

LE

CORRESPONDANT

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

143

TOME CENT QUARANTE-TROISIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT SEPTIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

9, RUE DE TOURNON, 29

1886

LE

CORRESPONDANT

LOUIS XVIII ET PAUL IER

ÉTUDES SUR L'ÉMIGRATION

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

1795-1798

I

Vers le milieu de l'année 1795, le frère de Louis XVI, Monsieur, comte de Provence, devenu régent de France, par suite de la mort du roi et de la captivité de son héritier, vivait à Vérone, dans les États vénitiens, sous le nom de comte de l'Isle. Arrivé dans cette ville, à la fin du mois de mai, après avoir longtemps erré à travers l'Allemagne [1], favorablement accueilli par le gouvernement de Venise, à la recommandation du ministre de Russie, M. de Mordwinof, il s'était installé au borgo San Domino, avec un petit nombre de courtisans et de serviteurs passionnément dévoués à sa cause.

Jamais, depuis le commencement de l'émigration, les membres de la famille royale n'avaient été plus dispersés. Les tantes du roi vivaient à Naples. Le dauphin et sa sœur, Madame Thérèse, étaient toujours détenus dans la prison du Temple. Le comte d'Artois, nommé par le régent lieutenant général du royaume venait de passer d'Allemagne en Angleterre pour suivre de près la campagne royaliste entreprise en Vendée. La princesse, sa femme, la comtesse de Provence, sa belle-sœur, étaient à Turin, auprès de leur père, le roi de Sardaigne; ses fils, le duc d'Angoulême et le duc

[1] Il s'était enfui de Paris en 1791, dans la nuit du 20 au 21 juin, grâce au dévouement du comte d'Avaray, qu'il en récompensa, dès ce jour, par sa confiance et son amitié.

de Berry, exerçaient un commandement dans l'armée des émigrés. Les trois Condé, à la tête de ce corps de troupes, prenaient part à la guerre engagée sur le Rhin par la coalition contre la république. Le duc d'Orléans, fils aîné de Philippe-Égalité, émigré lui aussi après la défection de Dumouriez, voyageait obscurément en Suède, en Norwège et jusqu'en Laponie, tandis que sa mère, mise en liberté au 9 thermidor, sollicitait à Paris la délivrance de ses deux plus jeunes fils, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais, encore enfermés au fort Saint-Jean, à Marseille [1].

Le 8 juin, le dauphin, fils de Louis XVI, mourut dans le cachot où l'avait séquestré la Convention et martyrisé son geôlier. La nouvelle de sa mort arriva à Vérone le 21 du même mois. Le 24, Monsieur se proclamait roi de France sous le nom de Louis XVIII; il faisait part de son avènement à toutes les cours d'Europe : « L'amitié dont Votre Majesté m'a toujours donné des marques, disait-il au roi d'Angleterre, m'engage à lui communiquer avec empressement la peine que je ressens et à lui notifier mon avènement à un trône ensanglanté par les malheurs de ma famille, et que j'espère relever avec l'aide de Dieu et de mes puissants alliés. » La notification aux autres cours était conçue à peu près dans les mêmes termes. Envers le pape, le nouveau souverain prenait en outre l'engagement de « faire fleurir la religion catholique, apostolique et romaine dans son royaume », quand il l'aurait recouvré.

En même temps qu'il sollicitait des puissances la reconnaissance de son titre royal, il adressait à « son peuple » une déclaration dans laquelle il exposait ses vues sur le rétablissement de la monarchie. Il promettait le pardon aux auteurs des erreurs du peuple; mais, de ce pardon, les régicides étaient exceptés. Il entendait unir la fermeté à la clémence.

Ce qu'il prônait ensuite dans ce document où se révélaient les illusions qu'il caressait encore et que les événements ultérieurs devaient détruire une à une, c'était un retour pur et simple à l'antique constitution du royaume. Elle mettait dans la main du roi tous les pouvoirs, en n'accordant à ses sujets que des garanties qu'il pouvait impunément violer : c'était là son vice. Cependant, dans la pensée de Louis XVIII, ce régime, l'ancien régime, devait suffire à tout. Il s'engageait, il est vrai, à en poursuivre les abus; mais, sous cette réserve, il voulait remettre les choses en l'état où la révolution les avait trouvées : la religion catholique, religion de l'État; les autres cultes simplement reconnus; hérédité du pou-

[1] Le Directoire les délivra en 1796, à la condition qu'ils suivraient leur aîné aux États-Unis. Les trois princes y restèrent jusqu'à la fin de 1799. Leur mère se retira en Espagne.

voir; maintien des trois ordres; états généraux dont le consentement était nécessaire pour l'établissement de nouvelles contributions ou l'augmentation des anciennes, et qui pouvaient formuler des vœux, mais que le roi de son côté pouvait, à son gré, convoquer ou dissoudre; pouvoir législatif et exécutif concentré dans ses mains, et enfin les parlements dépositaires et gardiens des lois.

Tel était, six ans après la révolution, alors qu'un souffle démocratique passait sur la France, et que même, pour beaucoup de royalistes, les doctrines libérales devaient être substituées aux doctrines autoritaires du passé, tel était l'idéal de gouvernement que Louis XVIII croyait réalisable. La déclaration de Vérone portait l'empreinte de cette crédulité. Ce qui devait achever de la rendre impopulaire, c'est qu'aucune garantie n'y était assurée aux propriétaires des biens nationaux. Elle ne pouvait être considérée que comme un engagement de livrer la France aux émigrés.

Après cette première et regrettable manifestation, le roi s'occupa de reconstituer son conseil. Jusqu'à ce jour, le maréchal de Castries et le baron de Flachslanden avaient été préposés à la direction politique de la régence. Le comte de Jaucourt les assistait. A ce conseil, dont Monsieur présidait les délibérations, mais dont le comte d'Avaray, son favori « un autre lui-même, pour lequel il n'avait rien de caché », était le censeur et le juge en dernier ressort, le roi adjoignit deux gentilshommes honorés de son estime : le duc de la Vauguyon, son ancien gouverneur, le comte de Saint-Priest qui avait été ministre de son frère. La Vauguyon se trouvait à Vérone; il prit possession de ses fonctions sur-le-champ. Quant à Saint-Priest, il fallut lui écrire à Stockholm. Il s'y était réfugié en 1791, en quittant le ministère : « Venez donner à un roi libre, hors de son trône, lui disait Louis XVIII, le secours de vos lumières et de vos talents, comme vous l'avez donné à un roi captif sur son trône. »

En recevant cette pressante invitation, Saint-Priest se promit sans marchander. Mais, lorsque vers la fin de septembre, il allait se mettre en route pour s'y rendre, il fut averti que la cour de Vienne désirait qu'il représentât auprès d'elle le prétendant et fut chargé de défendre les intérêts de ce prince, confiés jusque-là à M. de la Fare, évêque de Nancy, tombé subitement dans la disgrâce impériale. Ce fut le ministre de Russie en Suède qui fit à Saint-Priest cette communication au nom de l'impératrice Catherine. Il ajouta que cette souveraine engageait le vieux serviteur des Bourbons à ne pas se dérober à ce qu'on attendait de lui. Cette circonstance décida Saint-Priest à passer par Saint-Pétersbourg en allant rejoindre Louis XVIII. Il prit cette résolution

sans consulter son maître. Il fut néanmoins approuvé. Le roi profita même de son séjour en Russie pour lui confier une mission qui aura sa place dans ce récit.

En attendant l'arrivée de Saint-Priest, le conseil du roi se trouva donc composé du maréchal de Castries, du baron de Flachslanden, du duc de la Vauguyon, du comte de Jaucourt et du comte d'Avaray. Les comtes de Damas, de Cossé-Brissac, d'Hautefort, le chevalier de Montaignac, le bailli de Crussol, le duc de Guiche, le duc de Villequier, Cazalès, les évêques d'Arras et de Vence, complétaient la petite cour qui s'était formée autour du roi, à Vérone même.

A Venise, elle était représentée par le comte d'Antraigues, l'agent le plus actif de l'émigration. D'Antraigues, neveu de Saint-Priest, parlait quatre ou cinq langues, connaissait toute l'Europe et tous les hommes d'État de l'Europe. Plusieurs d'entre eux étaient ses amis. Il correspondait avec les agents du roi au dedans et au dehors. Il tenait dans ses mains les fils de toutes les conspirations, de toutes les intrigues. Telle était son habileté, qu'il semblait que rien ne pût se faire sans son concours. Nul plus que lui ne savait s'imposer, s'insinuer même dans ce qu'on voulait lui taire. Le roi, qui ne l'estimait pas, n'aurait osé se priver de ses services. D'Avaray l'avait surnommé « la fleur des drôles »; mais il lui écrivait des lettres pleines de condescendance et de flatteries.

Parallèlement à ces personnages établis à poste fixe à Venise et à Vérone, chargés de transmettre de toutes parts les volontés du roi et d'assurer l'exécution de ses ordres, chaque jour en amenait d'autres qui ne faisaient que passer. C'étaient tour à tour lord Macartney, à qui lord Grenville avait confié la mission de porter au nouveau roi de nombreux avis et de maigres secours; Bayard, l'agent de ce persévérant et intrigant Wickham que son gouvernement avait envoyé en Suisse pour discipliner les menées des émigrés et en tirer parti; Mordwinof, le ministre de Catherine à Venise, qui rendait fréquemment visite à Louis XVIII, en attendant d'être officiellement accrédité près de lui[1]; des émissaires venus de l'intérieur, les uns signalés par les services qu'ils avaient déjà rendus à la cause royale, les autres plus ou moins inconnus, accrédités par les royalistes pour recueillir les paroles du roi, et

[1] « Quoique j'ai tout fait pour ne laisser aucun doute de la reconnaissance solennelle que je fais des droits et des titres de Votre Majesté, je n'ai pas laissé, pour le constater encore davantage, de profiter de la mission du duc de Polignac auprès de moi pour en décerner une expresse auprès de Votre Majesté, dans la personne de mon ministre auprès de la république de Venise. » (Catherine à Louis XVIII, 8 mai 1796.)

parmi lesquels se glissaient souvent des curieux, des mendiants ou même des espions.

Aux visiteurs qui se succédaient près de lui, Louis XVIII demandait ordinairement ce qu'on pensait en France de sa personne. C'était là sa grande préoccupation. Il redoutait que son oisiveté forcée, son impuissance, donnassent à ses sujets une fausse idée de sa valeur personnelle et de ses sentiments. Aussi, à tous ceux qui venaient, ne cessait-il de parler de son ardent désir de se rendre à l'armée de Condé ou de passer en Vendée, d'affronter les périls des combats, de jouer un rôle militant. Il préludait ainsi aux incessantes réclamations qu'il devait par la suite adresser aux puissances afin d'être autorisé à marcher à la conquête de son royaume.

C'est à ce moment, 28 septembre, qu'il écrivait au duc d'Harcourt, son représentant à Londres : « Mon inactivité forcée donne occasion à mes ennemis de me calomnier. Elle m'expose même à des jugements défavorables de la part de ceux qui me sont restés fidèles ; jugements que je ne puis appeler téméraires parce que ceux qui les portent ne sont pas instruits de la vérité... On vous dira que les progrès de Monsieur me permettent une entière sécurité ; on me conduira dans mes États. Mais cela signifie uniquement que l'on me fera venir lorsque les plus grands dangers seront passés. Dieu m'est témoin, et vous le savez, mon cher duc, vous qui connaissez le fond de mon cœur, que j'entendrai avec satisfaction mon peuple répéter les cris des Israélites : Saül a tué mille hommes et David dix mille. Mais, ma joie, comme frère, ne fait rien à ma gloire, comme roi ; et je le répète, si je n'acquiers pas une gloire personnelle, si mon trône n'est pas entouré de considération, mon règne sera peut-être tranquille par l'effet de la lassitude générale, mais, je n'aurai pu construire un édifice solide. »

Les sentiments exprimés par ce langage revenaient à tout instant dans les entretiens du comte de l'Isle. Le souvenir de son aïeul Henri IV l'obsédait : « Ce n'est qu'en Vendée que je puis réellement l'imiter, disait-il, mourir ou satisfaire les regards de l'Europe fixés sur ma conduite. » Mais les puissances restaient insensibles à ses prières. A l'exception de la Russie et de la Suède, aucune d'elles ne voulait reconnaître son titre royal[1]. Elles persistaient à le qualifier M. le comte de l'Isle. De même, elles lui refusaient le droit de se montrer à la tête de ses partisans.

Il restait donc à Vérone, rongeant son frein, maudissant son

[1] Dans sa notice sur le comte de Saint-Priest, M. de Barante écrit que la Russie ne reconnut pas le titre royal. C'est le contraire qui est vrai. Tous les documents et notamment les lettres adressées à Louis XVIII par Catherine et Paul Ier en font foi.

inaction, voyant à regret le temps s'écouler sans profit pour sa cause, au milieu des basses intrigues, des pénibles conflits, des âpres rivalités que faisaient naître la tristesse et les duretés de l'exil. Morne et dénuée de tout était sa cour, où la pénurie de ses ressources l'empêchait d'appeler la reine; la table peu abondante, sans élégance, la domesticité mal vêtue, la maison qu'il habitait pauvrement meublée. Sous ses yeux tout lui parlait de sa misère. Fût-il parvenu à l'oublier, elle lui aurait été rappelée par les demandes qui lui arrivaient chaque jour, par les lettres émouvantes qui lui décrivaient la détresse de ses plus fidèles serviteurs, détresse aggravée de mois en mois et qu'il était impuissant à soulager. Aucune distraction ne venait le détourner de ses cuisants soucis. La seule qu'il se donnât consistait à étudier, dans les ouvrages spéciaux, le cérémonial du sacre, à en faire avec d'Avaray la répétition comme s'il eût été au moment de partir pour Reims.

La situation politique du parti royaliste ne se présentait pas plus favorable que la situation privée du roi. Quand il était arrivé à Vérone, le prétendant se leurrait des plus belles espérances, nourrissait la conviction qu'elles allaient se réaliser. Quoique, au mois d'avril, la paix eût été signée à Bâle entre la république française et le roi de Prusse, ce terrible coup porté à la coalition ne les avait pas ébranlées. Le roi croyait à son prochain rétablissement. Mais, en quelques semaines, tout s'était modifié. Après la Prusse, l'Espagne à son tour venait de déserter, le 24 juillet, le camp des coalisés. Le 16 mai précédent, à la suite de l'invasion des Pays-Bas, la Hollande, s'érigeant en république, avait proclamé son union avec la France. Les Belges avaient suivi cet exemple. Puis, tous les projets dont le soulèvement de la Vendée paraissait devoir hâter la réalisation s'étaient effondrés à Quiberon, dans le sanglant dénouement d'une héroïque et piteuse équipée.

Au lendemain de cet événement, la Convention s'était séparée, non vaincue, mais triomphante, cédant la place au Directoire qui, sous des formes adoucies, mais plus perfides, allait continuer le Comité de salut public. Cette fin des pouvoirs de l'assemblée révolutionnaire, longtemps prédite comme le point de départ d'une ère réparatrice se produisait sans rien réaliser de ce qu'on en avait attendu. Il n'était pas jusqu'aux pourparlers mystérieux commencés entre Pichegru et Condé qui ne fussent au moment d'avorter. L'Autriche et l'Angleterre restaient seules armées contre la Révolution. Mais l'Autriche accentuait sa politique égoïste, ne rêvait que conquêtes, se préoccupait peu des Bourbons. Louis XVIII ne comptait plus que sur l'Angleterre, encore qu'il n'approuvât ni sa marche ni ses procédés.

Cette année 1795 s'achevait ainsi sans avoir imprimé le moindre progrès à la cause du roi. Le 20 octobre, le vieux Flachslanden, secoué par le désespoir, écrivait : « Quand finiront donc nos malheurs ! Rien ne nous réussit, et si la guerre civile ne s'établit pas tout à fait dans les provinces, le règne de la terreur va recommencer. »

Au milieu de tant de tristesses, le roi goûta cependant une joie. Ce fut au commencement de 1796. Dans les derniers jours de décembre, sa nièce, la princesse fille de Louis XVI, que les royalistes appelaient Madame Royale, avait été mise en liberté par le Directoire, conduite à Bâle et là, confiée à des commissaires autrichiens en échange de quelques Français prisonniers de l'empereur : Beurnonville, Sémonville, Maret. Quelques semaines plus tard, elle écrivait à son oncle pour lui exprimer sa filiale affection et le bonheur qu'elle aurait à le revoir. En dépit des séductions de la cour de Vienne, où l'on s'ingéniait à la retenir, elle voulait rester Française. Mais, cette lettre, toute vibrante des cruelles émotions subies par Madame Royale durant sa captivité, contenait des conseils qui durent causer quelque surprise au roi. Elle le conjurait de faire cesser la guerre; elle lui déclarait qu'il n'était pas d'autre moyen de rendre à sa patrie son antique splendeur. « Oui, mon oncle, suppliait la princesse, c'est moi, c'est celle dont ils ont laissé périr le père, la mère et la tante, qui vous demande à genoux leur grâce et la paix [1]. »

Leur grâce, on sait dans quelle mesure le roi entendait l'accorder. Il s'était engagé déjà à étendre sa clémence sur « les coupables », à l'exception de ceux qui avaient voté la mort du roi. Un peu plus tard, il devait en faire bénéficier même ceux-là, et, à sa rentrée en France, prendre parmi eux un de ses ministres. Quant à la paix, il la considérait comme le plus grand malheur que pût subir sa cause. La première coalition n'était pas encore dissoute qu'il espérait voir s'en former une seconde plus redoutable encore, avec l'appui de la Russie dont le zèle pour les Bourbons avait été jusqu'à ce jour plus platonique qu'effectif.

II

A la fin de cette même année 1795, le comte de Saint-Priest se trouvait à Saint-Pétersbourg. Il y était venu déjà en 1791. Il

[1] *L'Angleterre et l'émigration française,* par André Lebon, p. 352. Les papiers de Wickham, réunis dans cet ouvrage, nous ont fournis de précieux renseignements.

s'agissait alors d'obtenir de l'impératrice Catherine qu'elle contribuât à une expédition que préparait contre la France le roi de Suède. La mission de Saint-Priest avait échoué. Quoique reçu d'une manière flatteuse; quoique Catherine eût manifesté ses sentiments pour lui, d'abord en lui offrant, dans ses États, de hautes fonctions, ensuite, en lui assurant une pension viagère, il n'avait pu la décider à prendre les armes. « Je n'ai pas le droit d'intervenir dans les affaires de la France, » avait-elle dit. Ce n'était là qu'un prétexte; plus tard, elle n'eut pas les mêmes scrupules. Prétexte aussi la guerre qu'elle soutenait contre les Turcs et dont elle argua pour se soustraire aux engagements que Saint-Priest s'efforçait de lui arracher. En réalité, elle prévoyait déjà le partage de la Pologne; elle le préparait; tous ses efforts étaient dirigés vers ce but. Ce fut l'unique cause de l'échec de la mission de Saint-Priest.

En 1796, quand il arrivait pour la seconde fois à Saint-Pétersbourg, tout autres étaient les circonstances. La mort du favori Potemkin avait délivré les Turcs de leur plus intraitable ennemi, de celui qui voulait, allant au delà des desseins de l'impératrice, conduire les Russes à Constantinople [1]. Depuis quatre ans, la paix était conclue entre eux et la Russie démesurément agrandie par ses conquêtes. De même, le partage de la Pologne était accompli. Catherine régnait sur le plus vaste empire du monde.

Saint-Priest devait donc supposer qu'il la trouverait disposée à donner au roi de France des preuves de son zèle, des témoignages de son intérêt. Dans le passé, et sans aller jusqu'à mettre ses armées en mouvement, elle en avait donné d'éclatants.

Dès 1791, répondant à une lettre des frères du roi, elle leur

[1] Potemkin mourut à Jassy, en 1791, dans un accès de colère provoqué par la nouvelle que Catherine, profitant de son éloignement momentané de l'armée, avait ordonné à Repnine de signer la paix. « Cet homme prodigieux, dit le comte de Langeron, dans ses *Mémoires inédits*, n'ayant aucune éducation, suppléait à tout par l'étendue et la force de son génie. Il n'avait rien appris, mais il avait tout deviné. Son esprit était aussi gigantesque que son corps. Il savait concevoir et exécuter tous les prodiges, et c'était l'homme qu'il fallait à Catherine, qui aimait les prodiges. La conquête de la Crimée, la soumission des Tatars, la transplantation des Saporoves sur le Coubon et leur civilisation, la fondation de Kherson, de Nicolaïef et de Sévastopol, l'établissement des chantiers de la marine dans ces trois villes, la construction d'une flotte supérieure à celle des Turcs, la domination de la mer Noire, les nouvelles branches de richesses offertes à la Russie par le commerce de cette mer et l'ouverture des ports où se rendent maintenant tous les vaisseaux de l'Europe par une route inconnue, ou du moins oubliée il y a quarante ans, toutes ces merveilles qu'on doit au prince Potemkin doivent lui assurer la reconnaissance de sa nation et lui faire pardonner par la postérité de la génération passée tout ce qu'elle a eu à en souffrir. »

écrivait le 19 août : « Je considère la cause de Louis XVI, comme devant devenir celle de toutes les têtes couronnées. » Le même jour, elle leur envoyait des fonds, en leur recommandant d'en faire « l'emploi le plus utile pour le bien des affaires du roi leur frère ». A cette même époque, elle accueillait à sa cour, les émigrés français qui s'y présentaient : le comte de Langeron, le marquis d'Autichamp, le comte de Vioménil, le marquis de Lambert, le comte de Choiseul, le comte de Damas, le duc de Polignac, le duc de Richelieu [1], d'autres plus obscurs. Tous recevaient des secours, des biens, des grades, des emplois, mille témoignages de la munificence d'une souveraine qui se faisait gloire d'avoir correspondu avec Voltaire et Diderot.

Après l'arrestation de Louis XVI à Varennes, elle ordonnait à Genet, chargé d'affaires de France, de ne plus se présenter aux audiences du corps diplomatique, « le roi n'étant plus libre ». Elle l'obligeait à demander ses passeports. Avant même qu'il eût quitté Saint-Pétersbourg, elle donnait accès auprès d'elle aux représentants du souverain captif. Tour à tour, les comtes de Bombelles et d'Esterhazy [2], envoyés le premier par Breteuil, le second par les princes émigrés, étaient reçus comme si leur maître eût toujours été sur son trône. Le 8 février 1793, en apprenant la mort de l'infortuné roi, elle dénonçait le traité de commerce conclu avec la France en 1776, fermait les ports de la Russie aux navires français, expulsait les consuls de ce pays, enjoignait aux Russes résidant en France de rentrer en Russie, et contraignait les Français fixés dans ses États à partir, ou à prêter le serment dont voici la teneur : « Je soussigné jure devant Dieu tout-puissant et sur son saint Evangile que n'ayant jamais adhéré de fait ni de volonté aux principes impies et séditieux introduits et professés maintenant en France, je regarde le gouvernement qui s'y est établi comme une usurpation et une violation de toutes les lois et la mort du roi très chrétien Louis XVI comme un acte de scélératesse abominable et de trahison infâme envers le légitime sou-

[1] Il est intéressant de mentionner le jugement que le comte de Langeron, général émigré en Russie, a porté dans ses *Mémoires,* sur le futur ministre de la Restauration : « Une âme ardente, une soif indicible de gloire, une tête bien organisée et un cœur pur, voilà ce qui distingue le petit-fils du maréchal de Richelieu. Il avait beaucoup des qualités de son grand-père et pas un seul de ses vices. Qu'on joigne à ses perfections aussi rares que précieuses une éducation excellente, six années de voyage, et l'on verra ce que pouvait promettre M. de Richelieu. »

[2] Leur rivalité occupa un moment l'émigration. Dans cette lutte d'influence, d'Esterhazy finit par l'emporter. M. de Bombelles dut quitter Saint-Pétersbourg.

verain. » Les gazettes publiaient, par ses ordres, la formule du serment, et le nom de ceux qui l'avaient signé.

Enfin, au printemps de cette même année, elle invitait le comte d'Artois à venir la voir, « le recevait, dit Langeron, avec les plus grands honneurs, les attentions les plus délicates », portant la recherche à un point qui étonna les Russes eux-mêmes. « Rien ne fut négligé de ce qui pouvait contribuer à satisfaire l'amour-propre du prince, et à lui faire oublier ses malheurs. On n'avait pas plus d'esprit que Catherine, on ne pouvait avoir plus de tact et de grâce quand elle le voulait et elle le voulut[1]. » Le comte d'Artois passa un mois à Saint-Pétersbourg; il en partit comblé de bienfaits. Il reçut une somme considérable, fut défrayé de tous ses frais de route et de séjour. On lui remboursa jusqu'au prix des présents qu'il avait faits aux personnes attachées à son service pendant la durée de son passage en Russie.

Tant de souvenirs significatifs, les circonstances si différentes de celles qui avaient amené l'échec de Saint-Priest en 1791, lui firent croire que, cette fois, il serait plus heureux. Mais il fut bien vite détrompé d'abord par les avis de quelques Français fixés à Saint-Pétersbourg, ensuite par le langage même de Catherine. Ce n'étaient pas quatre années qui s'étaient écoulées depuis son premier voyage, mais quatre siècles. Le trésor russe était obéré, le crédit public compromis par les dilapidations des favoris. L'armée n'était ni payée ni disciplinée. Les régiments étaient devenus le patrimoine des colonels, les provinces celui des gouverneurs. Colonels et gouverneurs étaient les favoris du favori, tous les liens relâchés, tous les droits méconnus, toutes les lois violées. L'impératrice feignait de l'ignorer. Platon Zoubof, qui avait succédé dans sa faveur à Potemkin, était hostile aux Bourbons[2].

[1] « La conduite du comte d'Artois fut pleine de décence, de simplicité, de dignité. Il renversa les idées qu'on avait de sa légèreté et de ses habitudes de jeunesse. Il inspira un respectueux intérêt, mais non ceux qui l'accompagnaient, notamment l'évêque d'Arras, à qui on trouva l'air trop grenadier. On se blessa des allures du chevalier de Roll, du comte d'Escars, qui trouvait la table de l'impératrice mauvaise, et du comte de Damas qui, quoique au service de la Russie, affectait de porter l'uniforme français. » (Comte de Langeron, *Mémoires inédits.*)

[2] Il était devenu le favori de Catherine du vivant de Potemkin. Dès 1792, sa puissance n'avait plus de bornes. C'est encore Langeron qui nous décrira cette curieuse physionomie : « Le grand vizir le plus arrogant n'a jamais traité les chiens de chrétiens avec plus de hauteur et de mépris que Zoubof, les généraux et les courtisans de Catherine. Il fit faire à sa fortune les progrès rapides que faisait la passion de l'impératrice pour lui; comte, prince d'Allemagne, général en chef, grand-maître de l'artillerie, gouverneur général de la Nouvelle-Russie, commandant les chevaliers-gardes, chevalier

Dès la première audience qui lui fut accordée, Saint-Priest devina qu'il n'obtiendrait rien. Catherine l'engagea à se rendre à Vienne, où il était mandé par l'empereur. Elle lui parla du roi de Suède, de ses griefs contre ce prince qui se dérobait à l'engagement pris par lui de marier son fils à une archiduchesse de la famille impériale. Pour se venger, elle songeait à lui déclarer la guerre, quoiqu'elle en craignît les résultats, « car, disait-elle, il ne faut mépriser aucun ennemi ». Mais c'étaient là des questions accessoires. Saint-Priest tenta d'en aborder une autre. Le ton de l'impératrice changea aussitôt. Elle ne croyait pas à l'efficacité d'une intervention étrangère pour rétablir l'ordre en France. Les Français, à ce qu'elle pensait, ne pouvaient être ramenés à la monarchie que par l'excès de leurs malheurs. Quant à elle, elle ne voulait pas entrer dans une querelle dont la Prusse et l'Espagne s'étaient retirées. Saint-Priest, qui n'avait pas encore reçu d'instructions de Vérone, n'insista pas ce jour-là. Mais il consacra les jours suivants — on était à la fin de décembre — à rédiger un rapport destiné au comte Zoubof.

Dans ce document, il montrait l'Angleterre, à bout de ressources, prête à conclure la paix avec la France. « Cette paix, écrivait-il, prolongera la durée de la république française aux abois, et les efforts des puissances pour détruire ce gouvernement pervers se trouveront frustrés. Le seul moyen qui reste pour empêcher la paix générale si funeste en ce moment est que Sa Majesté l'impératrice accorde à la cour de Vienne un secours effectif de troupes. » A ce prix, pensait Saint-Priest, l'Autriche refuserait la paix qui allait lui être offerte ainsi qu'à l'Angleterre.

Ce premier résultat obtenu, il ne serait pas impossible de ramener la Prusse dans la coalition. « La jalousie envers la cour de Vienne

de Saint-André, etc., etc. Sans la mort de Catherine, il eût été à vingt-cinq ans, feld-maréchal et aussi puissant que Potemkin. Elle en fit un premier ministre à qui elle faisait donner des leçons par Besborodko et par Markof, — C'est un enfant que je forme, disait-elle. Mais elle se lassa de ses leçons, lui, de celles de ses mentors, et il devint le vrai despote de l'empire. Elle tolérait son inexpérience, sa médiocrité, sa paresse, jouissant de le voir rampant, soumis, en apparence épris. Il avait vingt-quatre ans, elle en avait soixante. » Tel était le respect qu'inspirait Zoubof, que, parmi les courtisans qu'il recevait à sa toilette, il y en eut qui, allant chez lui tous les jours, restèrent trois ans sans lui parler. Catherine avait, en quelque sorte, hiérarchisé la fonction de favori. Le favori était aide de camp général. Il occupait l'appartement au-dessous de celui de l'impératrice, avec lequel il communiquait par un escalier dérobé. Il recevait 100 000 roubles le jour de son installation et ensuite 12 000 par mois. Il était en outre défrayé de toutes les dépenses de sa maison, parmi lesquelles figurait chaque jour une table de vingt-quatre couverts.

occupe constamment le cabinet prussien. Le rapprochement entre ces deux puissances opéré à Pilnitz n'a été que passager. C'est ce qu'a trop bien prouvé la conduite du roi de Prusse dans cette guerre. De quelle manière ce monarque n'a-t-il pas conduit le blocus de Landau, qu'il n'a voulu manquer qu'afin d'empêcher les Autrichiens de prendre pied en Alsace, les soupçonnant d'en vouloir conserver la conquête à la paix, pour augmenter par là leur prépondérance. L'accroissement de la monarchie prussienne en Pologne n'a pu lui faire atteindre encore la solidité de la masse autrichienne qui, d'ailleurs, a fait aussi ses progrès de ce côté, et tant que le roi de Prusse ne sera point assuré qu'elle ne s'étendra pas par ses succès dans la guerre présente, on doit s'attendre qu'il essaiera de les contrarier. Ce n'est qu'en le tranquillisant à cet égard qu'on peut opérer son retour et celui des princes de l'Empire dans la coalition et la reprise des armes sur le Bas-Rhin. »

Comme conclusion à cette partie du rapport, Saint-Priest demandait que l'impératrice de Russie intervînt, d'une part, pour obtenir de la cour de Vienne qu'elle se contentât d'un engagement des puissances coalisées de la remettre, après la paix, en possession des Pays-Bas, et, d'autre part, pour négocier à Londres, en vue de faire voter par le Parlement les subsides nécessaires à une campagne nouvelle à laquelle contribueraient la Russie, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et peut-être l'Espagne qu'il ne croyait pas impossible de détacher de l'alliance française.

Après ces vues d'ensemble, Saint-Priest abordait divers sujets qui intéressaient plus directement son maître. Depuis longtemps, le roi réclamait en vain la liberté de se rendre à l'armée de Condé, alors à la solde de l'Angleterre et de l'Autriche. La cour de Vienne s'opposait à ce qu'il s'y transportât, en objectant les embarras que causerait sa présence dans les États de l'empereur. « Et cependant, observait Saint-Priest, l'inaction dans laquelle on le retient à Vérone nuit à sa réputation. »

Il considérait en outre comme très important pour le roi que les puissances coalisées se décidassent à le reconnaître « en forme publique ». Pourquoi l'Angleterre, pourquoi l'Autriche refusaient-elles cette reconnaissance? demandait-il. Craignaient-elles de s'engager par cette mesure à continuer la guerre jusqu'au rétablissement du roi ou à fournir à ses dépenses? Sur le premier point, Saint-Priest répondait par une citation historique. « Louis XIV, disait-il, déclara roi d'Angleterre le fils de Jacques second au commencement de la guerre de la Succession et ne conclut pas moins avec la reine Anne le traité d'Utrecht. » Sur le second point, il s'expliquait plus longuement. L'explication mérite d'être

citée à cause de la contradiction qui s'y révèle entre la pensée qu'exprimait Saint-Priest, encore ignorant des intentions de Louis XVIII à cet égard, et celle de ce prince qui rêvait d'entourer son exil du pompeux appareil de la cour de Versailles : « Les dispositions de Sa Majesté à la plus stricte économie sont bien connues; et dans le vrai, que lui servirait une représentation théâtrale, qu'à le priver d'employer plus utilement ses faibles moyens? Le véritable éclat du roi dans sa position est dans une grande activité pour ses affaires. Deux ou trois personnes de confiance et un petit nombre de domestiques doivent composer tous ses entours. L'apparat d'un conseil dirigeant, de grands officiers auprès de sa personne, une suite nombreuse ne serviraient qu'à diminuer sa considération. Ses vrais serviteurs doivent se rendre vraiment utiles, et non le surcharger de leurs vaines fonctions. Le temps de les reprendre n'est pas encore venu. Toute promotion à des charges nominales, à des décorations serait encore déplacée. Ces bienfaits sont réservés à l'époque à laquelle Sa Majesté sera rétablie sur son trône [1]. »

Saint-Priest insistait également pour amener l'impératrice à peser sur la cour de Vienne à l'effet de faire remettre au roi Madame Royale : « Un oncle paternel n'a-t-il pas le droit de réclamer sa nièce orpheline, et les droits d'un roi sous ce rapport ne sont-ils pas encore plus formels? » Quant au poste de représentant de Louis XVIII à Vienne, Saint-Priest, empêché d'aller l'occuper puisque le roi entendait l'avoir à ses côtés, proposait pour le tenir le comte de Choiseul-Gouffier, l'un des émigrés que Catherine avait accueillis dans son empire et comblés de ses bontés. Il demandait pour lui l'appui de l'impératrice. « Je croirais extrêmement utile, disait-il ensuite, d'établir un journal périodique propre à éclairer le public sur les méprises où tant d'écrivains malintentionnés le font tomber sur les affaires de France. On peut espérer que le duc de Brunswick en permettrait la rédaction et l'impression dans sa résidence. »

Faisant allusion à la déclaration de Vérone, Saint-Priest rappelait que le roi avait révélé dans ce document ses dispositions à la clémence envers ceux de ses sujets coupables qui se repentiraient. « Parmi ceux qu'un repentir sincère ramène aux pieds de Sa Majesté, on doit remarquer le jeune duc d'Orléans. Ce prince entraîné à l'âge de seize ans par son père dans une faction scélérate, a montré à la guerre de l'énergie et du talent. Il a quitté ce

[1] Lorsque le roi alla en Russie, il prouva par le soin qu'il mit à donner à sa cour un éclat supérieur à ses ressources, que l'opinion de son ministre ne l'avait pas converti.

parti criminel, lors de la désertion de Dumouriez. Il a depuis passé son temps dans la retraite et les voyages dans le plus grand incognito, accompagné du seul comte de Montjoie et de trois domestiques. Il vient de parcourir le Nord de l'Europe et a pénétré de ce côté jusqu'aux dernières limites de notre continent. Apprenant à Stockholm que j'allais repartir pour joindre le roi, il est venu chez moi me prier de mettre aux pieds de Sa Majesté ses regrets, sa fidélité et son zèle pour son service. Il promet de faire désormais un utile et loyal usage de ses moyens et m'a dit en même temps de rendre compte de ses dispositions à Sa Majesté l'impératrice, dont le suffrage est d'un si grand poids et de mettre à ses pieds l'hommage de son admiration. Je regarde comme important d'accueillir ces dispositions du duc d'Orléans. On a lieu de croire qu'il a été sondé par des Français, factieux d'une nouvelle espèce qui ont pensé à mettre la couronne sur sa tête, ce dont ce prince a rejeté l'idée avec l'horreur qu'elle mérite. Il dit que ses frères pensent comme lui. C'est à les faire sortir de France ainsi que la duchesse sa mère qu'il veut consacrer tous ses soins. Alors, il fera, dit-il, connaître ses sentiments par un écrit public et ira aux pieds du roi recevoir en personne son pardon et les ordres de Sa Majesté [1]. »

Enfin, en terminant cette longue note où se trouvaient résumés les vœux du roi proscrit et présentées les difficultés de sa situation, Saint-Priest affirmait que les conseils qu'il sollicitait « serviraient d'encouragement et de guide au prince et à ses serviteurs ».

Ce rapport n'eut pas de meilleurs effets que la visite de Saint-Priest à Catherine. Zoubof ne mit aucun empressement à l'appuyer auprès de l'impératrice. Saint-Priest ne trouva point parmi les autres courtisans plus de bonne volonté. Aucun d'eux ne voulut employer son crédit à le seconder. Toute la cour était en ce moment occupée à se distribuer les terres confisquées en Pologne. Chacun réservait son influence pour réaliser ses desseins et ses ambitions. Saint-Priest obtint cependant de la tzarine une lettre pour le roi. Dans cette lettre, elle s'engageait à faire les diverses démarches qui lui était demandées pour obtenir soit la reconnaissance de Louis XVIII, soit l'autorisation pour Madame Royale de rejoindre son oncle, soit enfin des subsides de l'Angleterre pour aider aux opérations militaires. Elle autorisait en outre son ministre à Venise, à aller résider près du roi à Vérone. Mais, elle s'obstina dans la volonté de ne prendre aucune part effective aux opérations.

[1] On a vu plus haut que la condition mise à la délivrance de ses frères obligea le duc d'Orléans à partir pour les États-Unis. Il ne put réaliser ses projets avant son départ; mais, à son retour, en 1800, il fit sa soumission au roi.

Saint-Priest dut se contenter de ce qu'on lui accordait, se résigner à renoncer à ce qu'on lui refusait.

Il se préparait à quitter Saint-Pétersbourg pour se rendre à Vienne, quand il reçut une lettre du roi, en date du 9 janvier 1796. Louis XVIII l'interrogeait sur les véritables dispositions de la cour de Russie. Convaincu à tort que Catherine était au moment de s'unir à l'Angleterre et à l'Autriche, il voulait connaître le but de cette alliance. L'impératrice avait-elle consenti au démembrement de la France? Allait-elle se prêter à des changements de constitution ou de dynastie? En quoi consistaient ces changements? Pour répondre à ces questions, Saint-Priest n'eut pas besoin de renouveler ses démarches. Il n'eut qu'à se souvenir de ce qui lui avait été dit. Il le fit connaître au roi. Puis, sans obtempérer au désir exprimé par ce dernier de le voir prolonger son séjour en Russie, certain qu'il ne pouvait plus y servir la cause royale, il se rendit à Vienne.

Il comptait n'y faire qu'un séjour de courte durée et rejoindre ensuite son maître à Vérone. Mais, lorsque, reçu par l'empereur, il lui annonça que Louis XVIII avait désigné le comte de Choiseul comme son représentant à Vienne, ce prince déclara qu'il ne le recevrait pas. Un autre émigré, le bailli de Crussol, fut alors proposé et également refusé. On ne voulait que Saint-Priest ou personne. Cette exigence modifia ses projets. Il se décida à rester en Autriche jusqu'au jour où il serait parvenu à faire cesser la disgrâce de l'évêque de Nancy, La Fare, qui, jusqu'à ce moment, avait occupé les fonctions que lui-même allait maintenant exercer à titre provisoire.

Les audiences que lui accorda l'empereur confirmèrent ce qu'il savait déjà du mauvais vouloir de l'Autriche. Malgré les recommandations de Catherine, les ministres autrichiens, et surtout le baron de Thugut, le premier d'entre eux, n'entendaient rien céder de ce qui leur était demandé, ni la reconnaissance du roi, ni sa présence à l'armée de Condé, ni le départ de Madame Royale. A propos de celle-ci, Saint-Priest recueillit même le bruit que, bien qu'il fût connu qu'elle était, dès avant la mort de son père, fiancée au duc d'Angoulême, la famille impériale rêvait de lui donner un archiduc pour époux, avec l'Alsace et la Lorraine pour dot. Fondé ou non en ce moment, le bruit ne se confirma pas. Il n'en causa pas moins de vives inquiétudes à la cour de Vérone. Saint-Priest put constater en outre que l'empereur d'Autriche était las de la guerre, disposé à accueillir des propositions de paix.

Ainsi semblaient perdus tous les fruits de ses efforts et jusqu'aux minces résultats de sa mission à Saint-Pétersbourg. Il lui fut cruel

d'avoir à en faire l'aveu au roi. Ce n'était là, d'ailleurs, qu'une épreuve de plus et non la dernière, ni la plus douloureuse. A la fin du mois d'avril, Saint-Priest recevait brusquement la nouvelle qu'à la suite d'un vote du Sénat de Venise, Louis XVIII venait d'être chassé de Vérone.

III

Conduit à Vérone par des nécessités impérieuses et non par sa volonté, le roi, depuis qu'il y était arrivé, se flattait de l'espoir d'en sortir. On vient de voir quels efforts il avait tentés, dans ce but, à Saint-Pétersbourg et à Vienne. Autour de lui et loin de lui, tous ceux qui s'intéressaient à sa cause, travaillaient dans le même sens, mais non moins en vain.

En France, ses partisans s'étonnaient et s'attristaient de ce séjour prolongé dans un coin de l'Italie, loin des champs de bataille. « Que fait le roi? se demandaient-ils. Craint-il de compromettre sa dignité en partageant les dangers de ceux qui se sont armés pour lui rendre sa couronne? » Et ils comparaient son inaction à l'activité du comte d'Artois, qui, sans faire meilleure besogne que son frère, donnait l'illusion de plus de résolution et d'intrépidité.

A l'armée de Condé, on réclamait sa présence. Le vieux prince qui la commandait, regrettait que Louis XVIII n'eût pas eu la témérité de partir de Vérone, de passer le Saint-Gothard et de venir le rejoindre. « L'eût-on enlevé du milieu de nous? s'écriait-il. Aurait-on osé lui manquer? » Et il ajoutait que le roi étant gentilhomme français, on ne pouvait l'empêcher « de combattre pour le roi ».

Les cours de l'Europe elles-mêmes, celles du moins qui vivaient en paix avec la France, étaient d'avis que tant que le roi resterait dans les États de Venise, « chez une puissance qui entretenait publiquement un ambassadeur auprès de ses sujets rebelles », il ne serait pas à craindre. « Il a beau faire, observait familièrement le roi de Prusse, s'adressant à quelques courtisans de son intimité, il ne se tirera jamais de là qu'il ne se mette à la tête de sa noblesse et de ses sujets fidèles et qu'il ne combatte avec eux et comme eux. » Le prince de Condé qui répétait ce propos à l'évêque d'Arras ajoutait : « Le roi de Prusse a raison. » Et il accusait les « idées de Versailles » qui triomphaient à Vérone : « On n'est pas à Vérone à la hauteur des circonstances. On sacrifie le fonds de la royauté aux petites formes de la dignité. »

Il y avait quelque fondement dans ces critiques, mais aussi

quelque exagération. Ce qu'on ne disait pas assez, c'est que le roi était le prisonnier de l'Autriche, non qu'elle eût le pouvoir de l'enchaîner à Vérone, mais parce qu'en réalité elle l'y retenait en l'empêchant de se rendre au seul endroit où il pût aller, à l'armée de Condé.

En cette circonstance, se manifestait, sous la forme la plus humiliante, le mauvais vouloir de la cour de Vienne envers les princes de la maison de Bourbon. Ce mauvais vouloir datait de loin. Il remontait aux premières années de la révolution, à cette époque où dans le dissentiment survenu entre Louis XVI, captif à Paris, et ses frères émigrés, l'empereur avait pris parti pour le premier contre les seconds. Depuis, il n'avait pas oublié, il ne leur pardonnait pas la résistance opposée par eux à ses vues [1]. Ce vieux

[1] On trouve l'origine de ces divisions dans une lettre écrite de Vienne aux princes, par l'empereur, le 3 décembre 1791. Léopold leur reprochait de se départir essentiellement des principes de la déclaration de Pilnitz, de se mettre en opposition avec la politique du roi leur frère. « Non seulement je sais que le roi mon beau-frère a sérieusement accepté la constitution et répugne à tout projet de contre-révolution, mais je le sais de source certaine, Vos Altesses le savent aussi. Il vous a communiqué ses dispositions véritables par un mémoire secret qui renferme, sur le parti qu'il a pris, des motifs et des arguments supérieurs à tous ceux qu'on allègue en faveur du contraire. Or je partage le vœu et l'espoir du roi de ramener la tranquillité et l'ordre et d'acheminer les amendements futurs par les voies de la douceur, de la confiance et de l'expérience, et je suis convaincu, avec ce prince, que des mesures violentes, loin de promettre plus d'effet, plongeraient le roi et sa famille dans les dangers les plus certains et la France dans un abîme de maux et d'horreurs... Il se comprend sans mystère que je ne puis préférer d'autre cause à celle du roi, quelque intérêt qu'elle m'inspire d'ailleurs, et qu'ayant élevé ma voix et promis des secours à l'appui du souverain de la France, je manquerais à l'objet et au but de mes engagements en contrariant ses volontés et ses vues et en l'exposant à de nouveaux périls. » (*Collection d'Hauterive.*)

Les princes ne s'étant pas ralliés à ses conseils, l'Autriche ne le leur pardonna jamais, même lorsqu'elle reconnaissait qu'il était de son intérêt que le légitime héritier des Bourbons montât sur le trône. La correspondance de Thugut démontre avec évidence que ce ministre fut l'organe passionné du ressentiment de sa cour. Après la mort du roi, Monsieur devenu régent, envoya à Vienne le baron de Roll pour solliciter d'être reconnu en cette qualité et d'exercer ses pouvoirs dans les villes françaises occupées par les alliés. — C'est une prétention absurde! répondit Thugut le 8 juin 1793, et il se plaignait de « ces Français disposés à tirer des inductions de tout et à prétendre toujours qu'on leur a fait des promesses. »

En 1795, quand Louis XVIII, pour la première fois, fit exprimer à Vienne le désir d'aller à l'armée de Condé, Thugut écrivait à Colloredo : « Probablement Sa Majesté approuve que cette réponse représente à Monsieur, en termes polis, l'incongruité de son projet sans rien conclure au fond. » Il écrivait le 27 juin : « Personne assurément ne fait moins de cas de la personne de ces deux princes que moi. Je reconnais plus que tout

ressentiment, accru depuis quatre années par de multiples incidents, tombait maintenant sur Louis XVIII, à qui l'Autriche interdisait de se porter vers le Rhin.

L'Angleterre avait proposé, il est vrai, de le débarquer en Vendée. Mais, là, commandait déjà le comte d'Artois, investi de la lieutenance générale du royaume. La présence du roi près de son frère eût accentué la rivalité des politiques contraires que chacun d'eux représentait. D'ailleurs, après Quiberon, après les désastres de la Vendée et de la Bretagne, il était trop tard pour aller dans ces provinces. La place du roi était à l'armée de Condé. Ce n'est que pour s'y rendre qu'il voulait quitter Vérone. Il ne désespérait pas d'y réussir. Cet espoir seul lui donnait patience et résignation, lui faisait tolérer la tristesse de sa petite cour, où les illusions des uns, les querelles des autres, remplissaient les journées longues, vides, uniformes.

Mais cette résignation, cette patience, n'étaient qu'apparentes, Il brûlait de conquérir le prestige militaire qui lui manquait, ainsi qu'il l'avouait à d'Harcourt : « Une grande partie de ceux qui combattent pour moi ne m'ont jamais vu, lui écrivait-il; je n'ai fait qu'une campagne, dans laquelle on a à peine tiré un coup de canon [1]. » Et ni le dévouement de d'Avaray, ni l'habileté de Saint-Priest, ni la perspicacité de Flachslanden, ni l'assurance imprévoyante de la Vauguyon, ne le consolaient de n'avoir pu conquérir encore ce prestige indispensable.

Il est donc aisé de comprendre avec quelle anxiété il attendait le résultat des démarches de son principal agent, Saint-Priest. Cette anxiété s'augmentait au fur et à mesure que le résultat impatiemment réclamé semblait contraire à son espoir ou indéfini-

autre combien ils sont peu estimables. » Il ajoutait, il est vrai : « Mais est-il de notre intérêt que la royauté soit rétablie en France? Nul ne peut le contester. Peut-il nous convenir que les sans-culottes de Paris choisissent d'autres pour les mettre sur le trône et donnent cet exemple philosophique aux autres nations? Non sans doute. »

Il n'épargnait pas davantage les amis du roi de France. A propos des rapports que Mallet du Pan adressait à l'empereur, il écrivait : « Il est bien vrai que ce verbiage, tiré presque toujours des gazettes, ne vaut pas la plupart du temps l'argent qu'il coûte, aussi serais-je d'avis qu'à la fin du trimestre prochain l'on en pourrait supprimer l'envoi en y donnant cependant des tournures pour que cet enragé de Mallet du Pan ne s'avise pas de nous déchirer dans ses écrits. » Lorsqu'en 1797, le duc d'Enghien alla à Vienne, il ne fut reçu par l'empereur qu'au jour d'audience ordinaire. Enfin, lorsque Catherine accentua son zèle pour les Bourbons, le même Thugut s'écriait : « C'est un fâcheux embarras que cet engouement de l'impératrice pour les princes français et sa manière de voir les affaires de la France. Il en résultera pour nous bien des embarras et bien du chagrin. »

[1] Lettre du 28 septembre 1795.

ment reculé. La tournure des événements venait encore la rendre plus aiguë. Quatre ans de guerres coûteuses et sanglantes n'avaient pas épuisé les ressources de la Révolution; les efforts combinés de l'Europe n'avaient pu la vaincre. Loin de l'avoir vaincue, ils semblaient avoir décuplé son énergie. Huit armées combattaient encore pour la République, se familiarisaient avec la victoire. La campagne recommençait en Italie et sur le Rhin. La maison de Savoie allait être contrainte par ses défaites d'abandonner la coalition. La lassitude de l'Autriche, l'impuissance de l'Angleterre, s'accusaient de jour en jour.

Les divisions des partisans du roi s'accusaient de même. Les personnages dont il s'était entouré à Vérone n'inspiraient pas confiance. Les agents de Paris ne voulaient correspondre qu'avec d'Antraigues et non avec le roi et ses ministres, « dont ils redoutaient les indiscrétions ». Les pourparlers engagés révélaient de graves différences de vues. D'Antraigues voyait avec dépit d'Avaray diriger les affaires. D'Avaray se défendait de se mêler de politique, se vantait de n'être que l'ami du roi. Mais le roi descendait chez lui tous les soirs; ils décidaient, changeaient, rectifiaient ensemble ce qui s'était dit ou fait dans la journée. Les ministres étaient si bien convaincus du crédit du favori que tous le consultaient sur leurs projets. Le roi lui-même ne partageait pas toujours leur avis. Quand quelque dissentiment éclatait, comme cela était arrivé pour la déclaration de Vérone, c'est à d'Avaray, encore que son action se dissimulât, qu'ils en imputaient la responsabilité.

Ces divisions se renouvelaient entre les amis du roi et les amis de son frère. La distance contribuait à envenimer les rapports. A Vérone, on voulait que le roi se montrât; à Londres, on était d'avis qu'il devait laisser au comte d'Artois le soin de lui frayer le chemin du trône. De Paris, on demandait des concessions qu'à Vérone on ne voulait pas accorder.

Ainsi se perpétuaient, au grand dommage de la cause royale, les pénibles controverses qui, dès le début de l'émigration, avaient éclaté d'abord entre le parti de Louis XVI et le parti des princes, et, après la mort de Louis XVII, entre les partisans de son successeur et les partisans du comte d'Artois. Il était temps que l'émigration, pour sa dignité, connût de plus nobles soucis. Ils éclatèrent à l'improviste.

Le 14 avril, le podestat de Vérone se présenta chez le roi et lui fit connaître que la république de Venise lui retirait l'asile qu'elle lui avait accordé depuis dix mois. Le Directoire, en apprenant que Mordwinof était accrédité par son gouvernement auprès du prétendant, avait exigé cette brutale expulsion. Les Français victorieux

venaient d'envahir le Piémont, ils menaçaient d'occuper toute l'Italie. Le Sénat vénitien effrayé, redoutant de déplaire à la France, avait jugé que l'heure n'était pas bonne pour lui résister. Il faisait droit aux injonctions du Directoire.

Le roi prit acte de la communication sans y rien répondre, sinon qu'il allait procéder aux préparatifs de son départ. Mais, le surlendemain, il écrivit au Sénat qu'il subordonnait ce départ à deux conditions : il voulait, disait-il, rayer de sa main sur le livre d'or de Venise le nom de sa famille qui s'y trouvait inscrit; il exigeait en outre qu'on lui rendît l'armure dont Henri IV, son aïeul, avait fait don à la République. Le Sénat ne parut pas se préoccuper de cette enfantine réclamation. Mais, le podestat de Vérone s'en offensa. Il fit tenir au roi une protestation dans laquelle il rappelait l'hospitalité libéralement donnée jusqu'à ce jour. « Je ne recevrai pas votre protestation! s'écria le roi. J'ai dit que je partirais, je partirai en effet dès que j'aurai reçu les passeports que j'ai envoyé chercher à Venise. Mais, je persiste dans ma réponse d'hier. Je me la devais; je ne puis pas oublier que je suis roi de France. » C'était l'unique manifestation qu'il pût se permettre. Après l'avoir faite, il ne songea plus qu'à s'éloigner.

Ainsi qu'il l'écrivait à Catherine, la conduite du Sénat de Venise ne lui laissait d'autre asile que « celui de l'honneur », c'est-à-dire une place parmi les gentilshommes français qui, sous les ordres de Condé, combattaient pour lui. Cet asile dont la cour de Vienne s'obstinait à lui barrer le chemin, des circonstances inattendues qui venaient de se produire lui permettaient, lui ordonnaient presque de s'y rendre. Il n'hésita pas à saisir l'occasion qui lui était offerte. Ce fut en vain que l'Anglais Macartney lui signala les dangers de sa précipitation, l'engagea à ne pas se présenter au quartier général du prince de Condé sans s'être assuré de l'assentiment de l'Autriche, à attendre à Bologne ou à Parme que cette puissance eût fait connaître son opinion. Il ne voulut rien entendre. Il avait écrit à Vienne, à Londres, à Saint-Pétersbourg, pour faire connaître ses intentions et les motifs qui les dictaient. Il n'y avait plus qu'à s'exécuter.

Cependant le départ offrait diverses difficultés. A Vérone, le malheureux roi avait des créanciers. Il fallait leur cacher sa fuite. Il fallait dérober de même le véritable terme de son voyage au représentant de la République française, aux autorités de Vérone. Pour les tromper les uns et les autres, on organisa une véritable comédie. La Vauguyon qui ressemblait physiquement au roi partit avec Villequier et Cossé par la route de Trente, tandis que Louis XVIII et son fidèle d'Avaray se dirigeaient secrètement vers

le Saint-Gothard. Alors que les rapports officiels le montraient allant vers le Tyrol, il gagnait la Suisse et le grand-duché de Bade, où Condé avait établi son quartier général à Riegel.

Le voyage fut pénible ; il dura huit jours. A Riegel, où Louis XVIII parut le 28 avril, il était attendu, grâce aux avis qu'il avait pu y faire parvenir. Le prince de Condé le reçut au château du prince de Schwarzenberg, où lui-même s'était fixé. Il lui fit connaître que les agents anglais, Wickham, venu de Suisse, depuis quelques jours, et Crawfurd qui suivait l'armée, avertis de son arrivée, avaient exigé que la nouvelle en fût donnée aux généraux autrichiens sous les ordres desquels était placé le corps français et à la cour de Vienne. Le roi voulut recevoir sur-le-champ ces deux personnages. Il leur exprima sa reconnaissance pour les bons offices de l'Angleterre, leur répéta les explications qu'il avait données à Macartney au moment de quitter Vérone et ne leur cacha pas la satisfaction qu'il éprouvait à se trouver parmi des Français. Ils évitèrent de lui présenter des objections, ni de lui faire part de leurs craintes, bien qu'ils fussent convaincus, l'un et l'autre, que l'Autriche ne tolérerait pas sa présence au quartier général.

Le lendemain, un ordre du jour, lu aux troupes, leur apprit l'arrivée du roi. « Nous venons nous rallier au drapeau blanc, près du héros qui vous commande. Nous nous livrons avec confiance à l'espoir que notre arrivée sera pour vous un nouveau titre aux généreux souvenirs que vous avez déjà reçus de Leurs Majestés Impériale et Britannique. Notre présence contribuera sans doute autant que votre valeur à hâter la fin des malheurs de la France, en montrant à nos sujets égarés encore armés contre nous, la différence de leur sort sous les tyrans qui les oppriment avec celui dont jouissent les enfants qui entourent un bon père. »

Ce langage révélait toutes les illusions de Louis XVIII. Il croyait que l'Autriche le laisserait au camp de Condé. Il espérait être autorisé à rentrer avec les troupes de ce prince, soit que ce dernier passât le Rhin avec l'armée autrichienne, soit qu'il restât derrière avec Wurmser. Pour faciliter l'accomplissement de ce qu'il souhaitait, le roi était résolu à ne prendre aucun titre, à n'imprimer aucune direction aux opérations militaires.

Durant les jours suivants, il monta à cheval, visita les postes le long du Rhin, se montra aux troupes royales. Il lui arriva même d'interpeller, d'une rive à l'autre, des soldats de l'armée républicaine, de se faire reconnaître d'eux et de les engager à servir sa cause. Malheureusement cette cause était déjà trop compromise pour rallier de nouveaux partisans. Elle l'était, à la fois, par les victoires des Français et par l'attitude de l'Autriche. Non seule-

ment, la cour de Vienne ne tarda pas à manifester le mécontentement que lui causait la présence du roi sur le théâtre des hostilités, mais encore, elle commença à menacer d'expulsion les émigrés qui se trouvaient dans les États allemands.

C'était toujours même chanson, car les rares services rendus par l'Autriche l'avaient été de mauvaise grâce et le plus souvent accompagnés de procédés désobligeants. Louis XVIII ne se troubla donc pas outre mesure de ces menaces nouvelles. Il attendait beaucoup de l'état intérieur de la France, du zèle de ses partisans. Il ne désespérait pas, malgré le succès des républicains en Italie, d'arriver à ses fins.

L'année précédente, un de ses agents, le libraire Fauche Borel, était entré en relations avec le général Pichegru, qui commandait alors l'armée du Rhin. Au nom du prince de Condé, il lui avait fait des offres séduisantes pour l'entraîner dans le parti du roi. Pichegru s'était laissé circonvenir, avait promis son concours. Mais, par suite d'un défaut d'entente sur la forme à donner à ce concours, les pourparlers avaient été suspendus. Depuis, Pichegru, dépossédé de son commandement par le Directoire, était allé, sous divers prétextes, s'installer à Strasbourg, afin d'être à portée des intrigues royalistes. Il avait promis de se rendre à Riegel pour se concerter avec le prince de Condé. Wickham y était venu dans le même but, après avoir mandé M. de Précy, l'ancien général du siège de Lyon, et Imbert Colomès, autrefois maire de cette ville, maintenant émigré, dont il voulait prendre les avis. Les circonstances amenaient le roi au quartier général au moment où se préparait cette importante conférence. Les hostilités avaient momentanément cessé sur le Rhin, par suite de l'armistice, qui ne fut rompu que le 20 mai. Il ne s'agissait donc de rien moins que d'aviser à la conduite à tenir soit dans le cas où la guerre recommencerait, soit dans le cas où la paix serait conclue. Le roi eut connaissance de ces incidents en arrivant à Riegel. Il y puisa de nouveaux motifs de confiance. Quand l'Autriche menaça ses partisans et lui-même, cette confiance fut plus forte que l'inquiétude qu'il devait ressentir.

On apprit bientôt que Pichegru renonçait à tenir sa promesse. Il poursuivait déjà d'autres visées. Il ne tarda pas à retourner en France. Précy et Imbert Colomès se trouvèrent seuls au rendez-vous donné par Wickham. C'est avec eux qu'eut à délibérer le conseil du roi. Précy parla sans ambages. Il se disait prêt à se jeter en France, à se mettre à la tête des royalistes de Lyon et du Midi, mais à la condition que les succès des Autrichiens lui frayeraient la route, obligeraient le Directoire à envoyer aux fron-

tières les troupes en garnison dans ces contrées et assureraient ainsi la possibilité de s'en emparer. La première victoire des Autrichiens devait être le signal de la mise en marche de Précy.

Il ne manquait à ces plans que l'assentiment de la cour de Vienne. Il n'entrait pas dans ses vues de les favoriser. Elle le fit brutalement savoir, en notifiant au commencement de juin à Louis XVIII que s'il ne quittait pas l'armée sur-le-champ, elle userait de contrainte. Ce langage comminatoire ne laissait au roi d'autre ressource que de se résigner à obéir. Mais vers quel lieu se diriger? Le Directoire avait demandé à la confédération helvétique d'expulser les émigrés. Peu à peu les villes d'Allemagne se fermaient devant eux. Autour d'eux montait une malveillance dont, à Riegel même, le roi avait surpris plus d'un témoignage. Ni les petits princes germaniques ni leurs sujets ne voulaient continuer à leur donner l'hospitalité. C'est comme par grâce que l'évêque de Passau consentait à recevoir dans sa ville épiscopale la reine de France à qui était devenu odieux le séjour de Turin occupé par les Français. Quant au roi, nulle porte ne s'ouvrait plus devant lui. Les diverses démarches faites de tous côtés, durant son séjour à Riegel, afin de s'assurer éventuellement un asile, avaient eu partout le même sort. A Dresde, à Lubeck, chez le prince d'Anhalt-Dessau, ailleurs encore, Louis XVIII s'était vu refuser le permis de séjour. C'est alors que naquit l'idée de demander un refuge à la Russie. Le prétendant écrivit au comte d'Esterhazy, à Saint-Pétersbourg, pour le charger de sonder les intentions de l'impératrice Catherine. Puis il se mit en route sans but précis, allant devant soi, un peu au hasard, pensant gagner le duché de Brunswick et y attendre la réponse de la cour moscovite.

Après quelques journées de marche, il s'arrêta à Dillingen, petit bourg de la Prusse rhénane. Il descendit avec ses compagnons dans une pauvre auberge. Comme sa présence paraissait devoir passer inaperçue, il se décida à demeurer là jusqu'à ce qu'il fût mis en demeure d'en sortir. Il s'y trouvait à proximité du théâtre des opérations militaires, en état de profiter de tout événement heureux qui se produirait. Le groupe de ses fidèles s'était grossi des ducs de Gramont et de Fleury qui l'avaient rejoint après sa fuite de Vérone, tandis que les évêques d'Arras et de Vence retournaient à Londres.

Les pourparlers engagés avec l'agence royaliste de Paris se continuèrent. De Dillingen, on discutait sur les conditions du gouvernement royal, comme s'il eût été rétabli ou à la veille de l'être. On discutait ces conditions, alors que la tournure de la guerre indiquait chaque jour plus clairement qu'on n'aurait pas

à les appliquer de sitôt. On les discutait sans parvenir à se mettre d'accord sur l'étendue et le caractère des concessions qu'il convenait de faire à l'opinion publique. On rédigeait des rapports volumineux, des lettres pressantes, dictées non par l'intérêt bien entendu de la monarchie, mais par les illusions nées de l'ignorance des émigrés sur les transformations qui s'étaient, depuis l'origine de la révolution, opérées en France.

Les dramatiques événements qui maintenant allaient se succéder vinrent interrompre, à l'improviste, le cours de ces préoccupations. Le 30 juin, Wurmser qui s'apprêtait à passer le Rhin, fut devancé par les Français, obligé de battre en retraite. L'armée de Condé dut en faire autant. Le roi, qui était venu se remettre à sa tête faillit être pris dans une escarmouche à Kuppenheim. Il se réfugia dans l'abbaye de Schutten, d'où Condé le fit partir sous escorte pour Dillingen, où il le rejoignit le 14 juillet. La partie engagée par l'Autriche, semblait alors compromise, sinon perdue. Moreau s'avançait à grands pas. Les troupes impériales rétrogradaient devant lui. Cependant, comme le corps de Condé avait trouvé à Dillingen une forte position, Louis XVIII laissa passer quelques jours sans arrêter un parti. Il espérait encore un retour heureux des Autrichiens. A la fin de juillet, cette espérance fut détruite par l'ordre de retraite générale que donna Wurmser. De nouveau, le roi dut songer à s'éloigner. Il était venu au quartier général de Condé pour entrer en France et non pour défendre l'Allemagne contre ses sujets.

Au moment de quitter ses fidèles soldats, il voulut leur adresser ses adieux. Il le fit en ces termes dans une proclamation qui leur fut communiquée : « Lorsque je suis venu avec tant d'empressement me réunir à vous dans l'espoir de délivrer nos malheureux sujets du joug qui les opprime, j'étais loin de prévoir que ce moment heureux dût être suivi d'une séparation déchirante. Des motifs impérieux l'exigent aujourd'hui ; mais j'ai besoin de toutes les forces de mon âme pour m'y déterminer. Si quelque chose peut adoucir le sentiment douloureux que je ne cesserai d'éprouver jusqu'au moment où je viendrai rejoindre mes braves compagnons d'armes, mes fidèles soldats, c'est de les laisser entre les mains d'un prince de mon sang dont le courage, la constance et le dévouement lui ont acquis le droit de me représenter et à qui je demande comme ami et ordonne comme souverain de continuer à commander, ainsi qu'il l'a fait jusqu'à présent, cette illustre armée dont, en ce moment même, la voix de nos amis et celle de nos ennemis attestent également l'énergie et l'intrépidité. »

Cette proclamation faite, il différa encore son départ jusqu'au

19 juillet. Ce jour-là, quelques instants avant de partir, il était avec le duc de Fleury à l'une des croisées de son auberge, quand un coup de pistolet fut tiré sur lui. La balle effleura son front et alla s'aplatir contre le mur derrière sa tête. Si elle l'avait atteint un peu plus bas, c'en était fait de sa vie; comme il le dit autour de lui, le roi se serait appelé Charles X. Cette blessure, qui pouvait être mortelle et dont l'auteur demeura inconnu, n'eut d'autre conséquence que l'obligation pour le roi de rester alité pendant huit jours. Dès qu'il put se tenir debout, il se mit en route. Quelques jours après, il arrivait à Blankenberg, dans le duché de Brunswick, le seul État d'Allemagne qui voulut le tolérer. Après de courts pourparlers avec le duc régnant, il était autorisé à séjourner temporairement dans cette localité.

IV

Dans ce trou de Blankenberg, la petite cour du comte de l'Isle, tant bien que mal s'installa. Il était aisé de prévoir que son séjour s'y prolongerait. Trois chambres, louées chez la veuve d'un brasseur, devinrent le domicile du roi de France. L'une lui fut réservée. Les « gentilhommes de service », le duc de Guiche, le duc de Gramont, le comte d'Avaray, occupèrent la seconde qui servait aussi de chapelle. Durant le jour, on se tenait dans la troisième, à la fois salon et salle à manger. Les autres compagnons de Louis XVIII se logèrent en ville, comme ils purent. La détresse financière ne permettait pas de faire mieux.

Il y avait, il est vrai, dans le voisinage, un château appartenant au duc de Brunswick. Mais ce prince ne l'offrit pas; on n'osa le lui demander. C'était bien assez qu'il tolérât le séjour du comte de l'Isle dans ses États en feignant de l'ignorer. On redoutait d'éveiller ses susceptibilités; on s'en tint à la maison du brasseur. C'est là que le comte de l'Isle allait vivre et qu'il reçut pendant dix-huit mois les rares Français qui venaient se concerter avec lui, vêtu « d'un habit bleu fort sec, d'une veste et culotte noire rapée, mais l'air très affable. »

A Blankenberg, comme à Vérone, comme à Riegel, comme à Dillingen, la politique, un moment négligée dans les émotions d'une fuite rapide et les soucis d'une précaire installation, reprit bientôt ses droits. Entre les agents de Paris et la cour proscrite, il s'agissait de savoir si Louis XVIII persisterait à vouloir rétablir l'ancien régime, comme il n'avait cessé de le dire, ou si, pour faciliter sa restauration, il prendrait, ainsi qu'on le lui conseillait, l'engagement de se rallier à un système de royauté constitution-

nelle, soit à titre définitif, soit à titre transitoire, si une fois rétabli sur son trône, il jugeait préférable de revenir aux habitudes du passé. Ce système, fondé sur un équitable accord des idées nouvelles nées de la révolution et des idées anciennes, était celui des agents de Paris, qui connaissaient la France. Pichegru lui-même le considérait comme le meilleur, comme le seul réalisable : « Si le souverain légitime, disait-il, voulait cesser de parler de l'ancien régime dans toute sa pureté, il n'est pas douteux qu'un peu plus tôt ou plus tard, tous les individus bien pensants de tous genres, de tous partis, pourraient se rallier autour de son drapeau. »

Il était d'autant plus urgent de se décider que si, d'une part, depuis thermidor, la cause royaliste avait fait des progrès en France, d'autre part, des factions dissidentes s'étaient créées, les unes soutenant la nécessité de donner la couronne au duc d'Orléans, sans s'être informé d'ailleurs s'il l'accepterait, les autres disposés à faire appel à quelques princes étrangers.

Mais la cour de Blankenberg ne voulait pas revenir sur ses précédentes déclarations. Les conseillers du roi, plus encore que lui-même, la Vauguyon surtout, s'opposaient à toute concession. Ils ne rêvaient qu'aux moyens de rallumer la guerre civile en Vendée et dans le Midi, en y employant les nombreux émigrés rentrés en France depuis la chute de Robespierre.

Cependant la physionomie des événements parut bientôt se modifier assez pour ranimer les espérances des royalistes. A la suite de la rupture de l'armistice sur le Rhin et pendant les six semaines qui suivirent, les armées autrichiennes avaient été plus souvent vaincues que victorieuses. Les défaites se succédant, elles s'étaient vues contraintes de rétrograder, entraînant dans leur retraite, comme on l'a vu, l'armée de Condé et le prétendant. Mais, à partir du commencement du mois d'août, la fortune des armes changea. L'armée de Sambre-et-Meuse, commandée par Jourdan ne put opérer sa jonction avec l'armée du Rhin, commandée par Moreau. La première fut battue en plusieurs rencontres; la seconde, après s'être avancée jusqu'en Bavière, dut se replier. Les Autrichiens reprirent l'offensive. L'archiduc Charles à leur tête, ils marchaient sur les pas des Français. A Blankenberg et au quartier général de Condé, on était convaincu qu'ils arriveraient aux frontières, entreraient en Alsace, et qu'à ce moment le roi pourrait y entrer derrière eux.

En même temps, les nouvelles venues de Saint-Pétersbourg et de Londres annonçaient que l'impératrice Catherine, effrayée par les succès militaires de la République pendant la première partie de la campagne sur le Rhin, et surtout par leur marche victorieuse en

Italie, s'était rendue aux instances de l'Angleterre, qui persistait à vouloir l'entraîner dans la guerre. En vue d'un traité d'alliance, une négociation se poursuivait. Elle était au moment d'aboutir.

Ces circonstances fortifièrent Louis XVIII dans son projet de rester à Blankenberg, tant qu'il ne serait pas contraint de s'en éloigner. Il croyait de nouveau à sa prochaine restauration. Les pourparlers avec les agents de Paris devenaient plus actifs. Ils roulaient toujours sur l'étendue des concessions que devait promettre le prétendant pour grossir le nombre de ses partisans. On le pressait de se prononcer. Les élections pour le renouvellement d'un tiers du Corps législatif étaient prochaines. Elles exigeaient de promptes décisions. Louis XVIII hésitait encore à obéir aux conseils des agents de Paris. Il parlait de perfectionner l'ancien régime, et non de renoncer à le rétablir. Tout en promettant de réformer les abus, il écartait comme dangereuse la théorie du gouvernement constitutionnel.

Au commencement de décembre, arriva brusquement, à Blankenberg, la nouvelle de la mort de l'impératrice de Russie. Le 18 novembre, cette princesse avait été trouvée mourante dans sa garde-robe. Relevée par ses femmes, elle avait expiré sans reprendre connaissance. C'est son fils qui lui succédait sous le nom de Paul Ier.

Grave et inquiétant était l'événement. Il survenait au moment où, même sans attendre la conclusion du traité qu'elle négociait avec l'Angleterre, Catherine venait de donner l'ordre à Souvarof de se porter avec soixante mille hommes au secours des Autrichiens; il suspendait cette expédition; il livrait le pouvoir en Russie à un prince connu surtout par son caractère mobile et fantasque. Sa mère qui le jugeait faible d'esprit et espérait transmettre la couronne, non à lui héritier direct, mais à son fils Alexandre, l'avait tenu éloigné de Saint-Pétersbourg, pour ne pas l'admettre aux conseils du gouvernement. Ce qu'on savait de lui, ce qu'on en disait était propre à justifier les préoccupations qu'allait susciter par toute l'Europe son avènement.

Celles de la petite cour de Blankenberg furent vives. Elles durèrent pendant plusieurs semaines. A Paris, on n'éprouva pas une moindre anxiété. A la suite d'une tentative avortée de rapprochement avec le Russie, le Directoire qui redoutait l'intervention de cette puissance dans le conflit européen, avait songé à soulever contre elle les Tartares et les Cosaques, à encourager par l'envoi d'une ambassade au shah de Perse la guerre que ce souverain soutenait contre l'impératrice, à provoquer une révolte en Pologne, à liguer enfin la Suède, le Danemark, la Prusse, les républiques

de Hollande, de Venise, et de Gênes pour paralyser le mauvais vouloir de la terrible Catherine. Sa mort donnait à ces projets non encore réalisés une actualité pressante. On se demandait si Paul Ier allait continuer la politique de sa mère ou y renoncer; s'il resterait neutre ou s'il s'immiscerait « dans la vieille querelle des rois et des peuples ». On le savait en relations d'amitié avec le roi de Prusse. Cette bonne intelligence aurait-elle pour effet de le rapprocher de la France ou d'enlever, au contraire, la Prusse à l'alliance de la République?

A Vienne, le trouble et l'effroi furent à leur comble. On en trouve la preuve dans le langage du baron de Thugut. Le 10 décembre, il écrivait au comte de Colloredo : « Votre Excellence sent aisément les suites incalculables que peut entraîner ce funeste événement et dans quel embarras nous pouvons nous trouver au milieu des grands changements qui peuvent survenir, sans armée, sans finances, et avec tous les désordres intérieurs de notre administration écrivante. Quoi qu'il en soit, le principal et le premier soin dans ce moment me paraît être de faire bonne contenance et de ne pas laisser apercevoir à nos ennemis nos transes et les inquiétudes que cet événement doit nous causer. Si jusqu'ici j'ai pris la liberté de solliciter vivement le retour de Sa Majesté, j'ose croire qu'actuellement, il serait bon peut-être que Sa Majesté restât un jour de plus à Presbourg, pour montrer de la tranquillité au public et ne pas faire croire que c'est l'événement qui l'ait engagé à tout abandonner et à quitter Presbourg avec précipitation. Nous serons peut-être bien mal désormais; mais, si nous pouvons nous sauver encore, c'est surtout par la constance, la réflexion et l'ordre, et il ne nous reste certainement pas d'autres remèdes. »

Indépendamment de l'émotion que révèle cette lettre, on peut encore en conclure que la cour de Vienne aux abois ne croyait pas à la durée des succès remportés en ce moment, par l'archiduc Charles, sur les armées de la République, que nous avons montrées battant en retraite devant lui. Et, assurément, ces succès étaient aussi précaires que momentanés. Ils ne se poursuivirent pas. La nécessité d'envoyer une partie de ses troupes au secours de celles qui combattaient en Italie contre Bonaparte, empêcha l'archiduc de tirer parti de ses avantages. La frontière française ne fut pas franchie. L'espoir que caressait Condé d'entrer en Alsace s'évanouit.

Les nouvelles reçues ultérieurement de Russie à Blankenberg finirent par apaiser la violente émotion provoquée par la mort de Catherine. A la vérité, on apprit, au mois de janvier, que le comte d'Esterhazy, représentant de Louis XVIII à Saint-Pétersbourg, ne trouvait pas auprès du nouvel empereur le favorable accueil auquel

l'avait accoutumé Catherine. Mais ce n'était là, de la part de Paul Ier, que l'effet d'une antipathie toute personnelle, car, au même moment, il écrivait au « roi de France » une lettre bienveillante, propre à faire supposer qu'il voulait suivre les traces de sa mère. Il assurait à ses courtisans qu'il continuerait la politique de celle-ci, que nul changement ne serait apporté dans le personnel qui exerçait le pouvoir en son nom. Il commençait même par déclarer au favori de Catherine, Platon Zoubof, qu'il lui conserverait son emploi et ses grades. Mais, en même temps, il arrêtait les préparatifs de l'expédition que devait commander Souvarof, éloignait ce général, renvoyait le ministre Markof, rappelait à sa cour Repnine, Romanzof, d'autres encore, tombés en disgrâce sous le précédent règne. On racontait enfin que, ayant trouvé sur la table de sa mère le projet du traité avec l'Angleterre, il l'avait mis en morceaux.

De Vienne, où il se trouvait encore et où il recueillait des impressions et des bruits de nature à lui créer une opinion, Saint-Priest mandait au roi, le 22 décembre : « Quant aux dispositions de l'empereur, on tire, à cet égard, plus de conjectures de ses actions que de son langage, lequel, ainsi qu'il arrive ordinairement dans les premiers moments, a été confirmatif des engagements de l'impératrice défunte. » Tout était donc encore incertitude et désarroi ; du souverain russe on pouvait également tout espérer et tout redouter.

C'est à ce moment que, de nouveau, Louis XVIII comprit la nécessité d'avoir auprès de lui un homme de jugement ferme et de grande expérience. Il était las de l'imprévoyance du duc de la Vauguyon, qui, jusqu'à ce jour, avait excité et encouragé sa résistance aux conseils des agents de Paris. Ce personnage, dans ses fonctions de premier ministre, avait en outre encouru le ressentiment de d'Avaray dont le crédit sur le roi était tout-puissant. Soit que le prince cherchât à donner une satisfaction à son favori, soit que ses premières opinions sur la politique à suivre se fussent modifiées et que, pour appliquer ses idées nouvelles, il voulut un autre collaborateur, il décida le renvoi de la Vauguyon. Il résolut d'appeler Saint-Priest pour le remplacer, et pour remplacer du même coup le baron de Flachshanden, que l'état de sa santé condamnait au repos et qui mourut peu après.

La présence de Saint-Priest à Vienne n'y était plus nécessaire, depuis qu'il avait obtenu du baron de Thugut l'assurance que la cour d'Autriche ne songeait pas, ainsi qu'on l'en accusait, à marier Madame Royale à l'archiduc Charles et la promesse de renvoyer cette princesse à son oncle, aussitôt que celui-ci la réclamerait.

Pour les négociations à suivre ultérieurement, l'évêque de Nancy pouvait suffire, l'empereur étant maintenant disposé à lui rendre ses bonnes grâces. Le roi écrivit donc à Saint-Priest, le 17 janvier, pour le mander près de lui. Mais le duc de la Vauguyon, chargé d'expédier cette lettre qui lui avait été remise cachetée, l'ouvrit, en prit connaissance et ne la fit pas partir. Cet incident ne fut découvert que le 28 février. La Vauguyon, convaincu d'avoir abusé de la confiance de son maître, reçut l'ordre de quitter Blankenberg sur-le-champ. Ses pouvoirs lui furent retirés; les agents du roi en furent avertis. Un nouvel avis envoyé à Saint-Priest l'invita à se mettre en route sans délai pour rejoindre le roi. « Je vous attends, Monsieur, avec une impatience égale à mon estime, à ma juste confiance et à tous les autres sentiments dont je désire de vous donner de plus en plus les preuves. »

V

Au mois d'avril suivant, Saint-Priest était à Blankenberg. Il y prenait aussitôt possession du poste qui lui assurait la confiance du roi et que méritaient ses services passés.

Fort de cette confiance, soutenu par l'appui de d'Avaray, qui ne le lui marchandait pas encore comme il le fit plus tard [1], le comte de Saint-Priest imprima aux ordres du cabinet royal plus d'homogénéité et de suite qu'ils n'en avaient eu jusque-là, tint la main à leur exécution, disciplina les agents diplomatiques que Louis XVIII entretenait dans les diverses capitales. Dans la direction de la politique royale, il s'appliqua à faire prévaloir les idées modérées auxquelles se ralliait maintenant le roi après les avoir écartées longtemps. Ce n'était ni trop de sagesse ni trop de prudence. Jamais la situation générale n'avait exigé plus de ménagements, d'attention, d'habileté. Elle se présentait, pour les débuts de Saint-Priest, pleine de complications et de trouble.

L'Europe n'était pas encore remise de l'émotion produite par le changement de règne survenu en Russie. Elle restait impuissante

[1] D'Avaray, très jaloux de son crédit sur le roi, ne tarda pas à prendre ombrage de l'influence grandissante de Saint-Priest. Il la mit souvent en échec. La lettre suivante que lui écrivait, le 27 août 1793, Thauvenay, agent de Louis XVIII à Hambourg, révèle cette rivalité du ministre et du favori, et les effets qu'elle produisait : « Je vous conjure également de m'indiquer jusqu'à quel point je dois ou ne dois point être, vis-à-vis de M. le comte de Saint-Priest, silencieux sur telles ou telles démarches que vous me prescririez dans une affaire qui se trouverait déjà entraînée dans mes rapports avec M. le comte de Saint-Priest, par exemple dernièrement l'affaire Dumouriez. »

à en prévoir les conséquences. Les négociations entamées à Paris, entre le gouvernement anglais et le Directoire en vue de la paix, et sans qu'aucun des partis y portât la sincère intention d'aboutir, venaient d'être interrompues par le brusque renvoi du plénipotentiaire britannique, lord Malmesbury. Sur le Rhin, les opérations de guerre subissaient un temps d'arrêt. Mais, en Italie, les armées de la France accomplissaient des prodiges. Ils allaient aboutir aux préliminaires de Léoben. A Paris, les agents royalistes avaient subi la plus cruelle avanie. Dénoncés au Directoire, leurs papiers saisis, leurs secrets divulgués, ils se voyaient l'objet de mesures de rigueur. Une procédure, commencée avec éclat, révélait à la France républicaine, en l'exagérant, le danger qu'elle avait couru. Enfin les élections étaient prochaines; il ne semblait pas qu'elles pussent échapper à l'influence d'événements si divers et si graves.

Saint-Priest courut au plus pressé. C'était la reconstitution de l'agence royaliste de France. A peine dissoute par l'arrestation de la plupart de ses membres, elle se reformait déjà, grâce au zèle de l'un d'entre eux, Despomelles, assez heureux pour se dérober au sort de ses complices. Sur sa proposition, un conseil royal fut créé à Paris. Il se composait de neuf personnes. Pour le présider, le roi désigna le prince de la Trémouille, émigré qui demandait sa radiation, espérait l'obtenir et, une fois en France, recommencer à conspirer. A l'effet de tracer la conduite de ce conseil, le roi écrivit de sa main le programme détaillé de ce qu'il lui enjoignait de faire[1].

« Mon conseil, y était-il dit dès le début, s'assemblera deux fois la semaine, et si quelqu'un de ses membres reçoit dans l'intervalle d'une séance à l'autre, une pièce qui lui paraisse demander une discussion prompte, il en avertira ses collègues, afin qu'il y ait sur-le-champ une séance extraordinaire. » Tous les détails étaient réglés, tous les incidents prévus, toutes les questions résolues avec la même précision. « Mais l'objet principal des délibérations de mon conseil sera ce qui concerne l'intérieur du royaume; ces affaires souffriraient trop s'il fallait attendre mes ordres pour continuer la correspondance; ainsi je charge mon conseil de la faire aller suivant les bases que je vais poser. Le premier effet que doivent produire les revers actuels et la paix générale qui, probablement, en sera bientôt la suite, doit être un grand découragement de la part des royalistes. Ne pas leur donner quelques encouragements ou leur en donner trop sont deux écueils également à craindre... Il faut donc prescrire à nos agents de l'intérieur et ne cesser de leur prescrire de s'abstenir de toutes déclamations soit

[1] L'original en est sous nos yeux. Il est tiré des collections du comte d'Hauterive.

de bouche, soit par écrit contre le gouvernement quel qu'il soit, mais de répandre et faire répandre sans éclat de grandes vérités, telles que celles-ci : Un grand État ne peut supporter longtemps la forme républicaine. L'établissement et les victoires de la république française ne prouvent rien contre cette assertion, puisqu'ils n'ont été dus l'un qu'au despotisme paré du nom de liberté, les autres qu'à l'enthousiasme de la nation qui n'a pu supporter l'idée d'un joug étranger et à la faute des puissances qui ont fait tout ce qu'il fallait pour lui persuader qu'elles voulaient lui imposer ce joug. »

Ces considérations étaient longuement développées, à l'effet de démontrer que les agents desserviraient la cause royale s'ils essayaient de provoquer des secousses violentes. Sur le chapitre des concessions, et sans en refuser aucune, le roi pensait qu'il serait dangereux de toucher à l'ancienne constitution du royaume; il ne renonçait plus cependant à la modifier s'il était démontré qu'une modification était nécessaire.

Le conseil devait entretenir la correspondance la plus active avec le comte d'Artois et le prince de Condé. Les délibérations devaient être prises à la majorité des voix. En certains cas, cependant, aucune ne pouvait devenir définitive sans que le roi eût donné son avis. A ces instructions secrètes était jointe une proclamation destinée a être rendue publique, dans laquelle le roi insistait encore pour le maintien de l'ancienne constitution améliorée.

Saint-Priest, à qui ces pièces furent soumises, y trouva « trop de détails et trop de beau dire ». Il rédigea de son côté un projet plus simple et plus court, qui différait sensiblement de l'autre : « Tout ce qui a été fait depuis la révolution au véritable avantage du bien public sera maintenu, y disait le roi; si cela peut dépendre de moi, tout ce qui y manque encore sera ajouté; et ce ne sera ni la nouveauté ni l'antiquité des lois qui en fera le mérite, mais leur véritable utilité. Quand je réduis tout à l'utilité publique, sans parler de la justice due à chacun, c'est que je la regarde comme la vraie base du bien public; la liberté, ce mot dont on a tant abusé, s'y trouve également comprise, et dans sa véritable acception, elle n'est pas moins importante pour le souverain que pour les sujets. »

Les documents d'après lesquels sont écrits ces récits ne disent pas lequel des deux projets, celui de Louis XVIII ou celui de son ministre, fut utilisé, imprimé, répandu. Ce qui est plus certain, c'est que ni les exaltés du parti royaliste ni les constitutionnels ne furent satisfaits. Ceux-ci déploraient qu'il n'y eût auprès du roi personne qui possédât « la notion exacte de ce qu'est une assemblée populaire ni du gouvernement mixte ». Ceux-là écri-

vaient : « Il paraît que l'on veut régner coûte que coûte et vaille que vaille. On ne peut rien faire avec de pareilles intentions... Il ne s'agit plus que de gagner l'opinion en promettant des récompenses, des places, en assurant l'oubli des erreurs, l'oubli même des crimes. »

C'est au milieu de ces tiraillements que l'agence de Paris fut reconstituée. Elle reçut la mission spéciale de préparer les élections annoncées pour le mois de mai. La Trémouille, qui était venu à Blankenberg pour conférer avec le roi, alla en prendre la direction après avoir fait un court séjour à Londres, afin de s'entendre avec le comte d'Artois.

De ce côté, il y avait aussi beaucoup à faire. A la faveur de l'autorité que lui donnaient ses fonctions de lieutenant général du royaume, à la faveur surtout de l'éloignement où il était de son frère, ce prince s'était créé un pouvoir indépendant que ses agents opposaient fréquemment à la volonté du roi. A Londres comme à Paris, on pensait autrement qu'à Blankenberg. Saint-Priest s'attacha à atténuer les effets de ces divisions. Il imprima plus d'activité à la correspondance avec le duc d'Harcourt qui représentait Louis XVIII auprès du gouvernement anglais. Les affaires qui se traitaient en Angleterre, échappèrent moins fréquemment à l'œil du roi.

Saint-Priest voulut aussi que les relations avec Hambourg fussent plus régulières et plus fréquentes. La situation de cette grande cité à l'embouchure de l'Elbe, en faisait le passage le plus fréquenté de l'Europe; l'importance de son commerce, sa puissance financière la mettaient en rapports avec le monde entier. Grâce à ces circonstances, grâce à la neutralité que lui assurait sa qualité de ville libre, elle était devenue le centre le plus important de l'émigration, sans cesser de vivre en paix avec la République française qu'un plénipotentiaire, Reinhart, y représentait. Tous les autres États de l'Europe y entretenaient des ministres. Ceux de Russie, d'Angleterre et d'Autriche protégeaient les émigrés, vivaient avec eux, défendaient leurs intérêts auprès du Sénat de Hambourg.

Placé entre leurs exigences et celles de l'agent français, le Sénat était tenu à des prodiges d'habileté pour vivre en bon accord avec tous. S'il accordait à des émigrés le droit de bourgeoisie, de Paris on lui reprochait de les favoriser; s'il appuyait les démarches du Directoire qui cherchait à contracter un emprunt chez les banquiers hambourgeois, de Saint-Pétersbourg on lui reprochait de favoriser les jacobins. Reinhart se plaignait d'être sans cesse exposé à d'obscurs assassins. Et en fait, les émigrés le menaçaient, le bravaient, organisaient l'espionnage autour de lui, jusque dans sa maison. Il le leur rendait, il est vrai, en surveillant leurs réunions,

leurs salons, celui de la princesse de Vaudemont, celui de Mme de Genlis, celui du libraire Fauche Borel, un ardent conspirateur royaliste chez qui trônait Rivarol.

Chez la princesse d'Holstein-Beck, royalistes et républicains se rencontraient; ils se coudoyaient dans les rues, les premiers chamarrés des décorations de l'ancien régime. Au théâtre, ils s'asseyaient les uns à côté des autres, chacun voulant imposer la loi. Un soir, un acteur ayant chanté un air dont les paroles : « Je meurs pour mon roi, » électrisèrent les royalistes, ceux-ci le soulignèrent de frénétiques applaudissements. Les républicains de protester. Un commencement de rixe s'en suivit. La pièce fut interdite. Mais le ministre d'Autriche intervint le lendemain, exigea qu'elle fût de nouveau représentée.

Dans ces querelles, la population prenait parti. A l'image des étrangers dont la présence au milieu d'elle l'enrichissait, elle s'était divisée. Il en résultait un état permanent de troubles et de conflits, à la faveur duquel les royalistes conspiraient librement [1]. Saint-Priest pensait avec raison qu'il y avait lieu de tirer parti de cette situation pour le bien de la cause royale; si le roi allait en Russie, il fallait s'assurer à Hambourg une organisation propre à faciliter les correspondances avec le reste de l'Europe, les allées et venues des agents royalistes, les envois d'argent.

Un Français, M. de Thauvenay, allié à la famille de Loménie, établi depuis quinze ans à Hambourg, reçut des pouvoirs étendus pour s'occuper des affaires du roi, réunir des renseignements, les communiquer aux représentants russes dans le nord de l'Allemagne, en même temps qu'il les enverrait à Louis XVIII. Il devint simultanément agent politique, agent financier et même simple distributeur de lettres. Sous ses ordres, un émigré, M. de Septeuil, ancien receveur de la liste civile, fut le trésorier de la monarchie dans l'exil.

A ce moment, la représentation des intérêts royalistes était partout organisée aussi fortement que le permettait l'état confus du continent. Partout, on pouvait agir, exprimer des vœux, recueillir des informations, solliciter des appuis, profiter des occasions favorables. A Saint-Pétersbourg seulement, par suite de la disgrâce du comte d'Esterhazy, le roi n'avait plus d'agent. C'était une lacune à combler. La cour de Blankenberg s'en préoccupait. On avait épuisé les bonnes volontés de toutes les cours; on connaissait les dispositions et les possibilités de chacune d'elles. Il

[1] La France, en 1798, exigea l'expulsion des émigrés et ne put l'obtenir. Les relations diplomatiques avec Hambourg furent rompues et rétablies seulement en 1800.

n'y avait plus lieu de compter ni sur l'Espagne ni sur la Prusse, détachées de la coalition, résolues à n'y pas rentrer. L'Italie ne pouvait rien. Entre l'Autriche qui s'y taillait un royaume et la France qui le lui disputait, elle restait asservie. Le roi de Naples, menacé par l'invasion qui grondait à ses portes comme à celles de Rome, ne songeait qu'à se défendre. Les États scandinaves étaient condamnés à la neutralité. L'Autriche, lassée de la guerre, inclinait vers la paix. Si elle ne désarmait pas, si les préliminaires de Léoben n'étaient pas encore ratifiés, c'est qu'elle nourrissait l'espoir qu'un suprême effort lui assurerait, dans des conditions plus avantageuses, cette paix qu'en la souhaitant elle feignait de dédaigner. L'Angleterre galvanisée par l'énergique haine de Pitt contre la révolution, exaspérée par la rupture des négociations commencées à Paris, était disposée à combattre. Mais, isolée, elle était impuissante, réduite à laisser la République s'emparer de la Suisse et de Hambourg, que le Directoire accusait d'être des nids de conspirateurs. De cet examen de la situation de l'Europe, le roi et Saint-Priest arrivaient à conclure que, sans une intervention décisive de Paul Ier, sans la remise en vigueur de la politique dont la mort de Catherine avait suspendu les effets, les chances de la monarchie étaient compromises.

Conclusion singulièrement douloureuse, alors qu'à l'intérieur de la France, ces chances se relevaient. Les élections du mois de mai venaient en effet de donner la majorité aux partis modérés. Le conseil des Anciens avait élu pour le présider Barbé-Marbois, un royaliste; le conseil des Cinq-Cents, Pichegru, qui avait déjà donné des gages et qu'on savait disposé à se rallier. Enfin les deux assemblées, ayant à pourvoir à une vacance survenue dans le Directoire, y avaient nommé Barthélemy, naguère encore ambassadeur à Berne, non inféodé au royalisme comme Barbé-Marbois et Pichegru, mais résolument hostile aux doctrines jacobines que le Directoire affichait ouvertement. D'autre part, sur toute l'étendue du territoire, en Vendée, en Franche-Comté, dans le Midi, dans les montagnes de la Loire et de l'Auvergne, dans le voisinage de Lyon, se préparaient des soulèvements, s'ourdissaient des complots. La France était inquiète, agitée, fiévreuse. Ses divisions se reproduisaient dans le Directoire dont les membres formaient deux camps qui se bravaient. Elles avaient leur contre-coup jusque parmi la population de Paris. L'influence et l'audace des royalistes, dont les rangs s'étaient grossis de tous les émigrés rentrés depuis

[1] Dans le très attachant ouvrage que M. de Lescure a écrit sur Rivarol, on trouve de curieux détails sur les émigrés à Hambourg.

Thermidor, s'affirmaient en traits de bravade et de violence, symptômes précurseurs de conflits inévitables.

En de telles conjonctures, alors que l'émigration tout entière se livrait à l'espérance d'empêcher la paix ou tout au moins d'en abréger la durée, il devenait urgent pour le roi de connaître les intentions de Paul Ier. De cette urgence reconnue naquit l'idée de lui envoyer Saint-Priest. Cette idée était surtout sienne; il en eut l'initiative; il la fit adopter. Il considérait le concours de l'empereur moscovite comme la dernière espérance, comme la ressource suprême de la monarchie.

Sa mission se compléta de divers objets accessoires. Elle consistait en premier lieu à convaincre le tzar de la nécessité de reprendre la politique de sa mère et d'entrer dans la coalition, soit avant, soit après la paix. S'il ne réussissait pas dans cette partie de sa tâche, les efforts de Saint-Priest devaient s'exercer à l'effet d'amoindrir les douloureuses conséquences qu'aurait pour les intérêts du roi une pacification générale, et surtout de lui obtenir un asile plus sûr que celui de Blankenberg, ainsi qu'un revenu pour y vivre avec sa famille. La ville et le château de Gevers, dans le duché d'Oldenbourg, appartenant à la princesse douarière d'Anhalt et sur lequel l'empereur avait des droits, semblaient à Louis XVIII une retraite digne de lui. Saint-Priest devait solliciter pour son maître l'autorisation d'y résider.

Après ce premier objet, il en était un autre non moins important qui ut recommandé à l'habileté du diplomate royal. L'armée de Condé, jusqu'à ce jour à la solde de l'Angleterre et de l'Autriche, était menacée de licenciement. Le roi formait le vœu que le tzar la prît à son service, assurât une existence honorable aux gentilshommes qui la composaient. Déjà Condé avait obtenu de Paul Ier, à cet égard, des promesses rassurantes. Saint-Priest était chargé de les rappeler et d'en presser l'exécution.

Le roi désirait encore avoir un représentant auprès du tzar en remplacement du comte d'Esterhazy. Il s'en remit à son ministre du soin de le choisir parmi les émigrés établis à Saint-Pétersbourg, de le faire agréer par la cour de Russie et en même temps d'obtenir la protection de cette cour pour les nombreux agents répandus à l'étranger, notamment pour le comte d'Antraigues resté à Venise [1].

[1] On ignorait encore à Blankenberg l'arrestation de d'Antraigues, survenue au moment de l'entrée des Français à Venise. Le roi ne pardonna pas à d'Antraigues son attitude louche en cette circonstance. Il est certain que d'Antraigues rédigea pour Bonaparte un mémoire compromettant pour les émigrés dans lequel le Directoire trouva les éléments d'une justification du 18 fructidor. Ultérieurement, d'Antraigues s'échappa du château

Enfin le dernier objet auquel Saint-Priest eut mission d'intéresser le tzar avait trait à Madame Royale, toujours retenue à Vienne, et à diverses concessions à obtenir de l'Autriche pour faciliter le mariage de cette princesse avec son cousin le duc d'Angoulême. C'est avec des instructions détaillées pour chacun des sujets confiés à sa sollicitude qu'à la mi-juillet le comte de Saint-Priest se mit en route pour la Russie. Le roi attendait de ce voyage des résultats décisifs. Mais, au bout de quelques semaines, des incidents inattendus éclataient, venaient précipiter les événements, faisaient avorter les complots de l'intérieur.

Le premier de ces incidents fut le coup d'État qui a pris dans l'histoire le nom du 18 fructidor, accompli le 4 septembre, par la majorité du Directoire contre les adversaires qu'elle comptait dans les conseils. Deux membres du gouvernement, Barthélemy et Carnot, Barbé-Marbois, président des Anciens, Pichegru, président des Cinq-Cents, et cinquante et un membres des deux assemblées furent décrétés d'arrestation. La liste s'augmenta de fonctionnaires, de journalistes, de divers individus accusés d'avoir conspiré contre la république. Seize d'entre eux, condamnés à la déportation à Cayenne, furent conduits dans des cages de fer à Rochefort, où ils devaient s'embarquer. D'autres furent retenus dans les prisons de Paris. Ceux qui parvinrent à s'échapper durent quitter le territoire français. La journée de fructidor était désastreuse pour la cause royaliste. Elle ranimait les espérances des jacobins, elle décapitait le parti des Bourbons.

Elle eut encore une autre conséquence. En affirmant l'omnipotence du Directoire, elle décida l'Autriche à donner suite aux préliminaires de Léoben, à conclure la paix. Le traité définitif qui réconciliait l'empire d'Allemagne avec la république française fut signé, le 16 octobre, à Campo-Formio.

Enfin, le gouvernement français, « convaincu que la mission de Wickham près les cantons helvétiques n'avait aucun rapport aux intérêts respectifs de l'Angleterre et de la Suisse et que son seul objet était d'exciter et de favoriser des complots contre la sûreté intérieure de la république française, » somma les autorités des

de Milan où il était détenu. Le roi ne voulut plus utiliser ses services. Il erra à travers l'Allemagne, toujours protégé par la Russie, qui le nomma conseiller de légation à Dresde et à qui Bonaparte, devenu premier consul, demanda vainement son extradition. Il passa ensuite en Angleterre, continua à intriguer. Il y fut assassiné par un de ses domestiques, au mois de juillet 1812, avec sa femme, la Saint-Huberti, ancienne artiste de l'Opéra. Les papiers de d'Antraigues sont conservés au dépôt des Affaires étrangères; ils révèlent l'importance de son rôle pendant l'émigration.

cantons de donner ordre à Wickham de sortir de la Suisse. Wickham et ses agents furent rappelés par leur gouvernement. L'un d'eux, Talbot, revint, il est vrai, deux mois plus tard, sans caractère officiel, à Berne, où s'étaient réfugiés quelques-uns des députés proscrits par le Directoire. Mais ces intrigues nouvelles étaient déjà condamnées à un piteux avortement. Les soldats français allaient occuper la Suisse « à titre de libérateurs ». C'en était donc fait des entreprises royalistes et des chances d'une restauration prochaine.

La cour de Blankenberg ne se laissa pas cependant abattre. Louis XVIII ne croyait pas à la durée de la paix. Il comptait sur l'habileté, sur les séductions de l'Angleterre pour coaliser de nouveau les puissances contre la république. Si la Suisse était occupée, elle se soulèverait; il ne désespérait pas d'être admis à prendre la tête de ce soulèvement qui suffirait à mettre l'Europe en feu. Il s'attendait, il est vrai, à quitter Blankenberg. Le traité de Campo-Formio n'avait-il pas mis le Directoire en état d'obtenir du roi de Prusse qu'il exigeât du duc de Brunswick l'expulsion du proscrit? Mais même cette perspective le trouvait résigné. Il espérait aller à Gevers, se rapprocher ainsi des frontières de son royaume, où, dès ce moment, il cherchait à créer de nouveaux moyens de propagande et d'action [1]. D'ailleurs, par-dessus tout, il avait foi dans l'intervention du tzar Paul Ier. Il tournait des regards anxieux vers la Russie où, en ce moment, Saint-Priest s'efforçait de conquérir à la cause des Bourbons le plus puissant défenseur.

Ernest Daudet.

La suite prochainement.

[1] « Mon intention étant de partager le royaume en différentes missions, je désire en confier la direction à MM. les archevêques de Reims, de Toulouse, les évêques de Clermont et de Boulogne et à vous. Cette mission secrète, et bien plutôt politique que religieuse, est étrangère à la juridiction de chaque évêque sur son diocèse et je ne fais par conséquent aucune difficulté de n'en confier le secret et l'exécution qu'à MM. les archevêques de Reims et de Toulouse, les évêques de Clermont et de Boulogne et à vous. Il sera nécessaire que les ecclésiastiques qui obtiendront votre confiance pour la mission purement politique soient en même temps revêtus de celle qui est purement religieuse, afin que celle-ci servant de voile à l'autre, l'ecclésiastique qui n'est pas de votre diocèse et qui cependant ne devra agir que politiquement sous votre direction, puisse toujours paraître aux yeux de son supérieur direct, comme chargé par lui de protéger la religion. » (Louis XVIII à l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, de Blankenberg, 15 octobre 1797. — *Collection d'Hauterive.*)

QUESTIONS MILITAIRES

LES

CHANGEMENTS DE GARNISON

ET LE

RECRUTEMENT RÉGIONAL

Une des mesures les plus graves, les plus inattendues, et dont l'exécution peut avoir des suites incalculables pour l'avenir de notre pays, vient d'être prise, à la date du 24 mai dernier, par M. le ministre de la guerre.

Sur les 144 régiments qui composent notre infanterie, un quart (36 régiments) vient de recevoir l'ordre de changer de garnison à l'automne prochain. Parmi les corps de troupes désignés, un certain nombre demeurent dans le corps d'armée auquel ils sont aujourd'hui attachés, d'autres passent d'un corps à un autre.

Déjà, il y a deux mois, l'opinion publique s'était émue des mutations imposées sans motif plausible à certains régiments de cavalerie; mais, bien qu'il y eût là, déjà, une grave atteinte à notre organisation régionale actuelle, on avait espéré que ces changements de résidence étaient seulement un don de joyeux avènement du nouveau ministre de la guerre au parti qui l'avait porté au pouvoir, et qu'ils se borneraient à deux ou trois corps de troupe.

Depuis, il a fallu se rendre à l'évidence.

A diverses dates, en février dernier, le *Journal officiel* insérait, sous la rubrique : *Mouvement de troupes*, plusieurs décisions ministérielles prescrivant de nouveaux changements de garnison pour 4, puis pour 9 régiments de cavalerie. Aujourd'hui, c'est l'infanterie qui est atteinte, c'est-à-dire la base et le fondement même de notre organisation militaire.

Les mesures prescrites à ce sujet, par M. le général Boulanger, dénotent chez le ministre de la guerre une tendance à nous ramener vers un passé qu'on avait cru à jamais délaissé, vers une organisation condamnée à la fois par l'expérience et par tous les hommes d'Etat ou les militaires compétents. C'est dans ce sens que l'exécution de ces mesures peut avoir pour notre pays des suites incalculables.

Le système des changements continuels de garnison a toujours été une mauvaise chose, mais aujourd'hui, avec la façon dont est préparée et conduite la guerre, il doit être absolument écarté comme le pire des expédients. C'est en grande partie pour obtenir cette immobilité nécessaire des troupes, que l'Assemblée nationale vota, il y a treize ans, la loi d'organisation militaire : en violant aujourd'hui cette loi, un ministre ne commet pas seulement un acte anticonstitutionnel et répréhensible, il engage l'avenir de la sécurité de la France de la façon la plus compromettante.

I

On se souvient de ce qu'était en 1870 l'organisation régionale militaire de notre pays. Six grands commandements ou corps d'armée, dont les chefs-lieux respectifs étaient Paris, Lille, Nancy, Lyon, Tours et Toulouse, se partageaient la surface de la France ; l'Algérie formant un septième corps. Vingt-deux divisions militaires étaient réparties dans les six commandements du continent, mais cette organisation en corps d'armée était purement administrative. Les régiments passaient indifféremment d'un corps d'armée à un autre, allaient sans motif du nord au midi, de Perpignan à Dunkerque, par la seule raison que cela convenait au ministre de la guerre, et uniquement sous l'empire de cette idée, alors généralement acceptée, qu'un corps de troupe perdait ses qualités militaires quand il séjournait plus d'un an ou deux dans la même garnison.

Le recrutement était *national*, c'est-à-dire que le contingent annuel des hommes à appeler dans l'armée étant fixé, l'autorité militaire envoyait indistinctement les recrues de tel ou tel département dans un régiment stationné dans tel ou tel autre, toujours en conséquence de ce principe faux, qu'un jeune soldat ne pouvait devenir un bon militaire que loin de son village. Ainsi les conscrits du Pas-de-Calais étaient expédiés à Bayonne, ceux de Brest à Grenoble, ceux de Bordeaux à Lille : la grande préoccupation des bureaux de recrutement était de dépayser les gens ; c'était, pensait-on, la première condition, la condition *sine quâ non* pour en faire de bons soldats.

D'ailleurs, les choses se passaient en réalité d'une façon encore plus compliquée. Tandis que les corps de troupes voyageaient avec une facilité et une désinvolture à laquelle nous avons l'air de vouloir revenir aujourd'hui, les dépôts de ces mêmes corps étaient permanents; et comme avant d'envoyer les recrues à leurs régiments, il fallait les habiller et les instruire dans les dépôts, il advenait qu'avant d'arriver à leur poste définitif, les jeunes soldats avaient à exécuter parfois de singulières odyssées. Par exemple, le 37e d'infanterie était à Foix et avait son dépôt à Nancy : dans ce cas, les recrues du Pas-de-Calais affectés au 37e devaient tout d'abord se rendre à Nancy, où ils étaient, en premier lieu, armés, habillés et dégrossis; de là, ils partaient pour Foix : là, ils étaient parfois informés que le régiment avait reçu la veille un ordre de départ pour Dunkerque, et nos jeunes gens, remettant bravement leur fusil sur l'épaule, reprenaient le chemin de leur garnison nouvelle, après avoir arpenté deux fois déjà la France dans sa plus grande longueur.

Ce qu'un tel système devait produire au moment d'une guerre sérieuse, on le vit en 1870. Pas n'est besoin d'être militaire pour savoir qu'aujourd'hui la première condition de succès dans les opérations militaires est la rapidité de la mobilisation, la possibilité de frapper le premier, le groupement par les voies les plus courtes de la masse la plus considérable d'hommes et de matériel sur le point qu'on a choisi comme objectif. A vrai dire, c'est là un axiome vieux comme le monde, dont la vérité avait déjà été mise en lumière d'une façon saisissante par Frédéric et par Napoléon, mais auquel les inventions modernes, en particulier la découverte du télégraphe et de la vapeur, ont donné une importance absolument prépondérante. Il a toujours été vrai que si je puis atteindre mon bâton avant que mon ennemi n'ait saisi le sien, j'ai grande chance de l'assommer tout en restant indemne, mais alors qu'autrefois j'avais à étendre la main pour empoigner mon arme avec plus ou moins de vitesse, la science s'est aujourd'hui chargée de l'approcher toute seule de moi, et avec une rapidité telle que déclarer la guerre à mon ennemi et l'anéantir peut être presque une opération unique.

Il est donc certain qu'aujourd'hui plus que jamais, dans la prochaine guerre, la victoire appartiendra au peuple qui, au début des opérations, se présentera devant son adversaire avec une masse prépondérante, capable de porter un coup décisif devant l'étourdir et le terrasser, l'anéantir pour le reste de la campagne. On citera toujours comme une merveille de conception et d'exécution la campagne de 1805, dans laquelle les sept corps de l'armée du camp de Boulogne arrivèrent en un mois devant Ulm, après avoir exécuté une

marche enveloppante qui devait livrer la place ennemie et l'armée du général Mack à Napoléon. Si l'on considère la distance parcourue et si l'on songe que ces gens-là s'en allaient à pied, on demeure émerveillé que trente jours aient suffi à l'exécution d'un tel mouvement. Il est vraisemblable de penser qu'aujourd'hui il faudrait moins d'une semaine pour refaire, avec les moyens modernes, la campagne de 1805 et ce simple fait donne la mesure des changements apportés, non point dans les procédés de la stratégie, qui demeurent immuables à travers les âges, mais dans la façon de les mettre en œuvre.

Ainsi donc la caractéristique spéciale des opérations militaires contemporaines est la rapidité, une rapidité réellement vertigineuse, eu égard aux masses qu'il s'agit de grouper, de mettre en mouvement, de lancer vers tel ou tel point. C'est donc dans le but d'arriver à une mobilisation prompte et facile que les États doivent aujourd'hui établir leur organisation militaire, fait déjà pressenti par Napoléon, quand il disait : « Une armée de 10 000 hommes faisant 10 lieues par jour en battra toujours une de 20 000 qui n'en fera que 5. »

Or, si les armées françaises du commencement du siècle surprirent toujours leurs adversaires par la rapidité de leurs mouvements, si toujours elles surent les devancer dans l'attaque, il demeure malheureusement incontestable que nous nous sommes fort relâchés des principes qui nous acquirent jadis cette supériorité et que, laissant les autres prendre chez nous ce que nous avions de bon, nous avons imité ce qu'ils avaient de mauvais et de défectueux.

La campagne de 1859 eût dû, sous ce rapport, nous servir de leçon, car jamais peut-être une mobilisation ne fut effectuée dans des conditions aussi pitoyables. Nous ne parlons point des transports en chemins de fer qui, au contraire, au point de vue technique, furent exécutés d'une façon remarquable [1] ; nous faisons allusion aux ordres donnés par l'autorité militaire, au point de vue de la mobilisation et de la concentration. Par suite de circonstances singulières, la lenteur des Autrichiens fut encore supérieure à la nôtre, et l'incroyable apathie du feld-maréchal Giulay vint dissimuler nos

[1] Le transport des troupes françaises commença le 20 avril et eut lieu avec une rapidité qui surpassa les prévisions, puisque les calculs avaient admis 24 trains par jour et que le 25 avril, par exemple, la compagnie de l'Est put en expédier 30. Bien que les voies ferrées fussent employées à cette occasion pour la première fois, en quatre-vingt-seize jours, c'est-à-dire du 10 avril au 15 juillet, les chemins de fer français transportèrent en Italie 604 381 hommes et 129 227 chevaux, soit un total moyen de 8421 hommes et 512 chevaux.

propres fautes. Ce fut ainsi que, dans cette campagne, où l'état-major général français se montra d'une incapacité notoire, nous demeurâmes vainqueurs, grâce à la faiblesse de nos ennemis, et uniquement en vertu de ce principe que parmi les aveugles les borgnes sont rois. Dès cette époque, il était facile de prévoir qu'au jour où nous nous trouverions en face d'une puissance ayant ses deux yeux, nous serions irrémissiblement battus, et, malheureusement pour nous, ce jour n'était pas éloigné.

C'est, peut-on dire d'une certaine façon, un malheur pour notre pays que nous n'ayons pas été vaincus par l'Autriche en 1859. La défaite, à cette époque, eût eu pour l'équilibre européen des conséquences considérables et favorables à notre influence, malgré l'échec momentané qu'eussent alors subi nos armes. L'unité de l'Italie n'eût pas été faite, nous n'aurions certainement pas été au Mexique, et nous aurions compris dès cette époque les vices d'une organisation militaire dans laquelle nous avions tout à refaire. L'opinion publique eût accepté avec moins de tristesse une défaite infligée par l'Autriche que par la Prusse, nous nous serions relevés peu à peu, et sans doute nous jouirions encore en Europe de l'influence qui nous est nécessaire pour que la paix européenne ne soit point troublée.

Il n'en devait malheureusement pas être ainsi, et les victoires de Montebello, de Magenta, de Solférino ne servirent qu'à nous endormir dans une sécurité dangereuse, tandis qu'à Berlin, où l'on avait apprécié très justement nos fautes et notre incurie, on faisait fond déjà sur notre faiblesse pour nous écraser à bref délai.

1870 fut un réveil terrible. Sauf le petit nombre de militaires qui connaissaient l'Allemagne et savaient à quel puissant ennemi nous avions affaire, l'immense majorité des Français, endormis dans une sécurité trompeuse, se croyaient tellement sûrs du succès, que l'idée d'un échec même passager eût alors paru un soupçon insultant. N'avait-on pas vaincu la Russie et l'Autriche; la Prusse s'était-elle donc relevée des coups reçus à Iéna et à Auerstædt?

Alors parut pleinement l'infériorité de notre organisation militaire. Sans compter l'insuffisance et l'imprévision de notre plan d'opérations, nous n'étions arrivés, quinze jours, vingt et un jours même après la déclaration de guerre, à grouper sur notre frontière que des régiments à effectifs restreints, des corps de mille ou douze cents hommes, alors que les régiments allemands comptaient trois mille, trois mille cinq cents combattants. Pendant qu'avaient lieu les premiers engagements, pendant qu'à Wissembourg, à Reichshoffen, à Forbach, nos armées essayaient en vain de lutter vaillamment contre des masses quatre et cinq fois supérieures, nos réser-

vistes, appelés dans les dépôts, parcouraient la France dans le plus grand désordre, isolément, sans savoir ce qu'ils avaient à faire, allant de Dunkerque chercher à Bayonne le fusil avec lequel ils devaient se battre sur les bords du Rhin.

Nous fûmes vaincus, égorgés, écrasés. Certes, les batailles livrées sur les bords de la Lauter ou de la Sauer, à Forbach et autour de Metz, demeureront comme des luttes épiques où apparut la bravoure de nos soldats avec le même éclat dont elle avait brillé jadis à Fontenoy ou à Waterloo : mais où étaient Condé, Villars ou Napoléon?

Notre armement d'infanterie était supérieur à celui de notre ennemi; notre artillerie, moins nombreuse et inférieure en portée, avait cependant l'avantage de la légèreté et de la mobilité, mais un chassepot ne valait pas quatre dreyse, et l'issue de la lutte ne pouvait être douteuse. Ah! certes, ceux qui ont assisté à ces premières journées de 1870 se rappelleront toujours avec tristesse et désespoir l'étonnement douloureux éprouvé par nos officiers et nos soldats, à la vue de ces masses noires, profondes, intactes, qui, après cinq et six heures de lutte, alors que nos bataillons étaient déjà éclaircis d'une façon effrayante, ne cessaient de déboucher devant eux comme une fourmillère vivante et inépuisable. L'énergie n'en était point diminuée, et l'on continuait à lutter; mais 120 000 fusils contre 40 000 finissaient par demeurer les maîtres, et l'on se retirait, désespérés devant cette écrasante prépondérance du nombre.

Or, en 1870, la Prusse disposait, y compris ses alliés, d'une population inférieure à la nôtre, et son armée, comme nombre, n'atteignait point le chiffre de nos effectifs.

De plus, notre réseau ferré était mieux disposé que celui de notre adversaire en vue d'une concentration, et nous avions cet avantage de n'avoir affaire qu'à deux grandes compagnies, au lieu que l'ennemi devait s'adresser à une multitude de compagnies minuscules, chez lesquelles il était beaucoup plus difficile d'amener un fonctionnement d'ensemble. Il eût donc été rationnel que nous eussions disposé de la supériorité numérique si nous avions su grouper à temps nos forces, si nous avions possédé une organisation permettant de mettre à temps en œuvre l'instrument que nous possédions. Malheureusement cette organisation était défectueuse, et non seulement elle devait nous faire perdre nos avantages, mais nous mettre même, vis-à-vis de notre ennemi, dans des conditions absolues d'infériorité.

Quand, après la paix de 1871, la France, meurtrie, reprit peu à peu ses esprits et chercha à se rendre compte de la catastrophe

effroyable dans laquelle avaient en un instant sombré notre prestige et notre prépondérance, les motifs de cette chute soudaine apparurent nombreux et de diverses sortes. Chez nous, le plan primitif, nous l'avons dit, avait été maladroit et mal combiné, l'état-major général n'avait pas été à la hauteur de sa mission, la préparation avait été nulle. Chez les Allemands, au contraire, tout avait été combiné de longue main pour amener et *forcer* pour ainsi dire la victoire. Rien, sous ce rapport, n'est intéressant et utile à étudier comme le fameux mémoire de M. de Moltke, imprimé dans le premier volume de l'*Histoire de la guerre franco-allemande*, rédigée par la section historique du grand état-major de Berlin. Ce plan, préparé de longue main, sur des documents *réunis au lendemain de Waterloo*, par le général de Clausewitz, montrait, chez l'officier général qui l'avait préparé, une connaissance profonde et minutieuse de la France : il mettait déjà en lumière nos faiblesses et le défaut de notre cuirasse, il soulevait toutes les hypothèses et avait pour chacune une solution.

Cependant, quelque audacieuse que puisse paraître notre façon de penser, nous estimons que, avec la qualité des soldats que nous possédions en 1870, nous serions très probablement venus à bout du plan si savamment et depuis si longtemps combiné par nos ennemis, si nous avions pu à temps mettre en face des armées allemandes des effectifs raisonnables, les effectifs dont nous disposions à la vérité, mais qu'une organisation mauvaise ne nous permit point d'amener à temps sur le champ de bataille. Car, à la guerre, tout est là : amener, à un jour dit, à une heure précise, sur tel point donné, un nombre de troupes supérieur à celui de l'adversaire. Avec le chiffre inférieur de leur armée, la solution du problème était possible aux Allemands; pour nous, elle était totalement impraticable.

Et ici nous entrons dans le vif de la question. En Allemagne, l'organisation militaire est établie dès le temps de paix de la même façon qu'elle doit exister en temps de guerre : l'ensemble du territoire est partagé en un certain nombre de régions sur chacune desquelles est fixé un corps d'armée, qui ne change jamais et qui tire de la province sur laquelle il est établi tout ce qui est nécessaire à son fonctionnement, en particulier son recrutement. Celui-ci est donc régional.

On comprend immédiatement les avantages prépondérants, absolus, que donne, au point de vue de la rapidité de la mobilisation, le système de la permanence des corps d'armée et du recrutement régional. Au jour de la déclaration de guerre, les recrues et les réservistes sont à deux pas des corps dans lesquels ils doivent être

incorporés : on évite de la sorte des déplacements coûteux, les désordres qui leur sont afférents, on évite surtout une perte de temps irréparable. En trois jours, les hommes sont équipés, habillés, armés, et le quatrième jour le régiment, à l'effectif de guerre, est prêt à être embarqué.

De plus, au point de vue de la solidité des troupes, de l'homogénéité des régiments, on obtient d'immenses avantages. Au lieu d'incorporer dans tel ou tel corps des hommes qui ont été instruits ailleurs, avec des procédés toujours un peu différents, on triple les effectifs avec des jeunes gens qui ont reçu dans ce même régiment leur instruction première : les officiers les connaissent et ils connaissent leurs officiers; dès le premier jour, les tâtonnements sont évités; le régiment, grossi de ses réservistes, a le fond, l'homogénéité du corps de soldats ordinaires qu'il possédait la veille.

Quand, en 1873, fut discutée à l'Assemblée nationale la loi d'organisation militaire qui porte la date du 24 juillet, les avantages du système allemand furent universellement reconnus par tous ceux de nos hommes d'État qui prirent une part plus ou moins considérable à l'œuvre de notre réorganisation, étant admis, comme l'écrivait le général Charreton dans son rapport, que « la préparation permanente et la rapidité de mobilisation s'imposent aujourd'hui comme les deux conditions indispensables de toute organisation d'armée ».

Mais, au lieu d'adopter purement et simplement une manière de faire, dont les avantages venaient d'être démontrés d'une façon évidente, on se contenta d'en faire un calque imparfait, et l'on n'arriva ainsi qu'à une ébauche manquée d'une image que nous aurions dû copier intégralement. Sans doute, les corps d'armée, *permanents en principe*, furent créés et affectés à un territoire déterminé, mais il fut admis que les régiments pourraient permuter de régions, et qu'il serait loisible au ministre de la guerre de les faire permuter dans le corps d'armée, « cette immobilité des corps présentant, au point de vue de l'esprit militaire et de la discipline, par les attaches de toute nature qui en seraient la conséquence, des inconvénients qui ne seraient pas sans gravité [1] ». Au point de vue du recrutement, l'Assemblée nationale adopta, sur la proposition de sa commission, un système mixte, qui consiste, comme on sait, à recruter l'armée permanente avec des conscrits pris sur la totalité du territoire et à affecter les réservistes d'une région aux corps de troupe en garnison sur le territoire de cette région. Enfin, par une troisième et très préjudiciable erreur, il fut

[1] Rapport du général Charreton, p. 31.

stipulé que les généraux placés à la tête d'un corps d'armée ne pourraient conserver plus de trois ans leur commandement, sans que leur situation ancienne leur créât pour l'avenir un privilège quelconque.

A l'époque où fut votée la loi de 1873, tout le monde, comme nous l'avons dit, était convaincu des défauts considérables de notre ancien système militaire et désireux de doter la France d'une organisation en harmonie avec les nécessités de la guerre moderne. Cependant les hommes les mieux intentionnés, comme le général Charreton, le comte Bastard d'Etang, hésitèrent à tailler radicalement dans la plaie dont ils comprenaient cependant la gravité; et nous entendîmes, à cette époque encore, sur les inconvénients du système régional, de la permanence des garnisons, des lieux communs qui n'avaient plus raison d'être. On finit par adopter le système mixte qui est aujourd'hui le nôtre — mais on peut dire que depuis treize ans les idées, sous ce rapport, ont fait un singulier chemin, — et il paraissait admis chez tous les militaires qu'on s'acheminait lentement vers l'adoption du système régional absolu, vers la permanence constante des garnisons, quand les dernières mesures prises par le ministre de la guerre sont venues jeter l'alarme et montrer la fragilité de notre constitution militaire.

Et, sous ce rapport, nous ne serons pas éloignés de dire que M. le ministre de la guerre viole la loi d'une façon positive, car l'article 15, en stipulant « que des corps de troupes ou fractions de ces corps, appartenant à un corps d'armée pourront en être momentanément détachés et placés dans un autre corps d'armée », a voulu parler évidemment de mesures purement d'exception et temporaires.

Cette façon d'envisager la loi de 1873, et spécialement l'article 15, devient absolument certaine quand on se donne la peine de relire les discussions qui eurent lieu à cette époque à l'Assemblée nationale, et quand on se rend compte du peu qu'il s'en fallut pour que l'immobilité du corps de troupe dans les garnisons ne fût alors admise et insérée dans la loi.

D'ailleurs, depuis cette époque, tous les ministres de la guerre qui se sont succédé à l'hôtel de la rue Saint-Dominique étaient si bien convaincus qu'ils se conformaient à l'esprit de la loi de 1873 en laissant dormir cet article 15, que pas un n'avait eu encore la moindre pensée de l'appliquer, même de la façon la plus bénigne, et que tous, suivant le courant de l'opinion publique, inclinaient peu à peu, doucement, lentement, mais, d'après une force irrésistible, vers le système du recrutement régional et de la permanence des garnisons.

Déjà, en 1873, le colonel de Chadois, — qu'on ne peut accuser

d'avoir, en la matière, des idées rétrogrades, — disait en faveur de la permanence des garnisons : « Nous avons abandonné le système régional pur qui était, sans contredit, au point de vue idéal, la perfection; nous avons adopté le système régional mixte, aggravé par la non-permanence du corps d'armée, et nous irions plus loin et nous permettrions la chassé-croisé des régiments entre eux! Ce serait à désespérer d'accomplir en France la plus légère réforme et le plus petit progrès. Penseriez-vous que, pour avoir une armée solide, disciplinée, instruite, il faille à chaque instant déplacer les corps de troupe, les faire voyager d'un bout de la France à l'autre, et empêcher qu'ils ne soient trop longtemps en contact avec la population?

« Messieurs, tout cela est très suranné : la guerre est une science qui devient tous les jours de plus en plus difficile. Les officiers ont besoin d'instruction, et il ne suffit pas d'être brave, il faut savoir; or croyez-vous qu'avec les changements de garnison continuels, nos officiers puissent travailler, s'occuper de leur métier, s'initier à tous les progrès des armées étrangères? Et, cependant, si vous saviez quel désir énorme ils ont d'apprendre, car les terribles épreuves qu'ils ont traversées, les humiliations qu'ils ont supportées sans les avoir méritées, ont laissé dans leur cœur des traces profondes!... Laissez-les s'instruire, se reconnaître, donnez-leur le temps de se faire aimer, estimer par ceux qui les entourent; ne les transformez pas en voyageurs toujours errants; car vous les énervez, vous les isolez, et vous leur enlevez le goût de l'étude sans aucun profit [1]. »

Tout cela était parfaitement juste, et jusqu'ici les ministres qui s'étaient succédé à la guerre l'avaient tellement compris, que non seulement ils avaient laissé dormir la faculté que leur laissait la loi, mais qu'encore ils songeaient à la rendre caduque jusqu'au moment où une réforme édictée par la représentation nationale l'aurait à jamais rayée de notre organisation militaire. Et tout d'un coup nous revenons en arrière, et le chemin fait en avant se trouve en un moment perdu; comme le disait M. de Chadois, « c'est à désespérer d'accomplir la plus légère réforme, le plus petit progrès ».

II

Le recrutement régional est, nous l'avons dit, le système unique qui permette d'arriver à une mobilisation rapide, et ne point

[1] *Journal officiel*, 19 juillet 1873, p. 838, col. 3.

l'adopter, c'est nous priver de gaieté de cœur d'un élément prépondérant de succès. Il fut jadis la base de l'organisation militaire sous la monarchie, et les Allemands, qui savent emprunter aux autres, et sans aucune vergogne, ce qu'ils ont de bon, ne manquèrent point de s'approprier une façon de faire dont ils avaient reconnu chez nous les avantages. En France, les partisans du système régional ont été de tous temps nombreux parmi les hommes les plus compétents dans des questions de ce genre; et Marmont, le plus célèbre d'entre eux, écrivait, en 1824, dans son beau livre de *l'Esprit des institutions militaires :* « Il resterait à déterminer lequel est à préférer de ces deux systèmes : placer dans les mêmes régiments les recrues du même pays ou les reporter dans différents corps; *mon opinion est en faveur du premier système.* »

En vain, on a objecté qu'on arriverait en agissant ainsi, à créer à nouveau cet esprit de provincialisme que la Révolution s'était efforcée de détruire, en dotant la France d'une nouvelle division administrative, qu'on obtiendrait des corps de Bretons, de Normands ou de Gascons, et qu'on n'auraitplus une armée française.

En vérité, cette objection est, de nos jours, puérile.

Est-ce que l'unité de la France n'est pas faite, au point qu'aucune puissance humaine ne peut la détruire? D'ailleurs, est-ce qu'une raison pareille a arrêté l'Allemagne, chez laquelle l'esprit de provincialisme et de nationalités diverses existe encore tout entier? M. le général Charreton se trompait en 1873 quand il prétendait que personne ne prendrait en France la responsabilité de créer sur le territoire national une armée de Bretons, d'autres de Lyonnais, de Parisiens, de Toulousains. Il se trompait, parce que le danger qu'il signalait n'existait que dans son imagination, et que certainement le recrutement régional aboutirait à toute autre chose.

Une des objections les plus sérieuses qu'on ait faites au recrutement régional est celle de l'inégalité des pertes subies, en campagne, par les corps d'armée; par suite, la différence dans la répartition de l'impôt du sang, supporté par les districts ou zones de recrutement chargées seules de combler ces vides, et, comme conséquence, l'effet produit sur la population d'une province, à la nouvelle de tant de deuils l'atteignant à la fois.

Prenons pour exemple ce qui se passa à la bataille de Rezonville ou de Gravelotte, le 16 août 1870; ce jour-là, les Allemands engagent leurs 3e, 8e, 9e et 10e corps, sans compter les divisions de cavalerie indépendante, cavalerie de la garde, etc. Mais ces troupes arrivent sur le champ de bataille les unes après les autres, et, à la fin de la journée, le 8e corps compte seulement 55 officiers et 828 hommes tués ou hors de combat, tandis que le 3e, seul, a

93 officiers et 1770 soldats *tués*, 461 officiers et 4668 soldats blessés. Ainsi quand, au lendemain de cette bataille, les ordres furent expédiés en Allemagne pour combler les vides produits par le feu dans cette seule journée du 16, au moyen de troupes de complément fournies par les zones des 3e et 8e corps [1], tandis que le dernier eut seulement 828 recrues à fournir, le 3e en eut 5438 [2].

On a dit, non sans raison peut-être, que l'impressionnabilité française s'accommoderait mal de cette brusque signification de tant de vides à combler à la fois, équivalant à la nouvelle que la province a perdu le même nombre de ses enfants. Cependant nous ne croyons pas que cette impressionnabilité soit un motif suffisant pour priver la France d'une organisation militaire comme le recrutement régional, et cela pour plusieurs raisons. D'abord, il faut bien se dire qu'en général les pertes s'équilibrent, dans une campagne de quelque durée, de façon que les sacrifices en hommes se trouvent répartis, au bout du compte, suivant une moyenne à très peu de choses près égale. Ce serait d'ailleurs un tort de croire que les mères allemandes sont moins attachées à leurs enfants que les nôtres aux leurs, et, puisque les premières acceptent la situation, on peut espérer que les secondes arriveraient, avec plus de mal, sans doute, et grâce à de plus grands sacrifices, à l'accepter également. Il y aurait là une éducation à faire chez les populations, mais est-il déraisonnable de supposer que celles-ci finiraient par admettre cette situation au nom de l'intérêt prépondérant et général de la nation?

Ce n'est pas la première fois qu'on parle de l'impressionnabilité française et qu'on se sert de ce sentiment, ou mieux de cette sentimentalité, comme d'une arme d'opposition pour combattre telle ou telle mesure proposée par la raison et la logique. Après la guerre de 1859, après celle de Danemark, au moment où les militaires, vraiment au courant de la question des armes portatives, demandaient qu'on échangeât l'ancien fusil de notre infanterie pour l'arme due à l'obscur contrôleur d'armes de Saint-Étienne, appelé M. Chassepot, une opposition puissante, composée de généraux alors en vue, mais attachés à des idées rétrogrades, déclara qu'avec l'*impressionnabilité* du soldat français, il serait dangereux de lui donner un fusil à tir rapide. On s'exposerait ainsi, disaient les partisans du vieux système, à voir le fantassin brûler en un moment toutes ses cartouches et se trouver au dépourvu, au moment le plus critique du combat. Les défenseurs de l'arme nouvelle ne niaient point le défaut signalé

[1] Le 3e corps est recruté par la province de Brandebourg, le 8e par la province méridionale du Rhin.

[2] Nous comptons seulement les hommes de troupe, le recrutement des officiers s'effectuant sur toute l'armée.

par leurs adversaires, ils disaient seulement : dressez votre soldat, introduisez dans vos méthodes d'apprentissage militaire une instruction nouvelle, la discipline du feu, et l'inconvénient que vous signalez disparaîtra.

Ainsi fut fait; on arriva aux résultats que l'on sait, ce qui n'empêche pas qu'aujourd'hui les mêmes arguments soient mis en avant contre le fusil à chargeur ou à répétition, l'objection n'ayant pas plus de valeur actuellement qu'il y a vingt ans. Les populations se sont habituées, depuis la guerre, à bien des choses dont l'idée seule, avant 1870, eût soulevé une immense opposition. Elles s'étaient bien faites à la conscription sous le régime de la loi de 1832, elles ont accepté depuis le service obligatoire, le rappel des réservistes, la loi sur la conscription des chevaux, celle sur les réquisitions, etc.; elles ne murmureraient pas davantage, au bout d'un certain temps, contre le recrutement régional, si nous adoptions définitivement un tel système, ou tout au moins elles finiraient par en accepter les conséquences.

D'ailleurs, dans une guerre, l'appel des troupes de complément correspond au besoin de combler les vides produits par le feu aussi bien qu'à la nécessité d'accroître sans cesse l'effectif pour augmenter progressivement l'intensité des efforts. Les populations ne savent jamais au juste auquel de ces deux besoins correspond un appel, et quand le chiffre réel des pertes d'un corps d'armée sera connu dans la zone de son recrutement, ce ne sera la plupart du temps qu'à la fin des opérations, après la conclusion de la paix, quand les angoisses de l'incertitude et un temps parfois considérable auront amorti en partie l'explosion de douleur causée par ces tristes conséquences de la guerre.

Comme le disait très justement, il y a treize ans, M. Jean Brunet, le système mixte, adopté en 1873 par l'Assemblée nationale, tout en offrant un progrès considérable sur le système centralisateur qui était celui de la France en 1870, tout en remédiant d'une manière très puissante à cet inconvénient majeur de n'avoir qu'une poussière militaire répandue sur l'ensemble du territoire et qu'on ramassait et rappelait à la hâte au moment de la guerre, pour se mettre en ligne devant l'ennemi, ce système présentera toujours l'inconvénient radical, que voici, du système centralisateur.

Il détache complètement l'armée de la nation et fait perdre un temps énorme pour expédier les éléments qui viennent de loin prendre leurs places désignées d'avance dans les régiments qui peuvent être extraordinairement changés et déplacés devant l'ennemi. Enfin ce système laisse l'ensemble du territoire sans défense et sans capacités militaires pour créer et pour ordonner. Alors, il

arrive ce que nous avons vu au moment de la dernière guerre : quand ces grandes armées centralisatrices ont éprouvé des échecs, le territoire se trouve envahi et dans l'impossibilité absolue d'organiser la moindre résistance sérieuse; alors tout cède et disparaît devant le flot. Voilà ce qu'on a vu en 1814, en 1815, en 1870 : on le reverrait encore.

Le système régional véritable se présente, au contraire, dans des conditions toutes différentes. Chaque partie du territoire, non seulement doit être défendue, mais encore doit posséder en elle-même la capacité d'organisation et de création militaires à tous les points de vue. C'est là le vrai système des nations conservatrices et puissantes. C'est le système que la France a eu depuis le commencement de son existence, quels qu'aient été ses gouvernements. C'est le système que possèdent aujourd'hui toutes les grandes puissances militaires de l'Europe : l'Allemagne, l'Autriche, la Russie.

Dans ce système régional, la condition essentielle est que l'organisation régulière en cadres soit déterminée par les circonscriptions territoriales et fixée d'une manière tellement indélébile, que chacune de ces parties forme un tout complet qui fonctionne, au point de vue militaire, absolument comme fonctionne la commune, au point de vue social.

Le système régional, malgré ses grandes irrégularités d'origine, a toujours été le système de la France à travers les siècles de guerre qui l'ont caractérisée et qui l'ont grandie dans le monde. C'était le système militaire des Gaulois, puis des États communaux ou nobles pendant le moyen âge; enfin, celui de nos provinces sous la royauté centralisatrice.

Ce système régional a été poussé si loin, que toutes les communes, toutes les habitations des grands seigneurs, tous les villages étaient disposés et préparés, non seulement pour la défense locale, mais aussi pour les expéditions et les actions militaires. C'est ainsi que l'on comptait, à un certain moment, plus de trente-cinq mille postes fortifiés sur notre territoire, et que chacune de ces positions avait, en outre de ses fortifications, son corps militaire personnel et les facultés de création, d'entretien et de dépôt pour l'armement et l'équipement des divers corps. Nos grandes armées, alors, se composaient de ces contingents qui arrivaient de tous côtés, pour se centraliser sous des commandements supérieurs. Ce n'étaient donc pas, comme aujourd'hui, des hommes isolés qui venaient tomber dans des corps étrangers, mais bien un ensemble de corps complets et organisés de défense qui venaient prendre rang rapidement dans l'organisation générale de l'armée, dans la ligne de bataille, pour combattre.

Sous la royauté centralisatrice, ce système régional fut toujours conservé, même par Louis XIV, dont les vues unitaires tendaient à supprimer toutes les puissances locales. Aussi, quand on étudie l'ensemble des guerres de ce grand règne, on voit que la base principale de nos armées fut toujours fournie par les milices provinciales, ayant au sommet le corps de troupes royales qui étaient centralisées par un ministre de la guerre tel que Louvois.

Un exemple mémorable de ce que peut produire le système régional est ce qui se passa en 1709.

On sait qu'au commencement de la guerre de la Succession d'Espagne, la France éprouva une suite de cruels revers : les défaites de Turin, d'Audenarde, de Ramillies, de Blenheim, etc., avaient ruiné l'armée française. Survint l'hiver terrible de 1709, un hiver plus glacial encore que celui de 1870, et dont la rigueur a été à peine atteinte en 1879-80. Au milieu d'une disette affreuse, la France, envahie par les armées de l'Europe commandées par deux militaires de grande valeur, Marlborough et le prince Eugène, se trouva obligée de faire un appel suprême aux masses des milices provinciales. Alors eut lieu la sanglante bataille de Malplaquet, la lutte la plus acharnée de toute cette époque. Nos braves enfants, formés dans nos villes et dans nos villages, étaient à peine habillés, mal armés, et on les vit accourir au nombre de 130 000 hommes, se mettre en ligne et combattre toute une journée contre les armées les plus aguerries et les mieux commandées de l'Europe. Notre chef, le maréchal de Villars, fut mis hors de combat; alors notre ligne dut se retirer, mais après avoir tué ou blessé 30 000 hommes à l'ennemi, et cette retraite se fit dans un ordre tel, que les alliés n'osèrent pas nous poursuivre et s'arrêtèrent brisés.

L'Europe éprouva un profond respect, un vif étonnement de cette lutte grandiose de nos populations. Aussi, quelque temps après, comme la misère et les dangers continuaient, le grand roi Louis XIV, âgé de soixante-treize ans, à qui on parlait d'imposer une paix trop rigoureuse, s'écria : « Non, je me mettrai plutôt à la tête de mes derniers nobles et des derniers paysans, je monterai à cheval et j'irai m'ensevelir avec eux sous les ruines de la monarchie. »

Voilà quel était le langage de notre vieille France avec ses milices provinciales, et cette conduite imposa de telle sorte, que quelque temps après nous signâmes la paix d'Utrecht.

Nous le disions un peu plus haut, la loi de 1873, en adoptant un terme bâtard entre le système régional et la méthode employée en 1870, n'a abouti qu'à une œuvre hybride que l'expérience des quinze dernières années a condamnée définitivement. Nous avons

dit et l'on sait qu'actuellement, le contingent appelé chaque année sous les drapeaux de tous les points de la France étant réparti indifféremment entre les divers régiments qui garnissent la surface du territoire (recrutement national), les réservistes, c'est-à-dire ceux qui ont fini leur temps, mais qui, pendant un certain nombre d'années, ont encore des obligations militaires, sont affectés au régiment tenant garnison dans le centre près desquels ils résident (recrutement régional).

Cela a l'air très raisonnable au premier abord et paraît concilier toutes les exigences; mais si l'on songe que, sur les dix-huit corps d'armée du territoire, les quatre qui entourent Paris et les quatre qui sont cantonnés autour de Lyon changent à chaque instant entre eux de résidence et de garnison, on voit sur-le-champ que le soi-disant recrutement régional des réservistes est un leurre pour la moitié de nos corps d'armée.

Un exemple permettra mieux de se rendre compte de cet inconvénient.

On sait que Paris n'a pas de garnison spéciale et que les quatre corps d'armée voisins : le 2e, quartier général à Amiens; le 3e, quartier général à Rouen; le 4e, quartier général au Mans et le 5e, quartier général à Orléans, entretiennent chacun dans la capitale ou les forts voisins une des deux divisions dont ils sont chacun composés. Tous les trois ans ces divisions de Paris vont en province, et, réciproquement, celles de province viennent à Paris, de telle sorte que tous les trois ans aussi les réservistes affectés aux régiments de la capitale ou des départements limitrophes changent de corps, au grand préjudice de la facilité de mobilisation, de leur instruction particulière et du trésor.

Prenons, par exemple, la 6e division d'infanterie (2e du 3e corps), qui, au mois de septembre dernier, était à Paris. A cette époque, elle avait sur ses contrôles un certain nombre de réservistes de Paris et des environs; mais arrive le mois d'octobre, et elle part pour Rouen, Caen et le Havre. Non seulement elle abandonne ses réservistes, mais, dans ses garnisons nouvelles, elle en recevra de nouveaux, qu'elle ne connaîtra point, qu'elle n'aura point instruits. On voit donc immédiatement combien est factice le soi-disant recrutement régional des réservistes. Il est bien vrai qu'eux restent dans leur pays, mais comme les corps où on les incorpore changent, les bénéfices du recrutement régional sont annihilés.

Et que sera-ce, avec le système des allées et venues sur toute la surface du territoire, système qui reprend de plus belle, suivant les idées funestes de M. le ministre de la guerre?

Pour parler encore du 3e corps et de la 6e division, voilà, par

exemple, un régiment de ce corps, le 28e, qui a été à Paris d'octobre 1882 à avril 1884; en avril 1884, il est allé à Courbevoie et au mont Valérien, où il est demeuré jusqu'en octobre 1885. A cette dernière date, il est reparti pour Rouen, et voilà maintenant qu'à l'automne prochain, il va changer de corps et se rendre à Soissons. M. le ministre, qui, dans la séance du 1er février 1873, parlait avec complaisance de ce qui se passait sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet, n'a-t-il pas songé qu'il dépassait d'un coup une conduite qui lui inspirait une horreur si marquée!

Si nous passions aux inconvénients qu'il y a à changer les régiments des corps d'armée de la frontière, nous trouverions une autre source de regrets.

Que vont devenir les diverses études de terrain faites par des régiments qui occupaient la zone où peuvent être livrés les premiers combats de la prochaine guerre? Tous ces corps, comme le 34e et le 33e dans le Nord, le 67e à Soissons, le 79e à Neufchâteau, le 91e à Mézières, le 132e à Reims, le 21e à Langres, le 109e à Chaumont, le 35e à Belfort, qui n'ont point changé de garnison depuis l'organisation actuelle, connaissent à fond la topographie de leur région, et leurs officiers combattraient là sur un terrain qui n'a aucun secret pour eux. Pourquoi rayer d'un trait de plume tous ces avantages acquis par plusieurs années d'études, de recherches, de reconnaissances, de voyages? A quelle époque le 35e, qui va de Belfort à Besançon, sera-t-il au courant de la topographie du Dauphiné comme le 60e qu'il y remplace? Quant au 60e, qui va de Besançon à Belfort, inutile de dire qu'il arrivera dans un pays inconnu, qu'il lui faudra des années pour reconnaître.

Ainsi voilà, du même coup, deux forces annulées, deux facteurs de succès dont nous nous privons de notre propre volonté, et ce que nous disons là pour le 60e et le 35e se répète pour tous les régiments de la frontière qui changent de garnison.

N'est-ce pas de la folie, de l'aberration? Ah! comme les Allemands doivent rire et se frotter les mains! Certes, ce n'est point eux qui agiront de la sorte.

En Prusse, point de changements, jamais de ces mutations, déplorables à tous les points de vue. Les corps d'armée sont immuables dans la zone qui leur est assignée, les régiments fixes dans leur garnison. Chaque année, un certain nombre de recrues nouvelles viennent prendre la place des anciens soldats libérés; ces jeunes soldats appartiennent à la province, entrent dans un corps formé de leurs compatriotes, de leurs parents, de leurs amis, y passent leurs années de présence sous les drapeaux, puis, après qu'ils ont été renvoyés à leur tour dans leurs foyers, ils reviennent

à période fixe faire ce que nous appelons en France leurs *vingt-huit jours*.

Au moment d'une entrée en campagne, ils arrivent et trouvent leur place prête, ils savent où ils vont. Point de perte de temps, d'à-coups, de frottements. Ils connaissent leurs officiers, leurs sous-officiers, leurs caporaux : ils ne trouvent que d'anciennes connaissances, ils sont au fait de tout : ils peuvent être embarqués le soir, et jeunes et vieux soldats ne font qu'un tout bien homogène, bien compacte.

Comment, dans de telles conditions, ces gens-là n'arriveraient-ils pas plus vite que nous, en nombre plus considérable, mieux préparés et plus forts sur le champ de bataille? Nos doléances ne sont malheureusement pas des lamentations vaines, et il ne faudrait pas penser qu'en les faisant, nous n'avons en vue qu'une critique contre un gouvernement qui n'est pas celui de notre choix. Non, certes, nos aspirations sont en dehors de toute question politique, et le système que nous préconisons est abstractif de toute forme de gouvernement. Il s'agit du salut même du pays, de la constitution et de l'organisation de notre système militaire en face d'un ennemi puissant, qui s'apprête chaque jour, avec calme, sans forfanterie, à une lutte dont Dieu seul connaît la date exacte et l'heure.

Évidemment, M. le ministre de la guerre, en prescrivant les mutations qu'il vient d'ordonner dans l'infanterie[1] et dans la cavalerie,

[1] Voici la liste des 36 régiments d'infanterie pour lesquels des mutations ont été ordonnées par décision ministérielle du 24 mars dernier :

1er corps. — Le 33e, d'Arras à Avesnes, en changeant avec le 84e.

2e et 3e corps. — Le 67e, de Soissons à Rouen, en changeant avec le 28e.

4e et 10e corps. — Le 104e, du Mans à Vitré, où il relèvera le 70e.

6e corps, le 26e de ligne, de Nancy à Neufchâteau, au lieu et place du 79e. — Le 91e. de Mézières à Reims, où il changera avec le 132e.

7e corps. — Le 35e, de Belfort à Besançon, où il changera avec le 60e. — Le 21e, de Langres à Chaumont, par permutation avec le 109e.

8e corps. — Le 27e de ligne, de Dijon à Autun, en changeant avec le 29e.

9e corps. — Le 114e, de Parthenay et Saint-Maixent à Poitiers, en changeant avec le 125e.

10e corps. — Le 71e, de Saint-Brieuc à Rennes ; le 41e, de Rennes à Guingamp, où il relèvera le 48e envoyé à Saint-Brieuc.

11e corps. — Le 65e, de Nantes à la Roche-sur-Yon, en changeant avec le 93e. Le 19e permutera à Lorient avec le 62e.

12e corps. — Le 63e. de Limoges à Magnac-Laval et Bellac, par permutation avec le 138e.

15e corps. — Le 55e, de Nîmes à Avignon, par permutation avec le 58e.

16e corps. — Le 17e, à Béziers, viendra relever à Montpellier le 122e.

17e corps. — Le 9e, à Agen, permutera à Auch avec le 88e.

18e corps. — Le 18e, de Pau à Mont-de-Marsan, par mutation avec le 34e. Le 6e viendra à Bordeaux relever le 57e, envoyé à Saintes.

surtout dans l'infanterie, a cédé à cette idée fâcheuse autant que fausse, qu'un régiment ne doit point demeurer trop longtemps dans le même endroit, dans la même ville, sous peine de perdre toutes ses qualités de mobilité, de légèreté, de préparation à la guerre. Le général Boulanger, tout marié qu'il est, a l'air de croire que l'officier, dès qu'il s'est créé un intérieur, dès qu'il a une femme et des enfants, n'est plus apte à faire un bon serviteur : « Lorsque les régiments restent trop longtemps dans la même garnison, disait le ministre à la Chambre des députés, le 1er février dernier, *les tendances de certains officiers se portent vers la vie de famille;* aujourd'hui tel régiment compte trente et un ménages. »

Comme le disait encore M. de Chadois, tout cela est bien suranné. Est-ce que dans l'armée prussienne où la grande majorité des officiers est mariée, on a noté plus de faiblesses que dans la nôtre? D'ailleurs le ministre ignore-t-il que quand les ménages légitimes et honorables n'existent point, il s'en crée d'autres indignes et inavouables? Veut-il donc encourager ces derniers au détriment des premiers?

La permanence des garnisons amène aussi, suivant M. le ministre de la guerre, la facilité à contracter des dettes, et puis « les officiers qui sont depuis longtemps dans la même garnison finissent par épouser les habitudes, les préjugés et même les passions des habitants au milieu desquels ils vivent. » Or, nous le demandons à tous les gens connaissant un peu la vie militaire, n'est-ce pas, au contraire, avec les changements fréquents de garnison qu'on arrive à faire ces dettes considérables qui ont arrêté et brisé tant de carrières? Sans compter les frais imposés par ces déplacements, n'est-il pas certain que, dans une ville où il séjournera à demeure, l'officier, après avoir emprunté quelques milliers de francs, verra, s'il ne restitue point, se fermer la bourse à laquelle il puise, et là s'arrêteront ses emprunts? Qu'il change, au contraire, fréquemment de garnison, et le nombre de ses créanciers se comptera par celui de ses résidences.

La permanence de garnison, au point de vue de la situation de l'officier, a des avantages incalculables. Non seulement elle permet le travail, elle donne cette aisance pour laquelle la stabilité est nécessaire, mais elle favorise les relations, rend l'officier un citoyen et non point un coureur de grands chemins, elle l'oblige à une dignité de vie qu'il n'observe point quand il sait n'être là qu'en passant. Avec la permanence de résidence, toutes les garnisons deviennent bonnes, étant donné qu'on vit agréablement partout, quand on a le temps de s'y créer un intérieur, des distractions, des relations. Il y a en Prusse des garnisons très recherchées, occupées

par le même régiment depuis plus de *cent ans*, dont le siège est une ville de cinq à six mille âmes. Allez dans des petits centres, comme Iéna ou Saalfeld, vous y trouverez des officiers faisant partie intégrante de la société sédentaire de la ville, y ayant non seulement des relations, mais la plupart leur famille, y possédant des maisons, y ayant tous leurs intérêts. Iéna a 9000 âmes à peine, mais, grâce à cette situation de l'officier prussien, on vit aussi heureux à Iéna que dans bien d'autres villes de tout autre importance. Et qui prétendrait que ces officiers se sont moins bien battus en 1870 que s'ils avaient couru de garnison en garnison pendant la plus grande partie de leur existence, habitant dans les auberges, hantant les tavernes, les cafés ou les mauvais lieux?

D'ailleurs, en France, avec le système d'avancement actuel, d'après lequel l'officier change de corps à chaque nouveau grade, un régiment se renouvelle si rapidement, qu'en dix ans il est entièrement formé d'éléments nouveaux. Dès lors, pourquoi déplacer le régiment en bloc puisque ses parties se meuvent et se renouvellent individuellement. Tel officier, qui, comme lieutenant, était « confiné », suivant l'expression du ministre, dans une petite ville sans ressources, jouira, comme capitaine, d'une garnison comme Lyon, Bordeaux, Marseille, Rouen, Amiens, etc. Ainsi par exemple, si nous prenons les trente-deux régiments d'infanterie qui vont commencer leurs pérégrinations cet automne prochain, nous voyons que, seulement de 1879 à 1885, le nombre des officiers ayant changé de corps entre ces deux dates est le suivant :

222	officiers supérieurs	sur	252
788	capitaines	sur	1064
1182	lieutenants ou sous-lieutenants	sur	1368

C'est-à-dire qu'en six ans, sur les 2684 officiers composant les trente-deux régiments dont nous parlons, 2192 ont passé insensiblement d'un corps à un autre, soit d'une bonne garnison à une mauvaise, ou réciproquement, régulièrement, par le seul fait de l'avancement ou de mutations réglementaires, tout en conciliant les exigences de la loi avec les intérêts et les convenances privées de l'officier.

Les choses étant ainsi, que devient l'argument du ministre sur la nécessité de ne pas laisser un corps d'officiers trop longtemps dans une même ville? Qu'on note bien que nous n'avons pris qu'une période de six années, et qu'en étendant davantage cette limite, nous serions certainement arrivés à démontrer qu'au bout de huit à dix ans, il n'existe pas de régiment qui ne soit entièrement renouvelé.

Il nous semble que faire changer *trente-six régiments* d'infanterie, parce que sur les 2684 officiers qui les composent, il en est 592 qui se trouvent depuis six ans dans la même garnison — 16 sur 80, par régiment, — c'est exagérer la sympathie légitime que doit tout ministre à ses subordonnés. N'existât-il pas la raison d'intérêt public, nous dirons même de salut public que nous avons signalée, nous trouverions encore que la simple cause d'économie eût suffi pour empêcher une telle dépense. Car de tels mouvements, il faut bien qu'on le sache, se chiffrent par des centaines de mille francs, et il paraîtra au moins étrange qu'à l'époque de misère publique que nous traversons, nous gaspillons, sans de sérieux motifs, nos finances déjà si obérées.

Et devant de pareilles fautes, on se demande, avec effroi, à quoi servent les leçons du passé dans notre pays.

Depuis l'application et la mise en pratique de la loi de 1873, on s'était rendu compte des vices de toute sorte qu'elle présentait au point de vue de la mobilisation, et nombre de gens compétents estimaient que le nouveau ministre demanderait résolument aux Chambres la modification de la législation actuelle en faveur d'une organisation meilleure, quand tout d'un coup, sans motif, on le voit rétrograder vers un système qui n'a que des inconvénients. Sans doute, l'armée française est aujourd'hui autrement organisée, autrement pourvue, autrement forte qu'elle ne l'était en 1870, mais de l'autre côté du Rhin, on a fait aussi de sérieux progrès. Sans doute encore, chez nos voisins, le corps de la machine n'a pas été touché, mais les parties en ont été modifiées, les rouages ont été mieux engrenés, les frottements ont été adoucis. Il faut compter que l'Allemagne, qui, en 1870, avait une population inférieure à la nôtre, a aujourd'hui 5 millions d'habitants de plus que nous. L'unité nationale, sauf en ce qui concerne l'Alsace et la Lorraine, se fait peu à peu, l'homogénéité apparaît, la force que donne l'union devient de plus en plus patente. Avec cela de nouveaux éléments de succès ont été créés. Des voies ferrées nombreuses, construites toutes au point de vue de la concentration sur la frontière française, sont aujourd'hui achevées, et au jour de la déclaration de guerre, ces grandes artères, semblables aux *vomitoria* des arènes romaines, amèneraient en un clin d'œil, sur notre frontière, des quantités de soldats difficiles à supputer exactement.

Nous, sous ce rapport, nous avons sensiblement perdu. Tandis, en effet, qu'en 1870, les chemins de fer français, — nous l'avons dit, — étaient mieux disposés que ceux de notre adversaire en vue d'une offensive rapide, ce sont aujourd'hui les Allemands qui ont

la supériorité dans cet ordre de choses, et nous le répétons encore, cet avantage est capital.

En France, l'opinion publique, en fait surtout d'organisation militaire, s'attache souvent à des puérilités et à des niaiseries. On versera des flots d'encre sur la suppression des tambours, sur l'adoption d'un casque, sur le port de la barbe, et des questions prépondérantes laisseront les gens inertes, indifférents. Le changement de garnison de la brigade de Tours et de celle de Joigny, envisagé comme une taquinerie envers des gens bien élevés qui refusent avec raison d'aller se compromettre chez des parvenus de la dernière heure, ces changements de garnison n'ont produit dans le public une sensation désagréable que par leur côté politique, alors que leur gravité réelle est tout entière d'ordre militaire.

Ce serait, en vérité, une outrecuidance bien singulière chez nos gouvernants de prétendre que l'armée fût tout entière républicaine, aujourd'hui que cette armée est l'ensemble même de la nation et que, sur cet ensemble, représenté par 8 millions de suffrages, aux dernières élections 3 500 000 voix ont déclaré catégoriquement qu'ils avaient assez de la république. Tant que l'on n'exigera pas un certificat de civisme pour être reçu à Saint-Cyr, il entrera dans notre école militaire un nombre considérable de jeunes gens qui préféreront le système politique sage et régulier qu'offre la monarchie, aux fluctuations dangereuses du régime actuel.

Quant au général Boulanger, nous espérons encore que, mieux éclairé sur la gravité de la mesure qu'il vient de prendre, il trouvera un moyen raisonnable pour annuler sa décision première et laisser au moins les choses en l'état où il les a trouvées.

Que le ministre masse progressivement et le plus vite possible notre cavalerie vers l'Est, c'est une mesure sage, prudente, et nous n'y contredirons, mais, le groupement opéré, que tous ces mouvements cessent; surtout point d'allées et venues funestes, plus de ces mutations qui n'aboutissent qu'à une dépense et des pertes de temps inutiles. Qu'il se rende bien compte de notre situation vis-à-vis de l'Allemagne, et il comprendra qu'avec la prépondérance absolue du système de mobilisation allemand, la seule façon de mettre, comme on dit vulgairement, quelques atouts dans notre jeu, est d'arriver à être prêts sinon avant lui, du moins en même temps que lui.

La rapidité de la mobilisation fut en 1870 la cause première, presque unique des succès de l'armée allemande : elle l'avait été déjà en 1866. Au lieu que nous présentions en ligne des effectifs qui grossissaient progressivement, mais à des journées d'intervalle, notre adversaire amenait sur le champ de bataille des effectifs

considérables qui s'augmentaient dans la même journée et dans la même action, de façon à nous écraser de la façon la plus sûre à l'heure du dernier effort. Ce fut la même chose dans la guerre de 1866. On a remarqué que, dans la campagne de Bohême, le maréchal Benedek, qui occupait une position centrale vis-à-vis de deux armées prussiennes, isolées, commandées l'une par le prince Charles, l'autre par le prince royal, avait trouvé le moyen d'arriver toujours inférieur en nombre sur tous les champs de bataille qu'il avait choisis. Au contraire, en Italie, l'archiduc Albert, le fils éminent de l'illustre archiduc Charles, avait su, en groupant bien ses quatre-vingt mille hommes, venir à bout de cent vingt mille Italiens qui lui étaient opposés, et dont une partie seulement combattit à Custoza, grâce à l'initiative du prince autrichien.

M. le général Boulanger sait certainement son histoire; il faut que toutes ses leçons lui servent et à nous aussi. Donc plus de changements de garnison et dans le plus bref délai possible, l'adoption du recrutement régional. Ce système a fait jadis la gloire et la puissance de la monarchie : lui seul peut rendre aujourd'hui à notre armée son prestige et la véritable force qui firent d'elle naguères la première armée du monde.

Arthur de Ganniers.

LES

PREMIÈRES ANNÉES DE BERRYER[1]

1790-1816

V. — LE PROCÈS DES GÉNÉRAUX DEBELLE ET CAMBRONNE.

I

Berryer avait assisté son père dans la défense du maréchal Ney. Loin de se sentir ébranlé par l'issue du procès et par les attaques qu'avait attirées à l'avocat du maréchal sa courageuse conduite, il avait hâte de se mettre lui-même en avant et de porter la parole pour ces vaincus dont le salut devait être dans sa ferme prévoyance une gloire et une force pour la royauté.

Deux généraux, deux proscrits, eurent recours à son dévouement : Debelle et Cambronne.

A peine âgé de quarante-quatre ans, Alexandre Debelle, maréchal de camp, était un brave militaire, d'un esprit modéré, d'un caractère honnête et inoffensif. Il appartenait à une ancienne famille du Dauphiné et comptait parmi ses ancêtres de vaillants serviteurs de la monarchie. Disgracié dans les dernières années de l'empire, il se trouvait en non-activité, lors de la première Restauration. Il ne demandait qu'à servir les Bourbons, et il était porté pour rentrer dans l'armée, lorsque éclata la nouvelle du retour de l'île d'Elbe.

Debelle n'avait pas eu le temps de prêter serment au roi. Il était à Grenoble, tout disposé, assura-t-il devant ses juges, à combattre pour la monarchie légitime, quand le général Bertrand lui adressa l'ordre de prendre le commandement du département de la Drôme, au nom de l'empereur. Il ne sut pas résister à ce dangereux appel. Arrivé à Valence, il y rencontra des exemples qui auraient pu lui indiquer son devoir. Les autorités civiles et militaires demeuraient unies pour la défense du trône. Loin d'obéir à l'envoyé de Napoléon, elles le retinrent prisonnier pendant quelques heures et le firent ensuite reconduire jusqu'à Romans.

Bientôt on apprit que l'empereur était aux Tuileries et le roi en exil. Debelle revient sans tarder à Valence ; il s'empare cette fois du pouvoir, en ayant soin d'écrire au ministre de la guerre pour

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 janvier, 25 février et 25 mars 1886.

réclamer des renforts contre ceux qu'il qualifiait d'*insurgés*, et dont la rébellion consistait à garder fidélité au gouvernement royal. Cependant il n'avait point exercé de violences. C'était à lui que le général de X. avait transmis ces ordres terribles dont nous avons parlé précédemment[1], en chargeant son aide de camp, le jeune officier de Rennes, si emporté naguère contre l'empire, d'en seconder l'exécution. Debelle n'avait pas tenu compte de ces instructions. Il s'était appliqué à pacifier le pays, à conjurer la guerre civile, évitant tout engagement avec les troupes que dirigeait le duc d'Angoulême. L'accusation lui opposait, il est vrai, qu'à Montélimart les gardes nationales, placées sous ses ordres, avaient attaqué l'armée royale. Il alléguait qu'elles avaient fait feu sans son commandement et qu'il avait reçu lui-même un coup de baïonnette de ses propres soldats, qui l'appelaient traître parce qu'il voulait empêcher les hostilités. Son thème était qu'en épargnant au département les horreurs de la guerre civile, il avait agi pour le service du roi, et que, s'il se fût retiré, un autre, occupant son poste, eût pu faire le mal dont il s'était efforcé de préserver les populations.

La vérité était que le général Debelle, comme la plupart de ses compagnons d'armes, n'était pas fait pour ces temps troublés. Il ne savait qu'obéir à une autorité définie et passait par des perplexités cruelles entre deux pouvoirs contraires, dont les destinées semblaient également incertaines.

« — Vous aviez un moyen bien simple de ne rien faire contre votre devoir, lui disait le président du conseil de guerre, c'était de quitter le commandement!

« — Comment faire? répliquait Debelle, je n'ai aucune fortune. Je ne possède au monde que mon honneur et mon épée. Où aller? Que devenir? »

Combien, depuis nos révolutions, dans l'ordre militaire et civil, ont fait le même raisonnement!

Avec cela, Debelle n'était pas tranquille; il sentait ce trouble de conscience que Ney avait éprouvé, que la fausseté des situations porta, même à Waterloo, dans le cœur des plus valeureux. Un témoin déposa qu'il l'avait vu fondre en larmes, en disant : « Oui, je suis coupable; mais j'espère que le roi me pardonnera. »

Inscrit sur la liste des officiers généraux qui, aux termes de l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, devaient être traduits devant les tribunaux militaires, Debelle fut arrêté dès les premiers jours de la seconde Restauration, et écroué à la prison de l'Abbaye. Il comparut le 22 mars 1816 devant le conseil de guerre de la Seine. Le président

[1] *Correspondant* du 25 février 1886, p. 678.

du conseil était M. d'Étoquigny, maréchal de camp; les juges, MM. le comte de Béthizy, maréchal de camp; le colonel de Courteilles, M. de Quélen, chef d'escadron; les capitaines Grenier et Menjot de Dammartin.

Le jeune Berryer se leva pour défendre l'accusé. Les faits incriminés étaient punis, aux termes des lois militaires, par la peine capitale. C'était la vie de Debelle qu'il s'agissait de sauver.

Les premières paroles de l'avocat furent une exclamation douloureuse sur le malheur des temps qui avaient égaré tant de consciences et compromis des carrières jusque-là brillantes et pures.

Un an, dit-il, s'est à peine écoulé, depuis qu'ayant rompu son ban, Bonaparte est venu faire peser sur la France sa courte et sanglante domination. Vainement, hélas! depuis ce temps, les mains paternelles de Sa Majesté portent sans cesse le remède aux plaies du royaume; chaque jour découvre un mal nouveau qu'enfanta la présence de l'usurpateur. Mais, de tous ces malheurs dont la France fut frappée, le plus affreux n'est pas le ravage des provinces, le dépouillement des arsenaux et l'épuisement des caisses publiques; les vraies causes des douleurs de la patrie, ce sont et ce crime nouveau dont quelques Français se rendirent coupables envers la fille et les frères du roi-martyr, et ces principes d'erreur et de sédition dont le peuple s'est enivré, et surtout la chute de tant de grandes et de belles réputations, l'opprobre où sont tombés des hommes jusqu'alors honorés et que frapperait la justice, si la justice pouvait confondre dans ses vengeances le malheur et le crime... Douloureuses pensées! Étrange fatalité qui amène devant vous le maréchal de camp Debelle! Longtemps haï et persécuté par Bonaparte, privé de toute activité de service, il s'était vu arrêté par lui au milieu de sa carrière et condamné à une sorte d'exil; cependant le voici accusé aujourd'hui d'être son zélé partisan, d'avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour remettre l'empire aux mains de son constant oppresseur! Admirez, messieurs, les bizarreries du sort! le général Debelle est dénoncé à la sévérité des tribunaux comme auteur, comme instigateur d'attentats qu'il eût voulu repousser et prévenir au prix de tout son sang; le général Debelle est accusé pour avoir exercé des fonctions dont il a été dépouillé avec outrage par l'usurpateur lui-même! Digne du titre d'officier français, il ne fit jamais de la guerre un art de rapines et de cruautés; nombre de villes d'Allemagne et d'Espagne, des princes de haute maison rendent un éclatant hommage à sa bonté comme à son loyal désintéressement. Après vingt ans de service, comme colonel ou comme maréchal de camp, cet infortuné gentilhomme ne rapporta sous le toit modeste de ses pères que son honneur et son épée.

Le défenseur s'attachait ensuite à définir la situation de son client; il cherchait le salut de Debelle dans l'interprétation même des actes émanés du roi depuis son retour en France jusqu'à la loi d'amnistie.

Tous, affirmait-il, consacrent en principe qu'il ne faut punir que les grands coupables, les auteurs, les instigateurs de la révolte; qu'il faut pardonner à ceux qui ne furent qu'égarés.

Or le général Debelle n'était qu'un égaré. Il n'avait pas trahi, car il ne tenait du roi aucun emploi; il n'avait pas violé son serment, car il n'en avait prêté aucun à la Monarchie.

Dira-t-on, demandait hardiment le jeune avocat, qu'il a marché contre un prince de la famille royale? Mais ce n'est pas là attaquer le gouvernement. Le duc d'Angoulême voulait relever le gouvernement, mais il ne le constituait pas.

Ce qui parlait le plus haut en faveur de l'accusé, c'étaient les services rendus par lui à plusieurs royalistes; c'étaient les témoignages de ceux qu'il avait, au péril de ses jours, arrachés à la fureur des agents de Bonaparte. Le rapporteur, tout en concluant à la culpabilité de Debelle, n'avait pas contesté ces titres. Il avait signalé lui-même « ces faits empreints du caractère de la générosité »; il avait reconnu qu' « ils soulageaient l'esprit du juge », et engagé celui dont il réclamait la condamnation à se tourner vers le souverain, en disant : « J'ai sauvé la vie à des serviteurs du roi. »
Berryer ne pouvait laisser dans l'ombre cette page glorieuse de son client; il en fit le sujet de sa péroraison; il invoqua les noms, il rappela les paroles de douze des plus fidèles royalistes, qui attestaient le dévouement de Debelle :

Il est au milieu de ces loyaux citoyens dont il a conservé les jours si précieux pour le roi. C'est environné de ce cortège que le général Debelle se présente à ses juges. Ah! je n'en doute pas, au milieu de cette glorieuse cohorte, il est invulnérable. Non, ce malheureux et vertueux général, dont la famille fournit, depuis plus de cinq cents ans, de fidèles appuis au trône, ne sera point condamné sous le règne de notre bon roi. Non, les dignes officiers français qui exercent la justice de ce prince, dont la clémence n'a été vaincue que par la nécessité de venger les malheurs de l'État, ne condamneront pas celui qui n'a fait que du bien, qui a prévenu tant de maux et qui s'est volontairement présenté à votre tribunal.

Et le défenseur ajoutait superbement :

Le cri de l'honneur ne s'élève pas contre lui dans sa conscience; il doit s'élever dans les vôtres en sa faveur.

Puis, remettant les juges en face des termes précis et limités de l'ordonnance royale :

N'oubliez pas, continuait-il, que le général Debelle est traduit devant vous en vertu de l'ordonnance du 24 juillet, qu'il faut qu'il soit déclaré par vous coupable comme auteur et instigateur des délits qui y sont spécifiés. N'oubliez pas que le roi a pardonné, et que Sa Majesté, qui ne *promet jamais en vain*, a promis de n'excepter du pardon que les auteurs et les instigateurs de la révolte. Je le répète, c'est au nom du roi que vous allez prononcer votre arrêt. Quand, pour frapper un simple citoyen, il est sorti du cercle accoutumé que tracent les lois, vous devez vous pénétrer de ses vrais sentiments. Prenez pour guides les paroles sacrées du roi; interrogez ses vertus paternelles, loi vivante qu'invoquent tous les malheureux.

L'auditoire s'était ému au langage de l'orateur, et la salle, au rapport du *Moniteur* lui-même, éclata en applaudissements.

Cependant Berryer ne put empêcher la condamnation. Debelle fut déclaré coupable de « s'être saisi, sans droit ni pouvoir légitime, du commandement du département de la Drôme », et « d'avoir coopéré à des mouvements militaires hostiles, en faisant lever des troupes armées et en les dirigeant contre les troupes restées fidèles au roi ». Faits criminels devant la loi militaire et punis de la peine de mort!

Le défenseur ne crut pas sa tâche terminée; il se mit aussitôt en campagne pour sauver les jours de son client. « Mon cher ami Berryer, lui avait écrit Debelle, hier soir à neuf heures, le rapporteur et le greffier m'ont lu la condamnation à mort. Je suis toujours tel que vous m'avez vu. Faites ce que vous devez faire pour moi. Je vous attends et jusqu'à mon dernier soupir, je saurai mériter votre estime et votre amitié. » (28 mars 1816.)

Le duc d'Angoulême avait été personnellement en butte aux hostilités des troupes commandées par Debelle. Il était l'offensé; ce fut à lui que s'adressa Berryer. Il obtint une audience du prince et sollicita son intervention en faveur du condamné. « Je vous le promets, lui répondit Son Altesse royale. Il aura son pardon, car il n'a pas combattu contre la France, mais contre moi. » Le duc d'Angoulême porta aussitôt sa requête au roi. Il était d'usage qu'un rapport officiel fût d'abord soumis au souverain et préparât sa décision; la formalité n'eût fait que prolonger les anxiétés du prisonnier : « Je n'ai pas besoin de rapports, dit Louis XVIII; mon

neveu demande la grâce du sieur Debelle; je l'accorde tout de suite. »

La peine de mort fut commuée en celle de dix années de détention. En recevant cette nouvelle, Debelle remercia avec effusion son jeune et dévoué défenseur : « Mon cœur, lui écrivait-il, ne peut vous exprimer tout ce que vous faites pour moi; mais, cher ami, ma reconnaissance sera aussi longue que ma vie. »

Berryer avait trouvé jusque dans le conseil de guerre des appuis à ses démarches; l'un des juges, M. de Béthizy, aide de camp du duc de Berry, lui avait notamment prêté un puissant concours. Debelle lui écrivit, par l'entremise de Berryer, pour le remercier :

Je sais, lui disait-il, par quels nobles et généreux efforts vous avez voulu participer en quelque sorte aux bienfaits du roi envers moi. Les seuls défenseurs d'une cause sacrée pouvaient montrer d'aussi touchants exemples, et c'est une belle leçon donnée à tous ceux qui ont été entraînés dans les divers partis que cette générosité avec laquelle vous protégez ceux même qui s'étaient rendus vos ennemis.

Il semble par une lettre du général Debelle à son avocat, que c'était Berryer lui-même qui avait fourni à son client le texte de ce remerciement. Mais les réflexions qu'il mettait sous la plume de Debelle, révèlent la pensée personnelle de Berryer et quel genre de service il croyait rendre à la royauté, en défendant, lui royaliste, les soldats de Napoléon.

Debelle tint à exprimer lui-même les sentiments que lui avait inspirés la clémence souveraine. Lorsqu'il parut devant la Cour royale, réunie en audience solennelle pour l'entérinement des lettres de commutation, il prononça les paroles suivantes :

Messieurs, je me suis rendu coupable envers le meilleur des rois; s'il m'eût fallu subir mon arrêt, j'aurais voulu que ma mort, en servant d'un grand exemple, devînt utile au repos de l'État. Mais Sa Majesté a daigné user envers moi de clémence; je demande au Ciel que ce spectacle des bontés paternelles du roi rallie à son trône tous les Français égarés et que si jamais le calme promis à la France venait à être troublé, il me soit permis de répandre, pour le service de notre roi, tout le sang qu'il m'a conservé.

II

Le procès du général Cambronne suivit de près celui du général Debelle.

Le nom de Cambronne a été immortalisé par la bataille de Waterloo. On lui a tour à tour attribué un mot grossier et une

réponse sublime; il ne prononça ni l'un ni l'autre et se contenta d'agir en héros. Mais il a mérité que cette parole : « La garde meurt et ne se rend pas », fût inséparable de son souvenir et demeurât historique, comme le cri de François I[er], après Pavie.

Fils d'un négociant estimé de Nantes, élevé dans la maison des Oratoriens de cette ville, ayant eu lui-même plusieurs parents dans la maison du roi, Cambronne était un vrai soldat, ne connaissant que la consigne, sans calculs politiques, bronzé au péril, sachant disputer sa vie dans les replis d'une procédure comme sur le champ de bataille, mais envisageant tout danger avec le sang-froid d'un vétéran. Il avait sauvé des royalistes sous la Révolution, et nombreux étaient les certificats des émigrés, des Vendéens, qui déclaraient avoir dû, en 93, leur salut à son courage.

Tombé à Waterloo, en combattant à la tête d'un bataillon de la garde, et laissé pour mort, Cambronne avait été relevé par l'ennemi et emmené prisonnier en Angleterre. Il y recouvra bientôt sa liberté; et, ne se doutant pas des poursuites qui le menaçaient, il écrivit, le 20 juillet, au roi Louis XVIII, la lettre suivante, dans laquelle se peint l'homme avec sa façon laconique et sa rude déférence :

Sire,

Major au 1[er] régiment de chasseurs à pied dans la garde, le traité de Fontainebleau m'imposa le devoir de suivre l'empereur à l'île d'Elbe. N'existant plus, j'ai l'honneur de prier Votre Majesté de recevoir ma soumission et mon serment de fidélité.

Si ma vie, que je crois sans reproche, me donne des droits à votre confiance, je demande mon régiment. En cas contraire, mes blessures m'en donnent à la retraite, qu'alors je solliciterai, regrettant d'être privé de servir ma patrie...

Alsburton, le 20 juillet 1815.

Quelques jours plus tard, paraissait l'ordonnance qui désignait les officiers généraux poursuivis comme auteurs ou instigateurs de l'attentat de Bonaparte. Cambronne était du nombre. Il s'adressa alors au ministre de la guerre pour obtenir une feuille de route qui lui permît de se rendre à Paris : « Ce qui m'éviterait, disait-il, d'être conduit par la gendarmerie. Mon intention n'est pas de me soustraire à l'ordonnance du roi, au contraire, de me constituer prisonnier à Paris le plus tôt que je pourrai. »

Le général Cambronne fondait sa défense sur le traité du 11 avril 1814, qui, en accordant à Napoléon la souveraineté de l'île d'Elbe, avec le titre d'empereur, lui avait donné l'autorisation d'emmener quatre cents hommes de troupes. Cambronne ne s'en cachait pas, il s'était fait un devoir de partager le sort de son

souverain ; ayant accepté le commandement de ses troupes, il ne s'était plus considéré comme sujet français ; il n'avait prêté au roi aucun serment. « J'ai cru, disait-il à ses juges, que les liens qui m'attachaient à la France étaient entièrement rompus et que je devais aveugle obéissance au souverain auquel j'obéissais depuis si longtemps et que j'avais cru ne pas devoir abandonner, par cela même qu'il était malheureux. »

Un précédent, favorable à sa cause, se présenta dans le cours de l'instruction : ce fut l'acquittement du général Drouot, dont la situation était analogue à la sienne. Comme lui, Drouot avait suivi Napoléon à l'île d'Elbe ; il était resté son aide de camp et il avait cru, en s'attachant à sa fortune, se dégager de tout lien envers le gouvernement de la France. Le rapporteur, admettant son interprétation, avait conclu à ce que Drouot fût déclaré non coupable ; et non seulement le conseil de guerre avait acquitté Drouot, mais encore le roi avait défendu qu'on se pourvût contre cette décision.

Louis XVIII avait fait plus. Il avait accordé une audience au général Drouot et lui avait adressé ces paroles dont Cambronne fut aussitôt informé, et que, du fond de sa prison, il s'empressa de transmettre à Berryer : « Général Drouot, je connais tout ce que vous avez fait. Votre attachement et votre fidélité dénotent une belle âme ; j'espère que vous me servirez avec le même zèle. »

Le conseil de guerre permanent de la première division militaire se réunit le 26 avril 1816, sous la présidence du chevalier de Latour Foissac, maréchal de camp, pour juger Cambronne. Les membres du tribunal étaient le comte de Périgord et le marquis de la Chevallerie, maréchaux de camp ; le vicomte de Pons, chef d'escadron d'état-major ; les capitaines de Vergenne et Degouy.

Le renom populaire de l'accusé avait attiré une nombreuse assistance. Quand il parut, une vive rumeur éclata, chacun se penchant pour le voir. Il portait l'uniforme de son grade, avec la décoration de « commandant » (comme on disait alors) de la Légion d'honneur. Sa blessure de Waterloo avait presque défiguré son visage, mais ne le rendait que plus intrépide.

Il répondit aux questions, avec une franchise avisée, discutant pied à pied, mais avec une sorte d'indifférence bourrue, les griefs qu'on lui opposait.

Comme on lui disait qu'en entrant en France, Bonaparte s'était appelé souverain : « Je ne me suis jamais mêlé de cela, répondit-il. C'était l'empereur. J'allais à l'ordre, je demandais s'il y avait quelque chose de nouveau ; quand on m'avait répondu que non, je m'en allais. Je n'aime pas la cour. » Et, comme on insistait sur l'usurpation de Bonaparte : « Cela ne me regardait pas ; je ne

réponds que de ce que j'ai fait et non de ce qu'a fait Napoléon. »

Nommé, par Napoléon, comte, pair de France et lieutenant général, Cambronne avait refusé ce dernier grade. On lui demande à quelle époque lui ont été conférées ces dignités : « Je ne me rappelle plus, je n'ai jamais fait attention à ces choses-là. » Et, pour expliquer son refus du grade de lieutenant général : « Je pourrais bien commander une division, quand je suis seul; mais, dans une affaire générale, à Waterloo, où le premier capitaine du monde n'a pu rétablir l'ordre, qu'auraient dit les vieux officiers, si on avait mis à leur tête un nouveau général? Dans tous les états, il y a de la jalousie, et d'ailleurs j'aurais craint de compromettre l'existence de l'armée. »

Triste lueur sur la perturbation que cette fatale aventure avait jetée dans toutes les têtes et dont l'empereur lui-même, « le premier capitaine du monde », comme disait Cambronne, n'était point arrivé à maîtriser les suites!

Si Cambronne répondait de ce qu'il avait fait, il n'entendait pas répondre de ce qu'on lui avait fait faire à son insu. Il s'en expliqua nettement, lorsqu'on lui mit sous les yeux une proclamation qui portait sa signature. Sur le vaisseau même qui les ramenait en France, Napoléon avait fait signer à ses lieutenants un appel à l'armée, dans lequel les soldats étaient engagés à se ranger sous les aigles impériales. Puis, les signatures une fois obtenues, par une de ces ruses qui lui étaient trop habituelles et dont les négociations du Concordat offrirent tant d'exemples, il avait changé les termes de la proclamation; il y avait introduit des injures contre les Bourbons, des allusions violentes contre les hommes que poursuivait son ressentiment, et il avait publié, au *Moniteur*, la pièce ainsi modifiée, en conservant les noms des officiers qui, s'ils en eussent connu la rédaction nouvelle, n'auraient peut-être pas consenti à la signer. Déjà les juges de Drouot lui avaient présenté la proclamation, insérée au *Journal officiel*, et l'intègre général, dont nul ne soupçonna jamais la parole, l'avait désavouée : « Ce n'est pas cette proclamation que j'ai signée, avait-il dit; elle ne contenait ni provocations personnelles, ni mille autres choses qui s'y trouvent. » Interpellé sur l'exactitude du même document, Cambronne fit même réponse : « La proclamation que vous me représentez n'est point celle que j'ai signée; elle ne contenait pas les personnalités qui se trouvent dans celle insérée au *Moniteur*. Cette dernière n'étant pas la copie de celle à laquelle j'ai, par ordre de Napoléon, apposé ma signature comme tous les autres militaires, je ne crois pas devoir ni pouvoir la signer ainsi que vous m'en faites l'invitation. »

L'officier, qui avait été rapporteur dans l'affaire du général

Drouot, eut à remplir la même mission dans le procès de Cambronne : c'était le chef de bataillon Delon. Une correspondance précédemment échangée entre lui et Berryer laisse entrevoir qu'il avait eu, dans une circonstance récente et probablement à l'occasion du procès Saint-Clair, plaidé sous le gouvernement des Cent-jours [1], un différend assez vif avec le jeune avocat. Mais ce démêlé avait cessé et, dans une lettre du 14 septembre 1815, M. Delon écrivait à Berryer : « Il m'est bien agréable de vous donner l'assurance que je ne conserve nul souvenir fâcheux et que, dans toute occasion, je me trouverai heureux de pouvoir vous donner des preuves non équivoques des sentiments d'estime que vous m'avez inspirés. »

Ces bonnes relations ne purent que se resserrer dans les vicissitudes du procès de Cambronne.

Les exaltés de l'époque accusaient la modération du commandant Delon, comme ils avaient accusé le courage de Berryer et de son père. Ils ne pardonnaient pas au rapporteur de n'avoir pas soutenu la culpabilité du général Drouot; ils lui intimaient d'avance l'injonction de conclure contre Cambronne. Sans se laisser émouvoir par ces violences, le commandant Delon tint à bien déterminer, au début de son rapport dans le procès de Cambronne, les devoirs et les droits attachés à sa charge. Il établit, contrairement aux propos répandus par l'esprit de parti, que les conseils de guerre permanents n'étaient pas des tribunaux d'exception, mais des tribunaux ordinaires où l'accusé devait jouir de toutes les garanties assurées par les lois. Il ajouta que les membres qui composaient les conseils de guerre étaient « à la fois juges et jurés », et que le rapporteur, cumulant les fonctions de juge d'instruction et celles du ministère public, devait recueillir les faits favorables à l'accusé aussi bien que ceux qui lui étaient contraires, pour les présenter tous au tribunal avec une impartialité dont il déduisit les principes en termes dignes d'être médités par les juges de tout ordre. « S'il en était autrement, disait-il, la tâche du rapporteur serait purement arbitraire et de rigueur; la justice ne l'aurait armé que pour frapper aveuglément, et il ne serait qu'un instrument de vengeance et de réprobation. »

Le rapporteur avait pour lui une grande autorité qu'il ne manqua pas d'invoquer, c'était le roi lui-même. Il montra le prince étendant sa protection sur ses sujets égarés, et donnant à tous l'exemple du pardon; il rappela la conduite qu'avait tenue Louis XVIII, après l'acquittement de Drouot, la défense qu'il avait faite de se pourvoir en révision contre cette décision, l'audience accordée et les bien-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 février 1886, p. 688.

veillantes paroles adressées au général. « Je ne le cacherai pas, messieurs, s'écriait le rapporteur, je suis fier d'avoir ainsi deviné le cœur de Sa Majesté, d'être allé au-devant de ses intentions. Gloire soit rendue au monarque qui fait oublier les tourmentes révolutionnaires, qui fait oublier ces temps de désastreuse mémoire où le crime était assis sur le siège du magistrat, où l'esprit de parti dictait ses sanguinaires arrêts! »

Le nom de Louis XVIII devenait ainsi une protection pour le général Cambronne.

On était loin, il faut l'avouer, malgré de trop regrettables emportements, de ces jours pourtant si proches, où s'exerçait la justice impériale. Moins de trois années auparavant, les juges du général Malet, quand l'empire était dans sa force, croyaient devancer les volontés de leur maître, en immolant treize victimes pour punir l'attentat d'un seul. Sans parler du meurtre de Vincennes, combien d'autres arrêts de mort rendus par les commissions militaires! Et dans les forteresses de l'empire, que de prisonniers entassés, sur un signe du souverain ou de sa police, sans avoir été ni interrogés ni condamnés! Berryer lui-même n'avait qu'à réveiller de récents souvenirs pour se rappeler le verdict d'acquittement du maire d'Anvers, cassé par ordre de Napoléon et l'innocent maintenu en prison, jusqu'à ce qu'on eût formé un autre jury pour le trouver coupable.

Le nom de l'empereur était pour les accusés une menace, pour les juges une excitation à la sévérité; le nom du roi devenait pour les accusés une espérance, pour les juges un encouragement à la miséricorde. Quelles qu'aient été les violences de cette époque, le contraste est trop frappant pour être laissé dans l'ombre; les partisans de l'empire, aussi bien que les revenants de 1793, avaient, moins que personne, le droit de parler des rigueurs de la Restauration. La clémence, on peut le dire, était naturelle aux Bourbons; les rigueurs furent le legs des régimes auxquels ils succédaient [1].

[1] Les révolutionnaires, jugeant de la Restauration par le souvenir de leurs propres vengeances, s'attendaient eux-mêmes à des mesures bien plus rigoureuses que celles dont plusieurs d'entre eux furent l'objet. On sait qu'en 1814, lors de la première Restauration, aucun des régicides n'avait été inquiété. Ce fut seulement en 1815, après la seconde Restauration, que l'exil fut prononcé contre ceux des régicides qui avaient fait acte d'adhésion au gouvernement des Cent-jours; encore fallut-il que la Chambre des députés fît violence à Louis XVIII pour lui arracher cette décision! Nous tenons de M. Odilon Barrot, que lorsque Mailhe, rapporteur dans le procès du roi à la Convention, apprit qu'il n'aurait qu'à s'éloigner de France, il se mit à sauter de joie dans son cabinet; ayant redouté un tout autre sort et « étant très peureux, comme beaucoup de ces terroristes », ajoutait M. Odilon Barrot.

III

Berryer prit la parole pour défendre Cambronne. D'un grand style, dans lequel se retrouve plus d'une fois le jeune admirateur de Bossuet, plein de feu et de force, prononcé avec cette émotion chaleureuse qui anima tant de fois cette bouche éloquente, son discours contenait la vraie leçon qui se dégageait de ces divers procès. Il eut un tel retentissement et suscita à Berryer, au début de sa carrière, tant de colères et d'éloges, qu'il importe de s'y arrêter.

Dès son exorde, il indique l'audacieuse thèse qu'il va soutenir : c'est que, non seulement son client n'est pas coupable, mais qu'il est digne de louanges; il ne vient pas prononcer une défense, mais un panégyrique.

En ces temps où l'insubordination et le mépris de la foi jurée, où l'oubli des devoirs et la violation des serments les plus sacrés ont enfanté de si grands maux et fait connaître tant de coupables, n'est-ce point un spectacle étrange que de voir un homme généreux conduit, par son attachement à ses chefs, par son respect pour ses serments, sur ce siège honteux où de justes vengeances appellent les parjures et les conspirateurs? N'êtes-vous pas encore plus étonnés que nous, vous, messieurs, qui avez vécu dans nos camps? Vous le connaissez, cet homme qu'on vient de tirer d'une obscure prison pour le faire asseoir devant vous, sur le banc des accusés! Toutes les fois qu'une ardeur française vous emporta au fort du péril, au foyer des combats, vous avez rencontré, vous avez admiré le général Cambronne. Soit que dans les rues de Zurich, à la tête d'une seule compagnie de grenadiers, il emporte à l'ennemi plusieurs pièces de canon et douze cents prisonniers; soit qu'à Paradis, avec quatre-vingts hommes, il parvienne à culbuter trois mille Russes; soit enfin que, dans les plaines d'Iéna, voulant raffermir contre le danger ses gens qui chancelaient, il s'élance seul sur le plateau, sous un feu effroyable d'artillerie et de mousqueterie et rallie la troupe par ce froid courage, partout éclatent à la fois et sa bravoure et sa volonté ferme de remplir les ordres de ses chefs.

Le voici pourtant traduit devant vous comme traître et rebelle!

Ah! si jamais des magistrats ont été appelés à protéger le sort d'un homme de bien, si jamais ils ont pu faire connaître, par une sentence solennelle, à quel degré d'estime ils savent placer la vaillance, le désintéressement et la loyauté, certes, c'est aujourd'hui que l'occasion leur en est offerte. Vous pouvez noblement venger des injustices de la fortune un capitaine intrépide qui, méprisant ses caprices et ses faveurs, exempt de reproches et de crainte, ne se détourna jamais du

sentier de ses devoirs; un guerrier qui sut allier au brillant éclat de notre âge la bonne foi de nos aïeux, qui prit sa part de toute la gloire du siècle sans en partager la corruption; esclave de sa parole, soumis à ses chefs, cher à ses compagnons d'armes, estimé de l'ennemi et redouté des âmes corrompues, parce qu'il fut toujours sincère et irréprochable.

Sans engagements envers les Bourbons, sujet du souverain de l'île d'Elbe, Cambronne lui devait obéissance; il n'a fait que son devoir en suivant Bonaparte. Telle est l'argumentation que va développer le défenseur. Il ne cherche pas à excuser l'acte que poursuit l'accusation, il le glorifie. Il montre Cambronne abandonnant sa patrie, au mois d'avril 1814, pour se dévouer à la fortune de son maître exilé : « Sans doute, dit-il, ce départ ne fut point un crime; qu'ai-je dit? ce sacrifice était la marque certaine d'une âme loyale et généreuse. » Il affirme que le général s'éloignait de la France sans arrière-pensée, renonçant pour jamais « au charme de la patrie, à de brillantes espérances, aux hommages de ses concitoyens ». Mais Bonaparte a formé d'autres desseins. « Malgré la pesanteur de sa chute, il n'était point revenu de l'ivresse où l'avait plongé ce pouvoir souverain dont il avait tant abusé. Son repos lui fut insupportable, et le génie du mal qui le tourmentait lui fit concevoir l'idée de rentrer en France. » Sans faire à Cambronne aucune communication, sans livrer son secret, il ordonne l'embarquement, on obéit; mais « en pleine mer, le troisième jour, Bonaparte se présente sur le pont du vaisseau avec la cocarde tricolore et met ainsi au grand jour le but véritable de sa nouvelle tentative. On débarque ».

Écartant, comme faits accessoires, les événements accomplis jusqu'à l'arrivée dans la capitale, l'avocat s'attache à montrer Cambronne obéissant comme un soldat, ne demandant ni argent ni dignités, refusant le grade de lieutenant général, et, plutôt que de l'accepter, offrant de prendre sa retraite, « étranger » en quelque sorte, durant les deux premiers mois de l'usurpation, au milieu de ses concitoyens. « Les débats politiques, les agitations révolutionnaires, les pratiques d'un gouvernement perfide, les manœuvres de gens qui sentaient avec rage s'écrouler sous eux cette grandeur qu'ils avaient usurpée, étaient choses d'autre nature que ses pensées; il n'y pouvait prendre aucune part. »

Mais voici que la guerre éclate, la France est en péril. Berryer peint alors son client, ou plutôt son héros, s'élançant sur le champ de bataille; et, tandis que l'Europe occupe encore notre sol, que tant de passions, enveloppant dans leurs flammes l'armée de Napoléon,

sont allumées contre les vaincus de Waterloo, il entonne un chant épique, sans rien diminuer de son élan royaliste, en l'honneur des derniers combattants de l'empire.

L'Europe entière est en arme; le territoire français est menacé; la campagne s'ouvre, une nombreuse armée s'avance hors des frontières. Le général Cambronne part avec ses vieux soldats; le voilà dans son naturel! Vous l'allez voir agrandi par ces derniers traits et avec ce je ne sais quoi d'achevé que les malheurs ajoutent aux grands caractères.

Bonaparte sembla dans les champs de Waterloo (ce n'est point ici le général Cambronne qui parle par ma bouche), Bonaparte, dis-je, sembla avoir perdu l'art de la guerre et cette audacieuse tactique qu'il déploya dans un grand nombre de batailles; ou plutôt, Dieu, l'abandonnant à ses ignorances, l'aveuglait, le précipitait et le confondait par lui-même. Sentant le besoin de s'assurer des réserves considérables, espérant que l'impétuosité belliqueuse des Français briserait les forces immenses des alliés, il ne lançait contre l'ennemi que des masses peu nombreuses qui soudain étaient renversées par l'épouvantable feu de son artillerie. L'étranger, effrayé dans son admiration, raconte qu'il eût voulu sauver ces braves; ses offres furent rejetées. Le général Cambronne, après avoir été exposé au feu durant tout le jour, vers le soir, à la tête d'un seul bataillon, attendait encore de pied ferme le choc de l'armée ennemie; il est frappé alors... Il tombe confondu au milieu des morts!... Grand et malheureux courage dont le souvenir fera toujours battre les cœurs français!

Cependant Bonaparte a quitté le champ de bataille; « il fuit et seul vient se cacher dans le palais de nos rois ». On le contraint de nouveau à abdiquer l'empire. « Les Français appelèrent une seconde fois à leur secours ce roi généreux, qui sembla destiné à recevoir d'éternels outrages pour se venger par d'éternels bienfaits. »

A la nouvelle de ces événements, Cambronne, prisonnier en Angleterre, adresse au roi sa soumission et son serment. Berryer donne lecture de sa lettre. « Cambronne, ajoute-t-il, ne pouvait prévoir alors quel sort lui réservait un ministre du roi, qui sortait du cabinet de Bonaparte. » Il rappelle que, frappé par l'ordonnance du 24 juillet, le général est rentré en France, pour « se mettre entre les mains de ses juges ». Cambronne s'est fait conduire à l'Abbaye; il y a trouvé le général Drouot, compagnon de sa captivité, comme il l'avait été de ses services militaires; Drouot, qui, poursuivi comme lui, en proie aux mêmes accusations, traduit, comme lui, en jugement, vient d'être solennellement acquitté. « Le

général Cambronne, s'écrie Berryer, marchait sous les ordres du général Drouot; le chef n'a pas été puni pour ses commandements; le subalterne le sera-t-il pour son obéissance? Non. Le général Cambronne a partagé l'exil et la captivité du général Drouot; il partagera aussi son succès. Faut-il vous rappeler de quelle bouche auguste le lieutenant général Drouot a appris que les ordres avaient été donnés pour le mettre en liberté et pour que toutes poursuites cessassent contre lui? »

En même temps qu'il mettait en lumière la situation spéciale du général Cambronne, ne niant pas les faits incriminés, les tenant pour avérés, mais les proclamant honorables, montrant dans l'obéissance du soldat à son souverain un exemple à suivre et à louer, « tant que la religion du serment et la fidélité aux princes de la terre seront comptées au nombre des vertus, tant qu'il y aura des hommes dont le jugement ne se laisse maîtriser ni par les événements ni par la fortune », Berryer, admettant pour un moment le point de vue auquel s'était placée l'accusation, dénonçait, avec une clairvoyance singulière dans un si jeune homme, la mobilité des arrêts politiques; il imposait silence aux passions qui grondaient autour du prétoire pour faire entendre aux juges la voix de la postérité; il leur montrait, l'histoire et la philosophie à la main, comment changeaient de nature, dans les questions de cet ordre, à mesure que les temps s'écoulaient, les actes qu'on avait le plus sévèrement appréciés.

C'est surtout dans l'examen des crimes d'État, disait-il, qu'il faut se garder de s'arrêter à la seule existence des faits et qu'il faut, au contraire, approfondir tous les caractères de culpabilité qui doivent provoquer la vengeance de la majesté royale et de l'intérêt public. Un illustre écrivain [1] a dit : « Qu'un homme réellement criminel, un assassin, un voleur public, un empoisonneur, un parricide, soit arrêté, et que son crime soit prouvé; il est certain que, dans quelque temps et dans quelque lieu qu'il soit jugé, il sera un jour condamné; mais il n'en est pas de même des hommes d'État. Donnez-leur seulement d'autres juges ou attendez que le temps ait changé les intérêts, refroidi les passions, amené d'autres sentiments, leur vie sera en sûreté. »

Et, s'armant de ces réflexions, l'avocat ajoutait :

Pour n'avoir point à craindre, messieurs, les reproches de la postérité, pour n'avoir rien à redouter au jour où les jugements de la terre seront jugés d'en haut, les magistrats doivent en ces occasions

[1] Voltaire.

se demander si l'action qui leur est dénoncée serait jugée criminelle dans tous les temps, dans tous les lieux et dans la conscience de tous les hommes sages.

Paroles profondes, vraies dans tous les temps, que pouvait seule inspirer, ce semble, une longue et sereine expérience des choses, et que les esprits, égarés par leurs ressentiments, n'entendaient pas sans frémir.

Fidèle à la recommandation de Cambronne qui voulait convaincre ses juges et non les émouvoir, le défenseur avait réprimé les accents propres à toucher leur cœur. Il ne put cependant étouffer un cri d'angoisse en songeant au danger qui planait sur cette vie héroïque :

Quel cœur français aurait le courage de laisser tomber un si cruel arrêt sur cette tête sillonnée par tant de cicatrices! Non, la main d'un bourreau n'achèvera pas ignominieusement cette mort que mille ennemis ont si glorieusement commencée. Et pour emprunter aux livres sacrés une expression qui convient admirablement à notre sujet : « Non, vous n'immolerez point ce lion qui est venu s'offrir comme une victime obéissante. » Mais qu'ai-je dit, messieurs? J'ai trahi la cause qui m'était confiée... Ce n'est point par des considérations touchantes que mon client prétend déterminer vos esprits ; il demande justice... Cambronne, l'inflexible, s'est toujours imposé à lui-même des lois sévères, c'est selon ces lois qu'il veut être jugé...

Le conseil de guerre donna raison à ce langage; à l'unanimité moins une voix, il déclara que Cambronne n'était pas coupable. Jugement que, par un hommage mérité, l'auditoire accueillit aux cris de : *Vive le roi!*

Transporté de joie, Berryer court à l'Abbaye pour annoncer l'heureuse nouvelle à son client. Celui-ci, préparé à tout, avait déjà rédigé une lettre au général d'Espinois, commandant de la place de Paris, pour solliciter de son « humanité », au cas où il eût été condamné à mort, une prompte exécution. La prison fut bientôt remplie de parents, d'amis, de quelques-uns des frères d'armes du général, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants ; tous pleuraient d'allégresse en lui exprimant leurs félicitations. Cambronne recevait en silence ces effusions. Seul, il ne parlait point ; mais son front rayonnait. Les juges avaient déclaré qu'il n'avait point manqué à l'honneur. C'était là, bien plus que sa vie, ce qui tenait au cœur du soldat.

Si l'acquittement de Cambronne avait mis en fête la prison de l'Abbaye, il avait, au dehors, fait rugir l'esprit de réaction et de vengeance. On maudissait les juges, on maudissait le rapporteur,

on n'osait pas, quoique s'en plaignant tout bas, s'élever contre le roi, dont le langage au général Drouot avait d'avance protégé Cambronne. Mais on se dédommageait de cette réserve en accablant le défenseur. Dès ce jour, le fidèle royaliste, parce qu'il avait su dominer les passions de son parti, entendit monter contre lui ces accusations de trahison qui, à aucune époque de sa longue et glorieuse carrière, n'épargnèrent sa loyauté.

La clameur fut si bruyante que le gouvernement n'osa point n'en pas tenir compte. Par ordre du ministère, un pourvoi fut formé contre le jugement du conseil de guerre et Cambronne maintenu en captivité. Berryer rédigea immédiatement un mémoire, « à fin de mise en liberté » pour le général Cambronne. Il attaquait, dans cette discussion préliminaire, la validité du pourvoi. C'était, dans ce mémoire, l'accusé qui parlait lui-même. Berryer lui prêtait, à la fin de son argumentation, ces nobles paroles :

Lorsque je me suis présenté devant le conseil de guerre, je m'étais fait la loi de subir mon arrêt, quel qu'il fût, et de renoncer à toute espèce de recours. J'ai eu le bonheur de voir de généreux officiers, dont les sentiments francs et loyaux ne peuvent être contestés, qui, la plupart, sont attachés à la maison militaire du roi ou à la personne des princes, proclamer hautement mon innocence; mon honneur est sorti sans tache de ce jugement que je suis venu solliciter d'au-delà les mers; désormais je respire librement. J'attendrai avec une grande paix de l'âme l'issue des nouveaux débats que M. le procureur du roi a cru devoir faire naître.

Il est un terme à toutes les choses de la vie : la plupart des hommes regardent ce terme comme le plus grand des maux; les gens de cœur savent envisager ce dernier coup sans le provoquer ni le craindre.

Scire mori sors prima viris.

Cambronne comparut le 4 mai devant le conseil de révision que présidait le baron de Conchy, maréchal de camp.

Berryer assistait de nouveau le général. Livré lui-même aux invectives des royalistes extrêmes, il fit, dès ses premières paroles, justice de leurs fureurs; en même temps qu'il élevait contre la reprise du débat des questions préjudicielles, il écarta dédaigneusement les attaques dont il était l'objet, prémunissant les juges par l'exemple de son indomptable vigueur contre les défaillances qu'on s'efforçait d'obtenir d'eux.

Votre institution, leur dit-il, vous rend étrangers aux faits qui ont provoqué le jugement dénoncé à votre sagesse. Vous n'avez point à

examiner les principes sur lesquels se sont appuyés les premiers juges. Toutefois, vous saurez respecter les décisions rendues en deux occasions solennelles par des magistrats militaires, dignes des fonctions qui leur ont été confiées. Vous ne croirez pas témérairement que des hommes, si vigilants pour les intérêts du roi, se soient livrés avec légèreté aux plus grossières erreurs, dans le désir de soustraire à un châtiment mérité des amis de la révolte. Qu'importe donc que des écrivains à gages aient porté la hardiesse jusqu'à juger les sentiments de ceux qui exercent la justice au nom de Sa Majesté! Vous mépriserez leurs atteintes. Qu'importe au défenseur que ses efforts généreux soient traités d'apologie séditieuse! Forts de leur conscience, forts de leurs principes, forts de la sagesse et de la justice du roi, ceux qui ont délaissé une famille, une épouse, pour s'armer volontairement contre l'usurpateur en faveur du prince légitime, rient de s'entendre accuser d'avoir voulu justifier et protéger la rébellion. Donc ces misérables diatribes ne sauraient inquiéter vos esprits comme elles n'embarrasseront jamais les efforts désintéressés d'un homme pur et libre.

L'argumentation du ministère public était faible; il semblait que l'accusation eût rougi elle-même de son insistance, et Berryer ne manqua pas de caractériser « les moyens si pauvrement présentés de l'officier chargé de rédiger le pourvoi ». Il aborda cependant le fond du débat; il discuta chaque point, tout en déclarant que, si le jugement qui avait acquitté son client était cassé, le général Cambronne serait « muet désormais », et que son défenseur n'essayerait plus, « pour sauver sa tête, des efforts qui seraient encore infructueux. »

Il n'eut point à tenir cet engagement. A la majorité de trois voix contre deux, le conseil de révision confirma la décision des premiers juges et ordonna la mise en liberté du général Cambronne.

III

Tandis que le prisonnier et sa famille ne savaient comment témoigner leur reconnaissance au jeune défenseur, Berryer voyait éclater contre lui les colères que sa seconde plaidoirie, le succès dont elle avait été suivie, la hauteur avec laquelle il avait jugé ses accusateurs, n'avaient fait qu'exaspérer. Il n'y eut pas d'imputation dont on ne le chargeât. Déjà, sans attendre le résultat du pourvoi en révision, le *Journal des Débats*, dans un article daté du 2 mai, où il comparait Napoléon à « ces brigands qui entrent dans un château

après en avoir corrompu les gardes et les valets », le *Journal des Débats* reprochait à Berryer d'avoir justifié la rébellion. Le *Constitutionnel* ayant accusé cette feuille d'essayer d'intimider les avocats, avant l'ouverture de l'audience, en les dénonçant ainsi comme des factieux, le *Journal général de France* du 8 mai vint prêter secours au *Journal des Débats*, et, relevant l'épithète d'*écrivains à gages* dont Berryer avait marqué ses détracteurs, il osa mettre en doute le désintéressement du défenseur. « M. Berryer, dit ce journal, nous permettra d'attendre pour accepter ses injures que le général Cambronne ait proclamé son désintéressement. »

La réponse fut faite sur-le-champ, au nom du général. Le lendemain, 9 mai, M. Margerin, qui avait assisté comme conseil Cambronne au procès, écrivit, en l'absence du général, la lettre suivante au *Journal de Paris*, qui la publia dans son numéro du 10 :

Parent, conseil et fondé de procuration du général Cambronne, je crois devoir à son honneur autant qu'à la justice de proclamer le désintéressement de Me Berryer fils, et, à cet égard, il doit suffire de l'anecdote suivante. Dimanche dernier, peu d'instants avant son départ de Paris, le général Cambronne s'efforçait de faire accepter à son défenseur quelques témoignages de sa reconnaissance [1]. Mais celui-ci lui dit, en présence de plusieurs témoins : « Pour toute récompense de mes services, j'exige de vous la promesse que, dans aucune circonstance, vous ne prendrez part à rien de ce qui pourrait nuire aux intérêts du roi, et qu'au contraire vous serez toujours prêt à le servir aussi bien que vous le pouvez faire encore. — Je vous le promets, répondit le général ; je sais trop bien que, par suite de ma soumission et de mes serments, ma vie appartient au roi et à ma patrie. »

On n'avait pu atteindre le caractère de l'homme ; on chercha du moins à obtenir satisfaction des hardiesses de l'avocat. La *Quotidienne* annonça, le 16 mai, que M. Bellard, procureur général, avait traduit devant le conseil de l'ordre Me Berryer fils, « comme prévenu d'avoir professé, dans la défense du général Cambronne, des doctrines dangereuses et propres à blesser le sentiment de la légitimité ». Les expressions du journal étaient forcées : M. Bellard n'avait pas « traduit » Berryer devant le conseil ; il ne l'avait même

[1] Le seul gage de gratitude qu'ait accepté Berryer est un petit portrait de Cambronne, qui appartient aujourd'hui à son neveu, M. Georges Berryer, avocat à la Cour d'appel de Paris. Sur le dos du tableau sont écrits ces mots, de la main de Berryer : « Ce portrait du général Cambronne m'a été remis de sa part, le 5 mai 1816, lendemain du jour où son jugement a été confirmé au conseil de révision. Berryer fils. »

pas formellement accusé. Écrivant, le 4 mai, au bâtonnier, le procureur général lui avait seulement signalé les doctrines prêtées par les feuilles publiques au défenseur de Cambronne, doctrines « également contraires, disait-il, soit aux principes que s'honore de professer l'ordre des avocats, si distingué par sa fidélité, soit au droit public ». Il ajoutait qu'il « ignorait jusqu'à quel point ces imputations pouvaient être fondées », et invitait le bâtonnier et le conseil de discipline « à se faire rendre compte des faits pour prendre ensuite, dans leur sagesse commune, le parti que pourra leur suggérer leur attachement au roi et à leur pays ».

Dès le 5 mai, le bâtonnier des avocats, Me Fournel, nature sensible et délicate, avait prévenu Berryer père de la communication du parquet. Il le priait d'en informer son fils et de l'engager à venir dans son cabinet pour y entendre la lecture de la lettre du procureur général, et « me mettre à même, disait-il, de lui sauver quelques désagréments ».

Le conseil était alors composé de Mes Fournel, bâtonnier, Delavigne, Archambault, Delacroix-Frainville, Gicquel, Moynat, Delahaye, Billecoq, Gairal, Thevenin, Pantin, Bonnet, Roy, Piet et Caillart. D'après le décret de 1810, encore en vigueur, les membres de cette assemblée étaient nommés par le procureur général. C'est ce qui explique que Berryer père, toujours défenseur des vaincus, du général Monnet et du maire d'Anvers, sous l'Empire, du maréchal Ney, sous la Restauration, ne fut jamais appelé, bien qu'à la tête de son ordre par le savoir et le talent, à faire partie du conseil. Il n'y entra qu'en 1822, après qu'une ordonnance royale eut rendu aux avocats eux-mêmes le choix de leurs chefs.

La foi royaliste était vive dans le conseil de l'ordre; on y avait vu avec indignation l'entreprise des Cent-jours, et c'était, on se le rappelle, un des membres du conseil qui avait écrit à Berryer père cette lettre si véhémente, pour lui défendre, au nom de l'honneur de sa famille et de sa profession, de prêter son ministère au maréchal Ney [1]. Cependant les anciens répugnaient à frapper le fils de leur confrère, jeune homme dont ils se sentaient déjà fiers; ils voulurent, par voie de remontrances paternelles, l'amener à des déclarations qui leur permissent d'absoudre sa plaidoirie.

Mais le jeune homme, si large dans ses vues, si détaché de ses œuvres, d'humeur si facile dans les relations habituelles de la vie, était intraitable toutes les fois que l'honneur lui paraissait engagé. C'était après mûre réflexion que Berryer avait accepté, malgré les reproches de ses amis politiques, la défense des soldats de l'empire;

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mars 1886, p. 1051.

il était convaincu qu'en épargnant à la royauté leur immolation, il lui avait à elle-même rendu service. Il n'avait rien à regretter ni à excuser, et il refusa énergiquement tout acte qui, en le dérobant à une sentence imminente, eut dissimulé ses convictions ou diminué son caractère.

Il écrivit, le 8 mai, la lettre suivante à M. Fournel :

Monsieur le bâtonnier,

D'après la communication confidentielle que vous avez eu la bonté de me faire, je m'empresse de vous envoyer une copie assez exacte de mon plaidoyer pour le général Cambronne. Je n'ai pu me le procurer que sous la forme d'*épreuve*, l'édition étant sous le scellé de la police. Je me bornerai, pour tout moyen de défense, à l'envoi de cette pièce. Jamais, monsieur le bâtonnier, je ne ferai ni rétractation ni déclaration de principes, puisque, à moins de répéter ce que renferme mon plaidoyer, ce serait avouer que, dans une affaire de cette importance, j'ai parlé à la légère, sans peser mon discours et contre ma conscience, ou bien ce serait proclamer qu'après avoir dit librement ce que je pensais, j'ai assez de faiblesse d'âme pour m'effrayer de quelques menaces et désavouer mes propres pensées.

Quoi qu'il doive arriver, je livre ce que j'ai pu retrouver de mon travail aux membres du conseil. Qu'il me soit permis de vous faire observer qu'on peut être étonné que, sur la lecture d'une déclamation injurieuse renfermée dans un journal, M. le procureur général ait cru devoir menacer de quelques censures sévères un jeune avocat dont les discours et les écrits lui étaient inconnus, surtout lorsque les principes qu'il a présentés ont été appuyés de l'autorité du ministère public et consacrés par des jugements souverains.

Les vieux confrères ne se découragèrent pas : ils redoublèrent d'efforts pour décider le jeune avocat à quelque accommodement. Une nouvelle entrevue fut ménagée « dans des vues amicales », comme le portait la lettre de l'obligeant intermédiaire, entre Berryer, le bâtonnier et Me Gairal, qui devait faire le rapport au conseil.

Me Gairal, qui fut plus tard bâtonnier et dont on devait dire que « son bâtonnat avait été pour la jeunesse une sorte de protectorat[1] », Me Gairal ne demandait, lui aussi, qu'à couvrir l'accusé ; mais il fallait que ce dernier l'y aidât. Sur les instances de ses deux « anciens », Berryer consentit à adresser au rapporteur, la veille du jour où la délibération devait commencer, des explications plus développées :

[1] *Éloge de Gairal*, par Aug. Marie. — Broch. in-8°, 1835.

Le 14 mai 1816.

Monsieur le rapporteur,

Je m'affligerais profondément de me voir l'objet d'une prévention imposante de la part du ministère public, si la pureté de mes intentions et de mes opinions politiques pouvait être un moment suspectée, et si M. le procureur du roi, organe de ce même ministère public et témoin de ma défense pour le général Cambronne, n'en avait, par son silence, reconnu la circonspection. J'ai plaidé sans être interrompu, et cette approbation tacite du magistrat spécialement chargé de veiller au respect des principes est le premier moyen de justification que je dois invoquer; j'ajouterai que je me suis trouvé dans une position toute particulière. Ce que j'ai plaidé pour l'atténuation du crime de rébellion imputé au général Cambronne venait d'être développé quelques jours auparavant dans l'affaire du général Drouot; le système de la défense, appuyé de l'autorité du rapporteur, fut consacré par l'arrêt du conseil de guerre, et plus solennellement encore par l'approbation généreuse du roi lui-même, qui défendit qu'on se pourvût en révision contre le jugement rendu en faveur du général Drouot.

En détestant et Bonaparte et son entreprise et ses affreux résultats, j'ai cru cependant ne devoir point négliger des moyens de défense qui, une première fois, avaient été couronnés de succès. Mon client, dans ses divers interrogatoires, avait prétendu que le traité du 12 avril 1814 lui faisait perdre la qualité de Français; qu'il était devenu étranger à sa patrie et était demeuré soumis aux volontés de Bonaparte; j'ai développé sa justification sous ce rapport avec le zèle que je devais à un homme qui m'avait remis le soin de sa vie. Je l'ai fait avec d'autant plus de confiance, que les questions me semblaient difficiles à résoudre, et que ce système ne me paraissait susceptible d'aucune conséquence funeste puisqu'il s'agissait d'événements dont les annales du monde n'offrent point d'exemples et qui, sans doute, ne se renouvelleront jamais. Arrivera-t-il encore, en effet, qu'un homme, devenu le chef d'un grand État par les conquêtes, les traités, les cérémonies de la religion, en un mot tout ce qui fonde la souveraineté sur la terre, soit précipité du trône par tous les peuples de l'Europe, qu'un traité lui conserve le titre souverain, lui assure de nouveaux États, et l'autorise à emmener avec lui un certain nombre de ses anciens sujets? Cet homme, enfin, entraînera-t-il ceux qui ont été placés sous ses ordres à marcher pour reconquérir l'empire auquel il avait renoncé? C'est dans le cercle de ces circonstances particulières que la défense du général Cambronne était renfermée. Vous en jugerez, monsieur le rapporteur, par l'extrait de ma plaidoirie, que j'ai approuvé et remis à M. le bâtonnier. Mais vous y chercherez vainement les seules propositions que M. le procureur général a jugées condam-

nables, que c'était une action louable et généreuse d'attaquer la France et son roi, quand on avait déclaré qu'on renonçait à sa qualité de Français; qu'un Français, qui n'avait pas individuellement prêté serment de fidélité au roi, n'était tenu à aucune obéissance envers Sa Majesté. M. le procureur général, à qui mon plaidoyer était inconnu, n'a su trouver ces opinions que dans les diatribes des journalistes. La condition des avocats qui se trouvent chargés de la défense de citoyens accusés de crimes politiques, des jeunes avocats surtout, qu'aucune épreuve antérieure ne recommande, serait bien malheureuse, si leur conduite, leurs opinions, leurs discours étaient jugés sur la foi des récits qu'en font les journaux avec plus ou moins de bienveillance et d'exactitude. Je n'ai point réfuté les journaux; je n'ai point voulu entrer en lutte avec de pareils adversaires; mais, puisqu'il s'agissait de savoir si j'avais professé d'aussi absurdes maximes, ou si, au contraire, ils m'avaient calomnié, l'indépendance que l'on promet à l'avocat, le caractère sacré dont on pare la défense, semblaient exiger qu'avant de contraindre un jeune avocat à rendre compte de sa conduite et à se disculper d'erreurs vraies ou supposées, M. le procureur général examinât si les journalistes, que leur métier assujettit à une vigilante censure, n'étaient point coupables de mensonge.

Veuillez, monsieur le rapporteur, soumettre ces réflexions à MM. les membres de la Chambre, qui, jusqu'à ce jour, ont bien voulu m'honorer par des témoignages de bienveillance dont je m'efforcerai toujours de me rendre digne, et à qui nous avons tous remis avec confiance le dépôt sacré des privilèges de notre ordre.

Le conseil délibéra, dans deux séances, les 15 et 18 mai, sur la plainte dont il était saisi. Il lui en coûtait évidemment de charger un jeune avocat dont le talent et la générosité excitaient l'intérêt de l'ordre. Il différa son jugement jusqu'au 22 mai. Dans l'intervalle, de nouvelles suggestions furent affectueusement essayées auprès de Berryer. Elles provoquèrent de sa part cette nouvelle lettre au bâtonnier.

Monsieur le bâtonnier,

Le conseil de discipline ayant eu la bonté de remettre à demain la décision à prendre sur la lettre de M. le procureur général à mon égard pour me donner le temps de lui procurer de nouvelles explications, je m'empresse de lui adresser toutes celles que ma conscience me commande de lui soumettre.

Je déclare de nouveau que, dans le procès du général Cambronne, j'ai dû me croire à l'abri de toute recherche, puisque M. le président du conseil de guerre et M. le procureur du roi, qui avaient seuls la discipline de l'audience et le droit de faire respecter les principes s'ils

étaient outragés en leur présence, n'ont interrompu par aucune observation le cours de ma plaidoirie.

Ayant à défendre un général placé dans la même hypothèse que le général Drouot, fort de ce que le système de défense présenté par ce général avait été adopté par l'autorité du ministère public et consacré par un jugement souverain contre lequel Sa Majesté elle-même avait défendu de se pourvoir, j'ai reproduit avec confiance le même système, me bornant d'ailleurs à développer, *au nom de mon client*, les moyens invoqués par lui, sans prétendre m'expliquer en aucune façon sur mes opinions personnelles.

Toutefois, M. le procureur général ayant vu *dans les journaux* que l'on me reprochait d'avoir présenté *comme une action louable et généreuse celle d'attaquer le roi et la France, du moment que l'on avait renoncé à la qualité de citoyen français*, et d'avoir prétendu qu'*un Français qui n'a pas individuellement prêté serment de fidélité au roi n'est tenu à aucune obéissance envers Sa Majesté*, je déclare hautement que je n'ai jamais émis de semblables propositions et que je les regarde comme absurdes.

On ne peut pas mettre mes discours en opposition avec la conduite que j'ai tenue lors de l'usurpation. Volontaire royal au mois de mars 1815, j'aurais pu combattre le général Cambronne sur la route de Cannes à Paris : le droit des gens armait alors ma main. Mais, lorsqu'après avoir été fait prisonnier de guerre, le général Cambronne est revenu volontairement du fond de l'Angleterre pour partager le sort du général Drouot et s'en remettre avec lui à la justice du roi; lorsqu'il m'a confié le soin de sa défense, lorsqu'en remplissant ce ministère sacré, je me suis borné à faire valoir, pour sa justification, l'état d'obéissance forcée où il prétendait qu'un traité conclu entre tous les rois de l'Europe l'avait placé sous Bonaparte; lorsque cette défense a été deux fois couronnée d'un entier succès, on ne peut pas, après coup, me faire un crime d'avoir servi sa cause avec le zèle et l'indépendance que je lui devais et que je devais à notre profession.

Si l'on voulait m'obliger aujourd'hui à reconnaître et à proclamer que son système de défense est erroné, criminel, condamnable, ce serait renverser toutes les idées, ce serait censurer les deux jugements que j'ai dû provoquer; ce serait condamner les juges qui ont absous le général Cambronne, ce serait me constituer l'accusateur de mon propre client, ce serait m'obliger à lui ravir ce qu'il a reconquis. Un avocat ne peut jamais être contraint à trahir à ce point celui qui lui confia à la fois sa vie et son honneur.

Il n'y avait rien dans ces fiers accents qui impliquât un regret ou un désaveu. Le conseil dut rendre son arrêt, et il s'efforça de con-

cilier toutes choses, en frappant la doctrine incriminée et en écartant l'idée que l'avocat mis en cause eût pu la soutenir.

... Le conseil déclare, dit-il, dans son arrêté du 22 mai, que l'ordre des avocats réprouve hautement la doctrine qui paraît avoir été développée pour la défense du général Cambronne, qu'elle est contraire au droit public, pernicieuse et antisociale, en ce qu'elle tend à dénaturer les devoirs des sujets envers leurs légitimes souverains et à rompre les liens qui unissent les citoyens à leur patrie, et que c'est à cette funeste doctrine que l'on doit attribuer l'égarement d'opinion et la dépravation des principes qui ont mis la France en danger de sa ruine, en la livrant à tous les maux qu'elle a soufferts par suite des événements du 20 mars 1815.

Le conseil déclare aussi, à l'égard de l'avocat inculpé, qu'il est connu pour ne professer personnellement que les meilleurs principes, que la doctrine qui lui est attribuée se trouvait à l'avance authentiquement désavouée par la conduite qu'il a tenue aux époques les plus critiques, conduite qui ne s'est jamais démentie dans le temps intermédiaire, et qui atteste de la manière la moins équivoque son dévouement à la cause royale et à l'auguste maison de Bourbon, qu'au surplus il résulte de l'ensemble des explications qu'il a données au conseil que cette doctrine n'est point la sienne et qu'il la désavoue...

En réalité, Berryer sortait indemne du débat ; il n'avait fait aucune concession indigne de son caractère, et la déclaration du conseil tournait à son éloge. Aussi fut-elle accueillie avec un dépit manifeste par les organes qui avaient cru trouver dans l'annonce des poursuites le présage de leur vengeance. On recevait à cette époque les premières nouvelles de l'insurrection de Grenoble : les bulletins du général Donnadieu avaient fait croire d'abord à une formidable levée d'armes. On ne rêvait que complots, et l'épouvante indignée, produite par cet attentat que l'imagination publique rattachait à l'aventure des Cent-jours, ne faisait qu'animer, en l'excusant dans une certaine mesure, la violence des passions. Le *Journal général* s'élevait contre la décision *singulière* du conseil de discipline, et, tout en se défendant d'appliquer ces menaces à Cambronne et à son défenseur, il citait avec complaisance un article d'une feuille anglaise, disant que si la thèse invoquée par Berryer avait été soutenue en Angleterre à l'égard de la maison de Brunswick, « l'avocat et le client auraient pu passer un mauvais moment [1] ».

A ces emportements, Berryer aimait à opposer les décisions du gouvernement royal et la conduite du procureur général.

[1] *Journal général de France,* 4 juin 1816.

Le gouvernement, loin de tenir Cambronne en disgrâce, l'appelait, au bout de quelque temps, au commandement de la place de Lille. Le procureur général, loin de s'irriter de l'heureuse issue du débat provoqué par son ministère, adressait, un mois après, au jeune avocat un témoignage évidemment réfléchi de son estime. Le 28 juin 1816, M. Bellard, envoyant à Berryer une requête qui avait été présentée à son parquet, la lui recommandait en ces termes : « Je prie monsieur Berryer fils de vouloir bien entendre la personne qui lui remettra cette affaire, et je sais que je puis m'en remettre à son honneur et à sa charité du soin de la défendre s'il la trouve juste. J'aurai du plaisir à en causer avec lui quand il l'aura examinée, et j'aime bien à lui donner cette preuve de ma confiance en lui. »

Berryer joignit cette lettre au dossier de la poursuite que le procès de Cambronne lui avait attirée : « Cette sorte de réparation personnelle, écrivait-il en marge du billet de M. Bellard, prouve la loyauté de ce magistrat. »

IV

Il semblait que les attaques dont Berryer était l'objet dussent le détacher de la cause royale. Lorsqu'on étudie l'histoire des révolutions, on est frappé de l'influence que les mobiles personnels ont exercée sur les déterminations les plus importantes. Un froissement, un passe-droit, un sarcasme, une blessure d'amour-propre, ont suffi souvent pour changer les opinions des hommes et les engager dans le parti contraire. La jeunesse est plus accessible encore à ces impressions. Berryer ne céda jamais à leur empire. Ces accusations qui, dès le début de sa vie publique, l'assaillaient dans son propre camp, il les rencontra fréquemment dans le cours de sa longue carrière. Elles ajoutèrent aux amertumes cachées de son existence et empoisonnèrent ses plus beaux triomphes. Parfois, ému de leur violence, il n'en laissa jamais pénétrer le ressentiment dans ses actes. Il les écartait, suivant l'intention qu'il démêlait chez ceux qui s'en rendaient coupables, tantôt avec une sérénité dédaigneuse, tantôt avec une mansuétude infinie. Sa parole couvrit plus d'une fois ceux qui avaient méconnu ses services. Tous n'en furent pas également touchés; quelques-uns, confondus de sa générosité, lui avouèrent, dans l'épanchement de leur gratitude, leurs torts envers lui. Il pratiquait dès lors, sans songer à la mettre en maximes, la politique qui devait, dans la suite, inspirer sa vie parlementaire.

Le premier effet de l'antagonisme que les passions de parti s'efforçaient de maintenir entre les vaincus du gouvernement des Cent-jours et les royalistes, c'était de prolonger les défiances. On se méconnaissait des deux parts, et ces deux peuples qui ne devaient plus,

suivant le mot de Louis XVIII, en former qu'un seul, continuaient à se regarder en ennemis. Berryer était entré au cœur de la mêlée; il avait été amené par l'exercice de sa profession à mettre sa main dans la main des partisans de Napoléon, et, par les services qu'il leur avait rendus, il s'était créé des titres à leur confiance. Les emportements des royalistes extrêmes, leurs appels à la contre-révolution, leurs invectives contre l'armée, ne faisaient que confirmer les soldats de l'empire dans leurs préjugés contre la monarchie. Tout, au contraire, dans la conduite de Berryer, était de nature à les ramener vers la cause royale. Son langage et ses actes étaient le démenti vivant de leurs soupçons et de leurs craintes. Il croyait que les garanties de 89, loin d'être menacées par le trône, ne trouvaient de sûreté que dans sa force, et c'était au nom de la royauté qu'il les invoquait. Il croyait que la royauté seule pouvait réunir sous sa large protection tous les intérêts comme toutes les gloires, et c'était en la célébrant elle-même qu'il faisait l'éloge des soldats morts sous un autre drapeau pour la patrie. A la royauté, seule, il attribuait la mission de donner au pays paix et liberté; et tandis que des ministres, échappés, comme il l'avait dit, du cabinet de Bonaparte, dressaient des listes de proscription contre les lieutenants de la vieille armée, Berryer leur montrait le descendant de Henri IV encourageant les défenseurs du maréchal Ney, et protégeant lui-même de sa royale parole la vie de Drouot et de Cambronne.

« La modération émane de tout ce qui vient du roi », disait, à cette époque même, le sage et éloquent de Serre. C'était aussi l'hommage que Berryer se plaisait à rendre à Louis XVIII. Il revenait souvent sur le secours que prêtait aux modérés le caractère de ce prince, « spirituel, perspicace, pacifique ». Car, on ne peut le méconnaître, l'autorité d'un roi s'étend à ceux qui expriment ses propres idées. Elle ne rend pas ces idées plus justes, mais elle les rend plus puissantes; et telle opinion, qui tomberait d'elle-même, livrée à ses propres ressources, peut se soutenir et prendre un empire, salutaire ou funeste, suivant l'inspiration qui l'anime, si le nom du souverain lui sert d'appui.

Qu'on se figure la réaction de 1815 encouragée par Louis XVIII. On ne sait à quels malheurs eût été exposée la France, et l'on peut prévoir que la chute de la monarchie eût promptement suivi l'explosion des passions que son imprudence aurait déchaînées.

Je veux retrouver et je retrouverai quelques pièces qui, comme la lettre de la maréchale, feront connaître avec vérité les intentions du roi, nous écrivait Berryer [1], en répondant aux réflexions que nous

[1] 18 novembre 1865.

avait suggérées la lecture du procès du maréchal Ney. J'ai à dire comment et pourquoi les violentes passions de ce temps ne m'ont point séparé de la cause royale, quel remède à ces aveuglements la France devait trouver dans le développement des institutions libérales que la Charte royale venait de fonder. La cause des constitutionnels sincères doit gagner beaucoup, si l'on montre combien la France a été mal emportée parce qu'elle n'avait pas eu cette éducation politique. Ceci est d'une grande vérité et doit être appliqué aussi bien à la révolution de 1814 et 1815 qu'à celle de 90 et 91.

Le fait même de l'émigration, qui a été si funeste à ces deux tristes époques, doit être expliqué par l'histoire politique de ce pays : la noblesse, restée étrangère aux affaires publiques, inaccoutumée aux luttes des divers ordres, n'ayant pas, comme l'aristocratie anglaise, la pratique des transactions et des transitions, et, en face d'une grande commotion révolutionnaire, ne pouvant avoir autre sentiment ni autre pensée que de mettre la main sur la garde de son épée, avec toutes les illusions, toutes les prétentions, toutes les colères qui sont inévitables quand on ne sait avoir recours qu'à la force matérielle. Nous causerons de ces points importants. Pour moi, qui n'ai été détourné du parti royaliste ni par les fautes des émigrés ni par les réactions de la nation elle-même, je tiens beaucoup à expliquer mes sentiments et à rendre compte ainsi des motifs sérieux et désintéressés de ma conduite.

C'est ainsi que, sans avoir franchi le seuil du Parlement, Berryer avait déjà débuté dans la vie publique. Quatorze ans devaient s'écouler avant qu'il entrât dans la Chambre des députés. Il devait y paraître en 1830, non plus au lendemain, mais à la veille d'une révolution, au milieu d'une de ces crises qui révèlent le fond d'un homme, en l'appelant à se décider sur-le-champ, contre son intérêt ou contre son devoir, et souvent à travers de redoutables obscurités, sur les questions les plus graves. Cette fois encore, Berryer ne consulta que son honneur et ses convictions. Sans regarder son intérêt personnel, sans s'arrêter aux instances contraires dont il fut assiégé, il prit résolument son parti. Persuadé que le vieux droit demeurait la meilleure sauvegarde des libertés nouvelles et de l'avenir de la patrie, il se voua à la défense de la monarchie vaincue, engageant pour toujours sa vie à l'accomplissement du devoir que ses convictions lui imposaient envers son pays, et son honneur envers lui-même.

Charles de Lacombe.

LA FORMATION

DES

COMBUSTIBLES MINÉRAUX

Il est peu de personnes qui n'aient été, une fois dans leur vie, les témoins attristés d'une de ces scènes effrayantes où les éléments déchaînés sèment partout la mort et la désolation, comme si le Créateur prenait plaisir à détruire, en quelques instants, l'œuvre patiemment édifiée par une foule d'agents naturels, toujours dociles pourtant aux lois que lui-même a posées.

Sans parler des tremblements de terre, auxquels un petit nombre de secondes suffit pour produire des ravages épouvantables, ni des tempêtes qui, chaque jour, font sur l'Océan tant de victimes, que de fois n'entend-on pas parler de ces trombes, qui s'abattent en un clin d'œil sur un coteau fertile, y renversent les habitations et déracinent les arbres, entraînant les plantes, les animaux, les hommes même et jusqu'au sol qui les porte, dans un courant irrésistible, pour les précipiter au sein d'un lac ou parmi les flots d'une rivière débordée?

En présence d'un tel spectacle, celui que la catastrophe a épargné ne peut manquer de se sentir troublé jusqu'au fond de l'âme. Il cherche en vain la cause de ces destructions sauvages et on ne saurait en vérité le trouver bien coupable s'il en venait à se demander comment l'idée d'une Providence bienfaisante peut se concilier avec l'anéantissement subit de tant de choses qui ne demandaient qu'à vivre. Assurément l'humanité a trop souvent failli à ses devoirs pour qu'aucun des châtiments qui l'atteignent paraisse immérité. Cependant que de fois ceux-là sont frappés qui semblaient le moins coupables et puis ne sait-on pas que de tels fléaux s'abattent aussi sur les régions inhabitées, frappant sans pitié, avec des animaux inoffensifs, une nature qui certainement n'a point manqué à sa tâche? En vain ferait-on valoir que tout, ici-bas, ne peut être que changement et destruction; que l'exis-

tence des animaux réclame la mort des plantes, comme la vie de l'homme s'alimente par l'anéantissement des uns et des autres, comme toutes les transformations naturelles exigent la destruction de choses créées et l'entrée de leurs matériaux dans de nouvelles combinaisons. Quoi qu'on puisse dire, l'esprit répugne à comprendre les catastrophes violentes parmi les phénomènes nécessaires, et la mort, pour ne pas soulever de révolte, a besoin de se montrer à nous dans un cadre moins troublé.

Certes, il y aurait témérité à prétendre éclaircir un tel mystère, et d'ailleurs nous ne sommes pas de ceux qui, faute d'en trouver une explication admissible, seraient tentés de se jeter dans ces doctrines désespérantes, dont le nihilisme contemporain devient, qu'on le veuille ou non, l'issue logique et inévitable. Mais si notre foi n'en est pas troublée, il ne saurait non plus nous déplaire d'entrevoir une justification naturelle de ce qui, au premier abord, nous a semblé si déconcertant. Or, dans le cas qui nous occupe, la science elle-même se charge de fournir la justification désirée, en nous montrant, dans certaines catégories de destructions d'apparence sauvage, l'image affaiblie de l'un des phénomènes où éclate le mieux, dans le passé, l'action providentielle; nous voulons parler de la constitution de ce précieux réservoir de chaleur, de force et de lumière, que l'Auteur de toutes choses a, pour nos besoins actuels, créé de longue date dans le sein de la terre sous la forme des combustibles minéraux. Si nous parvenons à démontrer que cette indispensable réserve n'a pu naître qu'à la faveur de catastrophes encore plus violentes que celles dont les effets nous attristent parfois, alors non seulement nous comprendrons ces dernières, puisque le jeu des forces naturelles ne saurait être interrompu par ce fait que le principal bénéfice en est acquis; mais il nous sera facile de mettre en balance, d'un cœur reconnaissant, le faible tort que ces catastrophes peuvent nous faire aujourd'hui, avec l'immense bienfait qu'elles ont produit dans le passé.

La houille ou charbon de terre est, sous sa forme actuelle, une matière essentiellement minérale. Dans cette substance noire, compacte, lourde, à cassure brillante et souvent lamellaire, si facile à réduire en menue poussière, personne, au premier abord, ne songerait à voir une dépendance d'un autre règne que le règne minéral. C'est bien une pierre, comme l'exprime le nom de *Steinkohle*, ou *charbon de pierre*, que lui donnent les Allemands; mais cette pierre est combustible. Elle dégage en brûlant les mêmes gaz que le bois, et si elle laisse une quantité de cendres plus considérable, sa compacité explique suffisamment cette

différence, en accusant une plus grande condensation de l'élément combustible. De même que le bois, distillé à l'abri de l'air, abandonne comme résidu le charbon de bois, qui brûle avec une courte flamme en dégageant beaucoup de chaleur, ainsi la distillation de la houille donne naissance au *coke*, dont la puissance calorifique est précieuse pour la métallurgie, en même temps que l'absence de fumée lui vaut, dans les villes, une préférence justifiée. A la vérité, la houille distillée dégage du goudron et du bitume, et pour ce motif on pourrait croire qu'elle est venue directement du sein de la terre, comme l'asphalte. Mais il est aisé de s'assurer, par des essais chimiques, que le goudron ne préexiste pas dans le charbon de terre et qu'il se forme dans l'acte de la distillation, tout comme il se produit dans le traitement des bois résineux. Il n'y a donc pas à s'y tromper; la houille est une *substance végétale minéralisée.* D'ailleurs elle se présente toujours, dans ses gisements, en compagnie d'empreintes parfaitement reconnaissables, parmi lesquelles dominent les fougères. Aussi, dès le milieu du dix-huitième siècle, l'esprit sagace d'Antoine de Jussieu ne s'y était-il pas trompé[1]. Le père de la botanique française avait en même temps reconnu que les fougères associées à la houille appartiennent à des types tropicaux et, dans l'ignorance où l'on était alors de la succession des périodes géologiques, il devait tout naturellement en chercher la source dans les régions voisines de l'équateur. C'est pourquoi il expliquait la formation du combustible par le transport de débris de plantes, arrachés aux pays chauds et charriés par la mer jusque dans nos contrées. En 1769, Valmont de Bomare y voyait l'effet de la destruction de forêts d'arbres résineux. Enfin, en 1778, Buffon, dans ses *Époques de la nature*, supposait que les veines de charbon devaient leur origine à l'entraînement, par les eaux courantes, des arbres et des plantes qui s'étaient développés sur les îles auxquelles se réduisait la terre ferme avant la constitution définitive des continents.

Dans ces diverses conceptions, la houille était toujours le résultat d'un *transport*. Cependant cette idée si simple, à laquelle la science revient aujourd'hui, devait être abandonnée pendant la plus grande partie du dix-neuvième siècle. En effet, à mesure qu'on avançait dans la connaissance des diverses variétés de charbon de terre, on crut remarquer qu'une chaîne continue reliait les houilles les plus parfaites à la tourbe, ce combustible de qualité inférieure, qui se forme encore sous nos yeux en maint endroit du globe. La

[1] Voy. l'article du marquis de Saporta dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1882.

transition s'établit par les *lignites*, dont le nom seul indique que la fibre du bois y est encore reconnaissable et qui forment des couches étendues, activement exploitées, sur une grande partie de l'Allemagne du Nord.

Or les régions à lignites sont justement celles où, de nos jours, se développent le mieux les *tourbières*, c'est-à-dire ces marais remplis de mousses, spécialement de sphaignes, qui meurent du pied tandis que leur tête continue à croître, et dont la décomposition, s'opérant sous l'eau, donne naissance à une matière brune, dont la combustion développe une odeur âcre et qu'on appelle la *tourbe*. Si l'on épuise l'eau d'une tourbière et qu'on entaille le terrain élastique qui sert de support aux mousses vivantes, on voit ce terrain, jusqu'à une profondeur de plusieurs mètres, constitué par des couches horizontales de tourbe mousseuse et fibreuse en haut, de plus en plus compacte vers la base et finissant par ne plus garder aucune trace, sensible à l'œil, des filaments végétaux.

De là il semble tout naturel de conclure qu'une transformation encore plus avancée, peut-être une pression plus grande, suffiraient pour changer la tourbe en lignite et celui-ci en houille. Une telle conclusion paraît d'autant mieux justifiée que les terrains qui contiennent la houille sont plus anciens que les formations lignitifères, tandis que les tourbes proprement dites ne se montrent qu'à l'époque moderne.

Telle est, en effet, la théorie qui a prévalu jusqu'à ces dernières années parmi les géologues. Cette doctrine a trouvé d'autant plus facilement créance qu'en assimilant, d'une manière absolue, la formation de la houille à l'un des phénomènes qui se passent journellement sous nos yeux, elle flattait les tendances d'une école que les publications de Lyell avaient mise en grande vogue, surtout de l'autre côté du détroit. Pour les adeptes de cette école, le globe terrestre voit se reproduire indéfiniment, à sa surface, les mêmes phénomènes, dans la même mesure et sans aucun changement dans l'intensité des forces en jeu. Le temps doit suffire à compenser la faiblesse des actions dynamiques et les centaines, voire les millions de siècles, libéralement mis à la disposition des forces les plus insignifiantes, expliqueraient sans difficulté les effets les plus grandioses.

C'était donc une bonne fortune, pour les *actualistes*, de rencontrer sur leur chemin un phénomène en apparence aussi simple et qui ne paraissait susceptible d'aucune explication raisonnable, en dehors de celle qui vient d'être indiquée. Les bonnes raisons, d'ailleurs, semblaient abonder en faveur de cette manière de voir. Plus d'une fois, en exploitant des grès subordonnés au terrain

houiller, on y avait rencontré des tiges de prêles-géants en situation verticale et il ne venait à l'esprit de personne d'y voir autre chose que des végétaux demeurés à la place même où ils avaient vécu. D'autres fois, à la base d'une couche de houille, on observait, ou du moins on croyait voir, des racines encore munies de leurs radicelles, et on n'avait pas de peine à se représenter, s'élevant sur cette base et dominant le marais tourbeux, des tiges fragiles, qui plus tard avaient dû venir s'abattre à la surface, sur la tourbe en voie de formation. Et alors, quel champ indéfini s'ouvrait à l'imagination des amateurs de longues périodes! La tourbe est lente à se former; une épaisseur d'un demi-mètre par siècle est rarement réalisée et si cette épaisseur devait être convertie en houille, il en resterait à peine le tiers ou le quart, peut-être moins encore. Une couche puissante de houille, comme celles qu'on rencontre en divers bassins, représenterait donc une énorme durée et attesterait la stabilité des conditions physiques pendant une longue suite de siècles.

Mais ce n'est pas tout : il est tel bassin où plus de cent couches de houille se rencontrent sur la même verticale. Comment expliquer cette superposition, sinon en admettant qu'après la formation de chaque couche le sol s'affaissait; qu'ensuite des alluvions de vase ou de sable venaient combler le lac qui avait pris la place du marécage, et qu'une fois la surface de l'eau atteinte par ces dépôts, une nouvelle végétation tourbeuse prenait possession du marais reconstitué? Or les mouvements du sol, à n'en vouloir juger que par ceux qui se produisent de nos jours, sont d'une lenteur telle, qu'on peut presque douter de leur réalité. Même en accordant à l'écorce terrestre, pendant l'époque houillère, le privilège d'une mobilité un peu plus grande, que de myriades d'années n'a-t-il pas fallu pour l'accomplissement des phénomènes si complexes qui ont marqué la formation de chaque bassin!

De toutes ces considérations, en apparence si justifiées, que reste-t-il aujourd'hui? Nous ne craignons pas de le dire, en dépit de la faveur qu'elles peuvent avoir conservée auprès de certains esprits. Elles se sont évanouies comme un mirage, devant des observations nouvelles dont le mérite principal revient à deux ingénieurs français, M. Grand'Eury, de Saint-Étienne, et M. Fayol, de Commentry. Si, par la nature des bassins et l'ampleur des exploitations à ciel ouvert qu'il leur a été donné d'étudier, ils ont disposé de facilités exceptionnelles, du moins ils ont su y voir ce qui, pour tant d'autres avant eux, avait passé inaperçu et, de leurs observations combinées ressort aujourd'hui une doctrine si simple et si satisfaisante, qu'on ne tardera pas à s'étonner qu'elle n'ait

pas été trouvée du premier coup. C'est cette théorie que nous allons maintenant exposer. Mais auparavant, et sans invoquer d'autres faits que ceux qui sont admis par tout le monde, il va nous être facile d'établir que les conditions des marais tourbeux actuels sont aussi éloignées que possible de celles qui ont dû présider à la formation des houilles.

La tourbe, avons-nous dit, résulte du développement et de la transformation sur place d'une riche végétation de mousses, parmi lesquelles dominent les sphaignes. Or les saisons chaudes et sèches sont mortelles pour ces végétaux, qui ne peuvent prospérer que dans les pays où la moyenne de la température annuelle est sensiblement inférieure à 10 degrés. Pour ce motif, les tourbières ne se rencontrent dans le Jura qu'au-dessus de 800 mètres d'altitude, et elles ne descendent au niveau de la mer que dans l'Allemagne du Nord, l'Écosse et l'Irlande, de telle sorte que la véritable patrie des marais tourbeux se trouve nécessairement dans la zone tempérée froide. On peut donc rencontrer, mêlés à la tourbe, des restes de bouleaux, de sapins, de hêtres, même de chênes. Jamais on n'y trouvera quoi que ce soit qui rappelle la végétation des contrées voisines de l'équateur.

D'autre part, rien n'est mieux connu aujourd'hui que la flore houillère, grâce aux empreintes bien conservées qui se rencontrent, en si grand nombre, parmi les couches de schistes au milieu desquelles les lits de charbon sont contenus. Ces empreintes, d'ailleurs, n'appartiennent pas à une végétation distincte de celle qui a produit la houille; car c'est justement dans les schistes immédiatement superposés au charbon qu'on les trouve en plus grande abondance. Il est donc visible qu'elles faisaient partie de l'amas végétal ultérieurement transformé; et si elles ont gardé la trace de leur organisation, trace oblitérée dans tout le reste de la masse, c'est à la faveur de la vase molle, plus tard durcie et changée en schiste, qui est venue les recouvrir avant qu'elles fussent altérées et qui s'est moulée sur les nervures des feuilles et des écorces.

Or en quoi consistent ces empreintes? Nous y trouvons des fougères communes, mais dont les frondes avaient 8 ou 10 mètres de long; des fougères arborescentes, qui atteignaient 18 mètres de hauteur; des prêles, tout à fait semblables par leur organisation à nos prêles actuels, mais hauts de 10 à 15 mètres; des lycopodiacées, bien différentes de l'humble lycopode de nos jours, qui forme le tapis vert des serres chaudes; car c'étaient des arbres gigantesques, les lépidodendrons, dont le tronc, raide et cylindrique, couronné par une maigre ombrelle de feuilles piquantes, avait au moins 40 mètres de long; des sigillaires, à l'écorce épaisse, marquée de

cicatrices alignées, végétaux singuliers, cryptogamiques par leur organisation, tandis que diverses apparences les rapprochent de plantes plus élevées, et d'ailleurs non moins gigantesques que les lépidodendrons.

Toute cette végétation, plus riche encore que celle des régions équatoriales actuelles, se développait avec une vigueur extraordinaire, dont témoignent des bourgeons, trouvés à maintes reprises et dont les dimensions sont infiniment supérieures à celles des mêmes organes dans les espèces vivantes. Elle atteste donc qu'un climat tropical régnait dans les pays où s'est formée la houille et cela seul suffit pour exclure toute analogie entre ce phénomène et celui des mousses tourbeuses.

Mais allons plus loin et, au lieu de nous contenter d'interroger la flore des schistes houillers, demandons au charbon de terre lui-même, à la lumière des découvertes nouvelles, le secret de sa formation. Pour cela, nous dirigerons notre attention vers les petits bassins qui remplissent quelques-unes des dépressions du plateau central de la France et qui compensent largement, par leur intérêt scientifique, ce qu'il peut y avoir d'incomplet dans leur développement, comparé à celui des gisements du Nord.

Il y a généralement une assez grande différence entre le charbon des bassins houillers du centre de la France et celui qu'on exploite en Angleterre, en Flandre ou en Belgique. Ce dernier est dense, compacte, entièrement minéralisé, à éclat presque métallique et d'une grande homogénéité. Dans quelques variétés seulement on remarque des parties mates d'un gris noirâtre, qui tachent les doigts et que les mineurs désignent sous le nom de *fusain*. Les couches, peu épaisses d'ordinaire (leur puissance moyenne varie entre 60 centimètres et un mètre et demi), sont très régulières et encaissées au milieu de schistes et de grès à grain fin.

Dans le centre de la France, le charbon est moins dense, d'un noir de jais, avec une cassure souvent assez unie pour rappeler le bois d'ébène poli. Les couches sont irrégulières, offrant ici des renflements, là des étranglements et, en quelques points, l'épaisseur du combustible accumulé peut atteindre 20 mètres et même davantage. Avec les lits de houille alternent des couches de grès souvent très grossiers, renfermant parfois de gros cailloux roulés et des assises schisteuses irrégulières, qui contiennent par endroits des boules ou de grosses lentilles de grès. On sent que la formation de ces bassins s'est faite sous l'empire de conditions beaucoup plus troublées que celles qui régnaient dans le Nord. Mais s'il en résulte pour l'exploitation des difficultés plus grandes, en revanche la matière végétale a souvent subi une transformation moins com-

plète, ce qui facilite singulièrement la recherche de l'origine du combustible.

En effet, quand on examine, sous une incidence convenable de la lumière, certains morceaux de houille de Saint-Etienne ou de Commentry, il n'est pas rare d'y apercevoir, grâce à une différence d'éclat très marquée, des zones en forme de lentilles, se terminant de chaque côté par un biseau aigu. Si l'on regarde de plus près, en s'aidant, au besoin, d'une loupe, on voit que la masse de ces corps lenticulaires est parcourue par un réseau de fines veinules, où l'œil exercé d'un botaniste reconnaît sans peine les contours de cellules végétales. On peut ainsi s'assurer qu'on a simplement affaire soit à un tronc aplati de fougère arborescente, soit à une tige de *calamodendron*, c'est-à-dire d'un des grands arbres de l'époque, dont la moelle interne a disparu tandis que, sous l'effort de la pression, les deux parties de l'écorce arrivaient au contact. D'autres fois, en faisant miroiter au soleil, non plus la tranche, mais le plat d'une couche de houille, on y distingue un moiré particulier, qui trahit les nervures des feuilles de *Cordaites*, un autre des grands végétaux houillers.

Ce ne sont pas là des faits isolés ni exceptionnels. Depuis qu'ils ont été signalés et qu'on a pris coutume d'y regarder de près, il ne se passe pas de jour où un ouvrier soigneux, surveillant l'arrivée des charbons à l'orifice des puits, ne mette de côté bon nombre de morceaux pourvus de ces caractères. Tandis que, jusqu'alors, on n'avait su discerner les empreintes végétales que dans les schistes superposés à la houille, où elles sont d'une indiscutable netteté, on a appris aujourd'hui, du moins dans le centre de la France, à démêler les espèces jusque dans le cœur du combustible, et alors s'est révélé un fait d'une importance capitale : c'est que le charbon de terre est formé de résidus végétaux *posés à plat*, tiges, écorces, rameaux et feuilles, et que ces débris se recouvrent comme des corps qui ont flotté librement dans un liquide en repos. De plus, si le caractère des espèces accuse une végétation de terres basses et humides, du moins *ce ne sont pas des plantes aquatiques*. Ce sont des restes de plantes terrestres qui ont subi un *flottage*, et, par conséquent, il est évident qu'on doit considérer la houille comme le produit d'une *alluvion végétale*, apportée dans l'eau tranquille d'un lac par des eaux courantes qui ruisselaient sur les pentes voisines, après un parcours d'assez courte durée pour que les débris végétaux aient pu se conserver sans être réduits en menus fragments.

Mais d'où vient que ces débris ne soient pas tous également reconnaissables, que, même à l'aide du microscope et de certains

réactifs chimiques, on puisse mettre en évidence dans la houille, à côté des parties visiblement organisées, d'autres qui sont constituées par une matière amorphe, de la même nature que ces produits de la décomposition des plantes qu'on appelle les acides humique et ulmique? La réponse à cette difficulté est facile à donner. Il suffit d'examiner avec attention ces parties mates de *fusain* qui existent dans la houille du Centre comme dans celle du Nord. On y reconnaîtra des débris ligneux à divers degrés de désorganisation, tout à fait analogues à ces morceaux de bois à demi pourri qui se détachent des troncs d'arbres en voie de décomposition. Et l'idée viendra tout naturellement que l'amas de matière constituant l'alluvion végétale se composait de débris ayant subi, au préalable, un commencement de pourriture, mêlés à d'autres, encore tout frais, qui venaient d'être détachés de plantes en pleine vigueur.

Dès lors il est aisé de reconstituer les conditions de ce transport. Sur les rives d'un lac se développait, sous l'influence d'un climat tropical, une végétation exubérante, principalement composée de cryptogames gigantesques. Un soleil nébuleux enveloppait alors la terre d'une lumière plus pâle que celle qui nous éclaire aujourd'hui, mais plongeante et ne laissant subsister, pour aucun point du globe, les nuits complètes de la zone polaire. Le jeu des saisons était inconnu et, d'un bout à l'autre de l'année, l'activité de la végétation se maintenait sans la moindre interruption. Aussi, au pied des grands arbres s'accumulaient avec une rapidité prodigieuse les débris des plantes bientôt parvenues à maturité. De cette manière le sol devait disparaître sous une couche de détritus, dont celle des régions tropicales actuelles ne saurait donner qu'une idée imparfaite, et où les débris fraîchement tombés se mêlaient aux fragments en voie de pourriture ainsi qu'aux produits d'une décomposition encore plus avancée des rameaux, des feuilles et des parties résineuses. Cette *bouillie végétale*, comme l'a appelée M. de Saporta dans un article de la *Revue des Deux Mondes* où il a exposé, avec son charme habituel, l'ensemble des idées de M. Grand'Eury, était périodiquement entraînée par les pluies et, glissant sur le sol qui la portait, venait s'abattre dans un marécage voisin pour y subir, à l'abri de l'air, sa transformation définitive en combustible minéral.

Cette transformation, qu'on le remarque bien, a dû porter, selon les cas, sur des matières fort diverses. Non seulement les substances végétales entraînées pouvaient être à des états de désorganisation très inégaux, les unes à peine décomposées, tandis que d'autres étaient déjà réduites à l'état de substances ulmiques; mais la nature des plantes variait avec les localités. Ici dominaient les fougères;

un peu plus loin les sigillaires; ailleurs les cordaïtes ou les calamodendrons. En certains points, les tiges et les écorces étaient prépondérantes; sur d'autres, c'étaient les rameaux, les feuilles ou les fructifications. Si ces différences influaient peu sur la composition chimique totale, c'est-à-dire sur les proportions relatives de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, en revanche elles devaient se traduire par une richesse très inégale des détritus en principes gras ou féculents ainsi qu'en matières gazeuses. Par là s'explique, de la manière la plus simple, ce fait qu'il y a, dans un même bassin, sans qu'on puisse en rendre compte par aucune action ultérieure, des houilles sèches et des houilles grasses ou bitumineuses, des houilles anthraciteuses, dépourvues de principes volatils et des houilles à gaz, qui en renferment jusqu'à 60 pour 100. Ces différences sont originelles et tiennent, soit à la nature, soit à l'état particulier des débris entraînés.

Faut-il maintenant, avec les deux savants que nous avons cités, MM. de Saporta et Grand'Eury, admettre que la pluie se contentait d'entraîner les débris végétaux sur un marais sans profondeur et que plus tard, par un phénomène indépendant du premier, des vases et des graviers venaient recouvrir le dépôt de combustible en voie de formation? Devons-nous considérer ces vases et ces graviers, transformés plus tard en schistes et en grès, comme des sédiments tranquilles, accumulés au même point à la faveur d'un affaissement continu ou saccadé du sol? Verrons-nous, dans les troncs d'arbres qu'on y rencontre, la preuve que chacune de ces couches sédimentaires a formé, à son tour, le sol d'un marécage où les plantes pouvaient prendre racine?

C'est ici qu'interviennent, d'une façon absolument décisive à notre avis, les observations faites par M. Fayol à Commentry et corroborées par des expériences ingénieusement conduites. Tandis que, dans la plupart des bassins houillers, l'exploitation du charbon est souterraine et qu'on s'efforce de n'extraire que la matière utile, à Commentry la grande épaisseur de la couche, jointe à cette circonstance qu'elle est inclinée et vient affleurer au jour par l'un de ses côtés, a conduit depuis longtemps à installer une exploitation à découvert. D'immenses tranchées de plus d'un kilomètre de long et de près de 200 mètres de profondeur, découpent le gisement et permettent d'en saisir à la fois l'ensemble et les détails avec toute la netteté d'un dessin. On n'en est donc plus réduit, comme dans les autres mines, à des hypothèses plus ou moins plausibles sur le raccordement de telle ou telle couche de schiste, observée dans un puits, avec telle autre, rencontrée dans un puits voisin. La nature parle elle-même d'une manière continue, et le

progrès de l'extraction, en reculant sans cesse la façade du découvert, permet de suivre les couches à la fois dans le sens de leur direction et dans celui de leur plongement.

Or il est un fait qui saute, pour ainsi dire, aux yeux à la première inspection de ces belles excavations : c'est le défaut absolu de parallélisme des divers bancs de schiste, de grès ou de charbon. Toutes ces couches auraient dû se former horizontalement, si elles représentaient des sédiments tranquilles, déposés dans un marécage. Pour que, en se superposant avec le temps, elles eussent cessé d'être parallèles les unes aux autres, il aurait fallu que le terrain qui les portait subît non seulement des affaissements successifs, mais des mouvements de bascule capables de déranger l'horizontalité des dépôts déjà formés, et cela dans tous les sens, de la façon la plus capricieuse. Autant dire qu'une telle manière de voir se heurte à de véritables impossibilités. Mais il y a plus : suivons attentivement ces lits de schiste qui, au lieu de demeurer à une distance constante de la couche de charbon, s'en rapprochent de plus en plus et semblent venir mourir à sa surface. Nous les verrons plus d'une fois *pénétrer dans la houille* et s'y fondre insensiblement. La même chose a lieu avec des grès, voire avec des conglomérats, c'est-à-dire avec des couches contenant de gros cailloux roulés. Il est telle couche de ce genre, qu'on peut voir en un point, épaisse de plusieurs mètres et chargée de cailloux, tandis que plus loin elle s'amincit, prend un grain plus fin et vient *traverser la houille*, sans que sa continuité ait été interrompue un seul instant.

Comment donc échapper à cette conclusion, que le dépôt des schistes et des grès est contemporain de celui des matières végétales; que le tout ensemble a été charrié par l'eau courante et que, si les matériaux sont venus échouer dans une eau tranquille, ils ont dû, suivant la manière dont s'amortissait leur vitesse, s'y précipiter séparément, en raison de leur nature, et cela en couches plus ou moins écartées de l'horizontale?

Fallait-il donc d'ailleurs un si grand effort pour comprendre que des torrents d'eau, capables d'entraîner la couverture végétale d'un versant boisé, ne manqueraient pas de dégrader aussi le sol qui portait cette végétation et que le tout ensemble, arrivant plus ou moins pêle-mêle, se séparerait ensuite dans l'eau, les matières les plus denses allant au fond et les plus légères remontant à la surface? Ne serait-il pas contre nature d'admettre à la fois des pluies ne s'attaquant qu'aux détritus végétaux et d'autres qui, respectant ces derniers, se seraient contentées de raviner le sol et de charrier de la boue avec des pierres? Puisque la houille était reconnue comme une *alluvion végétale*, tandis que les grès et schistes encaissants étaient

des *alluvions minérales*, par quel artifice aurait-on isolé ces deux ordres de dépôts, si naturellement associés ensemble et ne différant que par leur inégale densité? C'est pourquoi, sans vouloir diminuer en rien le mérite des observations faites à Commentry, on peut dire qu'elles ont eu pour principal effet d'assurer le triomphe d'une notion de simple bon sens.

Mais, dira-t-on, que deviennent, dans cette conception, les troncs d'arbres demeurés debout au milieu des couches de grès? Ici encore la réponse est facile. Remarquons tout d'abord que, dans l'hypothèse du lent dépôt des sables, il fallait une singulière bonne volonté pour voir, dans les tiges que ces sables entouraient, des végétaux restés en place. Comment! il s'agit surtout de prêles, c'est-à-dire de plantes sans grande consistance, d'une croissance extrêmement rapide, et on admettrait que ces tiges auraient continué à vivre, s'ensablant ou s'envasant de plus en plus par le pied, pendant tout le temps nécessaire au dépôt tranquille de plusieurs mètres de sédiments! Ce serait une contradiction flagrante.

En outre, examinons de plus près ces fameuses tiges. Il est à Commentry un banc qui s'en trouve rempli et que, pour ce motif, les ouvriers ont nommé le *banc des roseaux*. S'il y a des tiges debout, un bien plus grand nombre sont couchées ou inclinées dans toutes les situations. Beaucoup sont nettement tranchées en haut et la plupart sont dépourvues de quoi que ce soit qui ressemble à des racines. Enfin, chose décisive, on a fini par en rencontrer dans ces derniers temps qui avaient la tête en bas.

Or quoi de plus simple que de se figurer les tiges molles des arbres de l'époque houillère, entraînées par un courant de quelque violence et y gardant la position verticale, grâce surtout à l'ombelle qui les terminait et qui pouvait flotter à la surface. Et quand les sables charriés par l'eau venaient à se déposer, n'est-il pas naturel qu'en s'accumulant autour de ces tiges, ils les aient définitivement maintenues dans la situation qu'elles avaient prise, c'est-à-dire tantôt debout, tantôt couchées ou seulement penchées. L'expérience de tous les jours est formelle à cet égard. Les grands fleuves débordés, tels que le Mississipi, charrient des arbres entiers qui demeurent verticaux, grâce à leurs branches, et ne se couchent que quand leur pied a touché le fond vaseux. Même une fronde de fougère, abandonnée à un courant, y peut garder longtemps la station verticale.

Ainsi, en dehors de quelques cas particuliers, susceptibles peut-être de recevoir une autre explication, les tiges dressées des terrains houillers ne sont pas des arbres en place, et l'argument qu'elles apportent est, au contraire, tout en faveur de la sédimentation violente.

Nous admettrons donc comme démontré que, sur les bords des lacs qui occupaient alors les parties déprimées du plateau central de la France, des pluies torrentielles, de véritables trombes, s'abattaient périodiquement et entraînaient dans le lac les végétaux déracinés, la couche de détritus étalée à leur pied, enfin les matériaux du terrain sous-jacent. Au débouché de ces torrents dans l'eau tranquille et profonde des dépressions lacustres, les matériaux lourds, c'est-à-dire les cailloux et les graviers, tombaient les premiers, construisant sous l'eau un talus de déjection en couches notablement inclinées. Un peu plus loin, et sous une moindre pente, se stratifiaient les sables d'abord, les vases ensuite. Enfin, les débris végétaux parvenaient, en couche sensiblement horizontale, à l'extrémité du talus, tout prêts à disparaître sous de nouvelles alluvions, dont la partie végétale était destinée à former le prolongement naturel de la couche déjà déposée. Pour peu que la seconde inondation eût des allures différentes de la première, la nature, l'inclinaison et la disposition des dépôts devaient s'en ressentir. Par là s'expliquent aussi bien les renflements et les étranglements des couches de charbon, dus à l'inégale puissance de l'alluvion végétale, que le mélange capricieux, en forme de boules et de lentilles, des schistes avec les grès.

De même, si le débouché des eaux torrentielles dans le lac venait à changer, tout un paquet de sédiments grossiers pouvait s'abattre au-dessus d'une partie de couche végétale en voie de formation, tandis que le reste de cette couche, situé plus au large, n'était recouvert que par de nouveaux débris de plantes. Dans ce cas, deux couches de houille d'âge inégal se montreraient soudées l'une à l'autre sur une portion de leur étendue, tandis qu'en deçà, elles seraient séparées par un intervalle stérile, de telle sorte qu'en les suivant de proche en proche depuis la partie commune, on croirait voir une grande couche se dédoubler. Or cette circonstance est fréquente et, jusqu'alors, on n'avait pu l'expliquer que de la manière la plus invraisemblable. En effet, il fallait admettre qu'après la formation d'une couche végétale au fond d'un marécage, une portion seulement de ce fond s'était affaissée en tournant autour d'une charnière horizontale et en entraînant sans rupture la partie correspondante de la couche de détritus; qu'ensuite la dénivellation ainsi produite avait été comblée par des sédiments; après quoi, le niveau primitif du marais étant rétabli, une nouvelle végétation s'y était installée, reposant, d'une part, sur la couche d'ancienne formation, qui l'avait complaisamment attendue, de l'autre, sur le sommet de cette espèce de coin sédimentaire, intercalé entre deux lits successifs de combustible. Il suffit d'énoncer une telle

hypothèse, à la suite de l'explication qui vient d'être donnée, pour mettre en pleine lumière toute la supériorité de celle-ci.

Veut-on d'ailleurs une preuve de l'étroite relation qui unit le dépôt de la houille à celui des schistes et des grès encaissants? On la trouve à maintes reprises dans les bassins houillers du plateau central, où les couches puissantes de charbon sont si intimement mélangées de schiste, qu'on est souvent bien embarrassé pour définir la limite de ce qui est exploitable et de ce qui ne l'est pas. Evidemment, ces mélanges résultent d'une préparation mécanique incomplète, l'eau qui a reçu l'alluvion végétale n'ayant pas eu le temps de la séparer tout à fait des matières terreuses en compagnie desquelles elle avait été charriée et qui, si elles ne se révèlent pas à l'œil, se trahissent du moins dans la calcination par l'exagération de la quantité de cendres.

Les schistes dits *bitumineux*, d'où l'on peut extraire par distillation de l'huile minérale, établissent une transition continue entre la houille impure et les schistes stériles. Ces derniers, du reste, toujours noirs et charbonneux, abandonnent, quand on les traite par certains réactifs, un grand nombre de menues parcelles végétales, dont beaucoup sont des *cuticules*, c'est-à-dire des cellules épidermiques, à peine altérées. Il est donc visible qu'il n'y a aucune différence d'origine entre les couches de houille et les sédiments qui les encaissent. Tout cela résulte d'un même phénomène, et la nature du produit dépend surtout de la séparation plus ou moins complète qui a pu s'établir entre des éléments hétérogènes, charriés dans un même courant.

Entre autres fantasmagories que la doctrine nouvelle fait évanouir, figure l'hypothèse de ces affaissements du sol, aussi multipliés que complexes, auxquels il fallait recourir pour expliquer la superposition, sur un même point, d'un grand nombre de couches. Cette superposition s'explique le plus simplement du monde, si l'on admet que le lac eût une profondeur suffisante pour recevoir, avant d'être entièrement comblé, une assez grande épaisseur de sédiments.

Quant au temps nécessaire à la formation des couches, on voit de suite à quel point il se trouve réduit. Une veine de houille, même très puissante, peut n'être que le produit d'une seule inondation. Plusieurs mètres de grès et de schistes ont pu se déposer en quelques minutes, et une végétation tropicale, couvrant quelques milliers d'hectares, suffirait et au-delà, par le jeu normal de la chute des débris, pour fournir, en quelques centaines d'années, toute la houille d'un bassin tel que celui de Commentry.

En résumé, pour ce qui concerne les bassins lacustres du plateau

central, l'origine de la houille par flottage, avec déversement simultané, dans un lac profond, des matières de toute nature charriées par des eaux torrentielles, ne semble pas pouvoir être sérieusement contestée. D'ailleurs, si elle s'accorde parfaitement avec l'observation, elle a, par surcroît, reçu la sanction de l'expérience. A l'aide des caisses destinées au lavage des charbons, M. Fayol a institué toute une série d'épreuves de sédimentation artificielle, dont les résultats ont été soigneusement enregistrés. En faisant varier la nature et la grosseur des sédiments, la vitesse de l'eau et son point de déversement, on a reproduit sans difficulté toutes les circonstances habituelles de la disposition des couches. Même on a pu constater que le simple tassement de certains lits pouvait amener, dans leur masse, des dislocations très localisées, absolument comparables à celles qu'on observe si souvent dans les terrains houillers et qui, si on voulait les expliquer par des mouvements du sol, offriraient des problèmes généralement insolubles.

Les expériences de Commentry ont également porté sur la transformation de la matière végétale. Des brins d'herbe et des portions de branches, soumis pendant plusieurs jours à une rotation continue, dans des cylindres qui renfermaient de l'eau et des petites pierres, ont donné fréquemment des parcelles d'une matière noire, brillante, analogue à la houille. On a pu s'assurer de cette façon que la minéralisation des matières végétales n'était pas nécessairement une œuvre de longue haleine. Cette conclusion s'impose, du reste, depuis qu'on a découvert, tant à Commentry qu'à Champagnac, de véritables *cailloux de houille*, faisant partie des conglomérats au même titre que les cailloux de quartz ou de granite. Quelques-uns de ces cailloux sont assez gros pour qu'on y distingue sans peine les couches régulières, alternativement mates et brillantes, qui caractérisent d'habitude la houille des mêmes gisements. Il est donc avéré que la minéralisation des alluvions végétales a été assez rapide, dans le centre de la France, pour que la houille de la base d'un bassin fût déjà constituée et susceptible d'être entamée par l'érosion, quand se déposaient les sédiments de la partie supérieure.

Ainsi ce n'est pas seulement le dépôt des débris végétaux et des couches encaissantes qui échappe à l'hypothèse des périodes indéfinies, c'est aussi la transformation de la substance des plantes, beaucoup plus rapide évidemment qu'on ne se le figurait jusqu'ici.

Tout ce qui vient d'être dit s'applique sans difficulté aux bassins houillers du centre de la France. En est-il de même pour cette grande et riche bande carbonifère qui s'étend depuis l'Irlande jusqu'à la Russie, en passant par les gisements du pays de Galles,

de l'Angleterre, de l'Artois, de la Flandre, du Hainaut, du pays de Liège, du Limbourg, de la Westphalie, de la Silésie? Pour le savoir, rendons-nous bien compte de la différence qui sépare les gisements du Nord de ceux du plateau central.

En premier lieu, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, les couches de houille de la bande septentrionale sont généralement moins épaisses, mais aussi beaucoup plus régulières. Le charbon de terre y est plus compact, plus dense, et, à l'exception du *fusain*, on n'y remarque à l'œil nu aucune structure organique. La houille repose toujours sur une argile très homogène. Le terrain qui l'encaisse est principalement composé de schistes; les grès y sont l'exception; quand on en rencontre, ils se montrent à grain fin, généralement schisteux et micacés (c'est ce qu'on appelle des *psammites*), et les conglomérats, c'est-à-dire les couches formées de gros cailloux, font absolument défaut.

Tous ces caractères, il est aisé de le reconnaître, sont ceux de *sédiments* fins, déposés dans des conditions moins violentes et plus régulières que ceux des bassins lacustres du centre de la France. La finesse des matériaux accuse un transport plus lointain et exclut toute idée de torrents dont la vitesse aurait été subitement amortie. Mais la houille n'en est pas moins formée de plantes *terrestres* flottées, comme le montrent les empreintes végétales des schistes en contact immédiat avec le charbon. Enfin, circonstance capitale, plus on observe de près les schistes auxquels la houille est subordonnée, plus on y découvre de petites couches renfermant des fossiles marins.

Il n'y a donc pas à s'y méprendre. Le charbon de terre des gisements du Nord est aussi le produit d'une alluvion végétale, flottée non par des torrents, mais par des fleuves ou des masses d'eau animées d'une faible vitesse, et débouchant *dans la mer*, où elles construisaient quelque chose d'analogue aux *deltas* actuels des grands cours d'eau. Agitées par les vagues, au sein du milieu marin, les matières transportées devaient s'étaler sur de plus grandes surfaces et ainsi s'expliquent la moindre puissance et la régularité plus grande des couches. En un mot, la théorie de M. Fayol semble ne pas convenir moins bien aux bassins du Nord qu'à ceux du Midi.

Il est même un point par lequel elle se montre très supérieure aux théories jusqu'alors admises. Pour expliquer des superpositions comme celles des bassins de Mons et de Liège, où l'on compte jusqu'à *cent soixante* couches de houille sur une même verticale, il fallait admettre une série indéfiniment répétée d'affaissements d'un sol tourbeux. Or, dans un pays qui s'affaisse, la mer doit

gagner progressivement du terrain. Mais l'observation montre que le contraire a eu lieu dans les régions du Nord, où le phénomène houiller n'a pas cessé d'être rejeté de plus en plus loin vers le sud-ouest, ce qui prouve bien que le continent, situé au nord, était en voie d'émersion progressive. Cette contradiction disparaît absolument si l'on suppose que la superposition d'un grand nombre de veines de houille soit simplement due à l'accumulation successive d'alluvions, se recouvrant les unes les autres dans un estuaire profond ou devant une côte bien ouverte.

La préférence que nous donnons ici à la théorie de la formation de la houille par flottage n'exclut pas, d'une manière absolue, l'intervention d'une autre cause dans certains cas particuliers. Plus on examine les phénomènes géologiques et plus on reconnaît combien ils sont complexes, de telle sorte qu'il serait imprudent de vouloir tout faire rentrer dans un même cadre. Par exemple il est très admissible que, dans un delta houiller en voie de formation, certaines parties aient dépassé pour un moment le niveau des eaux, et qu'une végétation temporaire s'y soit installée, comme c'est le cas de nos jours sur les rives du delta du Mississipi, où les roseaux, les cyprès et même les chênes verts prennent quelquefois possession du sol. Submergée plus tard par une nouvelle inondation, cette végétation aurait pu se décomposer par la suite et former une couche de houille, dont les éléments auraient réellement végété en place. Ainsi s'expliqueraient les cas où l'on a cru remarquer des traces nettes de racines dans l'argile servant de support au charbon de terre. D'autres fois, un entrelacement de végétaux et de sédiments aura pu former une île flottante, sur laquelle des arbustes et même des arbres se seront développés, jusqu'au jour où leur poids les aura entraînés au fond de l'eau.

Mais, dans notre opinion, ces explications ne peuvent convenir qu'à des cas particuliers et exceptionnels de la formation de la houille, et pour la grande majorité des couches de combustible, une seule théorie, celle de M. Fayol, est en mesure de rendre compte de toutes les particularités observées.

En résumé, d'une façon générale, la houille est une alluvion végétale, dans laquelle sont venus s'amonceler, par entraînement au sein des eaux courantes, les débris de la végétation exubérante qu'un climat tropical entretenait alors sur le globe entier. A la faveur de cet enfouissement, ces débris ont échappé à une destruction totale, et la transformation lente qu'ils ont subie a eu pour principal effet de condenser, sous un moindre volume, la puissance calorifique qui s'y trouvait renfermée. Ainsi, par un long détour, la science en revient à l'idée entrevue il y a cent ans par Buffon; et

l'intuition d'un cerveau de génie finit par recevoir, de l'observation patiente et minutieuse, une complète justification.

La formation des combustibles par flottage et accumulation de matières végétales n'a pas été un privilège exclusivement propre à la période houillère. A toutes les époques, la végétation continentale a subi des assauts du même genre et ainsi se sont constitués des gisements de matériaux plus ou moins semblables à la houille. Nous citerons, entre autres, et par ordre de date : les houilles impures et pyriteuses du *trias* des Vosges et de la Souabe; les charbons de terre *liasiques* de la Scanie, de la Hongrie, du Banat et du Tonkin; les *stipites* ou charbons *jurassiques* du Gard et de la Lozère, formés par accumulation de tiges de cycadées; les houilles *crétacées* du Hanovre, où dominent les débris de conifères et celles des Bouches-du-Rhône, abondantes en restes de plantes de marais; enfin les *lignites tertiaires* de l'Allemagne du Nord, principalement constitués par des débris d'arbres résineux, qui se révèlent encore par d'assez nombreux fragments d'*ambre* ou succin.

Mais si le phénomène de la formation des combustibles minéraux a été de tous les temps, jamais il n'a revêtu, à beaucoup près, une ampleur comparable à celle qu'il a possédée à l'époque houillère. Alors seulement se sont trouvées réunies les conditions les plus favorables à son développement, c'est-à-dire des masses continentales de récente émersion; une végétation d'une puissance extraordinaire et un climat tropical s'étendant sur le globe entier. Dès la fin des temps houillers, la flore terrestre commençait à perdre en vigueur ce qu'elle gagnait sous le rapport de la variété, et peu à peu la zone chaude reculait vers l'équateur, c'est-à-dire dans les régions où le domaine de la terre ferme est considérablement réduit, de telle sorte que la végétation continentale y est forcément très limitée en étendue. Aussi tout ce qui s'est passé, dans cet ordre de faits, postérieurement à l'époque carbonifère, n'est-il plus qu'un écho très affaibli des puissantes actions dont l'analyse vient de nous occuper.

Goûtons maintenant la satisfaction d'admirer, dans ses lignes grandioses, l'économie du plan qui se révèle à nous. Au début de l'époque houillère, après avoir, pendant longtemps, lutté sans succès contre l'invasion des océans, l'élément *aride* ou la terre ferme venait enfin de conquérir son assiette. Les noyaux des futurs continents se dessinaient sous forme d'îles et déjà, au moins d'une façon provisoire, l'Europe était constituée à peu près dans ses limites actuelles. Sur ces terres fraîchement émergées, dont aucun travail physiologique n'avait encore mis à contribution la fécondité,

une végétation luxuriante s'installe. Sa puissance est entretenue par une atmosphère humide et lourde, mais surtout par une chaleur tropicale qui, en vertu d'un privilège propre à cette époque et bientôt destiné à prendre fin, était alors commune au globe entier. De toutes parts le sol se couvre de fougères gigantesques et de prêles immenses, à côté desquels se dressent les puissantes colonnes des sigillaires et des lépidodendrées, aux moelles gorgées de sucs et de principes gras. Il n'y a pas encore de saisons; point d'hiver, non seulement pour interrompre, mais même pour ralentir l'activité de la sève; et il en est ainsi partout où il y a de la terre ferme, en Europe comme en Amérique, autour du pôle nord comme en Australie et sur le territoire africain, à quelques pas de l'équateur?

Mais que vont devenir toutes ces plantes, qui n'auront pas contribué à l'agrément du paysage, puisqu'il n'y a pas d'œil humain pour en jouir; qui même auront à peine servi à la nourriture des animaux, car les reptiles sont encore rares, et la plupart vivent au sein des eaux, comme si l'atmosphère n'était pas respirable? Vont-elles se décomposer librement à l'air et lui restituer ainsi, après avoir inutilement vécu, non seulement les éléments chimiques qu'elles lui avaient empruntés, mais tout l'effet de la chaleur et de la lumière solaires, à la faveur desquelles le travail de la végétation s'était accompli? Ce serait bien le cas de crier au gaspillage et d'accuser l'aveuglement des forces naturelles, capables d'avoir dépensé en pure perte une pareille somme d'énergie!

Mais non, la nature n'est pas aveugle et c'est à un législateur prévoyant qu'elle obéit par cette prodigieuse expansion. En vertu des décrets de cette Providence, un jour doit venir où un être intelligent prendra possession du globe. Alors naîtra une civilisation matérielle dont le développement ne pourra pas se contenter des ressources extérieures et immédiates que mettront à sa disposition les eaux courantes, la chaleur de chaque jour et la végétation contemporaine. Pour le futur dominateur de la terre, il importe de constituer une réserve qui puisse attendre sa venue et qui lui offre, à l'heure voulue, sous une forme condensée, une source abondante de chaleur, de force et de lumière.

Voilà pourquoi, durant toute l'époque houillère, les éléments vont s'acharner contre la terre ferme! Voilà pourquoi, à mesure que le progrès d'une végétation exubérante et ininterrompue aura fait naître sur le sol, au pied des arbres restés debout, une couche épaisse de détritus organiques prêts à se décomposer, des pluies torrentielles surviendront, qui entraîneront ces débris dans l'eau tranquille des lacs ou de l'Océan! Et pour qu'ils n'y remontent

pas à la surface, et que leur transformation s'accomplisse avec la moindre perte, les eaux courantes se chargeront en même temps des matériaux du sol qu'elles auront raviné, de manière à former, au-dessus des détritus végétaux, des couches d'une vase imperméable, qui empêchera pour toujours l'accès de l'air.

Mais ce n'est pas encore assez de tant de prévoyance ! Il ne suffit pas que la matière combustible ait été ainsi accumulée, protégée contre l'oxydation et étalée en couches minces et régulières, qui en rendront un jour l'exploitation plus facile. De longs siècles sont destinés à s'écouler avant que la terre soit mûre pour recevoir celui qui en doit utiliser toutes les richesses. Jusqu'à ce jour, l'équilibre des continents sera troublé à maintes reprises et il faudra qu'au relief incertain des premiers âges se substituent peu à peu ces multiples accidents du sol qui, par leurs diverses conséquences, sont la condition première du développement des civilisations. Or, dans tous ces mouvements, les couches déjà déposées risquent fort d'être entamées par les agents d'érosion et de laisser perdre les précieuses réserves accumulées dans leur sein.

C'est à ce danger qu'une disposition nouvelle va pourvoir. A peine l'époque houillère a-t-elle pris fin qu'une rupture d'équilibre fait naître, dans l'écorce terrestre, des plis gigantesques et des cassures. Au fond viennent tomber les sédiments houillers, déjà déposés, du reste, dans des dépressions, c'est-à-dire dans des parties faibles de la croûte du globe. Et si, dans cette chute, les couches de houille doivent subir plus d'une dislocation, qui compliquera plus tard la tâche du mineur, du moins la provision de combustible se trouvera concentrée sur un moindre espace et, surtout, la situation nouvelle qu'elle occupe la rendra beaucoup moins accessible à la destruction. Si tout çela doit s'appeler des catastrophes, il faut convenir du moins que ce nom peut couvrir des opérations singulièrement bienfaisantes !

Le tableau qui vient d'être tracé n'est pas une œuvre d'imagination ou de fantaisie. C'est le résumé fidèle de ce que l'observation nous enseigne et l'exacte interprétation de faits dont tout géologue est à même de rendre témoignage. Ne faudrait-il pas être bien rebelle aux idées d'ordre et de finalité pour s'obstiner à ne voir, dans un tel enchaînement de circonstances aussi harmonieusement combinées, qu'une succession d'heureux hasards ?

Un jour, au sein d'une société savante, on agitait la question de l'épuisement probable des mines de houille. Après avoir confessé qu'en raison de la marche progressive de l'industrie moderne, cette éventualité pourrait survenir dans trois ou quatre siècles au plus, un ingénieur, très confiant dans le pouvoir de la science, se con-

solait d'une telle perspective, par l'espoir que, d'ici là, on aurait découvert quelque moyen de se passer du charbon de terre. Énumérant les solutions possibles, il s'arrêtait à l'utilisation directe des rayons solaires, et sa conclusion était qu'un jour on saurait *mettre le soleil en bouteilles*.

Déjà plus d'une tentative a été faite pour réaliser ce rêve. Mais ceux qui le caressent semblent oublier que pas une parcelle de la chaleur solaire n'est aujourd'hui perdue à la surface du globe ; que tout ce qui ne profite pas directement à la végétation est employé à produire le régime des courants atmosphériques, indispensables à la variété des climats, et que si l'on réussissait à détourner, pour les utiliser d'autre manière, les rayons de l'astre qui nous éclaire, quand même ce seraient seulement ceux qui tombent sur la surface du Sahara, on pourrait fort bien amener, dans l'économie du globe, des troubles capables de contrebalancer le bénéfice acquis.

D'ailleurs, si l'on se reporte à ce que nous avons cherché à établir, on reconnaîtra que la formation de la houille est précisément une opération plus complète encore qu'une simple mise en bouteilles de la chaleur solaire. C'est une admirable condensation d'énergie lumineuse, calorifique et dynamique, accomplie de main de maître, à l'époque la plus propice et alors que l'homme n'en pouvait souffrir aucun dommage. Sous quelque forme qu'on prétende la reproduire, le moment nous semble passé de tenter l'expérience. En tout cas ceux qui s'y hasarderaient sont assurés d'avance de n'y pouvoir apporter ni l'habileté ni la prévoyance dont le divin ouvrier a fait preuve.

Albert de Lapparent.

PASCALE[1]

XXII

Le trajet de Morlaix à Brest, qui dure un peu plus de deux heures, parut aux voyageurs d'une longueur extrême. Pascale, étendue sur les coussins, la tête enveloppée d'une mantille, n'ouvrait la bouche que pour répondre laconiquement, quoique avec une certaine douceur, quand sa sœur ou son père lui demandaient comment elle se trouvait.

— Merci, je ne souffre pas, mais je ressens une fatigue extrême.

— Veux-tu boire un peu de lait? J'en ai pris pour toi, sœur.

Pascale fit signe que non, puis elle resta un moment tournée du côté de sa sœur, tenant sa main et fixant sur elle ses yeux noirs au regard profond, inquiet, troublé, qui semblait vouloir pénétrer par derrière sa pensée la plus secrète.

— Laissez-moi, Floriette, c'est tout ce que je demande.

Mais elle prononça ces paroles sans dureté, d'une voix lassée dont le son brisé toucha sa sœur. Le baron s'absorba dans la lecture de la *Gazette de France*, le seul journal dont il admît l'existence et qu'il daignât lire, y trouvant l'écho et l'approbation de toutes ses opinions. Mme de Rochemais et sa petite-fille causaient pendant ce temps à voix basse de mille sujets divers, excepté de ceux qui les préoccupaient le plus. La grand'mère connaissait trop parfaitement les idées arrêtées, les opinions préconçues de son gendre en matière de naissance et de rang, pour avoir même la pensée de la possibilité d'une alliance avec les Valrède. Certes, elle avait bien cru s'apercevoir que Floriette plaisait beaucoup à Serge, mais elle avait aussi fort bien remarqué l'espèce de camaraderie établie entre le jeune homme et la belle Anglaise. Si elle avait dû préciser son opinion à ce sujet, il est probable qu'elle eût tranché la question de préférence de ce côté. Pour le moment, l'excellente femme ne voyait qu'une chose : sa petite-fille privée d'une très agréable distraction par un caprice de Pascale, froissée peut-être de voir sa disgrâce physique

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 février, 10 et 25 mars 1885.

mise beaucoup plus en évidence que quand elle restait chez elle, enfermée dans un cercle étroit de famille et d'amis empressés de les lui faire oublier.

« C'est là un sentiment bien naturel, pensait la grand'mère; mais alors la pauvre enfant devrait, ou prendre tout à fait le dessus de ces petites humiliations inévitables dans sa situation, ou ne jamais sortir de chez elle. Certes, elle est à plaindre, la pauvre Pascale, mais elle ne sait point s'oublier pour les autres. Elle s'aigrit, au lieu de prendre le grand parti du renoncement. Nous ne trouverons point à la marier, je le crains! Et que de fois son père m'a répété que jamais il ne marierait la cadette avant l'aînée! Il se fait de grandes illusions, ce pauvre Hector... Puis cette idée fixe et bizarre d'attendre le retour du roi et sa permission pour établir ses filles, l'aînée surtout, qu'il préfère à l'autre. Ah! ma chérie Floriette, nous allons un peu voir, cet hiver, à Paris... Et, s'il le faut, nous lui livrerons une grande bataille, à ce père inflexible... Mais, avant tout, c'est Richard que je voudrais voir établi, rangé... Le terrible garçon m'inquiète... J'ai su qu'il dépense un argent fou... Son père le sait-il? Jamais il n'en parle, et cela me tourmente d'autant plus. »

Le coude posé sur l'appui capitonné de la glace de la voiture, le menton dans la paume de sa petite main, Floriette regardait fuir le paysage, s'abandonnant, de son côté, à des rêveries sans fin. Oh! si elle avait deviné la vérité? Mais non, peut-être s'était-elle trop pressée de croire à ce qu'elle désirait vaguement au fond du cœur, sans oser se l'avouer, jusqu'au moment où une lumière soudaine s'était faite en elle. Bien sûr, elle se trompait. C'était absurde. Mille menus faits lui revenaient cependant en mémoire... Des attentions de Serge, des demi-mots de Xénie, une foule de choses insignifiantes par elles-mêmes, mais dont l'enchaînement prouvait... Hélas! une seule chose bien nette ressortait de tout ceci : elle aimait Serge, mais n'osait croire avec certitude que lui pouvait l'aimer. Mais, aussi, pourquoi Pascale avait-elle paru si fâchée?... Cela, impossible de le comprendre, la pauvre enfant étant à cent lieues de soupçonner la vérité. Pascale se fâchait volontiers, elle était si irritable, cette pauvre sœur... sa santé, son malheur, la rendaient ainsi, on ne pouvait lui en vouloir. Quelle tristesse d'être ainsi contrefaite... Et si elle était contrefaite, elle, Floriette, est-ce que Serge pourrait l'aimer quand même? Non, sans doute.

C'est dans ces différentes dispositions que tous quatre rentrèrent au vieux manoir, ramenant terrible compagnie : l'amour, l'espérance, la jalousie, le chagrin, traînant après eux tout leur cortège d'inquiétudes et d'âpres tourments. De loin, la vieille tour paraissait les

attendre, sombre et silencieuse; tout repos ayant quitté ses murs, depuis que, là-bas, s'élevait sa rivale, cette élégante Maison-Belle.

Un billet fort poli du baron informa M. Valrède père de la scission opérée dans la petite troupe des voyageurs, afin qu'il n'éprouvât aucune inquiétude. M. Anthime le reçut aux champs, où il faisait sa tournée.

— Allons, à bas! cria-t-il à Schamyl, qui sautait après lui, comme s'il eût deviné que son maître allait bientôt revenir. Allons, à bas! Qu'est-ce qu'il y a là-dessous? Moi qui m'étais flatté que pendant ces promenades mon fils et la petite alezane auraient l'occasion d'établir des communications, de jalonner un tracé entre eux... Et la voilà qui revient avec son vieux pope de père, tandis que Serge emmène la grande belle fille anglaise? Ma femme saura bien me conter cela. Hein, qu'en dites-vous, bête distinguée?

Ainsi directement interpellé, Schamyl s'assit gravement, leva la tête au ciel, et ouvrant toute grande sa mâchoire pointue, garnie de blanches dents de scie, il poussa un long gémissement. M. Valrède, impatienté, lui planta en travers de la gueule un turneps de variété nouvelle qu'il venait d'arracher du champ, pour voir où ça en était.

L'animal, scandalisé de cette familiarité, rejeta la racine et prit sa course vers Trémazan, où il arriva comme une flèche. Connaissant parfaitement les êtres du manoir, toujours grand ouvert, il flaira un instant le sol, puis s'élança dans l'escalier de la grande Tour et poussa vivement de son long museau la porte entre-bâillée du petit atelier où Floriette venait d'entrer. Le chien se jeta dans sa robe, lui faisant fête à sa manière; s'asseyant sur un vieux banc sculpté, à côté de la jeune fille, il posa la tête sur son épaule et resta, digne et tranquille, tout tremblant de joie, poussant de grands soupirs.

Elle riait, lui parlant comme à un vieil ami, comme à une vraie personne.

— Te voilà, mon petit Schamyl! On a donc su que j'étais de retour? On a donc pensé à venir me souhaiter la bienvenue? Quel chien vous êtes! Un vrai beau bon chien, plein d'esprit.

— A qui donc parles-tu? dit Mme de Rochemais qui entrait essoufflée, après avoir péniblement grimpé l'antique escalier de pierre. Elle aimait beaucoup cette pièce.

— C'est M. Schamyl qui a su que j'étais arrivée, et qui vient me présenter ses respects.

Et toutes deux de rire; la bonne grand'mère remarqua avec plaisir que Floriette avait les joues rosées, les yeux brillants et le rire épanoui sur ses lèvres fraîches.

— Allons, c'est gentil à toi de ne pas bouder pour avoir manqué la fin de cette jolie partie.

— Oh, grand mère! dites, est-ce que je suis jamais bougon?

Peu de jours après, le *Dimitri* ramenait, dans l'anse de l'Aber-Benoît, Mme Valrède et son fils, Gwendoline et sa tante, tous quatre fort satisfaits de leur excursion, les trois dames principalement.

Dès que le petit canot du yacht aborda près de Maison-Belle, M. Valrède père, accouru avec empressement, tendit la main à missis Grenville et à sa nièce, puis il enleva sa femme dans ses robustes bras comme il eût pris un petit nourrisson, et s'obstina à la porter ainsi jusqu'à la voiture qui devait la ramener chez elle et reconduire les Anglaises au manoir.

— Enfin, vous voilà tous! Me suis-je assez ennuyé en votre absence, malgré l'arrivée d'un lot de south-down et de mérinos de Rambouillet, pour mes croisements. Ah! ya ya! plus souvent que je resterai seul comme un vieux plant de tabac mouillé! Xénie, tu vas me tout raconter. Pourquoi les voisins vous ont-ils lâchés comme ça? Qu'y a-t-il là-dessous? Quelque tour de la grande noire, bien sûr. Hier matin, je l'ai aperçue qui allait chez les Kerguevez, — des tas de mendiants paresseux, — je lui ai tiré mon chapeau, elle a tout juste daigné me rendre un petit salut, un salut de deux sous. Madame Grenville, je parie que vous me trouvez inconvenant de parler ainsi, tout à fait *crocking?* Dites-le donc, hron...

Gwendoline riait, sachant combien sa tante était formaliste.

— Oh! cher monsieur Valrède, répondit cette dernière, j'avais beaucoup d'excuses pour vous.

— Bien bonne. Et pourquoi? Parce que vous savez qu'au fond je ne suis pas méchant, hein?

— Oui, un peu cela; et pouis, vous avez un femme et une fils extremely aimiables.

— Bon. Au moins vous dites des vérités, vous. Et puis vous avez une nièce qui est belle personne, un brin superbe, et qui n'a pas peur de la mer, elle!

La voiture éloignée, M. Valrède dit à son fils, en se tenant les côtes :

— Dis donc, je crois que la vieille Anglaise est amoureuse de toi... Ouf! Hein, Xénie, est-ce assez flatteur? Si au moins c'était la petite alezane, je serais enchanté. Mais ouiche! Ces filles de nobles, cela est élevé à vous regarder comme un tas de varech, quand on n'a pas eu plus de deux mille grands-papas depuis les Romains. Hron! Jusques à quand me fera-t-on soupirer après un lot de petits-enfants? Dire que j'ai ramassé tant de bon argent pour m'acheter une bru de première qualité et que cela n'en va pas plus vite.

Sans le précieux livre de bord de missis Grenville, on n'aurait jamais eu la moindre notion sur la traversée du yacht le *Dimitri* entre Morlaix et le petit fleuve breton.

« Pâtie, pâtie seule sur l'immense Océan vert, avec *loui!!* pas entièrement seule, mais un peu, presque... La maladive Pascale, incapable de souporter l'air maritime, a désiré un retour très soudain at home avec tout sa famille. J'ai regretté, ils sont tous très amiables, mais, je le suppose, petits navigateurs, comme les Français généralement. Mme Xénie, — quel doux suave nom de missis Valrède, — ma très belle nièce Gwendola et moi-même, nous avons fait délicieuse habitation dans le yacht *Dimitri.* M. Serge, il semblait être un vieil homme de la mer, digne de la royale marine d'Angleterre; le yacht, je pense, était plein d'intelligence avec loui. Les hommes de l'équipage tous habiles à son obéissement... et lui, M. Valrède, toujours si correct, un gentleman! Très beaucoup aimable avec mon beau lis, et moi-même ensemble. Les dix hommes matelots tous beaux, forts et polis. M. Serge, il a tout pârfait avec lui. Beau temps magnifique. Non, un peu de pluie; mais le temps n'est-il pas toujours beautiful quand les sentiments sont heureux. Gwendoline, mon lis blanc, était comme la reine du bateau, M. Serge, il parlait beaucoup avec elle. J'avais alors une pensée subite, oune pensée fort subtile. Étant solitaires un moment, je dis à elle :

« — O Gwendoline my dear, vous semblez fait exprès dans le but pour promener dans ce yacht avec M. Serge toute votre royale existence, car vous apparaissez ici comme une vraie Mermaid anglaise, réelle fille de la mer. Ne pensez-vous pas de cela, chère chose?

« Elle n'a pas parlé, mais seulement un peu devenue rougie à cette audacieuse supposition. My nièce est toute sincère. S'il lui avait posé la question, elle l'aurait dit à moi. Alors non, puisqu'elle était pleine de silence. Serait-ce donc à moi-même, pour moi-même qu'un jour il poserait la question? How nice! quel jour vraiment délicieux!... Mais si la pensée de lui n'était point celle-là véritablement, exactement? Laissons-nous espérer, mais gâdons notre cœur avec une surprenante surveillance, et l'entière dignité d'une lady.

« Mme Valrède, elle me disait aussi quelques plousieurs fois :

« — Combien je suis souhaitant de contempler, un jour, mon cher fils marié avec une chârmante femme. Ce serait pour moi une joie, une bonheur sans aucune fin...

« — Oh en vérité! je répondais, certainly, cela est fortement désirable, mais combien difficile pour trouver.

« Non, en vérité, je ne pouis pas exprimer comme cette voyage était chârmant, délicieux, inimitable, royalement satisfaisant!... Ainsi promenait notre reine bien-aimée avec son cher Albert, son prince-époux...

« J'avais bien pensé, d'avoir emmené plousieurs toilettes; et Gwendola dans son yachting, costume de laine toute blanche avec

petites ancres rouges brodées, étaient réellement incomparable. My nièce est belle, je l'aime! je souis très contente. Le monde est oune splendide institution, et le bonheur est sa plus bel ornament. »

XXIII

Les deux familles se visitèrent donc de nouveau; mais cette excursion, qui eût dû les rapprocher davantage, semblait avoir laissé entre elles un indéfinissable sentiment de gêne et de froid.

Le baron avait repris avec son intraitable voisin ses éternelles discussions sur l'agriculture, les avantages de la noblesse, le perfectionnement des races chevalines, ovines et bovines. Moins que jamais les deux adversaires paraissaient disposés à se faire la plus légère concession; souvent même ils se quittaient dans un état d'irritation profonde.

De son côté, Floriette renfermait en elle-même ses rêves, ses espérances, et rien dans l'attitude de Serge ne pouvait faire pressentir ni deviner sa pensée intime. Pascale, toujours calme et sérieuse, paraissait planer bien au-dessus des intérêts, des préoccupations qui agitaient secrètement les autres autour d'elle. Gwendoline avait annoncé son prochain départ pour Paris, puis pour l'Angleterre, où elle avait coutume de passer quelque temps chez des oncles et des tantes, à l'époque des chasses d'automne.

Mme de Rochemais n'attendait qu'un mot de son gendre pour partir aussi avec sa petite-fille et retrouver leur douce existence parisienne. Une sorte de trêve, d'accalmie régnait donc entre les divers personnages de cette histoire. Mais cette trêve mensongère, ce calme trompeur, étaient les précurseurs de tempêtes aussi violentes qu'inattendues pour la plupart d'entre eux.

Mme Valrède, de nouveau très souffrante, passait de longues heures étendue dans la vérandah du premier étage de Maison-Belle; le jour était sombre, elle se sentait triste, et regardait sans rien dire son fils qui arpentait lentement le hall, la tête baissée, les bras croisés sur sa poitrine. Schamyl le suivait pas à pas, marchant sur ses talons, avec la régularité d'un automate. Tout d'un coup, comme s'il eût mis fin à quelque discussion intérieure avec ses pensées, Serge saisit un grand coussin et le jetant vivement à côté de sa mère, il s'assit par terre près d'elle. Avec le tact, l'espèce de divination du cœur maternel, Mme Valrède pressentait qu'il allait lui parler de choses graves. Elle prit doucement la tête de son fils dans ses mains fines et transparentes et la baisa longuement.

— Mon ours gris chéri, dit-elle avec tendresse, qu'est-ce donc qui vous tourmente? Vous n'êtes plus le même depuis quelque

temps, surtout depuis une certaine promenade en yacht avec la belle... missis Grenville...

Serge sourit :

— Ma chère mère, répondit-il en l'entourant de ses bras, vous savez que vous avez ma confiance tout entière, et que jamais je n'ai rien entrepris sans prendre conseil de votre cœur et de votre esprit. Je ne vous ai point caché que Mlle de Trémazan avait fait sur moi une très vive impression, la première fois que je l'ai vue. Toutefois j'ai voulu réfléchir, m'examiner plus longuement, me rendre compte du sentiment qui m'attirait vers elle, m'assurer que ce n'était point un caprice passager et surtout savoir si elle était bien la femme que je devais vous donner pour belle-fille, pour fille.

— Eh bien? dit la mère qui ne respirait plus, dont les joues pâles se coloraient d'une petite rougeur de joie.

— Eh bien? tout ce que j'ai appris sur elle, tout ce que j'ai cru deviner de son caractère, de la noblesse de son cœur, de son excellente éducation, ont achevé de me la rendre encore plus chère. M'approuvez-vous, ma mère?

— Oui, oui, cent fois oui, mon ami! J'ai cru plusieurs fois que tu lui préférais miss Mountmoreux... qui est une personne également charmante, plus belle, plus riche peut-être... mais non la femme qu'il te faut.

— La très belle et bonne Gwendoline et moi, nous sommes d'excellents amis, de bons camarades, si je puis parler ainsi, car les mœurs de son pays autorisent cette franche amitié entre des jeunes gens comme nous. C'est en causant avec elle que j'ai appris bien des choses sur la famille de Trémazan; elle m'a fait comprendre, apprécier tout ce que vaut Mlle Floriette. C'est elle qui me plaît : je l'aime, je la veux pour femme.

— Très bien, c'est mon vrai Serge qui parle ainsi. Mais je crains de terribles difficultés, avec des gens si entichés de noblesse et d'idées mesquines.

— Eh oui, je rencontrerai de grands obstacles. Mais j'aurai pour moi la grand'mère qui l'adore, qui l'a élevée et lui a communiqué son esprit droit et sain, ses idées pleines de sens et de délicatesse.

— Le baron doit être fort riche, il a sans doute de grandes prétentions à de nobles alliances. C'est un monde d'idées si différentes du nôtre que celui dans lequel ils vivent étroitement enfermés.

— D'après bien des indices, il est à craindre que le pauvre baron ne soit plus près de la ruine que de la fortune.

— Vraiment! ton père m'en a déjà dit quelque chose, et j'espérais pour eux tous que ce serait un vain bruit. Comment supporteront-ils des revers de fortune?

— Richard, le fils, l'aîné des enfants, est un prodigue, et je crois que, pour réparer les brèches faites par lui au patrimoine des Trémazan, son père a voulu s'engager dans des affaires industrielles qui ont mal tourné.

— Où l'as-tu rencontré, ce Richard? Comment sais-tu tout cela?

— Je l'ai rencontré, il y a deux ans, à Alger, où je passais en revenant de Tunis; c'est là que j'ai vu pour la première fois missis Mountmoreux, dans un bal féerique donné par le gouverneur de l'Algérie. Sa beauté altière, écrasante, attirait tous les regards; elle dansait avec le capitaine Richard de Trémazan, on faisait cercle pour les admirer. Il venait de participer à une affaire assez chaude engagée avec des tribus révoltées, il s'était battu comme un enragé et venait d'obtenir la croix et le grade de capitaine; on ne parlait que de lui, et je vous assure qu'il menait à cette époque une joyeuse existence de succès de tout genre, dépenses insensées, bravoure folle... Il était l'officier le plus recherché d'Alger. L'hiver suivant, je l'ai retrouvé à Paris, c'est lui qui m'a donné l'idée de venir dans ce pays pour notre installation. C'est un charmant garçon, un peu léger, ne connaissant pas le prix de l'argent, surtout quand il a quelque fantaisie en tête; mais le fond est excellent; quand il sera moins emporté par le beau feu de la jeunesse, il restera, non seulement un officier très distingué, mais un homme d'un vrai mérite.

— Mais es-tu lié avec lui? Tu ne me l'as jamais nommé parmi tes amis?

— Non, pas très lié, répondit Serge avec une nuance d'embarras qui n'échappa point à sa mère; mais elle savait qu'il eût été inutile de le questionner, s'il avait quelque raison de n'en pas dire davantage.

— C'est dommage, il eût fait un excellent allié pour tes projets.

— Eh, je ne sais trop. Enfin, si les Trémazan éprouvent des revers, le moment sera plus favorable pour moi, le baron deviendra peut-être plus accessible. Notre fortune et celle que j'ai acquise par moi-même est infiniment supérieure à la sienne, je ne puis donc craindre aucune objection de ce côté. Je redoute par-dessus tout les préjugés de la famille au sujet de la naissance.

— Mais..., dit Mme Valrède avec un peu d'hésitation, crois-tu... penses-tu... que Mlle de Trémazan...

— M'aime?

— Eh oui; à moi, ta mère, il me paraît impossible qu'on ne t'adore pas tout de suite... tu es si bon! ajouta-t-elle en l'embrassant avec effusion.

— Serge sourit, se laissant aller avec bonheur aux caresses passionnées de cette mère qu'il adorait.

— Je n'en sais rien du tout. Mais il faudra bien qu'elle m'aime; je le veux absolument.

— Allons, voyons, avouez tout. Lui avez-vous parlé, monsieur le discret? Vous êtes plus sûr de sa pensée que vous ne voulez le dire. Voyons, qu'est-ce qu'elle t'a répondu? avoue donc!

— Je vous jure, ma chère mère, que je ne me suis jamais permis de rien lui dire. Nos jeunes filles ne sont pas élevées comme les Anglaises; on passe pour un malappris si on ne demande pas d'abord aux parents la permission de leur plaire.

— Oh oui! quand on est assuré d'avance de ce qu'elles pensent! En ceci, je suis restée Russe. Je ne comprends pas ces subtilités. Enfin, par où vas-tu entamer le siège de la place? La grand'mère? veux-tu que je lui parle?

— Non! gardez-vous-en bien; je connais tous les points sensibles de la situation. Il suffirait qu'elle me proposât pour que le baron ne voulût pas entendre parler de mon humble personne.

— Eh bien, va tout droit à lui.

— Encore moins. Je ne le sens pas bien disposé; son orgueil est incommensurable... et, du reste, il irait tout de suite consulter Pascale, sans laquelle il ne décide rien. Elle ne me pardonnerait jamais d'avoir négligé son influence à laquelle elle tient essentiellement, il faut donc commencer par elle.

— Tant pis, car la pauvre créature me fait l'effet d'une touffe d'orties.

— Très juste; mais vous savez que si on saisit à poignée cette aimable plante, elle vous pique bien moins.

Mme Valrède rit.

— Alors tu vas bravement...

— Droit au monstre. Elle pense déjà que j'ai compromis sa sœur.

— Quand donc, en vérité?

Serge raconta brièvement la scène du pont. Sa mère fronça les sourcils.

— Je n'aime pas cela, dit-elle. Toi qui es un homme à l'âme droite et simple, tu ne devines pas une foule de petitesses qui se cachent dans le cœur de bien des femmes. Cette pauvre Pascale doit en vouloir à l'univers entier d'être contrefaite.

— Si, si, je suis bien capable de découvrir ces misères et d'agir en conséquence. Je vais tâcher d'amadouer ma future belle-sœur.

— As-tu parlé de cela à ton père?

— Pas encore. Je sais qu'il ne désire rien davantage; il me l'a assez souvent insinué; son approbation, son consentement, me sont donc assurés; mais si je lui en parle trop tôt, je crains qu'il ne gâte

tout par quelque démarche précipitée. Je ne saurais agir avec trop de circonspection.

— Serge, promets-moi que tu n'auras pas trop de chagrin, si on te la refuse absolument?

— Si on s'avise de me la refuser? Eh bien, je l'emmènerai avec vous dans mon yacht, nous ferons ainsi le tour du monde en attendant le consentement du baron.

— Fou! dit la mère en souriant.

Quelques jours après, Serge fut obligé de s'absenter pendant près d'un mois, pour aller surveiller des intérêts que la famille avait conservés en Autriche.

XXIV

En son absence, les habitants du manoir et de Maison-Belle n'eurent point l'occasion de se visiter, M. Anthime se trouvant seul pour surveiller les travaux de tout genre qu'il avait mis en train, et le baron paraissant absorbé, non seulement par le soin de ses terres, mais par de fréquents voyages à Brest. Il en rapportait régulièrement une préoccupation évidente et une humeur des moins faciles. Pascale faisait comme d'habitude ses tournées d'église, de pauvres, et s'enfermait des journées entières dans la vieille tour.

Floriette obtint un jour de sa grand'mère, un peu fatiguée par des douleurs de rhumatisme, la permission d'aller seule à Maison-Belle sur son petit poney, pour demander des nouvelles de Mme Valrède, souffrante depuis quelque temps. Le baron était absent, le jeune Valrède aussi; la grand'mère donna donc son autorisation; du reste, le pays était d'un sécurité absolue, et de sa fenêtre, Mme de Rochemais pouvait suivre sa petite-fille presque jusqu'à la porte du parc de Maison-Belle. Toutefois elle exigea que le vieux Glory l'accompagnât : Glory était un ancien piqueur, attaché au service du baron depuis longues années.

Floriette alla vite mettre une amazone et, sautant sur le poney doux et docile, elle partit enchantée, suivie à distance par Glory, raide et correct sur son vieux anglo-normand. A la porte du parc, la jeune fille fut toute surprise de trouver Schamyl, gravement assis, et paraissant l'attendre. A sa vue, il fit un bond de joie et se mit à courir en avant, comme s'il eût parfaitement su où elle allait.

Silencieuse et calme, Maison-Belle paraissait déserte; aucun bruit, aucun mouvement ne s'y faisait entendre. Tout était ouvert, on pouvait y entrer librement, tant la confiance était grande dans un pays si sûr, où jamais on ne voyait mendiants à figure sinistre errant par les chemins. Les domestiques même vaquaient à leurs

occupations, car personne ne se présenta pour recevoir la jeune fille.

Jetant la bride de son poney à Glory, elle monta légèrement l'escalier et s'arrêta sur le vaste palier, devant la porte du grand hall où elle savait que se tenait d'habitude Mme Valrède. Au moment de frapper, elle hésita : peut-être suis-je indiscrète d'arriver ainsi, pensait-elle; je ne pense jamais qu'à suivre mon premier mouvement... on a beau dire que c'est le meilleur, encore faut-il ne gêner personne. Si je m'en allais? Mais une impulsion secrète la poussait à rester; le lévrier, qui ne quittait pas la longue traîne de son amazone, semblait lire dans sa pensée, car il s'approcha de la grande porte de chêne bruni et gratta sans cérémonie avec sa longue patte fine. Mme Valrède vint lui ouvrir.

— C'est vous, Schamyl? dit-elle d'une voix douce, et d'où venez-vous, vagabond?

Levant les yeux, elle aperçut Floriette.

— Vous! chère mademoiselle... vous êtes seule? entrez, je vous en prie.

— Je voulais savoir de vos nouvelles, chère madame; on m'avait dit que vous étiez fort souffrante.

— Combien vous êtes aimable! dit Mme Valrède en lui serrant affectueusement les mains, je vais mieux; voyez à quoi je m'amusais pour me distraire.....

Elle lui montrait des vêtements, des étoffes aux couleurs éclatantes étalés sur les sièges, des écrins ouverts remplis de pierreries d'un éclat éblouissant épars sur la table. Mlle de Trémazan ouvrait de grands yeux sans oser questionner.

— Je passais mon écrin en revue, pour voir si tous ces joyaux sont encore dignes d'être offerts à une jeune femme.

— Une jeune femme?

— Sans doute, je les destine à la femme de mon fils.

Et sans affectation, elle présenta à la jeune fille une parure de diamants d'une merveilleuse beauté. Celle-ci la prit dans sa petite main, un peu tremblante.

— M. Serge va se marier? dit-elle avec un léger battement de cœur et fâchée de se sentir rougir malgré elle.

— Non, répondit Mme Valrède d'un ton indifférent et sans paraître remarquer l'embarras de Floriette et la rougeur plus vive qui empourpra ses joues à cette réponse; non, malheureusement, car je le désire beaucoup; mais cela peut arriver bientôt. Serge n'épousera jamais qu'une femme qui lui plaira absolument; je suis trop sûre de l'élévation de son cœur et de la noblesse de ses sentiments pour n'être pas certaine que son choix sera parfait.

Elle souriait en regardant Floriette qui faisait des efforts inouïs

pour n'avoir point l'air embarrassée sous ce regard très doux et très fin qui lui en rappelait trop bien un autre.

— Sans doute, M. Valrède doit désirer épouser une personne ayant une grande fortune...

— Lui ! vous ne le connaissez guère... chère mademoiselle; cela lui est de la dernière indifférence. Il prétend parfois ne vouloir qu'une Américaine ou une Anglaise, parce que les jeunes filles de ces pays ne sont généralement pas dotées. Mais Serge est fort difficile... c'est un délicat : culture, esprit, grâce, beauté, distinction... voilà seulement ce qu'il veut, pas davantage, un oiseau rare, enfin; je ne sais s'il le trouvera jamais, et s'il le trouve...

— Peut-être ne sera-t-il pas pour lui, dit Floriette en riant.

— Oh ! quant à cela, si...

— Mais si le bel oiseau ne se laisse pas mettre en cage?

— Je ne sais ce que fera Serge, mais il tient de son père une volonté terrible... jamais je ne l'ai vu reculer devant aucun obstacle.

— Mais c'est un... adversaire redoutable...

— Vous riez, dit Mme Valrède en partageant sa gaieté, oui, il sera un amoureux redoutable... mon cher fils ! je l'aime tant... Que vous êtes gracieuse de me laisser ainsi parler de lui ! je n'en finirais jamais.

Toutes deux causaient comme de bonnes amies, Mme Valrède avait une manière à la fois affectueuse et réservée de parler du sujet qui l'intéressait le plus. Et par un de ces hasards qui remplissent le monde, ce sujet était celui-là même qui pouvait le moins déplaire à Mlle de Trémazan. D'un geste gracieux l'aimable Russe lui avait enlevé son petit feutre noir, sa cravache et ses gants; la jeune fille la laissait faire; loin de l'espèce de contrainte où la tenait toujours un peu la sévérité de son père et de sa sœur, elle se sentait, à son insu, plus libre de s'abandonner à la grâce naturelle de son esprit enjoué; à son insu également, elle n'en était que plus charmante.

Elle jouait avec les parures, étalait les écrins sur la table, s'extasiait naïvement sur la beauté des pierres.

— Y en a-t-il pour beaucoup d'argent?

— Un demi-million, je crois.

— Un demi-million !

Mme Valrède, à son tour, rit de son étonnement.

— C'est mon mari qui m'a donné ces bijoux, et je n'ai jamais mis que ceux-ci, une ou deux fois, au théâtre, à Saint-Pétersbourg. Voulez-vous me faire un plaisir, chère mademoiselle? laissez-moi vous mettre ce costume de paysanne russe, souvenir de mon pays; il doit vous aller à ravir...

— Oh, oui ! s'écria Floriette, ce sera très amusant ! quel dommage que grand'mère ne soit pas ici !

— Je pourrai le faire porter chez vous...

— Non! non! merci! Pascale n'aimerait pas cela!

— Votre sœur est donc bien sévère?

— Sévère? oh non, dit ingénument Floriette; elle est plutôt un austère... Grand'mère et moi nous allons passer les hivers à Paris, tandis que ma pauvre sœur... chère Pascale... ce n'est pas sa faute... je l'aime bien... c'est si triste d'être ainsi... je dois même l'aimer davantage pour la dédommager.

Tout en parlant, la jeune fille ôtait son amazone et, avec l'aide de Mme Valrède, passait la petite jupe rouge à galons d'or.

— Personne ne viendra? dit-elle en s'arrêtant.

— Non, non, chère mademoiselle, soyez tranquille, mon mari est allé à la ferme, et mon fils n'est pas de retour.

Schamyl s'était assis sur un fauteuil et les regardait avec la gravité d'un chien bien élevé et discret, que rien n'étonne. Floriette l'aperçut et courut jeter son mouchoir sur la tête de l'animal.

— Il me regarde m'habiller, l'indiscret!

Toutes deux riaient. Mme Valrède paraissait enchantée, elle lui attachait le tablier brodé, tirait la guimpe, rangeait les plis de la jupe courte, d'un rouge éclatant, bordée de galons d'or et de broderies merveilleuses.

— La coiffure, vite, la coiffure! dit-elle en saisissant la toison dorée qui couvrait les épaules de la jeune fille; elle divisait les cheveux en deux moitiés, et des petites mains diaphanes, affairées, tournaient, croisaient hâtivement les mèches bouclées rebelles.

— Qu'allez-vous faire? chère madame.

— Deux grosses tresses, tombant nouées par un ruban, c'est indispensable.

— Quand elle posa sur la tête de Floriette le haut diadème arrondi, couvert de perles et de brillants, rappelant la coiffure de la Diane antique, Mme Valrède battit des mains, toute joyeuse de son œuvre, fière de voir le costume national de son pays porté si gracieusement par cette ravissante jeune fille.

Celle-ci courut se regarder devant une haute psyché placée au fond de la pièce, d'où elle reflétait les plantes de la vérandah et le fond du paysage qui s'étendait au loin. Elle avait cette charmante coquetterie naturelle qui fait éprouver un plaisir naïf à se voir transformée par un ajustement nouveau; la femme, la jeune fille la moins préoccupée de plaire et d'attirer les regards, ne peut s'empêcher de ressentir une vive satisfaction en se voyant embellie par la parure. Ce sentiment est instinctif, chez la femme, comme chez toutes les créatures de l'univers douées de beauté, qui sentent leur supériorité, et en jouissent avec une satisfaction légitime. Le

bel oiseau se pavane devant ses congénères; le beau cheval piaffe, arque son col avec le sentiment de son élégance et de sa force.

— Mais cela vous va à merveille! vous êtes charmante ainsi, disait Mme Valrède, en retouchant quelques détails de la toilette.

— Oui, nom d'une fraise! dit une grosse voix qui les fit se retourner brusquement.

M. Anthime, en personne, posé en point d'admiration dans l'embrasure de la porte, contemplait Mlle de Trémazan d'un air ébahi.

— Voilà ce que c'est que d'entrer comme chez soi, on a d'agréables surprises. Mademoiselle, jamais Xénie, ma femme, n'a été dans ce costume aussi jolie que vous. Là, ne vous fâchez pas si je vous le dis...

— Mais je ne me fâche pas du tout, mon cher monsieur Valrède, répondit la jeune fille en riant, nullement embarrassée par ces compliments faits à brûle-pourpoint; elle sentait, dans sa manière d'être envers elle, une sorte de sympathie brusque et vraie chez cet homme bon et sincère sous sa rude écorce.

— Il faudrait n'être ni un Français ni un être humain quelconque pour ne pas vous trouver mignonne comme tout là-dedans, et surtout avec cette coiffure sur vos cheveux couleur de soleil couchant... Ce que ça vous arrange une figure, ce bandeau russe... Bon, voilà que j'ai dit une bêtise, car je vous trouve toujours si à mon idée, que j'en rebats les oreilles de Xénie. N'est-ce pas, ma femme? Mais parle pour moi, car si je veux me mêler de faire des compliments aux dames, j'ai l'air d'un gros chien lâché dans une boutique de cristaux.

— Bien, bien, mon ami, dit Xénie en posant sur la forte carrure de son mari sa main fine et légère, nous savons que vous valez mieux que votre réputation.

Floriette s'amusait de tout, de son costume, des gauches compliments de M. Anthime, ne regrettant qu'une chose, l'absence de sa grand'mère chérie pour lui faire partager cette bien innocente distraction.

— Ah! la bête de grande couleuvre de chien! s'écria soudain M. Anthime, furieux d'être heurté dans l'élan impétueux du lévrier. Du fauteuil où il trônait dans une pose de sphinx, l'animal venait de s'élancer d'un bond par-dessus la table pour courir à la porte de l'escalier, masquée par une draperie du Thibet. Cette draperie, à demi soulevée, laissait passer le bras et la tête d'un personnage silencieux et attentif à toute la scène qu'il découvrait.

Floriette leva les yeux et resta interdite :

— Serge! te voilà? c'est toi... toi! cria Mme Valrède, saisie de joie.

Elle voulut courir vers lui, mais s'arrêta en posant une main sur son cœur, prise d'étouffement, tant elle était faible encore à la moindre émotion. Son mari la soutint.

— Tu ne peux pas dire que tu es là, grand sans-souci, cria-t-il à son fils. Tu as fait mal à ta mère, avec tes allures d'ours gris, le bien nommé!

Et tout inquiet, il faisait asseoir sa femme sur le grand divan.

— Ce n'est rien, rien, dit Mme Valrède; c'est la surprise... nous ne t'attendions pas... Je suis toujours si heureuse de te voir!

Floriette, un peu intimidée, s'était discrètement retirée derrière la caisse d'un immense palmier. « Comme on s'aime ici! pensait-elle. »

— Pardon, chère mère, dit le grand sous-souci en question, pardon, mais j'ai pu revenir bien plus vite que je ne l'espérais, j'aurais dû vous prévenir en effet, je vous conterai mon voyage, mais... quelqu'un était là, à ce qu'il m'a semblé, ajouta-t-il avec une profonde hypocrisie, car il avait parfaitement reconnu Mlle de Trémazan.

— Hein? Va voir qui c'est! cria son père en le poussant vers le palmier; parie qu'il ne reconnaîtra pas...

Et il s'assit près de Xénie, s'étouffant de rire à l'idée que son fils ne reconnaîtrait pas...

Avec toute son expérience d'homme qui a construit une foule d'usines et de voies ferrées, il ignorait que rien n'est dissimulé comme les amoureux, n'ayant jamais eu grand temps à perdre dans des « minuties » de ce genre. Serge découvrit donc Floriette derrière son palmier, et la salua profondément, sans dire un mot, la dévorant des yeux.

— Vous voilà donc! c'est vous, vous, et pour moi vous êtes tout..., disait son regard. Cette manière de laisser voir sa pensée était sans doute plus embarrassante que les plus gros compliments de M. Anthime, car la jeune fille, troublée, se sentit rougir et battit en retraite du côté de Mme Valrède.

Une émotion délicieuse, celle du revoir, l'était venue surprendre à ce moment même où elle croyait Serge bien loin. Ainsi vient l'inattendu, avec sa main fermée, pleine de joies ou de douleurs. Ce que nous prévoyons n'arrive pas, ce que nous désirons sans l'espérer surgit soudain des profondeurs de l'inconnu. Il est des heures de la vie qu'on voudrait vivre toujours et qui laissent dans le cœur des empreintes si douces que toujours aussi on voudrait les ressaisir, en ressentir à nouveau l'impression pénétrante tout enveloppée d'une joie lumineuse et sereine. Ainsi va-t-il quand on est jeune et quand on aime, même sans s'en être encore fait l'aveu...

M. Anthime se retira pour aller vaquer à quelques affaires pressées.

— Puisque te voilà, dit-il à son fils, je ne m'inquiète plus du tout de toi; je te laisse avec ces dames, tâche d'être aimable pour nous deux. Ma chère demoiselle, ajouta-t-il en se tournant vers Floriette, de son air le plus gracieux, si jamais je devenais

veuf, je vous retiens, vous savez, vous m'allez tout à fait... hron!

La jeune fille lui répondit par un frais éclat de rire.

— Merci, mon ami, dit Mme Valrède en souriant.

Il revint vers elle et l'embrassa bruyamment.

— Non ! il n'y en a pas deux comme toi... Mais ton fils est un gros insouciant, qui ne sait rien apprécier...

Et le plus clairvoyant des agronomes posa un doigt le long de son nez en clignant de l'œil du côté de Floriette, puis il descendit brusquement l'escalier. Bientôt on entendit les éclats de sa grosse voix résonnant dans une admonestation sévère adressée à un serviteur coupable d'un oubli ou d'un méfait quelconque.

Serge tira un grand coussin oriental et s'assit tout près de sa mère, presque à ses pieds, position stratégique excellente pour ne point quitter des yeux la charmante paysanne russe assise un peu plus loin, sur le divan, de l'autre côté de Mme Valrède.

Floriette voulait passer dans la chambre de son hôtesse pour remettre son amazone.

— Tout à l'heure, chère mademoiselle, tout à l'heure; si vous saviez combien je vous suis reconnaissante de me rappeler d'une si gracieuse façon mon pays et mon enfance...

— Oui, tout à l'heure, répéta Serge avec un ton de prière humble qui fit tressaillir la jeune fille surprise; car, d'habitude, il avait en parlant un ton haut, ferme et impératif, sensible même à travers les formes de la politesse la plus parfaite.

Un peu de gêne, un scrupule de conscience, lui avaient fait songer qu'elle ne devait pas rester ainsi dans cet habit étranger; mais rien ne s'évanouit plus vite chez une jeune fille qu'un pareil scrupule, quand elle se sent belle et admirée; une force mystérieuse la clouait sur ce divan, l'obligeait à rester là, tout près de lui, l'écoutant parler de sa voix pénétrante et comme enveloppée d'un invisible réseau qui la tenait prisonnière, sans la froisser, sans même la frôler de ses mailles légères.

Tous trois causaient. Mme Valrède interrogeant son fils sur son voyage, la jeune fille le questionnant ensuite sur ces curieux pays lointains, la Russie, la Crimée, l'Inde même, qu'il avait autrefois parcourus. En parlant, en écoutant, Mme Valrède prenait un écrin sur la table, y replaçait les pierreries; bientôt elle se leva et se mit à les ranger, ainsi que les étoffes, les costumes jetés sur les meubles. Un rayon de soleil, perçant la verdure des plantes de la vérandah, vint se poser sur Floriette, l'environnant de lumière, faisant briller les perles de son bandeau, rendant les nattes lumineuses, accusant encore leur blondeur rayonnante. Accoudé sur le coin du divan, Serge continuait de parler, disant des choses indifférentes auxquelles

les intonations de sa voix donnaient une signification particulière.

N'arrive-t-il point souvent que des gens qui s'aiment, qui le savent sans se l'être dit, sans pouvoir se le dire, parlent de choses que tous peuvent entendre, mais qui pour eux seuls ont un sens subtil et délicat. Lui, dira : « J'ai suivi cette route, parcouru cette contrée, ce voyage était monotone, j'avais hâte de le terminer... » Ce qui pour elle signifiera : « Sans vous, sans votre chère présence, quelles choses sauraient m'intéresser? Vous êtes ce qui donne la douceur à l'existence, le charme et la grâce de vivre... » Elle, dira : « Passer sa journée en visites, à courir les magasins; rentrer fatiguée sans avoir rien fait d'utile ni d'agréable... que les jours sont longs parfois! » Ce qui pour lui voudra dire : « Que m'importent tous ces indifférents... Avec vous seul je me sens heureuse, je désire vivre... N'êtes-vous pas pour moi le seul dont mon cœur ait souci, dont ma pensée s'inquiète? »

Ainsi, Serge et Floriette se sentaient heureux l'un près de l'autre, dans cette atmosphère tranquille et douce; lui, disant par toutes les inflexions de sa voix, par son regard tantôt soumis, tantôt dominateur, par tout ce langage muet d'une si riche éloquence : « C'est vous seule que j'aime, c'est vous seule que je veux, vous voyez bien que vous remplissez mon cœur et qu'aucune autre n'y saurait pénétrer. »

Mme Valrède, souriante et calme, glissait autour d'eux, jetant un mot pour rompre un silence qui devenait gênant, secouant une écharpe, poussant un livre sur la table. En refermant les écrins, une bague vint à s'en échapper et roula aux pieds de Floriette; Serge la ramassa, et la lui tendit :

— Oh! la curieuse bague, dit-elle; une seule perle sur un anneau de fer... et dessus des caractères que je ne puis lire.

— C'est un bijou très ancien, dit Mme Valrède, laissez-moi vous l'offrir, mademoiselle, c'est, paraît-il, un talisman qui porte bonheur; une vieille Russe, dont j'ai soigné la fille, m'en a fait cadeau...

— Non, non... je ne veux pas vous en priver...

— C'est un bijou sans valeur, que vous ne sauriez refuser; je ne me permettrais pas de vous offrir aucun joyau de prix; il vous redira pour moi quelle charmante journée vous m'avez fait passer.

Et avec sa grâce un peu orientale, elle voulut passer l'anneau au doigt de la jeune fille, mais son fils s'en empara vivement, disant :

— Permettez, je vais d'abord traduire à mademoiselle de Trémazan les mots gravés dessus en caractères russes.

Presque agenouillé devant elle, leurs deux têtes rapprochées pour lire ensemble, ils formaient un groupe charmant, elle délicate et blonde, lui brun et plein de force; près d'eux, en arrière, la mère les

enveloppant d'un regard qui les liait dans sa profonde tendresse.

Serge lisait très lentement, comme s'il eût voulu prolonger cette situation, en feignant d'épeler des caractères qu'il connaissait fort bien.

— Cela signifie : « Une seule — la perle — pour la vie »; puis un mot venant du grec et signifiant : « Que cela soit » ou bien : « Je le veux. » C'est intraduisible, mais cela exprime une volonté absolue, un décret fatal, inéluctable.

Et, saisissant vivement la main gauche de la jeune fille, il lui passa la bague à l'annulaire; en relevant la tête, elle rencontra ses yeux gris qui disaient, eux aussi : « Que cela soit. — Je le veux. »

Serge se releva aussitôt, la laissant le visage empourpré, frémissante et muette. Puis il prit congé d'elle et de sa mère avec un calme apparent, et disparut derrière l'épaisse draperie.

Floriette revint au manoir au petit pas de son poney, sagesse extrême qui enchanta le vieux Glory. Le bonhomme ignorait absolument que certaines gens cachent parfois la plus profonde agitation sous les dehors de la raison et du calme le plus trompeur.

La jeune fille était bien décidée à tout conter à sa grand'mère, pour qui elle n'avait jamais eu le moindre secret; pas à son père! oh! non... jamais elle n'eût osé! ni à Pascale, assurément... Si on l'eût interrogée, si on lui eût fait exactement les questions nécessaires pour lui faire tout raconter, elle eût répondu très franchement... Certes, oui... jamais elle n'aurait eu la pensée de mentir; mais ni Pascale ni le baron ne se préoccupaient grandement d'elle, une fois hors de leur présence; c'était affaire à sa grand'mère de s'inquiéter de sa petite-fille; chose convenue dans la famille; et quand un membre de la famille de Trémazan avait décrété une chose, elle avait force de loi. Il ne lui venait même pas à l'idée qu'elle pût être sujette à changement.

Floriette était donc parfaitement décidée à raconter à sa grand'-mère, et dans tous ses détails, sa visite à Maison-Belle; oh! certes, elle lui décrirait le joli costume russe, l'entrée de M. Anthime, parlerait de l'arrivée subite de M. Serge, de la bague que Mme Valrède l'avait priée d'accepter... Oui, mais que dirait-elle du reste? Car il y avait « le reste », et, comme toujours en ces délicates matières, ce « reste » était le principal. Alors, que dire? Comment? Serge, lui-même, n'avait rien dit du tout, pas prononcé un mot à répéter... Il est vrai que bien des choses, et des plus importantes, se disent sans qu'on les dise... Les répéter est donc vraiment très difficile, extraordinairement difficile... surtout dans un certain ordre d'idées qui intéresse tout particulièrement le cœur des jeunes filles. Et si elle se trompait? Si elle s'était fait illusion?

Bien souvent des jeunes gens, des danseurs rencontrés dans le monde durant tout un hiver parisien, lui avaient dit des choses très aimables, lui avaient fait de ces compliments qu'on peut prendre pour des déclarations timides ou déguisées. Elle n'y avait point attaché d'autre importance. Mais Serge, lui, n'avait rien dit du tout... Et puis Serge ressemblait-il en rien à ces jeunes gens rencontrés dans les salons? Point de comparaison, s'il vous plaît! M. Valrède était un jeune homme sérieux, instruit, intelligent, ayant voyagé autre part qu'entre la Madeleine et la Bastille, on sentait en lui une bonté ferme, une supériorité... Eh, où donc allait-elle de ce train, emportée par tout un monde d'idées, de sentiments, de sensations inconnues qui lui ouvraient les portes jusqu'alors scellées d'un monde nouveau, tout rempli de passion, de craintes, de tendresses ignorées d'elle jusqu'à ce jour...

Oh! mais décidément il fallait tout dire à chère grand'mère, sans délai... Comment, comment? c'était là tout son embarras. Elle fut tirée de cette perplexité par Mme de Rochemais elle-même, qui s'était installée dans son atelier de la vieille tour, pour être au milieu des « choses » de sa fillette, en l'absence de cette dernière.

Elles s'embrassèrent comme après une séparation d'une année, et après avoir demandé des nouvelles de Mme Valrède, la grand'mère aperçut la petite bague et vite s'exclama. Comme c'était original et joli!... Ces Russes ont vraiment des choses à part. Qu'elle est aimable cette petite femme à l'air si frêle!... Floriette chercha ses mots pour arriver à s'expliquer avec clarté sur le point important, mais, comme il arrive fréquemment, en cherchant avec obstination on ne trouve rien du tout. Mme de Rochemais n'était ni curieuse ni questionneuse, sa petite-fille était là, fraîche et mignonne, les yeux brillants, le teint animé; elle n'en demandait pas plus, et Floriette se dit que le lendemain elle saurait mieux parler; on allait bientôt sonner la cloche du dîner; un récit de ce genre ne pouvait pas être interrompu... à demain, à demain.

XXV

Les prévisions fâcheuses du jeune Valrède, au sujet de la situation de fortune du baron de Trémazan, n'étaient malheureusement que trop fondées. Un soir, la famille était, comme d'habitude, réunie dans le salon-bibliothèque; on causait en travaillant, ou l'on faisait de la musique. Le baron, réfugié dans la vaste embrasure de la fenêtre, avait, avec notre vieille connaissance, maître Ardoiseau, une conversation qui paraissait les absorber tous deux complètement. Suivant son invariable coutume, le notaire, tout de noir vêtu, était

mis avec une certaine recherche; il attachait une grande importance à la tenue correcte qui convient à un officier ministériel imbu du respect dû à sa profession et à la noble famille dont il avait la confiance. Le baron paraissait fort soucieux.

— Ainsi, mon cher maître, vous ne voyez aucun moyen de me tirer de là... provisoirement? De me libérer de cette pénible situation où, par suite d'une accumulation de circonstances fâcheuses, la fortune des Trémazan semble menacée de sombrer? Je ne puis dissimuler l'amertume dont cette pensée remplit mon âme de gentilhomme, de chrétien et de père.

— Foi d'honnête notaire, je ne vois tout d'abord guère le moyen... Mais qu'appelez-vous «provisoirement», monsieur le baron? Attendez-vous quelque héritage? Je ne vous en connais point.

— Vous n'ignorez pas, maître Ardoiseau, s'écria M. de Trémazan, d'un ton plus emphatique que jamais, vous n'ignorez pas que j'attends incessamment deux événements qui changeront complètement ma situation : le succès de la Compagnie des solfatares des Calabres et le retour inévitable et prochain de notre roi légitime sur le trône de France. Mon maître saura récompenser ma fidélité, mon dévouement à sa cause, pour laquelle aucun sacrifice ne m'a coûté.

— Ah oui! il compte toujours sur le retour du roi, dit à part lui le notaire; pauvre baron! Et il espère encore que cette malheureuse affaire des soufrières va le rendre immensément riche... Quelles illusions! C'est ce bellâtre de Saint-Giles, ce prétentieux porte-gilet qui l'a fourré dans ce guêpier... malgré tous mes avertissements. En attendant ces deux miracles, la jolie fortune de la famille s'est fondue comme le beurre dans la poêle; le fils y a pas mal aidé aussi. Pauvres jeunes filles!

Il reprit tout haut en toussant légèrement :

— Assurément, assurément, ce serait un grand bonheur pour votre famille, monsieur de Trémazan.

— Pour la France, d'abord!

— Oui, oui, assurément. Mais dans le cas où ces événements... désirables..., se hâta-t-il d'ajouter, en voyant l'impérieux baron froncer ses sourcils touffus et grisonnants.

— Eh bien, pour vous faire plaisir, Ardoiseau, admettons que cela n'arrive pas tout de suite ni même très, très prochainement, qu'avez-vous à me proposer en attendant au moins la mise en valeur des soufrières de Calabre? J'ai le plus impérieux besoin d'argent pour mon fils et pour payer les hypothèques qui grèvent si lourdement mon bien.

— Monsieur le baron, vous me promettez de ne pas vous fâcher?

— Je suis sûr, Ardoiseau, que vous allez me parler de ce Valrède?

Il prononçait ce nom avec une sorte d'antipathie, songeant à ce moment même à l'énorme fortune de cet homme à qui tout réussissait, qui se servait de l'argent comme d'un docile serviteur de toutes ses volontés.

— Dois-je, monsieur le baron, prendre la résolution pénible de me taire?

— Parlez donc, et veuillez y mettre de la rapidité, Ardoiseau, je ne suis pas sur des roses. Il me faut une centaine de mille francs tout de suite, à tout prix, pour mon fils, et cela pour attendre, je vous le répète, que le retour du roi et le succès des solfatares me rendent plus riche, plus influent que jamais.

— Eh bien, en quatre mots, M. Valrède vous donnera cette somme et plus quand vous voudrez.

— A quel prix?

— Mon client n'est point un usurier, dit le notaire d'un air piqué, et redressant sa grosse petite personne proprette.

Le baron répliqua d'un ton dédaigneux :

— A peu près... un homme de rien qui a ramassé des millions en semant des betteraves, en construisant des chemins de fer russes... un parvenu gonflé d'argent et de bonheur insolent...

— Pardon, pardon, monsieur de Trémazan, souffrez que j'élève à cette opinion une humble contradiction. L'origine de cette grande fortune est fort honorable; elle est due tout entière à un travail heureux; il est vrai que l'argent ne saurait par lui-même conférer ni l'éducation ni la noblesse du sang et des aïeux..., ajouta-t-il pour faire accepter au baron la respectueuse différence d'appréciation qu'il se permettait d'élever sur ce sujet brûlant.

— M. Valrède est bien la preuve vivante de cette assertion, Ardoiseau.

— Mais son fils est un charmant garçon.

— Il a du monde, plus que son père, assurément, dit le baron d'un ton indulgent. Ses procédés, comme voisin et visiteur, ont toujours été courtois. Il s'est montré fort empressé et gracieux pour ma famille et principalement pour ma fille Pascale. Enfin quelles sont les offres de M. Valrède le père? Vous lui avez donc parlé de ma situation embarrassée, Ardoiseau?

— Beaucoup de gens dans le pays paraissent la connaître, répliqua le notaire avec diplomatie. Voici tout net ce qu'il propose : Si vous voulez lui vendre la terre de Trémazan d'un seul bloc, il se charge de toutes les hypothèques et vous comptera de suite la somme qui vous est nécessaire.

— Vendre Trémazan! jamais, jamais! cria le baron, si haut que, du bout de la pièce, sa belle-mère entendit l'éclat irrité de sa voix.

— Qu'est-ce donc qui vous fâche de la sorte, mon cher Hector?

La pauvre femme disait cela en riant, d'un ton aimable, bien loin de se douter du sujet de la conversation, car son gendre ne lui parlait jamais de ses affaires d'intérêt. Elle ignorait complètement la véritable situation de fortune de la famille, et savait seulement que Richard était fort dépensier.

— Monsieur le baron voudra bien appeler sur cette grave question les lumières de sa puissante réflexion, dit le notaire.

A ce moment, le domestique apporta sur un plateau une petite enveloppe bleue.

— Une dépêche! s'écria Floriette.

Le baron l'ouvrit précipitamment.

— Mon fils arrive ce soir, très tard.

— Richard! oh! quel bonheur... mon petit frère! s'écria la jeune fille avec impétuosité.

— Mais... rien ne faisait pressentir cette arrivée soudaine! dit la grand'mère avec un peu d'étonnement.

M. de Trémazan ne répondit point. Le pli creusé entre ses sourcils s'accentua davantage. Le notaire ouvrit de grands yeux. Pascale ne sourcilla pas, et Gwendoline rougit imperceptiblement. Missis Grenville, absorbée par la combinaison des nuances d'une vaste tapisserie, ne s'aperçut de rien du tout. M. Ardoiseau, en se retirant, glissa dans l'oreille du baron :

— Dois-je revenir demain? Vente complète, hypothèques levées, 100 000 francs espèces.

— Eh, venez toujours, riposta le baron d'un ton de sourde irritation. Bonsoir, Ardoiseau... Richard ne peut arriver qu'à une heure avancée de la nuit. Je veillerai seul pour le recevoir.

— Oh! père, laissez-moi l'attendre avec vous, je le verrai plus tôt.

Mais son père était sorti pour donner des ordres.

— Floriette, dit sévèrement Pascale, vous êtes toujours disposée à exprimer des sentiments de désobéissance aux injonctions de notre père. Il suffit qu'un père parle pour qu'on se taise et qu'on accepte ses décisions.

— Mais, ma rigide sœur...

— Silence, vous êtes vraiment par trop moderne...

Elle laissa tomber ce mot avec une sorte de dédain, n'en trouvant aucun autre qui exprimât aussi bien sa pensée.

— Qu'est-ce moderne?

— Chut! Gwendoline. Cela veut dire que je suis un monstre d'iniquité. Mais vous savez, sœur Pascale, dis-moi tout ce que vous voudrez, je vous aime tout de même, tiens, la preuve!

Elle sauta gentiment au cou de Pascale, qui se laissa faire sans

répondre à l'affectueux baiser de sa sœur. Ce fut ensuite le tour de la grand'mère et de la jeune Anglaise.

— Que tu es folle! dit la grand'mère.

— Oui, je le suis. Mon petit frère arrive! je suis si contente de revoir Richard! Depuis l'hiver dernier, pas de Richard!

— Peut-être n'y a-t-il point lieu de se répandre en de si bruyantes exclamations de joie, dit Pascale à demi-voix; et, pliant l'étole qu'elle brodait, elle sortit silencieusement, s'enveloppant de ses voiles noirs sans daigner s'expliquer davantage.

Chacun se retira, laissant le baron seul dans l'immense bibliothèque, livré à des réflexions absolument dépourvues de gaieté. Vendre Trémazan! se pouvait-il qu'il en fût graduellement arrivé à cette dure extrémité? Non, non, ce désastre ne saurait s'accomplir ainsi... La Providence ne pouvait le permettre. C'était une épreuve offerte à son âme de gentilhomme et de chrétien. Il saurait la supporter avec cette fière dignité que se lèguent de père en fils les Trémazan. Son fils! ah! la conduite de ce fils était le point noir, l'inquiétude qui parfois venait troubler sa sereine confiance en l'avenir. Richard avait commis bien des fautes pardonnables à un jeune homme ordinaire, mais qu'un Trémazan eût dû éviter : les dettes, le jeu, les entraînements d'un monde léger, avaient, aux yeux du baron, enlevé au nom si pur de la famille cet éclat intact jusqu'alors, comparable à celui du diamant que le souffle ne peut ternir. Mais Richard était brave, mais Richard était un Trémazan, son seul fils, et cela suffisait pour que le père, sans l'absoudre, l'excusât. A aucun autre il n'eût pardonné cette existence de folie, de dépense, de déraison.

Quand Mme de Rochemais et sa petite-fille furent seules, la première s'écria :

— Dis donc, mignonne, ton père a l'air bien sombre ce soir? Je l'ai vu causer avec le notaire; sais-tu de quoi il retourne?

— Mais non, mère-grand'. J'ai entendu prononcer le nom de M. Valrède, ce sera quelque nouvelle « nouveauté » de ce bon voisin. Vous savez qu'il suffit d'en parler, pour que père éprouve de l'irritation.

Ce disant, la jeune fille soupira profondément en ajustant le second bigoudi à la boucle de droite. La grand'mère se mit à rire et, saisissant le bras de Floriette par derrière son cou, elle la força de s'avancer devant elle. La menaçant du doigt :

— Ah! ah! fillette, ce nom-là ne vous est pas aussi désagréable à entendre qu'à votre cher père... je crois... Allons, allons, petite pivoine rose, malgré mon âge, je ne suis ni sourde, ni aveugle, ni imbécile...

Elle continuait de rire, jouissant de l'embarras de Floriette.

— Le père Valrède a bien l'air d'un gros parvenu, très bon homme sous sa rude écorce; sa femme est d'une autre espèce, d'une pâte différente, assurément; et leur fils est un charmant cavalier... Ah! je m'y connais, fillette... Ce fils-là me plaît tout à fait... Rien qu'à la manière dont il nous salue quand il nous rencontre, à la sortie de la messe ou en promenade, on distingue tout de suite un homme bien élevé, il cause avec esprit et paraît fort instruit. Pendant l'excursion à Morlaix, j'ai très bien apprécié cela. Aïe, fillette, tu me piques avec cette épingle, fais donc attention! Voilà ce que c'est que de parler de ces Valrède; ça trouble toutes les têtes de la famille. Dieu! si ton père m'entendait...

Et toutes deux frissonnaient, regardant autour d'elles.

— Grand'mère, devinez-vous pour quel motif Richard arrive à l'improviste?

— Mais non, en vérité. Lui qui prétend toujours que les permissions et congés s'obtiennent si malaisément dans son régiment!

— Je vais le tourmenter demain pour qu'il nous le dise.

— Allons, va te coucher, mignonne, je meurs d'envie de dormir.

Et Floriette n'en finissait pas de câliner sa grand'mère, de l'embrasser, de lui mettre sa coiffe de nuit en dentelle; car c'était la plus coquette comme la plus aimable des grand'mères, que cette bonne et spirituelle Mme de Rochemais. Cependant le baron, resté seul dans l'immense bibliothèque, se promenait de long en large, à pas lents, les bras derrière le dos, le front penché, comme un homme accablé sous un cuisant souci. De temps en temps, quelques paroles brèves s'échappaient de sa bouche.

— Oh! ce Valrède!... avec son orgueil d'enrichi... la terre de Trémazan, à lui? A lui, ce marchand de rails... la vieille terre bretonne, depuis des siècles dans ma famille! Le manoir aussi, alors? Ah! je hais ce monde d'à présent... la noblesse n'est plus rien, rien! L'argent nous submerge! Mais mon fils, mon aîné, l'héritier de mon nom, un Trémazan, il faut payer, payer à tout prix... l'honneur d'abord.

Il s'arrêta devant le portrait d'un Trémazan du quinzième siècle...

— Et après? Après, la ruine... pour tous... Sortir de cette vieille demeure, sans rien.., que ferai-je de mes filles? Oh! Pascale est une grande âme, une Trémazan de race... Mais Floriette? elle va pleurer, gémir. Ah! si le roi revenait d'ici un an!... Peut-être sera-ce plus tôt! Patience... Dieu permette que ce soit bientôt...

Vers minuit, le chien de garde aboya dans le parc, où pénétrait une voiture dont les roues faisaient crier le sable.

— Tout-Beau, silence, cria une voix jeune, impérieuse, comme celle du baron, mais beaucoup plus douce et plus sonore.

Le chien se tut, reconnaissant son jeune maître.

Un homme grand et mince, à l'allure militaire, s'élança sur le perron et pénétra vivement dans le vestibule où se tenait le domestique qui l'attendait.

— Où est mon père?

— M. le baron est dans la bibliothèque; il attend monsieur le capitaine.

— Seul?

— Seul; ces dames se sont retirées.

Le capitaine Richard de Trémazan entra dans la pièce et courut à son père, qui lui tendit la main en faisant quelques pas vers lui. Le baron n'embrassait jamais son fils, estimant les accolades et les effusions bonnes pour les petites gens.

— Comment allez-vous, mon père? Et Mme de Rochemais, et mes sœurs?

— Bien, toutes, elles vont bien. Richard, comme vous êtes pâle et fatigué!

— En effet, mon cher père. J'ai voulu venir vous entretenir moi-même de ma situation...

— Elle est terrible, mon fils, d'après vos lettres...

— Terrible, c'est vrai, et sans votre bonté, dans laquelle j'espère encore...

— Je ne vous fais aucun reproche, Richard; mais il est tard, je vous exposerai demain en détail ce qu'il m'est possible de faire pour vous une dernière fois.

— Dites, dites tout de suite, mon père, tirez-moi de l'affreuse anxiété où je suis... 100 000 francs perdus au jeu, en une nuit, quatre jours pour les payer, ou sinon, je suis forcé de quitter l'armée, et je suis rayé du Cercle...

— Quitter l'armée! Et si le roi et le pays avaient besoin de vos services, vous ne seriez plus là?... Cette honte de notre maison serait pire que la mort, monsieur!...

— Ah! mon père, ne m'accablez pas... croyez-vous que je ne le sente pas vivement? Hélas! pardonnez-moi si je vous le dis, mais, sans mon respect pour vos idées, mon avancement eût été plus rapide, j'aurais fait partie des expéditions lointaines où l'on peut acquérir gloire et renom, et verser son sang pour son pays... au lieu de croupir dans l'inaction... Sans cette campagne d'Algérie, je végéterais encore dans les grades inférieurs.

— Silence! diriez-vous que j'ai pu entraver votre carrière? dit le baron en s'emportant.

— Pardon, mon père, dit Richard avec tristesse, pardon si je vous froisse, mais je suis dans une bien douloureuse situation... Mille regrets me viennent... ma vie me paraît si vide, si inutile...

Le baron soupira; il reprit avec moins de rudesse :

— Vous êtes mon aîné, l'héritier de mon nom, tout doit être fait pour maintenir votre rang et votre situation dans l'armée : écoutez-moi bien, mon fils, car ce m'est un devoir de placer sous vos yeux la situation véritable de notre fortune et de notre famille. La terre de Trémazan est estimée près de 800 000 francs, à cause de l'antique forêt d'Aber-Vrach qui en forme la plus grande partie, et il faudrait, pour en tirer ce prix, trouver pour s'en défaire un moment très favorable. Les années mauvaises, les sommes que m'a coûtées la propagande royaliste pour les élections et diverses autres circonstances analogues, vos dettes que j'ai payées par trois fois entièrement, ces diverses causes m'ont obligé à grever mes biens de lourdes hypothèques. J'ai cherché à refaire ma fortune très entamée en plaçant ce qui me restait de disponible dans la compagnie des solfatares de Calabre; c'est le jeune de Saint-Giles, un financier intelligent, bien né, qui m'a proposé cette affaire dont il connaît les fondateurs. En ce moment, je dois dire que les actions baissent d'une façon qui n'est point sans m'inspirer de vives inquiétudes.

— J'ignorais... Vous ne m'avez jamais dit...

— Pourquoi vous aurais-je sans nécessité informé de ces détails? J'avais l'espoir de voir notre fortune se relever. Le roi revenu, j'aurais retrouvé auprès de lui le rang qui m'est dû; j'aurais pu marier richement vos sœurs, et vous-même...

— Ah! mon père, ne sont-ce point là des rêves, des espoirs chimériques... Si vous m'aviez permis, comme j'en ai une fois exprimé le désir, de me créer une situation indépendante dans la haute finance, dans la grande industrie, comme M. Serge Valrède... j'y eusse employé mon activité dévorante, et ma vie eût été moins dissipée...

En écoutant ces énormités, le baron stupéfait lança à son fils un regard tel, que celui-ci se tut.

— J'ai donc, pour payer vos dettes à diverses reprises, grevé mes terres de sommes énormes; j'ai ensuite souscrit aux soufrières de la Calabre pour ce qui me restait de disponible; je crains que notre ruine ne soit proche, Richard.

Son fils le regarda atterré.

— Et mes sœurs! murmura-t-il.

— Vos sœurs! elles accepteront la situation que je subirai tout le premier.

Le jeune homme baissa les yeux, confondu, tant il était loin de

croire la fortune paternelle entamée à ce point, et beaucoup par sa faute. Il avait en outre une défiance complète envers l'affaire des soufrières et M. de Saint-Giles, dont on lui avait parlé souvent à Paris comme d'un faiseur peu scrupuleux.

— Mais alors, mon père, il me paraît impossible que vous puissiez rien faire pour moi, je ne puis plus le demander ni l'accepter. Je vais donner ma démission et partir... je chercherai fortune en Amérique, au Japon... Et encore, je ne le puis en ce moment, en pleine guerre du Mexique! Si au moins je pouvais y être envoyé et m'y faire tuer!

— Vous ne quitterez point votre carrière, Richard, votre devoir est là. Vos dettes... je les pourrai encore payer cette fois. Avec les débris de ma fortune, nous attendrons que le retour du prince vienne rendre au vieux nom de Trémazan tout l'éclat dont il a droit de briller.

Immobile et songeur, le jeune homme ne répondit rien d'abord.

— Et comment ferez-vous, mon père? Où trouver de l'argent? Le moment est défavorable pour vendre ou hypothéquer la terre.

— Il se présente un hasard exceptionnel... Notre voisin, Valrède, offre de prendre toute la terre, de payer les hypothèques et de me remettre en outre 100 000 francs comptant.

— Mais c'est inespéré en ce moment; et il payerait les hypothèques?... Vous le disiez si intéressé, si...?

— Ces gens ont tant d'argent! ils se plaisent à jouer au seigneur, il leur faut une baronnie pour campagne... Une terre qui n'était jamais sortie de la famille!... Ah! Dieu puissant, quels orages avez-vous amoncelés sur ma tête!

Et le pauvre baron cacha son front dans ses mains d'un mouvement si navré, que Richard n'osa rien dire. Pourtant, son père, dominant cette faiblesse, releva la tête.

— Ce sacrifice doit être accompli, Richard. Il le sera, et dès demain. N'en parlons plus; c'est décidé.

Les deux hommes se mirent alors à causer de choses moins importantes, sans que leur pensée se détachât en réalité du sujet qui l'absorbait; puis ils se séparèrent pour gagner chacun leur chambre et se reposer. Richard connaissait trop bien les êtres de la maison paternelle pour avoir besoin de guide. En entrant dans sa chambre où flambait une bougie, une petite forme pelotonnée dans un fauteuil s'élança vers lui, deux bras s'enroulèrent autour de son cou et une pluie de baisers inonda ses joues.

— Floriette! chère petite sœur! Pourquoi as-tu veillé si tard?

— Pour te voir plus tôt, pour t'embrasser la première, mon grand bon frère chéri, que je suis si contente de revoir. Eh bien, tu ne dis

seulement pas « et moi aussi ». Je dois te le souffler! Dis vite : et moi aussi!...

— Et moi aussi, répéta-t-il avec un accent de tristesse qui n'échappa point à sa sœur.

Mais un sentiment instinctif de discrétion retint toute question sur ses lèvres.

— A présent, je te laisse dormir; à demain, dit-elle en s'enfuyant et lui envoyant une poignée de baisers.

XXVI

Mais, cette nuit-là, plus d'un sommeil fut troublé sous le toit du vieux manoir. La mer se brisait lourdement à la base de la grande tour, et son halètement ressemblait à la pesante respiration d'un géant fatigué. Richard retrouvait, avec un plaisir mêlé de bien des réflexions amères, ce bruit de l'Océan qui avait bercé son enfance. Pourquoi avait-il grandi si vite? Pourquoi ces heureuses années d'enfance ne peuvent-elles se prolonger? Assez tôt toujours on devient homme, on se trouve mêlé à toutes les luttes de la vie. Il se revoyait tout petit sur les genoux de sa mère, puis dans la grande salle où son père lui apprenait à tenir une épée, à développer ses jeunes membres déjà robustes par ce noble et salutaire exercice de l'escrime. Puis les tristes années du lycée, Saint-Cyr, son entrée définitive dans l'armée; les garnisons ennuyeuses, d'autres plus gaies, comme celle d'Alger... c'était à Alger qu'il avait rencontré cette belle et fière Anglaise; ensuite le séjour de Paris; toute une vie d'entraînement en compagnie d'amis de son âge, les parties, les dépenses folles, la passion du jeu qui l'avait saisi, les gains subits suivis de pertes énormes.

N'osant tout avouer à son père, Richard avait emprunté à ces gens qui guettent les faiblesses des fils de famille pour en abuser à leur profit; ceux-là connaissent mieux les fortunes que les notaires même et savent au juste de combien ils peuvent pressurer les malheureuses mouches qui se viennent jeter dans leur toile. Tout sucre, tout miel, humbles, empressés quand on a besoin d'eux; butors, insolents, grossiers quand ils vous tiennent à leur merci. Le pauvre Richard, généreux, dépensier, obligeant ses amis de tout cœur et l'oubliant aussitôt, le pauvre Richard était une proie promise d'avance à cette meute avisée. Il faut encore dire à son excuse qu'il croyait pouvoir disposer d'une assez belle fortune; et quand il dut, à deux reprises, recourir à son père, celui-ci se hâta de liquider tout l'arriéré, espérant que Richard s'arrêterait dans cette terrible voie. Le baron avait pour ce fils une faiblesse

extrême, car il conservait au fond du cœur cette tradition d'autrefois : que l'héritier du nom est un être privilégié auquel les puînés doivent se sacrifier, au besoin même être sacrifiés.

C'est à Paris que le capitaine de Trémazan avait rencontré Serge Valrède, et s'était senti attiré vers lui. Cette nature calme, sérieuse, volontaire et réfléchie, cachait un cœur très chaleureux sous une apparence un peu réservée, voisine de la froideur, quand on ne le connaissait pas. Les deux jeunes gens s'étaient liés sans cependant devenir tout à fait intimes; ils appartenaient à un monde trop différent, et ne pouvaient guère se rencontrer sur les mêmes terrains. Le jeune officier ne vivait que pour s'amuser; Valrède occupait son temps utilement, sans pour cela vivre en ennemi ni des arts ni des plaisirs mondains. Il prenait, comme distraction momentanée, ce qui pour l'officier était le but même de l'existence. Ce dernier n'avait encore osé avouer à son père que, après une perte de jeu assez considérable, il s'était adressé au jeune Valrède pour la payer immédiatement; Serge avait mis le plus grand empressement à l'obliger, et cette dette lui pesait cent fois plus que tout l'argent emprunté aux usuriers.

Très inquiet et préoccupé de la situation de sa famille, plus encore que de la sienne propre, Richard descendit le lendemain matin dans le parc, pour y réfléchir à son aise dans la solitude. Malgré une certaine légèreté de caractère, il n'avait nullement l'âme égoïste. Aussi faisait-il sur lui-même de terribles retours. Une autre pensée, celle-là très secrète, occupait son cœur et contribuait à lui montrer toutes choses sous un aspect peu encourageant. Le jeune homme n'avait pu se rencontrer souvent à Paris et ailleurs avec l'amie de sa sœur sans être frappé de sa beauté, de la noblesse et de la franchise de son caractère, rehaussées par sa piquante originalité d'étrangère. Gwendoline était la femme capable de l'impressionner sérieusement; mais il n'ignorait point qu'elle était fort riche, et très attachée aux coutumes de son pays; si Richard de Trémazan aimait l'argent, surtout pour le dépenser à pleines mains avec une folle générosité, il était aussi trop fier pour s'abaisser à poursuivre la fortune d'une façon indigne de lui.

Il s'était en toute occasion montré fort empressé près de la belle Anglaise, dont la beauté l'avait vivement impressionné, et plus d'une fois le lui avait clairement fait entendre; elle l'accueillait avec cette cordialité amicale permise aux jeunes filles de sa nation ; mais jamais rien dans sa manière d'être avec lui n'avait pu donner à penser que le jeune officier fût pour elle quelque chose de plus que le frère de son amie et un très aimable admirateur. Plus d'une fois, il avait ardemment souhaité deviner quelle pensée se cachait der-

rière ce front aux lignes si pures, sous le pli un peu sévère de cette bouche de statue grecque. En apprenant que miss Mountmoreux se trouvait en ce moment chez son père, il s'était promis de saisir une occasion propice pour lui parler et connaître enfin le fond de sa pensée. Aussi en apprenant la ruine de sa famille, le jeune officier s'était senti doublement atteint, dans son affection pour les siens et dans ses espérances d'avenir pour lui-même. Rien ne lui eût paru plus odieux que de paraître vouloir reconquérir la fortune par un riche mariage.

Richard arpentait donc les allées de fleurs et de verdure sans même songer à jouir de cette riche parure que la nature généreuse jette presque en toute saison sur la terre bretonne. Fumant distraitement son cigare, les yeux à terre et la pensée absente, il marchait à pas lents, absorbé par d'assez sombres réflexions; un pas léger froissa le sol près de lui. Floriette, en peignoir bleu, fraîche et gaie comme la matinée même, s'élança près de lui avec la légèreté d'un oiseau et se suspendit à son bras en riant, sautant et babillant à la fois.

— Vous voilà, petit frère, joli, gentil, bon petit frère à moi... Il a cru m'échapper en se levant de bonne heure, et en venant tout seul respirer ce délicieux air du matin... Mais, non, Floriette ne veut pas perdre une miette de ce frère qu'elle voit si peu, qu'elle aime tant...

Elle s'interrompit un instant.

— Dites donc, monsieur, qu'est-ce qu'il y a? Vous avez l'air d'un traître de mélodrame! Vous ne me dites rien! Vous n'êtes pas aimable, mais pas du tout!

Richard voulut sourire et embrasser sa sœur, mais elle lui échappa.

— Non, je ne veux pas qu'on m'embrasse si on ne me dit pas tout avant; entendez-vous? je veux tout savoir.

Il se taisait, ne sachant par quel moyen lui annoncer la nouvelle terrible; tout le monde le lui dirait, certes, mais il aimait mieux le lui apprendre, afin que le choc fût moins rude.

— Ma pauvre chérie...

— Eh bien, Richard?

Sa figure mobile devenait subitement sérieuse.

Alors, en quelques mots, cherchant à ne pas l'effrayer, très doucement, il la mit au courant de la situation, s'accusa sincèrement d'avoir contribué à la ruine de tous par ses prodigalités, son imprévoyance, sa légèreté.

— Non, Richard, ne parlez pas ainsi contre vous-même. Grand'-mère m'a toujours dit que les hommes de votre âge et de votre rang devaient dépenser grandement. Hélas! c'est notre pauvre père

qui a été bien imprudent! Je ne suis pas si enfant qu'on le pense, Richard. Un soir, j'ai entendu MM. Hervey et de Kercambo qui parlaient de cette affaire des soufrières et disaient qu'elle était bien incertaine comme réussite. Je me suis fait expliquer toutes ces choses aussi bien que je l'ai pu. Dernièrement, je me suis avisée d'en parler à M. Valrède; il m'a répondu avec sa grosse voix :

— Hein? jeune demoiselle, vous n'avez pas de ces actions dans votre dot? Elle serait joliment flambée, hron! Ces affaires-là ne sont bonnes que pour ceux qui les reprennent après avoir mis dedans les fondateurs, mais c'est du latin pour vous. La terre, la bonne terre, bien cultivée, il n'y a que ça. Venez voir mes serres, vous qui aimez les plantes. Je vous donnerai des fleurs plus gros que vous.

— Voilà son opinion? dit Richard très attentif.

— Mot à mot ce qu'il m'a dit. Oh! petit frère, que va devenir notre pauvre père, ce sera un coup terrible pour lui, s'il lui faut quitter la vieille maison... Et Pascale... que va-t-elle devenir, privée de tant de choses si précieuses pour elle...

— Et toi, ma pauvre mignonne? tu ne penses même pas à toi...

— Oh moi! je suis bonne musicienne, je peins très gentiment les fleurs. Eh bien, je donnerai des leçons, je ferai des éventails! je me tirerai bien d'affaire, pourvu que grand'mère ne soit pas malheureuse.

— Non, heureusement, elle a sa petite fortune indépendante. Mais je ne permettrai pas, tant que je vivrai, que ma sœurette chérie se fatigue à donner des leçons... Toi, des leçons!

Elle ne pensait même pas à Serge en ce moment, tout absorbée par son inquiétude pour les siens.

Richard vit bien que toutes les conséquences de la ruine ne se présentaient pas encore à ce jeune esprit si plein d'inexpérience. Les tristesses, les lâchetés dont la vie accable ceux qui perdent leur fortune et qui leur sont doublement douloureuses, toutes ces amertumes étaient inconnues à la jeune fille. Et que pourrait-il faire pour l'en préserver?...

Richard, une fois de plus, regretta en lui-même ses folles dissipations et soupira profondément. Passant un bras autour de la taille de sa sœur, ils achevèrent leur promenade en causant de mille choses, jusqu'au moment où la cloche les appela pour le déjeuner.

XXVII

La guerre du Mexique atteignait en ce moment sa période la plus aiguë. Richard n'avait point dit à son père qu'il avait l'espoir, autant que le désir, d'y être envoyé, il attendait d'en être certain,

sachant combien d'inquiétudes l'eussent accompagné. En présence de cette éventualité, le jeune officier n'avait demandé qu'un congé très court, pour voir sa famille et mettre ordre à ses affaires, en cas d'événement; il était loin de croire que ces dernières fussent en si mauvais état.

Sitôt après le déjeuner, le baron et son fils partirent pour Brest, afin d'y passer deux jours pour examiner la situation avec Me Ardoiseau, et tâcher d'en tirer le meilleur parti. M. de Trémazan se flattait de recevoir de bonnes nouvelles de la compagnie des solfatares des Calabres, ce qui eût sauvé bien des choses. Peut-être aussi espérait-il trouver à emprunter encore sur ses propriétés pour payer les dettes de Richard, car c'était là le plus pressé. Le père et le fils se mirent donc à faire toutes les démarches nécessaires pour atteindre ce but; mais partout on les recevait avec des défaites et avec cette froideur polie qui signifiait clairement que la situation financière du baron de Trémazan était au moins aussi connue du public que de lui-même. M. de Saint-Giles devait arriver le jour même de Paris et apporter des nouvelles toutes fraîches de l'affaire dans laquelle il avait persuadé au baron d'engloutir le reste de sa fortune. Le receveur, toujours mis avec une extrême recherche, le lorgnon sur l'œil, la coiffure irréprochable, était arrivé le premier en l'étude de Me Ardoiseau, où MM. de Trémazan devaient le retrouver. S'ils fussent venus un peu plus tôt, ils auraient été édifiés par la conversation qui s'engagea entre le notaire et son client.

— Eh bien, monsieur de Saint-Giles, ça ne va pas, alors?

— Mauvaises nouvelles, mon cher notaire. Déconfiture complète, actions tombées, administrateurs compromis, actionnaires furieux, rugissants, menaçants.

— Il y a de quoi...

— Des imbéciles, ces gens-là! jamais contents.

— Vous êtes charmant! Mais peu m'importe, je ne m'inquiète ici que de la famille de Trémazan, qui va être rudement atteinte!

— Et moi donc, Ardoiseau! Vous ne vous inquiétez guère de moi, il paraît.

— C'est vous qui avez entraîné le baron dans cette galère. J'ai fait tous mes efforts pour l'en empêcher.

— Parbleu! un peu plus, et vous faisiez tout manquer. J'avais compté sur le succès... le baron s'enrichissait, moi aussi, et il m'accordait la main de sa fille.

— Avec une dot considérable.

— Naturellement, sans cela...

— Et laquelle de ces demoiselles souhaitez-vous épouser?

— Oh bien, la plus jeune de préférence, c'est la plus agréable. Mais à présent, voilà tous mes projets à-vau-l'eau.

— En vérité! Et vous croyez que le baron vous eût donné sa fille, à *vous?*

— Pourquoi pas, je suis bon gentilhomme.

— Ouais, mais cela ne suffit pas, répliqua Me Ardoiseau d'un air narquois.

— Un nom, de la fortune et un gendre tourné comme moi! que lui faut-il de plus, s'il vous plaît, notaire?

— Le consentement d'Henri V.

— Quelle bonne plaisanterie!

— Non, du tout. Le baron, dans son entière fidélité à son prince, le regarde comme le maître de sa fortune et de sa famille. Ce sont des idées qui paraissent en désaccord avec celles de notre temps, mais qui sont sincères et respectables, et qui ont fait longtemps la gloire et la force des grandes familles.

— Tout ça c'est très beau, mais me voilà « lavé » par la chûte de cette maudite affaire...

MM. de Trémazan arrivèrent sur ces entrefaites.

Lettres et dépêches de Paris confirmaient la nouvelle, apportée par M. de Saint-Giles, de la complète déconfiture de la compagnie des soufrières de la Calabre. Les actions, émises à 500 francs, et que la spéculation avait un instant fait monter à 700, étaient brusquement retombées à 200, puis à 50, puis à rien. Le baron perdait une somme très considérable, plus tout espoir de refaire sa fortune. Malgré ses idées arriérées et ses travers, ce n'était nullement une âme petite ni vulgaire que celle de M. de Trémazan. Il accepta son sort sans récriminations inutiles. Richard reçut le coup avec autant de courage et de stoïcisme qu'il eût reçu une balle sur le champ de bataille. Mais, au fond, il ressentait un extrême chagrin des revers qui atteignaient son père et ses sœurs; et se reprochait amèrement d'avoir de son côté si légèrement dissipé des sommes qui auraient peut-être sauvé les siens d'un naufrage total. Grâce à sa générosité habituelle, il pensait moins à lui-même qu'aux autres.

M. de Saint-Giles, assis dans un coin de l'étude, traduisait sa colère et sa déception par des gestes véhéments, par un flot de paroles et de lamentations qui irritaient singulièrement le jeune officier, car le receveur avait puissamment contribué à entraîner son père dans cette désastreuse entreprise, et pas un mot de sa part ne paraissait témoigner qu'il en eût le moindre souci ni regret. Le plus beau des receveurs, blond et soigneusement peigné, ne pensait absolument qu'à lui. Me Ardoiseau, assis dans son fauteuil d'acajou

dont le dossier bas en demi-cercle enserrait sa personne rebondie, Me Ardoiseau, accoudé sur son bureau-ministre, paraissait également accablé, car il était encore de cette espèce ancienne et naïve des notaires qui s'intéressent à leurs clients comme à de vieux amis. Cependant Richard le surprit, fixant le jeune M. de Saint-Giles et clignant de l'œil avec une affreuse grimace, comme si le digne officier ministériel eût voulu transformer son regard en une vrille pénétrante destinée à fouiller les replis les plus cachés de l'âme du receveur. Celui-ci se décida enfin à s'en aller, et dès que la porte se fut refermée sur lui, Me Ardoiseau permit à un énorme soupir de satisfaction de s'échapper du plastron immaculé de sa chemise toute raide d'empois. Avec son expérience des gens de cette espèce, il le croyait peut-être bien capable d'avoir fait tomber l'affaire pour la racheter à bas prix.

— Eh bien, monsieur le baron, dit-il, voilà une triste affaire !... Quelles mesures allons-nous prendre au sujet d'une liquidation de vos biens, devenue malheureusement impossible à éviter? Je crois pouvoir me permettre de dire que notre seule planche de salut est d'accepter...

— La proposition de M. Anthime Valrède? acheva M. de Trémazan avec une expression d'amertume profonde.

— Je crois que mon devoir est de vous y encourager, car elle est fort avantageuse. En ce moment où la guerre du Mexique absorbe l'attention, inquiète le monde des affaires et ne paraît pas trop tourner à notre avantage, nous ne pourrions trouver aucun acquéreur pour vos terres. Monsieur le baron m'excusera si en parlant de ses affaires, je dis « nous », c'est à cause de l'intérêt que je me suis toujours permis de prendre à la famille de Trémazan.

— Je le sais et vous en témoigne tout mon gré, mon bon Ardoiseau, répondit le baron avec dignité.

Richard tendit la main au notaire et la lui secoua cordialement.

— Un mot, mon cher maître, ajouta vivement le jeune officier. C'est bien M. Valrède père qui vous a proposé d'acheter Trémazan?

— Lui-même.

— A quel propos vous en a-t-il parlé?

— Il m'a invité l'autre jour à venir déjeuner, après cela nous sommes allés prendre le café dans la grande bibliothèque, et là, avec sa manière un peu rude, un peu incorrecte, d'énoncer sa pensée, sans mâcher les mots ni façonner ses phrases...

— Répétez exactement, Ardoiseau.

— Il m'a dit tout crûment : « Eh ben, gros notaire, — j'ai trouvé cette expression familière, mais c'est au fond un très brave homme qui n'a point l'intention d'être incivil, — eh ben, gros notaire, mes

voisins de la grande tour ne vont pas être sur des roses! Je la connais, leur affaire des Calabres, ça ne vaut pas deux sous pour l'instant... ils vont être lavés... Et comme je sais avec tout le pays... »

— Avec tout le pays!...

« — Que les hypothèques mangent leur terre... ils vont être forcés de vendre. Dites-leur bien que j'achète tout d'un bloc la terre, la maison, la vieille tour... Ça complètera le grand bien que je veux avoir en ce pays. »

Le baron poussa un profond soupir.

— Permettez, maître Ardoiseau, dit Richard, le fils de M. Valrède était-il présent à cette conversation?

— Parfaitement, car il ajouta aussitôt ces paroles, que j'ai également le devoir de vous répéter :

« — Mon père s'engage à payer toutes les hypothèques qui grèvent la terre de Trémazan, à remettre immédiatement au baron une centaine de mille francs qui lui resteront dus, et l'on exceptera de la vente le château, la tour et le parc, qui demeureront la propriété libre et nette de la famille de Trémazan.

« — Mais je n'ai pas dit cela! a crié le père Valrède en sautant comme une grosse carpe sur le gazon. C'est justement la tour et le parc qui me font envie.

« — Moi, je le dis pour vous, mon cher père, a repris M. Serge tout tranquillement. C'est ainsi qu'il nous faut agir. »

M. Valrède père a voulu protester, mais son fils a une manière de lui faire faire sa volonté tout à fait singulière, avec des façons affectueuses, fermes et polies... lui seul sait obtenir quelque chose de ce caractère incommode...

— Dites moderne et entièrement fruste, Ardoiseau, ajouta le baron.

— Et le jeune Valrède n'a... n'a fait aucune allusion?

— A quoi, monsieur Richard?

— A la dette que j'ai contractée envers lui.

— Vous lui devez, mon fils?

Le baron était stupéfait.

— Je dois vous le dire très franchement. L'hiver dernier, à Paris, j'ai souvent rencontré M. Serge Valrède au cercle des Agriculteurs français, où l'on jouait gros jeu... Plusieurs fois, je me suis laissé entraîner dans de fortes parties; j'ai perdu, gagné, perdu de nouveau, et ne sachant une fois comment payer, j'ai trouvé en M. Serge une extrême obligeance...

— Et combien lui devez-vous, Richard?

— 10 000 francs, ajouta le jeune homme.

— Et il ne vous a pas réclamé cette somme, Ardoiseau, en parlant de notre situation ?

— Non, monsieur le baron, il n'y a fait absolument aucune allusion.

— Vous prendrez soin qu'elle lui soit remboursée aussitôt sur ce qui restera de la vente de Trémazan. Il m'apparaît que la conduite du jeune Valrède est fort délicate.

— En effet, en effet, dit le notaire avec une expression de profonde satisfaction. Alors, monsieur le baron, puis-je dire à ces messieurs que vous acceptez leurs propositions?

— Oui, dit M. de Trémazan d'un ton ferme. Vous avez tout pouvoir pour traiter cette affaire et pour que tout soit réglé dans le plus bref délai.

Le vieux gentilhomme resta quelques instants silencieux, le cœur déchiré à la pensée de voir ainsi passer en des mains étrangères la vieille terre que tous ses ancêtres s'étaient léguée de père en fils. Profondément touché à la pensée que, par une générosité délicate dont il ne soupçonnait guère le motif principal, la vieille habitation seigneuriale serait conservée à la famille, il ne voulait cependant pas laisser voir son émotion.

— Ardoiseau, reprit-il enfin de son ton le plus solennel, je désire expressément que vous transmettiez à M. Serge Valrède, à M. Serge seul, vous entendez, le sentiment de satisfaction que j'éprouve, au milieu de nos revers, à penser que, grâce à lui, ma famille ne sera point bannie de la demeure de ses ancêtres. Dites-lui également que ces revers n'auront qu'un temps; dès que notre prince nous sera rendu, j'emploierai mon crédit à la cour pour lui faire obtenir tout ce qu'il désirera. Un Trémazan ne saurait jamais oublier les égards et les services reçus. Son nom seul l'y obligerait.

Il prononça ces mots d'un ton imposant, avec une si réelle, si confiante dignité, que Me Ardoiseau n'osa sourire. Richard, confondu, se taisait, les yeux fixés sur le plancher. Vivant toujours éloigné de son père, mêlé au monde, au courant des idées modernes, il les appréciait avec justesse et ne pouvait comprendre comment son père en était resté si profondément distant.

— Si vous l'avez pour agréable, mon père, dès notre retour à Trémazan, j'irai rendre visite au jeune Valrède et je lui exprimerai moi-même vos sentiments, nos remerciements.

— Fort bien, mon fils, en ceci vous ne sauriez avoir que mon approbation. Surtout n'oubliez aucune de mes paroles.

Pierre Gaël.

La suite prochainement.

LA

RENAISSANCE CATHOLIQUE

EN FRANCE SOUS LOUIS XIII[1]

IV

Toutefois ce tableau de la réforme ecclésiastique serait incomplet si, après avoir parlé des ordres religieux, des congrégations d'hommes et de femmes, des sociétés de prêtres établies pour assister et régénérer le clergé séculier, et de leurs fondateurs, nous ne disions rien des évêques. Les bons évêques ont été tout ensemble le premier fruit de la réforme et la semence qui l'a propagée. Ils ont commencé d'être choisis sous Henri IV ; sous Louis XIII, ils se multiplient, et les scandales disparaissent.

A peine rencontre-t-on encore quelques restes d'un abus fréquent jadis ; les évêchés donnés, comme on le disait « en confidence », à des laïques, à des enfants même, qui en portaient le titre, en touchaient les revenus, y déléguaient juridiction et n'étaient pas revêtus de caractère épiscopal. Dans cette condition, on ne peut plus citer qu'un Levis nommé à Lodève, à seize ans, et qui, n'ayant pas reçu les ordres, renonça à l'état ecclésiastique dix ans plus tard pour aller se faire tuer, en combattant les huguenots, à la Rochelle ; un Valois, fils du comte d'Angoulême, pourvu pareillement du siège d'Agde et qui le résigna pour devenir gouverneur de Provence et se marier ; ou bien encore à Reims, Henri de Lorraine, le dernier duc de Guise ; et à Toulouse, le cardinal de la Valette.

Depuis le grand cardinal de Lorraine, l'Église de Reims semblait un fief réservé aux cadets de sa maison. Cependant, après les éclatants et turbulents désordres de Louis de Guise, nommé sous Henri IV, Louis XIII, pour relever cette illustre et importante Église, avait choisi, loin de la cour et même dans une race étrangère, un religieux désigné par le suffrage du chapitre de Reims, qui l'avait élu vicaire capitulaire. C'était un Anglais, Guillaume Gifford, supérieur de la congrégation des Bénédictins anglais établis en France. Jadis élève du cardinal Allen, fort mêlé aux que-

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mars 1886.

relles intestines du clergé catholique de sa nation, adversaire prononcé des Jésuites et de la politique espagnole dans ce royaume protestant, Gifford n'en était pas moins un confesseur de la foi. Il avait enseigné onze ans à l'université de Reims, prêché avec succès en Belgique, en Bretagne, en Lorraine, en Poitou, quand il devint archevêque en 1623. Son administration fut vigilante, mais ne dura guère[1], et à sa mort, en 1629, le diocèse retomba « en confidence » dans la maison de Lorraine. Henri de Lorraine demeura éloigné de l'état ecclésiastique, bien qu'il eût reçu, presque en naissant, les plus riches abbayes; il fit administrer son archevêché par ses suffragants, jusqu'au jour où, devenu duc de Guise par la mort d'un frère aîné et associé à la révolte du comte de Soissons, il dut résigner ses bénéfices, quitter pour un temps la France et continuer à l'étranger ses aventures, ses désordres et ses folies[2].

Louis de Nogaret de la Valette, destiné malgré lui à l'Église par son père le duc d'Épernon, fut promu au siège de Toulouse et au cardinalat avant d'avoir reçu les ordres sacrés, et, en définitive, il ne les reçut jamais. Tant qu'il posséda son archevêché, il le fit administrer au spirituel par un excellent et éloquent prélat, Copeau. Pour lui, il aimait mieux s'associer aux desseins politiques et militaires de Richelieu, devenir son lieutenant tour à tour en Flandre, sur le Rhin, en Italie, commander à Turenne et à Gassion, marcher contre les Impériaux, avec Bernard de Saxe-Weymar et les Suédois. Mais, enfin, lorsqu'il se voua au commandement des armées et aux expéditions militaires, il renonça à son diocèse[3] et prit soin, en 1628, de le pourvoir d'un vrai évêque, Charles de Montchal, personnage de grande doctrine et d'un caractère indomptable : Montchal devait, pour la défense des privilèges ecclésiastiques, tenir tête non seulement, dans Toulouse, au parlement, mais, dans les assemblées du clergé, à Richelieu même; provoquer autour de lui de savants travaux, et, dans le palais restauré par ses soins, former une bibliothèque où étaient amassés des manuscrits hébreux, grecs et arabes[4]. Ainsi finit en France la prostitution des évêchés à qui n'était pas consacré évêque : i n'en resta plus trace.

[1] *Gallia christiana*, t. IX, col. 157. — *Journal du collège de Douai*, publié en anglais par les Pères de l'Oratoire, p. 40 et 309; et *Lettres et Mémoires* du cardinal Allen, p. 111, 262, 377, 389 et 390.

[2] *Gallia christiana*, t. IX, col. 160 et 899. — *Mémoires* du duc de Guise, collection Petitot, 2e série, t. LV et LVI.

[3] *Gallia christiana*, t. XIII, col. 60 et 61. — Griffet, *Histoire du règne de Louis XIII*, t. II, p. 600, 684, 717; et t. III, p. 35.

[4] *Gallia christiana*, t. XIII, col. 61 à 64; et *Mémoires* de M. de Montchal, archevêque de Toulouse. Rotterdam, 1718.

Désormais aussi les sièges ne demeurèrent plus longtemps vacants. Il est vrai qu'ils se perpétuèrent souvent dans les mêmes familles et furent distribués presque tous dans la même classe, parmi les gens de qualité; les oncles choisissaient fréquemment leurs neveux pour coadjuteurs; le roi conservait volontiers les emplois et les bénéfices dans les maisons qu'il en avait une fois gratifiées. A Grenoble, on vit un président au Parlement, Jean de la Croix Chevrières, devenir évêque étant veuf, et avoir son fils pour successeur. Sans tenir compte de cette singularité, personne ne s'étonnait alors de voir le siège de Vienne réservé aux Villars, celui de Béziers aux Bonzi, celui de Paris aux Gondi.

Pierre de Villars, deuxième du nom, luttait péniblement dans sa métropole contre un abus qui venait du moyen âge et que n'avait pas déraciné son saint grand-oncle Pierre Ier; il travaillait à abolir la *fête des fous*, la *fête des noircis*, parodies grossières et populaires de la liturgie catholique, auxquelles le clergé prenait part[1]. Thomas de Bonzi, compagnon d'enfance de Louis XIII, appelé à dix-neuf ans au siège que la faveur de la reine Marie de Médicis fixait dans sa famille, s'effrayait d'y monter, voulait le quitter pour devenir moine, y restait par l'ordre du pape et y faisait paraître durant une trop courte vie une piété angélique. Les Gondi, que recommandait leur fidélité méritoire à Henri IV durant la Ligue, avaient favorisé tous les établissements religieux, toutes les œuvres charitables fondées en si grand nombre dans la capitale sous leur administration; leur nom était associé à l'histoire de notre renaissance chrétienne[2], lorsque survint le dernier d'entre eux et malheureusement le plus célèbre, le cardinal de Retz. Mais nous n'avons pas à nous arrêter à lui, il fut nommé coadjuteur de son oncle postérieurement à l'époque que nous étudions, sous la régence d'Anne d'Autriche; et, d'ailleurs, comment reprocher cette nomination au gouvernement qui l'a consentie? L'hypocrisie résolue et préméditée dont Retz s'est vanté dans ses Mémoires avait trompé tout le monde, jusqu'à son ancien précepteur, Vincent de Paul, devenu chef du conseil de conscience de la reine. « L'âme la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers », comme il s'est trop justement qualifié lui-même, surprit en sa faveur la recommandation du plus saint prêtre de son temps[3].

[1] *Gallia christiana*, t. XVI, col. 130 et Charvet. — *Histoire de l'Église de Vienne*, p. 596 à 602.

[2] *Gallia christiana*, t. VII, col. 174 à 178. — *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, par M. Régis Chantelauze. — *Correspondant*, années 1881 et 1882, 1re partie, § 3; et 2e partie, § 1.

[3] *Mémoires* du cardinal de Retz, liv. I et II. — Chantelauze, *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, 5e partie, § 2.

Sans dépasser le règne de Louis XIII, la liste des évêques choisis pendant les trente-trois ans qu'a duré ce règne est longue à parcourir, et ce n'est assurément pas en la consultant qu'on peut trouver la noblesse tenue à l'écart. La vérité est que là, comme ailleurs, le pouvoir royal entendait alors se servir d'elle en la soumettant et la disciplinant, lui accorder des emplois qu'elle tiendrait de lui seul. L'Église, du moins, n'eut pas à se plaindre de cette préférence pour les vieilles races, nous en avons pour garant saint Vincent de Paul lui-même, qui s'est trompé sans doute sur un seul homme, mais dont le témoignage reste néanmoins irrécusable sur l'ensemble du clergé. « J'ai grande joie », disait-il, « de voir des personnes de naissance illustre se consacrer au service de l'Église, s'ils s'y sentent appelés par un vrai dessein d'y travailler et de vivre conformément à leur sainte vocation..., ils y font ordinairement plus de bien et avec plus de facilité que les autres. » Restait à choisir ceux qui étaient vraiment « appelés ». Or, depuis les guerres de religion, la noblesse catholique, purifiée et retrempée dans l'épreuve, offrait, à travers un grand mélange de bien et de mal, matière à de bons choix; et d'autre part, les divers personnages qui ont gouverné la France sous Louis XIII ont eu, et les uns et les autres, l'intention habituelle de bien choisir.

La régente Marie de Médicis, en dépit de ses inconséquences et de ses caprices, se piquait de suivre une politique chrétienne, d'être « zélée pour la gloire de Dieu et le progrès de la foi catholique[1] »; sur les affaires de l'Église, elle déférait volontiers aux hommes qui aimaient l'Église, aux dévots comme on disait alors. Ces dévots, dans une société qui venait de lutter pour sa foi et qui réformait ses mœurs, prenaient assez de place pour qu'il fallût compter avec eux. Après Marie de Médicis, le connétable de Luynes n'y manqua pas. D'ailleurs, à cette époque, le religieux Louis XIII, devenu majeur et commençant à se sentir responsable de son autorité, était attentif à n'avoir point sur la conscience de mauvais évêques. Enfin Richelieu, quand il arriva aux affaires, était réputé lui-même un bon évêque.

Des convenances de famille, et non son propre attrait, l'avaient tourné vers l'état ecclésiastique, mais, une fois déterminé à l'embrasser, il l'avait embrassé sérieusement, il s'y était préparé par de graves et fortes études[2]. Envoyé, à vingt-trois ans, à Luçon,

[1] Dépêche du nonce Ubaldini, 29 octobre 1610, citée par M. Perrens, *l'Eglise et l'Etat sous Henri IV et Louis XIII*, t. Ier, p. 369.

[2] Armand Caillet, *l'Administration sous le cardinal de Richelieu*, t. II, p. 256 et suiv. — *La Duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, sa vie et ses œuvres charitables* (1604-1675), par Bonneau-Avenant, chap. III.

dans le diocèse « le plus vilain, le plus désagréable et le plus crotté de France [1] », on l'avait vu le visiter avec exactitude, « régler et policer » son clergé par ses ordonnances synodales, prêcher et faire prêcher le peuple, déployer pour la conversion des hérétiques, fort répandus en ce pays, autant de zèle qu'il gardait de respect pour leurs libertés [2]. Telle avait été sa vie durant huit ans, jusqu'au jour où la reine Marie de Médicis l'avait fait appeler au ministère par le maréchal d'Ancre. Bientôt entraîné dans la ruine de ce favori et dans la disgrâce de sa protectrice, il avait consacré les loisirs d'un exil qui fut court à la composition d'un ouvrage de controverse contre les protestants [3]; et telle était son inclination à ce genre de travail, qu'il ne cessa tant qu'il vécut, pendant qu'il gouvernait, de s'occuper d'un second traité plus méthodique et plus complet qui parut après sa mort. Dans ces deux livres, la vigueur de la croyance se manifeste par la mesure et la précision du langage. Un autre écrit atteste mieux encore la sollicitude pastorale de l'évêque de Luçon. C'est une « Instruction du chrétien » dédiée aux « chères âmes » de son diocèse, une sorte de catéchisme contenant ce que le chrétien doit croire et pratiquer; cette instruction devait être lue chaque dimanche au prône de la messe paroissiale et servir de texte aux prédications des curés. Elle eut un succès que nous ne soupçonnons pas. Elle se répandit dans toute la France; elle fut traduite dans la plupart des langues de l'Europe et même en turc, en arabe, et dans l'idiome des sauvages d'Amérique. Surtout elle perpétua l'apostolat de l'évêque dans son diocèse. Longtemps après qu'il l'eut quitté, les curés lisaient encore en chaire aux habitants des villages les paroles que le grand cardinal avait écrites pour eux, en ajoutant, ainsi qu'il avait eu soin de le prescrire à la fin de chaque lecture : « Vous prierez Dieu pour l'auteur de cette instruction. » Ruinée durant les guerres de religion, la foi de la Vendée a été restaurée par Richelieu [4].

Durant cette première partie de sa carrière, ses mœurs n'étaient pas encore accusées. Elles le furent après que se fut élevée sa for-

[1] *Lettres et papiers d'Etat de Richelieu*, t. Ier, p. 24.

[2] *Lettres et papiers d'Etat*. Introduction, p. 4 et liv. Ier p. 15. — *Le cardinal de Richelieu, évêque, théologien et protecteur des lettres*, par le P. Adolphe Perraud, prêtre de l'Oratoire et professeur en Sorbonne, aujourd'hui évêque d'Autun et membre de l'Académie française. Discours prononcé en 1866 et publié en 1882, p. 20 et suiv.

[3] Les principaux points de la foi de l'Église catholique, défendus contre l'écrit adressé au roi par les ministres de Charenton. La première édition, selon Mgr Perraud, a été publié à Poitiers, en 1617.

[4] Mgr Perraud, *le Cardinal de Richelieu*, p. 24 et suiv.

tune, quand sa domination pesa lourdement sur la France mécontente et soumise et que, au dire de Bayle, « il n'y avait point de conte à quoi le peuple n'ajoutât foi, lorsque cela diffamait le cardinal [1] ». En effet, parmi les accusations qui se répandirent alors, il en est une au moins manifestement calomnieuse. Le cardinal, ayant voulu avoir chez lui sa nièce, une jeune et belle veuve, Mme de Combalet, et l'ayant associée à sa grandeur sous le titre de duchesse d'Aiguillon, ses relations avec cette nièce ont été incriminées [2]. Or la duchesse d'Aiguillon qui n'avait rien tant souhaité que de devenir Carmélite, que saint Vincent de Paul a dirigée et qui a secondé saint Vincent de Paul dans toutes ses œuvres, image vivante, dans le palais de son oncle, de la miséricorde et de la charité à côté de la plus terrible puissance, la duchesse d'Aiguillon a été, de l'aveu de tous ceux qui l'ont connue, l'une des plus saintes femmes de son siècle [3].

Mais ce n'est pas là tout ce qui s'est dit sur les mœurs de Richelieu. Il a passé pour avoir eu pour la reine Anne d'Autriche, avant de la persécuter, « plus d'amour que de haine ». La reine elle-même l'a conté à sa confidente, Mme de Motteville [4]; elle l'a fait croire au P. Caussin, confesseur de son mari [5], mais sans parvenir à inspirer des soupçons à ce mari pourtant ombrageux et méfiant. Il est certain que le cardinal s'est d'abord efforcé d'éviter l'inimitié de la reine, et dans ce but, il a dû lui prodiguer les protestations avec le langage excessif et figuré à la mode à cette époque. Dévote et coquette, Anne d'Autriche n'a-t-elle point pris le change, et quand l'habile ministre travaillait seulement à se concilier son appui, n'a-t-elle pas imaginé qu'il tendait, en pure perte d'ailleurs, un piège à sa vertu? Bientôt brouillée avec lui, accusée par lui de désobéissance au roi et de connivence avec les ennemis du roi, prise en faute, réduite à s'humilier devant son

[1] Bayle, qui applique la même observation au cardinal Mazarin, ajoute : « Un domestique, chassé pour de très bonnes raisons, une famille, châtiée très justement, n'avaient qu'à médire de ces Éminences et à forger tout ce que bon leur semblait, on le croyait avec le plus grand plaisir du monde, et on le faisait courir de bouche en bouche. » — (*Dictionnaire critique*, t. IV, p. 525, note D.)

[2] *Historiettes* de Tallemant des Réaux, publiées par M. Montmerqué, t. III. — *Mme d'Aiguillon.*

[3] Bonneau-Avenant, *la Duchesse d'Aiguillon, passim.*

[4] *Mémoires* de Mme de Motteville, collection Petitot, 2e série, t. XXXVI, p. 357.

[5] Le cardinal l'a lui-même constaté dans ses Mémoires, en qualifiant « cette chose fausse la plus noire et damnable invective qui peut entrer jamais en esprit de moine ». (*Mémoires* de Richelieu, collection Petitot, 2e série, t. XXX, p. 206.)

accusateur, elle n'a pu fournir pour le perdre aucun indice, alléguer aucun témoignage, et lui, de son côté, ne l'a pas assurément traitée comme s'il redoutait sa dénonciation. D'autres méchants bruits ont encore été répandus. Le cardinal de Retz, trouvant plaisir à attribuer ses propres mœurs à un autre cardinal, à la fois son pareil et son ennemi, puis Tallemant des Réaux, la plus mauvaise langue du temps, enfin d'obscurs pamphlétaires ont attribué à Richelieu « des galanteries qui ne répondaient en rien à la grandeur des ses actions et à l'éclat de sa vie [1] ». Sur tous les personnages, même les plus pieux, qui ont fait figure à la cour, à cette époque, il a été tenu semblables propos [2]; les historiens les ont méprisés. Sur Richelieu, au contraire, ils les ont recueillis et accrédités. C'est le châtiment de son ambition; les historiens n'ont pas cru qu'un prêtre si passionnément occupé d'intérêts terrestres ait pu rester fidèle aux rigoureuses lois de sa profession. A y regarder de près cependant, ne faut-il point convenir, avec un juge compétent [3], qu'il y a eu en cet homme extraordinaire comme deux hommes vivant à côté l'un de l'autre sans se confondre, et que si « l'homme d'Église n'a pas agi sur l'homme d'État, l'homme d'État n'a pas supprimé l'homme d'Église ». Durant son ministère, il avait obtenu du pape dispense de dire le bréviaire des prêtres, mais il en récitait un plus court à son usage [4]. Il célébrait rarement la messe, mais il se confessait et communiait chaque semaine. Ces pratiques religieusement observées jusqu'à la fin lui ont valu, dans le plein éclat de sa puissance, une mort chrétienne et sereine [5]. Sont-elles compatibles avec les habitudes de désordre qu'on lui prête?

Quoi qu'il en puisse être de sa propre conduite, Richelieu a porté une « attention scrupuleuse à ne promouvoir à l'épiscopat que les sujets les plus dignes [6] ». On rapporte que, s'entretenant un jour avec un missionnaire célèbre, il lui demanda, non sans trouble :

« — Dites-moi, je vous prie, croyez-vous que je puisse me sauver dans l'état où je suis?

[1] Ce sont les expressions du cardinal de Retz. (*Mémoires* de Retz, liv. Ier, collection Petitot, 2e série, t. XLIV, p. 96.) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. II : *le Cardinal de Richelieu*, et t. V : *Marion Delorme*. — Voyez Bayle, *Dictionnaire critique*, t. II, p. 614, art. *Desbarraux*.

[2] Témoin *l'Anti-Coton* et autres pamphlets contre le P. Coton. P. Prat, *Recherches*, t. IV, p. 285 et suiv. — Voyez aussi sur Bérulle, l'abbé Houssaye, t. II, p. 448 et suiv.

[3] Mgr Perraud, *le Cardinal de Richelieu*, p. 49 et 50.

[4] Houssaye, *le Cardinal de Bérulle*, t. III, p. 434 et note.

[5] Griffet, *Histoire du règne de Louis XIII*, t. III, p. 574 à 583. — Bonneau-Avenant, *la Duchesse d'Aiguillon*, chap. XII.

[6] Mgr Perraud, *le Cardinal de Richelieu*, p. 36.

« — Monseigneur, nous en avons parlé diverses fois avec le P. de Condren.

« — Et qu'en avez-vous pensé?

« — Nous sommes demeurés d'accord que vous aviez en main un moyen pour assurer votre salut, qui est le pouvoir de soutenir les droits de l'Église et de faire nommer d'excellents hommes aux évêchés.

« — Je vous assure, repartit le cardinal, que je suis tellement dans ces sentiments, que je ne songe qu'à choisir les plus capables et les plus dignes, sans m'arrêter aux sollicitations ni aux services des parents. J'en connais l'importance et je suis convaincu qu'on encourt la damnation aussi bien en nommant aux bénéfices, à la considération des amis ou de services rendus par les proches, qu'en les vendant à deniers comptant [1]. »

En effet, pour bien choisir, il prenait les plus excellents conseils, ceux du P. de Condren et de saint Vincent de Paul.

Il est vrai que, pour cause politique, il a ôté leurs sièges à quelques évêques, mais avec justice et sans atteinte pour la dignité épiscopale. L'un de ces prélats, René de Rieux, évêque de Saint-Pol-de-Léon, avait aidé Marie de Médicis à sortir de France pour se jeter dans les bras des ennemis de son fils et l'avait suivie à Bruxelles; les autres s'étaient associés à la rébellion de Montmorency, en Languedoc. Vainement leur métropolitain, Claude de Rébé, archevêque de Narbonne, après avoir tout fait pour retenir Montmorency, lui avait résisté ouvertement dans l'assemblée des États : il était demeuré presque seul, méritant par sa fidélité de devenir plus tard auprès du roi, vainqueur de la révolte, l'avocat de la province et d'en sauver les franchises. La plupart des suffragants de Claude de Rébé avaient été entraînés par l'évêque d'Albi, un d'Elbenne, dont la famille, venue de Florence, appartenait tout entière à Marie de Médicis; participant au mécontentement général du Languedoc, ces évêques avaient soulevé leurs peuples ou s'étaient soulevés avec eux. Il fallut donc leur faire leurs procès, mais avec quels ménagements, peu habituels à Richelieu! Ils n'eurent d'autres juges que des juges d'Église, quatre de leurs confrères commis par le pape; plusieurs furent absous, d'autres se démirent pour éviter une condamnation; deux seulement, l'évêque de Saint-Pol et l'évêque d'Albi, furent déposés. Ce fut tout leur châtiment [2].

[1] *Vie de M. Olier*, t. Ier, p. 359.

[2] Sous le règne suivant, ils appelèrent de cette sentence rendue au nom du pape, et, après diverses contestations, René de Rieux parvint à recouvrer son siège de Saint-Pol, échangé contre celui de Dol par son successeur.

Ces poursuites sont moins difficiles à justifier que la faveur qui valut à deux cardinaux des emplois contraires aux règles ecclésiastiques. Nous avons déjà parlé du cardinal de la Valette et de sa carrière militaire qui fut longue, mais sans gloire. En plaçant partout et jusque dans les armées des hommes de sa robe, Richelieu pensait-il donc se mieux couvrir et autoriser les divers personnages qu'il faisait lui-même? La cour de Rome ne l'entendit pas de la sorte. Elle avait accordé au premier ministre les dispenses qu'il lui fallait pour remplir sa charge, notamment pour prendre part à une délibération entraînant peine capitale [1]. Elle trouva mauvais que la Valette qui, pourtant, nous l'avons déjà dit, n'était pas prêtre allât à la guerre en restant cardinal, et quand il mourut au milieu de ses troupes à Rivoli, elle lui refusa les services solennels en usage pour les membres du sacré collège.

L'irrégularité de Henri de Sourdis, le second cardinal et archevêque de Bordeaux de ce nom, était plus grave en même temps que son mérite plus relevé; car il avait, lui, reçu la prêtrise et l'onction épiscopale, et non content de créer la marine française, il livra en personne des batailles navales à l'Espagne. Mais une disgrâce, survenue après un échec sur mer, le fit rentrer dans son diocèse et le ramena à sa profession [2].

Malgré ces deux manquements aux lois canoniques, Richelieu se piquait vis-à-vis de Rome, non seulement de bien choisir les évêques, mais aussi de les surveiller. En 1638, il se plaignit au pape de « la vie un peu libre » de quelques-uns d'entre eux, qui scandalisait les huguenots, et en conséquence il demanda à Sa Sainteté d'instituer des commissaires qui procéderaient contre eux, comme jadis contre les évêques du Languedoc, complices de Montmorency. Il prit soin de désigner les commissaires qu'il souhaitait, mais se garda bien de nommer les prélats suspects qu'il entendait poursuivre. La cour de Rome se montra moins touchée de ce zèle de réforme qu'inquiète d'une entreprise qui pouvait menacer tout l'épiscopat et le rendre en quelque sorte amovible. Elle se contenta d'envoyer au nonce un bref « portant plutôt admonition aux coupables de bien vivre à l'avenir qu'autorisation de leur faire leur

Alphonse d'Elbenne mourut au moment où l'assemblée du clergé, en 1651, venait de prendre fait et cause auprès du pape en faveur de sa réclamation. (Griffet, *Histoire du règne de Louis XIII*, t. III, p. 396 et suiv.) — *Gallia christiana*, t. I[er], col. 40; t. VI, col. 460, 575, 645.

[1] Aubery, *Mémoires* pour l'histoire du cardinal duc de Richelieu, t. I[er], année 1629.

[2] *Documents inédits sur l'histoire de France. Correspondance de Henri d'Escoubleau de Sauvis*, 3 vol.

procès [1] ». L'affaire n'eut pas de suite et, à vrai dire, l'Église de France n'avait pas besoin d'un si arbitraire traitement.

Sauf de rares exceptions, quelles étaient en effet les œuvres et quelle était la conduite des évêques nommés sous Louis XIII, soit par Richelieu, soit avant lui? Il est temps de le montrer.

Beaucoup trouvaient un diocèse en ruine, délaissé qu'il avait été par leurs prédécesseurs ou ravagé par les guerres de religion. Il leur fallait le visiter non sans peine, relever de toutes parts des églises abattues ou croulantes, rétablir des paroisses, revendiquer, soit au spirituel, soit au temporel, des droits tombés en désuétude; souvent ils entraient en dispute avec la bourgeoisie dans les villes ou les seigneurs dans leurs châteaux, et ces disputes devenaient parfois violentes. Louis d'Attichy se vit chassé de Riez par les habitants ameutés. Tout Bordeaux fut troublé par la querelle de l'archevêque, le belliqueux Sourdis, avec le gouverneur, le duc d'Épernon. Un misérable débat, entre les domestiques de l'archevêque et les gardes du gouverneur, mit aux prises les deux adversaires animés depuis longtemps l'un contre l'autre, et tous deux déployèrent un égal emportement. Le gouverneur leva sa canne sur l'archevêque, l'archevêque excommunia le gouverneur. Mais, enfin, la soumission à laquelle le vieux duc fut réduit par commandement du roi, l'absolution publique qu'il dut recevoir, à genoux, de l'archevêque en personne, attesta que, dans le nouveau régime qui se fondait, l'Église gardait encore quelque pouvoir, tandis que les seigneurs avaient perdu leur indépendance.

Plus fréquentes et plus sérieuses étaient les luttes avec l'hérésie. Les évêques ne supportaient pas sans répugnance la liberté de religion; du moins, ils contraignaient les protestants de se renfermer étroitement dans les limites des édits de tolérance, ils dénonçaient leurs excès, en poursuivaient le redressement, excitaient et aidaient le roi à les combattre à l'occasion, et cependant ne se contentaient point de ce recours au bras séculier. En Bretagne, en Poitou, dans les Cévennes, en Dauphiné et jusqu'à Nîmes, et à la Rochelle, ils multipliaient pour les ramener les missions et les conférences, y employant d'ordinaire des Capucins et des Jésuites; plusieurs se vouaient eux-mêmes à ce ministère. Des huguenots ayant pillé l'église de Couches, forcé le tabernacle, jeté à terre les saintes hosties, Claude de la Madeleine, évêque d'Autun, poursuivit et fit condamner à mort les coupables; après quoi, saisi pour eux d'une ardente charité, il les visita assidûment dans leur

[1] *Mémoires* de Richelieu, collection Petitot, 2e série, t. XXX, p. 435-437. *Mémoires* de Montchal, t. Ier, p. 29 et suiv.

prison, prit soin de leur âme et en convertit trois qu'il accompagna en personne à l'échafaud.

Cependant les évêques n'avaient pas partout des hérétiques à convaincre ou à réprimer, mais partout ils avaient le clergé séculier à réformer et en quelque sorte à refaire. Aussi rien ne les a tant occupés que le rétablissement de la discipline ecclésiastique. Ils ont tenu des synodes, promulgué des statuts synodaux, pourvu à la récitation correcte de l'office divin en publiant des missels et des bréviaires, institué des exercices préparatoires au sacerdoce et surtout fondé des séminaires.

A côté de cette œuvre principale, d'autres œuvres n'ont point été oubliées. Nous avons déjà signalé les congrégations qui se sont répandues, les couvents qui se sont élevés, il faut y ajouter les hospices qui se sont ouverts autour des sièges épiscopaux. Alphonse de Richelieu avait voulu se cacher à la Chartreuse et y était demeuré plus de vingt ans enseveli, quand son frère cadet, le grand cardinal, l'en tira pour le porter successivement aux archevêchés d'Aix, d'Embrun et de Lyon. Il arriva dans cette dernière ville tandis que la peste sévissait, exerça son zèle pastoral auprès des malades et des mourants, puis acheva de ses deniers sur les bords du Rhône le magnifique hôpital de la Charité. Il y dépensa à peu près tout ce qu'il avait et y choisit sa sépulture avec une épitaphe où il déclarait « qu'étant né pauvre, s'étant voué à la pauvreté, pauvre ayant vécu et pauvre étant mort, il avait voulu être enseveli parmi les pauvres [1]. »

Tandis que ces choses étaient faites par les évêques ou sous leur autorité, il reste encore à s'enquérir comment ils vivaient eux-mêmes, si leurs mœurs répondaient à leurs œuvres. Question étrangement difficile lorsqu'elle porte non sur quelques hommes, mais sur un grand corps très diversement composé, très diversement apprécié. Pourtant, au premier coup d'œil, il est manifeste qu'une idée plus sévère et plus juste des obligations et des vertus épiscopales a prévalu à cette époque. On voit parfois alors certains abbés mondains, choisis comme par mégarde, se montrer exemplaires sous la mitre. Sébastien Zamet était le fils du plus intrigant, du plus habile, du plus fastueux et du plus décrié des financiers, il

[1] *Pauper natus sum,*
Paupertatem vovi,
Pauper vixi,
Pauper morior,
Inter pauperes sepeliri volo.

Cette épitaphe peut se lire encore dans l'église de la Charité, à Lyon. — Maynard, *les Grandes époques de l'Église de Lyon,* chap. XX et XXI.

menait lui-même une vie fort libre, lorsqu'il reçut, de la faveur de Concini, le siège de Langres. Bientôt, durant une grave maladie, il changea, se mit entre les mains de M. de Bérulle, et de prélat de cour qu'il était, devint un évêque non seulement résident, mais pénitent, au point d'être choisi pour directeur de Port-Royal. Il est vrai qu'ayant été supplanté dans cette maison par Saint-Cyran, il eut avec ce terrible homme des démêlés où les jansénistes ne l'épargnèrent pas. Mais, en dépit de leurs diatribes, qui firent grand bruit, il faut reconnaître que, si l'évêque de Langres avait, comme l'a dit Racine, dans son *Histoire de Port-Royal*, « l'esprit fort variable et fort borné », ni sa dévotion ni son zèle ne se sont jamais démentis[1].

Parmi les gens de lettres que la marquise de Rambouillet avait pour clients, il n'était pas, après Voiture, plus bel esprit, plus « précieux », plus raffiné qu'un pauvre abbé en quête d'un bon bénéfice : Antoine Godeau. Sans penser à mal, il rimait des vers galants, et ses petits vers, ses petits soins pour la belle et fière Julie d'Angennes, sa petite taille, l'avaient fait surnommer *le Nain de Julie*. Néanmoins, en même temps que l'hôtel de Rambouillet, il fréquentait les conférences de Saint-Lazare, et ne les fréquentait pas inutilement, car, devenu évêque de Grasse et de Vence, il consacra aux plus graves et plus religieuses études tous les loisirs d'un ministère fidèlement rempli; comme sa plume était demeurée aussi facile, aussi abondante qu'au temps de ses rimes profanes, il composa nombre d'ouvrages d'histoire ecclésiastique et de piété qui lui valurent parmi ses confrères une autorité considérable. Quand les Sainte-Marthe, cette race d'érudits également laborieux dans le siècle et dans la cloître, eurent conçu leur grand dessein : la description historique des diocèses des Gaules, et qu'ils voulurent assurer à cette gigantesque entreprise le concours nécessaire de l'épiscopat, ils la placèrent sous les auspices de l'évêque de Grasse : l'auteur des sonnets et des madrigaux, jadis applaudis dans les ruelles, a été, vingt ans plus tard, à l'assemblée du clergé, le promoteur et le patron de la *Gallia christiana*.

Cependant la plupart des évêques arrivaient sur leurs sièges autrement préparés; beaucoup y apportaient une vertu déjà éprouvée; plusieurs ont été estimés saints par les plus saints personnages. Les uns, tels que Modeste de Villeneuve, un Récollet[2], Bruno Ruade, un Chartreux[3], avaient été formés sous des règles

[1] *Gallia christiana*, t. IV, col. 638. — Racine, *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, Ire partie. — Houssaye, *M. de Bérulle*, t. II, p. 374; et t. III, p. 334 et suiv.

[2] Évêque d'Apt. 1629-1672.

[3] Évêque de Coserans, 1614-1623.

rigoureuses. Alain de Solmiminc, un Augustin, avait, comme nous l'avons vu, réformé son ordre, avant de réformer son diocèse de Cahors, où le peuple voulut, après sa mort, lui élever des autels. D'autres, François Fouquet, promu successivement aux évêchés de Bayeux, d'Agde et, plus tard, à l'archevêché de Narbonne, Nicolas Pavillon, à Alet, Félix de Vialar, à Châlons, avaient été les disciples assidus de saint Vincent de Paul; et, s'il est vrai que les deux derniers ont incliné plus tard au jansénisme, ils n'étaient encore connus alors que par leur régularité et leur austérité. A Jacques Danès, un président de la chambre des comptes, qui fut quelque temps évêque de Toulon, il a été attribué des miracles. Dans le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, qui avait, au premier aspect, « une façon mélancolique, un abord austère, et néanmoins des mœurs très douces et une conversation très agréable[1] », saint François de Sales, son ami, admirait la « copie vivante » de saint Charles Borromée[2]. Barthélemy de Donnadieu, évêque de Comminges, était comparé par saint Vincent de Paul au bienheureux évêque de Genève, pour la manière dont « il s'était sanctifié et avait été la cause de la sanctification de tant de milliers d'âmes ». Jean-Baptiste Gault, sorti de l'Oratoire, ne fit que passer sur le siège de Marseille, mais il y laissa une trace ineffaçable. A peine arrivé dans ce grand port, il se rendit l'apôtre des galériens. Il voulut visiter toutes les galères comme autant de paroisses de son diocèse, y séjourna pour prêcher et administrer les sacrements, y prit la peste et en mourut, six mois après son entrée. Trois ans plus tard, en 1646, les évêques de France, réunis en assemblée du clergé, suppliaient le pape de procéder à sa canonisation.

Cette rapide revue de l'épiscopat explique comment un homme qui connaissait bien le clergé de France, le cardinal de Beausset, a fait dater du règne de Louis XIII, et en particulier du ministère de Richelieu, « la gloire de l'Église gallicane, celle d'avoir formé le clergé le plus régulier, le plus éclairé[3]. »

V

La réforme catholique ne devait pas se renfermer dans le clergé et les couvents : elle pénétra la société laïque. Il est même permis de penser qu'après les grandes épreuves qui suivirent les grands

[1] Camus, *Esprit de saint Francois de Sales.*
[2] Hamon, *Vie de saint François de Sales,* t. II, p. 155.
[3] *Histoire de Fénelon,* t. Ier, p. 20.

désordres du seizième siècle, après les luttes au prix desquelles la vieille foi fut sauvée, les vertus chrétiennes commencèrent à germer au sein des familles avant de fleurir dans le sanctuaire. Considérez les personnages à qui la France doit en ce siècle ses principales institutions religieuses : Coton, Bérulle, Vincent de Paul, Olier, Jeanne-Françoise Frémyot, Louise de Marillac, Madeleine Luilier et tant d'autres que nous avons signalés autour d'eux, tels que Jean-Baptiste Gault, le bon pasteur des galériens et des pestiférés, François-Régis, l'apôtre des Cévennes, Claude Bernard, le pauvre prêtre, Charles de Condren, le prêtre parfait, presque tous sont issus d'une tige vigoureusement chrétienne. La chétive cabane des Landes, où naquit saint Vincent de Paul, abritait des âmes droites et fidèles, aussi bien que les majestueux hôtels où le président Frémyot, à Dijon, et l'intendant Olier, à Lyon, recevaient saint François de Sales.

Toutefois, ainsi que nous l'avons déjà reconnu, la renaissance religieuse fut tardive et lente parmi les habitants des campagnes, et, pour la propager jusque-là, il fallut précisément saint Vincent de Paul et ses missions. Elle commença dans les classes élevées et, parmi ces classes, principalement dans la magistrature. Au début du protestantisme, le goût des magistrats pour les libres recherches et les controverses savantes, leur penchant à débattre des questions de théologie, sans être d'Église, leur méfiance jalouse de l'autorité pontificale, ouvrirent dans leurs rangs passage aux nouvelles doctrines et surtout les disposèrent à des essais de neutralité, à des tentatives de transaction entre les deux cultes; mais, à mesure que la lutte se prononça et se prolongea, leur foi, fondée sur la tradition, s'affermit. Dans toutes les circonstances décisives, les parlements se déclarèrent, en dépit de leurs ombrages contre le Saint-Siège, du côté des anciennes croyances. Ces ombrages vis-à-vis de Rome et de tout ce qui venait de Rome, les événements de la Ligue les accrurent, principalement dans le parlement de Paris, car la plupart des parlements de province n'étaient pas encore gagnés par l'esprit d'opposition gallicane, et cet esprit même rencontrait encore, jusque sur les bancs de la Grand'Chambre de Paris, des contradicteurs considérables. Quoi qu'il en soit, la gravité de leur profession et les études qu'elle commandait, l'accoutumance au travail, la sobre simplicité des habitudes domestiques, donnaient à la demeure même des magistrats un aspect en quelque sorte religieux, et rendait plus facile à leur famille ce que Bossuet a nommé « le sérieux de la vie chrétienne ». C'étaient des femmes de magistrats qui figuraient en plus grand nombre dans les assemblées de charité formées par

saint Vincent de Paul. A leur tête, la présidente de Lamoignon enrôlait les femmes du monde pour la visite des hôpitaux; la présidente Groussault accompagnait et parfois suppléait Mlle Legras dans les voyages entrepris en province pour l'établissement des Filles de la Charité.

A la cour, la vie chrétienne était sans doute plus difficile et plus rare. Pourtant elle n'en était point bannie; d'étonnantes vertus s'y rencontraient à côté d'étranges désordres. Tandis que la belle et redoutable duchesse de Chevreuse, par exemple, aussi insouciante du devoir que du péril [1], occupait la France et l'Angleterre de ses aventures galantes, les troublait par ses intrigues et ses complots, une fille de quinze ans, fière et pieuse, Marie de Hautefort, obtenait sans y prétendre, le chaste amour du roi, se dévouait avec une intrépidité magnanime à la reine persécutée, édifiait et charmait toute la cour, déployait une égale grandeur d'âme dans la faveur et dans la disgrâce. Mme de Hautefort avait d'abord goûté pareillement la vertu et la gloire; peu à peu, à travers les années, les mécomptes et les épreuves, la vie chrétienne prévalut chez elle sur la vie mondaine. Au terme d'une jeunesse brillante et tourmentée, elle chercha le repos dans une affection fidèle, accorda à trente ans son cœur et sa main à un honnête et vaillant homme déjà mûr, le maréchal de Schomberg, le suivit à Metz dont il était gouverneur, s'y fit vénérer et bénir et, devenue veuve au bout de six ans, se résolut à la retraite, se donna tout entière à la dévotion et à la charité. Vainement Louis XIV la pressa de revenir à Versailles, elle resta, comme dans une sorte de couvent, dans sa maison du faubourg Saint-Antoine, où elle devait mériter, durant une longue vieillesse, le nom de *mère des pauvres* [2].

Cependant il n'était pas toujours nécessaire de quitter la cour pour vivre saintement. Parmi les plus fidèles auxiliaires de saint Vincent de Paul, nous avons déjà signalé la nièce de Richelieu, la duchesse d'Aiguillon. A côté d'elle et sous la même direction, la femme et la sœur d'Emmanuel de Gondi, la mère et la tante du futur cardinal de Retz, la comtesse de Joigny, la marquise de Maignelay, honoraient par leurs bonnes et grandes œuvres cette maison puissante des Gondi transplantée d'Italie en France par Catherine de Médicis : race singulière, dont le chef fut l'instigateur de la Saint-Barthélemy, pour devenir plus tard le ferme partisan de Henri IV, et qui

[1] « Jamais personne n'a fait moins d'attention sur ces périls, et jamais femme n'a eu plus de mépris pour les scrupules et pour les devoirs. » (Cardinal de Retz, *Mémoires*.)

[2] Victor Cousin, *Mme de Hautefort*. Voy. spécialement sa *Vie inédite*, publiée à la suite du travail de M. Cousin.

devait montrer, durant plusieurs générations, une aussi surprenante vigueur pour le bien et pour le mal.

Ce fut la comtesse de Joigny, nous l'avons vu, qui ouvrit à saint Vincent de Paul la carrière des missions; par son mari, général des galères, elle lui donna de plus accès et autorité près des galériens, ne souhaitant, pour un zèle si efficace, qu'une seule récompense en ce monde, celle de mourir assistée par celui dont elle avait procuré le ministère à tant d'âmes abandonnées. Cette récompense, elle l'obtint et fut contente de finir prématurément. La marquise de Maignelay, sa belle-sœur, qui lui survécut longtemps, étendit sur tout Paris ses pieuses largesses et son infatigable charité[1]. Plus haut encore, la princesse de Condé, cette Charlotte de Montmorency, qui avait été la dernière passion de Henri IV, la mère du grand Condé et de Mme de Longueville, ayant reçu, dans l'entretien d'une sainte Carmélite, « les premières pensées de l'éternité[2] », devint, sous la direction de M. Olier, le modèle des paroissiennes de Saint-Sulpice.

Parmi les hommes de cour, on comptait aussi quelques grands chrétiens; le roi d'abord, nous l'avons envisagé sous cet aspect, puis deux de ses ministres, l'un qu'il brisa promptement et durement, Michel de Marillac, et l'autre qu'il garda à peu près tout son règne, François Sublet des Noyers. Le chancelier de Marillac, à qui l'on doit une réforme de la législation civile inspirée par les vœux des états généraux, le code Michau, était encore en faveur durant le siège de la Rochelle et, redoublant alors de ferveur, il communiait chaque jour pour obtenir de Dieu le triomphe du roi et la défaite des hérétiques : actes de dévotion qui n'étonnaient point autour de lui, car sa vie entière y répondait. S'étant laissé engager dans une intrigue qui avait pour objet de renverser Richelieu et de livrer le gouvernement à la reine mère, il fut, bien que tout autrement irréprochable que son frère le maréchal, enveloppé dans la même ruine. Mais l'infortune, non plus que la prospérité, n'eut puissance de troubler son âme; tandis que son frère périssait sur l'échafaud et que lui-même malade, rigoureusement traité, s'éteignait en prison, il ne laissa échapper aucune plainte contre ses ennemis; il employa ses derniers jours à réviser une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* qu'il avait composée à l'époque de son élévation, il mourut en achevant ce travail.

Le secrétaire d'État des Noyers ne traversa pas de semblables

[1] Chantelauze, *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, passim.

[2] Déposition de Mme la princesse, dans le procès de canonisation de la Mère Madeleine de Saint-Joseph. (Cousin, *Mme de Longueville*, Appendice, note 1re : *les Carmélites*.)

épreuves, cet achèvement manqua à sa vertu; jusqu'à une extrême vieillesse, il resta en place et même en faveur. Comme il avait l'habitude de dire le bréviaire, on rapporte que Louis XIII s'enfermait parfois pour le réciter avec lui, et interrompait fréquemment l'office pour se soulager en se plaignant tout bas de Richelieu, confidences dangereuses que Richelieu ne fit pourtant point expier à des Noyers, tant la conduite de celui-ci restait toujours unie, discrète et modeste. Ce fut seulement après la mort du cardinal que « le bonhomme des Noyers », comme on l'appelait volontiers, égaré par une illusion sénile, voulut trancher du premier ministre, fatigua le roi par cette prétention et fut relégué dans sa terre de Dangu. Mais il était alors âgé de quatre-vingt-cinq ans, et une fois dans la retraite, il ne s'occupa plus qu'à bien mourir. Pendant la longue durée de son ministère, jamais sa dévotion, presque monastique, ne s'était démentie, non plus que son zèle pour tout ce qui touchait à la religion [1]. Il avait été l'élève des Jésuites, il demeura leur disciple, au point qu'on le soupçonnait à la cour d'être affilié à leur ordre par je ne sais quel lien mystérieux; il est le premier laïque en France qu'on ait traité de Jésuite déguisé [2].

En dehors de la cour, un homme d'épée, marié et père de famille, le baron de Renty, menait, tantôt à Paris, tantôt dans son château du Bény, en Normandie, la vie d'un frère hospitalier et d'un apôtre. Dirigé par le P. de Condren, il n'était guère de saints personnages qu'il ne fréquentât, ni de bonnes œuvres qu'il ne fît siennes. Son zèle ne se bornait point à la France; les catholiques anglais cherchant refuge sur nos rivages, les chrétiens captifs en Barbarie, les missions du Levant, l'Église naissante du Canada, attiraient à la fois sa généreuse sollicitude; pour tous, il recueillait et distribuait des aumônes. A Paris, il s'était choisi pour compagnon et ministre de ses charités un cordonnier, originaire du duché de Luxembourg et nommé Henri Buche. A eux deux, le gentilhomme et l'artisan formèrent une pieuse association de cordonniers qui pratiquaient la vie commune, comme des religieux, tout en exerçant leur métier. A leur exemple, il s'établit une autre association de frères tailleurs; les communautés « du bon Henri » survécurent au bon Henri et à M. de Renty; il en restait encore quelques traces à l'époque de la révolution française [3].

D'autres personnages, en assez grand nombre, après avoir joué un rôle dans le monde, embrassaient, à la fin de leur vie, l'état

[1] Griffet, *Histoire de Louis XIII*, t. IV.
[2] Tallement des Réaux, *Historiettes*, t. Ier, p. 249.
[3] *La Vie de M. de Renty*, par le P. Jean-Baptiste Saint-Jure, religieux de la Compagnie de Jésus. Lyon, 1659. — *Essai historique*, t. Ier, p. 466.

ecclésiastique ou religieux. Depuis longtemps cette conduite n'était pas rare parmi les gens de robe. Parmi les hommes d'épée, l'un des premiers à en donner l'exemple fut le chef de la Ligue, en Forez, Anne d'Urfé, frère de l'auteur de l'*Astrée*, et, comme lui, ami des lettres, des arts et des combats. Après s'être soumis lui-même et avoir soumis sa province à Henri IV converti, il entra dans les ordres, son mariage ayant été annulé à Rome, devint doyen de la collégiale de Montbrison et mourut simple prêtre [1]. Le père du cardinal de Retz, Emmanuel de Gondi, quitta aussi la cour et toutes les charges qu'il exerçait après la mort de sa femme. Des mains de saint Vincent de Paul, qui l'avait rendu un vrai chrétien dans le monde, il passa dans celles de M. de Bérulle, qui le reçut parmi les membres de sa congrégation naissante, et fit de ce grand seigneur le plus modeste des Oratoriens, homme qui serait irréprochable sans son aveuglement pour son fils ou plutôt pour la grandeur de sa maison, car ce fut lui qui voua le cardinal de Retz à l'état ecclésiastique, afin de perpétuer chez les Gondi l'archevêché de Paris [2].

Pour se renfermer dans une pieuse retraite et mettre, comme on disait alors, un intervalle entre la vie et la mort, il n'était pas d'ailleurs nécessaire de prendre le froc ou la soutane; il n'était point rare que des hommes considérables vinssent demander asile à des communautés qu'ils aimaient et protégeaient sans vouloir en faire partie. Cet usage se prolongea même durant le règne de Louis XIV; Turenne, dans l'éclat de sa gloire, avait résolu de se retirer à l'Oratoire. Avant d'exécuter son dessein, il avait encore à faire une dernière campagne, et ce fut durant cette campagne, son chef-d'œuvre, qu'un boulet de canon l'emporta au milieu de sa plus habile manœuvre [3].

C'était sans doute à ce besoin de s'éloigner des hommes et de se rapprocher de Dieu qu'obéissaient les premiers solitaires de Port-Royal lorsqu'ils vinrent s'établir dans le voisinage de cette abbaye pour travailler de leurs mains, étudier et prier. Toutefois lorsqu'un avocat au parlement de Paris, éloquent et célèbre entre tous, Antoine Lemaistre, détourné du mariage par les représentations impérieuses et mordantes de sa tante, la mère Angélique, quitta le barreau dans la pleine vigueur de son talent et dans la fleur de sa renommée, et alla s'enfermer à Port-Royal [4], le grave et religieux Mathieu Molé le blâma de se soustraire ainsi aux charges

[1] *Les d'Urfé*, par Auguste Bernard. Paris, 1839, p. 103-108 et 125.

[2] *Mémoires* du cardinal de Retz, liv. II. — Chantelauze, *Saint Vincent de Paul et les Gondi.*

[3] Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé.*

[4] *Antoine Lemaistre,* par O. de Vallée, chap. IV.

et aux obligations de la vie civile[1]; en effet, il n'embrassait pas en même temps les devoirs et les règles de la vie religieuse. Port-Royal était pour les solitaires tout ensemble un ermitage et une sorte d'académie, mais non une communauté reconnue et contrôlée par l'Église. Les travaux des savants hommes qui s'y ensevelirent profitèrent aux lettres, à l'éducation classique de la jeunesse, à la connaissance de l'Écriture sainte, à l'apologétique chrétienne, mais laissèrent ces hommes livrés à leur esprit propre; et, comme il arrive d'ordinaire, cet esprit indépendant et particulier les fit tomber incontinent sous un joug tout autrement étroit et dur que celui de l'Église.

Après les désordres et le relâchement des siècles précédents, les vrais chrétiens inclinaient alors vers la sévérité et la rigueur, tendance généreuse dont le jansénisme fut l'excès. Les docteurs de Port-Royal, l'abbé de Saint-Cyran, M. Singlin, le grand Arnaud, même le doux Nicole, exagérèrent étrangement les obligations et surtout les difficultés de la vie chrétienne et, par une contradiction funeste, ils ôtèrent en même temps à cette vie surnaturelle ses ressources et ses aliments : le premier manifeste de la nouvelle école fut dirigé contre la fréquente communion; l'usage habituel des sacrements demeura l'objet constant de ses attaques.

Si l'on recherche les origines du jansénisme, sorti de Hollande pour se répandre en France, cette doctrine paraît tout d'abord un reflet de celle de Calvin, laquelle était alors précisément enseignée en Hollande et en France. Jansénius avait prêté une oreille attentive et complaisante au synode de Dordrecht, tenu, vers l'année 1618, en son voisinage; il déclarait « en approuver presque entièrement le symbole[2] », et en effet, dans son école comme dans celle de Calvin, on retrouve la négation de la liberté morale, de sombres et impitoyables théories sur la grâce et la prédestination, le mépris du genre humain et, comme l'a dit Bossuet, un « chagrin superbe[3] ». Le culte même ne différait pas autant qu'on le pourrait croire, puisque si les calvinistes niaient l'efficacité des sacrements et les supprimaient, les jansénistes en rendaient l'accès comme impossible. Les jansénistes, sans doute, réprouvaient et combattaient de très bonne foi les protestants, mais il n'est pas rare que les hommes ignorent d'où leur viennent leurs opinions et qu'ils attaquent ceux qu'ils imitent. On a considéré l'arianisme, survenant après le triomphe éclatant de la foi chrétienne, comme une revanche, un retour offensif du culte vaincu qui s'introduisait par

[1] *Introduction aux Mémoires de Mathieu Molé,* par le comte Molé.
[2] Sainte-Beuve, *Port-Royal,* t. Ier, p. 198.
[3] Oraison funèbre de Nicolas Cornet.

une voie détournée au sein même de la religion victorieuse pour la ruiner; et l'on a pu dire de cette première hérésie qu'elle n'était autre chose qu'un paganisme déguisé. De même, après que l'Église romaine eut échappé à la guerre ouverte que lui avait déclarée la Réformation, le jansénisme fut, à l'insu de ses auteurs, un calvinisme amoindri et dissimulé[1].

Si l'on veut, d'autre part, connaître les résultats de cet enseignement, il faut se transporter à l'époque où le mouvement religieux que nous décrivons en ce moment s'arrête et recule, c'est précisément celle où le jansénisme a grandi parmi les chrétiens de France. Il est difficile de ne pas voir en lui l'une des causes, peut-être la principale, qui a fait succéder à une renaissance féconde la stérilité, la décadence et la ruine. Il a resserré et rétréci les âmes qu'il aurait fallu dilater; il a éloigné et repoussé les âmes qu'il aurait fallu attirer. Sa morale a déteint sur les hommes même qui ont combattu sa doctrine; et la religion, qui devait être le patrimoine de tous, est devenue le privilège d'un petit nombre.

Mais, sous le règne de Louis XIII, le mal qui devait s'accomplir plus tard, n'était prévu de loin que par quelques rares et pénétrants observateurs. Tel saint François de Sales, qui, prêchant un jour à Port-Royal, fut éclairé tout à coup d'une lumière prophétique et s'arrêta pour pleurer. Et comme la mère Angélique, alors fort avide de ses conseils, lui demandait le motif de son chagrin, il répondit : « C'est que Dieu m'a fait connaître que cette maison perdrait la foi. Le seul moyen de la conserver, c'est l'obéissance au Saint-Siège[2]. »

Tel encore saint Vincent de Paul : ayant eu d'abord grand commerce avec l'abbé de Saint-Cyran, il s'effraya bientôt de son rigorisme, ne manqua pas de l'avertir et cessa enfin de le fréquenter à la suite d'un entretien où celui-ci laissa paraître son mépris pour l'Église, en même temps que son attachement à son propre sens. Durant cet entretien décisif, tandis que l'opiniâtre dialecticien continuait de parler et de dogmatiser, le saint (c'est lui-même qui le raconte) « récitait tout bas son *Credo* », et dès lors, il prit soin de prémunir contre les nouvelles doctrines la congrégation qu'il fondait[3].

[1] Cf. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. Ier, p. 13.

[2] Hamon, *Vie de saint François de Sales*, t. II, p. 219.

[3] Les relations de saint Vincent de Paul avec les jansénites et leur chef ont été l'objet de discussions nombreuses entre les divers historiens de saint Vincent de Paul et de l'abbé de Saint-Cyran. Un mémoire, rédigé par un Jésuite, le P. de Montézon, et inséré par M. Sainte-Beuve, en appendice, à la suite de son premier volume sur Port-Royal, me paraît exposer et résoudre la question avec une grande netteté.

Cependant les appréhensions de saint François de Sales et de saint Vincent de Paul n'étaient point encore répandues et accréditées, lorsque le cardinal de Richelieu fit arrêter Saint-Cyran. « Je prévois, dit-il alors à un de ses familiers, que tout ce qu'il y a de savants et de gens de bien s'élèveront contre moi, car il faut demeurer d'accord qu'il a ces deux qualités, il est savant et homme de bien. Aussi tous ceux qui le connaissent, et quantité de personnes de condition qu'il conduit, trouveront que j'aurai fait une grande injustice. » Puis il ajouta : « Quoi qu'on puisse dire de moi en cette occasion, je suis persuadé que l'Église et l'État doivent me savoir gré de ce que j'ai fait et que je leur ai rendu un grand service, car j'ai été averti que cet abbé a des opinions particulières et dangereuses qui pourraient quelque jour exciter du bruit et de la division dans l'Église, et c'est une de mes maximes que tout ce qui peut faire du trouble dans la religion en peut aussi causer dans l'État[1]. » Richelieu avait raison de voir dans les opinions de Saint-Cyran un danger de division et de trouble pour l'Église et pour l'État, mais il se trompait lorsqu'il croyait prévenir ce danger en emprisonnant un homme encore estimé de tous les gens de bien. Tout au contraire, il l'aggrava. Saint Vincent de Paul, appelé à déposer contre Saint-Cyran, évita de le charger et, malgré le dissentiment qui déjà les séparait, il donna des marques de l'intérêt qu'il prenait au sort d'un ancien ami. Le premier président, Mathieu Molé, qui commençait à se défier et se détacher du docteur après l'avoir beaucoup goûté, s'employa fort en faveur du prisonnier; de même qu'il avait jadis protégé le P. Coton et les Jésuites, poursuivis devant le Parlement, de même il sollicita la délivrance de leur ennemi avec une insistance qui fit dire à Richelieu, importuné : « M. Molé est un honnête homme, mais il est un peu entier[2]. » Cette délivrance ne fut obtenue qu'après la mort du cardinal. Mais, du fond de sa prison, le chef du parti dirigea plus de personnes qu'auparavant; lorsqu'il en sortit, il trouva à Port-Royal les solitaires, un moment dispersés, plus nombreux qu'il ne les avait laissés et, parmi eux, le grand Arnaud, sa plus importante conquête; cette conquête et bien d'autres datent de sa captivité[3].

La première persécution contre le patriarche des jansénistes français n'eut guère d'autre résultat. Celles qui se renouvelèrent, après sa mort, à diverses intervalles, contre ses disciples furent-elles plus efficaces? En apprenant, en 1708, l'expulsion brutale des

[1] Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 87.

[2] *Introduction aux Mémoires de Mathieu Molé*, par le comte Molé; et *Mémoires*, t. III, p, 39.

[3] Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. II, p. 13 et suiv.

religieuses de Port-Royal, l'adversaire le plus vigilant et le plus perspicace de la « faction querelleuse et trompeuse », comme il l'appelait, Fénelon écrivit : « Ce coup d'autorité ne peut qu'exciter la compassion publique pour ces filles et l'indignation contre leurs persécuteurs[1] ». Ainsi s'est développé à travers des épreuves intermittentes, ainsi a grandi, depuis la prison de Saint-Cyran jusqu'à la destruction de Port-Royal, le jansénisme; ainsi s'est-il substitué peu à peu au vrai christianisme en France. Une branche parasite a desséché le tronc vigoureux qui venait de reverdir.

Faut-il donc que les beaux jours de l'histoire, les jours où le bien l'emporte visiblement sur le mal soient si courts et si rares? Cependant la sève qui avait vivifié la France chrétienne ne devait pas être entièrement tarie. Le dix-septième siècle vieillissant a eu beau déchoir et le siècle suivant s'égarer et se corrompre, tout ce que la main des saints avait fait fleurir et fructifier n'a point péri sans retour. Sous les flots du sang répandu, sous les décombres accumulés par la révolution, il s'en est retrouvé des vestiges. Quand on regarde ce qui entretient et manifeste la vie de la religion parmi nous, on voit, d'un côté, les séminaires d'où sort un clergé sans reproche, et, de l'autre, les ordres actifs, principalement de femmes, affranchies de la clôture pour se vouer plus librement à tous les besoins et à toutes les misères. Ces deux créations du génie catholique remontent, en France, au temps de Bérulle, d'Olier et de Vincent de Paul. Que l'on considère aussi sur la face du territoire les provinces où la vieille foi est demeurée le plus vivace, la Vendée, le Poitou, la Bretagne, le Forez et le Velay, la Lorraine, ce sont celles qui ont été le plus soigneusement évangélisées à cette époque. La renaissance religieuse de notre âge à son début s'est greffée sur les rejetons du grand arbre que le dix-septième siècle avait planté.

C. de Meaux.

[1] Sainte-Beuve, *Port-Royal,* t. V, p. 584

REVUE DES SCIENCES

Les marées de la Méditerranée. — Un préjugé. Les marées des mers intérieures. — Le flux et le reflux à Nice. — Amplitude de la marée à Gibraltar, dans l'Adriatique et dans le golfe de Gabès. — Marée solaire. — Influences des pressions barométriques sur le niveau des eaux. Abaissement de la mer de 25 centimètres à la fin de mars. — Cause des marées de la Méditerranée. — Les progrès en télégraphie. — Encombrement des lignes. — Télégrammes en souffrance. — Les appareils de transmission à grand débit. Le sténo-télégraphe. — Transmission de 24 000 mots à l'heure. — Médecine et hygiène. — La surface respiratoire du poumon. — Nombre des alvéoles. — La respiration dans les appartements. — Quantité d'acide carbonique dégagée par l'homme, par une lampe, par une bougie. — Volume d'air nécessaire à la santé. — Astronomie. L'œil humain et l'œil photographique. — L'image du Ciel. — Découverte d'une Nébuleuse. — La planète Vénus. — La fête de Pâques.

Depuis bien longtemps, on répète partout que la Méditerranée n'a pas de marées. C'est même classique et c'est écrit dans tous les livres d'astronomie grands ou petits. Il faudra rectifier cette opinion erronée, car la Méditerranée a parfaitement bien des marées tout comme l'Océan, tout comme la Manche. Elles sont petites, peu sensibles, mais très réelles, et à Nice, Menton notamment, libre à chacun de les observer. Les marées méditerranéennes se manifestent avec les mêmes caractères que les marées océaniennes.

Nous les avons examinées avec soin, il y a déjà plusieurs années, et une étude récente et très complète de M. Vigan, ingénieur en chef des ponts et chaussées, en a mis en relief les particularités les plus intéressantes. Comme le sujet est peu connu, nous ne croyons pas superflu d'y insister en quelques lignes.

Sur le littoral des Alpes-Maritimes, l'amplitude de la marée proprement dite ne s'écarte guère d'une valeur moyenne de $0^{m},15$ à $0^{m},20$. Elle descend à $0^{m},10$ à peu près aux quadratures. Les grandes marées ne dépassent pas $0^{m},25$. On compte ici en centimètres, quand on compte en mètres dans les ports de l'Océan ; mais, à la grandeur absolue près, les effets sont les mêmes.

Il existe cependant dans la Méditerranée trois régions où le phénomène atteint une certaine intensité : 1° à l'entrée de la baie de Gibraltar; 2° au fond de l'Adriatique ; 3° à Sfax, au fond du golfe de Gabès. A Gibraltar, la hauteur des marées atteint 1^{m},60 à 2 mètres. A Venise, l'amplitude moyenne des marées est de 0^{m},50 à 0^{m},60; à Trieste, elle est de 0^{m},70. Il est assez curieux que dans l'Adriatique la hauteur de la marée va en augmentant graduellement de l'entrée vers le fond. A Brindisi, elle est seulement de 0^{m},19. A Ancône, la moyenne est de 0^{m},40. Il se passe dans l'Adriatique, sur une échelle plus réduite, ce que l'on observe dans la baie de Fundy. Le flot resserré par les rivages s'élève sans cesse ; le relèvement du fond agit dans le même sens pour augmenter l'élévation des eaux. Les mêmes causes produisent les mêmes effets dans le golfe de Gabès, entre le banc de Kerkenah et l'île de Djerlah. Les eaux s'élèvent à 1^{m},50 et même à 2 mètres. On ne peut donc pas dire que la Méditerranée soit une mer sans marée.

Comme sur certains points du globe, on observe dans le bassin méditerranéen des anomalies singulières, encore assez mal expliquées. Dans le golfe de Fiume, tout près de Trieste, on ne constate qu'une marée en 24 heures, il n'y a qu'un flux et un reflux. De plus, l'heure de la marée ne recule pas journellement avec le passage de la lune au méridien comme dans l'Océan; elle reste en quelque sorte la même pendant plusieurs semaines ; elle n'avance que de 2 heures par mois, en moyenne, de telle sorte qu'elle ne revient à la même heure du jour qu'après un an. A Négrepont, au contraire, on compte, dit-on, à certains jours de chaque lunaison, jusqu'à 14 flux et reflux par 24 heures.

Nous avons dit que le long du département des Alpes-Maritimes, la marée en moyenne ne dépassait pas 15 à 20 centimètres. On constate des dénivellations plus accentuées; mais elles ne sont pas dues aux effets de l'attraction lunisolaire. Il existe des causes perturbatrices qui modifient les amplitudes de la marée proprement dite. Il y a l'action de la pression barométrique et l'action des vents.

L'influence de la pression atmosphérique est bien remarquable. Le *Journal de Monaco* en citait encore un exemple ces jours derniers. Quand le baromètre monte, la pression augmente et les eaux s'abaissent; la dénivellation peut dépasser de beaucoup celle que produit la marée; elle peut être quatre fois plus forte. A la fin de mars, les eaux se maintenaient, à Nice, à 25 centimètres au-dessous de leur niveau ordinaire. Et la cause déprimante de la pression est certaine, car l'observation confirme le calcul. Ainsi à Nice, la plus grande hauteur barométrique est de 780 millim., la plus faible 735 millim., la moyenne 760 millim. L'excès de pression du maximum barométrique sur la moyenne est de 0^{m},25, c'est-à-dire que la pression peut faire baisser l'eau de 0^{m},25. Au minimum de 735 correspond un relèvement de

$0^m,34$. La seule pression barométrique peut donc faire changer le niveau de la Méditerranée de 59 centimètres. Année moyenne, l'écart barométrique à Nice est de 35 millim.; l'amplitude des variations de niveau est donc en moyenne de 45 centimètres. C'est exactement ce que l'on observe. Quand le baromètre se maintient très haut pendant quelques jours, la mer descend au moins de 25 centimètres.

Il y a un autre fait intéressant à noter dans les marées méditerranéennes, c'est l'action solaire; la marée solaire se distingue nettement dans ces parages de la marée lunaire. Les eaux étant poussées vers le littoral par la brise de mer qui se lève vers 8 heures du matin et succède aux vents de terre pour s'éteindre au coucher du soleil, on pouvait supposer que le niveau s'élèverait, à midi, plus haut qu'à 8 heures. C'est l'inverse que l'on observe, non seulement à Nice, mais sur tout le littoral entre Cette et Livourne.

Or la haute mer du matin aux syzygies a lieu environ à 8 heures après le passage de la lune au méridien, si le soleil et la lune avaient constamment la même marche, on observerait tous les jours une haute mer à la même heure. Mais la lune change le phénomène. Cependant l'action solaire n'en existe pas moins indépendante de l'action lunaire, et en effet M. Vigan l'a très bien relevée sur ses courbes de marées. On trouve un maximum vers 8 heures du matin, un minimum vers 2 heures et un second minimum vers 2 heures de la nuit. Ce sont ces dénivellations qui compensent et au delà l'influence de la brise sur l'élévation du niveau des eaux.

Les vents de tempête peuvent cependant donner naissance à des dénivellations importantes. Aussi à Cette, le 25 décembre 1870, la mer monta à $1^m,10$ au-dessus de son niveau moyen. A Trieste, le 14 octobre 1875, la mer s'est élevée à 2 mètres au-dessus de zéro de l'échelle du port qui correspond au niveau moyen des basses mers. Les ingénieurs de Venise considèrent comme une éventualité possible une dénivellation de 3 mètres entre les plus hautes et les plus basses mers. M. Vigan n'a jamais observé à Nice des dénivellations supérieures à 1 mètre. Les plus basses eaux ne dépassent pas la cote $-0^m,60$ et les plus hautes la cote $+0^m,40$.

Quelle est la cause des marées dans la Méditerranée. Bélidor, dans son *Architecture hydraulique*, a attribué à la Méditerranée une marée propre. Chazallon, dans l'*Annuaire des marées*, dit très bien que le flux de la Méditerranée n'est qu'une émanation du flot océanique. M. Vigan a voulu trancher la question. Si la théorie de la propagation du flot océanien est exacte, il est clair que le flux se fera sentir de proche en proche depuis Gibraltar jusqu'au fond du bassin méditerranéen. Or, vérification faite à l'aide de l'heure des établissements du port sur le littoral, on trouve que la marée se propage de l'ouest à

l'est. C'est une dérivation de la grande onde-marée de l'Océan à travers le détroit de Gibraltar. La cause des marées de la Méditerranée est la même que celle des marées de la Manche.

Il ne faudrait pas en conclure que Bélidor ait eu absolument tort; il n'est pas impossible que l'attraction du soleil et de la lune n'engendre pas une marée aussi dans la Méditerranée; on a constaté des mouvements de flux et de reflux dans des mers fermées d'une étendue moindre, notamment sur le lac Arichigan, aux États-Unis. La marée due à l'attraction des astres est de beaucoup inférieure à celle qui se propage par le détroit de Gibraltar. Voilà tout ce que l'on peut affirmer aujourd'hui.

Ainsi nous conclurons avec M. Vigan, contrairement à l'opinion généralement admise, la Méditerranée possède bien de véritables marées.

La télégraphie est une belle chose, ce qui n'empêche pas que l'on se plaint quelquefois avec raison qu'un télégramme ne va pas beaucoup plus vite qu'une lettre. Ce n'est pas la faute de l'électricité qui ne perd jamais son temps en route, mais c'est affaire d'exploitation. Les grandes lignes, surtout dans le voisinage des villes importantes, sont encombrées, les dépêches affluent à certaines heures; il faut bien que les télégrammes attendent leur tour de transmission. Aussi, suivant les moments, un télégramme mettra une heure ou au contraire plusieurs heures avant d'arriver à destination. A Paris, l'encombrement de quartier à quartier était devenu tellement grand qu'il a bien fallu renoncer à la télégraphie électrique; on a imaginé, comme on sait, la poste pneumatique, non pas qu'elle soit plus rapide que l'électricité, il s'en faut de beaucoup; seulement elle permet l'envoi simultané de beaucoup plus de dépêches. Ce qui retarde les transmissions, ce n'est donc pas la télégraphie en elle-même, ce sont les lignes, dont la capacité de travail est limitée.

Les ingénieurs des télégraphes ont déjà combiné un certain nombre de systèmes pour hâter les transmissions. On utilise le même fil à la fois dans les deux sens. C'est la télégraphie en duplex. On a été plus loin. Il se perd du temps pendant que l'employé lit, manipule et fait partir le courant. On a inventé des appareils multiples qui permettent de se servir de la ligne sans aucune interruption. Pendant la fraction de seconde nécessaire à la lecture et à la manipulation, le courant travaille à transmettre la besogne toute préparée d'avance. Par tous ces artifices, on est parvenu à transmettre sur les longues lignes souterraines 50 dépêches de 20 mots par heure, soit 1000 mots. Avec d'autres dispositifs employés quelquefois, avec le télégraphe Baudot, par exemple, on débite jusqu'à 4000 mots par heure. Mais qu'est-ce que

4000 mots quand il y a affluence, quand il faut transmettre des discours, des communications longues et urgentes.

On vient d'imaginer un système tout nouveau et qui résout complètement le problème.

N'est-il pas clair que la correction grammaticale est un luxe superflu en télégraphie? Le langage nègre, le volapuk même, suffiraient. Dans le télégraphe Morse, ne traduit-on pas les mots en signes? Pourquoi ne pas supprimer les lettres inutiles et conserver seulement les voyelles et les consonnes essentielles? Pourquoi ne pas télégraphier comme en sténographie? On pressent vite la simplification qui peut en résulter.

Il y a environ cinq ans, on a beaucoup parlé d'une machine sténographique combinée par M. Michela. Elle reproduisait les discours à sa façon; elle a fonctionné à la Chambre, au Sénat, au Conseil municipal. En principe, le système est simple et se réduit à un clavier de 20 touches et à 20 poinçons. On fait fonctionner les touches qui correspondent au son entendu, et les poinçons transcrivent en signes sténographiques les mots prononcés sur une bande de papier qui se déroule. En quinze jours, on apprend à manier le clavier; mais il faut bien huit mois pour sténographier à la vitesse de 200 mots par minute. C'était très joli ce système, trop neuf, par exemple. On l'a laissé dormir et il n'en a plus été question.

Cependant un ingénieur plus avisé que les autres, M. Cassagne, devina d'un coup d'œil le parti que l'on pourrait tirer de la machine Michela. Puisqu'elle imprime sténographiquement, rien n'empêcherait évidemment, se dit M. Cassagne, de faire marcher les touches à Paris et les poinçons imprimeurs à Lyon, au moyen d'un courant électrique. Donc tout discours prononcé à Paris pourra être sténographié en même temps à Lyon. Et c'est ainsi que M. Cassagne découvrit la télégraphie sténographique.

Au moyen d'un artifice connu en télégraphie, on peut faire fonctionner les 20 poinçons imprimeurs au moyen d'un seul fil télégraphique. On peut même grouper sur un seul appareil trois claviers, et le travail de transmission augmenté énormément passe néanmoins par le même fil. On a essayé le sténo-télégraphe sur des lignes de plus en plus longues. Les ingénieurs de l'administration l'ont mis à l'épreuve entre Paris et Lille, par Châlons, Bar-le-Duc, Nancy, Mézières, distance, 776 kilomètres. Il semble établi que l'on peut, avec un appareil à deux claviers seulement, transmettre 15 000 mots à l'heure sur les longues lignes françaises, Paris-Montpellier, 753 kilomètres; Paris-Marseille, 803 kilomètres.

Avec un appareil à trois claviers et perforateurs mécaniques, on pourra transmettre, soit dans une même direction, soit dans deux directions inverses, soit en multiple, jusqu'à 400 mots à la minute,

soit 24 000 mots à l'heure. C'est la valeur de dix colonnes du *Times*. C'est énorme et l'on pourrait quadrupler ce rendement déjà stupéfiant. A l'arrivée, il n'y a plus qu'à transcrire en langage ordinaire, ou avoir des compositeurs d'imprimerie habitués à la sténographie ; ils pourront composer en langue française ou étrangère et l'on aura aussitôt les discours tout imprimés.

Le nouveau système permettrait évidemment d'éviter tout encombrement ; il donnerait aussi la possibilité d'abaisser les tarifs, car en mettant la taxe du mot qui est en ce moment de cinq centimes à un centime, on ne saurait redouter encore l'afflux trop grand des dépêches. Nous ne pouvons que souhaiter que le sténo-télégraphe soit mis en service sur une ligne importante. L'expérience sera intéressante, et c'est le seul moyen de juger définitivement de sa véritable valeur pratique.

M. Marc Sée, de l'Académie de médecine, a fait connaître récemment le résultat des mesures qu'il a essayé d'obtenir de la *surface respiratoire du poumon*. Un certain nombre d'évaluations avaient déjà été données ; celles de M. Sée sont un peu inférieures à celles de Küss.

Le réseau capillaire des vésicules pulmonaires ou *réseau respiratoire* est formé de vaisseaux extrêmement fins, à peine assez larges pour livrer passage aux globules sanguins et très serrés les uns contre les autres. En somme, on peut considérer le réseau respiratoire comme une immense nappe sanguine, dont l'épaisseur est celle d'un corpuscule rouge du sang et dont l'étendue est celle de la surface des vésicules réunies.

Küss avait porté la surface totale de l'ensemble des alvéoles à 200 mètres carrés et celle des capillaires à 150 mètres carrés. M. Marc Sée a fait son estimation en raisonnant ainsi : on sait le volume d'air renfermé par l'appareil respiratoire, bronches, trachée, larynx; si l'on défalque le volume des bronches, trachée, larynx, on aura celui des vésicules. D'autre part, on connaît le diamètre moyen des vésicules, on peut donc calculer le volume et la surface d'une vésicule isolée considérée comme une petite sphère. Le rapport entre le volume total des vésicules et celui d'une vésicule unique exprimera le *nombre des vésicules* que contient le poumon. Enfin, en multipliant la surface d'une vésicule par le nombre, on a *l'étendue de la surface respiratoire*.

M. Sée a trouvé ainsi que le volume total des vésicules pulmonaires est de 3400 centimètres cubes environ. Le diamètre moyen d'une vésicule étant de $0^{mm},2$, on arrive, pour le nombre des vésicules, au chiffre de 809 millions et demi. Küss avait trouvé 1800 millions. Quant à la surface, elle serait de 81 mètres carrés, c'est-à-dire 54 fois la surface du corps qui est en moyenne de 1 mètre et demi.

On a calculé qu'en 24 heures, il passe dans le poumon 20 000 litres de sang. On peut se faire ainsi une idée de l'étendue et de la rapidité des échanges qui ont lieu entre l'air et le sang séparé seulement par la paroi des capillaires et par l'épithélium.

La respiration vicie l'air, comme chacun sait; nous dégageons de l'acide carbonique; la respiration n'est qu'une combustion, et combustion et respiration contribuent à rendre l'air irréparable dans un milieu clos. D'où la nécessité de renouveler l'air dans nos appartements, surtout pendant la soirée où l'on brûle par l'éclairage, soit des huiles, soit du gaz. Donnons quelques chiffres à cet égard.

En moyenne, un enfant de 8 ans dégage dans l'air 10 litres d'acide carbonique par heure; à 15 ans, l'adolescent en dégage 16; à 18 ans, 20 litres. L'homme de 20 à 24 ans : 23 litres; à 50 ans, 18 litres.

D'autre part, la combustion d'une bougie déverse dans l'atmosphère, par heure, 15 litres d'acide carbonique autant qu'un enfant de 8 ans; une lampe à brûler (type Carcel normal de 8 à 9 bougies), 55 litres; un bec de gaz (papillon consommant 125 litres à l'heure), 114 litres.

On voit paraître ici l'influence sur l'air des bougies, des lampes et des personnes présentes dans le même appartement. Ainsi supposons un petit salon dans lequel on a allumé 6 bougies, 2 lampes, et où cinq personnes sont réunies. Le dégagement d'acide carbonique par heure sera en moyenne de 300 litres. Si la pièce n'était pas ventilée, l'air y deviendrait vite irrespirable. Il existe normalement dans l'air $\frac{29}{10000}$ d'acide carbonique. L'organisme peut facilement tolérer la proportion de $\frac{2}{1000}$; mais au delà la migraine vient et au delà encore les accidents. Quand on voit la flamme des bougies se raccourcir et diminuer d'éclat, le danger est proche.

Pour maintenir l'atmosphère au degré de tolérance convenable, il convient d'allouer par heure à une pièce habitée un volume d'air frais de 7 mètres cubes par enfant de 8 à 10 ans; 12 mètres cubes par adolescent de 15 à 16 ans; 14 mètres cubes par adulte; 10 mètres cubes par bougie; 37 mètres cubes par lampe à huile; 70 par bec de gaz (de 125 l. à l'heure).

Ces chiffres sont théoriques; il convient de les majorer en pratique. L'expérience conduit à conseiller un renouvellement d'air de 15 mètres cubes par heure et par individu pour les enfants; de 25 mètres cubes pour les adultes. On admet le chiffre de 40 à 50 mètres cubes pour les réunions du soir, de 60 à 100 mètres cubes pour les salles d'hôpitaux, les laboratoires et les ateliers insalubres, de 150 pour les salles de chirurgie et de 200 pour les écuries.

On ne saurait avoir ces chiffres trop présents à la mémoire dans nos appartements, généralement trop calfeutrés. Les journées et les soirées d'hiver font plus d'anémiques qu'on ne le suppose généralement. Voici le printemps fort heureusement, et nous allons pouvoir gorger nos poumons d'air. Mais l'hiver reviendra, et les chiffres que nous venons de donner retrouveront toute leur utilité. Pas de courant d'air sous les portes, mais de l'air! Les bourrelets qui ne sont pas adhérents aux portes et aux fenêtres brisent le courant d'air, atténuent sa vitesse et doivent être spécialement recommandés.

L'astronomie d'observation entre depuis quelque temps dans une phase nouvelle. Jusqu'ici les différents observatoires luttaient de zèle en construisant des instruments grossissants les plus forts possibles. Comme pour les pièces d'artillerie, il s'agissait surtout de faire grand; on était naturellement parvenu à faire gigantesque. Il serait bien possible que l'on s'arrêtât désormais dans cette voie coûteuse. En effet, si excellent que soit l'instrument imaginé, il ne peut évidemment montrer à l'observateur que ce que l'œil humain est en état de saisir. Or il existe des rayons lumineux qui échappent à notre rétine. Les radiations violettes passent à peu près inaperçues; au contraire, elles impressionnent fortement les plaques photographiques. Ce que ne distingue pas l'œil humain, l'œil photographique le voit bien et non seulement il le voit, mais encore il en fixe les lignes principales et les garde. On ne saurait en donner une meilleure preuve que l'exemple suivant. Une dame éprouvait des picotements au milieu du visage; le hasard veut qu'elle se fasse photographier. Sa figure apparaît sur l'épreuve criblée de points noirs, à la stupéfaction de l'opérateur. Deux jours plus tard, cette dame avait une fièvre éruptive. La plaque sensible avait diagnostiqué le mal germant huit heures à l'avance.

La photographie peut donc devenir un instrument très puissant d'investigation. Il nous est agréable d'avoir à dire que, grâce aux remarquables travaux poursuivis depuis quelques mois à l'Observatoire de Paris, par MM. Henry frères, notre pays vient de prendre le premier rang dans le mouvement significatif qui pousse les observateurs à appliquer la méthode photographique à l'étude des phénomènes célestes.

Il y a dix-huit mois, MM. Henry, avec un appareil d'essai, obtinrent des photographies d'étoiles très remarquables. M. Mouchez, directeur de l'Observatoire, consentit à faire construire, par M. Gautier, un grand appareil dont MM. Henry feraient eux-mêmes l'objectif de $0^{m},34$. Depuis avril 1885, l'appareil fonctionne à la grande satisfaction des constructeurs. On obtient aujourd'hui couramment en une heure de pose des clichés de 6 à 7 degrés carrés, sur lesquels sont reproduits,

avec un éclat et une pureté de contours saisissants, tous les astres au nombre de plusieurs milliers jusqu'à la 16e grandeur, c'est-à-dire au-delà de la visibilité que donnent les meilleures lunettes sous le ciel de Paris. On trouve sur les épreuves des étoiles de 17e grandeur, qui n'ont jamais été vues encore. On découvre d'autres astres invisibles dans un plus grand instrument.

C'est ainsi que l'on a découvert dernièrement, près de l'étoile *Maia*, dans les Pléiades, une nébuleuse inconnue. Elle est venue se dessiner comme une petite queue de comète très brillante, touchant à l'étoile. Et cependant l'amas des Pléiades est une des constellations qui ont été le plus fouillées par les astronomes. Cette nébuleuse a été revue à l'observatoire de Pulkowa, dans le grand télescope de cet établissement.

MM. Henry ont déjà en main un très grand nombre de belles photographies : 42 épreuves de la Voie lactée, une image des environs d'*Omicron*, de la Lyre, qui laissent voir des étoiles beaucoup plus faibles que la *debilissima* d'Herschel, des photographies de divers amas et plus de 600 épreuves d'étoiles doubles ou multiples, une épreuve très belle de la nébuleuse d'Orion, etc.

Profitant d'une belle soirée, tout astronome pourra recueillir deux ou trois clichés contenant chacun plusieurs milliers d'astres d'une exactitude absolue de position. Ces clichés transportés dans le cabinet de travail procureront une besogne fructueuse à l'aide d'un simple microscope muni d'une vis micrométrique. Il n'y a pas déformation des images, du moins elle reste insensible sur les images de 2 à 3 degrés de diamètre.

Ces applications de la photographie ont été faites à Paris, mais si l'on transportait l'appareil Henry au Pic du Midi, par exemple, il va de soi que les découvertes se multiplieraient. Ces résultats ont paru si remarquables aux principaux astronomes de l'Europe, que, sur l'initiative de M. l'amiral Mouchez, on se propose d'entreprendre avec la nouvelle méthode le levé de la carte complète du ciel pour léguer aux astronomes des siècles futurs l'éclat du ciel à la fin du dix-neuvième siècle. Ce travail, méthodiquement réparti entre huit ou dix observatoires, permettra de fixer la position actuelle de 20 ou 30 millions d'étoiles. Il faut donc nous attendre à voir l'astronomie physique prendre prochainement une extension considérable.

Avis aux amateurs d'astronomie. La planète Vénus est visible à l'œil nu en plein jour depuis le 15 mars. On pourra la voir jusqu'au 15 avril au S.-O. du Soleil. Le 14 avril, elle passera au méridien à 9 h. 11 m. Son diamètre est de 35 minutes. Le 1er avril, sa distance à la Terre était de 70 millions de kilomètres et au Soleil de 107 millions de kilomètres.

Autre remarque astronomique concernant la fête de Pâques. Pâques survient en 1886 le 25 avril. Les Pères du concile de Nicée établirent, en l'an 325 de notre ère, la règle suivante : La fête de Pâques se célèbre le premier dimanche après la pleine lune qui vient le jour de l'équinoxe de printemps, fixé invariablement au 21 mars.

Quelques personnes se sont étonnées que Pâques ne survienne pas cette année le dimanche 21 mars. L'équinoxe a eu lieu le 20, la pleine lune le samedi 20; le premier dimanche après la pleine lune équinoxiale est le dimanche 21.

On n'a pas pris garde à la règle : le dimanche qui suit la pleine lune de l'équinoxe est *invariablement* fixé au 21 mars. La lune ecclésiastique diffère de la lune astronomique. La pleine lune qui vient après le 21 est celle du 18 avril, et le premier dimanche qui vient ensuite est le dimanche 25.

La fête de Pâques ne saurait être célébrée avant le 22 mars et après le 25 avril, car si la pleine lune arrive le 20 mars, et c'est le cas de 1886, la lune suivante est reculée de 29 jours environ, et Pâques survient forcément le 25 avril. Pâques tombe le 22 mars quand la pleine lune survient un samedi 21.

Cette anomalie apparente est rare, cependant on pourrait en citer des exemples. Dans les siècles prochains en 1943 et en 2038, Pâques sera reporté encore au 25 avril. Aussi la vieille prophétie de Nostradamus sur la fin du monde quand Pâques doit arriver le 25 avril ne saurait plus effrayer personne.

Quand Georges Dieu crucifiera,
Que Marc le ressuscitera
Et que saint Jean le portera,
La fin du monde arrivera !

Nous pouvons dormir tranquilles !

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 avril 1886.

Que, sur notre frontière, une jacquerie dévaste soudain toute une province et menace de dévaster tout un royaume, le bourgeois républicain de Paris s'étonne : il lui semble que tant d'horreur ne convienne pas à son siècle et que, particulièrement, ce soit un scandaleux phénomène dans un pays libre. A-t-il, en vérité, le droit de tant s'étonner? Et son épouvante n'a-t-elle pas la vue bien étroite ou la mémoire bien courte? Du Hainaut, qu'il regarde à Monceau-les-Mines, à Decazeville; qu'il se souvienne de ce quartier de Londres naguère pillé deux jours durant; qu'il considère, aux États-Unis, le long de la ligne ferrée du sud-ouest, cette grève de douze mille employés qui interrompent la circulation; qu'il écoute, devant le tribunal de Venise, les aveux des grévistes mantouans : il constatera qu'à travers le monde entier, il y a un esprit révolutionnaire qui agite les masses. Partout, le même souffle; presque partout la même main. Ce ne sont que journaux féroces qui excitent à la guerre sociale; que discours chimériques qui promettent, jusque dans les Parlements, la confiscation et le partage de la propriété; que messages et commandements qui portent, d'une nation à l'autre, le signal de l'émeute. On apprend à l'ouvrier qu'il n'y a ni Dieu ni maître; on lui enseigne qu'il faut désorganiser l'État pour réorganiser la société; on lui prophétise qu'avec son bulletin de vote, il changera toutes les conditions sociales de notre humanité; on l'habitue à crier : « Vive l'anarchie »; on lui fait de ce mot sinistre et vain la formule magique du nouveau régime; on lui vante les crimes de la Commune comme des exploits non seulement glorieux, mais salutaires. Cet ouvrier qu'irrite déjà le spectacle des fortunes rapides et prodigieuses de ce temps, on enflamme d'autant plus aisément son envie que le contact de notre luxe et de nos jouissances lui en a donné le goût, qu'il n'a plus les vertus de ses pères et que, s'il a conquis pour son travail la liberté qui leur manquait dans leurs corporations, il a

perdu la sécurité qu'ils y trouvaient. Survienne un accident dans l'état économique de la région; qu'on réduise son salaire ou qu'on lui refuse de l'augmenter : il est l'ennemi du patron, du riche; les démagogues sauront pousser sa haine jusqu'à la violence; et voilà comment, dans des scènes comme celles dont le Hainaut a été le terrible théâtre, du 25 au 30 mars, notre civilisation retourne à la barbarie!...

Quand les désordres de Liège ont commencé, il n'y avait de grève ni dans cette ville, ni ailleurs, en Belgique. On travaillait; l'ouvrier se contentait de son salaire; du moins ce salaire lui assurait-il la vie. Qu'a-t-on fait à Liège, le 18 mars? On a célébré l'anniversaire de la Commune; on l'a fêté par le tumulte, par l'émeute, par la dévastation. De là, le trouble s'est répandu, avec les clameurs de ses artisans et leurs menées, dans le bassin de Charleroi. Les anarchistes, pour l'unique besoin et le seul triomphe de leur principe, ont excité l'ouvrier à la grève; puis, à la jacquerie. Tout a été révolutionnaire dans ce soulèvement; tout a été imaginé, préparé, dirigé par des hommes qui voulaient la guerre sociale et qui l'ont provoquée dans le Hainaut, faute de le pouvoir en ce moment là dans une autre contrée. Sous leur conduite, on a vu des bandes mêlées d'étrangers et animées par cette canaille qui se précipite la première à toutes les œuvres scélérates, courir la campagne, arrêter le travail, détruire les usines et leurs marchandises, saccager les châteaux des industriels, piller les couvents, incendier les verreries, briser ou jeter dans le brasier ce qu'elles ne volaient pas, danser la carmagnole à la lueur des flammes, boire et finir leurs crimes par la saoûlerie. Contre la brute qui démolit, brûle ou tue, il n'est qu'un recours : la force. Si libéral et si philanthrope qu'on fût la veille, on est bien obligé de l'employer et il le faut promptement, énergiquement. Le gouvernement belge n'a pas manqué à son devoir : il avait à défendre la société; c'était défendre également la patrie, il ne le savait que trop. Le général van der Smissen, un officier habile, un soldat vigoureux, a pu, en quelques jours et malgré le petit nombre de ses troupes, contenir ces bandes, les châtier, les disperser. Le sang a coulé. Sourds aux trois sommations légales, parce qu'ils croyaient qu'on n'oserait pas tirer sur eux, les grévistes ont bravé les balles, à Roux; ils ont été frappés et la leçon a suffi. La jacquerie s'est apaisée; la grève même cesse peu à peu. La Belgique a gardé, dans toutes ses autres provinces, sa laborieuse tranquillité. A Bruxelles seulement, une certaine plèbe a crié dans les rues : « Vive la République! Vive l'anarchie! » La police en a eu raison. Quelques tribuns, dans un club, ont réclamé le suffrage universel. On les a laissés dire...

Comme si le suffrage universel, dans les pays où il règne, empêchait la grève et guérissait la misère sociale!

Ceux des économistes qui ont comparé, en Belgique, le salaire du mineur et le produit de la mine, constatent que, depuis 1879, la part du capital, dans l'exploitation houillère, est de 3 pour 100, tandis que la part de l'ouvrier est de 97 pour 100. Nous voulons bien que cet argument ne suffise pas à convaincre l'ouvrier que l'équité, tout autant que l'intérêt, lui commande de s'abstenir de la grève. Mais on se demande comment il peut, sans aberration, espérer quoi que ce soit de la brutalité aussi stérile que folle qui lui fait commettre des actes de destruction comme ceux dont il s'est rendu coupable à Charleroi. Quoi! il y perd, soit le travail, soit la liberté ou la vie, et c'est ainsi qu'il améliore la condition de sa famille! il ruine son patron, et c'est ainsi qu'il remédie à sa pauvreté! On peut aussi lui demander à quelle logique il obéit, quand il tourne ses coups contre un patron qui n'est lui-même qu'un ouvrier devenu, comme M. Baudoux, un grand industriel. Voilà un maître qui s'est créé lui-même, qui n'a ramassé son capital qu'à la sueur de son front et qui, par ses efforts ingénieux, par ses sacrifices, a si bien perfectionné l'art de la verrerie que son usine est un modèle. Bon an, mal an, il fabrique du verre pour une somme de 3 millions, dont la moitié se distribue en salaires. Autour de lui, dans son usine, vivent 950 verriers; le plus habile gagne 20 000 fr., le moins heureux en gagne 1800. Il y a plus : M. Baudoux est un démocrate, un progressiste, même un franc-maçon. On ne l'épargne pourtant pas. Une bande vient détruire son usine, piller et incendier son château; elle l'aurait assassiné, s'il ne s'était enfui. Étrange manière d'honorer l'ouvrier riche et d'assister l'ouvrier pauvre! Et telle est la fraternité que le socialiste prêche au travailleur! Et la solution du problème social, ce sera cet anéantissement du travail et de ses instruments, ce sera le pillage, l'incendie, et, quand on le pourra, l'assassinat même!... Et ces monstrueuses erreurs troubleront tout un peuple, désoleront tout un pays, parce qu'il aura plu à des utopistes, à des charlatans, à d'ambitieux démagogues dont l'ouvrier est toujours la dupe et la victime, de penser et de professer qu'il faut régénérer la société par la guerre sociale!...

La Belgique a senti, dans ces circonstances, l'avantage d'avoir un gouvernement conservateur. Sous l'influence de ce gouvernement, personne qui n'ait voulu être le gardien vigilant de l'ordre, tout en étant le respectueux serviteur de la loi : ministre, gouverneur de la province, magistrat, général, commissaire de police, gendarme, chacun parle ou agit fermement, devant l'émeute; pas un chef qui

soit enclin par les doctrines de son parti ou disposé par sa populacière ambition à ménager les anarchistes; pas un subordonné qui soit forcé par son supérieur à pactiser ou atermoyer avec eux. On peut dire que, bien que surprise et n'ayant sous la main qu'une armée insuffisante, la Belgique a fait face résolument au danger; et elle a vaincu. Elle a ainsi donné à la République française une grave leçon. Car, depuis quarante jours que dure cette grève de Decazeville qui a commencé par un assassinat hideux, comment notre gouvernement se comporte-t-il? Il assiste, l'air impassible, à des réunions publiques où des socialistes furieux préconisent, l'un l'expropriation, l'autre l'extermination, et où ils vocifèrent : « A bas la patrie! A bas la France! » Il ne proteste même pas quand, à la tribune de la Chambre, on demande la confiscation de la mine et qu'on loue les meurtriers de M. Watrin. Il tolère que, pour témoigner aux grévistes sa faveur, le préfet de l'Aveyron marchande à la victime la protection sacrée de son cercueil et lui refuse un instant les honneurs funèbres. Il laisse opprimer à Decazeville la majorité, les ouvriers honnêtes et paisibles, par une petite bande de révolutionnaires, émeutiers d'instinct ou de profession, qui ne voient dans ces ouvriers que des émeutiers à susciter, à instruire, à entraîner. Il permet que des journalistes, des députés, qui n'aspirent qu'à une célébrité démagogique, viennent exciter à la grève une population qui, sans leurs harangues et leurs promesses, travaillerait aujourd'hui et gagnerait le pain dont elle va manquer. Il feint de ne pas voir le vote illégal des conseillers municipaux qui subventionnent les grévistes. Il accepte, à la Chambre, un ordre du jour qui blâme et menace les compagnies minières, mais qui encourage les grévistes par de vaines et tardives espérances. Il prononce enfin, par la bouche du général Boulanger, un discours qui les autorise à croire qu'à l'heure de la lutte, les soldats fraterniseront avec eux, la crosse en l'air. Puis, quand la grève est complète, quand les forgerons suivent les mineurs sur la place publique, quand les derniers ateliers se ferment à Decazeville, quand déjà la faim gronde et que la révolte montre les poings dans toute la contrée, ce pusillanime gouvernement devient sévère, à-demi sévère. Est-ce parce que M. de Freycinet, averti par l'exemple de la Belgique et connaissant par des notes secrètes la méprisante stupéfaction de l'Europe, veut reconquérir l'estime des puissances? Est-ce parce qu'il est en train de négocier avec quelques opportunistes qui ne lui fourniront leurs suffrages qu'au prix d'un acte plus ou moins énergique? On arrête M. Duc-Quercy et M. Roche. Soit. Mais pourquoi, la justice qu'on applique à ces deux journalistes, en exempte-t-on le député Basly? Et maintenant que, par défi, quatre autres journalistes et

trois autres députés sont accourus pour continuer la besogne révolutionnaire, décidera-t-il qu'on les arrête, eux aussi? Ou jouiront-ils tous ensemble de l'impunité, comme si la loi avait des privilèges pour eux et que personne, parmi les Jacobins de 1886, ne se souvînt de ce décret du 29 mars 1793, par lequel la Convention nationale punissait avec tant d'inflexible dureté ceux qui provoquaient, fut-ce par leurs seuls écrits, « le meurtre et la violation des propriétés? »

Au moment même où nous traçons ces lignes, M. Gladstone entre à la Chambre des communes pour y révéler la loi mystérieuse par laquelle il doit régler les destinées nouvelles de l'Irlande. M. Gladstone a, comme M. de Bismarck et nos hommes d'État républicains, sa politique socialiste. Car l'expropriation qu'il médite, dit-on, de pratiquer en Irlande, est-ce autre chose qu'un acte de ce socialisme d'État qui prétend régulariser le socialisme révolutionnaire? C'est par là que la proposition de M. Gladstone intéresse tant la France et le monde. Il s'agit moins, pour nous, de savoir si l'Irlande aura son Parlement et si son autonomie préparera son indépendance, que de savoir si M. Gladstone pourra, au nom de l'État, annuler ce principe de la propriété individuelle que le socialisme s'évertue à détruire dans tous les pays et si cet essai formidable de l'Angleterre, de la monarchie anglaise, va servir de précédent aux utopies diverses dont le parti socialiste déploie sous les yeux des peuples la tentation tyrannique. En ce moment aussi, on délibère au Palais-Bourbon et l'emprunt a été voté, mais ce qui nous importe dans cette discussion, c'est que la France y apprenne à bien connaître l'état désastreux où la République a mis ses finances et à bien discerner l'utilité, soit réelle, soit fictive, de l'emprunt. Or M. Amagat, M. Daynaud, M. Keller ont supérieurement démontré que la République n'a fait que mésuser de la fortune de la France, depuis qu'elle est gouvernée par des républicains. Niera-t-on, après leurs discours, que, depuis 1878, il ne se soit formé dans le budget un déficit de 1120 millions, déficit qui aura été plus grand en cinq années que celui des gouvernements antérieurs en soixante-neuf ans? Niera-t-on qu'à la date du 1er mars, le déficit ne soit déjà de 123 millions pour cette année? Niera-t-on que, depuis 1878, la République n'ait emprunté, sous tel ou tel titre, par tel ou tel moyen, une somme de 5 milliards 173 millions et qu'elle n'en ait remboursé qu'un milliard? Quant à l'emprunt proposé par M. Sadi-Carnot, qui, en confessant l'extrême pénurie du Trésor, a commis le crime impardonnable d'une franchise trop indiscrète pour la République, la commission du budget a eu beau, dans ses combinaisons occultes, le réduire d'un milliard quatre cent soixante-six millions à neuf cents

millions. Il est manifeste, malgré les sophismes perfides ou puérils de M. Wilson et de M. Jules Roche, que cet emprunt ne liquide pas la dette du passé; il est certain qu'il ne peut suffire à liquider celle du présent; il est visible qu'il ne servira qu'à en faciliter un autre. Loin de combler le déficit, c'est un emprunt qui le creuse. Comment, dès lors, le parti conservateur approuverait-il cette opération? Peut-il prêter son assistance à la République pour la ruine de la France? Et, vraiment, en est-il besoin?...

Qu'elle le veuille ou non, la République ruine la France. On sait combien volontairement elle s'efforce à ruiner l'Église. Rien donc de plus juste et de plus douloureux que la protestation que le vénérable archevêque de Paris adresse à M. Grévy, le lendemain du jour même où M. Goblet, à la tribune du Sénat, est venu déclarer, tout en prétendant assurer dans l'école la neutralité religieuse, que le christianisme a des doctrines malfaisantes ou ridicules dont la République ne peut supporter l'enseignement. Il y a, dans cette lettre écrite avec tant de modération et de sagesse, une page que l'histoire lui empruntera, tant elle est le résumé précis des actes de violence commis systématiquement par la République contre le clergé. « En 1880, dit Mgr Guibert, les ordres religieux sont dispersés par la violence, en vertu de lois contestées, et sans pouvoir obtenir des juges. En même temps des lois fiscales, dont le poids s'aggrave à chaque budget, viennent accabler les communautés de femmes, sans égard pour les services immenses qu'elles rendent aux pauvres, aux malades, à la jeunesse. En 1882, une loi scolaire efface la religion du programme de l'enseignement public et inflige à la France chrétienne, sous le nom jusqu'ici inconnu de neutralité, la flétrissure d'un athéisme officiel. D'année en année, le budget des cultes est diminué. En cinq ans, on lui a ôté sept millions. Les traitements des évêques sont réduits, ceux des chanoines menacés; les bourses des séminaires sont rayées du budget; les cathédrales se voient retirer les allocations nécessaires à la dignité du culte et à l'entretien des édifices; les vicariats sont supprimés par centaines. Partout où les municipalités se font l'instrument des passions antireligieuses, le gouvernement marche à leur suite et tolère ou sanctionne les usurpations les plus illégales. C'est ainsi que les ministres de la religion sont exclus des hôpitaux et des établissements qui dépendent de l'État ou des communes; les funérailles d'un écrivain célèbre, qui avait refusé les prières de l'Église, servent de prétexte à la profanation d'un temple chrétien dédié à la Patronne de Paris; les curés enfin, ces humbles serviteurs du peuple dans nos villages, ne sont pas traités avec moins d'injustice. Le modeste traitement, qui représente

imparfaitement la dette sacrée de la nation envers l'Église, cesse d'être assuré au prêtre qui remplit fidèlement ses obscurs devoirs. Une dénonciation, le plus souvent inspirée par la haine ou par l'intérêt, suffit à l'en priver. On lui applique une pénalité exorbitante, qu'aucune loi n'autorise, qu'aucun jugement ne précède. Cinq années ont suffi pour accumuler toutes ces violences. L'année présente nous réservait des étonnements non moins douloureux. En attendant la loi qui doit porter le dernier coup au culte catholique par l'abrogation de la dispense du service militaire en faveur du clergé, nous assistons dans le Parlement à la discussion d'un projet de loi qui achève d'ôter à l'enseignement public tout caractère chrétien. » Ce sont là, hélas! des vérités incontestables et, dans sa tristesse, la lettre de l'archevêque de Paris a vivement ému, autant par sa précision, par sa mesure, que par sa sereine éloquence, tout ce qui reste en France d'esprits honnêtes et de cœurs généreux. Déjà de nombreux évêques ont envoyé à l'illustre cardinal leur témoignage d'adhésion. Parmi eux, Mgr Perraud a bien raison de remarquer par quelle intolérante et provocante politique nos hommes d'État républicains répondent à celle du chef de l'Église. « Léon XIII venait à nous, tenant à la main l'olivier de la paix et n'ayant sur les lèvres que des paroles de concorde. » Car, comme Mgr Meignan, le savant et doux archevêque de Tours, le qualifie, Léon XIII est bien un pacificateur : tout son règne l'atteste et sa dernière Encyclique, que Mgr Meignan a si nettement commentée dans un livre [1] plein de la plus vive lumière, en est une preuve suprême. « L'Église n'est pas l'ennemie des sociétés modernes », Mgr Meignan a le droit de le conclure de cette Encyclique. « Le bon sens public n'admettra plus longtemps le faux prétexte, l'excuse de l'hostilité qu'on lui a déclarée, du régime rigoureux auquel on l'a soumise, des défiances dont on l'accable. Désormais tout malentendu se dissipe, tout préjugé tombe, toute erreur de ce genre s'évanouit en présence des déclarations du chef de l'Église. » Et, plût à Dieu que la supplication par laquelle Mgr Meignan finit son précieux commentaire s'accomplît tôt ou tard! Il demande que « nos législateurs accueillent la charte sociale que leur offre l'Encyclique *Immortale Dei* »; il les prie de ne pas repousser, « lorsqu'il vient lui-même à eux, le Père de la chrétienté, Léon XIII pacificateur ». Mais, pour entendre ce conseil salutaire, pour renoncer à leur système et rectifier leur conduite, il leur faudrait plus que de la sagacité, il leur faudrait du courage : l'auront-ils et comment l'espérer?

[1] *Léon XIII pacificateur,* l'Encyclique *Immortale Dei,* par Mgr Meignan, archevêque de Tours. Paris, Dentu, libraire.

M. de Bismarck tend l'oreille à tout ce qui se dit du haut de la tribune du Palais-Bourbon; il surveille avec une âpre curiosité tout ce qui se fait entre nos frontières et sur celles de nos voisins. Il était indubitable qu'avec sa politique habituelle, il commenterait à sa manière, un jour ou l'autre, le discours du général Boulanger et qu'il montrerait à l'Allemagne comme un épouvantail le socialisme des anarchistes qui troublent Decazeville. Seulement, il a choisi son heure, celle où cette Belgique qu'il appelait jadis « un nid de démagogues » était en proie à une jacquerie si menaçante. Donner à la France un avertissement et à la Belgique un avis, ce semble; morigéner artificieusement le Reichstag, qui lui refusait le monopole de l'alcool; inquiéter le patriotisme de l'Allemagne, pour mieux la dominer de ses conseils et de ses ordres : tel a dû être le dessein de M. de Bismarck, quand, le 27 mars, il a prononcé les bruyantes paroles que l'écho s'est tant hâté de nous apporter de Berlin. « Il existe aujourd'hui un mouvement socialiste très développé dans plusieurs pays. Je vous rappellerai les temps de la première Révolution où les armées françaises se firent le champion d'une idée politique dont on a dit à tort qu'elle a fait le tour du monde. Il est certain cependant que les idées apportées dans les pays étrangers à l'ombre du drapeau français de 1792 furent le levier intellectuel et puissant des victoires des Français. Qui vous dit que, si nous devions avoir de nouveau la guerre avec ce pays, les drapeaux de l'armée ennemie ne seraient pas des drapeaux rouges portant haut l'idée socialiste? Aujourd'hui, l'armée française est en face du mouvement ouvrier à Decazeville; mais nous ne savons pas si nous devons plutôt tenir compte de ce fait qu'elle tient ce mouvement en échec, ou des indications parties du banc ministériel, où l'on nous a dit que le soldat d'aujourd'hui est l'ouvrier d'hier et l'ouvrier d'aujourd'hui le soldat d'hier. Nous ne savons pas qui, dans ce mouvement, remportera finalement la victoire en France. Bref, si de nouvelles grandes secousses européennes devaient survenir, elles seraient beaucoup plus compliquées que celles qui sont derrière nous, et elles auraient certainement un caractère international... Nous vivons en paix depuis quinze ans. Je ne vois pas un danger imminent, quoique je doive avouer, au détriment peut-être de ma réputation diplomatique, qu'au printemps de 1870 je ne prévoyais pas non plus que quelques mois plus tard la guerre éclaterait... » Ce langage était-il bien sincère? Nous en doutons un peu, tout en reconnaissant qu'un discours plus ou moins comminatoire de M. de Bismarck n'est pas de ceux qu'on puisse négliger. Ah! que n'avons-nous le droit, à notre tour, d'adresser à M. de Bismarck quelques remontrances

sous forme de questions! Ce serait, certes, une inutile impertinence que de lui demander s'il commence à se sentir moins de goût pour notre république, sa favorite, et s'il lui plairait maintenant d'ameuter contre elle toutes les monarchies de l'Europe. Mais, volontiers, nous inviterions M. de Bismarck à ne pas oublier que les socialistes sont, en Allemagne, une secte nombreuse et puissante; qu'ils se vantent d'avoir, avec Karl Marx et Lassale, donné au socialisme sa forme scientifique; que la *Ligue générale des travailleurs*, qui a fraternisé avec l'Internationale, a ses délibérations solennelles à Gotha, tous les ans; que le Comité central de Hambourg met au service du socialisme ses quatorze imprimeries, ses quarante journaux et les soixante-dix-sept orateurs qu'il gage pour aller prêcher dans toute l'Allemagne la bonne doctrine; que les Hœdel et les Nobiling, ces deux assassins armés par leur socialisme, étaient des Allemands; que la loi dont M. de Bismarck s'est muni contre le parti socialiste et dont le Reichstag vient de prolonger l'exercice pour deux ans, n'a réprimé le mal qu'en apparence; que les socialistes, les Liebnecht, les Hassenclever, les Bebel et les autres, composent au Reichstag un groupe plus hardi et plus fort qu'en aucun Parlement du monde; que lui-même, M. de Bismarck, a presque été le disciple de Lassale et que, par son socialisme d'Etat, il justifie et accrédite le principe du socialisme. Il faut que M. de Bismarck y prenne garde pour l'Allemagne autant que nous pour la France. Lui mort, l'Allemagne, qui a grandi en ne remplissant que sa destinée militaire et nationale, pourrait avoir, comme la France, non seulement sa révolution démocratique, mais sa guerre sociale. Eh bien, le jour où se réaliserait ainsi la prédiction de Henri Heine, les races que le vainqueur de Düppel, de Sadowa et de Sedan, a si violemment unies à la Prusse n'essaieraient-elles pas de se séparer, dans la dissolution sanglante du socialisme? Et que resterait-il bientôt de l'empire créé par M. de Bismarck?...

Voici que Frohsdorf, cette noble et mélancolique demeure où la France tourna si longtemps son regard, se vide, pour ainsi dire, de l'ombre elle-même du grand nom qui l'habitait encore : Madame la comtesse de Chambord est morte, le 25 mars, à l'âge de soixante-neuf ans. Tout entière à Dieu et à ses souvenirs, elle s'était comme retirée du monde, depuis le 24 août 1883. Quelles disgrâces la fortune, dans son ironie, lui avait fait connaître! Fille de princes dont quelques-uns avaient régné sur l'Allemagne et femme d'un prince à qui sa naissance promettait le trône le plus antique et le plus glorieux de l'Europe, elle expire sur la terre qu'il avait choisie pour son exil; elle expire non seulement loin de Modène, mais loin de la France. Cette patrie que son mariage lui destinait, elle ne

l'a pas même vue, et, pendant qu'elle attendait, à Frohsdorf, la saison où, nos orages finissant, la royauté refleurirait sous ce ciel si longtemps troublé de la France, elle avait à pleurer une catastrophe au sein de sa propre famille : son frère, le dernier duc de Modène, était dépossédé, banni, en 1859. Madame la comtesse de Chambord n'avait plus à sa droite et à sa gauche que des sceptres brisés, des foyers éteints. Que l'éclat de la couronne l'ait ou non effrayée, l'histoire en jugera. Ce qui est sûr, c'est que Madame la comtesse de Chambord ne s'en laissa pas éblouir. Elle a vécu simple, pieuse, charitable. Elle repose maintenant dans ce caveau de Castagnavizza où le cercueil de Monsieur le comte de Chambord a rejoint ceux du roi Charles X, du duc et de la duchesse d'Angoulême. Bien des amis fidèles y sont venus saluer, le 3 avril, les restes de Madame la comtesse de Chambord. Le même jour, à l'heure des obsèques, une messe était célébrée à Paris, en l'église Saint-François-Xavier, sur l'ordre de Monsieur le comte de Paris. Une foule considérable de royalistes s'associait à ce religieux hommage du chef de la Maison de France. Quels vœux se seront mêlés, dans leur deuil, à leurs regrets; quelles espérances auront vibré au fond de leurs prières, on le sait; car on sait bien quelle est la ressource de la France, son unique ressource, pour le temps où, lasse de ruiner avec la République son honneur et sa force, elle voudra virilement redevenir une nation puissante et prospère.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ

Ne pourrait-on pas définir la philosophie : la recherche des causes premières? Cette recherche a passionné les hommes à toutes les époques de l'histoire, et, en dépit de son apparence purement spéculative, elle a exercé sur eux une action plus constante et plus directe que tous les autres mobiles humains. Donc, que cette spéculation de l'esprit plaise ou déplaise, il faut en tenir grand compte, car elle influe sur tous les hommes en général, sur chacun d'eux en particulier, à chaque instant de leur vie.

Cette assertion, ce me semble, n'a besoin ni de preuves ni de développements. Il suffit d'indiquer, comme exemple incontestable de l'action souveraine de la philosophie, sa répercussion sur les lois humaines, car celles-ci ont toujours été ou inspirées ou modifiées par des théories philosophiques.

La philosophie est un terme abstrait qui marque ce qu'elle est en elle-même. Mais, si nous considérons la philosophie au double point de vue de l'histoire et des opinions humaines, il faudrait dire les philosophies. Elles ont beaucoup varié, et elles sont très diverses encore aujourd'hui.

Sans nous occuper du passé, ne prétendant pas faire de son histoire une portion nécessaire de cette étude, nous ne considérerons les philosophies que sous la forme qu'elles ont adoptée de nos jours. Sans doute elles procèdent des philosophies du passé, dont elles diffèrent souvent moins qu'on ne le croit. Mais, tant en raison de notre insuffisance que du but que nous nous proposons, nous resterons dans le présent.

Aujourd'hui, trois systèmes philosophiques se partagent les esprits. Chacun de ces systèmes peut, il est vrai, se subdiviser à son tour, mais ces divisions sont comme les provinces des trois mêmes empires.

On peut distinguer la philosophie panthéiste, la philosophie matérialiste et la philosophie spiritualiste ou chrétienne[1]. Entre celle qui se dit spiritualiste et celle qui est chrétienne, nous ne faisons pas de différence. Plus tard nous dirons pourquoi.

La philosophie panthéiste suppose un Dieu immanent et inconscient, mais sur-conscient, animant son œuvre ou son corps, le monde, la matière.

La philosophie matérialiste, ne considérant que l'espace, la matière et des forces physico-chimiques et mécaniques, croit qu'aucune intelligence, consciente ou inconsciente, ne préside aux phénomènes de la nature.

La philosophie spiritualiste reconnaît un Dieu souverainement intelligent et conscient, séparé de son œuvre, qui est le monde.

Cette philosophie est celle dont je suis un adepte humble, mais ferme et sincère. Je voudrais exposer ici les motifs de ma croyance, non que je me flatte que ce qui est preuve ou démonstration pour moi le sera pour tous; que je trouverai mieux que tant de beaux et grands esprits des raisons victorieuses à l'appui de cette foi. Je n'ai pas semblable prétention, mais le monde ne renferme-t-il pas des catégories très diverses d'intelligences? Ce qui est preuve pour une de ces catégories peut n'être que présomption pour une autre, argument sans valeur pour une troisième. C'est pourquoi, chercher une démonstration générale, complète, s'imposant à tous, serait une entreprise téméraire. Mais ceux qui appartiennent à la même catégorie que soi, qui se trouvent placés au même niveau, ne fût-il pas le plus élevé, ne seront-ils pas plus touchés de ce qui vous a touché, plus disposés à trouver vos raisons meilleures que d'autres, parce que ces raisons ne sont, après tout, que le domaine de cette famille d'esprits?

C'est ainsi que j'espère justifier ma méthode. Elle ne consiste ni à réfuter ni à exposer, à proprement parler, parce que ce n'est pas

[1] Je ne mentionne pas ici la philosophie des positivistes ou des agnostiques, parce que ce système, consistant en une négation de la philosophie, ne peut mériter le nom de système philosophique. Au reste, cette négation n'est qu'un masque, et la position choisie par les *agnostiques* ou positivistes ne nous semble pas tenable. Car, ou ils prétendent que l'*inconnaissable* (c'est ainsi qu'ils nomment la cause première) n'existe pas, et alors ils sont athées; ou ils prétendent que l'inconnaissable ne nous connaît pas mieux que nous ne le connaissons, et ils se rangent sous la bannière philosophique de l'*inconscient;* ou ils affirment que nous ne pouvons savoir si l'inconnaissable nous connaît ou ne nous connaît pas, et cette affirmation les place dans le camp des sceptiques. Ces trois systèmes sont aussi vieux que la pensée de l'homme. C'est ce que démontre éloquemment M. Caro, dans le bel article qu'il vient de faire sur cette question. (Voy. la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier.)

ainsi que je procède pour moi-même. Mes raisonnements, à coup sûr, doivent participer de l'une ou de l'autre de ces méthodes, mais je les mêlerai parfois, parce que ce procédé me semble moins abstrait et plus satisfaisant pour mon intelligence.

Donc, je n'exposerai pas les systèmes des philosophies panthéistes et matérialistes pour les réfuter ensuite de mon mieux, mais je me poserai certaines questions auxquelles j'essayerai de répondre. Ces questions me seront, il est vrai, suggérées par les thèses débattues entre les philosophes, mais elles ne se présentent pas à moi sous une forme militante. Je n'ai pas d'ennemis à combattre ou à vaincre, je n'ai que moi à persuader.

En m'efforçant de préciser et de coordonner mes motifs de croire, de créer à mon usage une philosophie, ferai-je abstraction de ce que j'ai lu, de ce qui m'a frappé dans les raisonnements d'autrui, de ce que je sais ou de ce que je crois savoir? Nullement. Je ne puis ainsi m'isoler ou m'abstraire de moi-même. Je suis ce que mes études, le courant général des idées modernes, ce que le temps et mon temps m'ont fait. La table rase de Descartes ne convient donc pas à ma nature d'esprit. Cependant, j'emprunterai quelque chose au procédé de ce grand esprit. Je ne me conformerai pas aveuglément aux méthodes des philosophes, je ne me renfermerai pas dans l'ordre qu'ils suivent dans leurs raisonnements, je n'accepterai pas tous leurs arguments : ces choses sont probablement de valeur plus grande que celles que je leur préfère, mais elles ne sont pas miennes au même degré.

Donc, point de table rase absolue, mais point de parti pris, pas de fondements que je n'aie placés. J'ai devant les yeux, j'ai sous ma main une foule de matériaux propres à bâtir, indispensables et à demi confectionnés; je les assemblerai à ma guise et à mon usage pour élever ma maison.

I

Tout d'abord m'arrêterai-je aux vieilles objections des Pyrrhoniens? Faudra-t-il me convaincre de mon existence, ou tout au moins, que je ne vis pas comme dans un songe et que ce que je crois exister existe réellement? Il faut que cette objection ait sa valeur, puisqu'elle a tant préoccupé de grands esprits. Je conçois qu'elle doive être écartée, car elle fermerait la route à son début, mais elle me touche peu, et le sentiment de mon existence et de sa réalité me suffit. Je ne m'effraye pas de cette chimère dans la conduite habituelle des choses de la vie; pourquoi, lorsqu'il s'agit de philosophie, m'arrêterai-je devant elle? *Je pense, donc je suis*, y

répond par une illumination de bon sens, qui exclut toute cécité. Il est vrai que si ce syllogisme apparent suffit à me prouver mon existence, il n'était pas, dans la pensée même de son auteur, destiné à prouver, à lui seul, l'existence des autres êtres, la réalité de nos sensations et la confiance que nous devons avoir dans le témoignage de nos sens. La nouvelle théorie de la suggestion aurait apporté aux Pyrrhoniens des armes qu'ils ne connaissaient pas et dont ils auraient fait un étrange usage! Mais, encore une fois, je passe outre, parce que cette objection me semble un jeu d'esprit, que personne ne s'en préoccupe lorsqu'il s'agit de se nourrir, de fuir un danger, de rechercher un avantage ou un plaisir. Qu'importe que je rêve, si mon rêve est coordonné de telle sorte, qu'il me donne la sensation absolue et nette de la réalité! La vie sera un rêve, soit! Mais ce rêve sera assujetti à des conditions telles, qu'il deviendra aussi réel, aussi impérieux, aussi pressant que la réalité; cela me suffit, cela suffit à tout le monde.

Après m'être refusé à adopter le Pyrrhonisme absolu, me rallierai-je aux sceptiques? Le scepticisme, renouvelé comme il l'est de nos jours, est la grande tentation moderne. Mais que viennent nous dire les agnostiques et les positivistes : ne cherchez pas le principe des causes, il échappe à l'esprit humain.

Est-ce une affirmation ou une supposition? L'affirmation demande à être prouvée, et elle ne saurait l'être. Si nous ne connaissons pas tout, nous connaissons un grand nombre de choses. Nous cherchons toujours. Cette recherche est dans notre nature. L'hypothèse de la création n'est ni absurde ni contradictoire. L'hypothèse de la raison consciente ou inconsciente, répandue partout, résout d'une autre manière le problème. Cette incertitude justifierait-elle mon indifférence? C'est ici que Pascal, venant au secours de Descartes, intervient. « En vérité, nous dit-il, la perte ou le gain méritent qu'on mette au jeu! »

Je ne crois donc pas ma raison incapable de trouver la vérité, ni mes sens impropres à servir la raison dans cette recherche.

Sur le témoignage de mes sens, il me faut faire quelques réserves. Je sais qu'ils me trompent, et je comprends qu'ils me trompent. Je corrige à chaque minute leur témoignage, et je conçois que l'éducation et l'instruction soient nécessaires pour ne pas être grossièrement induit en erreur par eux. Aussi, je n'accepterai qu'à bon escient ce qu'ils me montrent, je ne fonderai pas tout sur eux, mais quand j'aurai des motifs raisonnables, suffisants, de croire qu'ils disent vrai, je n'irai pas, sottement à mon gré, me refuser à rien apprendre et à rien savoir parce que je devrai cette connaissance à leur concours.

Mais comment établirai-je cette distinction entre ce que ma raison m'enseigne et ce que mes sens me montrent? Ma raison est-elle donc différente de mes sens, ou ce que j'appelle ma raison n'est-elle qu'une résultante de mes sens formant, en quelque sorte, un sens nouveau, mais ayant même origine et même principe. C'est ici que la philosophie, selon moi, commence.

II

En m'examinant avec attention, qu'est-ce qui me frappe d'abord en moi? La pensée du moi! Je suis ou je crois être quelque chose de séparé de ce qui m'entoure, quelque chose qui a une unité. Je ne me sens ni double ni multiple. A travers toutes les modifications qu'ont apportées en moi les années, je me figure que je suis le même être et que je l'ai toujours été. Je ne me souviens pas d'avoir cessé et d'avoir recommencé. Tous les hommes auraient beau m'assurer du contraire, cette conviction est absolue en moi, et, si j'en crois ce que me disent mes semblables, elle est absolue chez tous.

En ce qui me concerne, cela me suffit : il n'y a pas de raisonnement qui puisse ébranler en moi cette conscience de mon individualité.

Ce *moi* raisonne, se souvient, veut ou ne veut pas, craint ou désire, souffre ou éprouve du plaisir. Voilà encore ce dont je suis certain.

Ce moi raisonne ou pense, mais en vertu de quelle cause? Ici mes doutes commencent. Je n'ignore point et je ne veux point ignorer ce que les écoles diverses enseignent à ce sujet, mais je désire choisir et me décider pour mon propre compte.

Comment naissent les pensées dans ce moi qui raisonne, d'où viennent-elles? Autant que je puis m'en rendre compte, ces pensées me viennent de ce que mes sens m'ont fait connaître. Je me rappelle le développement graduel de mon intelligence. Je me figure que j'ai dû tout apprendre soit par moi-même, soit par la parole et les enseignements des autres. Les sentiments instinctifs peuvent exister en moi. J'en ai quelquefois comme une intuition vague, mais dans le calme de la réflexion et l'équilibre mental de ma pensée, quand je m'examine, je n'ai pas la conviction spontanée et vive de l'instinct, comme j'ai celle de l'unité de mon être.

Mais qu'est-ce que j'appelle les sens? On est convenu d'en distinguer cinq, qui répondent, il est vrai, à cinq parties très distinctes de mon être. Mais, tant en vertu de ce que je sais que de ce que je comprends, ces sens se réduisent, au fond, à un seul, le sentiment du contact avec quelque chose d'étranger à moi :

contact de mes yeux, de ma bouche, de mes narines, de mes oreilles, de toutes les parties de mon corps; contact varié, sans doute, dans l'impression que j'en éprouve, mais contact. Toutes les parties tant extérieures qu'intérieures de mon corps sont en rapport, je le sais et je le sens, avec quelque chose qui vibre sur moi et en moi. Cette sensation est continue et je la sais vraie. Tout vibre, en effet, dans l'espace et en moi, mais cette vibration, perçue ou non, qui pénètre et secoue tous les atomes, c'est par la sensation du contact qu'elle m'est révélée. Des différents contacts dont je viens de parler, celui qui m'enseigne le mieux et dont je suis de préférence les indications, c'est celui que la lumière exerce sur ma rétine. C'est le point le plus sensible, au moins en apparence, de mon corps, aussi est-ce à la vue que j'emprunte presque toutes mes notions, c'est à elle que j'ai le plus de peine à ne pas accorder confiance.

Mais le contact n'est pas la sensation de ce contact. Il y a donc quelque chose de plus en moi que le heurt de toutes les parties de mon être avec ce qui leur est extérieur, il y a le sentiment que j'en éprouve.

Cette sensation persistante et constante de mon être, cette impression produite par les choses extérieures, cette réaction qui se manifeste ensuite, c'est ce que je nomme la conscience. En y regardant de plus près, je distingue dans cette conscience plusieurs phénomènes différents. Je me souviens, je raisonne, je veux. Toutes ces opérations de mon esprit sont parfois presque simultanées, cependant je les distingue aisément les unes des autres et je les sens très diverses.

La mémoire est autre chose que l'impression que produit sur moi un choc actuel et présent de mes sens. Peut-être n'en est-ce qu'un écho persistant, mais affaibli et modifié, car, par exemple, le souvenir d'une peine peut ne pas être un déplaisir, ou celui d'une joie, une satisfaction. Quoi qu'il en soit, ce phénomène du souvenir me paraît être ce qui constitue principalement mon unité; c'est lui qui me donne la sensation de la continuité et de la durée de mon moi intellectuel.

Je veux ou ne veux point, autrement dit, je me sens libre. Si jamais je n'avais lu ni entendu les raisonnements des autres hommes à ce sujet, ma liberté m'apparaîtrait comme aussi certaine que ma mémoire ou ma conscience. De cela, je suis sûr. Mais il m'est impossible de ne tenir aucun compte de certains raisonnements, captieux ou non; ils font partie de mon bagage intellectuel. Faut-il me rendre aux raisons de ceux qui me disent que je suis une sorte de balance que les poids mis tour à tour dans chacun des plateaux font pencher alternativement?

Il est une chose que je dois reconnaître, c'est que ma volonté semble déterminée par un désir. Or, un désir, c'est le sentiment qui me porte à éviter une peine, à rechercher un plaisir. Je surprends très rarement en moi, si je l'y trouve jamais, une volonté qui ne soit pas déterminée par un désir. Lors même que j'ai le plus de peine à me vaincre ou à me décider, cette répulsion que je surmonte avec tant de difficulté, je n'en viens à bout que par un motif, une opération qui se fait dans mon esprit, et qui me semble avoir pour principe cette recherche de ce qui me convient davantage. Si donc je me sens intérieurement et instinctivement parfaitement libre, je ne me raisonne pas comme jouissant d'une liberté dégagée de la recherche du bien-être.

Mais en donnant à ma volonté pour mobile un désir, et en reconnaissant qu'un désir n'est que la recherche de ce qui me semble un avantage, je n'ai fait que reculer ou déplacer la difficulté.

Qui décide en moi que tel ou tel acte, tel ou tel accident m'est avantageux ou nuisible? ma raison, la faculté que je possède de comparer, d'abstraire, de juger; donc si ma volonté dépend de ma raison, celle-ci est-elle libre?

Dans un sens, je ne la sens pas libre. Je ne me sens pas libre de nier réellement ce qui me paraît évident, et, allant plus loin, je ne me sens pas libre de faire ce qui me rendrait essentiellement malheureux. Je puis entre deux malheurs choisir celui qui me paraît le moindre, je puis vouloir quelque chose de très pénible, mais le mobile qui me dirige me semble être, toujours et au fond, mon bien.

Je puis me tromper sur ce bien, l'expérience me le prouve chaque jour, mais dans l'instant où j'ai voulu, j'ai voulu mon bien. Ce bien, je le place dans le mal souvent, quelque chose m'en avertit, mais ce quelque chose n'est pas assez fort pour dominer, au moment où je suis appelé à vouloir, ce qui me paraît bon pour moi.

Cependant je sens ma raison libre de plusieurs manières. Je me sens libre, par exemple, de diriger, d'évoquer ma pensée. Dans une foule de cas, je ne puis apercevoir aucun motif déterminant qui m'oblige à diriger ma pensée dans un sens ou dans l'autre, et ce que je nomme le caprice, c'est-à-dire une détermination non fondée sur un intérêt évident, me guide dans la direction de ma pensée.

Mais celle-ci, en tout cas, je la sens raisonnable, c'est-à-dire se réglant sur des raisons, je me comprends donc comme un être capable de raisonner ce qu'il a senti, capable même de raisonner sans un appel clair et évident de la sensation extérieure et je conclus que je suis libre en tant que je suis un être doué de raison.

Je ne saurais donc définir, très clairement pour moi, ce que je nomme ma liberté, tandis que ma raison m'apparaît comme quelque chose que je conçois nettement.

Dans cette sorte de doute, que l'examen seul de ma conscience ne résout pas suffisamment à mon gré, je passerai outre, afin de n'affirmer que ce dont je suis ou je crois être certain.

Je raisonne, je réfléchis, j'analyse, je conclus. Aidé par ma mémoire, qui me fournit certains matériaux indispensables à cette sorte de construction, à savoir mes impressions et mes idées dans le passé, j'assemble de mille manières diverses ce que j'appelle des pensées. Je ne suis pas libre de penser ou de ne penser pas. Quand je me rends compte de mon existence, je pense; si une syncope m'enlève ou semble m'enlever ma pensée, je ne sais plus que j'existe. Dans le sommeil même, je distingue ses opérations sourdes et confuses.

Cette raison qui est mon titre de noblesse, qui m'assigne le premier rang dans la nature animée, cette raison que j'ai distinguée de la sensibilité, de la mémoire et de la volonté, en vertu de quels principes opère-t-elle donc en moi?

Je n'en aperçois clairement que trois : l'affirmation de l'évidence, la conviction que tout effet provient d'une cause, l'abstraction.

Certaines opérations de mon esprit lui imposent la certitude absolue, inébranlable que telle chose est. Il faut, pour que cette conviction naisse, non seulement que je sois sûr que la chose est telle que je la conçois, mais encore qu'elle ne pourrait pas être autrement. Point de raisonnement, par exemple, qui puisse me démontrer que deux fois deux font cinq.

Le second principe qui me paraît distinguer ma raison est le principe des causes. Point d'effets sans causes. Ce second principe participe du premier puisqu'il comporte l'évidence.

Cette notion est-elle partie intégrante de ma raison, provient-elle de l'expérience?

En tout cas, elle ne saurait provenir de mon expérience personnelle. La première fois que cette idée a traversé mon cerveau, elle s'y est trouvée comme chez elle. Je ne l'ai point discutée, combinée, elle a jailli spontanément. Fait-elle partie de l'essence même de mon être pensant? Provient-elle d'une expérience accumulée de mes ancêtres, en ai-je hérité comme j'ai hérité de la vie? Certains philosophes le disent, mais, quelle que soit son origine, cette notion est spontanée en moi. Je ne puis concevoir, raisonner, agir sans elle : renoncer à cette donnée, ce serait renoncer à penser, et encore ne le pourrais-je pas, et je ne me résignerais à cette incrédulité qu'en ce qui concerne la métaphysique.

Enfin je suis doué de la faculté d'abstraire. C'est celle de toutes les opérations de mon intelligence, qui m'apparaît comme la plus caractéristique.

On me dit que la synthèse n'est, après tout, qu'une addition, et l'analyse d'où naît l'abstraction, une soustraction. N'est-ce point se payer de mots?

Je conçois qu'on puisse assimiler dans certains cas la synthèse à une addition, que distinguer par une opération de ma pensée les différentes qualités ou les différentes parties d'un objet, puis, cette distinction faite, les reconstituer, ce soit en quelque sorte additionner, c'est-à-dire compter, en dernière analyse, *voir*.

Mais abstraire n'est pas retrancher.

Quand je conçois, par l'abstraction, l'idée du triangle idéal, je n'ai jamais aperçu ce triangle, et mes ancêtres ne l'ont jamais vu. Quand de différents objets colorés, je déduis l'idée de couleur, ou de différents mouvements qui se succèdent l'idée d'infini, je n'ai jamais pu observer ni la couleur en soi ni l'infini en soi. Les idées d'espace, d'infini, de temps, me paraissent, il est vrai, des abstractions. La notion, en elle-même, n'est-ce pas ce qui me semble le plus étrange : mais c'est le pouvoir surprenant qui déduit la notion, et une notion évidente et par conséquent vraie, de quelque chose que je n'ai jamais ni vu ni senti, la notion enfin qui, dans le particulier, me fait apercevoir l'universel.

C'est grâce à l'abstraction que je m'élève si fort au-dessus de l'animal. Les cris qu'il pousse sous l'empire d'une excitation violente, et à l'aide desquels il semble communiquer avec ses semblables, ont été assimilés au langage humain. Mais si l'animal connaît les mots, connaît-il la grammaire? La distinction entre le sujet, le verbe et l'attribut est un privilège de ma race. La grammaire est un produit de l'abstraction. Au langage parlé, il convient d'ajouter le langage écrit, les signes. C'est là, encore, un résultat de cette faculté supérieure. Enfin, à qui prend la peine d'y songer, le dessin est une étrange et merveilleuse abstraction. Quand le premier sauvage crayonna sur un rocher une image informe et dit : Ceci est un animal, une plante ou un homme; quand ses compagnons s'accordèrent avec lui sur le sens de cette figuration singulière, l'abstraction avait fait faire à l'humanité un pas de géant. Peu à peu l'art grandit et se perfectionna : il est arrivé aujourd'hui à de merveilleux résultats, et cependant un dessin, le noir sur du blanc, n'est toujours, au fond, qu'une abstraction. Si l'on peut assimiler la peinture à l'image que reflète une surface polie, si elle donne l'illusion de la réalité, le dessin n'en reste pas moins aujourd'hui, comme aux premiers jours de l'humanité, une pure

abstraction. Ni la grandeur réelle, ni la forme absolue, ni la couleur vraie ne s'y retrouvent, et cependant voyez la puissance merveilleuse de cette faculté humaine. La convention est en même temps une réalité. La dégradation de la lumière que j'ai imaginée pour produire l'illusion est strictement vraie. Le soleil dessine, lui aussi, et il dessine comme moi!

Ces différentes opérations de mon esprit sont-elles quelque chose d'insignifiant et de misérable? Loin de là! ma raison m'apparaît comme grande, plus grande que la plupart des autres choses avec lesquelles je me trouve en contact. Si l'on veut me démontrer son infirmité, on n'espère y parvenir qu'en faisant appel à son autorité. La science s'est rendu compte du temps qu'une sensation met à parvenir d'un point de mon corps à ma pensée. Nul n'a pu mesurer l'étendue ou la rapidité de nos conceptions. Il faut plusieurs années au fluide le plus rapide, à la lumière, pour parvenir d'une étoile jusqu'à mes yeux; en un instant inappréciable, ma pensée pense l'infini. Cette pensée se transforme en faits qui changent la face de ce globe où je n'occupe guère plus de place qu'un insecte. D'ailleurs à quoi bon l'exalter? Sur ce point, sur ce point seul, toutes les doctrines sont d'accord, puisque la plus éloignée de mes convictions affirme que si Dieu existe, il n'existe que dans la pensée de l'homme.

En creusant ainsi pour parvenir jusqu'aux fondements constitutifs de ma croyance, je m'arrête à ce point, car il me semble que je touche le roc sur lequel je la sens assise.

Je pense, donc la pensée, donc la raison existe.

Ce monde, cet ensemble de choses matérielles ou morales, ces forces, ces atomes, ces lois, produisent donc la pensée. Elle est tout au moins produite en moi. Je pense, donc la pensée existe.

N'existe-t-elle qu'en moi?

Comment procéder à cette recherche?

Je commencerai par regarder au-dessous de moi, avant de lever les yeux en haut.

Des êtres qui me ressemblent physiquement d'une façon frappante, qui ont des organes analogues aux miens, un développement embryonnaire semblable, révèlent, par leurs actes, des opérations cérébrales qui ne sont pas sans analogie avec ma pensée. Ils désirent, ils souffrent, ils cherchent, ils combinent, ils se comprennent et se font comprendre; leur langage même, pour être moins varié que le mien, n'en contient pas moins ce que je pourrais nommer des mots, ce qu'on appelle des cris, indices certains de leurs désirs, de leurs besoins, de leur satisfaction, de leurs appels. Je serais donc tenté de croire qu'ils pensent, sans pouvoir me rendre compte

de quelle nature sont ces pensées. Cependant une observation attentive me montre deux choses : l'une, qu'une distance immense me sépare du plus élevé dans l'ordre intellectuel d'entre eux ; l'autre, qu'en dépit de cette infériorité, ils semblent penser de deux façons, tandis que moi je me figure ne penser que d'une.

Sans les suivre dans l'histoire vraie ou fausse de leur développement, histoire que j'ignore et que j'ignorerai toujours, les prenant tels qu'ils se montrent aujourd'hui à mes yeux, je les trouve placés à un degré prodigieux d'infériorité à l'égard des hommes; leurs opérations intellectuelles ne sont que de faibles ébauches des miennes. Ils ne progressent pas, ne changent pas, quand ils sont livrés à eux-mêmes, du moins depuis des milliers d'années. Le chien d'Ulysse ou de Tobie est mon chien, ni plus ni moins. La seconde chose qui me frappe dans l'étude des animaux est ce que l'on nomme l'instinct. C'est là leur caractère frappant et distinctif, à savoir que plus on descend dans l'échelle des êtres, plus on remarque chez les plus infimes de prodigieuses opérations, qui exigeraient une intelligence très supérieure à la mienne si elles étaient conscientes et que je sais ne l'être pas.

Cet instinct, dont je ne surprends en moi, conscient, que de vagues et sourds frémissements, arrive à des prodiges de divination, d'adresse, de science chez des insectes dont la loupe ou le microscope me révèlent seuls l'existence. Leur petitesse importe peu, il est vrai, car leur organisation physique n'est pas moins merveilleuse ni moins délicate que la mienne, mais il ne faut pas un long examen pour me convaincre que, pleins de génie à certains égards, ils sont stupides à d'autres, et que tout ce qui ressemble au raisonnement, en présence du nouveau et de l'imprévu, leur est absolument refusé. D'où cette contradiction singulière d'une surabondance de génie dans tout ce qui ne dépend pas d'un acte, en apparence, raisonné, et d'une pauvreté de conception absolue quand la raison devient nécessaire. Chez l'insecte, ce contraste existe au plus haut degré, mais il est encore très frappant chez l'animal de l'ordre le plus élevé, l'homme mis à part. Donc, deux pensées dans l'animal : une pensée qui n'est pas sienne, et celle-là supérieure à la mienne; une pensée qui semble lui appartenir, celle-là graduée, mais au sommet, très inférieure à la mienne.

Ce point est de la plus haute importance, il me semble, et commence à fournir à mon intelligence quelques lueurs propres à la guider dans son obscur sentier.

Mais, laissant de côté, pour le moment présent, les suggestions que cet examen me fournit, ne m'occupant que de la recherche de la pensée consciente, il me semble donc apercevoir au-dessous de

moi des êtres que je puis supposer pensant en quelque sorte. Au-dessous de moi la pensée existerait donc.

Descendant plus bas, je suis en présence de la nature que j'appelle, très improprement, peut-être, inorganique, car du cristal à la première cellule animée, la distance peut ne pas paraître infranchissable, et celle qui me sépare de l'animal le plus élevé me semble plus grande. Mais, ne recherchant pas encore la solution de certains problèmes très ardus, je ne vois dans le monde inorganique que de la matière et des forces. La matière! j'ignore en quoi consiste son essence, car je ne puis ni la concevoir divisible à l'infini, ni indivisible à un point donné. Quant aux forces, je suis frappé de leur constance, de leur régularité, de leurs résultats surtout, puisque ce résultat c'est le monde, c'est moi, mais je ne puis encore leur assigner ni une cause ni un but.

Cependant l'examen de cette matière et de ces forces ramène mes regards en haut, cette matière, ces forces pénètrent le *Cosmos*, le constituent. Je n'aperçois au-delà de mon horizon terrestre que certaines manifestations de ces forces et des globes brillants se mouvant dans un ordre dont je puis surprendre la loi, et dans une étendue qui d'abord me paraît immense, puisque c'est celle du monde stellaire, mais dont non seulement la réflexion, mais même ma vue plus exercée, me font connaître les bornes.

Toute cette matière, toutes ces lois me semblent révéler une intelligence ou intrinsèque ou organisatrice en leur étant étrangère, mais, avant de les examiner de plus près et de me rendre mieux compte si les qualités que je leur attribue ne sont pas une illusion de mon esprit, cherchons d'abord s'il est contraire à ma raison de supposer qu'il existe des êtres intelligents supérieurs à moi et se dérobant à ma vue.

J'ai constaté l'intelligence, la raison en moi; j'ai cru la distinguer en dehors et au-dessous de moi dans les êtres animés; en tout cas, je suis certain que la pensée existe, puisque je pense, je suis certain par conséquent qu'un certain arrangement de ces molécules dont est composé l'univers produit la pensée.

Quelle est la cause de la pensée qui se produit dans le monde puisqu'elle se produit en moi?

Sans rechercher, tout d'abord, la cause première, la cause seconde me semble être un certain assemblage, comme je le disais plus haut, de molécules produisant un cerveau.

Soit, me dis-je, mais ceci n'est qu'une vérité d'observation. Y a-t-il, *a priori*, une raison pour qu'un autre arrangement de molécules ne puisse faire naître la pensée? Je ne conçois ni ne puis concevoir aucune raison d'une impossibilité semblable. J'observe, il est vrai,

que la pensée semble apparaître, quand un cerveau se produit, mais voilà tout. Nulle science n'a appris aux hommes pourquoi un être possède un cerveau, et, quand ce cerveau est produit, pourquoi ce cerveau pense. Nulle science ne nous prouve que, en dehors de ces conditions, la pensée ne saurait exister, tout ce que la science humaine peut dire est ceci :

Nous n'avons conscience de la pensée qu'en nous; nous croyons observer quelque chose qui lui ressemble dans les autres animaux pourvus d'un cerveau; ailleurs, nous ne pouvons que la supposer.

Ceci revient à dire : les êtres pensants, s'ils existent, n'entrent pas en communication directe avec nous. Mais en résulte-t-il qu'ils ne puissent pas exister?

S'il y avait une corrélation directe et évidente entre la constitution d'un cerveau ou d'une moelle épinière et la pensée, nous pourrions tirer, un peu hâtivement, peut-être, une conclusion semblable. Mais cette corrélation n'existe en aucune sorte. Pourquoi un cerveau pense-t-il, et pourquoi un cristal ne pense-t-il pas? Pourquoi le carbone, le phosphore et la chaux, associés de telle manière, font-ils naître la pensée ou lui permettent-ils de naître, et pourquoi les autres associations des mêmes corps ne produisent-elles pas le même effet? A cette question, nul ne saurait répondre.

Mais si d'autres êtres supérieurs à moi, différents de moi, pensent, pourquoi ne se manifestent-ils pas à ma conscience? Je l'ignore, mais l'impossibilité de leur existence n'est qu'une hypothèse. S'ils existent, ils n'entrent pas en relation directe avec moi; voilà tout ce que je puis savoir.

Pour que je ne les aperçusse pas, il suffirait de deux choses : l'une, qu'ils ne s'en souciassent pas; l'autre, qu'ils fussent, par exemple, translucides, invisibles pour mes yeux. Cela même n'est pas encore nécessaire, car il se pourrait que je les visse, et que je ne reconnusse pas leur existence, parce qu'ils ne me la manifesteraient pas.

Donc la pensée existe en moi; elle semble exister au-dessous de moi, rien ne s'oppose à ce qu'elle existe au-dessus de moi.

Je n'ai pas encore discuté avec moi-même, s'il y a un être absolu, infini, parfait, inhérent ou étranger au monde, mais j'ai cherché s'il ne pouvait pas y avoir d'autres êtres pensants et pensants à un degré égal ou supérieur au mien.

Je sais que cette impossibilité n'est pas scientifique, qu'elle n'est qu'une hypothèse. Voilà donc deux points dont je suis assuré. Je pense et d'autres êtres peuvent penser.

Mais qui produit cette pensée en moi, au-dessous de moi, peut-être au-dessus?

S'il y a un créateur ou un organisateur, tout est dit. Mais peut-être qu'il n'y en a point.

S'il n'y a ni créateur ni organisateur réfléchi, conscient, volontaire, comment la pensée s'est-elle produite en moi?

Deux philosophies, en dehors de celle qui admet un Dieu conscient, prétendent répondre à cette question. L'une suppose que les phénomènes qu'offre le monde sont le résultat de forces purement mécaniques et aveugles, l'autre ne nie pas l'intelligence révélée par ces phénomènes, mais affirme que cette intelligence n'atteint son plus haut degré de conscience que dans l'homme.

Examinons d'abord les arguments de celle de ces deux philosophies dont le système est le plus absolu.

Les forces mécaniques, dit-elle, ont produit le monde, et, par conséquent, la pensée. Cette philosophie est bien ancienne, car elle était déjà celle de Démocrite, d'Épicure et de Lucrèce, mais sans cesse elle se renouvelle et transforme ses démonstrations sans, pour cela, changer son fond.

Le choc des atomes, telle était la cause première, suivant ces anciens, et pour répondre aux objections de leur temps, ils avaient inventé le *Clinamen*, c'est-à-dire, la chute oblique des atomes, les obligeant ainsi à se rencontrer et à se combiner. Aujourd'hui ce n'est plus le jeu des atomes, ni le *Clinamen*, mais le jeu des forces.

Le fond du raisonnement des anciens et des modernes est pourtant le même : étant données des milliards de combinaisons possibles dans le temps et dans l'espace, infinis l'un et l'autre, rien d'impossible de ce qu'une de ces combinaisons fortuites ait produit le monde. Il paraît incroyable qu'en jetant en l'air les quatre cent mille lettres qui composent l'*Iliade*, par exemple, une de ces combinaisons de la chute soit l'*Iliade*, mais donnez-vous l'infini et cette probabilité devient une certitude.

Cette idée, si étrange de l'infini, donne le vertige au cerveau humain, incapable de la concevoir et de ne la concevoir pas. Mais appliquons la notion de l'infini, tout imparfaite qu'elle est en nous, à ce raisonnement.

Si ce jeu aveugle nous révèle l'infini de la possibilité, il nous révèle en même temps un infini égal, au moins, celui de la difficulté. Car il ne s'agit pas de quatre cent mille lettres jetées au hasard, mais de quarante milliards de milliards de lettres jetées en l'air pour produire ce livre qu'on nomme le monde. Une donnée pareille est l'égale de l'impossibilité mathématique.

Puis une difficulté étrange et nouvelle résulte de ce raisonnement.

Puisque toutes les combinaisons possibles sont réalisables, une de ces combinaisons doit donner un Dieu.

Une de ces combinaisons m'a produit, elle a produit ma pensée, ma conscience, ma force organisatrice, sinon créatrice de la matière. Elle a pu, elle a dû produire d'autres êtres doués des mêmes facultés que moi à un degré supérieur.

En réponse à cet argument, puis-je dire que cette combinaison se produira peut-être, mais qu'elle ne s'est pas encore produite?

L'infini est en arrière comme en avant, puisqu'il est partout. Cet infini ne peut être nouveau. Tout ce qui pourrait survenir est, par conséquent, advenu. Si donc, dans l'infini de ces combinaisons, il s'est produit dans le temps de l'infini, si l'on peut parler ainsi, une combinaison pensante, active, saisissante, forte, dans le genre de la mienne, mais à un degré infiniment supérieur, cette combinaison a pu et dû donner un être s'emparant en souverain de cette matière inerte, réglant ou déjouant ces combinaisons aveugles, faisant en immense ce que je fais en petit, et alors ce Dieu que j'ai chassé de l'Empyrée, le hasard l'y ramène, et je suis ou sa créature ou son sujet. Ce Dieu ne pourrait finir, il serait le maître de la matière qui ne finit point. Il ne pourrait être détrôné, il serait le maître des combinaisons aveugles qui n'opèrent qu'à l'aveugle. Donc, ou il n'y a pas de hasard, ou le hasard a fait un Dieu [1].

A cette démonstration, en quelque sorte par l'absurde, de l'impossibilité d'attribuer au hasard la production de ma raison, il me faut en ajouter une autre plus directe et, il me semble, plus forte.

Une des vérités qui s'imposent à mon esprit, avec le caractère de l'évidence, est celle-ci : le tout est plus grand que la partie; c'est en d'autres termes le principe même des causes. Rechercher la cause d'un effet, dans un objet ou dans un phénomène, c'est vouloir connaître cet objet ou ce phénomène en son entier, l'effet pouvant se considérer comme une partie détachée de l'ensemble. Soit par la constitution même de son esprit, soit en vertu d'une habitude héréditaire ou personnelle, l'homme se rend compte qu'il n'aperçoit jamais que des parties des choses. Il sait que tout est lié, que tout se tient, et que l'objet qu'il envisage, quel qu'il soit, fait partie d'un ensemble, ne fût-ce que par l'espace même qu'il occupe.

Or ma raison n'est donc qu'une partie d'un tout que je ne connais point ou que je connais mal. Je la distingue, par exemple, de mon être tout entier, puisque je la vois, en apparence tout au moins, s'annuler ou reparaître dans certaines circonstances. Cependant, j'ai reconnu la puissance de cette chose fugitive, et les caractères qui l'élèvent au-dessus des phénomènes, en

[1] Il est évident que cette conception chimérique exclurait l'idée de Dieu tel que nous l'adorons, c'est-à-dire de l'Être éternel, tout puissant et infiniment bon.

apparence, les plus grandioses. Cette raison, par un côté, est supérieure à toutes les forces mécaniques, et le monde, dans l'hypothèse athée, ne serait qu'un ensemble de forces semblables. La partie serait donc plus grande que le tout; la raison, simple produit, dépasserait donc son facteur. La raison humaine suppose une autre raison, comme la partie suppose le tout, raison dont elle dépend, raison qui est sa cause et son principe et dont doivent dériver toutes les autres raisons qui peuvent exister dans l'univers. Cette raison partielle n'est donc qu'un point, qu'une molécule de cette raison universelle qui les comprend toutes et qui, par cela même, doit être infinie. Il y a donc une raison infinie, et cette raison c'est ce que les hommes ont toujours appelé Dieu ou les dieux, et je puis dire Dieu, car, sitôt qu'ils ont pris la peine de réfléchir, ils ont toujours été amenés à reconnaître le Dieu des dieux.

Ainsi, m'efforcerais-je, contre toute vraisemblance, d'attribuer au hasard la formation de ce monde et par suite de ma raison, que la simple observation des lois qui fatalement auraient présidé à ce jeu des forces aveugles m'amènerait à reconnaître l'existence d'une sorte de Dieu, maître de ce hasard et produit nécessaire d'une de ces combinaisons. Mais si je ne veux pas ainsi me rebeller contre le bon sens, tout en m'imposant les règles les plus sévères du raisonnement, à quelles conclusions suis-je amené? Que le principe le plus évident — le tout est plus grand que la partie — entraîne, comme conséquence, une dépendance de ma raison d'une raison supérieure et infinie.

Soit, me dit-on, cette raison, on ne la nie pas, elle existe, elle anime ce monde infini; mais elle ne trouve son expression réfléchie que dans des êtres semblables à vous.

Au premier abord, cette hypothèse a l'avantage de me représenter le monde comme un être assez semblable à moi.

Mais en y regardant de plus près, je vois clairement que, pour que cet être fût analogue à moi, il faudrait qu'il eût une partie inconsciente, son corps, la matière, si l'on veut, et une partie consciente, l'équivalent de ma raison et de ma conscience, de ma pensée, en un mot.

S'il pense, s'il est conscient, s'il agit, que fait-il?

Bien que je ne sois nullement le maître absolu, tant s'en faut, de la matière qui me compose, ma pensée consciente peut cependant réagir jusqu'à un certain point sur cette matière. Elle est libre, par exemple, de la mutiler, de la désagréger complètement, libre, en un mot, de lui donner ce que nous nommons la mort.

En raison de la proportion de l'infini à l'atome, l'être conscient, âme de ce monde, serait maître plus absolu de la matière qui le

composerait que je ne le suis des éléments qui constituent mon corps. En somme, c'est Dieu, non le Dieu des chrétiens, mais au moins celui de certains spiritualistes. C'est Dieu coïncidant avec cette chose appelée la matière, sans que nous puissions définir clairement ce mot, sans que nous puissions comprendre, même vaguement, ce qu'il représente, ni même affirmer que l'idée imparfaite que nous croyons en avoir représente une chose réelle.

Si donc, à une matière inerte est joint un principe conscient et pensant, un principe actif et puissant, ce principe doit diriger et régler cette matière; il resterait à examiner s'il l'a créée, ou même si elle existe réellement, et si ce que nous appelons sa manifestation matérielle et intellectuelle, en nous au moins, n'est pas une partie de lui-même.

Plusieurs philosophes l'ont cru, mais le Dieu universel et conscient, matière et esprit, laisse subsister toutes les difficultés que lui opposent les athées ou les partisans de l'inconscient. Nous y reviendrons plus tard, examinons auparavant si notre raison peut admettre le Dieu inconscient et sur-conscient.

Ici, il me semble que ce que je disais plus haut de l'incompréhensibilité de l'ordre qui règne dans le monde d'une part, et de l'existence de ma pensée, de l'autre (étant donné le hasard pour organisateur), s'applique également à cette intelligence partout répandue, mais consciente seulement dans l'homme, et, en apparence, dans certains êtres inférieurs.

Le Dieu inconscient est arrivé à la conscience dans l'homme. Comment? Par quelle force? Par sa volonté; mais la volonté suppose la raison, qui suppose la conscience. Par le hasard? Pourquoi ce hasard s'arrête-t-il à l'homme? Je reprendrais ma chaîne de raisonnements contre l'athée, et je déroulerais les mêmes anneaux. Pour la seconde fois je dirai : ou il n'y a pas de hasard, ou le hasard a fait Dieu.

III

Mais il ne me suffit pas, je le reconnais, pour être absolument convaincu de l'existence de Dieu, d'une démonstration en quelque sorte négative. Il y a une différence du plus au moins entre dire : Je comprends que Dieu doit être, et je crois que Dieu est. Il me semble que si un être supérieur à moi et conscient agit sur ma destinée, sur celle des autres êtres, sur ce que je nomme la matière et les forces, cet être doit révéler partout sa présence. J'ai cru constater son action dans l'exercice même de ma pensée; me serait-il impossible de la surprendre ailleurs? Je reconnais bien qu'il pourrait arranger les choses de telle sorte que

cette constatation ne me fût pas permise et que je dusse me borner à ma propre existence et à ma pensée pour concevoir qu'il existe et que j'existe par lui, mais il se peut aussi qu'il ait disposé les choses d'une autre sorte et que, pour m'assurer de son existence et de ses desseins, il suffise de regarder attentivement autour de moi.

J'observe d'abord que cette notion de sa présence et de son action est commune parmi mes semblables de tous les temps, historiques au moins, tandis que l'examen de moi-même, de ma pensée, de mes facultés, est une recherche comparativement moderne, qu'elle demande une certaine culture de l'esprit et un ensemble considérable de réflexions personnelles ou transmises. Cette simple et vulgaire notion d'un ou de plusieurs créateurs est comme un produit spontané de l'intelligence humaine, dans tous les temps et dans tous les lieux où la créature humaine vit ou a vécu.

J'avais dit, au début de mes méditations, qu'après un rapide coup d'œil jeté au-dessous et au-dessus de moi, je regarderais plus attentivement. Voici le moment arrivé, il me semble, de me livrer à cet examen plus minutieux.

Mais au-dessus de moi, en raison même de la grandeur des phénomènes et de la distance où je crois être d'eux, ma vue est comme troublée. J'aperçois le jeu de forces immenses, ces forces se réglant admirablement; certaines découvertes modernes m'apprennent qu'à des milliards de lieues de ma petite planète, les éléments des astres que leur lumière révèle à ma vue sont identiques à ceux que je trouve sur la terre; que cette force obscure, appelée la gravitation, règle le monde solaire et doit probablement régler le monde stellaire; mais voilà à peu près tout ce que sais et que je peux savoir. Divers systèmes me sont proposés par les savants; d'accord sur certains points, ils diffèrent sur d'autres. En général, ils concluent à une œuvre immense produite par des moyens très simples, ou plutôt par un très petit nombre de combinaisons. Aucune n'indique le désordre, loin de là; dans leur simple et grandiose unité, elles semblent se rattacher à l'être un et simple, mais cette simplicité même me met en défiance, et la pensée consciente d'un être supérieur à moi ne m'y paraît pas écrite en caractères aussi marqués que dans ma pensée, que dans ma raison.

La faiblesse de ma vue morale et physique en est peut-être la cause; baissons les yeux à terre, à ma portée, dans mon voisinage, j'y verrai peut-être mieux.

Si en moi, si dans les êtres qui me ressemblent physiquement, je puis constater des phénomènes révélateurs d'un dessein préconçu, si ces phénomènes ne prouvent pas seulement le jeu de forces mécaniques analogues, sinon pareilles à celles qui concou-

rent à la formation de la nature inorganique, mais qu'elles montrent clairement que lorsque la vie est en jeu une autre force agit, si cette force offre tous les caractères de l'action d'une pensée consciente, la preuve ne sera-t-elle point faite? Cette preuve, il est vrai, est celle que depuis des milliers d'années les hommes, occupés à débattre le pour et le contre de leur croyance en Dieu, ont toujours estimé la plus forte. En est-elle moins bonne pour cela? Il me semble, tout au contraire, que cet accord des plus hautes et des plus faibles intelligences, des modernes et des anciens, est une présomption puissante de son excellence.

A y regarder de près, le débat roule encore aujourd'hui sur ce point comme du temps d'Épicure et de Lucrèce.

IV

Il est un caractère frappant et en même temps général de tout ce qui possède la vie depuis le lichen jusqu'à l'homme.

Le germe (la première cellule) est remarquablement petite. Lorsque la vue simple ou le microscope nous permettent de constater leur présence, cet œuf ou cette cellule défient, en quelque sorte, l'analyse. Rien ne nous révèle les changements qui s'y produiront plus tard. Entre les mammifères, en particulier, la ressemblance au début est complète, et cependant l'être, quelles que soient sa taille et la complication future de ses organes, y est, en puissance, déjà complet et cependant méconnaissable. Ajoutons que, lorsque l'on constate l'existence de ce germe, il est déjà parvenu à un point très éloigné, sans doute, de son origine première. Qui connaît le germe du germe? En apparence, tout au moins, le germe ressemble singulièrement à une pensée, à une volonté immatérielle. L'œuf de l'oiseau, l'œuf de l'éléphant, au premier degré où ils me deviennent visibles, paraissent identiques; quelle est donc la force cachée qui, puisant dans la même atmosphère et dans les mêmes substances chimiques pour achever leur développement, va les différencier si étrangement?

Considérons maintenant cet œuf, si simple dans ses matériaux premiers, devenu un mammifère, un oiseau, un homme. Quelle complication d'organes, de fibres, de muscles, de cartilages! Quel étrange travail que celui de la nutrition, de la réparation, de la reproduction! Que de conditions difficiles à réunir pour qu'un œil voie, qu'une oreille entende, qu'une artère batte! Il y a là des milliers de termes à combiner de mille manières pour que l'équation finale, la vie, soit juste, qu'elle se réalise et qu'elle dure. Rien de plus merveilleux, entre autres, que le travail de réparation qui

s'accomplit dans une plaie à la suite d'une blessure. Chaque cellule vient prendre sa place pour suppléer à celle qui est détruite. On dirait des fourmis s'agitant dans tous les sens afin de boucher la brèche qu'un pied distrait a ouvert dans leur demeure. La comparaison est rigoureuse, car le concours de tous les éléments réparateurs n'est pas moins soudain, universel et intelligent dans un cas que dans l'autre, et aucune force mécanique ne l'explique.

Parce que cette merveille est commune, parce que chaque jour elle frappe mes yeux, n'en est-elle pas moins merveille?

D'autre part, si, regardant les êtres animés d'un ordre déjà relativement supérieur, les insectes par exemple, je cherche les causes de certains actes que je leur vois accomplir, je me trouve en présence d'un problème nouveau. La perfection de leur organisation corporelle n'est pas plus surprenante que celle de certains de leurs actes. Si je choisis les insectes de préférence pour cet examen, c'est parce que la petitesse de leur cerveau semble en contradiction avec l'extrême ingéniosité de leurs opérations quand il s'agit d'attaquer, de se défendre, de préparer la nourriture de leurs larves en les prémunissant contre des dangers réels, mais que les parents sont incapables de jamais constater ou observer. Il faut, en un mot, que je résolve pour moi-même cette question capitale : l'instinct et l'intelligence des animaux sont-ils distincts?

Sur ce point, au reste, l'accord semble fait ou prêt à se faire entre ceux que je dois consulter sur ces matières, entre les naturalistes. « Oui, me répondent-ils sans hésiter et à quelque école qu'ils appartiennent, l'instinct et l'intelligence sont distincts, et le plus merveilleux des deux est à coup sûr l'instinct. » Le grand Agassiz, l'illustre Darwin, ne se contredisent pas en cela. Seulement, ils diffèrent sur l'origine et les causes du phénomène.

J'examinerai donc de plus près les opérations de cet esprit caché à ceux mêmes qu'il anime, de l'instinct; puis, je tâcherai de prendre parti sur la cause dont il est le résultat.

Parmi tous ces faits certains et merveilleux il faut que je fasse un choix. Si je puis constater chez le plus infime des animaux une série d'actes qui ne puissent pas raisonnablement être attribués au calcul d'un ou de plusieurs ancêtres, transmis plus tard par l'hérédité ou qui ne puissent pas résulter de l'action répétée de deux ou trois forces mécaniques, la preuve, au moins quant à moi, sera faite.

Voici, par exemple, un hyménoptère, l'Ammophyle hérissée, douée de l'instinct merveilleux de frapper de son dard les centres nerveux du ver gris, de façon à le paralyser sans le tuer, car la larve de l'Ammophyle exige une nourriture à la fois vivante et immobile, et cela pendant plusieurs semaines. « La victime est une chenille dont

les centres nerveux, distants l'un de l'autre et jusqu'à un certain point indépendants dans leur action, occupent un à un les divers anneaux de l'animal. Cette chenille, très vigoureuse, ne peut être emmagasinée dans la cellule, avec l'œuf de l'hyménoptère sur le flanc, qu'après avoir perdu toute mobilité. Un mouvement de sa croupe écraserait cet œuf contre la paroi. Or un anneau rendu immobile par la paralysie n'entraînerait pas l'insensibilité de l'anneau voisin, à cause de l'indépendance relative des foyers d'innervation. Il faut alors que tous les anneaux soient opérés, l'un après l'autre, du premier au dernier, du moins les plus importants. Ce que dicterait le physiologiste le plus expert, l'Ammophyle l'accomplit; son aiguillon se porte d'un anneau au suivant à neuf reprises différentes. Elle fait mieux : la tête est encore indemne; les mandibules jouent, elles pourraient saisir, pendant le trajet, quelque fétu fixé au sol et opposer au charroi une résistance insurmontable; le cerveau, centre nerveux primordial, pourrait provoquer une lutte sourde bien gênante avec un pareil fardeau; il convient d'éviter ces entraves. La chenille sera donc plongée dans un état de torpeur qui abolisse jusqu'aux velléités de défense. L'Ammophyle y parvient en mâchonnant la tête; elle se garde bien d'y plonger le stylet : blesser à mort les ganglions cervicaux, ce serait tuer du coup la chenille, maladresse qu'il faut absolument éviter. Elle comprime seulement le cerveau entre ses mandibules à coups mesurés; et chaque fois elle s'arrête, elle s'informe de l'effet produit, car un point délicat est à atteindre, un certain degré de torpeur qu'il ne faut pas dépasser, sinon la mort surviendrait. Ainsi s'obtient la somnolence qui suspend la volition. Maintenant la chenille, incapable de résister, incapable de le vouloir, est saisie par la nuque et traînée vers le nid. Toute réflexion déparerait l'éloquence de semblables faits[1]. »

Prenons un autre exemple.

Un coléoptère parasite de l'Antophore (sorte d'abeille maçonne), le Sitaris, ne peut accomplir ses métamorphoses que sur l'œuf même de l'Antophore. Celle-ci a conscience du danger, car, aussitôt son œuf pondu, elle maçonne avec soin sa demeure et la met ainsi à l'abri de tout danger, si l'ennemi n'a pas pénétré dans le logis avant sa clôture. Le Sitaris, à son premier degré de développement, est un animal d'une petitesse extrême et fort agile. Il se

[1] Nous empruntons cette citation et les exemples suivants à l'admirable ouvrage d'un ami de Darwin, de son correspondant, d'un maître incontesté, que sir John Lubbock cite comme une autorité, J.-H. Fabre. Bien qu'ami de Darwin, M. Fabre, sans aucun parti pris philosophique, repousse absolument l'hypothèse de l'évolution non dirigée et produite par les trois fameuses lois invoquées par l'école darwiniste.

cache sur les fleurs qui avoisinent la demeure de l'Antophore. Quand celle-ci vient butiner, le Sitaris se précipite sur son dos où il reste accroché jusqu'à ce que l'Antophore ponde. A ce moment, le Sitaris se glisse sur l'œuf de l'Antophore. Celle-ci qui n'a rien vu ni rien senti, bouche le nid, mais il contient l'ennemi. Le Sitaris, ainsi renfermé et accroché sur l'œuf, commence par le déchirer. Il s'en nourrit quelque temps et se sert de la coquille comme d'un radeau, car le miel l'engluerait et l'étoufferait. C'est alors qu'il subit une première métamorphose, et que sa croissance lui permet de se plonger dans le miel et d'achever ainsi son développement.

Encore un exemple du même genre.

La larve de l'Osmie occupe des cellules superposées et creusées dans la moelle de la ronce. Quand ces larves viennent à éclore, il leur faut, pour parvenir à l'air libre, percer successivement les étages supérieurs de leurs demeures. Mais dans ce travail, si celle qui est placée au rez-de-chaussée de cette singulière demeure est éclose la première, elle fait tous les efforts imaginables pour se frayer un chemin sans blesser ses sœurs encore larvées. Si elle s'aperçoit de l'impossibilité de se glisser entre elles et la paroi de la maison, elle meurt plutôt que de devenir fratricide. Ce n'est pas la force qui lui manque, car si la larve sœur, encore enfouie dans le cocon est morte, ce que rien ne décèle au dehors, la larve vivante déchire le cocon et passe. Si à ce cocon on en a substitué un autre très semblable, mais contenant une larve vivante d'une espèce différente, la larve de l'Osmie, en train de se frayer sa voie, ne s'y trompe pas et détruit sans pitié l'obstacle qui s'oppose à sa sortie.

La fourmi rousse ne peut vivre qu'à condition d'être servie par des esclaves. Ces esclaves, elle les enlève à l'état de larve, aux espèces capables de supporter l'esclavage, car l'Amazone (fourmi rousse) distingue parfaitement les races rebelles [1]. Les exemples peuvent être multipliés à l'infini.

Est-ce à une supériorité d'intelligence que sont dues ces merveilles de précision, d'adresse, de science physiologique, de divination? Nullement, la moindre perturbation dans les conditions normales trouble ces bestioles, de telle sorte qu'elles semblent dépourvues de l'intelligence que déploieraient en ce cas une souris ou une taupe. Elles achèvent ce qu'elles ont commencé, et, pendant ce travail, elles prévoient tous les accidents et les conjurent d'une façon surprenante. Mais troublez l'ordre de leurs opérations, tout raisonnement disparaît. Elles ne reconnaissent pas ces larves, objet de tant de soins, les trépignent sans pitié, si on les a déplacées

[1] Fabre, *Souvenirs entomologiques*. Paris, 1882. (*Passim.*) Sir John Lubbock, *Origine et métamorphose des insectes*. 1880. (*Passim.*)

d'un centimètre. Vingt fois elles répareront une brèche, quand elles seront en train de maçonner un étage, mais faites un trou dans la demeure presque terminée, elles voient bien la brèche, y plongent leurs antennes, mais le mortier qu'elles tiennent entre leurs mandibules servira à clore la porte d'une demeure inutile et non à réparer l'imperfection; ces raccords, elles les ont faits cependant plus de vingt fois, quelques minutes auparavant, quand elles s'apercevaient, comme elles viennent de le faire, d'un vice de construction! En un mot, leurs opérations seraient le comble de l'ingéniosité si ces actes étaient raisonnés, mais ils ne le sont pas; les preuves en sont innombrables et irréfragables [1].

A mesure qu'on remonte l'échelle des êtres, l'instinct perd de sa puissance. Les grands mammifères ne le possèdent qu'à un degré faible, et, chez eux, il est borné à des actes peu nombreux : en revanche, le raisonnement se développe et devient manifeste. Qui accomplit cependant les œuvres les plus surprenantes? L'insecte dont la science est merveilleuse, et l'intelligence consciente presque nulle!

Mais ne m'a-t-on pas dit qu'une force, sinon mécanique, au moins fortuite, explique ces prodiges? Ne sont-ils pas dus à une accumulation successive d'efforts conscients ou inconscients, transmis par l'hérédité? Cette fois encore le plus simple calcul mathématique ruine la théorie.

De l'aveu des transformistes les plus accrédités, vingt-cinq millions d'années sont la limite extrême de la première apparition de la vie sur le globe. La première cellule vivante, sans forme définie, se reproduisant par étranglement, on ne sait pourquoi, a spontanément surgi, et vingt-cinq millions d'années ont suffi pour différencier les innombrables races ou espèces de plantes et d'animaux et déterminer le fonctionnement infiniment compliqué de leurs organes. Pour celles qui se reproduisent annuellement (et

[1] M. Fabre cite plusieurs exemples curieux de cette imperfection du raisonnement chez l'insecte. Le Bembex est un hyménoptère de grande taille, puissamment armé et qui tue les taons pour en nourrir quotidiennement sa larve. Il a pour ennemi un imperceptible moucheron, le Tachinaire, dont l'industrie consiste à pondre ses œufs dans le nid du Bembex pour faire nourrir ses larves par le propriétaire. Le Bembex se doute du danger, il fait mille efforts pour éviter l'envahissement de sa cellule. Mais le Tachinaire prend son temps, et, au moment où, à bout de patience, le Bembex pénètre dans le nid, le Tachinaire est à sa suite et pond en même temps, puis s'enfuit; le Bembex est incapable de distinguer sa larve des larves du Tachinaire. Le Bembex s'épuise à nourrir cette famille parasite, et c'est généralement sa larve, à lui, qui meurt de faim. S'il savait la reconnaître, rien ne lui serait plus aisé que de tuer les intrus et d'expulser leurs cadavres. Il ne le fait point, et cependant les larves du Tachinaire et la sienne ne se ressemblent nullement. C'est à peu près l'histoire du coucou.

le nombre en est considérable, surtout chez les insectes et les plantes), ces vingt-cinq millions d'années supposent, au maximum, vingt-cinq millions de chances heureuses et successives. Or, pour transformer une cellule informe en un insecte tel que l'Ammophyle, pour lui constituer non seulement ses organes, mais sa science merveilleuse des centres nerveux, des poisons et de leur action, d'innombrables milliards de chances heureuses seraient nécessaires; le calcul de probabilité le plus simple en fournit la démonstration [1].

Donc, sans trancher la question de l'origine des espèces, sans refuser tout crédit aux théories de Darwin, la question est de savoir non pas si l'évolution a eu lieu, mais si elle a été fortuite ou mécanique. Trois ou quatre lois supposées, et auxquelles on en ajoute de nouvelles aussitôt que l'on constate un fait nouveau et gênant, justifieraient-elles le système du hasard? On avait d'abord espéré que trois lois suffiraient : la persistance du plus apte, la force d'hérédité et la force de diversité — deux forces contradictoires et étrangement alliées dans l'être vivant! On y a joint, plus tard, la corrélation des parties, ce qui signifie que lorsqu'un organe se développe, un autre, brutalement et sans raison, se modifie à son tour. Où s'arrêtera-t-on dans les hypothèses et les multiplications de lois? Il serait prouvé, ce qui ne l'est pas, qu'un mammifère a été d'abord un microbe, puis un ver, puis un poisson, puis une sarigue, puis un singe, que cette genèse imaginaire n'aurait rien de plus surprenant que la transformation accomplie dans l'œuf pour l'amener au fœtus, et dans le fœtus pour le conduire à l'adulte. La gestation, qui s'accomplit dans le sein de la femelle en six mois, se serait accomplie dans le sein de la nature en six millions d'années. Cette ascension des êtres vivants, fût-elle démontrée, ne prouverait même pas qu'ils descendent tous d'êtres identiques au début. Elle pourrait n'impliquer qu'une identité apparente. En effet, pendant cinq millions d'années les embryons des différentes espèces eussent été semblables d'apparence. Soit. Est-ce que pendant cinq heures, cinq jours, les œufs des différents mammifères ne nous paraissent pas identiques, et cependant chacun renferme en soi le principe caché de sa diversité? Il se pourrait qu'un être eût été aquatique au début, mais que, dès le début aussi, ces animaux aquatiques eussent reçu l'empreinte inaperçue

[1] Sur le nombre de points que renferme le corps du vers gris, la série de neuf points qui, seule, détermine l'insensibilité, sans amener la mort, est une chance *unique* opposée à des centaines de millions de chances contraires. Or, dans la théorie darwinienne, ce serait le hasard qui aurait déterminé la série. Que d'autres hasards plus grands encore sont nécessaires pour transformer un Amoebe en Ammophyle!

de leur forme définitive. Gestation de six millions d'années, gestation de six semaines, qu'importe à celui qui compte par éternités !

Mais, plus il serait démontré que le point de départ est commun, plus les points d'arrivée, si nombreux et si divers, prouveraient précisément en faveur de ce dessein savant et prémédité dont on voudrait ainsi se passer. Le hasard, les lois invoquées et supposées ne fournissent aucune explication raisonnable. On comprendrait plus aisément quelques changements peu importants s'opérant dans une espèce, que cette ramification admirable et innombrable sortant d'un tronc unique.

Au reste, dans un cas comme dans l'autre, les chances heureuses sont, je le répète, quelques millions opposés aux milliards de chances contraires et de combinaisons destructives. Le temps, en effet, est là un facteur très faible. La vie de notre planète est récente. Quand je supposais l'infini du temps fournissant toutes les combinaisons possibles, et, par conséquent, celle d'un être supérieur, j'imaginais une équation bizarre, mais à peu près raisonnable : tout au contraire, le nombre misérable d'années solaires égalé aux milliards de chances nécessaires pour produire les coups de poignard de l'Ammophyle et la chasse aux esclaves de la fourmi rousse, voilà l'équation absurde, parce que les deux termes sont prodigieusement inégaux.

Ne m'occupant donc pas de la marche qu'aurait pu suivre la vie depuis le refroidissement de notre planète, laissant de côté les questions controversées de la transformation ou de l'unité des espèces, parce que l'hypothèse de la force aveugle est inadmissible dans les deux cas, j'observe actuellement des faits qui rendent manifeste la présence d'une pensée consciente et supérieure dans l'être vivant, animal ou plante, pensée qui est en lui, mais qui n'est pas à lui.

La plante, en effet, achève victorieusement la démonstration de ce sur-conscient. Dans la plante, point de moelle épinière, point de cerveau, par suite, point de raisonnement actuel ou héréditaire. Une sensibilité sourde à laquelle on ne peut prêter des combinaisons savantes, et, cependant, dans ce milieu différent, les mêmes merveilles éclatent. Quand tel végétal aquatique, dont toute la vie semble concentrée au fond des eaux, se soulève sur quelques vésicules d'air comme sur un radeau, pour aller chercher, pendant une seconde, au grand air, l'oxygène nécessaire à la fructification de sa graine, et puis redescend fructifié dans l'abîme; quand la Dionée replie ses feuilles pour emprisonner la mouche dont elle se venge, tout au moins, et dont très probablement elle se nourrit; quand la plante, enfermée dans une cave, se dirige, d'un instinct

sûr et merveilleux, vers le faible rayon de lumière dont elle a soif, ces impulsions, ces directions, cette tactique accusent aussi clairement que chez l'insecte l'esprit supérieur qui agit ainsi sur l'être sans conscience.

Cette démonstration faite (car pour moi, au moins, elle est d'une évidence absolue), je m'arrête un instant dans cette ascension progressive, afin de constater les degrés que j'espère avoir franchis.

Les voici à partir du premier :

Je pense donc la pensée consciente, donc la raison existe.

Si la raison existe en moi, elle peut exister dans d'autres êtres, elle peut exister dans un être supérieur à moi.

Elle existe dans un être supérieur à moi, car le hasard même qui m'aurait produit aurait nécessairement produit cet être.

L'existence de cet être supérieur m'est révélée en plus par ses actes.

De ces actes, le plus à ma portée, le plus facile à constater pour moi, est la pensée supérieure et étrangère à leurs propres conceptions, qui se manifeste dans l'animal et dans la plante.

Dans l'animal, on lui donne le nom d'instinct, et aucune combinaison fortuite ne peut être assignée pour cause à cette force intelligente.

V

Voici le chemin parcouru, mais la route qui s'étend devant moi est longue encore, avant de parvenir à la connaissance des attributs de cet être supérieur et de ses rapports avec moi.

D'abord est-il unique, peut-il y en avoir plusieurs?

Rien dans ce que j'ai cherché à reconnaître précédemment ne m'a démontré encore cette unité. Je sais que les hommes ont cru longtemps à une pluralité d'êtres supérieurs.

Cependant une chose me frappe. Si le hasard a produit ces êtres supérieurs, il faut qu'il les ait produits dans une égalité suffisante et dans un même instant : l'improbabilité de la production, de toutes pièces, d'un être maître du temps et de la matière m'a semblé presque absolue : que dire de la production simultanée de deux ou de plusieurs êtres semblables?

J'ai écarté l'hypothèse simple, comme à peu près folle ; l'hypothèse double ou multiple l'est entièrement.

Mais il se pourrait que ces êtres, qui ne sauraient être les enfants du hasard, existassent, en effet, simultanément, sans qu'il fût donné à ma faible raison de pouvoir deviner la cause de cette multiplicité.

Procédant, comme je l'ai fait tout à l'heure, j'examinerai si les

actes de cet être ou de ces êtres peuvent me fournir quelque lumière à ce sujet.

Du moment où j'ai été convaincu de l'existence de la force consciente supérieure sur la terre, j'ai dû me demander si cette force supérieure était limitée à ma planète.

L'ordre, l'harmonie, l'arrangement identique, règnent dans le monde solaire et stellaire. Cet ordre, qui m'étonnait et dont je cherchais en vain la cause, fournit, à son tour, la preuve manifeste de son origine commune avec la force intelligente que j'ai constatée dans la plante, dans l'animal, en moi. Si, dans les êtres animés, cette force revêt un caractère qui me permet de me rendre un compte plus exact de ces opérations, de la raison de ces opérations, son action n'en est pas moins visible dans toute la nature que j'appelle inorganique. Seulement, là, je ne puis constater que l'ordre et l'appropriation de certains arrangements, mais non une cause compréhensible pour moi de ces arrangements. Je ne devine pas pourquoi la gravitation est la loi des corps pesants, pourquoi ils s'attirent en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leurs distances, pourquoi les planètes décrivent une ellipse et non un cercle. Mais, plus la science humaine progresse, plus elle reconnaît l'unité des forces que jadis elle éparpillait, pour ainsi parler, à l'infini. L'unité semble donc se dégager de toute recherche scientifique.

Cette unité, je la retrouve dans les opérations de la force consciente dirigeant la matière animée.

Sur tout ce qui vit, cette force agit de même et par des procédés semblables. Ce qu'elle accuse, par exemple, c'est la volonté de maintenir l'individu par l'absorption de substances inertes ou animées qu'il s'assimile, et de maintenir la race par un dédoublement de cet individu, dédoublement étrange, divin, mais entouré de précautions infinies. Partout ces êtres sont en lutte, soit entre eux, soit avec les êtres dont ils tirent leur substance, mais par un balancement merveilleux, toute espèce qui nuit à celle qui l'avoisine, favorise, par cela même, celle qui est la victime de sa victime. Les procédés diffèrent, mais là encore, comme partout, ils manifestent l'unité. C'est même de cette unité si apparente que sont nés les systèmes modernes de Darwin et de Haeckel.

Je retrouve donc l'unité dans les mouvements planétaires, dans le jeu des forces, dans les substances, dans la vie, partout.

Cette force consciente et supérieure, qui agit partout de même, doit donc être une.

Il y a là une présomption bien grande, sinon une preuve absolue. Mais cet être, unique probablement et conscient, agit de telle sorte

que non seulement ma raison est confondue, mais qu'elle est encore souvent révoltée.

Si j'avais eu à créer, je n'eusse pas créé dans de telles conditions.

Voilà, ce me semble, une des objections qui s'est présentée le plus souvent à mon esprit, ainsi qu'à celui des autres hommes. De cette sorte de répulsion contre les actes d'un créateur sont nés deux systèmes : l'un le plus brutal et le plus moderne : la négation de ce créateur; l'autre, la vieille thèse des Manichéens, thèse qui, en dépit de son discrédit, semblait plus rationnelle que l'athéisme.

Mais, chose étrange! aux hommes qui croient en Dieu, on dit : vous faites Dieu à votre image, vous le rapetissez ou vous l'inventez; et ceux qui font cette critique ne s'aperçoivent pas qu'ils nient Dieu parce qu'ils ne le trouvent pas fait à leur image.

Ont-ils absolument tort? Non peut-être, mais par des raisons bien opposées à celles qu'ils imaginent.

Ceci revient à dire : si Dieu n'est pas le Dieu bon de ma bonté, parfait de la perfection que j'imagine, il n'existe pas. En d'autres termes, si Dieu ne ressemble pas à l'homme, il n'existe pas.

Où est l'anthropomorphisme?

Mais je ne connais point encore les attributs de Dieu, s'il est bon ou méchant; je ne sais pas s'il me ressemble ou s'il ne me ressemble point. Est-il? je me le suis prouvé suffisamment. Est-il un? Cette vérité me semble manifeste.

Je ne saurais cependant me borner là. Du moment où cette question du mal est née dans mon esprit, elle réclame une solution.

Pourquoi le mal?

Qu'est-ce que j'appelle le mal?

Dans les animaux, la souffrance; dans l'homme, la souffrance et le vice, car la mort, en elle-même, n'est pas un mal.

La nature que je nomme inorganique subit des changements constants. Cette mobilité ne me paraît pas un mal. Il n'en est pas de même dans la nature vivante; la transformation des êtres animés les uns dans les autres pourrait ne pas être ce que je nomme un mal, si, à cette absorption, à cette destruction, n'était pas attaché quelque chose de violent et de douloureux.

Cependant, à y regarder de plus près encore, le mal n'est-il pas l'imperfection, et tout être borné étant imparfait n'est-il pas, par cela même, malheureux? D'où il résulterait que le fait même d'être, si l'on n'est pas l'être par excellence, serait un mal, car cet être connaîtrait une borne, et cette borne, si elle ne lui convient pas, est ce que l'on nomme un mal.

Ceci me semble un sophisme.

Pour que cette borne fût un mal, il faudrait d'abord que ce fût

la borne d'un être conscient et intelligent; ensuite que cet être conscient ne fût pas satisfait, heureux de cette borne.

Écartant donc cette explication du mal par l'imperfection qui ne me semble pas un mal en soi, retournant en arrière, je constate le mal dans tous les êtres sensibles, en raison directe de leur sensibilité, depuis la première cellule, depuis le monéron, jusqu'à moi.

Ce problème me semble jusqu'ici insoluble.

J'ai conscience d'un être supérieur à moi, intelligent, prévoyant, organisateur d'une œuvre qui me semble merveilleuse et qui l'est en effet, puisqu'elle est sienne, mais cet être impose à sa créature une loi que je ne m'explique pas et qui me blesse.

Puis-je en conclure qu'il n'existe pas? Nullement. Sa présence et son action me semblent indubitables, son unité m'apparaît comme certaine, puisque ce bien et ce mal confondus le sont de telle sorte, que l'un résulte constamment de l'autre, qu'ils sont intimement mêlés, que ce que j'appelle le mal est une condition de ce qui, à mes yeux et en réalité, va produire ce que j'appelle le bien.

Il n'y a pas antagonisme véritable, il n'y a antagonisme que dans ma pensée. Tous les soins que ce créateur prodigue à cette pauvre chose qu'un rien détruirait, ces précautions infinies que l'instinct, qui vient de lui, suggère à la femelle pour protéger le petit être qu'elle a mis au monde, sont destinés à perpétuer un meurtrier, un destructeur sans pitié, un artisan de cris, de contorsions et de douleurs.

J'ai choisi tout à l'heure l'exemple de l'Ammophyle, parce que je ne veux pas fermer les yeux pour m'éviter ainsi la vue de l'abîme.

Un mélange constant et intime de souffrances et de joies, tel est le spectacle que m'offre la nature animée. Dans la plante, dans l'amoebe, dans l'animal aquatique dont l'organisation est en quelque sorte rudimentaire, ce mélange ressemble plus à une conception de mon intelligence qu'à une réalité. L'analogie cependant m'indique que ces manifestations d'attraction et de répulsion qui, chez les êtres supérieurs, engendrent la peine et le plaisir, sont les rudiments de la loi universelle. Les êtres inférieurs souffrent sans se rendre compte probablement de leurs souffrances, mais puisqu'ils sont comme les ébauches des organisations ascendantes, leurs instincts, leurs impressions doivent être les ébauches des instincts et des impressions plus élevés et plus conscients. Donc la douleur se retrouve partout où se manifeste la vie, mais, à côté d'elle et en compensation constante, la satisfaction, la joie, se constatent également. Y a-t-il équilibre entre ces deux forces opposées? La balance penche-t-elle du côté du bien ou du mal? Qui pourrait le dire? J'observe cependant que l'homme semble, après

tout, le dernier terme de la série, que ce qui est rudimentaire chez l'animal est développé et perfectionné chez lui. Inférant de là (hypothèse qui n'a rien de trop hasardé) que la destinée humaine terrestre est la destinée par excellence des êtres doués de la vie, je puis conclure que la somme des biens est supérieure à celle des maux, au moins quant à l'impression que le sujet soumis à ces alternatives en éprouve. Le suicide humain est une exception, le suicide animal est inconnu, l'attachement à la vie est universel. La peine la plus forte n'est-elle pas précisément la privation de cette vie? Il y a donc présomption que le bien ressenti l'emporte sur le mal éprouvé. J'observe enfin que les plus grandes souffrances des hommes sont des souffrances morales, nulles ou très faibles probablement chez l'animal, même chez celui de l'ordre le plus élevé.

Quelles conclusions puis-je tirer de cette constatation certaine d'un plan général de la vie, plan que je sais maintenant ne résulter pas de forces inconscientes, mais de la loi imposée par un être souverainement judicieux et souverainement puissant?

Si j'eusse été doué de sa puissance, tout en raisonnant comme il m'est donné de le faire, eussé-je permis ou imposé la douleur? Mais, allant plus loin, si j'eusse été cet être supérieur eussé-je même créé? Ma perfection ne m'eût-elle pas suffi? N'eussé-je pas pensé que toute création comporte l'idée d'imperfection, et que cette imperfection, sans être un mal en soi, peut infliger une peine à la créature assez intelligente pour concevoir et désirer la perfection absolue?

Ceci revient à dire que ma raison n'est pas toute la raison de cet être supérieur, ma sagesse toute sa sagesse, et ma bonté toute sa bonté.

Mais est-il bon, dit le sceptique, ou, du moins, l'idée que l'on attache à ce mot de bonté, la retrouvez-vous en lui, tel qu'il se manifeste, en apparence tout au moins, dans sa conduite à l'égard de ses créatures animées?

Qu'est-ce que la bonté? Certaines notions générales que toutes les langues expriment par un mot, et que tous les hommes comprennent, renferment cependant des obscurités quand on veut se rendre un compte exact du terme et de l'idée.

L'idée de bonté implique l'idée de justice, qui, elle-même, n'est que l'ordre. Mais le mot de bonté exprime plus que l'ordre et la justice, il comporte en outre quelque chose dérivant de l'amour.

Cet être tout-puissant aime-t-il ses créatures?

Le soin paternel, minutieux, si l'on peut s'exprimer de la sorte en parlant de lui, qu'il prend de leur donner ce qui est nécessaire à leur conservation et à leur multiplication, répond en partie à cette question.

Mais il ne se borne pas à assurer leur durée qu'il a assujettie à cette condition rigoureuse qu'ils dépendent les uns des autres, se sustentant de leur substance réciproque, Dieu manifeste encore clairement qu'il veut que cette existence leur plaise.

Nier la joie, l'ivresse même de la vie, serait plus fou peut-être que de nier la douleur. L'Être tout-puissant ne pouvait évidemment être assujetti à la nécessité de donner à la vie ces attributs précieux. Il pouvait obliger la vie à se produire sans lui attacher le plaisir, de même qu'il pouvait constituer la vie sans lui infliger la peine.

Mais sa bonté ne se manifeste pas uniquement par ce don : la joie de vivre. Il a pourvu toutes ces créatures animées d'une qualité très caractéristique et très digne d'appeler l'attention, parce qu'elle révèle en partie ses desseins et son essence.

Il a doué l'animal de l'amour maternel.

Toujours la mère, souvent le père, manifestent, pour l'être qui émane d'eux, une sollicitude étrange et qui va jusqu'au sacrifice. Les traits constitutifs de cette chose sublime que les hommes appellent la bonté s'y trouvent visiblement tracés. Le dévouement qui, chez un être imparfait, comporte nécessairement le sacrifice, fait partie de l'idée que nous concevons de la bonté. Dévouement et sacrifice, tels sont les caractères, par excellence, de l'affection des mères, en remontant de l'insecte femelle jusqu'à la femme. Il y a là assurément une image que cet organisateur tout-puissant s'est plu à me fournir d'un de ses attributs. Sa pensée a voulu le bien, puisqu'elle a voulu dans la mère la bonté !

En résumé, Dieu, car il faut que je commence à l'appeler de ce nom, puisque j'ai reconnu qu'il était un, qu'il était tout-puissant, qu'il était souverainement sage, Dieu a imprimé partout l'ordre, l'unité, la sagesse. Il a voulu la vie, il l'a voulue heureuse par certains endroits, malheureuse par d'autres; il a doué toutes les races ou espèces d'animaux d'un instinct sublime, l'amour maternel, et celui-ci en proportion ascendante et directe avec l'activité volontaire et individuelle de ces races.

Mais il est encore un autre caractère très frappant de l'œuvre du Tout-Puissant, caractère que l'instinct me révèle et qui m'éclaire à la fois sur ses intentions et sur ses attributs.

Ce caractère, c'est celui de la vérité.

L'œuvre de Dieu est essentiellement vraie.

Nulle part je ne surprends l'hésitation, l'erreur, la fraude.

Les forces sont constantes et agissent toujours de même.

Si elles étaient aveugles, cette constance ne prouverait rien; mais, ayant reconnu qu'elles sont pensées et dirigées, cela prouve beaucoup, cela est sans réplique !

L'instinct, quand il parle, ne ment pas.

Cet insecte, qui ne connaîtra pas sa larve, a mesuré sa grandeur future, deviné ses besoins, prévu ses opérations et conjuré les dangers auxquels elle sera exposée.

L'oiseau qui émigre sait qu'il doit partir et sait où il va sans l'avoir appris. Il ne se trompe pas. Mettez-le dans une cage, il se brisera la tête contre les barreaux à l'heure du départ. L'animal enfermé dans le sein de sa mère se retourne de lui-même au moment voulu, à l'heure de la naissance. La mère n'y est pour rien; les mouvements automatiques, les actions réflexes, sont étrangers à cet acte étrange qui s'accomplit parce qu'il est vrai, c'est-à-dire utile.

Les exceptions, les anomalies, les monstres, ne prouvent rien contre cette loi, parce que c'est la loi d'une machine. Faussez un des ressorts, dérangez un des rouages, le mouvement s'arrêtera ou l'engrenage ne mordra plus, mais ce sera toujours en raison de l'imperfection de la machine particulière; la machine idéale n'a point d'écarts.

Tout révèle que le Créateur a organisé la vie, comme nous le faisons de nos machines les plus perfectionnées, dans lesquelles plusieurs accidents sont prévus et se corrigent d'eux-mêmes par une disposition particulière, tandis que d'autres resteront sans remède dans quelques cas fortuits et de moins d'importance relativement à l'ensemble.

Le Créateur ne retouche pas sans cesse et subitement son œuvre, mais il a imprimé en elle une force secrète qui corrige, quand il le faut, lentement et sûrement.

Je puis donc me fier aux indications des lois que j'observe. Ces lois sont vraies, elles expriment une réalité, et toutes les fois que ma faible intelligence ou ma vue bornée me permettent de comprendre le pourquoi de certains phénomènes, je découvre qu'ils sont vrais, appropriés à leur but, décelant une réalité.

Prévoyance, sagesse, bonté, vérité, voici quels sont les attributs de cet être tout-puissant, tels qu'ils ressortent de l'examen attentif de son œuvre. Une seule ombre à ce tableau, ombre opaque et mystérieuse que ma vue troublée ne saurait percer, la douleur! Cette contrainte, cet effort, cette lutte pénible, soit pour conserver, soit pour prendre, soit pour donner la vie, voilà l'énigme.

VI

Je suis donc parvenu à me convaincre que cet univers, dont je fais partie, est l'œuvre d'un créateur ou organisateur conscient et tout-puissant, souverainement sage, bon d'une bonté admirable,

mais dépassant les bornes de ma faculté de comprendre, puisque cette bonté, inscrite en caractères universels et si visibles, a permis la douleur.

Je dis créateur ou organisateur, ma raison n'est pas encore entièrement fixée à l'égard de cette alternative, qui me semble, pour le moment, d'importance secondaire. Je trouverai, peut-être plus tard, et après un examen plus approfondi, des raisons qui détermineront mon choix et m'imposeront une conviction. Le seul doute qui me reste est celui-ci : cette matière, ces forces, ne font-elles pas partie de l'essence du Tout-Puissant, partie qu'il a permis à ma faible vue de distinguer de lui-même? Tout est-il en Dieu et les réalités matérielles ne sont-elles que des apparences[1]? La pensée, le dessein, la raison, sont partout; c'est là ce qui me semble véritablement grand. La matière m'apparaît comme chose bien petite en comparaison. Quand un astre brisé laisse tomber sur le globe que nous habitons une des parcelles qui le composaient, que trouvons-nous? Un peu de fer, un peu de carbone, un peu de silice. Ces cadavres des cieux semblent aussi misérables que les cadavres de la terre. Ce qui leur donnait leur puissance et leur éclat, c'est la force, et ce qui est la force de la force, c'est la pensée. Néanmoins, un sentiment intérieur puissant m'avertit que la matière diffère de celui qui l'anime, et que, si la raison suprême est en tout et partout, elle n'est pas tout, ou du moins elle est plus que ce que je nomme tout.

Mais moi, que suis-je? Quelle est la part et le rôle qui me sont assignés dans cette organisation et ce plan divins. Je n'ai admis jusqu'ici en moi que la *raison*. C'est le travail de cette raison qui m'a amené à constater partout la présence du Tout-Puissant. Il me semblait que je devais d'abord m'assurer de l'existence de ce *Tout-Puissant*, et m'efforcer de me rendre compte s'il a des desseins, et s'il m'était possible de les deviner ou de les reconnaître. Une fois satisfait sur ce point, je puis reporter la vue sur moi-même. En effet, parvenu de la sorte à reconnaître Dieu, à savoir qu'il est le maître de ma destinée comme de celle de tous les êtres, je suis naturellement amené à me demander ce que je suis réellement par rapport à lui et par rapport à son œuvre. Quelle est ma destination, quel est le rôle qu'il m'a assigné dans sa création? Ai-je une âme, ou n'en ai-je pas? La perte de cette vie que je possède et que je sais devoir m'être bientôt enlevée, m'annihilera-t-elle tout entier? Est-il telle chose que le bien et le mal, la vertu ou le crime? Ne sont-ce là que des distinctions inventées par les hommes et exprimant seulement les convenances de leurs associations?

[1] C'est en partie l'erreur de Malebranche. (Voy. son célèbre traité, *De la recherche de la vérité.*)

La recherche des causes premières, cet examen auquel je me suis livré pour savoir si, jeté sur ce globe, j'y étais éclos par hasard, ou si j'y avais été placé à dessein, n'avait, après tout, d'autre but que de répondre aux questions relatives à mon origine et à ma fin. C'est sur moi qu'il importe que je sois fixé, peut-être que ma destinée future en dépend.

Dans l'examen de moi-même auquel je m'étais d'abord livré, je n'avais été frappé que de ma raison. C'était elle qui me semblait offrir le caractère véritablement distinctif de mon être. J'ai dit, au début de cette étude, que je ne trouvais guère en moi, au moins dans mon esprit, la preuve éclatante et manifeste d'une pensée étrangère à la mienne. Les opérations réfléchies de mon intelligence m'ont sans doute masqué certaines tendances instinctives; il faut donc que je résolve maintenant cette question et que je m'interroge avec plus de soin.

Dans la série des êtres vivants qui peuplent la terre, j'occupe le rang le plus élevé. Une distance considérable me sépare des mammifères les mieux doués; néanmoins, par bien des côtés, je leur ressemble, et si le sommet de cet escalier divin m'est attribué, cependant depuis la plante unicellulaire et depuis l'amoebe jusqu'à moi, une suite de degrés élève l'être vivant de la végétation la plus simple, jusqu'à l'animalité la plus parfaite, qui est la mienne.

Or, chez tous les êtres doués de vie, j'ai reconnu l'instinct, cet instinct doit exister en moi et dans ma race.

Il ne m'eût pas été difficile de m'assurer que, en effet, les instincts humains sont aussi manifestes que la raison humaine, mais j'avais un motif déterminant pour retarder cette constatation. Je savais qu'une doctrine toute nouvelle avait introduit dans la philosophie des difficultés inconnues aux grands penseurs des siècles précédents. Qu'ils fussent spiritualistes ou matérialistes, ils tombaient d'accord sur ce point : qu'il fallait considérer l'homme comme un être organisé dans le présent tel qu'il l'avait été dans toute la série des âges. Ils faisaient peu d'état de la race, et ils ignoraient la théorie de la transmission des facultés acquises. L'instinct, qu'ils reconnaissaient chez les animaux, ils le niaient chez l'homme, tout au moins dans la partie intellectuelle de son être. Aussi, quand un psychologue exact découvrait dans l'âme humaine une aperception dont les sens ne pouvaient fournir l'explication raisonnable, voilà, disait-il, une idée innée. Le matérialiste n'avait d'autre ressource que de contester l'origine de la conception invoquée, et de prétendre que l'éducation et l'enseignement suffisaient amplement à expliquer cette prétendue innéité.

Il en était encore ainsi jusqu'à la première moitié de ce siècle.

C'est depuis une trentaine d'années seulement, qu'une science naturaliste, en apparence, mais cachant une philosophie matérialiste très hardie, très avisée, professée par des adeptes ardents, passionnés, et, par suite, d'une bonne foi souvent suspecte, vint renouveler la doctrine d'Épicure, en lui apportant le concours puissant de l'évolution *non dirigée* et de la transmission, par l'hérédité, des facultés individuelles et acquises.

D'une part, la preuve la plus forte de l'existence de Dieu, la finalité dans les êtres vivants, disparaissait; de l'autre, la grande doctrine de la spiritualité de l'âme, prouvée par les idées innées et les principes nécessaires, l'œuvre de Platon, de Descartes, de Leibnitz, semblait vouée à la compassion méprisante d'une humanité en pleine jouissance d'une lumière éclatante et nouvelle.

Mais cette lumière que venait-elle éclairer? Était-ce cet édifice un peu froid, un peu nu, mais aux proportions nobles et régulières, où notre jeunesse avait été élevée? Non, c'était le chaos, la confusion, une sorte de plaine de Palmyre, où toutes les destructions, celles de la nature et celles de l'homme, gisaient confondues dans le même écroulement et le même désordre.

Il fallait donc, avant tout, m'assurer si, oui ou non, cette philosophie naturaliste disait vrai, si l'admirable organisation de la nature vivante pouvait trouver son explication dans ce jeu de trois ou quatre lois en quelque sorte brutales et fortuites. Non pas que cette preuve, eût-elle été faite, pût fournir la solution du problème. Le moindre organisme vivant, sous la forme même la plus rudimentaire, ne répondait point, ne pouvait répondre à cette question : Qui t'a donné la vie? Mais la nature animée perdait ainsi son caractère spécial; on ne retrouvait plus en elle que le dynamisme puissant, mais obscur, de la matière inorganique.

Un examen scrupuleux et sincère m'a prouvé que, sous ce rapport, Darwin et son école n'avaient rien apporté de nouveau à la connaissance humaine. L'évolution peut être vraie en entier ou en partie, elle peut ne l'être point du tout, peu importe! La direction, la volonté, le soin, la prévoyance de l'être supérieur, sont aussi manifestes, plus manifestes encore, dans le système nouveau que dans l'ancien.

Ces ombres évanouies, recherchons l'instinct en moi et dans ma race.

L'instinct social ne saurait se nier. J'observe que, parmi les différents animaux, un certain nombre vivent dans l'isolement, d'autres sont faits et organisés pour l'état de société. L'homme appartient évidemment à cette dernière catégorie. Cette force secrète et impérieuse qui pousse tous les hommes, quelle que soit

la race à laquelle ils appartiennent, à constituer des communautés, à se rechercher mutuellement, à considérer l'isolement comme le plus grand des maux, n'est pas le fait d'un calcul, d'un raisonnement, d'une appréciation éclairée de leurs intérêts et de leurs besoins. C'est l'instinct! l'instinct dans sa brutalité et son génie! Nous nous étonnons, nous déplorons que les cités s'accroissent sans cesse! Fous que nous sommes d'essayer de lutter contre cette impulsion plus forte que toute raison! La contrainte la plus violente, la plus dure nécessité, peuvent seules servir de frein à cet appétit impérieux de la vie en commun.

Cet instinct est le plus manifeste de tous, quand nous considérons l'humanité dans son ensemble et non dans l'individu. Après lui, l'instinct du beau est, à la fois, frappant et universel.

L'instinct du beau est-il spécial à la nature humaine? Oui, dirai-je, dans sa manifestation humaine et revêtu des caractères que lui imprime notre nature supérieure; mais si on s'attache à son essence, il semble que l'on pourrait répondre : le sentiment du beau est universel. « Le beau est la splendeur du vrai », a dit Platon. Le beau étant un instinct, comporte, nous le savons, une réalité : c'est l'instinct du bien par rapport à l'être auquel il s'applique. Les animaux semblent avoir le rudiment de cette aperception. Les couleurs brillantes des mâles, surtout à la saison des amours dans presque toutes les races d'animaux, les chants qui s'ajoutent ou qui suppléent à la richesse du plumage chez les oiseaux, indiquent que ce beau relatif à eux, mais auquel nous-mêmes nous sommes sensibles, a un but, une destination, qu'il existe en un mot. Le mâle doit charmer la femelle, et il est d'observation vulgaire qu'il se rend compte de ses avantages et des artifices à employer pour les mettre en évidence.

Qu'est-ce donc que le beau pour l'homme? le vrai de sa nature et de ses besoins. Dans cette femme que vous trouvez belle, ce que vous appréciez sans vous en rendre un compte précis, ce sont les aptitudes à perpétuer la force, le génie, la santé de sa race. Un beau visage ne nous semble tel que parce qu'il est en harmonie avec les qualités physiques et morales que l'homme doit posséder pour atteindre la perfection de son être. Un front trop haut ou trop bombé décèle d'ordinaire l'intelligence, mais une intelligence dominant trop exclusivement un être qui, pour être accompli, doit être équilibré. Les mâchoires lourdes, les lèvres minces, le front bas et fuyant sont des indices généralement exacts de défauts d'intelligence ou de caractère. Même observation pour les proportions du corps humain; ce que nous trouvons beau est ce qui décèle la force, l'agilité, la jeunesse et la santé.

La musique, les beautés du paysage, les harmonies de ton dans les œuvres de peinture ou dans les étoffes, n'échappent point à cette loi générale. Peu importe que les goûts des peuples varient à certains égards, le beau artistique ne semble pas une chose absolue, mais relative à ceux auxquels il est utile. Le rythme doit donner aux nerfs auditifs un ébranlement utile et, par cela même, agréable ; les tons harmonieux reposent la vue, les senteurs agréables sont ou un indice d'une substance utile à l'alimentation, ou une médication mystérieuse, ou un avertissement précieux, dont la contre-partie se rencontre dans les saveurs ou senteurs mauvaises, toujours nuisibles par elles-mêmes. Dans la beauté du paysage, de quoi l'homme est-il charmé sans qu'il se préoccupe d'analyser ses sensations? D'une appropriation de tel site à ses besoins : tantôt l'étendue, l'espace, où il peut circuler, respirer et travailler librement; tantôt le mystère des bois, la fraîcheur des sources où il trouvera la sécurité, le repos, l'ombre et l'étanchement de sa soif. Les montagnes, les sites élevés lui permettent de respirer plus librement; la mer lui fournit également un air fortifiant et pur.

Le beau littéraire offre les mêmes caractères et se résume, en définitive, dans des formules claires, instructives, fortifiantes, consolantes ou, en d'autres termes, dans l'utile de l'intelligence. Tous les arts interrogés de même fournissent la même réponse.

L'instinct de la sociabilité, celui du beau, sont si manifestes, que l'examen le plus superficiel suffit pour les constater, mais à y regarder de plus près, combien d'instincts mystérieux, forts et universels cependant, dirigent l'homme sans qu'il s'en doute.

L'amour maternel est-il raisonné chez la femme? Sa force est immense et aussi impérieuse, aussi violente que chez les êtres inférieurs. Plus l'enfant est jeune, plus la mère l'idolâtre, parce qu'il a besoin d'elle; plus tard, l'enfant parvenu à l'âge adulte, cet amour changera de caractère, il s'affaiblira ou participera des caractères de l'amitié.

Un grand nombre d'actes humains ne peuvent s'expliquer que par ces lois impérieuses de l'instinct, par exemple, le goût de la parure dans la jeunesse, la danse, la chasse, l'amour du danger, presque aussi fort que son appréhension, la pudeur, tout cela indice d'un besoin, d'une utilité. Est-il raisonné et raisonnable, par rapport à l'individu, ce goût des vieillards pour l'épargne, cette sollicitude presque folle pour les biens qui vont lui échapper? Dans la jeunesse, c'est le goût de la dépense qui domine, car dépenser, c'est agir; plus tard, quand l'action est difficile ou nuisible, au déclin de la vie, c'est l'avarice, sorte de dévouement insensé pour cette humanité dont on va bientôt être rayé, dévouement qui se

cache à celui-là même qui en est animé, sous la forme d'une passion égoïste et honteuse.

Il me faut revenir à l'instinct de sociabilité, parce que, après celui de la maternité, il est celui dont l'existence est le moins contestable. Parmi les animaux, les uns sont faits pour vivre en famille, les autres, en agglomérations plus ou moins nombreuses. Moins le groupement est étendu, moins les qualités requises pour que l'association puisse fonctionner sont intenses et multiples. Quand la famille devient tribu, quand la tribu devient peuple, l'animal qui fait partie de ces groupes acquiert, en progression appropriée, une sorte d'impersonnalité qui nous le montre presque uniquement dominé par le dévouement à la communauté. Rien de raisonné et de conscient dans cette impulsion, — il est très aisé de s'en assurer en observant les fourmis ou les abeilles, — mais une force admirablement dirigée et à laquelle l'individu obéit sans s'en rendre compte. Cet instinct exige principalement l'oubli de soi et le sacrifice.

Chez l'homme, l'impulsion obscure existe sans doute, mais à chaque instant d'autres lois de sa nature viennent ou diriger ou fortifier ou contrarier cet instinct. Dans bien des cas, il est spontané et irréfléchi, animal alors en quelque sorte, et, par cela même, manifestement supérieur ou divin : dans d'autres circonstances, au contraire, il paraît avoir besoin d'un motif raisonné, et ce motif est ce que les hommes nomment la justice. La compassion, le secours porté à ses semblables, sont des impulsions ou des actes, la plupart du temps spontanés : il n'en est pas de même des faits sociaux qui relèvent de la justice. Est-ce à dire que la justice n'est point un instinct? Tout au contraire, mais un instinct très spécial à l'homme, caractéristique de sa nature, comme la parole ou le goût du beau.

L'Évangile a admirablement résumé en quelques mots cette loi sociale : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même », a-t-il dit. Tout est là, et aux rayons de cette lumière qui éclaire chaque homme venant en ce monde, bien avant même que le précepte ne fût formulé, tous comprenaient sa nécessité absolue et sa convenance suprême; seulement nécessité et convenance ne semblaient appropriées qu'à la communauté restreinte dont l'individu faisait partie; la famille, dans le cas de l'isolement relatif le plus complet, la horde, la tribu, la cité, le peuple, selon l'extension prise par l'association. La loi évangélique étendit le précepte à l'humanité entière. Je ne méconnais point que, de tout temps, les hommes n'aient instinctivement senti qu'ils étaient frères et qu'ils se devaient équité et protection, mais, sous l'empire d'autres instincts plus forts, cette loi suprême gisait comme étouffée.

Je dis des instincts plus forts, car, chose digne de remarque, chez l'homme seul les instincts entrent en lutte, et cela à tel point que le plus utile n'est pas celui qui toujours l'emporte. Tandis que dans les grandes agglomérations d'animaux, telles que les ruches ou les fourmillères, la machine sociale détermine rigoureusement chaque acte de l'individu, dans l'agglomération humaine une latitude si grande est laissée au membre isolé de la communauté, qu'un seul ou quelques-uns parviennent souvent à annihiler les efforts de la masse entière. Donc la justice est une impulsion en quelque sorte irraisonnée que le raisonnement opprime ou fortifie alternativement.

Cependant, sans justice, point d'association possible ! La justice n'est pas suffisante, je viens de le constater, pour dominer ou l'appétit, ou la colère, ou les appels de l'amour, ou l'égoïsme sous toutes ses formes. Cet égoïsme est une étrange anomalie chez un être destiné à vivre en société. Nous apercevons, il est vrai, certains rudiments de cette force chez les mammifères vivant en troupe, mais elle atteint son plus haut degré d'intensité chez l'homme.

Nous raisonnons nos instincts; nous ne sommes pas libres d'agir autrement : la recherche des motifs ou des causes est le fond même de notre nature. Nous raisonnons donc la justice, et nous disons : telle chose est juste ou injuste, parce qu'elle est bonne ou mauvaise en soi, et non parce qu'elle est utile ou nuisible à la communauté dont je fais partie.

Presque toujours cette action juste dont il doit résulter un bien général sera l'occasion pour moi d'un mal particulier; en d'autres termes, elle exigera un sacrifice; de là ma répugnance à l'accomplir, en dépit de l'attrait que je ressens pour ce bien. D'où vient que parfois je me sacrifie, que je me dévoue? L'impulsion est-elle si forte que je sois incapable de m'y soustraire? Nullement, car je résiste en mainte circonstance et, hélas! j'enfreins le plus souvent cette loi de justice. Il serait faux, absolument faux de prétendre que lorsque je remplis un devoir pénible, le motif qui me détermine est la répercussion éloignée que pourrait avoir sur mes semblables et peut-être, par suite, sur moi et les miens, soit l'infraction, soit l'accomplissement de mon devoir. Je ne suis pas davantage guidé dans cette distinction entre le bien et le mal par un syllogisme savant de mes ancêtres, dont la conclusion seule m'aurait été transmise héréditairement et qui serait ainsi devenu instinct. J'ai déjà reconnu l'inanité de ce sophisme et son impuissance à expliquer les lois savantes et fortes des associations d'insectes. Ce qui est vrai pour la fourmi est vrai pour moi; ni elle ni ses ancêtres n'ont

raisonné le bien. Je ne raisonne pas plus qu'elle ce qui est bien ou mal; je le sais et mes ancêtres le savaient.

Ainsi du bien, ainsi du beau; l'un et l'autre ont pour raison d'être surhumaine, divine, l'utilité de la race, mais l'un et l'autre sont directement perçus sans raisonnement héréditaire ou individuel. Oserait-on dire que l'ardent amour qu'inspire à un jeune homme un beau visage, cet amour qui parfois le porte au crime, au suicide, à la folie, soit le résultat d'un savant et prudent examen des qualités physiques nécessaires à une femme pour procréer des enfants robustes? Mes yeux se mouillent de larmes à la vue d'un aspect de la nature qui m'enchante et me transporte : cette admiration, me dira-t-on, n'est qu'un raisonnement conscient ou inconscient. Oui, c'est un raisonnement, j'en tombe d'accord, mais c'est le Créateur qui raisonne pour moi et en moi. Est-ce à dire que je ne raisonne pas quand cette idée du bien et du mal saisit mon intelligence? Point du tout, car je ne puis pas ne pas raisonner. Vif est en moi le sentiment du bien et du mal, mais également violente, directe et soudaine apparaît la cause de ce bien et de ce mal. Ce qui est mal est de nuire à son prochain, et cela est mal parce que cela déplaît à Dieu, c'est ainsi que je raisonne, que tous les hommes raisonnent et pensent, quand ils suivent l'impulsion native et qu'ils ne s'efforcent pas de dénaturer et de fausser ce ressort de leur esprit. Aussi loin que notre vue puisse pénétrer dans les profondeurs du passé, nous voyons les hommes agir et penser comme je viens de le dire; le sauvage ne diffère pas du civilisé à cet égard, ni le sauvage de l'antiquité, ni le sauvage actuel. Déplaire à Dieu ou aux dieux, offenser les dieux ou Dieu, voilà ce qui est mal, plaire aux dieux ou à Dieu, voilà le bien. Et on déplaît à cette puissance supérieure en nuisant à son semblable, on lui plaît en se dévouant à ses frères ou à ses concitoyens.

L'instinct de Dieu et l'instinct du bien sont donc, en quelque sorte, corrélatifs, indissolublement unis, spontanés et universels.

Je ne prétends pas que les lois soient uniquement fondées sur la notion de ce qui plaît à Dieu. Bien que les lois soient une des formes de la justice instinctive et naturelle, elles offrent un caractère particulier. L'utile y joue un grand rôle, et les hommes l'ont compris ainsi de tout temps. Mais les lois et le bien et le mal sont choses distinctes; la justice sociale et le juste ne sont point identiques dans l'esprit de l'homme.

Deux hommes, deux frères, s'accrochent à une épave qui ne peut sauver qu'un d'entre eux; ces naufragés n'ont que le ciel et la mer pour témoins; si le frère tue le frère pour conserver sa vie, il sentira instinctivement, violemment, qu'il fait mal; s'il se laisse

engloutir et se sacrifie à son frère, il aura, au moment de périr, le sentiment qu'il accomplit un bien, le plus grand bien qu'il puisse faire. Aucune idée de justice sociale n'arrête le meurtrier ou n'enhardit le sauveur. Le bien et le mal leur sont révélés sous un autre aspect : celui de la Divinité offensée ou satisfaite.

Mais la faute est commise. Presque toujours le remords la suit. Nierai-je la réalité de l'instinct du remords, instinct supérieur et divin, quant à son origine, humain, purement humain, quant à son milieu?

Rien qui lui ressemble chez l'animal. Le sentiment du remords, chez les hommes, est universel et parfois d'une violence extrême. La faute peut avoir été commise dans des conditions qui excluent toute crainte du châtiment, et, cependant, le remords qu'elle fait naître n'en est que plus profond et plus amer. C'est là un instinct vrai, indiscutable, indice, par conséquent, de quelque chose qui est, qui doit être, indice de la réalité de ce bien et de ce mal indépendamment d'une convention humaine, indice de leur sanction supérieure, de la sanction divine.

Il me semble que la lumière se fait de plus en plus éclatante dans mon esprit, et que l'existence de Dieu, qui m'était démontrée par les opérations de ma raison, m'apparaît vivante et manifeste par ce témoignage spontané de tout mon être, par l'idée ou l'instinct du bien et du mal.

Mais ce n'est pas seulement la preuve de l'existence du Tout-Puissant que cet instinct corrobore ainsi, ce sont les attributs divins dont il perfectionne et complète une connaissance confuse jusqu'alors. Dieu n'est pas, s'il n'est pas bon! Tel est le cri de l'humanité. Le sophiste, s'emparant de cette affirmation, a essayé de détruire en moi la croyance à ce maître suprême, en s'efforçant de me démontrer que Dieu ne pouvait être bon. Rien de plus illogique cependant que son argumentation. C'était par d'autres raisons qu'il lui fallait prouver que Dieu n'était pas, car, au point de vue de la raison pure, la qualité humaine et contingente que nous appelons la bonté pouvait revêtir en Dieu d'autres caractères que ceux qui distinguent un être borné. Mais moi, auquel l'existence du Créateur est démontrée, je n'avais plus qu'à chercher quels sont les attributs de cet être supérieur, au moins ceux que mon intelligence peut concevoir, et ces attributs, l'instinct, qui est une révélation divine dans les êtres animés, me les découvre en partie.

Dieu veut donc en moi, avant toutes choses, la bonté, l'amour de mon prochain, le sacrifice de mes intérêts aux siens. L'instinct me crie que la seule manière de lui plaire, de correspondre à ses vues est d'être bon. Cet instinct me révèle encore une autre qua-

lité éminente et particulière à l'humanité. Il me révèle ma liberté. La raison hésitait, l'instinct affirme. Je suis libre de choisir entre le mal et le bien. Non, la conscience n'est pas une balance infiniment sensible, où les motifs s'ajoutent aux motifs, de telle sorte qu'un des plateaux finisse par s'abaisser sous un dernier poids tellement minime, que, ne pouvant constater son action, j'ai cru à un équilibre dont j'étais le maître. Là encore, cette voix de l'instinct me fait distinctement entendre la parole divine que la raison balbutiait confusément.

Mais cette glorification de l'instinct ne va-t-elle pas m'entraîner dans un excès opposé à celui que je voulais éviter? N'y a-t-il pas des instincts mauvais?

Ce mot d'instinct a, dans notre langue, une double acception. Tantôt il signifie une impulsion native, générale, caractérisant une race entière, tantôt nous lui donnons le sens de passion. Ce que nous appelons instincts mauvais, ce sont les passions désordonnées et les maladies de l'âme et du corps. Envisagés de la sorte, les instincts sont essentiellement individuels. Tel homme peut être prédisposé par sa nature physique à résister difficilement à certains appels de ses passions, et le mal vient, en ce cas, de la prédominance qu'un de ces instincts prend sur les autres. L'instinct de conservation, poussé à l'excès, conduit à la lâcheté; l'instinct de l'amour, au dévergondage; l'instinct de l'appropriation, au vol, et ainsi des autres. Mais, en soi-même, l'impulsion n'est mauvaise que parce qu'elle n'est pas réglée ou équilibrée. Si la tempête engloutit l'oiseau voyageur qui traverse l'Océan pour trouver un climat moins rude, dira-t-on que son instinct est mauvais et qu'il l'a trompé? Les instincts ne sont ni bons ni mauvais en eux-mêmes, ils sont vrais. Chez les animaux, ils sont, en outre, toujours utiles soit à l'individu, soit à la race. Mais, je l'ai déjà dit, ils ne sont point automatiquement réglés chez l'homme comme chez l'insecte. L'instinct du bien qui, lui, ne trompe jamais et imprime à l'humanité sa marque spéciale, l'instinct du bien qui est parfois, qui devrait être invariablement le régulateur des autres instincts, ne saurait se passer du concours de la raison et de la volonté libre.

Mystère profond et triste! Je suis le maître, non de ne pas entendre, mais de ne pas écouter la voix intérieure qui m'avertit. Si j'observe les différents peuples, si je compulse leurs archives, il m'est aisé de constater combien ils sont réfractaires à cette loi de leur nature, bien que l'expérience leur prouve que, de l'observation de la justice résulte pour eux la plus grande somme de bonheur, de force et d'intelligence. La civilisation n'est, après tout, que la résultante de la soumission aux lois morales. Plus elle

est développée, plus elle impose, à chacun des membres d'une communauté, un code presque austère d'obligations, plus elle commande le sacrifice. La loi du sauvage est la pire et la plus égoïste des lois humaines; la loi du civilisé, la plus haute et la plus généreuse.

La logique seule ne fournit pas cependant la notion de la loi morale, si l'on prend l'intérêt social pour base. Ni la république de Platon ni celle d'Aristote ne sont des gouvernements moraux, et cela parce que l'utilité de la communauté a été leur point de départ. L'écueil, sur lequel les plus grands esprits de l'antiquité ont échoué est encore celui qui perd les plus hautes intelligences modernes quand le bien absolu, le bien en soi, ne leur sert pas de pilote. La terrible loi de Darwin, la sélection, loi qui semble logique au point de vue du progrès général, engendrerait la tyrannie individuelle la plus effroyable que le monde ait jamais connue. Pourquoi laisser la vie à un enfant mal conformé qui perpétuera une race atrophiée? Pourquoi nourrir les fous incurables et les idiots? Pourquoi prolonger la vie de ceux que le cancer ou la phtisie condamnent à une mort certaine? Ce sont des bouches inutiles et les parasites du corps social.

Ainsi, la notion du bien et du mal n'a pas l'utilité pour base, ses fondements sont plus profonds et plus cachés. Là encore, là surtout, les desseins du maître sont manifestes!

Mais cet instinct du bien est en quelque façon dépendant d'un autre qui lui sert de complément et de raison d'être, qui le rend logique de la logique supérieure, c'est-à-dire de la logique divine : l'instinct du bien comporte l'instinct de l'âme et de sa survivance au corps.

Cette croyance est universelle. Elle n'est pas particulière à un temps ou à une race. Les premiers monuments des hommes furent des tombeaux. Où donc retrouvons-nous les tombes des pachydermes ou des mastodontes? Plus nous plongeons dans le passé en reconstituant savamment les anneaux premiers de cette chaîne qui unit l'homme préhistorique au civilisé, plus cette attestation du respect et de la crainte de la mort devient manifeste. Nous avons rejeté comme ridiculement modernes les preuves écrites des croyances des premiers hommes; les preuves creusées, fouillées ou maçonnées, que nous ne dédaignons point, car nous ne saurions en trouver de plus antiques, sont aussi claires, plus claires encore que les poèmes d'Homère. Le scepticisme n'y a point de place, et les Démocrites de l'âge de pierre n'ont pas laissé de monuments.

Livrée à elle-même, dégagée des liens du sophisme et de la critique sceptique, la pensée de l'homme va droit à l'autre vie

comme une flèche à son but! La croyance est d'autant plus forte que la raison est moins affinée. Cette différence constitue-t-elle une infériorité au détriment de la notion de la survivance? Tout au contraire. Je sais que l'instinct est supérieur à la raison, puisque l'instinct, c'est la raison de Dieu. Je connais le génie de l'insecte quand il ne raisonne point et sa débilité quand il combine.

C'est ainsi que les grossières conceptions des sauvages sur les conditions de la Survivance, loin de me troubler, me confirment dans la pensée que l'instinct humain est là. Quand le sauvage imagine l'autre vie, il philosophe; quand il se prosterne ou joint les mains, il sent, il devine. Un quart de l'humanité, la Chine, rend aux ancêtres un culte étrange, attache aux cercueils une importance qui nous semble folle, et cependant on la dit sceptique et peu occupée de ses destinées futures. Niera-t-on que l'impulsion ne soit manifeste en ce cas? Et, nous autres civilisés, nous, répartis dans deux camps ennemis, n'offrons-nous pas le même spectacle? Les athées n'entourent-ils pas d'hommages et de respect la tombe de ceux qu'ils ont aimés? Est-on même bien certain que l'affaiblissement des doctrines religieuses corresponde à la disparition des idées spiritualistes? Il est d'observation vulgaire que, lorsque la foi s'éteint dans les cœurs, le mysticisme y surgit spontanément. La plante parasite pullule à la place du grain fécond. Le sol ne reste jamais nu.

Ces trois idées, ces trois instincts, Dieu, le bien et l'âme semblent inséparablement unis dans le cerveau humain. Quand on chasse Dieu, on chasse l'âme et on remplace le bien par l'utile. En sorte que je ne saurais distinguer ces trois notions que de même je distingue dans mon esprit la sensibilité, la volonté, la raison, mais en me rendant compte que ce sont les trois parties d'un tout. Je ne veux pas dire que Dieu et l'âme soient composés de la même essence, que le bien et Dieu ne fassent qu'un, mais je prétends que Dieu, le bien et l'âme offrent à ma pensée le même ordre de relations que celui qui unit la racine à la plante et la plante au fruit.

L'âme survit au corps, voilà ce qu'un instinct universel et qu'il m'est facile de reconnaître en moi m'atteste sans que je puisse, de bonne foi, contester la spontanéité et l'universalité de cette notion. Le cri de l'homme en péril, les regards levés en haut, la jonction suppliante des mains, les autels, les tombeaux, les sacrifices sur ces tombeaux, victimes immolées jadis, simples fleurs coupées aujourd'hui, ces témoignages multiples, grands ou petits, anciens ou modernes, hideux ou touchants, se confirment dans leurs manifestations incessantes.

« Laissez faire le temps, me dit-on, et vous verrez bientôt disparaître ces croyances enfantines et surannées. N'observez-vous donc

pas ce qui se passe autour de vous, et le spectacle du Japon, subitement transformé et s'élevant d'un bond à la libre pensée ne vous indique-t-il pas la marche de l'esprit humain? »

Qu'est-ce à dire? Faudra-t-il que je renonce à l'exercice de ma raison, que je supprime dans mon esprit la notion de cause, la notion de Dieu, la seule logique, la seule qui échappe à une contradiction équivalente à l'absurde, et, ainsi parvenu à formuler un acte de foi athée, que j'en tire comme conséquence la négation de l'âme et du bien? Qui m'imposera cette violence? Si l'instinct et la raison se livraient en réalité un mortel combat, peut-être pourrais-je conclure que la raison tuera l'instinct. Mais il est aussi difficile de prouver que deux fois deux font cinq, que de démontrer que l'ordre naît du désordre, le conscient de l'inconscient, la raison de la force brutale, que de prouver, en un mot, que la partie est supérieure à tout.

D'ailleurs, quand a-t-on vu l'instinct succomber? A quelque système naturaliste qu'on se rattache, on est forcé de conclure que l'instinct, c'est la loi impérieuse de l'être vivant. Celui-ci disparaît ou obéit, mais l'instinct est toujours vainqueur, car il est ou l'injonction du maître, ou la fatalité de la loi.

L'humanité logique et athée aboutirait au suicide. Quelle femme voudrait concevoir, quel soldat consentirait à mourir, quelle victime se résoudrait au sacrifice volontaire!

L'humanité restera spiritualiste ou elle ne sera plus : ceux qui s'efforcent de la pousser dans la voie de la négation lui préparent, sciemment ou non, une fin anticipée, une fin que le refroidissement de la planète peut seule amener, tant que l'esclave demeurera fidèle au maître, tant que l'homme obéira à la loi.

Chimère, au reste! Notre puissance est grande, mais elle a ses bornes! Les pleurs ou les sourires d'un enfant, ses bras tendus, choses petites et débiles, sans doute, mais plus puissantes sur sa mère que le syllogisme le plus savamment construit!

Quelle harmonie, au contraire, quelle harmonie vitale dans le système opposé! Tout se tient, s'enchaîne et fortifie ce qui doit vivre! Ces grandes lois que j'ai reconnues en examinant les ruches ou les fourmillères, je les trouve également divines, mais autrement appropriées, dans l'accord des instincts du juste, du sacrifice, de la Survivance, de la récompense ou du châtiment.

Car, là encore, l'instinct s'accorde avec la raison. Celle-ci demande : Pourquoi le sacrifice? L'instinct répond : Pour la satisfaction supérieure, celle qui résulte d'une récompense supérieure. Enfer, Paradis, Tartare, Élysée, Shéol, Célestes Terrains de chasse, Houris, Géhenne, manifestation universelle d'une même croyance, ayant

pour origine un même instinct et, par suite, une même vérité.

A l'instinct de la sanction est indissolublement uni l'instinct de la prière. Ils ne vont point l'un sans l'autre, et ma raison ne saurait contredire sur ce point ce que l'impulsion spontanée m'enseigne. S'il est un maître des choses, du temps et de la vie, pourquoi ce maître s'offenserait-il de l'humble supplication d'une de ses créatures, pourquoi y resterait-il sourd? « Nous lui demandons de troubler ses lois et ses décrets. » Les connaissons-nous de telle sorte que nous sachions si ce que nous demandons n'est pas leur accomplissement même, et si la demande de l'homme n'est pas un de ses desseins. Folie de l'orgueil et du raisonnement, répudiée par la raison et par l'instinct! Partout les hommes crient à Dieu. Plus le péril est pressant et le trouble grand, plus l'homme cesse d'être un philosophe et un raisonneur, plus la force secrète agit en lui de telle façon que, redevenu en un instant l'être naturel et spontané, il joint les mains, il lève les yeux, il pleure et il crie. La prière et le culte sont choses étroitement unies; toutes deux découlent de la même source. Le culte n'est qu'une prière réglée. On ne connaît point de peuple qui ne prie pas, qui ne pratique aucun culte et qui, par suite, ne professe aucune religion. Quand la liberté du raisonnement dominant l'instinct, détourne une nation de la voie commune, l'hommage rendu aux puissances supérieures et invisibles, des désordres horribles résultent de cette violation d'une loi de nature. Parfois l'écume des peuples s'épand sur une plage nouvelle, l'attrait du gain a groupé les pires aventuriers autour d'une mine ou d'un placer, le couteau et la corde ont le dernier mot dans leurs débats journaliers, alors qu'advient-il? Ou un temple s'élève et une colonie se fonde, ou Dieu reste banni, et le désert reprend ses droits.

Voilà ce qui s'est toujours vu, cela se verra-t-il toujours? Ma raison, d'accord avec l'instinct, me dit qu'il faut à l'humanité un régulateur suprême de ses actes, une sorte de grand ressort de cette vivante horloge. Aujourd'hui encore l'immense majorité des hommes croit en Dieu et lui rend un culte. Parmi les fils des nations les moins croyantes, ceux qui nient jusqu'au bout et résolument sont le petit nombre. Aucune philosophie n'a pu imaginer un motif qui pourrait être substitué avec efficacité et avantage aux vieux dogmes de la Survivance. On a inventé un mot, on n'a point inventé une chose. L'*altruisme* de certaines doctrines évolutionnistes signifie le sacrifice, le principe même des religions. Cet *altruisme*, indispensable au fonctionnement d'une société régulière, serait un instinct impérieux de dévouement et d'abnégation produit dans l'homme par l'éducation d'abord, par la transmission héréditaire ensuite des notions

et des facultés acquises, c'est-à-dire que l'on demanderait à la raison de produire dans l'esprit humain un motif irraisonné et plus puissant qu'elle. Irraisonné, dis-je, car tout ce que la raison pourrait affirmer, c'est que l'altruisme est utile à la communauté et à l'individu même par répercussion dans certains cas. Mais l'altruisme athée qui dirait à l'homme : Choisis la mort ! est une folie. Ainsi le dernier mot de la philosophie matérialiste consiste en ceci : Grâce à la raison nous rendrons l'humanité folle, tout en lui conservant sa raison !

VII

Il me semble que ma tâche s'achève et que je suis près de toucher au but. La raison que je ne saurais nier, la raison qui a été mon unique point de départ dans cette méditation, m'a démontré que, pour qu'elle existât, il fallait qu'elle fît partie d'une raison supérieure : qu'elle ne pouvait avoir ni le hasard ni l'inconscience pour origine. Cette raison supérieure qui s'imposait à mon esprit avec une évidence mathématique, j'ai dû l'étudier dans ses manifestations, dans ses actes. Je l'ai reconnue dans les lois qui règlent la nature que je nomme inorganique sans pouvoir cependant comprendre ses desseins ; je l'ai ensuite observée dans des êtres ayant avec moi un caractère commun, la vie, et là, dans ce voisinage proche, sous cette lumière moins vive, j'ai plus aisément compris et la direction qu'elle imprime et certaines causes, compréhensibles pour moi, de cette direction. J'ai constaté, entre autres, qu'elle ne mentait point, qu'elle était souverainement vraie. Sous le nom d'instinct dans l'animal, de force vitale dans le plante, son dessein principal m'a été révélé : elle a voulu la survivance de la race.

Puis, j'ai examiné ce que cette raison supérieure avait écrit en moi : j'ai pu reconnaître que plusieurs de ses volontés, de mes instincts, sont identiques à ceux des autres êtres animés. Mais tandis que l'instinct supérieur de l'animal ou de la plante semble être la survivance de la race, l'instinct supérieur et particulier qui m'a paru caractériser mes semblables et moi est la survivance de l'individu. Survivance étrange, mystérieuse, car ce n'est pas la survivance de cet être complexe qui est le moi vivant, mais la survivance cachée à mes yeux d'une partie de ce moi. En d'autres termes, la raison m'a prouvé Dieu, Dieu m'a montré l'instinct, l'instinct m'a révélé et mon âme non mortelle et une destinée future.

Tel est le sentier que j'ai suivi ; peut-être est-il détourné, peut-être trop long ! Ce n'est pas cette voie impériale de Descartes et de Leibnitz qui, de l'examen seul de l'âme, déduisaient la spiritualité

de cette âme; de son imperfection relative, déduisaient la perfection suprême, et ne s'abaissaient à recueillir le témoignage des sens que lorsque l'étude de l'âme en elle-même, puis de Dieu dans l'âme, leur avait révélé les principes nécessaires clairement définis et logiquement démontrés.

Dirai-je que ces grands génies se trompaient? Nullement. Mais, d'une part, quelques nuages nouveaux obscurcissaient l'horizon, de l'autre, ma vue moins perçante ne distinguait que des formes plus massives : l'idée innée devenait pour moi l'instinct.

VIII

Je dois à Dieu un culte, je dois le prier, je dois obéir aux préceptes d'une loi morale : ma raison et l'instinct sont d'accord sur ce point. Puisque une autre vie m'attend, puisque je trouverai dans cette existence nouvelle le châtiment ou la récompense attachés aux actes déterminés par ma volonté libre, de quelle importance n'est-il pas pour moi de connaître exactement le bien que je puis faire, le mal qu'il m'importe d'éviter, la prière qui doit s'échapper de mes lèvres!

L'instinct peut-il être mon seul guide? Hélas! j'observe, soit dans le passé sombre de l'humanité, soit parmi les différentes nations qui peuplent actuellement le globe, tant de diverses manières d'honorer la Divinité, tant de variations dans les interprétations de cette loi morale dont, il est vrai, le fond semble le même, que ma perplexité s'en accroît. Je conçois bien que selon les divers degrés de lumière qui brillent aux yeux des peuples, l'obligation puisse être plus ou moins stricte; qu'il en soit de l'humanité, en général, comme de l'homme en particulier et que le bégayement de l'enfant n'égale pas le langage de l'adulte. Mais il n'y a pas seulement dans les diverses manières d'adorer Dieu une différence du plus au moins, il y a parfois une divergence totale. Car, à ne rien céler, en regard de cet instinct qui porte l'homme à personnifier dans le Créateur le bien et l'amour, il existe aussi un instinct obscur, terrible, hideux même, qui entraîne certains êtres ou certaines races viciés à servir et honorer une puissance supérieure et mauvaise. Les sacrifices humains sont l'expression la plus antique, la plus sauvage et la plus forte de cette déviation d'un instinct juste, et, comme il m'est difficile d'admettre l'erreur absolue de l'instinct, ne dois-je pas admettre qu'un être invisible, puissant et cruel réclame, lui aussi, des hommages, mais des hommages atroces. N'est-ce que chez les barbares, dans le passé, chez les

sauvages, dans le présent, que ce culte rendu à l'auteur du mal soit apparent? Et dans nos sociétés les plus éclairées, cette tendance mystérieuse n'est-elle pas reconnaissable? La négation de la Divinité juste et bienfaisante ne revêt-elle pas, parmi un grand nombre de nations civilisées, un caractère si étrange qu'une sorte de religion nouvelle semble se dégager de cette répudiation de toutes les religions? Les pratiques mêmes d'un culte ne sont pas étrangères aux adeptes du Rien. En tout cas, leur prosélytisme est aussi ardent qu'incompréhensible. La libre pensée, la franc-maçonnerie, le nihilisme, nous montrent des confesseurs, des apôtres et jusqu'à des martyrs.

C'est aussi pourquoi il me semble que l'instinct religieux étroitement uni, sans doute, à l'instinct de la Divinité et du bien, s'en distingue par certains côtés, en sorte que, ni dans le présent ni dans le passé, on ne puisse les identifier.

Il me faut prendre parti, il me faut choisir cependant! Ou rejetant tous les dogmes anciens, je composerai pour mon usage particulier une religion nouvelle où j'associerai arbitrairement certains de ces dogmes, ou un examen consciencieux éclairera mon esprit et me jettera confiant et consolé au pied de quelque prêtre de ce Dieu jusqu'alors méconnu.

Puis-je penser que cette recherche est inutile et vaine? Si Dieu a voulu mon hommage, si Dieu a voulu ma soumission à une règle, si Dieu doit me juger sur cette observance de sa loi, rendra-t-il mes efforts infiniment laborieux?

Ne me suffit-il pas de regarder autour de moi? Sa présence, sa volonté, m'ont été révélées par l'examen d'une fleur des champs et d'un insecte de la prairie, par tout ce qu'il y avait de plus infime, de plus à ma portée; ses symboles et ses temples peuvent-ils être si distants de moi!

Je sais que ce qu'il veut, c'est le sacrifice de soi, l'amour du prochain sous toutes ses formes. Où sont les bons? Ceux-là ont trouvé Dieu et je n'ai qu'à les suivre.

Mais aux bords du Congo, ces bons, ces meilleurs tout au moins, se prosternent devant quelque fétiche; sur les rives du Gange, ils adorent Bouddha; à la Mecque, c'est le Croissant qui symbolise leur foi. Sans doute, mais où la lumière brille-t-elle davantage, où l'humanité a-t-elle atteint son degré le plus élevé de savoir, de justice et de puissance? C'est là qu'il faut que je trouve les adorateurs les plus éclairés de ce Dieu de tous les temps et de toutes les nations. Cela ne suffit point encore; parmi les aînés de la race humaine, il faut que je sache lequel est Caïn, lequel est Abel? Qui panse les plaies du blessé, qui recueille l'orphelin, qui se dévoue dans la

peste, qui méprise les richesses, qui ne tue point, ne dérobe point, ne commet pas l'adultère et ignore le mensonge?

Le nombre de ces purs est petit sans doute, les meilleurs défaillent parfois, mais ils savent alors qu'ils font mal, ils se repentent, et succombent plus rarement que d'autres. En tout cas, la loi inflexible qu'ils connaissent s'ils ne la pratiquent pas entièrement, défend toutes ces choses.

Mais ces sages et ces purs, ces vrais amis de Dieu, me fourniront-ils le mot de l'énigme terrible, me le promettent-ils même? Nullement. Certains mystères, me disent-ils, dépassent la compréhension de l'homme.

M'en étonnerai-je et pourrais-je même imaginer le contraire?

Celui qui connaîtrait tout serait Dieu.

Eh quoi! ma raison, si admirable sous certains aspects, ne m'apparaît-elle pas comme misérable sous d'autres?

Je puis prévoir des mois, des années à l'avance, la place qu'occuperont, dans l'immensité des cieux, certains astres disparus de l'horizon terrestre. Je fais plus, j'atteste l'existence d'une planète que nul œil humain n'a jamais encore contemplée, et un calcul savant me révèle le coin perdu de l'espace où je dois la rechercher. Mon calcul est vérifié, la planète se montre; oh! triomphe de l'esprit humain! Oui, mais ce calculateur merveilleux ne peut tracer une ligne droite équivalant à une ligne circulaire, et dût-il se servir du compas et de l'équerre jusqu'à la fin des siècles, il ne saurait partager un angle en trois parties égales.

Il en est ainsi de ces terribles problèmes : pourquoi la douleur dans la nature, et le mal dans le cœur de l'homme?

Nous ne vous donnerons pas, me diront ces sages, ces enfants de Dieu, nous ne vous donnerons pas la clef de tous ces mystères, le mot de toutes ces énigmes. Aux raisons qui vous ont amené au seuil de nos temples, nous en ajouterons d'autres. Nos preuves s'adjoindront aux vôtres et à celles de tous les esprits droits et sincères qui cherchent Dieu et la vérité. Consolé, persuadé et repentant, vous pénétrerez à notre suite dans le sanctuaire. Là vous lèverez les yeux et, en apercevant l'image d'un Dieu fait homme, s'immolant pour sa créature, vous comprendrez qu'à l'immensité du mal et de la douleur répond l'infini de l'abaissement, de l'amour et de la miséricorde!

Comte de Ludre.

LOUIS XVIII ET PAUL Ier

ÉTUDES SUR L'ÉMIGRATION

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

1795-1799 [1]

VI

A Saint-Pétersbourg, où il arriva dans les derniers jours du mois de juillet, le comte de Saint-Priest allait retrouver la plupart des personnages qu'il y avait connus sous le règne de Catherine : le prince Bezborodko, chancelier de l'empire, « fort intelligent, mais paresseux et même timide » ; le prince Kourakin, vice-chancelier, « borné et sans crédit » ; le comte de Markof, que menaçait sourdement la disgrâce de son maître; le comte Platon Zoubof, encore en possession des honneurs et des emplois qu'il tenait de la faveur de la défunte impératrice et qu'un décret d'exil attendait à dix-huit mois de là [2].

Saint-Priest devait rencontrer aussi de nouveaux venus, le comte de Palhen, Rostopchine, le grand écuyer Koutaïkof, ancien valet de chambre de l'empereur, devenu son favori, d'autres encore que Paul Ier, peu à peu, tirait d'une position modeste ou obscure pour les placer en des postes élevés. Il avait nommé son héritier, le grand-duc Alexandre, ministre de la guerre et gouverneur de Saint-Pétersbourg. Ses autres fils, au nombre de trois, commandaient des régiments de la garde. L'un de ces jeunes colonels avait encore sa nourrice.

« La cour de Pétersbourg, écrivait Saint-Priest à Louis XVIII, peu de temps après son arrivée, ne ressemble à aucune autre, comme la position du roi n'a pas sa pareille. L'empereur ne

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1886.

[2] En 1799, le prince Repnin, ministre de Russie à Berlin, avait écrit à une dame d'honneur de l'impératrice. Cette lettre, dans laquelle il se plaignait des procédés du tzar, tomba aux mains de celui-ci. Furieux, il chassa la dame d'honneur, dépouilla Repnin de ses charges, l'exila et exila du même coup trente personnes, parmi lesquelles se trouvait Platon Zoubof. Ce dernier rentra en grâce, cependant. Il était à Saint-Pétersbourg en 1801, lors de la conspiration ourdie contre Paul Ier. Il fut un des assassins de ce prince.

s'occupe d'autre chose que des affaires militaires, et cependant ne met pas les ministres en droit de prendre sur eux. Nul n'est assez hardi pour lui proposer de son chef quelque chose. Ce n'est qu'en ayant le droit de traiter une matière, à l'occasion de quelque mémoire présenté, que les ministres de l'empereur osent lui faire quelque insinuation. Sans cela, tout ce qu'il n'imagine pas lui-même demeure sans être proposé. On ne sait pas bien jusqu'à quel degré l'impératrice est assujettie à cela. On sait seulement que Mlle de Nélidof, amie de l'empereur et non pas sa maîtresse comme on l'a cru longtemps, est seule affranchie de cette gêne. Elle ose, dit-on, lui présenter des projets, s'ils lui paraissent utiles. Elle le blâme dans ce qu'elle croit le mériter avec une mesure et une amitié qui font tout passer. Enfin, elle seule a du crédit auprès de ce prince, et ce n'est qu'en se liant avec elle que l'impératrice a recouvré le sien. L'empereur est assez difficile à joindre pour traiter d'affaires. Les ministres étrangers ne sont à sa portée que les jours de cour, et ne peuvent guère lui parler alors qu'en répondant à ce qu'il leur dit. Ils sont obligés de recourir aux princes de Bezborodko et Kourakin. »

N'osant s'aventurer seul dans une cour où tout était difficultés et périls, Saint-Priest demanda à deux de ses compatriotes, émigrés comme lui, résidant depuis longtemps en Russie, d'y guider ses premiers pas. L'un était le comte de Choiseul-Gouffier, nommé par l'empereur, directeur des arts, admis, à ce titre, à sa table et dans son intimité; l'autre, le marquis de la Ferté-Meun. C'est à ce dernier que d'Esterhazy, obligé d'abandonner la direction des affaires du roi à Saint-Pétersbourg, l'avaient remise. Ils semblaient être tous deux en mesure de seconder les efforts de Saint-Priest, de contribuer au succès de sa mission.

Il s'aperçut bientôt qu'il n'y avait pas à compter sur leur crédit. La Ferté voyait assez facilement le prince chancelier : « Mais ce dernier ne fait aucun état de ses offices [1]. » Quant à Choiseul, « outre qu'il est d'une paresse et d'une négligence extrêmes, il est encore extrêmement en réserve par la crainte de déplaire. Je ne dissimulerai pas à Votre Majesté qu'elle ne doit y compter que

[1] Une lettre, écrite à l'empereur par la Ferté, le 17 juillet 1797, peut expliquer pourquoi il ne jouissait d'aucun crédit à Pétersbourg. Il avait aliéné son indépendance en sollicitant humblement des secours : « Je me trouve, Sire, absolument sans aucunes ressources, ne pouvant même subvenir aux besoins du ministère dont je suis chargé... Votre Majesté ne permettra sans doute pas que le gentilhomme qu'elle a publiquement assuré de sa protection, et accordé en quelque sorte un caractère public, tombe dans le dernier degré de l'indigence après en avoir supporté les approches dans le silence et avec résignation. »

pour les choses où il ne craindra pas de se compromettre. Il prétend que l'empereur est fort difficile à voir. Il est du moins certain que ce prince veut en un instant et ne veut pas ».

En cet état de choses, il ne restait à Saint-Priest d'autre ressource que celle d'agir seul. C'est ce qu'il fit. Il s'aboucha avec le prince Bezborodko. En souvenir de leurs relations passées, il lui demanda de solliciter pour lui l'honneur d'une audience impériale. Il lui exposa les divers objets dont il désirait entretenir le tzar. Il obtint des promesses encourageantes.

De ces objets, celui qui appelait le plus impérieusement une solution concernait la petite armée du roi. Quelques heures après Saint-Priest, était arrivé à Saint-Pétersbourg un gentilhomme français, le baron de la Rochefoucauld, chargé de lui remettre une lettre du prince de Condé. Dans cette lettre, datée d'Uberlingen, le commandant des troupes royales parlait sans détours de la pénible situation dans laquelle il se trouvait. Entretenue jusque-là aux frais de l'Angleterre et de l'Autriche, son armée, dont ces deux puissances considéraient le concours comme désormais inutile, allait être licenciée. Déjà, les Anglais l'avaient abandonnée, en accordant aux officiers et aux soldats une gratification égale à six mois de solde. Les Autrichiens annonçaient qu'ils cesseraient de pourvoir à ses besoins le 1er septembre suivant. Les derniers défenseurs de la royauté proscrite étaient donc réduits à se disperser s'ils n'étaient promptement secourus.

Dans cette détresse, le prince de Condé avait eu l'idée de s'adresser à l'empereur de Russie, pour le supplier de prendre à son service ces quelques milliers de braves gens, soit qu'il voulût les enrôler sous ses drapeaux, soit qu'il préférât leur assurer un établissement sur les bords de la mer d'Azof et en former une colonie, ainsi que le leur avait offert déjà, en 1793, l'impératrice Catherine. N'ayant pas encore reçu de réponse, Condé invitait Saint-Priest à obtenir du tzar que son corps ne fût pas licencié. La Rochefoucauld avait ordre de rapporter une solution à Uberlingen, où elle était anxieusement attendue par ceux des membres de l'armée qui n'osaient rentrer en France.

La requête de Condé figurait déjà parmi les instructions que Saint-Priest avait reçues à Blankenberg. Sa lettre n'eut donc d'autre effet que de rendre l'envoyé du roi plus impatient d'aboutir. Malheureusement, Paul Ier ne se pressait pas d'accorder l'audience sollicitée de lui. Saint-Priest avait vu Bezborodko, pour la première fois, le 25 juillet. Quand il le revit le 8 août, la réponse qu'il espérait ne lui fut pas donnée. Le chancelier lui apprit cependant qu'aussitôt après avoir reçu l'avis du désir exprimé

par Condé, le tzar avait chargé M. d'Alopeus, son ministre à Dresde, d'aller conférer avec ce prince. Bien que ce fut quelque chose, c'était loin d'être tout ce que souhaitait Saint-Priest. Il en fit la remarque. Mais le langage de Bezborodko ne put apaiser son impatience. Bezborodko n'avait-il pas osé dire dans l'entretien que la France n'était « nullement disposée pour les Bourbons ». Le même jour, Saint-Priest fut reçu par le vice-chancelier. Les paroles du fonctionnaire impérial accrurent ses inquiétudes. Kourakin pensait que son maître ne voudrait pas donner satisfaction au roi de France sur tous les objets que Saint-Priest était chargé de lui présenter. Sous l'empire de ces inquiétudes et après avoir sondé les dispositions des ministres russes, l'envoyé du roi écrivait à Blankenberg, le 9 août : « Je ne dois pas dissimuler à Votre Majesté que l'empereur Paul n'a pas d'autre ultérieure intention que de tenir en Europe une balance imaginaire sans vouloir se compromettre d'aucunes suites. Il en résulte que la considération à laquelle Catherine Seconde avait élevé son empire décroît visiblement. Ses voisins voient clairement qu'ils n'ont plus rien à espérer ni à craindre de la Russie, dont l'armée est désorganisée et les finances épuisées, et ils agissent en conséquence. »

Plusieurs jours s'écoulèrent. Le 15 août, Saint-Priest n'avait pas encore obtenu son audience. Il lui revenait que l'empereur était indécis sur la forme qu'il convenait d'y donner. Dans la soirée de ce jour, il assistait à un bal au palais de Pawlowski, au souper qui suivit. Mais le tzar ne lui adressa pas la parole. La fête touchait à sa fin. Il allait se retirer déçu et attristé, quand un chambellan vint l'inviter à se rendre à la réception diplomatique qui devait avoir lieu au palais le lendemain dans la matinée. Il n'eut garde d'y manquer, encore qu'il n'espérât pas être admis dans une audience publique, à exposer en détail l'objet de sa mission. Mêlé aux ministres étrangers, il attendait que le tzar parût. Tout à coup il entendit prononcer son nom. C'était l'introducteur des ambassadeurs qui l'appelait. Il le suivit et fut conduit ainsi dans le cabinet de l'empereur.

Une cordialité qui le surprit fut le trait caractéristique de l'accueil de Paul Ier. Après avoir lu la lettre du roi, dont Saint-Priest était porteur, le tzar mettait l'entretien sur sa mère Catherine.

« — Elle s'est toujours montrée favorable à la bonne cause, dit Saint-Priest ; elle avait fini par armer pour la soutenir.

« — Trop tard, objecta l'empereur ; on ne serait pas arrivé à temps.

« — Votre Majesté croit-elle la paix certaine?

« — A peu près.

« — N'est-ce pas pourtant l'avis de Votre Majesté qu'il faut se

préparer à une rupture nouvelle, et tenir le roi en mesure d'agir, d'attendre les événements avec convenance et sûreté? »

C'est ainsi que l'entretien s'engagea à fond.

Le tzar ne se refusait pas à accorder à Louis XVIII un asile et des ressources pour y vivre. Il accepta des mains de Saint-Priest une note, que ce dernier tenait prête à tout événement, dans laquelle il demandait que le château de Gevers fût mis à la disposition de son maître, ainsi qu'un traitement annuel pour lui, pour sa famille, pour les gentilshommes qui viendraient y vivre à ses côtés, et pour ses gardes du corps qu'il avait le dessein d'y appeler. Malgré ce que pouvait offrir d'excessif et de coûteux une telle installation, plus conforme à l'éclat d'un roi sur son trône qu'à la pauvreté d'un roi dans l'exil, Paul Ier ne se récria pas. Il objecta seulement qu'il serait plus opportun de traiter de cette organisation quand on serait sûr de la conclusion de la paix.

Pour ce qui concernait le mariage de Madame Thérèse de France avec le duc d'Angoulême, il promit d'envoyer à son ambassadeur, à Vienne, l'ordre de seconder toutes les démarches que le roi trouverait bon d'y faire à cet effet.

Il était prêt, de même, à prendre à son service l'armée de Condé. Il fit connaître à Saint-Priest que M. d'Alopeus avait déjà rendu compte de ses premières conférences avec le prince qui la commandait. Dans ces conférences, auxquelles assistaient les principaux chefs, le marquis de Bouthillier-Chavigny, le comte de la Laurencie, le marquis de Montesson, les bases d'un accord avaient été établies. Elles étaient maintenant soumises au tzar qui, les ayant revêtues de ses observations, se préparait à les renvoyer à M. d'Alopeus, par un de ses aides de camp, le général-prince Basile Gortschakof, porteur de ses ordres et des fonds nécessaires pour en assurer l'exécution. Ces ordres disaient en substance que le corps de Condé serait conduit, par la Gallicie, en Volhynie, province de la Pologne russe, où il prendrait ses quartiers.

Sur ce point, la mission de Saint-Priest se trouvait accomplie. Il demanda seulement que le baron de la Rochefoucauld fût autorisé à quitter Saint-Pétersbourg, avec le commissaire russe, pour retourner à Uberlingen, ce qui fut accordé ainsi qu'un don de 500 ducats, pour l'envoyé du prince de Condé, destiné à payer son voyage. Le tzar ajouta qu'il serait heureux de voir ce prince venir résider à Saint-Pétersbourg, et qu'il le lui avait fait savoir.

A la fin de cette longue audience, Saint-Priest se trouvait vis-à-vis de Paul Ier dans une situation analogue à celle dans laquelle il s'était trouvé vis-à-vis de Catherine, lorsqu'elle l'avait reçu en 1796. Les divers sujets dont il devait entretenir le tzar étaient

épuisés à l'exception d'un seul, le plus important : l'entrée de la Russie dans la coalition. Il fallut bien y arriver. Mais, à ce qui lui fut dit à cet égard, Paul Ier opposa une indifférence, une froideur, égales à la froideur et à l'indifférence manifestées par sa mère dix-huit mois avant : « Je ne veux pas entrer dans une affaire aussi avancée », dit-il. Saint-Priest insistait; le tzar répondit que les espérances des royalistes n'étaient qu'illusions.

Il révéla au représentant du roi que la cour de Vienne avait aussi tenté de le faire entrer dans l'alliance austro-anglaise, mais qu'il s'était dérobé à ses obsessions. Il ne croyait pas à l'efficacité de la guerre. Elle n'avait eu d'autre effet que de consolider les républicains, en faisant d'eux les défenseurs de la patrie contre l'étranger. Il préférait la paix, qui serait le signal d'une contre-révolution en France et en faciliterait le développement et le triomphe.

Après ces explications, il voulut faire conduire Saint-Priest chez l'impératrice. En le congédiant, il l'engagea à souper pour le soir. Dans cette seconde entrevue, il déploya la plus irrésistible bonne grâce; mais il ne fut pas dit un seul mot des questions traitées le matin. Au milieu du repas, on annonça au tzar qu'un incendie venait d'éclater dans un des quartiers populeux de la ville; il y courut avec ses fils. Au retour, il était « ravi de la rapidité des secours »; jusqu'à la fin de la soirée, il ne parla pas d'autre chose. Quand Saint-Priest crut devoir prendre congé de lui, il l'engagea à revenir. Au lendemain de cette importante journée, dont il rendit à Louis XVIII un compte minutieux, le diplomate royal disait : « J'ai bonne espérance. »

A quelques jours de là, mandé par le prince Bezborodko, il apprenait de lui qu'une lettre de change de 200 000 roubles, payable à vue venait d'être expédiée au roi pour pourvoir aux frais de son installation à Gevers ; il recevait communication de la lettre écrite par le tzar à la princesse douairière d'Anhalt. « La position du roi de France a attiré toute mon attention tant par l'amitié personnelle que j'ai vouée à ce prince que par l'intérêt que ses malheurs m'ont inspiré. En lui faisant tenir une somme assez forte pour subvenir à ses besoins, je lui ai imposé de choisir la ville de Gevers pour asile et demeure avec les princes de sa maison. En communiquant à Votre Altesse sérénissime ma démarche, je la préviens que le séjour du roi de France ne doit troubler nullement son administration ni y apporter aucun changement. Je la prie seulement de témoigner à Louis XVIII l'amitié et l'intérêt qui lui sont dus, tant par sa qualité de souverain que pour ses vertus personnelles. »

Le comte de Saint-Priest avait donc lieu de se louer du résultat

de ses démarches. Sauf sur un point, important à la vérité, mais au sujet duquel le dernier mot de l'empereur n'était peut-être pas dit, il avait obtenu des solutions conformes à ce que souhaitait Louis XVIII. La nécessité de régler divers détails le retint encore à Saint-Pétersbourg durant plusieurs semaines. Elle lui fournit l'occasion de revoir le tzar, mais aussi de subir les effets de sa bizarre humeur.

C'est ainsi que, après avoir accordé à Louis XVIII les gardes du corps, que ce prince désirait appeler près de lui, Paul s'avisa, non sans raison, que cette fantaisie d'un proscrit entraînerait une lourde dépense. Il parla de la gêne du trésor russe; il venait d'employer 15 millions en habillements neufs pour son armée. De nouveau, il fallut négocier. Saint-Priest déjà songeait à renoncer à sa demande, quand, un matin, le chancelier Bezborodko lui dit : « Votre affaire est faite. C'est au roi à désigner les hommes qu'il voudra prendre à son service. » Pour arriver à ce dénouement, il avait fallu que l'envoyé du roi de France rappelât ce que Louis XIV avait fait autrefois pour la famille royale d'Angleterre et invoquât la solidarité des rois entre eux, « dans les revers auxquels ils sont exposés ».

En une autre circonstance, il fut moins heureux. Le marquis de la Ferté, chargé des intérêts du roi à Saint-Pétersbourg, y était sans crédit. Ancien officier, homme « plein d'honneur et de zèle », il manquait « de cette sorte d'usage du monde et de l'esprit d'instruction dont il faut au moins avoir quelque chose pour parler d'affaires aux ministres ». Saint-Priest aurait voulu le décharger d'une tâche à laquelle ce diplomate improvisé se reconnaissait lui-même inhabile. Le tzar n'y consentit pas. Saint-Priest dut abandonner cet objet, qui ne fut repris que deux années plus tard.

Dans la seconde quinzaine de septembre arrivait à Saint-Pétersbourg la nouvelle du coup d'État du 18 fructidor. Elle venait infliger le plus cruel démenti aux assurances par lesquelles Saint-Priest, interprète des espoirs de Louis XVIII, avait essayé d'entraîner Paul Ier dans la coalition. Elle démontrait avec évidence combien s'était trompé le roi quand il écrivait au tzar que la France était prête pour une restauration. Puis ce fut la conclusion de la paix entre la cour d'Autriche et le Directoire, qui vint donner raison aux résolutions impériales.

Saint-Priest, dès ce moment, n'avait plus aucun motif de rester à Saint-Pétersbourg. Il sollicita et obtint, dans les premiers jours d'octobre, une audience de congé. Il y retrouva l'empereur affectueux et bienveillant, comme au début de leurs relations, et, par surcroît, généreux. La générosité se traduisit par le don de 1000 ducats et d'un domaine en Lithuanie, qui rapportait annuellement

une somme égale. En quittant la Russie, Saint-Priest se dirigea vers Stockholm, où l'appelait sa famille.

VII

Entre l'Allemagne et la France, la paix était conclue ou à la veille de l'être. Les conditions en avaient été arrêtées à Campo-Formio, pour ce qui touchait l'Autriche ; pour ce qui concernait le reste de l'Allemagne, un congrès réuni à Rastadt était chargé de les discuter, de les fixer définitivement. Donc, l'Europe allait à l'apaisement. L'Espagne et la Prusse avaient à cœur de maintenir leurs bonnes relations avec la France; la Russie se recueillait; l'Allemagne s'était résignée à baisser le front. Seule, l'Angleterre tenait tête à Bonaparte; seule, elle se montrait résolue à combattre encore.

Sur les mers, ses flottes donnaient la chasse aux bâtiments français ; dans toutes les cours, elle intriguait. L'Autriche venait à peine d'apposer sa signature sur le traité de paix, qu'elle était incitée déjà à recommencer la guerre. Le représentant britannique en Russie, lord Withworth, avait ordre de pousser le tzar contre la France. A Londres, le comte de Woronzof, ambassadeur moscovite, était assiégé par les ministres anglais Pitt et Grenville, qui lui demandaient avec instance de travailler en vue du même but. A Londres comme en Suisse, l'Angleterre ouvrait l'oreille avec une complaisance mêlée de quelque dédain aux propos des royalistes.

Si ferme était sa confiance dans l'avenir, si prépondérante son influence en Europe, si savante son habileté; elle possédait même, dans son isolement momentané, de si puissants moyens d'action, que son dessein de ne pas désarmer suffisait à rassurer Louis XVIII. Il ne croyait pas à la durée de cette paix imposée par le vainqueur, pas plus qu'il ne croyait que le Directoire dût tirer de durables effets du coup de force de Fructidor et de sa victoire sur les royalistes. Il croyait que, tôt ou tard, Paul Ier se montrerait d'autant plus ardent à renouer la coalition et à y tenir une place, qu'il se montrait maintenant plus indifférent à ce qui s'accomplissait dans le monde et moins disposé à empêcher les événements de suivre leur cours. Ne venait-il pas de prendre à son service l'armée de Condé, d'appeler à Saint-Pétersbourg le vieux prince qui la commandait? Ne s'était-il pas entremis pour assurer un asile au roi de France? Que contenaient ces témoignages d'intérêt, sinon la preuve que le tzar se réservait, qu'il se préparait à entreprendre un jour quelque formidable mouvement pour détruire le pouvoir usurpateur qui asservissait les Français et menaçait toutes les couronnes. Louis XVIII

ne perdait donc pas courage, même quand il voyait s'effondrer, un à un, les projets qu'il avait conçus et longuement caressés.

Depuis six ans, combien de ces projets avaient avorté sans rien produire de ce qu'on en attendait. Que de beaux rêves envolés! que d'illusions évanouies! Le désastre de Quiberon, le 13 vendémiaire, le 18 fructidor, avaient noyé dans le sang royaliste, tant d'ardentes espérances. A celles-là d'autres avaient succédé. Elles avaient eu le même sort. A la fin de cette année 1797, non moins tragique que les précédentes, le roi, qui se flattait de trouver en Suisse les éléments d'une armée, était contraint de renoncer à cette combinaison morte aussitôt que née. La Suisse était envahie; les soldats français s'y installaient à titre de libérateurs; ils déguisaient, sous cette pompeuse étiquette, l'entreprise conquérante dont ils étaient l'instrument. L'aristocratie des cantons, menacée par la république, se soulèverait-elle? Le roi le supposait, les Anglais l'affirmaient. Mais, de ce qu'ils faisaient pour rendre inévitable et féconde cette révolte, le roi demeurait exclu. Encore une fois, on voulait agir sans lui.

Enfin, pour combler la mesure de ses déceptions, la Prusse, à l'instigation du Directoire, adressait au duc de Brunswick des remontrances sur le séjour du prétendant à Blankenberg. Le duc de Brunswick faisait connaître au prince proscrit qu'il ne pouvait plus lui donner asile dans ses États. De nouveau, s'imposait au malheureux roi la nécessité de solliciter quelque part un refuge.

Le tzar avait mis à sa disposition, il est vrai, le château de Gevers. Mais cette résidence, située sur la frontière batave, n'offrait plus maintenant à Louis XVIII une retraite sûre. Il s'y serait trouvé trop rapproché de la Hollande, où le traité de Campo-Formio laissait intacte l'influence française. Il ne se fût pas considéré comme libre et à l'abri d'un coup de main, dans le voisinage d'un pays occupé par les armées de la république. C'était donc une négociation subséquente à engager avec la cour de Saint-Pétersbourg. Dans ces circonstances, Saint-Priest ayant quitté la Russie, le roi s'adressa au comte de Panin, ambassadeur russe à Berlin.

Ce diplomate jouissait à sa cour du plus grand crédit. En y faisant connaître la répugnance qu'inspirait à Louis XVIII le séjour de Gevers, il suggéra l'idée de lui offrir le château des anciens ducs de Courlande, à Mitau. En même temps, il sollicitait et obtenait du roi de Prusse que le comte de l'Isle ne fût pas inquiété à Blankenberg tant que le tzar n'aurait pas répondu à sa requête. De son côté, Louis XVIII, sans attendre cette réponse, invitait le prince de Condé à appuyer à Saint-Pétersbourg les démarches du comte de Panin.

Depuis le mois d'octobre, Condé résidait dans la capitale russe où, comme on l'a vu, le tzar l'avait appelé. « L'empereur l'avait reçu comme un héros digne de son estime et de son admiration. Le comblant de grâces et de faveurs, il lui donna l'un des plus beaux palais de sa capitale, une habitation de campagne charmante à proximité, et lui monta la maison la plus brillante. Poussant la générosité jusqu'à la délicatesse la plus raffinée, il fit mettre les armes de M. le prince de Condé sur les voitures et l'argenterie dont il lui avait fait présent. Tous les domestiques que trouva M. le prince de Condé en arrivant dans son palais étaient à sa livrée. L'empereur le décora du premier de ses ordres, l'ordre de Saint-André; enfin il le traita, tant en public qu'en particulier, avec la distinction la plus marquée [1]. » Cette faveur devait être de courte durée [2]. Mais, encore à ce moment, poussée au plus haut point, elle faisait du prince de Condé un négociateur précieux.

Il n'eut pas cependant à déployer son influence ni ses talents. Sa tâche dut se borner à exprimer la gratitude du roi de France, à qui Paul Ier avait répondu déjà par l'intermédiaire de Panin. Le tzar offrait le château de Mitau; il consentait à ce que Louis XVIII y vînt vivre avec la reine, avec les princes de sa famille, à ce qu'il y fût accompagné des gentilshommes qui formaient sa cour et de ses gardes du corps. Il entendait qu'il y fût traité en roi, ainsi que cela avait été convenu avec Saint-Priest, alors qu'il s'agissait de fixer à Gevers la résidence de la maison de Bourbon. A toutes les demandes formulées par Panin, il était fait droit.

Il n'y avait donc plus qu'à savoir si Louis XVIII adhérait à ces arrangements. Son adhésion arriva à Saint-Pétersbourg au commencement de 1798, au moment où l'armée de Condé, partie d'Uberlingen le 10 octobre, venait d'entrer dans la Pologne russe et d'établir à Dubno son quartier général. Les offres impériales étaient acceptées par lui avec reconnaissance.

Le tzar lui écrivit aussitôt pour l'inviter officiellement à se rendre en Russie. Un de ses aides de camp, le colonel de Lawrof, fut chargé de porter sa lettre à Blankenberg. Il y parvint le 27 jan-

[1] Mémoires inédits du marquis de Bouthillier-Chavigny.

[2] Au mois de mai, le prince de Condé et le duc d'Enghien qui était venu le rejoindre, subirent les effets de la bizarre humeur de Paul Ier. Soit qu'ils eussent alarmé la jalousie des courtisans, soit que le tzar eût pris ombrage de l'intimité qui s'était formée entre eux et divers membres de la famille impériale, ils furent l'objet d'une éclatante disgrâce. Elle dégénéra en taquineries qui les décidèrent à partir et à rejoindre leur petite armée à Dubno. A distance, la faveur impériale leur fut rendue, ainsi qu'on le verra dans des récits ultérieurs.

vier 1798. Il trouva le roi de France tiraillé entre l'intention d'obéir aux pressantes injonctions de Panin qui l'invitait à partir sur-le-champ, et la crainte de s'éloigner trop vite et trop tôt d'un séjour où il était encore dans le voisinage de la France, pour aller s'ensevelir sous les neiges de la Russie. Mais, après avoir pris connaissance de la lettre de Paul Ier, prévoyant que les Anglais refuseraient de pourvoir aux frais d'une expédition organisée avec le concours des Suisses, s'il persistait à en prendre le commandement, il se décida à fixer au 10 février la date de son départ.

« Dans ces circonstances, écrivait-il à Paul, je n'attendrai pas la réponse de Votre Majesté Impériale [1]; j'accepte l'offre qu'elle me fait avec autant de reconnaissance qu'elle y met de générosité, et je ne profite même pas de tout le délai que M. le comte Panin m'a procuré. Quinze jours me seront suffisants pour tout ce que j'ai à régler avant mon départ, et pour n'avoir plus aucun doute sur le sort de la Suisse; et malgré la douleur que cet éloignement va causer à mes fidèles et malheureux sujets dont le cri retentit déjà dans mon cœur, je me mettrai en route le 10 du mois prochain, avec mon neveu le duc d'Angoulême. Quant au duc de Berry, Votre Majesté Impériale a approuvé qu'il allât embrasser son père, dont il est séparé depuis près de quatre ans, avant de se rendre dans ses États. Il partira donc pour l'Écosse en même temps que je partirai pour Mitau et viendra me rejoindre au printemps.

« Mais, en arrivant dans les États de Votre Majesté Impériale, il me sera impossible de ne pas éprouver le désir d'aller la voir, la remercier de ses bienfaits, resserrer, s'il est possible, les liens de l'amitié qui nous unissent, lui exposer, bien mieux que je ne le puis par lettres, la situation de mes affaires et lui demander ses conseils. Je la prie donc de permettre que je ne m'arrête pas à Mitau, mais que je continue mon voyage avec mon neveu, auquel je ne puis donner de meilleures leçons du rôle important qu'il doit jouer un jour, qu'en lui faisant voir un si grand exemple, et les deux ou trois personnes qui feront la route avec moi, et que j'aille passer quinze jours à Pétersbourg, auprès de Votre Majesté. Si elle y consent, autant que je l'espère et que je le souhaite, je la prie de trouver bon que, pour ne pas lui être à charge, je conserve à la cour le

[1] Cette qualification n'avait jamais été employée par la cour de France, bien que, dès le début de son règne, Catherine eût demandé qu'on l'appelât « Majesté Impériale ». Louis XV et Choiseul s'obstinèrent à ne pas lui donner ce titre, en déclarant à son ambassadeur Galitzin que la langue française ne comportait pas l'assemblage de ces deux mots. Catherine exprima son mécontentement, en rappelant son représentant et en le frappant d'une disgrâce qui durait encore quatorze ans après, en 1782.

même incognito que dans les États du roi de Prusse. Je calcule que, vu l'époque de mon départ et le temps qu'un courrier gagne sur un voyageur ordinaire, peut-être même la nécessité où les circonstances pourraient me mettre de voyager lentement, je pourrais facilement recevoir la réponse de Votre Majesté Impériale en arrivant à Mitau; je lui laisse à penser l'empressement avec lequel j'ouvrirai une lettre si intéressante pour moi. »

Cette lettre fut écrite le 27 janvier, le jour même où était arrivé à Blankenberg le colonel de Lawrof, porteur de celle de l'empereur. Cet officier repartit sur-le-champ avec la réponse du roi. Après son départ, on commença tristement les préparatifs de ce long et pénible voyage de Russie. Des avis expédiés à la reine de France, alors à Budweiss, au comte d'Artois [1], aux représentants de Louis XVIII, allèrent leur apprendre quels généreux secours ce prince recevait du tzar. Ordre fut donné aux divers agents, dans leurs communications avec l'intérieur, de faire valoir la protection accordée au roi par le plus puissant monarque du continent. On renonça à avertir ceux de Paris. On ignorait encore s'ils avaient échappé aux proscriptions fructidoriennes [2]. Enfin le roi se rappela au souvenir de Saint-Priest, retenu à Stockholm : « J'attends de votre attachement, lui mandait-il, je dirai plus, de votre amitié, que vous viendrez me joindre tout de suite à Mitau [3]. »

Il restait encore à désigner les personnages dont le roi s'entourerait à Mitau. Indépendamment de ceux qui l'avaient suivi depuis Vérone, il en était d'autres qu'il désirait posséder dans sa petite cour. Ils vivaient dispersés de divers côtés. Ils furent invités à se rendre en Russie pour se réunir à leur maître. Le cardinal de Montmorency, le duc de Piennes, le duc d'Aumont, le comte des Cars, d'autres encore, durent s'apprêter à remplacer les fidèles serviteurs que, pour des causes diverses, Louis XVIII laissait derrière

[1] La comtesse d'Artois était à Klagenfurth, en Carinthie (pays autrichien).

[2] Les principaux d'entre eux s'y dérobèrent, Fauche-Borel, notamment, qui trouva un refuge chez un ami de Bottot, le secrétaire de Barras, où prit naissance une des plus curieuses intrigues de l'émigration.

[3] Saint-Priest répondait de Stockholm, le 17 février : « Sire, j'ai reçu la lettre dont Votre Majesté m'a honoré de sa main, le 27 du mois dernier. Elle doit bien être persuadée que la seule impossibilité physique pourrait m'arrêter lorsque ses ordres daignent m'appeler auprès d'elle. Je partirai dès qu'il y aura moyen de passer le bras de mer qui sépare la Suède de la Finlande, et j'espère que ce sera sous peu de jours. J'apprendrai à Pétersbourg la marche de Votre Majesté, soit pour l'y attendre, soit pour aller la joindre à Mitau, car, quoique assez près de cette ville par mer, la distance est plus que quadruple par terre, et le plus court chemin est par Pétersbourg. »

soi. Le maréchal de Castries fut de ceux qui ne l'accompagnèrent pas. Son âge le condamnait au repos [1].

La maison royale fut bientôt prête à se mettre en route. Il était convenu que le roi, le duc d'Angoulême et le comte d'Avaray voyageraient ensemble. Les autres personnes de la suite devaient marcher de leur côté par petits groupes, de façon à ne pas attirer l'attention dans les pays qu'elles avaient à traverser. C'est dans ces conditions que les gardes du corps, détachés de l'armée de Condé dont ils avaient fait partie en attendant de pouvoir être rendus à leur premier emploi, s'étaient dirigés vers Mitau, précédant le roi.

Le départ avait été fixé au 10 février. Trois jours avant, on vit arriver à Blankenberg un nouvel envoyé du tzar : c'était le comte Schouvalof. Poussant jusqu'aux prévenances les plus délicates sa sollicitude pour le prince à qui il offrait l'hospitalité, Paul avait voulu l'entourer, dès ce moment, de sa protection. Le comte Schouvalof était chargé de l'accompagner jusqu'à Mitau, de faciliter son voyage, de pourvoir à toutes ses dépenses.

Avant de quitter Blankenberg, Louis XVIII reçut les adieux de son second neveu, le duc de Berry. Ce prince, âgé de vingt ans, était venu vivre auprès de lui, avec le duc d'Angoulême, son frère aîné, au moment où l'armée royale avait été dirigée vers la Russie. Il ne le quittait maintenant que pour aller embrasser son père, le comte d'Artois, à Édimbourg. Il devait partager ensuite l'hospitalité du château de Mitau. Malgré son caractère impétueux, hautain, susceptible, il était chéri par son oncle, qui désirait, puisqu'il ne pouvait lui donner l'occasion de combattre pour sa cause, l'avoir à ses côtés.

Dans la matinée du 10 février, par un froid rigoureux, le roi se mit en chemin. Il avait eu d'abord la pensée de s'arrêter quatre jours à Francfort-sur-l'Oder; mais il changea d'avis. C'est à Kustrine, petite ville à une courte distance de Berlin, qu'eut lieu la première halte. Le comte de Panin et, avec lui, les rares émigrés dont la Prusse tolérait la présence dans sa capitale vinrent le saluer. Triste fut cette entrevue. Quelque optimisme que manifestât le roi, la nécessité qu'il subissait de s'éloigner des frontières de son royaume, ne pouvait être interprétée autrement que comme une défaite nouvelle de sa cause. Il prodigua cependant des encouragements, se montra confiant et courageux.

Six jours après, il était à Bromberg, dans le bassin de la Vistule. C'est de là qu'il écrivit au tzar, au sujet de la course qu'il se pro-

[1] Le duc de Brunswick, qu'il avait vaincu à Clostercamp en 1764, se fit un honneur de lui maintenir l'hospitalité qu'il lui avait accordée dans ses États. Le maréchal mourut en 1801.

posait de faire à Saint-Pétersbourg : « En demandant à Votre Majesté de me rendre auprès d'elle, j'ai cédé au désir d'être plutôt à portée de lui exprimer moi-même les sentiments dont mon cœur est rempli. Je n'avais pas réfléchi aux embarras qui pourraient en résulter pour elle et pour moi, lorsque tout à coup j'en ai été frappé. En effet, si Votre Majesté cédait à mon empressement, je me trouverais en route ou à Pétersbourg dans un temps consacré à des exercices de piété auxquels un chrétien se doit tout entier. Je me hâte de faire part de cette réflexion un peu tardive à Votre Majesté Impériale, et je la prie, si, comme je l'espère, elle approuve ma course à Pétersbourg, de trouver bon que cette course n'ait lieu qu'après la fête de Pâques. »

La route se continua sans autres accidents que ceux qui résultaient de la rigueur du froid, du mauvais état des chemins, du débordement des rivières, et surtout de la pauvreté des gîtes où l'on s'arrêtait au soir de chaque journée pour passer la nuit. C'est ainsi que de Kœnigsberg, où il se trouvait dès les premiers jours de mars, il ne put se rendre ni à Memel, ni à Tilsitt. Il en fut empêché par la crue des eaux du Niémen. Un difficultueux et long détour le conduisit à Kowno, en Lithuanie, à mi-chemin entre Grodno et Mitau. Il fallut traverser en barque le Niémen, démesurément gonflé; les voitures du roi ne purent être transportées de l'autre côté du fleuve. Heureusement, à Kowno, on était sur le territoire de l'empereur de Russie; il fut aisé à Schouvalof de se procurer les moyens d'arriver au terme du voyage. Dans cette ville, Louis XVIII fut reçu par le général de Sacken. « J'aurais désiré voir la parade de son régiment, mandait-il au tzar; le temps ne l'a pas permis. Mais j'ai du moins vu relever la garde ce matin, et j'ai ressenti une joie bien vive en songeant que de pareilles troupes sont celles de Votre Majesté. »

Enfin, le 13 mars, après trente et un jours de route, le roi de France faisait son entrée dans Mitau. Les principaux membres de la noblesse courlandaise, conduits par le gouverneur militaire, le général de Fersen, étaient venus à sa rencontre jusqu'aux portes de la ville. Ils le conduisirent au château ducal; là, se tenaient sous les armes, en l'attendant, ses gardes du corps. Il ressentit, à leur aspect, une émotion d'une infinie douceur; elle suffit à le payer des fatigues de son long voyage. Le général de Fersen lui remit deux lettres de Paul Ier, qui attendaient son arrivée. Malheusement, elles ne répondaient pas à ses requêtes ainsi qu'il l'eut souhaité.

« J'apprends avec bien du plaisir l'arrivée de Votre Majesté à Mitau, était-il dit dans l'une d'elles, et je jouirai réellement de la savoir enfin dans un parfaite sécurité. Je désire que le séjour dans

mes États lui devienne agréable et que sa santé se repose de toutes les fatigues et désagréments qu'elle a essuyés.

« Quant au voyage qu'elle désire faire jusqu'à Pétersbourg, en gardant même l'incognito, je suis bien fâché de devoir m'y opposer, malgré le désir bien vif que j'ai de voir Votre Majesté et de lui dire de bouche tout ce que je lui ai si souvent écrit. Les circonstances rendent le projet de son voyage impossible à exécuter en ce moment, et je la prie de s'arrêter à Mitau, où je tâcherai de lui procurer toutes les aisances et les services d'amitié qui dépendront de moi. »

Ce refus, dont la dureté était à peine tempérée par les formules de politesse, affecta sensiblement le cœur de Louis XVIII. Mais il importait de n'en rien laisser paraître; il importait surtout de ne pas se mettre en révolte contre les ordres de Paul Ier, quelque humiliants qu'ils fussent. Le roi se résigna donc. Dès le lendemain, il répondait à la lettre qu'on vient de lire :

« Je suis enfin arrivé hier dans l'asile que Votre Majesté Impériale m'a donné; il m'est bien moins cher, je la prie d'en être persuadée, par les avantages et les agréments qu'il réunit que parce que je le tiens de son amitié. J'en ai éprouvé les effets, le long de ma route, où le zèle et l'activité de ses sujets m'a fait surmonter, avec une facilité qui tient du miracle, les obstacles multipliés que la saison opposait à mon passage.

« M. le général de Fersen m'a remis les deux lettres de Votre Majesté Impériale des 4 février et 5 de ce mois. Le désir ardent que j'ai de la voir et de lui témoigner moi-même toute l'amitié, toute la reconnaissance dont mon cœur est rempli pour elle, est le moindre motif qui me fait souhaiter une entrevue avec elle; je regarde comme un devoir indispensable de l'entretenir à fond sur la révolution française, sur ses dangers, sur ses conséquences, et personne ne peut en cela me remplacer. Cependant, je respecte les motifs qui engagent Votre Majesté à se refuser en ce moment à mon empressement, mais je ne cesserai de hâter par mes vœux celui où elle croira pouvoir y céder.

« Je ne saurais terminer cette lettre sans peindre à Votre Majesté Impériale la douce émotion que j'ai éprouvée hier en me voyant entourée des gardes du corps qu'elle a réunis près de moi, et surtout en songeant que c'était à elle que je devais ce moment heureux. Ces respectables vieillards sont presque tous arrivés, et ils ont soutenu la fatigue du voyage bien mieux que leur âge et la saison ne semblaient le comporter. »

Ernest Daudet.

La fin prochainement.

UN OFFICIER DE ZOUAVES

Un mal impitoyable a récemment enlevé le général Théodore Galland, un des plus jeunes de notre armée, un de ceux dont le pays pouvait beaucoup attendre. Cette existence brisée laisse derrière elle d'amers regrets et de vifs souvenirs. Nous livrons, à ceux qui partagent notre douleur, quelques pages et quelques notes de la main de l'ami que nous avons perdu. Les unes contiennent le récit d'un glorieux épisode de la guerre du Mexique, les autres nous ramènent aux heures de notre agonie dans la guerre de 70. Ces extraits se passent de commentaires. Nous n'y ajoutons que quelques mots pour les rattacher à la vie et reconstituer la carrière militaire de Théodore Galland.

Il est entré à Saint-Cyr pendant la guerre de Crimée, on peut dire au bruit du canon de Sébastopol. Il n'y avait en ce temps qu'une vocation pour la jeunesse française : les armes! C'était particulièrement celle de Galland, à qui le ciel semblait s'être plu à donner en même temps l'âme et quelque peu de la figure et de l'allure d'un Duguesclin. Sortant un des premiers de l'École militaire, et libre de choisir l'arme dans laquelle il lui convenait de servir, il voulut être zouave. Entré au 1er régiment en 1857, il y passa les plus belles années de sa vie, partageant jusqu'en 1870 les glorieux travaux de cette troupe d'élite. La guerre d'Italie le trouva en Afrique, où il avait déjà eu l'occasion de conquérir l'estime de ses chefs. Sa conduite dans la campagne de 1859 le mit en évidence. Le 1er zouaves eut l'honneur d'enlever la tour de Solferino. Une colonne, composée des débris des régiments repoussés dans les précédentes tentatives, donna l'assaut suprême. Le lieutenant Galland partit avec ces braves gens, il ne parvint pas cependant jusqu'au faîte du mamelon. Une balle dans le genou arrêta sa course. La blessure était grave, la guérison fut longue; mais une blessure qui ne laisse pas de trace, à cet âge, c'est le premier sourire de la gloire.

Quand vint l'expédition du Mexique, les zouaves furent des premiers embarqués. Après l'insuccès de la première attaque de Puebla la guerre, à peine commencée, fournit au lieutenant Galland l'occasion de s'illustrer par un fait d'armes qui tient une place

d'honneur dans les souvenirs du 1er zouaves. Le héros de cette aventure n'aimait pas à parler de ses hauts faits et encore moins à les écrire. Sous la pression d'amicales instances, il a cependant consenti à consigner, dans les pages qu'on va lire, ses souvenirs de la nuit du 6 avril 1863 devant Puebla :

Le 6 avril au matin et, si j'ai bonne mémoire, lundi de Pâques 1863, nous partions du camp sous le *cerro* San Juan, pour aller prendre pendant trois jours le service des attaques dans les *cuadres* où nous devions nous trouver en première ligne. Nous relevions le 2me zouaves; et ma compagnie que je commandais, mon capitaine étant malade au camp, vint prendre au poste le plus avancé l'emplacement qu'occupaient le capitaine de Courville, tué depuis, et le lieutenant Pierron, aujourd'hui officier d'ordonnance de l'empereur.

J'étais très lié avec tous les deux, et en partant ils me souhaitèrent bonne chance.

Nous étions à nos postes vers dix heures et demie du matin. Toute la journée fut employée au service des embuscades. Vers deux heures, on reçut l'ordre de faire enlever le *cuadre* qui nous faisait face. Deux pièces de campagnes furent amenées, on fit les embrasures et on commença à ouvrir la brèche dans la muraille en face de nous : nous n'en étions séparés que par la largeur de la rue.

Pendant ces préparatifs, le commandant Carteret-Trécourt prenait ses dispositions, son bataillon devant marcher en tête, et ma compagnie la première. Je reçus l'ordre de choisir quinze volontaires, qui, sous la direction du sergent-major Merlier (tué depuis), devaient servir d'avant-garde, moi je devais suivre avec ce qui restait de la compagnie, vingt-cinq ou trente hommes au plus. Avril est mauvais dans les hauts plateaux : la nuit vient vite et elle approchait, quand un aide de camp du général Forey vint ordonner de suspendre l'attaque et de la remettre au lendemain. Le général de Berthier, qui était général de tranchée ce jour-là, répondit que l'attaque était trop avancée, que ce serait une faute de la suspendre et qu'il répondait de tout.

Vers cinq heures, la brèche avançait lentement, je venais de rencontrer le colonel Lafaille, il rentrait au camp avec Clary. Je lui fis mes adieux en lui disant :

— Vous savez, mon colonel, que je passerai le premier, et je compte sur un bon chemin?

— J'ai dit que l'on vous fasse une véritable avenue de l'Impératrice.

Je le vois encore dans une cour, me disant cela avec l'air qui nous l'avait fait surnommer *le Prince*. En réalité, son avenue de l'Impératrice n'était qu'un casse-cou, grâce un peu au mauvais service de l'artillerie et beaucoup à l'énorme épaisseur de ces maisons toutes

bâties de briques en prévision des tremblements de terre si fréquents sur ce plateau.

Le moment important était venu; la brèche, jugée praticable par ceux qui n'avaient pas à y passer. Cinq minutes avant l'attaque, le commandant Carteret change d'avis et décide que je partirai avec les quinze volontaires et que le sergent-major me suivra avec le reste de la compagnie, prétendant avec juste raison qu'un officier devait être là le premier, afin de juger de la direction à donner à l'attaque ou à la défense, si, comme cela est arrivé, nous étions cernés.

Voici quel était le problème à résoudre : on allait nous ouvrir à deux battants une porte de 1^{m},80 de large environ, deux sapeurs du génie étaient déjà placés à cet effet. Nous pourrions passer un par un, au plus deux à la fois, il fallait traverser la rue, monter au sommet de la brèche, et là, nous trouverions une cour entourée de chambres crénelées, et c'était alors à moi de prendre un parti, faire évacuer la chambre, tâcher de gagner les étages supérieurs, enfin tout voir en un quart de seconde, m'installer au besoin, me défendre en attendant que le reste du bataillon et les quinze cents hommes qui devaient suivre aient fait leur mouvement.

— Du reste, m'avait dit le commandant Carteret, je serai là presque aussitôt que vous

— Bien, mon commandant, j'y compte.

L'idée de mon brave commandant était que je resterais là ou bien que j'en reviendrais capitaine ou avec la croix.

Des occasions comme celles-là ne se trouvent pas tous les jours, il n'est pas donné à tout le monde d'aller se faire tuer ou de passer le premier sur la brèche, et tout officier en rêve plus ou moins... Dans ces sortes d'attaques, il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent pour n'en pas revenir, elles réussissent par hasard et sont considérées comme des boucheries. Nous appelions cela : aller à l'abattoir.

Une des premières difficultés était de ne pas connaître le terrain et la nuit arrivait à grands pas. J'avais passé une partie de l'après-midi avec des amis. Galliffet était de service comme major de tranchée, et c'est le dernier qui m'ait donné une poignée de main au moment où j'allais partir. A cinq heures et demie, la brèche reconnue praticable à la façon dont je l'ai dit plus haut, je fus me placer contre la porte par laquelle je devais passer à la tête de mes quinze volontaires. On commençait à ouvrir les portes, quand de Bongnés, un capitaine d'artillerie, crie : « Fermez, fermez, il y a encore deux coups à tirer » ; et puis aussitôt : *Pièce feu! Pièce feu!* On ouvre les portes, je crie, *En avant!* sous une véritable grêle de balles.

Voilà le prologue du petit drame et maintenant on lève le rideau.

Je vous disais que tous, plus ou moins, nous désirons des occasions

comme celle qui m'était offerte, mais il y a toujours un moment de saisissement dont personne n'est maître, et la première idée qui vient, même aux plus braves, c'est la crainte du danger que l'on va courir. Ce sentiment-là ne peut pas se définir, il faut l'avoir éprouvé pour s'en rendre bien compte. Il persiste plus ou moins longtemps suivant les individus; chez les uns, il est très court, l'on rentre dans son sang-froid et l'on redevient complètement maître de soi; chez d'autres, il persiste et produit la peur contre laquelle rien ne peut agir, et alors on se sauve. Chez les premiers, il aboutit au courage, plus ou moins brillant, et dans le second cas, il fait les lâches qui ne sont souvent que des gens très malheureux; et parfois tel individu qui se trouve mal au milieu des coups de fusil risquera le lendemain sa vie pour sauver son semblable dans une inondation ou un incendie.

Un peu avant de partir, le général de Berthier m'avait fait venir près de lui pour me donner connaissance d'un plan du *cuadre* que j'étais chargé d'enlever. Le plan était faux, mais, à part cela, très bien dessiné. Je l'avais bien mis dans ma tête, mais j'avais compté sans les escaliers démolis, sans les portes murées, sans les trous creusés dans les plafonds et dans le sol, enfin sans une foule de difficultés qui ne pouvaient être prévues, car il n'était donné à personne de savoir comment les choses se passaient dans la place. Je partais donc à l'aventure et, une fois lancé, je me confiais à ma bonne étoile.

J'avais pour toute arme mon sabre, qui m'a beaucoup gêné, et un petit revolver qui m'a rendu grand service. Par une des embrasures et par nos créneaux, j'avais bien vu la brèche; au moment où l'on ouvre les portes, nous nous lançons droit en avant, et nous commençons à grimper au milieu des décombres, des poutres, etc., qui encombraient la brèche, mal faite du reste et peu praticable. Il paraît que le mouvement a été joli, car des officiers, qui nous suivaient de l'œil, m'ont dit, depuis, avoir crié *Bravo !*

La rue que nous avions à franchir était barrée à 20 mètres de l'endroit où nous passions par une barricade énorme, garnie de défenseurs et armée d'une pièce de canon. Au moment où j'arrivais à moitié de la brèche, je reçus sur les épaules un madrier qui me fit tomber tout de mon long; au même moment un coup de mitraille partait de la barricade; debout, j'aurais été coupé en deux; cinq ou six hommes furent tués et, au moment où je tombai, je vis la lumière de la pièce. En moins de temps que je n'en ai mis à l'écrire, je m'étais secoué et, voyant que rien n'était brisé, je m'étais relevé et j'étais en haut de la brèche où, malgré ma chute, j'arrivai premier. Il est impossible à la plume de rendre toutes les impressions qui nous viennent dans ces moments-là. Ainsi je m'étais cru perdu pendant une grande seconde, puis j'étais reparti de plus belle en avant. C'est une besogne bien diffi-

cile que de tout dire, quand, dans une minute, on vit des années de sa pauvre vie; enfin, j'ai commencé, et je ferai en sorte d'aller jusqu'au bout.

En arrivant en haut de la brèche, je me trouvai en face d'une cour dont trois côtés étaient formés par des chambres gardées et crénelées, les chambres du premier étage étaient également occupées. Quelques Mexicains, encore dans la cour, furent repoussés à coups de baïonnette et se réfugièrent dans la chambre à notre gauche, où nous les poursuivîmes. Là, nous en fîmes un petit massacre. Cette chambre communiquait intérieurement avec celle qui, faisant la face du milieu, se trouvait vis-à-vis de la brèche. Nous la fîmes également évacuer et je me trouvai ainsi maître, avec une poignée d'hommes, de deux faces de la cour; restait la troisième, celle que nous avions à notre droite et qui était malheureusement très fortement occupée, ayant un fossé en avant et sans communication intérieure avec les pièces que nous occupions. Ce fut notre perte, sans cela nous réussissions peut-être. Au moment où nous essayions de ressortir dans la cour pour enlever cette maudite chambre, on nous reçut si bien que je dus rentrer avec mon monde. Une seconde fois, je tentai une nouvelle sortie avec le même insuccès, les hommes tombaient aussitôt à découvert. Une troisième sortie devenait inutile; je résolus d'organiser mes hommes pour défendre ce que nous avions pris, car, pendant tout ce temps-là, au milieu du brouhaha, des cris des blessés, de la fusillade incroyable qui nous entourait, j'avais bien vu que personne ne nous suivait, que, seuls, les miens avaient pu passer, et que le succès, relativement beau, que je venais d'avoir était en pure perte, si je n'étais pas secondé. J'avais renoncé, pour le moment du moins, à une nouvelle tentative, et tout mon monde était disposé de façon à offrir le moins de prise possible, tout en cherchant à être prêt à toute éventualité. Au bout de dix minutes, ne voyant rien venir, j'eus la triste certitude qu'on nous avait abandonnés, que nous n'avions plus de ressource qu'en nous et qu'il fallait se défendre jusqu'à la fin, attendant un secours qui ne devait pas venir. Si nous devions aboutir à la captivité, il fallait faire payer aussi cher que possible, aux Mexicains, l'honneur de nous avoir fait mettre bas les armes.

Je vous assure qu'en ce moment-là, je fis de tristes réflexions. Je voyais clairement la situation; ou la mort bête et inutile du soldat pris dans une souricière, sans que son courage puisse lui servir à rien, ou la captivité après une reddition. Les conséquences me vinrent vite à l'esprit et je m'arrêtai à cette détermination : tenir le plus longtemps possible pour permettre de nous dégager, si, à un moment que je ne prévoyais pas, les nôtres pouvaient faire une sortie; profiter de tous les incidents pour sortir de notre prison et au dernier

moment, si nous devions en venir à cette dure extrémité, et quand il serait bien reconnu que nous ne pourrions plus faire autrement, *capituler* avec les conditions les plus honorables que nous pourrions obtenir. Une fois le programme bien arrêté, il ne s'agissait plus que d'en assurer l'exécution. Les hommes, qui ont certainement autant que leurs officiers l'instinct des situations difficiles, avaient parfaitement compris la position dans laquelle nous nous trouvions, mais ils n'ont pas les mêmes raisons que leurs chefs pour pousser les choses à l'extrême, je devais en faire l'expérience quelques heures plus tard.

La nuit bien noire était venue. J'ordonnai de ne tirer qu'à coup sûr, et je fis mettre baïonnette au canon à quelques hommes qui (et je comptais beaucoup sur cette chance-là), si les Mexicains étaient venus nous prendre de force dans nos chambres, devaient sortir les premiers en les poursuivant dans la cour; tous auraient suivi et alors, passant de nouveau la brèche en sens inverse, nous aurions pu rentrer dans la maison d'où nous étions partis. Je me ménageais encore là une déception, comme je le sus, un mois après seulement. Une chose m'inquiétait pour ma combinaison : les blessés; mais heureusement tous l'étaient aux bras, à la tête, dans les côtes, les jambes étaient bonnes et, sauf deux que l'on pouvait traîner, nous aurions pu nous échapper.

Les Mexicains continuaient à nous envoyer des balles en quantité et nous fermaient littéralement les portes à coups de fusil. J'ai revu plus tard les murs en face de ces deux portes, les pierres étaient brisées et descellées par les balles. Du fossé qui était dans la cour et bien à l'abri, ils nous envoyaient des grenades à main dont les éclats étaient bien gênants; un caporal et un homme furent tués ainsi, et le feu s'étant mis dans les vêtements du caporal, je le fis enterrer.

De plus, pour s'éclairer et pour voir combien de nous restaient debout et comment nous étions disposés, ils lancèrent des feux de Bengale. Je m'attendais toujours, après chacun d'eux, à les voir apparaître et à les saisir corps à corps pour sortir avec eux, comptant que les leurs cesseraient le feu et que je pourrais en profiter; c'était la seule chance qui nous restât de rentrer dans nos lignes, car depuis longtemps j'avais renoncé à tout secours extérieur. Un de ces feux surtout, un feu vert, me donna un spectacle dont je n'oublierai jamais la vigueur et la sauvage beauté. Ce feu éclairant seul les belles têtes de zouaves à longue barbe, prêts à s'élancer, la baïonnette croisée; les reflets verdâtres sur les canons, les ombres vivement portées, la colère peinte sur tous ces visages, par terre les morts et les blessés, tout cela ne fut qu'une vision dont je me surpris à admirer l'étrange grandeur. Si vous voulez bien tenir compte du milieu dans lequel tout cela se passait, vous conviendrez qu'il ne sera jamais donné à personne d'assister à une scène pareille. Cela ne s'invente pas, pas

plus que cela ne se raconte, mais j'en ai gardé une vive impression et je vois tout comme si j'étais encore là.

Vers dix heures, rien n'était changé, sauf que le feu des Mexicains avait un peu diminué et que, du côté des nôtres, il avait cessé complètement... Je ménageais mes cartouches et je faisais chercher un passage intérieur, ne pouvant me résoudre à attendre, les bras croisés, le bon plaisir des libéraux... Vers dix heures un quart, un officier mexicain s'aventura dans la cour en parlant. Personne ne tira, sauf deux coups partis de la chambre où je n'étais pas, et il fut manqué. Il s'avança et me dit en parfait castillan : *Abayó los armos*, *Chuigados*; ce dernier mot ne peut se traduire en français pour vos oreilles... Je n'étais pas très ferré alors sur la langue du Cid, mais comme les plus laides choses sont celles que l'on apprend le plus vite, et que je passais ma vie depuis huit mois à escorter des convois et à entendre parler des arriéros, il n'y a rien d'étonnant que j'aie compris l'insulte et trouvé ce monsieur peu parlementaire. Je sortis donc de ma tannière et après lui avoir dit : *Chuigado tu mismo!* je lui logeai deux balles de mon petit revolver en pleine poitrine, il fut foudroyé, et je rentrai chez moi fort bien escorté, mais touché seulement par une balle qui me contusionna fortement la hanche droite.

Il y eut alors une recrudescence de coups de fusil, auxquels nous ripostâmes de notre mieux, puis tout rentra dans un calme relatif, qui me permit de continuer mes recherches de passage. L'inconnu était préférable à tout en un pareil moment. Pendant ce temps un autre officier mexicain, parlant très bien le français, sans se montrer et instruit par le sort que j'avais fait à son collègue, s'était mis à embaucher mes hommes et à leur conseiller de se rendre, leur disant très bien toute l'horreur de la situation et leur promettant la vie sauve. Il vint malheureusement bien vite à bout de gens qui se sentaient abandonnés, sans vivres, sans cartouches, exténués par une défense faite dans des conditions impossibles. Dix cédèrent et suivirent le Mexicain, quand je vins pour les en empêcher; mais il était trop tard et je me brisai contre une détermination bien arrêtée. Je faillis être pris moi-même, mais je m'en tirai et me retrouvai seul avec cinq fidèles qui n'avaient pas voulu séparer leur sort du mien. Il m'en coûte d'avoir à constater cette désertion que je comprends pourtant sans l'excuser, et qu'excusera quiconque se rendra bien compte de ce que j'ai dit plus haut.

Je me trouvai donc réduit à cinq hommes et moi sixième; trois étaient blessés, une capitulation devenait de plus en plus certaine, mais je voulais en retarder le moment le plus possible. Instruits probablement par les transfuges, les Mexicains recommencèrent le feu, et nos cartouches diminuaient de plus en plus; on perçait le pla-

fond sur nos têtes, et j'ai su plus tard que leur intention était de nous écraser dessous; en attendant, ils nous canardaient d'en bas et d'en haut. La situation se tendait de plus en plus, il y avait six heures que nous tenions contre toute une armée, c'était humainement tout ce que l'on pouvait exiger de nous... Je voyais du reste que deux pièces de montagne allaient faire brèche et nous ensevelir dans notre réduit. En ce moment-là, je vous assure que j'aurais bien voulu avoir été tué, mais j'avais cinq braves gens qui m'avaient dit : « Nous ferons ce que vous ferez. » Je les prévins que j'allais parlementer et que, si on ne m'accordait pas ce que j'allais demander, je reviendrais les prendre et qu'alors nous n'aurions plus qu'à nous faire écraser : « Faites, nous attendons. » Mon sergent-major, qui portait le fanion du régiment aux trois couleurs, l'arracha de la hampe, brisa celle-ci en trois morceaux, fit un trou dans le sol et l'y enterra, puis mit le fanion, que j'ai encore ici, dans sa grande culotte. C'était une chance de plus que nous nous donnions de ne pas le laisser prendre par l'ennemi, qui eût pu croire avoir pris un drapeau.

Ces tristes dispositions prises, je m'avançai au milieu de la cour, où je fus assez mal reçu et je demandai en français l'officier qui *parlait français*. Il se montra *un peu*, et je lui dis que je voulais parlementer et lui demandai de me conduire à l'officier qui commandait l'attaque. On me conduisit dans une chambre au-dessus de celle que nous occupions et je trouvai le général *La Llave* et quelques officiers. Je m'avançai, mon sabre à la main, et je lui fis ce discours, qui est bien plutôt celui d'un fou que d'un homme sensé : « Je suis dans la chambre au-dessous de vous, j'ai cinq hommes, trois sont blessés et je n'ai plus que quelques cartouches, *si vous m'accordez* que mes cinq hommes et moi nous conserverons nos armes et qu'en outre nous serons traités avec les égards qui sont dus à des soldats, je vais aller chercher mes cinq hommes et nous serons vos prisonniers. Si vous me refusez ce que je vous demande, j'irai les rejoindre, comme c'est mon droit de parlementaire, et vous viendrez nous prendre. »

Vous voyez bien qu'il fallait être fou pour poser des conditions dans la misérable position où nous étions. Je me rendais bien compte de cela pourtant, mais en tant que de risquer *tout*, il fallait le faire crânement, et j'avais sans doute l'air très convaincu de ce que je disais, car le général La Llave m'embrassa sur les deux joues et m'accorda tout ce que je demandais. Je crois que je lui aurais demandé de rentrer dans mes lignes, qu'il me l'eût accordé. Je remis mon sabre au fourreau et fus chercher mes cinq hommes.

On nous conduisit, à travers toutes ces maisons garnies de plus de quinze mille hommes, au palais d'Ortéga (l'archevêché). Au moment où nous arrivions dans la rue, toutes les églises sonnaient minuit

moins un quart. L'attaque avait eu lieu vers cinq heures, nous avions donc tenu près de sept heures, et j'estime encore qu'il n'était pas possible de tenir davantage.

La partie sérieuse du drame était finie. Restaient les chances de la captivité dont nous ne pouvions prévoir la fin.

Vers minuit, nous entrions dans le grand salon du palais, bien éclairé, et où une cinquantaine d'officiers très bien vêtus, presque en tenue de soirée, nous reçurent. On pansa les blessures de mes hommes et je demandai un verre d'eau. J'étais dans une tenue de vrai brigand; grandes bottes jaunes, tunique ouverte déchirée en vingt endroits, couvert de plâtras, la figure en sang et les yeux pas bons, à ce qu'il paraît. On nous fit, aussi bien que possible, les honneurs du salon où j'attendais pour être conduit à Ortéga. Seul, un Américain me posa quelques questions, auxquelles je répondis que si nous avions eu l'honneur de le faire prisonnier, pas un officier français ne se serait permis de l'interroger ainsi et je lui tournai le dos. Les officiers mexicains l'empoignèrent et le remirent à sa place plus vertement encore que je ne l'avais fait.

Vers une heure du matin, on me conduisit chez le général Mendoza, chef d'état-major général (parent de l'impératrice). C'est un homme remarquable, qui a été parfait pour moi pendant toute ma captivité. Il n'est prévenances et bontés qu'il n'ait eues. Depuis, je l'ai revu et j'ai toujours conservé de lui un bon et précieux souvenir. Notre entrevue terminée, on me fit entrer dans la salle à manger du palais, où l'on nous servit, à mon sergent-major et à moi, une tasse de chocolat, un petit plat de haricots, des petits pains sucrés et de l'eau.

Je n'eus le courage de rien prendre et pour sûr je n'avais pas faim, Vers deux heures on nous mit dans une grande pièce sans meubles où j'avais un mauvais lit et mon sergent une paillasse, et on nous laissa seuls. Nos bougies éteintes, le sergent-major me remit le fanion tricolore, que je pliai en quatre, et que je gardai en ceinture sur moi pendant les trente jours.

Quel intérêt! quelle vie dans ce récit sans art que l'auteur de *La Prise de la Redoute* aurait pu envier! Comme ces braves gens vont simplement se faire tuer pour le devoir, pour la patrie, qui ne saura jamais leurs noms, héros sans le savoir.

Cité à l'ordre de l'armée, à son retour de captivité, Galland ne cesse de fixer sur lui les yeux de ces chefs par une série d'exploits. Il est nommé capitaine adjudant-major, puis décoré, cité de nouveau par deux fois à l'ordre du corps expéditionnaire. Quand vint l'heure de l'évacuation en 1867, il eut la satisfaction de faire tourner le dos une dernière fois aux Mexicains, avant de s'embarquer avec

son bataillon. Après un séjour de cinq années, cinq années de combats continus, de marches sans fin d'une mer à l'autre, il quitte enfin la terre mexicaine inutilement arrosée du meilleur de notre sang. Cette cruelle guerre, terminée par l'abandon de Maximilien et la fusillade de Queretaro, avait laissé une profonde impression de tristesse dans l'âme du capitaine Galland. Une autre guerre l'attendait, malheureusement, qui devait laisser des blessures plus profondes encore dans ce cœur de soldat et de patriote.

Nous allons suivre le capitaine Galland dans la campagne de France, d'après les notes jetées sur son journal. En rentrant avec lui dans le cercle fatal de l'investissement de Paris, il faut laisser tout espoir en delà. Nous assistons à la lutte contre le désordre, l'anarchie à l'intérieur, et au dehors, contre un ennemi insaisissable dont le flot augmente chaque jour. Les combats sans lendemain et les sorties sans suite se succèdent, les privations et la rigueur de la saison s'ajoutent aux épreuves de la troupe à laquelle le commandant, puis colonel Galland, communique son âme guerrière. Les nuits glaciales tuent presque autant d'hommes dans la tranchée que les obus de l'ennemi dans les combats du jour. Enfin le feu s'arrête, la grande avanie commence, il faut rendre ces armes dont on a fait si bon usage. C'est le martyrologe de l'armée de Paris qu'on lit dans les notes éparses que nous publions, en les mettant simplement en ordre.

Au premier bruit de guerre, les zouaves reçoivent l'ordre de s'embarquer. Les ordres et les contre-ordres se succèdent dès le premier jour à Alger. Le 16 juillet, le régiment s'embarque sur le *Gange*. Adieux de la population, pénibles. Tristes pressentiments.

On croise en mer un bateau venant de France, il jette, aux passagers du *Gange*, ce simple mot : « Guerre! »

En débarquant à Marseille, le capitaine Galland apprend qu'il lui faut quitter ses chers zouaves, sa famille militaire depuis son entrée au service. Il est appelé au commandement d'un bataillon du 75e de ligne, mais il reste aux zouaves jusqu'à nouvel ordre. Laissons-le parler lui-même.

JUILLET

Mercredi 20. — Départ pour Strasbourg, pénibles incidents de route, difficulté de tenir les zouaves. Les hommes fraternisent à chaque station, ils boivent et se grisent.

Jeudi 21. — A Mâcon, on boit. A Beaune, bataille entre zouaves et turcos. Les pierres volent, il y a des blessés; je parviens heureusement à faire partir le train, laissant les turcos derrière nous. A Dôle, Montbéliard, Béfort, Schelestadt, enthousiasme de la foule et boisson. Le général Douay monte dans le train.

Vendredi 22. — Arrivée à Strasbourg, désordre complet. Il faudra huit jours avant que chacun puisse retrouver sa troupe et réciproquement. Une colonne de fumée s'élève du côté du Rhin. Une explosion ébranle l'air. Ce sont les Allemands qui font sauter le pont de Kehl.

23, 24, 25, 26. — Désordre.

Mercredi 27. — Je pars pour rejoindre mon régiment à Laon.

28. — Beaucoup de monde au dépôt. Ordre de tenir les hommes prêts à partir pour rejoindre la partie active du régiment à Thionville. Ce qui restera formera mon 4ᵉ bataillon. Tous des recrues qui ne savent absolument rien. Une poignée de zouaves vaudrait mieux que mon bataillon au grand complet.

AOUT

Samedi 6. — Nouvelle de l'échec et de la mort de Douay à Wissembourg. Hélas! cela ne m'étonne pas. Ici rien ne va. Les cadres d'officiers sont incomplets, les officiers eux-mêmes trop souvent insuffisants. Mon bataillon ne compte pas trois cent vingt hommes. Ils ne savent rien. Ils manquent de tentes et de matériel de campagne, et j'attends d'heure en heure l'ordre de me porter en avant.

Vendredi 12. — Je crois rêver. Il me semble impossible que les Prussiens soient en France.

Dimanche 14. — Ordre de départ pour Paris.

Lundi 15. — Le bruit court d'une victoire à Metz (Borny). A Paris, pas d'ordre à la gare. Je passe la journée à chercher un gîte pour mes hommes. Nous échouons à la caserne de la garde, à Rueil.

Jeudi 18. — On nous renvoie à la caserne Napoléon, à Paris. Mon petit troupeau marche moins mal que je ne le craignais...

Dimanche 21. — Nous formons le 6ᵉ de marche. Il paraît que mon bataillon est le meilleur des trois.

Lundi 22. — Ordre de partir pour Alfort, où nous occupons l'école vétérinaire.

Mardi 23. — La révolution devient de jour en jour plus probable...

Vendredi 26. — Ordre de départ pour Reims.

Jeudi 27. — Arrivée à Reims. Pluie battante. On nous envoie camper à 3 kilomètres de la ville en pleines terres labourées, un vrai marais, je passe la nuit debout aux grand'gardes.

Dimanche 28. — Nous nous attendions à une attaque. Nous n'avons rien vu. Il pleut. On dit que le corps du Prince royal vient de passer près de nous, poursuivant Mac-Mahon.

Lundi 29. — La nuit bien mauvaise et bien froide. Visite au général Matta. Il me fait compliment, je ne le trouve donc pas aussi méchant qu'on le dit.

SEPTEMBRE

Jeudi 1er. — On m'a pris ce matin deux cents hommes pour aller réparer la voie entre Reims et Rethel, le pays est couvert de petites bandes qui suffisent pour couper les lignes, mais ne résistent pas à la fusillade.

Vendredi 2. — Mauvaises nouvelles de Mac-Mahon.

Samedi 3. — Rien. Temps de chien.

Dimanche 4. — A trois heures et demie, départ pour Soissons. Capitulation de Sedan et la république! Campés le soir dans les betteraves.

Lundi 5. — Ni bagages ni tentes, couché sur la paille comme la troupe, en face du collège de Juilly, sur des terres labourées, par une pluie battante.

Mardi 6. — Pillage de Juilly. D'Exéa pas content. A qui la faute? Ni bagages ni provisions.

Jeudi 8. — La division campe avenue de Neuilly. Un bon propriétaire me donne une chambre, un lit.

Mardi 13. — On nous fait rentrer dans Saint-Ouen, pour occuper le parc et la maison Godillot. Très beau, de mauvais goût. Énormes travaux, mes hommes se débrouillent.

Dimanche 18. — A deux heures et demie du matin, nous partons pour Saint-Maur-les-Fossés. Mon bataillon en grand'gardes. Les Prussiens sont en face de nous, à Champigny, Chennevières; vive fusillade avec l'infanterie. Cela fait du bien à mon monde.

Lundi 19. — On me relève à deux heures. On se bat à Clamart, Meudon, Châtillon. On dit que nous sommes ramenés.

Mardi 20. — Le fort d'Ivry nous soutient en lançant des obus. Mes hommes tiennent bien, mais ils ont le chassepot trop facile.

On dit que les communications avec la province sont coupées. Le vaguemestre arrive sans lettres. Notre campement changé, on a vu hier que nos jeunes troupes ne peuvent pas tenir en rase campagne. Nous sommes au champ de courses à Vincennes. Les mauvais journaux abondent; après la guerre, gare aux rouges!

Jeudi 22. — Je ne compte plus les alertes de nuit. Je ne croyais pas que les Prussiens oseraient attaquer Paris. Ils sont donc bien forts.

Samedi 24. — Devant les conditions faites à Jules Favre, pas d'hésitation possible. Ils nous tiennent le poignard sur la gorge et en profitent. Les puissances ont bien tort de ne pas intervenir non pas dans notre intérêt, mais dans le leur. Si les Prussiens arrivent à leur fin, ils feront trembler l'Europe, et nous, nous serons réduits à l'état de l'Espagne ou du Portugal.

Hier, Vinoy a eu une petite affaire assez bonne. Nous sommes assez mal disposés ici pour les hommes à *parole d'honneur*.

Dimanche 25. — On nous envoie trois mille moblots pour nous aider à garder les forts. Eux et la garde nationale font prime dans tous les rapports. Gare pour l'avenir!

Quelques escarmouches inutiles, j'ai bien brûlé six ou sept cents cartouches pour tuer six ou sept Prussiens.

Mardi 27. — Évolutions de ligne au polygone.

Vendredi 30. — On devait faire une attaque sérieuse sur Villejuif. Nous sommes partis à trois heures du matin avec mission d'immobiliser l'ennemi qui se trouve entre la Seine et la Marne. Nous avons commencé le jeu vers cinq heures et demie; à dix heures, tout était fini. Nous étions dix mille hommes. Nous avons eu soixante tués ou blessés. La cavalerie a chargé sur des maisons, ce qui me paraît une médiocre application de cette arme, reçue comme on peut le penser, elle est revenue avec entrain. Exéa, très brave selon son habitude; je n'ai vu des Prussiens que leurs balles et leurs boulets qui arrivaient trop bien à leur adresse. Quant aux hommes, on ne les voit nulle part, nous, nous aimons le grand air et le soleil, mais c'est un goût qui coûte cher à satisfaire.

Avec des escarmouches de ce genre, nos hommes se formeront rapidement, il y en a bien quelques-uns qui s'aplatissent trop facilement, mais c'est l'exception.

OCTOBRE

Dimanche 2. — Messe dite dans la tribune des courses. Les troupes sur la piste.

Lundi 3. — Service du général Guilhem, aux Invalides. Grand effet de l'office des morts sur l'assistance. On fonde de grandes espérances sur le voyage de Thiers en Russie.

Mardi 4. — Ordre de nous établir au pont de Charenton.

Mercredi 5. — Sortie de nuit.

Jeudi 6. — Encore une sortie, cela tient le monde en éveil.

Vendredi 7. — Sortie sans résultat.

Mercredi 12. — Singulière existence, un service de garnison et l'ennemi à portée de canon.

Jeudi 13. — Feu d'enfer du côté de Bicêtre, depuis le matin. On ne sait rien.

Vendredi 14. — On s'attendait à quelque chose pour l'anniversaire d'Iéna. Une reconnaissance nous coûte un homme tué et deux blessés. Promenade aux avant-postes. Un ballon passe au-dessus de nos têtes. C'est M. Kératry qui part pour la province. On ne peut se faire une idée de ce que sont devenus les environs de Paris. Les Prussiens en ont fait un désert.

Samedi 15. — On commence à user largement de la viande de

cheval. Hier, j'ai rapporté de Paris des harengs saurs. J'ai failli être porté en triomphe.

16, 17, 18. — Malade.

Jeudi 20. — On ne sait rien, on ne dit rien. Pour voir les Prussiens, il faut aller les chercher. Ils se fortifient dans leurs positions, ils mettent du canon partout et nous attendent. Trochu vient de nous dire qu'il avait un plan. S'il nous fait franchir ce cercle dans lequel on nous enferme, ce sera un grand homme.

Vendredi 21. — A midi et demi, au champ de courses. Un officier d'ordonnance arrive au galop : « Que deux bataillons du 6e prennent les armes! ordre de rentrer de suite. »

Je fais sonner en retraite et en arrivant à Charenton, mon colonel me met en route, les hommes ne prennent que des cartouches. Notre mission est d'occuper les Prussiens de Choisy-le-Roi, pour permettre au général Ducrot de pousser une pointe sur Rueil. Par suite d'un ordre mal donné, mon bataillon est mis en réserve dans un fossé. On nous déploie en tirailleurs, feu insuffisant; l'artillerie vient nous soutenir, cherche à démolir une maison qui nous tue du monde. On me prend vingt volontaires pour enlever le cadavre d'un officier; nos tireurs maladroits, je grogne. Néanmoins, nous allions réussir. Ordre de retraite. Rien de Ducrot.

Samedi 22. — L'affaire d'hier nous coûte cher.

Dimanche 24. — Je vais passer la journée à Paris. On est mécontent de la sortie du 21. On a perdu 500 hommes, 30 officiers, pourquoi?

On prétend que, cette semaine, nous aurons une grande affaire, mais il faut beaucoup d'artillerie, car les Prussiens en ont, et s'en servent si bien, que nous ne voyons jamais leur infanterie; chez nous, c'est l'inverse. Superbe aurore boréale.

Lundi 25. — Ordre de couper nos barbes; avec le temps qu'il fait, c'est intelligent.

Mardi 26. — Temps abominable. Ordres et contre-ordres. Prussiens à droite, Prussiens à gauche, et rien, en résumé.

Mercredi 27. — Sortie la nuit. Un lieutenant de mes francs-tireurs est tué par un mobile de la Vienne. C'est triste de mourir ainsi.

Jeudi 28. — Enterrement de l'officier tué hier. Beaucoup de monde. Agitation dans Paris. Félix Pyat annonce la capitulation de Bazaine; elle est démentie par l'*Officiel*, mais pour combien de jours?

Vendredi 29. — Journée bien mouillée. Une partie du régiment sortie pour chercher de la paille pour nos chevaux, qui font pitié. Après déjeuner, ordre de partir avec ce qui restait, mes ordonnances à la paille, pas de clef pour ouvrir l'écurie, me voici donc en route, pataugeant dans la boue. Jusqu'à cinq heures et demie, nous avons reçu la pluie, pas un coup de fusil.

Une mauvaise nouvelle nous attendait au retour, celle de la reprise du Bourget. Les nôtres se sont fait écraser par des masses ennemies. C'est toujours la même chose, les leçons reçues ne profitent qu'aux Prussiens. Ils ne sont pas nombreux partout, mais ils peuvent toujours, en peu de temps, réunir beaucoup de monde sur un point donné. Tout l'art de la guerre est là. Je n'aspire qu'à une vraie bataille sans me douter cependant de ce qu'elle pourrait produire. Les plus forts n'en savent pas davantage et attendent la branche de saule qui sauve le noyé.

Dimanche 30. — Messe par temps gris et froid et opération ridicule et désagréable. J'ai déjà dit qu'ordre était venu de nos grands chefs de couper nos barbes. Depuis deux mois, tout le monde, même le général, se considéraient à juste titre comme en campagne. Si cela est nécessaire au salut de la patrie, j'en fais volontiers le sacrifice.

Enfin, c'est fait et de par la main de notre aide-cuisinier. Après l'opération, nous n'avons pas pu nous empêcher de rire en nous regardant.

Lundi 31. — Parti pour Créteil le matin par belle pluie, avec vingt voitures et en corvée de paille. J'ai pillé un peu partout et j'ai fini par avoir mon chargement. C'est pitié que de voir ce joli village qui a été tour à tour occupé par nous et par l'ennemi.

Mon colonel m'attendait au retour pour me montrer les notes qu'il me donne, elles se terminent ainsi : « A nommer lieutenant-colonel le plus tôt possible. »

La reddition de Metz vient d'être annoncée officiellement, *faute de vivres et de munitions :* c'était prévu. Nous causions des funestes conséquences qu'elle allait avoir pour nous, lorsqu'un officier, rentrant de Paris, nous annonce que Blanqui, Pyat et Cie se sont emparés de Trochu et du gouvernement, et qu'on se bat dans Paris. C'est le bouquet. Une heure après, on nous apprend que la Commune est proclamée, mais que Trochu a réussi à s'échapper de l'Hôtel de Ville, et que les mobiles du Morbihan et de la Côte-d'Or marchent à son secours. Je vais passer mes grandes bottes pour être prêt à en faire autant.

NOVEMBRE

Mardi 1er. — A minuit, un cavalier disait de faire faire les sacs. A une heure, ordre de se tenir prêt à partir ; à quatre heures, faire coucher tout le monde. A 8 heures et demie à la messe. Tous les chefs fort troublés, on ne sait rien. Les sacs sont toujours faits. La journée se passe à aller d'un côté et d'autre, sans rien apprendre. A minuit, on nous avertit que tout est calme à Paris et qu'on peut dormir.

Mercredi 2. — *Diaz de los Muertos*. Après présentation de candidats au général Matta, je suis allé à l'église pour mon compte, et j'ai entendu une messe basse pour mes morts. J'ai bien prié sans la

moindre vergogne, de temps en temps j'entendais le canon d'Ivry ou de Charenton, grandiose accompagnement pour le *Dies iræ* ou le *De Profundis*. Tant de choses se passent en ce moment, qu'on ne s'étonne plus de rien. Après la messe, je suis allé rejoindre mon colonel. Promenade sur le bord de la Marne par un temps bien sec et bien froid. Je suis proposé pour lieutenant-colonel, cela m'a causé une petite émotion, mais je donnerais tous les grades, toutes les récompenses auxquelles je puis prétendre, pour avoir de bonnes nouvelles du dehors. Ce silence est la plus grande de toutes les souffrances.

Après déjeuner, nous avons pris nos revolvers et nos lunettes et nous sommes allés, mon colonel et moi, faire une reconnaissance que nous méditions depuis longtemps. C'est un bois sur lequel personne ne pouvait nous donner de renseignements. Après bien des recherches et un peu de danger, nous avons fini par savoir à peu près à quoi nous en tenir.

Jeudi 3. — Vote pour Trochu et le gouvernement. Je suis du bureau, journée ennuyeuse, mais bon résultat, 3500 votants, 1887 *oui*, 26 *non*. On parle de paix. Paix ou non, nous n'en sommes pas moins perdus. Quel rêve depuis trois mois!

Samedi 5. — Malade.

Dimanche 6. — A la messe. L'armistice est repoussé. Beaucoup en ont la figure longue. Moi, j'aime mieux la situation tranchée. Temps glacial.

Mardi 8. — On s'occupe beaucoup de politique. Les rues de Paris sont tranquilles, mais les Parisiens ont fait niche au gouvernement, en nommant comme maires une grande partie des gens du 30 octobre. Encore une nouvelle transformation. On forme trois armées à trois corps chacune. Nous restons sous les ordres d'Exéa, Matta et Faron. Il fait bien froid.

Jeudi 10. — Du monde à dîner et voici mon menu fort approuvé : potage au bœuf, bœuf aux tomates, carpes du lac de Saint-Mandé, encore bœuf. C'est un repas de Lucullus, par le temps qui court. La neige fait son apparition.

Dimanche 13. — Froid, neige. Messe. Un nouveau décret pour autoriser à porter la barbe. C'était bien la peine. On parle toujours d'une grande sortie. Si elle n'est pas complète, elle est inutile. On en reviendra avec des pertes énormes.

Lundi 21. — Je reçois mon brevet de lieutenant-colonel. Je vais commander le 117ᵉ de marche.

Mardi 22. — Je vais voir mon nouveau régiment à Clichy. Aspect général peu satisfaisant. J'aurai beaucoup à faire.

Jeudi 24. — Je prends possession de mon nouveau régiment.

Vendredi 25, *samedi* 26. — Ordre de départ pour Saint-Mandé,

pour faire partie de la grande sortie. Préparatifs de toute sorte.

Dimanche 27. — En route à sept heures et demie.

Lundi 28. — A Saint-Mandé. On nous donne le plan de la sortie. Ce sera rude.

Mardi 29. — A deux heures et demie du matin en route pour passer la Marne. Arrivés à Gravelle, on reçoit contre-ordre et nous devons reprendre nos positions. A onze heures, on repart pour aller camper dans les bois de Fontenay. Temps gris et triste.

Mercredi 30. — Partis à deux heures du matin de Fontenay pour aller prendre position à Créteil. Combat de Montmesly. Je n'avais jamais entendu siffler un pareil essaim de mouches à miel, je voyais les balles suivre mon cheval. Perdu 500 hommes et 15 officiers. Je ne comprends pas comment j'en suis revenu.

DÉCEMBRE

Jeudi 1er. — Toute la journée encore sous les armes à Créteil. Enfin, on campe. Temps bien froid. Les blessés passent, triste spectacle.

Vendredi 2. — Anniversaire d'Austerlitz. Les Prussiens ont attaqué Champigny, que nous allons reprendre. C'est une vraie bataille... Beaucoup de pertes. J'occupe, avec 14 compagnies, les avant-postes. Nuit blanche. Quelle vie!

Samedi 3. — Retraite de Champigny. Je dois encore un fameux cierge à la Providence. Je reviens tout entier. C'est à ne pas y croire. Pluie glaciale, nuit atroce pour les hommes.

Du 4 au 20. — 10 degrés au-dessous de zéro. On donne des couvertures. Neige, froid terrible. On parle d'une nouvelle sortie.

Mercredi 21. — On attaque le Bourget sans le prendre. Pertes considérables. Toute la journée, le sac au dos, au petit Drancy. Personne n'est content. Nous revenons bivouaquer à la croix de Flandre à dix heures du soir. Nuit horrible. Beaucoup d'hommes gelés.

Jeudi 22. — Rentrés à cinq heures du soir, à moitié gelés. La nuit dernière, couché sous la petite tente avec 10 degrés au-dessous de zéro. Journée atroce. On ne continue pas l'attaque, et nous rentrons prendre nos cantonnements.

Vendredi 23. — A Aubervilliers, les faisceaux sont formés et nous attendons des ordres. On commence le siège du Bourget. A sept heures du matin, 11 degrés, vingt-trois hommes gelés. Prise d'armes à midi, rentrés à six heures .

Samedi 24. — Partis à quatre heures du matin pour les tranchées en avant du Bourget par un froid intense. A six heures, à la nuit, nous prenons la deuxième parallèle et je m'installe à la suiferie. A trois heures et demie, on m'apporte un homme gelé. Deux heures de travail pour le rappeler à la vie. A minuit, coup de canon du fort d'Aubervilliers.

Dimanche 25, *Noël*. — Relevé à sept heures, manqué la messe, mais à neuf heures, je vais à l'église pour mon compte, gelé, bien fatigué. Quatre nuits de suite sans me coucher.

26 *au* 31. — Neige, froid. Voilà une année finie. Dieu veuille que celle qui commence soit plus heureuse!

JANVIER 1871

Dimanche 1er. — Journée absurde. Visites assommantes. Le bombardement continue.

Samedi 7. — Grand conseil de guerre. On va encore faire quelques sottises. On prend trois jours de vivre.

Dimanche 8. — Dégel, pluie et boue. Bombardement des Prussiens.

Lundi 9. — On s'attend à quelque chose de nouveau, d'un moment à l'autre. Nous commençons à vivre mal, mais il y a toujours du pain et du vin. La gaieté manque, par exemple.

Jeudi 19. — Partir à deux heures du matin pour me rendre à Rueil, formant l'extrême droite de la ligne de bataille. Pendant le combat de Montretout, nous n'avons que deux hommes tués et sept blessés.

Dimanche 22. — Nous sommes de piquet contre l'émeute au palais de l'Industrie.

Samedi 27. — Reçu, à quatre heures du matin, ordre de me trouver à huit heures au ministère de la guerre pour y recevoir une communication du gouvernement. Tous les généraux et chefs de corps s'y trouvaient. Le général Trochu y est arrivé à neuf heures et, pendant près d'une heure, nous a tenus sous l'impression de sa parole émouvante et française au-delà de toute expression. Bien des gens, qui viennent de traverser les tristes scènes au milieu desquelles nous vivons depuis quatre mois, ont trouvé des larmes dont ils semblaient avoir perdu l'habitude, au récit de nos malheurs et de la triste fin qui devait couronner tant d'efforts. L'armistice est signé. Pas de secours à attendre, *plus de pain* et, derrière nous, une population de deux millions d'habitants. Voilà les conditions dans lesquelles nous avons été obligés de traiter. L'armée de Paris ne doit pas quitter la France. Douze mille hommes restent armés. Les autres seront parqués on ne sait où. Les officiers conservent leur épée. Pour nous tous, la paix terminera l'armistice, et il me semble impossible qu'il en soit autrement.

14 *février*. — Le régiment est désarmé. Quelle imprudence de laisser les hommes sans armes à Paris!

Mercredi 1er *mars*. — Les Prussiens sont entrés, ce matin, dans Paris. Nous sommes à portée de pistolet. Je me suis promis de n'en pas voir un. Ils ont manqué leur entrée.

Lundi 6 *mars*. — Deux de mes camarades ont failli être pendus

place de la Bastille. Il n'y a de sécurité que sur les boulevards.

15 *mars*. — Parti à pied pour Évreux, par étapes. Temps affreux.

Samedi 18. — A Évreux, nouvelles des événements de Paris. Mon brigadier Leconte a été fusillé.

Là s'arrêtent les notes laissées par le général Galland. L'homme comme les événements auxquels il a été mêlé y sont pris sur le vif. La paix le retrouve confiné dans ses devoirs militaires, occupé à réorganiser les troupes qui lui sont confiées. En 1875, il est nommé colonel; en 1882, général. Il n'avait pas quarante-six ans. Quand il fut question d'organiser un corps d'armée pour l'occupation de la Tunisie, on songea à lui. Il venait d'être appelé à un commandement dans la régence, quand les premières atteintes du mal auquel il a succombé se firent sentir.

Théodore Galland ne devait pas revoir l'Afrique, où il avait marqué les premiers pas de son existence militaire. Sa santé, usée dans les épreuves d'une carrière sans repos sous toutes les latitudes, ne pouvait opposer une longue résistance au mal terrible qui le dévorait. Exclusivement soldat absorbé dans le labeur de sa profession, Galland avait vécu, comme en campagne, sans s'occuper de lui-même et du lendemain.

Cependant, quand les étreintes du mal qui l'a lentement conduit à la tombe se firent sentir, la famille ne lui manqua pas. Cette armée à laquelle il avait consacré sa vie lui a rendu ce qu'il avait donné. L'amitié d'un de ses anciens chefs lui avait survécu parmi les siens. Elle lui ouvrit un foyer d'adoption dans ses jours de douleur. C'est ainsi que, transporté à Saint-Sever, Galland s'est vu jusqu'au dernier moment entouré de soins pour ainsi dire maternels. Il lui a été donné de finir ses jours, se sentant aimé de ceux qui l'entouraient tant qu'il a pu sentir et aimer lui-même.

Est-il besoin de dire que la maladie et la mort trouvèrent Galland aussi ferme qu'à Puebla ou à Montmesly, cet homme de guerre avait la foi.

Il convient de ne parler qu'avec réserve de celui qui cherchait si peu à mettre sa valeur en lumière. Nous en avons assez dit pour que le lecteur comprenne ce que le pays a perdu, quand la mort a brisé une semblable existence. Hélas ! puisqu'il devait nous être enlevé avant l'heure, que ne pouvons-nous ajouter à son épitaphe sur sa tombe de Saint-Sever : *Tué à l'ennemi*. L'héroïque soldat de Solferino, de Puebla et de la défense de Paris méritait de mourir sur la brèche.

Ch. Gavard.

LA RÉPUBLIQUE D'ANDORRE

LES DROITS DE LA FRANCE

DANS LES VALLÉES ANDORRANES

En politique, il y a de petits États, il n'existe pas de petites questions. En 1875, le litige survenu à propos d'une méchante question de fortification fut sur le point de lancer l'une contre l'autre deux nations qui venaient à peine de déposer les armes, et, tout récemment encore, à propos de quelques îlots presque inhabités, perdus au fond de l'océan Indien, l'Allemagne et l'Espagne ont failli entamer une lutte dont personne ne pouvait calculer les conséquences.

Les récents troubles, survenus en mars dernier, dans la petite république d'Andorre ont vivement ému l'opinion publique espagnole, et, bien que chez nous la question n'ait pas eu le pouvoir de nous passionner outre mesure, un certain trouble n'en a pas moins été produit. Mais on ne s'occupe guère que de ce que l'on connaît bien, et, en France, il faut le dire, ce que l'on sait le mieux sur le Val d'Andorre, ce ne sont point les droits incontestables de notre pays sur ce petit territoire, mais bien qu'il existe sur ce sujet un charmant opéra comique d'Halévy [1]. C'est un tort, étant donnés la situation géographique des vallées andorranes, leur passé, leur avenir. Cette ancienne colonie, d'origine française, se rapproche chaque jour de plus en plus de notre pays, et nous avons tout avantage à encourager ses aspirations. C'est donc dans le but de faire mieux connaître l'Andorre, son gouvernement, ses mœurs que, sans nous contenter de raconter les événements du 8 mars dernier, nous donnerons sur cette petite république les détails peu connus qu'on trouvera plus loin.

[1] *Le Val d'Andorre,* musique d'Halévy, paroles de Saint-Georges, fut joué en 1848.

I

Au sud du département de l'Ariège, au point extrême où finissent les véritables Pyrénées, — puisque la sierra de Cadi, en Espagne, et le Canigou, en France, forment, à vrai dire, partie d'un soulèvement tout différent, — avant d'atteindre l'immense faille au fond de laquelle bouillonne le Sègre, s'étend une enclave montagneuse d'environ 1500 kilomètres de superficie, jadis innommée, inhabitée, perdue au milieu des hauteurs considérables qui l'entourent, et à laquelle Charlemagne, — un prince français, — donna, il y a dix siècles, des habitants, une constitution politique privilégiée, des droits et jusqu'à son nom : c'est ce que nous appelons encore aujourd'hui le Val d'Andorre ou, plus justement, les vallées d'Andorre.

Douze cols ou, suivant l'expression andorrane, douze *puigs* donnent passage de France en Andorre, mais le plus fréquenté est celui qui mène d'Hospitalet, dans la vallée de la Balira, à Saldeu [1], d'abord, puis à Canillo, à En Camp, à Escaldas, et enfin à la ville même d'Andorre, la capitale.

Il est peu de spectacles aussi imposants, qui enchaînent mieux l'âme dans une contemplation muette, saisissante, que celui qu'on éprouve, au sommet du col de Saldeu, en embrassant d'un coup d'œil le territoire andorran. On dirait une vasque immense dont les neiges ne quittent les bords supérieurs qu'au commencement de l'automne pour reparaître avant l'hiver. Sur ces pentes sombres, couvertes d'une végétation monotone et qui devient seulement plus puissante au fur et à mesure qu'elle abandonne les sommets, l'eau s'écoule silencieusement par des milliers de fissures qui ravinent le sol, au milieu des pins, des hêtres, des châtaigners, des noyers, des bouleaux.

On descend les pentes occidentales de la Soulane [2], massif montagneux qui sépare l'Ariège de la Balira (entre l'Hospitalet et Saldeu), et, au fur et à mesure que l'on s'approche du fond de la vallée, le pays change son aspect sévère en un paysage plus varié. A Saldeu, où l'on atteint la rivière, la végétation est plus riante, les points de vue pittoresques commencent à apparaître ; les jardins deviennent plus fréquents ; partout, le long des routes, le tremble, le

[1] Prononcez Saldéou.

[2] « Pour les montagnards, la pente de l'immense toit pyrénéen tournée vers la France est le *bach* ou *bacht* (*bac, ubac*), c'est-à-dire le côté bas ou de l'ombre ; le revers espagnol est la *soulane,* ou le côté du soleil. » (Reclus, *Géographie universelle,* tome II, p. 84.)

bouleau blanc, courent en longues files, mêlés aux haies d'épines ou de buis sauvage. C'est là que commencent les pâturages, sur les alluvions déposés à droite et à gauche par la rivière, au moment où ses eaux sortent de son lit; puis viennent les champs cultivés, peu étendus, en général, tout juste assez grands pour alimenter une population restreinte qui demande à la terre strictement de quoi la nourrir sans chercher à la fatiguer par une culture bien développée.

Un nombre infini de vallées se partage le territoire andorran, mais nous nous bornerons à signaler les trois plus importantes : au nord-ouest, celle de la Balira[1] occidentale ou simplement Balira, thalweg principal vers lequel tous les autres cours d'eau des vallées conduisent leurs eaux; au nord, la Balira septentrionale aussi appelée Ordino; à l'ouest la rivière de Madriu.

La Balira occidentale, que nous appellerons simplement Balira, sort d'un groupe d'étangs dits *Estangs dels Pessons* et se dirige droit vers le nord, jusqu'à Saldeu. Elle coule dans une gorge étroite, encaissée, à pentes abruptes et demeure plutôt un torrent qu'une rivière. A Saldeu, elle s'infléchit vers l'ouest en décrivant une courbe qui finit à Canillo, point après lequel elle coule parallèlement à elle-même, cette fois directement vers le sud. De Los Bons à En Camp, sa direction devient ouest-est, de nouveau nord-sud d'En Camp à Escaldas, puis, après avoir gagné Andorre vers l'ouest, elle reprend la direction du midi, pour sortir de la vallée et se jeter dans le Sègre.

L'Ordino ou Balira du nord est formé par les nombreux torrents qui s'écoulent des puigs de Tristanya, Vell, Nou, Arvella, Rialb et Siguer. C'est tout d'abord un torrent impétueux, une série de cascades à chutes précipitées, jusqu'au hameau de Lo Serrat, où son cours devient un peu plus calme. Il passe ensuite à Llorts, Ordino, La Massana, et se jette dans la Balira, entre Pon des Escalls et San-Andreu : sa direction est rigoureusement nord-sud.

La rivière Madriu, beaucoup moins importante que les deux précédentes, prend sa source à l'étang Fumats, arrose seulement les deux *mas* ou hameaux de Luque et del Noguer, et se jette dans la Balira près et en amont de Las Escaldas.

Nous avons dit qu'un nombre considérable de cols conduisaient de France en Espagne : ces passages sont généralement d'un accès difficile, parfois dangereux, encombrés de neige pendant la plus grande partie de l'année, et les routes auxquelles ils donnent accès, même arrivées dans la vallée, ne sont guère que des sentiers

[1] On dit en France : Balire ou Embalire.

étroits. En commençant par l'ouest, on trouve d'abord le port[1] Nègre de Los ou d'Arinsall, qui conduit à la Massana sur l'Ordino, par Arinsall, El Mas, Puyol, Erts et Escas. C'est un mauvais sentier praticable seulement dans la bonne saison et uniquement par les piétons. Vient ensuite le port du Rat, praticable également un petit nombre de mois en été; le port de Créoussan, au pied du pic de Gabayre; le port de Tristanya, qui conduit dans la petite vallée du même nom et aboutit au Serrat; le port Vell (vieux), qui débouche également dans la vallée de Tristanya; le port Nou (neuf), même issue. Ces cinq cols sont d'un accès difficile, périlleux même. Dans la belle saison, des mulets et des chevaux tenus en main peuvent y passer, mais généralement ils ne servent guère qu'à des piétons et aux nombreux contrebandiers qui portent en Andorre les produits français pour les faire passer de là en Espagne.

Le port de Siguer, qu'on rencontre à l'est du port Nou, est beaucoup meilleur que les précédents. Il conduit directement à Andorre par la vallée de la Balira du nord, en passant par Lo Serrat, Llorts, Hostal del Villar, Aransa, la Cortinada, la Massana, Pon-plá, San-Père et San-Andreu. Il est praticable toute l'année aux piétons et deviendrait, à peu de frais, une bonne route; c'est la communication la plus courte entre Foix et la Seo d'Urgel par Andorre.

Le port de Bagnels ou de Peyreguils mène au Serrat par la vallée de Rialb : c'est un sentier qu'on peut suivre à cheval une partie de l'année et qui rejoint le précédent au Serrat. Les ports de la Coma d'Ensyna et de la Serrera ne sont que des sentiers praticables un mois de l'année.

Le col de la Portanella passe au pied du pic de la Passada, franchit l'étranglement de Queral, après lequel il atteint le torrent de Ransal, et descend de là jusqu'à la Costa, où il atteint la Balira et la route venant de Portella et l'Hospitalet. C'est un sentier praticable aux chevaux une partie de l'année, mais la nature du sol, sujette aux éboulis, le rend particulièrement dangereux.

Le port de Fontargente serait également bien choisi pour y faire passer une route. Il traverse un beau plateau couvert de pâturages, est praticable en tous temps aux piétons et conduit par la vallée d'Incles à la Palanquera, un peu en aval de Saldeu, où il rejoint la route venant de l'Hospitalet.

Le port d'Ascobas est un sentier défectueux qui atteint le

[1] On sait que sur une partie de la frontière espagnole le mot *port* (*puerto*) désigne un col. Saint-Jean-Pied-de-Port, c'est-à-dire Saint-Jean au pied du col. Les Aragonais et les Catalans disent aussi puig : Puigcerdá, le col de Cerdagne.

chemin de Fontargente, aux sources d'Incles, un peu au nord des roches de Juglan.

Après le col de Fontargente, on trouve encore trois routes pour entrer de France en Andorre : la première et la meilleure part de l'Hospitalet, remonte pendant un certain temps l'Ariège, quitte cette rivière un peu en aval du confluent du ruisseau de Saint-Joseph et s'élève graduellement sur les pentes orientales de la Soulane, jusqu'au col de Saldeu, au pied du pic Ortola. De Saldeu, qu'elle atteint au bas du col de même nom, elle côtoie la Balira, tantôt sur la rive droite, tantôt sur la rive gauche, passe à Palanquera, à Canillo, à Mérixel, à En Camp, aux Escaldas, et atteint enfin Andorre. C'est actuellement la meilleure voie pour gagner la capitale des Vallées.

Un peu au nord de Porté, en France, se détache une autre route qui gagne Andorre par le port de Fray-Miquel, la Couillade de la Redorte, la Coume dels Courtals et rejoint la précédente à En Camp.

Enfin la dernière voie de communication part de Porta, atteint la frontière andorranne au port de Portella, passe à la Jasse d'En Gail, au col de Gransirère, à l'étang Fourcat, et rejoint la route du col de Saldeu aux Escaldas.

On trouve en Andorre des mines d'une grande richesse, malheureusement inexploitées, et qui ne pourront l'être tant qu'une viabilité meilleure n'aura pas été établie dans ce pays absolument neuf. On y rencontre beaucoup de fer, des plombs argentifères, de l'alun, du quartz, de l'ardoise, du kaolin, des marbres et des jaspes de toute beauté. Enfin du milieu de ces roches informes jaillissent en abondance des eaux thermales, en particulier ferrugineuses et sulfureuses, peu connues encore au point de vue de leurs effets thérapeutiques, mais qui vraisemblablement pourraient devenir pour cette région de grandes sources de richesse.

Dans un pays aussi tourmenté et où les versants abrupts des montagnes tiennent une place aussi considérable, les terres cultivables se bornent, nous l'avons dit, aux alluvions déposés sur les bords des rivières au moment des crues. Certaines parties basses des pentes pourraient également être mises en culture, mais l'Andorran, peu soucieux d'un bien-être autre que la médiocrité dans laquelle il a été élevé, ne cherche guère à diminuer le nombre des terrains en friche. Les produits agricoles des Vallées se bornent donc à un peu de seigle, à quelques légumes, en particulier des pommes de terre d'une qualité excellente, à quelques fruits, principalement des noix et des châtaignes, à du chanvre et du tabac ; on n'y cultive ni blé, ni avoine, ni orge, ni betterave, ni lin.

Sur les pentes les plus voisines des vallées et même très haut

sur les sommets, s'étendent de merveilleux pâturages où toutes les teintes du vert composent une mosaïque imposante. Çà et là apparaissent des bois, parmi lesquels les essences les plus communes sont le pin, le sapin, le chêne commun, le hêtre, le rouvre ou chêne vert, le bouleau, le charme, le frêne et l'aune. Tous ces bois sont, dans la plupart des parties, inexploités, cependant on y coupe quelques sapins destinés aux mâtures des vaisseaux et que l'on amène à Tortose, à l'embouchure de l'Èbre, par la Balire et le Sègre.

Les moutons, les chèvres, les vaches et le porc sont très abondants en Andorre, et l'on y trouve un nombre assez considérable de chevaux et de mulets : quant au gibier, nous n'avons pas besoin de dire qu'il y abonde, depuis l'ours, le loup et le renard, l'aigle de diverses espèces jusqu'à la perdrix et à la caille.

Au point de vue politique, la petite république du Val d'Andorre possède une organisation très spéciale généralement peu connue, mélange assez bizarre de féodalité et de libéralisme, dont nous dirons quelques mots. Les Vallées andorranes se divisent en six paroisses ou communes, dont les chefs-lieux sont Andorre-la-Vieille ou simplement Andorre, San-Julian de Loria, Massana, Ordino, En Camp et Canillo; chacune de ces communes comprend à son tour un certain nombre de villages ou hameaux répartis eux-mêmes en *cuarts* ou subdivisions rurales. Le gouvernement andorran tient à la fois de la monarchie et de la démocratie, avec certains privilèges aristocratiques : le pouvoir souverain appartient en partie égale à l'évêque d'Urgel et au roi de France (actuellement le président de la république), d'après une charte octroyée à l'Andorre par notre empereur Charlemagne confirmée par son fils Louis le Débonnaire, au commencement du neuvième siècle et modifié au treizième, suivant des conventions particulières, comme il sera dit plus loin. Les charges publiques ne peuvent être confiées qu'à des gens possédant une certaine quantité de terres dans les Vallées; ceux-ci doivent être, en outre, mariés ou veufs, à l'exclusion des garçons, ce qui fait que, dans chaque commune, les pouvoirs se transmettent presque héréditairement, et sont, tout au moins, l'apanage d'un petit nombre de familles. Chacun des deux co-seigneurs, c'est-à-dire le roi de France et l'évêque d'Urgel, nomme à Andorre un *viguier* ou lieutenant qui détient le pouvoir souverain et exerce conjointement l'autorité suprême. Les viguiers peuvent être Andorrans, Espagnols ou Français : ils sont nommés ordinairement pour la vie, cependant ils peuvent être relevés de leurs fonctions : la charte organique stipule que, pour être nommé viguier, il faut savoir lire et écrire.

Les viguiers sont les chefs naturels de la force armée et ils ont

dans leurs attributions la haute police. Leurs sentences sont exécutoires, sans appel; les crimes et délits graves sont jugés par ce que l'on appelle en Andorre la cour de justice. Cette cour (*corts de justicia*) comprend les deux viguiers et le juge d'appel, *si celui-ci sait lire;* au cas contraire, les viguiers remplacent le juge illettré par un avocat du pays d'Urgel ou français, qui n'assiste à la séance qu'avec voix consultative. En outre des trois personnes que nous venons de nommer, font encore partie de la cour suprême le notaire ou avoué chargé de plaider la cause, un appariteur et deux notables élus par le conseil général (dont nous parlerons tout à l'heure) sous le nom de *rahonadors*, pour défendre l'accusé et veiller à ce que la justice soit bien rendue conformément aux lois du pays. Ce tribunal peut imposer toutes les peines, y compris la peine capitale, et cette dernière est exécutoire dans les vingt-quatre heures.

Les sessions de la cour de justice ne sont point périodiques : ce tribunal se réunit seulement quand il existe une affaire à juger. Dans ce cas, les viguiers donnent connaissance au syndic des Vallées du jour de la réunion, de façon à ce que le conseil général nomme les rahonadors : puis, le conseil étant en séance, les juges de la cour suprême se présentent devant lui, en costume de cérémonie, pour l'instruire de la cause qui a motivé la session judiciaire. Le procès a lieu dans la *Maison des Vallées*, à Andorre-la-Vieille, qui est bien l'hôtel de ville la plus simple qui existe au monde.

Ce palais primitif s'élève à l'extrémité de la ville, sur une petite place étroite où l'œil a peine à le reconnaître des chaumières qui l'entourent. Trois fenêtres surmontées de quelques lucarnes percent sa façade, au milieu de laquelle apparaissent les armes de la république[1] avec l'inscription en lettres d'or : *Domus concilii, sedes justitiæ.*

[1] L'écu est à quatre quartiers et porte, dans le premier (supérieur gauche), les trois barres rouges de la maison de Foix [1]; dans le second (supérieur droit), la crosse et la mitre de l'évêque d'Urgel; dans le troisième (inférieur gauche), les deux vaches des princes de Béarn; dans le quatrième, les barres de Catalogne. Au-dessous on lit la devise :

Suscipe : sunt vallis neutris hæc stemmata, suntque
Regna, quibus gaudent novillosa tegi;
Singula si populos alios, Andorra, beârunt,
Quidne juncta ferent aurea secla tibi?

« Regarde les emblèmes des vallées neutres : ils représentent les nouveaux royaumes sous le protectorat desquels elles se réjouissent de vivre. Si chacun de ces signes a rendu séparément un peuple heureux, considère, Andorre, les siècles d'or qu'ils te promettent, maintenant qu'ils sont réunis. »

[1] Depuis quelques années les armes des comtes de Foix ont été remplacées par les initiales R. F.

Tout le rez-de-chaussée est occupé par des écuries destinées aux montures des conseillers, quand ces derniers se réunissent pour des séances; un escalier vermoulu mène de là à la salle des délibérations, grande pièce d'aspect assez imposant, entourée de bancs de chêne et ornée, au fond, d'un tableau représentant Jésus-Christ. Dans le mur, une armoire, pratiquée dans l'épaisseur de la maçonnerie et fermée par deux portes en chêne dont chacun des chefs des six paroisses garde une clef, renferme les archives de la république. C'est dans cette salle que se réunissent, le jour du jugement, le conseil général et la cour, avant de se rendre sur la place publique où lecture est donnée de la sentence. Cette formalité remplie, le conseil général rentre à la *Maison des Vallées*, où la cour vient lui rendre compte de sa décision et lui demander de nommer deux délégués pour réviser la procédure et fixer les frais de la cause.

Au point de vue des règles à suivre en Andorre, tant au point de vue de l'administration de la justice que sous celui du fonctionnement politique, il n'existe ni lois ni codes imprimés, de nulle sorte; en dehors des chartes manuscrites enfermées dans l'armoire dont nous avons parlé tout à l'heure, le seul livre ayant trait à la question, qui soit au monde, n'existe qu'à trois exemplaires.

Cet ouvrage a naturellement une histoire, qui est la suivante.

Vers le milieu du dix-huitième siècle, un Andorran lettré, qui fut même un savant distingué, le docteur D. Anton Fiter y Rosell, enfant d'Ordino, entreprit, après avoir exercé dans sa république diverses magistratures, de mettre en ordre et de coordonner les archives publiques, de façon à en extraire l'histoire de sa patrie et à synthétiser son système législatif et politique.

Il travailla longtemps à son œuvre, qu'il mena à bonne fin, mais, au moment de la publier, il fut pris d'un remords et craignit que la divulgation qu'il allait faire ne tournât un jour contre le salut de la république. Il remit donc son manuscrit au conseil général, demandant avec instance qu'on ne le fît point imprimer et que l'on se bornât à en prendre une ou deux copies, désir qui fut religieusement observé. Des trois exemplaires dont nous parlions tout à l'heure, un est enfermé dans l'armoire de la Maison des Vallées, un autre est entre les mains du procureur-général-syndic, dont nous parlerons tout à l'heure, un troisième est au pouvoir de l'évêque d'Urgel.

M. Madoz [1], qui occupa longtemps à Barcelone des fonctions officielles, prétend savoir que l'ouvrage du docteur Fiter, intitulé :

[1] L'auteur du beau *Diccionario geografico,* auquel nous empruntons une partie de ces détails.

Manual Dijest dels Valls de Andorra, est composé des six parties suivantes : 1° Géographie, histoire, privilèges, etc., de la république ; 2° Fonction des viguiers, baillis, juges, notaires, secrétaires, capitaines, dizeniers et autres fonctionnaires; 3° Pouvoirs et attributions du conseil général, usages, coutumes, libertés et prérogatives de l'Andorre; 4° Cérémonial à suivre dans toutes les affaires publiques; 5° Liste générale des co-seigneurs d'Andorre, comtes de Foix ou rois de France et évêques d'Urgel; 6° Maximes politiques à suivre pour conserver à la république son autonomie.

Que les Andorrans se servent ou nom du livre du docteur Fiter, il est certain qu'ils sont parvenus à sauver leur petite république des commotions qui ont agité à différentes époques leurs diverses frontières : et ce résultat ne laisse pas que d'étonner, en songeant que cet état de choses dure depuis dix siècles sans qu'il se soit sérieusement modifié.

Les viguiers sont, comme nous l'avons dit, les premiers fonctionnaires de la république andorrane. Au-dessous d'eux viennent les baillis, également au nombre de deux, chacun nommé par le co-seigneur ou par le viguier, sur une liste de six candidats (un par paroisse) proposés par le conseil général. Ils sont élus pour trois ans.

Les baillis connaissent des procès civils en première instance : ils jugent ordinairement seuls, mais ils peuvent aussi se faire assister d'un notable (ou de deux), ou encore de l'assesseur que l'État andorran entretient à Urgel. Les plaignants peuvent recourir à l'un ou l'autre bailli à leur choix, et le juge établit son tribunal là où il l'estime convenable; souvent c'est chez lui-même, parfois aussi il se rend chez l'une ou l'autre des parties. Quand la valeur controversée n'excède pas 10 livres catalanes, environ 12 francs, le procès ne donne lieu à aucune écriture, et la sentence est exécutoire, si le condamné n'a pas fait appel dans le délai de treize jours.

Pour ces appels, quand ils ont lieu, l'affaire est portée devant un magistrat spécial, dit juge d'appel, nommé à vie alternativement par chacun des co-seigneurs; enfin, en troisième ressort, les parties peuvent être renvoyées devant la cour de Toulouse ou devant un tribunal ecclésiastique nommé par l'évêque d'Urgel.

Mais il est rare qu'en Andorre, un procès dépasse la première instance. Il y a pour cela plusieurs raisons : d'abord et surtout, l'équité avec laquelle les baillis rendent leurs décisions; en second lieu, la lenteur des procédures de seconde instance et les frais qu'elles occasionnent. Sans entrer dans les détails, nous dirons que le juge d'appel touche 15 pour 100 de la somme en litige à payer

par celui qui gagne, avec premier droit ou première hypothèque. De plus, comme le juge d'appel rend ses arrêts généralement chez lui et que les parties, à chaque séance, sont obligées de se transporter à son domicile, il arrive presque toujours que la première sentence du bailli est très généralement acceptée. Les exemples d'appels en deuxième ou troisième instance sont donc très rares.

Au-dessous des viguiers, des baillis et du juge d'appel viennent les capitaines de paroisse, nommés par le conseil général sur la proposition du conseil communal; ces capitaines sont des officiers à la fois militaires et civils; nous en reparlerons à propos de la force armée.

Quant aux hameaux ou villages dépendant des paroisses, ils sont administrés par des décurions ou dizeniers, nommés par le conseil communal : les capitaines et les dizeniers sont nommés pour un an, mais ils peuvent être réélus; leur nomination est soumise à l'approbation du viguier, et ils ont à veiller, sous la direction du bailli, à l'ordre public et à la police dans les limites territoriales de leurs villages.

Au-dessous des dizeniers vient un fonctionnaire nommé notaire ou secrétaire, qui était autrefois unique et dont la nomination revenait alternativement aux deux co-seigneurs, comme pour le juge d'appel. Plus tard on en créa un second, et il en existe actuellement deux : le plus ancien est, à la fois, secrétaire du conseil général et préposé à la garde des archives.

Le dernier employé civil de l'administration politique andorrane est l'huissier ou appariteur de la cour, nommé par le viguier; il est assermenté, et ses rapports font foi dans toutes les affaires, sans qu'il ait besoin de témoins.

Du reste, tous les fonctionnaires dont nous venons de parler prêtent serment au moment de leur entrée en charge, les capitaines, dizeniers, notaires et appariteurs devant le viguier; le viguier, le juge d'appel et le bailli devant le conseil général.

Les diverses charges dont nous avons parlé jusqu'ici sont de nature administrative; les agents qui en sont revêtus sont les représentants de l'autorité exécutive; mais au-dessous ou à côté de ces divers fonctionnaires, il existe une autre catégorie de personnages officiels qui tiennent leur pouvoir de leurs concitoyens et qui sont chargés de maintenir intacts les droits et les privilèges populaires contre les empiètements possibles du pouvoir exécutif.

La première autorité de ce genre est le conseil général des Vallées, composé de douze consuls et douze conseillers nommés par le suffrage universel au deuxième degré, c'est-à-dire par les conseils de paroisse dont il sera parlé plus loin. Le conseil général nomme

son président, qui prend le titre de *procureur-général-syndic*, le vice-président ou sous-syndic à la fois sous-secrétaire, enfin l'archiviste, qui, comme nous l'avons dit, est ordinairement le notaire ou secrétaire le plus ancien. Ces trois charges sont à vie, et les titulaires ne peuvent se démettre de leurs fonctions qu'avec l'approbation du conseil général.

Le conseil général se réunit dans la capitale des Vallées, à Andorre-la-Vieille, ordinairement cinq fois par an, ou davantage quand des affaires extraordinaires l'exigent. Outre ces assemblées plénières, il en existe d'autres de moindre importance pour lesquelles on convoque seulement douze membres, c'est-à-dire un conseiller et un consul par paroisse. C'est le procureur-général-syndic qui fait les convocations.

Le conseil général a dans ses attributions tout ce qui est relatif à la police, l'administration, l'économie intérieure des communes; il possède le pouvoir législatif, élabore les lois et décrets qu'il juge convenable d'édicter, veille au bien et au salut du pays, à l'observation des lois anciennes, des coutumes et des usages de la république; c'est lui qui tranche en dernier ressort les litiges pendants entre l'Andorre et la mitre d'Urgel ou la France; c'est le vrai pouvoir souverain populaire.

Quand le conseil général n'est pas réuni, il est représenté, en permanence, par le procureur-général-syndic ou par le sous-syndic, qui doivent rendre compte à l'assemblée de tous leurs actes. Au-dessous de cette première autorité viennent les conseils de paroisse, équivalents à nos municipalités communales; ceux-ci se composent, par paroisse, de deux consuls, dits l'un majeur, l'autre mineur et de deux conseillers. Les conseils paroissiaux administrent les biens communaux, veillent à la police et au bon ordre dans la commune, et nomment aux emplois inférieurs. Pour traiter certaines affaires, ils peuvent appeler à prendre part à leurs délibérations les notables de la paroisse et les chefs de famille éligibles aux fonctions publiques.

Les conseils paroissiaux sont élus chaque année, le nouveau par l'ancien, et l'élection est approuvée ou rejetée par le conseil général, le jour de Saint-Thomas apôtre, dans une session spéciale. Les conseillers remplacés font partie du conseil pendant un an en qualité de conseillers-nés, et ils entrent en fonctions en cette qualité le dimanche de la Pentecôte, jour où les conseillers-nés de l'année précédente quittent définitivement le conseil.

Les principaux agents des conseils paroissiaux sont au nombre de trois : le commissaire-inspecteur des poids et mesures, chargé de surveiller les transactions; l'inspecteur territorial, préposé à tous

les arbitrages relatifs au bornage des propriétés ; l'appariteur, chargé de faire exécuter les ordres du conseil paroissial en fait de police et de sécurité publique. La première de ces fonctions est ordinairement confiée au consul majeur sortant, la seconde au consul mineur, la troisième à un notable éligible aux emplois publics. C'est la première étape pour le consulat. Les *cuarts*, ou hameaux dont est composé chaque paroisse, possèdent leur conseil, composé de gens du hameau et présidé par un des consuls paroissiaux. Les conseillers de *cuarts* ont dans leurs attributions la surveillance de tout ce qui concerne le *cuart*, pâturage, arrosage, bois, chemins, sources, fontaines. Ils ont le droit d'imposer certaines amendes, mais il est toujours permis d'appeler de leurs décisions devant le conseil paroissial.

Jusqu'à ces dernières années, et sauf le secrétaire du conseil général, chargé également de la garde des archives, et les consuls du conseil général qui reçoivent annuellement 12 livres catalanes et une *cuartera* de seigle (27 litres), aucun fonctionnaire ou magistrat andorran ne touchait d'appointements fixes [1]. Les frais de justice sont directement payés par les condamnés, ou les plaignants dans les affaires civiles ; en cas d'insolvabilité, les dépenses sont supportées par la caisse du conseil général. Cette assemblée fixe, chaque année, les impôts qui sont perçus par les conseils de paroisse ou de cuarts directement : les comptes sont vérifiés et l'argent est versé dans la caisse centrale, le jour de Saint-Thomas, apôtre.

Les syndics, consuls, conseillers et le secrétaire du conseil général, touchent, par jour de session, 6 sous catalans : ils sont nourris, eux et leurs chevaux, et le conseil entretient un domestique pour le pansage de leurs montures.

Dans la Maison des Vallées, à côté de la salle des délibérations, il existe une seconde pièce, où chaque paroisse entretient deux larges lits pour ses deux députés : les syndics habitent dans une troisième pièce, meublée avec une simplicité toute lacédémonienne. Ces derniers magistrats, au cas où ils voyagent pour le compte de l'État, ont droit à une indemnité de 8 réaux (2 francs) par jour, sans compter les frais de déplacement, qui leur sont payés par le conseil sur un état des dépenses fourni par eux. L'indemnité attribuée aux viguiers pour l'administration de la justice criminelle est tellement modique, qu'elle n'arrive pas à payer les frais de papier et d'encre. Enfin les baillis et les appariteurs touchent par affaire ou mieux par séance, les premiers 4 réaux (1 franc), plus 5 sous par témoin [2], les seconds 4 réaux.

[1] Le viguier français touche aujourd'hui une somme de 9000 francs.
[2] Payés par le témoin.

L'unique contribution payée par les Andorrans aux co-seigneurs espagnol et français est un impôt appelé *quistia*, versé une année à l'un, une à l'autre. La quistia attribuée à la France est plus du double, en vertu d'anciens privilèges dont nous parlerons plus loin de celle payée à l'évêque d'Urgel : autrefois, cette quistia était variable et fixée chaque année par tête, mais depuis quelques années, les deux co-seigneurs ont admis qu'ils recevraient une quantité déterminée une fois pour toutes, et qui a été arrêtée à 7228 réaux 8 maravédis (1920 francs) pour la France, et à 3200 réaux pour Urgel, environ 900 francs.

La force armée de l'État andorran, dont nous avons parlé incidemment à propos des capitaines de paroisses, comprend six compagnies, commandées en premier lieu par les capitaines, et sous leurs ordres par les dizeniers : il n'existe pas d'autre grade. Il n'y a pas d'uniforme, pas même une cocarde ou un brassard, et les Andorrans ne connaissent davantage ni les drapeaux, ni les tambours, ni les clairons, ni un instrument militaire quelconque. Les viguiers sont les chefs suprêmes de la force armée, dont l'effectif atteint, en temps normal, environ 600 fusils : en appelant aux armes tous les hommes valides, on arriverait à douze ou quinze cents soldats, à la vérité, presque tous tireurs excellents. Cette convocation du ban et de l'arrière-ban s'appelle lever le *somaten* [1]. Chaque année, les viguiers passent la revue à une des six compagnies, accompagnés des baillis, du secrétaire du conseil général, des consuls et conseillers de la paroisse. La réunion a lieu sur la place de l'église. D'un côté on dresse une table et quelques chaises pour les autorités, de l'autre sont groupés les jeunes gens. Le secrétaire lit les noms des intéressés, et ceux-ci sont appelés aussitôt à haute voix par l'appariteur : l'homme s'avance vers le viguier et au lieu de répondre : *présent!* il décharge son fusil en l'air; puis il dépose sur la table ses munitions, qui jusqu'à ces derniers temps se composaient d'une livre de poudre, vingt-quatre balles et trois pierres à fusil. Aujourd'hui, la république d'Andorre

[1] On n'est pas d'accord sur l'origine du mot *somaten* qui désigne, en Catalogne, la levée en masse. Le docteur Monlau, qui, en sa qualité de Catalan, peut passer pour plus compétent qu'un autre, prétend que l'étymologie de ce vocable est *som-atents*, « nous sommes attentifs, nous sommes prêts ». Au moyen âge, et aux temps plus anciens encore, au moment du danger, les hérauts parcouraient les rues en avertissant la population d'avoir à se préparer au combat. Celle-ci répondait : *Via fora! som atents!* « Dehors ! nous sommes prêts ! » D'autres auteurs pensent que l'origine de *somaten* serait une expression gothe *somatent*, qui signifierait également un appel aux armes. Le général Almirante n'a fait que donner ces deux opinions sans exprimer lui-même un avis particulier.

dispose d'un armement un peu moins primitif et, par les soins du viguier français, un certain nombre de fusils, système Remington, ont été répartis entre les compagnies. Le viguier et les baillis d'un côté, pour les co-seigneurs, le procureur-général-syndic et les capitaines, pour le compte du conseil général, peuvent mobiliser en certaines circonstances l'armée andorrane, mais celle-ci ne sert généralement qu'à escorter les prisonniers. Comme le commerce est absolument libre en Andorre, que toute contrebande y est tolérée, que les voleurs y sont rares, eu égard à l'état de pauvreté du pays, les compagnies n'ont guère l'occasion de brûler leur poudre qu'à la chasse, distraction à laquelle les montagnards de l'Andorre sont fort attachés.

Le commerce des produits spéciaux à l'Andorre se borne à l'exportation en Espagne d'une certaine quantité de bois travaillés, de quelques tissus de laine ou de chanvre fabriqués surtout aux Escaldas, d'un petit nombre de bestiaux, de jambons, de fromages et de beurre. Mais là ne se bornent pas les transactions, et les routes andorranes-espagnoles servent surtout à faire passer en Catalogne ou en Aragon un chiffre considérable de marchandises françaises introduites en contrebande. San-Julian de Loria, le dernier village andorran sur la route de la Séo d'Urgel, est le grand entrepôt de ces produits à introduire en fraude. La douane espagnole n'ignore pas ce transit, mais, soit qu'elle s'estime impuissante à remédier à cet état de choses, soit qu'elle ferme volontairement les yeux, la contrebande prend chaque jour sur ce point un développement nouveau. Nous ne dirons rien de l'industrie, qui, sauf quelques forges, est à peu près nulle dans les Vallées, ni des arts dont le nom même y est inconnu, ni de l'instruction publique qui y existe à l'état absolument rudimentaire. Jusqu'à ces dernières années, la république d'Andorre s'était maintenue volontairement dans une pauvreté calculée, comptant sur cet état de dénuement, pour ne point exciter des convoitises qu'elle redoute surtout chez ses voisins du sud. Tout ce qui était commerce était relégué soigneusement aux frontières, loin de la capitale, où les pures traditions de pauvreté et de rusticité antiques étaient pieusement entretenues. Il semblait donc que le petit État n'avait admis dans son sein aucun des éléments de corruption et de décadence qui sont en pleine prospérité dans nos grands États modernes, quand en 1868 se passa dans son sein un fait qui devait avoir pour l'avenir des conséquences considérables.

II

L'appât du lucre est la force humaine qui force le mieux les frontières : c'est lui qui, sous le nom de commerce, a tenté tant d'entreprises périlleuses, affronté tant de dangers divers. Il amena jadis les Phocéens à Marseille, à travers cette barrière alors inconnue qui s'appelle la Méditerranée; il poussa les hommes du monde ancien vers les terres nouvelles que venait de découvrir Colomb, et il devait conduire, de nos jours, un aventurier à jeter le trouble dans un petit pays qui n'avait eu jusqu'alors pour toute ambition que de vivre ignoré et tranquille pour conserver son autonomie.

En 1866, à la suite d'une petite révolution pacifique qui avait abouti à introduire quelques modifications dans la façon d'élire le conseil général, cette assemblée nomma pour procureur-général-syndic un certain don Guilhem de Plandolit y Areny, baron de Senaller, le plus riche propriétaire des Vallées, qui jouissait d'une fortune considérable et d'une détestable réputation. Il circulait les bruits les plus étranges sur la façon dont la première femme du nouveau magistrat était morte en Espagne; on le savait lié avec une foule d'intrigants et d'étrangers peu scrupuleux, fort adonné aux plaisirs, partisan des nouveautés, des réformes, sans qu'il se rendît compte ni de leur valeur ni de leur opportunité. Cette nomination était donc de nature à effrayer la grande majorité des Andorrans, en leur prédisant à bref délai un bouleversement plus ou moins complet dans leurs institutions, et ces craintes ne tardèrent point à se réaliser, quand on apprit dans les Vallées qu'une compagnie parisienne avait obtenu du nouveau procureur-syndic le droit d'établir sur les hauteurs de la Soulane, non loin d'Hospitalet, un établissement hydrothérapique où certaines eaux minérales de la montagne seraient exploitées comme celles de Bagnères, d'Aulus ou de Cauterets. L'entreprise, dissimulée sous un prétexte philanthropique, n'avait en réalité d'autre but que la création en Andorre, c'est-à-dire en pays neutre, mais aux portes de la France, d'une maison de jeux, dans le genre des casinos de Bade, de Monaco ou de Fontarabie, et la compagnie parisienne avait compté avec raison sur le peu de moralité du baron de Senaller pour mener à bien sa peu avouable tentative.

Chose aussi singulière que regrettable, don Guilhem fut soutenu en toute cette affaire par l'évêque d'Urgel, à cette époque Mgr Caïxal y Estrada, dont le rigorisme était pourtant bien connu, le même qui devait devenir plus tard un des plus chauds partisans de don Carlos, auquel il devait livrer, en 1875, la place de la Séo.

Senaller avait, il est vrai, présenté l'établissement en Andorre d'une société d'hydrothérapie en des termes calculés qui avaient complètement surpris la bonne foi du prélat ; néanmoins, on peut regretter qu'une fois mieux éclairé sur le but réel des nouveaux établissements de la Soulane, Mgr Caïxal n'ait pas formellement abandonné son procureur-syndic.

Cependant, loin de le désavouer, il fit de la cause du baron la sienne, et alors que tout ce qu'il y avait en Andorre de sage et de considérable par la situation, l'instruction, la fortune, s'était prononcé de la façon la plus nette en faveur de l'expulsion des intrus introduits par le procureur-syndic, on vit l'évêque d'Urgel prendre sous sa protection directe une mauvaise cause que son double caractère d'honnête homme et de prêtre eût dû lui faire condamner sans répit.

Dans cette situation, une révolution était imminente dans les Vallées, et elle ne tarda point à éclater. Le conseil général, qui, circonvenu par Senaller, avait autorisé l'édification sur la Soulane d'établissements divers, rapporta son décret et ordonna l'expulsion des étrangers. Senaller fut destitué et remplacé par don Anton Duedra, un homme d'une tout autre honorabilité ; mais l'évêque n'accepta point cette solution et répondit à la destitution du baron par la révocation de son viguier, Manuel Arnalot, qui s'était rangé de l'avis du conseil général ; puis, quand, quelques jours après sa nomination, le nouveau procureur général et deux membres du conseil général allèrent à Urgel rendre compte à Mgr Caïxal de la nouvelle siuation, le prélat les fit appréhender tous trois sans autre forme de procès, et incarcérer à la prison militaire de la citadelle.

Cette façon sommaire de procéder, qui eût passé peut-être inaperçue en d'autres temps, causa en Andorre une véritable stupeur. Le jour même où l'emprisonnement de Duedra fut connu dans les Vallées, le second syndic Bonaventure Meline arriva à Foix rendre compte au préfet français de ce qui se passait en Andorre et implorer la protection de la France. L'inviolabilité du premier magistrat populaire des Vallées était gravement atteinte : le gouvernement français ne pouvait admettre que le procureur andorran demeurât un seul jour non point dans une prison de l'évêque d'Urgel, qui n'a pas de maison d'arrêt spéciale à sa disposition, mais dans une citadelle ou un cachot espagnol.

C'était évident, et à la première dépêche adressée à Madrid par le gouvernement français, le gouvernement espagnol ordonna la mise en liberté du procureur andorran; mais quand celui-ci revint le lendemain à Andorre et voulut reprendre le pouvoir dont il était demeuré privé pendant quarante-huit heures, il trouva

toutes les Vallées en armes. Daillerès, le dernier viguier nommé par l'évêque d'Urgel, en remplacement de D. Manuel Arnalot, Daillerès le bras droit et l'âme damnée de don Guilhem n'entendait point perdre ainsi la partic. Retranché dans le village de Las Escaldas, il y soutint un siège de quelques jours, jusqu'à ce qu'enfin il dut mettre bas les armes et fut conduit en France où il demeura quelque temps prisonnier.

Nous ne raconterons pas plus longuement cette révolution de 1868, dont le *Correspondant* a parlé jadis avec détail [1]; disons seulement qu'elle prit fin au bout de quelques jours, grâce à l'énergie et à l'intelligence du viguier français, à cette époque le vicomte de Foix, qui sut frapper les vrais coupables et ramener le calme dans des populations plutôt surprises que profondément troublées.

L'effet remarquable et intéressant de la révolution andorrane de 1868 avait été d'augmenter singulièrement l'influence française dans les Vallées et d'établir même une scission complète avec l'Urgel, Mgr Caïxal ayant mis l'Andorre en interdit et refusé de donner un successeur à M. Daillerès.

Tout allait donc bien au plus grand profit de notre pays, et l'influence du vicomte de Foix grandissait d'année en année, quand, en 1880, après douze ans d'une administration sans reproche, notre viguier fut compris dans le travail d'*épuration administrative* dont M. d'Aillières rendait compte ici même, à cette époque, et fut remplacé par un viguier protestant, M. Tibulle Ladevèze, juge de paix au mas d'Azil.

Il faut connaître l'Andorre et savoir les sentiments de foi vive, d'ardent catholicisme qui animent ces populations primitives pour se rendre compte de l'effet produit par la nomination au poste du vicomte de Foix d'un *protestant*, d'un *parpaillot*. D'ailleurs, M. Ladevèze ne se contentait point d'être protestant, il demeurait encore un administrateur pitoyable, et l'année même où il prit possession de ses fonctions, une nouvelle révolution éclatait dans les Vallées. Cette fois le parti conservateur et vieil andorran fut vaincu, tout appuyé qu'il fût par le gouvernement de la république française. Par contre, le parti espagnol reprit le dessus, soutenu par le successeur de Mgr Caïxal, Mgr Casanyas, qu'une bulle du pape Léon XIII, en date du 25 décembre 1879, avait autorisé à reprendre possession de la suzeraineté abandonnée par son prédécesseur en 1868.

[1] Lire, dans le *Correspondant* du 25 février 1881, l'article très intéressant de M. Victorien Vidal, *une Révolution en Andorre.*

Néanmoins, il se présentait toujours cette anomalie, — et sous ce rapport les faits n'ont pas changé aujourd'hui, — qu'en Andorre, pays catholique et croyant par excellence, le parti conservateur, représenté par l'immense majorité des habitants, 5000 sur 6000, était appuyé par la république française, tandis que le parti radical, celui des aubergistes, des contrebandiers et des gens mal famés était soutenu et protégé par l'évêque d'Urgel.

Depuis six ans, le calme n'avait point été troublé dans la petite république, grâce au retour pacifique aux affaires du parti conservateur et au remplacement de M. Ladevèze par M. Bonaventure Vigo. La question des jeux, qui de temps en temps relevait la tête, semblait pour le moment enterrée, les passions politiques, assoupies, ne paraissaient point devoir, de quelque temps au moins, amener des conflits, quand tout récemment, il y a un mois à peine, a éclaté l'événement qui a suscité de nouveaux troubles et mis en question l'hypothèse d'une réunion pure et simple de l'Andorre à la France.

Voici les faits.

En octobre dernier, le capitaine de paroisse de Canillo fut assassiné par un Andorran. Le coupable arrêté fut, suivant la législation que nous avons expliquée plus haut, traduit devant la cour de justice dont nous avons donné la composition, et qui était à cette époque constituée par le viguier français, M. Bonaventure Vigo, le viguier d'Urgel, Don Anton Cerqueda, et le juge d'appel M. Estañol, qui a reçu ses pouvoirs de l'évêque de la Séo.

Aucune difficulté n'eut lieu pendant l'instruction du procès et le meurtrier, déclaré coupable, fut condamné, le 5 mars 1886, à quatorze ans de réclusion. Mais une fois la sentence prononcée, lue en place publique et approuvée par le conseil général, une cause de trouble éclata.

Où l'assassin subirait-il sa peine? Serait-ce en France, serait-ce à Urgel? Le viguier français déclara alors que la réponse ne pouvait être douteuse, étant donné que l'évêque d'Urgel n'a point chez lui d'établissement pénal assimilable à un bagne. Sans doute le coseigneur ecclésiastique enverrait le coupable dans un des *présidios* de l'Espagne, mais on eût ainsi reconnu au gouvernement de Madrid une suzeraineté sur l'Andorre à laquelle il ne saurait prétendre, et d'ailleurs il existait pour l'envoi du prisonnier en France divers précédents, établis notamment en 1881 et en 1883.

Devant le refus de ses collègues de la cour de justice de se rendre à son avis, M. Vigo se décida à conduire seul le condamné en France, ce qui eut lieu le 6 sous bonne escorte : le prisonnier fut remis le soir même à la gendarmerie de l'Hospitalet. Cependant

le 7, notre viguier revenait avec ses hommes à Andorre, quand, à l'improviste, il fut attaqué au village des Escaldas par une centaine d'hommes conduits par le bailli de l'évêque d'Urgel, M. Bonaventure Babot. On le sommait d'avoir à faire revenir le prisonnier en arrière. M. Vigo refusa, nos partisans se défendirent; on brûla de la poudre toute la journée sans que personne fût atteint, et le lendemain matin, les assaillants s'étant dispersés, notre viguier put rentrer sans encombre à Andorre, où il demanda des explications au viguier épiscopal sur la conduite de son bailli.

Le viguier d'Urgel répondit qu'il avait reçu l'ordre d'empêcher à tout prix la remise du condamné aux autorités françaises, mais que le fait étant désormais accompli, il n'avait plus qu'à licencier ses hommes, laissant au prince-évêque le soin d'adresser à la France les réclamations qu'il jugerait convenables.

Cette réponse n'était qu'un dilatoire. Pendant que M. Vigo, croyant tout terminé, rédigeait son rapport au gouvernement français, le viguier et le bailli d'Urgel grossissaient leur première troupe de nouveaux partisans et se présentaient le 9 au matin devant la maison de notre viguier pour s'emparer de sa personne. Celui-ci courut un moment le risque de tomber entre les mains de ses ennemis, quand heureusement le bailli français, M. Picard (un Andorran), accourut à son secours avec une centaine d'hommes de Canillo et d'En Camp. Nouveaux coups de fusil et nouvelle bataille, le tout aboutissant à la mort d'une pauvre femme tuée dans un champ par une balle perdue. Après dix heures de lutte, chacun s'en fut chez soi, force restant enfin à l'autorité française, dont toute la conduite en cette affaire avait heureusement été digne et rationnelle.

On sait qu'à la suite de cet événement, le gouvernement français a envoyé en Andorre M. le député Papinaud, ancien sous-préfet de Prades, dont l'influence personnelle, quoique peu considérable dans les Vallées [1], suffira, pense-t-on, pour y ramener le calme dont elles ont besoin. De son côté, l'Espagne a voulu un moment expédier auprès du viguier d'Urgel un délégué, le général de brigade don Juan Velasco, marquis de Villa-Antonia, mais le gouvernement de Madrid a compris qu'il ne pouvait prétendre à s'ingérer directement dans une question où il ne saurait prétendre à aucun droit, et le général Velasco s'est borné à aller à Urgel donner à l'évêque quelques conseils tout platoniques.

Et, en effet, il faut bien qu'on distingue, dans cette question d'Andorre, les droits du prince-évêque d'Urgel, qui sont certains,

[1] M. Papinaud est un ancien tonnelier. Il est connu dans l'Andorre sous le surnom peu révérencieux de *la Tineta*.

bien qu'inférieurs à ceux de la France, et les prétentions de l'Espagne qui n'a pas plus le droit de s'immiscer dans la question andorrane que dans tout litige pouvant se produire à Monaco ou dans la république de Saint-Marin.

Ici, un peu d'histoire ne sera pas superflue. Au huitième siècle et au commencement du neuvième, les Vallées d'Andorre, qui constituaient une des routes naturelles pour passer de la Narbonaise dans la vallée de l'Èbre, furent conquises par Charlemagne et par Louis le Débonnaire. Dès l'année 805, Charlemagne, à la suite d'une campagne où il extermina les derniers Maures qui étaient demeurés en Catalogne, laissa dans l'Andorre, à cette époque fort peu peuplée, un certain nombre de colons militaires originaires de la Gaule Narbonaise [1]. Il leur concéda une organisation politique distincte, leur donna le droit de se gouverner eux-mêmes, de rendre la justice entre eux, sauf ce qui concernait les crimes d'homicide, de viol et d'incendie, et les déclara tous égaux sans rang ni distinction de personnes. Ils avaient le droit d'élire pour leur chef unique qui bon leur semblait, *à condition que ce gouverneur ne porterait jamais les armes contre la France;* ils devaient donner chaque année à l'empereur, à titre de tribut, deux poissons pêchés dans leurs étangs. Quelque temps après, Charlemagne attribua à l'évêque d'Urgel, Sisebuth, la dixième partie des dîmes perçues dans l'Andorre, en lui donnant la suzeraineté des Vallées; et seize ans plus tard, en 819, le 1er novembre, eut lieu à la Séo un acte solennel par lequel, à l'occasion de la consécration de l'église restaurée, Louis le Débonnaire fit confirmer, par un mandataire spécial, Seniofred, *comte* d'Urgel, tous les droits et la possession des territoires cédés à l'évêque par Charlemagne.

Cette cérémonie eut lieu devant un concours considérable de grands seigneurs et de peuple, et un acte fut rédigé pour stipuler tous les droits du prélat. Ce document, signé par l'évêque Sisebuth, par le comte Seniofred et par un grand nombre de seigneurs, est conservé encore aujourd'hui dans les archives d'Urgel avec les actes de ratification approuvés par Louis le Débonnaire, en 824 et 836, et les confirmations du pape, datées de 951, 1001, 1010 et 1099.

On sait que les *comtes* de Charlemagne étaient des personnages revêtus d'une autorité à la fois civile et militaire, préposés au gouvernement des pays frontières, dont les pouvoirs étaient temporaires comme ceux d'un général d'armée. On les envoyait d'une

[1] « Antés de regresar á su corte dejó en uno y otro punto varios hombres para que lo poblasen y cultivasen; se supone que estos pobladores correspondian al ejército y que eran oriundos de la Galia Narbonensé. » (Madoz *Andorra.*)

marche ou frontière à l'autre, au fur et à mesure des besoins, et après avoir été *comtes* de telle province, ils cessaient de l'être pour devenir *comtes* d'une autre.

En 843, Charles le Chauve, voulant récompenser Wilfrid, comte de Barcelone, et Seniofred, comte d'Urgel, des services qu'ils lui avaient rendus dans la guerre contre les Normands, donna définitivement au premier la Catalogne qu'il commandait temporairement, et attribua au second la ville de Caudiès en Roussillon, celles de Prades de Conflent, Montalla et Zeticorio en Cerdagne, *le val d'Andorre dans le territoire d'Urgel* avec tous leurs droits, propriétés, redevances, expliquant qu'il les transmettait « de sa puissance à lui, empereur, à celle du comte Seniofred, de façon que celui-ci les possédât de la même façon qu'il les avait possédées lui, Charles le Chauve [1] ».

L'évêque d'Urgel se trouvait par le fait même dépossédé d'un territoire qu'il considérait comme lui appartenant, et entre le prélat ecclésiastique et le comte militaire ne tardèrent point à éclater des signes manifestes de mésintelligence.

Cependant plus de trois cents ans s'étaient passés dans ce condominium incertain, quand, en 1194, un descendant de Seniofred, Hermengol, comte d'Urgel, résolut de mettre fin à cette situation ambiguë et signifia à Bernard del Castillo, évêque d'Urgel, de n'avoir plus à prétendre aucun droit sur l'Andorre. Le prélat n'avait point le moyen de résister à son ennemi qui était entré dans la vallée du Sègre, à la tête d'une armée considérable; il rechercha donc des alliés et promit à Raymond Roger, comte de Foix, la moitié de la suzeraineté sur Andorre si celui-ci le délivrait d'Hermengol.

Ce pacte fut accepté : l'armée gasco-béarnaise attaqua et défit le comte d'Urgel, et l'évêque, remis en possession de ses droits, n'eut plus qu'à exécuter le traité dont il avait lui-même stipulé les clauses. A vrai dire, il ne s'en souciait point; il fit donc la sourde oreille, et Raymond Roger laissa les choses au point où elles étaient, sans fixer le moment où il exigerait le payement du service rendu. Il mourut sans avoir réglé cette affaire, et ce fut seulement son petit-fils, Bernard Roger, héritier des maisons de Foix, de la vice-comté de Castellbon et de nombreux autres domaines, qui entreprit de revendiquer les droits de son arrière-grand-père sur les Vallées, dans le but principal de se libérer du serment de vasselage qu'il devait à l'évêque d'Urgel, comme seigneur du château de Saint-Vincent aux pieds du Montclar.

[1] L'acte dit : « Vallis Andorræ cum omnibus suis appendicibus sicut Nos habere cernebamur. » Il est daté du monastère de Saint-Waast, près Arras.

Bernard Roger tenta inutilement les voies de la diplomatie, et voyant qu'elles n'aboutissaient point, il entra en Andorre à la tête d'une armée que les chroniques du temps estiment à 1000 cavaliers et 20 000 fantassins. Il y avait là de quoi conquérir toute l'Espagne, et l'évêque dut capituler. Il fut spécifié que les droits jadis acquis par Raymond Roger étaient intacts, qu'ils appartenaient bien au comte Bernard Roger et que l'évêque d'Urgel en ferait venir la confirmation de Rome dans le délai de quatre années, à peine de 50 000 sous melgariens d'amende, sans préjudice de l'action armée que le comte de Foix jugerait à propos d'exercer de nouveau si les bulles papales n'arrivaient point à l'heure dite.

Malgré ces stipulations précises, le prélat espagnol pensa que, en traînant les choses en longueur, il arriverait peut-être à fatiguer son adversaire : loin de hâter les négociations à Rome, il les entrava, et, au bout du terme fixé, les confirmations exigées n'étaient point signées. Mais l'évêque avait mal conjecturé en escomptant l'effet des lenteurs qu'il avait provoquées. Au terme fixé, le comte de Foix réclama l'exécution du traité et, devant de nouvelles fins de non-recevoir, il entra de nouveau dans Andorre et arriva aux portes d'Urgel, menaçant de s'emparer non seulement des Vallées, mais de tout le bassin du haut Sègre et de la Cerdagne.

Ce fut alors que se produisit l'offre de médiation de l'évêque de Narbonne, sous l'autorité ecclésiastique duquel était placé l'évêque d'Urgel, représenté par le chanoine Bonon de la Vaine. L'évêque de Narbonne s'adjoignit celui de Valence (France) et divers seigneurs français, entre autres Isarne de Tranjean, Guillaume-Raymond de Thézan, le sire de Vige et Raymond de Résuldine ; Pierre, roi d'Aragon, devait représenter l'évêque d'Urgel.

Les médiateurs, réunis en conférence, à Urgel, en 1278, rédigèrent un traité de paix, connu dans l'histoire sous le nom de *Pariages d'Andorre*, qui devait fixer d'une façon définitive les droits souverains de l'évêque espagnol et du comte de Foix.

Il était stipulé dans cet acte :

« 1° Qu'à l'avenir le comte de Foix, Bernard Roger, tiendrait pour lui et ses successeurs, en co-souveraineté avec l'évêque d'Urgel et ses successeurs, les Vallées andorranes ;

« 2° Qu'à l'avenir aussi, le comte Roger de Foix et ses successeurs percevraient les impôts de l'Andorre une année sur deux (*alternis annis*) et que la somme à eux payée serait le double de celle versée à l'évêque d'Urgel ;

« 3° Que chacun de ces deux co-seigneurs nommerait dans les Vallées un lieutenant ou représentant appellé *viguier* (*veguer*),

chargé de l'administration civile et politique, avec le droit de haute, basse et moyenne justice, les Andorrans devaient élire un magistrat populaire et des représentants chargés de défendre leurs droits contre les empiètements des co-seigneurs ;

« 4° Que des droits de justice, les trois quarts appartiendraient au co-seigneur français et un quart seulement à l'évêque [1]. »

Tels furent les principaux articles des *Pariages*, signés à Urgel le 7 septembre 1278 par les arbitres, ratifiés en octobre 1288 par le pape Martin IV, et présentés au comte de Foix en 1289. Les droits de la maison de Foix passèrent à celle de Béarn, de là à la maison de France, quand Henri IV monta sur le trône ; et en 1806 [2], Napoléon Ier eut soin de réclamer pour lui-même, en Andorre, les droits de la maison de Bourbon. Depuis cette époque, notre suzeraineté sur les Vallées n'a jamais été contestée et elle demeure, en effet, hors de toute contestation, puisque l'on peut en suivre la filière d'une façon non interrompue. Au contraire, le pouvoir temporel des évêques d'Urgel s'étant constamment amoindri, la protection qu'ils sont en état de donner aujourd'hui à leurs co-sujets, devenant de moins en moins effective, l'autorité de la mitre d'Urgel dans les Vallées s'est de plus en plus affaiblie, et l'on peut dire qu'actuellement elle est plus de tradition que réelle. D'ailleurs, si l'on se reporte à l'article 4 des Pariages que nous avons cité, il semble bien démontré que les arbitres de 1278 ont voulu déterminer que la souveraineté française aurait le pas sur celle d'Urgel, puisque les trois quarts des impôts ont été attribués au co-seigneur français et un quart seulement à l'autre. Il y a dans le *Don Quichotte* un proverbe souvent répété et d'après lequel « le véritable comte est celui qui paye » — *el verdadero conde es el conde que paga*. On pourrait modifier légèrement l'axiome de Cervantès, et dire, à propos de l'Andorre, que « le vrai comte est celui auquel on paye ».

Comme nous le disions un peu plus haut, le nouveau conflit qui a éclaté en Andorre, — c'est le troisième depuis dix-huit ans, — a fait croire que la petite république voulait imiter sa voisine et son aînée, et certaines gens ont conclu de là que l'heure était arrivée de l'annexer purement et simplement à sa grande sœur.

Il est certain que l'Andorre tirerait de son union à la France un développement considérable pour son industrie, son commerce, son agriculture. Des routes sillonneraient ses vallées ; le chemin de fer de Toulouse, qui s'arrête aujourd'hui à Tarascon (Ariège), serait

[1] « Que de las cuartas partes de productos y emolumentos de la administracion de la justicia tenga tres el conde de Foix y sus sucesores, y que la misma proporcion se guarde para el pago de gastos. »

[2] Décret du 27 mars.

prochainement continué jusqu'à Andorre-la-Vieille, on construirait des ponts sur ses torrents et l'on exploiterait ses mines : reste à savoir si toutes ces richesses compenseraient la tranquillité actuelle de sa vie, l'honnêteté de ses mœurs, le calme de ses vieilles coutumes, la douceur de ses obligations militaires, toutes choses auxquelles il lui faudrait dire adieu. Certains journaux ont parlé de compensation à offrir à l'Espagne en cas d'annexion : d'autres ont proposé de céder l'Andorre au gouvernement espagnol, en lui demandant le Val d'Aran, l'enclave de Llivia ou une partie du Val de Baztan, au sud de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Nous estimons que ni l'une ni l'autre de ces combinaisons n'a de chance d'aboutir. Il est incontestable que la frontière franco-espagnole n'ait été tracée à peu près partout à notre détriment, et nous pouvons dire que tous les géographes sont, sur ce point, d'un avis unanime [1]. Par exemple, on ne comprend point comment l'enclave de Llivia, placée au beau milieu du département des Pyrénées-Orientales, n'appartient pas à la France. On ne voit pas davantage pourquoi les sources de la Garonne, encloses dans un îlot géologique qui n'a rien à faire avec l'Espagne, a été laissé à cette puissance. De même, le bassin entier de la Bidassoa, placé au nord de la crête principale des Pyrénées, fait géographiquement partie de notre pays. En ce point la frontière, au lieu de courir le long de l'Iraty et de suivre, de là jusqu'à Fontarabie, une ligne irrégulière et fantaisiste, devrait rationnellement atteindre le pic de Belate, passer par le port d'Arraiz, toucher le col de Goritty et remonter

[1] « La pression ethnologique de l'Espagne sur la France fait aussi comprendre pourquoi, dans la division politique opérée entre les deux États, *celui du sud a été généralement favorisé*. Les traités, à l'exception de ceux qui consacraient une conquête, comme le fut celle du Roussillon, n'avaient qu'à tenir compte des limites tracées par les populations elles-mêmes dans la zone des forêts et des pâturages : or, ces limites étaient presque partout tracées à l'avantage des montagnards espagnols. » (Élisée Reclus, *France*, p. 88.)

« La limite des deux États, arrêtés en 1659, n'est pas toujours formée par la ligne de partage des eaux. L'Espagne empiète souvent sur le versant nord... les limites sont presque partout tracées à l'avantage des montagnards espagnols. » (*Géographie militaire*, par le commandant du génie Marga, professeur de géographie à l'École d'application d'artillerie et du génie de Fontainebleau, p. 371.)

« La chaîne centrale des Pyrénées est plutôt jalonnée que continue... le tracé de la frontière ne suit pas la ligne de séparation des eaux... Les pâtres du versant espagnol se sont toujours avancés dans les montagnes plus loin que ceux du versant français; ils se sont ainsi souvent attribué, au détriment des montagnards français des pâturages sur le versant nord. » (*Géographie militaire*, du colonel Niox, professeur à l'École supérieure de guerre.)

Voyez également Dussieux, Lavallée et Bureau.

directement vers le nord, pour rejoindre, à l'embouchure de la Bidassoa, le point auquel elle aboutit aujourd'hui.

Mais il n'est point question, pour l'heure du moins, d'une rectification de notre frontière pyrénéenne, et parler de cession ou d'échange de territoires serait entrer dans une voie dont l'issue pourrait être périlleuse. La question d'Andorre ne doit jamais devenir un *casus belli :* outre que le pays n'en vaut véritablement point la peine, il est une manière de maintenir nos droits sur la petite république, qui éloigne toutes les difficultés tout en sauvegardant nos pleins intérêts. Les influences pacifiques ont plus de succès la plupart du temps que la force brutale des armes : en fait de conquêtes on peut dire encore, avec la Fontaine :

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.

C'est à nous faire aimer et estimer des Andorrans que nous devons tendre : à leur faire comprendre par de bons procédés que leur véritable intérêt les pousse vers le nord et non point vers le sud. Sur ce point, d'ailleurs, nous ne serons pas loin de prêcher à des convertis. De tout temps le nom français a été populaire en Andorre; à toutes les époques, les Andorrans ont combattu avec honneur sous nos drapeaux, et pour ne citer qu'un seul de ces vaillants soldats, le fameux marquis de Calvo, le lieutenant général, celui-là même dont Louis XIV disait : « Quand Calvo défend une place, je sais qu'elle est bien gardée », Calvo était né au bourg de Saldeu, aux pieds de la Soulane. Ces traditions ne se sont heureusement point perdues et, à l'heure actuelle, tandis que l'influence française fait chaque jour de nouveaux progrès en Andorre, l'influence d'Urgel y perd pied d'heure en heure : c'est une œuvre de temps, de quelques années. Nous n'avons rien à céder à l'Espagne et rien à lui demander : l'Andorre n'a pas affaire avec sa voisine du sud, c'est de l'évêque d'Urgel et non du souverain qui règne à Madrid qu'il dépend. Le jour où les Vallées voudront être françaises, aucune puissance au monde n'empêchera cette union. Le fait sera d'ailleurs rationnel et logique : l'ancienne colonie de Charlemagne, créée avec des paysans de la Gaule Narbonaise, fera retour à son pays d'origine : on a vu, de nos jours, en Europe des annexions beaucoup plus singulières et bien autrement inexplicables.

Arthur DE GANNIERS.

PASCALE[1]

XXVIII

La nouvelle de la ruine complète du baron de Trémazan, déjà prévue, annoncée, se répandit avec la rapidité particulière aux mauvaises nouvelles et devança même son retour près des siens.

Une situation des plus pénibles allait donc être le partage de la famille de Trémazan, jusque-là placée au premier rang dans le pays par sa richesse et sa haute situation.

Serge pensa que le moment d'agir était venu. Avec cette droiture qui formait le fond de son caractère, il pensait que la position critique du baron materait son orgueil et le rendrait plus accessible à l'idée d'accorder la main de sa fille à un homme non titré.

Pendant que le baron était encore à Brest, Serge fit donc prier Mlle de Trémazan, l'aînée, de vouloir bien le recevoir un instant en particulier. Quoique fort éprouvée par la nouvelle du désastre qui fondait sur les siens, Pascale accorda l'audience demandée et reçut le jeune Valrède dans le grand salon de famille. Sa sœur et Mme de Rochemais étaient au village à visiter quelques familles pauvres.

Elle était pâle et triste; mais, soutenue par l'orgueil de son nom, elle faisait un effort violent pour ne rien laisser paraître sur son visage sévère des angoisses secrètes qu'elle éprouvait. A peine l'œil scrutateur de Serge découvrit-il quelques traces de larmes sur la blancheur mate de ses joues.

— Vous avez désiré me parler en particulier, monsieur Valrède. Je dois supposer que de graves motifs peuvent seuls vous dicter ou nécessiter une démarche d'une nature si exceptionnelle. Cette pensée m'a décidée à vous accorder l'entrevue que vous avez sollicitée.

— Je vous en suis extrêmement reconnaissant, mademoiselle, répondit Serge d'un ton cérémonieux. En effet, de très graves

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 février, 10 et 25 mars, et 10 avril 1885.

raisons m'ont déterminé à vous prier de vouloir bien m'entendre. L'élévation de votre cœur, la délicatesse de vos sentiments, m'inspirent une entière confiance, ayant eu de fréquentes occasions de les discerner et de les apprécier.

Le visage de Pascale parut se détendre, elle prit un air moins hautain.

— J'ai appris avec un extrême regret que la fortune de votre famille subissait une atteinte terrible, une épreuve imméritée.

— En effet, monsieur, tout le pays est, paraît-il, informé de notre ruine; mais une épreuve de ce genre ne saurait abattre le courage d'une famille comme la nôtre. Nous sommes d'une race ancienne, inébranlable dans l'adversité. Un jour viendra, du reste, — peut-être est-il proche, — où le prince auguste à la cause duquel mon père a tant sacrifié remontera sur le trône de ses ancêtres; les Trémazan retrouveront aussitôt la place qui leur est due, la haute situation qui leur est de droit réservée. Qu'on ne prenne donc point tant la peine de nous plaindre, pour cette passagère éclipse de la bonne étoile de notre maison.

Mlle de Trémazan prononçait ces paroles d'un ton altier, avec une expression de confiance et d'espérance si absolues que Serge restait confondu.

« Elle est bonne à lier! pensait-il. Ces idées insensées vont rendre ma tâche bien plus malaisée que je ne le croyais. »

Toutefois il ne sourcilla pas. Rien dans son visage ne trahit sa pensée.

— Espérons pour votre famille que tout ira suivant vos désirs, mademoiselle; mais qui donc est maître des événements en ce monde? Dieu seul, sans doute. Permettez-moi de continuer, de vous exposer mon désir très vif d'obtenir votre appui et votre approbation.

— Parlez, monsieur, reprit Pascale. J'ai toujours remarqué chez vous une appréciation assez juste des choses de ce monde, et j'ai toujours pensé que vous étiez digne d'être des nôtres.

Serge s'inclina sans sourire à ce compliment d'une inconsciente impertinence.

— Ces paroles bienveillantes m'encouragent à l'excès, mademoiselle. Puisque vous daignez me juger aussi favorablement, je m'empresse de vous dire qu'il existe précisément un moyen de justifier la bonne opinion que vous daignez avoir de votre serviteur. Jamais occasion plus favorable ne me permettra d'affirmer mon dévouement pour vous et votre famille. Il ne dépend que de vous, de votre complète approbation, de...

— Que voulez-vous dire? s'écria Pascale en se levant, très troublée.

— Permettez-moi de m'expliquer franchement... Ne sommes-nous pas dans un temps où tous les jours, par des concessions réciproques, on voit s'unir des familles différant d'origine?... où des alliances...

— Des alliances!

Debout, très pâle, presque tremblante, Mlle de Trémazan s'appuyait contre le mur. Une petite table les séparait; Serge s'était levé et restait à distance le chapeau à la main.

« Mais qu'a-t-elle donc? » se disait-il, un peu embarrassé au moment d'en arriver au point tout à fait délicat de cette conversation. Il voyait la poitrine de Mlle de Trémazan se soulever sous les dentelles noires qui toujours l'enveloppaient de leurs plis indécis, comme si elle se fût trouvée en proie à une violente émotion.

— Une alliance, en effet, mademoiselle...

Il se tenait debout à quelques pas d'elle, très ému, lui aussi; le grand mot était dit... ne devait-elle pas avoir compris déjà... ?

Une faible rougeur colorait les joues brunes de Pascale; dans le silence, on entendait presque les battements de son cœur oppressé d'une joie qu'elle s'efforçait de dissimuler; les yeux baissés, elle répondit à demi-voix, laissant comme malgré elle échapper l'aveu de ses sentiments combattus et cachés.

— Peut-être avez-vous raison... et ces choses sont-elles dans la justice et la vérité... Les voies de Dieu sont insondables.

— Combien je suis heureux... profondément heureux! mademoiselle, de vous voir dans ces dispositions... Alors je puis donc espérer...?

— Il faut que je consulte mon père... Bien des obstacles... Certes... il doit apprécier comme je le fais... la générosité, la délicatesse de votre procédé... dans un moment où... où des épreuves si graves... Mais vous connaissez nos principes... les volontés arrêtées de mon père... il sera difficile...

Elle balbutiait, parlant à demi-voix, immobile, son long visage s'éclairant d'une sorte de flamme intérieure qui semblait arriver lentement d'un foyer lointain.

« Elle est presque belle ainsi, pensait Serge; il faut qu'elle ait pour sa jeune sœur une bien vive tendresse... la voici tout heureuse de penser que la destinée vient réparer ses torts envers eux... Allons, je l'avais trop sévèrement jugée... »

Et tout haut :

— Si je me suis permis de m'adresser à vous d'abord, mademoiselle, c'est que je connais l'influence grande et méritée que vous avez sur monsieur votre père, que sa décision dépendra beaucoup de la vôtre...

— Mon père, en effet, m'accorde une confiance très grande, mais, dans une circonstance de cette gravité, lui seul décidera, il est le chef de la famille, et je ne saurais prendre un tel engagement sans son agrément absolu...

— Je ne vous demande point d'engagement, dit doucement Serge.

— Comment... point d'engagement?

— Il me suffit que vous veuilliez bien user de votre influence sur monsieur votre père pour qu'il accueille la demande que je veux lui faire.

Le visage de Pascale exprimait un embarras, un étonnement extrêmes.

— Après ce que je me suis laissée aller à vous répondre tout à l'heure, et qui était à mes yeux le plus grand des encouragements, que ne devrait peut-être pas se permettre une fille de ma race... je ne saurais, monsieur, lui en parler directement... Puisque je vous permets de le faire... ajouta-t-elle, en devenant plus rouge encore, toute palpitante sous les grands voiles qui l'enveloppaient.

— Je suivrai vos ordres, mademoiselle, dit Serge un peu étonné et déçu. Mais j'avais pensé que, favorablement impressionné par vous, il serait plus disposé à accueillir ma demande, et que j'aurais en vous une gracieuse et puissante alliée... car votre jeune sœur...

— Ma sœur?

Elle eut un sursaut réprimé aussitôt.

— N'ai-je donc pas su m'exprimer clairement?... Pardonnez-moi, car je suis fort ému en faisant cette démarche... J'aime votre sœur, Mlle Floriette, et je désire l'épouser.

— Ma sœur! c'est donc elle, elle que... Ah!...

Elle prononça ces mots à demi-voix avec une rage concentrée, toute pâle, les dents serrées. Puis, se laissant tomber sur un siège, elle cacha sa tête dans ses mains.

— Pardon, dit-elle faiblement, j'ai été fort éprouvée, je n'ai peut-être pas toute ma présence d'esprit en ce moment... je suis encore souffrante. Veuillez m'excuser, monsieur.

Interdit, Serge la regardait... Tout d'un coup il comprit, mais il eut le tact suprême de se contenir et de ne point paraître avoir même soupçonné la vérité.

— Mademoiselle, reprit-il au bout d'un instant de silence embarrassant, je vous le répète, je suis fort ému en risquant cette démarche auprès de vous; j'ai coutume de dire simplement ma pensée et je n'ai peut-être pas su m'expliquer suivant les convenances et les usages de votre monde... Mais j'avais espéré qu'en passant par votre bouche, ma demande serait mieux accueillie.

— Jamais! jamais!... cria Pascale, emportée par une indomptable

violence, en se levant toute droite et dardant sur lui le regard irrité de ses yeux pleins d'un feu sombre.

Ah ! tout ce qu'il y avait dans ce regard d'amertume, de colère prête à se tourner en haine, de déception, d'humiliations réveillées, révoltées, furieuses !... Serge y lut tout cela d'un coup d'œil, mais il se jura de n'avoir rien vu, rien compris, dût-il passer aux yeux de Pascale pour le plus parfait des imbéciles.

« Malheureuse fille ! pensa-t-il ; sans le vouloir, sans m'en douter, je l'ai blessée cruellement... Pouvais-je m'imaginer... Comment sortir de cette situation ? J'ai gagné une ennemie... me voilà bien avancé !... »

Il reprit d'une voix très douce :

— Mon Dieu ! mademoiselle, nul n'est maître de certaines impressions, de certains sentiments... qui vous engagent pour la vie. J'ai pensé que votre qualité d'aînée, que votre affection pour les vôtres... J'ai supposé peut-être un peu trop vite que votre père serait heureux en un pareil moment de voir une de ses filles assurée d'une protection... et cela m'a encouragé.

Il s'arrêta, embarrassé, sentant que chaque mot faisait une nouvelle blessure dans l'âme de Pascale.

Cependant M[lle] de Trémazan, devenue plus maîtresse d'elle-même, put enfin parler, quoique d'une voix tremblante encore, où sifflaient l'ironie, la colère, un dépit dédaigneux :

— Ainsi vous avez cru, monsieur, que ma famille étant ruinée se trouverait trop heureuse d'accepter votre nom et votre argent ?... Vous avez cru que nous allions ainsi vous jeter tout de suite une jeune fille d'une des plus anciennes familles de Bretagne, et qu'enfin elle serait trop heureuse aussi d'épouser le fils d'un...

— Achevez, mademoiselle ! dit Serge, froissé.

— Le fils d'un marchand de sucre et d'une serve...

Serge pâlit à son tour, et ses yeux gris lancèrent à Pascale un regard qui fit baisser le sien. Il serra les dents et parvint à ne rien répondre. La colère le gagnait, une de ces colères de Russe, de sauvage, qui montait parfois en lui comme une marée terrible. Un sentiment de pitié lui revint pour Pascale ; il resta silencieux.

Elle posa ses deux mains à plat sur la table, avançant le buste, froide, hautaine, ironique :

— Sachez, monsieur Valrède, que les filles de la maison de Trémazan ont beau être pauvres, elles ne sont jamais à vendre...

A cette insulte, qui visait directement sa mère, la pauvre petite serve rachetée par Valrède, le visage de Serge prit une expression terrible. Elle sourit dédaigneusement, pensant qu'il allait se porter à quelque inqualifiable violence de parole. Le jeune homme lut sa

pensée, et, par un effort soudain de sa puissante volonté, il se maîtrisa absolument. Il s'avança très près d'elle, et tous deux restèrent un instant immobiles et muets, les regards croisés comme des épées. Dans ce duel silencieux, ni l'un ni l'autre ne rompait : elle, défiant, attaquant; lui, se tenant en garde, ne voulant ni frapper ni blesser. Serge ne voulait à aucun prix lui laisser deviner qu'il avait découvert son secret, peiné lui-même de la honte qu'elle en eût éprouvée. Et cette honte même la rendrait sa plus cruelle ennemie. Cette situation ne dura qu'un instant, comme toute tension violente des nerfs ou de la volonté. Valrède reprit d'un ton très doux, presque humble :

— Ne m'avez-vous point dit tout à l'heure des paroles encourageantes, mademoiselle?

— Peut-être... j'ai eu tort... Je n'ai pas assez mesuré tout d'abord la distance qui sépare nos familles, ni suffisamment réfléchi que mon père ne saurait accepter une telle alliance. Vous n'ignorez sans doute point qu'il ne consentira à marier ses filles que lors du retour de notre prince bien-aimé, et que, seul, un gendre de race noble...

— Si ma famille ne compte pas une longue suite d'ancêtres, son nom est du moins sans tache, et ceux qui le portent n'ont jamais rien fait que d'utile et d'honorable.

Pascale ne répondit rien d'abord; elle s'efforçait de recouvrer tout à fait son calme et sa possession d'elle-même.

— Permettez-moi de vous adresser une question, monsieur Valrède.

— Parlez, mademoiselle.

— Je vous estime assez pour croire que vous serez sincère.

— Je ne sais point être autrement.

— Ma sœur est-elle informée de la démarche que vous êtes venu faire?

— Non, mademoiselle.

Elle respira.

— Avez-vous jamais osé lui exprimer les sentiments que vous dites qu'elle vous inspire, les espérances que vous avez pu concevoir? Avez-vous un instant supposé qu'elle aurait pu y être sensible?

— Non, mademoiselle.

Serge prononça ces deux mots avec un tel accent de sincérité qu'un éclair de satisfaction glissa rapidement sur les traits de Mlle de Trémazan. Le jeune homme évita de la regarder à ce moment; mais, par une sensation singulière, indéfinissable, il lisait à travers la pensée de Pascale tous les sentiments qui l'agitaient comme dans un livre grand ouvert. Dans de tels moments d'émotion, de surexcitation nerveuse, une extrême acuïté de perception

fait voir, entendre, saisir les moindres nuances de la pensée d'autrui; on ne les percevrait point au même degré dans le calme de la vie ordinaire.

— Mais alors, reprit Pascale encore défiante, quelles raisons aviez-vous de supposer que ma sœur eût favorablement accueilli votre recherche?

Serge sentit le piège.

— Aucune, mademoiselle. Peut-être ai-je, en effet, manqué de modestie en supposant que je serais arrivé à lui plaire, et que j'aurais pu détruire les préjugés qui éloignent sa famille de la mienne. Sa grâce, son charme pénétrant, son aimable caractère, m'ont absolument conquis. Mais devant son refus dédaigneux, qui m'eût infiniment peiné, je me serais peut-être retiré sans murmurer.

— Et devant le nôtre... celui de mon père? dit-elle en se reprenant vivement.

— Ma conduite sera différente.

— Ah! vraiment?

Elle reprenait son ton d'ironie.

— Peu nous importe, monsieur. La main de ma sœur ne saurait vous être accordée.

Il fit un pas en avant, posa, lui aussi, ses mains fortes, extrêmement soignées, sur la petite table, ses doigts touchant presque le bout de ceux de Pascale, son visage tout près du sien. Elle frémit légèrement, mais sans bouger, comme si elle eût subi quelque étrange fascination. La tenant sous son regard fixe et froid, il reprit d'une voix lente et basse :

— Mlle de Trémazan, votre sœur sera ma femme. Je le veux, et rien ne saurait l'empêcher. Aucun obstacle ne saurait m'arrêter.

— Ah! dit douloureusement Pascale en se redressant, comme frappée au plus profond de son être; puis elle s'appuya de nouveau contre le mur. Soudain un éclair passa dans son regard.

— Monsieur, dit-elle d'une voix assez douce, veuillez une seconde fois m'excuser...

Il salua, très froid.

— J'ai parlé avec trop de vivacité. Il ne saurait m'appartenir de trancher des questions aussi graves. Je ferai part à mon père de votre proposition qui, je l'avoue, est fort honorable pour ma jeune sœur, et je vous transmettrai l'impression de mon père, d'après laquelle vous pourrez régler votre conduite ultérieure.

Le jeune homme la salua profondément et se retira. A peine était-il sorti, que Pascale s'enfuit dans son oratoire où elle tomba prosternée, à bout de forces. Dans l'ouragan de pensées contraires qui tourbillonnait dans son malheureux cœur, une seule

venait adoucir l'amertume affreuse de sa déception : Serge n'avait point dû surprendre complètement son secret... non; car il se serait tu sur-le-champ... il n'aurait pas continué à lui parler de sa sœur, de sa beauté... de sa grâce... Il avait peut-être pu penser qu'étant l'aînée, elle avait ressenti quelque dépit de voir Floriette demandée la première... que ce qu'il appelait leurs préjugés de famille... oui! oui! c'est cela, bien sûr, qu'il avait dû penser... et non autre chose. Ne serait-elle pas, d'ailleurs, morte de honte sous ses yeux, s'il avait pu comprendre qu'elle l'aimait... avec la fureur jalouse d'une pauvre déshéritée... A cette idée, une rougeur montait sourdement à son front, brûlait ses joues. Pourquoi donc ne l'aurait-on pas aimée, elle aussi? Parce que... Le sentiment amer de sa disgrâce physique venait la révolter de nouveau. Elle serait donc condamnée alors... pour toujours, à être mise hors la loi du monde, des affections du mariage, de la famille qu'on se crée... Elle y avait bien autant de droits qu'une autre!... Toutes ces pensées se heurtaient en désordre dans son âme troublée profondément... Elles arrivaient toujours, toujours, comme les petites vagues moutonneuses qui viennent apporter leur écume sur le sable, battant incessamment le rivage fatigué.

Elle voulut prier, la pauvre Pascale, mais ne le put : sa consolation ordinaire lui était refusée, tant la secousse avait été violente, inattendue. Elle restait inerte, anéantie, brisée. Mais, chez une nature comme la sienne, une réaction violente suivait bientôt le choc le plus terrible, l'abattement le plus complet. A mesure que le sentiment de la réalité reprenait peu à peu possession de son âme ulcérée, il y ramenait, avec le dépit, le regret de l'injustice du sort, un désir violent d'empêcher les autres de goûter aux joies qui lui étaient refusées, interdites; en elle, montaient soudain des bouffées de jalousie contre toutes les jeunes filles belles, aimées, heureuses... et même contre sa sœur... qu'elle avait toujours aimée jusque-là. Cet affreux sentiment avait déjà traversé son cœur, comme un éclair, sur le pont de Penzé, au milieu des jeunes *pennerez* enrubannées, rieuses et gaies, environnées de leurs fiancés; elle l'avait ressenti plus vivement encore, en voyant Serge tendre la main à Floriette, geste consacré par la tradition locale pour ratifier le choix déjà arrêté; était-ce le hasard ou la destinée, cette puissance inconnue, mystérieuse, à laquelle croient souvent les plus incrédules mêmes? Était-ce la volonté de Dieu, en qui elle croyait avec une piété sincère?

Alors, à cette pensée que le seul homme capable de toucher son cœur orgueilleux venait justement choisir, à côté d'elle, sa sœur... sa jeune sœur, et la lui demander comme si elle-même était un être

hors la loi naturelle, un être auquel nul homme jeune, riche, beau et bon ne saurait songer, à cette pensée horrible et douloureuse, le cœur de Pascale se remplit d'amertume, de colère, de haine contre tout l'univers. Une idée fixe : empêcher ce mariage à tout prix s'empara d'elle. La pensée que sa sœur aimait peut-être Serge, que son bonheur serait détruit et son jeune cœur brisé, ne pouvait même plus l'arrêter. La ruine de sa famille, la carrière de son frère menacée, toutes les calamités, les tourments, les chagrins qui accompagnent la perte de la fortune, trouvaient son âme frappée d'une espèce de paralysie.

Une seule douleur aiguë la traversait comme une flèche : l'homme qu'elle avait souhaité voir l'aimer, elle, la fière, l'orgueilleuse et la déshéritée... cet homme-là ne paraissait même pas admettre qu'il pût penser à elle, qu'elle pût penser à lui. Car il n'avait rien vu, rien deviné; oh! non, n'est-ce pas? Dans cette colère subite qui l'avait saisie, dans ces paroles dures qu'elle avait dites? Non, rien. Un mot, un geste, une exclamation aurait pu le trahir, montrer qu'il avait lu dans sa pensée. Non, rien; elle l'avait bien vu. Et l'idée simple ne lui venait pas que, par délicatesse, il avait su dissimuler. Mais comment faire pour l'empêcher de parler à son père, d'obtenir peut-être de lui une approbation, un encouragement, un consentement, en ce moment surtout? Elle ne savait pas, mais elle trouverait... oui, elle trouverait. Et, d'abord, elle parlerait la première à son père, elle lui ferait comprendre combien une pareille alliance était impossible... tout à fait impossible...

XXIX

Le père et le fils rentrèrent tard au manoir. A quelque distance avant d'y arriver, Richard regardait se profiler sur le ciel bleu sombre semé d'étoiles, la grande silhouette de la vieille tour. En haut, très haut, brillait une petite lumière; il reconnut la fenêtre de l'atelier de Floriette, et sa pensée attendrie le transporta près de sa jeune sœur, pour laquelle il éprouvait une affection plus vive et plus tendre que pour l'aînée, bien qu'ils ne fussent pas nés de la même mère. Comment supporterait-elle le brusque changement d'une vie large, aisée, presque luxueuse malgré sa simplicité, avec l'existence gênée, mesquine, étroite, qui allait être forcément son partage?... Un mariage? Richard connaissait trop bien la vie pour ne pas savoir que les jeunes filles sans fortune, appartenant à une famille noble et titrée, sont plus que toutes les autres exposées à souffrir de l'abandon du monde, de ses dédains polis, de toutes

les humiliations secrètes qui leur sont réservées. Près de sa sœur, il voyait en pensée une grande jeune fille à la démarche fière, au long col de cygne, au beau visage sérieux et doux. Mais les rêves qu'il pouvait avoir caressés, lui aussi, prenaient la fuite devant ce mot terrible « la ruine ». Alors il s'accusait d'égoïsme, et se défendant de penser à lui-même, refoulait au plus profond de son cœur ses espérances détruites.

A son arrivée, il trouva une dépêche de Paris qui le rappelait en hâte, son régiment était désigné pour être envoyé au Mexique, et son départ fut annoncé à la famille pour le lendemain matin. Gwendoline ne dit rien, mais elle devint toute blanche; chacun était si préoccupé, que personne ne s'en aperçut.

Le dîner fut assez triste, bien que chacun s'efforçât de ne point s'abandonner à ses préoccupations particulières. Gwendoline et sa tante faisaient leurs efforts pour distraire leurs hôtes. Plusieurs fois, Richard vit à travers la table les yeux brillants de miss Mountmoreux se diriger vers lui avec une expression singulière. On eût dit qu'ils voulaient parler, ces beaux yeux clairs, mais que leur maîtresse le leur défendait, redoutant leur indiscrétion. Oui, ils auraient voulu dire avec leur muette éloquence, crier à leur manière : « Richard! Richard! pourquoi ne nous regardez-vous qu'à la dérobée? Pensez-vous, ô Français mobile et inconstant, qu'en ce moment où vous et les vôtres êtes atteints si douloureusement, nous voulions nous détourner de vous? Autrefois vous paraissiez si heureux de nous voir, de tâcher de lire en nous comme on se penche sur un lac profond pour distinguer ce qu'il cache sous sa nappe brillante? Quelle opinion avez-vous donc de nous, pour prendre cet air froid, réservé? Est-ce parce que vous êtes ruiné, exposé aux dangers de la guerre, que nous ne serions donc plus amis, dites, Richard de Trémazan? »

Voilà comme il arrive à de beaux yeux de vouloir dire une foule de choses, qui ne sont pas toujours comprises de ceux-là même qu'elles intéressent le plus. Aveugles et sourds quand nous devrions comprendre ce qui ne peut se dire, voir ce qu'il faut saisir d'un rapide coup d'œil, nous savons ouvrir les yeux tout grands, tendre l'oreille quand mieux vaudrait n'en rien faire, pour notre repos ou notre bonheur.

Après le dîner, chacun reprit ses occupations ordinaires dans le vieux salon-bibliothèque. Le baron, les bras derrière le dos, la tête penchée en avant, marchait de long en large selon sa coutume après chaque repas. Enfouie dans un vaste fauteuil à l'autre bout de la pièce, Pascale, silencieuse et grave, égrenait un long chapelet de Notre-Dame de Grâce aux grains de buis travaillé; missis Gren-

ville s'absorbait dans un examen attentif du journal *the Queen*, où elle découvrait une mine de toilettes nouvelles. Gwendoline, assise dans l'embrasure de la fenêtre, regardait distraitement les nuées grises qui passaient lentement sur le ciel; Richard ne tarda pas à l'aller rejoindre, après avoir fait de vains efforts pour résister à l'attraction invincible qui l'attirait de ce côté; tous deux entamaient à demi-voix une conversation qui paraissait les intéresser vivement, quand tout à coup M. de Trémazan s'arrêta court au milieu de la pièce. S'asseyant dans le grand fauteuil à haut dossier de chêne, sculpté en ogive, qui lui était particulièrement réservé, il dit très haut, sur ce ton un peu emphatique qui lui était habituel :

— Mon fils, madame de Rochemais, mes filles, veuillez me prêter un instant d'attention. J'ai à vous entretenir de choses graves et importantes.

Missis Grenville et sa nièce se disposèrent à se retirer par discrétion.

— Restez, mesdames, dit le baron avec une grande dignité. Votre sûre et fidèle affection pour la famille de Trémazan ne saurait manquer de lui être un secours précieux dans les circonstances difficiles que Dieu lui ordonne de traverser.

Richard s'était rapproché de son père.

— Vous n'ignorez pas, reprit ce dernier, les sacrifices que j'ai faits pour la cause sacrée à laquelle je suis entièrement dévoué; notre roi a daigné me faire parvenir à diverses reprises le témoignage de son auguste satisfaction. Non seulement j'ai refusé de me rallier au pouvoir qui a mis la main sur la France, mais j'ai dû à plusieurs reprises grever la terre de Trémazan de lourdes hypothèques, afin de soutenir la bonne cause par tous les moyens possibles. Espérant améliorer cette situation devenue déjà difficile, j'ai engagé le reste de ma fortune dans une entreprise industrielle, les soufrières de la Calabre, qui paraissait offrir un moyen certain de la relever, en attendant le règne du prince. Malheureusement cette affaire n'a point réussi, et sa chute entraîne la perte totale de ma fortune.

Il se tut un instant. Richard prit la parole.

— Dans votre trop grande indulgence pour votre fils, vous n'avez point ajouté, mon père, que, par mes goûts de dépense, un amour du jeu, des entraînements difficilement pardonnables, j'ai contribué à précipiter la ruine de ma famille. Devant tous je dois m'en accuser, et dire hautement combien je le regrette...

— C'est bien, Richard; vous êtes un vrai Trémazan. Ce repentir sincère prévient le blâme de la part de vos sœurs. Mais il me reste quelque chose à ajouter :

Alors, en peu de mots, le baron déclara l'obligation où il se trouvait de vendre son bien, et les propositions des maîtres de Maison-Belle.

A ces dernières paroles, Floriette tressaillit. Fixés sur elle, les yeux de Pascale brillèrent dans l'ombre.

— J'ai résolu, poursuivit M. de Trémazan, d'accepter ces propositions; à peine me restera-t-il de quoi vivre sur un pied très restreint, en supportant cette douleur extrême de voir des parvenus fouler en maître, sous leurs pieds orgueilleux, cette vieille terre qui jamais n'était sortie de la famille...

Il se tut, plus atteint par cette pensée même que par l'inquiétude du sort de ses filles, habitué, dans son autocratie familiale, à ne les point distinguer de lui, à n'admettre point que leurs sentiments, leurs désirs, leur manière de penser pussent différer des siens. A ce moment, Pascale n'avait qu'à dire ces simples mots :

— Père, aujourd'hui même est venu un homme jeune et d'un haut caractère, que la fortune n'éblouit pas, dont le cœur n'écoute que la voix d'un sentiment profond, vrai, désintéressé; cet homme, digne de toute estime et de toute affection, demande la main de ma sœur, et sa fortune est tellement grande, que, dans leurs temps les plus prospères, les Trémazan n'étaient que pauvres auprès de lui... Il est instruit, distingué, délicat, généreux. Père, bien qu'il ne soit point noble de naissance, lui accordez-vous ma sœur?

Mais Pascale resta silencieuse. Floriette se jeta dans les bras de son père.

— Je travaillerai! dit-elle. A Paris, je trouverai des leçons à donner, et...

— Vous n'en ferez rien, Floriette. Je n'admets point ces manifestations enfantines, dit le baron en la repoussant doucement mais avec une certaine sévérité. Travailler! donner des leçons!... Une Trémazan ne saurait s'abaisser à ces vulgarités. Les femmes de notre famille ont su vivre sans luxe et sans bien-être quand elles ont dû supporter des bouleversements advenus dans leur existence. Le couvent, du reste, serait à mes yeux préférable à cet abaissement. Voilà votre sœur, Pascale, qui vous donne le noble exemple de la résignation silencieuse. Un peu de patience, ma fille. D'ici peu, Il reviendra, et de nouveau la fortune sourira à la vieille et noble race dont la fière devise a toujours été : « Fidélité soutient. »

Un instant se passa sans que personne rompît le silence.

— Ne pourrai-je, cher monsieur... dit timidement Gwendoline, tâcher... être un peu capable... de vous servir en quelque chose... Je suis absolument indépendante dans ma fortune... et en attendant le revenir de votre excellente prince, j'aimerais beaucoup de servir votre famille...

— Bien, bien, très bonne toujours, mon beau lis royal ! murmura missis Grenville derrière son épaule.

— Merci, ma noble miss Mountmoreux, dit le baron en relevant la tête avec fierté, merci... Votre offre est d'un grand cœur, car vous ne doutez pas, *vous*... du retour de Celui à qui nous devons tout sacrifier, pour qui nous devons tout supporter. Mais nous ne saurions accepter votre offre généreuse. Ma famille et moi nous vous remercions...

Et il la salua comme il eût salué une duchesse à tabouret.

Richard ne dit rien. Il sentait vivement sa part de culpabilité dans cette catastrophe qui atteignait tous les siens, et pensait avec amertume qu'elle l'éloignait davantage de la seule femme qui lui eût jamais plu d'une manière sérieuse. L'offre timide de Gwendoline le faisait cruellement souffrir dans sa fierté, car il savait que la jeune Anglaise était loin de partager les illusions de son père, et il appréciait d'autant plus la délicatesse avec laquelle elle saisissait ce prétexte pour qu'il lui fût permis d'obliger les siens.

— Pascale, mon enfant, vous n'avez point encore énoncé votre pensée en tout ceci. Votre silence me peine et m'inquiète... car vous savez combien vos conseils me sont précieux et combien j'ai besoin en ce moment de sentir près de moi l'appui de votre esprit si juste, de votre âme sereine, accoutumée à planer au-dessus des misérables atteintes des peines matérielles et morales.

Pascale toussa légèrement. Un violent combat se livrait en elle. Déjà son père l'avait en partie prévenue des revers qui allaient sans doute atteindre la famille; mais tout disparaissait devant ses angoisses personnelles. Oui, il était temps de parler... Mais la pensée de voir sa sœur heureuse avec celui qui l'aimait, que sans doute elle aimait aussi, cette pensée, poignante pour elle, domina tout dans son cœur. Éloigner sa sœur devenait nécessaire... ne pouvait-on tout craindre du voisinage de Serge? Il n'était pas homme à se taire, à laisser aucune chose dans le doute... un jour ou l'autre il rencontrerait Floriette, lui laisserait deviner, lui dirait peut-être... Non, non, pas cela, jamais, jamais... Que lui importait à elle-même d'être plus ou moins riche? Qu'était la vie sans l'affection, sans la présence de celui qu'elle en était venue à aimer plus que tout? Son père, que du reste elle chérissait vivement, son père ne venait plus qu'au second rang dans sa pensée, tant la pauvre Pascale se sentait pour la première fois de sa vie dominée par un sentiment plus fort encore que sa forte volonté. Elle tâcherait d'éloigner sa sœur, de l'envoyer en Angleterre peut-être; elle trouverait bien un moyen. Peu de choses résistent à l'absence... Serge, découragé, oublierait. Un sourd espoir se soulevait comme un éclair au plus profond de

son cœur : tant l'illusion a de force dans les êtres les moins faits cependant pour en garder aucune. Oui, il oublierait! les hommes oublient facilement...

A l'interrogation affectueuse de son père, Pascale de Trémazan répondit d'une voix un peu tremblante, mais avec cette phraséologie solennelle qui lui était accoutumée :

— Assurément, mon cher père, la situation est grave, et les rudes épreuves qu'il plaît au ciel de nous envoyer ne sauraient peser d'un poids léger sur l'âme la plus chrétienne. Toutefois, puis-je vous faire remarquer que, depuis des années déjà, le train de notre maison s'est trouvé peu à peu fort réduit, par la privation des sommes considérables que vous deviez payer pour les hypothèques, et que votre zèle employait pour la grande cause! Presque tous les revenus de Trémazan se trouvaient ainsi absorbés; ce qui vous restera après la vente sera au moins libre et quitte d'engagements. Puisque ces... personnes... puisque les acquéreurs... — il en coûtait à son orgueil d'accepter cette générosité des Valrède dont elle attribuait le but au désir de se concilier l'amitié du baron — vous laissent le château et le parc, eh bien, mon cher père, vous ne souffrirez pas trop de cette situation, n'étant point forcé de changer de résidence et d'habitudes, tout en mettant notre vie sur un pied très modeste, et nous privant de toutes dépenses coûteuses.

— Vous êtes un ange! ma fille. Pas une pensée pour vous...

Il eût pu dire : « Pour votre sœur et vous », mais son admiration, sa confiance exclusives pour sa fille aînée, lui faisaient oublier la cadette.

— Non, mon père, je ne suis point un ange, répliqua Pascale, mais bien une pauvre pécheresse indigne de la bonté céleste, car elle m'a refusé bien des joies et des faveurs qu'elle accorde à d'autres plus heureuses...

Elle dit ces mots avec un profond sentiment de tristesse. Chacun pensant qu'elle faisait allusion à sa disgrâce physique, on évita de relever ses paroles.

— Oui, ma bonne sœur, dit Floriette, tu as raison, pensons d'abord à ne pas troubler la vie de notre père. Vous saurez mieux que personne comment il faut faire et je vous y aiderai de tout mon dévouement.

Elle embrassa Pascale avec effusion, sans remarquer le frisson glacé qui passait sur les joues de sa sœur.

— Vous êtes comme toujours, généreuse et bonne, ma chère Pascale, dit le baron. J'adhère complètement à toutes vos propositions qui sont empreintes d'une sagesse égalant votre haut détachement des vanités de ce monde.

— Mon père, dit vivement Richard, il va sans dire que je vous enverrai sur ma solde tout ce qui ne sera pas strictement nécessaire à mon entretien. Je regrette profondément ma conduite passée, je prends dès ce jour la résolution formelle de renoncer aux dissipations...

— Il suffit, Richard. Un Trémazan sait toujours suivre ou retrouver le chemin de l'honneur. Vous arrangerez ces choses avec votre sœur aînée, qui reste à la tête de la maison et qui est notre guide à tous dans la pratique de tous les devoirs, de toutes les vertus.

On se sépara pour regagner chacun sa chambre; les deux Anglaises s'étaient discrètement éclipsées après les quelques mots dits par Gwendoline.

— Ma chère, ma douce petite chose, ma royale nièce, vous êtes une chère créature, s'écria missis Grenville quand elles furent seules. Quel tôrments pour cette famille très chère, sans argent! Argent est beaucoup dans l'existence heureuse. Dites, mon beau cygne, n'avez-vous pas remarqué combien M. Richard il parlait longtemps avec vous? Je le trouve un parfait gentleman. Oh! il me plaisait excellemment.

La royale nièce sourit sans répondre, mais missis Grenville n'y prit point garde, habituée qu'elle était à s'entretenir avec ses pensées, faisant à son gré la demande et la réponse.

Rentrée dans sa chambre, Gwendoline s'assit et resta ainsi immobile, attendant que tous les bruits de la maison fussent éteints. Alors, jetant une mante sur ses épaules, elle prit une petite lanterne de voyage et, l'ayant allumée, elle sortit de son appartement et redescendit très doucement dans la grande pièce encore tiède. Richard l'y attendait, anxieux, préoccupé. Il s'élança vers elle. Mais il semblait qu'un embarras singulier vînt le saisir soudain, lui, le hardi, l'audacieux habitué à ne rien craindre, à ne s'arrêter devant rien.

— Que vous êtes bonne, chère miss Mountmoreux, de venir ainsi! Vous m'avez dit que vous aviez à me parler, ici, ce soir. Me voici à vos ordres...

— Bien, monsieur Richard, merci beaucoup. Oui, j'avais à parler à vous... très importantes choses...

Elle aussi semblait hésitante, embarrassée. Tout d'un coup, elle reprit d'une voix ferme :

— Cher monsieur de Trémazan, depuis plusieurs années que nous avons rencontré tous deux dans différentes places, vous m'avez beaucoup de fois dit que vous m'aimiez et je vous ai répondu peut-être avec une dure façon que je reprochais trop de choses dans votre vie agitée pour croire que vous sauriez aimer sérieusement

comme je seulement veux l'être. Oh! n'interrompez pas, je vous supplie... Aujourd'hui que vous êtes partant pour une dangereuse guerre, je ne veux pas que vous partiez sans que je dise à vous...

Mais, ici, la résolution de la belle Anglaise fléchit un peu, elle ne trouva plus du tout ce qu'elle voulait si absolument dire à Richard. A demi agenouillé près d'elle sur un grand fauteuil au dossier duquel elle s'appuyait, Richard, de son côté, oubliait tout, si ce n'est qu'elle était là, cette fière Gwendoline, là près de lui, et qu'elle lui laissait enfin deviner qu'elle n'avait pas pour lui la moindre haine.

Il prit ses deux mains et dit d'un ton bas et grave :

— Ma chère miss Gwendoline, il y a longtemps... plusieurs années que vous savez que je vous aime, et que nulle autre femme que vous n'aurait pu me retirer de la vie insensée que j'ai menée. Vous n'avez pas eu assez de confiance en moi pour l'essayer, et je l'ai continuée trop longtemps... Mais à présent je suis ruiné, et vous savez bien que d'après nos idées, à nous autres Français, nous ne devons pas courtiser des jeunes filles riches, sous peine d'être taxés d'indélicatesse.

— Que fait argent! dit-elle avec impatience. Je ne soucie pas de ces choses! J'en ai beaucoup, il sera pour nous deux.

— Mais, moi, je dois m'en soucier, et vous dire que cette circonstance m'oblige à renoncer absolument au bonheur que j'avais espéré... Je voulais partir sans vous revoir, pourquoi avez-vous désiré avoir cette conversation si pénible à mon cœur et à ma fierté?

— Monsieur Richard, dit Gwendoline avec fermeté, monsieur Richard, taisez-vous de parler ainsi. Vous allez partir et peut-être ne pas revenir...

Angoissée, sa voix s'arrêtait.

— C'est très possible, aussi m'est-il plus pénible de vous quitter, miss Mountmoreux, après ce que nous venons de dire tous deux...

Elle mit la main sur la bouche du jeune homme; il l'y appuya en la baisant longuement dans la paume.

— Richard, reprit-elle tout bas près de son oreille, my Richard, ne voulez-vous pas dire adieu à votre fiancée?

Comment le pauvre garçon eût-il résisté à cette voix si douce!... Il prit Gwendoline et la serra étroitement sur son cœur. Elle fondit en larmes.

— Promettez, dear Richard, que vous serez prudent avec courageux... Je ne peux pas penser de ne plus revoir cher vous...

— Soyez tranquille, ma chère, chère Gwendoline! votre pensée ne me quittera pas et me protégera contre tout danger. Vous serez toujours fière de moi.

Elle s'arracha de ses bras.

— A revoir!... cria-t-elle en s'enfuyant.

Immobile, il la vit disparaître et longtemps resta pensif, ému, heureux, désespéré. Souvent ainsi avec le bonheur. Il se montre et se dérobe aussitôt, ne laissant que la demi-joie de l'avoir espéré, entrevu, sans pouvoir le saisir...

XXX

Pascale, cependant, se renfermait dans son oratoire, en proie aux plus violents combats. Elle le voulait, il fallait parler à son père de la noble démarche du jeune Valrède. La droiture de son esprit, une fierté hautaine, le lui ordonnaient; mais à la pensée de poser elle-même le blanc voile de fiancée sur la tête de sa sœur, de la voir partir avec Serge, joyeuse, aimée, heureuse, elle sentait son malheureux cœur rongé par toutes les fièvres de la jalousie. En vain elle se défendait, tendait les bras vers la Vierge souriante et douce placée sur le petit autel, en vain elle passait de longues heures prosternée aux pieds du christ sévère, taillé dans le granit par quelque ancien artiste breton, rien n'apaisait la rébellion de tout son être. Elle si froide et si fière, si sûre d'elle, si dédaigneuse des hommages des hommes, des affections terrestres, elle se sentait vaincue, domptée au plus profond de son cœur; elle aimait tout d'un coup, violemment, absurdement, sans pouvoir s'en défendre, cet homme d'une autre race, d'une autre éducation, tout imbu d'idées différentes des siennes, et qu'elle avait regardé d'abord comme étant presque d'espèce différente.

Et cette passion misérable avait couvé en elle, presque à son insu, jusqu'au moment où il était venu justement lui demander sa sœur, lui dire à elle qu'il l'aimait. Elle n'avait donc rien vu, rien deviné? Cela n'a donc pas une couleur, comme le ciel, l'amour? un parfum, comme les fleurs? quelque chose enfin qui trahisse sa présence? Au pont de Penzé, une intuition singulière lui avait fait arracher sa sœur des bras protecteurs de Serge, sans pourtant l'éclairer tout à fait. Et Floriette serait sa femme... vivrait avec lui, toujours?... Non, jamais... jamais!... Cette pensée la bouleversait... Elle, la disgraciée, resterait seule et dédaignée!... Un froid glacial descendait dans ses os, et la brûlait comme brûle la glace qu'on saisit. Puis le sang sautait à ses joues pâles, une douleur aiguë perçait son cœur.

— Je ne veux pas! je ne veux pas! criait-elle...

Il fallait pourtant répondre à Serge quelque chose qui l'arrêtât net... Car, s'il s'adressait au baron, qui sait? M. de Trémazan,

préoccupé des suites de sa ruine pour sa famille, serait peut-être amené à modifier ses idées, à accepter cette mésalliance... Il lui serait alors difficile d'y mettre un obstacle... à elle... Oh! elle aimerait mieux mourir que de vivre ainsi à côté d'eux...

A ce moment, Floriette montait l'escalier de la vieille tour, en chantonnant une vieille mélodie bretonne qui voulait dire :

Celui que j'aime est un beau, brave marin,
Et il m'aime aussi.
Tous deux sur mer, loin, loin,
Dans la tempête et dans le ciel...

Cette voix fraîche et jeune égrenait ses notes sur les murs épais, d'où l'écho les renvoyait en ondes prolongées. Pascale s'élança de son oratoire dans sa chambre comme poursuivie par un démon et soudain s'y trouva au grand jour; sa mante de dentelle était tombée; qui donc était là, devant elle? Une figure bouleversée... et cette taille courbée, déjetée... Qui était cette personne misérable à l'aspect presque grotesque? Mlle de Trémazan eut un rire amer en se reconnaissant dans la glace. Elle eut contre ce spectre un geste de menace. Soudain elle courut à son petit bureau de chêne et, saisissant une plume, traça fiévreusement ces lignes :

« Monsieur Serge Valrède,

« D'après votre prière et ma promesse, j'ai causé avec mon père, et l'ai pressenti officieusement au sujet de votre désir d'aspirer à la main de ma sœur. Je ne m'étais point trompée sur ses dispositions, qui dès longtemps m'étaient du reste connues. J'ai donc le regret de vous informer, monsieur, que ses volontés à ce sujet sont bien telles que je vous l'avais annoncé. Mon père ne saurait accepter pour gendre qu'un homme titré, de son rang, de son monde, de son éducation.

« Tout en rendant justice à vos mérites, à votre honorabilité personnelle, il désire formellement qu'il ne lui soit fait aucune demande officielle, car il aurait le regret de vous répondre par un refus. De cette manière, il pourra paraître ignorer les projets que vous aviez formés, et aucune autre personne n'en sera instruite.

« Mon père se fie en votre délicatesse pour qu'aucune allusion à ce sujet ne vienne troubler inutilement le repos de ma jeune sœur et mettre le plus léger obstacle aux projets d'avenir qu'il peut former pour elle, sa volonté expresse, inébranlable, étant de ne point accepter d'alliance avec une famille fort honorable assurément, mais dont l'origine est obscure. En outre, vous ne pouvez ignorer que son intention formelle est de ne point établir ses filles avant le retour et l'assentiment du Prince, son maître.

« Veuillez, monsieur, recevoir l'expression de mes sentiments très parfaitement distingués,

« Marie-Élaine-Pascale DE TRÉMAZAN. »

Les lèvres serrées, les mains tremblantes, comme si elle eût commis un crime, Mlle de Trémazan plia hâtivement la lettre, la mit dans une enveloppe et la cacheta d'une large cire, aux armes des Trémazan; puis vite, comme si elle se fût défiée d'elle-même, voulant que ce fût fait, exécuté, irréparable, elle appela sa fidèle Mélaine et lui dit d'aller de suite à Maison-Belle, et de faire remettre cette lettre à M. Serge Valrède. Il fallait se hâter... affaire importante et pressée...

La vieille Bretonne partit, et de sa fenêtre, Pascale suivit du regard la coiffe blanche, aux petites ailes tuyautées, qui traversait le parc, longeait l'Aber-Vrach, et disparaissait derrière les maisons du village. Le front collé à la vitre froide, ses yeux sombres perdus dans l'espace, Pascale semblait un de ces esprits mauvais des vieilles légendes armoricaines, présidant aux naufrages, aux rencontres funestes, aux heurts des navires en détresse sur les écueils,

Un lourd vent d'ouest poussait d'énormes nuages à l'horizon, et par moments s'arrêtait comme fatigué. Un instant après, il revenait souffler sur la vieille tour avec le bruit saccadé d'un galop de chevaux emportés; sous son effort, les grands nuages se déchiraient comme des lambeaux de voiles arrachées, et découvraient derrière eux d'autres nuages plus noirs. Pascale sentait aussi quelque chose se déchirer en elle, un voile épais qui découvrait un abîme de choses indistinctes, noires, confuses, douloureuses. Aucun regret ne lui venait; elle avait voulu faire cela, elle l'avait fait. Un calme lui venait, un sentiment de repos bizarre... L'idée d'avoir écarté le chagrin qui la menaçait détendait tout son être, une torpeur l'envahissait, après la fatigue de cette secousse. Elle ne voulut point descendre au dîner, et s'enferma chez elle; on respectait ces espèces de crises dans la famille, et pendant leur durée personne n'était admis près d'elle que la vieille Mélaine.

Le baron errait partout comme une âme en peine, attendant que sa fille lui permît de l'aller voir. Floriette et sa grand'mère se tenaient silencieuses dans le grand salon ou dans leurs chambres; même là elles se parlaient peu et tout bas, comme si une espèce d'angoisse indéfinie eût rempli l'air, plané dans la maison. Floriette eût bien désiré pouvoir soigner sa sœur, qu'elle aimait et plaignait de tout son cœur, mais elle savait qu'il fallait respecter les volontés de ce caractère ombrageux. Mme de Rochemais soupirait tristement en tirant sa boucle blanche. Quelles dispositions allait prendre son

gendre? Lui laisserait-il sa mignonne? Tout était là pour l'excellente femme. Ainsi chacun poursuivait sa pensée personnelle, au milieu du naufrage de la fortune et des passions traversées.

M. et Mme Valrède se trouvaient dans la salle basse avec leur fils quand on apporta la missive de Pascale. M. Anthime expliquait à sa femme comment il allait transformer les terres de Trémazan par de nouveaux procédés de culture; Xénie l'écoutait, comme toujours, avec une douceur attentive, mais son intuition féminine lui faisait pressentir que cette lettre au large cachet armorié renfermait quelque chose de grave pour son fils; aussi les mots de « prés-salés, lais de mer, cendres de varech, compost, croisements, race charolaise, south-downs, » etc., voltigeaient autour de ses oreilles sans y pénétrer. Elle regardait son fils et le voyait devenir pâle, blanc, livide, ses prunelles grises se marbrer de points d'or... C'étaient là les signes bien connus d'un de ces accès de fureur contenue auxquels Serge était sujet rarement, mais qui le bouleversaient plus que ne l'eût fait une terrible maladie.

Rien ne pourrait exprimer la tempête de colère qui s'éleva dans le cœur du jeune homme à la lecture de l'arrogante lettre de Pascale; il tenait de son père une extrême vivacité de caractère et de sa mère toute l'impétuosité du sang russo-oriental; l'éducation, une volonté très forte, avaient dompté ce penchant à une violence sauvage; mais quand un de ces accès le prenait, amené par quelque bouleversement de passion, il devenait comme fou; non qu'il éclatât en paroles vives comme son père, dont l'irritation tombait facilement après s'être épanchée sur ce qui se trouvait à sa portée, mais il prenait en lui-même quelque résolution terrible de vengeance ou de représailles contre l'objet de son ressentiment, et rien ne pouvait l'arrêter qu'il ne se fût satisfait. Alors une détente soudaine se faisait en lui, il redevenait tout d'un coup bon, doux, généreux, serviable.

Anthime vit que sa femme ne l'écoutait plus; suivant la direction de son regard, il se tourna et découvrit Serge debout, froissant la lettre d'une main, les yeux fixés sur le sol; de l'autre main, il jouait machinalement avec un fleuret qui se brisa sous son étreinte de fer.

— Serge! appela doucement la mère.

Il ne répondit rien.

— Voyons, qu'est-ce qui te prend? dit le père inquiet, car lui aussi connaissait ces réveils dangereux du sang asiatique. Une fois, en voyage, il avait cru que Serge mourrait sur place, terrassé par une rage qui l'avait pris en ne pouvant arracher des mains de soldats russes une bande de prisonniers politiques emmenés dans les

mines de Sibérie. Il était alors tout jeune, et le spectacle de la cruauté ou de l'injustice lui eût fait commettre d'insignes folies. Son père eut cette fois une peine extrême à l'empêcher de se jeter sur les soldats du czar, ce qui les eût mis tous deux en fort périlleuse situation.

— Hein? qu'est-ce qu'il y a? reprit-il en s'approchant de son fils.

— Ça, répondit Serge, en jetant la lettre sur la table, incapable de prononcer une seconde parole.

Anthime lut tout haut, il ne comprit pas d'abord très bien.

— Hein? Tu as donc demandé M[lle] de Trémazan, la gentille, « la mienne? » Pourquoi ne me l'as-tu pas dit? J'aurais été voir ton baron solennel... Nom d'une fraise! au moment où ils n'ont plus le sou!... où le fils a drainé le dernier liard de leur patrimoine! c'était gentil à toi! car tu savais bien, ours gris dissimulé, que cela me convenait tout à fait. Cette petite m'a entortillé, moi le vieux crin! Et nous qui leur laissions leur maison et leur bête de tour noire et triste qu'ils aiment tant...

Et relisant la lettre :

— Hein? comment! reprit-il en criant à sa manière ordinaire, « de son rang, de même éducation », nous prennent-ils pour des sauvages qui ne savent pas lire? Suis-je un Français, un être humain quelconque? « Une origine obscure »! C'est donc le fils du Soleil qu'il veut pour gendre? Ah çà, par exemple, c'est trop fort!... attendre le roi pour marier ses filles! Je n'avais jamais pris cette histoire au sérieux. Je croyais que c'était une lubie passagère, pour se distinguer du reste des gens tout simples et tout bêtes, qui marient leurs filles le plus tôt et le mieux possible... Non, c'est plus grand que l'Oural, cette prétention. Alors c'est le consentement et la bénédiction d'Henri V qu'il leur faut?... en guise de maire!... Eh bien, Xénie, cria-t-il encore plus haut, pourquoi ne dis-tu rien de rien?... Hron... hron!...

— Ne vous fâchez pas, mon ami. Vraiment je ne sais que penser... Je ne vois qu'une chose, le chagrin de notre fils...

— Eh oui... tu mets toujours le doigt sur la dent malade, toi... hron! Quand je pense que nous sommes si riches...

— Et que cela ne nous sert à rien en ceci, dit Serge avec un geste violent aussitôt réprimé par respect pour sa mère.

— Et si je comprends bien, reprit M. Anthime, on aura la bonté de faire semblant d'ignorer nos absurdes prétentions, notre audace effrontée d'avoir osé, osé aspirer... ah! j'en étouffe de colère... Je vais lui faire une tête, à ton baron, et lui jouer tous les tours possibles... hron!

— Non, mon père, je vous en prie, pas cela! Ah! reprit-il avec

un éclat de colère, et dire que je n'ai pas même un rival à provoquer... rien, personne à qui m'en prendre!...

— Certain que tu ne peux aller demander raison à Henri V!... Que comptes-tu faire?

Serge marchait avec agitation, cherchant quelque objet à briser pour soulager son irritation. Sa mère, anxieuse, le suivait des yeux, n'osait rien dire, et du reste ne trouvait rien, sachant qu'en de pareils moments il fallait le laisser se calmer de lui-même.

A la question de son père, il s'arrêta soudain.

— Ce que je compte faire? Eh! le sais-je? Je n'ai pas l'esprit à trouver une solution... Si je m'écoutais, je ne ferais qu'un bond d'ici à Trémazan, j'emmènerais Mlle Floriette à la barbe de son père... et nous verrions un peu...

— Parbleu! pourquoi pas? amène-la ici. C'est moi qui rirais! Je la reçois à bras ouverts. Elle m'a toujours convenu.

Et sa large face, passant de la fureur à la joie, s'illuminait d'un sourire énorme, entr'ouvrant sa bouche immense.

— Cela ne se peut, dit doucement Xénie, ce n'est pas ainsi que ma belle-fille doit entrer dans Maison-Belle. Elle-même ne le voudrait jamais, j'en suis certaine.

— C'est vrai, mère! Tout ce que je puis dire, c'est qu'au lieu de renoncer à Mlle de Trémazan, je jure ici que ma volonté est plus arrêtée que jamais d'en faire ma femme, que je le veux et que cela sera.

Ce qu'il ne pouvait dire tout haut, c'est que Pascale avait dû faire tous ses efforts pour influencer la décision du baron. C'était elle, l'ennemie dangereuse et cachée, d'autant plus difficile à combattre que c'était une femme, une faible femme. Rien n'est plus fort qu'une faible femme, plus résistant, plus audacieux. Mais jamais il ne fût venu à l'esprit de Serge qu'elle n'avait même point parlé au baron de sa demande et répondait ainsi en son nom sans qu'il s'en doutât. Le jeune homme était bien trop droit, trop franc pour supposer pareille chose; il n'imaginait point que le dépit, la passion contrariée, la jalousie, eussent pu amener une créature aussi fière que Pascale à s'abaisser de la sorte.

Sur ces entrefaites, des nouvelles arrivèrent de Russie, où M. Anthime et son fils avaient conservé de grands intérêts dans des usines. La présence de l'un d'eux y devenait urgente pour prévenir et réparer de fâcheux accidents.

Depuis longues années déjà, M. Valrède avait associé son fils à tous ses travaux. Je veux, disait-il, que Serge partage mes responsabilités, mes risques aussi bien que ma fortune. Je n'entends pas être son banquier ni le tenir à court d'argent; c'est un homme et

non un enfant. Il dépensera tant qu'il voudra, mais il gagnera d'abord et apprendra ainsi que s'il est agréable d'avoir de l'argent, il faut d'abord se donner de la peine pour en trouver. Hron !

— Pars vite, dit-il à Serge, c'est juste ton affaire, cela te distraira, rien n'est bon comme les voyages quand on a une femme en tête. Moi, depuis que je suis ici, je me sens un peu vieux pour me remettre à ces tournées lointaines.

— Non, mon cher père, je ne veux point du tout partir. Ma résolution est prise, je vous l'ai dit ; je l'exécuterai donc, mais j'ai besoin d'y réfléchir. Je ne me retirerai que devant un refus formel de Mlle Floriette de Trémazan, et encore...

— Peut-être as-tu raison. Le chasseur ne doit pas perdre la trace du gibier. On ne sait pas ce qui peut arriver. Sois prudent, car je te connais, une fois que tu as une idée en tête, tu es capable de te fourrer dans de mauvaises affaires.

M. Anthime partit donc à la place de son fils, promettant de revenir vite auprès de Xénie. Lui, surtout, avait besoin de s'éloigner du voisinage de Trémazan, afin de ne pas faire « quelque coup de sa tête ». Me Ardoiseau reçut sa procuration pour tous les actes à passer avec le baron, au sujet des terres et des hypothèques à lever.

XXXI

Après le départ de Richard, miss Mountmoreux prolongea son séjour au manoir ; ne voulant ni gêner ni quitter ses amis dans un moment si pénible, elle se montrait discrètement bonne, affectueuse pour tous, avec le baron principalement. Toutefois, dans l'état incertain des choses, elle préféra garder le silence sur son engagement avec le jeune de Trémazan. Même à Floriette, elle ne dit rien, estimant que ce secret tout intime se devait garder jusqu'au retour de Richard. Lui-même avait désiré qu'il en fût ainsi. Elle devinait bien des heurts, des froissements, des aspirations cachées, des déceptions intimes au sein de cette famille amie ; sa discrétion l'empêchait de questionner personne, même Floriette, qui, du reste, ne l'eût guère renseignée. Gwendoline se disait bien que cette ruine devait amener de grandes perturbations dans l'existence de tous. Très généreuse de caractère, elle éprouvait une joie intense intérieure à penser qu'un jour elle aurait le droit et le devoir très doux de traiter sa chère Floriette en véritable sœur ; car elle n'avait jamais pu accorder à Pascale la même somme d'amitié, la sentant instinctivement disposée à une certaine jalousie envers tout et tous.

En véritable Anglaise, élevée d'une façon un peu indépendante,

il ne lui venait pas à la pensée que M. de Trémazan ni personne pût faire le moindre obstacle à son union avec le jeune officier. En toute occasion, le baron lui avait témoigné une affection paternelle et courtoise, empreinte d'une certaine galanterie de bon ton, permise à un homme de son âge. Quelques mots lui avaient aisément donné à croire qu'il regrettait que son cher Richard ne songeât point à une personne aussi accomplie. Mais miss Mountmoreux était bien trop fière pour paraître comprendre ; elle voulait décider de ces choses seule et sans qu'aucune influence vînt peser sur elle ni sur Richard.

La bravoure un peu folle, le caractère chevaleresque, loyal et tout en dehors du jeune capitaine, la vivacité de son brillant esprit, son humeur généreuse, plaisaient à cette belle et sérieuse personne, d'apparence un peu hautaine et froide, mais très sincère dans ses attachements et quelque peu romanesque au fond, comme le sont fréquemment les jeunes filles de son pays.

Serge l'avait beaucoup remarquée, et même ils avaient tous deux participé à cette flirtation mondaine qui permet aux jeunes gens de danser ensemble, de se rencontrer souvent dans les mêmes maisons et de s'apprécier ainsi assez exactement, sans que cela engage à rien. Mais, tout en admirant sa beauté, en jouissant de la culture de son esprit et de sa conversation plus ornée que celle des jeunes Françaises, il ne croyait point trouver en elle cette grâce féminine, ce cœur aimant et tout dévoué qu'il désirait rencontrer dans celle qu'il choisirait pour compagne de sa vie.

Gwendoline, de son côté, tout en le tenant en haute estime et se trouvant flattée d'attirer les hommages d'un homme comme lui, le trouvait trop sérieux de caractère, et sentait chez lui une de ces volontés entières qu'il faut accepter et subir sans en souffrir, grâce à une tendresse, à une confiance sans bornes. Tous deux se plaisaient, mais ne pouvaient s'aimer. Les affinités sont chose si mystérieuse qu'elles échappent à tous les calculs les plus profonds comme à l'analyse la plus subtile.

Cependant des lettres de sa famille d'Angleterre vinrent obliger Gwendoline à y retourner, ainsi que missis Grenville, qui aimait trop son beau lis pour jamais le quitter volontairement.

La grande maison devint silencieuse et comme enveloppée d'un voile de tristesse; un certain temps s'écoula, monotone et gris, sans que rien d'essentiel fût en apparence changé dans l'existence de la famille. Le baron et Me Ardoiseau avaient de fréquentes conférences pour procéder à la liquidation de toutes les affaires, M. Anthime lui ayant laissé sa procuration.

Mme Valrède, souffrante, ne quittait pas Maison-Belle depuis le

départ de son mari; Serge, fort affairé en l'absence de son père, allait et venait de Paris à Brest; toujours sombre et taciturne, il cherchait par quel moyen il atteindrait le but désiré.

Comme il arrive souvent entre gens qui vivent côte à côte sans complète intimité de cœur et de pensée, chacun des membres de la famille de Trémazan suivait, sans presque en parler, le courant de ses pensées, de ses espoirs et de ses inquiétudes. Mme de Rochemais, que la moiteur des hivers bretons rendait souffreteuse et rhumatisée, désirait vivement partir pour regagner son petit appartement parisien, clos et capitonné; mais aussi elle se faisait scrupule de laisser Pascale et son père, sous l'impression de leur changement de situation, aux prises avec des difficultés de plus d'un genre. Scrupule bien inutile, elle ne l'ignorait point, leur manière de voir en toutes choses étant si différentes, et son aide morale ou matérielle étant nulle et sans doute peu désirée; mais elle ne voulait pas donner lieu à des reproches d'abandon, que sans doute Pascale ne lui eût point épargnés ainsi qu'à sa jeune sœur. Ensuite lui laisserait-on encore emmener Floriette? C'était sa vie, cette mignonne, l'unique bonheur de ses vieux jours. Elle attendait donc la décision du baron, ou plutôt de Pascale, car elle ignorait moins que personne l'influence absolue que celle-ci exerçait sur l'esprit paternel.

Floriette n'osait rien dire, rien demander; mais avec cette fixité ordinaire des gens saisis et possédés en entier par un sentiment tendre, elle ne pensait qu'à Serge, et s'étonnait de ne point entendre parler des habitants de Maison-Belle. Le départ de son frère l'avait vivement peinée; mais, en ce qui la concernait personnellement, l'idée de la ruine et de pertes matérielles glissait sur elle comme glisse au printemps la pluie d'orage sur la fraîche feuillée. Elle était si incapable d'aucune pensée intéressée, si loin d'en soupçonner chez les autres, que l'idée ne lui venait point que cette ruine pût devenir un obstacle entre elle et Serge. Elle n'en prenait un réel souci que pour son père et sa sœur, pour son père surtout, car, malgré son orgueil, il se montrait parfois silencieusement navré de voir sa terre passer en des mains étrangères, et ne pouvait se faire à l'idée de descendre de la haute situation que sa position de grand propriétaire lui donnait dans le département.

Mme de Rochemais avait sagement élevé Floriette dans la pensée qu'une jeune fille, même destinée à devenir très riche, doit absolument acquérir des talents capables de lui assurer l'indépendance en cas de revers. C'était là une de ces théories que le baron trouvait « essentiellement modernes et déplorablement subversives ». La jeune fille, guidée par sa grand'mère, avait sérieusement travaillé pour acquérir des talents très réels comme musicienne et comme

peintre de fleurs. De là lui venait ce bel aplomb, cette sécurité peut-être un peu naïve, en ce qui la touchait personnellement.

Cette « théorie subversive » était même une cause de fréquentes discussions dans la famille. Pascale estimait qu'une fille de leur monde qui travaille pour de l'argent se déclasse. Son père, naturellement, pensait de même. Plus qu'elle encore, il avait le complet dédain des idées modernes à cet égard.

— Les filles de notre race se marient avec leurs égaux, ou se retirent dans un pieux asile, si la famille est atteinte dans sa fortune, mais elles ne chantent ni ne peignent pour gagner un misérable salaire.

Il n'y avait pas à le sortir de là. La seule chose qui soutînt véritablement M. de Trémazan dans cette rude épreuve, don de Dieu qu'il fallait accepter sans murmure, c'était la foi profonde, l'espérance toujours vive qu'il avait en le prochain retour du prince, véritable providence pour ses fidèles.

XXXII

Une des dernières belles journées de l'automne breton s'achevait, douce et tiède; le jour s'en allait lentement, comme à regret. Caché derrière un rideau transparent de grandes strates de nuages d'un gris rosé, le soleil allait bientôt disparaître sous la ligne empourprée de l'horizon. Une atmosphère d'une infinie douceur, parfumée des senteurs des bois et de la vallée, enveloppait la nature somnolente. Plus un cri d'insecte, plus un chant d'oiseau.

On avait dîné vite et tôt, à Trémazan. Chacun parlait à peine, préoccupé de ses secrètes pensées : le baron, fort attristé, se raidissait dans son orgueil pour empêcher de sentir par moments faiblir en lui la foi profonde en cet avenir prochain tant espéré, si fermement attendu; Pascale sombre, distraite, irritable, les sourcils froncés, la parole brève; Mme de Rochemais, inquiète et silencieuse; Floriette, obsédée par la pensée constante qui chez elle dominait les plus vives préoccupations : aucune nouvelle de Maison-Belle! n'était-ce point extraordinaire?

Chaque jour, après le dîner, Mme de Rochemais avait accoutumé de faire le tour du parc avec sa petite-fille. Pour toutes deux, c'était un des aimables moments de la journée. Libérées de la contrainte qui pesait toujours un peu sur elles en présence du baron et de sa fille aînée, leur causerie prenait son vol et ne tarissait pas, comme il arrive entre gens qui s'aiment et trouvent toujours quelque chose à se dire qui intéresse l'un ou l'autre.

Arrivées à l'extrémité du parc, Mme de Rochemais s'assit sur un

vieux banc de bois, au pied d'un groupe de grands chênes; c'était une de ses stations favorites. Elle dit à Floriette :

— Va me cueillir un bouquet de cyclamens, pendant que je me repose. J'aime tant ces originales petites fleurs à la corolle retroussée en couronne. C'est pour moi un souvenir de jeunesse. Ta mère aussi les aimait et m'en cherchait des poignées là-bas sous la futaie, tout au bord de la petite allée.

— Oui, grand'mère, je sais; il y en a tout un tapis à cent pas d'ici. Mais ne t'endors pas, cela ne te vaut rien après dîner.

— Va vite, fillette; sois tranquille; je suis trop préoccupée pour avoir la moindre envie de sommeiller.

— Eh bien, je chanterai tout doucement pour que tu saches où je suis.

La jeune fille s'éloigna, chantant un air de valse et prolongeant le son pour se faire entendre à distance, comme font les chanteurs dans les églises. La voix s'éloignait et Mme de Rochemais se laissait bercer par ce rhythme toujours si plaisant à l'oreille. Bientôt elle se tut, mais la grand'mère n'y fit point attention, absorbée soudain dans une profonde préoccupation au sujet de la situation nouvelle de la famille de Trémazan.

En effet, tout près de l'allée, sous la haute futaie, les pieds de cyclamens croissaient en telle profusion, que leurs fleurs se touchaient, faisant de leurs pétales rapprochés le plus délicieux tapis rose et blanc laiteux.

Floriette se mit à les cueillir avec ardeur, cessant de chanter, et les jetant à mesure, par poignées, dans son chapeau de paille posé à terre en guise de corbeille. Soudain elle tressaillit, ayant cru entendre son nom prononcé à voix basse, tout près d'elle. Effrayée, elle se leva d'un bond, cherchant à pénétrer du regard la demi-obscurité qui l'enveloppait.

— Mademoiselle de Trémazan ! ne craignez rien... n'appelez pas... C'est moi ! Ne puis-je vous dire quelques mots?

— Monsieur Valrède! vous... ici... à cette heure?

— Moi-même, répondit Serge debout dans l'allée, à quelques pas d'elle.

— Grand'mère est là, sur le banc des grands chênes, je vais vous conduire près d'elle.

— Oui, tout à l'heure! un instant...

Il restait toujours immobile, debout dans l'allée. Elle sortit de la futaie et s'approcha de lui. Il faisait encore bien assez clair pour qu'elle distinguât parfaitement l'altération des traits du jeune homme, bouleversés par une émotion singulière et ses yeux brillants d'un feu sombre.

Saisie d'une vague inquiétude, la jeune fille voulait s'éloigner, rejoindre M[me] de Rochemais.

— Un instant! mademoiselle, je vous en supplie. Votre voix m'a guidé vers vous... Je n'espérais pas tant de bonheur... Eh, qu'avez-vous à craindre? Ne suis-je pas près de vous?

Il prononça ces mots d'un ton si respectueux, d'une voix si pénétrante, empreinte d'une telle tristesse, que Floriette, émue, impressionnée, resta immobile, adossée à un grand vieil arbre laissé au milieu de l'allée plutôt que de le sacrifier.

— Pourquoi, dit-elle un peu troublée, pourquoi ne pas aller tout de suite retrouver grand'mère? Qu'est-il arrivé, monsieur Valrède?

Lentement, il s'avança tout auprès d'elle.

— Il est arrivé, mademoiselle, que cette heure est pour moi décisive. De votre réponse dépend le bonheur ou le malheur de ma vie entière.

— Quelle... quelle réponse? balbutia la jeune fille, avertie déjà par un sûr instinct féminin de ce dont Serge allait lui parler.

A ce moment un dernier rayon du soleil couchant, glissé à travers la ramée brunie, vint frapper l'arbre auquel s'appuyait Floriette; sa tête charmante, nimbée d'or, se détachait sur la sombre écorce. Serge vit la teinte rose qui se répandait sur son visage ainsi éclairé d'une soudaine lumière. Lui, l'intrépide, le téméraire qui de sa vie n'avait compris la crainte, il se troublait devant elle. Cette entrevue solitaire, tant désirée et cherchée, l'effrayait maintenant, mais chez une nature aussi calmement résolue, l'hésitation durait peu.

— Me permettez-vous, mademoiselle, de vous faire lire au plus profond de mon cœur?

— Oui! dit-elle très bas.

— Depuis que je vous connais, mademoiselle, depuis que j'ai pu apprécier toutes les charmantes qualités qui vous distinguent parmi tant de jeunes filles, je n'ai plus eu qu'une pensée : être assez heureux pour vous plaire, assez fortuné pour obtenir que vous soyez ma femme, ma compagne adorée... Dites, dites... le voulez-vous?

Elle, délicieusement émue, écoutait cet aveu qu'elle avait tant désiré, tant espéré entendre, mais ne répondait, craignant que ce fût un rêve. C'était donc vrai... bien vrai! Il l'aimait!...

— Dites!... répéta-t-il tout bas, si près de son oreille qu'elle sentait son haleine glisser sur ses cheveux.

— Elle ne répondit rien, mais leva vers lui ses yeux charmants, saphirs vivants où se lisait toute son âme.

— Ah! dit-il avec un sourd cri de triomphe, l'attirant à lui, vous serez donc mienne! Ils ne pourront l'empêcher...

— Qui? demanda-t-elle toute tremblante, cherchant à s'échapper des bras de Serge.

— Non, non, vous êtes ma prisonnière, dit-il très tendrement. Laissez-moi vous dire... Est-ce bien vrai que, vous aussi, vous m'aimez? Alors plus rien ne saurait nous séparer... Je saurai surmonter tous les obstacles!... Je veux, ma bien-aimée, que vous me le disiez, que vous vous engagiez à moi...

— Pourquoi ne le dirai-je point? Est-ce donc mal? Puisque vous me voulez pour votre femme... Oui, le premier jour où je vous ai vu, ce jour où vous êtes apparu sous la fenêtre à laquelle, toute curieuse, je me penchais... eh bien, à ce moment il m'a semblé que mon cœur était soudain changé en une salle de fête et que vous y entriez en maître...

— Dites encore... parlez toujours... toujours,... murmurait Serge tout bas, la serrant sur son cœur, tellement heureux qu'il oubliait où ils étaient, le danger d'être surpris.

— Et puis j'avais honte de ce sentiment, grandissant en moi, plus fort que ma volonté, si doux que je ne pouvais le chasser, que je l'aimais comme une vie nouvelle et merveilleusement belle qui s'ouvrait à mon âme toute joyeuse, tout étonnée... Et quand, sur le pont des Pennerez, vous m'avez jalousement arrachée du milieu de cette foule menaçante, ce jour-là, j'ai bien cru, bien espéré que peut-être vous m'aimeriez... puis encore cet autre jour où près de votre mère, vous m'avez mis au doigt cette petite bague qui depuis ne m'a jamais quittée...

— Et vous avez compris que nos deux âmes étaient liées, liées d'un indissoluble lien... Alors, malgré tous les obstacles, toutes les difficultés, vous me promettez toujours de croire en moi, de n'être jamais qu'à moi?...

— Jamais qu'à vous. Mais quels obstacles craignez-vous donc?...

— Sachez, qu'avant de faire une demande officielle, avant même de vous parler, j'ai voulu pressentir les dispositions de votre père, dont je redoutais les idées si arrêtées sur la naissance, le nom, les titres...

— Eh bien? reprit-elle anxieuse.

— Eh bien, il m'a fait répondre que jamais il ne marierait ses filles avant le retour de son prince, et que jamais il n'accorderait votre main à un homme dont la famille aurait une origine aussi obscure...

— Mon père! mon père a dit cela!... mais je n'ai pas été consultée, même indirectement...

— C'est que sa volonté est absolue.

Serge ne pouvait ajouter que la jalousie de Pascale avait certes

dû peser d'un poids terrible dans la réponse du baron. Il avait même cette grande délicatesse de ne mentionner en rien l'intervention de la sœur aînée.

— Mais alors... est-ce... est-ce avant notre ruine que...

— C'est depuis, tout aussitôt; dès que j'ai appris les revers qui atteignaient votre famille, j'ai espéré que votre père serait peut-être plus accessible... qu'il renoncerait à cette idée bizarre, permettez-moi de le dire, d'attendre le retour de la royauté en France, et qu'enfin l'origine modeste de ma famille ne lui paraîtrait pas un obstacle aussi invincible ; que mon attachement pour vous...

Confondue d'apprendre ces choses, heureuse d'être ainsi aimée, froissée qu'on eût disposé d'elle sans l'avoir aucunement consultée, elle se sentit soudain toute honteuse, et ses yeux se remplirent de larmes.

— Serge! c'est très mal à vous de m'avoir ainsi fait avouer tout... toute ma pensée secrète, quand vous saviez que mon père s'oppose... et qu'alors nous ne devons plus songer...

— Non! ce n'est pas mal à moi. Pouvons-nous ne pas nous aimer? ajouta-t-il avec une profonde tendresse. Cela est impossible. J'ai voulu m'assurer de votre cœur, afin de chercher tous les moyens de vous obtenir, afin que vous soyez bien assurée que rien ne me saurait arrêter. Si vous-même, vous m'aviez répondu que vous ne m'aimez pas, que vous ne voudriez jamais consentir à être ma femme, eh bien, je serais parti, je ne serais jamais revenu dans ce pays, et jamais plus vous n'auriez entendu parler de moi...

— Non! non!... ne dites pas cela, Serge. Je dois me soumettre à la volonté de mon père; jamais je ne...

A ce moment, une voix s'éleva, appelant Floriette, du côté où elle avait laissé sa grand'mère. C'était la voix grave et irritée de Pascale. Tous deux tressaillirent.

— Adieu, adieu! mais... ne craignez rien, ne dites rien qu'à votre grand'mère, et toutes deux gardez le secret jusqu'à...

— Floriette, où donc êtes-vous? Et la voix se rapprochait.

— Adieu, adieu, ma bien-aimée! dit Serge à voix basse, et il disparut dans l'ombre du bois, laissant Floriette heureuse, tremblante, bouleversée.

— Où donc êtes-vous? répétait rageusement Pascale.

— Ici, ma sœur; je viens, je viens.

Promptement elle ramassait d'une main fiévreuse les fleurs échappées de son chapeau, et rejoignait sa grand'mère et sa sœur, le plus lentement possible, afin d'avoir le temps de se remettre et de maîtriser son trouble. La plupart des jeunes filles ont en ces

occasions une grâce d'état pour dissimuler avec une grande perfection les secrets de leur cœur.

Mme de Rochemais distingua bien un certain trouble dans la voix de sa petite-fille, mais elle était à cent lieues d'en soupçonner la cause, et l'attribua à l'espèce de crainte inspirée par Pascale, quand cette dernière paraissait irritée.

— Nous t'attendions, fillette. Ta sœur vient de causer avec ton père de choses qui nous intéressent.

— Vous ne pouviez donc répondre de suite quand je vous ai appelée? dit Pascale de sa voix impérieuse.

Elle, non plus, ne pouvait avoir le moindre soupçon de ce qui avait pu empêcher sa jeune sœur d'accourir plus rapidement à son appel. Chacun prête aisément à autrui sa propre manière de ressentir et d'apprécier toutes choses. A la place de Serge, l'orgueilleuse Pascale de Trémazan se fût sentie blessée de la réponse faite à sa démarche, éloignée à jamais. Elle pensait donc qu'il en devait être ainsi avec le jeune Valrède.

Son éloignement du monde, l'isolement et l'existence étroite où elle vivait renfermée lui donnaient sur beaucoup de choses des idées très fausses et très arrêtées. Il ne fallait guère connaître le cœur humain, en général, et celui de Serge en particulier, pour s'imaginer qu'un homme jeune, très épris et d'un caractère aussi résolu, pût renoncer si facilement à obtenir la jeune fille qu'il aimait.

Malgré l'espèce de sécurité qu'elle s'était ainsi forgée, la jalousie qui dévorait le cœur de la malheureuse Pascale lui rendait la vue et la société de sa jeune sœur insupportables. Elle eût désiré l'éloigner, d'abord pour prévenir, éviter toute rencontre imprévue avec les Valrède, ensuite pour ne plus voir celle que Serge préférait. Celle qu'il préférait! pensée qui lui devenait horrible! Et les innocentes caresses de sa sœur, ses plus légers témoignages d'affection l'irritaient douloureusement. Pascale avait le cœur trop noble pour ne pas sentir tout l'odieux de sa conduite, mais la déception cruelle, la jalousie affreuse, le sentiment trop vrai de son infériorité, venaient étouffer le remords qui par moments se soulevait en elle.

Mais en éloignant sa sœur, en l'envoyant à Paris avec sa grand'-mère, c'était courir le danger de permettre à Serge de la retrouver plus sûrement. Toute surveillance devenait impossible. Mieux valait encore souffrir de sa présence et conserver le gouvernail de la famille. Pascale eut donc avec son père un long entretien, à la suite duquel il fut décidé que toute la famille se retirerait pendant quelques mois à Saint-Pol-de-Léon, chez la tante de Kercambo, dont le vieil hôtel aurait pu loger dix fois plus de monde sans aucune gêne. Me Ardoiseau terminerait les affaires d'intérêt avec les Valrède, et

cela donnerait le temps d'organiser l'existence de la famille sur un pied nouveau. M. de Trémazan éviterait ainsi d'avoir le chagrin d'assister au transfert de sa propriété entre les mains de son voisin, qu'il arrivait à prendre en grippe, presque en haine, malgré la conduite très digne d'éloges de M. Anthime, conseillé par son fils.

Comment aussi échapper à la tristesse de voir la vieille terre de Trémazan en possession d'un étranger? Il se montra donc fort touché des attentions de Pascale pour lui éviter ce spectacle pénible, et adopta de suite le plan qu'elle lui proposait.

Voilà ce que Pascale venait annoncer à Mme de Rochemais et à Floriette. La grand'mère resta d'abord tout interdite; bien qu'habituée aux façons de son gendre et de Pascale, qui jamais ne la consultaient sur les affaires de la famille, elle trouvait véritablemeet un peu étrange qu'on ne lui laissât pas emmener Floriette à Paris, pendant le gros de l'hiver. Elle ne put s'empêcher d'en témoigner son déplaisir. Floriette, encore sous l'impression de sa rencontre avec Serge, écoutait à peine ce qui se disait. Pascale répliqua aigrement :

— Si ce plan n'obtient pas votre approbation, madame, mon père n'a nullement à s'opposer à ce que vous nous quittiez pour retourner à Paris pendant l'hiver, selon qu'il vous plaît de le faire habituellement. Mais il désire que, dans l'état de choses actuel, ma jeune sœur reste auprès de lui. Cela lui est bien permis, je pense.

— C'est bien, Pascale. Nous nous conformerons au désir exprimé par M. de Trémazan, répondit Mme de Rochemais avec une grande dignité. Je ne saurais, à mon âge, me priver des soins et de l'affection de ma petite-fille. Je resterai donc avec la famille.

Toutes trois reprirent en silence le chemin du manoir, la grand'-mère, mécontente de se voir obligée de supporter l'hiver breton, nuisible à sa santé, sans que cela fût en rien utile à son gendre; Floriette, tout entière à la pensée de Serge, dont elle croyait encore entendre l'adieu, sentir l'étreinte passionnée.

La soirée s'acheva comme d'habitude; à voir le calme apparent de tous les membres de la famille, personne n'eût soupçonné la violence des sentiments opposés qui agitaient le cœur de plusieurs d'entre elles.

Pascale se retirait toujours la première, ayant accoutumé de faire tous les soirs une station prolongée dans son oratoire. Mme de Rochemais monta enfin dans sa chambre, où Floriette l'allait rejoindre et comptait, ce soir-là, lui ouvrir son cœur avec une joie infinie. Mais elle songea tout à coup qu'elle avait négligé de fermer les fenêtres de son atelier donnant sur la mer. Elle redescendit et traversa plusieurs pièces pour remonter tout en haut de la vieille tour. Elle montait les premières marches de l'antique escalier de

pierre quand une espèce de plainte étouffée, lamentable, frappa son oreille; attentive, elle écouta: le bruit venait de l'oratoire de Pascale; sa sœur était peut-être souffrante! Il n'y avait nulle indiscrétion à s'en assurer. Si elle avait une crise! Ce serait mal de ne pas la secourir. La jeune fille ouvrit sans bruit la porte de la pièce qui précédait l'oratoire; elle était sombre, mais un rayon de lumière filtrait à travers les vieux ais mal joints de la porte du petit oratoire. Les plaintes venaient de là. Cependant Floriette ne voulut pas appeler sa sœur, sachant combien celle-ci détestait d'être troublée dans cette retraite où elle avait coutume de s'enfermer loin de tous. Des sanglots étouffés parvenaient jusqu'à la jeune fille inquiète; elle s'approcha et, par une fissure dans le bois, distingua vaguement une masse noire au pied du grand crucifix. C'était Pascale, prosternée, gémissante.

— Ma pauvre sœur! se disait la jeune fille tout émue, si j'osais lui parler...

Mais elle se tut, effrayée de ce qu'elle entendait, les deux mains sur sa poitrine, contenant les battements de son cœur.

— O Dieu! criait Pascale en pleurant, ô Dieu, pardonnez-moi, je ne puis pas... je ne puis pas... voir ma sœur dans les bras de l'homme que j'aime... non! non! jamais... cela ne se peut.... Vous refusez de m'en donner la force... Elle! la femme du seul homme dont j'ai passionnément souhaité l'affection... la voir heureuse avec lui dans sa maison... aimée de lui... cela est trop affreux pour que je le puisse supporter... J'ai mal agi! oui... mais cette jalousie amère que le démon a glissée dans mon cœur... elle me brûle et me dévore... Non! si malgré moi, malgré tout, ce malheureux mariage s'était fait... oh! je serais morte de douleur! O mon Dieu, quelles fautes ai-je donc commises pour être ainsi punie!... Ma pauvre sœur, oh! j'en arrive à la haine envers elle...

Et la malheureuse Pascale se tordait aux pieds de l'image impassible du Dieu qui la laissait torturer par le plus amer, le plus inguérissable, le plus affreux sentiment qu'une sœur puisse éprouver pour sa sœur.

Pâle et tremblante, Floriette écoutait, ne pouvant s'arracher de cette porte, ses jambes se dérobant sous elle; saisie de pitié, terrifiée de cette révélation, elle comprenait... elle n'osait se demander si Serge avait deviné le secret de sa sœur... Une rougeur brûlante montait à son front, puis elle croyait sentir une main de fer lui serrer le cœur; elle n'eut que la force de s'enfuir et se trouva dans l'atelier, en haut de la tour, sans savoir comment elle y était parvenue... Oui, tout était bien fini maintenant, elle ne devait plus songer à épouser Serge... elle aurait cru commettre un crime. C'était

bien. Elle ne dirait rien... rien à personne, pas même à sa grand'mère, puisque son jeune bonheur était mort si vite... Oh! elle saurait dissimuler son affreux chagrin. Et Serge? Elle trouverait, oui, elle trouverait moyen de lui dire que *cela* était impossible... qu'elle s'était trompée... elle ne l'aimait pas... Et il partirait pour toujours, il l'avait dit... A cette pensée, elle crut que quelque chose était arraché sanglant de sa poitrine. Elle restait là, immobile, appuyée sur la fenêtre pratiquée dans l'épaisse muraille; la brise fraîche et salée vint frapper son front et lui rendre un peu de force. Elle alluma une bougie, ferma la fenêtre et se mit à ranger machinalement les objets épars, puis elle redescendit lentement pour rejoindre sa grand'mère. Celle-ci, déjà couchée, l'appela pour lui dire bonsoir. Elle attira vers elle la tête de sa petite-fille et l'embrassa tendrement en disant tout bas :

— Fillette, je n'ai pu me décider à partir sans toi, nous ne serons pas séparées, comme nous l'avions craint... Je reste près de vous. Que deviendrait la pauvre grand'mère sans toi, ma bien chérie? Va, nous serons moins riches, mais toujours bien heureuses d'être ensemble, n'est-ce pas? Va, ne dis rien, je dors déjà...

Et l'excellente femme laissa retomber sur son paisible oreiller sa tête noyée dans les dentelles de sa coiffe de nuit.

— Oui! bien heureuses... nous serons bien heureuses! répétait amèrement la pauvre Floriette... chère grand'mère... Je ne te dirai rien qui puisse troubler ta douce joie. Je garderai pour moi toutes ces amertumes... Oh! que je voudrais être vieille tout de suite, pour que tout cela soit bien loin, bien loin dans le passé, qui efface, emporte tous les chagrins. Ma pauvre sœur!... je connais son caractère sombre, implacable... elle en serait morte... elle en mourrait... et j'aurais causé sa mort...

Elle n'osait plus penser à Serge sans terreur. Aurait-elle jamais le courage de le repousser s'il venait?... Il ne fallait plus le revoir; non, il ne le fallait pas.

Aucune larme ne lui venait pour la soulager; les larmes emportent l'âpreté de la douleur; mais la source en semblait desséchée en elle. La voix désespérée de Pascale, ses sanglots retentissaient toujours à son oreille. Le sommeil arriva enfin, mais escorté d'affreux cauchemars. Elle rêvait qu'elle devait épouser Serge dans une grande église pleine de lumière; arrivée près de l'autel, sa robe de mariée devenait noire comme une robe de deuil; Pascale, glacée, avec une figure de morte, se dressait entre elle et son fiancé... puis tout disparaissait dans une obscurité pleine d'angoisses.

Pierre Gaël.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Les maussaderies du printemps. Un arbre calomnié. Le 20 mars et le 18 mars. Ressouvenirs de la Jacquerie. Les mineurs de Charleroi et les ensevelis de Chancelade. La guerre religieuse. Drames partout. Les enragés et M. Pasteur. — Encore les petits Salons. *Blanc et noir*. Les pastellistes. Une exposition posthume. Paul Baudry et Jeanne d'Arc. Le nouveau musée du Luxembourg. Une statue de moins. Les ventes artistiques. Concours pour le prix du vase de Sèvres. Une synthèse de la révolution en pâte tendre. — Le défilé funèbre. Liszt à Paris et la messe de Gran. La série des pianistes. Opéra-Comique : *Plutus,* par MM. Millaud et Jollivet, musique de M. Lecocq. Odéon : le *Songe d'une nuit d'été,* d'après Shakespeare, par M. P. Meurice. Comédie-Française : *Chamillac,* par M. Octave Feuillet.

I

Voici bien l'un des plus maussades printemps que nous ayons eus depuis d'assez longues années. On se croit sans cesse débarrassé de l'hiver, et sans cesse il recommence. Le thermomètre fait d'un jour à l'autre les bonds les plus capricieux et les plus extravagants : hier il montait à vingt degrés, aujourd'hui il redescend brusquement à zéro : il faut repêcher les fourrures enfouies au fond des armoires. C'est ce qu'on appelle un climat tempéré. Les bronchites et les fluxions de poitrine veillent au coin de chaque rue, prêtes à fondre sur le passant et à le terrasser; les coryzas s'embusquent derrière chaque porte, entrent par chaque fenêtre et vous guettent jusque dans votre chambre à coucher. La persistance obstinée de ces frimas traînards a retardé pour la première fois la floraison du légendaire marronnier du 20 mars, cet arbre historique du jardin des Tuileries qui partageait avec la violette l'honneur d'être un végétal bonapartiste, et dont la précocité exceptionnelle semblait donner tous les ans le signal d'un nouveau retour de l'île d'Elbe. Fâcheux augure pour le parti, s'il en est encore à nombrer ses sujets d'alarme ! Les bonapartistes ont toujours été superstitieux comme Napoléon I[er] et Napoléon III, grands observateurs de présages et de dates fatidiques, et ils étaient habitués à compter sur leur arbre comme le vainqueur d'Austerlitz sur son étoile.

Leur arbre! était-ce bien leur arbre pourtant, s'il est vrai, suivant une tradition recueillie par M. Mortimer-Ternaux, dans son *Histoire de la Terreur*, qu'on ait enterré au pied du fameux marronnier les cadavres des Suisses tués le 10 août par le peuple, pendant leur retraite à travers le jardin, et qu'il doive à cet engrais humain la force exceptionnelle de sa végétation? Ce serait donc le sang des derniers défenseurs de la monarchie qui coulerait dans sa sève, et il faut protester en son nom contre une erreur qui équivaut à une calomnie.

Si le 20 mars est ou était la fête de l'Empire, le 18 mars est la fête de la Commune. Cette année, la date a été célébrée comme il convenait : à Paris, par une multitude de banquets et de réunions, plus nombreux qu'ils ne l'avaient jamais été jusqu'alors, où le drapeau rouge et l'anarchie ont pris leurs coudées franches, où l'on a trinqué à la destruction du capital, où l'on a juré le prochain anéantissement du bourgeois, où l'inévitable Louise Michel a prodigué sa personne et son éloquence, comme toujours, — ce qui ne l'empêche point, d'ailleurs, de publier ses *Mémoires* et des romans; à Liège, par une émeute bien digne du patronage sous lequel elle se plaçait et qui s'est répercutée avec une violence sauvage à Charleroi. On a pu prononcer le nom de Jacquerie à propos des scènes de dévastation, de pillage, d'incendie et de meurtre qui ont désolé le grand bassin houiller de la Belgique et qui prenaient déjà les proportions d'un véritable péril social, lorsqu'elles ont été arrêtées par l'énergie d'une répression qui n'a pas hésité à faire couler un peu de sang pour en épargner beaucoup; et il est certain qu'en rapprochant le récit de Froissart sur la Jacquerie de l'Ile-de-France en 1358, des récits que nous apportaient les journaux sur les drames de Gilly, de Roux et de Jumet, on était frappé de bien des ressemblances. Charleroi a vaincu Decazeville; la France révolutionnaire a reçu des leçons de la Belgique, et les ardeurs du sang méridional ont été dépassées par celles du lourd sang de Flandre.

Tandis que les mineurs abandonnaient leurs souterrains pour commettre ces excès à la face du soleil, les travaux de forage entrepris depuis six mois pour arriver jusqu'aux ensevelis de Chancelade aboutissaient enfin à un premier résultat. On parvenait à prendre et à remonter, des chambres où s'est produit l'éboulement, une épreuve photographique dont la vue a terrifié les cœurs les plus endurcis. A l'aspect du cadavre intact, couché dans l'attitude d'un homme endormi, et du bras gisant dans son voisinage, sans qu'aucun détail permette de conjecturer que ce bras ait pu être détaché du corps auquel il appartenait par la chute d'une pierre ou par tout autre accident, et au souvenir de l'âcre fumée qu'on vit filtrer à

diverses reprises, plusieurs semaines après la catastrophe, on soupçonne, on devine un drame aussi effroyable que celui d'Ugolin muré avec ses fils dans la Tour de la Faim; plus horrible que celui des naufragés de la *Méduse* se dévorant les uns les autres, sur un radeau fragile et perdu dans l'immensité de la mer, mais du moins en plein espace et en plein soleil. Une pareille scène échappe forcément au domaine du peintre et elle n'aura jamais son Géricault. A défaut de la brosse, quelle plume nous redira l'horreur de cette lente agonie dans la nuit insondable et muette, au fond d'une tombe où l'on est scellé tout vivant, avec le bruit lointain de la tarière, écouté ardemment pendant des jours, pendant des semaines, sans se rapprocher jamais, puis s'éteignant tout à coup, comme s'il ne s'était fait entendre que par une ironie cruelle et pour replonger dans un désespoir plus amer ceux qu'il avait un moment ranimés?

Les amateurs de drames et d'émotions vives ont été servis à souhait par les faits divers de ces derniers mois. Ils ont eu d'abord la continuation des violences de clubs et des coups de feu ou des coups de couteau, des vols, des suicides, des assassinats, des tragédies conjugales. Ils ont eu l'exécution agitée de Kœnig et le mystère de Villemomble, une variante de l'affaire Pel, plus impénétrable encore; un mélodrame sanglant dans une maison de fous, quelque chose de comique et de sinistre à la fois comme un conte d'Edgard Poë. On s'est battu jusque dans l'École de pharmacie, où les étudiants ont bombardé le directeur de projectiles de toute sorte, d'œufs et de pommes qui n'avaient même pas le mérite relatif d'être cuites. Le revolver s'est attaqué même à Jules Verne, le conteur inoffensif dont les fictions ont instruit et charmé la jeunesse depuis plus de vingt ans. Il a mortellement frappé au seuil de sa cathédrale, le jour des Rameaux, et par la main d'un de ses prêtres, l'évêque de Madrid, comme autrefois Mgr Sibour l'avait été par Verger. A côté de la guerre sociale qu'il ne sait pas réprimer, le gouvernement poursuit, en l'accentuant, sa guerre religieuse. Tandis que le conseil municipal chasse des Enfants trouvés, comme de partout, les religieuses, ainsi que les humbles et admirables auxiliaires qui ont voulu les suivre dans leur retraite, avec ce fanatisme homicide qui a pris résolument pour devise : « Périssent les malades et les enfants plutôt qu'un principe! » un sous-préfet prend d'assaut la chapelle privée d'une fabrique ouverte depuis quarante-trois ans, et fait charger les ouvrières qui résistent; trois victimes, dont une femme et une enfant, sont restées sur le carreau, mais Basly est toujours libre, et on n'a ni tué ni blessé personne pour défendre M. Watrin. Lâche contre les anarchistes, mou contre les assassins et contre les souteneurs, invitant le soldat à partager fra-

ternellement sa gamelle avec le gréviste, le gouvernement déploie une indomptable énergie contre les catholiques. S'il laisse les crimes impunis, il ne recule pas devant les coups de revolver contre les femmes et les enfants pour réprimer une contravention, pourvu qu'elle soit commise par des catholiques. Le directeur de la fabrique de Châteauvillain avait un moyen sûr de faire respecter sa chapelle : c'était de la convertir en salle de réunion publique et d'y rassembler son personnel non pour assister à la messe, mais pour entendre l'éloge du massacre des otages et la provocation au pillage, à l'incendie, au massacre général. Il n'y a point songé, et il a payé cette négligence de sa vie. Nous avions déjà depuis longtemps la guerre religieuse ; la voici maintenant complète : le gouvernement ne se borne plus à crocheter, à expulser, à confisquer, ce qui est le synonyme poli de voler, les traitements des curés de paroisses ; il tue ! La gradation est logique ; il devait en aboutir là et nous ne sommes pas au bout. Ce couronnement eût manqué à la gloire de notre ministre des cultes. Il aura du moins mérité son titre en faisant des martyrs.

Il semble, en vérité, que la rage soit partout aujourd'hui. M. Pasteur est l'homme du siècle. Malheureusement son remède ne pourrait plus rien contre les hydrophobes de l'Hôtel de Ville et de la rue de Grenelle : il y a trop longtemps qu'ils ont été mordus, et la rage est déclarée. C'est dommage. Quelle clientèle il aurait là et quel magnifique champ d'expérience ! S'il parvenait à les guérir, il réussirait mieux encore à démontrer l'efficacité de ses inoculations qu'en guérissant les Russes à demi dévorés par des loups enragés. On continue à venir, comme en pèlerinage, de tous les points de l'ancien et du nouveau monde, au laboratoire de la rue d'Ulm. On y vient de Smolensk, on y vient de Gabès et de Tunis, on y vient de Grèce, on y vient de Turquie, on y vient du fond de la Finlande ; on y viendra quelques jours du Groënland et de Tombouctou. L'Allemagne même, qui est plus loin encore que Tombouctou, a dû finir par envoyer des médecins pour étudier la méthode Pasteur. Et malgré l'opposition de deux de ses membres les plus éminents, le savant docteur Navarre et le savantissime officier de santé Cattiaux, le conseil municipal a pris part à la souscription vraiment nationale ouverte en faveur de l'Institut qui doit porter le nom de l'illustre savant, et qui atteindra bientôt un million.

II

On sait que le Salon annuel s'ouvrira le 1er mai prochain, comme d'habitude, dans ce palais des Champs-Élysées dont le grand hall

a été rempli, du 30 mars au 18 avril, par le concours hippique, si couru du monde élégant. On parle beaucoup d'avance de quelques œuvres, comme le monument de Victor Hugo, par M. Dalou, et les portraits de M. l'abbé Lepailleur, fondateur des Petites-Sœurs des pauvres, et de leur première supérieure, par M. Cabanel.

Il semble que les approches de l'Exposition aient fait éclore de plus en plus les petits Salons qui lui servent en quelque sorte de préface. Pour la deuxième fois, dans l'un des baraquements du Louvre, voisin du pavillon de Flore, l'exposition de *Blanc et Noir*, créée sur le type de celles qui se font depuis longtemps en Angleterre, a ouvert ses portes à un public qui ne paraît point très nombreux ni très empressé. Cependant, pour accroître l'attrait de cette exhibition, et malgré les limites nettement déterminées par le titre, l'organisateur de *Blanc et Noir* a adjoint des aquarelles à ses crayons et à ses fusains. Il eût mieux valu, je crois, se tenir dans son vrai domaine et y faire un choix plus sévère et plus restreint. Au lieu des seize ou dix-huit cents cadres qui tapissent de haut en bas les cloisons des vingt-deux compartiments pratiqués dans la salle, cinq à six cents eussent largement suffi : on y eût gagné d'éliminer une foule d'ouvrages sans valeur et de ne pas fatiguer les curieux. Ce n'est point le nombre, mais la qualité, qui fait l'intérêt d'une exposition, et cet entourage de dessins ou d'aquarelles qui ne sont que des études d'amateurs, quelquefois même des essais d'écoliers, noie beaucoup plus qu'il ne les met en relief les œuvres de valeur. Celles-ci n'y manquent point, il est juste de le dire. Nous avons surtout remarqué la *Famille de moissonneurs au repos*, un large et vigoureux fusain de M. Lhermitte, qui, si nous ne nous trompons, a remporté ses premiers succès dans les *White and black* d'outre-Manche dont nous parlions tout à l'heure; des paysages, des marines, des vues de MM. Allongé, Vauthier, Maxime Lalanne, Appian, Pointelin; Ducaruge, les fortes études de M. Ferdinand Gaillard, qui a envoyé également deux gravures au burin d'une exécution magistrale. MM. Bida, Français, Adrien Marie, J. Le Blant, Hanoteau, G. Boulanger, ont signé des dessins remarquables à divers titres. Signalons aussi, ne fût-ce qu'à titre de curiosité, le cadre où sont groupés une cinquantaine de portraits de peintres par eux-mêmes. Il y a là, à coup sûr, sans parler de ceux que je ne nomme pas, tous les éléments d'une exposition pleine d'intérêt, s'ils étaient dégagés des médiocrités qui les écrasent, et aussi des dessins d'art industriel qui forment une section peu importante et d'ordre hétérogène.

Aux aquarellistes ont succédé, dans la galerie Georges Petit, les pastellistes, également groupés en société depuis deux ans.

Les pastellistes sont une trentaine, et sur les listes des deux sociétés on rencontre beaucoup de noms connus : MM. Émile Adan, Jean Béraud, Albert Besnard, John Lewis Brown, Cazin, Guillaume Dubufe, Duez, Franç. Flameng, Heilbuth, et d'autres encore. Il manque à l'exposition de cette année l'attrait rétrospectif qu'on avait joint à celle de l'an dernier, en guise d'introduction. Plus de Latour, de Rosalba, de Péronneau. Aujourd'hui, notre école moderne de pastel juge qu'elle n'a plus besoin de ce patronage et qu'elle peut *fare da se*. Quelques exposants, en effet, n'ont rien à craindre de la comparaison, et figureront à leur tour comme modèles dans une exposition du vingtième siècle.

Ces cent cinquante ouvrages pourraient se répartir en quatre ou cinq catégories différentes. Il y a les impressionnistes, comme M. Raffaëlli, dont les envois ne sont guère que des ébauches, des intentions, des indications sommaires; et comme M. Montenard, qui s'en tient trop à l'esquisse, mais dont l'esquisse est toujours juste. Il y a les rustiques et les *naturalistes*, à prendre le mot en son sens étymologique, comme M. Nozal, dont les vigoureux paysages pourraient être d'un ton plus vrai; et M. Lhermitte, qui ne sort pas des champs et du village. Il y a les bizarres, comme M. Besnard, coloriste blafard et maladif avec le pastel comme avec la brosse. Il y a les gracieux, les élégants et les mondains, — et c'est le plus grand nombre, — tels que M. Jacquet; M. G. Dubufe, dont la *Loge à l'Opéra* est tout à fait séduisante, Mme Madeleine Lemaire, MM. Em. Lévy et J. Lefebvre, dont les portraits fort habiles paraîtront aux amateurs d'ébauches trop moelleux, trop fondus, trop léchés, si l'on peut employer ici cette expression approximative; M. Fr. Flameng, d'une élégance cherchée et piquante; M. Tissot, qui n'a plus que juste le petit coin d'étrangeté qu'il faut pour ajouter à la saveur de son talent. Parmi ceux qui connaissent le mieux le maniement du pastel, le genre d'effets qu'on peut lui demander et les moyens de les obtenir, citons encore M. J. Béraud, M. Guillaumet et M. Yon, dont les fins paysages n'attirent pas beaucoup le regard, mais le retiennent dès qu'on les a remarqués.

De peur de tomber dans une monotonie fatigante, nous nous contenterons d'indiquer aux curieux l'excellente occasion que leur offre de voir de beaux tableaux, en faisant une bonne œuvre, l'exposition des *Maîtres du siècle*, dans l'ancien atelier de Gustave Doré. De Prudhon à Gustave Moreau, ils trouveront là deux cents toiles, pour la plupart d'un choix exquis, et dont quelques-unes n'avaient jamais paru en public ou étaient entièrement oubliées.

L'exposition posthume de Paul Baudry s'est ouverte le 1er avril, à l'École des beaux-arts. On n'y trouve pas le portrait de M. Guizot,

que nous avions vu à l'exposition des Portraits du siècle, et plusieurs autres encore. On n'y pouvait trouver ni les dessus de porte exécutés pour l'hôtel Guillemin et l'hôtel Fould, ni le plafond et les voussures du salon de l'hôtel Donnersmarck, ni la *Vision de saint Hubert*, qui surmonte la cheminée de la grande galerie de Chantilly; ni le plafond du même château, où Baudry a représenté l'*Enlèvement de Psyché;* ni ceux des palais Vanderbilt, à New-York; ni la *Glorification de la Loi*, qui orne la grande salle de la Cour de cassation. Mais plusieurs de ces ouvrages sont représentés par des esquisses, des études ou des réductions, et l'on a réuni environ trois cent cinquante toiles, cartons, dessins, aquarelles, qui forment un ensemble d'un vif intérêt.

Il y a quelques mois, à la mort de Paul Baudry, nous avons essayé déjà d'apprécier son talent, et nous n'y pourrions revenir longuement aujourd'hui sans nous répéter. Ce coloriste est en même temps un dessinateur élégant et précis, amoureux des belles formes, qui a étudié la nature aussi bien que les grands modèles de l'art et qui poursuit la réalité vivante sans tomber dans les lourdeurs et les platitudes du réalisme. Il a la grâce, parfois ingénieuse et raffinée, mais sans afféterie. Il peint en pleine lumière et sait donner le relief aux objets, le caractère aux physionomies, sans recourir aux artifices du clair-obscur.

L'exposition du quai Malaquais nous met sous les yeux le point de départ de l'artiste : les deux tableaux qui lui valurent, en 1847 et en 1850, le second, puis le premier grand prix de Rome. On y retrouvera aussi ses envois réglementaires, sauf celui de première année : *Thésée dans le labyrinthe*, qui a disparu, mais qui est représenté par une esquisse. La distance est énorme entre ses compositions de concours et ses envois de Rome. Baudry avait trouvé son climat à la villa Médicis : c'était un Italien, et un Italien de la Renaissance. Deux de ces envois, la *Fortune et le jeune enfant*, qui est le troisième, et le *Supplice d'une vestale*, qui est le dernier, comptent parmi les plus belles œuvres de l'artiste et figurèrent, avec la *Léda*, le *Saint Jean-Baptiste* et le portrait de Beulé, d'une facture si large et si ferme, à ce Salon de 1857, où se révéla avec éclat le nom de Baudry. Je me souviens de ce brillant début comme si c'était d'hier : hélas! sans être encore un « ancien des âges », que de générations d'artistes j'ai déjà vues naître, grandir et tomber les unes sur les autres; que de gloires se lever, monter à l'horizon, puis descendre, décroître et s'éteindre! Les artistes vivent vite, et leur gloire passe parfois plus vite encore. Celle de Baudry, du moins, paraît bien devoir survivre à une carrière prématurément terminée.

Le *Supplice d'une vestale* présente une particularité remarquable dans son œuvre : il est, avec *Charlotte Corday*, le seul sujet tragique qu'il ait jamais traité. Il en avait médité et même esquissé quelques autres, tels que les *Proscriptions de Sylla*, la *Tête de Cicéron clouée sur les rostres*, *Vercingétorix se rendant à César*, mais il ne les exécuta jamais. Ce fils d'un sabotier, qui n'avait eu qu'une instruction primaire, s'était pris de passion pour l'histoire et la littérature romaines, et lorsqu'il refit son éducation, il lut et relut tous les classiques de l'antiquité latine. Mais, quoique son caractère fût naturellement triste, son tempérament artistique n'était pas porté au drame. Il n'avait pas non plus le goût de l'accessoire, et il n'a mis dans le *Supplice d'une vestale* aucune de ces recherches archéologiques, de costume ou de décor, qu'on ne manquerait pas d'y introduire aujourd'hui.

Il n'est pas jusqu'aux copies, — on en a exposé une vingtaine, — qui n'offrent de l'intérêt : elles prouvent sa conscience artistique et elles montrent la sûreté de son exécution. Plusieurs, comme *la Jurisprudence*, d'après la fresque de Raphaël, et la plupart des reproductions de la chapelle Sixtine, sont des chefs-d'œuvre en leur genre et font revivre les originaux. Il savait qu'il faut s'être longtemps livré à cet exercice pour être capable de créer. Nous avons les copies qu'il fit d'après le tableau de David et le portrait de Hauer pour sa composition de *Charlotte Corday*. Certainement aussi il avait dû copier souvent du Bellin, du Titien, du Léonard de Vinci, etc., avant d'entreprendre la *Léda*, la *Fortune et l'enfant*, la *Vérité*, *Diane chassant l'Amour*, ces tableaux mythologiques où son talent calme et volontiers gracieux est si bien dans son élément; mais il s'en inspire sans les imiter, et même lorsqu'un peu d'imitation se trahit, il n'en imprime pas moins un cachet personnel à ces toiles. Lorsqu'il fut chargé de décorer le foyer public de l'Opéra, où il a mis plus d'invention et plus de style que dans ses autres œuvres, il voulut se remettre à l'école, et il faut lire, dans la notice pleine d'intérêt écrite par M. Eugène Guillaume en tête du catalogue de son exposition, le récit de ses voyages en Angleterre, en Espagne, à Rome, à Venise, de ses longs séjours dans les musées, de ses laborieux efforts pour s'approprier la substance et la manière des maîtres, sans en excepter ceux-là même qui pouvaient sembler bien en dehors ou bien au-dessus de sa tâche. C'est à cette période de préparation que se rapportent les copies de Michel-Ange et celles des cartons de Raphaël qui sont au South-Kensington Museum.

Une autre occasion s'offrit à lui de marquer sa trace dans une œuvre considérable, d'un caractère plus élevé et plus sévère, quand la direction des Beaux-Arts lui demanda de peindre sur les mu-

railles du Panthéon, qu'elle voulait métamorphoser en une sorte de musée national et religieux, plusieurs des principaux épisodes de l'histoire de Jeanne d'Arc. Il accueillit avec empressement une proposition qui émouvait à la fois son ambition et son patriotisme. M. Guillaume nous apprend que le fils du sabotier vendéen, petit-fils d'un paysan qui s'était battu contre les Bleus, avait lu et relu avec exaltation, vers l'âge de douze ans, une *Vie de Jeanne d'Arc* qu'on lui avait donnée en prix à l'école et qu'on retrouva dans sa bibliothèque, après sa mort, tout usée par le pouce de l'enfant et peut-être aussi de l'homme fait. Jeanne d'Arc était, pour ainsi dire, son premier souvenir et son premier amour. Tout prouve qu'il conçut alors l'idée généreuse d'attacher son nom à une grande œuvre patriotique, où il sortirait des portraits, des allégories mythologiques, des études de nu féminin, et où il verserait son âme. On ne saurait croire tout ce qu'il poursuivit de recherches à travers les manuscrits, tout ce qu'il amassa de matériaux, tout ce qu'il entassa de notes et de croquis. Mais l'œuvre rêvée avait à peine commencé à prendre corps sous ses doigts. Vous trouverez dans la première salle quelques croquis au crayon noir représentant l'apparition de l'archange saint Michel, de sainte Catherine et de sainte Marguerite à Jeanne d'Arc, et la Pucelle écoutant ses voix, dans des attitudes et avec des expressions diverses, tantôt d'effroi, tantôt d'extase. Il a représenté également, en trois autres croquis coloriés, Jeanne à Chinon, et à Vaucouleurs, dans son entrevue avec le capitaine Baudricourt. Ces dernières compositions s'étudient à reproduire, avec un excès d'archaïsme, l'aspect des miniatures du quinzième siècle; mais ce n'était là qu'un premier mot, qu'il aurait profondément transformé sans doute, et dont peut-être il ne fût rien resté. Peu à peu, après s'en être pénétré, il eût secoué la servitude de la forme, pour ne garder que l'âme de cet art naïf et croyant. Le travail était d'un genre nouveau pour lui; et tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il s'y préparait avec un sentiment profond de cette noble tâche et un désir ardent de s'y égaler, en s'efforçant de se faire le contemporain et le compagnon de la Pucelle, enfin que les variantes même de ces esquisses sommaires témoignent de ses préoccupations et de ses recherches.

On n'avait pas voulu priver le musée du Luxembourg, aux premiers jours de sa réouverture, des toiles de Baudry qu'il possède. Il en est du Sénat comme du budget, sous la république : ce qui lui suffisait autrefois ne lui suffit plus aujourd'hui. Se trouvant à l'étroit dans les locaux où jadis il était à l'aise, il a expulsé le musée qui l'empêchait de prendre ses coudées franches. Pendant dix-huit mois, tableaux, dessins et statues ont dû attendre leur

nouveau gîte. Enfin le voici ouvert, toujours aux dépens de ce malheureux jardin qui, affreusement mutilé par M. Haussmann, rogné encore dans l'une des plus belles parties par les agrandissements de l'Orangerie; maintenant envahi et pressé, de chaque côté de l'avenue de l'Observatoire, par des rangs ininterrompus de maisons de rapport, finira par être réduit à la portion congrue. Du moins les architectes du Sénat ont tiré le meilleur parti possible du local où le musée mis à la porte était réduit à venir chercher un insuffisant asile. Ils ont en doublé ou triplé l'étendue, en l'appropriant à ses destinées nouvelles, et les œuvres de l'art contemporain s'y présentent sous un aspect avantageux. On pénètre d'abord dans une vaste salle consacrée à la sculpture, continuée en ligne droite par une autre qui forme comme un salon d'honneur et où apparaît dans le fond, encadrée entre les deux colonnes de la porte, l'*Orgie romaine*, de Couture : à droite et à gauche, le *Triomphe de sainte Cécile*, de Bouguereau; le *Colloque de Poissy*, de Robert-Fleury, le *Combat de coqs*, de Gérôme; le *Saint Sébastien* de Ribot; le *Saint Louis* de Cabanel, les *Emmurés* de J.-P. Laurens, Corot, Courbet, Jules Breton, Henner, Duez et un Camille Roqueplan qu'on s'étonne de rencontrer encore dans ce musée de l'art contemporain, car le peintre est mort depuis 1855, et il serait grand temps qu'il fît place à d'autres. Quatre salles se succèdent ensuite, sur toute la largeur de l'aile en retour, suivies de six plus petites, réservées aux dessins et aux miniatures. Quelques statues et toiles nouvelles ont ajouté à l'attrait de cette réouverture, où les curieux n'ont point manqué. Il est à craindre maintenant que le musée du Luxembourg, par sa situation nouvelle et la facilité de son accès, qui est une invitation à tous les passants, ne devienne un lieu de refuge en temps de pluie, ou une promenade pour les bonnes d'enfants et les militaires. Et il faut ajouter aussi qu'on n'a pu y trouver place pour toutes les œuvres; mais si l'art est à l'étroit, les sénateurs sont au large, et c'est une consolation.

Par exception et pour cette fois seulement, nous n'avons pas à enregistrer de statue nouvelle. Au contraire, Paris en a une de moins; le phénomène est assez rare, en dehors des temps de révolution, pour qu'on le signale. Le *Diderot* qui faisait une si étrange figure sur la place Saint-Germain des Prés, assis dans cette posture tourmentée qui lui donnait la physionomie d'un homme souffrant de tranchées violentes, a disparu à la grande joie des cochers de fiacres et d'omnibus. Il était en plâtre et n'avait pour piédestal qu'une simple charpente recouverte de toile grise, exposée aux insultes de tous les chiens du quartier et où les gamins venaient se blottir pour jouer à cache-cache. La toile, crevée et rapiécée,

laissait voir les planches. Le philosophe avait pris un aspect sordide et souffreteux sous les intempéries des saisons. D'ailleurs, en servant de prétexte et de thème aux harangues de quelques démagogues libres penseurs qui tenaient à placer une déclamation d'athéisme en plein soleil, à deux pas d'une église et devant un bataillon scolaire, il avait rempli sa tâche. Une fois la cérémonie faite et les discours prononcés, il ne servait plus qu'à gêner la circulation.

Le printemps, qui est la saison des expositions, est aussi celle des ventes artistiques. La vente de la collection Lafaulotte semble avoir accaparé et concentré en elle tous les efforts qui se portaient autrefois sur la saison entière, et les émaux cloisonnés, les faïences de Bernard Palissy, les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie ou de la céramique se sont partagé les derniers billets de banque mis en réserve par les riches amateurs. Quelques jours auparavant, la vente de la galerie Morgan, à New-York, avait également rappelé les plus beaux jours des enchères. Dans cette course aux dollars, les peintres français sont tous arrivés les premiers, distançant de bien loin leurs rivaux. Pour ne choisir que cinq ou six exemples, c'est là qu'on a vu le *Coucher de soleil après l'orage*, de Diaz, monter à 43 250 fr.; la *Forêt de Fontainebleau*, de Th. Rousseau, à 48 500; le *Pâturage*, de Van-Marcke, à 57 500; le *Fileur*, de Millet, et le *Lac Némi*, de Corot, à 70 000 chacun; le *Récit du missionnaire*, de Vibert, à 127 500; enfin, pour couronner cette progression par un chiffre foudroyant, les *Communiantes*, de M. Jules Breton, à 227 500, — le prix le plus élevé qu'ait jamais obtenu un peintre vivant, dit-on, — quoiqu'il nous semble bien que Meissonnier l'ait quelquefois dépassé : il ne nous déplaît pas qu'un tel honneur ait été réservé à un artiste qui vit loin des coteries et des réclames, qui a su relever le réalisme par le style, dégager l'âme de la nature et, sans jamais tomber dans les fadeurs de la convention, comprendre la noblesse du travail et la poésie des champs.

Ne quittons point les beaux-arts sans mentionner le récent concours pour le prix de Sèvres, qui n'a pu aboutir à aucun résultat. Si l'on s'était proposé de faire avorter le concours dans le ridicule, eût-on pu trouver un sujet mieux choisi? « Une pièce monumentale destinée à consacrer, sous forme allégorique, les conquêtes de la révolution française et les progrès qu'elle a réalisés dans le développement de l'esprit humain. »

Une synthèse de la Révolution en pâte tendre! Quinet lui-même eût été stupéfait de cette conception. Nous avions cru d'abord à une épigramme, à une parodie; nous nous trompions, le programme était bien réel. Labiche ne fût point arrivé à cette naïveté et à cette profondeur dans le comique d'un Labiche sans le savoir, certai-

nement aussi grave, lorsqu'il avait imaginé cette apologie symbolique de la Révolution, que M. Aulard dans sa chaire de la Sorbonne ou M. Goblet à la tribune de la Chambre. Encore s'il s'était agi d'un dessus de pendule! Mais le dessus de pendule est passé de mode. On néglige aujourd'hui ce moyen de propagande, auquel Bélisaire et le beau Dunois doivent une partie de leur popularité. Le Prudhomme solennel et réjouissant qui a rédigé ce programme ne nous dit pas de quelle pièce il s'agit. Est-ce une urne? Est-ce un surtout? Est-ce un compotier? Est-ce une théière? Le fameux morceau à quatre mains pour piano sur la révocation de l'édit de Nantes, et ces ballets de collège où l'on faisait danser le supin en *u* avec le gérondif en *do* se trouvent dépassés. Je ne pense pas que, même sous Louis XIV, la chronique ait enregistré un plus mémorable monument de courtisanerie.

III

L'extrême abondance des matières, comme disent les journaux, nous force de passer outre, sans nous arrêter autant que nous le voudrions à tous ces morts que les rigueurs de la saison ont multipliés dans les rangs des artistes et des écrivains. Du reste, parmi ces étoiles éteintes, aucun astre de première grandeur. Mais quel défilé funèbre : l'érudit Armand Baschet, pour qui l'histoire de Venise et ses archives les plus secrètes n'avaient plus de mystère; Desbarolles, le graphologue, le chiromancien, l'ancien compagnon d'Alexandre Dumas en Espagne et sur le littoral africain, le peintre, l'écrivain auquel on doit le curieux *Voyage d'un artiste en Suisse à 3 fr. 50 par jour*, le maître d'armes expert, chargé de régler les assauts sur tous les théâtres, et, avec tant de cordes à son arc, resté toujours bohème et besoigneux; La Landelle, l'auteur des *Quarts de nuit* et du *Gaillard d'avant*, ancien lieutenant de frégate, se rattachant à cette famille déjà si nombreuse des marins romanciers ou poètes, où il serait peut-être excessif de ranger Gozlan, Eugène Süe, Baudelaire, mais qui compte des noms comme Fenimore Cooper, le capitaine Marryat, Mayne-Reid, Gabriel Ferry, Jal, Henri Rivière, Pierre Loti; M. Forneron, dont les lecteurs du *Correspondant* avaient pu apprécier l'érudition à diverses reprises et qui a entassé dans son *Histoire des émigrés* le résultat de recherches prodigieuses, mais insuffisamment digérées; le lieutenant Palat, qui, après avoir ébauché une renommée d'écrivain sous le pseudonyme de Marcel Frescaty, nouveau martyr des explorations africaines, est allé, comme Flatters et tant d'autres, se faire massacrer par ses guides dans les solitudes de ce continent meurtrier; M. Hetzel, un

grand éditeur qui était spécialement voué à la littérature « d'éducation et de récréation », et qui se doublait, sous le pseudonyme de Stahl, d'un romancier aimable, d'un fin moraliste, d'un humoriste ingénieux et piquant ; Alfred Assolant, un normalien de ces fameuses promotions qui ont tant fourni aux lettres et si peu à l'Université, écrivain au style d'un relief et d'un mouvement singuliers, romancier d'une verve et d'une fantaisie parfois étourdissantes, à qui il n'a manqué que plus de bon sens, de règle et de mesure pour monter au premier rang.

Est-ce tout? Non. Je n'ai nommé que les écrivains, et encore en passant les écrivains scientifiques, même les vulgarisateurs, tels que M. Rambosson, qui fut certainement l'un des hommes les plus doux et les plus polis de la terre depuis M. de Coislin et auquel on doit tant de *Mémoires* et de livres présentés aux diverses classes de l'Institut, couronnés par l'Académie française ou par l'Académie des sciences. Je n'ai rien dit des docteurs J. Guérin et Bouchardat, deux illustres dans l'art d'Hippocrate. Il reste les artistes : le sculpteur Loison, non pas fils d'un sabotier comme Paul Baudry, mais apprenti sabotier lui-même dans son enfance et dont la vocation se révéla en maniant l'outil à l'établi de son patron, l'un des derniers élèves de David d'Angers, sculpteur fécond qui a enrichi tous nos monuments de ses œuvres, mais dont nous nous bornerons à rappeler la poétique statue de l'*Ame* et la *Victoire après le combat*, qui fait bonne figure au musée du Luxembourg ; la cantatrice Heilbronn, la Manon de Massenet, la Cléopâtre de Victor Massé, morte après une courte et brillante carrière, traversée par des incidents qui n'ont rien de commun avec l'art ; le pianiste Théodore Ritter, compositeur médiocre, exécutant merveilleux, dont la perfection de style, la légèreté de jeu, la sûreté et la prestesse de doigté prenaient un nouveau relief par l'air d'indifférence superbe dont il ne se départait guère.

Ritter, qui avait été un enfant prodige, comme Mozart, et qui avait voyagé comme lui à travers l'Europe, était l'un des élèves de Liszt, et il a pu revoir son vieux maître à Paris avant de mourir. Quelle carrière digne des contes de fées que celle de ce virtuose hongrois qui a dépassé en jouant du piano les triomphes des souverains et des conquérants! Il a connu toutes les ivresses de la gloire : on a poussé des *vivat* sur son passage, on a dételé ses chevaux, on lui a décerné des couronnes, des brevets de citoyen, des sabres d'honneur. Les femmes s'évanouissaient d'émotion en le voyant. On s'arrachait, on mettait en pièces, pour les emporter comme des reliques, tous les objets auxquels il avait touché. Il a été aimé d'une princesse, qui voulait l'épouser ; une comtesse a quitté son mari

pour s'attacher à lui; vingt grandes dames se sont jetées à sa tête. Il a été le héros de cent romans en livre ou en action. Peut-être n'est-il pas un homme au monde dont le journal et la chronique se soient occupés si souvent. La peinture et la gravure ont popularisé son visage; la caricature même ne l'a pas oublié et, en s'emparant de ses traits caractéristiques, qui semblaient l'appeler, elle a encore servi sa gloire. Qui ne connaît la *charge* de Dantan jeune où le pianiste, vu de dos, pétrissant les touches avec dix doigts à chaque main, — des doigts longs et noueux comme ceux d'un étrangleur, — apparaît sous l'aspect d'un saule-pleureur, voilé tout entier par la cascade de ses longs cheveux.

Nous retrouvions tout à l'heure, dans une des lettres de Henri Heine à la *Gazette d'Augsbourg*, une page sur le séjour à Paris de Liszt en 1840. Heine n'est pas un enthousiaste; c'est un sceptique et un railleur; de plus il n'aime point la musique, et il se déclare importuné par le tapage qu'elle faisait alors à Paris, au détriment de la littérature. Mais, tout en écrivant qu'il ne faut pas attendre de lui « un panégyrique trop chaleureux en faveur de l'artiste que le beau monde de Paris, et surtout le monde hystérique des dames, entoure d'acclamations frénétiques », il n'en subit pas moins lui-même, dans une certaine mesure, « le charme vraiment fabuleux » qu'exerce « cet incomparable virtuose. » Liszt, alors, commençait à se calmer. Autrefois, « quand il jouait, par exemple, un orage sur le piano, nous voyions les éclairs sillonner son propre visage; ses membres branlaient comme agités par la tempête, et sa longue chevelure flottante dégouttait, pour ainsi dire, de l'averse exprimée. Mais maintenant, quand il joue même l'ouragan le plus effroyable, il plane lui-même tranquillement au-dessus de la tourmente, comme le voyageur placé sur la cime d'une montagne des Alpes pendant qu'un orage se déchaîne dans la vallée : les nuages s'étendent bien en bas sous lui; les éclairs se tortillent comme des serpents à ses pieds, et il élève sa tête souriante dans l'éther azuré. »

Jamais les plus illustres pianistes, ni Thalberg, ni Herz, ni Kalkbrenner, ni Prudent, ni Mme Pleyel, ni Léopold de Meyer, ni Chopin lui-même, pour ne parler que des morts, n'approchèrent de la renommée et des succès de Liszt. Il était, — j'en parle au passé, car il ne joue plus en public, — le Paganini du piano, avec une figure presque aussi caractérisée, mais moins diabolique, et surtout avec un caractère infiniment plus aimable et plus sociable. Sa personne ajoutait aussi à la fascination de son jeu, et, comme lui, il avait ses légendes.

Aujourd'hui, le Franz des *Lettres d'un voyageur*, de *Nélida*, de la correspondance de George Sand, est un vieillard de plus de

soixante-seize ans et un abbé. Il y a vingt ans qu'il a reçu la tonsure du cardinal de Hohenlohe. Le bruit de son entrée dans un couvent avait déjà couru plusieurs fois, car, au plus fort d'une brillante carrière qui ne paraissait rien avoir de mystique, il éprouvait de loin en loin des accès d'austère dévotion. Je crois bien que de méchantes langues lui appliquèrent le mot de Salvandy sur Chateaubriand, devenu amoureux de la retraite dans sa vieillesse : « Il ne lui faut qu'une cellule... sur un théâtre. » Abbé et bientôt octogénaire, ce sont deux conditions qui semblent peu compatibles avec le romanesque. Et cependant Liszt a retrouvé à Paris tous les enthousiasmes d'autrefois. On s'est occupé de lui avec la même curiosité ardente et fiévreuse. On a recherché avec la même passion les occasions de le voir et de l'entendre. Il semble toujours attirer naturellement le bruit. Son succès a été aussi éclatant que jadis et plus pur de tout mélange, plus dégagé des critiques, des épigrammes, des attaques contre sa personne ou son « charlatanisme » qui en étaient la contre-partie et le lui faisaient parfois payer cher. Il faut dire aussi que Liszt, qui n'est nullement prêtre, comme quelques personnes le croient, est un abbé un peu... laïque, si je puis ainsi dire, portant un costume mitoyen, recevant les *reporters* avec bienveillance, même ceux du *Gil Blas*, faisant vivre en bonne harmonie des habitudes peu conciliables pour nous et ne craignant pas de se montrer au concert du Châtelet ou dans le salon de Mme Viardot, après avoir présidé, en costume de chœur, à l'exécution d'une messe en musique. Lorsqu'on a été pendant un demi-siècle l'idole de la gloire et de la mode, il est bien difficile de tuer tout à coup le vieil homme, de le tuer complètement de façon qu'il ne remue plus, et de se détacher sans réserve des vanités de ce monde.

Mais depuis qu'il est abbé, Liszt ne s'occupe plus que de musique religieuse et il affecte à des œuvres catholiques le produit des concerts qu'il organise ou des auditions de ses œuvres. C'est précisément ce qu'il a fait dans ce voyage à Paris, où il venait présider à l'exécution, dans l'église de Saint-Eustache, de sa messe de Gran, au profit des écoles chrétiennes libres.

Cette messe, exécutée une première fois à Paris, il y a vingt ans, a été composée en 1856 pour l'inauguration solennelle, par le cardinal Simor, devant l'empereur d'Autriche, de la cathédrale de Gran, circonstance qui explique, non moins que le génie même de Liszt, son caractère pompeux. Ce n'est point là de la musique sacrée à la façon des vieux maîtres, dont la gravité et la sobriété toutes religieuses se rapprochent du plain-chant. C'est une messe d'apparat, dont les sonorités éclatantes, faites pour frapper l'imagination, s'attachent surtout au côté extérieur et pittoresque; vaste poème

symphonique, où chaque morceau forme un riche commentaire musical du texte sacré, une traduction dramatique, suivant les paroles pas à pas pour les mettre en relief avec une grande intensité de couleur ; une succession de thèmes mélodiques et expressifs, soulignés d'une puissante orchestration, dont chacun développe d'une façon brillante et forte, en tous leurs détails, les sentiments et les faits qui lui servent de canevas.

Le *Kyrie*, où le maître a réparti une mélodie unique entre plusieurs solistes, basses ou soprani, alternant avec les masses chorales, a beaucoup d'ampleur, plutôt que l'humilité de la prière. Le *Gloria* débute avec une sorte d'exaltation joyeuse, pour arriver, au *Qui tollis*, à un accent de supplication grave et pénétré; mais il se termine bruyamment comme il avait commencé. Le *Credo* a de la vigueur, de l'éclat et de la majesté : Liszt en a fait une sorte de drame de la passion en raccourci. Bref, la messe de Gran, exécutée par quatre cents chanteurs et musiciens, sous la direction de M. Colonne et par des solistes au nombre desquels il suffira de nommer MM. Escalaïs et Auguez, qui se sont fort bien tirés d'une tâche difficile, a produit un effet incontestable.

Par une rencontre singulière et fâcheuse, Gounod mariait sa fille le même jour, à la même heure, et ainsi le monde musical de Paris se trouvait divisé entre l'église Saint-Eustache et Saint-François de Sales. Les deux maîtres, le Français et le Magyar, d'ailleurs en rapports courtois, avaient dû partager entre eux, et beaucoup de ceux qui étaient ici regrettaient de ne pouvoir être là en même temps. Autrefois, dans ses séjours à Paris, Liszt fut l'un des hôtes les plus assidus du salon de Zimmermann, où le talent du maître de la maison, la grâce et l'esprit de sa femme, attiraient l'élite du monde artistique et littéraire. Et Mme Zimmermann, belle-mère de Gounod, aïeule de la jeune fiancée, survivant depuis trente-trois ans à son mari, était la première inscrite sur cette lettre d'invitation qui a enlevé à la messe de Liszt la moitié de ses auditeurs naturellement désignés. Par bonheur, il en restait assez encore pour remplir les vastes nefs de Saint-Eustache.

La présence de Liszt a éclipsé celle de Verdi, venu à Paris peut-être pour négocier avec l'Opéra la représentation de cet *Otello*, ou de ce *Iago*, dont on parle depuis plusieurs années. Il s'est rencontré également avec Francis Planté, qui demeure, sans conteste, surtout depuis la mort de Th. Ritter, le pianiste français le plus apprécié, et qui eut, lui aussi, la précocité de Ritter et de Liszt, puisqu'il jouait du Beethoven à sept ans dans un concert à l'Hôtel de Ville et remportait le premier prix au Conservatoire dans sa douzième année; puis avec Rubinstein, le Liszt russe, héritier du

maître dont il a été l'élève, compositeur comme lui, et qui commence également, — mais beaucoup plus tard, car il touche à la vieillesse, — à avoir ses fanatiques et à inspirer des légendes. C'était, on le voit, la série des pianistes.

L'Opéra-Comique a donné le 31 mars la première représentation de *Plutus*, opéra-comique en trois actes, paroles de MM. Albert Millaud et Gaston Jollivet, musique de M. Charles Lecocq. Les auteurs des paroles avaient déjà fait jouer leur imitation de la pièce d'Aristophane au Vaudeville en 1873, et le succès modeste qu'elle obtint alors ne semblait point la désigner pour cette renaissance. Ils se seront dit que, puisqu'ils avaient tiré un vaudeville de la comédie aristophanesque, aucune raison ne s'opposait à ce qu'ils en tirassent aussi un opéra comique, et ils ont fait partager leur opinion au directeur qui avait reçu leur première version et qui se retrouvait à point dans un nouveau poste pour recevoir également la seconde. Je crois que c'est une erreur : l'allégorie qui fait le fond du *Plutus*, le combat entre la Richesse et la Pauvreté se partageant l'empire du monde, n'est guère une idée d'opéra comique.

Tout l'intérêt de l'œuvre est dans la musique de M. Lecocq. Depuis longtemps, M. Lecocq, qui a jadis partagé avec Georges Bizet le prix d'un concours fondé par Offenbach et remporté un premier prix d'harmonie et un second prix de fugue au Conservatoire, éprouvait le désir légitime d'arriver à la scène de la rue Favart, et de prouver qu'il sait faire autre chose que des opérettes. Il était à craindre qu'il ne résistât pas, dans la circonstance, à la tentation de trop enfler la voix; il y a résisté, et si quelques morceaux, comme l'air de la Pauvreté, dit avec énergie par Mlle Deschamps, élèvent le ton, c'est que la scène le demandait absolument. Dans l'ensemble, la partition est une œuvre de demi-caractère, et l'un des plus grands mérites du compositeur est d'y avoir, avec beaucoup de goût, gardé la juste mesure.

On s'aperçoit tout d'abord, dès le gracieux chœur initial, qu'il veut se placer sur le terrain de l'Opéra-Comique. Le duo de Xinthias et de Myrrha est d'un effet expressif et d'un tour délicat, sans verser non plus dans les grands sentiments dramatiques. Sous sa nouvelle forme, le *Plutus* de MM. Albert Millaud et Jollivet a trois actes au lieu de deux, mais ce premier acte n'est qu'un très court prologue où nous ne voyons rien autre chose à signaler. Le suivant est plus riche. Notons d'abord les couplets de l'esclave Carion, dont la verve et la gaieté rappellent la *Fille de Mme Angot* par un certain air de famille, puis un quatuor excellent qui se compose d'un double duo d'amour, — sérieux entre Xinthias et Myrrha, burlesque entre Carion et la vieille Praxagora, qui le poursuit sans

relâche et veut absolument l'épouser. L'arrivée de Plutus donne lieu à un quatuor assez insignifiant; lorsque le voyageur aveugle s'est fait reconnaître sous les vêtements sordides qui le cachent, il est salué par un trio qui a du caractère. Le reste de la longue scène avec Plutus est plus banal, sauf un chœur assez large : *Honneur au Dieu libérateur* et l'*Evohé* poussé par la foule, qui, toutefois, quoiqu'assez bien jeté, pourrait avoir plus d'ivresse et de furie.

Le dernier acte se maintient généralement encore dans les tons tempérés. On y a particulièrement applaudi, — au-delà de leur mérite, il me semble, — les couplets bachiques de Plutus, un peu banals, mais brodés de vocalises et bien chantés par Fugère. Je préfère la scène comique où le dieu de la richesse est harcelé par la foule : les pressantes supplications des femmes ont, dans leur allure *jacasse*, un tour spirituel qui les sauve de la vulgarité. Bref, toute cette partition, dans son ensemble et malgré quelques faiblesses, fait certainement honneur au savoir musical, à l'habileté de main et au goût de M. Lecocq. Il n'a pas cherché à y faire de la musique antique, et pour cause, car, en fait de musique, on ne peut guère remonter au-delà du seizième siècle, ce qui serait d'une couleur locale très insuffisante pour une pièce grecque. Elle est chantée aussi d'une façon remarquable par les artistes que j'ai déjà nommés, et par le ténor Mouliérat, qui est en progrès, surtout par le baryton Soulacroix, qui vient de Bruxelles, et dont la belle voix, la verve et l'art de chanteur se complètent par une excellente diction. Si donc, comme je le crains, *Plutus* ne fournit pas une bien longue carrière, il faudra surtout s'en prendre au peu d'intérêt du livret.

Je ne crois pas qu'aucun théâtre ait plus multiplié les tentatives intéressantes que l'Odéon, depuis sa nouvelle direction. En voici une encore qui piquait vivement d'avance notre curiosité et qui lui fait grand honneur, quel qu'en puisse être le succès final : l'adaptation du *Songe d'une nuit d'été*, par M. Paul Meurice, avec la musique de Mendelssohn. Les drames de Shakespeare ont été, pour la plupart, transportés sur notre scène; il n'en est pas de même de ses féeries, car le *Songe d'une nuit d'été* sur lequel Ambroise Thomas a brodé sa musique et que l'Opéra-Comique vient de reprendre avec succès, n'a rien de commun avec la pièce à laquelle il a simplement emprunté son titre pour caractériser le rôle qu'y joue le poète et l'assez vilaine aventure où il se trouve mêlé. Nous avons eu dix *Othello*, autant de *Macbeth* et d'*Hamlet;* mais ni la *Tempête* ni le *Songe*, ces deux fantaisies charmantes, qui se font pendant parce que, suivant les commentaires des graves extracteurs de quintessence, le *Songe*, œuvre de jeunesse, représente l'action du monde invisible sur l'homme, tandis que la *Tempête*, œuvre de ma-

turité, nous montre, au contraire, l'action de l'homme sur les esprits qui lui obéissent, n'avaient encore paru sur la scène française.

L'entreprise était d'une énorme difficulté : on le sentait d'avance, et l'abstention dont je parle en est la meilleure preuve ; on le sent mieux encore maintenant, après la tentative de M. Paul Meurice. Comment fixer ce rêve, mobile et capricieux ainsi qu'un feu follet; cette féerie aérienne qui flotte entre ciel et terre, pareille aux fils de la Vierge qu'un souffle fait envoler? Comment traduire aux yeux, sans les trahir en les alourdissant, ces créations ailées qui voltigent dans le clair de lune et le parfum des fleurs, en se nourrissant des gouttes de rosée? Comment enfermer dans un cadre logique cette action extravagante et touffue, insaisissable pourtant, à laquelle le mariage de Thésée, duc d'Athènes, avec la belle reine des Amazones, lâche la bride, et qui va comme au hasard, traçant des zigzags et des arabesques, poussant des pointes de tous côtés, passant de la poésie la plus exquise et la plus idéale au réalisme burlesque des scènes d'artisans réunis pour la répétition de leur pièce sous la direction du charpentier Lecoing?

M. Paul Meurice s'est trouvé fort empêché pour en venir à bout, et l'on peut jurer qu'il ne s'était pas douté d'avance des difficultés de la tâche. Il s'en est tiré en taillant, en émondant, en ratissant, en réduisant l'œuvre de Shakespeare à sa plus simple expression. Ce qui frappe tout d'abord dans sa version, c'est je ne sais quelle sécheresse générale, quelle allure écourtée, où ne se retrouve rien de la fantaisie exubérante du *Songe*. Il a voulu dégager et préciser la pièce, et il l'a fait très adroitement. Mais que nous importe la pièce dans cet amas de fictions légères et vaporeuses reliées entre elles par la trame la plus fragile. Elle n'est que l'accessoire, le prétexte, pas même le cadre, la bordure tout au plus, et c'est un contre-sens d'en vouloir faire le principal; les épisodes sont tout, — et par les épisodes j'entends les récits, les descriptions, tous ces délicieux passages devenus classiques, — et le traducteur les a supprimés. On les attend, et ils ne viennent pas. On est même tout désappointé de voir à quoi se trouvent réduites ces scènes d'un burlesque charmant où la troupe de Lecoing se prépare à jouer *Pyrame et Thisbé*, avec les personnages du lion, du clair de lune et du mur. M. Paul Meurice nous dira peut-être que toutes ces digressions, joie des lettrés, n'étaient pas possibles sur la scène actuelle, avec un public qui demande une fable nettement dessinée, qui veut comprendre et savoir où il va. Ce qui équivaut à dire que le *Songe d'une nuit d'été* est, du moins aujourd'hui et chez nous, impossible à la scène : nous nous en doutions, — et nous allons le relire, ce qui est la meilleure représentation qu'on en puisse avoir.

Le directeur et le traducteur ont compté évidemment sur deux choses pour combler ces lacunes et compléter l'œuvre : les décors et la musique. Les décors sont charmants : la clairière des fées, en particulier, est un Corot d'une poésie exquise. Au dernier tableau, les noces de Thésée et d'Hippolyte déploient, dans un cadre pittoresque et lumineux, une pompe de costumes et une richesse de cortège où le vieil Odéon ne se reconnaît plus. Quant à la musique, c'est la vraie et naturelle traduction de la fantaisie de Shakespeare. Mendelssohn en a fait un de ses chefs-d'œuvre; mais ce n'était pas une nouveauté ni une révélation : qui n'a entendu dix fois dans les concerts le brillant *scherzo*, le ballet gazouillant, lutinant, susurrant qui accompagne la danse des gnomes, le poétique *nocturne*, la *marche nuptiale* aux sonorités triomphantes? Les acteurs ont fait de leur mieux, mais leur jeu ne pouvait beaucoup ajouter à l'attrait de la pièce, où la plupart des rôles sont à peine indiqués. Ceux d'Obéron et de Titania n'ajouteront rien à la réputation de M. Paul Mounet et de Mlle Weber. Les seuls qui fournissent quelque champ au talent de l'acteur, c'est Bottom à la tête d'âne, dont Saint-Germain a tiré tout le parti possible, et le gentil et malicieux Puck, sous les traits duquel Mlle Cerny, avec son gracieux costume couleur d'azur, ses ailes de papillon, la souplesse agile de tous ses mouvements, se montre véritablement sylphe et véritablement lutin.

La Comédie-Française a définitivement perdu M. Delaunay. C'est le 1er avril qu'il a pris congé du public dans l'Olivier de Jalin du *Demi-monde*, au milieu des applaudissements qui saluaient en lui pour la dernière fois cette jeunesse presque inaltérable dont il fut le type le plus accompli à la scène depuis Mlle Mars. On dit que M. Coquelin persiste à vouloir, après l'année révolue, le suivre dans sa retraite. En attendant, il semble s'étudier à nous montrer son talent sous toutes ses faces, même les plus imprévues, comme pour accroître nos regrets, et après avoir créé le Brichanteau d'*Un Parisien*, il vient de créer Chamillac, dans la pièce de M. Octave Feuillet qui porte ce titre.

Comme but, *Chamillac* est un réquisitoire éloquent contre la funeste passion du jeu, qui est attaqué sans être mis en spectacle, et un plaidoyer miséricordieux en faveur des coupables réhabilités par le repentir; comme genre, c'est une pièce à secret, qui ne se contente pas d'exciter tour à tour le rire et l'émotion du spectateur, mais s'adresse à sa curiosité, qu'elle tient suspendue jusqu'au dénouement.

Le rideau se lève sur l'atelier de Hugonnet, à qui la jeune veuve, Jeanne de Tryas a commandé son portrait : excellent prétexte pour faire défiler devant nous la plupart des personnages, qui se

chargeront eux-mêmes de nous présenter les autres, en les peignant par quelques traits rapides et caractéristiques. Voici d'abord Jeanne elle-même, cœur généreux et chaud, un peu romanesque, toute de premier mouvement; son fiancé, le commandant Robert d'Illiers, homme froid et correct, minutieux observateur de toutes les convenances; sa tante Mme de la Bartherie, langue venimeuse, d'une douceur perfide et empoisonnée, — avec son mari, type de Prudhomme parlementaire, solennel et vide, portant sa tête comme un saint-sacrement, selon le mot de Camille Desmoulins sur Saint-Just; enfin son jeune frère, le sous-lieutenant Maurice de la Bartherie, fils du général. Voici enfin Sophie Ledieu, élève et amie du peintre, ancienne danseuse à l'Opéra, dont la vie a été accidentée jadis, mais qui s'est rangée depuis, car, même en ses désordres, elle avait l'instinct de la vertu. Un jour qu'elle s'était empoisonnée par désespoir d'amour, elle a été sauvée par Chamillac, qui ne s'est point arrêté là et lui a promis de l'épouser dans quatre ans si elle voulait refaire son éducation et se conduire en honnête fille.

Quel est donc cet original de Chamillac, se demande le spectateur, et quelle raison peut-il avoir pour épouser, sans que rien l'y force, une demoiselle d'Opéra qui a rôti le balai avec d'autres que lui? Il se le demande bien plus encore à l'acte suivant, qui nous transporte chez M. de la Bartherie. Le député donne une soirée dansante et, avant le bal, préside une société de bienfaisance en faveur des pauvres honnêtes. On attend Chamillac, qui a bien voulu s'affilier à cette société, dont il fera le plus bel ornement. Il n'est question que de lui entre ces dames, qui en raffolent toutes. Il ne fait rien comme les autres. Est-il vrai que sa maison soit un lieu d'asile pour les échappés du bagne et qu'il jette sa livrée en guise de manteau sur le passé des voleurs et des assassins? Tout ce bruit importune les longues oreilles du député, qui ne comprend pas qu'on puisse devant lui attribuer tant d'importance à un homme du monde sans mandat et sans fonctions. Mais le spectateur n'est pas moins impatient que ces dames de connaître cet homme extraordinaire, qui se fait bien désirer, et il pousse comme elles un soupir de soulagement quand le laquais annonce enfin : M. Chamillac.

Maintenant la séance peut commencer. Il y a là une de ces scènes épisodiques comme M. Feuillet en a semé beaucoup, de très fines et très piquantes dans sa pièce; mais nous devons négliger tout ce qui est inutile à notre analyse. Il suffira de dire que les pauvres protégés par l'œuvre défilent dans le salon devant les dames patronnesses en toilettes de bal, pour s'entendre admonester par le président, ce qui manque assurément de vraisemblance et confine même çà et là à la charge. Cette charge du moins est touchée d'une main

légère et se rattache à l'action en dégageant mieux encore le caractère de Chamillac, qui prend contre le président la défense d'un pauvre diable, en faisant entendre à ce Tartuffe laïque, suivant un des jolis mots de la pièce, qu'il connaît ses fredaines et qu'il ne lui sied pas d'être inexorable.

Décidément, c'est un brave homme que ce Chamillac, en même temps qu'un homme du monde accompli! Attendez... Ce personnage, si généreux envers les misérables, va se montrer lui-même sans pitié pour le jeune de la Bartherie, qui a joué au cercle, a perdu 70 000 francs, dont 40 000 contre ce Chamillac, et va être affiché s'il n'a payé demain avant midi. C'est le déshonneur. Et justement son père, le vieux général, qui a horreur du jeu, arrive d'Afrique. Il sollicite un délai de Chamillac, qui le lui refuse avec une dureté hautaine. Rien ne saurait dire la surprise du spectateur, qui se demande, tout dérouté : Est-il bon? est-il méchant? Nous sommes-nous mépris, ou l'auteur nous a-t-il lancés exprès sur une fausse piste? Est-ce donc un Tartuffe qu'il a voulu peindre en ce personnage dont il a préparé l'entrée presque aussi longuement que Molière celle de son hypocrite?

Le désespoir du jeune officier ne saurait échapper à sa sœur, qui n'a pas de peine à lui arracher son secret. Elle n'a plus la libre disposition de sa fortune, car le contrat de son mariage est signé, et d'ailleurs il repousserait ce sacrifice. Il sait le seul parti qui lui reste à prendre... Affolée par cette perspective et poussée par la généreuse imprudence de son tempérament primesautier, Jeanne, après lui avoir fait jurer de ne pas attenter à ses jours sans l'avoir revue, profite de l'occasion d'un bal pour s'esquiver et se faire conduire chez Chamillac. Chamillac est célibataire, jeune, *lancé*, compromettant, et il l'aime! et il est minuit! On a beau être veuve et avoir les meilleures intentions du monde, la démarche est risquée. C'est l'avis de Mlle Sophie Ledieu, qui est justement chez Chamillac, en train de lui faire une scène, — car elle est jalouse et, persuadée qu'il ne l'aime plus, elle veut lui rendre sa parole, qu'il refuse de reprendre, lui assurant qu'il est toujours décidé à l'épouser. Elle triomphe dans ses soupçons en voyant entrer une femme voilée, mais s'incline avec respect lorsqu'elle reconnaît Jeanne, à qui elle a voué un culte depuis que celle-ci l'a protégée contre un affront public. — C'est aussi l'avis du commandant d'Illiers, plus compétent qu'elle et plus autorisé dans la question.

Aux premiers mots, Chamillac a arrêté Mme de Tryas : il n'a voulu qu'effrayer un jeune fou et le retenir sur la pente, en lui laissant passer une nuit d'angoisse dont le souvenir lui servira de frein contre une passion redoutable. Tandis que la jeune femme

le remercie, on entend du bruit à la porte, et le commandant paraît en repoussant le domestique. Prévenu par les confidences de Mme de la Bartherie et ayant aperçu le coupé de Mme de Tryas dans la rue, il a pensé qu'elle aurait besoin de quelqu'un pour la reconduire et il vient lui offrir son bras. Son attitude demande clairement des explications, et avouez que le fiancé le plus épris en demanderait à moins. Mais Jeanne n'admet pas que son honneur puisse être soupçonné. Tout à l'heure, une fille de rien, une fille perdue, a cru, du premier coup, à la parfaite honnêteté de ses intentions, et lui n'y croirait pas! Le brave commandant pourrait répondre que le cas est fort différent, qu'on n'a pas dans l'armée française les mêmes habitudes de jugement et les mêmes points de vue que dans le corps de ballet, et que sa situation vis-à-vis de Mme de Tryas lui donne bien le droit, même le devoir, de se montrer plus chatouilleux. Le vrai, c'est que, entre ce brave officier très correct et parfaitement raisonnable, mais avec des façons flegmatiquement méticuleuses, et sa future, il y a une incompatibilité d'humeur qui tournera mal, soit avant, soit après le mariage. Mme de Tryas s'obstine à ne vouloir lui rien dire, mais elle autorise Chamillac à parler, et elle les laisse seuls. Il arrive aussitôt ce qui devait arriver. Au commandant, qui attend ses explications, Chamillac répond qu'il attend ses excuses ; et à une interrogation pressante, où ses soupçons ne se dissimulent plus, il réplique avec défi : « Eh bien oui ; je ne puis vous dire le secret de Mme de Tryas, si elle en a un, mais je puis vous dire le mien : Je l'adore ! »

Sur quoi, le commandant donne un bon coup d'épée à son adversaire et vient redemander sa parole au général. Celui-ci interroge sa fille : elle ne veut plus épouser le commandant, qui lui a fait l'injure de douter d'elle ; mais elle ne peut épouser Chamillac, c'est le général qui le déclare dans les termes les plus formels. Pourquoi ? Voilà le grand secret. Ils semblent nés pour faire le couple le mieux assorti, et ils ne peuvent s'épouser ! Il y a un abîme entre eux. Sur ce point, Chamillac s'exprime comme le général, lorsque Sophie Ledieu imagine, par dévouement, d'épouser le peintre Hugonnet (que l'auteur, il me semble, traite là un peu sans façons, car il se prête à la chose, bien qu'il ne fasse pas profession, comme Chamillac, de repêcher les créatures perdues), afin de lui rendre sa liberté définitive. L'imagination du spectateur travaille sur ce problème. Toutes les solutions qui viennent à l'esprit seraient bonnes pour un mélodrame, mais évidemment elles sont trop vulgaires pour un talent d'une telle distinction.

Jeanne ne devine pas plus que nous quel est cet obstacle invincible, et elle n'y croit guère. Pour la convaincre, le général ordonne

à Chamillac lui-même de parler. En vain il se débat et demande grâce, il faut qu'il s'exécute. Quel droit le général a-t-il donc de lui commander ainsi? Son récit vous le dira, en vous dévoilant enfin « ce secret plein d'horreur ». Nous apprenons alors, dans une confession entrecoupée de sanglots, que Chamillac, servant en Afrique sous les ordres du général de la Bartherie, s'est laissé entraîner à un vol honteux, sous le coup d'une perte considérable faite au jeu et qu'il ne pouvait payer. Surpris par son chef, qui a consenti à ne point le livrer aux tribunaux à condition qu'il se ferait justice, il a obtenu la grâce de mourir en soldat, mais il a cherché vainement la mort dans la première affaire. Relevé après la bataille, couvert de blessures, il a guéri, et, devenu riche par la mort d'un oncle, il a donné sa démission pour consacrer sa vie et sa fortune au rachat de ceux qui sont tombés comme lui, sachant par son expérience qu'on peut devenir coupable sans être entièrement perverti.

Ainsi s'expliquent, à la scène finale, son rôle envers Sophie Ledieu et tous ces actes qui le font passer pour un original, mais qui ne sont qu'une réparation et une restitution, où il rend aux autres ce qu'il a reçu et use envers eux de l'indulgence dont il a eu besoin et qui l'a sauvé. En l'écoutant, Mme de Tryas s'est d'abord caché la figure comme accablée de honte, mais à peine a-t-il fini qu'elle se relève et lui tend la main. Elle ne la lui tend pas seulement, elle la lui donne, subissant elle-même la contagion de l'exemple avec l'entraînement subit de son généreux caractère. Et le général, lui aussi, ce qui est plus invraisemblable de la part d'un homme, d'un père et d'un soldat, lui crie : « Maintenant l'expiation est complète! Embrassez votre femme. » Ce n'était qu'une épreuve, mais aussi risquée en son genre, convenons-en, que la démarche de Mme de Tryas chez Chamillac. Je n'aurais pas cru qu'on fût si romanesque dans l'armée française. Qu'est devenu l'abîme? Il a été comblé par ce qui semblait devoir l'élargir encore. Soit! mais les entraînements ne durent pas toujours, pas plus ceux de l'amour que ceux de l'héroïsme, et je souhaite que, plus tard, ni l'un ni l'autre n'aient jamais à se repentir d'une telle révélation.

L'inattendu règne donc jusqu'au bout dans cet ouvrage, où tout est calculé non seulement pour ne rien laisser prévoir de ce qui arrive, mais pour faire prévoir le contraire. Sur le moment, on est surpris, saisi, entraîné sans résistance; c'est le grand point au théâtre; le malheur est que la pièce ne peut produire entièrement cet effet que sur un auditoire neuf comme celui des premières représentations. Dès qu'on a affaire à un public instruit par les conversations et les comptes-rendus, la curiosité s'émousse, et avec elle une partie de l'intérêt. L'esprit n'est plus tenu en suspens par le pro-

blème, et il est plus libre alors non seulement de remarquer une foule de petit traits jetés çà et là, en guise de jalons, pour préparer le dénouement sans le laisser deviner, — car M. Octave Feuillet, artiste toujours supérieur même dans une œuvre qui n'est pas de premier ordre, a voulu que son imprévu ne fût point illogique, — mais pour faire les réserves et les objections qui ne se sont éveillées chez nous qu'après coup. C'est que, sans être illogique, *Chamillac* n'est pas une de ces œuvres où tous les incidents sortent de la logique des caractères et des situations ; ils sont ainsi, ils pourraient être autrement. On y sent l'imagination de l'auteur plus que l'observation de la nature : je ne parle que de l'intrigue, et non des scènes de mœurs, souvent prises sur le vif, observées avec autant de finesse que de vérité. Il y a une véritable richesse d'invention dans cette pièce, bâtie de main d'ouvrier, conduite avec art, pleine de mots bien frappés, d'épisodes intéressants, de situations saisissantes, de détails exquis, de caractères soigneusement dessinés. Elle a surtout le mérite, quoiqu'une thèse en fasse le fond, de ne jamais prendre les allures d'une thèse. Le dénouement ne s'applique qu'au sujet et n'a qu'une valeur dramatique, sans prétendre à une portée générale et absolue. M. Feuillet a esquivé sans effort l'ennui des dissertations et le danger des théories paradoxales. Il n'a rien de commun avec Dumas fils, et *Chamillac* ne fait nullement songer aux *Idées de Mme Aubray* ni même à *Denise.*

Il faudrait nommer presque tous les acteurs. Citons du moins les deux Coquelin, dont l'aîné a trouvé, dans la scène de la confession, une nouvelle occasion de montrer qu'il sait exciter les larmes presqu'aussi bien que le rire, et dont le second s'est fait une tête incomparable d'importance gourmée et de majesté dindonnière ; Febvre et Laroche, parfaits tous deux dans les rôles du général et du commandant ; Mlle Tholer, qui distille à ravir ses menues méchancetés et, suivant le mot d'un confrère dont l'idée est moins incohérente que le style, donne à cette *vipère* de Mme de la Bartherie l'allure *féline* qui lui convient ; enfin et surtout Mlle Bartet, qui porte de l'émotion dans la grâce, et tant de distinction, tant de décence dans ses hardiesses, qu'elle les sauve et les fait accepter. L'ensemble est digne de la Comédie, digne d'une œuvre qui, malgré des combinaisons arbitraires et artificielles, offre partout la marque d'un rare esprit, comme d'un excellent écrivain.

Victor Fournel.

REVUE CRITIQUE

I. *Souvenirs du feu duc de Broglie,* de l'Académie française. — II. *Le Clergé français réfugié en Angleterre,* par M. l'abbé Plasse. — III. *Papiers d'un émigré,* publiés par le colonel de Guilhermy. — IV. *La Révolution du* 31 *mai* 1793 *et le Fédéralisme,* par M. H. Wallon. — V. *Le Comte de Falloux,* par M. André Joubert. — VI. *Nouvelle Géographie universelle,* par M. Elisée Reclus, t. XI : *l'Afrique septentrionale.*

I

Les hommes qui ont écrit leurs Mémoires s'y sont pris généralement d'assez bonne heure, pour se donner la satisfaction de dire tout ce qu'ils croyaient avoir fait de digne de mémoire. Telle n'a pas été la précaution du feu duc de Broglie pour les siens, dont un premier volume vient de paraître [1]; ce qu'il en a laissé n'est pas complet, il s'en faut. « Ces notes biographiques, dit M. le duc Albert de Broglie, son fils, dans l'*Avis au lecteur* placé en tête de ce volume, ces notes biographiques, auxquelles mon père ne consacrait que peu d'instants d'une journée employée à d'autres travaux, ont été commencées par lui à un âge trop avancé pour qu'il ait eu le temps et même qu'il ait pu concevoir l'espérance de les achever. La mort l'a interrompu quand il allait raconter comment la révolution de 1830, en le faisant sortir des rangs de l'opposition constitutionnelle, le rapprocha du pouvoir. »

Du reste, à en croire l'auteur, ce ne seraient pas ici des Mémoires proprement dits, travail toujours plus ou moins apologétique au fond, et moins encore des *Confessions*, œuvre dangereuse, dit-il, ne fût-ce qu'à cause du mauvais esprit dans lequel la lecture en peut être faite. « Quant aux Mémoires, ajoute le feu duc de Broglie, pour peu qu'on ait mis la main aux affaires publiques, on ne peut guère, en écrivant les siens, ne pas écrire, à certain degré, ceux des autres ; on ne peut guère échapper à l'alternative ou d'offenser les vivants, ou de juger les morts sans les entendre. J'éviterai ce double écueil en ne faisant pas de l'histoire, en me bornant à recueillir, pour moi-même, pour les miens, tout au plus pour une étroite intimité, les souvenirs que m'a laissés une longue et laborieuse carrière. »

Ce sera au lecteur de juger si l'auteur de ces « notes biographiques » a manœuvré aussi heureusement qu'il le croit, entre Charybde et Scylla. Des vivants de son jeune temps, il n'avait guère occasion d'en rencontrer sur sa route, à la date où il écrivait les pages que nous

[1] *Souvenirs du feu duc de Broglie,* de l'Académie française, 1785-1870, t. Ier, Calmann Lévy, éditeur.

avons sous les yeux et s'arrêtent à la seconde Restauration ; mais des morts, n'en a-t-il pas heurté beaucoup? Or ses chocs sont rudes, car, bien que sans violence et même d'une allure modérée, il va droit devant soi.

Les premiers parages où nous le rencontrons, à son entrée dans le monde, ce sont d'abord les écoles centrales et leurs célèbres professeurs, dont il esquisse quelques portraits, celui de l'abbé Haüy, entre autres, qui est charmant; puis les salons littéraires de Suard et de Legouvé, où se réunissaient les restes de la société du dix-huitième siècle, et où l'on « médisait fort des critiques et des journalistes », et sans doute aussi du groupe, — M. de Broglie dit : « la petite coterie », — qui se formait autour de MM. de Chateaubriand, Fontanes, Joubert, et ouvrait l'ère de la littérature du dix-neuvième siècle « sous l'étendard du Concordat » ; enfin les salons du vrai monde, lesquels n'étaient pas sans mélange ; car, dit le duc de Broglie, « la société qui se reformait à vue d'œil, sous une main puissante et, tout compte fait, réparatrice, n'y regardait pas de si près. Les exilés de toute opinion et de toute époque rentraient en foule, recouvraient une partie de leurs biens, sollicitaient pour le reste et ne contestaient pas grand'chose au pouvoir qui le leur laissait espérer. Près d'eux frayaient les révolutionnaires convertis ou soi-disant tels, qui mettaient dans leur poche leur bonnet rouge, en attendant qu'ils le découpassent en cordons rouges et en talons rouges, comme le figurait ingénieusement une caricature anglaise de l'époque ».

Longtemps le jeune duc resta disposé à prendre en considération le bon côté de la révolution du 18 brumaire, qu'il appelle « une délivrance, et dont le pouvoir qui en sortit donna, dit-il, à notre pays quatre années qui sont, « avec les dix années du règne d'Henri IV, la meilleure, la plus noble partie de l'histoire de France ». Il est vrai de dire que tout le monde était alors animé du même esprit, et, ce qui n'en est pas une médiocre preuve, c'est que le propre oncle du duc, l'abbé Maurice de Broglie, qui, en 1810, résista si fermement à Napoléon, avait, au temps dont nous parlons, accepté de sa main un évêché et le titre d'aumônier impérial. Mais, au bout de ces quatre années, bien des changements s'étaient produits chez le Premier consul, devenu l'empereur Napoléon Ier, même au physique. Voyez plutôt le portrait qu'en fait, en deux traits de plume, ou plutôt en deux coups de burin, le duc de Broglie, aux environs de 1808 :

« Ce n'était plus déjà ce jeune Premier consul que j'avais rencontré pour la première fois arpentant lestement les Tuileries, donnant son bras droit à Bourrienne, tenant sous le gauche un petit sabre turc, svelte, dégagé, le teint olivâtre et le regard fauve. Même à l'extérieur, tout était changé; le buste était court et épais, les petites jambes charnues; le teint plombé, le front chauve, la figure affectant la médaille romaine... »

Et l'impératrice Joséphine, la beauté du Directoire! Le temps l'avait changée aussi : « Quelques jours plus tard, je vis passer l'impératrice en grande pompe, mise à peindre quant à toute la partie de sa personne qu'on ne voyait pas, et peinte quant à toute celle qu'on voyait. »

Napoléon, au moment où le montre ici M. de Broglie, se faisait « expédier », de Bayonne pour Fontainebleau, le roi et la reine d'Espagne avec le prince de la Paix. Le tableau de leur arrivée aux Ormes, chez la duchesse de Broglie, dans leur équipage moitié somptueux, moitié grotesque, est on ne saurait plus curieux ; on dirait une charge de Callot.

En 1809, le duc de Broglie, que sa myopie écartait de la carrière militaire où des aïeux s'étaient illustrés, entra, comme auditeur, au conseil d'État, où les hommes de son monde s'étaient introduits en grand nombre, autant par prudence que par attachement au gouvernement impérial, et il nous fait assister à quelques-unes des étranges séances que présida, ces années-là, Napoléon en personne, celle notamment où « il parla durant trois heures, sans être interrompu par personne, contre les prétentions et les empiètements du clergé, en termes si injurieux, qu'ils consternaient plutôt qu'ils ne satisfaisaient le conseil, quelque peu dévote que fût, en général, la disposition intérieure de ses membres ».

« Dévot ! » non, on ne l'était guère en effet dans l'administration impériale, de quelque côté qu'on y fût arrivé. « Je puis dire, en passant, écrit le duc de Broglie, que quand M. de Tournon fut envoyé préfet à Rome, cette mission ne parut extraordinaire ni à lui ni à personne. La réunion de Rome à l'empire français, l'emprisonnement du pape, avaient paru chose simple et sans conséquence à tous les serviteurs de l'empire. Il leur paraissait également simple et sans conséquence d'être excommunié et de prendre en main l'administration du patrimoine de saint Pierre... Il est douteux, remarque M. de Broglie, à l'honneur de notre génération, qu'aujourd'hui on trouvât facilement, parmi les hommes honnêtes et sensés, une humeur aussi complaisante. »

En cette qualité d'attaché au conseil d'État, le jeune duc de Broglie est envoyé successivement en Autriche, en Hongrie, dans les provinces Illyriennes; puis, en qualité d'attaché d'ambassade, en Espagne, à l'époque où Joseph Bonaparte alla prendre possession de « sa postiche royauté » ; et peu après en Pologne, où il demeure jusqu'au commencement des désastres de la campagne de Russie.

A partir de ce moment, le caractère de l'ouvrage change peu à peu; ces *Souvenirs* deviennent en réalité des Mémoires. Le récit d'abord s'élargit, s'anime et se colore en certaines pages, comme, entre autres, dans l'effrayant tableau de l'incendie au bal du prince Schwartzenberg, ou dans la gracieuse peinture du séjour au château du Pulawi, chez le vieux prince Czartorisky. Quant aux figures du temps, sur lesquelles se porteront surtout les regards curieux, de simples esquisses qu'elles étaient au début, elles deviennent, pour la plupart, des portraits

achevés et souvent des médailles, dont l'histoire pourra discuter un jour l'exacte ressemblance, mais dont elle croira devoir tenir compte, bien que l'auteur déclare n'avoir pas écrit pour elle.

II

Parmi les causes auxquelles on s'accorde généralement à attribuer le changement qui s'est opéré, depuis le commencement de ce siècle, dans les dispositions de l'Angleterre à l'égard du catholicisme, l'émigration du clergé français pendant la révolution est, à n'en pas douter, une des principales. Un Anglais le proclamait, il y a vingt ans. « La conduite des prêtres français réfugiés en Angleterre et les circonstances de leur arrivée parmi nous, écrivait M. Husenbeth, dans sa *Vie de l'évêque John Milner*, excitèrent tant de sympathie, que les préventions contre leur religion furent considérablement adoucies et dissipées, et qu'ainsi furent préparées, dans le pays, les voies pour les progrès rapides et continus du catholicisme dont nous sommes témoins depuis bien des années. »

C'est qu'en effet la conduite que tinrent, durant le temps qu'ils passèrent dans la Grande-Bretagne, où la persécution les avait forcés à chercher un refuge, ces milliers de prêtres catholiques de tout rang et de toute origine, fut bien de nature à détruire l'opinion que l'on avait d'eux dans ce pays antipapiste. Le motif pour lequel ils avaient émigré était, tout d'abord, un titre à la considération et à l'estime auprès d'un peuple sérieux comme les Anglais; à la différence de l'émigration des gentilshommes, qui, dans les premiers temps du moins, avait été volontaire, légère, imprudente et, par suite, avait peu touché, celle des ecclésiastiques, qui n'avait eu lieu qu'à la dernière extrémité et s'était faite sous l'empire de la conscience, avait inspiré pour eux de tout autres sentiments. Une chose, d'ailleurs, ajoutait encore à la considération qu'ils s'étaient acquise par là d'abord, c'était leur conduite, la correction des mœurs chez tous, l'exemplaire piété chez le plus grand nombre, enfin la dignité universellement gardée dans la misère et la souffrance. De l'appréciation des hommes à celle de leur doctrine, il n'y a souvent qu'un pas, comme on sait. Ce pas, plus d'un Anglais songea dès ce temps à le faire.

Il y a donc eu incontestablement quelque chose de providentiel dans l'émigration du clergé français en Angleterre. C'est la conclusion qui se dégage avec évidence de la curieuse et touchante histoire que vient d'en donner M. l'abbé Plasse, chanoine de la cathédrale de Clermont [1]. On n'en connaissait jusqu'ici que ce qui s'en trouve

[1] *Le Clergé français réfugié en Angleterre,* par F.-X. Plasse, chanoine titulaire de la cathédrale de Clermont. 2 vol. in-8°, avec gravures et portraits. V. Palmé, éditeur.

d'épars dans les livres de Barruel et de l'abbé Caron. Notre éminent et regretté collaborateur, M. Forneron, récemment enlevé par une maladie cruelle à d'originales et piquantes études, avait bien signalé, dans son grand travail sur l'émigration française, ce qu'elle avait offert de particulier en Angleterre, et ce fait notamment si singulier de la sympathie que nos prêtres catholiques s'y étaient partout acquise; mais, dans le plan qu'il s'était tracé, il avait dû se borner à en faire la remarque. Combien, cependant, n'y avait-il pas d'intérêt à voir de plus près et plus en détail ce qui s'était passé, sous ce rapport; à savoir, comment et pourquoi nos prélats, nos moines, nos simples curés de village, avaient vu se changer, pour eux, en manifestations sympathiques et respectueuses, l'aversion dédaigneuse des hautes classes et même, en bien des lieux, la haine brutale de la populace! M. l'abbé Plasse l'a compris, et c'est à quoi son livre satisfait dans les plus larges proportions; il offre le tableau complet de l'existence qu'une bienveillance incessante assura, dans les États britanniques, pendant plus de dix ans, à ceux de nos compatriotes réfugiés qui semblaient devoir y compter le moins. Ce travail lui a coûté de longues et immenses recherches. Les éléments en étaient à peine, nous ne dirons pas connus, mais soupçonnés; ils existaient toutefois et même en grand nombre, car les secours aux émigrés furent, dès le principe, organisés avec soin; mais que de démarches n'a pas dû faire l'auteur pour les retrouver et les éclairer! Ce dernier point, en particulier, exigeait de longues investigations sur place, en Angleterre même, dans les registres locaux, dans les journaux et les pamphlets du temps. M. Plasse ne s'y est pas épargné; son travail doit à cet ordre d'informations une physionomie très vivante. Il est en outre complet, comprenant, dans les plus grands détails, le tableau pénible, mais édifiant à voir, de notre émigration ecclésiastique, du commencement à la fin de la persécution.

Parmi les circonstances providentielles de cette émigration française dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne, il en est une qui frappe tout d'abord, c'est la priorité d'arrivée de Mgr de la Marche, évêque de Saint-Pol-de-Léon, que la persécution avait forcé le premier à chercher, pour sauver sa tête, un refuge au-delà du détroit. Ce prélat gentilhomme, qui avait été militaire avant d'être évêque, et dont l'activité était égale à l'intelligence, est une admirable figure historique. A peine débarqué à Londres, il s'occupa du soin de préparer un asile et des secours aux ecclésiastiques proscrits qu'il s'attendait à voir arriver et qui, en effet, le suivirent bientôt, comme il le prévoyait. Il mérita dès lors, à bien juste titre, le nom de *précurseur*, que lui donne M. Plasse. Sous son inspiration se forma un comité d'assistance dont il fut le président et devint l'âme. Ce comité dut se transformer dans la suite et bien des fois, à mesure que le nombre des émigrés augmentait et que de

nouveaux secours devenaient nécessaires; mais chaque fois Mgr de la Marche en garda la direction. Ces comités offrent un grand intérêt par l'intelligence économique dont leurs membres font preuve dans le maniement et la distribution des fonds dont ils disposent. Les détails dans lesquels M. l'abbé Plasse entre sur leurs opérations se recommandent à l'attention de tous les hommes qui s'occupent d'œuvres de bienfaisance.

« On ne voit presque jamais surgir une grande œuvre de charité, dit M. l'abbé Plasse, sans qu'une femme vienne s'y associer. » Les secours donnés aux émigrés de la révolution en offrent, presque dans tous les pays où ils furent recueillis, des exemples; mais, de toutes les femmes qui s'y distinguèrent, il n'en est pas qui aient autant de droit à la reconnaissance des catholiques français que mistress Silburne, « la bonne dame », comme l'appellent encore les Bretons de Roscoff, chez lesquels elle est venue mourir, au temps de la Restauration. Elle fut la première et resta la constante auxiliaire de Mgr de la Marche. Mais laissons ici un moment la parole à M. l'abbé Plasse : « Cette bonne dame était née à Durham. Devenue veuve, sans enfants, elle se voua à des œuvres chrétiennes, et elle y était tout entière lorsque la révolution jeta sur les côtes de la Grande-Bretagne un grand nombre d'ecclésiastiques persécutés. Mgr de la Marche, en arrivant à Londres, choisit sa résidence dans une grande maison qu'elle occupait, petite rue de la Reine, au quartier de Bloomsbury. Cette généreuse dame montra tant de zèle à seconder le digne prélat dans ses œuvres en faveur des ecclésiastiques proscrits, qu'elle mérita d'être appelée « la mère des prêtres exilés », et que, lorsqu'elle mourut, les prêtres français qui l'avaient connue étaient unanimes à dire : Nous avons perdu notre mère. Ces prêtres lui avaient fait aimer la France, et lors de la Restauration, elle vint s'y établir pour y passer ses derniers jours, avec une nièce et une gouvernante anglaise. L'abbé Floch, curé de Morlaix, qui avait logé chez elle, à Londres, lui offrit une hospitalité reconnaissante; mais son grand âge et ses infirmités lui firent bientôt préférer le climat plus doux de Roscoff, où elle retrouva l'abbé Poncin, qu'elle avait aussi connu en Angleterre avant qu'il eût reçu la prêtrise, et c'est là qu'elle mourut, le 2 octobre 1820, à l'âge de soixante-seize ans. »

Ces renseignements ont, dans leur caractère familier, quelque chose d'attendrissant, selon nous. Il en est de même de beaucoup de ceux que l'auteur nous fournit sur la générosité des hautes classes envers nos compatriotes malheureux, et, entre autres, des détails nouveaux qu'il ajoute à ceux que Chateaubriand nous avait donnés dans ses *Mémoires* sur l'école fondée par Burke, le grand orateur, en faveur des jeunes orphelins émigrés. Les circonstances historiques de cette fondation sont du plus touchant intérêt. Edmond Burke, l'éloquent et

implacable ennemi des révolutionnaires, était, ce que l'on ne sait pas généralement, fils d'une mère catholique; sa sœur et une nièce qu'il aimait particulièrement étaient catholiques aussi. L'estime et l'affection qu'il avait toujours eues pour ces grandes chrétiennes catholiques expliquent, autant que la haine dont il poursuivait les révolutionnaires, dit M. Plasse, l'intérêt qu'il portait aux catholiques persécutés. Les motifs d'ordre supérieur qui avaient déterminé l'émigration du clergé français le portaient de préférence vers les ecclésiastiques proscrits, mais il n'était pas indifférent au sort des émigrés laïques. Cruellement frappé par la perte d'un fils unique qui avait débuté dans la vie publique avec éclat, Burke, père sans enfant, fut particulièrement touché du malheur des enfants réfugiés auxquels la révolution avait enlevé leurs pères, et il résolut de faire pour eux tout ce que lui permettait sa modique fortune. Aidé par quelques illustres amis, il acheta à Penn, près de sa résidence d'été, une grande maison où il établit soixante-douze jeunes fils d'émigrés orphelins, qui devaient y recevoir une éducation en conformité avec leur naissance. Le gouvernement prit part à cette œuvre et lui accorda une subvention. Burke eut la surintendance de l'établissement, et, — noble exemple de respect pour la nationalité et la conscience religieuse de ses protégés, — il tint à n'y placer que des maîtres français et à en donner la direction à un prêtre catholique. L'école fut ouverte au mois d'avril 1796, et depuis cette époque jusqu'à sa mort, Edmond Burke, ajoute M. Plasse, veilla sur cette maison avec la sollicitude d'un père. Elle n'était qu'à 3 milles de sa résidence; il pouvait en quelques instants s'y rendre. C'est ce qu'il faisait souvent, et, à certaines époques de l'année, tous les jours, y restant tout le temps à admirer l'esprit et la vivacité des petits Français. L'école de Penn ne jouit pas longtemps des bontés paternelles de son fondateur; Burke mourut en effet moins de deux ans après l'avoir ouverte, le 9 juillet 1797; mais il avait eu soin, dans son testament, de recommander son œuvre aux nobles personnages qui avaient coopéré avec lui à son établissement. Cette école se maintint, grâce à la subvention du gouvernement anglais qui lui fut continuée, jusqu'à l'époque de la Restauration, où le gouvernement français la prit à sa charge. Mais, six ans après, en 1820, elle fut supprimée, et maîtres et élèves rappelés en France.

Nous pourrions détacher de cette histoire, trop peu connue de l'émigration du clergé français en Angleterre, beaucoup d'épisodes du même genre : le récit de M. l'abbé Plasse en offre un grand nombre. Ce que nous en avons cité suffit pour faire comprendre de quel intérêt en est la lecture. Elle sera également goûtée des deux côtés du détroit, car les traits de large et noble bienfaisance qu'elle révèle n'honorent pas moins ceux qui en ont été l'objet, que ceux qui en furent les auteurs.

III

L'histoire de l'émigration n'est point faite encore : ce que nous venons de dire du livre de M. l'abbé Plasse suffirait à le prouver; les deux volumes que M. Forneron a publiés sous ce titre, et que nous avons rappelés plus haut, n'en présentent eux-mêmes qu'une vue d'ensemble ou, si l'on veut, une esquisse brillante, dont quelques parties seulement sont à peu près terminées. Sur bien des points, et non des moins importants, des documents essentiels font défaut, et il en surgit tous les jours qui, pour n'être pas toujours de première valeur, ne sauraient cependant être négligés. Tels sont bon nombre de ceux qu'on trouve dans les *Lettres et notes* du baron de Guilhermy, que son fils, M. le colonel de Guilhermy, vient de publier sous le titre de *Papiers d'un émigré* [1].

Le personnage dont le portefeuille a fourni la matière de ce volume est un des membres de l'émigration qui en ont occupé le plus longtemps la scène et en ont approché de plus près les premiers acteurs. M. de Guilhermy, nommé, à l'âge de vingt-huit ans, député à l'Assemblée constituante par le bailliage de Castelnaudary, quitta la France à la fin de 1791 et n'y rentra qu'en 1814, ayant passé la plus grande partie de ce temps auprès de la personne de Louis XVIII, dont il était apprécié pour ses bons conseils et son dévouement, et dont il partagea ainsi, durant vingt ans, l'existence errante. C'est de ce qu'il fut à même de voir et de savoir, dans cette position particulière, que vient l'intérêt des papiers qu'il a laissés.

Ces papiers fort nombreux, à en juger par les extraits que nous en avons dans ce volume, sont, paraît-il, même dans le manuscrit, à l'état de notes et n'ont jamais eu la forme de Mémoires proprement dits. L'attrait habituel de ce genre d'écrits leur manque; c'est pour les renseignements qu'ils contiennent qu'ils seront lus surtout. On y trouve, en effet, avec la confirmation de beaucoup de faits connus, la révélation d'un bon nombre d'autres qui ne le sont point, ou qui le sont mal, tel, par exemple, que le blâme très accentué chez certains émigrés de la direction inhabile et impolitique qui leur fut donnée par les princes : « C'était à Toulon, à Lyon, dans l'Ouest, disaient les mécontents, qu'on aurait dû nous envoyer combattre la révolution, avec les populations saines qui n'en veulent pas, et non à Coblentz, avec des Allemands, des ennemis de la France, dont la coopération est naturellement compromettante. » Les papiers de M. de Guilhermy attestent que ces sortes de protestations du bon sens national furent plus nombreuses qu'on ne le croit. Il paraîtrait même, selon lui, que le comte de Provence s'en serait ému et aurait fait des démarches pour rejoindre, en Vendée, les troupes de Charette.

[1] Un vol. in-8°. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs.

Il a été parlé aussi, croyons-nous, du projet qui fut suggéré aux princes émigrés d'aller chercher fortune au Canada et d'y fonder, — chose facile, disait-on, — un autre royaume français. M. de Guilhermy affirme qu'en effet cette utopie eut ses prôneurs et d'assez nombreux partisans. Louis XVIII n'était pas homme à s'y laisser prendre; il préféra se tenir près de la France, malgré les mortifications qu'il éprouva longtemps de la part des puissances continentales, que gênait sa présence parmi eux. Ce chapitre des amertumes des malheureux émigrés s'allonge ici de bien des détails nouveaux, mais aussi de beaucoup de preuves également nouvelles de la persistance, au milieu même des revers et de la détresse, du vieil et gaillard esprit français : témoins ces vers, qui firent rire un moment les plus tristes, quand Bonaparte se fit proclamer empereur :

Partisans de la république,
Grands raisonneurs en politique,
Dont je partage la douleur,
Venez assister en famille
Aux obsèques de votre fille,
Morte en couches d'un empereur.
L'indivisible citoyenne,
Qui ne devait jamais périr,
N'a pu supporter sans mourir
L'opération césarienne.

Le personnage qui tient le plus de place, avec Louis XVIII, dans les *Papiers* de M. de Guilhermy, c'est le duc d'Orléans, Louis-Philippe, fils de Philippe-Égalité. Ils nous le montrent d'abord faisant, avec l'appui de l'Angleterre, des démarches pour se rapprocher des princes de la branche aînée, mais n'y parvenant point; puis repoussant l'idée qui lui était suggérée d'aller se tailler un royaume en Amérique, dans les colonies espagnoles insurgées et prêtes à se donner au premier venu; puis enfin (1810) se jetant en Espagne, et y allant combattre Napoléon, à la tête des insurgés de la Catalogne, au commandement desquels il avait été appelé et d'où de misérables intrigues le firent repousser. Des pièces authentiques et de nombreuses lettres inédites établissent ces faits peu connus et qui ne manquent pas d'importance au point de vue biographique.

Nous venons, par deux fois, de rappeler le nom de M. Forneron, dont la curieuse étude sur l'émigration restera, tout incomplète qu'elle est, parce que les traits généraux de ce monde de l'exil y sont bien saisis. Au moment où la mort l'a arrêté, notre infatigable collaborateur venait d'aborder un autre champ d'exploration historique déjà fort exploité sans doute, mais où il reste à glaner encore : la diplomatie personnelle de Louis XIV, et il venait de donner en public un piquant échantillon des découvertes que l'on peut y faire. Cette étude

a pour titre : *Louise de Kéroualle, duchesse de Portsmouth*[1]. C'est l'histoire d'une des femmes qui aidèrent Louis XIV à neutraliser, durant vingt ans, l'Angleterre, en tenant sous sa main le besoigneux et immoral Charles II, — histoire peu édifiante, mais curieuse, et qui montre, comme nous l'avons observé à propos des négociations pour la colonisation de Madagascar, que, dans les affaires de gouvernement, le grand roi donnait beaucoup plus de sa personne qu'on ne l'a cru jusqu'ici.

IV

M. H. Wallon poursuit, concurremment avec ses travaux académiques et législatifs, son histoire des grands épisodes de la révolution française par les documents de l'époque, œuvre d'un intérêt plus saisissant que ne serait un récit tout personnel et qui offre plus de garanties d'impartialité; car, comme le dit M. Wallon, il n'y a, pour l'écrivain qui raconte des faits de cette nature et encore si voisins, qu'un seul moyen de se défendre contre l'inévitable et involontaire passion qu'ils sont de nature à exciter, « c'est de placer sous les yeux du public les pièces du temps; d'emprunter le fond du récit aux actes officiels, et de prêter aux hommes le langage même qu'ils ont tenu. Or la chose est possible, ajoute M. Wallon, car nulle époque jusque-là n'avait publié autant de rapports et reproduit autant de discours. Il ne s'agit plus que de les accommoder au cadre plus restreint où la scène doit se réduire, et de n'en prendre que les traits saillants et décisifs. Si les maîtres du genre dans l'antiquité, depuis Hérodote jusqu'à Tacite, n'ont conçu le drame vivant de l'histoire que sous la forme de récits mêlés de discours, même quand ces discours, tirés du fond du sujet, n'étaient que le produit de l'imagination des auteurs, pourquoi ne pas s'autoriser de leur exemple, quand on trouve les discours comme les faits dans les documents publics, et qu'en faisant parler les personnages, on peut ne leur mettre dans la bouche que leurs propres paroles? »

C'est là ce qu'a fait M. Wallon, dans une suite déjà longue d'ouvrages sur la terrible crise où nous sommes depuis un siècle et dont nous n'achevons pas de sortir. Celui qu'il nous donne aujourd'hui en retrace l'événement capital, le moment psychologique, comme on dirait en Allemagne : la lutte suprême des deux éléments aux prises et le triomphe de l'élément anarchique. *La Révolution du* 30 *mai* 1793 *et le Fédéralisme*[2], tel en est le titre. Cette révolution du 31 mai est celle qui écrasa le parti girondin, mutila la représentation nationale, en envoyant à l'échafaud ou en exil cinquante-deux de ses membres, et livra la France à Paris. Le *fédéralisme* que provoqua cet attentat politique, et qu'il ne faut pas confondre avec la *fédération* de date

[1] Un vol. in-12 avec portrait. Librairie Plon.
[2] 2 vol. in-8°. Librairie Hachette.

plus ancienne et née d'une toute autre idée, est le soulèvement qui se produisit alors dans toute la France contre le despotisme de la Convention, devenue le servile instrument du parti jacobin, la réaction des départements contre le despotisme de la capitale.

M. Wallon a étudié de plus près qu'on ne l'a fait jusqu'ici ces deux événements dans leurs causes et leurs résultats, et en a fait, à l'aide des documents contemporains dont sa narration est tissue, un tableau un peu heurté et dont les couleurs sont peu fondues, mais d'un réalisme vivant. La catastrophe du parti girondin n'y occupe qu'une place assez restreinte, et ce n'est pas en effet le point sur lequel il y avait le plus à apprendre et qui pouvait exciter le plus de sympathie. Malgré le talent oratoire des hommes de ce parti et le courage réel, bien qu'un peu théâtral, que les principaux d'entre eux montrèrent devant la mort, leur mémoire a perdu aujourd'hui le prestige qu'elle a pu avoir un instant. Les girondins étaient, au fond, des révolutionnaires de même métal que leurs adversaires, seulement un peu moins bien trempés. La prévoyance et l'énergie leur manquèrent toujours; ils virent venir l'ennemi sur eux et ne surent pas l'arrêter. Le travail de M. Wallon n'est pas fait pour les réhabiliter.

Où l'auteur est à la fois plus neuf et plus riche en renseignements, c'est sur l'origine et l'échec du mouvement fédéraliste. On n'avait guère étudié jusqu'ici cette explosion d'une haine déjà ancienne et impatiemment contenue que dans certains grands centres provinciaux, Caen, Bordeaux, Lyon, Toulon. M. Wallon a montré, le premier, qu'elle fut générale; il en a constaté et relevé partout les manifestations vives, mais impuissantes, mettant à contribution, dans ce but, les archives de tous les départements où il a trouvé d'instructives particularités. On lira avec intérêt ces renseignements. Souhaitons que ce soit avec fruit. Cet ouvrage, qui met à nu l'insolente domination de la Commune de Paris sur la France, n'est pas, ce nous semble, dénué d'opportunité en ce moment-ci. Ce que la fin du dix-huitième siècle a vu, chez nous, celle du dix-neuvième n'est-elle pas menacée de le revoir?

V

Des notices, en grand nombre, ont été publiées sur M. de Falloux, au moment de sa mort, témoignant toutes, à quelque opinion qu'elles appartiennent, de la grande et haute considération dont son nom était resté entouré, et de l'attention dont sa vie, même dans sa retraite, était l'objet. Ces souvenirs rappelés à la hâte, ces appréciations rapides, mais empressées, ne sont pas de l'histoire, sans doute, mais elles en fourniront les éléments, quand le jour viendra de montrer, dans leur ensemble et à la calme lumière du passé, les traits de cette figure

rare entre celles de notre temps, et qui est apparue sous des aspects si variés et si nets à la fois. De toutes ces notices, celle qui peint le mieux l'homme multiple et éminent qu'il y avait dans le comte de Falloux est l'article nécrologique que lui consacra, au lendemain de ses funérailles, un de ses voisins de province, M. André Joubert, dont le nom et le talent sont bien connus de nos lecteurs. Deux éditions de cet écrit [1], épuisées sur place en quelques semaines, attestent assez l'intérêt qu'il a excité et l'estime qu'on en a fait dès le premier jour. Si ce portrait de leur illustre compatriote est si recherché des Angevins, c'est qu'ils l'y retrouvent tel qu'ils l'ont vu au milieu d'eux, à tous les moments de sa carrière, et surtout dans ces dernières années où, quoique éloigné malheureusement des hautes fonctions qu'il avait remplies avec tant d'éclat, il jouait encore, nous dit M. Joubert, un rôle très actif. Le tableau que nous offre cette notice de la vie qu'il menait à Angers, les hivers, entouré d'un cercle d'amis qui s'étudiaient à lui dissimuler les vides que la mort avait faits autour de lui, est extrêmement touchant. « Toujours affable, bienveillant et obligeant, il accueillait chacun de nous, dit M. Joubert, avec une urbanité et une grâce dont il semblait avoir le secret. Les heures s'écoulaient et nous restions sous le charme, captivés par la parole enchanteresse de ce causeur merveilleux. » Ce qu'il était à la ville, M. de Falloux l'était aussi et plus remarquablement encore peut-être à la campagne, où nous le montre également M. Joubert. Comme nous venons de le dire, l'histoire aura donc beaucoup à prendre dans cette notice.

VI

Le tome XI de la *Nouvelle Géographie universelle* de M. Élisée Reclus, qui a paru [2] un peu en retard, cette année, sur les publications du jour de l'an, dont les précédents ont toujours fait partie, a, en ce moment, pour nous un intérêt tout particulier. L'Afrique septentrionale, c'est-à-dire l'Algérie, la Tunisie où nous sommes établis, le Maroc, la Tripolitaine et le Sahara auxquels nous confinons, en font le sujet, un peu restreint en apparence, mais d'une importance considérable en réalité. Cette région est, en effet, la seconde moitié de cet historique bassin de la Méditerranée, où se sont accomplies les destinées de l'ancien monde européen et où se débattront peut-être sous peu celles du nouveau. L'Afrique septentrionale y aura même, cette fois, un rôle plus considérable que la première ; cela est déjà visible. Par la position qu'elle occupe aujourd'hui sur les deux rives opposées du grand lac intérieur, la France, si elle le voulait, y aurait un rôle prépondérant. Il lui importe donc extrêmement de bien connaître cette

[1] *Le Comte de Falloux*, in-8°. Angers, librairie Grassin.

[2] 1 vol. in-8° jésus, avec 4 cartes en couleur tirées à part, 160 cartes partielles dans le texte et 85 vues et types gravés sur bois. Librairie Hachette.

portion du rivage méditerranéen qui lui fait face et que lui a légué la vieille monarchie. Or nul ouvrage n'offre, sur cette région, des renseignements plus nombreux et de nature plus positive que le présent volume de M. Reclus. On connaît sa méthode. Il procède par l'étude physique du sol, la nature de ses productions, ses richesses minérales et ses éléments d'exploitation : détails d'un grand prix pour tout pays, mais plus particulièrement précieux pour une région demeurée presque partout inexploitée, ou retombée depuis des siècles à l'état inculte. Des cartes spéciales en relèvent à la fois les gisements, les dépressions et les reliefs. La population, ses origines, ses habitudes, ses aptitudes et ses instincts font le second point des recherches du géographe. On sait que, à cet égard et quant aux croyances, il y a généralement lieu de se tenir en garde contre ses idées; mais il n'y a guère ici, pour ses théories, matière à application; l'auteur n'a pas eu à revenir sur ce qu'il a dit ailleurs de l'islamisme. Ce qui frappera, c'est le fait qu'il constate des dispositions de diverses tribus indigènes à entrer dans le mouvement de la civilisation que nous avons importée sur ces rivages, et du rapide développement qu'y prennent les établissements que nous y fondons tous les jours. Cela est sensible surtout, dit M. Reclus, dans la Tunisie, où la France n'exerce pourtant encore qu'un protectorat — plus sensible même que dans l'Algérie, qui est sa conquête. « La prise de possession de la Tunisie, comme complément du territoire algérien, a eu pour conséquence, dit-il, de modifier la situation au profit de l'élément français. Naguère la langue dominante européenne était l'italien, même dans les familles françaises. Maintenant, par un phénomène inverse, c'est le français qui tend à prédominer dans le cercle européen. Les juifs, les musulmans eux-mêmes apprennent le français, devenu, après l'arabe, la langue du pays. » M. Reclus signale, dans divers autres ordres de faits, les symptômes les plus favorables pour nous; mais il ne dissimule pas la crainte que lui inspire le contact intime et trop souvent malsain des Européens avec les Maures. « Cet état moral, si mélangé de vices, que nous appelons la civilisation, n'agira-t-il pas surtout par ses mauvais côtés, se demande l'honnête savant, en apportant aux faibles des éléments de corruption, sans leur donner en même temps la force d'y résister ? »

Cette force, elle ne serait pas dans les doctrines que professe M. Reclus, doctrines dont la trace est trop souvent visible dans son travail; elle est dans l'inspiration et l'esprit tout chrétien des institutions civilisatrices dont l'illustre archevêque d'Alger a déjà doté nos établissements de l'Afrique septentrionale, notamment ceux de la Tunisie, et auxquels le consciencieux géographe rend lui-même justice. A cette condition seulement se réalisera l'avenir de la féconde région dont M. Reclus vient de tracer le grand et fidèle tableau.

P. Douhaire.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 avril 1886.

La tribune de la Chambre se taira jusqu'au 25 mai. Il est peu supposable que la France se plaigne de ce silence. Ne semble-t-il pas qu'elle se fatigue plutôt de ce bruit parlementaire, si discordant et presque toujours si vain? A ces députés qui, pour leur repos et principalement pour celui du public, se dispersent et resteront oisifs pendant un mois on demande déjà, non sans ironie, ce qu'ils ont fait, depuis que leur législature a commencé. Leurs annonces électorales étaient encore dans toutes les mémoires, en novembre; la République attendait d'eux mille réformes, mille bienfaits. Il y avait dans leur masse confuse beaucoup d'hommes nouveaux. Nul doute que la majorité qu'ils allaient animer de leur ardeur ne s'empressât d'accomplir quelque chose, pour la plus grande gloire et la plus grande félicité de la République. Eh bien! quelle que fût la générosité virginale de ces jeunes législateurs, et si récentes que fussent ses promesses, cette majorité n'a que peu travaillé; elle n'a mérité l'attention ni par une loi, ni même par un discours. Elle a substitué aux lois que son impuissance n'osait pas plus concevoir qu'entreprendre les questions, les interpellations, les ordres du jour; si bien qu'on aurait pu croire qu'elle employait comme systématiquement son temps et sa peine à ne pas légiférer, pour ne laisser voir ni son incapacité, ni ses divisions. Rendons-lui pourtant justice : elle a renversé un ministère; elle a autorisé un emprunt qui facilite et active la ruine de nos finances; elle a décidé qu'il y aurait en 1889, sous le nom d'Exposition, une fastueuse parade des beautés et des trésors de la République; elle a témoigné, par les certificats de moralité délivrés si galamment à M. Vergoin et à deux autres de ses plus purs démocrates, qu'elle était honnête et que la République serait infailliblement, sous son règne, le régime même de la vertu. Vraiment, n'est-ce rien?

Pour se distraire de son mépris, la France a eu la douleur d'un drame, celui de Châteauvillain. Drame odieux autant que triste. Il y avait à Châteauvillain, dans l'enceinte d'un mur qui enclôt une usine, une chapelle privée où, depuis quarante-trois ans, le culte se célébrait librement, bien que sans autorisation. Cette chapelle, aucun désordre n'en avait troublé la paix ; on n'y commettait encore, le 7 avril, d'autre crime que d'y prier. Cependant, le 8 avril, dans l'après-midi, le sous-préfet de la Tour-du-Pin arrive avec quatre gendarmes et un serrurier pour la fermer. Quelle raison le gouvernement en a-t-il? Une seule. Le vicaire qui dessert cette chapelle, aux frais du propriétaire de l'usine, a tourné en dérision, paraît-il, tel et tel conseillers municipaux de Châteauvillain ; en outre, le directeur de l'usine, M. Fischer, est le neveu du curé de Châteauvillain et ce curé, que le maire dénonce comme son pire ennemi, vient fréquemment à l'usine, à la chapelle. Et voilà pourquoi, tout à l'heure, un mort, un mourant, un blessé seront étendus là, entre le seuil de la chapelle et la porte de l'usine : il aura fallu à la vindicte de la République, à la rancune de la municipalité de Châteauvillain, ces trois victimes!... Car M. Fischer résiste : il est dans son domicile ; le sous-préfet qui vient si hardiment fermer la chapelle n'est accompagné d'aucun magistrat et n'exhibe aucun mandat de justice ; M. Fischer défendra sa maison, ses autels, son Dieu, en attendant que, de Lyon, le propriétaire qu'il représente et qu'il a consulté lui ait commandé ce qu'il doit faire. Mais comment les défend-il? Pendant que les gendarmes défoncent la porte, il tire cinq coups de revolver, pour protester; il ne vise personne : il décharge trois coups en l'air, deux vers le sol. On pénètre presque en même temps par la porte brisée ; on se rue sur lui, et, tandis qu'un gendarme le désarme et l'enlace, un autre, affolé de fureur, lui fracasse d'une balle la mâchoire. Ses ouvrières se précipitent à son secours. Les gendarmes les repoussent, les chassent. Ils en tuent une. La pauvre fille tombe auprès de son maître. Ses compagnes fuient, épouvantées. Les gendarmes les poursuivent et l'une d'elles est frappée d'une balle par derrière. « C'est assez comme cela ! » crie alors le sous-préfet, qui préside, impassible, à cette tuerie, et la tuerie cesse. On peut maintenant sans peine envahir la chapelle, en expulser les femmes, mettre les scellés et s'en aller triomphant. Il ne restera plus qu'à dire, du haut de la tribune, parmi les applaudissements des radicaux : « Le sous-préfet a fait son devoir. » Ce sous-préfet, qui a passé dans le sang pour aller fermer une chapelle, s'appelle Balland, et le ministre qui lui a décerné cet éloge, s'appelle Goblet...

De quel côté le droit était-il, dans cette scène? Du côté des victimes. M. Albert de Mun et M. Keller, à la Chambre, M. le duc

d'Audiffret-Pasquier et M. Lucien Brun, au Sénat, l'ont dit supérieurement, dans des discours où ils ont rivalisé d'éloquence. Si la véritable raison d'être de la République, c'est, comme elle s'en targue, la liberté, cette liberté n'appartient-elle donc pas au chrétien qui veut prier paisiblement chez lui, dans son oratoire, aussi bien qu'au philosophe qui veut y dogmatiser, dans son cabinet? Quoi! Il y aura des cabarets et des clubs où l'on sera libre de pérorer comme on voudra, fût-ce même en prêchant l'assassinat, fût-ce même en hurlant : « A bas la patrie! » Et il n'y aura pas de demeure où un honnête homme soit libre de s'agenouiller avec ses parents, ses amis, ses serviteurs, ses ouvriers, devant l'image du Christ! Il suffira que ce soit la liberté de prier et ce ne sera plus la liberté! Et la conscience humaine, sous ce règne d'une République, n'aura pas même pour ses prières, pour ses soupirs, pour ses larmes, le refuge d'une chapelle enclose dans les murs de la maison à l'abri de laquelle elle s'élève! On a rappelé, devant le Sénat, ces belles paroles de l'Hôpital : « Si l'on veut borner la liberté des hommes de si étroites barres que la religion et l'âme n'y soient pas comprises, c'est pervertir malignement le mot et la chose : car la liberté seule n'est point liberté. » Tel a été aussi, dans notre siècle, le sentiment des jurisconsultes que le parti républicain honore et cite le plus volontiers. C'est M. Faustin-Hélie qui a écrit : « Il n'y a point liberté entière d'un culte là où les personnes qui le professent ne peuvent se réunir sans se trouver en contravention, là où il faut solliciter une permission et où un officier de police peut à son gré fermer le temple et chasser les fidèles. » Et la liberté du domicile, cette liberté que M. Grévy, M. Gambetta, M. Le Royer, M. Floquet, M. Jules Ferry, M. Jules Roche et tant d'autres proclamaient en 1870 un droit inviolable, dans leur apologie de ce républicain qui avait tué, en défendant sa porte, un agent armé d'un mandat de justice. Sacré, quand c'est Mégy qui protège son domicile, ce droit ne le sera plus, quand M. Fischer, derrière sa porte, protège, dans son domicile, l'autel même de son Dieu! On est stupéfait que des républicains qui se vantent, comme M. Goblet, d'être des libéraux, méconnaissent des principes si simples et qui furent si longtemps leur propre tradition. M. Goblet a cru pouvoir arguer de la loi de germinal an X et du décret du 22 décembre 1812. Soit. Il y trouve le droit de fermer une chapelle particulière. C'est la stricte légalité. Mais ignore-t-il que cette loi et ce décret furent, en leur temps, des protections fournies au clergé contre le schisme de « la petite Église »? Ne sait-il pas que, ces textes vieillis, ils ont été déchirés par les mains de ceux qui nous promirent, dans les Chartes et dans les Constitutions

de 1814, de 1830, de 1848, la liberté de conscience tout entière? Ne voit-il pas que ce n'est plus là l'esprit de notre société? Oublie-t-il que, s'il doit appliquer, dans la loi de germinal an X, cet article 44 qui l'autorise à fermer les chapelles particulières, il lui faudra également appliquer l'article 45 qui commande aux ecclésiastiques de porter « l'habit à la française »? Et, s'il invoque le Code pénal pour punir, en vertu de l'article 294, l'exercice du culte dans un oratoire privé, pourra-t-il, sans iniquité, négliger cet article 291 par lequel le Code pénal interdit toute association semblable à celle de ce « Comité central révolutionnaire » et de tant d'autres qui tiennent publiquement leurs assemblées, sous les yeux de M. le ministre de l'intérieur et de M. le garde des sceaux?

Non, ce n'est pas la légalité vraie qui a présidé à cet acte sinistre de Châteauvillain. La légalité! elle ne permettait ni que le préfet de l'Isère transformât en officier de police judiciaire le sous-préfet de la Tour-du-Pin, ni que ce sous-préfet procédât à la fermeture de la chapelle de Châteauvillain sans l'assistance d'un magistrat : M. Jolibois l'a prouvé. La légalité! elle voulait, au contraire, que le refus de M. Fischer fût constaté par la police et qu'on le traduisît devant le tribunal correctionnel : après sa condamnation, on eût fermé la chapelle et, incontestablement, cette sévérité, si rigoureuse qu'elle fût, aurait été régulière. Non, c'est la violence seule qui est intervenue à Châteauvillain; c'est elle seule qui a brisé la porte de cette usine, c'est elle seule qui a ensanglanté cette chapelle : elle n'avait pas la justice derrière elle, elle n'était pas elle-même la justice. Que la République discerne bien la moralité de ce débat! Sa politique religieuse met la violence partout, dans les faits comme dans les esprits. Elle répand dans tout son gouvernement la haine du prêtre et la haine du catholicisme. Elle voue à la suspicion des uns, à la fureur des autres, tout ce qu'elle taxe de clérical. Contre le clergé elle encourage, à la Chambre, la hardiesse des radicaux. Dans le pays, elle stimule le zèle des fonctionnaires. Elle a ainsi des préfets qui, de leur propre autorité, suppriment le traitement des curés; des sous préfets qui, pensant accomplir un exploit méritoire, s'en vont imprudemment, au mépris de tout ordre, sans nécessité, en hâte, forcer le domicile des citoyens et fermer leurs chapelles, avec une brutalité qui ne recule pas plus devant le meurtre que devant l'arbitraire. D'autre part, la République a irrité les catholiques, par ses vexations, par ses persécutions; elle exaspère en eux la foi et l'honneur, la liberté, la conscience : elle les oblige à sentir qu'en lui résistant ils se défendent, eux, leurs familles, leurs enfants. Que si elle se plaint de leur hostilité, ils peuvent lui répondre avec M. le duc d'Audiffret-Pasquier : « Qui donc a amené

en France ce trouble profond, ces divisions? C'est vous! C'est vous, par la guerre incessante que vous avez faite à nos croyances! » Il faut que la République y prenne garde : elle ne saurait impunément renouveler l'acte de Châteauvillain, s'y habituer. La France s'est vivement émue de cette tuerie. D'autant plus qu'elle a comparé les deux spectacles que la République lui a donnés, à Decazeville et à Châteauvillain. Là, cette république retient les gendarmes, quand on assassine; ici, elle les pousse à l'assassinat. Là, elle leur enseigne à s'abstenir devant les femmes et les enfants « qui se précipitent pour les empêcher d'avancer »; ici, à les refouler, le sabre ou le revolver au poing, et même à passer sur leurs cadavres. Là, elle épargne les ouvriers, parce qu'ils sont révolutionnaires; ici, elle les frappe, parce qu'ils sont catholiques. Dieu merci! La France a encore au cœur trop de loyauté, trop de générosité, pour que ce contraste ne l'indigne pas, et la prophétie de M. Albert de Mun est certaine : « Cela ne s'oubliera pas, cela finira par se payer!... »

Par delà ses frontières, la France, depuis quinze jours, a comme attaché sa curiosité tout entière aux projets, si longtemps mystérieux, que M. Gladstone a conçus pour « amender les conditions du gouvernement de l'Irlande ». On peut résumer en une phrase la première de ses propositions : l'union législative de l'Angleterre et de l'Irlande est abolie. Il y aura un Parlement irlandais à Dublin, un Parlement britannique à Londres. Les députés irlandais qui siègent actuellement dans la Chambre des Communes constitueront, avec un certain nombre d'autres qu'on élira pour cinq ans, la Chambre basse de l'Irlande. Les 28 lords irlandais qui représentent aujourd'hui l'Irlande à Westminster formeront la Chambre haute avec 75 lords qui seront nommés pour dix ans, selon un mode tout spécial d'élection. La Chambre haute aura le droit de veto sur les lois de la Chambre basse. Le Parlement irlandais jouira d'une souveraineté absolue dans le domaine des affaires purement irlandaises; il contrôlera le pouvoir du ministère responsable qui gouvernera en son nom. M. Gladstone ne limite les droits du gouvernement irlandais que pour les affaires générales de l'empire : le Parlement de Dublin ne pourra ni toucher aux prérogatives de la couronne, ni modifier l'ordre de succession; il ne délibèrera ni sur les choses de l'armée et de la flotte, ni sur celles des colonies, ni sur les traités et les actes diplomatiques. L'Irlande, on le sait, a déjà eu son Parlement : institué par la Confédération de Kilkenny, il subsista jusqu'au jour où Pitt décida d'établir l'union législative de l'Angleterre et de l'Irlande. Ce parlement ne fut puissant qu'au temps de Jacques II; il n'était plus, au dix-huitième siècle, que le

docile instrument du gouvernement anglais. Au surplus, il ne pouvait rien édicter sans avoir obtenu à Londres l'assentiment préalable du Conseil d'État, et, parmi ses trois cents membres, on ne comptait pas un catholique. Il a péri dans la corruption. Tout autre sera celui où M. Parnell règnera. L'Irlande connaît son histoire; son esprit national a repris son énergie; elle hait autant que jamais l'Angleterre; elle tend à l'indépendance. Déjà elle estime que le bill de M. Gladstone fait à l'ingérence du gouvernement anglais une trop large part. Quoi! M. Gladstone s'imagine que le Parlement irlandais n'aura pas l'ambition de s'émanciper totalement? Il supprime la représentation de l'Irlande dans le Parlement du Royaume-Uni. Contrairement au principe du régime représentatif, l'Irlande participera au budget de l'empire, sans le discuter. Quelle sera, dans ces conditions, l'autorité du Parlement britannique, à Dublin? Pense-t-on que, cette loi budgétaire à laquelle le Parlement irlandais restera étranger, il la respecte consciencieusement? Comment même équilibrera-t-il son propre budget, le jour où une nécessité quelconque obligera l'empire à augmenter ses forces et ses dépenses? Et ce Parlement se résignera à ne rien dire sur les tarifs douaniers, sur les alliances de l'empire, sur la paix, sur la guerre? Et puis, qu'est-ce que vaudront pour l'Irlande toutes ces affaires générales où elle ne sera que peu ou point intéressée? Que lui importera vraiment, à elle, l'Afghanistan? Et l'Egypte? Et la Roumélie orientale? Et le Congo? Et même l'Australie ou le Canada, s'il leur plaît de s'affranchir jamais comme « la verte Erin »?

Nous ne saurions, certes, prédire le sort de l'Irlande. Sera-t-elle plus heureuse dans son autonomie? Ou sera-t-elle en proie à la discorde, à l'anarchie, à la guerre civile? Sera-t-elle pour le socialisme international un foyer nouveau, un foyer libre? Aspirera-t-elle, comme en 1798 déjà, à devenir une république? Nous l'ignorons. Mais, ce qui est sûr pour nous, c'est que l'autonomie de l'Irlande prépare son indépendance. Bien chimérique M. Gladstone, s'il pense assurer par ce dualisme l'unité de l'Empire! L'Irlande n'aura de repos qu'elle ne se soit délivrée du peu de gouvernement anglais qui lui sera resté. Non, elle ne voudra pas toujours mêler sa destinée à celle de cette Angleterre dont elle n'a ni le tempérament, ni les goûts et les besoins; elle ne donnera pas toujours son argent et son sang à cette Angleterre qu'elle ne connaît que malgré elle, par des souvenirs d'oppression et de spoliation. Et M. Gladstone lui-même n'est pas sans le prévoir. « On me demandera, disait-il le 8 avril, et c'est une question que je me suis souvent faite à moi-même, si je n'éprouve aucune crainte, si j'ai la certitude, la confiance

que l'octroi des pouvoirs qu'il s'agit de conférer au peuple irlandais n'entraîne aucun danger. A parler honnêtement, je crois que ce danger n'existe point, mais je n'ose m'en dire certain, et il me suffit que la mesure en question ait chance de produire la paix et la bonne volonté. Si notre espoir est trompé et si les Irlandais abusent des pouvoirs qui leur auront eté conférés, eh bien! les Irlandais ne sont pas cinq millions, tandis que nous sommes plus de trente millions; nous pourrons donc reprendre le cadeau que nous aurons fait, et nous le reprendrons avec la conscience d'avoir épuisé les moyens pacifiques et avec l'approbation du monde civilisé. » C'est le sentiment que M. Trevelyan, qui, avec M. Chamberlain, a quitté M. Gladstone pour combattre ce bill, exprimait énergiquement par ces mots, en répondant à M. Gladstone : « Préparez-vous à refaire la conquête de l'Irlande. » Refaire cette conquête, l'Angleterre le pourrait-elle? Nous en doutons. Quoi qu'il advienne, voilà pour le bill de M. Gladstone de lugubres auspices, voilà pour l'Angleterre de sombres encouragements! M. Gladstone a posé le problème. Que si le bill n'est pas voté, il y aura là pour l'Angleterre une cause perpétuelle de trouble; car ce bill sera la revendication constante de l'Irlande, un programme consacré par M. Gladstone et qu'elle considèrera comme un minimum. Que le bill soit voté, et c'est pour l'Irlande le commencement de l'indépendance. L'Angleterre a eu des siècles pour s'assimiler l'Irlande. Son génie ne l'a pas pu. Tant pis pour elle! Si, regrettant l'abominable cruauté de sa conquête et se reconnaissant impuissante à pacifier l'Irlande, à la posséder, elle veut réparer sa faute en la libérant, qu'elle le fasse, mais généreusement et franchement, pour en avoir le bénéfice avec le mérite. Elle pourra continuer d'être une grande puissance, sans l'Irlande; toutefois cette puissance sera moins grande qu'auparavant, son prestige se sera diminué; elle aura sur son flanc l'inquiétude, non d'une rivalité, mais d'une inimitié qui s'éveillera toujours sans peine. Elle aura effacé de son histoire la maxime fameuse de lord Palmerston : « Toujours prendre, jamais rendre, toujours prétendre. » C'est à elle de juger si ce changement de politique l'affaiblira moralement ou non, en Europe. Partout, sous son sceptre, des peuples qui peuvent ou qui veulent être indépendants, tôt ou tard. Le jour où le Canada, l'Australie, l'Inde, successivement, se seraient détachés d'elle, que serait-elle encore dans le monde, cette Angleterre déjà séparée de l'Irlande?...

C'est là une question tout anglaise, et ceux des whigs qui, dans ce débat, se sont alliés aux tories, lord Hartington à lord Salisbury, M. Goschen à lord Randolph Churchill, n'ont cédé qu'à la crainte de démembrer le Royaume-Uni. Cette question se résoudra, lors de

la seconde lecture du bill, au mois de mai. Il y a dans l'autre projet de M. Gladstone une question universelle, celle du socialisme d'État. Ce projet a une simplicité apparente, qui séduit quiconque n'en examine pas le fond. Désormais, en Irlande, le propriétaire terrien poura faire racheter sa terre par l'État; le rachat ne sera pas obligatoire, mais facultatif. L'État paiera au propriétaire une somme qui égalera celle des revenus capitalisés pendant les vingt-cinq dernières années. Cette terre rachetée, l'État l'offrira au tenancier. Si le tenancier veut en avoir la propriété, il paiera en vingt annuités un impôt qui représentera, non seulement l'intérêt à 3 pour 100 de la somme déboursée par l'Etat pour l'acquisition de la terre, mais l'amortissement du prix de rachat. Que si, au contraire, le tenancier veut n'avoir la terre qu'en fermage, il en paiera le loyer à l'État, il n'aura plus affaire au landlord. On devine de quelle émotion a dû tressaillir, à la nouvelle de ce bill, le cœur du pauvre paysan irlandais. En aucun coin du monde, le paysan ne souffrit jamais une plus profonde misère que dans cette Irlande possédée par deux mille trois cents propriétaires, qui étaient les maîtres absolus du tenancier, fermier sans bail, dont il provoquèrent trop souvent la colère et la vengeance par leur avidité féroce. Et l'histoire de l'Irlande est-elle autre chose, depuis trois siècles, que celle de la confiscation? Sous le règne de Marie Tudor, confiscation d'un district dans le Leinster, au profit des conquérants; sous celui d'Élisabeth, confiscation de 500 000 acres dans le Desmond: sous celui de Jacques III, confiscation de six comtés dans l'Ulster; sous la domination de Cromwell, confiscation de deux provinces; sous le règne de Charles II, confiscation partielle, çà et là; sous celui de Guillaume Ier, confiscation itérative des biens restitués par un ordre du Parlement irlandais, sous le règne de Jacques II, à un certain nombre de propriétaires légitimes; enfin, sous le règne d'Anne, interdiction à l'Irlandais d'acheter ou même d'hériter la moindre parcelle de terre. Mais comment M. Gladstone remédie-t-il au mal? En employant au rachat 1 milliard 250 millions de francs. Or, ce n'est même pas de quoi racheter le quart des terres qu'il aurait à exproprier. Pour se garantir, pour « ne pas perdre un denier » de son argent, l'Angleterre commencera par prélever, sur les contributions que ses agents prélèveront en Irlande, la somme nécessaire au service de l'intérêt et de l'amortissement. Est-il bien sûr que le Parlement irlandais ne se hâte, dès qu'il le pourra, de renvoyer le receveur anglais chargé de recueillir cette somme à Dublin? Quelle sera la condition du tenancier qui aura racheté? Comment, sans capital, pourra-t-il exploiter sa terre? Que deviendra, sous le régime du *Home rule* triomphant, le droit de propriété laissé au landlord

qui n'aura pas voulu vendre? Sera-t-il libre de ne pas se déposséder? Ce sont là des objections graves. Mais la plus grave de toutes, n'est-ce pas, moralement, le danger de l'exemple fourni et du précédent créé par M. Gladstone? L'un et l'autre ne sont-ils pas pour enhardir la logique du parti socialiste, dans tous les pays? M. Gladstone a-t-il vraiment la certitude qu'au nom du même principe et par le même procédé, le socialisme ne lui commandera pas, à lui ou à ses successeurs, d'opérer en Angleterre et en Écosse une même révolution agraire? Est-ce qu'il n'y a pas en Écosse des landlords anglais à congédier? Est-ce qu'il n'y a pas en Angleterre des propriétaires terriens dont les domaines peuvent paraître trop vastes et dont les titres datent du temps de l'invasion normande, inscrits qu'ils ont été sur le *Doomsday-Book* de Guillaume le Conquérant?...

Le socialisme d'État a aujourd'hui en Europe deux docteurs éloquents, deux chefs puissants; et ce sont les deux ministres de deux monarchies : M. Gladstone et M. de Bismarck. M. Gladstone veut acheter et distribuer des terres en Irlande; M. de Bismarck, en Posnanie. L'un prend aux landlords anglais leurs biens; l'autre aux nobles Polonais; celui-là, pour les rendre aux Irlandais; celui-ci, pour les livrer aux Allemands. M. Gladstone est avec les vaincus contre les conquérants; M. de Bismarck avec les conquérants contre les vaincus. L'État préside avec M. Gladstone à un acte de réparation; avec M. de Bismarck, à un acte d'injustice, à un rapt, au dépouillement d'une race. Ils font tous deux du droit d'expropriation l'instrument d'une idée différente : M. Gladstone refait une richesse nationale à un peuple qui s'affranchit; M. de Bismarck veut défaire la richesse nationale d'un peuple qu'il ne laissera pas s'affranchir. Oh! certes, ce n'est pas M. de Bismarck qui eût jamais eu la pensée de Gladstone! Mais on voit comment le principe est dangereux : il fournit une égale ressource au socialisme le plus absorbant, au despotisme le plus exterminateur. Quand, le 28 janvier, M. Achenbach, avec 245 députés prussiens, a proposé au Landtag de combattre l'élément polonais dans les provinces orientales, en décrétant l'enseignement exclusif de l'allemand dans les écoles populaires et en réservant la terre aux paysans allemands, M. de Bismarck a dit : « Nous avons constaté que tous les efforts pour gagner la noblesse polonaise à l'Allemagne étaient stériles et qu'il fallait changer de système, diminuer la population polonaise pour augmenter la population allemande. Nous avons assez de nos Polonais allemands; il faut nous débarrasser des Polonais étrangers. C'est une mesure politique que nous maintiendrons énergiquement, et vingt votes du Reichstag n'y changeront rien... L'abîme

entre les Polonais et les Allemands a surtout été creusé par la noblesse polonaise, qui possède encore dans la province de Posen 650 000 hectares de terres, donnant 3 millions de thalers de revenu, soit un capital de 100 millions de thalers, et je me demande s'il ne serait pas opportun de sacrifier cette somme énorme pour exproprier cette noblesse. Pourquoi n'y arriverions-nous pas?... Nous voudrions d'abord établir en Pologne la colonisation allemande par le moyen de fermes allemandes. Une commission dépendant directement du gouvernement, mais comptant des membres du Landtag, dirigerait l'emploi des propriétés acquises. Après un bail de vingt-cinq à cinquante ans, la propriété appartiendrait au fermier. » Et avec l'expropriation Bismarck combine l'expulsion. Il estime qu'il y a trop de Polonais en Posnanie. Il répète ce mot haineux, mais vrai : « Le ciel et la terre s'uniront plutôt que les Allemands et les Polonais. » Il s'écrie avec cette emphase brutale qui lui est familière, quand il veut obtenir de force la sanction de son Parlement pour une violence quelconque : « La lutte pour la vie est engagée entre la Pologne et la Prusse. » Ce qui est sûr, c'est que le sang versé en Pologne a fructifié : la Pologne n'est plus une nation ; elle est restée une race pleine de vitalité, de fécondité. Les Polonais, sujets de la Prusse, étaient 800 000 en 1772; ils sont plusieurs millions aujourd'hui, au compte même des statisticiens allemands. M. de Bismarck les décimera par l'expulsion; il en chasse 30 000 en quelques jours, sans pitié pour l'âge, sans considération pour la profession et la fortune; il les bannit et il les ruine. C'est, au dix-neuvième siècle, la barbarie du cinquième avec ses proscriptions terribles, son farouche dépeuplement, ses lamentables exodes. Mais M. de Bismarck devrait le savoir : c'est la barbarie inefficace. L'Irlande, elle aussi, fut dépeuplée en partie par Cromwell, et son droit a survécu avec sa race. Il faudra que M. de Bismarck pousse jusqu'au bout, jusqu'à l'épuisement, la dépossession et l'expulsion. Mais quoi! l'osera-t-il? En aura-t-il le temps? Et puis, n'a-t-il aucunes représailles à craindre? Est-ce qu'il n'y aurait pas 438 000 Prussiens à expulser de la Russie et 90 000 de l'Autriche?...

Pendant que le sang coulait au seuil de la chapelle de Châteauvillain, M. de Bismarck se réconciliait avec la papauté. Sous son inspiration et à sa demande, la Chambre des seigneurs a voté le projet de loi ecclésiastique qui met fin au Kulturkampf; lui-même a joint son suffrage à celui de la majorité, pour accepter, parmi les trois amendements de Mgr Kopp, évêque de Fulda, celui qui supprime l'article des lois de mai en vertu duquel le gouvernement ne laissait enseigner dans les séminaires que les professeurs munis de son autorisation. C'est donc vraiment la paix! Il ne reste plus qu'à

renverser, comme un monument non moins inutile que fragile, la colonne hautaine sur laquelle on avait inscrit le serment fameux de M. de Bismarck, celui de ne pas aller à Canossa... Oh! M. de Bismarck n'a pas eu le sot orgueil de faire le fier, à l'heure d'un renoncement que sa politique jugeait si nécessaire. Il a bien déclaré que les lois de mai n'avaient jamais été, à ses yeux, que « des moyens transitoires »; qu'il estimait maintenant possible et opportun d'abolir une partie de ces lois; qu'il ne répudiait pas cependant sa responsabilité; qu'il n'avait agi alors et qu'il n'agissait encore aujourd'hui que dans l'intérêt de la patrie allemande et pour l'honneur de l'empereur son maître... Ne chicanons pas M. de Bismarck sur ses raisons. Cet homme « de fer » qui, reconnaissant son erreur, corrige sa propre volonté, n'est pas de ceux dont les changements puissent nous permettre un sourire. Souple et variée comme elle est, sa politique a sa grandeur dans le mobile qui la dirige, dans le dessein qu'elle suit. M. de Bismarck a senti son impuissance : l'Église n'a pas fléchi sous ses coups. Il a mieux aimé cesser la lutte que la continuer sans autre bénéfice que celui du mal subi par l'État tout autant que par l'Église, dans cette querelle néfaste; il a eu ce courage contre lui-même. Il a constaté la force morale et sociale de l'Église : il n'a pas voulu que, dans la situation actuelle de l'Allemagne et de l'Europe, l'empire restât privé d'un tel secours. Il a rencontré dans le groupe catholique du Reichstag, au centre, une résistance énergique : il n'a pu la vaincre; ce groupe intelligent et fidèle, il essaiera maintenant de le rallier à son gouvernement, pour compléter autour de soi l'appui du parti conservateur. Enfin, il a eu le spectacle de notre malheureuse France de jour en jour plus troublée par la passion irréligieuse de la République : plus il a vu cette guerre impie s'aggraver en France, plus il a voulu pacifier l'Allemagne. Il y a été aidé par le pape si perspicace, si sage et si ferme, qui gouverne l'Église. Et maintenant que M. de Bismarck, dans la plénitude de son pouvoir et de sa gloire, signe son traité de paix avec l'Église et rend cet hommage à une religion dont le culte n'est pourtant, en Allemagne, que celui de la minorité, vous, République française, que ferez-vous?...

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

DE L'IRRÉLIGION SYSTÉMATIQUE

SES INFLUENCES ACTUELLES

SUR LES SCIENCES, LES GOUVERNEMENTS, ET EN PARTICULIER SUR L'EXÉGÈSE BIBLIQUE

Les hommes nés en France au cours du premier tiers de ce siècle, et qui assistent aux événements de sa période finale, se sentent, quand ils se reportent à leur jeunesse, envahis par une tristesse profonde. Ce n'est pas la mélancolie inspirée par le soir de la vie et la mort inévitable et prochaine; ce n'est point la fin de l'existence terrestre qui assombrit le plus la pensée du vieillard en ce moment : ce sont les espérances détruites, les illusions perdues, la décadence d'un siècle qui, après s'être levé dans la gloire, s'incline, se couche dans l'amoindrissement de la fortune publique, des hommes et des choses.

Nous n'assistons pas à un arrêt dans un mouvement ascensionnel, mais à une chute continue, dont il est difficile de prévoir le terme.

I

Assurément les sciences, si on les considère dans leurs applications, réalisent, pour les besoins et les aises de la vie, d'incontestables et même d'éblouissants progrès; mais chacune d'elles s'enferme de plus en plus dans le cercle étroit et abaissé du matérialisme. Aucun souffle venu d'en haut ne les soulève ni ne les vivifie. Les sciences deviennent de plus en plus étrangères à la philosophie et surtout à la religion. Systématiquement on bannit tout spiritualisme de leur domaine : c'est la passion du jour, et, à cause de cela, plus d'une science dévie jusque dans les méthodes auxquelles elle a dû manifestement son progrès. La religion est en ce moment tellement prise en haine par certains esprits, que les sciences auxquelles elle est directement ou indirectement mêlée sont en train de contredire leurs plus fermes principes.

Je prends pour exemple celle de la nature. N'est-ce pas pour écarter toute intervention divine que l'on a poussé le darwinisme jusqu'à ses derniers excès? La méthode tant recommandée par Bacon, par Descartes et tous les savants à qui nous devons les grands progrès accomplis depuis trois siècles, imposait l'étude, le contrôle des faits et particulièrement le bannissement des théories prématurées ne reposant pas sur l'observation poussée jusqu'au scrupule. Que n'a-t-on pas dit contre les abstractions, contre les conceptions idéales et métaphysiques du moyen âge?

Eh bien, par l'effet d'un entraînement dont le parti-pris irréligieux est le principe, nombre de savants aujourd'hui se lancent dans des théories hasardées sinon arbitraires. A la base de leurs hypothèses se trouvent des principes et des lois que l'observation ne justifie pas, mais qu'elle contredit. N'est-ce pas le fait de l'évolutionisme qui suppose que la cellule a successivement engendré tous les êtres vivants à l'aide de deux principes, la sélection et le combat pour la vie? Le vertébré naîtrait du mollusque, et l'homme du singe. Où sont les anneaux de cette transformation contredite par l'expérience humaine? Nous savons bien que Dieu, à qui rien n'est impossible, aurait pu donner à la création première les énergies et les conditions de la transformation, et que, à bien considérer le fond des choses, le mouvement ascensionnel des êtres passant d'une espèce à l'autre n'impliquerait d'aucune façon l'athéisme, mais les évolutionistes de nos jours ne l'entendent pas ainsi. Ce qu'ils prétendent, c'est bannir Dieu de la création; comme si, dans toutes les théories raisonnables, il ne fallait pas trouver Dieu, ne fût-ce qu'au point initial du mouvement et de la matière; comme si la savante organisation des plantes et des animaux, la perfection de chacun de nos organes, l'unité, l'harmonie entre tous les appareils de la vie dans chaque être vivant ne supposent pas une Intelligence toute-puissante et une Providence adorable. Une force aveugle peut-elle être l'auteur des merveilles de la nature? Une cause inintelligente peut-elle être le principe de l'harmonie universelle et engendrer son contraire absolu?

On parle souvent du fanatisme religieux et des malheurs dont il est ou dont on le suppose l'auteur. Que ne parle-t-on aussi du fanatisme irréligieux dont l'époque présente est à la fois le témoin et la victime? Au dire de Lucrèce, la cause de l'infortune humaine est principalement la religion; ne pourrait-on pas dire avec plus de vérité que l'impiété, prise au sens antique, est la source de nombre de maux au temps présent? Pourquoi, par exemple, nos constitutions politiques, à la tête desquelles on plaçait, comme au frontispice des monuments, ces mots de liberté et d'égalité, sont-elles à la

veille de démentir pour longtemps le titre et la raison de leur naissance? Pourquoi les catholiques, en France, voient-ils s'avancer tous les jours le moment où l'égalité entre citoyens d'une nation, cessant d'être pour eux une vérité, leur liberté à son tour aura vécu? Pourquoi des politiques malavisés sont-ils en train de créer, au sein de l'unité française, une catégorie immense de citoyens qui rappellerait, par l'asservissement auquel on voudrait l'amener, je ne dis pas les esclaves ou les serfs d'autrefois, mais l'Irlande infortunée, dont l'Angleterre, devenue plus juste par l'effet salutaire de la crainte, redoute aujourd'hui l'affranchissement, peut-être en effet dangereux pour elle? L'esclavage, comme toute injustice, quand il prend trop d'étendue et devient trop rigoureux, nourrit et développe des ferments de vengeance dont l'histoire des Romains a fourni des exemples. Sans aller jusque-là, la politique ou plutôt la passion de certains législateurs d'aujourd'hui crée des catégories nombreuses de citoyens exclus des emplois publics et des bénéfices d'un État libre.

Le fanatisme irréligieux a produit, chez plus d'un gouvernement, une déviation politique comparable à celle des évolutionistes dans la méthode scientifique.

On voit avec indifférence aujourd'hui chaque pas nouveau vers le retour aux errements que le commencement de ce siècle croyait irrévocablement condamnés; et c'est là ce qui fait la tristesse de ceux dont le cœur était heureux de battre au souffle généreux de presque toute la première moitié du dix-neuvième siècle. L'âge présent incline à la tyrannie d'un parti, d'une Assemblée, d'un homme, s'il se rencontre un homme; ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui préparent contre les catholiques des fers qui les enchaîneront eux-mêmes au jour de leur chute.

Le fanatisme irréligieux étend son influence néfaste dans bien d'autres sphères que les études de la nature et la politique. Nous n'avons point l'intention de faire l'énumération complète des déviations et des troubles qu'il apporte à un progrès dans lequel nos contemporains ont eu naguère trop de confiance. Nous avons hâte d'arriver au sujet que nous voulons traiter aujourd'hui et qu'introduisent naturellement les considérations qui précèdent.

II

Quel est l'état de l'exégèse biblique au moment où nous traçons ces lignes?

En fait de critique littéraire en général, certes la France a eu ses

gloires, et, sans remonter plus haut qu'il ne convient, le dix-septième et le dix-huitième siècle ont vu se succéder des œuvres qu'on peut appeler monumentales. L'Europe nous les a enviées et en a vécu. Les fondements de la critique historique ont été, je ne dis pas créés, mais établis sur une base plus large et plus profonde. Les sources authentiques de l'histoire ont été ouvertes. La paléographie a porté partout le flambeau de l'investigation et les saines méthodes de la lecture des manuscrits. La numismatique a surgi contrôlant les faits mémorables et les dates. La chronologie, sans s'établir partout avec un bonheur égal, a trouvé ses points de repère. La diplomatique, avec ses moyens multiples de vérification, a procédé à un classement qui a permis d'interroger sûrement les archives renfermant le trésor presque inépuisable des manuscrits. La philologie a reconnu et constaté les familles des langues et jusqu'au degré de leurs diverses parentés.

Ce qu'on a appelé au début hiéroglyphes est devenu une écriture dont, grâce au génie et à la persévérance, on aura bientôt pénétré tous les secrets. L'Europe savante, sur les pas de la France qui, la première, en Égypte, avait pris l'initiative et donné l'exemple, a envoyé partout ses voyageurs, ses philologues, ses pionniers intelligents et courageux, qui ont su découvrir, à l'aide des pyramides, des vieux temples, des palais royaux et des débris ensevelis depuis trente siècles parmi les ruines, l'histoire nationale et jusqu'aux habitudes domestiques des premiers peuples civilisés.

En présence de tous ces moyens nouveaux d'étendre le savoir et la certitude historique et littéraire, que n'avons-nous pas espéré il y a quarante ans? Toutes nos prévisions, certes, n'ont pas été trahies. Nous avons trouvé en Égypte et en Assyrie beaucoup plus de révélations que nous n'en avions rêvé, et les découvertes s'ajoutent encore tous les jours aux découvertes; mais la religion en a-t-elle profité autant qu'elle avait droit de l'attendre? Il faut bien dire avec tristesse qu'ici encore les antipathies dont elle est l'objet ont nui considérablement à l'impartialité des savants et ajourné pour longtemps encore le bénéfice qu'elle doit retirer des lumières nouvelles jetées sur son histoire. De même que, dans l'ordre politique, on s'est attaché à lui ravir les avantages qu'elle pouvait retirer des constitutions libérales, de même aussi on s'est efforcé, non seulement de la priver des témoignages favorables des siècles les plus reculés, mais de tourner contre elle tout ce qu'on a pu découvrir. Dès le début, on lui opposa tout ce qu'on rencontrait : on se souvient du zodiaque de Denderah. Les sectaires de ce temps-là attribuaient une fabuleuse antiquité à un monument sur lequel les égyptologues lurent avec certitude le nom de Ptolémée : on pré-

tendait par là contredire la Bible et ses données chronologiques. Ce ne fut pas sans peine qu'on put, en présence d'oppositions systématiques, replacer le monument à sa véritable date.

A cette époque, l'impiété s'appuyait aux ironies de Voltaire et au déisme de J.-J. Rousseau. Au point de vue critique, archéologique et philosophique, l'appui était d'une faiblesse qui commençait à se découvrir; mais le panthéisme de la nature, de Schelling, se montrait déjà à l'horizon et bientôt l'idéalisme de Hegel s'étendit sur l'Allemagne et sur la France. Le panthéisme, comme une maladie contagieuse, envahit, à des degrés divers, les meilleurs esprits. On voulut tout expliquer sans le Dieu de la Bible et de l'Évangile. Toute énergie, toute puissance, tout mouvement, tout ordre physique, tout régime social, toute philosophie, toute religion fut l'œuvre d'un Dieu inconscient, passant du sommeil au réveil, de l'instinct à l'intelligence, et devenant successivement toutes choses, toute pensée, toute institution dans l'univers entier.

A ce système puissant, qui avant d'être le fléau de l'Europe avait été un fléau en Orient, a succédé depuis et particulièrement en France un scepticisme dont les formes sont devenues chez nous le positivisme et l'évolutionisme. Ce scepticisme partiel sévit dans le monde philosophique et religieux; mais il s'est arrêté aux limites de la nature sensible. Il s'attache, comme le naufragé, à la planche du navire brisé, au monde physique et à ses lois, repoussant avec des dédains affectés toute philosophie, tout spiritualisme, toute religion.

Nous en sommes là aujourd'hui, et le lecteur intelligent, sans que nous prenions la peine de citer des noms propres, sait à quels publicistes nous devons ce bannissement de Dieu, de la métaphysique et du surnaturel, l'étroite prison, en un mot, dans laquelle l'esprit humain étouffe comme un prisonnier dans l'enceinte obscure où il est relégué.

Tout ce que nous venons de dire, nous devions le rappeler pour faire comprendre la cause supérieure de la déviation de la critique historique aujourd'hui et en particulier le principe dirigeant de la critique biblique chez les sectaires modernes qui en font l'objet de leurs études. Ce qu'ils disent, ce qu'ils écrivent ne représente point l'état sincère des progrès de la science historique, mais un état d'esprit, un scepticisme qui ne veut rien admettre et même rien entendre d'un Dieu créateur, providence, présent à son œuvre et se révélant dans la nature et dans l'histoire. Pour y échapper, ils auront recours aux hypothèses les plus invraisemblables. Ces esprits qui se donnent comme indépendants et libres penseurs sont les esclaves d'un système philosophique. Tout ce qui le contrarie

est non seulement suspect, mais absolument faux, mythe et légende. Ils feront fléchir toutes les règles connues de la critique. Un fait s'offre dans l'histoire revêtu des garanties et des témoignages acceptés par les lois de la critique; mais ce fait est Moïse sur le Sinaï, Jésus ressuscitant le fils de la veuve de Naïm. On l'écarte de parti-pris, parce que c'est un miracle. Ne faisons pas à cette heure de philosophie, dira la critique historique au négateur trop pressé. Ne mêlons pas les sciences qui ont des règles et des objets divers. Il s'agit d'histoire; le témoignage est tout; décidons par le témoignage; les philosophes s'arrangeront entre eux. Eh bien, non, on laissera là la critique littéraire, et c'est le panthéisme, avec son Dieu fatal, sans liberté, sans providence, réduit à son rôle de force aveugle qui décidera souverainement la question. C'est un axiome nettement formulé et accepté par M. Ewald et les autres que tout fait, tout événement impliquant l'action divine et surtout quelque manifestation surnaturelle, celle d'une énergie supérieure aux causes créées, ne mérite pas même l'examen, la discussion et l'ombre de considération. Cependant, direz-vous, on peut comprendre Dieu autrement que sous la notion d'un principe de force aveugle. On peut croire à un Dieu personnel, tout-puissant, qui possède éminemment ce que l'homme possède lui-même, la liberté, la bonté, l'intelligence. Le législateur tout-puissant peut s'élever au-dessus d'une loi qu'il a posée; et Dieu peut maîtriser les lois de la nature, ne serait-ce que par le jeu d'une loi supérieure? L'homme est enfermé dans un cercle de moyens bornés; nous savons par l'expérience ses procédés, ses méthodes, les limites qu'il ne peut franchir : pouvons-nous borner la puissance de Dieu à nos moyens et à leurs limites? Le miracle est possible, et Rousseau le déclarait en termes violents contre ses contradicteurs.

Pour nos positivistes et nos panthéistes d'aujourd'hui, le déisme du dix-huitième siècle est aussi suranné que le théisme chrétien. Ils se décident par d'autres principes. Dieu n'est pas; la possibilité d'une action divine propre et particulière à la nature d'un être supérieur à l'homme les exaspère. Si quelque fait historique montre avec évidence et certitude l'action toute-puissante de Dieu : ils l'écartent de parti-pris. Ils ne pèsent plus les témoignages et recourent à des moyens violents, l'interpolation, la suppression de l'écrivain contemporain et témoin de l'événement et son remplacement au cours d'un récit par un auteur, très postérieur, mal informé, conteur enragé, épris de poésie, ou fanatique aveuglé. On découvrira des nuances de style, des mots ordinaires à un écrivain, inusités chez l'autre, enfin les traces de deux auteurs dans un même livre, dans un même chapitre, dans un même récit,

dans une même phrase. Que devient la science critique et l'histoire avec ces procédés arbitraires? Il est vrai que, semblables aux gouvernements tyranniques qui font des lois applicables seulement à certaines catégories de citoyens, et non à tous, les critiques dont nous parlons n'appliquent guère leurs procédés qu'à nos livres sacrés.

Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue un instant quand on veut se rendre compte de la critique chez l'Allemagne protestante et incroyante dans les questions d'exégèse biblique.

III

En reproduisant les élucubrations de ses amis d'outre-Rhin, M. Renan en a plus d'une fois exagéré les excès. Il nous peine de le dire, avec des connaissances philologiques qui ne sont pas communes dans notre pays et puisées pour une bonne part à l'école de M. l'abbé Le Hir; avec l'éducation littéraire que savait donner à ses élèves Mgr Dupanloup, M. Renan cherche à ébranler les croyances de ses maîtres et de ses pères. Avec tout ce que le membre de l'Institut a su gagner et s'assimiler au contact de ses collègues, le mince butin personnel, trop souvent invoqué, de ses voyages scientifiques, la fréquentation de la littérature rationaliste étrangère, M. Renan a acquis, non le droit, mais le moyen de troubler la France distraite et en veine d'incrédulité, de l'étonner par ses témérités, de lui plaire par sa littérature ondoyante et léchée, et enfin de scandaliser les croyants par un scepticisme d'apparence tranquille et réfléchie. Il contribue pour sa part à démoraliser la France, qui perd sa gloire avec ses croyances et chancelle sur sa base tant de fois séculaire.

Ses nouveaux et derniers maîtres, il les nomme, ce sont : MM. Kuenen, Reuss, Graff, Welhausen. Toujours ingrat, il les raille en y mettant sa perfidie féline et vaniteuse. Dans leurs travaux, dit-il, « une certaine raideur décèle encore le théologien. Il y manque le goût, l'habitude des appréciations de littérature comparée, une pénétration complète de l'Orient et de l'antiquité. Le défaut de l'exégèse allemande, qui est de travailler trop habituellement dans un espace clos et couvert, sans contact avec ce qui se fait en dehors de la théologie protestante, est sensible, même chez ces maîtres excellents. Jamais un homme de grande culture n'admettra que la page : *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre*..., soit l'œuvre d'un lévite écrivant à une époque d'esprit étroit. Jamais un homme de tact, en garde contre le défaut

écolier de souligner ce qu'on croit avoir trouvé de nouveau, n'aurait fait tant de bruit autour de cette thèse à moitié vraie à moitié fausse de la priorité du *Deutéronome*[1]. »

Nous n'avons rien à contredire à cette critique; mais peut-on se moquer plus manifestement et plus galamment de ceux dont on a pris le bien? Par lui-même, M. Renan n'a rien trouvé, et les découvertes allemandes, si trompeuses, si dépourvues de solidité qu'elles puissent être, sont un fort appoint dans son bagage. Ce serait pour un homme de loisir un travail curieux que la reproduction des originaux allemands qui ont servi à M. Renan, au moins de canevas, pour broder les fleurs de sa littérature et étaler ses connaissances variées.

Deux articles de la *Revue des Deux Mondes*, intitulés *les Origines de la Bible*, *Histoire et légende*, ont pour objet l'analyse et le classement chronologique des pièces qui composent nos livres sacrés. M. Renan fait honneur de cette analyse et de ce classement à la science moderne : « C'est, dit-il, une des belles œuvres de la critique contemporaine », comme si on avait commencé de nos jours seulement à analyser et à rechercher l'âge des livres de la Bible.

Tout homme raisonnable, dès qu'on lui parlera de nouvelle analyse et de nouveau classement des livres de la Bible, se demandera comment, après tant de doctes travaux qui ont marqué le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècle, entrepris à la fois sur tous les points de l'Europe savante, après les recherches si consciencieuses et si vastes dues à deux gloires de la France, M. de Sacy et M. de Quatremère, deux philologues, deux orientalistes si éminents, on peut espérer une analyse nouvelle, un classement plus moderne et meilleur des *pièces* de la Bible. On s'interroge pour savoir à quels moyens récents d'investigation on a dû avoir recours. Les secours de la critique, comme la numismatique, l'épigraphie, manquent ici tout à fait, comme le reconnaît M. Renan. « L'égyptologie et l'assyriologie, ajoute-t-il, éclairent, il est vrai, d'une vive lumière quelques parties des documents hébreux, mais ils ajoutent aux textes historiques de la Bible peu de renseignements directs. La Grèce ne sut rien de ce monde fermé pour elle et discret à l'excès. » Où donc M. Renan et ses amis cherchent-ils les bases d'une nouvelle analyse et d'un nouveau classement? Jusqu'ici on avait pris en grande considération les traditions juives sûrement fixées dans les pages de l'historien Josèphe et dans les œuvres des rabbins fameux des premiers siècles

[1] *Revue des Deux Mondes,* 15 mars 1886.

chrétiens et des suivants. On supposait naïvement qu'une nation pouvait donner des renseignements sur son histoire et sur ses livres, surtout si elle s'en était montrée jalouse, préoccupée, et avait de tout temps eu grand soin de ses annales. C'était, à tout prendre, le guide, pensions-nous, le plus sûr pour pénétrer dans son passé et souvent le témoin irrécusable des événements et des faits mêlés à sa vie; et c'est pour cela que les chrétiens, quelque séparés qu'ils fussent des juifs sur le terrain religieux, ont enregistré avec soin, quant au classement des livres canoniques, les témoignages de leurs adversaires. Mais la critique moderne de M. Renan supprime tout simplement l'argument de tradition, et il se garde de combattre l'argument de prescription que, à l'exemple de Tertullien, les apologistes n'ont jamais cessé d'invoquer avec un succès toujours triomphant. Le temps et l'espace ne lui faisaient pourtant pas défaut, puisque, dans les deux articles cités, l'on se heurte à de nombreuses redites sans que le lecteur voie plus clair dans le dédale obscur où on le fait descendre.

Voici toutefois les moyens et la méthode qui, bien que contemporains de nos plus anciens commentateurs, qui les avaient eux-mêmes empruntés à d'autres, lui paraissent entièrement nouveaux.

« L'historiographie israélite ne peut être contrôlée que par elle-même; mais telle est la bonne foi avec laquelle se firent ces compilations antiques, qu'elles nous fournissent presque toujours les moyens de rectifier les changements de points de vue amenés par le temps. Un esprit exercé, lisant d'un bout à l'autre les livres de la Bible dits historiques, arrive à voir avec une très grande vraisemblance les remaniements successifs que ces livres ont subis et les littératures perdues dont les fondements sont cachés dans leurs substructions [1]. » De cette dernière citation nous voulons surtout retenir et recommander au lecteur une vérité que M. Renan contredit souvent, c'est la bonne foi entière avec laquelle la Bible a été composée. Si les compilations antiques sont entièrement sincères et consciencieuses, en faut-il davantage pour établir sûrement tout ce que M. Renan va nier sans vergogne dans la suite de ses articles? Mais, encore une fois, ce moyen de classement et d'analyse n'a absolument rien de contemporain. Tous nos commentateurs sans exception ont comparé ensemble les diverses parties d'un même livre et les livres saints entre eux, pour y découvrir les éléments d'une exacte analyse et d'un classement satisfaisant. En nous renfermant dans les limites de ce siècle, nous disons : si, dans leurs examens profonds, de Sacy et Quatremère n'ont rien trouvé de

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1886.

semblable à ce que M. Renan trouve dans les siens, c'est que ces hommes, nos modèles et nos maîtres, étaient plus sérieux, moins téméraires que le petit groupe d'érudits à qui M. Renan a donné ses préférences.

IV

Voici ce que M. Renan, aidé de MM. Kuenen, Reuss, Graff et Welhausen, tous *esprits exercés*, a découvert dans l'analyse de la Bible pour établir avec *une très grande vraisemblance* les « remaniements successifs de nos livres sacrés, *les dates et époques cachées dans leurs fragments et leurs substructions* ».

Le grand ensemble d'écrits narratifs, du premier mot *Bereschith* à la fin du IV[e] livre des *Rois*, bien que composé de parties fort diverses, aurait été coordonné en un tout ayant son unité : ce serait l'œuvre d'un dernier éditeur vers 515 avant Jésus-Christ. Depuis, il a pu survenir encore bien des interpolations, bien des additions, bien des retouches. C'est cette partie historique de la Bible, qui fait l'objet des études investigatrices de M. Renan, dans le Recueil périodique que nous avons cité. Il ne parle qu'occasionnellement de la partie législative qui est intercalée. Les livres d'Esdras et de Néhémie ne sont l'objet que d'une simple mention.

On aurait tort, suivant M. Renan, d'ajouter quelque importance aux titres et divisions des onze livres qui composent la chaîne historique commençant par *Bereschith* et se terminant au IV[e] livre des *Rois*. Ce n'était à l'origine que onze rouleaux à peu près d'égale longueur pour la commodité des copistes. Ces divisions ne répondent point à des unités réelles; ce sont onze coupures dont l'une serait assez maladroite. « On ne remarqua pas que la section qui suivait le *Deutéronome*, savoir, *Josué*, se rattachait intimement aux cinq coupures qui précèdent. La vraie coupure très réelle, très profonde, devait être à la fin de *Josué*. » Le livre de *Josué* est dû à la plume de l'auteur du *Deutéronome*. Ce n'est pas un Pentateuque qu'il eût fallu former par le groupement des parties bibliques ayant entre elles des liens particuliers et solides, c'eût été un Hexateuque. Si l'on admet que c'est aux traducteurs des Septante et non à des traditions antérieures que nous devons les titres des livres de la Bible, il faut reconnaître que M. Renan n'accorde pas aux traducteurs grecs un haut degré de perspicacité. Ils ne remarquèrent pas, dit-il, « que la coupure *Josué* se rattachait intimement aux cinq coupures qui précèdent ». Les coupures eussent-elles été bien faites, elles ne l'auraient point été de manière à satisfaire

complètement M. Renan. « Le vrai, dit-il, c'est qu'en tête de la composition historique qui allait de la création à la prise de Jérusalem, figurait un ouvrage complet qui a existé par lui-même et qui contenait l'histoire primitive de la nation au point de vue du pacte », c'est-à-dire de l'alliance d'Israël avec Dieu. « C'est mutiler l'ouvrage que de l'arrêter à la mort de Moïse. Cette erreur capitale a donné naissance à l'idée la plus arbitraire, la plus gratuite, la plus contraire au texte, l'idée que Moïse en était l'auteur » ; en sorte que c'est une coupure opérée mal à propos qui a fait admettre que Moïse est le principal auteur du Pentateuque ! Si la coupure eût été réussie et si la mort de Moïse se fût trouvée dans le livre de *Josué*, on n'eût pas fait Moïse l'auteur du Pentateuque. Jusqu'ici la critique négative voulait trouver dans le *Deutéronome* un indice que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque. Moïse, disait-on, n'a pu raconter sa mort. On a changé cela. Aujourd'hui, c'est parce que la mort de Moïse est racontée dans le *Deutéronome* qu'on lui a attribué à tort le Pentateuque. L'induction ne se comprend guère. Quoi qu'il en soit, on s'étonnera qu'on attribue à une cause si faible un si grand résultat. M. Renan ne compte pour rien la tradition tout entière ; sans même la discuter, et à l'aide de l'hypothèse d'une simple coupure, il met à néant, pense-t-il, tous les titres que les juifs et les chrétiens jusqu'au dix-neuvième siècle, preuves intrinsèques, preuves extrinsèques, ont trouvés en faveur de Moïse, auteur du Pentateuque. Nous ne pouvons ici reproduire la démonstration classique de l'authenticité des cinq premiers livres de la Bible. Nous l'avons résumée ailleurs au point de vue des contradictions modernes et nous prenons la liberté d'y renvoyer le lecteur[1]. Nous ne voulons que signaler la légèreté des objections en partie nouvelles opposées à la tradition constante et universelle.

M. Renan entreprend de nous révéler comment ce qu'il appelle Hexateuque, c'est-à-dire les six premiers livres de la Bible, ont été composés, quels sont les éléments qui entrent dans leur composition, et comment on doit concevoir les diverses opérations qui les incorporèrent en un seul livre en six parties. « Sans satisfaire entièrement la curiosité humaine », M. Renan se propose « d'arriver *par des hypothèses successives* à serrer de près la vérité. »

On aurait tort de penser que le principe du système hypothétique que nous allons exposer est entièrement moderne et que les Allemands en sont les premiers inventeurs. M. Renan l'avoue lui-même. « Le coup de génie, on peut le dire, fut l'intuition de Jean d'Astruc,

[1] *Prophéties messianiques*, avec une introduction sur l'autorité du Pentateuque. Palmé, Paris.

médecin et physiologiste de l'école de Montpellier, qui, sans être un hébraïsant, remarqua, par une lecture attentive de la Bible, la dualité de composition de la *Genèse*, ce fait singulier que souvent le même épisode est raconté deux fois; que, dans certains cas même, comme cela a lieu pour le déluge, les deux récits sont entremêlés. » Les Allemands Eichhorn, Ilgen, Gramberg d'abord, de Wette et surtout Ewald, s'emparèrent de cette idée, et bientôt, au lieu de deux auteurs appelés l'un jéhoviste et l'autre élohiste d'après l'appellation divine affectée par chacun d'eux, on crut découvrir trois, quatre, cinq, six auteurs différents ayant collaboré successivement à la rédaction de l'Hexateuque. C'est un enchevêtrement des plus compliqués. On a tort, selon M. Renan, de reprocher ici trop de complications, « car, dit-il, la manière dont les choses se sont passées a été un fait bien plus compliqué que nous ne le supposons, et, si nous pouvions assister au travail latent de la croissance de ces sortes de textes, nous trouverions que nos hypothèses les plus compliquées sont encore bien plus simples que n'a été la réalité ». M. Renan se donne la satisfaction, comme toujours, de modifier, pour se les approprier, les hypothèses allemandes, à peu près comme le contrefacteur usurpe la propriété d'autrui. Il se contentera donc de l'intervention d'un auteur jéhoviste, d'un auteur élohiste, d'un troisième auteur rédacteur du code lévitique, c'est-à-dire des lois qui occupent la fin de l'*Exode*, le *Lévitique* tout entier, une grande partie des *Nombres* et même *Josué*. Il blâmera l'erreur des Allemands qui ont rattaché le code lévitique au récit élohiste; enfin, il place au règne d'Ézéchias l'idée de fondre ensemble tous ces documents : elle donna naissance à l'œuvre d'un lévite inconnu qu'il appelle *unificateur*, *combinateur*, *arrangeur*, qui, toutefois, *visa à perdre le moins possible de ces originaux*, tout en ne gardant qu'un récit unique.

Que sont les deux rédacteurs élohiste et jéhoviste, dont le rôle a été d'écrire l'histoire sainte au temps de David? Deux scribes obscurs, deux inconnus, l'un du Nord, l'autre du Sud, ce dernier un Hiérosolymite; ils écrivaient en même temps sans se connaître : le premier, épris de l'amour des vieilles légendes, des vieux contes, des vieux chants de guerre, au demeurant peu religieux, malveillant pour Juda et Jérusalem; l'autre, sombre à la manière de Calvin, et représentant Dieu comme une divinité jalouse, ennemie de la civilisation, toujours prête à châtier l'humanité; c'est ce lévite à humeur noire qui a trouvé la chute originelle et déposé dans la Bible la prophétie de la Rédemption, enfin créé le fonds de la religion juive et de la religion chrétienne!

Il faut avouer qu'une pareille découverte faite récemment dans

les substructions de la Bible fouillées par M. Renan est d'une importance bien supérieure à tout ce que l'archéologue a rapporté de Syrie. Mais continuons.

L'écrivain élohiste et l'auteur jéhoviste travaillaient sur un fonds commun; ils prenaient, tous deux, mais suivant leur humeur propre, ce qui leur convenait d'un recueil de légendes et d'un livre cité dans l'Écriture, l'*Iaschar* ou *Livre des guerres*. La matière ne leur manquait pas : il y avait des souvenirs flottants dans les tribus et conservés plus ou moins fidèlement dans toutes les mémoires.

Voilà ce que seulement nous voulons extraire du long et fastidieux exposé des hypothèses de M. Renan. Nous renonçons à dire toutes les invraisemblances, les caprices, les contradictions, les impossibilités qu'offrent à chaque page les conceptions allemandes, mal digérées, mais poétisées par M. Renan. Ces hypothèses ne reposent sur aucun fait démontré, sur aucune induction qui s'impose. De telles rêveries ne comportent ni discussion ni réfutation. *Quod gratis asseritur, gratis negatur*. Rien de nouveau, du reste, dans cette manière de comprendre la Bible. De son vivant, M. Ewald avait fatigué la bonne volonté de ses coreligionnaires et des savants par cette multiplication arbitraire des auteurs du Pentateuque et des autres livres de la Bible. Ses collègues professeurs avaient renoncé à le suivre dans le domaine de haute fantaisie où ce grand érudit a fini par s'isoler et s'éteindre.

Il n'est point de livre ancien ou moderne, si certaines que soient l'unité de sa composition et la notoriété de son auteur, qui ne puisse devenir matière, si l'on veut faire abstraction de son authenticité, à un pareil travail de dissection et de groupement. En soulignant à l'encre rouge successivement et conformément à son orthographe les lettres d'un nom propre, on le trouve imprimé dans n'importe quel livre. Les procédés allemands, qu'on nous permette de le dire, ressemblent un peu à ce jeu d'enfant. Ce n'est pas là de la science, si distingués que soient en philologie ceux qui prétendent parler en son nom.

Laissons là le roman mosaïque qui ressemble trop par sa désinvolture, par le parfait mépris du bon sens public, au roman évangélique du même écrivain. Peut-être nous y sommes-nous déjà trop arrêté. La question se pose autrement, et la voici :

Le Pentateuque s'offre-t-il à nous, comme *Josué*, les livres des *Rois*, etc., à l'état documenté? En d'autres termes, cite-t-il ou absorbe-t-il des écrits antérieurs à son apparition? La réponse n'est pas douteuse quant aux généalogies, aux chants, aux listes, etc..., reproduits au cours du récit du Pentateuque. Mais renferme-t-il

aussi des relations historiques déjà rédigées avant lui? Moïse aurait-il complété son propre récit de la création en y intercalant un récit complémentaire dont il aurait connu l'autorité et accepté la responsabilité?

On a posé d'autres questions encore dans ce siècle en recherche des sources, et aussi, n'en déplaise à M. Renan, dans les âges passés, puisque la curiosité humaine est aussi vieille que notre race. On s'est demandé si Moïse avait écrit lui-même tous les chapitres, toutes les lois, toute l'histoire, toute la législation que l'on trouve aujourd'hui dans le Pentateuque? N'y a-t-on, dans les âges qui ont suivi, rien ajouté, rien juxtaposé, à titre d'éclaircissement, de complément, d'accessoire?

La réponse à cette question se trouve dans les traités d'herméneutique sacrée sur l'intégrité du Pentateuque. Il y a longtemps que nos pères ont répondu à des objections que M. Renan tente vainement de rajeunir et de germaniser? Pour notre part, nous n'avons pas omis, en traitant chaque prophétie du Pentateuque et des livres des *Rois*, de montrer comment les textes particuliers de ces prophéties se rattachent par des liens profonds à la trame historique, logique, des événements, et aux entrailles même du récit où elles se rencontrent. Toutes nos Introductions à l'Écriture sainte sont remplies d'expositions de ce genre. En Allemagne, les exégètes catholiques, et même les exégètes protestants, comme Hengstenberg, Keil, Delitsch, ont démontré l'unité de la *Genèse* et des autres livres du Pentateuque. Avant nous tous, au temps de saint Jérôme, de saint Augustin, d'Origène, on traitait ces questions. On y peut et on y doit revenir encore, selon les besoins du temps. Le cardinal Newman a rappelé les règles à suivre en ce genre de travail. Il a paru préoccupé de laisser à l'exégèse catholique le plus large espace possible et à n'imposer à personne d'autres limites que celles des déclarations et des prescriptions des conciles de Trente et du Vatican, avec l'obéissance entière aux jugements et aux directions du Saint-Siège.

On ne prouvera jamais, d'une manière évidente, que la *Genèse* offre tantôt la juxtaposition, tantôt la combinaison de deux écrits différents, d'un élohiste et d'un jéhoviste. Cela peut être ou n'être pas. La foi n'est pas engagée dans cette question; nous estimons chacun libre en cette matière, car l'admission de cette hypothèse n'empêche nullement que la *Genèse* n'ait Moïse pour auteur et qu'elle ne soit inspirée : parce que l'on cite et qu'on reproduit même de longs fragments d'autrui, parce que l'on collige des faits dont on accepte et dont on contrôle l'autorité, n'y ajouterait-on que peu de chose, on n'en est pas moins auteur du livre né de ce

travail, et si Dieu l'a voulu, auteur inspiré. L'attribution à deux sources différentes des textes dits élohistes et jéhovistes de la *Genèse* ne pourrait d'ailleurs avoir de conséquence bien étendue, puisque, à partir du moment où Dieu révèle son nom, l'auteur élohiste emploie, lui aussi, le terme de Jéhovah. Au reste, l'importance attachée primitivement à l'introduction des deux textes en question a considérablement diminué par la liberté qu'on a prise de multiplier indéfiniment les collaborateurs de la Bible sous les moindres prétextes.

Pour un homme sérieux qui veut aller au fond des choses, l'ingéniosité du morcellement systématique de la Bible ne détruit pas par elle-même la véracité de ce monument divin, renfermant les archives de l'humanité. Ses plus grands ennemis ne parviennent pas à détruire son autorité; et, partout, on remonte à des sources historiques dont l'importance est capitale. Le but que se sont proposé les adversaires de toute religion révélée n'est pas atteint. On voulait, en plaçant la rédaction définitive de la Bible au temps d'Ézéchias ou de Josias, créer entre les faits racontés et celui qui les a écrits un laps de temps énorme, afin de pouvoir plus aisément en contester la vérité. Mais on est forcé, par la nature même du récit torturé et fragmenté, d'évoquer des témoins dont on ne peut se débarrasser et qui remontent jusqu'à l'origine des choses.

L'unificateur du règne de Josias, même dans le système de M. Renan, reproduit les écrits du jéhoviste et de l'élohiste du temps de David; ceux-ci reproduisent la collection des légendes et des chants de guerre; les chants de guerre sont contemporains des événements et en reproduisent à leur tour la substance; les faits, du reste, affirme M. Renan, étaient conservés dans toutes les mémoires. « Si, dit-il, les livres primitifs de la Bible ne sont rien pour la première génération, c'est que cette génération sait les traditions originales. » Si l'histoire sainte jéhoviste ne fut pas connue à Jérusalem avant le dernier règne, c'est que l'enseignement oral suffisait; l'écrivain avait à son service les généalogies parfaitement conservées. Dès le temps d'Abraham, dès le temps des plus anciens patriarches, des monuments mégalithiques, *iad* (main), *gilgal* (tas de pierre), monceau de souvenirs, les noms donnés à certains lieux, à certains arbres d'une longue vie, tels que les térébinthes, les *oth* (signes) ou *monimenta*, les fêtes, les coutumes, enfin une foule d'aide-mémoire, de garde-souvenirs, conservaient les faits importants. Il y a eu avant l'entrée dans la terre promise des codes de loi et particulièrement le Décalogue, dont l'usage, l'autorité, faisaient revivre Moïse. Les rationalistes sont obligés d'admettre au-dessous de leurs prétendues légendes

des faits très réels qui les expliquent. A défaut de l'Écriture, l'histoire résidait dans la tradition orale et les cantiques.

Ajoutez à tout cela ce fait incontestable et incontesté, à savoir que les narrateurs des faits étaient absolument sincères, et que c'est sur leur sincérité même que se fonde l'assertion rationaliste de l'existence, dans la Bible, des doubles récits prétendus contradictoires, insérés dans le récit définitif sans changement, sans altération, sans modification quelconque des pièces authentiques.

Il y a ce fait singulier et providentiel que les négateurs de l'autorité historique de la Bible édifient d'une main ce qu'ils veulent détruire de l'autre, et que, malgré eux, l'édifice dans sa majesté demeure victorieux de tous leurs vains efforts.

C'est en vain, pour les époques antérieures à la royauté, qu'ils suppriment les dates et les chiffres; restent les générations, *toledoth*, qui, en dépit de tout, jalonnent l'histoire et lui donnent une succession ininterrompue. C'est en vain qu'ils nient le Sinaï et la législation mosaïque; c'est en vain qu'arguant de l'inobservation des prescriptions légales aux temps troublés et calamiteux de l'époque des juges, quand l'envahissement des Philistins, leurs pillages et leurs égorgements réduisaient les Israélites aux abois, ils soutiennent que la législation mosaïque n'existait pas encore; cette législation, la *thora* mosaïque, s'offre à eux dans des codes multiples, dans des parties très anciennes, comme ils disent, forcés qu'ils sont de le reconnaître. C'est ainsi que l'examen attentif des Nombres les oblige à en faire l'un des plus vieux livres de la Bible. A travers tout ce qu'ils veulent rajeunir se montrent des prescriptions qui remontent soit aux plaines de Moab, c'est-à-dire avant l'entrée des Israélites en Palestine, soit même à la vie errante du désert. Il en est de même pour les grands faits historiques de l'histoire sacrée : les faits qu'ils sont obligés d'admettre comme certains les forcent à remonter à d'autres événements qui seuls les expliquent et les rendent possibles. C'est ce que Bossuet expose magistralement dans son *Discours sur l'histoire universelle*.

On lit dans les *Mémoires* de l'abbé Ledieu, qu'un jour, devant Bossuet, la conversation tomba sur les *libertins* qui commençaient de son temps à dire à huis clos ce qu'ils ont répété trop souvent depuis à la face du monde : « Moi, je ne puis croire. » « Il ne s'agit pas, dit Bossuet, avec ces sortes d'esprits, de discuter les vérités de détail pour les faire croire; il faut les y amener de loin par les considérations qui établissent la suite de la religion. *Ils ne peuvent nier un Moïse!* »

On peut aller plus loin et invoquer, comme premier témoignage

pour éclairer toute conscience impartiale, l'existence du peuple juif. Nous ne voulons point ici montrer ce que l'existence de cette nation offre d'étrange, disons mieux, de divin, ni formuler les raisonnements qu'autorise l'immortalité de ce peuple. Non seulement il a survécu aux grandes monarchies de l'Asie et de l'Europe; il s'est survécu à lui-même. Nous faisons abstraction de cette vitalité qui tient du prodige et que le rationalisme n'expliquera jamais par les lois ordinaires de l'histoire. Nous appelons en témoignage le peuple juif, comme nous appellerions tout autre peuple; nous nous bornons à considérer son existence passée, telle qu'elle nous est connue par l'histoire des temps qui ont précédé Jésus-Christ; par la Bible même mutilée, fragmentée, avec ses auteurs multipliés à plaisir; par Josèphe et même par les auteurs païens; par Manéthon, Philochore, écrivains dont les précieux témoignages sont providentiellement parvenus jusqu'à nous; par Diodore de Sicile, Strabon, Justin, Tacite, Juvénal et Longin.

Quelle autorité la logique naturelle des événements, venant s'ajouter à celle des générations, *toledoth*, ne donne-t-elle pas à l'histoire de l'Ancien Testament tout entier! L'histoire des Hébreux forme un tout duquel on ne peut rien retrancher de considérable et auquel on ne peut rien ajouter d'étranger sans laisser après soi des traces accusatrices; et le fil logique et continu des événements permet de remonter d'un fait à l'autre avec autant de facilité que de certitude. C'est ce que Bossuet a si bien établi dans son *Histoire universelle :* « Les temps du second temple, dit-il, supposent ceux du premier et nous ramènent à Salomon. La paix n'est venue que par les combats; et les conquêtes du peuple hébreu nous font remonter jusqu'aux juges, jusqu'à Josué, jusqu'à la sortie d'Égypte. »

En suivant la logique des événements, on peut ajouter jusqu'à Joseph, jusqu'à Jacob, jusqu'à Isaac et Abraham, jusqu'au déluge, jusqu'à la chute, jusqu'à la création.

Il n'est pas aisé de supprimer de l'histoire du peuple hébreu, soit Abraham, soit Jacob, soit Moïse, soit la législation du Sinaï; ce serait une tentative assez semblable à la suppression dans l'histoire de France du règne de Charlemagne, du règne de Louis XIV ou de celui de Napoléon. Retranchez l'un ou l'autre de ces règnes, et dès le suivant, vous ne pourrez plus vous expliquer ni les frontières du royaume, ni la législation, ni l'état des esprits. Le tissu historique demeure interrompu; ses fils brisés ne se peuvent renouer. De même, sans Moïse et les principaux événements qu'il rapporte, comment expliquera-t-on et la délivrance d'Égypte et la présence sur le sol de Chanaan d'un peuple jadis esclave, devenu riche, puissant, constitué en nation savamment organisée? Comment

l'Égypte a-t-elle affranchi ces cinq ou six cent mille Hébreux, l'une de ses richesses? Comment ces esclaves échappés ne sont-ils pas morts de faim dans le désert?

Comment se sont-ils eux-mêmes si vite et si parfaitement organisés? D'où est venu à ce peuple nouveau cette législation si prévoyante, si humaine, si sage, en un mot si parfaite, qui le place, du premier coup, au-dessus des peuples les plus anciennement civilisés? Comment se sont accomplis, en moins de cinquante ans, tant d'événements?

La raison suffisante de ces faits ne se trouve que dans l'histoire des merveilles racontées par Moïse. En dépit de M. Renan, de son scepticisme et de ses négations, il y a dans le récit de Moïse et de ses miracles un fait qui s'impose à l'histoire d'Israël comme l'intervention du Dieu tout-puissant à l'origine du monde. Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, l'esprit humain veut et cherche à tout une cause suffisante : c'est sa loi et il y revient toujours.

V

On reviendra à la religion : à la religion chrétienne, parce que, seule, elle a une base divine, historique et solide; parce que, seule, elle satisfait, quel que soit le degré de la civilisation, à toutes les nécessités et à tous les besoins de l'humanité.

On reviendra à la religion catholique, parce que, seule, elle est la forme apostolique, traditionnelle, authentique et intègre de la religion du Christ.

Il n'en est pas moins vrai que la France s'en éloigne encore tous les jours en ce moment.

Au commencement de ce siècle et jusque vers sa moitié, on s'en était rapproché. Comme un vaisseau désemparé qui a été rejeté au loin après avoir côtoyé la plage et entrevu le port, nous naviguons au hasard au sein de l'irréligion, à travers les récifs. Le deuil des anciens d'aujourd'hui est comparable à la douleur qu'éprouva Moïse après avoir considéré la terre promise dans laquelle il ne put entrer. Combien de temps la France sera-t-elle poussée et secouée par les vents déchaînés des passions irréligieuses et de l'incrédulité systématique? A quel degré d'appauvrissement et d'indigence pourra-t-elle être réduite? Que perdra de sa solidité et de lui-même le vaisseau qui porte sa fortune, tantôt sous un ciel tropical à la recherche d'un monde problématique, tantôt à travers une mer glaciale en quête du pôle nouveau autour duquel elle veut désormais se mouvoir et faire fortune? Quand et

comment reviendra-t-elle au port dédaigné, à la religion de ses pères?

En ce moment, nous sommes les malheureux témoins des suites funestes de ses aventures. Les États européens s'appuyaient naguère sur notre alliance recherchée; ils ont demandé ailleurs leur force et leur sécurité. Nous n'avons plus d'alliances. On chercherait en vain des mains amies tendues pour nous accueillir et concourir à nos entreprises politiques et sociales; nous n'apercevons que des mains armées, en connivence avec l'ennemi pour nous arrêter en Cochinchine, au Tonkin, à Madagascar et partout. Il se forme autour de nous un cercle de fer menaçant. L'Europe s'effraye des passions irréligieuses et antisociales qui fermentent en France.

On nous dira : l'Europe aussi souffre du mal d'irréligion qui nous dévore, et l'Allemagne en particulier est plus que nous encore un foyer d'incrédulité. Établissons ici des différences qu'il coûte à notre patriotisme de faire remarquer, mais nous devons les constater pour avertir, quand il est encore temps, les hommes d'État qui nous gouvernent, les élus et les électeurs. L'Allemagne souffre moins que nous de l'incrédulité systématique, parce que l'irréligion y est neutralisée ou combattue, tandis que nous, État, nous naviguons de conserve avec l'irréligion; nous la flattons, nous l'encourageons, nous l'aidons, comme si l'incrédulité était le progrès et non le fléau du pays. Entre l'Allemagne et nous la différence est grande. Le professeur des universités, dans son école fermée et sans écho populaire, se livre en effet depuis trop longtemps au libertinage de la pensée, usant en cela d'une liberté qu'il regarde comme le droit de l'examen privé introduit par Luther. Les pays demeurés catholiques pourraient cependant, en ce qui touche la publicité et la propagande, y mettre des limites. On comprend mieux le profit égoïste et particulier du professeur que la légitimité de l'exercice public et pédagogique de cette licence.

L'originalité d'un cours universitaire et les audaces d'un professeur, ses témérités, à Berlin comme à Paris, multiplient singulièrement les auditeurs. En Allemagne, où chaque élève rétribue son maître, l'originalité apporte la richesse avec la vogue. L'humanité a parfois des faiblesses et l'amour de la popularité lucrative ne se trouve pas seulement chez nous. Certains directeurs de théâtres, par intérêt plutôt que par goût, ont, dans un autre ordre d'attraction, employé des moyens que la morale repousse.

Mais, ne l'oublions pas, l'impiété qui se couvre du droit à la licence, on ne la rencontre guère en Allemagne que dans l'université et dans les publications savantes. D'ailleurs, au sein de l'uni-

versité où le mal s'accuse, le remède est à côté du mal. A Berlin, au lieu même où la libre pensée étale souvent ses rêveries et ses sophismes, professent, et ce sont les plus estimés, des maîtres religieux, sobres et fermes. Bien que les cours impies produisent un mal et un scandale certains, des leçons, non moins savantes pour être d'un tout autre genre, viennent, dans toutes les universités, corriger, atténuer et souvent détruire l'enseignement sceptique et téméraire. Dans les pays d'outre-Rhin, les Hengstenberg et les Neander ont leurs successeurs qui maintiennent les croyances chrétiennes. Les recueils, les livres de la critique négative se heurtent partout aux résistances de la presse conservatrice, soit protestante, soit catholique. Il faut surtout considérer que des gymnases et des autres écoles la jeunesse arrive déjà prémunie contre les écarts de la pensée. La neutralité religieuse ne s'y trouve jamais; on y est franchement et officiellement chrétien.

La religion n'est point bannie, comme en France, des écoles de l'État. Le gouvernement, au contraire, veut que le christianisme inspire à la fois l'enseignement et règle la discipline. En Allemagne, l'armée elle-même est conduite tous les dimanches dans les églises ou chapelles attribuées à chaque garnison. C'est une consolation et une édification populaire que l'assiduité, la tenue grave et recueillie de l'armée dans les temples. La France, dans des jours trop douloureux pour être rappelés, en a été le témoin étonné et attristé. L'État, à tous les degrés de la représentation de l'autorité, se montre, parfois même avec quelque affectation, dans les temples aux jours populaires des grandes fêtes chrétiennes. Dans les familles, chez le peuple ou dans la classe élevée, il est rare que le père, la mère, ne donnent pas l'exemple de la pratique religieuse. Le repos du dimanche est protégé par la loi. Les théories impuissantes de la science n'ont rien de populaire; et la nation conserve le respect de ce qu'un État qui veut vivre a grand intérêt à respecter, à savoir : l'exercice spontané ou recommandé, privé et public de la religion.

En est-il ainsi en France? L'incrédulité systématique, sous le nom trompeur de liberté de conscience a détruit tout ce que nos voisins, mieux inspirés que nous, conservent et développent en ce moment. L'irréligion systématique est une crise dans le reste de l'Europe, chez nous elle menace de devenir pour la France une ruine. Le phylloxera, le choléra de l'impiété y sévit avec une liberté et une violence qu'on ne voit pas ailleurs. La franc-maçonnerie, par exemple, qui est partout un mal, assurément, se présente en France et en Belgique autrement dangereuse et revêt le caractère d'un fléau intense.

Ailleurs, cette association secrète n'a point le caractère décidément impie et résolument hostile à la religion qu'elle affecte dans notre malheureux pays. La loge a gardé généralement chez les protestants et les schismatiques son caractère ancien. On s'y fait franc-maçon pour être protégé dans son ambition. Si l'on est industriel, on aura derrière soi des gens qui prêtent leur influence et leur crédit à l'effet d'augmenter la clientèle et d'ouvrir le marché. Le calcul est simple. Le vendeur franc-maçon aura double clientèle : les profanes qui vont partout et les initiés dont la préférence est commandée.

Si l'on est fonctionnaire, militaire, des frères nombreux vous avanceront dans la carrière. Ce sera au détriment des collègues ou camarades; mais on s'en console, ceux-ci ne seront que retardés. Comme d'ailleurs la société repousse impitoyablement les imbéciles et les gens par trop mal dans leurs affaires, on se trouvera, au demeurant, en bonne compagnie. Il faudra sans doute subir des épreuves ridicules, participer à des momeries puériles, vivre sous un régime d'espionnage des frères et amis, aliéner à plus d'un égard sa liberté et sa dignité, accepter les remontrances des vieilles barbes et des vénérables épris du rituel et scrupuleux formalistes; mais tous ces inconvénients, qu'on connaîtra trop tard, ne rebutent qu'une classe d'esprits indépendants que les chefs maçons finissent, si rien n'est absolument scandaleux, par laisser tranquilles; ils sont notés comme tièdes et indifférents, et voilà tout. En France, en Belgique, en Italie, la franc-maçonnerie a d'autres allures.

Ce n'est pas seulement le scepticisme assez général aux francs-maçons de toute nation qu'on y prêche sous toutes les formes, en toute occasion, c'est l'irréligion, c'est l'action sectaire d'un fanatisme antichrétien. On y forme des ligues en vue d'un but déterminé à atteindre; et les habiles et les grands chefs combinent les moyens de lancer à la fois toutes leurs phalanges à l'assaut du catholicisme. Le clergé, les associations chrétiennes, les religieux sont pour eux l'*infâme* de Voltaire. Ce sont les catholiques romains qu'il faut détruire aujourd'hui : ce sera demain le tour des dissidents, enfin celui de Dieu et de toute religion.

La franc-maçonnerie est le pouvoir exécutif de l'incrédulité moderne.

Il sévit en France, on peut même dire qu'il y règne. Ils sont, dit-on, vingt mille avec des chefs ardents qui deviennent de plus en plus exigeants à l'égard des hommes politiques, détenteurs des pouvoirs publics. Gambetta, qui leur dut beaucoup, finit, dit-on, par en être obsédé; il se lassa de leurs ingérences indiscrètes

dans les affaires publiques; il le leur dit avec humeur, et sa fortune, assure-t-on, s'en trouva mal. Il regretta tardivement, ainsi qu'il arrive, ses engagements avec la franc-maçonnerie. Il est plus facile de prendre des engagements avec elle que de s'y soustraire quand ils sont pris. Un père disait à son fils : « Sois ce que tu voudras, excepté franc-maçon; tu te retireras de toute société quand il te plaira, mais non de la franc-maçonnerie; on y devient esclave. »

L'action funeste de la franc-maçonnerie est devenue si générale, si intense, si manifeste que le Saint-Père l'a signalée comme un fléau des temps modernes.

Il ne nous était pas permis, en parlant de l'irréligion systématique et de son influence, de taire absolument la grande association militante qu'elle a su créer et mettre au service de la science falsifiée, de la politique viciée et d'une exégèse fantaisiste.

VI

A la vue des succès de l'impiété parmi nous et des déviations profondes dont elle est la cause dans ce qu'on appelle à tort la science dont certains systèmes usurpent le nom, déviations dans la conception et les méthodes d'étude de la nature, de la politique et de la critique; à la vue d'une secte organisée et puissante qui s'applique à convertir en actes les théories du positivisme, de l'athéisme, et à en réaliser toutes les conséquences, on se demande si la France, où la tentative criminelle a un commencement d'exécution, finira par voir où on la conduit et si elle retrouvera, avec son équilibre, la route du progrès, de la justice et de la religion dont elle s'écarte délibérément aujourd'hui.

Nous le croyons fermement. La France allemande, juive, helvétienne, etc., qui chez nous a inauguré le règne de l'incrédulité, n'est point la France, comme on le dit à tort. Les troupes prussiennes inondaient l'Est, le Nord et siégeaient même à Versailles; elles commandaient et bouleversaient tout dans le pays occupé. Ce n'était cependant qu'un envahissement qui devait avoir son terme. Il en sera ainsi des théories athées importées chez nous d'Angleterre, de Hollande et de Prusse. Le bon sens français est troublé, mais il existe toujours. Dieu ne peut pas plus être banni du monde matériel que du monde moral; c'est l'alpha et l'oméga de toute existence et de toute vie, le principe et la fin. On se brise contre lui; on ne le dépossède pas. Dieu est le fondement de la morale nécessaire aux nations; c'est le principe du patriotisme. Un État ne peut vivre sans ces deux choses.

Voilà près de quinze ans que les théories subversives ont été répandues partout et que la franc-maçonnerie règne en France. Cependant, à part le peuple ouvrier que l'on égare en le tenant dans l'ignorance et le mépris des choses divines et qui nous reviendra avec l'enseignement chrétien et la lumière, les populations, prises dans leur ensemble, demeurent chrétiennes. La France de saint Louis se réveille dans sa foi et ses vieilles croyances plus souvent que les sectaires ne le voudraient. Il faut des arrêtés toujours impopulaires pour empêcher nos processions et des gendarmes attristés pour fermer nos églises. Le catholique paye deux fois l'école et dans les villes et dans les villages, et il est prêt à d'autres sacrifices encore. Le clergé, quoi qu'on fasse et qu'on dise, est plus respecté que jamais; et la vénération dont on l'entoure croîtra avec la persécution. On n'arrachera pas aisément Dieu ni son Christ du cœur de la France. Les catéchismes paroissiaux sont plus fréquentés, plus sérieux, plus suivis que jamais. Quand le prêtre fait défaut, les fidèles au besoin se font catéchistes. La charité catholique, malgré tout ce que les municipalités lui ont retiré, s'exerce aujourd'hui par les femmes chrétiennes dans des proportions et avec un héroïsme merveilleux. Les Sœurs de Charité, les Petites Sœurs des pauvres ont conquis, pour ne la pas perdre de sitôt, l'admiration publique. Le clergé se souvient de la parole du Christ dans sa passion : « Pierre, remettez l'épée dans le fourreau. » Cette parole, rappelée, commentée par l'Encyclique de Léon XIII, par la lettre des cardinaux français et tout récemment par celle de l'archevêque de Paris, devient un mot d'ordre de plus en plus, de mieux en mieux obéi. Ce n'est point, en effet, en se mettant à la suite d'un drapeau politique, ce n'est point par la provocation, par des paroles ardentes et amères que le clergé entend accomplir sa mission pacifique et évangélique; mais en exposant et en pratiquant l'Évangile, en exerçant la charité sous toutes ses formes, en souffrant et en priant pour la France.

La religion refleurira sur notre sol. Travailler de toutes ses forces, sans provocation, sans irritation, avec la sérénité de Jésus dans sa vie publique et dans sa passion, à faire connaître le Christ et son Eglise, à les défendre et les faire aimer par l'étude et la science, par l'enseignement, par les œuvres catholiques et surtout par les exemples d'une vie sérieuse, utile et chrétienne, c'est la forme présente de l'apostolat et du patriotisme.

G. Meignan, *archevêque de Tours.*

TORPILLEURS ET CUIRASSÉS

En entrant à la rue Royale, M. l'amiral Aube y a apporté deux grandes idées, certainement fécondes en progrès pour notre marine, et auxquelles il faut l'applaudir de se dévouer d'une façon exclusive et persévérante.

Il songe à retirer à la marine de guerre le service des transports, pour en charger uniquement la marine de commerce; il suit, en cela, l'exemple de l'Angleterre, et il espère trouver dans cette mesure de notables économies. Notre marine marchande, qui végète à grand'peine, sera loin de s'en plaindre; nos officiers de vaisseau, trop peu nombreux aujourd'hui pour remplir les emplois que créera incessamment la construction des torpilleurs projetés, y verront sans regret la possibilité de figurer pendant quelque temps sur la liste d'embarquement, pour prendre un repos souvent bien nécessaire; les transportés eux-mêmes n'en gémiront pas, c'est certain. De ces derniers l'on s'occupe peu généralement, ils constituent néanmoins un élément de la question qui n'est point à dédaigner, et franchement les transports de l'État ne les ont point gâtés.

L'autre idée, la plus vaste sans contredit, celle sous le pavillon de laquelle s'abrite le ministère de l'amiral Aube, c'est la transformation radicale de nos moyens de guerre maritime, le remplacement des escadres cuirassées par des flottilles légères de torpilleurs et de canonnières, le rétablissement de la course avec des croiseurs de haute mer et de grand vol. Avant d'être ministre, M. l'amiral Aube avait déjà mis brillamment sa plume au service de cette idée; il a trouvé un collaborateur convaincu qui, pour n'être pas du métier, a su s'assimiler remarquablement cette question si controversée de l'organisation de nos forces navales et l'a traitée avec une évidente supériorité : c'est M. Gabriel Charmes [1]. Dans son livre récent : *la Réforme maritime*, il montre que la guerre d'escadre n'a plus de règles, plus de principes, plus de méthode scientifique, et, ce qui est plus décisif encore, qu'elle n'a plus d'effet, les fruits même d'une victoire n'y valant pas l'effort à faire

[1] Une mort prématurée vient de ravir M. Gabriel Charmes à ses études si intéressantes et à la haute situation que lui présageait son talent. En écrivant cet article, l'auteur ne s'attendait pas qu'il resterait en présence de cette tombe à peine refermée.

pour la remporter. Et de fait nul ne saurait raisonner sur la tactique de combat des escadres cuirassées. S'avanceront-elles en ligne, en file? Qui pourrait s'accorder sur ce point? Chaque cuirassé courra sus à un autre cuirassé, cherchant à l'entamer de son éperon, au risque de se couler par son propre abordage. On obtiendra une série de combats isolés, d'efforts individuels, sans plan d'ensemble, sans l'ombre possible d'une direction, et le décousu de la lutte n'aura d'égal que la pauvreté des résultats. D'autre part, supposez deux nations continentales en guerre, la perte de l'escadre de l'une donnera-t-elle un sérieux appoint aux chances de l'autre? Aujourd'hui la mer ne se conquiert pas d'un seul coup, comme à Trafalgar. D'ailleurs, si ces escadres ne sont pas d'égale force, elles ne se mesureront pas; il en arrivera, comme en 1870, où l'escadre allemande s'est renfermée prudemment dans ses ports du Nord, bien défendus par des lignes de torpilles, et a déjoué par son immobilité toutes les entreprises de l'escadre française.

Une escadre s'attaquera-t-elle efficacement à une ville forte ou à un port de guerre : cela est plus que douteux, car les torpilleurs de la défense mobile lui rendraient bien vite la place intenable, et les dégâts qu'elle pourrait infliger aux batteries de terre seraient bien peu de chose en comparaison de ceux qu'elle en recevrait. Les cuirassés anglais devant Alexandrie, le *la Galissonnière*, à Tamsui, l'ont éprouvé à leurs dépens; par le mal que leur firent de malheureux artilleurs égyptiens et de simples canonniers chinois, ils purent se convaincre qu'en face d'adversaires européens la victoire eût pu être étrangement déplacée. Et si une escadre est sans moyens d'action décisifs contre une ville forte, dès qu'il s'agit seulement de s'en prendre à une ville ouverte, elle devient superflue, puisqu'un simple croiseur peut y suffire.

D'après la nouvelle école, l'empire des mers, suivant une expression consacrée, n'est plus aux escadres; tout paquebot, grâce à sa vitesse, se joue de leurs canons monstres, le voisinage des côtes est plein d'embûches, le large n'est plus un asile sûr, et puis les machines si perfectionnées, mais si délicates, se fatiguent à rester toujours sous pression. Que peuvent-elles donc espérer de mieux que de promener longtemps leur impuissance sans subir le désastre que tout leur présage? L'empire des mers, il appartient désormais au torpilleur audacieux qui s'élancera tout à coup de la crique qui le cache pour explorer au loin, frapper un coup et revenir s'abriter; il deviendra la proie de ces canonnières à faible tirant d'eau qui, rangeant la côte au plus près, viendront surprendre à l'aube une ville endormie, y jeter leurs obus et parfois la recevoir

à merci; il sera surtout l'apanage du croiseur rapide, albatros insaisissable, se riant des poursuites, coupant et recoupant les grandes lignes de navigation du monde, coulant les navires de commerce ennemis pour ne point s'en embarrasser et débarquant leurs équipages sur le premier coin de terre hospitalier, n'ayant qu'un souci, détruire; qu'un amour-propre, se dérober à toute lutte pour détruire encore; nouvel *Alabama*, mettant toute une marine à ses trousses, mais bien décidé à ne pas renouveler, en acceptant le combat, la folie de son glorieux modèle.

M. Gabriel Charmes part de ce principe que chaque arme doit posséder son bateau, et, puisqu'il existe trois armes pour les navires, la torpille, le canon, l'éperon, il est logique de créer des torpilleurs, des canonnières et des béliers. Toutefois le choc lui semblant aussi grave de conséquences terribles pour l'abordeur que pour l'abordé, il remplace les béliers par des torpilleurs munis d'une torpille portée. Il accouple chaque torpilleur de ce type à un torpilleur avec torpille automobile, le premier, dénommé torpilleur de défense, ayant pour mission de protéger le second contre les torpilleurs ennemis, de déblayer sa route, d'en écarter tous les obstacles qui lui barreraient le but cherché, c'est-à-dire de courir sus aux gros navires auxquels seulement ce dernier torpilleur, ou torpilleur d'attaque, doit destiner sa torpille Whitehead. C'est exactement le même double rôle qui, durant la période de préparation, incombe aux batteries d'artillerie. Jumelées ensemble, elles ne se lâchent pas, rien ne les détourne du but spécial que chacune s'est donné, l'une tirant sans relâche sur l'objectif qu'il s'agit d'entamer, l'autre cherchant à attirer sur elle seule les coups de l'artillerie ennemie et bornant sa tâche à riposter aux batteries opposées.

Le canon aura aussi son unité de combat, ce sera la canonnière de 14 centimètres.

Vu ses dimensions très restreintes, une quarantaine de mètres seulement, aucun de ces bateaux ne pourra emporter de gros approvisionnements; aussi, pour obvier à cet inconvénient, M. Charmes, dans la composition de ses flottilles, stipule un transport ou bateau nourricier, chargé pour trois mois et distribuant autour de lui vivres et charbons, torpilles, munitions et armes de rechange. Un transport de ce genre subviendrait aux besoins de 4 canonnières et de 8 couples de torpilleurs. Si maintenant, sans entrer dans le détail des formations et de la tactique à créer, on organise ces bateaux par groupes de combat, soit 8 torpilleurs, dont 4 d'attaque et 4 de défense, pour 2 canonnières, il est facile de constituer la physionomie probable d'un combat, flottille contre escadre. Celle-

ci s'avance escortée de ses contre-torpilleurs, et, remarquons-le en passant, c'est là une concession importante qu'elle fait aux nouveaux engins. Les éclaireurs engagent l'action, ils trouvent devant eux les canonnières et les torpilleurs de défense, cherchant à frayer la route aux torpilleurs d'attaque. Peu à peu ceux-ci, tout en se dérobant à cette première mêlée, se sont rapprochés du but qu'ils convoitent, mais ils ne prendront leur élan que lorsque les cuirassés enveloppés et aveuglés par une auréole de fumée ne distingueront plus rien. Alors rien ne pourra les arrêter; les torpilleurs d'attaque du même groupe de combat se jetteront sur le même cuirassé et essayeront de le torpiller simultanément sur l'avant, sur l'arrière et sur chacun des flancs. Ce serait bien du malheur si, même au grand jour, en pleine lumière, une torpille ne faisait pas son œuvre de destruction.

Cette théorie est assurément fort séduisante, il est même présumable que, sous certains rapports, elle a l'avenir pour elle. Mais, ainsi qu'il en advient des plus brillantes conceptions, dès qu'elles commencent à sortir du domaine de la spéculation pure, la pratique lui a déjà quelque peu rogné les ailes. C'est du moins ce qui vient d'apparaître avec l'un des facteurs, et le plus prôné, de la thèse que nous venons d'exposer. Dès maintenant l'on peut dire que le torpilleur autonome à torpille automobile du type actuel ne sera jamais *la tentacule rêvée qui s'allongera sur les mers à la poursuite des navires de commerce.* Ces groupes de torpilleurs lancés au loin, dont l'intervention imprévue et inévitable devait terroriser les mers, menacent fort de ne tenir le large que dans l'imagination qui les a entrevus. Et qui s'y oppose? La mer avec ses révoltes, la mer et le combat éternel du marin contre la mer. Eh bien! ce combat, il y faut, aux bateaux qui veulent le soutenir, des dimensions, des conditions d'espace et de tonnage au-dessous desquelles il est interdit de descendre; aux hommes qui l'affrontent, on ne peut refuser un minimum de bien-être et de repos, sans lesquels une traversée de quelque durée devient impossible. Les torpilleurs peuvent réaliser les meilleures conditions de navigabilité; tant qu'on ne pourra pas s'y aventurer par tous les temps et pour une destination lointaine, le problème ne sera pas résolu. L'expérience qui vient d'être tentée, avec une crânerie qui n'étonne plus chez nos marins, a prouvé, au contraire, que la tâche dépassait bien vite les forces humaines. Le voyage de Cherbourg à Toulon, effectué par plusieurs torpilleurs, revêt trop le caractère de tour de force pour qu'on puisse rien baser sur lui. Seul, le torpilleur 67, commandé par M. le lieutenant de vaisseau Auvert, a eu une belle traversée. Onze jours en tout, quatre relâches seulement, la première au

Ferrol, quarante-huit heures après avoir quitté Cherbourg, et surtout pas d'avaries ni de fuites dans la chaudière ainsi qu'une consommation normale de charbon. Il est vrai que le 67 était armé depuis plusieurs mois, l'équipage était au courant, les chauffeurs étaient instruits; le temps aussi favorisa singulièrement son voyage. Les autres torpilleurs dont l'armement avait été improvisé firent une mauvaise traversée.

Quiconque a vu un torpilleur imagine facilement ce que peut être une traversée sur ce mince fuseau, pour peu qu'il y ait du gros temps ou simplement de la houle. La mer le couvre, les hommes sont trempés, l'eau est aveuglante, la direction devient impossible, le petit fourneau qui sert à la cuisine de l'équipage, placé à l'air libre, cesse de fonctionner, baigné par le flot; on en est réduit à grignoter un biscuit, ce qui à la longue devient pour l'estomac terriblement sec, surtout lorsque les vêtements ne le sont pas; le sommeil n'existe plus pour personne, enfin les secousses sont telles que les mieux amarinés finissent par succomber au mal de mer. Persister, devant un pareil tableau, dont nous garantissons la sincérité absolue, à affirmer que les torpilleurs sont très habitables à la mer, c'est nier l'évidence des faits. Aussi bien une autre considération vient-elle rendre les envolées prudentes : c'est l'approvisionnement même de charbon, lequel ne dépasse pas deux jours et demi et ne permet pas plus de 700 à 800 milles. C'est beaucoup moins que ne calculait M. Charmes, il estimait que ses torpilleurs parcouraient 1800 milles sans se ravitailler. Hâtons-nous d'ajouter que le type qu'il préconise a 41 mètres, tandis que notre plus grand modèle actuel n'en a que 33. Nous avons également des torpilleurs de 27 mètres, des torpilleurs vedettes de 17 mètres à bord du *Japon*, qu'on rembarque et qu'on débarque à l'aide d'une gruc. Les nouveaux torpilleurs en construction auront, les uns 35 mètres, les autres 40 mètres. Ils emmagasineront plus de charbon sans nul doute : seront-ils plus habitables? Et si, pour obtenir cette condition d'habitabilité, on augmente encore les dimensions, n'arrivera-t-on pas bien vite à tuer, chez ces bâtiments, leur plus grande force, leur raison d'être : l'imprévu de leur approche, la surprise de leur attaque? Invisible, silencieux, rapide de marche, rapide d'évolution, telles doivent être les qualités d'un bon torpilleur. La première, et peut-être la plus importante, ne saurait se concilier qu'avec l'exiguïté des dimensions. Nous avons, il est vrai, des avisos torpilleurs de 45 mètres, du type de la *Sainte-Barbe*, ayant leurs tubes de lancement sur le pont et possédant une artillerie légère, mais ils sortent du rôle assigné aux simples torpilleurs. L'on a cherché, en les construisant, à réaliser le croiseur contre-

torpilleur, capable à la fois d'éclairer une escadre et de fournir une croisière rapide contre les vapeurs de commerce.

Notre grand port militaire de Toulon va devenir le point d'attache de notre flottille de torpilleurs; il est déjà décidé que l'atelier de fabrication des torpilles Whitehead y sera prochainement transféré. Pour connaître à fond la valeur du nouvel engin et en déduire son rôle dans les combats de l'avenir, on multipliera les expériences. Le chef d'état-major général du ministre en a pris lui-même la direction. Une des dernières, celle de la *Touraine*, entourée de filets Bullivant, n'a pas été à l'avantage des torpilles, les filets ont résisté, aucun tangon n'a souffert. Il suffirait donc aux cuirassés de s'envelopper de ces mailles d'acier pour devenir invulnérables, ils peuvent même, au dire des Anglais, se mouvoir avec le filet protecteur sans que leur vitesse en soit trop considérablement réduite.

Quoi qu'il en soit de ces expériences, quel que soit le résultat qu'elles amènent, il est impossible de leur refuser une importance capitale pour l'avenir de notre marine. C'est pourquoi, sorties déjà des limites assez étroites du domaine scientifique, elles doivent à l'intérêt patriotique qu'elles inspirent la curiosité universelle qui les suit depuis leur début.

Les torpilleurs ne datent pas d'aujourd'hui, ils ont déjà des états de service qu'il n'est pas inutile d'interroger.

En 1775, au début de la guerre de l'Indépendance, un Américain, David Bushnell, inventait la torpille portée et construisait un bateau sous-marin destiné à combattre les bâtiments de la flotte anglaise. L'appareil avait la forme de deux écailles de tortue juxtaposées, le mouvement de translation y était obtenu au moyen d'une hélice mue à bras, une ouverture avec valve permettait l'introduction de l'eau qui provoquait l'immersion; deux pompes, lorsqu'on voulait remonter à la surface, servaient à la manœuvre inverse; un ventilateur donnait enfin une provision d'air suffisante pour 30 minutes. Le *David* ne contenait qu'un homme, dont la tâche était des plus compliquées. Se glissant sous les flancs du navire à faire sauter, il y fixait une tarière manœuvrée de l'intérieur et supportant la caisse de la charge. Au bout d'un certain temps, un mécanisme d'horlogerie, correspondant à une gâchette, déterminait l'explosion. Plusieurs attaques furent tentées avec cet appareil, aucune ne réussit.

En 1800, l'inventeur du bateau à vapeur, Robert Fulton, renouvela, dans les rades de Brest et du Havre, des expériences du même genre qui eurent un plein succès, mais le gourvernement français n'accepta pas ses offres de services, et l'affaire en resta là.

Ce n'est qu'en 1840 qu'apparaît l'électricité comme agent de

mise en feu. Jusque-là les engins sont purement automatiques, à mouvement d'horlogerie, le principal objectif des inventeurs est toujours le bateau sous-marin.

En 1854, nous voyons les Russes, principalement aux approches de Cronstadt, faire usage des torpilles automatiques, d'une charge de 3 kilos 500 de poudre noire, mouillées sur le fond par des ancres, et détonnant sous l'action d'un système percutant inventé par le docteur Jacoby. Deux navires furent atteints sans en souffrir, la charge était trop faible.

Durant la guerre d'Italie en 1869, le colonel Ebner organisa la défense des canaux de Venise par les torpilles. C'est la première disposition sérieuse de ce genre. Ainsi, la passe principale était gardée par 18 torpilles de 200 kilos de fulmicoton, espacées de 25 mètres. Les rayons d'action de chaque torpille étaient tracés à terre dans une chambre noire, à l'aide d'un canot décrivant un cercle autour de la torpille. L'image d'un navire venait-elle à passer dans un de ces cercles, il ne restait qu'à faire éclater la torpille correspondante.

C'est la guerre de la Sécession, si riche en innovations militaires des plus heureuses et des plus imitées, qui nous offre enfin des exemples sérieux d'attaque de bâtiments par des torpilles. Il ne s'agit, bien entendu, que de torpilles portées.

Dans la nuit du 17 au 18 février 1864, la corvette fédérale, le *Housatonic*, était mouillée au large de Charleston. Vers neuf heures du soir, on aperçoit du bord, à 100 mètres, un objet mobile, ras sur l'eau, se dirigeant vers le bâtiment. L'équipage se tient sur ses gardes, car aussitôt la chaîne est filée et la machine mise en arrière. Cependant l'explosion retentit, et la corvette coule. L'assaillant était une embarcation sous-marine, ayant la forme d'un cigare, filant 4 nœuds environ, pouvant s'immerger à volonté et rester près d'une demi-heure sous l'eau; la torpille était fixée au bout d'une hampe. C'était un *David* amélioré.

Une attaque pareille fut tentée, sans succès cette fois, contre la frégrate cuirassée fédérale *Newironsides* par un petit canot à vapeur, fusiforme, mais n'ayant pas la faculté de s'immerger comme le *David*. L'explosion eut lieu sans dommage pour la frégate, la gerbe d'eau soulevée ne coula que le canot torpilleur.

Des tentatives analogues renouvelées contre les cuirassés les avaient rendus vigilants, elles échouèrent pour la plupart. Nous ne voulons retenir que la destruction de l'*Albemarle*, qui reste peut-être jusqu'ici, dans l'histoire des torpilles portées, le fait le plus saillant relativement aux difficultés surmontées. Le bélier confédéré l'*Albemarle* défendait la ville de Plymouth. Amarré à un quai,

sous les canons d'une batterie, il était protégé du côté du large par une estacade. Un canot à vapeur paraît tout à coup, pendant la nuit du 27 au 28 octobre 1864, il s'avance à toute vitesse, monte sur l'estacade, malgré le feu de mousqueterie terrible qu'on dirige sur lui, et atteint l'*Albemarle*. La torpille fit explosion sous les flancs du bâtiment qui s'engloutit aussitôt, tandis que le canot porte-torpille disparaissait en même temps, soit qu'il ait été frappé par un boulet, soit qu'il ait été victime de la gerbe. Le barrage extérieur n'avait pas été pour le bâtiment une protection suffisante.

L'action de la marine durant la guerre turco-russe a revêtu un caractère tout particulier, et la torpille, il faut le reconnaître, y a joué un rôle prépondérant. Au début des hostilités, les Turcs avaient sur le Danube 3 monitors, 5 canonnières cuirassées et 6 chaloupes canonnières; dans la mer Noire, 2 frégates et 8 corvettes cuirassées, sans compter un certain nombre de navires en bois. A opposer à une telle flotte, les Russes n'avaient aucun bâtiment de guerre sérieux, ils possédaient toutefois dans la mer Noire une quinzaine de bateaux torpilleurs généralement du système Thornycroft, à machine silencieuse, très légers, rapides et munis de cloisons étanches. Un vapeur à hélice, le *Constantin*, cédé au gouvernement par la Compagnie maritime d'Odessa, fut disposé de manière à pouvoir amener et hisser rapidement sur de solides pistolets quatre de ces embarcations. Le Danube reçut également une flottille de torpilleurs, dont la plupart n'étaient que des embarcations à vapeur ordinaires, munies à l'avant d'une hampe porte-torpille. Il faut avouer que le torpilleur était là en bonnes mains pour faire ses preuves. Les Russes déployèrent, dans toutes ces opérations, une bravoure et une audace remarquables. Sans doute ils ne se heurtèrent point toujours à une surveillance irréprochable, mais les Turcs eurent vite appris à se garder, et toujours ils se sont courageusement défendus.

Une division navale turque, composée d'un monitor à tourelles, le *Seïfi*, et de deux autres bâtiments, était à l'ancre dans un bras du Danube devant la ville de Matchin. Deux embarcations de garde représentaient la protection extérieure. Le 25 mai 1877 la nuit était pluvieuse, sans être absolument noire. Un des canots de veille se trouva subitement nez à nez avec quatre chaloupes à vapeur russes marchant à petite vitesse à cause du bruit de leur machine, il s'enfuit au lieu de donner l'alarme. Le *Tsaréwitch* parvint ainsi à 60 mètres du *Seïfi;* il est alors hélé et reconnnu par le factionnaire, les bâtiments turcs ouvrent un feu violent d'artillerie et de mousqueterie. Le *Tsaréwitch* n'en est pas intimidé, il pousse à l'arrière du monitor, fait partir sa torpille par le choc et n'échappe

au danger d'être coulé par la gerbe d'eau qu'en se servant avec intelligence et sang-froid de ses moyens d'épuisement. Le *Seïfi* est frappé à mort, mais il s'enfonce si lentement qu'une deuxième chaloupe russe, la *Xénie* court sur lui à toute vitesse et lui jette sa torpille par le travers. La chaloupe a mal calculé son mouvement rétrograde, son hélice s'engage dans les débris du monitor, une lutte à bout portant s'ensuit, à coups de fusil et de revolver jusqu'à ce que le navire foudroyé s'abîme dans les flots. L'affaire avait duré vingt minutes. Une des chaloupes russes avait été transpercée par un boulet. Dans cette affaire, il est évident que la surveillance des Turcs a été en défaut, et le manque d'estacade a beaucoup facilité la tâche des torpilles portées. Cependant le plan d'attaque des Russes n'est pas non plus à l'abri de toute critique. Pourquoi leur assaut a-t-il été successif au lieu d'être simultané? Que le *Djiguite*, qui avait reçu un boulet, ait été obligé de s'échouer pour réparer son avarie, cela n'empêche pas que trois chaloupes restaient disponibles et que le *Tsaréwitch* a attaqué seul.

La catastrophe du *Seïfi* eut pour résultat l'adoption, du côté des Turcs, de mesures de sûreté multipliées. Hobart-Pacha, chef de la flotte ottomane, prescrivit que, la nuit, la bordée de quart serait aux postes de combat, que des canots de ronde assureraient au loin la vigilance, et que des ceintures de défense seraient tendues autour des navires. Cela n'empêche pas les Russes de recommencer le 10 juin. Trois corvettes cuirassées turques, dont l'*Idjalieh* en tête de rade, étaient au mouillage de Sulina. Vers une heure du matin, le *Constantin*, avec trois torpilleurs à bord et trois autres à la remorque, arrivait à 5 milles de là. Les chaloupes se mettent aussitôt en marche, réparties en deux groupes. La nuit est des plus obscures et favorise les torpilleurs. Celles du premier groupe arrivent à moins de 100 mètres de l'*Idjalieh* sans être signalées. Le *Tchesmé*, qui tient la tête, s'arrête tout d'un coup, la remorque conductrice s'est engagée dans son hélice, il ne pourra prendre aucune part au combat. Cependant le canot n° 2, malgré un feu très intense, s'est élancé sur la corvette, il franchit l'estacade protectrice, sa torpille fait explosion automatiquement sans occasionner de graves dommages. Il est à supposer qu'elle n'a pas atteint la coque du bâtiment et qu'elle a frappé en route un corps étranger. Malgré des avaries dans les organes du gouvernail, le torpilleur réussit à repasser l'estacade et à se dérober. Le canot n° 1 ne s'était pas séparé beaucoup du canot n° 2. Après s'être heurté à la ceinture de chaînes et de câbles, il venait de surmonter cette difficulté, lorsque sa torpille eut une explosion prématurée. L'eau de la gerbe le remplit presque, un projectile le frappe au

même moment, il coule à pic. Les marins qui le montent se jettent à la mer, avec leurs ceintures de sauvetage, et sont recueillis par les Turcs à la pointe du jour. En somme, l'expédition était manquée, et pourtant, grâce à l'obscurité profonde, les Russes avaient pu s'approcher de bien près. D'où vient donc leur échec? D'abord leur attaque est mal combinée, puisqu'une partie des forces n'a pas donné. Ensuite l'estacade, bien qu'elle n'ait pas été une barrière infranchissable, a arrêté les torpilleurs, les a exposés à un feu violent au moment où le maniement de la torpille exige le plus grand sang-froid. Du côté de la défense une chose nous frappe ici comme dans les affaires précédentes, c'est le retard qu'elle met à ouvrir le feu. Il n'en eût pas été de même si ces bâtiments eussent été dotés, comme ils le sont aujourd'hui, d'appareils d'éclairage électrique.

Quelques jours après, le 20 juin, des chaloupes russes étaient occupées devant Routchouk à établir une ligne de torpilles mouillées dans le chenal du Danube, lorsqu'un cuirassé turc vint les déranger dans leur besogne et les força à gagner la rive. Une d'entre elles, la chaloupe *Choutka*, loin de suivre le mouvement de retraite et avec une audace extraordinaire, s'élance à toute vitesse sur le bâtiment turc; quoique criblée de projectiles, elle parvient à le frapper par son travers. Il n'y a pas d'explosion, les fils conducteurs de la torpille avaient été coupés par les balles. Trouée à l'avant par un obus, la chaloupe force de vitesse et finit par rejoindre la flottille. Presque tout son équipage avait été blessé.

Trois jours après, encore en plein jour, cette vaillante *Choutka* veut prendre sa revanche, la *Mina* se joint à elle. Elles assaillent de concert un monitor turc descendant le Danube. C'était trop de témérité. Le monitor stoppe, laisse tomber des filets retenus par des arcs-boutants, dont l'extrémité supporte une torpille, premier exemple de la torpille opposée à la torpille, et se couvre de mousqueterie et de mitraille. La *Mina* a cette fois encore ses fils conducteurs coupés; la *Choutka*, arrêtée par le filet, frappée d'un éclat de mitraille, est forcée de se mettre au plein et réussit à s'échapper encore quoique perforée : l'on sait qu'un canot à vapeur à allure rapide, dont les tôles sont percées par des éclats de projectiles, ne se remplit pas s'il marche à toute vitesse.

Nous tenons à mentionner deux attaques qui eurent lieu sous Batoum, cette fois avec des torpilles Whitehead. Le *Constantin* avait débarqué, le 27 décembre, à dix heures du soir, quatre chaloupes à 5 milles de Batoum. La nuit était sombre, il tombait une pluie fine et continue. Le *Tchesmé* et le *Sinope* étaient munis de torpilles automobiles. Il n'y avait presque pas de houle, cir-

constance très favorable à leur emploi. A minuit, les chaloupes apercevaient deux cuirassés turcs, l'avant au large, l'arrière à toucher la rive ; aucune chaloupe de garde, aucune estacade de protection. Rien ne gêne donc le *Tchesmé* et le *Sinope* pour approcher du blindé qu'ils ont pris pour objectif. Le *Tchesmé* lance sa torpille, qui éclate à une certaine distance du bord et ne produit aucun effet ; à son tour, le *Sinope* lance la sienne, qui paraît frapper l'arrière du turc et n'éclate pas. Les torpilleurs désarmés se hâtent de battre en retraite, attribuant leur insuccès à des erreurs commises sur la distance jointes à celles provenant d'appareils de lancement mal outillés.

Cet insuccès ne découragea pas les Russes. Moins d'un mois après, le *Constantin* débarquait les mêmes chaloupes armées de torpilles Whitehead, dont l'installation avait été améliorée. Les chaloupes entraient dans la rade de Batoum, au moment où la lune se levait ; la vision était donc nette et l'appréciation des distances facilitée. Elles se dirigent sur le bâtiment d'avant-garde, croiseur de 1500 tonneaux. Parvenus à 70 mètres et simultanément, le *Tchesmé* et le *Sinope* lancent leur torpille ; les deux explosions ont lieu presque instantanément, le navire sombre. Constatons qu'ici la surveillance exercée par les bâtiments au mouillage a été complètement nulle, ce qui est d'autant plus étrange qu'au même endroit les Turcs avaient eu à repousser une attaque analogue.

La guerre chilo-péruvienne nous offre le seul exemple d'un combat entre torpilleurs que l'histoire maritime ait enregistré jusqu'à ce jour. Il fut livré dans la rade du Callao, pendant la nuit du 24 au 25 mai 1880. Pendant le blocus du Callao, l'escadre chilienne se gardait des torpilleurs péruviens avec ses propres torpilleurs, employant ainsi un des systèmes de protection les plus efficaces. Le *Guacolda* et le *Janequeo*, armés de torpilles portées, avaient été en outre munis de mitrailleuses et leurs équipages de fusils. Le 25 mai, à deux heures du matin, les deux torpilleurs ayant reconnu trois chaloupes ennemies, se précipitent sur elles. Une s'échappe. Le *Janequeo*, plus vite, frappe de sa torpille le péruvien l'*Independencia*, au moment où le commandant de ce torpilleur lui jette une torpille sur son pont. Une double explosion se produit. L'*Independencia*, coulant bas d'eau, se dirige vers la plage, poursuivi par le *Guacolda*, et ne tarde pas à sombrer ; plus de la moitié de son équipage disparaît. Le *Janequeo* coulait cinq minutes après l'explosion ; il avait perdu deux hommes, le reste était recueilli par les youyous du *Guacolda*.

Il n'est pas non plus sans intérêt de raconter comment deux bâtiments chiliens périrent victimes du même stratagème. Le *Loa*,

bâtiment de garde qui croisait, aperçut une chaloupe contenant des provisions fraîches et mouillée, les voiles établies ; il s'en empara et se mit à la décharger. Or cette chaloupe renfermait une caisse de dynamite dont l'appareil explosif était enrayé par le poids des vivres. Dès qu'on commença à les enlever, l'explosion eut lieu et le *Loa* coula en cinq minutes, bien qu'il fût muni de plusieurs cloisons étanches. L'explosion avait probablement disjoint leurs tôles. Cent vingt hommes trouvèrent la mort dans cette catastrophe, prélude de celle où disparut le *Covadonga*, pour avoir ramassé un canot délaissé dans des circonstances analogues.

Tout récemment nos marins ont montré, dans les mers de Chine, comment ils savaient manier la torpille ; à Fou-tcheou comme à Sheï-poo, leur audace a été couronnée du plus brillant succès. Nous choisissons l'épisode de Sheï-poo, il est assez instructif et glorieux pour qu'on nous pardonne de le raconter avec quelques détails.

La flotte chinoise, composée des *Nan-shan*, *Nan-shui*, *Kaï-chi*, croiseurs à éperon construits à Kiel, de la frégate *Yu-yuen* et de la corvette *Tchong-king*, quittait Shang-haï le 23 janvier 1885, dans le but avoué de faire lever le blocus de Formose. Bientôt, toutefois, modifiant ses intentions et sa direction, elle cessait de courir vers l'est, gagnait à l'ouest, se rapprochait de la côte, qu'elle descendait avec une lenteur extrême, et s'arrêtait au mouillage de Sheï-poo.

A peine informé du départ des navires chinois, l'amiral Courbet, alors devant Kelung, donne l'ordre d'appareiller à tout ce qu'il a sous la main : *Bayard*, *Saône*, *Éclaireur*, *Aspic*. C'est le 5 février. On fait route au nord-ouest, une brume épaisse gêne la découverte, les navires ne se voient plus, le sifflet de la machine et les numéros d'ordre signalés au clairon leur permettent seuls de rester groupés. A Matsou, l'escadre s'augmente de la *Triomphante* et du *Nielly*. La brume cède heureusement. La rivière Min est fouillée, la rivière de Nam-quan également, on visite les îles de Chusan, on revient sur ses pas, on explore sans se décourager, enfin, le 13, à l'aube, en approchant de Sheï-poo, on aperçoit plusieurs fumées. C'est l'escadre chinoise au mouillage de l'île Montagu et en partance pour les îles Chusan. Les feux sont poussés depuis le matin cinq heures, elle se trouve donc sous pression lorsque l'ennemi apparaît. L'amiral chinois du *Kaï-chi* fait coup sur coup le signal : « Appareillage au plus tôt paré », puis « route au sud », et son escadre s'élance à toute vitesse dans cette direction. Le *Nan-shui*, le *Nan-shan* et le *Kaï-chi* tiennent la tête, ils sont suivis par le *Bayard*, le *Nielly*, l'*Eclaireur*, pavillon haut à tous les mâts et canonniers aux pièces. La fuite est vertigineuse, la poursuite l'est aussi ; la

machine du *Bayard* crie sous l'effort, ses chauffeurs emballés lui font donner tout ce qu'elle porte dans ses flancs d'énergie et de puissance. L'on va donc enfin s'atteindre. Quand soudain la brume se lève et dérobe les croiseurs à notre poursuite.

La *Triomphante*, la *Saône* et l'*Aspic* s'étaient rabattus sur les deux autres bâtiments chinois d'une marche inférieure, et les avaient coupés de leurs compagnons. Ils n'eurent donc plus qu'à se jeter, la marée aidant, dans l'étroit goulet qui mène au village de Sheï-poo, où les Français renoncèrent à les suivre.

La côte est doublée d'une ceinture d'îles à formes heurtées, à profondes découpures, serrées les unes contre les autres et laissant tout juste entre elles une passe étroite pour conduire à la terre ferme. Les bâtiments français, se partageant les principales passes, fermèrent toutes les issues dans l'ordre suivant, en partant du nord : *Eclaireur* et *Nielly*, *Bayard*, *Aspic*, *Saône* et *Triomphante*. Le blocus était parfait, mais le difficile était d'arriver aux navires chinois. L'amiral décide alors de les torpiller. Un de ses aides de camp, M. le lieutenant de vaisseau Ravel, envoyé en reconnaissance, s'engage dans la passe de l'île Sin en canot à vapeur, et constate que la frégate et la corvette sont au mouillage de Sheï-poo. Ordre est donné d'armer les canots à vapeur du *Bayard* en porte-torpilles. Malheureusement la mer est clapoteuse. Pendant qu'on essaye de mettre en place les torpilles sur leur fourche, l'eau embarque par le sabord de hampe à chaque coup de tangage. Les fourches se faussent contre le bord. Bientôt l'eau envahit la chambre de chauffe du canot n° 1, et éteint ses feux. Il faut y renoncer pour cette nuit.

Le lendemain 14, on améliore l'installation des canots. M. Ravel s'assure, par une nouvelle reconnaissance, de la présence des bâtiments chinois. Le soir, l'amiral donne ses dernières instructions, décrit l'opération point par point, précise toutes les phases de l'attaque. L'expédition sera guidée par le petit canot à vapeur, *la Vedette*, monté par M. Ravel, jusqu'à la pointe nord-ouest del'île Sin. Les canots 1 et 2, après avoir coulé les deux navires, ou au moins la frégate, devront revenir à cette pointe nord-ouest, lieu de rendez-vous signalé par un feu rouge hissé au bout d'une gaffe de la *Vedette*, puis les trois embarcations retourneront ensemble au *Bayard*.

A onze heures et demie, les canots sont accostés à bâbord; le commandant Gourdon commande le canot n° 2; le lieutenant de vaisseau Duboc, le canot n° 1. Dans chaque canot : un patron, trois torpilleurs, trois mécaniciens, deux brigadiers. Les chances d'y rester sont nombreuses, voilà tout ce qu'on sait. Se garera-t-on assez tôt de la gerbe d'explosion, échappera-t-on aux feux de

l'ennemi? Un grand mystère plane sur l'aventure, impénétrable comme la nuit sans lune qui lui sert de cadre. Une seule chose apparaît clairement, c'est la résolution froide qui éclate sur les traits de chacun. Une rude partie à jouer en vérité, mais on est sûr, au moins qu'on la jouera avec les dernières ressources de l'énergie humaine grandie jusqu'au prodige.

L'outil dont on dispose est-il de ceux sur lesquels on peut compter? A peine. Les canots à vapeur sont en fer ordinaire, longs de 8 mètres, chauffant à l'eau douce, avec un approvisionnement de 1200 litres, c'est-à-dire de cinq heures à toute vitesse. Leur vitesse est médiocre : 6 ou 7 nœuds. Les machines font un bruit de ferraille qui s'entend au loin. A chaque tour d'hélice, un choc. Les ailes des hélices ont même leurs extrémités écornées par suite du service permanent, de jour comme de nuit, qu'elles ont fourni dans les petits fonds de roche de la baie de Kelung. Récemment apportés de France par la *Nive*, ces canots ont été perpétuellement en mouvement. A Kelung, constamment on les employait au déchargement des vapeurs de commerce porteurs du ravitaillement. L'on avait pris pourtant le temps de les armer en porte-torpilles, en les dotant sur l'avant d'une *teugue* ou carapace en plaques de tôle, établie sur des fermes et destinée à protéger les torpilleurs contre la gerbe d'explosion. Après les premiers essais, l'avant ayant paru trop chargé, on avait remplacé les tôles de côté par une simple toile peinte en noir. Par une précaution indispensable, on avait muni la cheminée d'un chapeau fabriqué à bord et destiné, au moment de l'explosion, à empêcher l'inondation de la gerbe dans la chaudière, et par suite l'extinction subite des feux. L'appareil tout primitif qui portait la torpille était une fourche assujettie sur une hampe. Cette hampe était manœuvrée d'avant en arrière à l'aide d'un chariot et débordait par un sabord à droite de l'étrave. La hampe retirée laissait la torpille hors de l'eau; poussée à fond, elle la maintenait sous l'eau à $2^m,50$ environ. L'explosion, toujours par l'électricité, pouvait se produire au choc ou à volonté.

Un peu avant minuit, les canots ont quitté le bord; on navigue en peloton, la nuit est siépaisse, qu'on éprouve de grandes difficultés à ne pas se perdre, et à se retrouver lorsqu'on s'est perdu. Les canots peints en noir s'aperçoivent encore à quatre ou cinq longueurs, mais la vedette qui les devance échappe sans cesse avec sa peinture grise, il faut la toucher pour la voir. Un fait intéressant à noter : tandis que les canots se perdent à 40 mètres, l'officier de quart du *Bayard*, qui les veille du haut de la passerelle, les suivra pendant près de trois quarts d'heure, grâce au point dominant qu'il occupe.

La mer a une couleur d'un gris métallique, la nuit est aussi obscure qu'on peut le souhaiter, pas une étoile au ciel. Toutes les lumières des canots sont masquées. L'on se sert d'un charbon spécial qui ne produit pas d'étincelles et ne coiffe la cheminée que d'un panache peu visible. Malheureusement la peinture blanche à l'intérieur des embarcations ne laisse pas que d'être inquiétante, la réverbération y est énorme, l'ouverture du foyer, même du cendrier, le déplacement d'un fanal, tout y marque à l'arrière sa lueur désespérante. On observe un silence profond. Le froid est vif, 3 ou 4 degrés au-dessus de zéro, les hommes sont en paletot bleu et bonnet de travail, ils ont capelé, par-dessus, leur ceinture de sauvetage. Afin d'être à même de commander à la fois à la machine et à la barre, chaque commandant se tient en équilibre instable, un pied sur la fargue, l'autre sur la cloison du compartiment aux outils. Les premières minutes sont employées à faire les épreuves de conductibilité et d'isolement de la torpille, sans pousser la hampe, à cause du ressac. On lutte contre un fort courant du sud-est, on se perd à plusieurs reprises : impossible de régler les vitesses dans ces parages à courants et à remous de courants violents qui occasionnent des embardées continuelles. Enfin voici l'entrée du goulet qui mène à la baie de Sheï-poo, il a 2 milles et demi de long. Une ligne de rochers, prolongés par des écueils, se dresse devant cette entrée comme pour la défendre ; il faut remonter au nord pour tourner cette barre. On navigue prudemment dans le goulet, il semble que l'obscurité se soit accrue encore, l'eau est sans reflets, elle clapote lourdement comme engluée de vase, le ciel est tout bas, l'impression est pénible. On vient de stopper : Qu'y a-t-il? Rien, le canot n° 2 s'est échoué, il se dégage tout seul. Tout va bien.

Il est trois heures du matin, les canots arrivent à l'île de la pointe nord-ouest de Sin. L'on s'assure que la hampe joue bien, les épreuves sont faites à nouveau, on se concerte une dernière fois, c'est l'instant des suprêmes recommandations. Chacun doit être pénétré de son devoir : Sitôt la frégate en vue, défense absolue d'ouvrir le foyer ou le cendrier, qui produiraient des lueurs inquiétantes sur l'intérieur blanc des canots; extinction du fanal du tube de niveau; défense d'alimenter à cause du bruit des clapets de la pompe d'alimentation. Quant à la manœuvre, elle est indiquée; pendant la période d'approche et de découverte, marcher doucement, afin de diminuer les chances d'être entendu; l'ennemi découvert, maintenir cette petite vitesse, et ne prendre son élan que lorsqu'on se verra dépisté. Alors faire donner à la machine son maximum de puissance, se tenir prêt à fermer le capot de la

cheminée, s'attendre à faire machine en arrière, sans passer par le stop, afin de ne pas s'exposer à être arrêté par le point mort. Voilà pour les mécaniciens. Aux torpilleurs maintenant de ne pas oublier que la mise en place des fils sur la pile leur appartient, et qu'il leur est expressément défendu de pousser sans ordre le bouton « à volonté », chaque commandant ne voulant pas d'autre explosion que celle produite automatiquement par le choc.

La flottille s'est remise en marche. D'après l'impression emportée par M. Ravel, la frégate *Yu-yuen* doit être mouillée à un mille dans le nord-nord-est, et le *Tchong-king* accosté au quai de Sheïpoo dans le nord de la frégate. Il faut aussi se garer sur tribord et sur bâbord de deux grands bancs de vase soudés à la côte, et découvrant en partie, à marée basse. On cherche toujours. Rien. M. Ravel pense que la frégate a dû changer de mouillage. L'expédition serait-elle donc manquée? Le canot n° 2, le plus vite des trois, se lance à la découverte; il finit par apercevoir une masse imposante qui semble émerger de terre, et prend peu à peu l'apparence d'un grand bâtiment. Plus de doute, c'est la frégate. Le commandant Gourdon calcule sa marche pour l'atteindre par l'arrière qu'elle lui présente. Tandis que son canot s'avance à petite vitesse, des détonations et des feux le suivent sur la côte; le *Yu-yuen*, lui aussi, s'illumine de lueurs rapides avec un crépitement de fusillade, des ombres passent vivement et sillonnent le pont en tous sens. Tout ce bruit n'est pas pour inquiéter, le canot est trop loin, 600 mètres au moins du bord, et puis le jour de l'an chinois commence, c'est évidemment la nouvelle année qu'on fête. Voilà pourtant que la distance se rapproche sensiblement, la frégate apparaît moins noire, on peut compter ses vergues, plus d'hésitation, c'est le moment : « En avant à toute vitesse ! Poussez l'espar ! » C'est fait. Pas une parole dans le canot. On est à moins de 150 mètres. Les flancs de la frégate vomissent de grandes flammes horizontales; décidément les pétards ont cédé la parole aux Nordenfelt. Impossible de se rendre compte du fracas environnant, la machine est assourdissante, à bord du canot on n'entend qu'elle. « Attention ! » on est sous la frégate; alors brusquement : « En arrière ! » et la torpille éclate. Le canot est soulagé de l'avant, sa carapace vient heurter violemment l'arrière de la frégate. A ce moment, un homme pousse un cri, c'est le fusilier Arnaud qu'une balle partie de terre vient de blesser mortellement. L'on dirait maintenant que la frégate ne veut pas lâcher le canot, il semble rivé à elle, entré dans elle, elle est effrayante cette monstrueuse étreinte. « En arrière plus vite ! » Rien, le canot est frappé d'immobilité. La vapeur s'échappe violemment du tiroir, le robinet graisseur est

cassé, on bouche l'ouverture avec une baïonnette. Le canot ne bouge pas davantage, la hampe est engagée. Vainement, monté sur la teugue, le quartier maître Rouillier essaye de déborder, un Chinois qui veut s'y opposer est renfoncé dans son sabord avec un formidable coup de poing, il faut absolument séparer la hampe de son chariot. Elle est dégagée, mais elle tombe à la mer, et le canot n° 2 file à toute vitesse. En s'éloignant, il perçoit confusément la vision du canot n° 1, tout noir au milieu des feux du *Yu-yuen*.

Celui-ci s'est avancé pour l'attaque. Moins vite que le canot n° 2, craignant surtout de donner l'éveil avec sa machine trop bruyante, il s'est approché le plus doucement possible jusqu'au moment où le sifflement d'un obus lui a prouvé qu'il était découvert. Alors, mettant sa machine à toute allure, au cri de : « Vive la France ! » le lieutenant de vaisseau Duboc pousse droit à l'ennemi. Une minute, deux minutes s'écoulent. L'aiguille du manomètre est à bout de course, la machine, sous cette pression affolante, rugit furieusement et couvre jusqu'au bruit des détonations. Le patron Boisjolle, aveuglé par des torrents de fumée et des entraînements d'eau brûlante sortant de la cheminée, crie qu'il n'y voit plus, mais reste ferme à la barre. Une troisième minute s'écoule. Tout à coup M. Duboc, qui veille, la tête au-dessus de la carapace, s'aperçoit que le canot est dépalé sur tribord et qu'il va manquer l'arrière. On n'est plus qu'à deux longueurs. Il commande : « A gauche toute ! » et aussitôt après : « En arrière ! » Le canot tombe doucement, avec un reste d'aire, sous la fesse de tribord de la frégate, et l'explosion automatique se produit. Les Chinois qui tiraillaient du haut du couronnement disparaissent brusquement, l'arrière de la frégate se soulève et retombe en s'inclinant sur tribord. Cette fois la hampe est rentrée sans difficulté, et le canot n° 1, s'éloignant à toute vitesse, rallie le canot n° 2 qui l'attendait pour lui porter secours au besoin. Les deux canots font encore 600 mètres sans ralentir, puis, devenus invisibles pour l'ennemi, ils ne se préoccupent plus que du feu rouge qui doit leur indiquer la position de la vedette. Malheureusement ils ne la trouveront pas. La nuit est toujours aussi obscure, il y en a encore pour deux heures. Le commandant Gourdon croit enfin reconnaître la passe, et il tombe dans un cul-de-sac vaseux, où il s'échoue. M. Duboc lui jette une remorque, et, après bien des efforts, les deux canots flottent en eau libre. Où vont-ils? A la mer certainement, à en juger par un courant qui ne peut tromper, et doit leur permettre sans aucun doute d'atteindre un des bâtiments de notre escadre. La *Saône* les recueillit en effet, leur donna la remorque jusqu'au *Bayard*, où leur exploit était connu, mais où on commençait à déplorer leur

perte. Là ils apprirent que les Chinois avaient tenu à compléter les ordres de l'amiral Courbet. Faisant feu dans toutes les directions, les marins de la frégate torpillée avaient obtenu ce résultat inattendu de couler la corvette.

Quelques jours plus tard le steamer *Fuh-lee*, pénétrant dans la passe de Sheï-poo, se heurtait aux débris de deux bâtiments de guerre chinois. L'un d'eux, la frégate probablement, était restée droite avec ses voiles encore enverguées et sa flamme haute. A peu de distance gisait l'autre, la corvette sans doute, fortement inclinée sur tribord, la flamme haute également, pendant que son canot à vapeur était à la plage à moitié rempli. Les habitants des villages de la côte et les pêcheurs de la baie avaient déjà commencé le pillage des malheureux navires.

De cet ensemble de faits il n'apparaît nullement que la torpille ait conquis sur mer une suprématie devant laquelle il n'y ait plus qu'à s'incliner. Aux hardies conclusions de la nouvelle école, il faudrait vraiment d'autres services de guerre. C'est qu'elles sont radicales ces conclusions. Arrêter net la construction des cuirassés en chantier, décuirasser ceux qui existent, remplacer le poids de la cuirasse par son équivalence en charbon, transformer, en attendant mieux, le *Colbert*, le *Friedland*, le *Richelieu* en simples bateaux nourriciers, pour le plus grand avantage des torpilleurs, devenus les seuls, les vrais combattants, voilà ce qu'on publie, en s'étonnant que ce ne soit pas déjà irrévocablement décrété. Et si la guerre prochaine, cette guerre que l'on devine gigantesque dans les brumes de l'avenir, amenait des conclusions opposées, si elle apportait la preuve que nous avons été victimes d'un mirage, auquel nous avons sacrifié délibérément notre rang de seconde puissance maritime, aurions-nous du moins pour nous faire pardonner le vertige de notre innovation, cette conscience d'avoir cédé à des arguments si décisifs, à une loi de progrès tellement impérieuse, à un courant d'opinion tellement irrésistible, qu'ils semblaient emporter des certitudes de victoire dans leur ardente impulsion? C'est ce qu'il faut voir.

Pour résoudre un aussi grave problème, que possède-t-on en définitive? Des données de guerre peu nombreuses, celles que nous venons de présenter, attestant le plus souvent que le manque de vigilance du cuirassé a été pour beaucoup dans le succès du torpilleur; des expériences aujourd'hui à peine ébauchées, expériences du temps de paix forcément incomplètes, et légèrement entachées de complaisance pour le ministre qui les ordonne. Tout cela ne suffit pas à justifier une mesure aussi grave que la transformation d'un matériel naval et le bouleversement des procédés de guerre

maritimes. M. l'amiral Aube le sait mieux que nous, il multiplie avec raison les expériences sur notre littoral méditerranéen, nous l'en louons sans réserve; il veut ces expériences aussi complètes que possible, nos marins ne peuvent que gagner à de tels exercices; mais enfin, tant qu'on n'aura pas chargé canons et torpilles, où prendra-t-on le droit de trancher un débat de cette importance? Expérimenter une force destructive n'est possible qu'en la déchaînant, comparer deux forces destructives n'est admissible qu'en les lâchant l'une contre l'autre dans toute l'horreur de leur pouvoir destructeur. Personne n'admettra qu'on puisse se prononcer sur le sort de l'immense appareil de notre puissance navale, d'après de simples escarmouches à armes courtoises d'une part, et sans riposte de l'autre; le progrès bien entendu d'ailleurs n'a jamais eu de ces brusques soubresauts. L'on nous parle toujours de l'étranger, eh bien! regardons autour de nous. L'Europe garde les escadres, imitons-la, quelques nations voisines nous ont devancés dans l'étude des torpilleurs, rattrapons-les, mais, sous prétexte de les devancer, ne désarmons pas à jamais les beaux navires qui font notre gloire, pour n'avoir que des torpilleurs. Ce sera, nous l'espérons, le bon côté des expériences actuelles de mettre l'outil nouveau côte à côte avec l'ancien, de détruire quelques préjugés comme aussi bien des illusions, de nous ramener tous à une saine appréciation des choses, et dès lors, mieux instruits, nous saurons accorder au nouvel engin la valeur qui lui revient, sans nous croire obligés de dépouiller l'ancien mode de combat nautique de qualités qu'il est loin d'avoir irrémissiblement perdues.

Le torpilleur a pour lui des vertus défensives de premier ordre, voilà son titre, tenons-nous-en là pour le moment, ne cherchons pas à lui en créer d'égales pour l'offensive, tout indique déjà que ce serait excéder ses forces. Aussi avouons-nous franchement que les torpilleurs-croiseurs de haute mer, dont on annonce l'apparition, n'ont pas nos sympathies; s'ils sont bons croiseurs, il y a gros à parier qu'ils seront mauvais torpilleurs, vu qu'il est difficile de tout bien faire à la fois. Que ne comprend-on que, instrument de surprise avant tout, le torpilleur doit être de petite dimension, ou, sans cela, le boulet en aura raison comme d'un bateau ordinaire; le voisinage des côtes, si fertile en embuscades, est son véritable champ d'action; là apparaît tout son rôle, un rôle qui vaut qu'on s'en contente, car il devient l'élément le plus précieux de la défense de nos côtes. La défense de nos côtes, c'est le torpilleur qui la fera revivre. Au point où elle est abandonnée, on peut dire qu'elle n'existe pas. Partagée entre l'autorité militaire et l'autorité maritime, il en va

pour elle comme il arrive toutes les fois que deux pouvoirs sont également intéressés dans une même attribution, l'un se repose sur l'autre d'un soin qu'il est trop heureux de décliner. Cette dualité est détestable, elle a trop duré, chacun le sent, mais il fallait une raison pour la faire cesser. Le torpilleur nous l'apporte en assumant sur lui seul la tâche presque entière de ce grand œuvre de protection. Préserver un arsenal d'un bombardement, éloigner l'incendie d'une ville ouverte, former la partie mobile de cette ligne d'avant-postes des rades dont les torpilles mouillées sont la partie fixe, intervenir furieusement en pleine tentative de débarquement : la défense des côtes n'est-elle pas là tout entière et le torpilleur n'y répond-il pas dans tous les détails? Et si le torpilleur devient l'argument principal de la défense, qui oserait refuser à ceux qui le manient la direction suprême d'opérations dont il est le souverain appoint? Quel prétexte dorénavant à l'ingérence de la guerre, puisque la lutte est reportée sur mer? Tous ces ouvrages à terre, forts, batteries blindées, relégués en un instant au rang de précautions accessoires, peuvent-ils encore se réclamer du passé pour rester aux mains de l'autorité militaire? Non, et il faut s'en féliciter, attendu que l'armée de terre, absorbée en totalité, au moment d'une mobilisation, par nos frontières terrestres, ne pourrait que laisser fort dépourvues nos frontières maritimes. Puisque, de l'aveu général, le rôle du canon est devenu un rôle subordonné, il est grand temps de faire cesser cette anomalie qui donne l'artillerie à la guerre et la torpille à la marine. Que l'arme prépondérante absorbe l'autre, c'est justice. La défense de nos frontières maritimes sera dévolue à l'armée de mer, au même titre et dans les mêmes conditions que celle de nos autres frontières est le glorieux attribut de l'armée de terre; on obtiendra ainsi cette complète unité d'action qui ne va jamais sans une complète unité de commandement; on réalisera aussi la mise en état de défense raisonnée de notre littoral, laquelle ne peut exister que sous une impulsion unique et sous une responsabilité invariable. Disséminés sur nos côtes, dans une proportion qu'il faudra rechercher et qui atteint déjà dans certains pays une unité par 20 milles de côte, reliés au télégraphe, servis par nos sémaphores, nos torpilleurs auront toutes facilités pour se grouper sur un point quelconque du secteur de défense, et s'opposer en nombre au danger signalé.

Telle est la grande place que l'avenir va faire aux torpilleurs. Il en est une autre qu'on ne démêle pas encore assez pour leur prédire qu'ils la tiendront aussi longtemps : celle d'éclaireurs, de garde-flancs, nous allions dire de cavalerie d'escadre. Cette exploration de jour comme de nuit est dans leurs moyens; leurs aptitudes dé-

fensives trouvent encore à s'y employer. Quant à opérer seuls et à grande distance, quant à être nés pour la grande offensive, dès maintenant il faut en rabattre; cette ambition du torpilleur, en tant qu'il restera uniquement torpilleur, ne sera pas couronnée. L'offensive, elle restera le lot du grand bâtiment de guerre, et lui assurera l'existence. Cuirassé comme on l'entendra, avec réduit central ou non, le descendant moderne du vaisseau à trois ponts aura toujours sa place au soleil pour y faire briller nos couleurs nationales, que nul, mieux que lui, n'a jamais su montrer. Car c'est une nouvelle face de la question que nous ne ne nous pardonnerions pas d'oublier, celle de la puissance morale que porte en soi une escadre, force morale qui disparaîtrait bien vite avec les joujoux qu'on rêve de lui substituer. Et le côté moral, lorsque l'armée ou la marine sont en cause, ce n'est jamais le petit côté de la question, ce n'est pas même le grand côté, c'est toute la question. La tendance est de trop l'oublier aujourd'hui, cela tient à un mouvement d'idées voulu et tout moderne, en ce sens qu'il rejette dédaigneusement les traditions respectées qui formaient l'esprit militaire de la nation, et pourtant la formule scientifique n'est pas tout; qu'on nous laisse donc un peu de chaleur au cœur!

Commandant DE VILLEBOIS-MAREUIL.

LE MAROC

HOMMES ET CHOSES

Aux portes de l'Europe, sur la route naturelle du Soudan, se trouve un vaste empire : le Maroc.

Quel est ce pays? Quels sont ses institutions, ses mœurs, son agriculture, son commerce? Quel parti ont tiré ses habitants des ressources du sol? Quels seraient les moyens de les utiliser effectivement?

La réponse à ces questions fait l'objet de cette étude.

Avant tout, il faut parler du souverain, de sa cour, de son gouvernement, de son administration, de ses finances, de l'organisation sociale, en résumant les données curieuses et peu connues qu'un séjour prolongé et des observations attentives m'ont permis de recueillir sur place.

I

LE SULTAN ET LE MAKHZEN

Le sultan actuel du Maroc est le schériff Moula-Hassen, et le Makhzen est son entourage officiel ou officieux qui dirige les affaires du pays.

Moula-Hassen, âgé d'une quarantaine d'années, était monté sur le trône avec de bonnes intentions. Dans les premières années de son règne, il a voulu s'occuper lui-même des affaires, empêcher les abus et s'opposer aux exactions des caïds. C'est alors que le premier vizir de l'époque, Si-Mouça, qui aimait à tout faire par lui-même sans que l'œil du maître s'en occupât, et que ce contrôle gênait particulièrement, envoya quelques émissaires à Constantinople y acheter les plus belles Géorgiennes pour le harem du Schériff. Cette gracieuseté produisit bien les effets attendus. Le Schériff vécut alors dans son harem, jetant un regard affaibli sur les affaires de son empire et laissant les rênes du gouvernement entre les mains de son vizir.

Si-Mouça est mort, mais il a eu des remplaçants qui ont bien continué ses traditions.

Sidi-Mohamed-ben-Larbi-Jemai, le vizir actuel dit El-Fkhi, le jurisconsulte, Ben-Ahmed-ben-Mouça, fils de l'ancien vizir, qui est El-Ajib ou le chambellan, forment deux individualités intelligentes, énergiques, travailleuses, fortement unies entre elles, et constituent l'élément vital du Makhzen.

C'est la tête et le bras du gouvernement; ce sont eux qui s'occupent des affaires, qui suivent tantôt une politique, tantôt une autre, mais qui poursuivent avec acharnement le double but de rester au pouvoir et de s'enrichir. Leur situation vis-à-vis du sultan rappelle bien celle des maires du palais vis-à-vis des rois fainéants. Le sultan est un véritable mineur en tutelle qui ne veut ni ne peut sortir du cercle de feu où il se trouve emprisonné.

En dessous de ces deux clefs de voûte de l'édifice marocain, le Makhzen comprend quelques autres sujets, créatures et instruments du vizir, ce sont : le ministre de la guerre, frère du vizir; Moula-Ahmed-Soveïri, le grand maître de l'artillerie et ministre des travaux publics; le cheik de l'Islam, conseiller religieux du sultan; et Bargach, ministre des affaires étrangères à Tanger.

Cet état-major n'a d'ailleurs qu'une importance secondaire. Si l'on considère de près la politique du Maroc depuis près d'un siècle, depuis l'époque de sa décroissance, on peut voir que, depuis Moula-Sliman, le prédécesseur d'Abd-el-Raman, le seul but poursuivi par les Schériffs est un but d'abstention et d'éloignement à tout point de vue des Européens et des puissances.

A un moment donné, le Schériff peut paraître incliner du côté d'un ambassadeur afin d'en contre-balancer un autre, mais il est bien dans l'intention de n'en favoriser aucun en donnant des espérances à tous et de fermer le plus possible de portes au progrès et à la civilisation. C'est dans ce but que le gouvernement marocain a relégué toute la vie diplomatique à une extrémité de son empire, à Tanger, et qu'il a donné aux divers envoyés européens, comme un os à ronger, son ministre des affaires étrangères, qui n'est en réalité qu'un serviteur du vizir.

C'est dans ce but qu'il a pris trois résidences, Fez, Mequinez, Maroc, éloignées l'une de l'autre, afin de n'en avoir aucune fixe où pourraient venir les représentants des puissances. C'est dans ce but enfin qu'il empêche la sortie des céréales, qu'il frappe de droits exorbitants d'entrée et de sortie les autres matières, qu'il ne fait et ne veut faire aucun travail pour les ports du littoral et qu'il empêche toute exploitation de mines ou de forêts.

Le vizir et le chambellan suivent de point en point cette poli-

tique d'isolement, d'abstention et d'anéantissement des forces vitales de la nation. Mais comme, d'autre part, il faut que l'argent rentre et dans les caisses du sultan et dans leurs propres caisses, et que les revenus des douanes sont assez restreints, ils dépouillent à l'intérieur les caïds et les fellahs jusqu'à la dernière obole, jusqu'au dernier grain de blé, prétendant que des gens pauvres sont sans esprit de révolte. Aussi leurs fortunes déjà considérables s'agrandissent-elles de jour en jour, en même temps que le pays s'appauvrit dans des proportions effrayantes.

D'ailleurs, pour arriver à ce résultat, tous les moyens sont efficaces, toutes les trahisons bonnes. Pour rester au pouvoir et être les seuls conseillers de Moula-Hassen, ils écartent systématiquement tous les éléments européens, musulmans, étrangers ou même marocains, et ne reculent pas devant le poison pour se débarrasser de ceux qui les gênent. Ils donnent une paye dérisoire à ceux dont l'instruction les inquiète; et les ingénieurs marocains qui, après de brillantes études techniques en Angleterre, en Allemagne, ou en Italie, reviennent dans leur pays touchent 14 sous par jour et s'étiolent en croupissant dans les douanes de Rabat et de Tanger.

On veille avec un soin minutieux à ce que personne n'approche du Schériff et ne prenne de l'empire sur son esprit. Si, à certaines heures, contraint par la nécessité, on promet quelque concession à une puissance européenne, on est bien dans l'intention formelle de ne pas tenir sa promesse et de trouver au dernier moment un bon prétexte pour l'ajourner. Que fait pendant ce temps le Schériff?

On ne peut pas le juger par ses actions, car il n'a rien fait jusqu'à ce jour. Ses intentions sont peut-être bonnes, mais leur mise à exécution est arrêtée par l'entourage, et il n'a d'ailleurs ni assez d'intelligence ni assez d'énergie pour se placer au-dessus de sa situation. Il craint, lui aussi, comme tous les Marocains, il craint d'être ou détrôné ou appauvri, et passe sa vie assez tranquillement au milieu de ses deux mille femmes à jouer aux échecs, à faire de la musique, ou à fabriquer lui-même le couscoussou, spécialité où il excelle.

Néanmoins il voit en lui le premier sultan de l'Islam, et croit que son empire est le premier de la terre. Avec beaucoup de fatuité, il laisse en quarantaine pendant trois jours les ambassades qui viennent à lui et il reçoit à cheval sous son parasol les représentants des premiers peuples du monde, qui, eux, sont à pied et tête nue en plein soleil.

Moula-Hassen vit dans une ignorance absolue de tout ce qui est progrès ou lumière, et il ne tient pas à en savoir davantage.

Chez les peuples civilisés, l'homme pense quelquefois par lui-

même, la femme pense toujours par l'objet aimé. Le Marocain, lui, ne pense ni par lui-même ni par un autre, et vit heureux de cette vie animale qui est un intermédiaire entre la vie du mulet et celle de l'homme raisonnable, traversant, d'un pas toujours égal, ce monde qu'il ne fait qu'effleurer et dont il n'aura vu que la lettre sans jamais en apercevoir l'esprit.

Une des premières obligations, au Makhzen, est de ne jamais penser; quand on peut rester cinq heures dans une antichambre à ne rien faire et sans penser à rien, on est mûr pour le Makhzen. Quand on peut rester cinq ans dans cette situation, on a fait sa fortune, et cette immolation de soi-même, qui serait insupportable pour quelques-uns, paraît toute naturelle à l'employé marocain qui garde pour une vie meilleure son initiative et l'exercice de ses facultés intellectuelles.

Rien au Maroc n'est complet et à sa place. On voit dans les plus beaux palais, à côté d'un carrelage en mosaïques magnifiquement travaillé, des portes vermoulues ou une toiture sur le point de s'écrouler. L'ameublement est à peu près nul; les riches Marocains meublent leurs appartements de tapis et de pendules; les idées de chaise, de table ou de lit n'ont jamais pu se faire jour chez eux. Que dirai-je de leur façon de manger? Le sultan lui-même mange avec les doigts, prétendant que c'est « achouma », c'est-à-dire peu orthodoxe, de se servir des fourchettes qui ont été inventées par ces chiens de chrétiens, et qu'il est plus moral de n'user que de la fourchette de notre premier père.

Quand il se fait conduire à Mequinez, dans le superbe carrosse que lui a donné la reine Victoria, le cocher est toujours à pied, car il n'est permis à personne, pas même à un cocher, d'être plus haut que l'empereur. C'est pour cette raison qu'il couche toujours sous les toits, laissant le premier étage à ses domestiques.

J'ai vu à Mazaghan, dans la douane, un pont en fer à treillis que le sultan Sidi-Mohamed avait commandé pour l'oued Omm-el-Rhiahs; jamais personne du gouvernement marocain n'a pensé que l'on pourrait se servir de ce pont pour traverser une rivière.

A Maroc, Moula-Hassen, en 1878, a dépensé des sommes considérables pour installer une sucrerie, où actuellement on tanne les cuirs. On a utilisé pour la cuisson des briques un magnifique four, qui avait été établi pour fondre les minerais d'argent.

On voit au Maroc des canons partout; au milieu des champs, dans les fossés, rarement dans les forts, et, dans ces derniers, ils regardent la ville.

II

LES TITRES HONORIFIQUES

Le Maroc n'a pas d'ordre national, c'est une des moindres lacunes des institutions de l'empire. Pour la combler, il y a quelques années, un Européen avisé avait engagé l'empereur du Maroc actuel, à fonder l'ordre national et schériffien du Soleil couchant. Il basait ses motifs sur l'histoire et montrait que tous les grands empereurs avaient créé des ordres qui, répandus dans tous les coins du monde et dans toute la suite des siècles, avaient perpétué à jamais la mémoire de ces grands souverains. Napoléon I[er] avait établi la Légion d'honneur. Moula-Hassen établirait le Soleil couchant, qui éclairerait le restant du monde et laisserait bien loin derrière lui le Nicham, le Medjidié, et même le Lion et le Soleil de Perse, ordres fondés par des princes musulmans beaucoup moins puissants que le schériff du Magreb. Dans ce corps d'élite, où ne seraient admis que des gens payant et payant bien, tout le monde serait officier. Il n'y aurait qu'un commandeur, le schériff en personne, qui serait à la fois commandeur des croyants et des officiers du Soleil couchant.

L'Européen se chargeait de la partie matérielle de la réclame, et prenait en retour le monopole de la vente de cette marchandise honorifique pour la somme de 10 000 piastres par an, monopole bien supérieur à celui des tabacs et à celui des pantoufles.

Sur la médaille serait représentée en argent une sphère dont les trois quarts seraient couverts par l'empire du Maroc, et où le surplus servirait à représenter pêle-mêle tous les autres États, et où, en lettres d'or, la devise suivante serait apposée : « Le soleil ne se couche pas sur l'empire des schériffs. »

Moula-Hassen réfléchit un moment, tenté par ce gain assuré que même un empereur du Maroc ne doit pas dédaigner; tenté également, il faut le dire à sa louange, par la gloire attachée à cette création qui donnerait un nouveau lustre à son parasol; mais, néanmoins, le sentiment de la crainte l'emporta sur tout autre, et il dit à l'Européen que les ordres fondés par ses cousins de Tunis, de Stamboul et de Téhéran avaient précisément attiré par trop l'attention du monde sur leurs États, et qu'en y gagnant un peu de gloire, ils avaient perdu beaucoup d'autorité : il préférait attendre, pour jeter ce nouvel éclat sur son règne, que son artillerie fût à la hauteur de l'artillerie française dont on lui avait dit du bien.

Le schériff s'était prononcé et depuis cette époque on ne parle plus du Soleil couchant; je crains fort que de longtemps encore il n'éclaire le reste du monde.

Pour se consoler, les Marocains prennent d'autres titres qui les élèvent au-dessus de l'humanité et leur donnent du prestige. Le moindre chef de douar se fait appeler cheik; le moindre cheik caïd et beaucoup de caïds signent pacha. Pour désigner un homme de condition, on dit le caïd un tel, il n'est pas plus caïd qu'autre chose, mais cette distinction le flatte et le dispose bien.

Vient ensuite la particule mauresque du Hadj. Tous les pèlerins de retour de la Mecque ajoutent à leur nom le mot Hadj; mais, à côté des vrais pèlerins, il y a les pèlerins de rencontre qui, pour leurs affaires ou pour tout autre motif où le ciel n'a, à coup sûr, rien à voir, vont jusqu'à Alger ou Tunis vers l'est, du côté de la Mecque et de retour s'intitulent Hadj également.

J'ai vu à Maroc un marchand d'esclaves très puissant et très estimé dans cette ville où, il y a six ans, alors qu'il était pauvre, on ne l'appelait que Ahmed-ben-Ahmed. Ce nom, honorable à coup sûr, mais essentiellement plébéien, ne donnait que des renseignements assez vagues sur sa généalogie. Son petit commerce ayant réussi, étant allé lui-même vendre quelques négresses à Tlemcen, il a arrondi, agrandi et embelli ce nom bourgeois, et on ne l'appelle plus actuellement que Si-el-Hadj-Ahmed-ben-Ahmed-el-Bachir-bou-Zitoun-bel-Hamda-Mazi-del-Marakechi. Que la hausse se maintienne encore quelques années sur la marchandise humaine et il sera schériff.

Schériff, c'est-à-dire descendant du prophète, c'est là le vrai titre de noblesse de tout bon Marocain. On n'arrive à cet insigne honneur que par la naissance ou par une distribution de piastres à d'habiles généalogistes.

Du reste, si tous les riches aspirent à devenir schériffs, il y a beaucoup de pauvres muletiers ou portefaix qui, eux, sont véritablement schériffs et ont du sang du prophète dans les veines, ce qui leur donne toujours à défaut de rentes un peu de considération.

On s'explique ce nombre effrayant de schériffs au Maroc par la puissance prolifique de certains sultans.

Moula-Ismaël a eu huit cents garçons et cinq cents filles légitimes; aussi une bonne partie du Maroc compte Moula-Ismaël parmi ses ancêtres. J'ai vu dans le Demnat, sur la Moulouïa, dans le Doukala, des arrière-petits-fils de Moula-Ismaël qui, malgré leur illustre origine, étaient forcés pour vivre de tailler des oliviers ou de conduire bravement la charrue.

Encore quelques années, quelques sultans vigoureux, et le Maroc en entier descendra du prophète. Ce sera bien alors la terre de prédilection de l'Islam.

Les professions de choix sont celles qui ont pour objet un office

quelconque à remplir auprès du sultan. C'est ainsi que les préposés au thé, aux vivres, aux chevaux de Son Altesse sont de grands personnages qui ne sont au-dessous que du gardien du harem. Toutes ces charges sont héréditaires, sauf cette dernière qui passe aux branches collatérales.

Ce qui touche au cheval anoblit et distingue. Les forgerons, les vétérinaires, sont, au Maroc, en général, des gens bien descendus, mais le sellier y est forcément gentilhomme.

III

L'INSTRUCTION AU MAROC

L'instruction au Maroc est surtout obligatoire; car c'est à coups de bâton que l'on fait pénétrer dans les jeunes cervelles arabes la science infuse, je veux dire le Coran.

Le Coran est un abrégé des connaissances humaines à l'usage des Marocains, qui se contentent de cette lecture dans leur bas âge et arrivent, à force de prodiges, à l'apprendre par cœur en entier. A côté de cette instruction enfantine, qui a pour effet, à coup sûr, de développer la mémoire mais non l'intelligence, existe-t-il au Magreb des écoles spéciales où l'on apprenne les sciences, l'histoire, la philosophie, la théologie? Absolument aucune, et je me souviens de mon étonnement quand, à mon arrivée à Fez, on me dit qu'il y avait dans tout le Maroc deux savants seulement et quels savants! Le premier, le caïd Ben-Sueïri, grand maître de l'artillerie, savait autrefois prendre un niveau et possède une partie des connaissances du dernier arpenteur de France. Le second, le caïd Ben-Abdallah, qui a encore, paraît-il, plus de mérite, réside à Maroc. Je le vis dans cette ville. Après les salutations d'usage, je lui montrai mon baromètre, mon thermomètre et ma boussole. Il jeta un regard distrait sur les deux premiers instruments; mais d'un air de fin connaisseur prit aussitôt ma boussole et l'approcha de son oreille, l'agita un moment et resta dans le plus profond silence; il me la rendit après quelques minutes, me disant qu'elle ne valait rien. Elle ne sonnait pas. Il confondait le magnétisme et l'horlogerie.

Leurs connaissances historiques sont également des plus fantaisistes. Pas un ne sait la généalogie des sultans ni les principaux événements du Maroc. Ils savent qu'il y a un pays qui s'appelle la France. Beaucoup ignorent si Paris est une ville ou un roi; ils confondent, pour la plupart, la France et l'Algérie, croyant que les deux pays sont réunis. Mais un nom français qui est resté légen-

daire au Maroc est le nom de Napoléon Ier, car il était, lui, l'expression de la force.

Un caïd me demanda un jour, dans le Tadla, si nous avions toujours comme sultan celui qui avait été à Moscou et en Espagne. Il avait oublié les divers changements de notre gouvernement depuis 1815, et je n'ai pas essayé d'ailleurs de lui en faire la nomenclature. Ce sont pourtant les fils des El-Khaldoum, des Edrisi, des Léon l'Africain. Ce sont toujours ces mêmes villes de Fez et de Maroc qui, au moyen âge, avaient des universités célèbres où accouraient de toutes parts les étrangers de toute nationalité et de toute religion. Les sultans de cette époque, Yusef-ebn-Tachfin, Yacoub-el-Manzour, se faisaient une gloire de protéger les sciences et les lettres; et, entre deux victoires sur les infidèles ou sur les nègres, ils venaient discourir eux-mêmes avec les théologiens. Léon l'Africain parle de trente boutiques de libraires, dans la ville de Fez, alors qu'actuellement il n'y a pas trois atlas dans tout l'empire. Ce peuple, livré au fatalisme de sa religion et à la domination inique et stupide des schériffs, s'est replié sur lui-même, s'est isolé des autres puissances et s'est laissé aller à une inertie intellectuelle absolue.

La mission marocaine qui est venue en France l'an dernier, pour constater notre vitalité et voir les grands progrès modernes, sera-t elle touchée de ce qu'elle aura vu et en fera-t-elle une description exacte au sultan? Il est à craindre que non. Car ne faut-il pas déjà être un peu civilisé pour comprendre les bénéfices de la civilisation, et ne faut-il pas avoir l'esprit déjà un peu éclairé pour bien voir? Il est peu probable que ces sauvages d'esprit aient vu notre pays sous ses véritables couleurs.

Les canons et les mouvements des corps d'armée les auront seuls impressionnés; mais ils se garderont bien d'ailleurs de raconter leurs impressions au sultan, qui leur ferait payer cher leur audace de penser un instant qu'il y a sur la sphère terrestre un peuple plus civilisé, plus humain, plus puissant que le pays de Son Altesse Schériffienne.

S'ils sortent parfois de leur paresse intellectuelle, c'est pour s'occuper des progrès de l'Islam. Les khouans de toutes confréries apportent du Caire les nouvelles du progrès du Mahdi, et l'affaire de Khartoum, embellie par le soleil d'Orient, grossie par le fanatisme, est sur toutes les bouches de ceux qui savent lire les gazettes. Le Mahdi est devenu l'espoir en même temps que la consolation des vrais croyants qui rêvent encore le triomphe universel de l'Islam.

IV

LES TRAVAUX PUBLICS

Il y a un ministre préposé aux travaux publics et il n'y a pas de travaux publics au Maroc; c'est bien de la logique musulmane. Je ne parle pas des routes, qui sont de simples sentiers battus par les premiers venus, mais où jamais on ne s'est avisé d'envoyer un ouvrier quelconque pour régler les pentes et enlever les rochers. La seule chose que les Arabes aient prise aux Romains, c'est l'idée des bornes, mais encore quelles bornes! Des cadavres de chameaux ou de chevaux échelonnés tout le long du chemin, qui servent à distinguer la route et qui, pendant l'été, envoient au voyageur les odeurs les plus malsaines. Quant au passage des rivières, il se fait par bacs, à la nage, mais rarement sur un pont. J'ai eu à traverser toutes les grandes rivières du Maroc; on me disait que, sur le Sebou, il y avait un pont, que sur l'Omm-el-Rhiah il y en avait deux, j'arrivais et n'en voyais aucun; les ponts étaient toujours en amont.

Il est de fait que partout où il est facile d'établir un pont qui, à la rigueur, ne serait pas indispensable, on l'établit, et aux passages où il serait nécessaire, on ne le fait pas à cause de la largeur et des difficultés de l'établissement. On est forcé parfois de rester cinq, six jours sur la berge, attendant que la crue ait cessé, et les audacieux qui essayent la traversée à la nage payent souvent de leur vie l'économie de temps qu'ils veulent faire.

Il y a pourtant au Maroc une sorte d'école centrale et d'artillerie mêlée, qui a son siège à Mazaghan dans l'ancien palais de l'Inquisition. Quelques vieillards prétendent y avoir vu anciennement des cadavres encore dans la position du supplice; je n'y ai vu pour ma part que de pauvres cervelles torturées d'une façon plus horrible qu'autrefois, ce sont les têtes de ces malheureux jeunes gens auxquels on essaye d'apprendre les quatre règles.

Néanmoins un certain nombre d'ingénieurs de mérite, après de brillantes études en Europe, reviennent dans leur pays, mais, à cause de leur instruction, ils sont éloignés des affaires, de peur qu'ils n'ouvrent les yeux au sultan. Tout travail d'utilité publique au Maroc est surtout et avant tout un travail d'utilité particulière qui doit rapporter tant au vizir, tant au préposé aux travaux, tant au caïd de la ville; lorsque chacun a pris sa part, il ne reste rien pour l'exécution du travail et on s'en passe.

Pour les ports, on promet depuis dix ans d'autoriser l'exécution d'un brise-lames, à Casablanca; jusqu'à présent cela n'a été qu'un

brise-lames imaginaire, où sont venus échouer les bons vouloirs de toutes les puissances.

Plusieurs sociétés particulières anglaises ont demandé à diverses reprises de construire les ports de Tanger et de Casablanca à leurs frais, moyennant un droit sur les douanes. Toutes les propositions ont été refusées. Le meilleur port du Maroc, qui est Agadir, est fermé aux communications maritimes, de crainte de voir les Européens pénétrer dans le Sous. Il n'y a aucun môle, aucune bouée et presque jamais le nombre de barcasses nécessaire aux opérations de déchargement.

Il n'y a qu'un seul phare, qui est au cap Spartel. Ce phare a été établi par un Européen, mais, il y a quelques années, l'huile ayant manqué pour l'éclairage, l'agent n'avait trouvé rien de mieux que d'y substituer des bougies.

Les anciens sultans du Maroc, plus intelligents, avaient commencé de grands travaux ; ce sont eux qui ont exécuté ces belles canalisations de Fez, de Maroc, de Rabat et Salé ; qui ont construit ces portes de Rabat, de Mequinez, travaux d'architecture vraiment remarquables ; qui ont élevé la tour d'Hassan et la Koutoubia, et ces travaux de fortifications de villes sans importance pour l'époque actuelle, mais qui formaient autrefois des lignes de défense des plus sérieuses. C'est qu'anciennement ce même souffle qui poussait ce peuple vers les belles-lettres, vers l'agrandissement et les conquêtes, le poussait aussi à élever et à construire. Aujourd'hui les temps sont changés, la situation matérielle du Maroc actuel est bien celle du seizième siècle, mais en décomposition. Tout est vieux, suranné et, il faut le dire, pourri en grande partie ; on n'exécute aucun travail d'entretien ; encore quelque années et le Maroc ne sera plus qu'une ruine.

V

SYSTÈME FINANCIER

Les impôts, qui ne seraient pas excessifs s'ils étaient levés justement, deviennent une ruine et une destruction par les abus auxquels ils donnent lieu.

L'impôt foncier est la dîme ; le dixième d'une récolte est peu de chose ; mais il arrive souvent que l'amin impose, non pas un dixième, mais les douze dixièmes. Je me souviens d'avoir vu dans l'Abda des terres noires, qui sont certainement les plus belles terres du Maroc, absolument incultes, et les Arabes auxquels j'en demandais la raison me répondaient invariablement : « Nous cultivions autrefois, et la dîme nous a ruinés. L'amin venait voir nos champs qui étaient superbes ; il nous imposait quarante almuds de blé

alors que nous n'en avions au battage que trente, et nous étions forcés d'apporter ces trente almuds à nos frais au port d'embarquement et de vendre nos bœufs pour payer le restant; depuis cette époque nous ne travaillons plus »; et me montrant le ciel, ils ajoutaient : « Nous attendons des temps meilleurs. »

Ce qui se passe pour la dîme existe pour les autres impôts; si on vend un beau cheval, le droit du sultan est en principe de 5 pour 100 pour l'acheteur et autant pour le vendeur; mais le caïd le fait souvent voler impunément ou, sachant que le propriétaire en a touché le montant, il le fait mettre en prison jusqu'à ce qu'il ait vidé sa bourse.

L'exportation des céréales, blé et orge, est défendue pour les simples mortels; mais le Schériff, pour se faire des revenus, en exporte pour son compte, et il achète à des prix dérisoires le blé et l'orge du fellah, qui est forcé de passer par sa volonté sous peine de perdre le tout et d'être emprisonné.

Tout devient motif à exaction. Pour les fêtes religieuses, qui ont lieu trois fois par an, l'on a établi la coutume des cadeaux nationaux. Chaque ville, chaque bourgade, chaque douar doit contribuer aux envois faits à Son Altesse. Le simple portefaix, qui gagne 10 sous par jour, doit fournir quatre jours de solde. Le cultivateur doit fournir tant de sacs de semence, et ainsi de suite. Il en est de même pour la Monna, pour le séjour des ambassades dans les capitales. La nourriture est fournie, non pas par le sultan, qui offre avec beaucoup de grandeur le pain et le sucre du pauvre, mais par la ville; et les meubles eux-mêmes, lits, tables, etc., sont fournis par tel ou tel quartier, sans que même une chaise soit prêtée par le Makhzen.

Le système administratif est à la hauteur du système financier. Aucun fonctionnaire n'est payé par le gouvernement; les pachas, les caïds, les cheiks, non seulement n'ont aucun appointement, mais ils sont forcés, pour entrer en charge, de payer au vizir une assez forte somme; ils se remboursent en volant impunément leurs administrés. Si quelque insensé a la sotte idée d'aller réclamer auprès du sultan pour les exactions dont il a été la victime, on lui donne toujours tort, car le caïd a eu la délicate attention, au préalable, d'envoyer un cadeau au premier ministre, qui met le plaignant en prison.

Les soldats sont payés 4 sous par jour en temps de paix et ont à se nourrir à leurs frais; aussi ceux qui, parmi la milice, ont peu de scrupules emploient certains moyens détournés pour grossir leurs revenus. Plusieurs d'entre eux sont d'une habileté surprenante à enlever un enfant ou un cheval. A Fez, quatre sol-

dats avaient coupé en même temps la sangle de la selle d'un riche personnage qui allait à cheval à la mosquée. Le cavalier s'était trouvé à terre, sans secousse, sur sa selle, et n'osait bouger de peur qu'on la lui volât, pendant que les quatre larrons étaient en fuite emmenant avec eux le cheval.

Les habitants de Fez sont toujours sur le qui-vive quand le sultan s'y trouve, à cause précisément des vols qui y sont commis à chaque instant par les gendarmes de l'endroit.

Tant d'abus, tant d'exactions de la part du gouvernement ont amené cette scission du Maroc en deux : les tribus berbères insoumises, qui vivent dans leurs montagnes, se gouvernant par elles-mêmes, ne payant aucun impôt et ne reconnaissant pas l'autorité du sultan; et les tribus arabes soumises des plaines, opprimées, avilies, et où la crainte a tué jusqu'à l'idée même de la résistance.

VI

LE NOBLESSE RELIGIEUSE

Entre le gouvernement proprement dit et le fellah, à côté des caïds et des cheiks du schériff, il se trouve, au Maroc, certains chefs de famille respectés de tous, qui doivent leur prestige et leur autorité à quelque ancêtre proche parent du prophète ou célèbre par sa sainteté. Ces chefs constituent une espèce de noblesse religieuse puissante, empruntant à la religion même, qui est la base de leur crédit, une autorité énorme qui souvent dans leur province est plus considérable que celle du sultan lui-même. Ces grands personnages sont souvent fort redoutés du sultan, auquel ils font ombrage et qui craint toujours de voir en eux ou des prétendants à la couronne ou des vassaux qui déclareront un jour ou l'autre leur indépendance. Aussi le Makhzen cherche-t-il, tout en les ménageant extérieurement pour ne pas froisser les sentiments de ses sujets, à détruire leur autorité et à leur enlever la prépondérance.

Le plus célèbre de tous ces personnages est le schériff d'Ouezzan, connu par son mariage avec une Anglaise; il est le descendant le plus direct du prophète et le chef de la confrérie religieuse des Taïbiens. Il a perdu aujourd'hui, dans le Maroc, depuis les derniers événements, une partie de son prestige.

Dans le Tadla, à Bou-Djade, se trouve un vieux personnage, Sidi-ben-Daoud, également très influent, très courtois et très ami des Européens. Il a près de cent ans, mais conserve encore une mâle vigueur et ne voyage jamais sans son harem. Sa famille est fort nombreuse et fort considérée. Lorsque le sultan va dans le

Tadla, c'est toujours sous la protection de Sidi-ben-Daoud qu'il marche pour éviter d'être pillé. Dans ces contrées infestées de brigands, on voyage en toute sécurité avec une lettre de Sidi-ben-Daoud ; c'est ce que font les caravanes qui vont dans cette région pour faire du commerce. De bien des endroits, de pieux fidèles accourent à Bou-Djade pour voir une dernière fois le patriarche et lui apportent beaucoup de présents en argent ou en nature. On le dit possesseur d'une grande fortune.

Près du sultan et faisant partie de son entourage, se trouvent les représentants de l'ancienne famille souveraine des Mérénides, dits Sidi-Mohamed-el-Mereni, qui ont gouverné le Maroc avant les schériffs. Ils sont trois frères très puissants, très respectés dans les environs de Mequincz, et ils marchent toujours avec le sultan.

Enfin une des physionomies les plus curieuses de la chevalerie marocaine est celle de Sidi-Hussin, le petit-fils de Sidi-Mouça, qui vit dans le Sous à Taz-el-Ronalt, qui avait dans toute cette région une influence considérable et qui y a encore beaucoup d'autorité. Il a cherché à plusieurs reprises à rendre le Sous indépendant. Il a un nombre considérable d'esclaves, possède deux grands bordjs ou châteaux pour les loger, l'un consacré aux célibataires, l'autre aux ménages; chacun a une chambre où se trouve une natte, une poire à poudre, un poignard et un fusil. Tous les matins, il fait les distributions de vivres et de poudre à ce nombreux personnel et va à la moindre alerte guerroyer dans le lointain avec quatre ou cinq cents hommes, sur tous les points où l'on fait parler la poudre.

Son hospitalité est célèbre, ainsi que sa pipe qu'il fume quatorze heures par jour; son favori est le porteur du tabac.

C'est sous sa haute protection qu'a lieu le grand marché annuel de Sous, la grande foire dite El-Moggar, où viennent les marchands de Tombouctou, de Fez et de tous les coins de l'empire. C'est lui qui y administre la justice; il arrive, en rendant responsables tous les gens d'une province, à empêcher toute espèce de vol sur toutes les routes qui mènent au marché.

Cette figure caractéristique rappelle bien le type du baron du moyen âge.

VII

LES JUIFS

Les juifs sont répandus dans tout le Maroc, dans les villes comme dans les campagnes, et du fond du Demnat et du Sous jusqu'aux montagnes inaccessibles du Rif; ils sont dans tous les villages et les agglomérations importantes d'Arabes ou de Berbères,

servant d'intermédiaire entre ce peuple surtout agriculteur et les ports du littoral. Ce sont les vendeurs de sucre et de bougie, ce sont les banquiers à la petite semaine. Leur nombre doit approcher de 400 000.

Les Arabes croient qu'ils ne sont pas heureux aux endroits où ils n'ont pas de juifs, et ils ne peuvent s'en passer. Les juifs peuvent aller partout dans le Drah, dans le Talifet, dans le grand Atlas, avec une certaine sécurité.

On ne sait pas encore bien leur origine, car en dehors des émigrations des juifs d'Italie, des Pays-Bas, d'Espagne, du Portugal dans les treizième et quatorzième siècles, émigrations qui se sont portées principalement vers les villes du littoral et les deux ou trois grands centres de l'intérieur, une tradition rapporte qu'après la destruction de Jérusalem, une colonie juive est venue s'établir dans le grand Atlas, au milieu des populations idolâtres de l'époque. Plusieurs Israélites m'ont dit, à l'appui de cette tradition, avoir vu dans le Sous, dans la région connue sous le nom de Taz-el-Ronalt, à Ifran, des tombes avec des inscriptions en hébreu remontant à dix-sept ou dix-huit siècles.

D'après ce que j'ai vu et entendu dire, je crois que leur situation a beaucoup d'analogie dans plusieurs localités avec celle des Arabes eux-mêmes. Ils sont, comme eux et peut-être moins qu'eux, à la merci de l'arbitraire et des exactions des gouverneurs. On parle de quelques juifs assassinés, mais cite-t-on ces milliers d'Arabes qui sont des hommes comme eux et comme nous, et qui sont dépouillés, tués et jetés dans les puits sans que personne s'avise de réclamer?

En général, les relations sont cordiales, et l'Arabe, tout en méprisant le juif, s'en sert et le protège même quelquefois. Dans les provinces indépendantes, dans l'Atlas, dans le Sous, chaque juif a son protecteur parmi les Berbères, protecteur que l'on appelle el-kaci; et le kaci met son point d'honneur à défendre son protégé. On a vu des Kabyles se faire des guerres acharnées dans le Sous, pour de mauvais traitements faits à un juif d'un kaci puissant. Cette protection est purement honorifique et n'impose aucune contribution au protégé. Cette institution, dernier reste du moyen âge, prouve bien que les sentiments généreux et chevaleresques ne sont pas complètement détruits dans les populations indépendantes du schériff.

Le taux du prêt est toujours excessif; il est généralement du tiers de la valeur pour l'époque de la récolte, ce qui représente parfois le 120 pour 100. Aussi arrive-t-il, lorsque le personnage est puissant et qu'il se sent soutenu en haut lieu, qu'il refuse de

payer, et pour se débarrasser des importunités de son créancier, il le fait mettre en prison pour longtemps.

A Fez, qui est la ville où se trouvent le plus de juifs, au nombre de 12 000 environ, l'Alliance israélite universelle de Paris a établi depuis un an une école qui compte actuellement plus de soixante élèves. On ne peut qu'applaudir à cette innovation, et on est frappé de l'intelligence que témoignent ces enfants qui commencent à apprendre notre langue, la géographie, l'histoire, et sortent de cette profonde ignorance où sont encore plongés les juifs de l'intérieur.

Le juif de l'intérieur, autrefois très opprimé, aujourd'hui encore méprisé, ignorant, fanatique, s'attachant surtout aux prescriptions extérieures de son culte, est en général intéressé, méfiant et quelquefois trompeur; mais il constitue un élément vital, intelligent, qui, instruit et sous un autre régime, avec la sécurité et les lumières de la civilisation, reprendrait, au bout de plusieurs générations, la confiance et la liberté d'esprit et d'action nécessaires, au développement de sa race, en même temps que le dévouement à la nation qui le protégera.

On se marie de bonne heure au Maroc. J'ai vu à Mequinez deux jeunes mariés juifs qui avaient entre tous les deux quatorze ans et 2m,20. La petite femme, âgée de six ans, me disait qu'elle serait arrière-grand'mère à vingt-cinq ans; et me montrant un vieux meuble de la cuisine, elle ajoutait qu'elle serait sous peu d'années comme lui.

VIII

LES ESCLAVES

L'esclavage est encore en pleine vigueur au Maroc, et chaque année plus de deux mille noirs, hommes, femmes ou enfants sont achetés à Tombouctou pour quelques kilos de sel ou quelques mètres de cotonnades et sont vendus sur les grands marchés de l'oued Noun, du Taz-el-Ronalt, de Tarondant et de Maroc, et de là sont répandus dans tout l'empire de Son Altesse philanthropique. Cette institution est profondément ancrée dans le pays et paraît toute naturelle. Ce n'est certainement pas que la condition de l'esclave soit malheureuse au Maroc. Il est traité comme un autre salarié, souvent mieux soigné et nourri, car le maître a tout avantage à conserver son bien intact. Mais ce mépris de l'homme qui fait de l'un la chose de l'autre, ce commerce hideux de chair humaine, qui donne lieu dans la métropole noire à des guerres sans fin dans le but de la vente des prisonniers, tout cela est révoltant, mais ne révolte assurément aucun Marocain.

A côté de ce commerce d'importation directe qui se fait chaque

année par deux ou plusieurs caravanes, il y a dans toutes les villes du Maroc une autre industrie clandestine qui ressemble fort à l'industrie des haras. Quelques riches indigènes achètent des négresses qui, chaque année, pendant quinze ans, leur donnent des enfants qu'ils vendent vers l'âge de sept ans, une fois l'époque de la maladie terminée. Cette industrie raisonnée et en chambre donne lieu aux plus grands bénéfices. Chaque Arabe un peu aisé a une, deux ou plusieurs négresses et autant de nègres. La richesse d'ailleurs se mesure au nombre d'esclaves qu'on possède. Mais les régions où les esclaves sont en plus grande quantité sont le Drah et le Sous, à cause de leur proximité du Soudan.

La vente a lieu au grand jour à Maroc; c'est le jeudi, principalement, à quatre heures de l'après-midi, dans un local spécial, que cette vente a lieu. Il y a le Sok-el-Qema, le Sok-el-Begra, les marchés au blé et aux vaches; il y a également le Sok-el-Abid, le marché aux esclaves. Je m'y rendis un soir à l'heure fixée et y trouvai déjà beaucoup d'amateurs qui se tenaient chacun dans des pièces ouvertes sous des voûtes faisant le tour du local; au milieu un hall couvert, où je m'assis pour assister à l'encan.

Le dellali, le crieur public, arrive tenant en main une jeune négresse portant sur le dos son nourrisson. Il annonce à haute voix que le prix minimum de la mère et du fils est de 200 francs; il la pousse ensuite de chambre en chambre où chacun la découvre, lui tâte les poignets, lui regarde les yeux et les dents, et ajoute, après une inspection des plus détaillées 1, 2 ou 3 piastres. La vente s'anime, le dellali s'échauffe, enflammé, lui aussi, par l'espoir du gain qui suivra la vente; il court plutôt qu'il ne marche, entraînant après lui la malheureuse, saisissant au vol l'augmentation de chacun; le prix monte et finit enfin après une demi-heure à se fixer au chiffre de 80 piastres, le double du minimum prescrit. Il s'avance alors triomphant vers moi et me demande avec un certain air de doute s'il y a dans mon pays une vendeur d'esclaves comme lui.

Je suis sorti écœuré du dellali et du gouvernement qui non seulement tolère, mais encourage et protège ces ventes ou mutations, qui forment un de ses bons revenus.

IX

FAMINES

Un des plus terribles fléaux du Maroc est la famine qui sévit à peu près tous les huit ans et qui, dans ce pays du fatalisme et de l'imprévoyance, y produit les ravages les plus incroyables.

Plus du tiers de l'empire est mort de faim dans la dernière famine de 1878. On me montrait à Saffi une rue que l'on appelle encore la rue de la Faim. Là, tous les soirs, une cinquantaine de malheureux de la campagne, espérant encore trouver quelques ressources dans la ville arrivaient pâles, exténués, se coucher sur les pierres qui recouvraient les silos pleins de blé appartenant au gouvernement, sans murmurer, sans se plaindre. Ils attendaient la dernière heure, et le lendemain au matin quelques soldats venaient enlever ces corps que l'on trouvait dans les dernières crispations de l'agonie, pour les porter au cimetière. C'est le seul service d'ailleurs que leur rendait le gouvernement. L'habitude était prise. Personne ne s'avisait de murmurer. On se contentait de mourir.

Dans la province de Doukala, j'ai vu des douars entiers florissants autrefois, abandonnés aujourd'hui; tous leurs habitants y étaient morts de faim. Tout ce qu'on peut imaginer de plus navrant est encore en-dessous de la triste réalité, au dire des Européens témoins de ces désastres. On voyait dans les champs les femmes disputer aux moutons une maigre racine, le hierni, qui souvent leur donnait des inflammations mortelles. Bêtes et gens mouraient dans les mêmes proportions.

Il a fallu plus de cinq ans pour que l'élève du bétail reprît et que le commerce des laines retrouvât son importance d'autrefois. Hélas! il faut le dire, bien des gens se sont nourris de chair humaine, et j'ai vu, dans le Sous, le village d'Aouara, où deux femmes ont mangé leurs enfants.

La famine joue le rôle de régulateur de la population du Maroc; c'est là, au dire de l'entourage du sultan, le bon côté de la chose, car la diminution des sujets entraîne une diminution de surveillance. Malgré la mortalité annuelle, énorme chez les enfants, la population totale du Maroc devrait grandir, car les familles y sont très nombreuses; mais elle reste stationnaire, la famine enlevant tous les huit ans le quart, le tiers et quelquefois la moitié des Marocains.

Ces famines ont existé de tous temps; tous les historiens arabes en font mention. S'il n'y a malheureusement aucun moyen d'en éviter les causes, c'est-à-dire les sécheresses périodiques qui les occasionnent, on pourrait tout au moins pallier leurs funestes conséquences. Ce serait là le premier devoir du schériff; mais les empereurs du Maroc ont autre chose à faire que de s'occuper de leurs sujets.

Le sultan non seulement n'a ordonné aucune distribution de grains dans les provinces atteintes par le fléau, non seulement n'a pas enlevé les droits d'entrée du 10 pour 100 sur le blé, sur le

riz, etc., mais, en outre, il a imposé une nouvelle charge en dispersant ses chevaux chez tous les caïds, avec ordre de les entretenir en bon état. Les caïds, à leur tour, ont cherché chez leurs administrés les magasins d'orge, et ces malheureux, plutôt que de donner leurs grains aux gouverneurs pour engraisser les troupeaux de Son Altesse, préféraient mourir au-dessus de leurs silos pleins. Personne n'a le courage de se plaindre.

En ces années de malheur, on voit sortir de terre de gros rats marrons, que l'on ne voit qu'alors et qui, eux, dans ce grand combat de la vie, plus courageux que les Arabes, osent s'attaquer, non sans succès, aux provisions de grains de Son Altesse. Ils servent à marquer l'année. Plusieurs Arabes, auxquels je demandais leur âge, m'ont répondu qu'ils étaient nés l'année des rats marrons.

X

LE THÉ ET LA MONNA

Le thé est fort à la mode au Maroc, et, depuis le premier ministre jusqu'au dernier fellah, tout le monde boit cinq fois par jour les trois tasses réglementaires. La première est une décoction de thé vert avec beaucoup de sucre; dans la seconde, on ajoute de la menthe; dans la troisième, rien, puis l'on recommence. Tout ce qui touche au thé donne lieu à un commerce fort important dans le pays; les samowars, les plats de ruolz et les verres à thé sont sur la table de tous les riches.

On voit à Mogador des femmes arabes, laveuses de laine, gagnant 5 sous par jour, et qui, tous les soirs, leur travail achevé, vont chez le juif du coin acheter pour un sou et demi leur petite provision de thé et de sucre, se consolant ainsi des misères de ce monde par l'absorption de cette boisson hygiénique. Ce n'est d'ailleurs pas tant au point de vue hygiénique qu'au point de vue de la distraction et du passe-temps qu'ils font cette consommation de thé. L'Arabe ne sait que faire de son temps; les heures lui sont longues; aussi les fortunés mangent et boivent toute la journée et les pauvres se contentent de boire.

Étant à Alcazar, j'avais à voir le pacha du Rharb; je vais à neuf heures vers sa tente; on me dit d'attendre, Son Excellence déjeunait. Je reviens à onze heures, même réponse, seulement Son Excellence dînait; de peur de le trouver à souper à midi, j'enfreins la consigne; j'entre et trouve mon pacha mangeant assez peu proprement poulet et couscoussou. Je lui demandai combien de repas il faisait par jour : — Le plus possible, me dit-il en souriant, c'est autant de gagné sur la journée.

La Monna est une institution particulière au Maroc. Tous les voyageurs de distinction, ministres ou non, tous les membres du Makhzen, munis d'une lettre du sultan, sont gratifiés, le soir, à leur arrivée au douar, de la Monna qui est l'hospitalité officielle payée par le contribuable, bien entendu. On vous apporte un mouton, un pain de sucre, une demi-livre de thé, huit poules, quarante œufs, un paquet de bougies et charbon, huile à discrétion, sans compter les plats de couscoussou pour les domestiques. Tout cela sans aucune espèce de rétribution.

Les gens d'office, peu scrupuleux, font leur profit de cette abondance de biens. L'on raconte même qu'il y a quelque vingt ans un consul général d'un empire asiatique, auquel son gouvernement servait un traitement des plus modiques, l'arrondissait par de nombreux voyages dans l'intérieur faits dans le but d'études surtout économiques. On lui desservait une Monna princière, et il revenait dans sa résidence avec des chargements de sucre et de bougies qu'un intendant officieux faisait vendre au détail. Les Arabes de la ville n'appelaient plus la maison de ce fonctionnaire éclairé que du nom de Sok-el-Chema, la foire aux chandelles.

Ce tribut, qui est relativement peu important quand il s'agit d'un voyageur, devient une vraie ruine quand ce voyageur est le sultan lui-même et que son escorte se compose du Makhzen en entier, de tous ses ministres et de son petit corps d'armée. Ce passage, fort redouté des populations, donne lieu à des exactions incroyables dans toute la région de l'itinéraire suivi par Sa Majesté, région qui reste appauvrie pour longtemps.

Pour désigner un Rothschild au Maroc, on dit de lui qu'il peut à lui seul fournir la Monna du sultan un seul jour : je dis un seul jour, car le lendemain le gouvernement, instruit des revenus du sujet, a la mauvaise habitude de s'en approprier le capital.

XI

LES DIEUX DU MAROC

Tout bon Marocain a deux cultes, qui sont la crainte et la piastre. On craint du haut en bas de l'échelle; le fellah craint le caïd, qui craint le vizir, qui, à son tour, craint le sultan. Le sultan craint d'être détrôné par l'intérieur ou par l'extérieur.

Ce sentiment tyrannise d'une façon incroyable ces pauvres imaginations, qui craignent n'importe où et n'importe quoi, mais qui craignent toujours quelque chose : ce qui indique d'ailleurs la seule façon de dominer ces esprits affaiblis, qu'un regard fixe fait trembler

et qui, au contraire, au moindre égard qu'on a pour eux, vous regardent d'un œil de mépris. Philanthropie est ici synonyme de faiblesse et d'impuissance.

La piastre se partage également les cœurs des habitants du Magreb. On thésaurise le plus possible, sans penser à utiliser d'une façon intelligente le fruit des économies ou des déprédations. On enfouit bien loin et bien bas les écus, craignant toujours que le voisin ne s'en empare. C'est bien là leur seul fanatisme, et il s'agit seulement d'y mettre le prix pour obtenir ce que l'on désire. Ce que l'on ne fait pas avec 100 francs, on le fait avec 1000, mais personne ne résiste à cet argument brillant, on ne demande qu'à se laisser persuader et convaincre le plus possible.

Une divinité que l'on vénère également au Maroc (sans la connaître) est la république. Jamais un Marocain n'a pu comprendre ce que c'était que ce mode de gouvernement, mais il a pour elle une sainte admiration. Le caïd de Salé me demandait un jour des renseignements sur le sultan république. Je lui expliquai que république n'était pas un sultan, que c'était le gouvernement des peuples éclairés; que, dans ce gouvernement, le Sénat et la Chambre, élus par la nation, formaient les deux plateaux d'une balance dont le président était quelquefois le fléau, et que tout cet appareil oscillait autour d'un couteau, qui était le suffrage universel. Emerveillé, il me dit : « C'est bien beau; mais où est le sultan là dedans? »

Je n'ai plus continué ce chapitre avec lui et n'ai plus essayé désormais d'expliquer aux Arabes ce que c'était que le gouvernement des sages. Bien m'en a pris.

Le 14 juillet, j'étais à Mogador, chez notre aimable consul, M. Lacoste, qui recevait, ce jour-là, avec une parfaite courtoisie, notre petite colonie. En premier lieu, arrive à six heures du matin le fidèle Ibrahim, janissaire du consulat depuis le bombardement de la ville, qui vient à nous avec son grand sabre et son plus fin burnous; et, en serrant la main à notre consul, il lui dit avec conviction : « Bonne république! » comme il lui aurait dit, au jour de l'an : « Bonne année! »

XII

LA PLUS BELLE CLOCHE DU MAROC

A mon arrivée à Maroc, je fus frappé de la voix du muezzin de la Koutoubia, voix qui m'arrivait, au jardin, aux heures de la prière. Je fis venir le muezzin, et, tout en fumant des cigarettes et buvant du café, j'eus avec lui le colloque suivant :

— Aïa krouïa, aïa mon frère, que fais-tu? Quelle est ta profession?

Je suis le muezzin de la Ketoubia; cinq fois par jour j'invite les fidèles à la prière. Depuis le sultan Moula-Ismaël (que Dieu l'élève et le glorifie!), nous nous succédons de père en fils, et nous sommes réputés dans tout l'Occident. Malgré les orages et les tonnerres, ma voix s'entend partout; depuis la porte des Juifs jusqu'au marché des Tanneurs, le souffle de Abdallah-ben-Nacer arrive encore vigoureux. Les sultans ont concédé à ma race, à perpétuité, les revenus de cent oliviers situés près de la porte du Doukala; ce qui me donne, les années pluvieuses, un traitement de 10 francs par mois. Avec cela, je suis content; mon fils Ahmed prendra un jour ma place, quand je partirai pour le paradis de Mahomet. Ahmed a de la méthode, il est sérieux, il vient chaque jour et m'écoute en silence; sa poitrine se développe et dans quelque temps son cœur sera apte à remplir mes fonctions.

— Quand, sur les hauteurs, je te vois pensif, les yeux plongés dans l'infini du ciel bleu, regardes-tu cette forêt de palmiers qui entoure la ville? Vois-tu ces cimes neigeuses de l'Atlas qui se dessinent dans le lointain? Penses-tu au sens des belles paroles que tu prononces?

— Je ne pense absolument à rien; je ne vois que du noir; car j'ai un gros faible pour les négresses. Ce faible me tuera avant l'heure. J'économise pour acheter une nouvelle Fathma à la croupe puissante, qui réchauffera ma vieillesse et me fera attendre avec patience l'heure écrite par Allah, où j'irai dans ce jardin verdoyant où les sources ne tarissent pas, où les arbres sont toujours verts et les blés toujours dorés.

Et je l'entendis murmurer en partant ce verset du Coran : « Ce que j'aime le plus au monde, ce sont les femmes et les parfums; mais ce qui réconforte le plus l'âme, c'est la prière. »

Je revins quelques mois après à Maroc, et je fus fort étonné de ne plus entendre la voix d'Abdallah; une autre voix moins forte lui avait succédé : c'était celle de son fils Ahmed. On me dit qu'Abdallah était dans un monde meilleur; la plus belle cloche du Maroc ne sonnait plus; le muezzin de la Ketoubia était mort; il avait trop broyé de noir.

XIII

OU JE DEVIENS MÉDECIN

Tout Européen, en voyage au Maroc, est appelé à remplir bien des fonctions qui exigent, à défaut de diplômes, un certain nombre de connaissances et un peu de bon sens. On vous suppose à la fois consul, négociant, horloger, vétérinaire, médecin et

ingénieur. Il faut qu'on sache dire les propriétés de toutes les plantes, reconnaître dans les minerais l'existence de l'or ou de l'argent; il faut que l'on connaisse le cours des fèves et des blés; que l'on sache soigner un chameau, faire marcher une vieille montre, et surtout remonter la pauvre pendule humaine.

Dans mon voyage, c'était toujours sous le titre de Thebib (médecin) que j'étais connu; et, à mon arrivée au village, à peine les tentes étaient-elles montées que tous les malades ou infirmes de la tribu, hommes, femmes, enfants, venaient de bien loin prendre sur ma table le spécifique unique qui guérit tous les maux.

J'ai vu pendant six mois toutes les plaies physiques du Marocain. Depuis la lèpre, concentrée surtout à Maroc, dans un quartier spécial où les lépreux vivent ensemble et se marient entre eux, jusqu'à l'éléphantiasis, maladie répandue dans tout l'empire, en passant par les rhumatismes, les affections pulmonaires, la teigne, la syphilis, la gale, les maladies de la moelle épinière, les ulcères de toutes sortes, j'ai vu des échantillons de toutes les maladies nommées et sans nom.

L'anatomie leur étant interdite par la religion, ils n'ont aucune idée de l'intérieur du corps humain, de la circulation du sang, du système nerveux. Ils confondent tout : le poumon, le cœur et l'estomac. Pour eux, ces trois organes sont communément appelés *kalb* (cœur). Bien des malades m'arrivaient prétendant avoir leur cœur attaqué et qui n'avaient, en réalité, besoin que d'un peu d'huile de ricin pour guérir. Deux grandes maladies existent pour eux et les résument toutes : le *bared*, le froid; et le *dour*, sorte de tournoiement.

Sans embarras et sans trouble, néanmoins avec un certain apparat, je recevais tout ce petit monde et le remettais d'aplomb par de sages conseils et par quelques ordonnances indéchiffrables, où j'écrivais de mémoire toutes les réactions de chimie organique que je me rappelais de l'école. Toutes les femmes qui étaient riches en graisse et en poids, ou qui avaient encore un peu de fraîcheur, venaient avec leur père, leur frère et leur mari, gentilshommes en général des plus malintentionnés. Les maigres et les vieilles n'avaient jamais de famille, elles venaient avec une simple escorte de rides ou de laideur qui les rendait inattaquables. Les teigneux, les galeux, les aveugles, venaient également, et je donnais à tous des remèdes appropriés. Ils s'en allaient contents et parfois guéris. Du cognac aux hommes; du sené aux femmes, du goudron pour la poitrine, des collyres pour les yeux; de l'aloès pour l'estomac, de bonnes paroles à tous, et peu à peu ma tente se transformait en cour des miracles. J'ai la satisfaction bien douce pour un

docteur d'occasion comme moi de n'avoir tué personne et d'avoir, au contraire, fait quelquefois du bien.

L'Arabe est bon malade; si on le guérit, il vous en attribue le mérite; s'il meurt, on dit que c'était écrit; et, par conséquent, on opère à coup sûr.

Les cas les plus curieux étaient chez les Beni-Meskin, près de l'oued Omm-el-Rhiah. Là, tous les hommes sont atteints d'une maladie qu'ils appellent le froid argileux. Un instinct irrésistible les pousse à joindre de la terre à ce qu'ils mangent. Cette terre, qui ferait d'excellentes briques, empâte leurs estomacs et leurs intestins au dernier degré, porte des dommages considérables à l'économie et leur donne des figures de l'autre monde. Je leur ai donné un sel de magnésie très amer, les conjurant d'y joindre cette poudre à chaque parcelle de terre qu'ils absorberaient, afin de les dégoûter à la fois de la terre et de la magnésie. J'ignore s'ils en auront usé.

Le médecin ne prenait pas d'argent, mais le voyageur acceptait les œufs et les poules. Ma basse-cour prenait des proportions considérables, et si j'étais resté encore quelques mois avec mes malades, j'aurais pu réaliser pour toute une province ce vœu si cher au roi Henri, celui de la poule au pot.

XIV

UN PAYS DE COCAGNE

Vie à bon marché, bon air, climat toujours égal, ville propre et rues bien tracées, belle nature, tous ces éléments de bonheur se trouvent réunis à Magador, et feront un jour de ce port une station hivernale qui pourra rivaliser avec Madère.

La douceur du climat atteint à Mogador son maximum. Pendant les quinze jours que j'y ai passés au mois de juin, la température, à deux heures de l'après-midi, en plein soleil, ne dépassait pas 21 degrés. Les mois suivants, d'après les statistiques, elle ne s'élève pas au-dessus de 25.

En hiver, le minimum ne descend pas au-dessous de 12 degrés. Cette constance parfaite de température est due à la régularité des vents de nord-est qui y soufflent l'été constamment.

Excellente pour un malade, cette invariable uniformité est, je crois, mauvaise pour une bonne constitution. Quand on voit constamment cette température de 23 degrés au plus fort de la canicule, qu'on jouit, au moment de la tombée des neiges dans les autres pays, d'un soleil toujours printannier, on finit par être exaspéré, on soupire après la glace ou le sirocco, après 40 degrés de froid ou de chaud, mais on demande un changement, ce qui prouve que

l'homme vit de contrastes. Mais un avantage de Mogador, agréable à tout le monde, même aux vizirs, est le bon marché des vivres et de la main-d'œuvre.

Un ami m'offrit, dans cette ville, un déjeuner où le menu comprenait une superbe langouste, un lièvre et deux perdreaux; le tout aurait coûté 35 francs à Paris; il y en avait pour 14 sous. Tout est dans ces proportions; le blé valant 5 francs le quintal, un mouton coûtant 5 francs, je laisse à penser le prix du pain et de la viande.

La nourriture de mon personnel, trois hommes et quatre bêtes, me revenait à 2 francs par jour. J'ai pris quelques budgets mensuels de familles indigènes à Mogador. Une d'entre elles, composée du père, ouvrier cordonnier, de la mère, nettoyeuse de grains, de trois garçons et de trois ou quatre filles (le père n'a jamais pu me dire au juste le nombre de ses filles), dépensait 19 francs par mois tout compris, nourriture, logement, habillement, café, dépenses extraordinaires, amortissement du mobilier, etc.; et comme les recettes totales arrivaient au chiffre de 24 francs, il y avait un excédant de 5 francs, qui, accumulé pendant plusieurs années, permettra un jour à cette famille laborieuse de s'adjoindre un magnifique chameau.

Si on ajoute à tout cela que Mogador est une ville parfaitement établie, construite de toutes pièces avec de grandes artères, des égouts et un aqueduc, on verra bien que c'est le vrai pays de Cocagne pour les petits rentiers.

XV

LE SORE

Il y a des degrés dans l'affection, il y en a également dans la haine. Le Sore en est une preuve.

Le Sore est une confiture fabriquée avec beaucoup d'art par les pharmaciennes du Maroc. Elles ajoutent à du miel toutes les mauvaises herbes de la Saint-Jean, avec un peu de poudre d'os de crâne de femme.

Cet amalgame, bien apprêté, forme un tout des plus agréables à l'œil et des meilleurs pour le goût, en même temps qu'un poison des plus subtils. Suivant la proportion de miel, d'herbes ou de poudre, on obtient les trois effets suivants : l'énervement, l'hébêtement ou la mort. Suivant le but à poursuivre, la femme donne à l'infortuné mari la pâte n° 1, n° 2 ou n° 3; et elle se paye alors l'horrible satisfaction de voir un mari plus que gai, idiot, ou de ne le plus voir du tout.

Cela s'appelle jeter le Sore et, généralement, on ne le jette qu'une fois.

En me promenant dans ces rues étroites et voûtées de Fez, où l'on ne voit que peu de fenêtres, je réfléchissais aux multitudes de drames qui se passent journellement dans ces intérieurs, où l'absence complète de sens moral et le fatalisme donnent lieu à tant de crimes et de disparitions dont personne ne s'occupe et qui restent toujours inconnus.

Il serait à désirer, dans l'intérêt de la morale, qu'un chimiste fût attaché au service des cimetières marocains ; assurément sa position ne serait pas une sinécure, et il pourrait à loisir faire des études fort intéressantes au sujet de l'influence du Sore sur les destinées.

J'ai dit que c'était avec le Sore que les femmes se débarrassaient de leurs maris ; mais, question de variété, ce n'est pas avec le Sore que les maris au Maroc se débarrassent de leurs femmes. Pour arriver à cette fin, deux méthodes principales, expéditives et naturelles, sont en vigueur. La première repose sur ce principe connu que la femme reste en extase devant une manifestation quelconque de la force, aussi les maris profitent-ils de cette donnée pour serrer le cou d'une de leurs mauvaises moitiés avec un peu trop d'effusion. La femme, d'abord étonnée, est promptement ravie, puis morte. Ce procédé de strangulation, connu depuis longtemps, rivalise avec celui du poignard droit et court plongé dans le ventricule gauche du cœur. Ces deux procédés amènent en peu d'instants la séparation de l'âme d'avec le corps.

Si les Arabes ne se servent pas des fenêtres pour y faire passer leurs femmes, c'est qu'elles sont grillées. Enfin, trop tristes de leur nature, ils ne peuvent s'imaginer que l'on finisse par mourir de rire, aussi la méthode de l'achèvement par des chatouillements répétés sur la plante des pieds, d'une façon lente et continue, n'est pas entrée dans les mœurs.

XVI

MOULE-YACOUB

Moule-Yacoub, Bered ou Sekroun ! Maître Jacques, froid et chaud ! c'est le cri que l'on entend aux eaux thermales de Moule-Yacoub. Quand, plongé dans la piscine, le malade se met sous le jet d'eau chaude, il doit prononcer ces paroles, s'il veut être guéri.

Il y a, en effet, au Maroc une source thermale célèbre, une source thermale... chaude, comme me le disait un Gascon égaré dans le pays. Cette source tire son nom d'un sultan Mérénide-Yacoub-el-Mansour, qui régnait au Maroc vers le douzième siècle,

et qui a fait dans cet endroit quelques travaux d'utilité publique.

Les eaux de Moule-Yacoub se trouvent à 4 lieues au sud de Fez, au pied d'une colline tout argile, sans arbres et sans pierres, couronnée par une Kobba blanche où a été enterrée vivante la propre fille de Moule-Yacoub, Lalla-Chefia.

Moule-Yacoub est le Vichy de l'endroit sans casinos ni cocottes. L'établissement est plus que modeste, il se compose de deux grandes piscines, l'une à ciel ouvert pour les hommes, la seconde, couverte, pour les femmes. Un canal en bois amène les eaux dans la première piscine qui communique avec l'autre.

Ces eaux sont sulfureuses, d'une couleur verdâtre, à la température de 50 degrés, tombent d'une hauteur de 6 mètres environ sur les épaules et les reins du patient, qui, pour pouvoir y rester quelques secondes, cherche à s'étourdir en criant de son mieux les paroles que j'ai citées plus haut : *Moule-Yacoub*, *Bered ou Sekroun*.

Il y a, jour et nuit, à chaque instant, quelqu'un sous ce jet, et, jour et nuit, les échos de la montagne redisent au passant le nom de ce sultan philanthrope. C'est, il faut l'avouer, une réclame intelligente à l'usage de la philanthropie. On élève en France des statues aux grands hommes, pourquoi, pour mettre un peu de changement, n'emploierait-on pas le procédé en usage à Moule-Yacoub, qui consisterait à faire proclamer à chaque instant par un crieur public, sur la tombe du défunt, les vertus civiques ou autres du grand homme? On serait ainsi forcé d'entendre le nom du héros. Mais du même coup le Père-Lachaise deviendrait inabordable.

Si Moule-Yacoub est intéressante pour un moraliste, elle le serait également pour un peintre qui aurait l'occasion d'y voir en chair et en os toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, depuis le blanc mat du Maure andalous de Fez jusqu'au noir d'ébène du nègre du Sahara, en passant par toutes les teintes intermédiaires.

Toutes les provinces de l'empire envoient à Moule-Yacoub leurs sujets gravement atteints.

Ces eaux doivent à leur température et aux matières dissoutes, principalement au soufre, des propriétés très actives qui leur donneront un jour de la célébrité en Europe, quand il y aura au Maroc des communications faciles et de la sécurité.

On peut y étudier un côté bien intéressant des mœurs musulmanes. La piscine est ouverte à tous, riches ou pauvres indistinctement et également. On ne fait payer personne, et il n'y a ni monopole, ni affermage qui puisse occasionner au malade un allègement de sa bourse. Les eaux sont du domaine public dans le vrai sens du mot. Il y a toujours aux abords de la piscine deux marabouts qui se promènent en chantant les louanges de Dieu, et

en invitant le riche à donner quelques sous au pauvre. Aussi les malheureux qui se rendent à Moule-Yacoub ne s'inquiètent pas des moyens de subsistance, sachant que de plus fortunés leur donneront leur superflu, qui les fera vivre.

Ces eaux sont particulièrement bonnes pour les maladies syphilitiques, les maladies de foie, les rhumatismes, les ulcères. J'ai vu des malades au départ et à leur retour, et j'ai pu constater l'efficacité du remède.

Si l'entrée de Moule-Yacoub est interdite aux chrétiens, elle ne l'est pas aux puces. Je ne sais pourquoi ces insectes s'y donnent rendez-vous. Toujours est-il qu'ils sont nombreux, unis, terribles, ne rêvant que plaies et bosses et ne faisant grâce à personne de leurs redoutables assiduités.

XVII

LE REKAS

Petit, maigre, alerte, Ibrahim-ben-Resab (Ibrahim fils de la gazelle) est le grand Rekas, c'est-à-dire le courrier du Maroc; il fait régulièrement le service entre Tanger et Fez, distance de 200 kilomètres environ qu'il parcourt en quatre jours. Il n'y a au Maroc ni diligences ni voitures; il n'y a pas non plus le moindre poteau télégraphique. Le câble qui doit unir Gibraltar à Tanger, c'est-à-dire le Maroc à l'Europe, n'est pas encore posé; les savants prétendent que c'est le courant qui rend la pose du câble dans le détroit fort difficile. Je crois plutôt que les difficultés proviennent du gouvernement marocain, qui trouve que les communications se font assez vite par bateau à vapeur et qu'il est inutile de les accélérer par la télégraphie électrique.

Toutes les nouvelles dans l'intérieur du pays sont donc apportées par les Rekas, cumulant à la fois les fonctions des employés des postes et des télégraphes. Les Rekas forment une corporation dont le chef joue en plus petit le rôle de ministre des postes, mais, ses appointements laissant à désirer, quand le service marche peu, il en est réduit à travailler comme portefaix. Les Rekas vont indifféremment de Tanger à Fez, de Fez à Rabat, de Rabat à Mogador, de Mogador à Maroc. Ces courriers sont d'intrépides marcheurs; ils peuvent aller dix jours de suite avec une vitesse de 50 kilomètres par jour. Ils font même à certains moments de vrais tours de force, et on cite un courrier qui, lors de complications diplomatiques, parti le vendredi à midi de Tanger, a été de retour de Fez à Tanger le lundi matin à midi; il a ainsi parcouru 400 kilomètres en trois jours. Cette course lui a été payée 150 francs. Il m'a raconté qu'à

son arrivée à Tanger, après avoir apporté au ministre la réponse du Makhzen et après avoir touché la somme convenue, il a été se coucher et a dormi trente-six heures de suite; après quoi, il a été absorber, pendant deux heures, cinq plats de couscoussou et vingt verres de thé.

Il aurait été prêt à recommencer, rêvant sans doute à de nouvelles complications diplomatiques.

XVIII

UNE MÉPRISE

La dernière famine de 1878 avait été particulièrement fatale aux grands troupeaux du Maroc, et, longtemps encore après cette année désastreuse, les campagnes présentaient à chaque pas des monceaux d'ossements de moutons, de vaches et de chameaux.

Quelques commerçants avaient eu l'heureuse idée de tirer parti de ces restes et de les expédier en Europe. Des bateaux venaient, dans les divers ports de l'Océan, chargés de sucre et repartaient chargés d'os.

Ce commerce était entre les mains de quelques grands pachas des villes, qui payaient un certain nombre d'indigènes pour leur rapporter les dépouilles des ruminants. Or le sultan Moula-Hassen, de passage à Casablanca, eut un jour l'idée de visiter, avec son ingénieur, un Belge, les magasins de la Douane, transformés momentanément en nécropole animale. Quelle fut la stupéfaction de l'ingénieur en trouvant au milieu de ces os de vache ou de chameau des crânes humains. Non contents de les voler de leur vivant, les caïds volaient encore les Arabes après leur mort; et, faisant feu de tout bois, envoyaient aux fabriques de noir animal tout ce qui pouvait rester des pauvres administrés. Le sultan comprit et, à partir de ce jour, il défendit l'exportation des os.

Le Makhzen s'émut de la question et demanda à l'ingénieur à quoi servaient les ossements. L'ingénieur expliqua longuement leur usage; il dit que les os, après calcination, étaient employés, sous le nom de noir animal, pour la filtration des sirops dans les raffineries de sucre. Malgré la clarté de ces renseignements, le ministre des travaux publics, esprit un peu brouillon, n'a plus voulu depuis cette époque mettre du sucre dans son thé, s'étant imaginé que les os servaient non à clarifier, mais à fabriquer le sucre. Le malheureux, il ne voyait dans un pain de sucre qu'un tibia cristallisé.

XIX

L'AMOUR PATERNEL CHEZ LES ARABES

A mon arrivée au douar du cheik El-Majoubi, sur la route d'Agadir, un vieillard vint à moi me demandant justice. Il s'arrachait les cheveux et paraissait en proie à la plus sombre tristesse. Son fils, Embarek-ben-Brahim, avait été tué dans des conditions particulièrement malheureuses, dont le père me fit le récit.

Embarek était l'amant d'une des deux femmes de Mahmoud-ben-Hassein, riche commerçant des environs. Mahmoud, étant allé à Mogador pour ses affaires, avait laissé la direction de sa maison à son frère Salah. La seconde femme de Mahmoud, par jalousie ou pour tout autre motif, prévint Salah et lui dit qu'en venant à minuit, le jeudi, il pourrait, dans la propre maison de son frère, constater l'adultère. Salah, arrivant à minuit, surprit les deux coupables, les attacha et alla demander aux gens de la tribu le sort qu'il devait leur faire subir.

Après bien des discussions, on décida d'aller trouver le père de la femme attachée et de s'en rapporter à ses conseils. Celui-ci, sans hésiter, dit aussitôt qu'il fallait tuer et sa fille et son amant sans plus tarder. Salah arriva à quatre heures du matin dans la chambre et tua les deux victimes, l'homme avec son fusil, la femme avec son poignard et s'enfuit aussitôt dans la montagne des Glaoni.

Ce drame venait de se passer il y avait trois jours à peine; le père d'Embarek réclamait justice, disant que, si toutes les lois divines et humaines autorisaient le mari à venger lui-même son honneur, aucune n'engageait les beaux-frères à s'occuper des affaires de leurs belles-sœurs, et là-dessus force lamentations.

Je me tus devant une douleur aussi poignante, dans ces circonstances les consolations ne pouvant être que banales et inutiles. Embarek était son fils bien-aimé, la joie de son âge mûr, l'espoir de sa vieillesse, et en le perdant il avait tout perdu.

Je revins quinze jours après dans la même localité, et ce père infortuné que j'avais laissé en proie à la plus amère tristesse vint à moi en titubant. Il ne pensait ni à son fils bien-aimé, ni à la vengeance, ni à autre chose qu'au raki dont il avait une bouteille pleine entre les mains. Je demandai au cheik le mot de l'énigme; il était bien simple : la famille du meurtrier avait donné 300 francs au père d'Embarek, et ce prix du sang du fils avait séché les larmes du père.

L. de Campou.

La fin prochainement.

LOUIS XVIII ET PAUL I[er]

ÉTUDES SUR L'ÉMIGRATION

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

1795-1799 [1]

VIII

Le palais de Mitau, où la générosité de Paul I[er] offrait à Louis XVIII un refuge, est l'ancienne résidence des grands-ducs de Courlande [1]. En 1798, c'était, comme aujourd'hui, une vaste et somptueuse construction, élevée par l'un d'eux, sur l'emplacement du vieux château ducal, aux bords de l'Aa. Des bosquets et des étangs l'entouraient. Ses proportions monumentales, ses pièces spacieuses, sa physionomie architecturale rappelant Versailles, en faisaient une demeure digne d'un roi. Par les hautes croisées, le regard embrassait un immense horizon de dunes grisâtres, coupées, çà et là, de terres fertiles et de forêts, borné au loin par la mer Baltique. Plus près, s'étendait la ville, une petite ville avec des rues spacieuses, des maisons en bois pour la plupart, habitée par une population formée en partie de nobles familles russes et de juifs allemands.

Mitau renfermait une société cultivée, savante, aimant les arts, au courant du mouvement intellectuel de l'Europe. Elle devait ce privilège à ses longues relations avec la Pologne, et surtout à son contact permanent avec les voyageurs venus du midi de l'Europe,

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 avril 1886.

[2] Surnommée jadis par ses habitants « petite contrée de Dieu », la Courlande, une des provinces baltiques, fait partie de l'empire russe depuis le règne de Catherine II, après avoir vécu longtemps indépendante sous le gouvernement des grands-ducs de Biren. Ces Biren étaient des gentillâtres polonais, à qui la protection de la Russie valut la puissance souveraine sur cette province. L'un d'eux, le Régent, est enterré à Mitau, où on peut le voir dans les caveaux du palais, embaumé, vêtu de ses plus beaux habits, chamarré de ses croix, étendu dans son cercueil ouvert, le visage grimaçant sous une perruque blanche. Son fils, le duc Pierre, abdiqua en 1795, cédant son petit État à la Russie. Il mourut en Silésie. Son château de plaisance, Ruhenthal, fut donné par Catherine à Platon Zoubof. Il passa ultérieurement par héritage au neveu du puissant favori. Quand ce neveu y vint pour la première fois, il fit remarquer que ce bel édifice était passablement délabré : « Votre oncle a toujours aimé les ruines ! » objecta gravement un de ses auditeurs.

qui, pour arriver dans la capitale russe, devaient nécessairement passer par Mitau. De toutes les résidences qu'avait occupées le roi depuis son départ de Paris, nulle autre ne pouvait mieux convenir à ses goûts.

Malheureusement, il s'y trouvait plus que jamais éloigné des hommes et des choses qui l'intéressaient, à deux journées de Saint-Pétersbourg, à douze ou quinze de Hambourg, le seul endroit par où il lui fût possible de recevoir des nouvelles de France. C'était l'exil, l'exil rigoureux, assombri par les longs hivers, par les neiges, par les boues, aggravé par les tracasseries d'une police qui exerçait, aux frontières, sur les correspondances et les voyageurs, une surveillance sévère et méticuleuse.

La première impression fut mauvaise. Il semblait au roi qu'il venait d'élever entre ses partisans et lui une infranchissable barrière, de se constituer prisonnier de Paul Ier. Le refus du tzar de le recevoir à Pétersbourg rendit cette impression plus cruelle. Il comprenait qu'il avait cessé d'être libre, que l'hospitalité qu'il recevait n'irait pas sans entraves. Il le comprit dès les premiers jours qui suivirent son installation.

Le gouverneur militaire de la ville avait reçu l'ordre de caserner les gardes du corps, de les soumettre à la discipline des armées russes. Le roi protesta. Il demandait que ses vieux serviteurs fussent autorisés à se loger à leur gré, chez les habitants, à n'obéir qu'à lui. Comme prix de cette faveur, il offrait de leur confier la police de la ville. On répondit de Pétersbourg, en confirmant brutalement les premiers ordres. Il fallut négocier. Le roi se plaignit de ces rigueurs inattendues : « Me sera-t-il permis d'ouvrir ici mon cœur tout entier à Votre Majesté ? Je suis affligé que, dans une chose qui me touche de si près, l'amitié dont Elle m'a donné des preuves si positives ne l'ait pas portée à s'en ouvrir avec moi. Ma sensibilité à l'épanchement de la confiance aurait adouci l'amertume que je ressens. » L'intervention du général de Fersen applanit ces premières difficultés ; mais le roi en garda le souvenir ineffaçable. Ce fut, jusqu'à la fin de son séjour en Russie, une cause de pénible défiance et de réserve incessante. Même lorsque la bienveillance du tzar se manifestait avec suite, Louis XVIII était disposé à se demander avec anxiété quelle en serait la durée.

Peu à peu, cependant, la petite cour de Mitau se complétait, se formait, offrait l'image diminuée de celle de Versailles. Le cardinal de Montmorency était venu y prendre place en qualité de grand aumônier, l'abbé Marie, l'abbé Edgeworth de Firmon, à titre d'aumôniers ordinaires. Ce dernier avait eu le périlleux honneur d'accompagner Louis XVI à l'échafaud. Ce souvenir lui assu-

rait à Mitau une faveur exceptionnelle. En le recevant, le roi lui exprima sa reconnaissance avec émotion : « — Mon respect vous était acquis depuis longtemps; aujourd'hui, c'est mon amitié que je vous offre. » Cléry, le fidèle serviteur de la famille royale, fut l'objet d'un égal accueil. « — Votre place est auprès du roi, qu'il soit libre ou dans les fers. » Les grandes charges de la cour furent rétablies. Il y eut un capitaine des gardes, un premier maître-d'hôtel, des gentilshommes de la chambre. D'Avaray fut créé duc. A la vérité, il s'effraya des jalousies que pourrait éveiller dans l'entourage du roi cette haute distinction; il voulut la décliner; le roi s'y refusa, il ne consentit qu'à la tenir provisoirement secrète[1]. Saint-Priest, dont l'arrivée avait suivi celle de son maître, reprit les fonctions de premier ministre, précédemment exercées par lui à Blankenberg. Le duc d'Angoulême eut sa maison. Il fallut organiser de même celle du duc de Berry, qui revint d'Écosse dans le courant de l'année. Le roi se plaisait à ces détails. Le soin qu'il en prenait occupait ses loisirs, comblait le vide des longues journées. Ce n'est guère que sous cette forme qu'il pouvait se donner les illusions du pouvoir royal.

Sa maison constituée ainsi, son train d'existence réglé, il songea à réaliser deux projets conçus depuis longtemps, mais traversés jusque-là par d'incessantes difficultés : le mariage de sa nièce avec le duc d'Angoulême, et l'installation de la reine, sa femme, dans la même résidence que lui.

Marie-Joséphine-Louise de Savoie, depuis le début de l'émigration, vivait séparée de son époux. Après un long séjour à Turin et un séjour plus court à Passau, elle s'était récemment retirée à Budweiss, en Bohême. Elle demeurait là, réduite à de faibles ressources, inconnue, oubliée, sous la domination de sa femme de chambre, une Mme de Gourbillon, personne astucieuse, intrigante, qui lui imposait ses volontés, en jouant la soumission. Une santé perdue, l'esprit le plus étroit, gâtaient les qualités naturelles de la reine, la faisaient excentrique, exaltée, d'humeur fantasque. C'était une malade que ses bizarreries rendaient tour à tour chère et insupportable à ses plus dévoués serviteurs, et dont l'influence de la Gourbillon aggravait l'état. Seule, celle-ci avait raison de ses caprices, s'en accommodait, trouvait profit à faire étalage de sa patience, jouissait d'un crédit plus puissant que l'influence même du mari. Les lettres que lui écrivait la reine, la correspondance des deux époux, révèlent cette situation invraisemblable autant qu'humiliante, mais ne l'expliquent pas. Ce qu'elles en laissent

[1] Elle ne fut rendue publique qu'en 1809, lorsque le roi était à Londres.

deviner suffit à faire comprendre pourquoi Louis XVIII, une fois installé à Mitau, avait eu à cœur de rendre à la reine la dignité de son rang, en l'appelant près de lui et en éloignant la Gourbillon.

Par malheur, aux premières ouvertures qui lui étaient faites sur ce sujet, la reine répondait par des récriminations et des plaintes. Disposée à venir à Mitau, elle entendait y être accompagnée de « sa fidèle amie ». Elle menaçait d'en appeler au tzar de la décision qui, sous des formes fermes quoique affectueuses, lui était signifiée. Cette discussion, que les exigences pécuniaires de la reine venaient encore aigrir, allait envenimer les rapports des deux époux pendant l'année qui devait s'écouler encore avant qu'ils fussent réunis [1]. Ainsi s'accentuait une querelle dont les éclats, bien que contenus ordinairement entre les murs du palais de Mitau, devaient troubler trop souvent le calme de la cour exilée, avoir des échos jusqu'à Londres et à Vienne.

Infiniment plus douces, quoique traversées par mille craintes, étaient les préoccupations que causait au roi le mariage de « ses enfants ». Des motifs sacrés et respectables le poussaient à en

[1] On lit dans le recueil des lettres du roi à la reine, sous la date du 31 mai 1799 : « Si mes instances et mon amitié ne peuvent rien sur vous, si vous pouvez vous résoudre à me compromettre vis-à-vis de l'empereur de Russie, qui ne pourra, d'après cette résistance, que prendre la plus étrange idée de nous deux, Mme Gourbillon pourra arriver à Mitau. Mais, je vous jure, pour ma part, qu'elle ne mettra pas les pieds au château et que je ne réponds pas des dispositions de l'empereur à son égard. » La reine ne se laissa pas convaincre par ce sévère avertissement. Elle écrivit au tzar pour obtenir que la présence de la Gourbillon fût imposée au roi. Paul Ier ne répondit pas à cette demande et la renvoya à Mitau. Le 12 juillet, Louis XVIII le remerciait : « Je suis sensiblement obligé à Votre Majesté Impériale de la communication qu'elle veut bien me faire et la prie d'excuser une démarche inconsidérée dont j'ai lieu d'être blessé. L'avis que Votre Majesté Impériale me donne me servira, j'espère, à empêcher que pareille chose n'arrive à l'avenir. En tout état de cause, je conjure son amitié de supporter une importunité qu'il me coûte beaucoup de lui occasionner, mais qui prévient des inconvénients importants pour mon intérieur que je ne détaille pas ici pour ne pas abuser de la patience de Votre Majesté Impériale. Je la supplie donc de regarder comme non avenue toute démarche ultérieure relative à la dame Gourbillon qui se ferait à mon insu, s'il m'était permis de supposer qu'il en survînt encore. » Dans ce débat tout intime, le dernier mot appartint au roi. Ainsi qu'il l'avait dit, il chassa la Gourbillon, le jour même où elle arrivait à Mitau.

Une autre discussion très pénible s'engagea avant que la reine se mît en route, entre elle et le roi. Elle voulait voyager avec un somptueux état de maison et, là encore, il fallut une ferme volonté et plusieurs lettres pour qu'elle abandonnât cette prétention. On lit dans un billet du roi, en date du 3 avril 1799 : « L'état que M. de Virieu a envoyé à M. de Villequier serait assurément bien petit pour la reine de France; mais les circonstances nous contraignent à le resserrer encore. »

hâter la réalisation : l'ardente tendresse qu'il portait à son neveu et à sa nièce; l'espoir de rendre moins amères les tristesses de l'exil, en s'entourant de sa famille; le désir enfin d'accomplir un vœu formé, durant des jours heureux, par Louis XVI, par Marie-Antoinette, par le comte et la comtesse d'Artois. L'union projetée se fût donc imposée à Louis XVIII, alors même qu'elle ne lui aurait pas été suggérée par le besoin légitime d'embellir sa vie du spectacle d'un jeune et consolant bonheur.

Le duc d'Angoulême, revenu récemment d'Écosse, pressait son oncle de réaliser ce bonheur. Modeste à l'excès, dépourvu des hautes qualités intellectuelles sans lesquelles il est difficile d'acquérir un grand renom, ce prince, en revanche, sous une froideur qui dissimulait une extrême timidité, possédait une âme ardente, un cœur aimant. L'image de sa cousine depuis longtemps les remplissait, y tenait lieu de toutes les autres séductions. A l'arrivée de Madame Royale à Vienne, il lui avait écrit pour faire connaître ses sentiments. Elle avait répondu, en révélant simplement qu'elle les partageait. Dès ce jour, les anciennes fiançailles s'étaient trouvées renouvelées et confirmées. Une lettre écrite d'Édimbourg par le duc d'Angoulême, le 3 septembre 1796, porte sur ces chastes amours nées des souvenirs d'enfance, éclos comme une pure fleur d'exil, une discrète lumière :

« Ma très chère cousine, vous m'avez autorisé à vous écrire souvent et c'est une permission qui m'est trop précieuse pour que je n'en profite pas. Si je ne consultais que moi, j'en ferais mon occupation de tous les jours.

« Les sentiments que mon aimable et bien chère cousine m'inspire sont tout à la fois mon bonheur et mon tourment. Je ne peux voir sans une peine bien vive tant de retardement dans l'espoir qui m'occupe sans cesse. Il me semble que c'est m'arracher des jours que je voudrais pouvoir consacrer à votre bonheur.

« Le ciel, en préservant aussi miraculeusement les jours de notre oncle de l'effroyable danger qu'il a couru[1], nous donne l'espérance que la Providence veut enfin mettre un terme aux rigueurs qu'elle a si terriblement exercées contre nous. Je vous laisse à penser, mon aimable cousine, à qui, dans cet espoir général, j'adresse celui particulier que j'en conçois pour moi.

« Adieu, ma bien chère cousine, je voudrais bien que votre cœur pût lire dans le mien le tendre hommage et l'attachement éternel de votre bien affectionné cousin. »

Les lettres de Madame Royale ne nous ont pas été conservées. Mais

[1] Allusion à l'attentat de Dillingen.

de ce qu'elle répondait à son fiancé, le langage même de Louis XVIII peut aisément donner une idée. En août 1797, il écrivait à Saint-Priest : « Ma nièce se déplaît, je crois, à Vienne. L'évêque de Nancy me le mande; et de plus, dans presque toutes ses lettres, elle me parle de son désir d'être auprès de moi. Soit donc la déplaisance du lieu où elle est, soit que les lettres véritablement aimables de mon neveu aient fait impression sur son cœur, elle lui en a écrit une qui, autant que je puis me souvenir de mon jeune âge, m'aurait fait tourner la tête à vingt-deux ans. »

La princesse, beauté froide et grave, allait en avoir vingt. Mais ses malheurs l'avaient revêtue d'une maturité bien au-dessus de cet âge. Au dire de la Fare, elle était « d'un caractère très prononcé, très réfléchi ». Elle s'attachait invinciblement au parti qu'elle avait cru le meilleur à prendre. C'était déjà l'âme fortement trempée que, en 1815, Napoléon jugera en ces quelques mots : « Le seul homme de sa famille. »

En quittant la prison du Temple, pour le palais impérial autrichien, elle manifestait cette fermeté de décision, acceptait sans hésiter son cousin pour époux. La décision prise, elle se montrait pressée d'y donner suite. Il est vrai que, ainsi que le disait le roi, elle se déplaisait à Vienne. La cour de l'empereur l'avait accueillie sans bonne grâce, moins préoccupée de faire oublier à l'orpheline, par des témoignages de tendresse, ses souffrances imméritées que des embarras qui devaient, selon Thugut, résulter de son admission dans la famille impériale. Cette admission devenue effective, la cour d'Autriche, faisant preuve d'une incompréhensible contradiction, n'avait paru soucieuse que de retenir la fille de France et de multiplier les moyens de ne pas la rendre au roi.

Rêvait-on à Vienne de faire d'elle une archiduchesse, de frayer ainsi à l'un des princes autrichiens un accès au trône français? Rien n'est moins prouvé. Les royalistes en avaient le soupçon. Ce soupçon se retrouvait dans leurs propos. Louis XVIII le partageait, accusait Thugut de le justifier, encore que ce ministre s'en défendît. Mais il n'existe aucune trace d'une ouverture faite directement à la princesse, pas plus que d'une intention manifestée par la cour impériale. Il n'existe que des preuves de malveillance, comme, par exemple, la défense faite à la comtesse d'Artois de venir embrasser sa future belle-fille. Au surplus, dès son arrivée à Mitau, le roi, résumant les négociations antérieures relatives à cette affaire, reconnaissait que le principal obstacle apporté au mariage provenait de ce que, jusqu'à ce jour, « il lui avait manqué une demeure établie ». Cette demeure, il la possédait maintenant. La question longtemps ajournée reprenait toute son importance.

Mais, pour la résoudre comme pour résoudre cette autre question du voyage de la reine, le concours du tzar était indispensable. Non seulement, il pouvait seul donner aux princesses et à leur suite l'accès de ses États, leur fournir les moyens d'y arriver et d'y vivre ; mais, seul aussi, il pouvait vaincre la résistance de la cour de Vienne, à supposer que cette résistance existât, et surtout obtenir d'elle qu'en renvoyant Madame Royale à son oncle, elle lui restituât ses biens. Ils se composaient des diamants de Marie-Antoinette, remis à sa fille par le Directoire, lors de sa sortie de France ; de 1 300 000 livres tournois provenant de la succession du roi, confiés par Louis XVI au comte de Mercy-Argenteau, pour être déposés dans le trésor de l'empereur d'Autriche, et enfin, de la dot de la feue reine, 200 000 écus d'or qui, disait-on, n'avaient jamais été payés [1].

C'étaient là de graves objets qui ne pouvaient être utilement traités par correspondance. En outre, le roi ne renonçait pas au renouvellement de la coalition. Il souhaitait qu'elle se reformât avec la participation de la Russie, ou que, tout au moins, il fût mis pécuniairement en état d'entretenir l'agitation royaliste en France. L'importance de la négociation à ouvrir avec le tzar le décida à envoyer de nouveau Saint-Priest à Saint-Pétersbourg.

IX

Saint-Priest, toujours prêt à se dévouer, quitta Mitau le 21 juin, confiant dans l'issue de son voyage, convaincu qu'il retrouverait chez l'empereur les dispositions bienveillantes, dont il avait précédemment bénéficié.

Cruelle devait être sa déception. Son apparition à la cour de Russie parut surprendre et sa présence importuner. Le mécontentement devant lequel le prince de Condé et le duc d'Enghien avaient dû se retirer durait encore. Il s'était même aggravé par suite d'une imprudence du maréchal de Broglie, débarqué à Riga, pour venir à Saint-Pétersbourg avec une suite de quarante personnes : « Se croit-on au Pérou ou vient-on au pillage? » s'était écrié le tzar, en apprenant ce débarquement inattendu. Et le maréchal avait dû reprendre la mer, sans être même autorisé à aller plus loin que Riga.

[1] Ces questions d'intérêt donnèrent lieu à de multiples négociations. On décida enfin que la princesse emporterait ses diamants et que les intérêts de la succession de ses parents, lui seraient annuellement servis. Quant à la dot de Marie-Antoinette, on finit par découvrir qu'elle avait été versée au trésor royal de Paris, le 25 fevrier 1771.

Enfin un bouleversement dans les personnes s'était produit. « Il paraît que l'empereur a pris une passion à Moscou, qui lui a fait changer la face de sa cour. Il est en querelle ouverte avec l'impératrice. Il prétend qu'elle a fait une clique pour lui enlever son autorité, de concert avec Mlle de Nélidof, la ci-devant favorite. Celle-ci est partie pour Moscou. Le prince Kourakin, général procureur, place qui revient à celle de surintendant des finances, a été renvoyé et remplacé par le père de la nouvelle maîtresse nommée Lapouhine. Le prince Bezborodko est plus puissant que jamais. » Lorsque Saint-Priest, à la date du 15 août, constatait ces changements, il en avait ressenti déjà les pénibles effets. Ce n'est pas que l'empereur eût refusé de s'occuper des objets que lui recommandait le roi. Mais, se dérobant à tout entretien avec Saint-Priest, il l'avait dédaigneusement renvoyé à ses ministres. Saint-Priest, inquiet, faisait part de ce mauvais vouloir à Louis XVIII. En réponse à la lettre qui le révélait, il en recevait une, humble et pressante, qu'il était chargé de remettre au tzar. Elle était ainsi conçue :

« Monsieur mon frère et cousin, parmi les objets que j'ai chargé le comte de Saint-Priest de mettre sous les yeux de Votre Majesté Impériale, il en est un qui intéresse tellement mon bonheur et celui de toute ma famille, que, malgré la mission que j'ai donnée, à cet égard, à M. de Saint-Priest, ma confiance en lui et l'espoir que j'ai que Votre Majesté l'écoutera avec bonté, je ne puis me refuser à lui en écrire encore moi-même. Elle devinera facilement que je veux parler du mariage de mon neveu avec ma nièce.

« Je ne répéterai point ici les raisons générales et particulières qui me font désirer passionnément de former une union si chère; le cœur de Votre Majesté Impériale les a senties, sa sagesse les a approuvées; j'en ai pour garant ce qu'elle a bien voulu me marquer à ce sujet. Qui croirait que, tuteur de ma nièce, agissant d'après le vœu des infortunés auteurs de ses jours, son propre consentement et le désir le plus ardent de mon frère, de ma belle-sœur, de mon neveu, de toute ma famille; muni enfin des dispenses de Rome, qui étaient nécessaires, je puisse éprouver des obstacles? Cela n'est pourtant que trop vrai. La cour de Vienne n'a pas, je crois, des vues personnelles sur ma nièce. Elle a même dit vaguement qu'elle ne s'opposerait pas à ce mariage; mais une triste expérience ne m'a que trop appris combien peu je puis compter sur sa bonne volonté pour moi, et lorsque j'ai demandé à l'empereur des Romains de me remettre ma nièce dès le moment de sa sortie de France, il me l'a refusé.

« J'ajouterai à ces motifs d'inquiétude les liaisons qui se sont

depuis formées entre ce prince et la prétendue république française, et je n'ai que trop lieu de craindre que si je renouvelais à moi seul la demande que j'ai formée en 1795, je n'éprouvasse un nouveau refus.

« Telle est la position où je me trouve. Mais si la fortune m'a ôté les moyens de faire par moi-même valoir mes droits, la Providence m'a donné l'amitié de Votre Majesté Impériale. C'est elle que je réclame en ce moment; elle seule peut dissiper mes inquiétudes et embellir encore l'asile que je tiens d'elle, par le spectacle touchant du bonheur de mes enfants et de leur union formée sous ses auspices. Je suis certain du succès, si Votre Majesté veut bien s'en charger et ordonner à son ambassadeur à Vienne de faire à cet égard toutes les démarches nécessaires, je le lui demande comme la plus grande preuve d'amitié que je puisse tenir d'elle. J'ai vaincu pour le fond de l'affaire, la crainte d'importuner Votre Majesté Impériale, je ne saurais en agir de même, relativement aux détails; si elle veut bien le permettre, le comte de Saint-Priest aura, de bouche ou par écrit, l'honneur de les mettre sous ses yeux. »

Le capricieux autocrate qui régnait sur toutes les Russies ne voulut pas recevoir cette lettre des mains de Saint-Priest. Il le fit inviter à la confier au prince Bezborodko. L'envoyé de Louis XVIII ne se hâta pas de s'en dessaisir. Il négocia pour être autorisé à ne la remettre qu'au tzar. Il recourut même au bienveillant intermédiaire de l'impératrice. Mais l'impératrice était sans crédit depuis la disgrâce de Mlle de Nélidof [1]. Saint-Priest dut se résigner à obéir, et à entamer avec le chancelier la négociation qui motivait sa présence à Saint-Pétersbourg.

Elle dura trois semaines. Tandis qu'elle se poursuivait, il se montrait à la cour, se mettait sur le passage de l'empereur avec l'espoir d'être remarqué. Il n'obtint ni un mot ni un témoignage quelconque d'attention. Il lui arriva même une humiliante aventure. Un soir qu'il assistait à un bal, à Pawlowski, il se trouva, au moment où entrait l'empereur, placé entre le prince Bezborodko et le nonce du pape. L'empereur passa sans lui parler. Mais, le lendemain, il lui fit dire qu'il avait été surpris et mécontent de le trouver au premier rang du cercle diplomatique. Saint-Priest s'excusa, allégua son ignorance des usages de la cour de Russie.

« Telle est au vrai, Sire, ma méprise, disait-il après s'être expliqué. Je suis loin de toute prétention personnelle, et j'ose dire n'en avoir jamais montré ni dans la prospérité ni dans l'adversité.

[1] Cette disgrâce ne dura pas plus que la faveur de Mlle Lapouhine, qui n'exerça d'ailleurs qu'une influence limitée. Mlle de Nélidof revint peu de mois après à Pétersbourg, et l'impératrice retrouva le cœur de son mari.

D'ailleurs, comment un infortuné proscrit, capable de quelque retour sur lui-même, songerait-il à en élever dans une cour hospitalière, où il n'est admis que par la généreuse bonté d'un auguste souverain dont il a reçu tant de bienfaits. Non, Sire, je n'ai de rang dans cet empire que celui qu'y donne la décoration éminente dont j'ai l'honneur d'être revêtu depuis vingt ans, et je pense de plus que dans un lieu où se trouve Votre Majesté Impériale, toute place est honorable. »

Ces excuses ne rendirent pas à Saint-Priest sa faveur. Il continua à négocier avec Bezborodko, sans être admis à s'entretenir avec l'empereur. Puis, brusquement, et comme il attendait le résultat de ses demandes, il reçut l'ordre de quitter Saint-Pétersbourg. « Je repars pour Mitau dans trois jours, étant ce qu'on peut appeler renvoyé. Il est vrai que c'est avec les honneurs de la guerre, après m'avoir accordé tout ce que j'étais venu demander. Mais, M. le chancelier ne m'a pas mâché que l'empereur prenait ombrage de mon séjour ici et voulait que je retournasse près du roi. Comme je ne demandais pas mieux, nous nous sommes trouvés d'accord, mais sans que j'aie pénétré ces motifs d'ombrage. Ces choses-là sont si communes en cette cour, qu'il n'en résulte aucune déconsidération pour qui l'éprouve. Le fond est qu'on est las de ce que nous coûtons et à quoi on n'avait pas regardé lorsqu'on nous a admis. Les gens du pays jalousent et saisissent les occasions. Il faut se tenir coi le plus possible et ne pas fatiguer de demandes particulières. »

Ce langage révélait la clairvoyance de celui qui le tenait. Mais il n'eut pas pour effet de ralentir les demandes de la cour de Mitau, ni de modérer ses exigences. Les demandes se continuèrent, les exigences s'accrurent. Elles obligent à confesser que le séjour de Louis XVIII et des émigrés français en Russie, ne fut qu'une longue mendicité [1].

[1] Je renonce à publier les pétitions d'émigrés qui sont sous mes yeux, sollicitant la charité du tzar. Ces requêtes, signées des noms les plus illustres, arrivaient de tous les points de l'Europe. Elles révèlent que la plus profonde détresse avait étouffé toute dignité. Du reste, il est bien vrai de dire que le roi et les princes donnaient l'exemple et poussaient parfois l'importunité jusqu'à l'excès. Je n'en citerai qu'un trait. On lit, dans une note remise par d'Avaray au prince Bezborodko, le 10 mars 1799 : « M. le duc de Berry a reçu avec une respectueuse reconnaissance le traitement de 4600 roubles que Sa Majesté Impériale a eu la bonté de lui faire. C'est avec une extrême circonspection que le roi observe que ce jeune prince, plein d'ardeur et de volonté, servant Sa Majesté Impériale avec le plus grand zèle, ne pourra se soutenir à l'armée avec ce traitement, et le roi ose espérer que Sa Majesté Impériale daignera le traiter aussi

Quant à Saint-Priest, une déception nouvelle l'attendait à Mitau. En prenant connaissance, avec le roi, des intentions définitives de Paul Ier, quant aux objets qu'il lui avait soumis, il s'aperçut qu'il en avait trop espéré. Le tzar consentait à s'entremettre pour aplanir les difficultés qui s'opposaient au voyage de Madame Royale. A cet effet, il envoyait des ordres à M. de Razomowski, son ambassadeur à Vienne. Mais il ne voulait prendre à sa charge ni les frais du voyage de la reine et de sa nièce, ni ceux de leur entretien à Mitau. Il laissait au roi le soin d'y pourvoir.

Cette décision éloignait encore la réalisation des vœux de Louis XVIII. L'infortuné prince se décidait alors à implorer l'assistance de l'empereur d'Autriche. Il ne recueillait qu'un refus. Après de longs pourparlers, il parvenait enfin à faire décider par la cour de Vienne qu'avant de partir, Madame Royale toucherait partie des intérêts qui lui seraient dus, au moment de son départ, par l'empereur, dépositaire de sa fortune, et que ce premier versement aiderait à défrayer son voyage. « Quant à la reine, écrivait Saint-Priest à Thauvenay, je ne sais comment elle fera, car le roi n'a pas un sol à envoyer pour la route. Si le banquier de Gênes ne fournit, elle sera forcée de demeurer à Budweiss, et y sera réduite aux expédients. »

Par suite de ces douloureux incidents et malgré ce que le tzar avait promis, Louis XVIII allait soupirer durant de longs mois encore après le bonheur de voir réunies à lui sa femme et sa nièce. « En ce pays, remarquait mélancoliquement Saint-Priest, les promesses sont rarement ou lentement effectuées. »

Ce furent là les plus graves préoccupations de l'année 1798. En s'écoulant, elle ne fit qu'accentuer les difficultés de la position du roi. Saint-Priest attribuait ces difficultés à l'absence de toute communication politique avec l'empereur de Russie. Cette communication n'existait pas. « C'est en vain que j'ai cherché à l'établir à Pétersbourg. Elle a inspiré tant de défiance que, sans autre façon, on m'a dit que ma présence faisait ombrage à l'empereur et qu'il serait bon que je partisse pour Mitau. » Il semblait donc que le roi ne fût venu en Russie que pour y subir des humiliations. S'il

favorablement que Mgr le duc de Bourbon. » Il est dit dans la même note : « Les malheurs de l'émigration et la cherté de la vie en Courlande causant un embarras toujours croissant dans les finances du roi, Sa Majesté Impériale l'empereur est suppliée d'exciter de nouveau, par ses ambassadeurs, les différentes puissances à imit r le noble exemple qu'il a donné à l'Europe. L'Angleterre, le Portugal et la Porte ottomane, particulièrement, ne se refuseront pas sans doute à soutenir dans l'infortune la famille royale, dont la principale partie va se trouver réunie à Mitau. »

voulait s'occuper de l'armée de Condé, il lui était objecté « que l'empereur, qui a pris le corps de Condé à son service, n'entend pas que le roi s'en mêle ». Si quelqu'un de ses partisans, retenu longtemps loin de lui, désirait le voir, il fallait de laborieuses démarches auprès de la cour impériale pour ouvrir au nouveau venu le territoire de l'empire. La difficulté d'en sortir n'était pas moindre que celle d'y entrer. Un passeport, même quand le roi le sollicitait, ne s'obtenait qu'après des démarches réitérées et quelquefois même pas du tout. Non seulement, le roi n'était pas libre de recevoir qui bon lui semblait, mais il arrivait que, à son insu, presqu'en se cachant de lui, le tzar mandait quelque Français recommandé par l'un des ambassadeurs de Russie à l'étranger, comme pouvant fournir d'utiles renseignements. C'est ainsi qu'un certain chevalier de la Garde, se disant renseigné sur l'état des esprits en Vendée, était appelé à Saint-Pétersbourg, sans que le roi eût été consulté, et revenait ensuite à Mitau, où on le connaissait peu, imposé à la confiance de Louis XVIII, par l'accueil même qu'il avait reçu chez les ministres de l'empereur.

Des procédés si choquants arrachaient-ils quelque plainte au proscrit, on lui rappelait durement qu'il n'était qu'un monarque sans puissance, accueilli par pitié, obligé par conséquent de subir en silence le traitement qu'on jugeait bon de lui infliger. Il existe au dossier de la correspondance générale une lettre, en date du 8 novembre 1798, qui éclaire du jour le plus instructif la situation du roi de France à cette époque, et révèle, en même temps que son état d'esprit, la rigueur que mettait le tzar dans ses rapports avec lui. « Votre Majesté Impériale me dit qu'elle a rempli ses engagements avec moi. Ma reconnaissance ne se borne pas à lui rendre ce témoignage; je lui dis à elle-même, je dirais à toute la terre qu'elle ne me devait rien, qu'elle a tout fait pour moi et les miens; mais j'ose ajouter qu'il est de sa bienfaisance, de l'intérêt qu'elle a toujours pris aux malheurs de mon royaume, à ceux de ma famille et aux miens, que je puisse, dans l'asile qu'elle m'a donné, vaquer à mes affaires par des communications libres et personnelles avec mes agents. Je réponds d'eux et de leurs principes; ils seront toujours sous mes yeux, et ils ne quitteront Mitau que pour sortir des États de Votre Majesté Impériale.

« Dans un moment où la Providence semble ouvrir la voie à mon rétablissement sur le trône de mes pères, lorsque j'en ai l'espoir le plus plausible qui jamais se soit offert à mes yeux, je voudrais déposer dans le sein de Votre Majesté Impériale le détail des motifs qui fondent cet espoir, je voudrais lui demander son avis et surtout ses conseils. Je voudrais que cette communication de

confiance d'une part, de lumières et de puissance de l'autre, devînt à jamais la base d'une alliance indissoluble entre nos deux couronnes et que mes successeurs puissent toujours se dire : Si la générosité de Paul Ier accueillit Louis XVIII dans ses malheurs, ce furent ses conseils et son appui qui en hâtèrent la fin.

« Mais comment entreprendre par écrit une pareille communication, dont les détails seraient immenses? D'ailleurs, dois-je abuser par de trop longues lettres, du temps précieux de Votre Majesté? Cet inconvénient n'existerait pas, si j'avais à Saint-Pétersbourg quelqu'un de capable de rendre compte de tout à Votre Majesté Impériale; c'est encore un avantage que j'ai à regretter, et si Votre Majesté m'en faisait jouir, ce ne serait pas la moindre des obligations dont je lui serais redevable. »

Cette lettre resta sans réponse. Le tzar ne voulait pas accorder ce qui lui était demandé. Le roi rencontra les mêmes difficultés pour obtenir des passeports, pour maintenir ses relations avec ses agents, pour les faire voyager, pour correspondre avec eux. De même, la communication politique avec la cour de Russie, que réclamait Saint-Priest, ne fut pas établie. Louis XVIII demeura réduit à formuler, en de longues lettres, ses réclamations et ses doléances, à étaler sa royale misère, à supplier qu'on lui vînt en aide. A la fin de 1798, repoussé par l'Europe, séparé de ses partisans, il se trouvait à Mitau, comme dans une prison, livré au caprice d'un despote fantasque et mobile, dont les actes tour à tour se paraient des apparences du génie ou semblaient émaner d'un fou couronné.

X

Au milieu de si poignantes tristesses, éclata brusquement, dans les premiers jours de 1799, une nouvelle inattendue et rassurante. Après s'être longtemps refusé à intervenir dans les affaires de France, Paul Ier, changeant soudain de tactique, venait de céder aux obsessions de l'Angleterre et de conclure avec cette puissance un traité d'alliance offensive contre la république française. Aux termes de ce traité, la cour de Saint-Pétersbourg devait, dès le printemps, mettre ses armées en mouvement et la cour de Londres pourvoir à toutes les dépenses de l'expédition. Le maréchal Souvarof, tenu en disgrâce, depuis la mort de Catherine, était rappelé auprès du tzar, recevait le commandement des troupes impériales. On plaçait sous ses ordres le général Rimski-Korsakof. La guerre devait être portée à la fois en Italie et en Suisse. La Russie s'était, en outre, engagée à unir ses efforts

à ceux de l'Angleterre, en vue d'entraîner l'Autriche et la Prusse dans la nouvelle coalition. Le prince de Condé, qui avait rejoint sa petite armée cantonnée à Dubno, dans la Pologne russe, était invité à se rendre à Constance pour prendre part aux opérations qui se préparaient.

La longue négociation qui avait précédé et amené ces grands résultats durait depuis plus d'une année, mais elle était demeurée secrète. Le roi n'en recevait connaissance qu'en apprenant qu'elle venait d'aboutir. Ce fut, on peut le croire, une surprise heureuse pour la petite cour de Mitau, et sur son horizon assombri une éclaircie tout ensoleillée. L'événement ressuscitait toutes les espérances du roi, électrisait les courages autour de lui. Il coïncidait avec des offres de concours faites par trois généraux, précédemment au service de la république : Dumouriez, retiré dans le Schleswig; Pichegru et Willot, arrivés en Angleterre, après s'être enfuis de Cayenne. Il coïncidait aussi avec des propositions encore assez confuses, mais encourageantes, apportées à Hambourg, au nom de Barras [1].

De nouveau, Louis XVIII se flattait de la certitude qu'il touchait au terme de ses maux. Le désir de jouer un grand rôle se réveillait dans son cœur. Quelque inquiétude qu'il éprouvât, en constatant que les énergiques décisions prises par Paul Ier l'avaient été à son insu, il ne pouvait croire qu'elles seraient exécutées sans qu'il fût appelé à participer à leur exécution.

Dans sa pensée, pour assurer en France un favorable accueil aux armées alliées, il importait qu'elles y fussent précédées d'une déclaration des puissances, portant qu'elles répudiaient toute idée de conquête et ne faisaient la guerre qu'à l'effet de rétablir le roi sur son trône. Cette déclaration devait être appuyée par sa présence, par celle de son drapeau à l'avant-garde de la coalition. A défaut de lui, un prince de son sang devait le représenter. Il souhaitait encore que, au préalable, ses agents, dans les capitales de l'étranger, fussent couverts par la protection des ambassadeurs et ministres de Russie, afin qu'il ne pût exister aucun doute sur les vues du tzar. Comme il semblait nécessaire que l'entrée des alliés sur le territoire français fût facilitée par les insurrections de l'intérieur, le roi était d'avis que les cabinets, formant la coalition, devaient accorder un concours effectif aux tentatives des royalistes, sur tous les points où elles se produiraient et particulièrement en Vendée. Enfin, comme suprême manifestation de la

[1] Les démarches des trois généraux et l'intrigue Barras seront ultérieurement racontées d'après les documents inédits qui sont en ma possession.

protection accordée par l'empereur de Russie à la maison de France, le roi voulait que le mariage de la fille de Louis XVI, avec le duc d'Angoulême, fût célébré au moment même où éclaterait la guerre, et que la nouvelle en fût répandue en France par les soins des alliés.

Ces idées, loin d'être nouvelles, s'étaient déjà produites sous des formes diverses. Les circonstances contraires avaient empêché qu'il y fût donné suite. Elles reprenaient maintenant leur importance. La résolution du tzar leur imprimait une pressante actualité. Mais, pour les exprimer utilement à Saint-Pétersbourg, la correspondance était insuffisante. Elles ne pouvaient être exposées et défendues que par un personnage étroitement associé à la pensée du roi, Saint-Priest ou d'Avaray.

Saint-Priest, rebuté par les déceptions de son précédent voyage, refusa-t-il de se rendre à Saint-Pétersbourg? Allégua-t-il qu'après trois missions remplies par lui près de la cour de Russie, il avait le droit d'en décliner une quatrième? Est-ce d'Avaray au contraire, qui, prenant ombrage du crédit de Saint-Priest et confiant dans ses talents diplomatiques, demanda la préférence au roi toujours empressé à lui fournir l'occasion de se distinguer? C'est ce que le silence des documents ne permet pas de préciser. Ce qu'ils établissent, c'est que d'Avaray partit le 11 février accompagné de l'abbé Delamarre, un agent royaliste, accidentellement à Mitau. En présentant son favori au tzar dans une lettre autographe qui le qualifiait « comte d'Avaray, maréchal de camp, capitaine de mes gardes », le roi disait : « c'est lui qui m'a tiré de captivité, et depuis ce temps, il n'a cessé par son zèle et ses autres bonnes qualités de justifier l'amitié et la confiance que je lui porte. »

Après la brutale expulsion qui, au commencement de 1801, par l'hiver le plus rigoureux, jeta hors de Russie, la famille royale réfugiée à Mitau, il n'est pas dans l'histoire de l'émigration d'épisode plus lamentable que ce voyage de d'Avaray. La correspondance permet d'en suivre jour par jour les humiliantes péripéties.

Le 16 février, d'Avaray, arrivé à Saint-Péterbourg, se présente chez le comte Rostopchin, ministre des affaires étrangères, chez le prince Kotchoubey, vice-chancelier. Il n'est reçu ni chez l'un ni chez l'autre. A tous deux, il laisse un billet [1]. Kotchoubey ne répond pas. Rostopchin, répond le lendemain. « Il le prie de vouloir

[1] « Le comte d'Avaray, capitaine des gardes de Sa Majesté Très Chrétienne, est venu pour avoir l'honneur de présenter son respect à M. de Kotchoubey. Il est porteur d'une lettre de son maître pour Sa Majesté Impériale et attend les ordres qu'elle daignera lui faire donner hôtel de Grodno, samedi 5/16 février. » Billet analogue laissé chez Rostopchin.

bien remettre la lettre dont il est le porteur à Mgr le chancelier prince de Bezborodko. Sa Majesté Impériale l'empereur ne tardera pas à donner ses ordres relativement à la présentation de M. le comte d'Avaray. » Quand d'Avaray se rend chez le chancelier, il est froidement accueilli. Bezborodko reçoit la lettre du roi « Très Chrétien », promet de la remettre à l'empereur, mais ne prononce pas un mot qui puisse donner au pauvre ambassadeur un encouragement ou une espérance.

D'Avaray revient mélancoliquement « à son auberge ». On l'y oublie pendant cinq jours. La cour est tout entière aux préparatifs des fêtes qui vont être données à l'occasion du mariage de l'archiduc Joseph d'Autriche avec une fille du tzar. Ce jeune prince est arrivé à Pétersbourg, sous le nom de comte de Burgau. Avec sa sœur, dite comtesse de Rombeck, il est descendu chez l'ambassadeur autrichien, M. de Cobenzl. Entre le palais impérial et l'hôtel de l'ambassade, ce ne sont qu'allées et venues, échange de visites, réceptions et dîners. Dans ce joyeux mouvement, personne ne songe à d'Avaray. Il n'ose quitter sa chambre; il s'y morfond, ne connaissant à Saint-Pétersbourg que quelques rares Français. La Ferté, qui vient le voir, cherche vainement à le rassurer, à calmer les susceptibilités d'une vanité froissée.

Le 21 février, l'envoyé du roi se décide à se rappeler au souvenir de Rostopchin. Il écrit une lettre bien humble, dont tous les termes sont pesés. Il se met avec confiance sous la protection du ministre, lui parle avec émotion de son malheureux maître. Rostopchin se laisse toucher. Il envoie le même jour un avis officiel, portant que d'Avaray sera reçu par l'empereur le dimanche suivant. Il y joint un mot de sa main : « Vous ne pouvez pas douter, Monsieur le comte, ni de l'intérêt que Sa Majesté Impériale l'empereur a pour tout ce qui regarde Sa Majesté le roi votre maître, ni du plaisir qu'il aura de vous voir dimanche. Sa Majesté l'empereur désire que vous demandiez une heure à M. le chancelier pour converser avec lui et lui exposer l'objet de votre mission qui doit être d'une très grande importance dans un moment où les affaires prennent une tournure qui semble mettre une fin heureuse aux malheurs de la France. »

Ce langage rend confiance à d'Avaray. Le dimanche, il se rend au palais impérial. A peine distingué au milieu des courtisans, il est présenté à l'empereur par le chancelier. Il a préparé le discours qu'il compte tenir; il n'a pas le temps de le prononcer. Paul Ier lui adresse un compliment flatteur; par un retour sur l'époque où d'Avaray contribua à faire sortir de Paris le comte de Provence, il rend hommage à sa fidélité; puis il s'éloigne avant que d'Avaray

ait pu placer un mot. Sa physionomie a-t-elle déplu au tout-puissant et bizarre monarque? On ne sait; mais il ne sera plus admis en sa présence; c'est avec le chancelier qu'il lui est enjoint de conférer. A l'exception du chancelier, aucun personnage de la cour ne le recevra. Bezborodko lui-même ne lui accordera que deux audiences. C'est au moyen de notes envoyées par d'Avaray, auxquelles il est rarement répondu, que la négociation se poursuit.

Quant à Rostopchin, il se fait invisible. Vainement d'Avaray assiège sa porte, s'ingénie à trouver les moyens de l'ouvrir, elle reste close, « M. de Rostopchin ayant pour principe de ne voir pour affaires que les personnes avec lesquelles il se trouve en relations par ordre de Sa Majesté Impériale l'empereur. » D'Avaray se plaint respectueusement : « Comme homme du roi, honoré de sa confiance et chargé d'une mission agréée par Sa Majesté Impériale, je vous ai suffisamment marqué, Monsieur, le désir extrême de vous entretenir; j'ai fait plus, comme individu et indépendamment des affaires qui m'amènent, j'ai cherché avec empressement l'occasion de vous voir et de faire ma cour à M[me] de Rostopchin. Il m'a été facile de remarquer que j'avais à respecter des motifs de circonspection et de prudence qui mettaient obstacle à mes vœux. »

Il renonce à arriver jusqu'à Rostopchin, mais non à l'intéresser à ses démarches. Il parvient à obtenir que le ministre consente à remettre ses notes à l'empereur, à les appuyer auprès de Bezborodko, mais c'est tout. Il continue à être consigné. Il ne reçoit que de rares billets, les uns révélant la courtoisie, les autres affichant l'impertinence. S'il écrit que « c'est une cruelle chose d'avoir uniquement à traiter par écrit, et qu'il devient souvent impossible de s'y soumettre », on lui marque, par le silence, qu'il a déplu. Si, pour forcer la porte rigoureusement fermée, il transmet des rapports venus de France que, de Mitau, le roi lui a envoyés pour faciliter ses démarches, on objecte, en le remerciant, « que toutes ces nouvelles sont déjà parvenues à la connaissance de Sa Majesté Impériale l'empereur soit par ses ministres, soit par les employés dans les pays étrangers ».

Ainsi, peu à peu, se remplit la coupe des amères humiliations. Une dernière avanie la fait déborder. Les ministres étrangers sont invités à dîner chez l'ambassadeur d'Autriche, à la table du comte de Burgau. Quelques Français, notamment l'abbé de Tressan, ont été admis au même honneur. D'Avaray, représentant du roi de France, a la douleur de n'être pas compris dans cette invitation. Ses compatriotes croient, pour ce motif, devoir la décliner, soit qu'il leur représente son exclusion comme une offense à leur commun souverain, soit qu'eux-mêmes, ils aient spontanément

ressenti cette injure. Quant à lui, il demande « comme une grâce la permission d'attendre, fût-ce dans l'antichambre, le moment où il pourra être admis à faire sa cour à M. le comte de Burgau ». Mais le comte de Cobenzl l'accuse d'avoir provoqué le refus des invités français, parce qu'il n'en faisait pas partie, et accueille sa requête de telle sorte, que d'Avaray se décide « à lui sauver jusqu'à l'inquiétude de rencontrer à sa porte un Français fidèle ».

D'ailleurs, il ne se résigne pas sans bruit. Il écrit à la comtesse de Rombeck, au prince d'Auersperg, qui a accompagné l'archiduc et sa sœur à Saint-Pétersbourg. Ses lettres sont jugées offensantes pour le prince autrichien. Elles font scandale. Alors il recourt à Rostopchin pour se justifier. Il lui raconte les faits, envoie copie de ses lettres, le fait juge et non sans amertume : « Sous les yeux du plus puissant souverain du monde, qui accueille et honore la fidélité et la vertu malheureuse, il faudrait, au moins en apparence, leur porter respect et, particulièrement à une époque où tous les efforts doivent se réunir pour mettre un frein au triomphe de la félonie et du crime, ne pas couvrir de dédain ceux qui professent le plus haut de nobles sentiments. » La lettre est longue; elle remplit plusieurs pages d'une écriture fine, serrée, à peine lisible.

Rostopchin s'impatiente de ce verbiage. Il inflige une dure leçon au prolixe représentant du roi de France : « Etant obligé par les affaires, par le mauvais état de ma santé et par habitude, de rester la plus grande partie du temps chez moi, je n'ai rien su des bruits que l'on fait courir sur votre compte et dont vous avez bien voulu me donner connaissance. Il me serait impossible de prendre sur moi de censurer la conduite de M. l'ambassadeur comte de Cobenzl, encore moins de la lui prescrire. Je me borne uniquement à remplir la volonté de mon maître, en évitant avec le plus grand soin toute occasion où je pourrais être pour quelque chose sans être bon à rien. »

Ce laconique et railleur billet paraît avoir été le couronnement de la mission de d'Avaray. Quelques jours après l'avoir reçu, il quittait Saint-Pétersbourg sans qu'il eût été répondu à ses demandes. Il rentrait à Mitau, à la fin de mars, le cœur ulcéré, donnant à rire, non à Saint-Priest qui avait l'âme trop haute pour se réjouir de son échec, mais aux envieux qu'il devait à sa longue faveur dans cette petite cour « où l'intrigue, la morgue et l'envie trouvaient le loisir de s'exercer à défaut d'occupations plus nobles[1].

[1] Cette appréciation est extraite des notes du baron de Guilhermy, publiées par ses descendants, sous ce titre : *Papiers d'un émigré*. J'ai eu le regret de relever dans ce livre diverses erreurs, surtout en ce qui touche le séjour de Louis XVIII en Russie. Elles tiennent à ce que M. de

Malgré le piètre résultat du voyage de d'Avaray, le roi ne renonça pas à obtenir satisfaction sur les divers objets énumérés dans les notes qu'avait inutilement présentées son envoyé. Il écrivit au tzar, sollicitant avec instance une solution. La lettre qu'il reçut à cette occasion se ressentait de la mauvaise humeur dont d'Avaray venait de subir si durement les effets. Elle prouvait que Paul I[er] commençait à être las des exigences de l'exilé de Mitau. Elle révélait que, s'il entendait contribuer à son rétablissement, c'était par ses propres moyens, sans avoir à tenir compte de réclamations et de conseils qu'il jugeait excessifs, inutiles et inconsidérés.

« Je n'ai pas besoin de donner à Votre Majesté, à cette occasion de nouvelles assurances de l'amitié et de l'intérêt que je lui porte. La part que je prends dans la guerre actuelle, mes armées en mouvement, les peines que je me donne pour armer l'Europe contre vos sujets, ennemis de vos droits, tout doit vous prouver combien je m'occupe de votre personne et à combien doivent monter les frais de mes expéditions par terre et par mer. L'Angleterre n'ayant rien fixé pour votre traitement, il faudrait qu'elle vous l'assignât de son propre mouvement ou d'après la lettre que Votre Majesté m'a communiquée, écrite par elle au roi d'Angleterre. »

Le roi dut se résigner et attendre les événements. Ils offrirent d'abord une physionomie satisfaisante. L'ouverture des hostilités en Italie fut marquée par de fréquents et importants succès des coalisés[1]. Le moment parut favorable aux plus ardentes espé-

Guilhermy n'a pas vécu dans la confiance du prince, autant qu'il le laisse supposer. C'était un de ces respectables émigrés qui vivaient à la suite, faute de mieux, et non en raison de fonctions précises et déterminées. Leur principale importance consistait surtout dans celle qu'ils se donnaient. C'est surtout par les lettres qu'écrivait aux personnages de l'entourage du roi M. de Guilhermy et non par celles qu'il recevait d'eux, que s'établit le rôle qu'il s'attribue. Apprécié pour son dévouement et son caractère, M. de Guilhermy ne fut jamais tenu au courant des grands projets. A Mitau surtout, il paraît ne les avoir connus que par les propos de l'entourage et très incomplètement. Dans les nombreux documents que j'ai sous les yeux, il n'est pas une fois question de lui. Je ne donnerai qu'une preuve de ce qu'il y a d'excessif dans ce qu'il pense de sa véritable situation. A la suite d'une lettre qu'il écrivit au roi pour être admis à l'honneur de signer au contrat du duc et de la duchesse d'Angoulême, il est dit que son nom figure sur ce contrat. J'en possède une copie, certifiée d'après l'original déposé dans les archives de Moscou, et le nom de M. de Guilhermy n'y figure pas. A Londres, où il fut employé à distribuer des secours au nom du roi, et surtout dans ses rapports avec le duc d'Orléans, M. de Guilhermy paraît avoir joui d'une faveur plus grande qu'à Mitau.

[1] J'ai appris les brillantes victoires du maréchal de Souvarof. J'espère

rances [1]. La cour de Mitau alors seulement goûta un peu de joie.

En même temps, les dernières difficultés opposées à l'arrivée de la reine et de Madame Royale étaient enfin levées. L'empereur de Russie avait donné des ordres pour que le voyage des princesses dans ses États fut entouré non des mêmes honneurs que celui de Louis XVIII, mais d'une égale sûreté. D'après son désir, elles devaient faire route incognito, autant que possible, à deux jours de distance « pour la facilité des chevaux ». De son côté, l'empereur d'Autriche, après avoir consenti à ce que les bans du mariage de Madame Royale fussent publiés à Vienne, avait dit à La Fare : « Je la fais conduire à la frontière; après quoi, c'est votre affaire de la faire arriver à Mitau. » Et, dans la première quinzaine de mai, la reine de son côté, la princesse du sien, accompagnées par un petit nombre de fidèles serviteurs, pouvaient se mettre en chemin.

La reine arriva la première. C'était dans la soirée du 2 juin. En dépit des ordres du roi, Mme de Gourbillon, à sa prière, l'avait accompagnée. Louis XVIII s'en émut, confia son légitime mécontentement aux autorités russes et les pria d'intervenir. Tandis que les voitures de la fille de Savoie traversaient la ville pour se rendre au château, on vit l'une d'elles se détourner et aller droit à la maison du gouverneur. Dans cette voiture se trouvait la femme de chambre. Chez le gouverneur, on lui signifia un ordre en vertu duquel elle devait être ramenée à la frontière. Elle poussa les hauts cris. Debout sur le perron de l'hôtel du gouverneur, elle proférait contre le roi de grossières injures. La foule s'était amassée, commentait avec passion l'événement. Cette scène scandaleuse ne prit fin que par l'incarcération de la Gourbillon qui fut, dès la même nuit, conduite à Vilna.

Pendant ce temps, au palais, la reine encore vêtue de ses habits de voyage, se livrait à un accès de violence et de larmes, refusant d'entrer dans ses appartements, criant qu'elle voulait repartir plutôt que de rester séparée de celle à qui le roi faisait remonter à tort, disait-elle, la responsabilité de la mésintelligence qui avait trop longtemps régné entre eux. Il fallut, pour l'apaiser, que Louis XVIII, faisant acte de volonté et d'énergie, déclarât qu'il ne la laisserait pas repartir.

que Votre Majesté Impériale ne confondra pas mes félicitations avec toutes celles qu'elle recevra à cette occasion. Je n'oublie pas ce qu'elle a bien voulu me mander au sujet des premiers succès de l'archiduc Charles. Mais je n'en ai pas besoin en ce moment pour rendre ma joie complète. Il me suffit que le triomphe soit dû aux armes de Votre Majesté Impériale. (Louis XVIII à Paul Ier, 10 mai 1799.)

[1] Je dois passer rapidement sur cette période qui sera racontée en détail dans une étude consacrée aux incidents de la seconde coalition.

L'arrivée de Madame Royale, qui eut lieu le surlendemain, effaça la douloureuse impression causée par cet événement. Le roi s'était porté au-devant de sa nièce, sur la route par où elle était attendue. Dès qu'elle l'aperçut, elle se précipita hors de sa voiture, courut vers lui et se jeta à ses pieds, quelque effort qu'il fît pour la relever et la presser dans ses bras. Jamais, depuis son départ de Paris, il n'avait ressenti d'émotion plus profonde et plus douce. Le mariage depuis si longtemps projeté pouvait être enfin célébré. Il le fut le 10 juin, dans l'église catholique de Mitau, par le cardinal de Montmorency. Le contrat avait été signé la veille. Ce même jour, la duchesse d'Angoulême recevait un collier en brillants envoyé par le tzar avec une lettre de félicitations et de vœux.

A cette époque, on était d'avis à Mitau que l'exil du roi ne se prolongerait plus longtemps. On croyait que les victoires des alliés allaient lui ouvrir les portes de son royaume. Mais cette croyance devait subir le même destin que tant d'autres illusions caressées par les émigrés depuis le commencement de la Révolution. L'année n'était pas encore achevée que les succès des soldats de la République en Hollande, en Suisse, en Italie, brisaient la seconde coalition comme avait été brisée la première. Paul Ier, irrité de la défaite de ses généraux, qu'il attribuait non à l'intrépidité française, mais aux mesquines jalousies de l'Autriche, rappelait ses armées, abandonnait le corps de Condé et se retirait de la triple alliance.

A Paris, Bonaparte revenu d'Égypte, s'emparait du pouvoir par le coup d'État de Brumaire, se proclamait premier Consul. Après tant de jours troublés et sanglants, une ère d'ordre et de sécurité s'ouvrait pour la France, tandis que, pour la cour de Mitau, commençait une nouvelle période d'isolement et de misère, de tristesses et d'incertitudes, d'angoisses et de larmes [1].

Ernest Daudet.

[1] Pour la suite de ces études, voir le volume qui paraîtra prochainement sous ce titre : *Les Bourbons et la Russie pendant la révolution française.*

PASCALE[1]

XXXIII

Le lendemain matin, sa résolution était arrêtée. Elle prit une feuille de papier à lettre, marquée à son chiffre, un joli chiffre bleu, et traça rapidement ces lignes, d'une écriture légèrement tremblée, mais très lisible :

« Pardonnez-moi, monsieur Valrède, de détruire le rêve que nous avions fait tous deux. Il ne peut être réalisé, jamais, jamais... Des obstacles insurmontables s'y opposent; mon père a raison... nos familles ne sauraient s'allier. Ne me demandez aucune explication... il faut que cela soit ainsi. Je croyais vous aimer, je me trompais... j'ai la loyauté de vous le dire... Ne cherchez donc jamais à me revoir malgré moi, nous devons rester séparés... Toute tentative que vous pourriez faire pour me revoir, pour m'écrire, me serait pénible, et même m'offenserait... Adieu, oubliez-moi comme je veux vous oublier moi-même.

« Adieu...

« Floriette de Trémazan. »

Un messager, dépêché tout exprès pour faire tenir cette lettre à M. Serge Valrède, le rejoignit à Brest, comme il sautait de son canot, en revenant visiter son yacht, ancré dans la rade. Il venait de le faire splendidement installer à l'intérieur, afin d'y emmener sa jeune femme pour faire leur voyage de noces un peu partout dans le vaste monde. On juge de sa stupéfaction en lisant la courte lettre de la jeune fille; il restait là debout, au milieu du mouvement du port, tournant et retournant cette fragile feuille de papier, scrutant chaque mot, regardant l'écriture, enfin ne pouvant en croire ses yeux ni son intelligence.

Soudain, il la froissa avec colère : Mlle de Trémazan s'était

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 février, 10 et 25 mars, 10 et 25 avril 1885.

moquée de lui, elle partageait les absurdes préjugés de son père, de son éducation, du monde arriéré où elle avait vécu. Vraiment! elle serait offensée s'il osait la voir ou lui écrire!...

Alors il voulait courir tout de suite à Trémazan; il saurait bien la trouver, lui demander l'explication de cette lettre singulière, presque offensante pour lui et sa famille. Mais non! inutile de se déranger, ni de penser davantage à cette petite poupée sans cœur, dont la tête tournait si promptement. Ainsi elle avait cru, elle s'était imaginé l'aimer... Et point du tout, mademoiselle s'était trompée.

Il rit tout haut. Était-il fou d'avoir formé tant de charmants projets, de s'être mis souci en tête pour une jeune fille de cette orgueilleuse famille des Trémazan? « Nos familles ne peuvent s'unir. » Eh bien, qu'elle attende le retour du roi pour épouser un duc et pair.

Puis, tout d'un coup, l'image chérie apparut devant ses yeux, si près, si vraie, qu'il se retourna, croyant qu'elle venait de passer en le frôlant de sa robe. Il la revoyait si douce, si aimante, un peu effrayée, dans l'ombre du bois, quand il l'avait quittée la veille même. Au souvenir de ces instants délicieux où il lui avait fait avouer qu'elle l'aimait, Serge fut pris d'un transport de regret, d'amertume et de rage indicibles. A qui s'en prendre?... Où saisir cet ennemi caché qui lui volait celle qu'il aimait? Par quel odieuse machination Floriette elle-même en arrivait-elle à le repousser, à lui envoyer ce refus presque brutal?

A ce moment, une grande ombre se dressa devant lui et lui saisit les mains; derrière s'agitait une autre ombre chargée de châles et de paquets.

— O cher monsieur Serge, quel bonheur de trouver vous, en cet horrible instant!... C'est Dieu, le ciel, qui me conduit!...

— Ma chère miss Mountmoreux! mais qu'y a-t-il? Pourquoi êtes-vous en deuil?... Où allez-vous ainsi?

— Oh! je suis désespérée...

— Nous sommes, oui, nous sommes..., ajouta missis Grenville.

— Nous partons pour aller chercher lui, vivant ou même pas vivant!

— Mais qui? s'écria Serge, qui ne comprenait rien à cette rencontre, croyant Gwendoline à Londres.

— Richard! my Richard est...

— Notre Richard est disparu, tout à fait mort au Mexique... mon lis royal veut absolument partir le chercher...

Serge comprit soudain, et son cœur généreux sympathisa tout de suite avec la douleur de la pauvre Gwendoline.

— Je n'ai pas lu les journaux depuis plusieurs jours... Le capi-

taine Richard de Trémazan mort! Est-ce possible? Est-ce certain? Malheureuse famille, quel désespoir!

— Oh! je ne pense qu'au mien! je veux partir... Venez avec moi, monsieur Serge..., nous chercherons Richard. Voilà le journal funeste!

Serge lut en effet, dans les dernières nouvelles reçues au ministère de la guerre, le nom du capitaine Richard de Trémazan; à peine arrivé au Mexique, sur le théâtre de cette guerre acharnée, redoutable, il avait pris part au combat de Tahualpa; on l'avait porté parmi les disparus, car on n'avait retrouvé son corps ni parmi les morts ni parmi les blessés, et il ne figurait point dans le petit nombre de prisonniers qu'on eût pu échanger.

Serge regardait avec une affectueuse sympathie cette belle et fière Gwendoline, brisée par la douleur, ne pensant plus à garder le secret de sa passion pour Richard, mais résolue à tout tenter pour retrouver la trace de celui qu'elle aimait. La première pensée de Valrède avait été pour Floriette, si tendrement attachée à son frère, et la pensée de sa douleur, de celle du vieux père si cruellement frappé, ramenait son cœur vers cette famille si fière qui l'avait repoussé.

— Vous venez, vous venez avec moi, mon cher monsieur Serge... je ne sais quel bateau... où m'embarquer tout de suite, vite. J'ai pris beaucoup argent, mais je n'ai plus ma tête dirigée...

Serge lui prit les deux mains; sa résolution était arrêtée subitement.

— Chère miss Mountmoreux, mon yacht est là, tout prêt. Je l'avais fait préparer pour un très long voyage. Je vous emmène... nous allons tous deux à la recherche de Richard.

— Et moi! dear monsieur, vous ne me laisserez pas! loin de ma très chère...

— Venez aussi, certes, ma bonne missis Grenville.

— Mais le bateau est-il assez grand pour aller si loin dans l'Océan?

— Oui, oui. Je sais que vous n'êtes pas craintive, miss Mountmoreux.

— Je ne suis pas! Et je ne pense que d'une chose; trouver my Richard... je ne *veux* pas qu'il soit mort!

— J'ai ma grande courage, ajouta la pauvre missis Grenville, partagée entre la crainte d'être séparée de sa nièce chérie et la peur de se plonger dans un océan de dangers inconnus et terribles.

— Partons, dit Serge.

— Et votre chère mère? reprit tout à coup Gwendoline en s'arrêtant.

— Je lui écrirai du bord. Elle savait que mon intention était de m'absenter quelques jours pour essayer la nouvelle machine du yacht. Je lui dirai où nous allons. Elle est accoutumée à me voir aller et venir, courir le monde dans tous les sens.

Le jeune homme n'ajoutait point qu'il se sentait presque heureux de trouver une aussi excellente raison de s'éloigner brusquement; il sentait le besoin de rester quelque temps loin de Maison-Belle et de son douloureux voisinage. Des bouffées de colère et de ressentiment lui venaient, qui auraient pu, en restant, le conduire à quelque éclat dont il se serait ensuite repenti. Il lui plaisait aussi de tenter une si difficile entreprise que celle où l'entraînait la pauvre Gwendoline. Qui sait, peut-être cela lui vaudrait-il une revanche éclatante des dédains dont l'accablait cette famille orgueilleuse. Une pensée plus douce aussi l'y engageait : l'espoir et le désir de secourir le frère de celle qu'il aimait malgré tout.

A ce moment, le Mexique était un dangereux guêpier pour les Français, et ce n'était point chose facile que de s'y aventurer dans un pareil but.

Quant à miss Mountmoreux, elle ne songeait même pas à remercier Serge, tant une seule et unique pensée l'absorbait. Il lui semblait naturel qu'il se conduisît ainsi. La douleur, l'amour, ont de ces férocités d'un égoïsme ingénu.

— Mais..., dit Serge en hésitant... n'avez-vous pas informé la famille de Trémazan de votre départ?

— Nô! rien du tout. Ils ne savent pas que Richard est tout pour moi... Nous devions le dire à son retour... *O my poor dear!...*

Serge fit un signe, le canot accosta; les deux femmes montèrent; il y sauta lestement à son tour; on embarqua les bagages nécessaires, et bientôt on rejoignit le yacht dans la rade. Tout était prêt pour le départ. M. Letoc n'attendait que l'ordre du maître.

En le voyant aborder avec deux dames, le digne marin fit une grimace de satisfaction, le voyage serait toujours plus gai avec des dames à bord. Mais quand il vit de près la haute taille et l'air majestueux de Gwendoline, M. Letoc se sentit pénétré de respect et d'admiration.

— Quelle belle personne! pensa-t-il. C'est quelque princesse russe. Rien qu'à la voir marcher, on devine qu'elle a le pied marin. Et quel pied! la paire tiendrait dans un de mes souliers. Attention, Letoc, attention!

Sans perdre de temps, le yacht appareilla, et bientôt ne fut plus qu'un point invisible sur la grande mer.

XXXIV

La famille de Trémazan s'était donc installée à Saint-Pol-de-Léon.

Mme de Kercambô, vieille dame fort riche, plongée dans la plus grande dévotion, se montra enchantée de recevoir ses parents. Elle partageait entièrement les idées de son neveu, M. de Trémazan, et celles de Pascale, et les exagérait même avec cette étroitesse d'esprit d'une femme qui n'avait jamais quitté Saint-Pol depuis sa naissance : il y avait de cela soixante-dix-sept ans révolus. En revanche, elle trouvait Mme de Rochemais et Floriette un peu « étrangères » et même « Parisiennes ». Cependant la grâce aimable de la jeune fille et l'égalité de caractère de sa grand'mère finirent par ne point lui déplaire; elle déclara même que Floriette était tout le portrait d'Eloa de Trémazan, suspendu dans son salon d'honneur; cette Eloa était la femme de Mervyn de Trémazan, sire de Plouara, Kerbouhet, Landévec et Plouellen, mort glorieusement, au quinzième siècle, dans une guerre entre France et Bretagne. Grâce à la protection posthume d'Eloa de Trémazan, la tante de Kercambô se montra aussi aimable que possible.

De temps en temps des lettres de Richard, rares et courtes, étaient venues dire seulement qu'il était sain et sauf au milieu de dangers sans nombre. Elles cessèrent, à la profonde inquiétude de la malheureuse famille. Chaque jour, le baron interrogeait anxieusement le journal et lisait tout haut les nouvelles.

Une bataille sanglante venait d'avoir lieu; on donnait le nom des morts et des blessés. A la fin de ce funèbre bulletin, le capitaine Richard de Trémazan était porté parmi les disparus. Ce fut un coup terrible. Était-il mort, prisonnier? blessé peut-être, achevé sur le champ de bataille et dépouillé? son corps jeté pêle-mêle sur les autres? Oh! si seulement il était prisonnier!

Cette nouvelle parvenait au baron peu après le départ de Serge et de Gwendoline. Cette dernière avait appris la nouvelle à Paris, au ministère, avant que l'on n'en donnât connaissance au public.

Chaque jour le malheureux père ouvrait le journal avec un espoir anxieux, espérant y découvrir quelque nouvelle rassurante. Pascale brûlait des cierges, passait des heures prosternée en prières. Floriette conservait, en dépit de tout, un espoir vague, instinctif, de revoir son frere. Elle, non plus, ne voulait pas qu'il fût mort.

Cependant la vie n'était point gaie à Saint-Pol. Le baron, inconsolable à la pensée de la perte de son fils, passait son temps à faire des recherches généalogiques dans les papiers de Mme de Kercambô;

après les exercices pieux, les alliances, descendances, mariages, naissances, filiations des Trémazan-Kercambô tenaient la première place dans les préoccupations de la bonne dame.

Pascale s'absorbait dans les visites aux églises, les stations, les retraites, et toutes les pratiques religieuses par lesquelles elle espérait arriver à ramener le calme dans son malheureux cœur; car même la pensée de la perte probable de son frère ne parvenait pas à lui enlever le souvenir de sa cuisante déception ni l'affreuse jalousie qui la torturait.

Floriette ne pouvait parvenir à surmonter l'amer chagrin, le regret cruel, qui la dévoraient. Elle changeait tellement, que sa grand'-mère s'en inquiéta. Elle la pressa de questions, et la pauvre enfant finit par lui tout dire; Mme de Rochemais demeura confondue. Comment tant d'événements intimes dans la famille lui avaient été tenus secrets! Elle n'eut pas le courage de gronder Floriette en voyant son désespoir, en apercevant plus distinctement peut-être que la jeune fille la force du sentiment qui l'attachait à Serge. Cependant elle lui reprocha doucement de ne pas l'avoir avertie plus tôt, et surtout d'avoir écrit au jeune Valrède d'une manière aussi décisive, sans l'avoir consultée.

— J'ai craint que vous ne voulussiez m'en empêcher, grand'-mère, et puis je suivais ma première impulsion... n'est-ce pas mon défaut?

Enfin toutes deux convinrent d'attendre les événements et de continuer à paraître tout ignorer.

— Patience, fillette, le monde est souvent aux doux et aux patients. Quand nous serons réinstallés à Trémazan, au printemps, nous verrons ce qu'il y aura à faire. Le temps calme et arrange tant de choses!

Le 1er janvier se passa tristement, bien différent des autres années, quand la jeune fille et sa grand'mère recevaient, à Paris, visites, fleurs, bonbons, cadeaux, témoignages d'amitié sincère, de douces sympathies. Toutes deux remontèrent dans leur appartement après déjeuner; Mme de Rochemais entendit soudain Floriette pousser une vive exclamation dans la pièce voisine. Inquiète, elle accourut et trouva la jeune fille accoudée sur la table, tenant dans ses bras une énorme botte de fleurs au milieu desquelles s'épanouissaient des roses thé d'une beauté merveilleuse; la tête enfoncée dans le bouquet, en proie à une espèce de crise nerveuse, Floriette pleurait, riait, parlait aux fleurs, les embrassait, disait des choses incohérentes.

D'où venait ce frais souvenir de bonne année? Quelle main amie les avait envoyées? Quelle invisible fée les avait introduites mysté-

rieusement dans l'espèce de forteresse sévèrement fermée aux profanes, dans le vénérable hôtel de Kercambô? Floriette n'osait questionner les domestiques, elle ne voulait ni parler du bouquet ni le montrer à personne. En regardant les roses, elle aperçut un bout de papier et s'empara fébrilement d'un petit billet plié en triangle.

— Dis vite ce que c'est, fillette!

Elle lut tout haut :

« En souvenir d'un absent qui n'oublie pas, qui n'oubliera jamais. — Xénie V. »

Floriette se jeta dans les bras de sa grand'mère en sanglotant.

— Allons, allons, mignonne; tu vois bien que tout n'est pas perdu. Rien n'est éternel, le mal ni le bien; l'un succède à l'autre; et pour le moment ce doit être fatalement le tour du bien.

Elle vit les beaux saphirs se lever vers elle brillants d'espérance.

Mais où donc pouvait être Serge? Chose étrange, ce fut Pascale en personne qui leur en donna des nouvelles. A dîner, on parlait de Trémazan, du retour dans la vieille maison, des voisins.

— Nous trouverons des changements en tout, mon père. Il paraît que, dans le pays, on n'a parlé, ces temps derniers, que du départ du jeune Valrède.

— Ce jeune homme a bien agi envers nous et envers votre frère, ma fille. Je regretterai son absence, car il est d'une société plus agréable que son père. Et qu'en dit-on à Trémazan?

— Eh bien, reprit-elle, c'est une étrange histoire. Il est parti soudain de Brest sur son yacht pour un long voyage, et... tous les efforts de votre puissance de divination ne parviendraient pas à trouver avec qui M. Serge Valrède est parti pour ce voyage d'agrément.

— En effet, ma fille, je ne saurais deviner. Vous piquez véritablement ma curiosité. Je vous en prie, ne différez point cette communication.

Pascale reprit en observant sa sœur, sans en avoir l'air.

— Il est parti avec miss Mountmoreux et sa tante.

— En vérité, voilà qui est étrange! dit le baron stupéfait. Il est vrai que ces Anglaises ont des façons d'agir particulières; miss Mountmoreux est de sang noble et paraît incapable de rien faire que ce sang pût désavouer. Cela est véritablement étrange? suivant votre juste expression, Pascale.

Mme de Kercambô dut agiter devant son respectable visage un mouchoir imprégné de vinaigre des Quatre-Voleurs. Les idées lui étant revenues :

— Mais c'est un enlèvement, mon neveu! De mon temps cela se pratiquait dans les familles nobles, et il faut bien convenir que par

la suite les choses n'en allaient pas plus mal. Le chapelain sanctionnait ces équipées, qui se terminaient infailliblement par un bel et bon mariage. S'il faut vous l'avouer, mon neveu, votre oncle de Kercambô n'en a point agi autrement avec moi...

Le babillage et les souvenirs de la bonne dame permirent à Floriette de ne point se trahir. Sa grand'mère devina les pensées mauvaises qui poussaient Pascale à parler ainsi; et, voulant détourner la conversation, elle parut s'intéresser vivement aux souvenirs de jeunesse de Mme de Kercambô, qui ne demandait qu'à se rappeler ce temps charmant et si lointain dont plus de soixante printemps la séparaient.

— Que peuvent signifier ce départ et cette histoire? dit Mme de Rochemais, quand elle fut seule avec sa petite-fille.

— Évidemment, ma pauvre Pascale pense que cette nouvelle doit m'affliger tout en la rassurant elle-même. Il y a là quelque chose de mystérieux qui me trouble, mais qui ne me tourmente pas. Mes chères fleurs sont venues me rassurer; sans elles, je serais mortellement inquiète. Ah! si au moins nous avions des nouvelles de Richard! Non, non! je ne veux pas qu'il soit mort... mon pauvre frère, si brave et si bon!...

Et, soupirant, elle alla de nouveau donner aux roses parfumées un baiser que les fleurs reçurent avec leur discrétion bien connue en pareil cas, comprenant qu'il ne leur était nullement destiné.

XXXV

Nous ne saurions suivre au Mexique la trace de Valrède et de l'intrépide Anglaise. Il faudrait un volume à part pour raconter ce roman dramatique, mêlé d'épisodes variés. Trop long d'énumérer les difficultés sans nombre que tous deux rencontrèrent dans leurs recherches pour retrouver au moins le corps de Richard de Trémazan. Trop long de dire les efforts de courage, le sang-froid de Serge pour atteindre ce but, tout en protégeant ses compagnes. Plusieurs fois il risqua sa vie et dut faire le coup de feu contre des rôdeurs mexicains qui les poursuivaient. Il se sentait heureux au milieu des dangers de toutes sortes qu'ils couraient chaque jour. C'était pour *elle* d'abord qu'il avait entrepris cette campagne périlleuse; pour Gwendoline ensuite, pour Gwendoline qu'il voyait, pâle et résolue, affronter les privations, le danger d'être dévalisée, assassinée.

Trop long encore de dire comment, après des efforts inouïs, se

faisant passer pour des Anglais, jetant l'or à pleines mains, ils finirent par retrouver Richard, recueilli dans un couvent de frères de la Passion, plusieurs fois théâtre de luttes sanglantes. Le jeune homme blessé, à demi mort de fièvre, reconnut à peine Serge et sa compagne ; dès qu'il fut transportable, ceux-ci résolurent de l'emmener au plus vite ; car d'un jour à l'autre le couvent pouvait recevoir un nouvel assaut, être brûlé, détruit de fond en comble. C'était le moment où l'armée française se retirait, et le pays était livré à des hordes sans nom qui profitaient du trouble pour piller et détrousser tous ceux qu'ils rencontraient sans protection.

Arrivés enfin, après mille peines, à la Vera-Cruz avec le malade, Serge s'empressa de le faire transporter à bord du yacht avec les deux Anglaises, car il fallait fuir au plus vite cette ville malsaine, remplie de troupes et de blessés.

Le fidèle Letoc se tenait prêt à appareiller, et ce fut avec une satisfaction profonde que tous virent disparaître dans le lointain cette terre ensanglantée.

Missis Grenville s'était montrée héroïque, il le faut dire à son entière louange. Où allait sa nièce, elle allait aussi ; elle ne la quitta pas d'un instant. Non qu'elle fût bien brave, l'excellente femme, mais son affection pour « son beau lis blanc » l'eût menée à travers le feu. Puis elle était romanesque à l'excès, et cette campagne hasardeuse en compagnie de Serge n'était point pour lui déplaire et entretenait en son âme des illusions, des espérances confuses... Puisque sa royale nièce était décidément *engaged* avec le capitaine Richard, elle pouvait donc légitimement penser que Serge...

En mer, Richard reprit quelques forces, et l'on put espérer enfin son complet rétablissement. Le voyage durait depuis près d'un mois, et le brave petit yacht semblait mettre à revenir en France l'ardeur d'un cheval qui sait revenir au logis. On pense bien que, pendant le trajet, les trois voyageurs eurent le temps de s'expliquer en détail sur beaucoup de choses. Richard et Serge étaient désormais amis comme deux frères. Le jeune capitaine, en regardant la charmante Anglaise, faisait mille rêves de bonheur ; mais il s'étonnait de voir Serge demeurer muet et comme absorbé quand il y faisait allusion. Il sentait instinctivement que son ami leur cachait avec soin à tous deux quelque blessure plus profonde dont il ne parlait pas.

Enfin les voyageurs aperçurent la terre, la bonne vieille douce patrie française, assise là-bas à l'horizon. Richard, très faible encore, étendu sur le pont dans un grand fauteuil américain, prit les deux mains de Gwendoline et les porta à ses lèvres, silencieux, très ému.

— Dites, Richard dear, ai-je fait très bien de rapporter vous avec moi?

Missis Grenville, en apprenant qu'elle était tout près de la terre bretonne, se laissa subitement tomber dans les bras du capitaine du bateau, pâmée de joie et d'émotion. Accoutumé à ses façons, M. Letoc l'alla délicatement poser sur un paquet de cordages enroulés et prit d'elle les soins les plus assidus. Serge, seul, appuyé au bordage, ne partageait point la joie générale. La brise de terre ramenait vers lui toutes les douloureuses pensées qui semblaient l'attendre au rivage.

Richard et Gwendoline avaient bien comploté d'arranger toutes choses, il ne l'ignorait pas; mais lui seul pouvait juger de la difficulté de surmonter les obstacles inconnus du frère et de l'amie. Serge était trop délicat pour jamais trahir le secret de Pascale. Quand Richard lui disait :

— Eh, mon cher, laissez-moi, laissez-nous faire... mon père ni ma petite sœur ne peuvent vous tenir rigueur. Tout cela est absurde! Le roi n'a rien à voir dans nos affaires de famille! La noblesse de votre cœur ne vaut-elle pas tous les parchemins?

Serge savait trop bien que rien ne pouvait modifier les dispositions du baron et surtout de sa fille aînée à son égard. La seule joie véritable pour Serge, c'était de revoir son père et cette mère qu'il chérissait de toute l'ardeur violente renfermée sous son air froid et réservé.

On débarqua donc à Brest; Serge courut au télégraphe pour envoyer une dépêche à Maison-Belle, en prévenant simplement de son retour; puis il envoya une seconde dépêche au baron, signée Mountmoreux, avec ces simples mots : « J'arrive avec bonnes nouvelles de votre fils. » C'était convenu entre eux, afin de préparer au retour de celui dont toute la famille devait pleurer la mort.

Malgré les instances de Richard et de sa fiancée, Serge refusa obstinément de les accompagner au manoir. Ayant donc installé le convalescent dans un grand landau avec les deux Anglaises, il donna des instructions détaillées au cocher pour suivre le chemin le moins fatigant. Au moment où il se préparait à leur dire adieu, afin de courir lui-même à Maison-Belle, deux immenses bras le saisirent par derrière et se refermèrent sur sa poitrine.

— Hein! te voilà, je te reconnaîtrais entre mille! hron! C'est ta mère qui va être heureuse !

C'était M. Anthime en personne, venu à Brest, le matin, pour quelques affaires.

— Comment va ma mère? dit vivement Serge.

— Bien, bien; mais guère solide depuis ton départ... Ah! vois-tu,

il ne faut plus la quitter à présent. Eh mais, tu ramènes la belle Anglaise! Et qui diable est ce grand pâle à côté d'elle? C'est M. Richard de Trémazan? Il n'est donc ni mort ni prisonnier?

— Nô, cher monsieur, dit Gwendoline en tendant la main au père de Serge; il est seulement prisonnier de moi et jamais il n'aura plus son liberté. C'est à votre dear fils que nous devons tous deux cette bonheur si immense.

— Ah bien! cria M. Anthime de sa voix retentissante, ah bien! voilà une drôle d'histoire; et moi qui croyais que mon fils vous avait enlevée...

Richard ne put s'empêcher de sourire. Il demanda des nouvelles de sa famille.

— Tout le monde va bien, ou à peu près, car vous savez que Maison-Belle et Trémazan sont un peu comme chien et chat depuis... Enfin, suffit; on vous expliquera cela... On va bien au manoir, sauf que l'on vous croit mort ou à peu près, monsieur Richard, et personne n'est gai... Votre père a bien vieilli depuis quelques mois, bien vieilli. Mme de Rochemais est auprès de lui avec votre gentille sœur, qui est bien...

— Bien quoi, mon cher monsieur Valrède? dit Richard inquiet, en voyant la figure de M. Anthime prendre une expression singulière.

— Eh bien, ce n'est plus ça, plus ça du tout. Autant elle était gaie, vive, un vrai pinson dans un rayon de soleil, autant elle est triste... Elle a pris un chagrin à l'idée de vous avoir perdu... un chagrin...

Richard secoua la tête et dit :

— Et Pascale?

— Quant à Mlle Pascale, reprit M. Valrède, personne ne la voit, elle vit presque à part de sa famille dans le manoir même; elle n'en sort que pour aller visiter des couvents à Morlaix, à Saint-Pol-de-Léon, je ne sais où. Ça rend votre père encore plus sombre. Ah! vous trouverez tout bien triste chez vous; heureusement que le bonheur de vous revoir vivant va changer cette tristesse en grande joie.

— Oui, mon cher monsieur Valrède, répondit Richard en lui tendant la main. Nous allons changer tout cela, je l'espère. Laissez-moi vous dire que si je suis ici, en vie, dans mon pays, près de la femme que j'aime et rendu à ma famille, c'est à votre généreux fils que je le dois...

— Et à ma royale nièce! interrompit vivement missis Grenville, choquée de ce qu'elle crut un oubli.

— Je veux donc que tout malentendu disparaisse entre nos deux familles et que...

— Taisez-vous, dear, tout ira bien à présent; mais vous êtes trop

faible pour tant parler! dit miss Mountmoreux en lui fermant la bouche de sa blanche main.

En effet, le jeune officier laissait retomber sa tête sur les coussins, pris d'une faiblesse subite.

— Partez, partez, dit Serge; plus vite vous serez arrivé, mieux vaudra pour tous; adieu, adieu!

— A revoir, à revoir! crièrent la tante et la nièce.

M. Anthime crut même voir missis Grenville lui envoyer un baiser du bout des doigts.

— Elle est toujours la même! dit-il en riant.

Et tous deux montèrent en voiture pour revenir en toute hâte à Maison-Belle; le père accablait son fils de questions et, sans le laisser répondre, parlait, racontait tout ce qu'il pensait devoir l'intéresser sur sa mère, sur ses voisins, les plantes, les bêtes, les progrès des races chevalines et moutonnières, comme si son absence eût duré une année.

Serge écoutait silencieux, distrait ou attentif, suivant l'intérêt qu'il pouvait prendre aux récits de son père. Les bonnes senteurs du sol, chauffé par un soleil d'avril, le pénétraient, dilataient son cœur. Son père parlait des Trémazan, mais avec une certaine gêne distraite, sachant bien qu'il rouvrait une plaie vive, il n'osait dire toute sa pensée; un long silence se faisait, puis il recommençait, intarissable.

— C'est moi qui suis allé dans un drôle d'endroit pour toi!

— Où donc, père?

— Ah! si tu crois que je vais te le dire! Tu verras, tu sauras de quoi je suis capable pour le fils que j'ai. Non, ne demande rien, je ne dirai rien! hron...

Puis il se taisait, pris d'un petit rire derrière sa barbe grisonnante. Ce petit rire contenu le secouait comme un ouragan, et Serge l'entendit plusieurs fois murmurer :

— C'est un homme charmant!

— Qui donc? M. de Trémazan? dit Serge intrigué.

Cette question mit le comble à la gaieté de M. Anthime; il éclata d'un rire si vif et si bruyant que le cheval effrayé partit à fond de train; M. Valrède se tenait les côtes à deux mains.

Enfin, pendant une montée, il dit à son fils :

— Hein! si tu avais vu ce que j'ai vu... et entendu... Tu me regardes comme si je ne savais plus ce que je dis. J'étais l'autre jour au bord du bois de Lennec, près de la lande de Lennec, dans les anciennes terres de Trémazan, les *miennes* à présent; ce n'est pas loin du manoir; j'étais assis près d'un abatis de bois que j'ai fait faire là. Tu sais bien, ton chien, Schamyl?

— Oui. Eh bien, je l'avais emmené; il avait daigné m'accompagner, ce jour-là. Il était assis près de moi, avec sa dignité et, comme tu dis, sa distinction ordinaire et ne soufflant mot. Tout d'un coup, le voilà qui dresse l'oreille et s'élance dans le bois... Je me dis : c'est quelque bête sauvage qui passe. Eh bien, pas du tout, c'était M[lle] de Trémazan...

— Floriette?

— Comme tu dis cela! Oui, Floriette, la petite alezane, oh! bien bien changée, la pauvre mignonne!

— Vous lui avez parlé? Qu'a-t-elle dit?

— Rien du tout. Mieux que cela?...

— Comment, mieux que cela...

— Je suis resté assis derrière mon tas de bois; je la voyais parfaitement arriver tout doucement dans sa grande robe noire, et si gentille, avec ses yeux tristes et ses beaux cheveux dorés; le chien lui faisait mille amitiés, mais elle voulait toujours le chasser. Enfin ne vient-elle pas s'asseoir de l'autre côté du tas de bois, sur un bout d'arbre, à dix pas de moi? Le chien s'assied tout contre sa robe; ils ne se disent rien d'abord; puis voilà la bête qui fourre son museau tout près de sa figure avec un petit appel si humain, qu'on aurait dit un reproche. Elle n'y tient plus, la pauvre mignonne, elle lui passe les bras autour du cou et se met à pleurer comme une pluie d'orage, sa tête contre la tête du chien. Je l'entends qui dit par mots entrecoupés :

— Schamyl! mon bon chien... où est-*il?*... je ne peux plus vivre comme cela!... Toi, tu le reverras, il te parlera... et moi... plus jamais, jamais...

— Croirais-tu, Serge, que derrière mon tas de bois, je me suis senti tout remué comme la dernière des vieilles bêtes... C'est que, vois-tu, quand il s'agit de toi, ça me va au fin fond... Enfin, elle s'en est allée tout doucement avec le chien, qui n'est plus revenu depuis à la maison. Eh bien! te voilà tout pâle... N'aie pas peur, tout va s'arranger... Quand je te dis que c'est un homme charmant!

Serge regarda son père, croyant que la joie de son retour lui troublait les idées.

Le bonheur de Xénie en revoyant son fils ne se peut guère exprimer. Seules les mères le peuvent comprendre entièrement. Serge trouva sa mère un peu changée et s'inquiéta :

— Tu sais bien que tu es ma vie, ma chère vie, Serge. Il ne faut plus me quitter ainsi...

Laissons-les tous trois au bonheur de se retrouver ensemble et transportons-nous au vieux manoir de Trémazan.

XXXVI

« Peu de jours suffisent à former une rose », dit le poète. Il avait fallu moins de temps encore pour transformer en un séjour triste et sombre la vieille et hospitalière demeure des Trémazan, où la famille était revenue.

Le chagrin est un terrible ouvrier; il sape, mine, détruit de sa main rapide bonheur, repos, gaieté. La grande tour elle-même semblait avoir vieilli davantage. Le portrait de la famille de Trémazan, tracé par M. Anthime, n'était que trop fidèle. La mort présumée de Richard avait porté un coup terrible au baron; il se repentait d'en avoir voulu faire un soldat; les paroles de son fils lui revenaient sans cesse :

— Ah! si vous m'aviez laissé entrer dans la grande industrie, comme Serge Valrède...

Oui, il l'aurait encore, ce fils si cher... N'avoir pas même la consolation de le savoir enterré chrétiennement. Et l'image de Richard, abandonné, mourant au bord de quelque route, étouffé sous un monceau de cadavres dans quelque coin d'*hacienda;* cette image obsédante poursuivait le vieillard. Il avait oublié et sa ruine et la gêne de sa famille; puis un autre chagrin, presque aussi sensible à son cœur de père, venait s'ajouter à toutes ces amertumes : Pascale, sa chère Pascale, devenue sombre, irritable à l'excès, s'enfermait des journées entières dans son appartement et dans son oratoire; elle ne voulait même plus voir son père qu'à de rares intervalles. Quant à sa sœur et à Mme de Rochemais, elle refusait absolument de les voir. Une fois, elle était venue s'asseoir à la table de famille, et Floriette ayant tenté de s'occuper d'elle avec la plus discrète affection, Pascale la repoussa violemment en lui lançant un regard chargé de haine qui avait navré la pauvre enfant. Elle seule en avait compris le sens affreux..... puis une crise terrible s'était emparée de Pascale; on avait dû l'emporter chez elle, où longtemps elle resta sans connaissance.

Floriette avait vivement ressenti la perte de son frère, qu'elle adorait; mais pour les deux sœurs, ce deuil terrible servait à voiler un chagrin, des angoisses peut-être encore plus terribles, car elles devaient les renfermer au plus profond d'elles-mêmes. Seule, Mme de Rochemais essayait de conserver quelque espoir au sujet de Richard et tâchait, avec sa bonté ordinaire, de rendre courage au baron et à ses filles. Aussi quand arriva la dépêche envoyée par Serge au nom de miss Mountmoreux, l'excellente femme éprouva-t-elle une joie infinie à dire et répéter :

— Je l'avais bien dit!

Le baron tenait la dépêche et la lisait en balbutiant. Floriette criait :

— Mon frère, mon frère est vivant! Puis elle fondait en larmes.

Pascale seule ne dit rien; une rougeur monta à sa joue pâle.

— Ah! que je suis heureux, ma fille, lui dit le baron; que Dieu est bon de nous rendre Richard! Mais où est-il? Et comment est-ce miss Mountmoreux qui nous annonce cette bonne nouvelle?

Chacun s'épuisait en conjectures. Quelques heures plus tard, Floriette, qu'un pressentiment singulier faisait à chaque instant courir à la fenêtre et qui y restait le front collé aux vitres, Floriette cria tout à coup :

— Une voiture! une voiture!

Depuis la ruine du baron, les visiteurs étaient beaucoup moins nombreux au manoir. Aussi quand le landau fermé s'arrêta devant le perron, tout le monde accourut à sa rencontre. Missis Grenville parut la première, secouant les dix-huit volants de sa jupe rouge magenta.

— Bonjour! cria-t-elle avec un geste gracieux. Nous apportons le très cher M. Richard.

— Nous apportons... dit le baron saisi... son corps?...

— Nô! sa corps très vivant, et la voici, avec mon lis royal, mon beau cygne d'Angleterre!

Gwendoline s'élançait à son tour et tombait dans les bras de Floriette. Derrière elle, Richard, tout pâle et chancelant, descendait avec effort et s'évanouissait presque en embrassant son père. Pascale, les bras croisés sur la poitrine, les yeux au ciel, disait une fervente action de grâces.

On rentra dans la vieille bibliothèque, tout le monde parlant à la fois.

— Mon pauvre Richard.. mon pauvre Richard! s'écria M[me] de Rochemais, quel bonheur! A qui devons-nous votre résurrection?

— A cet ange plus courageux que le plus brave... et au meilleur de mes amis...

— Qui donc, mon fils? qui donc? demanda le baron.

— Vous allez tout savoir, mon père.

— Ne parlez pas, my dear Richard, vous êtes encore beaucoup faible. Je veux dire pour vous.

Floriette interrompit la jeune Anglaise en se pendant à son cou, et criant comme prise d'un accès de folie :

— Gwendola! c'est Serge qui a sauvé mon frère! j'en suis sûre.

Chacun se regardait, ne comprenant plus rien à ce qui se disait. Enfin le calme se rétablit.

En peu de mots, miss Mountmoreux raconta son voyage, les efforts et le courageux dévouement de Valrède pour la protéger dans un pays ennemi rempli de dangers de tous genres; le courage et l'énergie qu'il avait déployés pour sauver Richard de l'abandon, de la maladie, de la mort la plus cruelle; elle s'oubliait généreusement.

— Mais vous, ma très chère délicieuse, vous étiez avec aussi pârtout, pârtout...

— Oui, tante chère, oui; mais, sans M. Valrède, je serais morte dix fois avec Richard.

Elle voyait les yeux de Floriette fixés sur elle, brillants comme des éclairs.

— Ma chère miss Mountmoreux, dit le baron avec sa courtoisie solennelle et affectueuse, nous vous devons à tous deux la vie de mon fils Richard. M. Valrède est un noble jeune homme... Que ferons-nous jamais pour nous acquitter envers vous deux?

— Cher monsieur, pour lui nous parlerons plus tard... pour moi tout de suite... car je me trouve dans une situation inédite avec vous et votre chère famille. J'ai une... une grâce très grande à accepter de vous...

— Une grâce, ma belle! mais toute notre reconnaissance.

La jeune Anglaise rougit beaucoup, et se levant, elle alla prendre la main de Richard, étendu dans le grand fauteuil de son père; il lui souriait sans la quitter des yeux.

— Monsieur le baron de Trémazan, voulez-vous permettre à moi d'être votre fille aussi? Avec moi, Richard sera toujours en sécurité maintenant et ne vous fera plus jamais de chagrin ni inquiétude.

— Oui, ma chère belle enfant... répondit le baron tout ému; que je suis donc heureux!...

Il prit leurs mains et les réunit en disant :

— Et combien plus je serais heureux si le roi pouvait bénir votre union. Que Dieu nous accorde cette grâce!

— Ainsi soit-il, mon cher père, dit Richard, mais tout en l'espérant, je compte bien célébrer mon mariage avec Gwendoline dès que je serai guéri de mes blessures.

Le pauvre garçon ne put en dire davantage; l'émotion, la fatigue du voyage, amenèrent une syncope qui effraya toute sa famille. Seule Gwendoline ne perdit pas la tête et lui prodigua les soins les plus empressés. Dès que le jeune homme revint à lui, on le transporta dans sa chambre, et le silence le plus profond s'établit dans la vieille demeure.

Floriette voulut veiller près de son frère jusqu'à ce qu'il fût paisiblement endormi; Gwendoline le lui permit, à condition de ne pas

le faire parler; elle-même avait le plus grand besoin de repos et se retira dans son ancien appartement avec sa tante, qui lui souhaita le bonsoir, en disant :

— Ma chère belle petite chose, ma royale chérie, je ne vous cacherai pas que votre Richard m'a bien souvent payé des attentions signifiantes; mais comme j'aime vous plus que mon moi-même, je déclare que je choisis de vous céder son cœur très volontiers. Dormez donc bien quiète, chère.

Et missis Grenville se retira fière de la hauteur de ses sentiments. Mais sa nièce était bien trop heureuse et trop troublée pour penser même à sourire du sacrifice généreux que pensait lui faire l'excellente femme.

Floriette, assise près du lit de son frère sur un petit siège bas, ne pouvait se lasser de contempler à la lueur de la veilleuse sa tête fine et pâle, encore allongée par une barbe blonde qu'il avait laissé croître en campagne. Il tenait sa petite main douce qu'il pressait de temps en temps, car tous deux avaient promis de ne point parler. Peu à peu il la laissa glisser, le sommeil venait, amenant le repos désiré.

La jeune fille allait se retirer sans bruit, quand elle aperçut un objet brillant posé sur la table dans le désordre des bagages à demi défaits. C'était une toute petite trousse de poche contenant les objets nécessaires pour donner les premiers soins en cas de blessure ou d'accident. Elle la reconnut pour l'avoir vue souvent à Maison-Belle, car M. Valrède l'avait donnée à son fils, et lui recommandait de l'avoir toujours sur lui en voyage. Le cuir en était tout usé, les coins percés; Floriette la prit dans le creux de ses deux petites mains réunies et l'embrassa longuement, puis elle la remit sur la table et s'en alla sur la pointe du pied, laissant tomber sur les marches de l'escalier la pluie chaude et pressée de ses larmes.

En rentrant dans sa chambre, la jeune fille fut toute surprise de n'y pas trouver le fidèle Schamyl, qui passait la nuit allongé sur le tapis au pied de son lit.

— Il sera parti pour Maison-Belle; quelle bête singulière!...

Et par la pensée, elle aussi se transporta à Maison-Belle.

Un espoir soudain gonflait son cœur; il lui semblait qu'enfermée dans un endroit sombre et froid, quelqu'un venait soulever la dalle glacée qui pesait sur elle; un air pur et parfumé arrivait par bouffées... puis tout à coup la figure blanche de Pascale se dressait devant elle avec ce regard de haine, de reproche, d'envie...

XXXVII

Quelqu'un ne dormait guère non plus dans le vieux manoir. Pascale de Trémazan veillait dans son oratoire, prosternée devant la grande Vierge blanche. Quand l'aube parut, envoyant son doux rayonnement à travers les vitraux, Pascale se releva et, d'un pas ferme, se rendit dans sa chambre où elle s'assit devant son bureau, et sans hésitation écrivit plusieurs lettres très courtes qu'elle chargea Mélaine, sa vieille nourrice toute dévouée, de faire parvenir à leur adresse. L'une d'elles était adressée à Mme Valrède, à Maison-Belle.

M. Anthime était ce matin-là d'une gaieté inaccoutumée; pas une fois il ne se mit en colère, et ne cessa de jouer cent niches à sa femme pendant le déjeuner, lui cachant son pain, lui offrant des mets dont elle ne pouvait manger, lui refusant ce qu'elle demandait. Il n'adressa même aucune dureté à Schamyl, en le voyant soudain surgir de dessous la table et poser sur le bord son long museau, comme pour dire :

— Me voilà. Mon vrai maître est revenu, je reparais.

A ce moment, on apporta le pli de Pascale, dont M. Anthime reconnut le large cachet et la grande écriture ferme et déliée.

Mme Valrède l'ouvrit d'une main un peu tremblante et resta tout interdite en la lisant. Elle la lut une seconde fois à haute voix.

« Madame Valrède est instamment priée de vouloir bien se rendre au manoir de Trémazan, accompagnée de son mari et de son fils, aujourd'hui même, aussitôt qu'il sera possible. Madame Valrède voudra bien se rendre à cette prière très instante. Il s'agit de circonstances de la plus haute gravité.

« Pascale DE TRÉMAZAN. »

Serge et sa mère se regardaient inquiets, stupéfaits, hésitants.

— Qu'est-ce que ça veut dire? hein! cria M. Anthime en retrouvant sa grosse voix. Eh bien, tant mieux. Oui, nous irons; c'est même un hasard de première qualité. Moi aussi, j'ai une communication à leur faire, et qui va les aplatir, le seigneur de Trémazan et sa grande noire. Je leur montrerai de quel bois est construit un Valrède... Hron!

Il sonna bruyamment.

— Qu'on attelle la calèche! Les deux nouveaux anglo-percherons! Des bêtes superbes, tu vas voir, dit-il à Xénie.

— Mais, mon ami, croyez-vous que nous devions aller ainsi... étant brouillés avec cette famille, et dans une situation si délicate...

— Si tu n'y vas pas, j'y vais, moi; et d'ailleurs je t'enlève. Toi, tu viens, dit-il à son fils. Je le veux.

— Certes, répondit Serge en prenant une résolution subite; certes, je le veux aussi. Richard et Gwendoline auraient-ils déjà obtenu un revirement?

— On ne peut guère le supposer en si peu de temps, avec des gens si entichés de leurs préjugés, reprit Mme Valrède. Nous verrons bien.

Au grand étonnement de sa femme, M. Anthime, qui était monté dans sa chambre, reparut dans une tenue de ville des plus correctes, grande redingote boutonnée, décorations, gants gris perle, et, chose plus inouïe de sa part, il fredonnait faux un grand air d'opéra.

On monta en voiture et les chevaux partirent au trot en steppant élégamment. Xénie ne pouvait se défendre d'une certaine appréhension; Serge était fort soucieux. De Pascale, que pouvait-il venir? Rien que de funeste. L'idée de revoir Floriette, ainsi, brusquement, sans savoir quel accueil lui serait fait, l'irritait, le mettait hors de lui, sans qu'il voulût laisser voir le trouble de ses pensées. Seul, M. Anthime, épanoui, l'air conquérant, chantait aussi faux que possible :

D'Altorf les chemins sont ouverts!... la la la hîîî...

Puis il passait sans transition à un air très différent :

La victoire est à nous! la victoi-oi-oi-re!

et frappait de petits coups secs sur la poche de sa redingote.

— Mon Dieu, pensa Xénie, pourvu que mon bon Anthime n'ait pas eu l'idée de mettre dans sa poche quelque énorme liasse de billets de banque... afin « d'arranger les choses » à sa manière habituelle! Inutile de l'interroger, je vois à sa figure qu'il ne dira rien.

Enfin, la voiture s'arrêta court devant le vieux perron. Tout en aidant sa mère à descendre, Serge levait les yeux vers cette fenêtre où, pour la première fois, il avait aperçu le radieux visage de Floriette penchée dans l'encadrement de verdure et de fleurs. Mais la fenêtre était hermétiquement close; la maison tout entière paraissait froide et silencieuse; la vieille et sombre tour semblait regarder les arrivants d'un air menaçant. C'est ainsi qu'on prête souvent aux choses inanimées des sentiments en rapport avec les propres dispositions de son âme; tandis que d'autres fois, c'est la nature et le monde extérieur qui influent sur nos sentiments et nos pensées.

Le domestique, silencieux et compassé, fit entrer les arrivants dans le grand salon-bibliothèque où se trouvaient miss Mountmoreux, sa tante et Richard. Dans un coin, Me Ardoiseau en personne, mandé impérativement par Pascale, s'efforçait de communiquer à sa ronde petite personne la tenue la plus gourmée, afin d'être à la hauteur des circonstances, dont il ne savait, du reste, pas un traître mot. Mais un notaire qui se respecte doit toujours être prêt à envisager les événements les plus inattendus avec le flegme qui distingue sa profession d'officier ministériel honoré de la confiance des familles.

Richard voulut se lever de sa chaise longue pour aller au-devant de Mme Valrède, mais, avec sa grâce délicate, elle courut vers lui pour l'en empêcher. En quelques mots généreux, il lui exprima sa vive reconnaissance pour Serge.

Les saluts et les politesses échangées, le jeune Valrède se hasarda à demander au jeune officier s'il savait dans quel but Mlle de Trémazan avait provoqué cette réunion.

— Mais, mon cher, je l'ignore absolument. Ma sœur Pascale n'est pas précisément communicative; elle nous a fait prier d'être ici, à cette heure de la journée; il faut qu'elle ait quelque grave raison d'agir de la sorte.

A ce moment la porte s'ouvrit à deux battants, Mme de Rochemais entra, la figure toujours aimable et gracieuse, mais l'air un peu étonné comme une personne qui ne sait pas du tout où on la conduit; tout en saluant la famille Valrède, elle tourmentait sa boucle blanche. Derrière elle venait Floriette, les yeux baissés, inquiète, tremblante et s'efforçant de dominer son émotion. Serge salua profondément ces dames, tout en restant à distance, près de Richard.

Pendant que M. Anthime saluait, parlait, gesticulait et masquait ainsi l'embarras des deux jeunes gens, Serge ne put s'empêcher de jeter un coup d'œil à la dérobée sur Floriette; il s'était pourtant bien promis de rester vis-à-vis d'elle dans une réserve glaciale. Combien il la trouva changée, pâlie, mais plus charmante encore!

— Viens ici, sœurette, cria Richard, — et la tirant par la main, — voilà mon ami Serge qui m'a empêché de laisser mes pauvres os au pays des Incas, et tu ne lui dis pas seulement merci, ingrate petite sœur...

Il la poussa du côté de Serge, pendant que Gwendoline et sa tante absorbaient l'attention des autres personnes.

Serge, immobile, rencontra le regard de la jeune fille, regard où il lut tant de choses, tant de regrets, tant de gratitude, de bonheur de le revoir avec une pensée profondément triste tout au fond,

comme s'il lui fût fait une défense mystérieuse d'avouer tout cela... Tout mon cœur est à vous, disait ce regard, je n'ai jamais pu cesser de vous aimer, mais une chose terrible nous sépare, qui ne se peut dire, et qui ne peut cesser jamais... jamais...

— Or çà, s'écria M. Anthime, qui est-ce qui peut me dire ce que nous faisons là? Où donc est M. de Trémazan? J'ai à lui dire quelque chose de corsé...

Une seconde fois, la porte du fond s'ouvrit pour donner passage au baron conduisant par la main Pascale, toujours vêtue de noir. M. de Trémazan s'avança vers ses hôtes, mais Pascale, après avoir salué d'un air de reine, resta éloignée, près du mur, à cette place même où elle avait reçu le jeune Valrède, quelques mois auparavant. Le baron était vieilli et changé; le chagrin avait accentué l'âge; une impression pénible s'empara de tout le monde quand il parla d'une voix toujours lente et solennelle, mais dont le timbre, autrefois altier, semblait sourd et brisé.

— Ma fille Pascale a désiré que nous fussions tous rassemblés, famille et *amis*, — il appuya sur ce mot en regardant Serge, — mais elle ne m'a point fait connaître dans quel but. Je vous remercie, madame, d'avoir bien voulu accéder à son désir, ainsi que ces messieurs, et je veux témoigner de suite à votre fils ma profonde reconnaissance et mon admiration pour tout ce qu'il a fait pour Richard.

Ces derniers mots s'adressaient aux Valrède, qui s'inclinèrent en silence. M. Anthime se taisait avec effort, devenant rouge d'impatience.

Pascale, debout, appuyée au mur, enveloppée de ses voiles noirs, semblait une figure de marbre détachée d'un bas-relief du moyen âge. Seuls, ses yeux, brillant d'un feu étrange, montraient que la vie animait ce visage si pâle. Elle parla d'une voix ferme, dont la douceur contrastait avec le ton d'ordinaire un peu dur de ses paroles.

— Mon père, et vous tous que j'ai désiré voir réunis près de moi, écoutez-moi, je vous en supplie, sans m'interrompre, quoi que je puisse dire.

Elle fit une pause, et reprit d'une voix un peu tremblante :

— J'ai commis une action mauvaise...

— Vous, ma fille! c'est impossible!

— Je vous prie en grâce, mon père, de ne point m'interrompre. Ne m'ôtez point la force dont j'ai besoin pour...

Sa voix faiblit, mais elle reprit avec énergie :

— Je suis coupable. Après de longs combats avec l'esprit du mal, Dieu a permis que mon cœur fût touché de sa grâce. J'ai fait

le mal, je veux le réparer. J'ai, dans mon égoïsme aveugle, brisé le bonheur de ma jeune sœur... Elle était aimée d'un homme digne d'elle et qui ne pouvait que la rendre heureuse. Elle l'aimait aussi... Le lendemain de notre ruine, il est venu généreusement à moi, me prier d'intercéder auprès de mon père pour l'obtenir, lui, jeune, bon, riche et généreux de cœur et d'âme... Cet homme, je l'aimais aussi, moi, la disgraciée...

Tous les regards se tournèrent vers Serge, qui devenait plus blanc que Pascale même.

... Mon cœur, dévoré d'une basse jalousie, ne put supporter la pensée d'être l'auteur, puis le témoin du bonheur de ma sœur... Sans consulter ni elle ni mon père... ni mon père!... je répondis au nom même de mon père que cette alliance était impossible et, donnant cours à la violence de ma passion jalouse, haineuse, je fis cette lettre blessante pour la dignité et les sentiments de cet homme, de cette famille... afin de les éloigner à tout jamais... Est-ce vrai, monsieur Serge Valrède?

Serge s'inclina silencieusement. Le baron restait atterré. La figure de M. Anthime semblait prête d'éclater comme une torpille; Richard et les deux Anglaises paraissaient pétrifiés, tandis que Floriette, les yeux pleins de larmes, regardait sa sœur en se serrant contre Mme de Rochemais, qui semblait vouloir arracher la fameuse boucle blanche.

Pascale reprit, avec une sorte de gravité religieuse :

— Voilà où m'avaient entraînée de misérables sentiments humains. Ils n'existent plus. Je les ai tués dans mon cœur. Dieu seul y règne et avec lui une paix souveraine. Cet homme que j'avais blessé, éloigné, n'a pas craint d'exposer sa vie pour sauver celle de mon frère. C'est un noble cœur et un grand caractère; on me rendra cette justice que j'avais bien placé mes affections. A présent que devant tous j'ai confessé mon erreur et mes fautes, je veux qu'elles soient réparées, j'entends que ma sœur soit la femme de Serge Valrède et que cette union se fasse le même jour que celle de Richard avec la noble jeune fille qui n'a pas craint d'affronter tant de périls pour sauver celui qu'elle aimait. Dieu n'a pas voulu que de telles grâces me fussent accordées... Que sa volonté soit faite... Je veux que pas une pensée pénible ne s'attache à mon souvenir... Oui, à mon souvenir, car dès ce jour j'entre en religion... Les dames du Carmel m'attendent, et c'est dans un pays lointain que je ferai mon noviciat... Vous tous qui m'avez aimée ou plainte, vous tous que j'ai peinés, offensés, fait souffrir, adieu et pardon...

— O ma fille! ma Pascale! disait le pauvre père en se cachant le visage dans les mains.

Il la connaissait trop bien pour ne pas comprendre que sa résolution était irrévocable.

Frappé de respect, chacun se taisait. Floriette seule s'élança vers sa sœur, qui ouvrait la porte.

— Ma sœur... ma sœur bien-aimée, merci! Elle ajouta très bas : Pardonne-moi mon bonheur...

— Adieu! dit Pascale d'une voix très douce, puis elle disparut.

Peu après, une voiture l'emportait vers son mystérieux asile.

— Ah! ah! disait M. Anthime, en serrant ses gros poings, quelle crâne fille tout de même!

Le baron, affaissé dans son fauteuil, se leva soudain. Avec son grand air d'autrefois, il prit Floriette par la main et s'avança vers Mme Valrède :

— Madame, ma fille Pascale est une vraie Trémazan. Quelque douleur que me cause sa résolution, j'approuve hautement sa conduite. J'ignorais ces faits; je ne suis donc point coupable envers vous ni envers votre fils. Voici ma fille, la voulez-vous pour vôtre? Ce me sera un honneur que votre acceptation, car je ne connais point de cœur plus noble que celui de votre fils.

Mme Valrède ouvrit ses bras, et Floriette s'y élança.

Pendant que Serge l'y venait prendre, M. Anthime brandit devant le baron une grande enveloppe cachetée aux armes de la Maison de France.

— Rien ne manquera à la conclusion de l'affaire, monsieur de Trémazan, car voilà le consentement du roi...

— Du roi! dit le baron stupéfait; et il prit la lettre avec une profonde déférence.

— Oui, moi, Anthime Valrède, votre serviteur, je suis allé tout exprès trouver Mgr le comte de Chambord, je lui ai exposé nos petites difficultés; il m'a reçu on ne peut mieux, et a dicté cette lettre pour vous à son secrétaire : « Les unions entre les familles enrichies par le travail et la science et les familles de ma noblesse ne peuvent que gagner des serviteurs à ma cause, qui est celle de la France. » Voilà ce qu'il y a dedans, avec une foule d'autres choses très bien. Quand je vous le dis, que c'est un homme charmant!

Pierre Gaël.

LE MARIAGE D'UN ROI[1]

XII

A l'époque même où la proposition faite par la tsarine de donner la main de sa fille Élisabeth au roi de France avait été portée à la connaissance du duc de Bourbon, une autre question également délicate était venue le préoccuper gravement. Vers la fin d'avril 1725, il fut indirectement avisé que la santé de Marie Leczinska n'était peut-être pas telle qu'il la croyait : on disait la princesse sujette à de fréquents accès d'épilepsie, et l'on indiquait une religieuse de Trèves qui aurait été consultée plusieurs fois par la reine de Pologne sur la maladie de sa fille. En outre, le cardinal de Rohan, malgré toute son amitié pour Stanislas, avait cru devoir entretenir M. le Duc « d'une prétendue incommodité à l'une des mains », qui, suivant quelques personnes, privait la princesse de toute la liberté de ses mouvements. Le premier ministre avait des motifs sérieux pour douter de l'exactitude de ces rapports; le témoignage rendu par le comte d'Argenson, les affirmations plus précises du chevalier de Vauchoux, qui depuis longtemps connaissait Marie Leczinska, celles du peintre Gobert, devant qui elle avait assez longuement posé, étaient de nature à éloigner toute inquiétude sérieuse, surtout en ce qui concernait l'infirmité de la main. Mais les allégations étaient positives, et la maladie terrible attribuée à la princesse polonaise était de celles que l'on cherche d'ordinaire à dissimuler avec le soin le plus extrême et qui ne laissent pas toujours de traces apparentes. Il importait donc au plus haut point de ne pas exposer le roi à épouser une femme atteinte d'un pareil mal. Pour obtenir une certitude absolue, le duc de Bourbon se décida à procéder à la plus sérieuse enquête : il découvrit bientôt un sieur Delaborde, résident à Metz, en relations habituelles avec le couvent de Trèves, et le fit charger de se transporter dans cette ville et d'entendre la religieuse qui avait reçu les visites de la reine de Pologne; puis il écrivit lui-même au comte du Bourg pour lui demander des renseignements secrets sur la santé de la princesse : « Le

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 janvier, 10 février, 10 et 25 mars 1886.

roi ayant pris, lisons-nous dans la dépêche adressée le 6 mai au maréchal, le parti de rompre ses engagements avec l'infante, vous jugez bien, monsieur, que c'est pour se marier promptement, et, comme la princesse Stanislas est une de celles qui pourraient le mieux convenir, vous ne serez pas surpris que je vous demande des éclaircissements, surtout sur sa santé, qui est le principal point, le roi ne se mariant que pour avoir promptement des enfants bien conditionnés. » Il chargea en même temps le cardinal de Rohan et le chevalier de Vauchoux d'informer confidentiellement Stanislas des bruits répandus sur sa fille et de lui faire accepter l'examen de deux médecins envoyés de Paris.

Le roi de Pologne, tout en protestant contre les calomnies dont celle-ci était l'objet, ne chercha nullement à s'opposer à la vérification qui lui était demandée. Le 12 mai, Vauchoux écrivit au duc de Bourbon que Stanislas n'était nullement surpris « qu'un bonheur comme le sien lui attirât les derniers traits de la calomnie », et il envoya par le même courrier une pièce qui devait entièrement tranquilliser Son Altesse : c'était un certificat des deux médecins désignés par elle, les sieurs Mogue, inspecteur des hôpitaux du roi, et Duphénix; Stanislas les avait mis en situation de juger par eux-mêmes de la santé de sa fille, après les avoir priés de s'adjoindre le sieur Vast, qui la soignait habituellement. Dans ce document, conservé aux Archives nationales, les trois médecins rendaient compte en grand détail du résultat de leurs observations et concluaient en déclarant que la princesse était parfaitement conformée et ne présentait aucun des symptômes de la maladie dont elle était soupçonnée.

La réponse du sieur Delaborde parvint en même temps au duc de Bourbon. D'après ce personnage, qui paraît être un ecclésiastique, la reine de Pologne avait en effet, à plusieurs reprises, consulté les religieuses de Trèves, mais pour une demoiselle de trente ans qui lui était alors attachée, qu'elle aimait infiniment et qui n'avait aucun rapport avec la princesse. Les renseignements transmis par le comte du Bourg confirmèrent de leur côté ces deux réponses, et, le 25 mai, Stanislas put écrire au maréchal que, d'après des nouvelles reçues de Versailles, il ne restait plus rien des allégations qui avaient menacé le bonheur de sa fille.

Mais le père de Marie Leczinska manifestait en même temps l'ardent désir d'être enfin délivré de ses pénibles incertitudes : « J'espère, par la grâce de Dieu, que cela finira bientôt, selon la lettre que M. Vauchoux a eue hier du 16, par laquelle on lui mande que l'on était fort satisfait des éclaircissements et hors de toute inquiétude, et qu'on ne songeait plus qu'à en donner connaissance au public par la déclaration des intentions du roi, laquelle, à juger

selon le courrier qui doit apprendre l'entrée de l'infante en Espagne, se pouvait faire demain, ce que nous ne pourrons point savoir avant dimanche ou lundi. En attendant, patience et résignation aux volontés de Dieu ! » Il déclarait, dans la même lettre : « Je vous assure que je fais tout ce que je peux pour pouvoir aller jusqu'au bout, et je voudrais ne point changer en rien mon ancien train de vie, si je pouvais me dispenser de recevoir des visites. »

Le premier ministre, une fois rassuré sur la santé de Marie Leczinska, avait enfin pu satisfaire aux vœux ardents de Stanislas et préparer la prochaine réalisation d'une union qui avait rencontré de si nombreux obstacles.

Il avait d'abord fixé, non point au 26 mai, comme le portait la lettre reçue par Vauchoux, mais au lendemain 27, le jour de la déclaration du mariage, et s'était empressé d'en prévenir Stanislas, qui dut en recevoir la nouvelle, au moment où il avait expédié la lettre que nous venons de citer. Puis il avait, le 18 mai, fait écrire par Louis XV au roi et à la reine d'Espagne, pour les informer du nom de la princesse sur laquelle il avait cru devoir fixer son choix et leur exposer de nouveau les motifs qui avaient déterminé sa résolution. En l'absence de représentants officiels des deux gouvernements, ces lettres furent transmises par le nonce de Paris à celui de Madrid, avec prière de les remettre à Leurs Majestés Catholiques. M. le Duc espérait, non sans raison, par cette démarche de convenance, dont aurait pu le dispenser le refus réitéré de recevoir les premières lettres du roi, et par de nouvelles assurances de respect et d'affection, préparer un rapprochement entre les deux pays. Louis XV écrivait en ces termes à son oncle :

Monsieur mon frère et oncle,

Je n'aurais rien désiré plus particulièrement que de consulter Votre Majesté sur la princesse que je pouvais choisir pour épouse; mes sentiments pour Votre Majesté, et la tendresse dont elle m'avait donné jusqu'à présent tant de preuves, m'auraient porté également à me déterminer par ses conseils en cette occasion ; mais, forcé par les conjonctures à me refuser encore cette satisfaction, je n'ai pas voulu au moins différer de lui faire part du choix que j'ai fait de la princesse Marie, fille du roi Stanislas, pour épouse. Quoique Votre Majesté ne pût avoir aucun doute sur les véritables motifs de la résolution qui fait aujourd'hui le sujet de sa juste douleur et de la mienne, elle jugera cependant encore par ce choix qu'en même temps que j'ai fait céder mes désirs les plus chers à ce que le bonheur de mes peuples et leur consolation ont exigé de moi, je me suis déterminé pour cette princesse par tout ce que j'ai jugé qui pouvait être le plus conforme

au bien et à la gloire de la religion. Quelque grande que soit l'impatience de mes sujets sur la déclaration de mon mariage, j'ai cru devoir à Votre Majesté et à moi-même le silence que j'ai gardé et que j'observe encore à cet égard, et cela par un effet du soin que j'aurai à informer toujours Votre Majesté, avant qui que ce soit au monde, des résolutions importantes que je pourrai prendre; c'est la moindre marque que je puisse lui donner de mon attention, et je la prie d'être persuadée qu'il n'en est point de témoignage qu'Elle ne doive attendre de la sincère amitié que je conserverai toujours pour Elle.

Je suis, Monsieur mon frère et oncle, bon frère et bon neveu de Votre Majesté,

LOUIS.

Les autres puissances ne furent en effet informées que quelques jours plus tard du choix fait par Louis XV; la lettre destinée au roi d'Angleterre porte la date du 22 mai.

Dès que Stanislas reçut l'avis officiel de la prochaine déclaration du mariage, son anxiété, que l'enquête récemment prescrite sur la santé de sa fille avait encore accrue, fit place à une satisfaction sans mélange; par une lettre d'une écriture nerveuse et précipitée qui dénote son émotion, il s'empressa de communiquer la bonne nouvelle au maréchal du Bourg :

Mon très cher comte, pour ne pas vous tenir longtemps dans l'incertitude, je ne vous dis que ces deux mots : que le mariage est déclaré le 27. Je suis persuadé que M. le Duc vous l'apprend lui-même; je suis, de tout mon cœur, votre affectionné cousin,

STANISLAS ROY.

La déclaration eut en effet lieu le dimanche 27 mai. Le jour même, dans l'après-midi, M. le Duc écrivit de nouveau au roi Stanislas pour lui annoncer l'accomplissement de cette importante formalité et lui renouveler le regret des « circonstances qui avaient retardé la déclaration ». A la dépêche destinée au roi de Pologne se trouvaient jointes des lettres pour la future reine et pour sa mère; celle que reçut Marie Leczinska contient l'allusion la plus claire aux démarches antérieures du duc de Bourbon, et mérite à ce titre de passer sous les yeux du lecteur :

Madame,

Votre mariage n'étant pas déclaré, je n'ai pas osé jusqu'à présent vous écrire et je me suis contenté de supplier le roi votre père de vous assurer du désir que j'avais de voir sur le trône de France une princesse dont les vertus retentissantes dans toute l'Europe ne pouvaient pas manquer de faire le bonheur de l'État, la satisfaction du roi et la

consolation des sujets; mais aujourd'hui, madame, que le roi vient de rendre publique cette grande et importante affaire, ce serait manquer à mon devoir, si je différais de vous marquer ma joie d'avoir été assez heureux pour qu'il se trouvât dans mon ministère l'occasion de rendre à ma patrie le service le plus essentiel qu'elle pût attendre de moi. Permettez-moi, madame, de dire ici que ma patrie doit m'en avoir d'autant plus d'obligation que *je ne songe point sans regret au sacrifice que je lui fais d'une chose dont dépendait tout le bonheur de ma vie*, mais le respect que je dois à une princesse qui sera incessamment ma reine et ma maîtresse ne me permet pas d'en dire davantage sur cet article; ainsi, pour me renfermer, madame, dans mon devoir et dans le plus sincère de mes sentiments, il ne me reste qu'à vous supplier de me regarder, entre tous ceux qui vont être vos sujets, comme celui qui sera le plus fidèle à votre couronne, le plus attaché à votre personne, le plus soumis à vos ordres, le plus zélé pour vos intérêts, le plus vif pour ce qui pourra vous plaire. J'ose donc vous supplier de me rendre d'avance cette justice, en attendant que je puisse vous prouver par expérience que, de quelques termes que je me servisse, je ne ferais qu'une légère peinture du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, madame, votre très humble et très obéissant serviteur,

L.-H. DE BOURBON.

Le même courrier contenait une lettre où le premier ministre priait le chevalier de Vauchoux de pressentir les intentions du roi Stanislas sur l'époque, le lieu et les détails de la cérémonie. Il demandait en même temps qu'on lui envoyât les armoiries de la famille Leczinski, qui devaient être peintes sur les carrosses de la future reine, et les indications nécessaires pour la confection de son trousseau. Ce dernier point devait embarrasser plus que tous les autres l'agent politique du duc de Bourbon, et nous le voyons quelques semaines plus tard s'excuser, en adressant des gants et la hauteur de la jupe de Marie Leczinska, de ne pouvoir y joindre un soulier, « attendu, écrit-il, qu'elle ne s'en sert que pour danser et que ceux qu'elle a ne pourront faire qu'un très mauvais modèle ».

Dès avant la déclaration publique du mariage, et malgré toutes les précautions prises pour éviter des indiscrétions, la confidence faite aux ambassadeurs d'Espagne n'avait pas manqué de transpirer, et le public avait appris le choix fait par Sa Majesté. Mathieu Marais, dans son journal, écrivait quelque temps auparavant : « On est toujours dans l'incertitude, l'un parie pour l'Anglaise, l'autre pour la Polonaise, l'autre pour la Piémontaise, l'autre pour la Portugaise, l'autre pour la Lorraine. » Il ajoute philosophiquement, en apprenant que la fille de Stanislas l'a emporté définitivement sur

ses rivales : « Il faudra donc prendre la Polonaise et avoir une reine dont le nom est en *ski!* » Mais tous les écrivains du temps ne se montrèrent pas aussi calmes dans leurs appréciations : les pamphlets et les chansons se multiplièrent contre le premier ministre et contre Mme de Prie, et leurs adversaires mirent tout en œuvre pour bien faire ressortir aux yeux de la nation le mobile intéressé qui avait fait préférer pour Louis XV une princesse inconnue. Quant aux Français qui s'inspiraient dans leurs jugements d'un dévouement sincère à la royauté, ils durent assurément éprouver la plus grande surprise et un assez vif désappointement, mais ils se contentèrent de regretter en silence qu'on eût préféré pour le roi de France un parti qui ne paraissait alors pouvoir présenter aucun avantage politique, qui ne nous procurait l'espoir d'aucune alliance et pouvait nous exposer au danger d'avoir un jour à soutenir les revendications d'un roi détrôné.

XIII

La tâche qu'avait assumée le duc de Bourbon, en se déterminant à renvoyer l'infante et à marier promptement Louis XV, était, on le voit, fort avancée. Mais il restait encore à résoudre des questions de détail, dont quelques-unes ne manquaient pas d'une certaine délicatesse. Il fallait déterminer les avantages matrimoniaux que Louis XV ferait à Marie Leczinska, nommer la maison de la future reine, fixer le lieu et la date du mariage et arrêter un cérémonial que rendait tout à fait exceptionnel la situation particulière de Stanislas, souverain étranger, mais habitant la France, et en même temps dénué des moyens de représentation attachés d'ordinaire à la royauté.

Le premier point fut aisément réglé, et l'on décida que la fille de Stanislas jouirait des conditions stipulées en 1721 par Philippe V, en faveur de l'infante : on attribua donc à la future reine 50 000 écus pour ses bagues et bijoux, qui devaient lui être remis après la signature des articles préliminaires, 250 000 livres, qu'elle recevrait à son arrivée près du roi, et un douaire de 20 000 écus d'or par an, en cas de veuvage; enfin on lui alloua « une somme convenable, telle qu'il appartient à femme et fille de roi pour la dépense de sa chambre et entretènement de son état et de sa maison ».

La formation de cette maison présentait au contraire plus d'une difficulté. Les fonctions élevées de surintendante et de grand aumônier de la reine revenaient, de l'aveu de tous, à la sœur aînée du duc de Bourbon, Mlle de Clermont, et à l'ancien évêque de Fréjus; mais de nombreuses prétentions, pour la plupart impossibles à satisfaire, s'élevaient relativement aux autres postes, et M. le Duc

s'attendait à exciter de nouvelles inimitiés; il eût pu, dans cette circonstance, dire, comme Louis XIV, qu'à chaque faveur il était sûr de faire un ingrat et beaucoup de mécontents. Mme de Prie ambitionnait notamment la situation de dame d'honneur et la réclamait avec insistance, en raison de ses relations avec la famille de Marie Leczinska et de la part importante qu'elle avait prise aux négociations matrimoniales; mais le premier ministre comprenait lui-même l'impossibilité de donner à la marquise un emploi aussi important, qui, la mettant chaque jour et officiellement près de la reine, eût dès le début créé à Marie Leczinska une situation des plus fausses. « Il avait agité plusieurs fois avec moi, écrit le maréchal de Villars dans son journal, le choix très difficile d'une dame d'honneur pour la reine. Nous la désirions surtout d'une conduite non seulement sans reproches, mais qui eût toujours été respectable; nous balancions entre la maréchale de Gramont et la maréchale de Boufflers. La première s'excusa à cause de la santé languissante de son mari, et la seconde fut déclarée. » M. le Duc eut donc cette fois le courage de résister à la prière de Mme de Prie; mais celle-ci fut dédommagée par l'une des places de dames du palais et par le choix de son fidèle ami Pâris-Duverney, comme futur secrétaire des commandements. Ils étaient ainsi assurés l'un et l'autre d'un facile accès près de la reine et du moyen d'agir efficacement sur son esprit. Les autres postes de dames du palais étaient ardemment sollicités par tout ce qu'il y avait d'illustre à la cour; ils furent définitivement attribués à Mmes de Tallard, de Villars, de Béthune, d'Egmont, de Chalais, d'Épernon, de Rupelmonde, de Gontaut, de Nesle, de Mérode et de Matignon. Quant à celui de dame d'atours, il fut accordé à une femme dont les filles devaient un jour acquérir une fâcheuse célébrité, à Mme de Mailly, mère de la marquise du même nom, qui fut la première maîtresse déclarée de Louis XV. Le spirituel marquis de Nangis, qui devint maréchal de France, obtint l'importante fonction de chevalier d'honneur. Telle fut, en ce qui concerne les rôles principaux, la composition de la maison de la reine, qui ne comprenait pas moins de trois cent vingt-huit personnes en totalité.

La pauvreté de Stanislas empêchait, nous l'avons dit, qu'on pût suivre, à son égard, les usages établis à l'égard des souverains étrangers dans des circonstances aussi solennelles que celles des mariages. Le roi de France ne pouvait d'ailleurs faire célébrer son union dans la petite ville de Wissembourg. D'autre part, il n'était pas convenable que la princesse de Pologne se rendît pour la cérémonie dans l'une des résidences de son futur époux. Il fut, après délibération, décidé que le mariage se ferait d'abord par procuration,

un haut personnage de la cour devant aller épouser la princesse au nom du roi, et qu'ensuite Marie Leczinska viendrait rejoindre Louis XV à Fontainebleau, où il serait procédé à une seconde cérémonie religieuse. Mais on hésitait encore sur le choix du lieu où se ferait le mariage par procuration.

Le maréchal du Bourg, aussitôt qu'il avait appris la déclaration, avait écrit au duc de Bourbon et vivement insisté près de lui pour que la fille du roi Stanislas ne quittât pas l'Alsace sans visiter Strasbourg, où sa présence était ardemment désirée et où six ans auparavant son père avait reçu l'accueil le plus honorable. Le comte avait même demandé que la future reine de France vînt s'établir dans la capitale de l'Alsace jusqu'à l'époque du mariage. Il alléguait que Stanislas était à Wissembourg exposé à de grandes dépenses par la nécessité d'héberger tous ses visiteurs, gêné par la curiosité populaire, et même, malgré le détachement envoyé pour garder son château, exposé aux tentatives d'ennemis toujours prêts à attenter à ses jours. Le maréchal faisait ressortir en même temps tous les avantages qu'une ville comme Strasbourg, comparée à Wissembourg, offrait à tous les points de vue pour la résidence du futur beau-père de Louis XV. De son côté, le cardinal de Rohan avait réclamé la faveur de recevoir dans sa résidence de Saverne la visite de Marie Leczinska.

Ce fut à la suite de la démarche pressante de ces deux personnages, et pour les satisfaire tous les deux, que le duc de Bourbon se décida, non seulement à condescendre à leur demande, mais à faire célébrer la première cérémonie à Strasbourg. Cette ville était à la fois le chef-lieu d'une province où la famille Leczinski avait pendant plusieurs années reçu l'hospitalité, et le siège épiscopal du cardinal de Rohan, qui, en sa qualité de grand aumônier de France, était investi du privilège de célébrer le mariage du roi.

Le maréchal du Bourg, avant de connaître le choix de Strasbourg, avait vivement désiré, comme ami du roi Stanislas, jouer un rôle dans les cérémonies qui se préparaient, et ce dernier n'avait pas manqué d'appuyer de tout son pouvoir la prétention de celui qui avait en toute occasion montré tant d'affection et rendu de si grands services aux exilés de Wissembourg :

Au nom de Dieu, écrivait-il, le 13 avril, au comte du Bourg, pouvez-vous vous assez imaginer quelque chose qui me convient davantage que de vous voir employé dans cette affaire? J'en ai écrit à Mme de Prie il y a trois jours d'une manière qu'elle jugera que rien ne me pouvait faire plus de plaisir. Je ne saurais m'imaginer qu'il en puisse arriver autrement par la connaissance qu'on a de notre amitié et par rapport au rang que vous possédez.

Mais le 21 avril, il apprenait par son résident à Paris que M. le maréchal de Villars devait être délégué à l'occasion du mariage, « ce qui, écrivait Stanislas au comte du Bourg, me priverait d'une consolation infinie. Vous savez ce que j'ai désiré là-dessus, mais je n'en crois encore rien, car ce n'est que pour l'avoir entendu dire que mon résident me l'apprend, et Mme de Prie n'a pas encore eu alors ma lettre que je lui ai écrite à ce sujet. Vous le saurez positivement de M. le cardinal ».

Le 27 avril, Stanislas écrivait encore sur le même sujet :

Mon très cher comte, depuis ma dernière, j'ai eu le temps de m'entretenir avec M. Vauchoux, mais, comme tout cela n'est pas d'une nature à pouvoir s'écrire, je me réserve le plaisir de vous en parler, ce qui sera immédiatement après la visite de M. le cardinal; pour les circonstances, il m'a dit que Mme la maréchale de Boufflers est déclarée dame d'honneur; mais, pour M. le maréchal de Villars, il n'en a rien entendu, comme je vous l'avais mandé, si bien que je me flatte que Mme de Prie fera attention à ma lettre, à laquelle je n'ai pas encore de réponse. Votre bonne maîtresse, qui se porte, Dieu merci, bien, est charmée de votre chère lettre, et moi je suis de tout mon cœur votre affectionné cousin,

Stanislas roy.

Toutefois l'ambition du maréchal du Bourg ne pouvait aller jusqu'à prétendre représenter Sa Majesté à la cérémonie du mariage. Cette prérogative revenait à un membre de la famille royale, et rien ne semblait plus naturel que de laisser en jouir le premier prince du sang; mais M. le Duc ne voulait pas alors concéder à celui-ci l'honneur dû à son rang, et, pour ne pas soulever les légitimes réclamations des partisans du duc d'Orléans, il avait eu la singulière pensée de confier à Stanislas lui-même la procuration de Louis XV pour recevoir la bénédiction nuptiale au nom de Sa Majesté. Les amis du duc de Bourbon lui firent comprendre les inconvénients d'un pareil arrangement, et le 17 juin, il se décida lui-même à écrire à Stanislas que cette combinaison paraissait impraticable, « n'y ayant, dit-il, aucun exemple qu'en pareil cas un père ait épousé sa fille, et Sa Majesté ne pouvant à la fois donner à l'église le consentement à sa fille comme père et l'approbation à la demande qui lui serait faite comme représentant de l'époux ». M. le Duc ne pouvait toutefois se résigner à voir son rival tenir en cette circonstance la place du roi. « Le duc d'Orléans, ajoutait-il, prétendra vraisemblablement, comme prince du sang, à être préféré à tout autre; mais cela pourra produire quelque embarras, que je suis persuadé que Votre Majesté sera bien aise que l'on évite. »

Il proposa alors à Stanislas, pour remplir cette importante formalité, le duc d'Antin, qui, sous la régence, avait présidé le conseil du dedans du royaume et était alors gouverneur général de la province d'Alsace. M. le Duc devait attendre la réponse du roi de Pologne avant de proposer au roi le duc d'Antin; mais la réponse de Stanislas n'avait pas eu le temps de parvenir à Versailles, lorsque le premier ministre écrivit de nouveau à Wissembourg sur le même sujet : il reconnaissait enfin qu'il était impossible de donner à un autre qu'au premier prince du sang la procuration royale et préférait passer par-dessus « les petits inconvénients dont il a informé Stanislas », pour qu'il ne manquât rien à la dignité d'une si grande fête; il annonçait en conséquence qu'il avait proposé au roi et fait agréer par Sa Majesté le duc d'Orléans pour cette mission honorable. Pour dédommager en même temps le duc d'Antin, qui avait un moment espéré remplir le premier rôle à la cérémonie du mariage, il lui confia les fonctions d'ambassadeur extraordinaire, pour faire la demande de la princesse, et lui adjoignit en la même qualité le comte de Beauvau. Il choisit en même temps le marquis de Dreux, comme grand maître des cérémonies, avec mission de ramener la future reine jusqu'à Fontainebleau.

Une lettre, où Stanislas se montre charmé de savoir la personne qui fera la demande et remercie le comte du Bourg de la lui avoir fait connaître, prouve que ces arrangements furent agréables au maréchal et qu'il se trouvait pleinement satisfait, du moment où il était assuré que le mariage se ferait à Strasbourg, du rôle important qui allait lui revenir comme commandant militaire de la province.

Quant au jour de la cérémonie, il fut plusieurs fois modifié. D'accord avec Stanislas, on avait d'abord choisi la fin de juillet ou le commencement d'août, mais, à cause des retards qu'entraînèrent les préparatifs du mariage, de la nécessité de faire voyager un nombreux personnel de Versailles à Strasbourg, et aussi de la dévotion de la famille Leczinski pour la fête de l'Assomption, le mariage fut définitivement fixé au 15 août. « La princesse et sa famille, voyons-nous dans une lettre du duc d'Antin, désirent passionnément qu'elle soit mariée le jour de la Vierge, pour laquelle on a une dévotion particulière. »

Pendant que le duc de Bourbon s'occupait de la sorte des préliminaires du mariage, et que le maréchal du Bourg disposait tout à Strasbourg pour l'arrivée prochaine de la future reine et des personnages qui devaient affluer dans la capitale de l'Alsace, le roi de Pologne et la reine Catherine Opalinska réglaient eux-mêmes leurs préparatifs personnels.

Stanislas avait encore sa mère, mais elle était infirme et fort âgée

et ne voulait plus paraître en public « ne se mêlant, au dire du chevalier de Vauchoux, que de prier Dieu, ce qui l'occupe uniquement ». A l'exception du comte de Tarlo, ancien palatin de Lublin, cousin germain de la reine et qui avait tout abandonné pour se dévouer à Stanislas, celui-ci n'avait à Wissembourg aucun parent, les autres membres de sa famille s'étant ralliés à l'électeur de Saxe.

Sa petite cour, composée exclusivement de Polonais, se trouvait formée de M. de Mezzelck, maréchal du palais, de six ou sept jeunes gentilshommes, de quelques dames de condition attachées aux reines et à la princesse, et de deux prêtres, dont l'un confessait Marie Leczinska depuis son enfance.

Stanislas pria la comtesse de Linange, qui faisait de fréquents séjours à Wissembourg, d'accepter pendant les cérémonies de Strasbourg les fonctions de dame d'honneur; il nomma son ami le comte de Béréchini grand chambellan et distribua entre les personnes de son entourage les rôles que chacun devait remplir. C'est ainsi que le comte de Tarlo reçut les pleins pouvoirs du roi de Pologne pour se rendre à Versailles et signer en son nom les articles préliminaires et le contrat de mariage, et que M. de Mezzelck fut envoyé à Strasbourg pour s'entendre avec le maréchal du Bourg sur les dispositions à prendre avant l'arrivée de Stanislas et de sa famille. Il était spécialement chargé de la distribution des aumônes aux pauvres de la ville, qui, suivant la recommandation très expresse de son maître, ne devaient pas être oubliés pendant les fêtes prochaines. Vauchoux partit avec M. de Mezzelck pour Strasbourg, d'où il devait correspondre avec le premier ministre sur les difficultés relatives au cérémonial.

Stanislas possédait à peu près le nombre de carrosses nécessaires; mais il lui fallait six pages et il n'en avait ordinairement que deux : il parvint à en recruter un à Wissembourg, et le maréchal du Bourg procura les trois autres.

Le roi de Pologne, voulant que sa fille conservât sur le trône les sentiments de piété dans lesquels il l'avait élevée, souhaitait vivement que le confesseur de Marie Leczinska la suivît à la cour et restât près d'elle quelques jours au moins après son mariage, pour la confier lui-même à celui qui serait chargé de diriger sa conscience. Il demanda cette faveur au duc de Bourbon : dans un temps où les questions religieuses prêtaient à des controverses ardentes, on ne saurait s'étonner qu'avant de condescendre à la demande de Stanislas, le duc de Bourbon ait voulu prendre des renseignements sur le prêtre qui confessait Marie Leczinska et sur les opinions de celle-ci en matière religieuse; mais on est quelque peu surpris de le voir, en cette circonstance, s'adresser encore au chevalier de

Vauchoux. Le lieutenant-colonel du régiment royal avait déjà jugé « que le bon Jésuite avait élevé la princesse dans une véritable piété sans bigoterie » ; il ajouta, dans une lettre datée du 30 mai :

Elle n'a aucune partialité pour les différentes opinions et n'a puisé sa doctrine que dans le catéchisme, où elle borne toute sa créance. Vous serez la seule règle de ses sentiments comme de sa conduite.

En conséquence, le premier ministre, rassuré par les affirmations de son agent politique, permit au religieux qui confessait Marie Leczinska de demeurer provisoirement près d'elle. Dès que Stanislas eut reçu cette autorisation, il s'empressa de rassurer le duc de Bourbon, en lui renouvelant l'expression de sa reconnaissance :

Je m'attache de ce moment, écrivait-il en parlant du confesseur de sa fille [1], à lui donner les instructions que je juge convenables au poste qu'il va occuper, et je prie Votre Altesse sérénissime par avance, si Elle n'en est pas contente, après l'avoir connu, de me le renvoyer, étant très convaincu en moi-même que rien ne saurait être salutaire à la princesse ma fille que ce qui a l'approbation de Votre Altesse sérénissime. Aussi toute ma vie ne sera employée qu'à la mériter et à me conserver votre très chère amitié par la passion et attachement inviolables avec lesquels je suis de Votre Altesse sérénissime le très bon frère et ami fidèle.

Bientôt le roi de Pologne dut s'occuper, c'est lui-même qui l'écrit au maréchal du Bourg, « à faire défiler le gros bagage et ballotter tout ce qui doit marcher ». La sécurité de Stanislas et de sa famille exigeait en effet, d'une manière très urgente, que leur séjour à Wissembourg ne se prolongeât pas plus longtemps ; la jalousie contre la prospérité qui les attendait et la crainte que la position si élevée où ils allaient monter ne rendît l'ancien roi de Pologne un adversaire dangereux pour son successeur, avaient armé le bras des assassins, et deux nouveaux complots avaient été récemment découverts et heureusement conjurés ; d'autre part, il était exposé, d'une manière de plus en plus gênante, à la curiosité publique ; ses habitudes très simples d'existence, ainsi que la grande popularité dont il jouissait, le soumettait depuis quelque temps à des hommages et des félicitations qui avaient pris un développement exagéré : « Je suis assommé, écrivait Stanislas au maréchal, dès le 23 avril, des compliments de toute part que je rejette ». Le 25 mai, il s'était plaint de recevoir tant de visites et manifestait l'espoir de retrouver bientôt une vie plus calme, et depuis lors l'empressement n'avait

[1] Autographe de la collection Et. Charavay.

fait que redoubler. Il fallut donc hâter le départ, fixé d'abord au milieu de juillet, et le 3, six semaines environ avant l'époque du mariage, Stanislas quitta avec tous les siens la vieille commanderie, où cinq ans auparavant il était entré en fugitif et dont il s'éloignait aujourd'hui pour être dans quelques semaines le beau-père du roi de France.

La route se fit en deux journées : on coucha le 3 à Bischweiler, et l'on arriva le 4 au soir à Strasbourg. Le comte du Bourg aurait voulu voir le roi de Pologne et sa fille reçus, dans le chef-lieu de son commandement, avec un cérémonial digne d'eux, mais il avait été décidé par le duc de Bourbon que l'*incognito* serait gardé jusqu'à l'arrivée des ambassadeurs de Louis XV chargés de demander la main de Marie Leczinska. En conséquence, l'entrée de la future reine ne fut entourée d'aucune solennité, et, au lieu de descendre immédiatement au palais du gouvernement, elle alla se loger avec les siens dans la demeure de l'une des familles les plus anciennes et les plus illustres de l'Alsace. La comtesse d'Andlau, fille du riche et célèbre préteur royal de Klinglin, était tout à la fois l'amie des exilés de Wissembourg, qu'elle visitait souvent, et celle du maréchal du Bourg, qu'elle épousa quelques années plus tard, après la mort de son premier mari ; l'hôtel qu'habitaient hors la ville M. et Mme d'Andlau fut ouvert avec un joyeux empressement à leurs hôtes illustres. Stanislas et sa fille devaient trouver dans l'avenir de nombreuses occasions de prouver leur amitié à Mme d'Andlau ; ils protégèrent avec une particulière sollicitude ses trois fils, et le dernier, connu sous le nom de chevalier d'Andlau, fut, alors même attaché à la personne du père de Marie Leczinska, qu'il suivit ensuite en Pologne, puis en Lorraine.

L'abbé Proyart, dans son *Histoire de Stanislas*, nous montre celui-ci, pendant les semaines qui devaient s'écouler avant le mariage, préparant sa fille à sa nouvelle destinée et cherchant à la prémunir contre les écueils de la cour ; il rassembla même pour elle à cette époque, dans un écrit où respire la tendresse paternelle la plus touchante, le tableau des vertus qui pouvaient convenir à une reine de France.

XIV

Aux rapports défavorables qui avaient tant inquiété le duc de Bourbon avaient heureusement succédé de très rassurants témoignages sur le compte de Marie Leczinska.

Le duc de Richelieu, en se rendant à Vienne, en qualité d'ambassadeur, pour déjouer les menées du duc de Ripperda, ministre de Philippe V, s'était détourné de sa route pour aller à Wissembourg

présenter ses hommages à la future reine. Il n'avait pas eu de peine, par ses manières séduisantes, à conquérir la bienveillance de ses hôtes. Nous en avons la preuve dans une lettre datée de la fin de juin 1725, où Stanislas déclare être charmé de la connaissance du duc de Richelieu; mais il s'était, en habile courtisan, montré lui-même très satisfait de tout ce qu'il avait vu et s'était empressé de faire connaître cette impression au premier ministre. Le jugement porté par notre ambassadeur était d'ailleurs sincère, car quelques semaines plus tard nous le voyons écrire de Vienne au duc de Noailles, auquel il n'avait nulle raison de dissimuler sa pensée :

Vous pensez sur notre reine comme j'ai fait après l'avoir vue, et je ne suis pas peu flatté que mon jugement se rencontre avec le vôtre; effectivement elle gagne beaucoup à se faire connaître, à ce qu'il m'a paru, et son mérite est de ceux dont le prix ne fait qu'augmenter par le commerce.

Mais le duc de Bourbon avait reçu des renseignements beaucoup plus détaillés, non moins satisfaisants, et qui lui inspiraient une confiance entière. Son envoyé en Allemagne venait en effet de revenir à Versailles, après avoir consciencieusement rempli sa mission.

Lemontey, qui paraît n'avoir eu sous les yeux qu'une analyse fort incomplète du rapport, résume en ces termes le passage relatif à la fille du roi Stanislas :

Ces mœurs naïves et pures, ce mélange d'études graves et de gaieté innocente, ces devoirs pieux et domestiques, cette princesse qui, aussi simple que la fille d'Alcinoüs, ne connaît de fard que l'eau et la neige, et qui, entre sa mère et son aïeule, brode des ornements pour les autels, tout retraçait dans la commanderie de Wissembourg l'ingénuité des temps héroïques.

M. Sainte-Beuve rendant compte dans un de ses *Nouveaux lundis* du livre de Mme la comtesse d'Armaillé sur la vie de Marie Leczinska, reproduit la phrase de Lemontey et regrette de n'avoir pu rechercher au dépôt des Affaires étrangères le rapport lui-même. L'original de ce document existe en effet dans la précieuse collection, à laquelle nous avons déjà fait tant d'emprunts, et nous avons eu l'heureuse chance de l'y retrouver. La partie qui concerne Marie Leczinska est assurément moins poétique que le compte rendu de Lemontey, mais elle mérite d'autant mieux, malgré sa longueur, d'être reproduite ici qu'elle n'a pas encore été publiée.

L'envoyé du duc de Bourbon débute dans ce rapport, comme il avait fait dans son voyage, par la petite cour de Wissembourg, et s'exprime en ces termes sur la fille du roi Stanislas :

1° Marie-Charlotte-Sophie-Félicité Leczinska, née le 23 juin 1703. Cette princesse est petite; on tient cependant qu'elle est un peu plus grande que la jeune duchesse d'Orléans; la taille bien proportionnée et fine, le port gracieux, et point embarrassée dans ses mouvements, marchant bien, la tête bien plantée, les cheveux tirant sur le châtain, les tempes garnies, le front élevé, le sourcil garni et en arc-en-ciel, l'œil enfoncé, pas grand, mais vif et fin, les joues assez pleines, naturellement colorées, le nez un peu long, pas gros, ni rouge, ni en perroquet, d'ailleurs assez bien formé; la bouche ni grande ni petite, les lèvres bien bordées en vermeille; le tour du visage, des yeux en bas, assez beau; le teint beau, coloré, l'eau fraîche et quelquefois de l'eau de neige faisant tout son fard, ne mettant certainement ni rouge ni blanc; un air souriant et gracieux; la voix douce et agréable; l'oreille pas grande et bien bordée, le bras rond, un peu décharné, parce que cette princesse a perdu de son embonpoint; la main ni belle ni laide, l'un et l'autre blancs. Elle a l'esprit vif et naturel, bien cultivé; point fière, beaucoup de douceur, bienfaisante, compatissante, charitable, généreuse, n'admettant personne bien particulièrement dans sa confidence, aimant tous ses domestiques, dont elle est adorée. Ses occupations commencent dès les six à sept heures du matin qu'elle s'éveille. Elle lit dans son lit des livres de dévotion, d'histoire, généalogie, chronologie, géographie, qu'elle possède bien. Elle est consultée dans la maison pour l'histoire de France, qui est embarrassante pour les changements de noms. Elle se lève dans l'hiver entre huit et neuf heures, se met à sa toilette et est toujours habillée et en corps de jupe dès le matin. Elle se rend ensuite dans l'appartement de la reine sa mère, et toute la famille royale entend la messe et dîne entre onze heures et midi avec la reine, la mère du roi et la comtesse de Linange, le roi dînant seul. Elles ne sont qu'une petite demi-heure à table. Après le dîner, elle lit encore une heure et passe le reste de la journée avec la reine et sa grand'mère, qui toutes trois font des ouvrages à l'aiguille, comme tapisserie, ornements d'autels, dont elles font présent aux églises. Elle a beaucoup de religion sans bigoterie, de tendresse pour père et mère, dont elle est aussi fort aimée. Elle n'a aucune passion dominante en quoi que ce soit. Elle danse proprement, de bon air, joue du clavecin, chante quelquefois, a la voix douce. Le défaut de maîtres et d'occasions fait qu'elle ne se perfectionne pas. Elle parle allemand, fort bien français, sans accent. Elle est sobre en tout, boit peu, trempe beaucoup son vin. D'une complexion point délicate, fort saine, point sujette à maladies, ce qui est beaucoup, vu la situation, le peu d'exercice qu'elle fait et ses ennuis, qu'elle supporte avec fermeté et sans murmure. Il lui échappe seulement de dire en riant qu'elle voudrait bien voir le dénouement de la pièce pour ce qui regarde la

situation de la famille royale. Elle tient beaucoup du roi son père, tant pour la ressemblance que pour l'humeur et l'esprit enjoué. Elle a eu la petite vérole, dont elle n'est point marquée. Elle a l'esprit souple, qui prendra la forme et la figure qu'on voudra. J'ai eu l'honneur de la voir travailler, marcher, danser, de lui parler et de la voir au lit, et j'ai de plus trouvé à son service un domestique qui la sert elle seule depuis neuf ans, que je connais parfaitement et dont la femme est celle qui est le plus dans sa confidence. J'omettais de dire qu'elle a le col bien proportionné, les épaules bien placées, assez de carrure, la poitrine élevée, blanche et de la gorge. Cette princesse, sans être belle, est aimable par sa douceur, son esprit, sa sagesse, sa conduite c'est un assemblage de toutes les vertus.

La curiosité de l'envoyé avait, on le voit, trouvé moyen de se satisfaire, et il est à supposer que, pour pénétrer jusque dans la chambre de la princesse, le moyen des petits présents, recommandé par le duc de Bourbon, comme nous l'avons vu plus haut, avait été mis largement en pratique. Il s'expliquait sur tous les points : physique, esprit, instruction, caractère, habitudes de vie, rien, dans ce rapport plus détaillé que méthodique, n'avait été laissé dans l'ombre. Le premier ministre obtenait ainsi la confirmation la plus formelle de tout ce qu'il savait déjà : Marie Leczinska était assez agréable pour pouvoir plaire au jeune roi; son intelligence et ses vertus la rendaient digne du trône; quant à l'annonce de sa disposition à « prendre, la forme et la figure qu'on voudra », elle devait être tout particulièrement agréable au duc de Bourbon, qui se promit bien de profiter de « l'esprit souple » de la princesse. Il avait en conséquence les meilleures raisons de voir désormais approcher sans aucun trouble le moment où le projet d'union allait enfin recevoir son exécution.

La série des formalités qui restaient à remplir avant le jour du mariage était ainsi réglée : les articles préliminaires devaient, en premier lieu, être signés à Versailles par les représentants de Louis XV et de Stanislas; puis les ambassadeurs du roi de France, chargés de demander la main de Marie Leczinska, et la maison de la future reine partiraient pour Strasbourg. Lorsque la réponse de Leurs Majestés Polonaises serait connue, on signerait immédiatement le contrat, qu'on enverrait ensuite au roi Stanislas. Il ne resterait plus alors qu'à procéder aux cérémonies des fiançailles et du mariage.

Tout se passa suivant l'ordre convenu : le comte de Tarlo, muni des pouvoirs du roi Stanislas, arriva le 15 juillet à Versailles, et, dès le 19, put en son nom signer les articles. Louis XV était représenté, dans cette circonstance, par le garde des sceaux, M. d'Ar-

menonville, le maréchal de Villars, les secrétaires d'État de Morville et de Maurepas, et M. Dodun, contrôleur général des finances. Le 21, MM. d'Antin et de Beauvau se mirent en route pour Strasbourg; ils furent suivis de très près par les gardes du corps, au nombre de cent cinquante, qui, sous le commandement du duc de Noailles, avaient pour mission d'escorter la reine après son mariage jusqu'à Fontainebleau, et de dix carrosses du roi, attelés chacun de huit chevaux, qui contenaient Mlle de Clermont, surintendante, et les dames de la maison de Marie Leczinska. Seule, Mme de Prie les avait précédées de quelques jours : dans son empressement de voir la reine, elle était partie le 19 juillet de Chantilly, emportant une lettre confidentielle pour Stanislas, dans laquelle le duc de Bourbon demandait la permission de se servir de l'entremise très sûre de la marquise, pour fournir à la reine beaucoup de renseignements sur la cour; il priait en outre Stanislas de garder pour lui et pour sa fille ces détails qui ne pouvaient être donnés que verbalement, et terminait en déclarant que, si son respect et son attachement, son zèle et sa fidélité pour la reine pouvaient être égalés, ce n'était que par les sentiments non moins dévoués de Mme de Prie. Quant au duc d'Orléans, chargé de représenter le roi de France aux cérémonies du mariage, il quitta Paris le dernier, à la date du 29 juillet.

Les journaux de l'époque donnent quelques détails sur ce qui se passa dans la capitale de l'Alsace, à l'occasion du mariage royal. Ils nous apprennent notamment que MM. d'Antin et de Beauvau arrivèrent le 27 au soir à Saverne, et vinrent le lendemain et les jours suivants faire visite incognito au roi de Pologne et à la princesse sa fille, qui avaient depuis quelques jours quitté l'hôtel d'Andlau pour s'installer au palais du gouvernement. Le 31 juillet, les deux ambassadeurs firent leur entrée solennelle à Strasbourg en carrosses de gala et s'empressèrent de notifier leur arrivée officielle au roi Stanislas, qui les fit à son tour complimenter.

Le lendemain, le roi de Pologne reçut le collier du Saint-Esprit des mains du cardinal de Rohan, commandeur de l'ordre.

Puis le 4 août, le grand maréchal, M. de Mezzelck, alla, dans un carrosse de son maître, prendre les deux ambassadeurs, pour les conduire à leur première audience publique; il les introduisit d'abord dans les appartements du roi, puis dans ceux de la reine de Pologne, à chacun desquels le duc d'Antin fit successivement la demande de la main de la princesse; puis il reconduisit les ambassadeurs à leur hôtel. Ceux-ci eurent, dans l'après-midi du même jour, l'honneur d'une seconde audience, où cette fois se trouvait rassemblée la famille royale de Pologne et où le duc d'Antin, après des discours successivement adressés au roi, à la reine et à leur

fille, reçut le consentement de chacun d'eux. Le soir, un souper suivi d'un bal fut offert à Leurs Majestés Polonaises par le principal ambassadeur du roi de France.

Le duc d'Orléans ne devait jouer de rôle que dans les cérémonies mêmes du mariage; il arriva le 5 août à Saverne, et vint secrètement présenter ses hommages à la future reine. Puis, pendant que devaient s'accomplir à Versailles les dernières formalités relatives au contrat, il se rendit pour quelques jours à Rastadt, près de sa belle-mère, la princesse douairière de Bade.

La physionomie de Strasbourg était alors fort animée, si nous en jugeons par une lettre du duc de Noailles à l'ancien évêque de Fréjus; cette lettre, datée du 11 août[1], nous apprend en même temps l'impression produite par Marie Leczinska :

J'ai trouvé à Strasbourg, écrit-il, un beau et magnifique spectacle; tout s'y dispose pour la cérémonie, et la princesse dont Sa Majesté a fait choix fait connaître de plus en plus combien elle en est digne; il n'y a point d'éloges qui ne soient au-dessous de tout ce que l'on en peut dire. Sa personne plaît infiniment, sans être ce que l'on appelle une beauté, et ses agréments sont soutenus par un esprit également orné et solide, mais ce que l'on ne peut assez louer en elle est une très grande piété, dont elle a l'exemple dans sa propre maison; il faut espérer que Dieu répandra ses bénédictions sur ce mariage, et l'on ne peut augurer que toutes sortes de bonheurs pour le roi avec une princesse aussi accomplie et aussi respectable. Il y a ici un grand concours de seigneurs et princes allemands, et l'on peut dire que tout répond à la dignité et à la majesté d'une aussi auguste cérémonie.

Cependant la réponse favorable du roi de Pologne aux ambassadeurs de Louis XV, transmise à Versailles, y était parvenue le 8 août; dès le lendemain, Louis XV et le comte de Tarlo signèrent le contrat de mariage; copie de l'acte fut remise immédiatement au représentant du roi Stanislas, qui ne perdit pas un instant pour se mettre en voyage et arriva le 12 au matin à Strasbourg. Le même jour, le duc d'Orléans put faire son entrée solennelle dans la capitale de l'Alsace et présenter officiellement ses hommages à la future souveraine. Le surlendemain, 14 août, dans l'après-midi, le premier prince du sang se rendit au palais du gouvernement, accompagné des deux ambassadeurs et du maître des cérémonies de France; et le cardinal de Rohan, après que le marquis de Dreux eut donné lecture du pouvoir accordé par Louis XV à son cousin pour épouser la princesse Marie, procéda à la cérémonie des fian-

[1] Archives des Affaires étrangères.

çailles. Le soir, le roi de Pologne fit au duc d'Orléans l'honneur de souper à son hôtel.

Enfin, le mercredi 15 août 1725, jour de l'Assomption, un cortège imposant, formé des voitures de gala des ambassadeurs et de celles du duc d'Orléans et escorté de détachements de cavalerie, se dirigea vers le palais qu'habitait Marie Leczinska; le premier prince du sang occupait la dernière voiture, où il avait près de lui les ambassadeurs et son premier écuyer. Quelques instants plus tard, le cortège sortit du palais pour se rendre à la cathédrale, suivi du carrosse où venaient de monter la future reine avec ses parents. Le cardinal de Rohan, entouré de tout son clergé, vint recevoir à la porte de l'église le représentant du roi et la princesse de Pologne; puis ceux-ci se dirigèrent vers les estrades qui leur avaient été préparées à droite et en face du chœur, et le grand aumônier de France, après avoir prononcé un discours, leur donna la bénédiction nuptiale.

Après la messe, le duc d'Orléans vint, au nom de Louis XV, offrir la main à Marie Leczinska, qui fut, à partir de ce moment, traitée en souveraine : les gardes du corps, commandés par le duc de Noailles, prirent immédiatement leur service près d'elle, et, dès qu'elle fut rentrée au palais du gouvernement, Mlle de Clermont, sa surintendante, lui fut présentée par le duc d'Orléans; la sœur du duc de Bourbon fut ensuite chargée de présenter elle-même à la reine les dames et les officiers de sa maison.

De brillantes fêtes terminèrent la journée. Puis la reine se reposa le 16; et le 17, après avoir fait à sa famille les plus touchants adieux, elle quitta Strasbourg pour se rendre à Saverne.

Le grand aumônier l'y avait précédée, et lui offrit une hospitalité magnifique; le soir, la reine eut l'agréable surprise de voir arriver son père : Stanislas n'avait pu résister au bonheur de l'embrasser encore. Il l'escorta le lendemain jusqu'au haut de la montagne qui domine la ville du côté de l'ouest; ce fut de cet endroit qu'avant de retourner à Strasbourg, il vit l'imposant cortège au milieu duquel marchait le carrosse de sa fille se diriger vers Metz.

Il avait été d'abord question de prendre, pour gagner Fontainebleau, le chemin direct par Langres, mais le duc de Bourbon s'était arrêté au parti de faire faire un détour à la reine et de lui faire visiter sur son passage la ville de Metz. Le voyage devant s'effectuer à petites journées, on pensait qu'après s'être arrêtée à Sarrebourg, Mézières-sur-Meuse et Vic, elle arriverait vers le milieu du quatrième jour; mais des pluies abondantes survinrent et rendirent le trajet pénible; la reine n'atteignit Metz qu'à la nuit, dans la soirée du 21 août.

La reine arriva hier à Metz, à neuf heures du soir, écrit de nouveau le duc de Noailles à l'ancien évêque de Fréjus, et il en était plus de dix lorsqu'elle entra dans son palais; c'est une heure un peu indue, mais les pluies qui n'ont pas discontinué depuis plusieurs jours ont tellement rompu les chemins qu'il ne fut pas possible d'être ici de meilleure heure. Il est bon cependant de vous dire que l'on était parti à cinq heures du matin; heureusement la reine n'en a point été incommodée, elle jouit d'une parfaite santé.

Puis, après avoir parlé de la juste impatience que la reine éprouve d'arriver à Fontainebleau, le duc de Noailles ajoute :

Je conviens qu'un jour est beaucoup dans une aussi flatteuse conjoncture et qu'il serait à désirer que ce grand jour pût cadrer avec l'époque du 5 septembre, mais je ne pense pas qu'il puisse arriver avant le 6, à moins que les zéphirs ne nous prêtent leurs ailes ou ne prennent soin du moins de sécher les chemins... La nuit lui a fait perdre un beau et magnfique coup d'œil, à l'approche de cette ville qui s'est distinguée de toutes manières et qui a donné de grandes démonstrations de son zèle et de sa joie. Nous y séjournerons deux jours, et nous en partirons le 24 pour continuer notre route.

Toute la population, dès lors si cordialement française, était sur pied depuis de longues heures, quand Marie Leczinska fit son entrée à Metz, et l'accueillit par des acclamations enthousiastes. La reine descendit à la Maison du Roi, où elle reçut dès le lendemain les corps constitués et de nombreuses députations; les juifs de la ville voulurent se distinguer et lui offrirent une coupe précieuse. Aux fêtes de jour succédaient des illuminations générales; la veille de son départ, un feu d'artifice fut tiré sous ses fenêtres, sur la promenade de l'Esplanade, et, durant les trois nuits qu'elle passa dans la ville, la haute tour de la cathédrale fut entièrement éclairée.

Pendant son séjour à Metz, la reine vit arriver le marquis de Maillebois, porteur d'une lettre autographe de Louis XV, expédiée le 19, dès que Sa Majesté avait pu connaître l'accomplissement du mariage par procuration. C'est à ce moment qu'elle écrivit elle-même à son père pour lui rendre compte des hommages dont elle était entourée; une lettre, que nous empruntons à l'*Histoire du roi Stanislas* et qui donne bien l'idée de l'esprit à la fois très fin et très sensé de Marie Leczinska :

Il n'est rien que ne fassent les bons Français pour me distraire. On me dit les choses les plus belles du monde, mais personne ne me dit que vous soyez près de moi. Peut-être me le dira-t-on bientôt, car je

voyage dans le royaume des fées, et je suis véritablement sous leur empire magique. Je subis à chaque instant des métamorphoses plus brillantes les unes que les autres; tantôt je suis plus belle que les Grâces, tantôt je suis de la famille des neuf Sœurs; ici, j'ai les vertus d'un ange; là, ma vue fait les bienheureux; hier j'étais la merveille du monde, aujourd'hui je suis l'astre aux bénignes influences. Chacun fait de son mieux pour me diviniser et sans doute que demain je serai placée au-dessus des immortels. Pour faire cesser le prestige, je me mets la main sur la tête, et aussitôt je retrouve celle que vous aimez et qui vous aime bien tendrement.

Le 24 août, elle quitta Metz par la porte de France, au milieu de nouvelles ovations; elle s'arrêta le soir à Mars-la-Tour. A Châlons-sur-Marne, où elle arriva le 28 et séjourna toute la journée du 29, le duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre du roi, vint lui présenter un portrait de Louis XV, enrichi de diamants. A Sézanne, le prince de Conti lui offrit un bouquet de la part du roi. Presque tout le voyage s'effectua malheureusement par un temps affreux. Le marquis d'Argenson, qui habitait alors Réveillon-sur-Brie, se rendit à Sézanne pour voir passer la reine et nous fait dans ses *Mémoires* un triste tableau du spectacle qu'il eut sous les yeux : une pluie continuelle avait ruiné la récolte, les paysans étaient requis pour réparer la route, et la reine faillit plusieurs fois se noyer; les chevaux des équipages étaient épuisés, et l'on avait dû en requérir à 10 lieues à la ronde pour traîner les bagages. Ce spectacle fit sur la reine une très vive impression et contribua à développer en elle un très vif désir de soulager par ses économies et ses aumônes les souffrances de ses sujets.

Elle arriva le 3 septembre à Montereau : depuis quelques jours, elle trouvait à chaque étape un envoyé de Louis XV, et l'importance de ceux qui venaient la féliciter augmentait à mesure qu'approchait le terme du voyage. Après le prince de Conti, ce furent successivement le comte de Clermont, le comte de Charolais et le duc de Bourbon qui lui apportèrent les compliments du roi.

Enfin, le 4 septembre, Sa Majesté elle-même, ayant dans son carrosse la duchesse d'Orléans, la duchesse douairière de Bourbon, la princesse de Conti et Mlle de Charolais, vint au-devant de Marie Leczinska. Louis XV s'arrêta à une lieue au-delà de Moret, sur la petite montagne de Trépanton. D'après l'avocat Barbier, la reine se fit attendre, sa voiture étant embourbée; il fallut atteler plus de trente chevaux pour la dégager, et toute la maison du roi était elle-même couverte de boue. Dès que Louis XV vit enfin approcher le cortège, il descendit et alla au-devant de la reine. Il est permis de

supposer qu'au moment solennel où Marie Leczinska mit pied à terre, le duc de Bourbon observa curieusement la physionomie du roi; ceux des personnages de la cour qui, le 1er mars 1722, au Grand-Montrouge, lors de l'arrivée de la princesse espagnole, avaient assisté à une scène du même genre, durent aussi se montrer très attentifs en cet instant. Le roi ne laissa pas à la reine le temps de se mettre à genoux sur le tapis que l'on avait à la hâte jeté au-devant de son carrosse; il la releva et l'embrassa des deux côtés avec une vivacité qu'on ne lui avait jamais vue. Le maréchal de Villars, l'un des témoins de cette entrevue, raconte que non seulement Louis XV avait attendu avec impatience Marie Leczinska, mais qu'il parut très content, après l'avoir vue; et le duc de Bourbon, rendant compte le soir même au roi Stanislas de l'arrivée de sa fille, affirme que l'entrevue se fit avec toute la satisfaction possible de la part du roi : « Sa joie, écrit le premier ministre, a éclaté; il a été longtemps avec elle d'une gaieté inexprimable, et tout m'annonce son parfait contentement. » Après avoir présenté à sa jeune épouse les princesses du sang, Louis XV monta dans le carrosse de la reine avec elles; et l'on se dirigea vers le château de Moret, où le roi présenta à leur tour les principaux officiers et les seigneurs de la cour. Il resta assez longtemps près de la reine, puis ayant pris congé d'elle jusqu'au lendemain, il retourna à Fontainebleau avec les princesses.

Marie Leczinska passa la nuit à Moret, y fut le 5 septembre au matin complimentée par le duc d'Orléans, et arriva vers dix heures à Fontainebleau.

Après s'être reposée dans la partie du château qui lui était réservée et avoir échangé sa toilette de voyage contre un costume de circonstance, elle reçut la visite du roi, et le suivit bientôt dans ses appartements. Vers midi, un pompeux cortège sortit du château, au bruit des trompettes, des fifres et des tambours de la chambre, se dirigeant vers la grande chapelle du palais : la reine marchait après Louis XV, entre le duc d'Orléans et le duc de Bourbon. Ce fut, comme dans la cathédrale de Strasbourg, le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, qui officia : Voltaire rapporte que Marie Leczinska s'évanouit un petit instant pendant la cérémonie, mais seulement, observe-t-il, pour la forme. Après un *Te Deum* solennel, le roi reconduisit la reine à ses appartements, où elle reçut les hommages des princesses et des dames du palais, et donna une preuve touchante de sa bonté : « Voilà, dit-elle, en distribuant gracieusement tous les bijoux de sa corbeille, voilà la première fois de ma vie que j'ai pu faire des présents. » Elle dîna ensuite avec le roi et les princesses du sang. Voltaire avait préparé

un divertissement qui devait être joué le soir devant la reine ; mais M. de Mortemart s'opposa à cette représentation, et fit donner, dans la salle de comédie, avant le souper, deux pièces de Molière, l'*Amphitryon* et le *Médecin malgré lui*, ce qui blessa au vif la vaniteuse susceptibilité du poète courtisan. La soirée se termina par un feu d'artifice, auquel Leurs Majestés assistèrent de l'une des croisées de la salle des Cent-Suisses, mais qui fut contrarié par le mauvais temps.

Aux fêtes du mariage succédèrent ensuite celles du couronnement, et chacun put apprécier à loisir la nouvelle reine : « Elle fait très bonne mine, écrivait, quelques jours après le mariage, Voltaire à la présidente de Bernières, quoique sa mine ne soit pas du tout jolie. » Marie Leczinska séduisait surtout par sa bonté, et l'on ne tarda pas à oublier sa modeste origine pour ne voir en elle que ses mérites. Le roi lui-même paraissait, dans ces premiers temps, l'aimer très vivement ; il avait mis entièrement de côté sa réserve habituelle et manifestait près de sa jeune épouse des sentiments qui dépassaient les espérances mêmes du duc de Bourbon.

XV

Notre tâche devrait se terminer ici ; mais le lecteur qui a eu la patience de nous suivre consentira sans doute à nous prêter encore un instant d'attention. Peut-être trouvera-t-il d'ailleurs quelque intérêt aux renseignements que renferment sur les suites du mariage les lettres inédites du père de la reine au comte du Bourg.

Stanislas était retourné à Strasbourg, en attendant que le château de Chambord, qui lui avait été assigné comme résidence, fût disposé pour le recevoir. Il quitta la capitale de l'Alsace dans les premiers jours du mois d'octobre et devait se rendre directement à Chambord ; mais, par une délicate attention du duc de Bourbon, son itinéraire fut modifié ; il s'arrêta au château de Bourron, situé à 2 lieues seulement de Fontainebleau. C'est là que, le 15 octobre, fut ménagée une entrevue entre Marie Leczinska et sa famille, sur laquelle les lettres de Stanislas nous fournissent quelques détails :

Mon voyage, écrit celui-ci en arrivant le 29 à Chambord, Dieu merci, a été très heureux ; nous l'avons fait en parfaite santé : toujours très beau temps, grande compagnie, excellents gîtes partout. Je ne vous dirai rien de Bourron ; les trois jours que j'y ai passés pour voir le roi, la reine et toute la cour n'ont pas été suffisants pour seulement distinguer les objets. J'en suis parti dans un enchantement pour tout ce que j'ai vu et dans un ravissement en particulier pour ma chère

reine, qui, pour vous dire tout en un mot, mérite la continuation de votre attachement pour elle.

Il ajoute que l'agréable solitude de Chambord lui plaît beaucoup et qu'il s'y trouve dans son élément, ne déplorant « qu'une cherté inconcevable de toutes choses et l'absence de son cher maréchal du Bourg ».

La première impression du roi Stanislas ne fit que se confirmer dans la suite ; il put mener à Chambord une vie de retraite et d'étude tout à fait conforme à ses goûts, et trouva dans les forêts du voisinage le moyen de se livrer à son plaisir favori. Il fit dans cette résidence d'importants travaux, créa le grand parterre en face du château et combla pour l'assainir les fossés qui l'entouraient auparavant ; on dit que sa mémoire s'est fidèlement conservée sous les chaumières des paysans de la Sologne et qu'on y parle encore de sa charité. Mais les fièvres qui jadis avaient obligé Catherine de Médicis à s'éloigner de Chambord ne cédèrent pas aux assainissements tentés par Stanislas ; dès l'été de 1726, sa femme, sa mère et toute leur suite tombèrent malades, et il fallut se transporter loin des brouillards du Cosson, dans la maison de M. de Saumery ; l'été suivant, Stanislas reçut l'hospitalité de l'évêque de Blois, Mgr de Caumartin ; puis il dut se fixer pour la saison chaude à Saint-Dié-sur-Loire. Après la naissance du dauphin, Louis XV offrit à son beau-père comme seconde résidence le beau château de Ménars, situé sur la rive droite du fleuve, dans une position élevée. Toutefois, jusqu'à son départ pour la Pologne, nous voyons le père de Marie Leczinska revenir chaque année dès le mois de septembre à son habitation préférée et y rester jusqu'au printemps.

Les premières lettres datées de Chambord avaient déjà appris au maréchal la tendresse et la confiance qui se manifestaient de plus en plus entre les royaux époux ; le 25 novembre, Stanislas écrit :

Le grand Dieu soit loué ! l'amitié du roi pour la reine augmente notablement et se réduit à une grande confiance que le roi prend en elle. On est toujours, Dieu merci, content de sa conduite, il n'y a rien à désirer que le dauphin. Le bon Dieu a son temps, il faut l'attendre avec patience et résignation à ses saintes volontés.

Mais Marie Leczinska ne tarda pas à éprouver les difficultés inhérentes à sa nouvelle situation. Elle se considérait comme obligée par la reconnaissance aux plus grands égards pour ceux qui étaient les véritables auteurs de sa fortune, et n'avait peut-être pas su se défendre suffisamment contre des prévenances intéressées. Mme de Prie, sous prétexte de remplir exactement les fonctions de sa

charge, l'obsédait d'attentions et ne la quittait pas plus que son ombre ; de son côté, M. le Duc, qui voyait le mécontentement inspiré par son administration maladroite et violente devenir général et l'opposition de Fleury s'accentuer de jour en jour, la flattait en toutes circonstances pour s'appuyer de son crédit. L'évêque de Fréjus, au contraire, sans doute un peu jaloux de l'affection de Louis XV, montrait vis-à-vis de la reine une certaine froideur et observait avec attention toutes ses démarches. Il est donc aisé de comprendre que, lorsque la guerre éclata entre le duc de Bourbon et l'ancien précepteur du roi, Marie Leczinska se soit rangée plutôt dans le parti du premier ministre. On sait que Fleury eut assez de prudence pour ne pas commencer les hostilités et qu'il eut assez d'adresse pour déjouer les menées de son adversaire. Vers la fin de décembre 1725, le duc de Bourbon, mécontent des critiques que le prélat ne lui ménageait plus, résolut d'éloigner par degrés de toutes les affaires celui dont la surveillance lui était devenue intolérable, et, par son insistance, il décida la reine à attirer le roi chez elle pour le travail qui se faisait habituellement en présence de Fleury. L'ancien précepteur, qui se savait indispensable à Louis XV, au lieu de réclamer bruyamment le maintien de son privilège, employa le moyen qui lui avait déjà réussi lors de la disgrâce du duc de Villeroy et feignit une retraite définitive à Issy. Le roi, dès qu'il apprit le départ de Fleury, s'empressa de l'envoyer chercher, adressa de vifs reproches au duc de Bourbon et ne craignit pas de blâmer la reine elle-même du concours qu'elle avait prêté à celui-ci.

Le rappel éclatant de l'évêque de Fréjus constituait le plus grave échec pour le premier ministre, et ne devait pas tarder à être suivi de sa disgrâce complète ; mais, en ce qui concerne Marie Leczinska, les lettres écrites de Chambord semblent démontrer que l'imprudence de la reine n'eut pas de conséquence sérieuse et ne saurait être considérée comme le point de départ des froideurs de Louis XV. Le 21 janvier 1726, au moment où il vient d'apprendre ce grave incident, Stanislas laisse percer une vive inquiétude ; il espère que la cour se calmera bientôt ; la reine, que chacun voudrait avoir de son côté, a besoin, dit-il, de toute sa prudence pour réunir les esprits bien partagés.

Mais, dès le 3 février, il paraît rassuré et tranquillise à son tour le comte du Bourg : tout va bien à Versailles, et sa fille est sur la véritable voie ; il affirme qu'elle saura se conserver l'affection du roi, qui est toujours très vive pour elle. Puis, revenant sur le même sujet, il précise, à la date du 7, la situation de Marie Leczinska vis-à-vis de Louis XV et des deux hommes qui se disputent la faveur royale

La reine, par ce dernier événement, a acquis des lumières pour marcher en toute sûreté et sans blesser, parmi tant d'épines, son devoir, son honneur et la justice; une explication qu'elle a eue avec le roi sur tout cela a établi une amitié et une confiance entre eux, qui va, grâce au Seigneur, en croissant. Le roi connaît son bon cœur et le désir passionné qu'elle a de suivre ses volontés aveuglément. La reine aime le roi à la fureur et n'a d'autres inquiétudes que celles qu'engendre un véritable amour, auquel ce prince répond selon toute l'expérience qu'il peut avoir de cette passion, et il est bon qu'il ne cherche pas à en acquérir une plus grande. M. le Duc a eu l'occasion de voir tout ce que la reine a fait par reconnaissance et par justice pour ce prince, qui, en vérité, par son incomparable caractère, le mérite de tout le genre humain, et M. de Fréjus est, j'espère, désabusé de la fausse prévention que la reine faisait partie avec ses ennemis; il reconnaît qu'il avait grand tort de s'en défier. Je ne vous dis pas pour cela que tout soit calme, et, selon que vous l'appréhendez, le feu couve encore; mais ce qu'il y a de bon est que la reine, par la connaissance que l'on a de la droiture de ses intentions, est en état de l'éteindre peu à peu.

Enfin, le 23 février, il annonce que la reine paraît avoir su se rapprocher de Fleury, sans manquer aux égards qu'elle doit au duc de Bourbon : elle est fort bien avec le premier, qui la reconnaît maintenant comme incapable d'autres sentiments que ceux qui mènent au vrai bien; et M. le Duc la voit avec plaisir dans cette heureuse situation qui lui permet d'espérer la conservation de son propre crédit.

Mais la guerre, une fois déclarée, ne devait se terminer que par la victoire complète de Fleury. Avant d'obtenir le renvoi de M. le Duc et la lettre de cachet qui bientôt exila Mme de Prie dans sa terre de Courbépine, l'évêque de Fréjus, se faisant l'interprète du sentiment public, signala à Louis XV les écarts de plus en plus scandaleux de la marquise et les assiduités par lesquelles elle cherchait chaque jour à compromettre davantage sa souveraine. Stanislas, qui avait toujours vécu loin de Versailles et dont la gratitude justifiait les illusions sur Mme de Prie comme sur le duc de Bourbon, ne put s'empêcher de compatir à ce qu'il considérait à tort comme une injuste persécution :

Mme de Prie, écrit-il le 19 mars 1726, ne pouvant supporter les vexations continuelles, s'éloigne du séjour de la cour, se fixe à Paris, et ne viendra à Versailles que pour faire sa semaine de service comme dame du palais. Cette résolution, en vérité, est estimable et devrait faire penser ses ennemis avec plus de justice. Ce qu'il y a encore de louable en ceci, c'est qu'elle sacrifie le plaisir d'être continuellement

auprès de la reine, pour que le public se désabuse de la fausse prévention où il commençait d'être concernant ses assiduités auprès d'elle.

C'était là un grave symptôme, et, pour que l'orgueilleuse favorite quittât le séjour de la cour, il fallait qu'elle sentît l'orage bien près d'éclater sur sa tête. La disgrâce du premier ministre se préparait en effet dans l'ombre, et le 11 juin 1726, au moment de rejoindre pour une chasse le roi à Rambouillet, il reçut l'avis inattendu de se rendre à Chantilly et d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre : toutes les espérances de M. le Duc s'écroulèrent ainsi en un instant! Fleury fit alors annoncer que désormais Louis XV régnerait véritablement par lui-même, et prit le titre modeste de ministre d'État; mais l'habile et prudent prélat se chargeait en réalité du pouvoir suprême et n'allait pas tarder à joindre à son autorité l'éclat de la pourpre romaine.

Sur le surprenant événement qui vient d'arriver, écrit le 15 juin le roi Stanislas au comte du Bourg, vous me dispenserez de raisonner suivant mon ordinaire avec vous et me permettrez de me réduire à être aujourd'hui simplement nouvelliste, pour vous dire que le roi, sachant combien je serais touché de la disgrâce de M. le Duc, a eu l'attention de m'envoyer un gentilhomme ordinaire qui m'a apporté une lettre de M. de Fréjus, écrite par ordre et de la part du roi, par laquelle Sa Majesté m'apprend les raisons qui l'ont forcée à prendre cette résolution. Vous jugerez combien je suis charmé de cette confiance du roi.

Quant à la lettre qu'en cette circonstance la reine reçut, dit-on, de Louis XV, lui prescrivant de faire tout ce que Fleury lui dirait de la part du roi, il semble difficile d'admettre, après avoir lu la correspondance de Stanislas, qu'elle ait jeté la reine, ainsi que l'ont prétendu quelques historiens, dans le plus profond désespoir. Le jour même du renvoi du duc de Bourbon, et ne pouvant connaître la mesure prise contre lui, Stanislas déclare que l'union de sa fille avec le roi devient chaque jour plus intime. Après qu'il a su la disgrâce du premier ministre, dans une lettre du 25 juin, il ne craint pas d'affirmer que la reine s'est conduite dans tout ceci avec honneur, bonté et raison; son union avec le roi est au degré qu'on peut désirer, et sa confiance avec M. de Fréjus très bien établie. Le 3 juillet, il parle de la grande intimité de la reine avec M. Fleury et les nouveaux ministres et de toutes les attentions qu'ils ont pour elle.

La reine, afin de ne pas affliger son père, devait assurément dissimuler une partie des ennuis qu'une situation très compliquée avait pu lui causer. Toutefois il est permis de supposer que ni le roi ni le successeur du duc de Bourbon ne lui avaient fait un bien sérieux

grief de sa reconnaissance pour un prince qui, du fond de l'exil et de l'obscurité, l'avait fait monter sur le premier trône de l'Europe.

En tous cas, la confiance de Stanislas ne se dément pas. Deux semaines plus tard, il se montre parfaitement rassuré sur les bons rapports de sa fille et de Fleury, et s'attache seulement à faire ressortir les avantages des difficultés qui ont signalé les débuts de la reine; il compte aller la voir prochainement :

Au reste, quand la cour sera à Fontainebleau, je crois que je m'y rendrai. En attendant j'envoie le comte de Tarlo pour lier d'autant plus l'intimité qui règne déjà entre la reine et M. de Fréjus et que, quand j'irai, je n'aie que le plaisir de recueillir les fruits qu'elle produira pour sa satisfaction. Vous avouerez qu'elle a été dans un bon noviciat la première année de son mariage; je n'en suis pas fâché, cela lui a servi de bonne leçon.

Le voyage de la cour fut retardé par une indisposition du roi et par une maladie assez grave que prit la reine en le soignant. Dès que celle-ci fut tout à fait remise, Louis XV se rendit à Fontainebleau, où elle le rejoignit bientôt; Stanislas et la reine de Pologne furent alors invités à venir dans le voisinage, au château de Ravannes; ils y arrivèrent au milieu d'octobre, et Stanislas, dès le 19, se dérobant à mille embarras, écrit au maréchal qu'il est fort satisfait de son petit séjour; il vient d'avoir une longue conférence avec le nouveau cardinal, où ils se sont « bien expliqués sur le passé » et ont « pris de bonnes et sûres mesures pour l'avenir »; la reine est elle-même dans une grande disposition « de faire bon usage du noviciat qu'elle a passé ».

Et le 5 décembre 1726, de retour à Chambord, il ne peut s'empêcher de confier au comte du Bourg que la reine est dans la joie de son cœur des gracieusetés que le roi lui fait tant en public qu'en particulier.

Les malentendus que la rivalité du duc de Bourbon et de l'ancien évêque de Fréjus avaient produits dans les premiers mois du mariage semblaient donc dissipés, la reine était bien traitée par Louis XV, et il ne paraissait plus subsister aucune prévention dans l'esprit de Fleury sur les intentions toujours loyales de la reine.

Stanislas était rassuré sur ces divers points; mais ses lettres au maréchal du Bourg portent à chaque page la trace d'une préoccupation d'un autre genre qui avait commencé dès les premiers mois du mariage et, depuis lors, assiégeait son esprit : le désir de voir sa fille assurer la succession du trône, en donnant le jour à un fils, ne faisait que croître à mesure que le temps s'écoulait.

Deux fois déjà Marie Leczinska avait éprouvé des symptômes de

grossesse; mais deux fois aussi, en mai et en novembre 1726, ses espérances avaient été déçues; elle était enfin sur le point d'être mère, et le roi de Pologne se complaisait dans ses lettres à énumérer tous les signes d'une prochaine délivrance; dès le 15 mai 1727, il avait écrit au comte du Bourg, qui attendait impatiemment comme lui la naissance d'un prince : « Voilà bientôt quinze jours que notre petit dauphin fait des petites *cabrioles!* » Le 14 août suivant, la déception de Stanislas fut extrême, lorsqu'il apprit que la reine venait d'accoucher de deux princesses. Le 17, il fit part de son désappointement au maréchal; les égards que Louis XV manifesta pour la reine en cette circonstance apportèrent seuls quelque consolation au chagrin de Stanislas :

Vous saurez, avant que de recevoir celle-ci, l'heureuse délivrance de la reine. Je n'ai qu'à ajouter ce que j'ai appris par un gentilhomme ordinaire du roi, qui est ici, et par le comte de Tessé, qui m'en a apporté la nouvelle, à savoir que, la reine, grâce au Seigneur! est aussi bien qu'on peut le désirer; que les deux princesses sont venues à terme, puisqu'elles ont des ongles et des cheveux, et qu'elles se portent bien; que le roi a fait merveille dans cette occasion, témoignant une grande tendresse à la reine; qu'il est très content de se voir père de deux enfants; que tout le monde juge d'une grande fécondité de la reine après cette première épreuve; ainsi qu'il faut espérer dans la grâce du Seigneur que, après le chemin si bien frayé, viendra celui que nous attendons.

Le 21 du même mois, Stanislas écrit encore à son ami pour lu confier tous les sujets de sa joie, « ne pouvant mieux les reposer, dit-il, qu'au fond de votre bon cœur ». La reine, *avec ses deux poupées*, se porte à merveille, le roi témoigne une grande tendresse à la jeune mère ainsi qu'à *Mesdames ses filles;* toute la France, contente de la fécondité de sa souveraine, compte plus que jamais sur un dauphin!

Il put constater bientôt par lui-même, en se rendant près de sa fille à Versailles, que celle-ci se trouvait en très bonne santé, « aussi bien que les deux petites Mesdames, qui sont très formées et se nourrissent à merveille ».

Au mois de juillet 1728, la reine mit au monde une troisième fille, et Stanislas prit encore la plume pour faire part à son ami de cette nouvelle déception : « Dieu rende nos espérances assurées pour l'avenir; adorons sa sainte volonté! » Ce qui le console encore infiniment, c'est le rôle que le roi a joué à cet événement, « d'un bon mari qui ne perd pas courage ».

La reine correspondait fréquemment aussi avec le maréchal,

et, dans une lettre de décembre 1728, conservée soigneusement par le comte du Bourg, elle fait elle-même allusion à son ardent désir de donner un dauphin à la France. Parlant d'abord de la récente indisposition du roi, elle raconte la grande joie qu'elle a éprouvée de le voir rétabli : « Car, mon cher maréchal, confie-t-elle à ce vieil ami, on n'a jamais aimé comme je l'aime : il est bien agréable de se faire un plaisir de son devoir ». Puis elle ajoute discrètement : « La personne que vous savez s'est encore trouvée mal l'autre jour; si Dieu me fait la grâce d'être bientôt dans l'état où je souhaite toujours d'être, je serai la première à vous le mander; j'espère que Dieu exaucera les vœux de nos bons sujets pour moi. Je mourrai contente, si je leur laisse cette consolation. »

Les souhaits de la famille royale et de la France furent enfin réalisés, et le dauphin, qui devait être père de Louis XVI, naquit le 4 septembre 1729. Écoutons Stanislas dans ces premiers instants :

Sans attendre, mon cher comte, votre compliment, je vous en fais le mien, persuadé que votre satisfaction égale la mienne sur le comble de notre commune joie, laquelle j'aurais partagée avec vous au moment qu'elle m'a été annoncée, si une chienne de fièvre, venue très mal à propos, ne m'eût empêché d'écrire. Il me semble que je suis dans votre cœur et que j'y contemple tous les plis et replis qui l'agitent, par tous les mouvements les plus vifs de la joie parfaite. N'êtes-vous pas tenté de venir rendre visite au dauphin, ou plutôt votre santé vous pourrait-elle le permettre? Quelle satisfaction serait-ce pour moi! Vous savez plus tôt que d'ici toutes les circonstances heureuses qui accompagnent notre bonheur, la santé de la reine et celle de son précieux enfant, le contentement du roi et la joie de toute la France, au-delà de toute expression.

Quelques jours après, il raconte que le bonheur a coupé sa fièvre : Il était au plus fort d'un accès, quand il apprit la naissance du dauphin, mais à l'instant la fièvre l'a quitté et n'est point revenue. « C'est un bon quinquina, ajoute-t-il, ou plutôt un remède universel. »

La suite de la correspondance nous apprend qu'en octobre 1729, Stanislas passa quelque temps à Trianon pour jouir de la vue du jeune prince. Il fait part au maréchal de toute la satisfaction que lui donnent la bonne constitution du dauphin, le rétablissement de la reine « et enfin tout le reste qui peut mettre du baume dans le sang ».

Mais bientôt un seul petit-fils ne suffit pas à Stanislas, qui se prend à souhaiter la naissance d'un second prince, et le 9 février 1730, il confie au maréchal que, par la grâce de Dieu, sa bonne maîtresse est en état de lui faire espérer « un duc d'Anjou ». Celui-ci ne se fit pas attendre aussi longtemps que son aîné, et le 30 août de la même

année, les vœux de Stanislas furent comblés. Il s'empressa d'aller à Versailles pour contempler à son tour le duc d'Anjou, et eut le bonheur d'annoncer au maréchal que la reine et toute sa charmante petite famille se portaient à merveille.

Marie Leczinska se trouvait alors au plus heureux moment de sa vie; elle se croyait encore sûre de l'affection du roi, et pouvait présenter à l'admiration des Français le spectacle de trois princesses et de deux princes.

Stanislas continua huit ans encore à correspondre avec le commandant de l'Alsace, mais, à partir de la naissance du duc d'Anjou, ses lettres deviennent beaucoup plus sobres de détails intimes. En avril 1732, il annonce sans commentaire à son vieil ami, la naissance d'une princesse, qui devait être connue dans la suite sous le nom de Mme Adélaïde; puis un an plus tard, il lui fait part d'une douloureuse nouvelle : le duc d'Anjou vient de mourir à peine âgé de deux ans! A ce moment, Stanislas était très occupé par les graves événements qui se préparaient en Pologne : son rival, le roi Auguste, avait succombé quelques mois auparavant, et les nombreux amis du souverain détrôné désiraient son retour : « La mort de M. le duc d'Anjou, écrit-il, survenue dans toutes mes agitations de la présente conjoncture, m'a accablé au point que je ne saurais vous exprimer. »

Bientôt il dut obéir à l'appel de ses partisans et aux vœux ardents de la cour et de l'armée qui, désireuses de voir la guerre s'engager, l'encourageaient à partir; le cardinal promit lui-même l'appui de la France, et Stanislas se mit en route pour la Pologne. Il était alors plein de confiance : « Mes nouvelles, Dieu merci! de Pologne sont toujours bonnes, et je crois que mes ennemis mettront de l'eau dans leur vin, quand ils sauront le bon état où on se met pour abattre leur caquet. » Malheureusement les secours de la France furent insuffisants, et Stanislas, quoique réélu par les Polonais, dut quitter Varsovie devant les soldats de la Russie. Il se réfugia d'abord à Dantzick, d'où, après un long siège, il fut encore contraint de fuir; puis en Prusse, où il dut attendre la signature des préliminaires de la paix, qui lui accordèrent, sa vie durant, la souveraineté de la Lorraine, moyennant une renonciation complète à ses droits sur la couronne de Pologne. Ses lettres de Dantzick et de Kœnigsberg ne contiennent aucun détail qui rentre dans notre sujet. Quand il revint en France, au milieu de l'année 1736, il se fixa provisoirement à Meudon, et les lettres écrites à cette époque ont surtout trait aux préparatifs de sa prochaine installation dans le duché de Lorraine. Stanislas s'établit à Lunéville dans le courant de 1737, et de cette ville, le 23 juillet, il annonça encore au maréchal la naissance d'une princesse; c'était le onzième et dernier en-

fant de la reine : on la nomma Madame Louise; elle fut dans la suite religieuse carmélite et mérita par ses vertus d'être déclarée vénérable. Stanislas, à ce moment, ne perdait pas encore l'espérance que Dieu donnerait à sa fille la consolation de voir un second duc d'Anjou : « Reprenons courage, écrivait-il, pour nous fortifier dans la patience et dans la confiance au Seigneur! » Et il ajoutait : « On m'a mandé un bon mot de M. le dauphin, qui a dit : « Qu'a-t-on à « faire d'un duc d'Anjou? Je me porte à merveille! » Ce passage est le dernier qui, dans la correspondance de Stanislas, ait trait à Marie Leczinska.

Le lecteur s'étonnera sans doute que le roi de Pologne, après avoir tenu pendant cinq ans le comte du Bourg au courant des sentiments de Louis XV pour la reine, reste, à partir de 1730, absolument silencieux sur un sujet qui devait cependant intéresser vivement le maréchal; c'est à peine si, dans une lettre du 15 juillet 1731, nous trouvons une discrète allusion « au plaisir que se fait le roi de cacher ses voyages à sa cour ». Stanislas voulait vraisemblablement éviter de très pénibles confidences, car ce fut vers cette époque que commencèrent les premières infidélités de Louis XV, dissimulées d'abord avec quelque précaution, mais qui troublaient déjà le bonheur de la reine. Lorsque le père de Marie Leczinska revint de sa campagne en Pologne, le roi avait mis de côté toute prudence, et Mme de Mailly, la propre dame d'atours de la reine, qui avait remplacé sa mère dans ses fonctions, était depuis un an maîtresse déclarée; la publicité de ces relations dispensa Stanislas d'en écrire à son ami. La reine menait une existence de jour en jour [plus triste et plus humiliée, et de longues années devaient encore lui être nécessaires pour parvenir à supporter avec résignation son abandon. On sait qu'elle ne trouva d'adoucissement à sa douleur que dans la tendresse de ses enfants, l'affection de quelques amis fidèles et la reconnaissance des malheureux secourus par son inépuisable charité. Mais, lorsque le 24 juin 1768, elle ferma les yeux, la voix populaire, qui avait cessé depuis longtemps déjà de donner à Louis XV le surnom de *bien-aimé*, dont il était devenu indigne, se plaisait à désigner la fille de Stanislas Leczinski par le titre non moins touchant et très mérité de *bonne reine*.

Paul de Raynal.

LE SALON DE 1886

Exalté par ceux-ci, vilipendé par ceux-là, tour à tour traité de génie et d'incohérent, M. Puvis de Chavannes a, depuis quelques années, conquis sa place au premier rang parmi les premiers artistes. Avec une belle impassibilité il a poursuivi son œuvre, allant droit devant lui, au but qu'il s'était fixé, planant dans son idéalisme, ne prêtant qu'une médiocre attention, des bois mythologiques où il réside, aux rumeurs et au trouble qu'il soulevait parmi les hommes. Comme tous les hardis novateurs, il a, sans tarder, fait école. Ses disciples, moins sincères ou plus accessibles que lui, ont en quelque sorte vulgarisé son art, tant et si bien, que, peu à peu, l'on s'est accoutumé à considérer avec un œil plus calme et plus indulgent ces mêmes cartons étonnants qui faisaient, il y a peu de temps encore, perdre leur sang-froid aux Flamands les moins impressionnables, maîtres d'eux-mêmes, comme Auguste de l'univers. Le regard aujourd'hui, sans une souffrance trop aiguë, se pose sur ces feuillages légers, frissonnants, d'une si délicate dentelure, sur ces lointains plutôt rêvés que peints, si diaphanes et d'un bleu si mollement limpide. Il se promène avec une satisfaction réelle au milieu de ces doux pays, parmi ces pâles gazons plantés de fleurettes mignonnes, d'arbrisseaux agités par la brise, où, chastement, des femmes demi-nues, pensives, peignent, au bord de la mer, leurs longs cheveux mouillés. Enfin ceux-là même qui criaient hier : Au sacrilège! ou se livraient à l'égard de M. Puvis de Chavannes à de très faciles plaisanteries, stationnent aujourd'hui devant le *Bois sacré*, installés pour une heure, hochant la tête, fermant l'œil gauche, donnant les marques d'une extrême admiration, « déjà très ancienne ». Puvis! ils l'ont découvert! Que si le hasard place sur leur route un profane, un sceptique, une brebis égarée, un hostile à outrance, ils entreprennent aussitôt le bon combat, et leur zèle ne se modère qu'avec la certitude de la conversion.

« Le *Bois sacré cher aux arts et aux muses*, panneau décoratif exposé en 1884 et placé dans l'escalier du musée de Lyon, était la

composition génératrice de deux autres sujets : *Vision antique* et *Inspiration chrétienne*, l'art étant compris entre ces deux termes dont l'un évoque l'idée de la forme et l'autre l'idée du sentiment. Un quatrième panneau représente le *Rhône et la Saône*, symbolisant la force et la grâce. » C'est ainsi que, dans une note insérée au catalogue officiel, M. Puvis de Chavannes commente lui-même le triptyque exposé cette année. Cette œuvre considérable s'empare de l'attention dès l'entrée du Salon. Elle se divise en trois parties de dimensions à peu près égales : à gauche, la *Vision antique;* à droite : l'*Inspiration chrétienne;* au milieu, le *Rhône et la Saône.*

Sans vouloir prétendre que l'explication fournie par l'auteur soit d'une clarté indéniable, et sans affirmer que l'unité de cette triple composition engendrée elle-même par la page antérieure : le *Bois sacré*, saute aux yeux du premier coup, il est aisé néanmoins de deviner et de comprendre en partie la pensée de l'artiste. L'idée païenne, la forme, l'atmosphère antique, opposée à l'idée chrétienne, au sentiment, à l'atmosphère mystique. Ici, les paresses du corps se prélassant, sous les ombrages des primitifs édens, dans une végétative placidité ; là, les élans de l'esprit brûlant de foi sous la voûte des cloîtres. Que signifient maintenant la Force et la Grâce, le Rhône et la Saône en cette affaire? Quel est le lien qui les rattache aux deux panneaux voisins? J'avoue ne l'avoir pas encore démêlé. Quoi qu'il en soit, laissant à d'autres interprétateurs plus sagaces le soin d'obtenir la solution juste de ce rébus pictural, je vais essayer de décrire sommairement ces trois compositions, malgré tout, de premier ordre, les plus belles peut-être, avec les toiles de Sainte-Geneviève, toute l'œuvre de M. Puvis de Chavannes.

Dans un paysage bleuâtre, magique et diaphane, sur un rivage rose et blond, semé de rares petites fleurs, planté de grêles buissons, çà et là dallé de larges rochers plats recouverts d'une mousse pâle, sous un ciel successivement turquoise, saphir et céruléen, plusieurs personnages, jeunes femmes et jeunes hommes, demi-nus, demeurent immobiles, comme pétrifiés en diverses postures, sans regard et sans vie, pareils à des êtres habitant les limbes. Sur une petite éminence, un jeune homme, couvert d'un manteau bleu, paraît chanter avec une jeune fille tout de blanc vêtue qui vient à sa rencontre, élancée, mais aucun son ne s'échappe de leur bouche et ne frappe les échos de ce pays mort. Ici, une femme, également en bleu, un voile blanc sur la tête, porte un vase plein d'eau ; plusieurs sont assises, en de méditatifs accoudements, regardant le ciel ou bien le menton dans la main ; au milieu de la toile, en voici une allongée à terre, la tête reposant sur son bras nu ; et tandis que cette dernière à côté joue avec un chien, un jeune pâtre souffle

dans une flûte de Pan, à l'écart. Le rivage est coupé de flaques d'eau qui scintillent doucement. Des falaises voilées, tamisées de brume, ferment une moitié de l'horizon, la mer se prolonge à l'infini, et tout là-bas dans l'échancrure de la plage, au bord même des flots, dans l'écume azurée, défilent et cavalcadent les petits cavaliers du Parthénon, échappés de leur frise. Telle est la composition dénommée, par M. Puvis de Chavannes, *Vision antique*. Assurément une poésie très pénétrante émane de cet artificiel pays, les lointains ont la séduction fraîche des mirages, l'ensemble respire la nonchalance et la paix. Les petits chevaux diaphanes lancés au galop sont une charmante trouvaille, le ciel et l'eau d'une coloration délicieuse, et pourtant *Vision antique*, en dépit des ravissants détails dont elle foisonne, me paraît, au point de vue général de l'œuvre, inférieure au *Rhône et à la Saône*, et surtout à l'*Inspiration chrétienne*. Aucun lien ne rattache les uns aux autres ces personnages épars et monotones, pareillement rêveurs et ennuyés, éternisant leur mélancolie, debout, assis ou couchés, dans un même et perpétuel accoudement. Le coude joue un rôle énorme chez M. Puvis de Chavannes. Ensuite, je n'ai pas là une *Vision antique;* avec la meilleure bonne volonté, je ne vois qu'une sorte de chaste et vaporeuse songerie, exquise évocation mythologique, le joli rêve d'un poète qui saurait peindre. Quant à l'*idée de la forme*, jamais elle ne m'a moins possédé que devant cette toile, et l'impartial Brid'Oison penserait comme moi.

D'un sentiment plus élevé, d'une intensité plus vive, d'un ensemble plus parfait est l'*Inspiration chrétienne.* Sous les arcades d'un cloître italien, un artiste, en longue robe sombre, au profil émacié, la barbe en pointe comme le Christ, et coiffé à la façon de l'Alighieri, se tient debout, le pinceau à la main, considérant de quelques pas en arrière son œuvre qu'on ne voit pas. Il cherche, et se recueille en face de sa toile dans un intime tête-à-tête. A ses côtés, trois personnages, discrets et silencieux, suivent avec respect les progrès de son travail. Au milieu, non loin d'un vase d'où s'élance un grand lis, posé sur un escabeau, un jeune homme feuillette des croquis dans un carton. Un moine, assis sur un banc, songe, renfermé en soi-même; un autre, debout, s'entretient avec un apprenti; un troisième avec une dévotion touchante, pose une lampe allumée sur le rebord d'une niche où sont placées des statuettes saintes. Tout au fond, près de la porte entre-bâillée, des moines distribuent quelques secours à des mendiants et à des misérables, et au-dessus du mur d'enceinte le ciel, d'un bleu profond, se déploie comme une bannière, avec le croissant opalin de la lune et le sommet des cyprès noirs et pointus. Cette com-

position, dans laquelle tous les personnages, le décor et jusqu'aux accessoires même concourent à l'expression d'une même pensée, est sans réserve un chef-d'œuvre de calme religieux, de flottante et douce mysticité. L'artiste italien, à lui seul, tendu en avant, dans un élan de foi, d'une maigreur immatérielle, d'attitude inspirée, est une merveilleuse figure.

Quoique d'une impression gracieuse et d'une franche saveur, le *Rhône et la Saône* ne me semblent point, en dépit de l'opinion générale, la meilleure page du triptyque. Sans doute, le Rhône, aux robustes formes, son épervier sur l'épaule, est d'un ferme et noble caractère dans sa nudité vigoureuse et saine; la Saône, cheveux dénoués, cambre son buste frêle, avec une mollesse pleine de charme, et le paysage vert et rose attire par la féerique transparence de ses échappées, mais nous sommes loin de la hauteur de pensée d'*Inspiration chrétienne* et même de la captivante placidité de *Vision antique*. Et maintenant, avant d'en finir avec M. Puvis de Chavannes, disons hautement la profonde estime que nous inspire cet artiste ardent et sincère, jamais trivial, même dans ses erreurs, admirable en sa poétique, et dont chaque œuvre, avec son caractère de protestation généreuse, est comme un nouvel et radieux élan d'idéalisme.

Si je me suis longuement étendu sur les pages du maître, je consacrerai peu de place aux pastiches — intéressants à coup sûr — des nombreux disciples. MM. Ferdinand Humbert, Paul-Albert Baudoin, Léon Comerre et Pierre Lagarde pensent et exécutent sous l'influence manifeste et directe de M. Puvis de Chavannes. Leur qualité la plus grande : le manque de personnalité, demeure en même temps leur principal défaut. Ils ne réussissent à moitié qu'en roucoulant une chanson apprise par cœur, et jamais ils ne seraient moins bons que s'ils se mêlaient de vouloir devenir originaux, n'en ayant pas l'étoffe ni les moyens. Il y a ainsi dans tous les arts, en peinture comme en littérature, des sages et des modestes, contents de peu, qui ne peuvent bien marcher que dans les bottes d'autrui; mettez-les nu-pieds, ils ne sauraient faire un tout petit pas.

Je citerai donc seulement pour mémoire : *En temps de guerre*, pour la mairie du XV[e] arrondissement; et *Pro patria*, destiné au Panthéon, de M. Humbert; *la Famille* et *le Travail*, de M. Comerre; *item* de M. Baudoin, *item* de M. Pierre Lagarde, toujours réservées à des mairies. Tous ces messieurs sont devenus des sortes de Belloir, peintres-décorateurs de maisons civiles, confectionnant tous, en vertu des mêmes procédés, l'éternelle et exaspérante allégorie. Pour *la Famille*, c'est, près d'une maisonnette à toit de

chaume, une jeune femme, assise, tenant en ses bras un nouveau-né... l'aïeule à l'écart sur un banc vermoulu, le jeune mari qui avant de partir aux champs, ses outils sur l'épaule, se détourne une dernière fois pour sourire aux siens. Ajoutez à cela quelques accessoires indispensables pour exprimer l'intimité, tels que des poules... un pot de fleurs, un rouet... et vous avez la *Famille*. Le *Travail* s'obtient également, sans plus d'effort intellectuel, en appelant à la rescousse les centenaires clichés : des vieillards courbés cassant des pierres ; un forgeron en tablier de cuir, avec des bras tout biceps, brandissant un marteau ; un jeune gars, le poing au soc de la charrue ; une ménagère qui lessive..., le tas des instruments aratoires, etc., etc.

En fait de peinture décorative, je vois encore le plafond de M. Chartran, pour la salle des mariages de la mairie de Montrouge, toile harmonieuse et distinguée, avec un Amour à la façon de M. Baudry ; l'*Étoile du berger*, de M. de Liphart, tout en nuages, avec une gardeuse de troupeaux d'opéra-comique, et un chien terre-neuve, au lieu du poétique et sauvage chien-loup, langue pendante et poils hérissés ; puis un magistral panneau d'escalier de M. Montenard, le vigoureux coloriste provençal. Sur un coteau brûlé de soleil et poussiéreux, fleuri d'une âpre végétation, dominant la mer paisible, d'un bleu sombre, qu'on aperçoit semée de voiles lointaines, des porteuses d'oranges marchent à la file, en pleine lumière, drapées dans leur costume d'un éclat pittoresque. Toutes les qualités coutumières de M. Montenard font de cette composition une magnifique page.

Demeurant à présent dans l'examen des vastes toiles de même dimension, quoique d'un ordre historique ou de pure fantaisie, il nous faut d'abord signaler le *Justinien*, de M. Benjamin Constant. D'une réelle habileté de main, d'une souplesse de pinceau bien au-dessus de la moyenne, cet artiste ne nous a pourtant jamais fait battre le cœur à coups précipités, et plus se manifeste chez lui l'agaçante prétention de nous étonner quand même, plus il nous laisse froids et impassibles. Son *Justinien* de cette année n'est pas combiné pour réchauffer notre enthousiasme. Rien de plus glacial et de plus mortellement ennuyeux, ennuyeux à bâiller, que cet intermède de *Théodora*. Sous les traits tibériens de l'acteur Garnier, l'empereur byzantin est représenté, assis sur un trône de marbre et d'or, dans une poncive et mélodramatique attitude ; les personnages qui l'entourent, je ne dirai pas vêtus, mais accablés de dalmatiques abruptes, et de chapes massives alourdies de pierreries, semblent les mannequins de quelque exotique diorama, l'homme, au torse nu, qui, vu de dos, lit un parchemin, paraît en

marbre comme les colonnes et les murs, tout ce luxe est d'une brutalité blessante qui nous choque au dernier point. Ah! jamais la complainte d'Offenbach ne fut plus de circonstance :

Justinien! ce monstre odieux!

Moins désagréable de parti-pris, *Judith*, le second envoi du même artiste ne nous requiert pas davantage. Le souci des étoffes et la négligence de l'expression dans la nature ne peuvent point produire une œuvre d'art : un prétexte à gravure en couleur tout au plus.

Faut-il encourager M. Luna, ou doit-on le décourager? Est-il plus à plaindre qu'à blâmer. Ni l'un ni l'autre, croyons-nous. C'est un jeune, et sa gigantesque composition, le *Spoliarium*, témoigne, à défaut d'expérience et de métier, d'un courageux tempérament, d'une fougue peu commune. Le mouvement et la vie animent cette scène de gros carnage. Parmi les plus intéressants envois, il convient également de citer ceux de M. Pascal Blanchard, un artiste d'avenir. Très mal exposée dans le vestibule, sa *Samson et Dalila* n'en reste pas moins une œuvre captivante, qu'on est heureux de découvrir parmi les environnantes médiocrités, et son *Portrait de jeune fille*, très distingué, d'une tonalité, sobre, délicate, révèle un talent qui déjà se possède. Nous ne sommes pas les seuls, cette année, à nous plaindre de la déception terrible que nous réservait M. Rochegrosse. Son imagination prodigieuse le perd, il cherche trop, il rumine les vieux textes, la nuit, préoccupé d'entasser les difficultés. Et, au lieu de l'aider, sa littérature lui joue de mauvais tours. Voilà où conduit l'érudition déchaînée; que ce *Nabuchodonosor* vous serve une fois pour toutes de leçon, M. Rochegrosse! Au lieu de travailler le tour de force et de vouloir passer sous votre pouce, prenez un sujet ordinaire et simple, compréhensible et grand — il en existe beaucoup dans les *Hagiographes* — ce jour-là, vous ferez une œuvre, et nous serons les premiers à battre des mains. Oublions, oublions *Nébou-Koudourri-ouçour!* Une grande chose très animée et très sanguinolente que je n'aime guère non plus en dépit de réelles qualités de composition, c'est la *Prise de Son-Tay*, par M. Castellani, brossée avec entrain, quoique d'une main trop accoutumée aux panoramas. Et puis, que de têtes de turcos embrochées! Une seule, bien en place, suffisait pour produire le même effet d'horreur... Enfin, il y a là de la poudre qui parle, des marins qui grimpent à l'assaut, un drapeau qui flotte dans la fumée... Succès assuré. Le jour du vernissage, M. Jules Ferry, qui était à quelques pas de nous, n'a point « stationné longuement » devant la toile de M. Castellani. Chat échaudé...

M. Chalon est un peu cousin de M. Rochegrosse, cherchant, comme lui, à casser les vitres et faire tapage. Sa *Mort d'Agamemnon* est d'une exécution sèche et dure. Et puis, que de grimaces, que de muscles, que de hurlements en pure perte, hélas! M. Brouillet, lui, n'a pas tenté de nous en faire accroire, il a préféré prendre son sujet dans la vie, dans la très simple et très banale vie de chaque jour, aux champs. Son *Paysan blessé* est une des meilleures toiles de ce Salon, d'une rusticité point exagérée, d'une observation choisie, sans trop de recherche ni de prétention. Le drame peut se compter en deux mots. Un paysan blessé, — mortellement sans doute, — est rapporté chez lui, inanimé; sa femme se penche sur son visage, anxieuse; les porteurs, en dépit de leur rudesse, tiennent avec des précautions le corps de leur ami; à l'écart, des petits enfants, ceux de la victime peut-être, regardent silencieux. Cette scène, je ne crains pas de le répéter, attire et retient par l'émotion toute humaine qu'elle dégage, autant que par ses franches qualités de facture. J'aime moins le portrait de femme fellah, qui semble découpé en plein carton.

M. Pierre de Bengy nous montre un étonnant *Saint André* se débattant sous les liens qui l'attachent à sa croix, un *Saint André* qui ne paraît pas vouloir accepter le martyre d'une âme résignée. Mais tandis qu'il cherche à se sauver, nous le devançons. Un second martyre de saint André, de M. Bourgeois, ne nous satisfait pas davantage.

M. Jean-Paul Laurens, malgré son très grand talent, ne tient vraiment pas tout ce qu'il semblait promettre. Depuis plusieurs années rien de bien saillant n'est sorti de son atelier. Corps et âme, il s'est donné aux Inquisiteurs, Torquemada le possède, et il ne rêve que caveaux et supplices, serments terribles prêtés sur des reliques, tortures et bûchers. Cette fois, c'est encore Torquemada effrayant, en bonnet noir, en sandales de feutre noir, en vêtements sombres qui, un crucifix à la main, admoneste, de la belle façon, Ferdinand et Isabelle très penauds. Au lieu de vous cantonner ainsi dans cette sinistre époque, et de nous interpréter l'histoire critique de l'inquisition d'Espagne de don Juan-Antonio Llorente, pourquoi ne vous résigneriez-vous pas, monsieur Paul Laurens, à nous peindre une large et belle page d'histoire de France? Avez-vous donc oublié le succès de votre *Mort de Marceau?*

Dans la toile réjouissante et ouvrière que M. Buland expose sous ce titre : *Si tu veux manger*, *va travailler*, je retrouve les solides qualités coutumières de l'artiste, l'intensité des physionomies, l'exactitude et la précision; mais qui donc, en conscience, prendra jamais au sérieux cette charge d'atelier poussée avec un beau flegme

et comme soulignée à plaisir? Puérile en elle-même, l'anecdote ne réclamait pas une telle importance. Ne quittons point ce même artiste sans mentionner son second envoi : *C'est celui-là!* très intéressant d'accessoires et joliment noté. Ce petit intérieur campagnard, avec son mobilier propre et ses murs froids, ornés çà et là d'une gravure, d'un petit cadre, de la bassinoire pendue à un clou, est d'une très curieuse observation. Quant à la scène, elle est nulle et parfaitement incompréhensible. Jugez-en plutôt : une jeune fille, une fillette même, assise sur le parquet, aux pieds de sa grand'-mère, regarde cette dernière avec douceur et tristesse; la vieille, qui a retiré ses lunettes pour mieux voir, fixe de son côté un fier et beau gars, en pantalon de velours, nu-tête, planté au milieu de la chambre et dardant des yeux verts, terribles. *C'est celui-là!* Qu'entend M. Buland? C'est celui-là que j'aime, que je veux épouser; ou bien : c'est celui-là que j'ai commis la faute d'écouter et que j'ai aimé. S'agit-il de fiançailles ou de... régularisation? Nous ne le saurons jamais.

Hérodiade a tenté M. Toudouze, le maître à danser des menuets, l'habile costumier Louis XIII, expert à cambrer une jambe dans un bas de soie, ou à jeter un manteau de velours sur l'épaule d'un cavalier à fringante moustache. Hérodiade pourtant n'était point son affaire, et la tête de saint Jean n'avait rien à gagner avec lui. La scène qu'il a imaginée, conçue dans des tons roses et tendres, sorte de toile au patchouli, n'offre aucun intérêt. La danseuse n'a ni caractère ni expression, l'on cherche en vain la férocité, l'âme scélérate, sous ce visage d'une grâce superficielle, couronné de fleurs. Beaucoup de qualités de main, sans doute, mais le *brio*, l'élégance et la coquetterie sont-elles suffisantes pour s'attaquer à une *Hérodiade?* L'insuccès de M. Toudouze, un peintre de talent, maître de sa palette, nous prouve assez le contraire. Le sentiment, ce je ne sais quoi de vivant et d'intense que l'artiste s'arrache de l'âme pour le faire passer dans son œuvre, l'animer, lui communiquer la vie, la pensée, le rayon... le sentiment, disons-nous, est la marque distinctive, le signe frappant auquel se reconnaît l'œuvre réfléchie et sincère. Alors la tête et le cœur conseillent, guident, retiennent ou précipitent la main qui n'est plus seule, et c'est la conception même de l'artiste qui, tout naturellement, vient aboutir, éclore et se préciser sur la toile. L'exemple de M. de Richemont, un jeune homme, suffira pour nous donner raison. Il a emprunté son sujet à la légende de Marie de Brabant, tirée de la Vie des Saints. « Quand les reliques de sainte Marie furent déposées au tombeau, l'on vit treize vierges descendre aussitôt du ciel et entourer le cercueil. Elles rayonnaient de clarté, vêtues de robes blanches, et trois fois elles

firent le tour du tombeau. » Inspiré de ces quelques lignes, M. de Richemont a envoyé un grand tableau d'une délicate et pénétrante poésie religieuse, d'un exquis et naïf sentiment, d'un étrange charme d'apparition. La scène est bien éclairée, habilement comprise avec les personnages vivants du premier plan, fous de stupeur et d'admiration, harmonieuse dans son ensemble. L'envoi de M. de Richemont, l'année dernière, avait été déjà très apprécié, celui de cette année, plus important, marque un réel progrès.

Que dire du *Don Juan* de M. Rixens, sinon que Baudelaire eût été médiocrement flatté d'en avoir fourni l'idée? Rien ne tient dans cette vaste toile confuse et embrouillée. Le commandeur lui-même nous fait sourire. Pauvre commandeur! Pauvre don Juan! Citons encore la *Mort de l'évêque Prætextatus*, un épisode des récits mérovingiens, par M. Bordes; le *Pilleur de mer*, de M. Luminais, qui n'est guère en progrès; *Un Paysan de la Sabine*, bel envoi de Rome de M. Louis Edouard Fournier; *Une Martyre*, de M. Cavé, d'un joli sentiment; le curieux *Vercingétorix*, de M. Motte; le *Défilé des gueux*, de M. Cornet, une toile très personnelle; le *Saint Jean-Baptiste*, de M. Courtat; les *Amis de Job*, de Brantot, où se retrouve un peu la manière de Luc-Olivier Merson; une *Madame Roland à Sainte-Pélagie*, traité d'un pinceau bien criard!

Parmi les toiles de genre, tellement nombreuses que nous regrettons de ne pouvoir leur accorder l'espace qu'elles méritent, ce sont toujours les anecdotes joyeuses, les petits drames de la vie ou les événements historiques ingénieusement rapetissés, signés des mêmes noms connus du public : Béraud, Brown, Worms, Vibert, Dagnan, Dantan, etc., qui s'imposent à l'attention d'avance conquise; la *Salle des filles au Dépôt*, de M. Béraud; le *Pain bénit* de Dagnan; l'*Entr'acte d'une Première à la Comédie-Française*, de Dantan, avec un parterre de célébrités à défaut de rois; le *Cardinal*, de M. Vibert; le *Boute-selle*, de M. Lewis-Brown; *Madame Polichinelle*, d'Emile Bayard, ni meilleure ni pire que bien des chromolithographies signées Jacquet; enfin le *Bonaparte*, de M. Gérôme, *en face du Sphinx*, vrai coup de pinceau dans l'eau, prétentieuse petite chose qu'il est impossible de ranger dans la peinture d'histoire. Les élégances de la vie sportive et mondaine, le luxe des habits rouges, les plaisirs des salons, des bals plus ou moins costumés, les joies du lawn-tennis, du polo, du yachting, ont leurs conteurs attitrés, MM. Jourdain, Heilbuth, Stewart. Et la misère :

> La misère au front décrépit,
> Celle qui rôde et se tapit,
> Blafarde et maigre,

Sans gîte et n'ayant pour l'hiver
Qu'un pauvre petit châle vert
Qui se tortille comme un ver,
Sous la bise aigre.

Cette misère-là aussi a ses peintres dévoués et attendris, plongés dans un éternel apitoiement. Vous les connaissez depuis plusieurs années déjà ces révélateurs de la souffrance et du désespoir, infatigables chantres de la mendicité. Ce sont MM. Deschamps, Pelez, Mlle Brouilhony, etc. L'année prochaine encore vous les retrouverez au palais de l'Industrie sous les traits de pauvresses ou d'enfants grelottants, blottis sous des portes cochères, tendant la main, s'efforçant de vous attendrir par de larmoyantes épigraphes : *J'ai faim! Seule! Pitié! Un sou! Le réchaud! Pauvre mère! Orphelin!* etc. N'oublions pas non plus les *Petits ramoneurs*, de M. Carrier-Belleuse, qui rentrent un peu dans la catégorie des pâtiras.

*
* *

La peinture militaire a quelques tirailleurs cette année. Quoique de Neuville soit mort, bien que M. Detaille, absorbé par ses merveilleuses illustrations de l'*Armée française* n'aît pas le loisir d'exposer, le canon tonne quand même, des officiers de chasseurs à pied, une canne d'une main, une lorgnette de l'autre, crient encore : En avant! des clairons sonnent la charge, et M. Déroulède peut s'imaginer que l'Alsace et la Lorraine sont près de nous être restituées dans quelques jours. Loin de moi la pensée d'une raillerie. Sans faire partie de la *Ligue des patriotes*, j'ai pour notre armée un infini respect qui confine à l'admiration et à l'enthousiasme, mais j'admets difficilement le pantalon garance dans l'art, dans tous les arts. Spectateurs et critiques sont engagés d'avance, et la consigne est d'agiter son chapeau en criant : *Vive la ligne!* sous peine de passer pour un agent secret de Bismarck et d'être écharpé par la foule. Il y a là en même temps pour l'artiste soucieux de son art une question de conscience, et pour le critique résolu à l'impartialité un réel embarras. Tableaux militaires, pièces militaires, sont en dehors de toutes exigences et de toutes lois, puisqu'il suffit d'un drapeau tricolore mal peint pour emballer le public électrisé, comme d'une retraite aux flambeaux, d'une salve de mousqueterie ou d'un acteur en redingote grise sur un petit cheval blanc pour assurer deux cents représentations à une pièce misérable.

La meilleure toile, en ce genre, est la bataille de *Rezonville*, de M. Aimé Morot. Des cuirassiers français lancés à la poursuite de cuirassiers blancs viennent de rattraper les fuyards, les coups de

sabre pleuvent de part et d'autre, au galop furieux des chevaux affolés, couverts de sang. Des casques roulent à terre; la poussière, la fumée, la poudre, s'élèvent en épais nuages. Le côté féroce et désespéré, la rage éperdue et déchaînée d'une fin de bataille, sont rendus puissamment avec une énergique et rare vérité. Par contre, peu de compliments à faire à M. Boutigny pour *la Confrontation* et les *Otages* : de mauvaises imitations de de Neuville, médiocrement exécutées.

Nul n'est plus connu que M. Protais; les deux fameuses romances militaires dont il est l'auteur, paroles et musique : *Avant l'attaque* et *Après le combat*, ont depuis longtemps popularisé son nom. C'est le Nadaud des champs de bataille. D'ordinaire, point de débraillé chez lui, de vêtements en loques, ni de membres hachés, ni de corps hideux, broyés sous les roues des caissons d'artillerie. Non, de beaux jeunes gens, avec une moustache brune en coup de pinceau, qui, la tunique déboutonnée, vêtus de linge fin, la main sur leur épée, regardent voler des hirondelles en songeant à une fiancée. Et voilà que cette année, contrairement à ses habitudes, M. Protais a envoyé un *Bataillon carré* très remarquable, d'une très poignante tristesse. L'aspect de ces morts pêle-mêle entassés, par milliers sous la lune, dans la plaine silencieuse, est d'une saisissante, je dirai presque d'une mélancolique horreur. M. Julien Le Blant n'est pas aussi heureux que les fois précédentes, avec son *Combat de Fère-Champenoise*. La composition, savante et dramatique à coup sûr, est d'une monotone couleur grise hors de laquelle rien n'émerge et ne se détache; pas d'intérêt spécial localisé dans cette scène un peu confuse. Et puis, oserai-je demander à M. Le Blant, qui voit des chouans partout, comment il se fait que nos rangs en comptent un si grand nombre, en 1814? L'*Appel suprême* et les *Premiers coups de canon*, de M. Beaumetz; *Anathème*, de M. Constant Beauquesne; le *Souvenir du camp de Châlons*, de M. Bellangé; le *Renseignement*, de Brail; le *Parlementaire*, de Brisset; *Journée faite*, de J. de Bréville, offrent aussi de l'intérêt aux amateurs d'incidents militaires, à tous ceux qui se plaisent à entendre un colonel en retraite conter ses campagnes entre le café et la chartreuse. Je signalerai deux toiles de valeur, particulièrement attachantes : le *Branle-bas de combat*, de M. Couturier, et le *Combat de chouans* dans une église, de M. Bloch, sobrement conçu, dans une note simple et tragique.

M. Boudin est un de nos plus distingués peintres de marine, je commencerai donc par lui dans la courte énumération que j'en vais faire. Ses deux envois : *Un grain* et *Marée basse*, dénotent toujours le même tempérament, le même respect de la nature unis

à la même sincérité dans l'exécution. La *Vague*, de M. Brun, nous plaît aussi par sa large et consciencieuse facture; les toiles de MM. Courant et Lepic révèlent des familiers de la mer, toujours plus profondément épris de leur décourageant modèle. On peut ranger parmi les bons morceaux la *Femme du pêcheur*, de Boulard; le *Sauvetage*, de Barthélemy; l'*Ancienne jetée du Tréport*, de Berthelon; les *Barques de pêche*, de MM. Berton et Bistagne; les deux tableaux de M. Brielman, *Fin de tempête* et la *Pointe de Lagarde;* les deux grandes vues de Norwège, de M. Normann, stupéfiantes de vérité; l'*Homme à la mer*, de M. Haquette, une œuvre maîtresse, parfaite de composition; et *A la dérive*, de Renouf, un drame poignant rendu avec émotion et force.

Sans nous attarder aux Orientales de bazars, aux vengeances de sultans, danses au harem, assassinats d'eunuques, oasis, bayadères à sequins, disons quelques mots sur les principales études de nu, se recommandant par la franche honnêteté de leurs intentions comme par l'autorité de leur facture. La *Jeune femme couchée dans l'herbe*, de M. Collin, est une très charmante et très gracieuse figure, d'une ténuité fine et distinguée; l'*Éveil* de M. Carolus Duran, un brillant morceau; le *Printemps* et l'*Amour désarmé*, de M. Bouguerau, deux merveilles d'impeccable dessin, de grâce exquise quoique toujours un peu mièvre; la *Femme assise*, de M. Roll, d'une belle pâte et chaudement enveloppée. Je parlais tout à l'heure de la chasteté indispensable avec laquelle le nu veut être dévoilé par l'artiste véritablement digne de ce nom, que ne préoccupe pas l'arrière-pensée libertine du scandale, je ne dirai rien par conséquent de la *Figure masquée*, d'un jeune peintre, médiocre polissonnerie qui n'a même pas l'excuse d'une hardiesse commise avec sincérité en un moment d'erreur.

Beaucoup de bons paysages nous ont séduits et retenus cette année, ceux de MM. B.net, Nozal, Damoye, Vayson, Butler, Pearce en première ligne. Puis, parmi les tableaux de genre d'artistes étrangers, deux petites toiles, pas grandes ni tapageuses, mais tout à fait hors ligne : *Avant la fête* et le *Dimanche en Hollande*. Que d'exquis et vrais détails dans *Avant la fête*, et qu'elles sont observées et stéréotypées avec bonheur, ces pauvres vieilles qui cousent, de leurs doigts actifs encore, les drapeaux du lendemain ! Qui leur saura gré de leur peine dans l'allégresse du grand jour ? *Sic vos non vobis*. Le nom de l'artiste de talent qui a signé ces deux œuvres si personnelles, c'est un Munichois, M. Kuehl. Il y a encore des peintres à Munich !

*
* *

M. Cabanel ne sera jamais tant porté aux nues, cette fois, que par ceux-là même qui ont le plus coutume de le décrier. Et ce sera grande justice. Ses deux portraits, celui du P. Le Pailleur, fondateur de l'ordre des Petites-Sœurs des pauvres, et de la Supérieure du même ordre, sont simplement deux chefs-d'œuvre. L'artiste les a surpris, chez eux, dans une attitude calme et reposée. Sur les murailles nues pendent les cartes de géographie, les listes des maisons de l'ordre et des nombreuses succursales, témoignant d'une alerte et infatigable charité qui se répand jusqu'aux limites les plus extrêmes, à travers les quatre parties du monde. Le P. Le Pailleur, assis, sa barrette à la main, nous regarde, avec un visage à la Vincent de Paul, rayonnant de bonté. La Supérieure, assise également, devant une table chargée de papiers, tenant ses lunettes, nous considère, elle aussi, mais avec une expression différente. Une foi profonde, une inébranlable fermeté, une vaste intelligence, éclatent sur ses traits mâles, nettement accentués; on sent qu'elle est l'*homme*, la tête de la maison, tandis que le vieux prêtre en est la direction, l'indulgence, la douceur paternelle. Chefs-d'œuvre, je le répète, que ces deux portraits, qui vont aller, dans un mois, s'enfouir à jamais au fond de l'Ille-et-Vilaine, dans le vieux couvent de la tour Saint-Pern, la maison mère de l'ordre des Petites-Sœurs des pauvres.

M. Pasteur a tenté le pinceau de deux artistes, MM. Edelfelt et Bonnat, et la plus réussie des deux toiles n'est pas celle qu'on pense. Sur l'éternel fond granuleux qu'il affectionne, M. Bonnat a placé l'illustre savant tenant près de lui sa petite-fille, Mlle Vallery-Radot; pose malheureuse, l'enfant se blottit contre son grand'père comme prise de frayeur, et lui a cet air grave et soucieux qu'il doit prendre aux heures d'inoculation. Enfin l'ensemble est lourd, rébarbatif et noir. M. Edelfelt, au contraire, nous montre tout naïvement M. Pasteur dans son laboratoire, entouré des instruments de son labeur quotidien. Les tables sont chargées de cornues, de livres, d'éprouvettes, de vases contenant des substances chimiques. Le grand savant est représenté à mi-corps, tenant un flacon qu'il examine; la pose est naturelle, juste, attaquée sur le vif. Rien de plus vrai, de plus habile et de plus harmonieux que ce portrait à la fois sobre et original. M. Fantin-Latour a peint avec cette distinction qui le signale un puissant portrait d'homme, debout, et le vieux marin de M. Ribot nous étonne par sa singulière vigueur. En fait de portraits intéressants, je vois encore MM. Sarcey, Pierre Véron, de Blowitz, Octave Mirbeau, Haraucourt, le sculpteur Roulleau, Mme Caron, par Toulmouche. Du côté des femmes, Mlle Weber, des *Jacobites*, deux ou trois fois reproduite; Mme Théo, symphonie en

rose de M. Comerre; deux très élégants portraits de la même jeune fille, en rose, debout, et assise, en bleu, par M. Blanche; une femme en noir, toile d'un grand caractère, de M. Friant; le mirobolant tour de force, rouge sur rouge, de M. Duez; l'étude en plein air, si magistrale, de M[lle] Breslau; le beau groupe de M. Joh Sargent, la mère et la fille, la mère, assise dans un fauteuil, en noir, et la fille, debout près d'elle, en rouge, devant une petite table chargée de bibelots de vieil argent; la jolie miss de M. Carolus Duran, mousseline et satin rose sur un rideau de peluche grise, une merveille de grâce, et, pour terminer, l'étonnant portrait de M[me] Roger Jourdain, par M. Besnard. Au seuil d'un salon ouvert de plain-pied sur une terrasse éclairée par la lune, la jeune femme paraît, debout, prête à s'élancer, la taille flexible. Le lustre du salon éclaire une moitié de son visage et de sa toilette, tandis que l'autre moitié de son corps baigne déjà dans l'air bleu de la nuit. On a le droit de demander raison à l'artiste des jaunes dont il a gâché sa toile, comme par une sorte de gageure incompréhensible. Pourtant le départ, l'en-avant de la jeune femme sont d'une exquise légèreté, et il n'y a qu'un maître pour jeter sur la toile, en se jouant, une pareille robe, phosphorescente, nuancée de mille teintes. M. Besnard est impardonnable.

*
* *

La moindre quantité des envois et l'excellence de la qualité font l'intérêt et la force du Salon de sculpture. On n'y est point noyé comme parmi les tableaux, et les médiocrités y sont plus rares. Passons d'abord en revue les plus gros morceaux. MM. Paul Dubois et A. Mercié arrivent en première ligne : l'un avec le connétable Anne de Montmorency, grande statue équestre exécutée pour Chantilly; l'autre avec un groupe en marbre destiné à la chapelle de Dreux. Le roi Louis-Philippe se tient debout près de la reine agenouillée. Derrière eux, assis à terre, se lamente l'Ange de la Douleur la main posée sur l'écusson de France. La plus remarquable partie de cet admirable groupe est sans conteste la figure de la reine, d'une austérité douce et recueillie.

L'élégance et la distinction éclatent dans la *Fortune*, de M. Franceschi, œuvre de mérite qui appartient à l'État. L'*Almée*, de M. Saint-Marceaux, est aussi d'un joli mouvement, et son corps se balance avec souplesse. Par des qualités tout opposées d'énergie se signalent la *Judith*, de M. Lançon, et la *Proie*, de M. Peynot, un marbre puissamment, furieusement taillé. Ce même M. Peynot expose une œuvre délicate, empreinte de grâce : *Pro patria*, le plus ravissant contraste qui se puisse imaginer. M. Dalou nous montre

un projet de monument à élever au Panthéon à Victor Hugo. Bien lourdement conçue, cette esquisse d'arc de triomphe abritant le catafalque du poète. Enfin, j'espère que la chose en restera là, et qu'on ne recommencera pas les funérailles.

Une vie débordante anime le groupe des *Bacchantes*, de M. Falguières, peut-être par trop échevelées; le *Démocrite*, de M. Etcheto, est un bon morceau d'expression railleuse, et les trois coureurs de M. Boucher volent emportés par un superbe élan. Très intéressants aussi les *Belles Vendanges*, de Vital Cornu; l'*Enfant prodigue*, de Colli; les trois évangélistes, de Mme Cazin, d'un exquis sentiment; l'*Ophélie*, de M. Paul Fournier; une nouvelle statue très vigoureuse du général Chanzy, par Croisy; *Acis changée en fontaine*, de M. Jules Desbois; le *Japon*, par Aizelin; un *Bénédictin*, charmant petit bronze de M. Cordonnier. Et puis des bustes, des bustes en quantité, des bons, des mauvais, des insipides. Parmi les excellents, nous avons reconnu avec émotion celui du regretté comte de Falloux, œuvre pleine de distinction de M. de Chemellier, et dont la frappante ressemblance rend bien l'image de l'illustre homme d'État.

A cette heure, nous avons terminé notre tâche, dans la mesure où nous le permettaient le temps et l'espace, aussi réclamons-nous l'indulgence de nos lecteurs pour les involontaires omissions que nous avons pu commettre. Et maintenant, s'il nous fallait résumer en un dernier mot toutes nos impressions, exprimer notre pensée franche sur ce Salon, nous dirions qu'il n'est ni meilleur ni pire que celui de l'année dernière et de l'année... prochaine. Salon indécis, salon de passage et de transition, où, comme dans l'ordre politique et social, il semble que l'on subisse une sorte de pénible *intérim*, dans la fiévreuse impatience d'un génie sauveur qui viendrait tout à coup rajeunir l'art, heureux précurseur d'autres délivrances plus ardemment encore attendues.

Paul Fresnel.

POÉSIES

PETITS ET GRANDS

Le grand chêne a semé ses glands sous sa ramure,
Comme de jeunes rois, debout dans leur armure,
De nombreux rejetons, enfants du vieux semeur,
Font autour de son trône une garde d'honneur.

« Frères, dit le plus haut, ce gros arbre nous gêne,
Nous n'avons plus besoin d'être tant protégés!
C'est lui, lui seul, qu'on voit de partout dans la plaine,
Et nous, nous végétons sous son ombre encagés!

« Oh! vienne enfin le jour où nos cimes rebelles
Iront trouer ce dôme et nous ouvrir les cieux?
Où nous frémirons tous, à nos places nouvelles,
Nous, frères, d'être grands, et l'autre... d'être vieux! »

Le ciel entendit-il ce défi, ce blasphème?
On l'eût cru, car la foudre y répondit un jour;
Le géant fut frappé; ses longs bras, son tronc même,
Croulèrent en débris sur le sol d'alentour.

Mais les fiers révoltés furent couchés sous l'herbe,
Puis la grêle survint qui les hacha menu;
Et de ce mamelon si vert et si superbe,
Il ne resta, la pluie aidant, qu'un rocher nu!

SUR L'ALBUM D'UNE ALSACIENNE

O frontières de la patrie,
Vous avez suivi nos soldats!
Leur sang coulant à flots et le cœur en furie,
Vous avez avec eux reculé d'un grand pas,
O frontières de la patrie!

O frontières de la patrie,
L'apparence est seule au succès;
Mais le germe est au fond qui jamais ne varie,
Et vous n'enfanterez encor que des Français,
O frontières de la patrie!

O frontières de la patrie,
Quand la France un jour vous vaudra,
Quand la source des maux enfin sera tarie,
Alors et malgré tout, la moisson lèvera,
O frontières de la patrie!

UN VIEUX A DES JEUNES

... C'est donc à dire
Que je ne suis qu'un vieux dont les jeunes vont rire!
V. Hugo, *Hernani*, acte I.

Nous marchions fiers, nous marchions droits,
Nous étions beaux, comme vous l'êtes,
Et même un peu plus, si j'en crois
L'album où sont nos jeunes têtes!

Du peu que notre œuvre a valu,
Vous triomphez! Moi, je constate
Que si notre temps nous a plu,
Le vôtre n'a rien qui vous flatte!

Par dépit plus que par raison,
Vous reniez l'enthousiasme;
Sur vos âmes, comme un frisson,
Souffle seul le vent du sarcasme!

Les jeunes étaient autrefois
Et des soldats et des apôtres;
S'ils ont découronné les rois,
C'est qu'ils comptaient trop sur vous autres

De l'inconstante liberté
Nous eûmes les premiers sourires;
De nos chefs nous avions fierté,
Pour nous, chantaient les grandes lyres

O Jocelyn, Olympio,
O Rolla, « l'enfant indocile »!
Vous n'aurez jamais ce trio,
Vous y mettriez-vous cent ou mille!

Oui, nos fautes sont bien à nous,
Car vous ne sauriez les commettre!
Combien d'espoirs sages ou fous
Que vous n'aurez pas à connaître!

Nous avions, nous, le cœur mordu
Par le démon de l'impossible;
Et sur l'arbre au fruit défendu
Nous grimpions vers l'inaccessible!

Vieil arbre du mal et du bien,
Nous avons cueilli l'un et l'autre!
Après nous, s'il ne reste rien,
Quelle part sera donc la vôtre?

Autour de lui dansant en rond,
N'ayant plus ni *Credo* ni mythes,
Vous coupez l'arbre par le tronc
Pour faire bouillir vos marmites!

Léopold de Gaillard.

PASTEL

Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux.
André Chénier.

Dans un jardin bien clos, à l'abri de la bise,
La fleur vient d'entr'ouvrir son calice vermeil,
La fleur rare qui vient de la terre promise,
Du pays de l'espoir, du rêve et du soleil.

Nul ne dira son nom, ni la main qui l'arrose,
Ni la voix qui tout bas la berce de ses chants :
Elle tient à la fois du lis et de la rose,
De la fleur du lotus et de la fleur des champs.

Elle a le fier essor des tiges élancées
Qui s'élèvent tout droit vers le ciel et l'azur ;
Elle a le long regard des rêveuses pensées
Qui posent une énigme à notre esprit obscur.

Elle ouvre avec bonheur sa riante corolle
Aux rayons du matin qui dorent l'horizon,
Et ce prisme enchanté lui met une auréole
Qui resplendit au loin sur le sombre gazon.

Depuis qu'elle est en fleur, la nature est en fête,
L'été rayonne mieux sous son rayonnement,
Et l'oiseau des forêts, comme un heureux prophète,
Chante une hymne de joie à son avènement.

Car sa vue a pour tous un charme magnétique,
Car son cœur d'or recèle un talisman secret,
Doux philtre virginal, doux aimant sympathique
Dont chaque être à son tour subit l'étrange attrait.

Les plus beaux papillons voltigent autour d'elle,
La plus humble fourmi vient lui faire sa cour,
Le grillon sous son ombre apporte sa crécelle,
Le moucheron plaintif lui chante un lai d'amour.

Et pour tous elle garde en sa coupe irisée
Quelque présent du cœur, quelque manne du ciel :
Pour la bête à bon Dieu la goutte de rosée,
Pour l'abeille chercheuse une goutte de miel.

Pour la brise altérée elle a son doux arome,
Pour la brume du soir sa riante couleur,
Et pour les cœurs meurtris elle distille un baume,
Qui leur fait un instant oublier leur douleur.

Heureux qui cueillera la fleur mystérieuse,
Comme un rameau béni du céleste jardin,
Et la transplantera de sa retraite ombreuse
Dans un sol enchanté, dans un terrestre Éden !

D'Affry d'Ottenfels.

REVUE DES SCIENCES

Les gelées printanières. — Les derniers froids de l'année. — Prévision des gelées blanches. — Méthode nouvelle pour déterminer approximativement le minimum thermométrique nocturne. — Le thermomètre mouillé et ses pronostics. — Température de la nuit déduite de la température du jour. — Autre méthode de prévision. — Le thermomètre à maximum et à minimum. — Moyen de savoir dès le matin la température maximum de la journée. — La rosée et son origine. — Théorie classique. — Théorie de M. Aitken. — La vapeur tellurique. — La transpiration des plantes. — Procédé pour garantir les espaliers de la gelée. — En prévision de la saison chaude. — La marmite antiseptique. — Les ballons antifermentescibles de M. Pasteur. — Liquides et aliments conservés sans altération. — Eclairage domestique : les lampes à bec intensif. — La lumière au pétrole. — Les préjugés sur le pétrole. La lampe belge de 40 bougies. — Astronomie. — Les comètes Fabry et Barnard.

Il y aurait grand intérêt, surtout à l'époque où nous sommes, à pouvoir savoir d'avance quelle sera la température la plus basse de la nuit. Les gelées printanières sont souvent désastreuses pour les jeunes végétaux; on sait les ravages que produisent en avril et en mai sur les vignes, sur les arbres fruitiers en fleurs, sur les légumes les froids des dernières heures de la nuit. Les agriculteurs et les horticulteurs auraient grand besoin d'être prévenus de l'arrivée des gelées blanches. On pourrait prendre ses précautions en temps utile, couvrir les espaliers, les jeunes plantes ou protéger les arbres contre la radiation nocturne en faisant dégager dans les champs d'épaisses fumées.

L'utilité des prévisions de température est incontestable; il serait encore très agréable à tout le monde de pouvoir savoir au besoin dès le matin quelle sera la température maximum de la journée; le soir quel sera le minimum de la nuit. Mais le problème est-il susceptible de solution?

Nous n'hésitons pas à répondre qu'environ 90 fois sur 100, on peut annoncer la température minimum de la nuit à un degré près. Il est généralement possible d'aviser en temps utile les intéressés de l'imminence d'une gelée blanche.

M. Kammermann, astronome aspirant à l'observatoire de Genève, vient de faire connaître une méthode qui lui est propre. Nous en indiquerons une autre qui nous est personnelle.

M. Kammermann a recours pour ses prévisions à un instrument bien connu des météorologistes, et d'ailleurs très simple, le *thermomètre à boule mouillée*. C'est un thermomètre ordinaire dont le réservoir est enveloppé de mousseline toujours imbibée d'eau. Une petite portion du tissu plonge constamment dans un vase plein d'eau pour que l'enveloppe de batiste reste sans cesse très humide. Il suffit, pour assurer le bon fonctionnement de l'instrument, de verser de l'eau de temps en temps dans le petit vase qui sert à alimenter de liquide le tissu mouillé. C'est bien simple.

Ce thermomètre ne donne pas les mêmes indications que le thermomètre ordinaire; ses variations sont moins étendues. En effet, si le thermomètre ordinaire s'élève, c'est que la chaleur augmente. L'élévation de température active l'évaporation de l'eau sur la batiste; or toute évaporation engendre du froid. C'est le principe des alcarazas. Le thermomètre à boule mouillée ne monte pas autant que le thermomètre ordinaire, et l'écart est d'autant plus grand que la température est plus haute et que la quantité de vapeur d'eau contenue dans l'air est plus faible, car l'évaporation diminue ou augmente selon l'état d'humidité de l'atmosphère. Quand le thermomètre ordinaire s'abaisse, le thermomètre mouillé s'abaisse moins, parce que le tissu imbibé d'eau fait enveloppe protectrice contre le refroidissement.

On voit donc que les écarts entre les deux thermomètres dépendent de l'énergie de la radiation solaire et de la quantité de vapeur d'eau contenue dans l'air. Or le refroidissement nocturne dépend lui-même de la température qu'il a fait dans le jour et de l'humidité atmosphérique. Un corps se refroidit d'autant plus qu'il a été plus chauffé et d'autant plus qu'il y a moins de vapeur d'eau dans l'atmosphère. La vapeur fait écran; c'est comme un manteau qui enveloppe notre globe. Donc les variations du thermomètre mouillé peignent aux yeux ces deux influences, les mesurent en quelque sorte; si bien que les variations pendant la journée doivent être parallèles aux variations pendant la nuit. Des unes on doit pouvoir conclure les autres. L'expérience prouve que ce raisonnement est exact.

M. Kammermann a effectivement constaté le fait suivant, qui a son importance : *La différence entre la température indiquée à une heure fixe, choisie arbitrairement par un thermomètre mouillé, et le minimum de nuit est à peu près constante pendant toute l'année.*

Il ressort de là un moyen, à la portée de tout le monde, de pronostiquer le minimum nocturne. Ne suffit-il pas de déterminer une fois

pour toutes l'écart existant entre le minimum observé et le degré thermométrique marqué par l'instrument à une heure choisie? Par exemple, on a trouvé que l'écart est de 4 degrés entre la température observée à 1 heure de l'après-midi et le minimum de nuit. Désormais le minimum est fixé. Le 12 mai, à 1 heure, le thermomètre mouillé marque 10 degrés. On défalque de ce chiffre 4 degrés et la température la plus basse de la nuit sera par conséquent d'environ 6 degrés. Rien de plus compréhensible.

Pendant quatre ans, M. Kammermann a contrôlé la règle. A Genève, l'écart relevé à 1 heure entre la température du thermomètre mouillé et le minimum moyen pendant toute l'année est compris entre 3°,1 et 4°,3; il ne varie que de 1°,2. Pour avril et mai, M. Kammermann a adopté la correction constante de 4°,2 à soustraire de la température indiquée par le thermomètre mouillé. Pour ces deux mois de 1882 à 1885, la différence entre la température prévue et le minimum réel n'a pas dépassé 1 degré pendant 169 nuits. Pendant 71 nuits, la différence est supérieure à 2 degrés. L'erreur a été de 3 degrés dans quatre cas seulement. En somme, dans deux cas seulement sur 240 la gelée a eu lieu sans être signalée.

On peut augmenter encore la sûreté des pronostics en choisissant une heure tardive, par exemple, 9 heures du soir. Dans ce cas, l'erreur atteint rarement 1 degré. Telle est la méthode de M. Kammermann. Elle n'est pas difficile à appliquer et rendra des services.

Nous sommes arrivés, de notre côté, à une autre solution qui paraît satisfaisante aussi dans la majorité des cas. Les pronostics sont erronés seulement quand il se produit une saute de vent brusque qui fait succéder par exemple en moins d'une heure le vent du nord au vent du midi. La prévision est alors impossible, parce qu'elle ne dépend plus seulement des variations de température relevées dans la journée.

Nous n'employons pas le thermomètre mouillé, mais le thermomètre ordinaire à maximum et à minimum, qui est d'ailleurs très répandu dans le commerce. Les prévisions sont fondées sur cette loi qui avait passé inaperçue : « L'écart de température entre le minimum et 9 à 10 heures du matin est le même qu'entre 9 et 10 heures du matin et le maximum. La température entre 9 et 10 heures est la moyenne de la température du jour. De même le thermomètre s'abaisse autant entre l'heure du maximum et 9 à 10 heures du soir qu'entre 9 et 10 heures du soir et le minimum.

Par conséquent, observez la température à 10 heures du matin; constatez l'écart entre cette température et la température minimum indiquée par l'instrument. Ajoutez cet écart à la température de 10 heures, vous aurez la température maximum de la journée. De même relevez à 10 heures du soir l'écart entre le maximum et la tempé-

rature observée, et vous en déduirez de même la température minimum.

Par exemple, le dimanche 2 mai, le minimum de la nuit a été de 3 degrés à mon thermomètre. A 10 heures, l'instrument marquait 8°,7. Écart, 5°,7. Température maximum calculée, 14°,4; observée, 14°,4. A 10 heures du soir, la température observée a été de 8°,8. Écart avec le maximum, 5°,6. Donc température minimum, 3°,2; température minimum relevée, 3°,1.

L'heure caractéristique, le centre entre le maximum et le minimum varie un peu selon les saisons et sans doute selon les régions, mais il est facile de le déterminer par tâtonnement. Il survient en avril et en mai entre 9 et 10 heures. Ce n'est pas la place d'expliquer ici par quels calculs, d'ailleurs simples, on arrive à ce résultat; toujours est-il que nous savons ainsi tous les jours les températures les plus élevées et les plus faibles qu'indiquera notre thermomètre. Il est rare que l'erreur surpasse 1 degré, quand il n'y a pas de modifications météorologiques intenses survenant précisément aux environs de 8 à 10 heures.

Donc, pour se mettre à l'abri de la gelée blanche, il suffit d'observer de 9 à 10 heures du soir; on pourrait d'ailleurs observer, au besoin, vers 6 heures et en déduire de même la température minimum d'après un autre rapport constant. Il est bon de rappeler à ce propos que la gelée blanche peut survenir dès que le thermomètre s'abaisse à 3 degrés au-dessus de zéro. Les arbres à découvert, les herbes rayonnent beaucoup vers l'espace et peuvent s'abaisser bien au-dessous de zéro, alors même que le thermomètre reste au-dessus de zéro; on a noté des différences, selon l'état de sécheresse de l'air de 4, 5, 6 degrés entre un thermomètre placé sous un abri et un thermomètre couché sur du gazon. Il y a donc lieu de prendre ses précautions aussitôt que la température prévue doit descendre au-dessous de 3 degrés.

La gelée blanche, c'est de la rosée qui se congèle. Qu'est-ce que la rosée? Depuis les travaux du docteur Wells, qui remontent à 1814, on admet partout que l'eau de rosée provient des couches atmosphériques qui sont en contact immédiat avec la surface terrestre. Le sol, se refroidissant plus que l'air, condenserait l'humidité atmosphérique. La théorie de Wells pourrait bien ne pas être l'expression de la vérité. On a en effet constaté que, la nuit, à une petite profondeur sous la surface du terrain, la température est en général supérieure à celle de l'air. Il en résulterait que cette tranche chaude, loin de produire la saturation de la couche d'air en contact avec elle, tendrait au contraire à émettre des vapeurs. Et ce seraient ces vapeurs du sol qui se condenseraient sur le feuillage des arbres relativement froid par suite du rayonnement de son contact intime avec l'atmosphère.

Un physicien anglais bien connu, M. Aitken, a disposé sur des pelouses des plaques de métal mince présentant un creux du côté du sol, de manière à enfermer l'humidité qui se dégagerait du terrain. Or chaque matin la concavité du métal était recouverte de rosée et souvent on n'en trouvait pas à la surface opposée. On enleva des carrés de gazon que l'on laissa exposés à l'air, sur une balance. Les jours de rosée, le carré de gazon perdit du poids; son humidité s'en allait. Deux thermomètres placés l'un en contact intime avec le sol, l'autre exposé au sommet des brins d'herbe, indiquèrent en faveur du sol une température supérieure à celle de l'herbe de 5 à 10 degrés. M. Aitken en conclut que, généralement, c'est le sol qui fournit la vapeur qui se condense bien plutôt que l'humidité de l'air.

Quant aux gouttes de rosée que l'on trouve sur certaines feuilles, M. Aitken les attribue à un phénomène de transpiration; c'est la plante qui laisserait échapper la vapeur qui se condenserait ensuite. Ces faits sont assez peu connus et méritaient d'être signalés.

Dans le même ordre d'idées, indiquons sous réserves le procédé que vient de faire connaître M. Rivière-Verninas pour garantir les espaliers des gelées tardives. Depuis deux ans qu'il le met en pratique, il affirme avoir sauvé de la gelée les fleurs de ses pêchers, quand, à côté de lui, le froid nocturne accomplissait ses ravages. Le procédé consiste simplement à disposer une gouttière en bois pleine d'eau sous l'espalier. La gouttière repose sur trois pieux en bois enfoncés en terre; elle a 25 centimètres de largeur et 20 centimètres de profondeur; sa longueur est celle des branches. Chaque matin on enlève la couche de glace qui a pu se former et l'on remet de l'eau.

L'auteur explique l'efficacité du procédé en disant qu'en se congelant l'eau de la gouttière dégage de la chaleur et que ce calorique dégagé est suffisant pour protéger les plantes. Il est possible qu'il en soit ainsi pour une certaine part, mais la rosée alors pourrait produire le même effet; nous pensons plutôt que c'est la vapeur d'eau qui s'élève de la gouttière qui fait écran, et garantit les arbres contre le rayonnement nocturne.

Nous allons entrer dans la saison des chaleurs et il faut songer déjà aux moyens les plus propres à conserver sans altération les liquides putrescibles et les aliments. M. Schribaux, directeur du laboratoire des essais de graines à l'Institut agronomique, vient de décrire une marmite qui permettra de conserver pendant plus d'une semaine du bouillon, de la viande, etc. Elle n'est pas encore dans le commerce, mais elle y viendra sans doute; d'ailleurs le principe sur lequel son emploi est fondé peut conduire à diverses applications. La marmite

antiseptique n'est, à vrai dire, qu'une forme particulière des ballons antifermentescibles de M. Pasteur.

La putréfaction ne se produit jamais quand un liquide fermentescible est mis à l'abri des germes de l'air. M. Pasteur a pu conserver ainsi des liquides, très altérables, pendant des années en les plaçant dans de petits ballons de verre garantis contre l'accès des poussières. Le ballon est bien bouché, mais le bouchon est traversé par un tube qui se renverse brusquement après s'être élevé verticalement. On fait bouillir pour tuer les germes qui se trouveraient dans le liquide et pour que la vapeur chasse par le tube l'air chargé de poussières. L'air qui rentre ensuite laisse ces poussières le long du tube; d'ailleurs les mouvements de la colonne d'air dans le tube dues aux variations de température ne sont pas tels que les poussières puissent rentrer. On a ainsi des matières altérables que les germes atmosphériques ne peuvent atteindre. Le tube des ballons joue le même rôle qu'un filtre.

De même, dans la marmite antiseptique, les poussières ne peuvent pénétrer. C'est un vase en grès ou en métal dont le couvercle se prolonge sous forme de toiture circulaire à double enveloppe. La double paroi ondulée du couvercle remplace le tube de M. Pasteur. L'air ne peut rentrer dans la marmite que dépouillé de ses poussières. Aussi la putréfaction ne se produit pas. On chauffe le liquide ou la viande à conserver jusqu'à pleine ébullition. Et c'est tout. En voilà au moins pour une longue semaine, sans avoir à redouter que les aliments bouillis ne s'altèrent. Telle est la marmite antiseptique. Il va de soi qu'on peut imaginer facilement des variantes à cette marmite conduisant aux mêmes résultats.

MM. Lempereur et Bernard de Liège ont imaginé récemment une lampe à bec intensif vraiment remarquable. Elle donne une lumière puissante et d'une blancheur incomparable. Après la lumière électrique et la lumière Drummond, c'est évidemment celle qui est la plus blanche; elle permet de distinguer les couleurs avec leurs véritables teintes. Nous avons eu à effectuer dernièrement des mesures photométriques sur la lampe belge, et nous ne croyons pas inutile d'en indiquer sommairement les résultats. Nous avions quelques doutes sur les chiffres annoncés par les inventeurs : ils sont très exacts.

Cette lampe, en effet, possède une intensité de 36 bougies, soit environ l'intensité de près de 5 carcels, brûlant 42 grammes d'huile à l'heure. Avec certaines huiles bien raffinées, l'intensité s'élève à près de 40 bougies. C'est superbe d'éclat.

La lampe belge est une lampe à pétrole. Il règne encore en France un préjugé sur le pétrole. On confond volontiers les essences minérales et le pétrole. Les essences minérales ont donné lieu à beaucoup

d'accidents, et le pétrole a hérité chez nous de leur mauvaise réputation. A l'étranger, on se sert couramment du pétrole et d'autant mieux qu'il n'est pas, comme en France, grevé de droits exorbitants. Les essences minérales sont dangereuses parce qu'elles sont constituées par les parties légères du pétrole; elles se vaporisent à basse température et mélangées avec l'air, elles déterminent des mélanges détonants. Le pétrole raffiné a été débarrassé des huiles légères, et l'on peut impunément plonger une allumette enflammée dans une soucoupe pleine de pétrole sans l'enflammer. Un bon pétrole bien raffiné doit être porté à 50 degrés pour prendre feu. Assurément à l'intérieur des lampes, il peut se dégager un peu de vapeurs combustibles, mais cette vapeur chasse l'air et toute explosion devient impossible.

On a aussi reproché au pétrole de sentir mauvais. Quand on s'en sert dans une mauvaise lampe, l'inconvénient est fondé; la combustion peut être imparfaite et il peut s'échapper des vapeurs non brûlées et par conséquent odorantes. Le véritable défaut des lampes à pétrole, défaut bien petit en hiver, c'est qu'elles dégagent plus de chaleur que les lampes à huile. L'éclat d'une flamme dépend de sa température; on ne peut donc avoir beaucoup de lumière sans chaleur. Mais en revanche, la lampe à pétrole n'a pas besoin d'être remontée, elle utilise la même mèche pendant des mois; l'entretien est plus facile. En Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en Suisse, on s'en sert presque partout de préférence à la vieille lampe à huile carcel ou modérateur.

La lampe Bernard et Lempereur présente une combinaison neuve. Pour parvenir à cette intensité d'éclat exceptionnelle, il a bien fallu trouver un dispositif spécial. Ordinairement l'air qui afflue autour de la mèche traverse simplement une corbeille qui sert de support au verre; la flamme est baignée dans l'air par son contour extérieur comme dans les lampes à huile. On retrouve dans la lampe belge la même corbeille à jour; mais ce qui lui donne sa caractéristique, c'est que le réservoir à huile est percé d'outre en outre par un large tuyau, une sorte de petite cheminée d'appel qui va de la base du récipient à la mèche. Le regard traverse toute la lampe par cette ouverture centrale. Cette disposition permet à l'air d'affluer avec vitesse à travers le tube d'appel et de venir converger à l'intérieur de la flamme. L'air arrive déjà chaud, ce qui empêche le refroidissement de la flamme et par suite augmente son pouvoir éclairant. Ce n'est pas tout. Du centre de l'ouverture, au milieu de la mèche, s'élève un petit disque qui rappelle un peu le disque des anciennes lampes à schiste. Ce disque est surmonté d'une capsule et il est percé de trous qui regardent cette capsule légèrement cônique. Le disque joue un grand rôle dans l'in-

vention. L'air qui afflue de toutes parts vient se heurter contre lui, dévie et l'enveloppe comme d'une gerbe; en même temps de minces filets d'air très chaud traversent les trous et lèchent à leur tour le bouton supérieur. Il résulte de là que les vapeurs de pétrole enflammées sont extérieurement et intérieurement en contact intime avec de l'air; la combustion est parfaite dans toutes les parties de la flamme. La flamme affecte la forme d'une tulipe, elle s'évase en suivant les contours du disque. En même temps la cheminée en verre porte à sa base un renflement de forme caractéristique qui permet d'abord l'épanouissement de la flamme et l'oblige ensuite à se rétrécir, de façon à prendre absolument la forme d'une tulipe étincelante. La surface éclairante est ainsi rendue considérable.

Nous n'entrerons pas dans les détails de construction. Qu'il nous suffise de dire que la mèche obéit bien à la crémaillère et que dans un type récent toutes les parties du bec se démontent de façon à rendre le nettoyage très facile. On emplit la lampe par un orifice spécial, et il suffit de brosser légèrement la mèche chaque jour, sans avoir à la renouveler pendant des mois. Mais laissons ces détails qui, cependant, ont une grande importance en pratique, pour donner seulement des chiffres.

Le bec que nous avons étudié a un diamètre extérieur à la mèche de 33 millimètres. On a pris pour terme de comparaison des bougies de 60 grammes, dépensant 10 grammes à l'heure, d'un diamètre de 2 centimètres avec une mèche de 2 centimètres. Avec l'huile de pétrole américain vendue à Paris 0 fr. 70, l'intensité lumineuse de la lampe belge a été trouvée dans la zone horizontale de 36 bougies. Avec une huile de qualité supérieure, l'intensité a oscillé entre 38 et 42 bougies selon l'état des mèches de la lampe et de la bougie.

La consommation varie naturellement avec la hauteur de la mèche et par suite avec la lumière. Elle a été trouvée de 105 grammes à l'heure pour une intensité de 36 bougies et même seulement de 100 grammes, pour une intensité de 40 bougies avec l'huile de premier choix. La régularité de la combustion est à noter. La lampe placée sur une balance pourrait servir d'horloge. En 6 minutes elle brûle ses 10 grammes; en 12 minutes ses 20 grammes, et ainsi de suite au moins pendant 8 heures de suite. Lorsqu'on ne pousse pas l'intensité à ses dernières limites et que l'on fait descendre la flamme de 6 centimètres 1/2 à environ 4 centimètres 1/2 au-dessus du bec, la lampe brûle 10 grammes en 6$^{min.}$, 4, et la consommation s'abaisse à environ 92 grammes par heure. La flamme étant réduite à 4 centimètres, la lampe brûle ses 10 grammes en 7 minutes, et la dépense est réduite à 86 grammes. Enfin quand la flamme affleure le disque, la lampe brûle ses 10 grammes en 8 minutes et la consommation est

réduite à 75 grammes par heure. Les intensités lumineuses correspondantes restent dans ces limites sensiblement proportionnelles aux consommations. On peut évaluer la consommation moyenne par bougie heure à 3 grammes 5.

L'éclairage par ce nouveau système de lampe est extrêmement économique. Une lampe ordinaire à l'huile de 7 à 8 bougies dépense de 6 à 7 centimes à l'heure. La nouvelle lampe donnant une lumière équivalente à 35 bougies, soit environ cinq carcels, ne dépense que 8 centimes. En Belgique, où le litre de pétrole ne coûte pas 18 centimes, la consommation ne dépasse guère 2 centimes par heure.

MM. Lempereur et Bernard viennent de réaliser un modèle que nous n'avons pas étudié, mais qui doit donner une intensité d'environ 45 bougies. Une salle à manger et un salon sont inondés de lumière avec un de ses becs intensifs et si économiques. Evidemment le nouveau système introduit un progrès considérable dans nos procédés d'éclairage.

Quand il s'agit de comètes, les pronostics des astronomes ne se vérifient pas toujours. On nous avait dit que la comète Barnard prendrait un très grand éclat au commencement de mai et que la comète Fabry, découverte le 27 novembre, serait très belle en avril. La vérité est que la comète Fabry a atteint son plus grand éclat vers le 25 avril; elle n'a pas brillé plus qu'une étoile de quatrième grandeur et sa queue mesurait 9 degrés. Il fallait se lever à quatre heures du matin pour la voir; l'observation était gênée par l'éclat de la lune. Le 26 elle a disparu sous notre horizon, en paraissant il est vrai augmenter d'éclat. Quant à la comète Barnard, elle va s'en aller aussi, elle revient vers le soleil. Le 10 mai elle se trouvera près de l'étoile 56 d'Andromède; en ce moment, son éclat augmente; elle sera sans doute visible à l'œil nu du 8 au 15 mai. Mais ce n'est pas là la splendide apparition qu'on nous avait annoncée. Les comètes sont décidément des astres capricieux qui se jouent des calculs astronomiques. Il est juste d'ajouter qu'à l'éclat près, les prévisions sur la marche de ces deux astres errants auront été à peu près justifiées. C'est déjà bien, et l'on ne saurait trop demander pour des astres qui ne font que traverser rapidement notre système solaire.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 mai 1886.

Paris, depuis quinze ans, n'a guère eu d'élections qui n'aient étonné la France ou qui ne l'aient étonné lui-même. Entre toutes, l'histoire mentionnera particulièrement celle du 2 mai. Il a été manifeste, ce jour-là, que la République ne laissait plus à ses électeurs parisiens d'autre choix que dans le genre de scandale ou de péril qu'il pouvait leur plaire de préférer. Assurément, M. Rochefort, le député qu'on avait à remplacer, semblait déjà représenter presque le pire. Mais on se rappelle que M. Basly et M. Camélinat avaient eu l'honneur d'obtenir avec lui les suffrages de Paris, au mois d'octobre, et qu'ils occupaient parmi les élus un rang supérieur au sien. Et puis, M. Rochefort n'est pas tant un réformateur qu'un anarchiste qui l'est devenu par le goût du pamphlet, par l'amour du paradoxe et du bruit; il est révolutionnaire plutôt comme un gamin de Paris que comme un sectaire; fantasque autant que malin, il se moque de tout aussi bien que de tous; il ne personnifie aucune doctrine, ni tel ou tel socialisme, ni même un républicanisme quelconque. Le 2 mai, quels étaient les candidats qui se disputaient le siège abandonné par M. Rochefort? Deux républicains, M. Gaulier et M. Roche, qui se déclarent également radicaux, également socialistes, et la question électorale n'était plus que de savoir lequel des deux préconisait la meilleure espèce de radicalisme et de socialisme, le radicalisme le plus sûr, le socialisme le plus pratique.

Voilà donc Paris réduit par la République, dans son vote du 2 mai, à opter, non plus entre un républicain conservateur et un opportuniste, ni entre un opportuniste et un radical, mais entre deux radicaux qui se vantent d'être socialistes l'un à l'envi de l'autre. Le temps est loin où M. Vautrain, qui osait être le compétiteur de Victor Hugo, avait la faveur de Paris. On voyait alors, au

ciel de la grande ville, encore un peu de la fumée sanglante qui s'y était élevée du volcan de la Commune : c'était pour Paris un avertissement d'être sage. Loin aussi le temps où M. Barodet l'emportait sur M. de Rémusat : M. Barodet n'est plus qu'un « modérantiste » pour ceux qui comparent ses opinions, ses théories, à celles de M. Gaulier et de M. Roche. On dirait même qu'un quart de siècle a passé, depuis le dernier mois d'octobre, depuis le temps où M. Ribot et M. Ranc prétendaient encore aux suffrages de Paris : de ces deux ombres pas une qui se soit dressée devant M. Gaulier et M. Roche. Que d'hommes disparus! Quel changement dans les choses! Il ne sera resté que M. Gaulier et M. Roche, chacun avec son menaçant idéal, pour incarner la République à Paris, en cet an de grâce 1886. M. Gaulier, à la vérité, est un journaliste du *Rappel;* M. Roche, un journaliste de l'*Intransigeant.* On ne peut nier que M. Gaulier ne soit un journaliste laborieux et sérieux, indépendant à ses heures; il a l'air d'un honnête bourgeois, quasi d'un rentier. M. Roche n'est qu'un déclamateur gonflé de mots, qui ne sait rien que le commode et sot langage du démagogue. Mais M. Roche a une vertu : il est allé, en compagnie des Basly et des Camélinat, exciter les grévistes de Decazeville à continuer leur grève. Et il a un titre : le tribunal l'a puni de cette prédication; on l'a mis en prison; il a subi le martyre; s'il est candidat, c'est spécialement parce qu'il peut faire flamboyer sur son affiche électorale cette glorieuse qualification de « Condamné de Villefranche! » Quant aux programmes, il sont identiques : les principes de M. Gaulier promettent à la République un radicalisme non moins efficace, un socialisme non moins pur que celui de M. Roche. Plus de Sénat; plus de Concordat; les églises séparées de l'État; les « biens de main-morte » repris par « la nation »; la magistrature élective; la peine de mort abolie; « l'impôt progressif » établi non seulement sur « le revenu », mais « sur les mutations par succession »; l'expropriation de toutes les compagnies auxquelles des contrats ont « aliéné la propriété publique » (mines, canaux, chemins de fer, etc.); le service de trois ans; plus de volontariat; plus de « privilège » pour les séminaires; « l'instruction intégrale » pour l'enfant; l'épuration du personnel; le « droit commun » et la mairie centrale, à Paris; l'abrogation des articles 414 et 415 du Code pénal; « l'organisation du crédit au travail; » l'amnistie pour tous les crimes ou délits politiques et les « faits connexes ». Tel est le minimum des vœux du citoyen Gaulier. Ceux du citoyen Roche ne s'en distinguent que par la brutalité des formules. Gaulier est utopiste avec douceur; Roche avec fureur. Leurs moyens seuls diffèrent. Le radicalisme de Gaulier

est plus lent, son socialisme plus passif; le radicalisme de Roche est plus prompt, son socialisme plus actif. Gaulier voudrait n'employer que la légalité; Roche userait de violence, au besoin: l'un demande que sa révolution s'opère au Palais-Bourbon; l'autre, dans la rue, s'il le faut; celui-là est un pacifique qui se contente du gouvernement pour le profond bouleversement qu'il médite; celui-ci se montre prêt à y procéder, avec le peuple, sur des barricades. Gaulier est presque un conservateur, aux yeux de Roche! En définitive, leur république finirait, un peu plus tôt, un peu plus tard, par une même série de perturbations et de destructions...

Cette élection a eu sa triste éloquence. La veille du vote, elle attestait la faiblesse du gouvernement. Quoi! sous couleur de libéralisme, M. de Freycinet violente la magistrature et viole la loi, pour que M. Roche sorte de sa prison, accoure à Paris et s'y précipite avec des bravades dans l'arêne électorale, pendant que M. Duc-Quercy, son complice, qui a le malheur d'être un simple martyr et de ne porter autour du front l'auréole d'aucune candidature, demeure sous les verroux! M. de Freycinet libère, pour le faire absoudre par les électeurs et le faire sacrer député, l'agitateur qu'il a dû, deux jours auparavant, faire condamner comme un séditieux! L'élection attestait aussi, la veille du vote, l'impuissance du parti républicain, au moins de ce parti caduc qui avait juré d'assurer à la France le règne d'une république conservatrice, même sous le nom fallacieux de république opportuniste, et qui ne pouvait plus présenter aux électeurs de Paris un seul candidat, fût-ce M. Déroulède. Le lendemain du vote, quel autre enseignement! On compte à Paris 570 308 électeurs, lesquels se targuent volontiers d'être les plus intelligents de toute la République. Or 299 244 seulement auront voté; 271 064 s'abstiennent. Des 299 244 votants, 252 482 accordent leurs suffrages aux trois socialistes qui les briguent : 146 060 à M. Gaulier; 100 820 à M. Roche; 5602 au mineur et gréviste Soubrié. Que les radicaux triomphent; qu'ils se glorifient d'avoir donné une sévère leçon à un gouvernement qui n'est pas suffisamment réformateur et qui laisse croupir dans sa politique stagnante la République tout entière. Soit. Que M. Clémenceau garde parmi les électeurs de Paris une clientèle plus nombreuse que M. Rochefort; qu'à son tour, M. Rochefort proclame de sa voix stridente que, dans la bataille électorale du 2 mai, le vaincu, c'est M. Clémenceau, autant et plus que M. de Freycinet. Peu importe. Ces clameurs et ces disputes des deux sectes n'ont d'intérêt que pour elles. Ce qui émeut la France, c'est que, dans cette

élection, les radicaux dits socialistes ont été 252 482, en face des 271 064 électeurs qui se sont abstenus, et que, sur ce nombre de 252 482 radicaux socialistes, plus de 106 000 se rangent d'avance derrière quiconque les appellera aux armes. « Le parti socialiste, qui n'était jusqu'à présent qu'une avant-garde, est aujourd'hui une armée. Vive la révolution sociale ! » Si ce jugement enthousiaste d'un de leurs journaux est excessif, il a son fond de vérité pourtant et la République y devra prendre garde : la sécurité de son gouvernement aura paru diminuer, le 2 mai ; il y a dans Paris, au témoignage de cette élection, une foule de 106 000 partisans de la guerre civile ; ce chiffre est effrayant. Et l'abstention de ces 271 064 électeurs qui ont mieux aimé déchirer leurs bulletins de vote que les apporter à l'un ou à l'autre des candidats, a aussi pour la République sa signification grave, bien que plus vague et un peu obscure comme une prophétie. Est-ce que cette abstention n'indique pas une certaine désespérance et comme le dégoût d'un régime qui ne permet plus à la volonté des honnêtes gens que de se mouvoir entre ces deux extrêmes, l'inertie ou l'anéantissement ? Est-ce qu'il n'y a pas dans cette abstention un commencement de mépris pour une république qui, parmi ses amis mêmes, oblige les modérés à s'écrier : « Va pour Gaulier ? » L'histoire de nos deux premières républiques constate que, vers les derniers temps de leur durée, la lassitude des électeurs précéda la catastrophe et que les urnes étaient presque vides, à chaque élection, dans la période où toutes deux succombèrent. C'est un souvenir que nos gouvernants n'ont pas le droit de négliger...

Nous avons des ministres qui se fient principalement à leur souplesse et qui croient sauver la République par la pratique du laisser faire et du laisser dire ; M. de Freycinet est leur maître. On ne placera point M. Goblet dans cette catégorie. Il a plus de passion, du fanatisme, l'esprit colérique et beaucoup d'arrogance. Il est aujourd'hui radical comme il était jadis libéral, sans mesure. Entendez-le au congrès des sociétés savantes, le 1er mai. Quelle jactance dans sa harangue ! Sur quel ton impérieux, avec quel absolutisme il prononce ses sentences, soit qu'il juge d'un mot la France de 1789, soit qu'il dogmatise sur l'enseignement secondaire ou qu'il décrète que l'enseignement primaire doit être « un enseignement d'État ! » Ah ! M. Goblet ignore comme nous les destinées de la République. Ce qu'elle sera devenue dans trois ans et si ses rhéteurs, ses apologistes pourront alors comparer solennellement la France de 1889 à celle de 1789, non, M. Goblet ne le sait pas plus que nous. Dans un état de choses qui de sa nature est si chan-

geant et que l'évènement peut si rapidement modifier, c'est un long intervalle qu'un espace de trois ans. Mais nous n'avons pas besoin d'attendre la date de 1889 pour affirmer que, si nos pères de 1789 pouvaient, cette année même, sous le consulat universitaire et le pontificat de M. Goblet, comparer notre troisième république au gouvernement qu'avec leur libéralisme généreux, leur inexpérience hardie et leurs chimères, ils voulaient instituer en France, ils seraient plus que déçus et M. Goblet n'obtiendrait d'eux que peu de louanges. Nous verrons si M. Goblet en méritera davantage, lui et la République, dans trois ans. Ce qu'il prépare nous épouvante, nous. Qu'il le veuille ou non, il achèvera dans l'Université la ruine de la tradition classique, en réservant à ce qu'il appelle « une clientèle plus restreinte » l'enseignement secondaire, et il affaiblira la force intellectuelle de la France elle-même, sa vieille et glorieuse supériorité. Puisque M. Goblet ne raisonne sur l'enseignement qu'en démocrate, en républicain inquiet seulement de satisfaire à la France « égalitaire », à la France « gouvernée par le suffrage universel », il devrait bien se demander si l'ancienne éducation n'était pas plus démocratique, en distribuant, sans distinction, à toute la bourgeoisie son enseignement secondaire, que ne le sera l'éducation nouvelle, en l'attribuant à une classe particulière de la nation. M. Goblet se plaint qu'on enseignât le grec, le latin, nos belles-lettres, à la foule des enfants, à une trop grande foule. La France a-t-elle donc eu à s'en plaindre pour sa gloire, pour sa civilisation, pour sa culture intellectuelle et morale, pour cette espèce de génie qui respirait en elle et qui faisait de son peuple la société la plus policée comme la plus lettrée de l'Europe? M. Goblet promet à la France, il est vrai, un enseignement secondaire plus solide et plus brillant : elle aura désormais, dans les lycées purement et entièrement consacrés aux humanités comme des temples, des générations d'hellénistes, de latinistes, telles que nos professeurs n'en auront pas connu. M. Goblet en est-il bien sûr? Et, à son insu, n'aura-t-il pas préparé l'œuvre de ces démocrates jaloux, farouches, grossiers, qui, non contents de vouloir niveler tout ce qui s'élève par un titre ou par la fortune au-dessus de la masse, voudraient détruire l'aristocratie de l'esprit jusque dans cette bourgeoisie maintenant suspecte de trop dominer le peuple? Quand la République, par les soins de M. Goblet, aura établi cette distinction et comme créé ce privilège dans l'enseignement secondaire, les lettrés qu'elle aura instruits formeront avec leur petit nombre une sorte de caste : nos démagogues n'en auront que davantage l'envie de la supprimer et, ce semble, l'effort ne leur en sera que plus aisé...

Nos audacieux réformateurs ne se fatiguent pas de concevoir des projets; il est heureux, au moins, qu'ils s'épargnent presque toujours la fatigue de l'exécution : la promesse leur suffit d'autant plus qu'elle suffit aussi à leurs crédules électeurs! Voici deux projets, nouveaux ou presque nouveaux, qu'on vient de livrer à la curiosité du public : l'un, pour la suppression des sous-préfectures; l'autre, pour l'augmentation des sièges de conseillers généraux. Nous doutons que la menace faite aux sous-préfets soit sérieuse : ces sous-préfets servent leurs députés avec tant de dévouement et de docilité! Quant aux conseils généraux, l'intérêt ministériel et personnel de nos républicains leur commande d'y accroître la quantité des élus, comme il leur commandait d'accroître pour l'élection des sénateurs la quantité des électeurs : ce serait selon le même principe! On nommerait un second conseiller général dans tout canton qui a plus de 20 000 ou de 25 000 habitants, et, comme les cantons urbains sont plus peuplés que les cantons ruraux, le bénéfice de l'augmentation appartiendrait aux villes : sous l'empire de cette loi, la République recruterait force conseillers généraux dans les milieux qui lui sont favorables. Un tel projet ne saurait que plaire, non seulement aux députés, mais aux sénateurs du parti républicain : la politique électorale n'est-elle pas la règle souveraine de la République?... Certaines gens, des naïfs qui pensent que la République peut et doit, selon la maxime primitive de ses théoriciens, se laisser gouverner par le suffrage universel, se scandalisent que des républicains s'ameutent pour contraindre, soit le ministre des finances à congédier un percepteur, soit le ministre de l'intérieur à déplacer un préfet. Mais quoi! payer l'impôt entre les mains d'un percepteur qui n'a pas voté pour les candidats de la République! Siéger au conseil général avec un préfet rebelle aux députés du département, avec un préfet qui ne met pas à leur dévotion tout son crédit et tout son bon vouloir! Voilà de quoi un homme sagace, qui connaît bien les ressorts du gouvernement républicain et les moyens nécessaires à ses politiciens pour soutenir leur popularité, devrait plutôt s'étonner et s'indigner... Allez! bonnes gens qui voulez un peu d'ordre administratif dans la République et qui, dans votre amour héroïque de la justice comme de la liberté, prétendez séparer nettement les pouvoirs, ne criez pas tant à l'anarchie : la République est ce qu'elle est; elle ne peut pas être autrement que ne la fait sa politique électorale. . Et puis, cette anarchie ne cause encore qu'un si faible trouble! Vous en verrez bien d'autres, parmi les convulsions qui en seront fatalement la fin! Réservez pour ce temps-là votre surprise, votre courroux, votre douleur...

A l'intérieur, M. de Freycinet se débat dans des difficultés et des périls que sa prudence, nous le reconnaissons, n'est pas toujours libre d'éviter. Il s'en faut qu'il en soit de même à l'extérieur et nous nous demandons encore, non-seulement pourquoi sa diplomatie s'est si témérairement engagée, tout à coup, dans cette affaire de Grèce où rien n'impliquait sa liberté d'action, mais d'où a pu lui venir la présomption de se poser en arbitre entre la Grèce et l'Europe. Il y a dans le talent diplomatique de M. de Freycinet un singulier mélange de dextérité et de maladresse, de clairvoyance et d'aveuglement; il est ingénieux; il a l'esprit délié, beaucoup de finesse, mais peu de jugement, de la sophistique et un tel penchant à s'illusionner qu'on ne sait guère si c'est parce qu'il se trompe ou parce qu'il veut vous tromper. Il vient de le prouver une fois de plus dans cet Orient où déjà, pendant son second ministère, il avait été la dupe de cette espèce de mirage qu'il semble porter au fond de son imagination. Il avait eu la sagesse, jusqu'en ces dernières semaines, de se tenir à l'écart du différend de la Grèce, de la Turquie et des puissances. Il voulait la paix; mais il avait raison de craindre que le rôle de négociateur ne devînt tôt ou tard, le hasard ou le mauvais génie de l'Europe y aidant, un rôle compromettant ou odieux. Il gardait à la France l'amitié du peuple grec; il se ménageait à Constantinople l'avantage d'une neutralité honnête; il ne heurtait aucune des puissances qui s'évertuaient, sincèrement ou non, à contenir la fougue guerrière de la Grèce. Il avait ainsi l'attitude d'un spectateur intelligent qui, en regardant devant soi, n'oublie pas ce qui le retient de se jeter dans le train des évènements. Pourquoi ce changement soudain de sa diplomatie? A l'heure où il voit les puissances, lasses du bruit belliqueux qui se fait de plus en plus chez les Ajax du Pirée, préparer leur ultimatum, M. de Freycinet intervient comme un autre Ulysse ou plutôt comme un autre Nestor. Il conseille à M. Delyannis, amicalement et non sans pathétique, de désarmer, et, soit que M. Delyannis ait d'avance concerté avec lui sa réponse, soit qu'il saisisse avidemment cette occasion de se tirer d'un embarras mortel, il acquiesce, il annonce que la Grèce va déposer ses armes. Mais M. Delyannis affecte de céder seulement au conseil de la France et de vouloir reprendre par les moyens diplomatiques ce qu'il consent à ne plus revendiquer l'épée à la main. Les puissances s'irritent. M. de Freycinet a commis la faute de ne pas les consulter, de ne pas les aviser. Il a voulu gagner par sa seule autorité, dans le cabinet de M. Delyannis, cette victoire pacifique, quelque dépit qu'elles pussent en avoir. Eh bien! elles ne lui en laisseront pas le

fastueux bénéfice et leur délibération n'aura pas été longue : trois heures après que M. de Mouy a obtenu de M. Delyannis sa grande promesse de désarmement, les représentants des cinq puissances, considérant comme vaine et nulle l'intervention de la France, apportent à M. Delyannis leur ultimatum, tandis que leurs vaisseaux s'alignent devant le Pirée avec la gueule menaçante de leurs canons. Voilà donc la France isolée avec la Grèce et forcée, après un affront, ou de l'abandonner, ou de s'associer à elle, dans un mouvement chevaleresque, pour résister follement aux puissances. M. de Freycinet avait à peine donné l'ordre à ses préfets, à ses journalistes, de célébrer de toutes leurs fanfares le triomphe de sa diplomatie que la France apprenait l'humiliation qui lui était infligée par l'Europe...

C'est le 23 avril que M. de Mouy, au nom de M. de Freycinet, exhortait la Grèce à désarmer. C'est le 26 que M. Delyannis informait les puissances de son consentement et qu'elles lui répliquaient en lui signifiant qu'il fallait que la Grèce s'inclinât, non pas devant une prière amicale de la France, mais devant la sommation de l'Europe : elles lui accordaient un délai de huit jours pour désarmer. Le lendemain, M. Delyannis adressait aux agents de la Grèce une note où il leur faisait savoir que la Grèce pouvait et voulait bien obéir au conseil de la France, mais qu'elle refusait cette obéissance à un ultimatum qui blessait son honneur. Le délai des huit jours a expiré; M. Delyannis a persisté à déclarer aux puissances qu'il n'avait rien de plus à dire que le 27 avril et les puissances à déclarer à M. Delyannis que sa réponse était insuffisante. S'il faut en croire les télégrammes qu'on nous transmet, les représentants des cinq puissances se disposaient hier à partir, non sans avoir notifié d'abord à M. Delyannis le blocus du littoral grec : blocus qui empêcherait la Grèce de transporter par mer les troupes appelées d'Athènes à la frontière. Est-il vrai que la Turquie, enfin encouragée par les puissances, va, dans les vingt-quatre heures, envoyer à la Grèce son propre ultimatum et que déjà elle concentre son armée comme pour envahir par Larisse le territoire grec? Ces mêmes télégrammes l'affirment. Il se pourrait donc que les hostilités éclatassent demain et Dieu sait si ce duel inégal ne provoquera pas la guerre dans tout l'Orient! On peut, certes, blâmer l'entêtement de la Grèce, l'avertir franchement de son imprudence, se rire de son délire patriotique et lui reprocher une convoitise qui trouble la tranquillité de l'Europe. Il faut néanmoins avouer que naguère, en Roumélie, la police des puissances n'était pas si rigoureuse au prince Alexandre et qu'elles n'ont pas toujours eu, pour le traité de Berlin, un res-

pect si superstitieux. Quel est le secret de leur sévérité? C'est qu'il déplaît à plusieurs de ces puissances que la Grèce soit si entreprenante, son ambition gênant la leur; c'est que, pour mieux faire de la Turquie leur proie particulière, elles ne veulent pas laisser grandir davantage les petits peuples dont la vivace nationalité montre déjà si hardiment ses forces et ses prétentions entre le Danube, les Balkans et les confins de la Macédoine; c'est que l'Autriche, dont M. de Bismarck continue de tourner la politique et de pousser l'activité vers l'Orient, redoute autour de Salonique la rivalité de cette race grecque, si répandue tout le long de ce rivage; c'est que l'Italie a ses vues sur l'Albanie; c'est que l'Angleterre a besoin de protéger la Turquie en Europe, pendant qu'elle traite avec elle en Egypte; c'est que la Russie n'est pas prête à la guerre. Et voilà pourquoi M. de Freycinet aurait dû comprendre que les puissances, outre leur désir énergique de garder à leur coalition tout son prestige, voulaient nécessairement intimider la Grèce, pour la mieux comprimer. Se substituer aux puissances, en s'ingérant par pure gloriole dans cette affaire, quelle faute! Et comme M. de Freycinet a travaillé heureusement à l'apaisement de la Grèce! Comme il aura contribué à la pacification de l'Orient!...

M. Gladstone dément au Pirée, en ce moment, son philhellénisme bien connu; mais il serait difficile, assurément, de dire laquelle de ses doctrines et de ses opinions il n'a pas démentie depuis une dizaine d'années. Il fut un temps où ce passionné commentateur d'Homère, commentateur prolixe mais éloquent, semblait ne plus penser qu'à la complète libération de la Grèce : il avait alors le patriotisme grec comme il a aujourd'hui le patriotisme irlandais. On aurait pu supposer qu'il était d'Athènes. Mais non, il n'est pas plus d'Athènes que de Londres. Il est d'Alexandrie, avec son esprit subtil, vague et fugace. Il a dû naître, en vérité, au siècle de ces critiques et de ces philosophes alexandrins qui, voyant se dissoudre autour d'eux, dans le monde antique, les derniers empires et les plus grands, dissolvaient eux-mêmes, dans la sphère intellectuelle, les derniers principes, les dernières croyances. Lundi prochain, à la seconde lecture de son bill, M. Gladstone recommencera le débat. Sera-t-il plus heureux qu'à la première lecture, quand, de nouveau, il essaiera de prouver qu'en établissant à Dublin le *Home rule*, il ne sera pas contraint de l'établir à Édimbourg, et qu'au surplus, en instituant l'autonomie de l'Irlande et celle de l'Écosse, il n'en maintiendrait pas moins dans toute son intégrité la puissance nationale du Royaume-Uni? On annonce que, dans cette discussion, il modifiera son projet, il restreindra ses desseins, il

changera même son argumentation. Soit; mais, ce qui est grave, c'est que M. Gladstone, subordonnant à sa cause toute sa politique et la tradition de son gouvernement, celle de sa race, a fait déjà de la question du *Home rule* une question sociale et pris, jusque devant ses électeurs du Midlothian, le langage du démagogue. Il a contre lui tout ce qui forme dans la société anglaise la classe parlementaire, savante, instruite de l'histoire de son pays et familière avec les intérêts supérieurs de la nation. Écoutez quel cri de guerre il pousse contre elle, en écrivant aux électeurs du Midlothian sa lettre de l'autre jour : « C'est la classe haute, les situations élevées, les titres, la fortune, l'influence des professions libérales, du moins en grande majorité, oui, c'est la classe haute et ceux qui en dépendent qui constituent cette formidable armée que nous trouvons en face de nous dans les batailles politiques, toujours du côté de la mauvaise cause! » Qui parle ainsi au populaire? Est-ce bien M. Gladstone? Ne serait-ce pas un Bradlaugh quelconque, un Madier de Montjau ou un Clovis Hugues nourri sur les bords de la Tamise? M. Gladstone paraît jaloux de donner raison à l'homme d'État qui prophétisait de lui qu'il déshonorerait et ruinerait l'Angleterre, s'il la gouvernait jamais. Laissez-lui le temps de continuer son œuvre; prolongez de quelque vingt ans sa mobile et turbulente vieillesse : le Royaume-Uni se sera changé en confédération et, pendant que M. Parnell sera le roi de l'Irlande, la monarchie anglaise aura un président comme M. Chamberlain, sinon comme sir Charles Dilke...

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Précis de l'histoire du droit français, accompagné de notions de droit canonique et d'indications bibliographiques, par Paul Viollet, de la faculté de droit de Paris (ouvrage honoré du grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres). Paris, Larose et Forcel, 1886, 1 vol. in-8° de 804 pages.

M. Viollet s'est inspiré d'une pensée générale qu'il a formulée lui-même en ces termes : un peuple n'est pas libre de transformer d'un jour à l'autre sa langue ou sa littérature ; il n'est pas libre de changer complètement son droit public ou privé : langue, littérature, droit, portent fatalement l'empreinte des siècles, et l'homme, quoi qu'il fasse, se débat dans son passé; le droit n'est donc point une création artificielle de l'esprit humain, l'histoire d'une nation vient s'y réfléchir comme elle se réfléchit dans son langage.

Le droit existant est un fait actuel qui découle en même temps et de faits antérieurs et de principes supérieurs à lui. S'imaginer que le *Code civil* a été créé de toutes pièces en quelques mois par une commission de jurisconsultes ou par un homme de génie, c'est une conception enfantine, tout aussi grossière et tout aussi fausse que celle du philologue qui ferait dater la langue française de la prise de la Bastille ou de la nuit du 4 août.

L'école historique pourrait reconnaître pour un de ses chefs celui qui a tracé tout son programme en une phrase concise et profondément pensée : « Les codes des peuples, a dit l'illustre Portalis, *se font* avec le temps, mais, à proprement parler, *on ne les fait pas.* »

Portalis avait autour de lui, j'allais dire au-dessous de lui, des collègues assez peu philosophes pour s'imaginer, comme tant d'autres, *faire des codes.* Ils ne soupçonnaient guère les lois historiques, mais ils n'y étaient pas moins soumis.

L'histoire du droit de M. Viollet n'est pas autre chose que la vérification de cette parole de Portalis : les codes *se font* avec le temps; *on ne les fait pas.*

Le Salon-artiste 1886 (2e année). — Album grand in-8°, contenant 200 dessins originaux d'après les œuvres exposées, exécutés exclusivement par les artistes pour cet ouvrage; avec une couverture en deux tons, dessinée par M. Luc-Olivier Merson (Paris, Quantin.) Prix : 5 francs. 20 exemplaires sur papier japon, 25 francs.

Les collaborateurs du *Salon-artiste* ont donné exclusivement à ce recueil les dessins de leurs œuvres exposées, et un tel groupement donne à cet album une valeur artistique sans égale.

Le format, petit in-4°, dépasse de beaucoup les dimensions ordinaires des catalogues et livrets qui paraissent chaque année; les reproductions, exécutées dans les ateliers de gravures de la maison Quantin, sont d'une exactitude et d'une netteté remarquables, le tirage a eu tous les soins qui caractérisent les ouvrages de luxe sortis de cette imprimerie; enfin la couverture, en camaïeu vert clair, d'une rare élégance, a été composée par Luc-Olivier Merson.

Toutes ces conditions réunies ne peuvent manquer d'attirer l'attention des amateurs, et nous félicitons vivement les auteurs et éditeurs de leur heureuse collaboration.

Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, par Mme la comtesse d'Armaillé. — Paris, librairie académique de Perrin et Ce, 1886. In-18.

Malgré les travaux et les écrits de Parisot, Ferrand, Guénard, Chauveau-Lagarde, Monrocq, Sainte-Beuve et, plus récemment, de M. de Beauchesne, tout n'a pas été dit sur l'infortunée sœur de Louis XVI, morte à trente ans, après avoir subi les plus cruelles épreuves et la plus inique des condamnations. Il appartenait bien à Mme la comtesse d'Armaillé, à qui l'on doit de si intéressantes études sur plusieurs princesses de France (Catherine de Bourbon, Marie Thérèse, Marie Leczinska, Marie-Antoinette), de retracer la vie de cette femme admirable, arrivée au plus haut degré de la perfection morale, sous l'influence de la piété, de l'amitié et du dévouement à la famille. Dans cette nouvelle étude, la touchante figure de Mme Elisabeth est présentée, pour la première fois, dans toute sa vérité et toute sa grandeur. Un journal tiré de sa propre correspondance nous la montre d'abord à l'époque heureuse de sa vie, à Versailles et à Montreuil; nous la suivons ensuite à travers la Révolution, à Paris, au Temple, partageant jusqu'au bout les souffrances de la famille royale avec courage et résignation. Des documents inédits tirés des Archives des Affaires étrangères ont permis à l'auteur d'étabiir avec autorité des faits douteux jusqu'ici, notamment en ce qui regarde Louis XVII et le rôle de Robespierre dans le procès de Madame Elisabeth.

Le rêve de Paddy et le cauchemar de John Bull, notes sur l'Irlande, par H, Saint-Thomas, — Paris, Plon et Nourrit, 1886 In-18.

Paddy, en Irlande, *John Bull*, en Angleterre, correspondent, on le sait, au *Jacques Bonhomme* français. Ces noms personnifient chaque peuple. Il en représente le type avec ses caractères spéciaux.

Dans : *le Rêve de Paddy*, M. H. Saint-Thomas décrit avec amour les paysages, les populations, les mœurs, les vertus, les charmes et les misères de la verte Erin. Il résume les aspirations de l'Irlande et l'inquiétude qu'elles donnent à l'Angleterre. C'est la question irlandaise exposée sous une forme animée et pittoresque, avec un sentiment profond et vrai qui donne à ce livre le plus vif intérêt d'actualité.

Haïti, ou la République noire, très intéressante étude due à Sir Spencer Saint-John, consul général à Haïti, et traduite élégamment par M. J. West.

C'est l'histoire complète de l'ile avant et depuis l'indépendance. On remarquera surtout des pages curieuses sur le caractère des noirs, le culte du Vandoux et le cannibalisme, le gouvernement, le commerce, l'agriculture, et enfin sur la littérature haïtienne. (Plon.)

Nouvelles promenades archéologiques. — Horace et Virgile, par Gaston Boissier. — Paris, Hachette, 1886. In-18.

Les trois excursions nouvelles que nous fait faire aujourd'hui M. Gaston Boissier continuent merveilleusement la série de ses belles études sur l'antiquité latine Il nous mène d'abord à la maison de campagne d'Horace, dans ce petit domaine de la Sabine, si cher au poète qui le devait à la généreuse amitié de Mécène, et il en profite pour retracer les rapports affectueux et toujours dignes qui existèrent entre ce fils d'affranchi et ce grand seigneur. Nous conduisant ensuite par les tombes de Corneto (l'antique Tarquinies), l'auteur reconstitue, d'après ces monuments, la vie, l'art et les mœurs de ce peuple étrusque dont les origines, l'histoire et la langue sont, maintenant encore, autant d'énigmes presque indéchiffrables. — Enfin le voyage au pays de *l'Enéide* (la Sicile, Ostie, Lavinium, Laurente) est une admirable étude sur la légende d'Enée, en même temps que le commentaire le plus judicieux et le plus instructif du poème de Virgile. Il n'est pas besoin d'ajouter que, dans cette production nouvelle, on retrouve la haute valeur

et le charme ordinaires des œuvres de l'éminent académicien.

La Péninsule des Balkans, par Emile DE LAVELEYVE. — Paris, Félix Alcan, 1886. 2 vol. in-12.

Dans ces deux gros volumes, le savant économiste, auteur de vingt ouvrages estimés, et notamment de ces *Lettres d'Italie* dont on n'a pas oublié le succès, nous fait parcourir la Croatie, la Bosnie, la Serbie, la Bulgarie, la Roumélie, la Turquie et la Roumanie. Ce n'est point un un simple voyage de touriste qu'il nous fait faire à sa suite, c'est une exploration plus sérieuse. Dans chaque pays, en effet, sans négliger, à l'occasion, le pittoresque et l'anecdote intéressante, il procède à une véritable enquête politique, économique, ethnographique, notant avec le même soin les idées des hommes d'Etat et les opinions courantes des populations.

De Paris aux Karpathes, par Joseph MONTET. — Paris, Hachette, 1886. In-18.

On se souvient que, il y a quelques mois, à l'occasion de l'Exposition nationale de Hongrie, quarante Français furent invités, par les autorités de Budapest, à venir visiter leur pays. Dans ce joli petit livre, M. J. Montet, l'un des invités, a résumé les souvenirs du voyage auquel il a pris part et la touchante hospitalité qu'il a trouvée chez un peuple ami de la France.

Les Mémoires d'un ancien ministre (1807-1869), par lord MALMESBURY.

La librairie Ollendorff nous offre la traduction de ce curieux ouvrage. C'est l'histoire d'un demi-siècle, racontée par un homme qui y a joué un rôle important. On y trouve de nombreux détails inédits sur les principaux personnages de cette époque, particulièrement sur les hommes qui sont encore aujourd'hui à la tête de la politique anglaise ; ils sont remplis de révélations piquantes sur Napoléon III, à qui l'auteur était lié par une amitié de jeunesse qui ne nuit d'ailleurs en rien à la liberté de son jugement.

Sous leur forme succincte et anecdotique, ces mémoires sont de nature à exciter le plus vif intérêt.

Henri Heine et son temps (1799-1827), par Louis DUCROS. — Paris, Firmin-Didot, 1886. In-18.

Henri Heine, « le plus Français des Allemands », comme nous l'avons appelé nous-même, n'a point encore fait en France l'objet d'une étude biographique spéciale. M. L. Ducros, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, a voulu combler cette lacune et payer cette sorte de dette de reconnaissance au poète qui avait fait de la France son pays d'adoption. S'inspirant des travaux allemands et anglais, de ses recherches personnelles et surtout des *Mémoires*, de Heine, parus récemment, il a composé cette intéressante étude, à la fois biographique et littéraire, qui embrasse toute la jeunesse de Heine et va jusqu'à la publication du *Livre des chants* (*das Buch der Lieder*), le plus beau titre de gloire du poète. Le travail de M. Ducros est un excellent chapitre de l'histoire littéraire de l'Allemagne.

Discours et réquisitoires de M. Emile DUPRÉ-LASALE, conseiller à la Cour de Cassation. — Librairie nouvelle de droit et de jurisprudence. Arthur Rousseau.

Ce très intéressant recueil nous fait parcourir quarante-huit années de la vie de M. Dupré-Lasale, car il s'ouvre par un *Eloge de Jean Gerson*, qui a remporté le prix d'éloquence décerné par l'Académie française dans sa séance publique du 11 août 1838 ; il se continue par les conclusions données comme substitut à l'audience du 6 juin 1851 dans l'affaire Naundorff, où Mme Jules Favre plaidait pour les héritiers du treizième faux dauphin, pour se terminer dans des temps plus récents par le rapport fait à la Cour de Cassation le 17 février 1882 dans l'affaire Per... sur la question de la rétroactivité des lois. Depuis la première jusqu'à la dernière page on retrouve cet esprit droit et élevé, cet amour de la justice

et de la vérité exprimés dans une langue correcte et claire qui ont marqué à M. Dupré-Lasale une place très distinguée au parquet d'abord et ensuite parmi les membres de la Cour suprême.

Un salon à Paris, par M. K. MEARA. (Plon.)

C'est l'histoire du brillant salon dont Mme Mohl, la femme du célèbre orientaliste, fut longtemps la reine, et qui vit défiler : Chateaubriand, Mme Récamier, Ampère, Mérimée, Tocqueville, Mme Ristori, la reine de Hollande; le duc de Broglie, Thiers, Guizot, Jules Simon, Renan, etc.

Volume plein de piquants aperçus, de détails inédits et d'anecdotes originales.

Soliman Pacha (colonel Sève), généralissime des armées égyptiennes, ou Histoire des guerres de l'Egypte, de 1820 à 1860, par Aimé VINGTRINIER. — Paris, Firmin-Didot, 1886. Grand in-8° de 590 pages. Portrait.

Le livre consacré à la mémoire d'un de ses plus célèbres compatriotes par l'érudit bibliothécaire de la ville de Lyon est une étude biographique très intéressante, en même temps qu'un important et instructif chapitre de l'histoire de l'Egypte moderne. Parmi les héros que le cycle napoléonien vit éclore, il en est peu qui aient eu une carrière plus étonnante et une plus heureuse fortune que Joseph Sève, né à Lyon le 17 mai 1788 et mort au Caire le 12 mars 1860, après s'être illustré sous le nom de Soliman Pacha. Sorti d'un milieu fort modeste, Sève, tour à tour marin et soldat, proscrit, ruiné, pauvre à manquer de pain, sut, par son intelligence et son courage, s'élever aux plus hautes dignités. Grâce à lui, l'Egypte, dont il fut vraiment le sauveur, put combattre victorieusement les armées ottomanes; c'est lui qui affermit la puissance de Méhémet Ali et assura aux descendants de ce dernier le pouvoir qu'ils détiennent encore. Telle fut l'œuvre accomplie, en quarante années d'efforts incessants, par l'intrépide Français qui, comme M. Vingtrinier l'établit fort bien, n'oublia jamais son pays d'origine.

La Société de Madrid, par le comte VASILI. Librairie de la *Nouvelle-Revue*.

Comme ses sœurs aînées, les sociétés de Berlin, de Vienne et de Londres, la *Société de Madrid* vient d'être peinte à son tour par le mystérieux comte Vasili, dont les piquantes révélations ont fait le tour de l'Europe. Ces lettres d'un observateur pénétrant et renseigné éclairent d'un jour nouveau le peuple espagnol, trop vanté par les uns, trop dénigré par les autres, et l'auteur le photographie avec autant d'esprit que de relief dans ses études du grand monde, des écrivains, des artistes et de ces fêtes uniques qu'on appelle les courses de taureaux. Enfin la mort récente du roi Alphonse XII et les modifications politiques qui en ont été la conséquence ajoutent un attrait de plus à la publication de cet ouvrage.

En Angleterre, par Félix NARJOUX. (Librairie Plon.)

C'est une série d'études dans lesquelles le pays, les habitants et la vie intime forment le motif d'autant de tableaux curieux.

L'auteur n'a voulu ni admirer outre mesure nos voisins, ni les dénigrer. Il se borne à les montrer tels qu'il les a vus, pénétrant plus que d'autres dans leur vie intime. S'il étudie Londres, Birmingham, Oxford et Cambridge comme tout le monde, il les fouille, du moins, d'un œil plus scrutateur, plus perçant. Après la vie de la rue, il nous peint la vie intérieure, la maison, l'installation, les domestiques; il nous chiffre la dépense, surtout il nous fait connaître la vie des Anglais à la campagne, dans leur *country house*, chassant, pêchant, amis de tous les sports. Enfin il nous fait visiter avec lui les hauts comtés de l'Ecosse, l'Irlande, et même les Orcades et les Hébrides, ces îles sombres entourées de flots furieux, et qui semblent déjà appartenir au monde polaire.

Le style est spirituel et pittoresque Seize dessins croqués sur le vif par l'auteur enguirlandent le texte et nous mettent sous les yeux des paysages, des intérieurs et des types britanniques.

Alexandrie et la basse Egypte, par H. DE VAUJANY. (E. Plon. et Cie.)

M. de Vaujany, qui a déjà publié un intéressant volume sur le *Caire et ses environs*, nous apporte, aujourd'hui, la suite de son premier travail.

Directeur des études à l'École des langues du Caire, l'auteur est dans d'excellentes conditions pour être très bien renseigné, et son œuvre est aussi instructive qu'agréable. Remontant à l'antiquité même, il nous décrit l'Alexandrie grecque et romaine, puis celle des Arabes si pittoresque encore, enfin l'Alexandrie moderne, sa mosquée aux mille colonnes, qui fut l'ancienne basilique des Septante, le palais de Raz' el Tin', ses bazars, son canal Mahmoudieh, les jardins de Gabbari. Dans la basse Egypte, c'est Tantah, les ruines de l'antique Tanis, d'Athribis, de Saïs, de Bubaste, et ces lieux que les armes françaises ont illustrés depuis saint Louis jusqu'à Bonaparte : Mansourah, Damiette, Aboukir.

Notons encore des pages de l'intérêt le plus neuf sur l'isthme de Suez, le canal de Nechao, celui de Trajan et celui de M. de Lesseps; des descriptions à la fois très pittoresques et très précises de Port-Saïd, de Suez, d'Ismaïlia

De jolies gravures et d'excellentes cartes en couleur complètent l'ouvrage de M. de Vaujany, qui joint, à une foule de détails exposés avec une vigueur scientifique des plus remarquables, le charme d'un style aimable et spirituel.

Katia, par TOLSTOÏ. (Perrin.)

Ce roman délicat et attachant du comte Tolstoï a été publié ici même, il y a huit ans, et nos lecteurs n'en ont peut-être pas perdu le souvenir. On y retrouve toutes les qualités si vivement appréciées dans les précédentes œuvres de l'auteur et qui donnent à son talent un attrait si particulier et si saisissant.

Katia nous fait la confession de sa vie; elle raconte comment, après avoir aimé son mari d'une certaine façon, elle est éloignée de lui par l'existence mondaine qu'elle mène, et comment elle se reprend à l'aimer, mais d'un autre amour plus fort et plus vrai que le premier, dans lequel elle trouve un bonheur calme qu'elle avait en vain poursuivi jusque-là.

Gleyre, par Charles CLÉMENT. (Librairie Perrin.)

L'éminent critique des *Débats* vient de publier, dans un format plus restreint, une seconde édition du livre qu'il a consacré à Gleyre. Le public fera certainement bon accueil à l'ouvrage et confirmera le succès de la première édition. Il y trouvera retracée, presque jour par jour, l'histoire attachante de la vie d'un des plus grands artistes de ce siècle, vie agitée, fiévreuse, indépendante, mais soutenue par l'amour du beau et le culte de l'idéal, vie consacrée exclusivement à l'art dans ce qu'il y a de plus chaste, de plus pur et de plus élevé.

Dans cette œuvre animée par le sentiment d'une admiration profonde, le critique n'abdique pas un seul instant l'indépendance de son jugement ; on retrouve l'auteur de *Michel-Ange* dans cette sûreté et cette indépendance de la critique.

Un style élégant et soutenu, de belles pages sur l'Orient, sur la légende d'Hercule aux pieds d'Omphale, sur l'idéal, font de ce livre une lecture aussi attrayante pour le lettré que pour l'artiste.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

DU

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

Les modifications apportées récemment par le ministre de la guerre au recrutement de l'armée ont causé, dans le monde militaire, une très légitime émotion. Les discussions ont été vives et animées; la presse s'est jetée dans le débat avec son ardeur habituelle, chacun blâmant ou louant les mesures prises suivant ses convictions ou au gré de ses intérêts de parti, et puis le silence s'est fait. Tout semble avoir été dit.

Eh bien, non. Tout n'a pas été dit, et le bruit qui s'est fait autour de la décision ministérielle ne me paraît pas même en proportion du dommage qui, dans un avenir certainement très prochain, doit en résulter pour la force et la solidité de notre organisation militaire.

Cette question du recrutement « national ou régional », pour me servir du langage technique, est, en effet, de toutes celles qui concernent l'armée peut-être la plus importante et la plus grosse des conséquences que l'on puisse soulever, et elle a été tranchée inopinément avec autant de légèreté que d'arbitraire.

Au point de vue purement militaire, la solution imposée est détestable; au point de vue politique, elle est non moins mauvaise, et, de plus, fort dangereuse. C'est ce que je voudrais pouvoir démontrer jusqu'à l'évidence.

Il est un premier point à établir, le droit du ministre. Le général Boulanger avait-il le pouvoir de prendre de son autorité privée une pareille mesure qui rompt définitivement avec des usages consacrés par une longue et très heureuse expérience, qui avaient eu pour premier avantage inappréciable de faire disparaître ce particu-

larisme des provinces que l'on va rétablir inévitablement, et avaient si puissamment contribué à fonder la grande unité française, en faisant combattre côte à côte le Breton et le Provençal, le Gascon et l'Alsacien, et en mêlant leur sang sur le champ de bataille? Évidemment non. Des admirateurs de parti pris applaudissant à l'initiative hardie qui avait déterminé le général Boulanger à rompre définitivement avec des pratiques surannées et à entrer, suivant eux, dans la voie féconde du progrès, ont soutenu que, dans cette circonstance, le ministre n'était pas sorti des limites de sa puissance. C'est une thèse plus que hasardée, et il est manifeste, au contraire, que c'est un cas d'arbitraire et d'usurpation de pouvoir, que l'on ne voit que dans des temps de bon plaisir, comme ceux que nous traversons.

Qu'aucun texte ne précise, en termes formels, le mode de répartition obligatoire du contingent annuel, c'est possible. Mais c'est donner une interprétation judaïque à la loi de recrutement, c'est en violer audacieusement l'esprit que d'en méconnaître ainsi le caractère éminemment national. Ce caractère national ressort, à tout instant, des débats législatifs, toutes les fois que cette loi du recrutement est venue en discussion devant les Chambres, sous tous les régimes, et c'est pour cela qu'il a été toujours religieusement respecté par tous les ministres qui, depuis 1818, ont précédé le général Boulanger à l'hôtel de la rue Saint-Dominique, et on m'accordera bien que quelques-uns d'entre eux, comme le maréchal Gouvion Saint-Cyr, comme le maréchal duc de Bellune, comme le maréchal duc de Dalmatie, pour ne citer que les plus illustres, avaient autant de compétence en la matière que le ministre actuel.

Comment! il serait formellement interdit au ministre de la guerre, et cela par la loi, de modifier de son autorité privée la coupe d'une tunique ou la couleur d'un parement, et il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer que c'est encore par un abus de pouvoir tout à fait illicite que le général Thibaudin, alors ministre de la guerre, a décrété une nouvelle tenue pour les officiers de l'armée, car la loi de 1873 avait certes non moins en vue, si ce n'est plus, de sauvegarder les intérêts pécuniaires des officiers contre les fantaisies capricieuses d'un ministre que de protéger les finances de l'État; mais passons : un ministre, dis-je, aurait donc les mains absolument liées pour une affaire, en somme, de mince importance, et il pourrait, de son plein gré et suivant son bon plaisir, changer arbitrairement et abusivement la base fondamentale de notre édifice militaire?

Si jamais une réforme mérita l'intervention du Parlement, certes,

ce fut celle-ci, pour que des débats publics et sans réticence vinssent éclairer le pays sur la portée qu'elle ne peut manquer d'avoir et aussi sur le but ténébreux que, sous couleur d'un patriotisme souvent plus bruyant que sincère, poursuivent certains hommes politiques, uniquement dans l'espoir d'assurer le triomphe de leur programme révolutionnaire, afin d'arriver, par ce moyen, à la satisfaction de leurs appétits bien plus impérieux que leurs convictions. En réalité, c'est là leur véritable objectif, et nous verrons tout à l'heure comment ils comptent l'atteindre.

Toutes les raisons militaires invoquées à l'appui de cette prétendue réforme ne sont que des prétextes qui peuvent faire illusion à ceux-là à qui ces questions très spéciales sont étrangères, mais qui ne résistent pas à un examen quelque peu attentif.

Les nécessités de la mobilisation exigent, dit-on, la plus grande perfection, afin qu'aucun obstacle imprévu ne vienne déranger les calculs savants sur lesquels est établie cette opération extrêmement délicate dont la rapidité est la première condition de succès.

Ce que l'on appelle le plan de mobilisation demande, en effet, autant de simplicité que de clarté; et, pour ma part, j'y contredis d'autant moins que, depuis dix ans qu'il est préparé, on a si bien su le hérisser de détails minutieux et compliqués, que quelques initiés seuls peuvent se flatter d'en posséder tous les secrets.

Mais le mode de recrutement, qu'il soit régional ou national, n'a rien à voir dans cette affaire, — tout le travail d'ensemble a été fait d'après l'ancien système, et le nouveau n'en fera pas changer un mot, — il n'est pas besoin de grandes démonstrations pour le prouver. En effet, sur quoi est établie toute l'économie de cette opération capitale? Sur ce fait : le rassemblement aussi prompt que possible des réserves et de l'armée territoriale dans les garnisons les plus rapprochées du lieu de la résidence habituelle des militaires rappelés sous les drapeaux et leur incorporation immédiate dans les corps de troupe stationnés dans ces mêmes garnisons ou leur réunion en régiments territoriaux, suivant le cas.

Lorsque les hommes, précipitamment rappelés de leurs foyers, étaient obligés, comme sous l'empire de la précédente législation, de sillonner individuellement la France dans tous les sens pour rejoindre le régiment auquel ils ne cessaient jamais d'appartenir depuis le jour de leur incorporation jusqu'à celui de leur libération définitive, on comprend le désordre épouvantable qui devait résulter d'un système aussi défectueux dont la dernière guerre nous a fait

sentir si cruellement les dangers. Il était urgent d'y porter remède. Mais on l'a fait et on l'a si bien fait, que notre grand état-major était dernièrement assuré de gagner quelques heures d'avance sur tous nos voisins par la rapidité de notre mobilisation.

Que veut-on de plus? L'armée active avec le recrutement national conservait toute sa mobilité, toute sa liberté de mouvements sur toute l'étendue du territoire pendant l'état de paix, et la mobilisation, basée sur le rappel régional des réserves et de l'armée de seconde ligne, acquérait une rapidité aussi grande, sinon plus, que celle de nos rivaux établie sur de tout autres considérations.

Il peut se faire, ajoute-t-on, qu'il y ait des hommes en congé dans leurs familles au moment d'une mobilisation, et leur éloignement du régiment apporterait une difficulté de plus à toutes celles du moment. Ou bien les hommes voyageant par les voies rapides pour rentrer à leurs corps compliqueraient les embarras déjà immenses des chemins de fer exclusivement employés au transport des troupes constituées, ou bien ils rejoindraient tardivement leurs drapeaux, et leur absence causerait des vides regrettables dans l'effectif des partants.

Il est facile de répondre à ces objections, d'abord que les hommes dans cette situation tout à fait exceptionnelle ne formeront jamais qu'une quantité insignifiante dont il n'y a pas lieu de tenir compte; ensuite, que désormais ce ne sera jamais le nombre qui fera défaut puisque le fond des régiments, sur le pied de guerre, doit être formé par les réserves rappelées en quantité bien supérieure aux besoins du premier moment; enfin, que cet inconvénient n'existe réellement pas, puisque la plus élémentaire prévoyance permet de l'éviter en suspendant les congés quand quelques nuages inquiétants se présentent à l'horizon politique.

Le mécanisme de la mobilisation, je le répète, est encore très compliqué. On a raison de chercher à l'améliorer, à le rendre d'un maniement plus facile et moins sujet à l'erreur; mais cette simplification si désirable, ce n'est pas dans cette transformation qu'il faut aller la chercher; c'est ailleurs, c'est dans les opérations préliminaires et les mouvements préparatoires. Un seul exemple : Le deuxième jour de la mobilisation, un très grand nombre de réservistes partent de Paris pour aller vers l'Ouest rejoindre les dépôts des régiments auxquels ils sont affectés et qui stationnent dans les garnisons de Normandie. Le huitième jour, ces mêmes réservistes repassent par Paris avec les batteries ou bataillons mobilisés dans lesquels ils ont été incorporés pour aller vers l'Est prendre leur place sur les points de concentration indiqués. N'y aurait-il pas

avantage à éviter ces marches et contre-marches, en sens inverse, et ne serait-il pas possible d'arriver à une conception plus simple?

S'il n'y a pas de bonnes raisons pour justifier la substitution du recrutement régional au recrutement national, il y en a, en revanche, suivant moi, de nombreuses et d'excellentes pour préférer le système ancien au nouveau.

D'abord, la permanence des garnisons qui, nécessairement, est la conséquence de l'adoption du système régional, aura pour résultat certain, inévitable, d'alourdir singulièrement l'armée en la fixant immuablement à des circonscriptions territoriales dont elle aura grand'peine plus tard à s'arracher.

Pour que l'armée ait toute la mobilité qu'il convient, pour qu'elle soit toujours disposée à l'action, toujours prête à remplir, avec autant d'abnégation que d'ardeur, les hautes et rudes obligations que la défense de la patrie et de l'honneur national lui imposent, il faut qu'elle soit liée et retenue le moins possible par des considérations étrangères au noble métier qu'elle exerce; tandis que si les troupes sont immobilisées systématiquement sur les mêmes points du territoire, il se créera fatalement autour d'elles tout un réseau invisible d'attaches et d'intérêts locaux de toutes sortes qui, au jour où il faudra faire appel à leur dévouement, aura paralysé et éteint tout ressort et toute énergie en elles. Cette considération seule ne suffirait-elle pas pour faire rejeter bien loin une pareille conception? Mais ce n'est pas tout.

Le recrutement régional aura encore pour effet trop certain de produire dans les régiments les inégalités les plus choquantes. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de jeter un coup d'œil sur ces cartes spéciales où le degré d'instruction répandu dans les départements est marqué par des teintes plus ou moins foncées, et l'on voit que cette instruction élémentaire indispensable pour exercer la plus modeste autorité est encore bien inégalement répartie. Donc, ici, les ressources abonderont pour former des cadres inférieurs; là, au contraire, elles feront absolument défaut. En outre, dans les provinces où l'armée a conservé un certain prestige, où le métier de soldat est encore en faveur, de nombreux enrôlements volontaires fourniront des éléments vigoureux, intelligents, énergiques, qui porteront à un niveau supérieur la qualité des régiments en situation d'en profiter. Dans d'autres, ces précieux éléments n'existeront pas. Le service militaire, obligatoire

pour tous, même sans exception, comme on songe à l'imposer aujourd'hui, ne remédiera pas à un état de choses dont la conséquence forcée sera de produire les plus regrettables anomalies dans la répartition de l'avancement. Or une administration équitable d'avancement, qu'après bien des tâtonnements infructueux on n'est pas encore parvenu à établir, et la dernière disposition ministérielle est loin de marquer un progrès, est certainement une des choses qui intéresse le plus la forte et bonne constitution de l'armée.

Là où les sujets de valeur afflueront en trop grand nombre, l'avancement sera lent, difficile par le fait même de la concurrence qu'ils se feront entre eux; et des jeunes gens qui, dans d'autres conditions, auraient pu parvenir, se décourageront et quitteront le service; et leur départ sera une perte pour l'armée.

Là, au contraire, où il y aura pénurie, on sera obligé de donner des grades à des hommes peu capables de les exercer convenablement, et qui, alléchés par ces premiers et faciles succès, se détermineront peut-être à continuer une carrière pour laquelle ils n'avaient pas plus de goût que d'aptitude. Restant au service, comme ils auraient fait toute autre chose, pour le pain de chaque jour assuré, ils finiront, faute de concurrents proches, par atteindre une situation bien au-dessus de leur mérite, et l'armée n'en retirera aucun bien. C'est précisément cette égalité de ressources que le recrutement national permet de répartir dans tous les régiments, pour le bon et utile fonctionnement de l'armée.

Si l'on m'objectait que cette différence sensible dans la valeur relative des régiments se rencontre partout et que c'est elle précisément qui fait la supériorité des corps d'élite sur les autres, je répondrais que cette supériorité des troupes privilégiées ne provient pas du fait d'un recrutement de hasard auquel on ne peut demander que ce qui ne s'acquiert que par une pratique longue et assidue du métier.

En Prusse, par exemple, les corps de la garde sont entretenus, comme les autres, par des recrues provenant du contingent annuel. Mais leur recrutement est l'objet d'un soin tout particulier, s'exerçant indistinctement sur toute l'étendue du territoire et ne portant que sur des hommes remplissant exactement les conditions exigées. C'est surtout à la valeur des cadres choisis pour la commander que ces corps d'élite empruntent toute leur supériorité.

Cette inégalité, dont je viens de parler d'une manière générale, se présentera avec une bien plus grande intensité encore pour le cadre des officiers. Car, avec le recrutement régional, les circons-

criptions territoriales donneront ce qu'elles ont, et les éléments dont elles disposent, quels qu'ils soient, bons et mauvais, entreront dans le rang.

Pour les officiers, il n'en sera pas de même. Ceux-ci, à de très rares exceptions près, ne chercheront pas à revenir à leur pays d'origine. Ils subiront la loi commune d'attraction vers les grands centres, en particulier vers Paris. On n'en a que trop la preuve avec la demi-permanence des garnisons, et les plus en faveur, soit en raison de leur mérite personnel, soit à cause de leurs protections ou seulement de leur fortune, obtiendront les postes les meilleurs, au grand détriment des régiments moins bien partagés qui ne recevront que les éléments inférieurs aussi bien des cadres que de la troupe.

Si encore les régiments si libéralement dotés aux dépens des autres conservaient l'intégralité de leurs avantages militaires pour être mal répartis, ceux-ci au moins ne seraient pas perdus pour l'armée. Mais, pas même cela; par un séjour trop prolongé dans des milieux dissolvants où ils seront soumis à des entraînements irrésistibles, bon nombre d'officiers des plus heureusement doués verront bientôt s'altérer leurs plus précieuses qualités.

Enfin, d'une situation pareille, il ne peut résulter qu'une grande jalousie, pour ne pas dire plus, entre les troupes qui finiront par perdre au feu l'esprit de solidarité et de dévouement les unes envers les autres, et seront insensiblement amenées à substituer un esprit de corps étroit au grand sentiment de patriotisme qui doit les porter à remplir en toutes circonstances, sans hésiter, même au prix des plus douloureux sacrifices, tous leurs devoirs militaires; c'est l'homogénéité de l'armée qui, ici, est compromise.

Partout, les officiers s'alourdiront, prendront leurs habitudes en dehors de cette vie régimentaire qui a de grandes exigences, mais qui enfante l'esprit militaire; et, au lieu d'une armée mobile, alerte, passionnée pour les grandes aventures, on ne trouvera bientôt plus qu'une sorte de milice locale, soucieuse de son bien-être, divisée d'opinions, d'intérêts, de préjugés, et ne conservant de militaire tout au plus que l'uniforme dont déjà on s'est empressé de la débarrasser en dehors des heures de service.

En vérité, de pareilles mesures ne sont bonnes qu'à accentuer davantage les divisions qui, à l'exemple du reste de la nation, peuvent se rencontrer dans l'armée, et que le ministre de la guerre, par des paroles imprudentes autant que par des actes irréfléchis, semble prendre à tâche de rendre plus aiguës encore.

Il est entendu, par des déclarations officielles qui ne trompent

personne, que l'armée doit être soigneusement tenue en dehors de la politique, et, en réalité, l'intérêt seul de la politique est consulté dans toutes les mesures émanant de l'hôtel de la rue Saint-Dominique.

Il faut vivre dans des temps comme ceux-ci pour entendre un membre du gouvernement prononcer à la tribune des discours aussi subversifs que ceux qui ont si légitimement ému l'opinion publique, et qui ont eu au-delà de la frontière un si pénible retentissement; chercher à raviver les inimitiés de castes, si elles pouvaient exister encore sous l'uniforme qui ne recouvre que des cœurs de bons Français; proclamer, pour ainsi dire devant l'émeute, la confraternité de la famille entre les révoltés et les soldats chargés du maintien de l'ordre, et faire devant les jeunes gens de l'École polytechnique l'apologie monstrueuse de l'insurrection triomphante, et tout cela pour acquérir, par des flatteries intéressées, une malsaine popularité. Je demande ce que veulent dire ces paroles adressées, le 10 mai, aux élèves de l'École polytechnique : « Nous vous avons toujours trouvés la poitrine découverte, combattant au premier rang, soit que l'on voulût porter une *main coupable sur les droits de la nation*, soit que... » Quelle doctrine professée par le plus haut représentant de l'autorité militaire!!! C'est la trop fameuse théorie des baïonnettes intelligentes adressée à des jeunes gens dont l'éducation est à faire et qui ont besoin de passer sous le joug de la discipline pour assouplir en eux l'esprit de critique et d'assurance démesurément développé par la nature de leurs études.

Il n'y a pas à s'y tromper, ce qu'a voulu dire le ministre de la guerre, c'est tout simplement la glorification de la conduite de l'École polytechnique dans toutes les émeutes qui ont menacé ou compromis l'ordre social à Paris, et un encouragement, le cas échéant, à se conduire de même. Comment des jeunes gens de vingt ans, à peine échappés des bancs du collège, jusqu'alors exclusivement occupés de leurs études scolaires, auront-ils une connaissance suffisante de la science sociale et politique, des droits et des devoirs réciproques du peuple et du gouvernement, pour s'instituer juges du débat soulevé entre l'insurrection qui attaque et le pouvoir qui se défend?

L'émeute a triomphé en 1830, et est devenue la glorieuse révolution. Il n'y a pas eu assez de couronnes, de louanges pour récompenser les jeunes gens de l'École qui avaient contribué à la victoire du peuple. Mais, deux ans après, aux journées de Juin, le rôle de l'École polytechnique, tout en restant le même, eut un

résultat contraire; l'émeute fut sévèrement réprimée, et les héros de 1830 devinrent tout simplement les insurgés de 1832. Et si, demain, un mouvement anarchiste se prononçait dans Paris, soi-disant pour réclamer les prétendus droits de la nation, que dirait le ministre de la guerre si les jeunes gens de l'École polytechnique, forts de son approbation anticipée, forçaient les portes, méconnaissaient l'autorité de leurs chefs, comme ils l'ont fait en 1830 et 1832 notamment, et allaient se mettre à la tête des revendications sociales abritées sous le drapeau rouge?

Jusqu'au port de la barbe, facultatif pour les officiers, obligatoire pour la troupe, qui a un caractère politique et attentatoire à la discipline : d'abord, c'est une manière de confondre de plus en plus l'armée permanente avec l'armée territoriale et de les réunir toutes les deux dans le même esprit civil. Ensuite, c'est une facilité donnée aux soldats de se négliger, et la tenue extérieure a une telle influence sur le moral, qu'une troupe mal tenue n'est jamais une troupe bien disciplinée.

Pour les officiers, c'est un moyen commode de distinguer à première vue ses amis de ses adversaires. Un colonel est sévèrement puni pour avoir manifesté sa préférence pour l'ancienne manière réglementaire de porter la barbe, un autre est félicité pour avoir montré la sienne pour la nouvelle mode. Avec de pareils moyens, il ne sera pas impossible d'arriver à former deux camps dans une armée jusqu'alors indissolublement unie dans un commun esprit de patriotisme.

Il y a dans l'armée, je n'en disconviens pas, toute une école qui préconise l'adoption du recrutement régional comme une conséquence naturelle et obligée de notre système militaire et qui ne voit de salut que dans l'adoption pure et simple de toute l'organisation allemande. Les officiers qui se sont ralliés à cette idée sont certainement animés des intentions les plus droites et les plus patriotiques. L'imagination, frappée par ce fait brutal que nous avons succombé, en 1870, par le vice de notre système militaire, ils sont convaincus qu'il nous suffirait, pour reprendre notre supériorité, d'emprunter à nos vainqueurs leurs méthodes et leurs institutions. Le phénomène dont nous sommes témoins n'est pas nouveau. Il s'est déjà présenté après la guerre de Sept ans. Le comte de Saint-Germain, alors ministre de la guerre, attribuait les victoires de Frédéric II aux peines corporelles en usage dans l'armée prussienne. Alors, comme aujourd'hui, on semblait atteint

d'une sorte de maladie que l'on pourrait appeler « la germanomanie », et le vieux maréchal de Luckner disait, comme on pourrait le dire encore : « Ils auront beau faire et tourmenter les Français, ils auront le bonheur de n'en pouvoir jamais faire des Allemands. »

Cependant il est bon de se tenir en garde contre cette manie de l'imitation que certains poussent jusqu'à la puérilité. J'avoue (et je ne puis m'en taire) que j'éprouve une sorte d'humiliation à voir quelques-uns de nos officiers, et non des moins élégants, porter cette admiration pour les pratiques allemandes jusqu'à renoncer à notre salut militaire, tel que le pratiquaient la garde française ou les vieux grognards de l'empire, et tel que le prescrivait l'ancien règlement pour affecter de saluer à la prussienne en portant, par un geste guindé et disgracieux, les doigts à la visière de la coiffure et en se cachant le haut du visage avec la paume de la main.

C'est une trop grande exagération, nous semblons vraiment avoir oublié trop vite qu'il fut un temps, où c'était chez nous, à notre école, que l'on venait apprendre le grand art de la guerre ; et si la France, à une autre époque, a succombé sous les efforts de toute l'Europe coalisée contre elle, c'est que Napoléon, à force de battre l'ennemi, lui avait enseigné à le vaincre avec ses propres moyens. Enfin, on ne saurait trop le répéter, pour que l'organisation militaire d'une nation se rapproche le plus possible de la perfection, il faut qu'elle soit en rapport exact, intime avec le caractère, avec le génie propre de cette nation, avec son état social et politique.

Je viens de développer, un peu trop longuement peut-être, tous les inconvénients, au point de vue militaire, que je vois à l'adoption du recrutement régional, et cependant ce n'est encore là que le petit côté de la question. Ce qui lui donne son véritable caractère, c'est la portée politique voulue qu'une pareille mesure ne peut manquer d'avoir.

Ici, je me hâte de le dire, ce n'est pas une plate et maladroite imitation des Allemands que l'on a entendu faire. On a, au contraire, très intelligemment étudié la question et on s'est parfaitement rendu compte des résultats acquis de l'autre côté du Rhin par le recrutement régional et la permanence des garnisons. On a vu que c'était l'armée soumise à l'influence locale dans tous ses lieux de résidence, et c'est précisément à ce but que tendent essentiellement les mesures qui viennent d'être prises. Seulement, examinons les effets obtenus en Allemagne et jugeons ceux qui vont se produire en France.

En Allemagne, pays aristocratique, militaire, féodal même, l'influence locale est partout exercée, sans conteste, par les classes supérieures. Or c'est à cette partie de la nation qu'appartiennent tous les officiers de l'armée sans exception. C'est ce qui fait la force et la puissance de cette très savante et très profonde organisation dans laquelle toutes les parties sont si étroitement soudées les unes aux autres, qu'elles forment un tout complet et extrêmement résistant. Ce sont tout simplement les cadres de la société que l'on a reportés dans l'armée, par cela même si intimement unie à l'ensemble de la nation, qu'elle pénètre jusqu'au plus profond de ses entrailles, et qu'elle embrasse par les liens les plus étroits. De cette façon, chaque chose est à sa place exacte et, pour s'en convaincre, il suffit de se rendre compte de l'état social actuel de la Prusse.

Les nobles y vivent encore au milieu des paysans dont ils protègent les intérêts, en sont des amis sûrs et éclairés, et les paysans leur rendent en affection et en respect le prix des services utiles et les bons traitements qu'ils en reçoivent. Il est donc tout naturel que le paysan, transformé en soldat, façonné d'ailleurs à la discipline dès son âge le plus tendre, retrouve avec joie et confiance, à la caserne, le chef auquel il est déjà habitué à obéir dans la vie civile, et pour lequel il a, malgré les rigueurs et les sévérités d'une discipline inflexible, le plus grand dévouement.

Dans de pareilles conditions, l'influence locale qui s'exerce sur l'armée, en Allemagne, non seulement n'altère en rien les règles de l'obéissance, ce respect hiérarchique, qui en font toute la force et la solidité, mais encore contribue puissamment à resserrer les liens qui unissent les soldats aux officiers qui les commandent et, en particulier, à leur chef suprême, à l'empereur, qui est pour eux le symbole vivant de la patrie.

En sommes-nous là, en France, pays démocratique par excellence, où la révolution s'est faite plus encore contre la noblesse que contre le pouvoir royal et où toute la tactique d'un parti consiste à entretenir, à son profit, par un travestissement de l'histoire, cette haine jalouse, cette méfiance aveugle entre les différentes classes de la nation auxquelles il suffirait de s'entendre pour assurer la paix sociale? Il est fort possible que le recrutement régional et la permanence des garnisons produisent en France un résultat identique à celui obtenu en Prusse. En tout cas, on y compte, et ce que l'on veut, conformément à la doctrine « de la confraternité de la gamelle », c'est l'armée soumise aux influences locales. Mais quelles seront ces influences? Qui les exercera? Dans quel sens et

dans quel intérêt seront-elles dirigées? Sera-ce, comme en Prusse, uniquement en vue de l'armée, pour son plus grand bien et pour accroître encore son prestige? Quelle différence de situations réciproques? En Prusse, la première carrière de toutes, la plus considérée, la plus honorée, est celle où l'on est toujours prêt à verser son sang pour la patrie. En France, la doctrine qui prévaut aujourd'hui est la subordination du pouvoir militaire à l'autorité civile. Que l'on juge d'après cela des conséquences diamétralement opposées qu'entraînera l'adoption d'une même mesure dans les deux pays.

On se tromperait étrangement, je m'imagine, si l'on supposait que les dispositions récemment arrêtées sont venues spontanément à l'esprit changeant et mobile du ministre de la guerre. Il y a un mois à peine, en ordonnant de nombreux changements de garnison, il semblait s'être rallié à un système contraire. Je suis plus disposé à croire qu'elles lui ont été imposées comme la suite d'un plan général depuis longtemps préparé et maintenant rigidement poursuivi : la soumission forcée de la France au dogme nouveau.

Nos hommes d'État actuels sont évidemment imbus de ce principe proclamé par leur grand manitou J.-J. Rousseau, que « les peuples sont à la longue ce que le gouvernement les fait être : guerriers, citoyens, hommes, s'il le veut; populace, canaille, quand il lui plaît » ; ils sont en train d'en poursuivre l'application, et l'on sait dans quel sens.

Par l'instruction laïque et antireligieuse, telle qu'elle se donne maintenant dans les écoles du gouvernement, ils entendent façonner l'enfant à leur gré et pour leurs fins; l'œuvre s'accomplira entièrement quand ils pourront exercer sans conteste leur influence délétère sur l'armée. Le recrutement régional et la permanence des garnisons leur permettront de ne pas perdre de vue à la caserne l'enfant devenu homme et qu'ils auront préparé et instruit à l'école, selon les préceptes de leur morale aussi laïque que peu obligatoire.

En effet, il est facile de deviner en quelles mains ils comptent faire passer à bref délai cette influence locale. Ils ne doutent pas qu'elle ne soit bientôt en la possession des chefs des comités démocratiques, des dignitaires des loges maçonniques, ou autres sociétés secrètes, de tous ces courtiers d'élection à qui ils doivent ce pouvoir exorbitant et tyrannique qu'ils détiennent et qu'ils entendent conserver à tout prix, au grand détriment des intérêts véritables de la France, malgré ses sentiments intimes, même en compromettant sa sécurité et son repos.

Je ne sais plus par qui a été dit : « Que l'imprévu promenait toujours à travers les calculs les plus savants une inconnue qui

venait en transformer la solution. » C'est parfaitement vrai; cependant il faut être sur ses gardes et craindre que des pratiques dangereuses ne produisent, au moins pour un temps, de non moins mauvais effets. Ainsi il est bien certain que, dans les conditions particulières où l'on cherche à placer l'armée, l'action toute militaire des officiers sur la troupe, qui ne comporte, entre chefs et subordonnés, que des rapports de service nécessairement empreints de quelque sévérité pour les exigences de la discipline, ne pourra guère entrer en balance avec la domination que des agents politiques, intéressés à capter la confiance des soldats exercera sur ces jeunes gens, avec lesquels une fréquentation de tous les jours, commencée dès le jeune âge, poursuivie à travers les vicissitudes de la vie, les aura mis en relations intimes et familières.

D'ailleurs, le cas est prévu. L'ensemble des dispositions que je viens d'examiner ne s'applique qu'à la troupe et ne concerne pas les officiers. Ceux-ci, je le répète, au lieu de revenir dans leur pays d'origine seront, en général, plutôt entraînés à rechercher des villes de garnison agréables. Mais, si, par impossible, quelques-uns d'entre eux, par une cause quelconque, acquéraient sur la troupe une influence de nature à éveiller la susceptibilité des autorités civiles ou des comités locaux, on saurait bien vite y couper court, en les renvoyant au loin méditer sur les inconvénients de la popularité. On leur appliquerait tout simplement cette loi de suspicion rendue contre les commandants de corps d'armée, qui soumet la durée de leur commandement militaire à des considérations purement politiques.

Ce qui fait précisément toute l'économie, toute la force du système allemand, c'est son caractère aristocratique, c'est la continuation sous les drapeaux de cette sorte de patronage bienfaisant exercé, dans la vie civile, par la classe élevée où se recrutent exclusivement les officiers, sur celles qui fournissent les soldats. En sommes-nous là, en France? Une statistique faite avec beaucoup de soin, il y a peu d'années, indiquait avec précision le chiffre des professions auxquelles avaient appartenu, avant leur entrée au service, les officiers de toutes armes nommés dans le courant de l'année. Le nombre s'en montait à 110, embrassant, par conséquent, toute l'échelle sociale, depuis le degré le plus élevé jusqu'au plus infime. Le fait, tout à l'honneur de ceux de ces officiers qui, partis d'une condition modeste, étaient arrivés, par leur travail, leur mérite et leurs qualités, à la hauteur de leurs camarades plus favorisés par le hasard de la fortune, suffit pour indiquer la différence qui existe dans les deux pays pour la constitution des cadres

supérieurs de l'armée. Ce qui existe en Allemagne peut donc ne pas convenir à la France; et si, violentant la nature des choses, on tente de nous appliquer les pratiques qui ont cours de l'autre côté du Rhin, il ne faudra pas s'étonner si, chez nous, elles produisent des résultats diamétralement contraires. A cette autorité légitime, salutaire du chef sur son inférieur, je m'attends à voir bientôt se substituer une influence parasite, étrangère qui, on peut en être sûr, ne s'exercera qu'aux dépens des intérêts vitaux de l'armée.

Mais je serais bien surpris si de pareilles considérations pouvaient toucher le moins du monde nos singuliers hommes d'État. Leur intérêt n'est pas là.

Dans une étude extrêmement remarquable, publiée récemment par la *Revue des Deux Mondes*, M. Anatole Leroy-Beaulieu apprécie, à un point de vue très élevé et avec une sorte de prescience de l'avenir, les conséquences inévitables de la politique antireligieuse inaugurée, il y a six ans, par l'opportunisme au pouvoir. M. Leroy-Beaulieu est fermement convaincu que cette lutte engagée avec la plus folle témérité, uniquement pour donner satisfaction aux passions haineuses de quelques sectaires qui ont réussi à se faire craindre, ne réussira pas plus en France qu'elle n'a eu de succès en Allemagne, malgré le prestige et la toute-puissance du grand chancelier. Toutefois, il faut prévoir le moment où, par ses attaques à la croyance de l'immense majorité des Français, le gouvernement sera fatalement entraîné, par la logique et l'enchaînement des choses, à entrer dans une série de mesures de plus en plus violentes et oppressives dont les douloureux événements de Châteauvillain ne peuvent donner qu'une idée fort imparfaite, et qui appellera une résistance bien autrement sérieuse. La conclusion de cette étude qui demande à être lue, d'un bout à l'autre, avec la plus sérieuse attention est dans cette hypothèse que, après une succession de révolutions politiques, économiques et fiscales, sanglantes ou non, l'intérêt public exigerait bientôt un pouvoir réparateur à qui l'on demanderait « la paix et l'ordre ».

Le spectre des coups d'État militaires hante toujours le cerveau des hommes aujourd'hui au pouvoir, c'est, on peut le dire, leur unique et constante préoccupation, comme si, à toute époque, le succès de ces prétendus coups d'État n'avait pas été assuré par la force irrésistible de l'opinion publique réclamant « un pouvoir réparateur ». C'est à les rendre désormais impossibles qu'ils appliquent toutes leurs mesures, en vue de leurs seuls avantages

personnels, sans se soucier autrement des intérêts généraux du pays.

Mais, en poursuivant un but qu'il ne dépend pas d'eux d'atteindre, parce qu'il doit être la conséquence et la punition de leurs fautes politiques, ne risquent-ils pas de désarmer la nation pour le jour où elle serait menacée par un danger extérieur?

En aucun temps, dans aucun pays, le gouvernement que Taine appelle si pittoresquement « le gendarme élu ou héréditaire, aux yeux vigilants, aux mains rudes », n'a eu à sa disposition pour maîtriser les passions brutales toujours prêtes à faire explosion et maintenir la paix, que la puissance morale de la religion et la force matérielle de l'armée. Il semblerait vraiment que c'est contre ces deux grands ressorts de l'autorité que toutes les précautions sont prises et les défiances éveillées, afin d'abandonner plus sûrement les foules aux instincts sauvages qui sommeillent toujours en elles.

La religion, on compte bien en venir promptement à bout avec les lois de fer que l'on prépare contre elle. Par la conscription militaire appliquée aux jeunes gens se destinant à la carrière ecclésiastique, on arrêtera le recrutement du clergé que, d'autre part, on réduira à l'impossibilité de vivre, en étendant à tous les ministres du culte les mesures spoliatrices dont quelques pauvres desservants de village ont déjà été les innocentes victimes.

Pour l'armée, c'est un peu plus délicat. Il faut s'y prendre avec plus d'adresse et de ménagements. Il y a toujours la question de l'étranger avec laquelle il faut compter, et qu'il est impossible de négliger complètement malgré cette très fière doctrine que la république doit se renfermer, sans crainte, dans son isolement. On ne peut donc pas songer à se passer de la force matérielle comme l'on peut supprimer la puissance morale. A part de très rares personnalités, que l'on montre au doigt pour leur ambition tapageuse, et qui cherchent à édifier leur fortune en soutenant, dans des publications qui ont reçu, en quelque sorte, l'estampille officielle, des mensonges historiques si monstrueux, qu'ils font scandale même à l'étranger, il faut bien reconnaître que l'attitude de l'armée est d'une correction irréprochable, et que l'on ne s'y occupe dans tous les rangs que de ses devoirs militaires. Soumise et résignée, elle accepte, sans que l'on puisse seulement percevoir un murmure, les mesures qui semblent le plus contraire à des intérêts particuliers ou généraux, telles que le nouveau mode adopté pour l'établissement des tableaux d'avancement, qui élargit encore la porte ouverte à la faveur, telles que la refonte des comités d'armes, qui supprime

toute compétence pouvant faire obstacle à l'arbitraire ministériel.

Mais on ne peut descendre dans le cœur de chacun pour y scruter ses sentiments intimes. Après tout, on comprend bien que l'ensemble des officiers constitue, quelle que soit l'origine sociale de chacun d'eux, un corps aristocratique par le fait même du droit de commandement dont il est investi, et que cette aristocratie militaire, par son organisation strictement hiérarchisée, doit être d'un sentiment particulier qui inquiète.

C'est à conjurer ce danger tout à fait imaginaire que tendent les mesures prises par le général Boulanger, qui se pare à la tribune du titre de ministre républicain et patriote, comme si l'un était la conséquence de l'autre, et comme si l'armée en était à recevoir de lui des leçons de patriotisme. Ah! comme cette armée serait un instrument bien plus commode entre les mains du parti, si l'on pouvait arriver à maîtriser complètement ses cadres supérieurs! Ce ne peut être que dans ce but que nous voyons l'autorité ministérielle humblement soumise à un pouvoir occulte que tout le monde nomme et pour lequel les archives du ministère de la guerre, particulièrement les dossiers des officiers, n'ont plus aucun secret. C'est le fameux tribunal des Dix, jugeant à Venise, avec un masque.

Cela, c'est la pure doctrine jacobine. Elle a pu, autrefois, triompher pour un temps. Aurait-elle le même succès aujourd'hui? C'est plus que douteux. Les enseignements de l'histoire, pour être bien compris, ont besoin d'être étudiés de près. Sans doute, l'armée en 92, subissant l'entraînement général, a rompu violemment avec les traditions du passé, auxquelles jusqu'alors elle avait toujours été si fidèle, et elle est sortie de cet immense cataclysme social transformé de fond en comble. Les officiers, chassés par le vent de la sédition ont été obligés d'émigrer pour échapper à la proscription et d'aller chercher un asile à l'étranger. La France s'est tout à coup trouvée désarmée en présence de l'Europe coalisée contre elle. Les dangers qu'elle a courus dans cette terrible circonstance ont été immenses. Elle aurait pu y périr, et, en vérité, elle n'a dû son salut qu'à un concours inouï de circonstances qui, certainement, ne se reproduiraient plus dans les mêmes conditions. D'abord, et il est bon de le rappeler, ce sont les débris de la vieille armée royale avec ce qui leur restait de cadres incomplets qui eurent la gloire impérissable de briser le premier effort de la coalition et de sauver la France à Valmy et à Jemmapes.

Ensuite, l'Europe, profondément divisée d'intérêts, absorbée par cette éternelle question d'Orient et par les affaires de Pologne qui excitaient entre les trois grandes cours du Nord des rivalités qui

curent une si grande influence sur les guerres de la Révolution, ne prêtait qu'une attention fort distraite aux événements qui se passaient sur les bords de la Seine. Elle ne voyait là que des troubles intérieurs que, au lieu de chercher à contenir, elle ne faisait qu'exciter le plus possible, afin d'affaiblir la France dont la puissance était, pour tous, un objet d'insupportable jalousie et pour la faire descendre du premier rang où elle était montée.

Enfin la Révolution, en brisant la barrière qui s'opposait aux légitimes ambitions de jeunes gens pleins d'ardeur et de passion pour la guerre, avait ouvert à leurs yeux éblouis un horizon sans limites qu'ils purent parcourir précisément parce que l'ennemi mal inspiré n'avait eu d'abord à leur opposer que les troupes sans consistance alors des petits souverains d'Allemagne, ou les armées jalouses de Prusse et d'Autriche, ayant pour premier souci de ne pas contribuer au développement de la puissance rivale.

Ces jeunes gens qui, pour la plupart, bornaient toute leur ambition à obtenir pour la fin de leur carrière le grade de sergent aux gardes et la croix du mérite militaire, comme le disait un jour le maréchal Soult à la tribune, s'appelaient Masséna, Hoche, Kléber, Soult, Ney, d'Avoust, Lannes, Murat, Marceau, Lefebvre, Lecourbe, Jourdan. Partis pour repousser à la frontière l'invasion menaçante, ils devinrent bientôt comme un torrent qui a rompu ses digues, et ils inondèrent le monde de leurs actions d'éclat. La plupart de ces illustres soldats, sous la conduite de l'homme qu'à l'étranger on appelle « le dieu de la guerre », jetèrent sur la France une gloire que, dans un intérêt de parti, on voudrait en vain affaiblir, et dont le souvenir nous console encore des jours de deuil que nous avons connus. Non, non, on aura beau dire, Bonaparte restera plus grand dans le souvenir des peuples que Dubois-Crancé; et Marengo, Austerlitz, Iéna, Friedland, Wagram, sont des pages d'histoire plus brillantes que la prise de Lyon sur une population décimée.

C'est cet ensemble de faits que je viens de rappeler très brièvement que l'on ne peut espérer voir se reproduire pour notre plus grand avantage.

Si la question d'Orient continue pour longtemps encore à être la pomme de discorde pour l'Europe, notre isolement plus ou moins volontaire ne nous permettrait pas de jouer un rôle utile et influent dans le concert pacifique des puissances, et, en cas de guerre, ce ne serait malheureusement plus l'armée dite des cercles que nous aurions devant nous, ni les institutions caduques du vieil empire germanique.

Nous ne sommes plus sous l'ancien régime, à qui l'on pouvait

faire ce reproche de n'avoir pas toujours su utiliser au profit de la nation toutes les forces qui existaient en elle. Aujourd'hui, Dieu merci! les rangs de l'armée sont largement ouverts à toutes les intelligences, à tous les caractères, à tous les courages. Nous n'avons pas à espérer de découvrir, au moment du danger, des trésors de capacités inconnus.

C'est pour cela que je juge fort dangereux de porter une main imprudente sur notre édifice militaire. Chaque fois que le Parlement doit se réunir, on annonce la présentation de nouvelles lois destinées à compléter ou à réformer notre organisation militaire; que l'on en finisse donc! C'est ce manque de stabilité qui nuit le plus à la confiance que doit nous inspirer l'état de nos forces.

Mais, j'entends; à une armée nouvelle, dira-t-on, il faut un esprit nouveau; et la fameuse armée de Sambre-et-Meuse, par exemple, ne pouvait pas se diriger par les mêmes mobiles que l'armée de Fontenoy, de Rocroi ou de Lawfeld.

C'est possible; mais il est une vérité qui est de tous les temps, c'est que la puissance militaire d'une nation dépend bien plus du moral de son armée que de la partie mécanique du métier plus ou moins perfectionnée. Or, aujourd'hui, on semble attribuer à la *science* militaire une importance décisive. La « science » jointe au au nombre doit, aux yeux de bien des gens de très bonne foi, sans aucun doute, constituer une armée d'une puissance irrésistible. La question est fort sérieuse et demanderait à être examinée avec attention. Je ne voudrais pas que l'on pût se méprendre sur mes intentions et que l'on pût croire que je suis opposé à l'étude. Bien loin de là : mais il est un principe que je crois indiscutable, c'est que, de même que l'excès de civilisation, lorsqu'il n'est pas soutenu par des mœurs publiques extrêmement fortes, est un signe certain de décadence pour une nation, de même pour une armée, lorsque la science s'acquiert aux dépens des vertus guerrières des troupes, c'est un symptôme fort alarmant qui ne présage guère de succès dans la campagne prochaine. Les meilleurs esprits sont d'accord sur ce point. Le maréchal de Saxe, dans ses rêveries, disait : « Ce ne sont pas les grandes armées qui gagnent les batailles, ce sont les bonnes; » et Jomini, qui, je crois, est l'auteur encore le plus classique, est encore plus explicite, lorsqu'il dit, à propos de la querelle sur l'ordre mince et l'ordre profond : « Rien n'est plus propre à tuer le génie naturel et à faire triompher l'erreur, que ces théories pédantesques basées sur la fausse idée que la guerre est une science positive, dont toutes les opérations peuvent être réduites à des calculs infaillibles. »

Le maréchal Bugeaud faisait une grande distinction entre ce qu'il appelait « le sachant » et « le savant ».

Le premier, c'est-à-dire le militaire possédant l'instruction technique apprise tout simplement dans les règlements et qu'une intelligence ordinaire peut facilement comprendre et pratiquer, était à ses yeux un instrument extrêmement utile et précieux, toujours prêt à exécuter sans examen, sans réflexion l'ordre qu'il recevait. Le second, le plus souvent perdu dans des calculs algébriques ou dans des espaces métaphysiques, n'était pour lui qu'un auxiliaire pédant et incommode, bien plus disposé à critiquer qu'à obéir et ne trouvant jamais les mesures prises par le commandement conformes aux règles de la pure science.

Je craindrais de passer, à mon tour, pour pédant, en multipliant des citations qui abondent dans tous les ouvrages qui parlent de la valeur des troupes. Cependant, je ne résiste pas au désir de noter encore un passage que je trouve dans un livre, *la Nation armée*, qui a paru il y a trois ans et qui a été justement remarqué. « Pour obtenir des résultats à la guerre, dit le major Von der Goltz, il faut être animé de sentiments chaleureux et d'un certain enthousiasme inspiré, soit par l'amour idéal du devoir, soit par celui de la gloire et de l'honneur, soit encore par le dévouement à un grand homme ou à la patrie. *Les vertus militaires passent, en somme, avant l'art de la guerre.*

« C'est à bon droit qu'on attache une grande importance à l'instruction ; elle est la somme des qualités nobles et morales ; mais il ne faut pas s'attacher seulement à l'instruction savante, il faut avant tout tenir compte des qualités de cœur et de caractère. »

Et ce portrait du général en chef : « La volonté, le caractère, la confiance en soi-même, une certaine hauteur d'âme, le courage de la responsabilité, l'ambition et la connaissance la plus profonde des mystères de la nature humaine, représentent, avec de la bravoure et une certaine somme d'imagination, les qualités les plus nécessaires au général en chef. »

Savoir commander est en effet bien plus une affaire de caractère que d'intelligence. Il ne faut donc donner à la science, je dis bien, la science et non l'instruction militaire, que la part subordonnée qui lui revient. En veut-on une preuve saisissante? Que l'on étudie l'histoire des premières guerres de la Révolution, et l'on verra ce phénomène étrange propre à confondre la raison humaine : des généraux improvisés comme Moreau, Joubert, ou des sergents, la veille, comme Masséna, Hoche, Kléber, Pichegru, Soult, placés tout à coup à la tête des troupes de nouvelles levées, dérouter toute la

science technique de vieux généraux élevés à l'école de Frédéric II, et faire reculer devant eux des armées commandées par le duc de Brunswick, le prince de Cobourg, le maréchal de Mollendorf, le comte de Clerfayt, le vieux Wurmser. A cette époque singulière, le baron de Mélas s'était acquis, par ses savants traités sur l'art de la guerre, la réputation du général le plus accompli de l'armée autrichienne. Il fut battu dans presque toutes ses rencontres avec les Français, dans le royaume de Naples, par Macdonald et Championnet; à Marengo, par Bonaparte, jusqu'au jour où il disparut de la scène du monde après avoir rendu, à Ulm, son épée, à l'empereur Napoléon, son terrible vainqueur. C'est que, chez ces grands et illustres soldats qui apprenaient l'orthographe en rédigeant leurs bulletins de victoire, pour me servir de la très exacte et très pittoresque expression de M. Albert Duruy, le cœur et le caractère étaient à la hauteur de la formidable partie qu'ils jouaient et où ils avaient leur tête pour enjeu; et que, par leur entraînante ardeur, ils avaient bouleversé complètement les savants calculs des manœuvres méthodiques des généraux ennemis. A la guerre, l'imprévu joue un si grand rôle, qu'il faut toujours être prêt à trouver en soi les ressources nécessaires pour parer à un événement qui vient vous surprendre et qui toujours est précisément celui auquel on n'a pas pensé. Ce ne sont pas les livres qui vous l'apprendront; c'est le caractère, c'est la force morale qui, en vous élevant au-dessus du danger, vous permettra de l'envisager avec sang-froid, de conserver, dans les moments les plus critiques, la plénitude de vos facultés, et vous donnera la possibilité de trouver instantanément, dans votre intelligence ou dans les réminiscences de vos souvenirs, la manœuvre nécessaire pour repousser les surprises de l'ennemi, et en cas d'insuccès, la puissance d'arrêter le désordre et de préserver les troupes du découragement.

Avec de petites armées très aguerries, très rompues au métier, de grands généraux, possédant toute leur confiance et leur dévouement, pouvaient tenter avec succès quelque manœuvre hardie et savante. Mais, dans ces armées démesurément nombreuses, comme la guerre moderne en exige, on aura bien assez à faire d'y maintenir l'ordre, la discipline et l'obéissance, et si ces qualités primordiales n'existent pas, elles sont sûres d'être battues par un ennemi mieux préparé, fût-il même de beaucoup inférieur en nombre. Elles ne seront capables que de comprendre et d'exécuter les mouvements les plus simples et les moins compliqués; que l'on juge du temps qu'il faudra pour que les ordres du général parviennent aux derniers agents d'exécution.

Les grandes batailles pourraient bien ne plus être, dans l'avenir, qu'un ensemble de combats partiels que les troupes auront à livrer devant elles aux troupes de l'ennemi qui leur seront directement opposées, au lieu d'être l'exécution d'un plan habilement coordonné, et au succès duquel chaque fraction de l'armée devrait concourir dans des conditions prévues et déterminées à l'avance. Il en résultera alors cette singulière anomalie que le rôle du général en chef, qui semblerait devoir grandir en proportion même de la force de son armée, se trouvera en définitive fort amoindri et que sa direction suprême se fera à peine sentir, le jour d'une action, sur les troupes engagées au feu, et en même temps, moins il semble possible de concilier la capacité militaire avec la valeur, et plus le gain de la bataille dépendra en réalité de la qualité des soldats.

En étudiant les campagnes de la Révolution et de l'Empire, on se rend bien compte que les plus dignes d'admiration sont celles où Bonaparte disposait d'armées peu nombreuses, qu'il pouvait, pour ainsi dire, embrasser d'un coup d'œil et animer du souffle puissant de son génie, c'est-à-dire la campagne de 1796-1797, celles de 1800 et de 1805, où il fut à l'apogée de sa gloire militaire, la campagne de France pendant laquelle il se surpassa encore et accomplit des prodiges. Quand les nécessités de sa politique et de ses plans gigantesques obligèrent l'empereur à couvrir l'Europe de ses innombrables armées, certes, son génie fut tout aussi éclatant, mais ses moyens d'exécution n'étant plus les mêmes, les résultats furent bien différents, et la victoire, de plus en plus chèrement achetée, finit par lui échapper. C'est que, comme le dit Thiers, dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, à propos des combats livrés, sous Ulm, à Haslach et à Albeck, « c'est que, aux grands généraux, il faut de grands soldats; car les plus illustres capitaines ont souvent besoin que leurs troupes réparent, par leur héroïsme, ou les hasards de la guerre, ou les erreurs que le génie lui-même est exposé à compromettre. »

Les preuves surabondent à l'appui de cette thèse que la force et la puissance de l'armée dépendent bien plus de son moral que de la science même des principaux membres qui la composent, et que ce simple principe : marcher toujours droit et résolument au danger est supérieur aux règles absolues d'une tactique compliquée que la plupart du temps on applique mal à propos. Le prince de Ligne dit quelque part : « Il vaut mieux, à la guerre, faire une sottise de tout son cœur et avec fermeté, qu'une bonne action avec faiblesse. » Nelson dut la victoire de Trafalgar bien plus à ce fameux ordre du jour si net et si clair : « Tout capitaine de vaisseau qui sera au feu

sera à son poste de combat » qu'aux dispositions habiles de son plan de bataille qui, comme presque toujours, ne furent imaginées qu'après coup.

Savoir faire tuer les gens, surtout ceux qui n'en ont nulle envie, est une puissance que tout le monde n'a pas. C'est peut-être le plus haut effet de l'art de la guerre.

Quelques jours avant la bataille de Dresde, Moreau, de retour d'Amérique, retrouva, au quartier impérial de l'empereur Alexandre, Jomini, qui, furieux de n'avoir pas été nommé divisionnaire après Bautzen, avait quitté l'armée pendant l'amnistie de Prague pour passer au service de la Russie. Les deux anciens compagnons de l'armée du Rhin, réunis dans un même sentiment de colère et d'amertume, passèrent la première nuit à blâmer et à critiquer tout le plan de campagne de l'empereur, qu'ils accusaient de ne pas suivre les règles invariables de la tactique. Puis, après avoir passé en revue toutes les prétendues fautes commises, Jomini, se levant tout à coup, dit à Moreau : « C'est possible, l'empereur n'entend rien à la guerre, mais cependant il a su faire tuer ce capon de X... Et voyez-vous, mon cher Moreau, ce n'est ni vous ni moi qui aurions pu en faire autant. Il est juste de lui reconnaître au moins cette qualité-là. »

Oui, c'est avant tout à développer les vertus militaires de son armée qu'un grand général doit mettre tous ses soins, et que M. le ministre de la guerre en soit bien convaincu, ce ne sont ni ses actes ni ses paroles qui tendent à ce résultat, au moins jusqu'à présent. On sent trop qu'il veut façonner l'armée pour les besoins d'une politique étroite de parti et non pour la sécurité et la grandeur de la France.

Général DU BARAIL.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DU

P. LACORDAIRE

Les disciples du P. Lacordaire sont occupés, depuis quelques années, à rechercher ce qui peut être resté d'inédit ou d'insuffisamment connu des Conférences, Discours et Allocutions de leur maître. Deux volumes de ces pieuses reliques ont déjà vu le jour. Mais on en va, dans quelques semaines, posséder de plus nombreuses et d'un plus haut prix encore. Il s'agit d'un recueil de lettres du caractère le plus intime adressées par le P. Lacordaire, à dater de sa vingt-deuxième année jusqu'à sa mort, à l'un de ses plus anciens et plus fidèles amis, au grave et austère magistrat qui a été son confident et son historien : nous avons nommé M. Foisset.

L'existence de ces lettres était connue; M. Foisset, en écrivant la vie de son ami, en a parlé plusieurs fois et en a cité quelques-unes en entier ou par fragments. On sait qu'elles ont rapport à toutes les phases, et l'on peut dire ici, quoique le mot soit un peu compromis, à toutes les évolutions de la vie de l'illustre Dominicain. Nous pouvons ajouter qu'il s'y peint, à tous ces moments, avec une franche et saisissante vérité. On n'en sera point surpris quand on saura à quelle date remontait et de quelle nature était l'amitié qui unissait ces deux hommes. Nous ne saurions mieux en donner une idée qu'en empruntant aux *Souvenirs* inédits de M. Foisset ce qu'il dit de leurs premières relations :

« C'est au mois de novembre 1819, que j'ai vu pour la première fois Henri Lacordaire. Nous suivions l'un et l'autre, à l'école de droit de Dijon, les cours de la première année. Je le connaissais de réputation comme ayant remporté en rhétorique, au collège de Dijon, en 1818, le prix d'honneur et presque tous les premiers prix. Il savait mon nom, parce que j'avais été couronné par l'Académie de Dijon, cette année-là, au mois de mai. Au premier appel par le professeur, j'attachai mon regard sur l'étudiant qui avait répondu au nom de Lacordaire; la leçon finie, je l'abordai. Il n'était

pas liant, mais je l'étais pour deux. Il le fallait bien, car, en religion et en politique, nous étions à peu près aux deux pôles. J'allais à confesse et j'étais vivement royaliste, bien que non moins attaché à la Charte constitutionnelle : Lacordaire était anticatholique et antiroyaliste, avec toute l'ardeur de son caractère et de son âge. On l'a calomnié toutefois en faisant de lui un athée et un jacobin.

« Ses racines domestiques n'étaient point les miennes; sa mère exceptée, tous ses parents paternels et maternels étaient sceptiques et bonapartistes. Pour lui, c'était un disciple de Rousseau, en religion comme en politique; il professait donc le déisme, avec une pointe de moquerie rabelaisienne. Il acceptait aussi la doctrine du *Contrat social*, mais sans aucune faiblesse pour Marat ni pour Robespierre. Il avait horreur de la guillotine; ses héros étaient ceux du *De Viris* et du *Cornelius Nepos*, et, jusqu'à ses derniers jours, ils lui sont restés sacrés.

« Peu à peu je l'accompagnai jusqu'à sa porte, et bientôt je lui demandai la permission de monter chez lui. Lorrain, un de ses condisciples et de ses amis, a très bien dépeint la table de travail d'Henri Lacordaire, et le contraste de la fougue naturelle de son caractère, de la vivacité, de l'impétuosité de sa nature avec son goût singulier, j'ai presque dit minutieux pour la symétrie, pour l'arrangement des plus petites choses. Jamais on n'a surpris le moindre désordre dans ses papiers. Point de feuilles volantes, un seul cahier figurait sur son bureau, toujours à la même place, et c'était un cahier de papier blanc. J'ai vu ses cahiers d'étudiant en droit; ils étaient d'une écriture parfaitement nette et toujours égale, absolument exempts de ratures; je ne sache pas que personne ait connu de lui ce que les écoliers nomment des *brouillons*. Nous possédons les ratures de Buffon : jamais on n'aura celles d'Henri Lacordaire. Ce n'était certainement point un étudiant ordinaire; il comprenait très vite, s'exprimait facilement et rédigeait avec clarté. Je ne crois pas toutefois qu'il eût à un haut degré le sens juridique. Nos relations se resserrèrent, et, au mois de janvier 1821, il entra, sur ma présentation, dans une petite société d'étudiants de seconde année, où l'on plaidait des questions de droit. »

Henri Lacordaire devint, cette même année, avec Théophile Foisset, membre d'une autre réunion qui portait le nom de *Société d'études*, où l'on se livrait à des travaux et à des discussions d'un ordre plus varié, et où la philosophie et la politique avaient une large place. M. Foisset a raconté, dans sa *Vie du P. Lacordaire*, la part que prit son ami à ces discussions et la loyale transformation qu'y subirent ses opinions politiques : de révolutionnaire qu'il y

était entré, il y devint partisan déclaré de la Charte constitutionnelle. On sait que, reçu avocat en 1822, il quitta Dijon, où il avait eu d'abord le projet de suivre la carrière du barreau, et vint s'établir à Paris, où il aborda le Palais sous les auspices d'un célèbre avocat du temps, M. Guillemin. Cette séparation, qui lui coûta, fut l'origine de la correspondance qu'il entretint avec M. Foisset jusqu'à ses derniers jours, et qui prit d'année en année une intimité plus grande. C'est cette correspondance religieusement conservée et dont le fils de M. Foisset avait préparé la publication, qui va paraître sous peu de jours, grâce aux soins de M. Joseph Crépon, son gendre, à la librairie de MM. Poussielgue frères, éditeurs des œuvres du P. Lacordaire, dont elle est l'indispensable couronnement.

Elle se compose de près de deux cents lettres du P. Lacordaire, toutes écrites de sa main, sauf les deux ou trois dernières, et d'une demi-douzaine environ de M. Foisset — le P. Lacordaire ayant, nous ne savons pour quelles raisons, détruit, pour la plupart, celles de son ami.

Inutile de parler du vif et profond intérêt qu'ont ces lettres d'un caractère tout confidentiel, où Lacordaire s'ouvre sur tout ce qu'il a pensé et fait dans sa vie, et où se peint en toute spontanéité son esprit et son cœur — son cœur, disons-nous en appuyant à dessein sur ce côté trop peu connu de sa riche et belle nature.

Oui, le P. Lacordaire était aimant, et bien plus qu'on ne le croit. La première lettre de cette correspondance en témoigne d'une façon touchante. Elle est de la veille de son départ pour Paris (octobre 1822). Cette séparation d'avec ses amis lui fut très pénible; il avait été sur le point d'y renoncer et ne se décida qu'au dernier moment :

« J'ai repris courage, et, après avoir réfléchi de nouveau sur ma situation, pesé ce que je dois aux autres et à moi-même, mis dans la balance les avantages et les inconvénients, j'ai reconnu, mon cher Théophile, la triste nécessité de m'éloigner de vous, de mes amis, de tout ce que j'ai de plus cher. Vous me dites que je vous manquerai longtemps, que je vous manquerai toujours. Ah! croyez que vous me manquerez tous encore davantage. C'est celui qui s'éloigne de sa patrie, qui part pour un long exil, c'est celui-là surtout qu'il faut plaindre...

« Recevez mes adieux, mon cher Théophile; je n'aurai pas le temps de vous écrire avant mon départ, qui aura lieu le 19 ou le 20; recevez mes adieux, mes souhaits pour votre bonheur. »

Contrairement à ce qu'on aurait pu présumer, sachant dans quel esprit et quel dessein il avait quitté sa province, un travail reli-

gieux se fit chez Lacordaire, presque aussitôt son arrivée à Paris, et ce travail fut plus long que ne l'a cru M. de Montalembert, qui a écrit qu' « en un jour il devint chrétien ». C'est là une erreur. Sans doute, en arrivant à Paris, le jeune avocat dijonnais prit fort au sérieux l'objet qui l'y avait conduit et se livra avec ardeur aux travaux qui devaient lui ouvrir la carrière d'avocat. Une lettre à M. Foisset donne, à cet égard, sur ses occupations professionnelles de curieux détails. Il ne restait pas, pour autant, en dehors de la vie parisienne; il allait dans le monde, au théâtre, aux lieux de réunion, à la *Société des bonnes lettres*, dont il trouve les séances « misérables », et à la *Société des bonnes études*, où, de bonne heure, il s'était fait recevoir. Toutefois, une lettre, — et des premières, notons-le (8 décembre 1822), — laisse entrevoir déjà des préoccupations d'une toute autre sorte. Répondant à la nouvelle que M. Foisset lui avait donnée de la mort d'un de ses frères, Lacordaire lui exprime, en effet, la part qu'il prend à cette perte en des termes d'une singulière gravité :

« Quand on m'apporta cette nouvelle, écrit-il, j'étais souffrant, j'avais pleuré plus d'une fois dans la journée; mon cœur fut comme accablé de ce coup, et je désirai sortir d'une terre d'où s'en va tout ce qui est bon. Ma mélancolie prit un caractère religieux et, un moment, je fus chrétien. »

Chrétien! le jeune avocat ne l'avait pas été seulement dans le moment dont il parle; il l'était dès lors fréquemment, et le devenait même tout à fait, ainsi qu'il l'écrivait à un de ses amis de Dijon. Et, comme celui-ci l'en raillait, Lacordaire s'en plaignit avec amertume à M. Foisset. « Oui, je crois, lui écrivait-il quelques jours après. D'où vient donc que mes amis ne me comprennent pas? D'où vient qu'ils doutent et se moquent de ma conversion? »

Ce sont là des faits sur lesquels il convient d'appuyer, afin de ne pas laisser croire que, pour avoir paru presque toujours subits, les changements de route, chez Lacordaire, n'étaient pas médités et préparés de loin. Ainsi, non seulement il y avait déjà du temps qu'il « devenait chrétien », comme il l'avait écrit, mais il devait l'être tout à fait, dès cette date, puisque, moins de six mois après l'avoir répété, sans se faire prendre au sérieux par ses anciens amis, il quittait le Palais, et entrait au séminaire. Son ami M. Foisset en fut instruit le premier par la belle et touchante lettre que voici :

« 1er mai 1824.

« Je ne pense pas, mon cher Foisset, que vous ayez perdu le souvenir de mon écriture, et j'aime à croire que vous la reconnaîtrez

avec plaisir. Je n'ai point oublié toute la part que vous avez eue dans mon existence, et je viens vous en donner une preuve qui puisse effacer les torts que votre amitié a droit de reprocher à la mienne. Je veux que nous nous tendions encore une fois la main avant que je mette entre vous et moi une barrière qui nous laissera dans deux mondes différents; c'est le seul moment qui nous reste pour nous voir tels que nous avons été.

« Mon ami, j'entre, le 12 mai, au séminaire de Saint-Sulpice, et je suis bien aise que vous soyez le premier dont les entretiens pleins de charme m'aient éclairé sur la religion, comme vous êtes le premier de mes anciens amis à qui je fasse part d'une nouvelle que tous recevront avec des sentiments bien divers. Votre cœur ne sera pas surpris de cette préférence, et il en devinera aisément les motifs. Je lui devais cette confiance, parce qu'il est plus en état de me comprendre que d'autres, et qu'il sera moins étonné que joyeux de ma résolution. Sans doute mes amis me pardonneront de vous avoir instruit d'abord d'un dessein qui les touche de si près, en songeant que je n'avais rien à réparer envers eux.

« De votre côté, mon cher Foisset, je vous demande quelque prudence sur l'ouverture que je viens de vous faire, et voici pourquoi. J'ai instruit ma mère de mon projet, sur la fin de mars, et sa résignation douloureuse a exigé de moi des ménagements, dont l'artifice s'est réduit à voiler la certitude d'un dessein invariable et à cacher l'époque de son accomplissement. Il serait cruel que la voix publique lui apportât des détails qu'elle ne doit tenir que de son fils, et qu'elle doit savoir avant tout le monde. Néanmoins je n'ai pas voulu attendre trop tard pour vous révéler ma nouvelle destinée, et j'ai compté sur votre discrétion pour concilier ce que je dois à ma mère et ce que je dois à mes amis. En outre, si le bruit de ma retraite se répandait, l'évêché pourrait en être instruit, et, mû par des considérations qui lui seraient demeurées inconnues, me refuser l'excorporation que j'ai sollicitée. Agissez donc avec réserve, mon cher Foisset, et si vous jugez à propos de prévenir la confidence que recevront bientôt Lorrain, Boissard, Ladey et Abord, faites-le avec une maturité et un calme qui vous assurent d'un secret de quelques jours.

« J'abandonne une carrière où je devais vous rencontrer, mon cher Foisset, et où je marchais environné de justes espérances. Le passé me garantissait l'avenir, mais les succès de ce monde ne valent pas la peine qu'on se donne pour les mériter.

« J'ai regardé autour de moi; je suis descendu dans les profondeurs de mon âme et j'ai vu qu'aucun lien puissant ne me retenait au milieu du tourbillon des affaires humaines, j'ai senti que j'étais

étranger par mes croyances, par mes sentiments, par mes goûts, par mes habitudes, par mon caractère, par tout mon être, à cet ensemble de jouissances et de misères qui constitue le bonheur humain. Alors j'ai jeté un regard libre sur la position sociale où le monde est parvenu, avec l'intention de me jeter là où les besoins du siècle réclameraient les secours les plus pressants; je me suis dévoué, sans avoir le mérite du sacrifice. Au-dessus de ces raisons, il y en a d'autres qu'un homme religieux doit saisir et apprécier sans peine; c'est pourquoi je ne vous en dis rien.

« Le 12 mai, jour de ma naissance, j'irai me confiner dans la solitude d'Issy, où Bossuet a conversé avec Fénelon sur les fameuses disputes du quiétisme, et d'où j'apercevrai de loin la capitale et les magnifiques coteaux qui dominent la Seine. En voilà pour trois ans et demi.

« Adieu, mon cher Foisset; je vous souhaite une renommée solide au barreau, une existence littéraire brillante et tous les biens que peut désirer un homme raisonnable. Ayez une pensée pour moi au jour le plus heureux de votre vie; et quand vous éprouverez le dégoût des hommes et de la gloire, songez que vous avez dans le désert un ami toujours prêt à vous consoler.

« J.-B. Henri Lacordaire. »

Ce changement de vie et de carrière, chez Lacordaire, n'était pas de nature, on le pense bien, à interrompre ses relations avec son catholique ami; il ne fit au contraire que resserrer leurs liens et rendre leur commerce de lettres plus fréquent; du séminaire, Lacordaire écrivit à M. Foisset plus souvent qu'il ne l'avait fait du milieu du monde. Dès le lendemain de son entrée en effet, il lui écrivait :

« Issy, le 24 mai 1824.

« Vous n'avez pas pensé, mon cher ami, qu'au moment où je réclamais tous mes droits sur votre cœur, je voulusse me priver d'une correspondance qui désormais fera l'une des consolations de ma vie. Car rien ne peut plus séparer nos deux âmes; vous voyez que nous nous retrouvons toujours, quand nous avons une pensée noble; jamais nous n'avons cessé d'être l'un pour l'autre un objet d'espérance, une partie de l'avenir. Notre amitié est vieille aujourd'hui; car il y a bien longtemps que nous ne nous sommes parlé, et bien longtemps que nous désirions jouir de ce bonheur. »

Puis, revenant sur les observations que son ami lui avait faites en apprenant son dessein de quitter le monde et sur son invitation à réfléchir davantage au parti qu'il allait prendre, il ajoutait :

« J'ai reçu votre lettre du 9, qui a précédé mon entrée à Issy, et je l'ai lue avec un attendrissement qui provenait de bien des causes. Il y avait tant d'amitié dans vos conseils, tant de franchise et d'élévation dans tout ce que vous me disiez, que je ne pouvais qu'en être vivement touché. Il est toujours doux de retrouver un ami; mais quand ce bonheur arrive au moment où l'on va se séparer du monde et où on n'attend plus rien de lui, il s'y mêle un sentiment qui a quelque chose d'inexprimable. J'aimais à songer que vous étiez le seul, avec ma mère, dont la voix m'eût détourné de ce sacrifice que j'allais accomplir, et j'aimais à vous voir occuper une si grande place dans une si importante action de ma vie. Je ne vous dirai rien des raisons que vous me donniez; elles n'eussent été fortes que pour celui qui se fût jeté dans l'état ecclésiastique par des vues humaines, par l'ambition du repos ou des honneurs. Je crois avec vous que celui-là doit être bien malheureux; car il ne jouit ni de la dignité de son ministère, qu'il ne comprend pas, ni de son sacrifice, qu'il a pesé avec les balances de la terre, ni de ce calme intérieur qui accompagne partout l'homme sorti des misères du monde pour ne plus appartenir qu'à Dieu. Les souffrances mêmes du prêtre servent d'aliment à la paix de son âme, parce qu'il les offre à Celui qui les lui envoie, et qu'il trouve dans l'Évangile de quoi verser du baume sur toutes ses plaies et des enchantements sur toutes ses douleurs. Je suis encore bien peu avancé dans la voie nouvelle où j'ai cru me sentir appelé, et déjà cependant j'y goûte des jouissances vives et pures. J'essayerai, une autre fois, de vous dire en quoi elles consistent, de vous raconter l'emploi de mes journées, l'ordre du séminaire, l'esprit dont il est animé. Je veux que vous sachiez l'heure à laquelle je me lève et l'heure à laquelle je me couche, les moments que je consacre au travail et ceux que la prière et mes délassements absorbent, afin que vous puissiez connaître ce que je fais à tous les instants de ma vie. C'est un avantage que je donne à votre amitié et qui ne sera pas réciproque; car, vous autres gens du monde, vous ne pouvez répondre de vous pendant un seul quart d'heure. »

Et effectivement, presque aussitôt, le nouveau séminariste met M. Foisset au courant de sa vie nouvelle et de ses nouvelles études, dont il lui parle avec un entrain juvénile : de sa philosophie qu'il refait, de sa théologie qu'il commence; puis, plus tard, des thèses qu'il est chargé de soutenir, du premier sermon d'essai qu'il doit faire, de sa participation aux célèbres catéchismes de la paroisse, l'une des distinctions les plus enviées des élèves du séminaire. Ces détails, en eux-mêmes, comme témoignage de l'enseignement théo-

logique de l'époque, puis comme trait de physionomie de l'homme, sont d'un grand intérêt.

Cependant cette vie du séminaire eut, pour l'abbé Lacordaire, dans les derniers temps surtout, ses difficultés et ses amertumes. La source en était, — M. Foisset l'a raconté, — dans sa supériorité éclatante, dans la défiance qu'il inspirait par les relations qu'on lui connaissait avec les disciples de l'abbé de la Mennais, enfin dans ses opinions, sur plusieurs points conformes à celles de cette école et que, avec la sincérité qui le distingua toujours, il n'avait eu garde de cacher ou de déguiser. Il souffrait de la suspicion dans laquelle il était tenu, mais n'en témoignait rien, se promenant silencieusement avec ses condisciples aux heures de récréation et assistant muet aux leçons de ses maîtres. Il ne s'en ouvrait qu'avec M. Foisset. Aussi est-ce dans l'âme de cet ami qu'il versa d'abord la sienne en quittant le pied de l'autel, le jour solennel où il venait de recevoir l'onction sacerdotale. Il faut lire la lettre qu'il lui écrivit en ce moment pour bien apprécier tout ce qu'à côté de son génie, il y avait en lui de cœur :

« Issy, 24 septembre 1827.

« Mon cher ami, j'ai été ordonné prêtre samedi dernier, dans la chapelle de l'archevêché. Quand la cérémonie a été achevée et que nous étions à genoux pour remercier Dieu des mystères qu'il venait d'accomplir, j'ai repassé dans ma mémoire tous les bienfaits que j'avais reçus dans ma vie, pour les présenter à Dieu. Votre tour est venu bien vite, mon cher ami, et je vous assure que ma piété s'est animée sans peine à votre souvenir. Arrivé au terme où la Providence me voulait, je me suis rappelé tout ce que vous avez fait pour me donner la lumière et pour commencer une époque qui se terminait avec tant de bonheur pour moi. Il me semble, mon cher ami, que ma vie vous sera toujours précieuse, parce que vous y aurez toujours votre part et que je suis pour vous, dans l'ordre moral, comme une colonie. »

A la fin de sa lettre du lendemain de son ordination, l'abbé Lacordaire avait dit à M. Foisset : « Je ne sais pas encore ce qu'on fera de moi. » On ne savait en effet trop qu'en faire, à l'archevêché de Paris. Sa haute distinction était précisément la cause de l'embarras qu'il donnait à l'administration. Oh ! si ce jeune prêtre avait été un sujet ordinaire, on lui eût bien vite trouvé une place. Mais on se demandait comment utiliser une recrue de cette valeur ; et, comme il arrive souvent en pareils cas, après bien des hésitations, après avoir essayé notamment d'en faire un aumônier de collège,

on finit par n'en rien faire, ou à peu près : on le fit aumônier d'un petit couvent de religieuses perdu au fond du vieux Paris. Il s'en amusa spirituellement tout le premier dans une lettre ironique à son ami :

« Paris, 22 février 1828.

« Vous croyez, cher ami, n'avoir à faire qu'à un sous-aumônier du collège Henri IV, et vous le traitez en conséquence. Voilà ce que c'est que d'être si loin du grand théâtre où se consomment les destinées européennes. Si vous étiez ici, vous sauriez que j'ai refusé la place de sous-aumônier, par la raison que mon prédécesseur s'en allait malgré lui. J'ai fait là un petit acte de désintéressement que je retrouverai au paradis. Eh! que suis-je donc? Chapelain, s'il vous plaît, chapelain! C'est comme *sans dot*, cela répond à tout. Je suis chapelain dans un couvent de la Visitation, où je fais le catéchisme à trente pensionnaires de dix à douze ans. Et soyez content, car je le suis. Oh! quand vous verrez ma solitude, vous verrez que j'étais prédestiné à cela. »

Il profitait de cette position cachée pour réaliser le projet qu'il avait formé et dont il avait parlé à son ami le lendemain de son ordination, de recommencer ses études de théologie, dont celles du séminaire n'étaient, à ses yeux, qu'une préparation. Il lui semblait que l'apologétique, en particulier, laissait beaucoup à désirer, et qu'elle était toute à reprendre. On sent, on voit poindre, dans la longue lettre qu'il écrit à ce sujet, et que nous signalons à ce titre, le germe des Conférences de Notre-Dame de Paris et de Toulouse.

Mais combien l'éclosion en devait être lente, entravée, douloureuse!

C'est dans ce moment de solitude, de labeur et de rêves que l'aumônier de la Visitation, devenu aumônier du collège Henri IV, s'épancha à fond avec son ami, dans une lettre qui est, à notre avis, une des plus curieuses et des plus admirables pages qui soient sorties de sa plume, une page de vraie poésie. En tête M. Foisset a inscrit ce titre : *Mélancolie*.

« Paris, 29 décembre 1829.

« Quoique vous ne soyez mon oncle, si est-ce que je vous écris au bout de l'an, mon cher ami, pour réveiller un peu votre bon vouloir et vous dire que je n'ai point dépouillé pour vous le vieil homme. Non, vieil homme je suis, bien vieil assurément, comme j'espère que vous êtes aussi. Votre femme, vos enfants, votre robe, où il y a de la soie, si je ne me trompe, ne m'ont point ôté

votre bon cœur; et le mien, de ce donjon d'Henri IV, va toujours vers vous. Je vous ai peu écrit cette année, je ne sais plus ni écrire ni causer, je me métempsycose (*sic*) tous les jours, et bientôt je ne me reconnaîtrai plus qu'à mon attachement pour vous.

« Folie des années! rêve de l'immobilité! Sans l'amitié, nous ne serions qu'un songe : elle arrête au moins la vie par un bout. Encore comment l'arrête-t-elle? Où sommes-nous tous? Les meilleurs hommes qui m'ont le mieux aimé et servi Dieu en moi, ces intelligences qui transformaient la mienne et m'ont mené où j'en suis, elles ne sont plus de ce monde. On ne se rencontre donc que deux fois, au printemps quand on fleurit, quand on s'embaume de sa jeunesse, quand on dit : Toujours! Et, après cela, il faut attendre. Le vent vous emporte; il y a un cheval tout prêt pour aller vite, une voile qui n'aime pas les longs adieux; il y a une Providence qui se venge des promesses que se font les hommes et qui les disperse aux quatre coins de ses desseins. Embrassez-moi, mon bon ami, et que Dieu fasse comme il lui plaît. Il m'a bien changé; il a creusé mille déserts autour de moi, ma pensée est béante aujourd'hui devant un homme.

« J'ai quitté la Visitation depuis six semaines et je demeure au collège Henri IV, avec ma mère. Mes fonctions sont ainsi plus restreintes et mon temps plus solitaire; j'en suis bien aise. Mes études continuent; je mêle l'histoire ecclésiastique à la théologie : tout aujourd'hui est dans l'histoire. Du reste, je n'écris rien, je ne combine rien par rapport à un but fixe; c'est mon tour du monde que je fais une première fois, les mains dans mes poches, et pour voir un peu, en fumant, ce que c'est que ce ciel, que cet océan, comment est l'orage, et ce que disent enfin tous ces vieux rivages, après avoir tant vu de choses. Nous causerons peut-être un jour de grandes aventures; j'aimerai toujours infiniment à vous entendre, à vous voir, à vous communiquer toutes mes pensées.

« Adieu, mon cher ami, au guy l'an neuf!

« Présentez mes hommages et mes souhaits respectueux à Mme Foisset. Tout à vous, comme il y a sept ans. »

Le temps des « grandes aventures » n'était pas encore venu pour l'abbé Lacordaire, mais il approchait. 1830 allait éclater avec toutes ses surprises; M. de la Mennais faisait bruit et exerçait sur l'aumônier d'Henri IV une fascination qu'il ne s'avouait pas à lui-même, qu'au moins il dissimulait à son ami, mais à laquelle il devait bientôt céder.

Parmi les lettres de ces heures nerveuses, il en est une qui ne surprendra pas peu ceux qui se rappellent avec quelle ardeur l'abbé Lacordaire s'enrôla dans le corps militant du journalisme.

C'est la réponse qu'il fit à M. Foisset, qui lui avait demandé sa collaboration pour un journal qu'il venait de fonder à Dijon, avec quelques-uns de ses amis, pour la défense et la propagation de l'opinion libérale, qui commençait à se produire en religion, en philosophie, en politique, en littérature, dans la jeune génération d'alors, et dont le *Correspondant* devint, quelque temps après, l'organe particulier. Cette réponse, qui aurait dû, ce semble, être une acceptation, ou tout au moins un encouragement, fut au contraire un refus net et motivé durement, pour ne rien dire de plus. Admirable et prodigieux de verve est cet anathème à la presse quotidienne, mais bien fait, en vérité, pour surprendre, venant de la plume qui devait, peu après, combattre si vaillamment dans le journal *l'Avenir :*

« Permettez-moi, mon cher ami, d'être égoïste et ne vous effrayez pas du premier coup; je veux seulement que vous me permettiez de vous parler de moi, avant de vous parler de vous. A ne parler du *Provincial* (c'était le titre du journal en question) que comme une œuvre entreprise par des hommes que je connais, que j'aime ou que j'estime, je devrais être tenté d'y prendre part. Le *Provincial* fera du bien : ce serait un autre motif d'y apporter ma collaboration. Toutefois je veux discuter ce point avec vous et exposer les raisons qui m'empêchent d'accepter vos offres, et qui m'empêcheront de jamais écrire une ligne dans quelque journal que ce soit. Les unes sont tirées de la chose elle-même, les autres de mon caractère et de la trempe de mon esprit.

« Un journal me paraît une affaire *inique;* c'est un lieu où l'on juge périodiquement, à de courts intervalles, les livres et les actions de ses contemporains, sans que la brièveté du temps permette de s'enquérir suffisamment de la vérité. C'est un lieu où quelques hommes, distraits par des occupations d'hommes privés et de citoyens, viennent jeter le superflu de leurs loisirs et de leurs études, comme si une telle et si arbitraire justice de son siècle ne méritait pas qu'on lui consacrât au moins sa vie et une vie déjà mûre. C'est un lieu où l'on apprend aux hommes ce qu'ils doivent penser de tout, même des choses qu'on ne peut comparer à la règle immuable des devoirs humains, et où l'on propage ainsi dans la société des opinions que soi-même on n'aura plus le lendemain. Légèreté, incertitude, défaut de mission, défaut des sciences suffisantes; et il faut tout savoir quand on parle de tout. Sont-ce là les marques auxquelles on reconnaît la justice?

« Les journaux sont la *chaire des opinions*, c'est-à-dire ce que je méprise le plus. Bien loin d'en faire, je cesse d'en lire. Les

opinions tuent la vérité. C'est le mouvement du siècle, dit-on, et il faut le suivre ou le combattre. Que Dieu me préserve de suivre l'ennemi dans ses marais où je m'embourberais avec lui! Quand les Juifs étaient emmenés en captivité, le prophète s'assit seul aux portes de la ville déserte et il chanta des lamentations qui n'arrivaient aux oreilles ni des vainqueurs ni des vaincus. Il vient des temps, dans la vie des nations, où il n'y a plus rien à dire aux hommes présents, où il faut parler seul et mettre ses livres dans le sépulcre entre les pieds des morts, comme à Jérusalem, on cacha le feu saint dans un puits. Il vient des temps où Caton doit déchirer ses entrailles, afin que son épée ne pouvant plus combattre, son sang parle à des générations meilleures que celles qui l'ont vu mourir; il vient des temps où le salut est à périr. Ministre des seules vérités perpétuelles et universelles, jamais, jamais je n'annoncerai aux hommes des opinions; jamais je ne leur annoncerai la vérité du même lieu où l'on amuse leur oisiveté par les jeux de l'esprit. Amis fidèles, nous nous consolerons entre nous, de notre mieux, et ceux qui le pourront prépareront, en philosophie et en théologie, la double ou l'unique révolution dont ces deux sciences ont besoin pour ne pas perdre d'autres races.

« Les journaux sont funestes au talent; ils épuisent, par des études sans suite et des productions rapides, des esprits qui ne sont point encore formés. On s'habitue à jeter ses pensées dans un cadre rétréci; on fait des pages et encore des pages; on prend un style saillant qui est bon dans une colonne et déplacé partout ailleurs. Je suis convaincu que la facilité d'écrire dans les journaux est la cause de notre médiocrité littéraire actuelle, et que beaucoup de jeunes gens y perdent tous les jours la part de génie que la Providence leur avait confiée. Il faut d'abord allumer son feu avant de distribuer sa braise chez les voisins.

« En troisième lieu, un journal rédigé par plusieurs ne peut pas avoir une doctrine fixe. La raison appliquée à chaque événement ou chaque livre rectifiera quelques fausses idées, elle ne produira point de mouvement. Nulle révolution intellectuelle ne s'est opérée que par un principe mis en avant et poussé dans toutes ses conséquences : ainsi le christianisme, ainsi chaque secte philosophique d'autrefois. Si je faisais un journal, je soutiendrais plutôt le culte du *bœuf Apis* que de soutenir des universalités sans couleur. Le temps de la raison n'a jamais existé, il n'existera jamais. Je conçois Bayle faisant son journal à lui seul; c'est une manière d'imprimer ses livres et de les faire lire. Le *Globe* a bien senti ma pensée, ou je sens bien la sienne : ils ont créé pour religion une *espérance;* ils errent sur l'Océan comme Christophe Colomb, et, en attendant qu'ils

puissent crier : Terre ! ils s'amusent à tirer des oiseaux de passage.

« Venons à mon caractère : je ne peux pas faire deux choses à la fois, et me demander le petit bout de mon doigt, c'est me demander depuis les pieds jusqu'à la tête. Ajoutez, mon cher ami, qu'un prêtre, plus que jamais, doit se cacher et demeurer étranger à tout ce qui n'est pas la religion. On ne croira que trop à mon désir de paraître, sans que je donne occasion de le penser. L'obscurité, une longue obscurité, de petites places, des loisirs, voilà ce que j'aime et le plan que je me suis fait.

« Je vous ai dit mes raisons, mon cher Foisset, et je voudrais qu'elles fussent moins arrêtées dans mon esprit ; car vous ferez du bien, il n'y a pas de doute. Vous avez plus de littérature que moi, plus de variété dans vos connaissances, plus de facilité de composition ; vous êtes laïc et libre du choix de vos armes. Je suis prêtre et ne serai jamais que cela ; je suis prêtre et c'est par moi-même que j'étudie les devoirs de mon état. Je ne donne rien à l'usage avant la réflexion, et vous savez que l'esprit d'imitation n'a jamais été mon fait. »

Que répondit M. Foisset à ce réquisitoire éloquent mais un peu sophistique, où les raisons personnelles ont seules quelque valeur peut-être ? Nous l'ignorons, car, nous l'avons dit, Lacordaire n'a pas conservé les lettres de son ami, ou du moins ne s'en est-il retrouvé qu'un petit nombre dans ses papiers. Il aurait eu beau jeu à se venger quand, assez peu de temps après, il reçut, à son tour, de l'abbé Lacordaire, devenu rédacteur de l'*Avenir*, une pressante invitation à collaborer avec lui à ce journal. Il ne le fit pas ; M. Foisset aimait trop son ami, pour lui faire sentir une telle contradiction.

Du reste, remarquons-le, y eut-il, en effet, autant de contradiction qu'on le croirait, entre cette profession de foi de l'abbé Lacordaire à l'égard du journalisme et la part si ardente qu'il prit à la rédaction de l'*Avenir ?* Il faut, avant de le juger, l'entendre s'expliquer sur ce point, comme il le fit, trois ans plus tard, quand M. Foisset le sollicita de reprendre sa plume de journaliste, en faveur de l'*Univers religieux :*

« Paris, 28 août 1834.

« J'ai entièrement abandonné la pensée d'écrire dans les journaux pour la défense de la religion. Les journaux sont de deux sortes, quotidiens ou paraissant en forme de *Revue* à des époques plus ou moins éloignées. Les journaux quotidiens ne peuvent avoir un aliment suffisant que dans la politique, et la rapidité de leur composition exige, entraîne tous les inconvénients de la précipitation. L'*Avenir*, si remarquable qu'il ait été par le talent et l'originalité,

en est la preuve sans réplique; et s'il eût vécu plus longtemps, la lassitude de ses rédacteurs l'eût bientôt relégué au rang des feuilles ordinaires. Il a péri par l'impossibilité de faire une telle œuvre avec sang-froid, avec sagesse, avec impartialité, sans se jeter dans le torrent bourbeux des affaires les plus humaines. D'ailleurs, les journaux perdent, tous les jours, dans l'opinion publique; c'est une arme trop salie, et qui n'aura jamais d'éclat que dans ces moments périlleux où une nation peut être remuée de fond en comble et jetée dans la guerre civile ou la guerre extérieure. L'Église, toujours calme et maîtresse d'elle-même, doit se défendre par d'autres armes, si ce n'est, peut-être, au moment d'une persécution, d'un schisme, de quelques grandes catastrophes, parce qu'alors il y a un aliment suffisant et glorieux à ces combats de chaque jour. »

Voilà ce qui détruit, au moins en partie, la contradiction apparente entre la doctrine et la conduite de l'abbé Lacordaire, à l'endroit de la presse quotidienne. C'était, à ses yeux, pour un catholique, pour un prêtre surtout, une prise d'armes exceptionnelle où, après tout, comme il l'a dit ailleurs, un prêtre peut faire aussi le coup de feu; une de ces levées en masse de toutes les plumes, que les périls suprêmes de la cause que l'on sert peuvent seuls motiver. C'est sans doute aussi pourquoi, quinze ans plus tard, en 1848, il consentit à s'unir à Ozanam et à l'abbé Maret pour fonder l'*Ère nouvelle*, dont il se sépara presque aussitôt d'ailleurs.

L'enrôlement de l'abbé Lacordaire dans le bataillon des volontaires de la Mennais s'était fait à l'insu de M. Foisset, qui l'eût désapprouvé peut-être. Il en fut de même pour la campagne entreprise dans l'*Avenir;* Lacordaire n'en parle à son ami que quand c'est chose accomplie, qu'il n'y a plus à y revenir, et il le fait en quelques lignes. Ce fut l'effet de cette sauvagerie d'humeur, de cette *taciturnité*, dont nous allons le voir lui-même s'accuser plus loin.

M. Foisset entrevit de bonne heure les dangers de la voie dans laquelle s'engageait l'*Avenir*, et les signala à son ami dans plusieurs lettres dont nous avons les réponses, lesquelles accusent, lorsqu'on y regarde de près, moins de sécurité qu'elles n'en feignent; et où l'on sent un fond mal dissimulé d'inquiétude. Du reste, la discussion sur ce point s'arrête court par ce billet en date du 29 novembre 1831 :

« Mon ami, je pars pour Rome, et je viens vous faire mes adieux. »

A Rome, silence complet. Lacordaire attend la décision du pape ; mais il comprend vite qu'elle ne viendra pas immédiatement, comme ses compagnons et lui s'en étaient flattés. La lumière s'est faite chez lui. Trois mois après, il est à Paris, d'où il écrit à son ami qu'il a été bien accueilli par l'archevêque, et lui annonce son intention de quitter la Mennais, sans rien laisser encore percer des véritables raisons qui le décidaient à prendre ce parti. A cet égard, sa lettre est pleine de délicates réserves :

« ... Notre affaire de l'*Avenir* est, dit-il, complètement terminée, à la satisfaction du Saint-Père, et il paraît certain qu'on ne donnera aucune suite à la censure des évêques. Dans cet état de choses, j'ai eu à voir si je pouvais m'identifier assez avec l'abbé de la Mennais pour vivre chez lui, à ses frais et me créer ainsi une obligation pour le reste de mon existence. Le résultat des réflexions que j'ai faites pendant trois mois, à la Chênaie m'a convaincu que mon caractère et ma pensée ne se plieraient jamais suffisamment à cet espèce de servage et qu'il m'annihilerait en me rendant fort malheureux. En conséquence, j'ai quitté la Chenaye, le 11 de ce mois (décembre). L'archevêque, que j'ai vu, me donnera une petite retraite, dans quelque position comme celle que j'avais, il y a cinq ans, et là je tâcherai de continuer les études que j'ai commencées et d'utiliser mon ministère. Voilà une grande résolution, mais qui était inévitable, du moment qu'aucune entreprise déterminée et actuelle ne pouvait avoir lieu ; je veux être libre, pour l'avenir, de donner ou de refuser ma coopération dans la mesure qui me conviendra. »

Ce ne fut que plus tard, lorsque la Mennais se fut montré indigne des ménagements gardés jusque-là envers lui, que l'abbé Lacordaire confia à son ami le véritable et douloureux secret de sa rupture avec son ancien chef. Il le fit à l'occasion d'un article de journal où M. Foisset, rendant compte de la *Lettre sur le Saint-Siège*, avait touché à cette héroïque résolution :

« En vous lisant, lui dit-il, je me reportais vers le passé avec des ailes rapides, et je retrouvais dans ma conscience la trace de tout ce que j'ai souffert dans cette cruelle séparation de l'abbé de la Mennais. Ceux qui m'ont jugé sévèrement ne savent pas tout ce que j'ai renfermé au fond de mon cœur, combien de mois, et plus que des mois, j'ai vu d'avance tout ce qui se préparait, sans pouvoir le faire comprendre, ni à M. de la Mennais, ni à un seul de ses amis; combien j'ai été offensé par un homme que j'avais si cordialement aimé; avec quelle dureté il m'a repoussé dès qu'il

a senti un commencement de résistance, combien peu je lui devais, au fond : pas même une pensée! Et avec quelle gradation lente et douloureuse je me suis séparé de lui! Du 22 novembre 1831, jour où nous sommes partis pour Rome, jusqu'au 20 mai 1834, jour de la publication de mes *Considérations*, je n'ai pas cessé de lutter, de me taire, de me retenir, de dévorer mes larmes. Et cela parce qu'un homme voulait se perdre gratuitement, sans cause, sans ombre de raison, se jeter dans un abîme, à corps perdu, avec tous les siens, sans considérer qu'il était libre d'avoir plus de gloire et d'autorité que jamais. Quand j'allai à Munich avec 100 écus empruntés, ce n'était pas pour le joindre, mais pour éviter de le rencontrer à Paris, pour me séparer par la fuite, sans être obligé de dire une parole, un silence même contre lui. Quand je retournai à la Chênaie, en 1832, ce n'était pas avec foi en lui, mais pour lui conserver un ami dans la disgrâce. Quand j'en sortis, c'était parce qu'il trahissait chaque jour sa parole donnée; et j'arrivai, en hiver, à Paris, avec un habit d'été, sans avoir plus de 5 francs dans ma poche, et tout mon avenir détruit. »

Au moment où il écrivait cette lettre navrée, et cependant si digne, l'abbé Lacordaire était rentré dans l'humble position d'aumônier par laquelle il avait débuté. Il s'effaçait de son mieux; mais bien des regards inquiets, soupçonneux ou malveillants étaient fixés sur lui. Il le savait, mais n'en parlait à personne, pas même à son ami. Il fallut que celui-ci, qui soupçonnait sa position pénible, le forçât en quelque sorte à s'en ouvrir. C'est en réponse à ces sollicitations alarmées que fut écrite la lettre déjà en partie connue, mais que voici tout entière : révélation curieuse et touchante du caractère de Lacordaire, sorte de confession générale où il explique l'étrange fermentation d'idées qui s'était faite en lui depuis sa conversion et son élévation au sacerdoce et qui, alors même qu'il en fait l'aveu, n'est pas encore complètement calmée :

« Paris, 15 août 1834.

« Je ne m'attendais pas, mon cher ami, aux reproches que vous m'adressez et je vous remercie de m'avoir dit franchement votre pensée. J'essayerai néanmoins de me justifier, et vous devez concevoir que j'y tienne, puisqu'il s'agit de choses du cœur.

« Depuis dix ans que ma vie tout entière a été soudainement changée par ma consécration à l'idéal ecclésiastique, je n'ai pas eu un seul moment de fixité et de repos intérieurs, si ce n'est dans la conscience inébranlable de ma vocation. Sauf cela, mon esprit a été plein de troubles, de changements, d'erreurs, de doutes. Je m'en-

fantais laborieusement moi-même au christianisme, sans conseiller, sans guide, n'ayant pas même un confesseur qui eût de l'influence sur mon âme et qui me servît à autre chose qu'à me donner l'absolution de mes péchés. Parmi les trois hommes que je pouvais nommer mes anciens amis, Lorrain, Ladey et vous, les deux premiers n'étaient pas chrétiens et n'auraient pas pu me comprendre. Si je leur avais ouvert mon cœur si tourmenté, leur seule réponse aurait été que je n'étais propre qu'à être capucin ; ou, s'ils eussent pris la chose plus au sérieux, leurs conseils eussent flotté à la surface de mes douleurs, faute d'en connaître la nature véritable et le remède. Vous, il est vrai, vous étiez chrétien ; mais Dieu avait permis que, à ma sortie de Dijon, nos liens à peines formés fussent rompus par des misères, et notre réconciliation, lors de mon entrée au séminaire, était trop récente pour avoir fait de vous mon conseiller intime et naturel. Des lettres nous maintenaient présents l'un à l'autre, et c'était tout. Au séminaire, nul homme, entre les directeurs, ne m'inspirait par son esprit la confiance qui subjugue, et c'était l'éducation même que je recevais d'eux qui entretenait chez moi une activité débordante, ou plutôt sans rives. Hommes bons et vertueux, je leur apparaissais comme un cheval indompté, et eux, ils m'apparaissaient comme incapables de me mettre les rênes au cou. Deux de mes condisciples, que j'aimais pour leurs manières et leur cœur, étaient des jeunes gens plus jeunes que moi, avec qui je causais librement, mais que je soumettais à ma raison et qui respectaient trop mon ascendant pour m'être autre chose que des consolateurs dociles et aimables. Hors du séminaire, je n'avais personne, qu'un confesseur, qui m'avait connu peu de temps avant mon entrée à Saint-Sulpice, M. Boudot, et un vicaire général, M. Borderies, que je connaissais encore moins et qu'avait repoussé quelque peu cet air qui indiquait, chez moi, que je ne demandais pas de protection. M. Gerbet, homme obscur, enveloppé, ne m'attirait point par lui-même, et son école m'était suspecte, malgré ses avances, ou antipathique, à cause de son absolutisme farouche. Ma famille se composait, à Paris, d'une tante déjà âgée et d'un oncle incrédule, et qui ne m'étaient connus tous les deux que depuis peu.

« Cette situation du plus profond isolement joint à mes habitudes d'esprit solitaires et déjà invétérées eut deux résultats : une lutte effroyable à l'intérieur et une horreur invincible à me communiquer. Plus la lutte était effrayante, plus la communication me devenait odieuse, plus aussi je m'échappais, à la manière des volcans ; et ceux qui se souviennent de m'avoir observé au séminaire savent qu'ils ont eu plusieurs fois la tentation de me prendre pour un fou. Une douceur vraie surnageait pourtant au-dessus de mes orages,

un sentiment irrésistible de ma vocation me donnait le courage d'avancer. Mais que de projets sur le chemin! que de questions résolues tantôt dans un sens, tantôt dans un autre! J'ai été sur le point d'être Jésuite, sur le point de m'établir en Pologne, sur le point d'aller en Amérique. Sais-je tout ce que j'ai pensé et tout ce que j'ai voulu!..... Si j'eusse trouvé, il y a dix ans, un homme qui m'eût aimé et qui eût pu être mon guide, Dieu sait si je l'eusse accepté avec joie et que de maux il m'eût épargné! Mais je ne l'ai pas eu. Peut-être il fallait que je fusse brisé. Dieu m'a envoyé sur ma route une main de fer, une main plus forte que la mienne et qui m'a presque broyé. Peut-être était-ce le seul remède dont je fusse capable. Dieu, qui sait tout, le sait.

« Voilà mon histoire, l'histoire de ma taciturnité, mais non de mon *habileté*, car jamais homme ne fut moins habile que moi. »

Cette lettre clôt, pour l'abbé Lacordaire, cette période d'anxiétés et d'orages intérieurs qu'il vient de peindre si énergiquement. Ces solitaires incubations d'idées produiront avant peu leur fruit. Il y aura dilatation. La voie par lui cherchée avec angoisse va s'ouvrir. Les Conférences qu'il va faire au collège Stanislas amèneront, à travers mille obstacles, celles de Notre-Dame, dans l'éclatant succès desquelles va aussi germer, en silence et en secret, le hardi projet du rétablissement, en France, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, réalisation de vues depuis longtemps nourries sur le besoin d'une nouvelle apologétique chrétienne.

Cette nécessité d'un renouvellement dans l'exposition et la défense du christianisme était une conviction déjà ancienne chez l'abbé Lacordaire. Du jour où il fut chrétien, avant d'être prêtre et même de songer à le devenir, il en avait été frappé. Il lui semblait que le point où se plaçaient les apologistes chrétiens, dans l'attaque comme dans la défense, n'était pas bien choisi, et ne répondait plus à l'état présent des esprits. Il en était, à ses yeux, de la guerre des idées comme de l'autre, où l'on était partout en train de changer d'armes et de tactique. L'ennemi alors n'était plus le même; la philosophie du dix-huitième siècle avait perdu presque toute son autorité sur la jeunesse; une autre s'annonçait qui n'avait pas encore de formules bien arrêtées, mais qui s'ouvrait des voies nouvelles et plus nombreuses, où notamment la politique avait une large place. Une génération s'était élevée qui avait grandi dans un esprit hostile à l'Église, et que, pour l'avoir mal connue, l'Église n'avait pas su combattre ou ramener à elle. « Non pas, a dit M. Foisset, que, sous la Restauration, la cause catholique eût manqué d'orateurs ou d'écrivains; mais tous avaient marché, bannière déployée, dans le

sens contraire à celui qui emportait la nation. » Lacordaire, qui était, par son âge, et qui avait été, par son éducation, de cette génération malheureusement prise à rebours, se trouvait dans de meilleures conditions que beaucoup d'autres pour apprécier la façon dont il fallait s'y prendre afin de la conquérir ou du moins la désarmer. Ce fut l'objet particulier de ses études. Il pensait en faire le sujet d'un livre, lorsque l'occasion lui fut donnée de les appliquer à la chaire.

La première où il parut fut, on le sait, celle du collège Stanislas, dans laquelle il eut un succès tel que, après la troisième conférence, il fallut agrandir de moitié la chapelle où il parlait et placer des échafaudages aux fenêtres pour répondre, tant bien que mal, à l'avidité des auditeurs accourus. Il en parle à son ami, dans ces lettres, avec modestie, mais aussi avec une satisfaction manifeste, comme signe d'un retour général aux idées chrétiennes, surtout chez la jeunesse, dont il voudrait voir seconder plus intelligemment les dispositions. C'est comme pouvant y aider sur une plus large échelle qu'il appelle de ses vœux à Paris M. Bautain, bien qu'il ne lui trouve pas un talent oratoire éminent et qu'il ne soit pas tout à fait rassuré sur sa méthode philosophique, devançant ainsi, — preuve de sa pénétration d'esprit en ces matières, — le jugement qui en fut définitivement porté plus tard à Rome.

Ces conférences de Stanislas, si brillantes, si entraînantes, ne durèrent que trois mois. Leur interruption inattendue causa une pénible surprise. En voici le secret, expliqué par l'abbé lui-même à son ami, qui s'en doutait bien un peu (20 avril 1834) :

« J'ai terminé ces conférences, dont vous me parlez avec un intérêt qui m'a grandement ému. Elles ont duré trois mois, pendant lesquels ce qui a été employé contre moi est incroyable. On a été me dénoncer jusqu'à Rome, qui a répondu que, tant que l'archevêque de Paris se tairait, on n'y pouvait rien. Enfin on a mis en jeu le gouvernement, auquel on a fait croire ce qu'on a supposé croire, que j'étais un républicain forcené. Quoique je n'aie pas reçu d'ordre pour cesser, j'ai vu que le moment était arrivé de céder, pour un temps, à l'orage, et je me suis retiré, sous prétexte d'une fatigue qui était très réelle. Je vous dit tout cela sous le secret, parce que, quoique l'opinion sache à peu près à quoi s'en tenir, on ne le sait pas de ma bouche. Je vais travailler à cette œuvre avec plus de courage que jamais. »

Dans ces conjonctures, il se laissa aller, un instant, au plaisir de reprendre sa plume de journaliste; il donna à l'*Univers reli-*

gieux un article qui fit une vive sensation et dont M. Foisset fut ravi, comme on peut en juger par le début de cette lettre du 14 mai, l'une des trois ou quatre qui se soit retrouvées dans les papiers du P. Lacordaire :

« Mon ami, vous venez de me faire une chose admirable. Tout ce qu'il y a de hauteur de vues, de vigueur, d'intelligence, d'éloquence, de foi, de vérité dans l'article que je viens de lire en tête de l'*Univers* du 2 mai, passe tout ce que vous avez écrit de plus étonnant dans l'*Avenir*. Le problème social est posé, par vous, avec une netteté, une verve d'évidence bien rares. La situation ecclésiatique est dessinée avec une précision, une noblesse, une convenance qui tiennent du prodige. Les difficultés, pour vous surtout, étaient immenses. Je n'ose espérer que vous aurez contenté toutes les exigences, car il en est d'absurdes, et la mauvaise foi n'est pas une passion qu'on satisfasse; mais il n'est pas une âme raisonnable qui ne désire comprendre et applaudir. »

Fut-il bien repris de la tentation de rentrer dans la carrière de la presse? Nous ne savons; car on le voit, dans plusieurs lettres, occupé des journaux et revues catholiques de l'époque, dont il trouve, non sans raison, la direction incertaine et la rédaction faible, mais parmi lesquels il mentionne cependant avec un certain intérêt l'*Univers religieux*, non sans se moquer un peu de son fondateur, l'abbé Migne, « ce gros curé de village venu à Paris avec des souliers à boucles d'argent et les idées les plus drôles du monde, pour fonder une chose dont il n'avait pas la plus légère idée ».

Au surplus, une décision inattendue de l'archevêque de Paris vint couper court à ces velléités. Dans les premiers jours du mois de janvier 1835, l'abbé Lacordaire, que Mgr de Quélen n'avait pas osé autoriser à reprendre la chaire du collège Stanislas, est inopinément appelé, par lui, à monter dans celle de Notre-Dame. De ce jour, ses hésitations sur ce qu'il doit faire cessent, sa vocation se révèle claire et nette à ses yeux : c'est par la parole qu'il entreprendra l'œuvre apologétique qu'il médite depuis le jour de sa conversion.

On sait l'éclatant succès de cette première série des conférences; l'orateur, au début même, enleva son auditoire, et ce fut, deux ans de suite, un triomphe croissant, mais qui ne désarma pas ses ennemis. Sur les satisfactions et les déplaisirs de ces deux années capitales de sa carrière publique, Lacordaire est fort sobre avec son ami. Mais à dater de son arrivée à Rome, où il se retira, autant pour éviter de faire parler de lui que pour prendre un repos dont il avait grand besoin, la correspondance reprend plus fréquente, plus dégagée,

plus familière par moments, sans jamais cesser, néanmoins, d'être élevée et piquante d'intérêt. C'est ainsi qu'en remerciant M. Foisset de l'envoi de son *Histoire du président de Brosses*, l'abbé Lacordaire fait, sur certains côtés du rôle des Parlements, sous l'ancienne monarchie, des observations neuves et fort justes : « J'avais toujours cru, écrit-il, que les Parlements avaient été quelque peu factieux; vous m'avez fait voir qu'ils avaient été les derniers défenseurs de l'esprit public. Leur jansénisme même, qu'était-il? Une résistance aux moyens violents employés par Louis XIV, sous la direction des Jésuites, pour détruire une école que je n'approuverais pas, même quand elle ne serait pas condamnée, mais qui avait produit, dans l'origine, des hommes éminents par leurs vertus et leurs talents. Ils ont prodigieusement outrepassé le but, j'en conviens; mais il y avait d'autres procédés pour les combattre, et il faut bien que ceux employés fussent mauvais, puisqu'en 1789, après cent cinquante ans de l'union des deux pouvoirs contre eux, une immense portion du clergé séculier et régulier, sans compter les laïcs, était dévoué à ce parti vaincu, proscrit et déshonoré par les convulsionnaires... Bref, mon ami, ajoute-t-il avec un tour plaisant, mais sérieux au fond, je n'ai jamais rien lu de plus révolutionnaire que votre livre. Combien il faut que, depuis dix ans, les intelligences élevées aient fait du chemin contre les partis pris. Où est le temps que les royalistes faisaient l'apologie du passé qui précède 89, et où c'eût été un crime de dire et même de voir ce que vous avez vu et dit. »

Cette joie du progrès ou pour mieux dire de l'élargissement des idées qui se faisait, à l'endroit de la religion, en ces heureuses années, dans toutes les classes et dans tous les partis, éclate fréquemment dans cette partie de la correspondance qui va de 1836 à 1848. Lacordaire le salue partout où il en aperçoit les effets, notamment dans le *Comité pour la défense de la liberté religieuse*, établi en 1847, et où sont entrés des catholiques de toutes les opinions, voire des Jésuites, que la persécution qu'ils se sont maladroitement attirée, selon lui, va enfin éclairer, pense-t-il. « Voilà, donc, écrit-il de Chalais, en août 1846, voilà donc les catholiques de France paraissant pour la première fois, en leur propre nom, dans l'arène de la vie politique moderne! C'est un grand pas, si petit qu'il soit encore, et je crois qu'il donne, tel qu'il est, de quoi penser à ces vieilles machines que nous appelons des hommes d'État. »

L'avènement de Pie IX, avec les manifestations auxquelles il donna lieu, ne pouvait, on le conçoit, qu'exalter ces dispositions à l'espérance. Cependant Lacordaire ne s'en laissa pas aussi enivrer

que tant d'autres. Il revient à trois fois sur cet événement, d'abord quand l'annonce en arrive en France, puis lorsqu'il s'apprête à aller à Rome baiser les pieds du nouveau Pontife, puis enfin à son retour d'Italie. Au premier moment, il se montre assez réservé :

« L'avènement de Pie IX, dans ces mêmes entrefaites, paraît aussi, dit-il, un indice assez significatif, non qu'il puisse tout ce qu'il voudra, ou qu'il veuille tout ce qu'il pourrait; mais c'est déjà beaucoup que le renversement des idées de 1814, telles qu'elles étaient représentées et vivantes dans Grégoire XVI et le cardinal Lambruschini. C'est une ère qui finit, quelle que soit d'ailleurs la transition, plus ou moins complète ou plus ou moins mal dessinée. »

Même réserve encore au moment du départ :

« Chalais, 10 septembre 1847.

« Mon cher ami,

« Je ne veux pas partir pour Rome sans vous le dire et me recommander à vos prières. Le 15 de ce mois, je me mettrai en route pour mon sixième pèlerinage romain. Le besoin d'entretenir les supérieurs de mon ordre que je n'ai pas vus depuis six ans (à cette date il était déjà Dominicain), le désir de recevoir la bénédiction du Souverain Pontife, sont les motifs principaux de mon voyage. Ce pontificat, selon toute apparence, doit être long, glorieux, peut-être fort agité; il marque une époque mémorable dans l'histoire de l'Église, et je crois utile, pour l'achèvement de notre fondation dominicaine, de connaître de plus près cette nouvelle situation. J'espère y puiser des forces pour le présent et pour l'avenir. »

La lettre écrite au retour est d'un autre ton et curieuse à double titre : comme peinture prise sur le vif de l'ivresse où les premiers mois du règne de Pie IX avaient plongé Rome et l'Italie, et comme expression confidentielle de la persévérance du Dominicain dans quelques-unes de ses préventions et de ses appréciations immodérées d'autrefois. En voici la première partie, qui est d'un rare prix comme tableau, et où il convient de remarquer qu'en peignant la situation présente, le P. Lacordaire s'abstient d'en rien conclure de certain pour l'avenir.

« Chalais, 28 octobre 1847.

« Mon très cher ami, je suis rentré à Chalais le 21 dans la journée, après un voyage très rapide et très heureux. J'ai revu Rome, j'ai vu Pie IX. Vous me demandez ce que je pense de lui, de ses réformes,

de ses adversaires, de ses partisans. Je ne demande pas mieux que de vous satisfaire, ayant la vieille habitude de vous confier mes pensées, toutes les fois que le bon Dieu m'en donne l'occasion.

« Pie IX est la bonté, la sincérité, la douceur, la simplicité, le calme en personne. C'est de plus une âme ferme, à en juger non seulement par le calme, mais par sa résistance héroïque aux suggestions douloureuses qui l'entourent de toutes parts et cherchent à l'entraver. Il n'a pas seulement affaire aux amis intéressés des abus, aux politiques qui détestent le régime moderne; il lui faut subir aussi les tremblements d'une partie des saints. Les uns lui représentent qu'il se livre pieds et poings liés à la bourgeoisie et au peuple, tranquilles aujourd'hui parce qu'on leur accorde jour par jour tout ce qu'ils souhaitent, mais qui, arrivés une fois au terme des concessions pontificales, armés moralement, civilement et militairement, monteront au Quirinal, non plus pour y remercier et y recevoir la bénédiction du pape, mais pour lui imposer des lois, c'est-à-dire pour ériger le pouvoir laïque au-dessus du pouvoir ecclésiastique. Les autres lui parlent de l'incrédulité déchaînée avec la presse, de la liberté de conscience introduite jusqu'au foyer même du catholicisme; ils voient déjà les protestants, les grecs, les musulmans installés à l'ombre des images de saint Pierre et de saint Paul. Ceux-là lui disent qu'il arme dans le monde entier l'esprit d'insubordination, et qu'il sera comptable à Dieu et aux hommes de toutes les révolutions qui vont éclater sous son nom. Au milieu de ce déluge de conseils et de prévisions, le pape, quoique amaigri déjà, paraît serein et sûr de lui-même; il compte sur Dieu et sur son peuple : peuple droit, honnête, sincère, profondément attaché à la religion, et qui donne, en ce moment, au monde entier le spectacle persévérant d'une docilité virile, d'une reconnaissance pieuse et sans tache, d'un admirable discernement de ses vrais intérêts. La papauté était entre deux abîmes : l'Autriche et le radicalisme italien. On n'échappait à une révolution épouvantable qu'en portant le joug d'un gouvernement qui venait encore d'ajouter, à tous ses crimes, une Saint-Barthélemy pire que la première. Pie IX a regardé à droite et à gauche; dénué peut-être, ce qui n'est qu'une conjecture, d'un génie aussi profond et vigoureux que Sixte-Quint, il a trouvé, dans son cœur et dans sa foi, une route entre les deux écueils. Plus heureux que Louis XVI, il a voulu, de son propre mouvement, avec une invincible sincérité, correspondre aux besoins de son peuple, à l'instinct des temps; et seul, sans appui, contredit partout, il a rencontré, dans les entrailles même de ses enfants, toute la force dont il manquait pour leur faire du bien. L'accord entre le peuple et le souverain est à son comble. Rien ne

peut peindre Rome en ce moment. C'est une fête qui dure depuis dix-huit mois, fête religieuse et nationale tout ensemble, où tous les sentiments les plus chers de l'homme ont leur place, leur expression, leur élan, leur silence, et une joie qui fait oublier, à cette foule, qu'elle a des ennemis. Pour moi, je ne puis croire à une triste issue d'un si beau mouvement. Dieu est là! Ces choses-là ne sont pas de l'homme tout seul. Jésus-Christ a voulu montrer ce que c'est qu'une révolution chrétienne, et il ne pouvait donner, aux nations et aux rois, un spectacle dont ils n'eussent plus besoin.

« Toute l'Italie, avec des nuances, est sous le même charme. Pie IX règne d'un bout à l'autre de la péninsule. Le *Primato* de l'abbé Gioberti avait préparé, dans les esprits, cet avènement nouveau de la papauté, avec des traits si frappants de ressemblance, que ce livre, dans l'imagination des Italiens, a pris quelque chose de prophétique. »

Les événements pleins de déception qui suivirent, la révolution qui renversa Pie IX, et l'intervention qui le rétablit, surprirent-ils Lacordaire? Nous ne saurions le dire; mais elles ne le déconcertèrent pas et ne firent point fléchir ses convictions. C'est ce dont témoigne le passage d'une de ses lettres du mois de mai 1849, c'est-à-dire de la veille de la rentrée prévue de Pie IX à Rome :

« Il me semble qu'à l'intérieur et à l'extérieur, tout s'approche d'un dénouement. Celui de Rome est bien triste à tous les points de vue. Quel malheur que le pape, et un si digne pape! ne rentre à Rome qu'après du sang versé, derrière trois faisceaux de baïonnettes étrangères, et sans qu'il y ait eu, dans ce peuple, le moindre mouvement en sa faveur, comme à Florence! Tout ce qui entoure Pie IX est l'objet de la répulsion publique, on le voit trop aujourd'hui. Le peuple *les* accuse (*sic*) de s'être opposés à toutes les réformes de ce grand cœur et de ne songer qu'au rétablissement à tout prix de l'ancien état de choses. Si Pie IX eût été secondé dans ses réformes, la démagogie eût bien pu avoir son jour, mais elle n'aurait pas eu derrière les préventions et les craintes qui forment l'arrière-garde de la situation romaine; on eût pu laisser partir le pape, on eût souhaité son retour. Le souhaite-t-on? Le parti rétrograde (car quel nom lui donner?) l'a crié sur les toits; on peut voir aujourd'hui s'il avait le sentiment de la réalité. Rome sera le seul point de l'Italie où l'on aura montré du cœur contre l'étranger, et ce souvenir, je le crains bien, restera sur la restauration qui va s'inaugurer. Le parti absolutiste se rassoiera sur son siège de 1814, mais quelle différence entre le retour de Pie VII, victorieux de Napoléon, et le retour de l'exilé de Gaëte! Où sera le prestige? Où

le souvenir? C'est Pie VII qui a couvert de sa grandeur, vivant et mort, le demi-siècle qui vient de s'écouler pour la papauté : Pie IX devait être le protecteur, le bon génie de la seconde moitié de notre âge; il l'eût été si ceux à qui Dieu l'avaient donné eussent été dignes de lui. Puisse-t-il trouver, dans son âme et dans les secrets de la grâce, de quoi rendre à son sceptre tout ce qu'on en espérait! »

Un autre dénouement, qui affligea davantage encore, à d'autres égards, le P. Lacordaire, parce qu'un de ses amis les plus chers y avait pris momentanément part, le coup d'État du 2 décembre 1852, a aussi sa trace vive et profonde dans la correspondance que nous annonçons. Le P. Lacordaire en entrevit immédiatement les suites. Bien avant son éloquente lettre à M. Albert Du Boys sur l'inquiétante perspective qu'offrait cet événement, il s'en exprimait en ces termes dans ce billet à M. Foisset :

« Nous voici donc en plein despotisme militaire. Si ce n'était qu'un passage, peut-être pourrait-on s'en consoler; mais nous n'aurons probablement qu'une pâle copie de l'empire, sans tribune, sans presse, sans magistrature puissante, sans corps de noblesse ni de clergé, c'est-à-dire sans les garanties, ni anciennes ni modernes, qui ont toujours, en France, réglé l'exercice du pouvoir. Si la France s'y habitue, c'en est fait d'elle et de l'Europe; nous courons au Bas-Empire. »

Ce qui affligeait le plus le P. Lacordaire, après la part qu'avait prise au coup d'État l'un des hommes qu'il aimait le plus, c'est l'acquiescement de plus en plus manifeste qu'y donnait le clergé. Il était convaincu que l'Église aurait bientôt à le regretter.

« Je crois, écrivait-il à M. Foisset, le 3 octobre 1852, que l'Église se ressentira bientôt du despotisme universel. On n'a jamais vu le despotisme respectant l'Église à fond, on ne le verra point. Je m'attends donc à des luttes où nous serons tous nécessaires, et plus nous aurons sauvé l'honneur, plus nous aurons de puissance en défendant la liberté divine de l'Église. »

« Comme vous, la France m'a trompé, dit-il dans une autre lettre du même temps; mais, comme vous, je crois à la justice, au développement des sociétés sous l'empire du christianisme, à leur progrès vers le vrai, le beau et le bien. Ce que nous voyons n'est qu'une halte douloureuse, une humiliation méritée par ceux qui, depuis soixante ans, ont faussé dans notre pays les idées et les applications libérales. Ma douleur n'est pas dans leur chute, mais

dans la connivence du clergé et sa participation à leur abaissement. Si le clergé fût resté digne, tout était sauvé. Sans doute aux premiers siècles de l'Église, les chrétiens ne se préoccupaient pas du droit public, mais ils n'adoraient pas la fortune du premier usurpateur venu. »

Quant au passage tapageur, avec enseignes déployées, du journal l'*Univers* dans le parti du « Prince-Président », le P. Lacordaire en parle, en toute occasion, avec plus de mépris encore que de regret. « Mon cher ami, écrit-il, au sujet d'une rebuffade grossière du rédacteur en chef de cette feuille à une avance toute chrétienne de M. Foisset, vous m'en voulez peut-être de ne vous avoir point écrit à propos de la réponse que l'*Univers* vous a faite récemment; mais je vous avoue que je ne connais ni la lettre ni la réponse. Vous avez dû être honnête, généreux, logique; on a dû vous répondre avec impertinence. Mais aussi, *que diable alliez-vous faire dans cette galère?* Pourquoi appeler *mon cher ami* quelqu'un qui se moque de votre amitié? Je ne vous plains donc pas, je vous loue d'avoir été insulté, et j'ai quelquefois des remords de ne l'avoir pas été jusqu'à présent, au moins que je sache. Il est manifeste que nous repoussons de toutes nos forces la solidarité des opinions et des procédés qui semblent avoir le dessus dans l'Église de France. Eh bien! c'est une position qu'il faut accepter franchement, et plus la séparation sera éclatante, plus, si le bon droit triomphe, nous devrons nous trouver heureux... Il est possible que tout ce que nous voyons dure longtemps; mais, tôt ou tard, la force des choses ramènera parmi nous des opinions plus saines et des procédés meilleurs. Et encore que cela ne fût pas de notre vivant, cela sera certainement après notre mort; et cela ne fût-il jamais, nous aurions encore la bonne part, celle de représenter, dans un temps de confusion et de bassesse, la fidélité à tous les sentiments généreux. »

Il ne servit de rien à l'*Univers*, comme on le sait, de s'être fait le séide du nouveau pouvoir; un jour vint où, pour parler comme le fait le P. Lacordaire, dans sa lettre du 28 mai 1843 : « L'Hercule de basse-cour qui s'était armé d'une fourche pour traiter le monde en manant », fut frappé à son tour par la main dont il avait acclamé, sinon provoqué les coups. Le P. Lacordaire l'avait bien prévu, au reste; car, dès l'année précédente, il signalait comme inévitable cette fin commune à tous les *bravi*, et n'en gémissait pas. « C'est là, disait-il, le grand traître, l'apostat sans pudeur. J'appellerai sa chute un des grands bienfaits de Dieu sur cette triste époque que nous traversons. »

Ces remarques attristées, ces regards amers, ces traits durs, que nous rapprochons et groupons ici, ne sont, dans les lettres du P. Lacordaire, à partir surtout de 1838, que des remarques incidentes, des flèches brillantes ou aiguës, comme il s'en échappait de ses lèvres en conversation. Le sujet presque exclusif de sa correspondance avec M. Foisset, depuis la date dont nous parlons, est la grande œuvre de la restauration, en France, de l'ordre des Frères-Prêcheurs. Comme pour toutes les grandes décisions qu'il prit dans sa vie, Lacordaire n'avait parlé de celle-ci à son ami qu'à l'heure où elle venait d'être définitivement arrêtée dans son esprit.

« Gardez-moi, mon cher ami, jusqu'à nouvel ordre, le secret que je vais vous confier, lui avait-il écrit le 27 juillet 1838. Votre affection pour moi est trop ancienne, pour que je fasse rien qui ait quelque intérêt sans vous le confier. Mardi prochain (31 juillet), je pars pour Rome, où je me propose d'entrer dans l'ordre de Saint-Dominique, avec la pensée ultérieure de le rétablir en France. C'est un projet qui date de quinze mois, dont l'exécution est déjà préparée de plusieurs côtés, et qui, susceptible de trouver de grands obstacles, l'est aussi de les vaincre. »

La date à laquelle il fait remonter les premières idées du hardi dessein qu'il va exécuter nous éclaire sur le fait qui le lui inspira. Ce fut le merveilleux effet produit par ses conférences, où il vit la puissance que pourrait avoir sur la société, et en particulier sur la jeune génération, l'apologétique chrétienne traitée sous cette forme et dans cet esprit. De tous côtés on le demandait. Que pouvait-il donc faire de mieux, dans l'impuissance de répondre personnellement à tant d'appels, que de se multiplier par d'autres? De là à ressusciter, pour la France, un ordre de vocation particulièrement oratoire, il n'y avait qu'un pas. C'est ce que l'abbé Lacordaire expliquait dans la même lettre à M. Foisset :

« Nous aurons à la fois, lui faisait-il remarquer, l'antiquité et la nouveauté : l'antiquité par la règle encore vivante, la nouveauté, parce que nous agirons, en France, sur un terrain libre. Il serait long, du reste, de vous expliquer mes moyens. Le but est évident. Vous savez trop bien, mon cher ami, tout ce qui manque à l'action des séminaires et des paroisses, tout ce qui leur est impossible, pour ne pas saisir le besoin que nous avons d'un corps religieux occupé de la prédication et de la science théologique, en rapport avec les temps modernes. Je franchis là, à trente-six ans, un pas hardi, mais qui n'est que la condition de ma carrière, le besoin intime de

ma vie et la continuation, sur une plus grande échelle, de tout ce qui a fait l'objet incessant de mes pensées. »

Ce que dut être, à cette nouvelle, l'émotion du grand et intelligent catholique qui en recevait le premier la confidence officielle, ceux qui l'ont connu, ceux qui savent de quel zèle il était animé pour l'Église, et de quel cœur il aimait ses amis, le comprendront. Son attachement pour l'abbé Lacordaire en eût grandi, si déjà il n'avait été absolu, sans limite. Nous n'avons pas la réponse qu'il fit à cette communication, mais elle dut, tout en contenant, sans doute, comme toujours, des recommandations et des conseils, s'épancher en d'ineffables témoignages de joie.

Cette grande œuvre devient, désormais, le sujet principal et presque exclusif des lettres du P. Lacordaire à son ami. Sa correspondance nous en fait suivre les développements rapides et pleins d'espoir, bien que mêlés de crises, comme tout ce qui grandit. Elle est, dans cette seconde partie, d'un intérêt différent mais non moins vif que dans la première. Dans le détail et dans l'ensemble, ces lettres sont, il nous semble, un des documents les plus curieux de l'histoire religieuse des deux premiers tiers de ce siècle. Elles éclairent au moins d'un jour nouveau, sur bien des points, la sympathique figure du plus entraînant des orateurs chrétiens de cette époque.

P. DOUHAIRE.

LE MAROC

HOMMES ET CHOSES[1]

LE BUDGET DU SULTAN

Les chiffres servant à établir le budget du sultan du Maroc ne peuvent être qu'hypothétiques. Rien n'est réglé, sous ce rapport, aucune comptabilité n'existe, et le sultan se trouverait hors d'état de contrôler ses recettes et ses dépenses. Tout, néanmoins, fait présumer que le gouvernement marocain est un gouvernement pauvre. Et ce pays, si richement doué par la Providence, ne produit presque rien, faute d'organisation, de lumières et de sécurité. Le plus net des revenus du sultan est le droit de douanes établies dans tous les ports ouverts au commerce. En chiffres ronds, ce droit rapporte ou plutôt devrait rapporter 4 millions de francs.

Mais il y a des accommodements avec la morale, et bien des fonctionnaires du gouvernement marocain s'enrichissent au détriment de leur maître. Ces revenus ont servi, pendant vingt-cinq ans, à payer une partie de la contribution de 100 millions de francs, levée par l'Espagne sur le Maroc, après la guerre de Tétouan. Cette indemnité, qui n'a remboursé au gouvernement espagnol qu'une très faible partie des dépenses de la guerre, est à peu près payée intégralement depuis quelques mois.

Les autres sources de revenus sont les droits de ville aux portes, les monopoles, les affermages des produits de l'industrie, tapis, haïks, pantoufles, nattes. Ces revenus ne seraient pas à négliger sous une bonne administration. C'est ainsi que la ville de Fez donne 160 000 francs par an, pour les droits de portes et les droits de vente sur les haïks et les pantoufles. Le monopole du tabac, le change sur les monnaies, les cadeaux des sujets et des villes constituent aussi des rentes importantes. Enfin la dîme, qui s'étend aux

[1] Voyez le *Correspondant* du 10 mai 1886.

revenus agricoles, aux troupeaux, produit un revenu assez fort sur le papier. Mais, avant d'arriver dans les caisses du sultan, la dîme passe en tant de mains, qu'il est bien difficile de savoir où elle s'arrête et dans quelle proportion elle parvient au maître.

En additionnant toutes ces recettes ordinaires et extraordinaires, on arrive à un chiffre approximatif de 7 millions de francs. Où passent ces 7 millions? Quelles sont les dépenses de l'empire? Le Maroc n'a pas de dette, il n'a pas de travaux publics, il n'a pas de fonctionnaires à payer. Il reste au gouvernement, comme dépenses, l'armée et le harem.

L'armée est composée à peu près de seize mille hommes qui sont payés 4 sous par jour, quand ils sont payés. En campagne, lors des insurrections chez les Zaëres ou dans le Sous, ce petit corps de troupe est nourri et entretenu aux frais des provinces; on lève sur tel village une contribution de blé, d'orge et de beurre, qui doit suffire quand même à l'alimentation du soldat.

Mais la grosse dépense est le harem. Voilà la ruine du budget. Le sultan Moula-Hassen, ayant hérité du harem de son prédécesseur, Sidi Mohamed, a, entre les femmes légitimes, les concubines et les esclaves attachées à leur service, un personnel féminin de près de deux mille têtes, personnel qu'il faut nourrir, habiller, parer de bracelets et de bijoux, parfumer et distraire. Des juifs de Fez m'ont montré des comptes de plus de 100 000 francs pour des fournitures de soieries et de draps pour les vêtements de ces dames.

Il y a en outre le harem à renouveler; et les nouveaux sujets, qu'ils viennent des bazars de Stamboul ou de Maroc, coûtent toujours une somme assez ronde. Je ne parle pas des achats fantaisistes que le sultan fait en Europe d'horloges perfectionnées, de fusils, de canons, de pianos mécaniques, de montres à répétition et de diamants. Pour faire face à toutes ces dépenses, plutôt que de toucher à son trésor, le sultan préfère vendre 1 million de francs de blé et d'orge.

Ce fameux trésor des sultans du Maroc était autrefois à Méquinez; on dit aujourd'hui qu'il est dans le Tafilet, où chaque année le sultan fait porter de nouvelles caisses d'or. Le possesseur du trésor, lui-même, le sultan, n'en connaît pas la valeur. Il se contente d'ajouter de nouvelles piles d'écus et de nouveaux diamants aux précédents; bien décidé à ne jamais y toucher, à ne jamais en jouir, et à se livrer aveuglément à la passion de l'avarice.

L'AGRICULTURE

La vraie richesse du pays, c'est l'agriculture, qui, par une impulsion intelligente, pourrait offrir d'immenses ressources. Trois produits principaux la résument, dans des conditions intéressantes et curieuses : l'arganier, le maïs et la vigne.

L'arganier vient dans une zone assez étroite aux environs de Mogador, dans les collines pierreuses qui se développent de l'oued Tensift à l'oued Sous. C'est un arbre de 3 mètres de hauteur, très fourni, à bois dur et résistant. La feuille ressemble à celle du lentisque; son fruit, dit argan, qui est de la grosseur d'une prune, a dans son noyau une amande dont on extrait l'huile. L'argan prend une teinte jaunâtre veinée de rose en juin, au moment de sa maturité. Les chameaux, les vaches, le mangent alors, ruminent la pulpe et en rendent le noyau. Ce noyau, cassé entre deux pierres, donne une amande qu'on fait rôtir sur une plaque de tôle jusqu'à ce qu'elle ait pris une teinte brune. On la retire alors du feu, et avant qu'elle ne soit entièrement refroidie, on la triture avec une meule à bras pour la réduire en pâte. Cette pâte est arrosée avec de l'eau tiède, pétrie et agitée jusqu'à complète séparation de l'huile contenue. Ces procédés de fabrication, quelque grossiers qu'ils soient, donnent néanmoins une huile comestible qui sert à l'alimentation des Arabes dans presque tout l'empire, et qui pourrait servir en outre pour la savonnerie ou le graissage des machines. Filtrée, elle donne une belle lumière blanche, due à un excès de parafine. L'arganier ne se trouve qu'au Maroc et dans la seule région du Maroc, ci-dessus mentionnée. Il paraît devoir exiger, pour son entier développement, la proximité de la mer, des températures chaudes en été, douces en hiver, et beaucoup de calcaire dans son terrain. Il produit les argans sans fumier, sans taille, sans arrosage, sans soins d'aucune espèce.

L'existence de ces belles forêts d'arganiers qui se trouvent sur les routes de Mogador à Maroc et de Mogador à Agadir, et qui ne couvrent pas moins de 200 000 hectares de superficie, pourrait devenir, pour ce pays, une source considérable de richesse. Actuellement ces forêts sont du domaine public; elles n'appartiennent à personne. On n'en exploite qu'une très faible partie.

L'exportation de l'huile d'argan pour Londres ou pour Marseille et, en général, pour l'Europe, étant effectivement interdite, quelques Arabes seulement se livrent à la fabrication de l'huile d'argan que l'on transporte par cabotage dans les divers ports de l'empire pour les besoins des habitants des villes. Mais on n'utilise certaine-

ment pas la centième partie de l'huile d'argan. Personne, dans l'entourage du sultan, ne songe à tirer un parti plus avantageux de ces trésors isolés dans ce seul coin du globe. Chaque arganier donnant en moyenne 10 litres d'huile, le chiffre de la production totale des arganiers du Maroc pourrait facilement s'élever à un million d'hectolitres. J'ajouterai que le tourteau d'argan, malgré sa saveur âpre, n'en constitue pas moins une nourriture très recherchée par les ruminants, mais que repoussent, ainsi que le fruit lui-même, le cheval, le mulet et l'âne.

Une culture également bien caractéristique du Maroc est celle du maïs, effectuée sans arrosage. Sur une zone fort étendue qui s'étend parallèlement à l'Océan, depuis le cap Spartel jusqu'à l'oued Sous, et sur une largeur approximative de 50 kilomètres, les brises sont assez fraîches et l'air assez humide pour amener toutes les nuits une condensation sous forme de rosée qui constitue un véritable arrosage. Aussi voit-on, avec étonnement, dans l'intérieur du pays, à une grande distance de la mer, dans le Doukala, par exemple, dans les provinces de Haha et de Chiadma, des champs de maïs semé au mois de mars, et qui n'ont reçu ni pluie ni irrigation.

Pourvu que les pluies d'hiver aient été assez abondantes pour bien imbiber les terres et permettre au grain de lever immédiatement, le maïs germe, se développe et produit d'assez beaux rendements, sans qu'il soit nécessaire d'une seconde pluie, l'humidité de la nuit y suffisant. J'ai pu constater ce fait indifféremment dans les terres fortes ou sablonneuses. Aussi le chiffre des exportations du maïs, pour le Portugal et l'Angleterre, s'élève-t-il à 3 000 000 de francs; et, sous une bonne administration, cette production pourrait être facilement décuplée. Le maïs du Maroc est utilisé surtout dans les distilleries du Portugal, dont on en tire un alcool abondant et de bon goût.

Mais le Maroc est avant tout un pays de grains et de vignes. Les provinces limitrophes de l'Océan, le Rharb, les Béni-Hassen, les Chaonia, le Doukala, l'Abda, le Chiadma, le Haha, le Sous, forment la partie agricole la plus riche de l'empire. Ces provinces exportaient, aux siècles passés, beaucoup de grains en Europe; la défense d'exportation des céréales blé et orge, les droits exorbitants de sortie de 10 pour 100 et plus sur les maïs, fèves, pois-chiches, lentilles, ont eu pour effet d'anéantir la production elle-même. Manquant de débouchés pour ses récoltes, craignant d'être volé par ses chefs, le khrammès ne cultive plus.

Le khrammès est le paysan du Maroc. Ce nom lui vient de ce que, dans le système de métayage en vigueur dans l'empire, le fermier a le cinquième (*khammès* en Arabe) de la récolte. Le

propriétaire fournit au khrammès la semence, l'outillage, les bêtes de labour; il paye les moissonneurs, prête les animaux nécessaires au dépiquage des grains, et abandonne au khrammès, en retour du travail annuel qu'il lui fournit le cinquième des revenus en nature. Ce système très simple a pourtant des conséquences désastreuses qui ont pour effet de transformer le khrammès en esclave libre.

Car si, pendant une année ou même deux années consécutives, la récolte vient à manquer, le propriétaire fournit au métayer le blé et l'orge nécessaires à l'alimentation de sa famille, il lui prête inévitablement en outre quelques piastres pour s'habiller, se chausser et se vêtir. Le khrammès devient à partir de ce jour la véritable propriété de son maître. Il ne peut ni le quitter, ni aller faire un autre travail, ni prendre un autre maître, sans s'être préalablement acquitté, ou sans que le nouveau maître ait donné au premier le montant intégral de la dette.

Soit imprévoyance, soit par abus de l'autorité supérieure, le khrammès est presque toujours endetté vis-à-vis de son patron; il peut lui devoir tant de charges de blé, tant de charges d'orge, 100 francs, 200 francs, et parfois même, si les années de famine se multiplient, 5 à 600 francs.

Que lui reste-t-il à faire? Au lieu de chercher par un supplément de travail ou par de nouvelles méthodes appliquées aux travaux agricoles à s'acquitter et à devenir libre, il laisse aller, avec le fatalisme qui lui est propre, les événements suivant leur cours; il cherche à faire le moins de travail possible, et à voler le plus qu'il pourra son maître, soit sur la semence, soit sur la récolte.

Ce qui frappe dans l'étude de l'agriculture du Maroc, c'est une routine absolue, un manque complet d'initiative et de méthodes rationnelles. La maxime : Aide-toi, le ciel t'aidera, n'a pas cours dans ce pays. L'outillage agricole y est des plus primitifs. On se sert de la même charrue qu'autrefois, charrue qui est plutôt un grattoir qu'autre chose. Après les pluies d'automne, le khrammès sème à la volée le champ à cultiver, il enterre la semence avec son grattoir traîné par des bœufs, des chameaux et quelquefois des ânes. Il se contente de ce seul labour, composé de sillons inégaux et contournés. On ne passe jamais la herse ni le rouleau. S'il y a des jujubiers, des palmiers-nains, on les contourne et on a bien soin de ne pas y toucher. Aussi, au bout de peu d'années, ces plantes parasites ont-elles absorbé la totalité du champ.

Pendant deux ou trois ans consécutifs, on ensemence la même terre avec les mêmes grains, blé, orge, maïs. On laisse ensuite la terre en jachère pendant un an ou deux, puis l'on recommence le même travail dans les mêmes conditions.

L'intiative manque chez le khrammès, ce qui n'est pas surprenant; mais elle fait également défaut chez le propriétaire, qui n'en sait pas plus que le paysan au sujet de l'agriculture. Ils s'obstinent tous deux à vouloir tirer de leurs champs toujours les mêmes éléments, sans penser à lui restituer, sous forme d'engrais, une partie de ce qu'ils lui enlèvent. On ne fait jamais d'assolement, on ne donne jamais à la terre les engrais réparateurs nécessaires, naturels ou artificiels. Les labours profonds étant tout à fait inconnus, c'est toujours la même couche de surface qui produit et travaille, et qui ne reçoit d'autres principes que ceux fournis par la pluie.

Aussi ces magnifiques terres du Maroc ne donnent-elles qu'une très faible partie de ce qu'elles pourraient produire avec un meilleur outillage et un bon gouvernement; et c'est ce dernier qui est encore la principale pierre d'achoppement.

Un khrammès du Doukala me résumait un jour les fléaux de l'agriculture au Maroc. Il me disait : « Les sauterelles viennent rarement, les sécheresses quelquefois et les pachas toujours. »

Sous le fallacieux prétexte de prendre la dîme, les pachas et caïds, représentants du gouvernement, s'emparent souvent de la totalité de la récolte, dépouillent les riches, oppriment les pauvres, arrêtent tout travail suivi, entravent tout essor. Aussi le khrammès, traqué de toutes parts, n'a-t-il qu'un sort des plus misérables. Il habite généralement sous la tente, quelquefois un gourbis qu'il établit lui-même en pisé, avec une couverture en chaume. C'est dans ce taudis malpropre, où ni l'air ni la lumière ne parviennent, qu'il enfouit sa famille. La femme étant un luxe souvent très cher, le khrammès n'en a qu'une; mais il est inutile de chercher dans son intérieur d'autres sentiments que ceux qui peuvent unir deux êtres en vue de la reproduction.

Arrêté par une volonté supérieure, immobilisé par la crainte, le Marocain ne peut manifester dans son pays les rares qualités qui le caractérisent. Pour le bien juger, il faut le voir au dehors, en Algérie, en particulier dans la province d'Oran, dans l'établissement des chemins de fer, dans les travaux de routes et dans les fermes. Il y montre une sobriété, une douceur, une force musculaire, une aptitude au travail, qui le font préférer sur tous les chantiers à l'Algérien ou au Tunisien, plus mou et plus paresseux.

J'ai rencontré sur mon chemin, dans mes explorations diverses, des hommes de tout âge ayant une chemise pour vêtement, un bâton pour arme, qui, pieds nus et tête découverte, se rendaient à Tlemcen, dans ce modeste appareil, ne craignant pas, pour gagner un bon salaire, de franchir un espace de 1000 kilomètres.

Toutes les provinces du Maroc fournissent leur contingent de

travailleurs. Ils restent ainsi dans la province d'Oran un an, deux ans, quelquefois plus, et reviennent avec quelques centaines de francs dans leurs pays natal, au Tafilet, dans le Sous, dans le Drah, où ils achètent un morceau de terre avec quelques oliviers, et où, souvent, prenant pour exemple leur glorieux maître le sultan, ils se contentent d'enfouir leur petit pécule sans vouloir y toucher jamais. Mais ils ne reviennent pas tous au village natal; ils sont souvent assassinés sur le chemin, au retour, quand ils ont les poches pleines, et même au départ quand ils ont les poches vides, uniquement pour se voir dépouillés de leur misérable chemise. Aucun héritier ne va réclamer, et l'on se contente de dire : *Mektoub*, « C'était écrit. »

Plus de mille ouvriers marocains sont partis pour le Sénégal, il y a peu d'années, en vue de l'établissement du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis. Il est probable que les Marocains seront un jour les Chinois de l'Afrique. Ils auront d'ailleurs chez eux un champ illimité de travail, le jour où une administration éclairée tiendra à faire entrer la vie par tous les pores dans cet empire affaibli, créera des routes, établira des ponts, autorisera l'exportation des blés, de l'huile d'argan et la fabrication du vin.

Le Maroc est, en effet, presque en totalité propice à la culture de la vigne, qui vient également bien sur les coteaux et dans les plaines, mais qui prend surtout un grand développement dans les terres légères ou même complètement sablonneuses. Les ceps sont originaires des montagnes du Rif et d'Espagne; ils sont plantés de 3 mètres en 3 mètres et taillés à 30 centimètres au-dessus du sol. Les terres y sont parfaitement travaillées; aussi les raisins produits par ce sol vierge sont-ils abondants et superbes, particulièrement dans les provinces du Doukala et du Rharb, dans les jardins situés autour des principales villes de l'intérieur et du littoral. Il y aura un jour dans ces contrées un magnifique champ à exploiter pour la fabrication du vin, quand les Européens pourront y posséder des terres, y construire des celliers et exploiter les liquides obtenus. Les quelques essais effectués par des compatriotes, M. de Laroche à Larache, M. Ducors à Rabat, M. Jaquetty à Mogador, ont parfaitement réussi. Le vin de ces localités se rapproche du Beaujolais.

La religion musulmane défendant à ses fidèles l'usage des liqueurs fermentées, les Arabes ne boivent jamais ouvertement du vin. Les juifs seuls fabriquent et boivent le vin Kachir.

Pour l'obtenir, on triture les grappes vendangées et on laisse fermenter. Cette opération terminée, on prend la moitié du moût que l'on fait cuire pendant douze heures sur un feu doux, jusqu'à réduction de moitié. On le mélange alors à l'autre vin, on laisse

reposer, on écume, et au bout d'un mois on le met en bouteille. Le kachir rentre dans la catégorie des vins doux.

LE COMMERCE

L'agriculture étant en souffrance, les populations étant opprimées, il est bien naturel que le commerce du Maroc soit faible.

Le commerce total du Maroc s'élève à près de 40 millions de francs. Ce chiffre, qui représente la somme des échanges de ce pays avec les autres contrées du monde, n'est pas le dixième du commerce de l'Algérie, région moins riche et moins étendue que le Maroc.

Les Marocains, étant dans un état continuel de crainte, ne pouvant montrer au grand jour leur fortune, vivent sans luxe et sans aucun des besoins de confort qui caractérisent les peuples civilisés; ils ne demandent à l'Europe que le strict nécessaire pour se vêtir et les éléments de leur unique distraction, le thé. Aussi les importations ne se composent, en grandes parties, que de cotonnades anglaises, de thés anglais, de sucre français, de divers articles de provenance française tels que bougies, quincaillerie, allumettes, et de draps allemands.

L'exportation des céréales et de l'huile d'argan étant interdite ainsi que celle des minerais, les autres matières étant frappées de droits exorbitants, les routes étant dans un état pitoyable, les transports ne pouvant s'effectuer que par chameaux ou mulets (il ne se trouve pas, en effet, une seule charrette dans tout l'empire), les exportations comprennent seulement des laines pour la France et l'Angleterre, des peaux de chèvre pour Marseille, des cuirs pour Londres, des bœufs pour Gibraltar, du maïs pour le Portugal, des fèves, pois-chiches, de l'huile d'olive, des amandes et un peu d'alfa pour l'Angleterre, des cires et des gommes pour la France.

Les deux tiers environ du commerce du Maroc sont entre les mains des Anglais, la France a un commerce d'une dizaine de millions seulement. Les raisons de la supériorité du commerce anglais au Maroc sont multiples. Les Arabes veulent, avant tout, une marchandise économique; ils préfèrent acheter deux étoffes à 10 francs en un an, qu'une seule à 15 francs qui leur ferait, à elle seule, meilleur usage que les deux autres. C'est parce que l'Angleterre habille à bon marché, que ses cotonnades font prime sur les marchés du Maroc.

En outre, les négociants anglais, plus confiants, accordent aux commerçants de la côte, Arabes ou juifs, un crédit plus considérable qui leur permet de développer le nombre de leurs opérations.

Enfin certains articles d'exportation, tels que les huiles d'olive, les amandes et souvent les cires, vont à Londres au lieu d'aller à Marseille, car dans cette dernière ville les droits d'entrée pour les huiles du Maroc sont de 40 francs, pour les amandes de 60 francs par tonne, tandis qu'à Londres elles entrent en entière franchise.

Deux grandes sociétés de bateaux à vapeur mettent tous les ports du Maroc en communication avec l'Europe : la compagnie anglaise Forwood et la compagnie française Nicolas Paquet. La compagnie Nicolas Paquet a son siège social à Marseille; elle envoie, chaque quinzaine, un bateau de 1000 tonneaux à destination de Tanger, Larache, Rabat, Casablanca, Mazaghan, Saffi et Mogador. Tous les bateaux Paquet sont fort bien aménagés pour le service des voyageurs; ils chargent, à Marseille, les sucres, quincaillerie, bougies, allumettes, soieries de Lyon et les divers produits que le Maroc demande à la France; ils prennent, pour frêt de retour, les peaux de chèvre, les cires, les grains, les cuirs et tous les produits dont le sultan autorise l'exportation.

Malgré le mauvais vouloir des agents marocains, cette compagnie, grâce à la parfaite loyauté et à l'énergie de ses directeurs, grâce à l'intelligence de ses agents dans les divers ports du littoral, grâce aux connaissances des commandants de ses bateaux, peut rivaliser avec la compagnie anglaise pour le transit. Elle a, par ses efforts incessants, puissamment contribué, depuis de longues années, au développement du commerce français sur toute cette côte.

Le commerce du Maroc avec le Soudan a également bien dégénéré.

Le royaume de Tombouctou a pourtant été, à deux reprises différentes, sous le protectorat effectif du Maroc : une première fois, sous la dynastie des Almoravides, vers l'an 1100; une seconde fois, sous les schériffs, au dix-septième siècle; il en est aujourd'hui complètement indépendant.

Plusieurs sultans du Magreb avaient compris autrefois l'immense avantage qui résultait pour eux de l'occupation du Soudan occidental. De grandes expéditions y avaient été dirigées, après lesquelles les troupes étaient toujours revenues chargées de butin. A une époque, l'or du Soudan afflua dans tout l'empire avec une telle abondance, que le sultan qui régnait alors, le schériff Ahmed, fut surnommé El-Dehebi « le Doré ». Moula-Ismaël y avait gagné également un trésor considérable; et il se crut assez riche pour oser demander en mariage une princesse chrétienne, la fille de Louis XIV et de Mlle de la Vallière.

La politique des sultans actuels est tout autre; se repliant sur eux-mêmes, ils ont laissé échapper ce vaste royaume. Ne favorisant

aucunement le commerce extérieur, ils ont laissé, peu à peu, s'abaisser le chiffre des échanges qui se faisaient avec Tombouctou. Depuis la dernière famine de 1878 en particulier, depuis la création de caïdats dans le Sous, l'importance des caravanes diminue. Car les riches négociants du Sous, qui avaient à peu près monopolisé ce commerce, sont obligés de passer pour pauvres, de peur d'être volés, et, par suite, d'expédier peu de marchandises.

Le principal article d'exportation est l'esclave; viennent ensuite les plumes d'autruche et la poudre d'or. On importe des cotonnades anglaises, du sucre français et du sel que les Arabes prennent en chemin dans les salines du Sahara.

Les caravanes se mettent généralement en marche au printemps. Elles partent de l'oued Noun, au sud du Sous, et se dirigent vers Tombouctou par Tendouff et Araouan. Tendouff est une bourgade de 2000 musulmans, située à dix jours de marche de Magador et à quarante jours de Tombouctou. Les chameaux appartiennent aux Tajakents, tribus berbères disséminées dans le désert. Les échanges se font à Tombouctou en nature, et les marchands viennent, au mois d'août et septembre, vendre dans les grandes foires du Sous les esclaves et les produits du Soudan.

La difficulté des transports ne permet pas l'exportation des produits si variés et si abondants du Niger, tels que le sésame, le riz, l'indigo, la canne à sucre. Une voie ferrée seule, reliant Agadir et Tombouctou, distants de 1400 kilomètres, permettrait le développement d'un commerce soudanien. Les tribus pillardes qui se trouvent sur le chemin, l'éloignement des points d'eau, les mouvements de sables, constituent malheureusement un triple obstacle pour un Transsaharien quelconque, qu'il aboutisse à Alger ou au Maroc, à Agadir; le temps seulement permettra de résoudre cette question après une étude approfondie des routes à suivre. Pour le moment, la plus grande partie du commerce de Tombouctou s'effectue par le Sénégal.

Un Anglais, M. Mackensie, représentant d'une société puissante, s'est courageusement établi au cap Jubi, au sud de l'oued Draa, dans le but de nouer des relations avec les indigènes et avec Tombouctou. Le sultan n'a pas vu d'un bon œil cette installation et a suscité à M. Mackensie des obstacles sans nombre, en défendant aux musulmans d'aller au cap Jubi.

Enfin, une des sources de richesses futures du Maroc existe dans les mines qui se trouvent en très grande quantité disséminées par tout l'empire, et principalement dans la région du Sous. Les indigènes travaillent, aux environs de Taroudant, capitale du Sous, les minerais les plus riches, et se servent du cuivre obtenu pour la

fabrication des ustensiles de cuisine. Mais, privés de méthodes rationnelles, sans aucune notion précise de métallurgie, manquant de débouchés, car l'exportation des minerais est absolument interdite, leurs travaux ne peuvent être qu'infructueux.

Au dix-septième siècle, Monette signale l'exportation de cuivre en barres faites en mode de briques et d'étain. En 1877, un capitaine anglais, M. Roberton, avait organisé une mission dans le Grand Atlas, à l'effet d'étudier les richesses minières de ces montagnes. Le capitaine Roberton, est mort en Espagne peu de temps après cette expédition, mais son secrétaire-interprète, M. Grant, que j'ai vu au Maroc, a pu me fournir quelques renseignements intéressants sur les recherches du capitaine Roberton, et sur les résultats des analyses chimiques effectuées en Angleterre sur les échantillons qu'il en avait rapportés. On y a trouvé les métaux suivants : nickel, fer, cuivre, argent, antimoine, étain et plomb. Certains minerais de cuivre du Sous ont donné à l'analyse jusqu'à 60 pour 100 de cuivre. Le nickel était aussi très abondant.

Une mine d'argent se trouve exploitée chez le cheikh Hassin-Amo, chef d'une tribu berbère indépendante, dite des Gondofi, dans le Grand Atlas, à six jours de Maroc. M. Grant a pu seul, déguisé en Arabe, se rendre, au péril de sa vie, chez les Gondofi. Il y est resté huit jours prisonnier, et il pouvait entendre de la maison du cheikh, chaque nuit, le travail des pioches, effectué dans la mine par les juifs. Le cheikh Hassin-Amo, seul possesseur de la mine, a une fortune colossale.

Là encore un vaste champ sera ouvert à la science et à l'industrie le jour où le sultan permettra qu'on s'occupe de cette question. Mais, par la crainte de voir les Européens pénétrer dans le Maroc, le sultan et son entourage (le Makhzen) arrêtent tout travail et toute initiative, se concentrent sur eux-mêmes, et préfèrent laisser crouler ce grand empire plutôt que de l'ouvrir à l'Europe.

Ce pays qui, sous les dynasties des Almoravides et des Almohades, a joui d'une civilisation incontestable, qui a eu ses historiens, ses astronomes, ses mathématiciens, ses poètes, une belle architecture, un commerce florissant, une agriculture raisonnée, qui a été assez puissant pour soumettre à une même époque Grenade, Tlemcen et Tombouctou, ce pays se meurt. Se repliant sur eux-mêmes, s'isolant du reste du monde, fermant la porte à toute idée de tolérance et de progrès, les schériffs qui règnent sur le Maroc depuis trois siècles ont amené cet empire à l'état de décomposition que l'on peut constater aujourd'hui.

Le vice étant en haut, la pauvreté seule est en bas. Aussi l'empire du Maroc, qui a plus de 60 millions d'hectares, des plaines fertiles,

de grandes rivières, des mines importantes, ne produit presque rien. Son commerce est précaire, son agriculture primitive. On n'y trouve aucun chemin de fer, aucune route, aucun barrage, et les ports lui font tout à fait défaut.

La population, composée de 5 millions d'Arabes ou Berbères et de 400 000 juifs, est pourtant travailleuse et ne manque pas d'intelligence; mais, faute d'esprit d'organisation, faute de débouchés, faute d'une direction honnête et éclairée, elle est réduite à la dernière misère. Les Arabes sont des peuples faibles qui ont besoin de tuteurs; ce sont des têtes riches en imagination, mais dans lesquelles le manque de travail, la routine et le fatalisme, ont laissé s'étioler absolument la véritable intelligence et le vrai sens pratique, et qui demandent, vivant dans l'obscurité, à être éclairés par les lumières de la civilisation.

La civilisation a-t-elle dit son dernier mot sur ce pays, qui, éloigné de l'Espagne de 20 kilomètres seulement en quelques points du détroit, forme la continuation africaine de l'Europe et qui, par sa situation, trace le grand chemin du Soudan? L'Europe laissera-t-elle s'écrouler tout à fait cet empire? Ne viendra-t-elle pas en aide à une population opprimée et réduite à mourir de faim? Laissera-t-elle inexploitées toutes les sources de fortune agricoles et minières répandues à flot dans cette région? L'intérêt général y est en jeu, car le développement de la richesse publique se trouve momentanément arrêté de ce côté du globe par le mauvais vouloir et par l'incapacité du gouvernement marocain.

Pour arriver à une solution, pas n'est besoin d'une occupation ou d'un protectorat; il suffirait que le Maroc suivît la règle commune et que le sultan ne vécût pas systématiquement éloigné des représentants des puissances européennes. Les chargés d'affaires résident en effet à Tanger. Le sultan habite Fez ou Maroc; il a pris pour délégué, à Tanger, Si-Bargach, affublé du titre pompeux de ministre des affaires étrangères, mais qui n'est en réalité qu'un serviteur soumis du vizir. Or Si-Bargach, ayant des intérêts privés à surveiller à Rabat, vient dans cette ville se reposer des fatigues de la politique, souvent sept jours par semaine, et laisse son khalifa ou secrétaire à Tanger; si donc, quelque complication se présente, si les intérêts d'un protégé sont lésés, le chargé d'affaires fait parvenir sa plainte au khalifa, le khalifa écrit à Bargach, Bargach écrit au sultan, le sultan, après mûres réflexions, répond à Bargach, qui répond au khalifa, et le khalifa répond enfin à l'intéressé, tout cela pour n'aboutir à rien.

Cet état de choses cessera quand les représentants des puissances habiteront Fez ou Maroc, quand ils auront près du sultan lui-

même un consul muni de pleins pouvoirs. Le gouvernement ne pourra plus prendre les faux-fuyant de la diplomatie orientale et sera forcé de s'exécuter. Alors, mais alors seulement, le Maroc sera effectivement ouvert à l'Europe, et, grâce à la pression efficace et immédiate des chargés d'affaires sur le souverain et son entourage, des réformes pourront s'exécuter et de grands travaux être entrepris.

Une forte diminution des droits de sortie, la libre exportation des blés, de l'huile d'argan, des bois des forêts de l'Atlas et de la Mamora, des minerais du Sous et du Rif, l'autorisation aux Européens de posséder des terres, de construire des maisons, des usines, d'exploiter les mines, de tracer des routes, d'établir des chemins de fer, de creuser des ports, ces diverses mesures auraient pour conséquences d'enrichir les marchés de Marseille, de Londres, d'Espagne, d'Italie, des produits agricoles si variés et si abondants du Maroc, de favoriser l'agriculture et d'augmenter dans une forte proportion les revenus des douanes marocaines et le budget du sultan. Les importations grandiraient dans le même rapport, car les Marocains, plus riches, ayant plus de luxe et de besoins, achèteraient à l'Europe une plus grande quantité de soieries, draps, étoffes ou denrées, produits que des populations pauvres ne peuvent avoir les moyens de se procurer.

Toutes les provinces de l'empire pourraient en outre voir leurs revenus décuplés par l'aménagement des eaux des fleuves qui les arrosent. Plusieurs plaines, celles du Rharb, des Béni-Hassen, de Serrhagena, du Sous, de la Moulouïa, pourraient bénéficier des irrigations permanentes, et ainsi plus de 400 000 hectares, par l'établissement de barrages et de canaux d'irrigation, pourraient être mis en valeur, fournir deux récoltes assurées par an, donner, dans les années de sécheresses, le blé aux populations des montagnes, produire des fourrages, du riz, la canne à sucre, le coton, la ramie et, en général, toutes les dérivées des cultures intensives.

L'exploitation des mines du Maroc serait aussi très digne d'intérêt. Aujourd'hui, sous le prétexte que toutes les nations doivent, d'après les conventions, être traitées sur le pied de la nation la plus favorisée, le sultan n'accorde aucune concession de mine et empêche toute exportation de minerais de cuivre. Car si, par exemple, le sultan consentait à accorder une mine à un Français, il devrait en accorder une à un Anglais, à un Espagnol, à un Allemand, à un Italien, et le sultan profite de cet état de choses pour mécontenter tout le monde, en ne satisfaisant personne. Les mines sont pourtant assez abondantes pour fournir du travail à tous.

J'ai parlé de l'état des chemins du Maroc, des difficultés pour les navires d'aborder dans des rades ouvertes à tous les vents. Les

positions des deux seuls grands centres de l'intérieur, Fez, ville de 80 000 âmes environ, et Maroc, ville de 50 000 âmes, permettent de tracer une esquisse du premier réseau de chemins de fer à la fois stratégiques et commerciaux pour relier ces villes à leurs ports naturels.

Fez devrait être reliée à Tanger, d'une part, à Oudjda, Tlemcen et Oran, de l'autre; Maroc, à Mogador et à Mazaghan. L'établissement de ce premier réseau offrant un développement de 1000 kilomètres environ ne présenterait pas de grandes difficultés. La voie serait en plaine assez unie sur presque tout le parcours; les cols qu'elle aurait à franchir sont d'une assez faible altitude, et la traversée seule des rivières et de leurs nombreux affluents serait coûteuse, à cause de la grande quantité de ponts qu'elle exigerait.

Comme ports, cinq principaux demanderaient tout d'abord l'établissement de digues ou brise-lames, afin de profiter des avantages de ces rades naturelles et de les transformer en ports entièrement sûrs. Tanger, débouché principal de Fez, du Rif et du Rharb, par sa situation exceptionnelle sur le détroit, peut devenir un des premiers ports de la Méditerranée. Casablanca, Mazaghan, Mogador et Agadir doivent également, un jour, par les avantages de leur situation et par la richesse des contrées limitrophes, prendre une grande extension; aussi des travaux importants seraient-ils à exécuter sur ces divers points.

La réalisation de tous ces projets, qui paraissent indispensables à une grande production et à de nombreux échanges, ne peut être que la conséquence d'une entente commune sur les intérêts généraux du commerce européen au Maroc, alors que le sultan verra auprès de lui les divers représentants des puissances.

Ludovic DE CAMPOU.

LA GRANDE ET LA PETITE

PROPRIÉTÉ EN FRANCE

LEURS FORCES RESPECTIVES ET LEUR AVENIR[1]

S'il est un fait généralement admis aujourd'hui, c'est la décadence de la grande propriété en France, et le développement continu de la petite. Les observateurs, surtout les observateurs superficiels, — ce sont toujours les plus nombreux et les plus affirmatifs, — le répètent sans cesse, en invoquant à leur appui des arguments de tout ordre, historiques, sociaux ou économiques. La Révolution, disent-ils, a confisqué les biens de mainmorte et ceux des émigrés, et les a divisés et subdivisés en petits lots pour les vendre plus aisément. D'autre part, nos lois successorales, ordonnant le partage presque égal, entre les enfants, de tous les biens, meubles ou immeubles, ne cessent de favoriser ce morcellement du sol français. Et il suffit, ajoutent-ils, de consulter les progrès incessants du nombre des cotes foncières pour se faire une idée de la rapidité avec laquelle se fractionnent ou plutôt s'émiettent les propriétés immobilères. Aussi concluent-ils hardiment que la grande propriété se meurt et que la moyenne propriété elle-même disparaîtra bientôt au profit de la petite.

Ce langage ne rencontre, pour ainsi dire, plus de contradicteurs, et si l'on discute encore sur la question de morcellement du sol, ce n'est pas pour mettre ses progrès en doute, mais pour en apprécier les avantages ou les inconvénients. Les amis de la petite propriété se réjouissent à la pensée que le sol sera mieux cultivé

[1] Le *Morcellement*, par Alfred de Foville. 1 vol. in-12, chez Guillaumin. Paris 1886. — *Bulletin de statistique et de législation comparée*, n° d'octobre 1884. — *Peasant properties*, by lady Verney. London, Longmans, Green and C°, 1885. — *Enquête sur le métayage*, faite par les soins de la Société des agriculteurs de France. — *Des systèmes de culture et de leur influence sur l'Économie sociale*, par Hippolyte Passy, etc., etc., etc...

à mesure qu'il appartiendra à un plus grand nombre de personnes; ils voient en même temps dans l'accroissement incessant du nombre des propriétaires une barrière de plus en plus forte contre les envahissements du socialisme. D'autres, au contraire, regrettent franchement le morcellement du sol. Comment réaliser les progrès agricoles, disent-ils, comment remplacer la main-d'œuvre par l'emploi des machines et diminuer le prix de revient de la culture, quand le sol est divisé, comme un échiquier, en une série de petites parcelles cultivées d'une manière différente? Tel est parfois le nombre et l'enchevêtrement des parcelles, que chaque propriétaire, ne pouvant arriver à son petit champ sans traverser les morceaux de terre de ses voisins, se voit forcé de le cultiver comme eux, de semer et de récolter en même temps qu'eux; n'est-ce pas là une servitude intolérable? Enfin, ceux qui s'intéressent au côté pittoresque de la campagne se lamentent sur le spectacle de plus en plus triste qu'elle offrira : on sait quel est, aux environs des grandes villes, l'aspect de ces plaines sans arbres, coupées régulièrement en petits carrés de terre où les maraîchers font pousser les légumes et les fruits nécessaires à la cité voisine. Voilà, s'écrie-t-on, à quoi ressemblera notre France rurale, le jour où le morcellement aura dit son dernier mot!

De ce qu'une idée est généralement admise et a, pour ainsi dire, cours forcé à telle ou telle époque, il n'en faut pas toujours conclure qu'elle est juste : combien de prétendues vérités, après avoir été longtemps proclamées évidentes, sont aujourd'hui reconnues fausses! Il est donc parfois prudent de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire les affirmations de ses contemporains. Sans doute, certains esprits exagèrent cette tendance et méritent les railleries que le bon sens populaire adresse à ceux qui croient avoir « découvert Henri IV sur le Pont-Neuf ». Mais s'il faut se garder de tout excès sur ce point, n'oublions pas que c'est à force de discuter et de contrôler ce qui passait pour certain que les hommes de science et d'étude ont rectifié tant d'erreurs et de préjugés.

Telle est la tâche qu'a entreprise, dans la matière qui nous occupe, un publiciste distingué, à la fois statisticien et économiste, dont les travaux importants ont plusieurs fois déjà mis le nom en relief. Chef du bureau de la statistique au ministère des finances, M. de Foville pouvait, plus facilement que personne, consulter et surtout utiliser tous les documents susceptibles de l'éclairer sur ce point. Sans se laisser arrêter ou influencer par les descriptions qu'amis et adversaires de la grande propriété ont faites de l'émiettement du sol français, il s'est posé ces deux questions : 1° Le

morcellement du sol a-t-il fait, dans toute la France, autant de progrès qu'on l'affirme? 2° Dans son état actuel, a-t-il plus d'inconvénients que d'avantages? Pour répondre avec autorité à la première question, il n'a pas seulement étudié, dans les documents de l'administration des finances, le mouvement des cotes foncières depuis 1789; mais il a, par ses recherches personnelles, comblé plus d'une lacune dans ces statistiques. Puis, afin de s'éclairer sur les conséquences que produit ou produira le morcellement du sol, il ne s'est pas contenté d'interroger l'histoire de notre pays; il a examiné, pièces en main, l'état de la propriété foncière à l'étranger, a recherché en quoi elle différait de la nôtre et de quel côté semblaient être les meilleurs résultats.

Il est intéressant de le suivre dans cette double étude. Nous aurons parfois sans doute certaines réserves à faire sur telle ou telle des conclusions de l'auteur; nous aurons aussi à tirer des faits qu'il met en lumière certaines conséquences sur lesquelles il n'a pas voulu insister; mais, en somme, il y a beaucoup à approuver, surtout beaucoup à apprendre dans cet ouvrage dû à un publiciste aussi sagace que bien informé, exempt de parti pris, soucieux avant tout de connaître et de faire connaître la vérité.

I

Il importe d'abord de savoir ce qu'on entend par *morcellement*; cette définition est d'autant plus nécessaire que le mot *morcellement* a plusieurs sens; et c'est faute de lui avoir donné la même signification que divers auteurs n'ont pu s'entendre sur les questions qu'il soulève.

On dit généralement qu'un territoire est très morcelé quand la propriété s'en partage entre un grand nombre de personnes et que chaque part est fort peu étendue.

Pris dans un autre sens, le morcellement n'est qu'une question de culture et d'aménagement : le domaine d'un propriétaire sera donc morcelé, si ses diverses portions sont séparées par des clôtures nombreuses ou cultivées d'une façon différente.

Enfin, un troisième morcellement consiste non pas dans le fractionnement, mais dans la dispersion des propriétés; il ne s'agit plus de savoir combien il y a de propriétaires ou de parcelles, mais de combien de morceaux isolés les uns des autres se compose chaque domaine individuel[1].

Il sera inutile de s'arrêter au morcellement pris dans le second

[1] M. de Foville, ouvrage cité, p. 2-3.

sens; chaque propriétaire est libre de cultiver ou de clore son domaine comme il l'entend; s'il en résulte quelque inconvénient, il est le seul à en souffrir. On devra, au contraire, s'arrêter aux deux autres significations fort différentes du mot morcellement, et étudier successivement : 1° la division de la propriété; 2° la dispersion des parcelles du même propriétaire.

Occupons-nous d'abord de la division de la propriété.

Est-il vrai, comme on ne cesse de l'affirmer, que le morcellement du sol, entendu en ce sens, date de la révolution française? L'étude du passé prouve le contraire. Si on consulte le témoignage des publicistes les plus autorisés des siècles précédents, on est forcé de reconnaître que déjà, à leur époque et en exceptant seulement certaines régions de notre pays, les petits propriétaires étaient singulièrement nombreux. M. de Foville n'a pas voulu remonter trop haut dans notre histoire pour y chercher les traces de l'existence des petits domaines. Peut-être, cependant, eût-il pu consacrer quelques lignes au règne de Louis XII; de récents travaux, faits après de longues recherches dans les archives des bibliothèques de diverses provinces, établissent qu'au commencement du seizième siècle, grâce aux règnes réparateurs qui avaient suivi la guerre de Cent ans, la culture et aussi la petite propriété avaient fait de grands progrès; le loyer, comme le rendement des terres, était arrivé à des chiffres inconnus auparavant [1]. Au dix-septième et au dix-huitième siècle, le morcellement du sol ne cesse de s'accroître. Tandis qu'en Angleterre, l'aristocratie, soucieuse du progrès agricole, agrandissait ses propriétés pour étendre et perfectionner sa culture, la noblesse française dédaignait la campagne pour la cour de Versailles, et le paysan, qui seul avait le goût de la culture, consacrait à l'achat de petits lots de terre toutes les ressources dont il pouvait disposer. Aussi nombre d'écrivains de cette époque attestent le développement de la petite propriété. En 1738, l'abbé de Saint-Pierre, renseigné par les intendants, remarque que « les journaliers ont presque tous un jardin ou quelque morceau de vigne ou de terre [2] ». A peine instituées, les sociétés d'agriculture, composées principalement de grands propriétaires, gémissent, comme l'avait fait, deux cents ans auparavant, Guy Coquille, sur les « abus du morcellement ». Quesnay, Turgot, Necker, parlent à leur tour « de l'immensité des petites propriétés rurales ». Le témoi-

[1] Dans une série d'articles publiés par le *Contemporain* (1874-1875), un magistrat distingué de la ville de Sens, M. Lallié, a prouvé ces faits en ce qui touche la Bourgogne. — Voy. aussi *la Vie rurale dans l'ancienne France,* par M. Babeau. Paris, 1883.

[2] M. de Foville, p. 45.

gnage d'Arthur Young paraît plus probant encore, quand on se rappelle ses préjugés contre la France et ses prédilections pour la grande propriété anglaise. « Il y a dans toutes les provinces de France, écrivait-il en 1788-1789, de petites terres exploitées par leurs propriétaires, ce que nous ne connaissons pas chez nous. Le nombre en est si grand, que j'incline à croire *qu'elles forment le tiers du royaume*[1]. » Bien qu'il s'effraye de cette division de la propriété qui amènera, selon lui, un *accroissement excessif de la population et la plus horrible détresse qu'on puisse imaginer* (*!!!*), il est forcé de reconnaître que, pour le moment, la petite propriété ne donne pas de trop mauvais résultats. Dans les Flandres, en Alsace, comme dans le Béarn et le long de la Garonne, les petits propriétaires lui paraissent « vraiment à leur aise ». En basse Bretagne, « beaucoup passent pour riches ». De même sur le littoral de la Manche : aux environs de Dunkerque, « le magique pouvoir de la propriété y change le sable en or ». — « Tel est, ajoute-t-il plus loin, le stimulant au travail inspiré par la propriété qu'il n'y a pas de moyen si sûr pour mettre en valeur le sommet des montagnes, que de le partager entre les paysans : on le voit en Languedoc, où ils ont apporté dans des hottes la terre que la nature ne leur accordait pas. » Un compatriote d'Arthur Young, le docteur Rigby, qui traversait la France au lendemain de la convocation des états généraux de 1789, s'écriait, à la vue de nos campagnes : « Quel pays! quel sol! quel peuple! quel climat! » De Calais à Paris, de Paris en Bourgogne, il n'a pas vu un arpent de terre inculte : « Tout est labouré, bêché, écrasé sous le poids des moissons. »

Un fait incontestable ressort de ces observations, c'est la place importante que, chez nous, la petite propriété occupait déjà avant 1789. Young dit le *tiers du sol;* ce chiffre est peut-être exagéré; mais les publicistes, comme M. Dujonc, qui, après sérieux examen, attribuent à la petite propriété d'alors le *sixième* du territoire français sont plutôt au-dessous de la vérité. Malgré les entraves apportées alors à l'aliénation des biens par les majorats, les substitutions et les lois successorales de l'époque, la petite propriété ne cessait de gagner du terrain; elle grandissait, non point en temps de crise, comme l'a affirmé Michelet, — car les ressources manquaient alors au paysan pour acquérir et améliorer la terre, — mais dans les temps de prospérité, où toutes les épargnes faites par le cultivateur étaient consacrées à acheter ou à arrondir un lopin de terre.

[1] M. de Foville, p. 46-47.

Si la Révolution n'a pas créé la petite propriété, il est incontestable qu'elle l'a accrue. Par l'abolition des privilèges, elle augmentait déjà la valeur vénale des biens qu'elle affranchissait et rendait moins chers aux privilégiés des domaines désormais déchus de l'espèce de souveraineté locale dont ils avaient joui pendant tant de siècles. Mais ce furent surtout les confiscations et la vente des biens « nationalisés » qui accrurent la petite propriété. Des publicistes éminents, Léonce de Lavergne, M. de Molinari, M. Marc de Haut, l'ont contesté, en affirmant que les domaines, vendus en gros et non en détail, changeaient de propriétaires, sans se fractionner. M. de Foville n'a pas de peine à prouver l'inexactitude de cette assertion. D'ailleurs, alors même qu'elles étaient adjugées en bloc, les petites propriétés étaient, le plus souvent, divisées et subdivisées par les spéculateurs qui les avaient achetées dans l'espoir de les revendre en détail et avec bénéfice. En somme, après une série de calculs trop longs pour être reproduits ici, mais qui semblent irréfutables, M. de Foville établit que les biens d'émigrés, vendus à partir de 1792, valaient bien 1 milliard et demi. En d'autres termes, la Révolution a mis aux enchères la dixième partie de la richesse foncière du pays, alors qu'aujourd'hui, malgré l'activité qu'ont prise les transactions immobilières, les ventes d'immeubles ne portent guère, chaque année, que sur la *cinquantième* partie des valeurs existantes. Ceci établi, on admettra facilement, avec M. de Foville, qu'il faut bien évaluer à un demi-million au moins le nombre des propriétaires nouveaux que la Révolution a, pour ainsi dire, fait sortir de terre, et les petits, là comme partout, étaient en grande majorité.

Si les confiscations révolutionnaires ont notablement augmenté le morcellement de la propriété en France, faut-il attribuer un effet analogue aux lois successorales votées par la Révolution et conservées avec de légères atténuations dans le Code civil? Ces lois, on le sait, exigent la répartition égale entre tous les enfants, des biens meubles et immeubles laissés par un père de famille mort sans testament. Si ce dernier a fait un testament, il n'a pu disposer en faveur d'un de ses descendants ou d'un étranger que d'une partie de sa fortune dont l'importance, relativement minime, varie suivant le nombre de ses enfants. On a eu plusieurs fois l'occasion de reproduire ici les reproches qu'ont adressés à cette disposition de nos lois civiles Le Play et, avec lui, tous les partisans de la liberté testamentaire, soit absolue, soit beaucoup plus large que celle du Code Napoléon. Ces reproches, nous n'avons point à les discuter dans ce travail; bornons-nous à rechercher si le régime successoral, adopté par les assemblées révolutionnaires et le législa-

teur de 1804, a augmenté dans une proportion considérable le morcellement du sol français.

A cette question, personne n'hésite à répondre affirmativement, parmi les publicistes qui se sont contentés d'une étude superficielle des chiffres et des faits. En vain leur objecterait-on que la petite propriété se développait déjà aux dix-septième et dix-huitième siècles, malgré un régime successoral tout différent du nôtre. Ils n'écouteront rien et, pour établir que les grands progrès du morcellement datent de la Révolution, ils invoqueront les arguments les moins probants, parfois les plus faux. Ainsi, au moment de la discussion du projet concernant les échanges d'immeubles ruraux non bâtis, le rapporteur, M. Luro, disait en plein Sénat : « Il y a en France environ 14 millions de « propriétaires », alors qu'il y en avait moins de 5 millions en 1789[1], et moins de 7 millions en 1825. Si l'affirmation de M. Luro était vraie, le nombre des propriétaires aurait plus que doublé depuis 1825, triplé depuis 1789, et ce résultat pourrait être attribué, pour une bonne part, à notre régime successoral actuel. Mais, en portant à 14 millions le nombre des propriétaires français, M. Luro a fait une grosse erreur; il a renouvelé une confusion sans cesse commise, mais moins excusable dans sa bouche que partout ailleurs; il a pris le nombre des cotes foncières pour le nombre des propriétaires.

Qu'est-ce qu'une cote foncière? C'est la part d'impôt foncier due par une personne, pour l'immeuble dont elle est propriétaire *dans le périmètre d'une seule commune*. Il résulte déjà de cette définition qu'il y a plus de cotes foncières que de propriétaires, puisque la même personne est souvent propriétaire dans plusieurs communes et cumule ainsi plusieurs cotes. Mais ce n'est pas tout : diverses négligences, — négligences parfois intéressées, — de l'administration des contributions directes tendent à amener une augmentation incessante, mais non justifiée, des cotes dans une même commune. En effet, tandis que le percepteur créera une cote de plus, si vous vendez la moitié de votre champ à votre voisin, il négligera de confondre deux cotes en une, si vous acquérez un morceau de terre pour le réunir au vôtre; la seconde cote sera mise à votre nom, mais elle subsistera. Il ne faut pas compter sur le propriétaire pour relever cette irrégularité : que lui importe de recevoir une, deux ou trois feuilles, pour le payement de la même somme? Quant aux agents de l'administration, leur négligence, avons-nous dit, est parfois intéressée : depuis

[1] Séance du Sénat du 10 juillet 1884. Voy. *Journal officiel*, page 1248, 2e colonne.

longtemps, en effet, le nombre des cotes à recouvrer est un des éléments dont il est tenu compte dans le tarif des remises allouées aux percepteurs. Qui pourrait dire de combien de mille ou centaines de mille le chiffre actuel des cotes se trouve ainsi grossi?

Gardons-nous donc de confondre le nombre des propriétaires et celui des cotes. Tandis qu'il existe aujourd'hui 14 millions de cotes, il ne doit pas exister plus de 8 millions de propriétaires en France. En faisant cette affirmation, M. de Foville n'a pas, bien entendu, la prétention de donner un chiffre rigoureusement exact; aucun relevé statistique ne permet de connaître avec précision le nombre des propriétaires. Mais les documents sur lesquels il s'appuie sont assez sérieux, les calculs qu'il fait ou reproduit d'après les enquêtes administratives semblent assez probants pour qu'on puisse considérer son chiffre comme approchant sensiblement de la vérité [1].

En résumé, d'après les appréciations les plus sérieuses qu'on ait données jusqu'ici en cette matière, la progression du nombre des propriétaires depuis cent ans serait la suivante :

Avant la Révolution, environ 4 millions 1/2.
Vers 1825, plus de 6 millions 1/2.
Vers 1850, de 7 millions à 7 millions 1/2.
Vers 1875, environ 8 millions.

On voit que, si le nombre des propriétaires n'a cessé d'augmenter, la progression s'est ralentie dans le troisième quart de ce siècle. Ce n'est pas tout : si nous nous occupons des dix dernières années et si nous consultons le mouvement des cotes, nous serons frappés de ce fait qu'après s'être à peine accrues annuellement, depuis 1875, les cotes foncières *sont en décroissance depuis trois ans.* En 1882, on en comptait 14 336 000; il n'y en a plus que 14 240 000 en 1883, et 14 220 000 en 1884, soit une diminution de 96 000 pour 1883 et de 19 000 pour 1884. Sans doute, ce fait peut tenir en partie à la suppression d'un certain nombre de cotes doubles, par suite de la séparation de la propriété bâtie et de la propriété non bâtie dans les matrices des rôles. Il n'en est pas moins vrai que la progression des cotes s'est singulièrement ralentie et qu'elle a même probablement reculé dans ces dernières années. Et puisque

[1] Des calculs minutieux ont été entrepris, à deux reprises, pour déterminer le nombre des propriétaires correspondant en moyenne à cent cotes, et, d'après ces calculs, le rapport serait tombé de 63 pour 100 en 1851, à 59,4 pour 100 en 1879. L'administration trouve ainsi 8 454 218 propriétaires en 1879, contre 7 584 901 en 1851; et ce que nous venons de dire des cotes parasites prouve que la vérité est plutôt au-dessous qu'au-dessus de cette évaluation.

nos lois successorales n'ont pas cessé de fonctionner comme par le passé, il y aurait, ce semble, injustice à les accuser d'amener, par une conséquence fatale, le morcellement indéfini du sol.

Ce n'est pas à dire pour cela que nous considérions comme parfaites les lois actuelles sur les successions, et nous aurons à indiquer plus loin les modifications dont l'expérience démontre la nécessité. Mais alors même que ces modifications seraient opérées, le nombre des petits propriétaires ne tendrait pas moins à s'accroître; car il faudra toujours compter avec la passion du paysan pour le morceau de terre qu'il peut appeler *son* champ. Dès qu'à force de travail et de privations, il aura réalisé quelques économies, il les consacrera à l'achat d'un lopin de terre. Et ce qui prouve que telle est bien la principale cause du morcellement du sol, c'est que ce morcellement cesse de faire des progrès dans les temps de crise, ainsi qu'on vient de le voir pour 1883 et 1884. Rien de moins exact que la phrase écrite par Michelet dans son livre *le Peuple*. « Au moment de pauvreté universelle où le riche même est pauvre et vend par force, alors le pauvre se trouve en état d'acheter; nul acquéreur ne se présentant, le paysan en guenilles arrive avec sa pièce d'or et il acquiert. » C'est le contraire qui est vrai, ainsi que le prouve l'expérience des siècles précédents. En temps de prospérité, le paysan peut acheter et achète des terres; dans les mauvaises années, les ressources lui font défaut, et, loin de pouvoir agrandir son champ, il est souvent contraint de vendre à de plus riches les quelques arpents qu'il avait achetés en partie à crédit, comptant sur de bonnes récoltes pour les payer. La diminution qu'on signale depuis deux ans dans le nombre des cotes est donc un indice de la gravité de la crise agricole.

II

Il ne suffit pas d'établir que le nombre des propriétaires augmente moins rapidement qu'on n'est porté à le croire et tend même à diminuer depuis quelques années. Pour se rendre un compte exact de l'état actuel de morcellement du sol français, il faut arriver à connaître quelle est, dans les cotes foncières, la part de la grande, de la moyenne et de la petite propriété. En matière de morcellement, en effet, rien de plus trompeur que les totaux et les moyennes, si on ne prend la peine de regarder ce qu'il y a dessous. Pour nous servir d'une comparaison saisissante, faite par M. de Foville, « prenez deux bourses, une rouge et une bleue; mettez dans la rouge mille pièces d'un franc; mettez dans la bleue 49 pièces de

20francs, 1 pièce de 1 franc et 950 pièces de 2 centimes; des deux côtés, il y aura 1000 pièces valant 1000 francs, et cependant le contenu de la bourse bleue ne ressemblera guère au contenu de la bourse rouge ». De même pour la division de la propriété : il y a une infinité de manières de partager une même surface en un même nombre de lots : la région A comprenant mille cotes d'un hectare chacune sera profondément différente de la région B contenant également mille cotes dont 9 de 100 hectares chacune, et 991 d'une contenance *totale* de 100 hectares.

Mais avant d'étudier l'importance proportionnelle des diverses cotes foncières, il faut savoir ce qu'on entend par la grande, moyenne, petite propriété. La valeur de ces mots peut varier évidemment suivant les divers pays; un puissant lord anglais regarderait avec dédain tel domaine rangé chez nous dans la grande propriété. En France, d'après la classification généralement admise et adoptée dans une récente enquête de l'administration des contributions directes, la petite propriété s'arrête à 6 hectares, la moyenne va de 6 à 50 hectares, et c'est au-delà de ce chiffre que commence la grande propriété. Sans critiquer cette classification, M. de Foville croit préférable d'introduire deux échelons de plus dans l'échelle de la propriété, l'un tout en bas, l'autre tout en haut. On aura alors : 1° au-dessous de 2 hectares, la *très petite propriété :* ce sera, la plupart du temps, la propriété non agricole, la maison avec jardin; 2° la *petite propriété*, comportant de 2 à 6 hectares, c'est-à-dire la petite culture; 3° la *moyenne propriété*, de 6 à 50 hectares; 4° la *grande propriété*, de 50 à 200 hectares; 5° la *très grande propriété* au-dessus de 200 hectares.

Quelle est maintenant l'importance de ces cinq catégories de propriétés? Pour répondre à cette question, dont la solution présente de grandes difficultés, M. de Foville a fait les recherches les plus consciencieuses, et il donne, dans un des principaux chapitres de son ouvrage, des statistiques qui n'avaient jamais été dressées d'une manière si précise et si complète. Il nous fait connaître successivement le classement des cotes foncières par importance pécuniaire, le classement, par importance, des mutations d'immeubles à titre onéreux opérées en diverses années, le classement par ordre d'étendue des exploitations rurales dirigées par le propriétaire ou par un fermier, la contenance moyenne des cotes foncières dans les différents départements, enfin le classement des cotes foncières de 1884, par contenances. Après avoir rapproché, comparé, contrôlé l'une par l'autre toutes ces statistiques, il arrive à des conclusions qui surprendront certainement ses lecteurs. Ceux-ci s'attendaient sans doute à voir réduite aux plus minimes proportions la part

de la grande propriété. Ils verront quelle est leur erreur. M. de Foville base ses calculs sur un total de 14 074 801 cotes, comprenant 46 308 304 hectares, chiffres un peu inférieurs au nombre total et à la contenance des cotes, attendu qu'il ne tient pas compte de Paris et de 364 communes non cadastrées de la Corse, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Sur ces 14 074 801 cotes comprenant 49 388 304 hectares, M. de Foville établit que :

La *très petite* propriété, celle inférieure à 2 hectares, comprend 10 426 368 cotes, c'est-à-dire 74,09 pour 100 du nombre total, correspondant à une étendue de 5 211 456 hectares, *soit* 10,53 *pour* 100 *seulement de la contenance totale.*

La *petite propriété* (de 2 à 6 hectares) comprend 2 174 188 cotes, ou 15,47 pour 100 du nombre total, correspondant à une étendue de 7 543 347 hectares ou 15,26 pour 100.

La *moyenne propriété* (de 6 à 50 hectares) comprend 1 351 497 cotes ou 9,58 pour 100 du nombre total, ayant une contenance de 19 217 902 hectares ou 38,94 pour 100 de la contenance totale.

La *grande propriété* (de 50 à 200 hectares) comprend 105 070 cotes ou 0,74 pour 100 du nombre total, ayant une contenance de 9 398 057 hectares ou 19,04 pour 100 de la contenance totale.

Enfin la *très grande* propriété (au-dessus de 200 hectares) comprend 17 676 cotes, c'est-à-dire 0,12 pour 100 du nombre total, avec une contenance de 8 017 542 hectares ou 16,23 pour 100 de la superficie totale.

En un mot, d'après ces données, la grande et la très grande propriété occuperaient encore 35,27 pour 100, soit plus du tiers de la superficie totale de la France. La moyenne propriété en occuperait 38,94 pour 100, soit également plus du tiers (près des 2/5). La petite et la très petite propriété en occuperaient seulement 25,79, c'est-à-dire le quart seulement de l'étendue totale du pays. Et encore faut-il ajouter que beaucoup de cotes de la très petite propriété comprennent surtout la propriété *urbaine*, où la possession d'une mince étendue de terrain constitue souvent une grosse fortune.

De ces chiffres, on a déjà, ce semble, le droit de conclure que la part de la grande et de la moyenne propriété sur le sol français est encore fort respectable, puisque ces deux catégories de propriétés se partagent, en proportion égale, les trois quarts du sol français, en ne laissant que le dernier quart à la petite propriété et le dixième seulement à la très petite. — Mais il y a plus : si les chiffres qu'on vient de citer sont un peu erronés, c'est au détriment de la grande propriété, dont l'importance dépasse encore celle qu'on vient de

lui attribuer. En effet, il faut observer d'abord que le classement de l'administration des contributions directes ne comprend ni les montagnes improductives ni surtout les forêts de l'État, qui doivent, à proprement parler, être rangées dans la grande propriété. En outre, — et cette remarque est fort importante, — on sait que le travail de l'administration a été fait commune par commune, sans aucune rectification ultérieure, de sorte que tout bien qui s'étend sur deux communes se trouve dédoublé. Pour les petits immeubles, c'est un accident assez rare; les grandes propriétés y sont, au contraire, très sujettes. Combien pourrait-on citer de châtelains dont les 3, 4 ou 500 hectares sont assis sur trois, quatre ou cinq communes, et considérés dès lors comme trois, quatre ou cinq propriétés différentes! En réalité, il n'est presque pas un domaine de plus de 200 hectares qui ne paye tribut à plusieurs caisses municipales, et ne se trouve divisé ainsi en plusieurs lots sur les tableaux de l'administration des contributions directes. Aussi lorsqu'on n'alloue à la très grande propriété, supérieure à 200 hectares, que 16,23 pour 100 de la superficie imposable, on est fort au-dessous de la réalité. M. de Foville n'hésite pas à lui en attribuer le quart, et il craint que ce chiffre ne soit encore trop faible.

On voit maintenant quelle est l'erreur de ceux qui répètent (avec satisfaction ou avec regret, peu importe) : la grande propriété se meurt; la grande propriété est morte! Elle occupe encore en réalité les deux cinquièmes, et avec la moyenne propriété près des quatre cinquièmes de la superficie imposable. Et si son domaine va en se rétrécissant, c'est avec une lenteur telle que, selon l'expression de M. de Foville, le monde finira peut-être avant elle. D'une part, en effet, ainsi qu'on l'a vu, les temps de crise, de plus en plus fréquents, hélas! pour l'agriculture, ont plutôt pour effet d'amener l'extension des grands domaines que l'accroissement des petits. D'un autre côté, les nombreuses parcelles qui, surtout dans le voisinage des grandes villes, sont achetées pour y élever des constructions, ont si peu d'étendue qu'elles ne constituent qu'un retranchement insignifiant sur la part de la grande ou de la moyenne propriété. Un fonctionnaire distingué de l'administration des contributions directes, M. Gimel, a fait une enquête approfondie à ce sujet dans le département du Nord, où il a résidé plusieurs années. Il a pu constater que, depuis la guerre, un nombre considérable de parcelles avaient été achetées pour y élever des constructions, et que cependant l'importance de la grande et de la moyenne propriété, vis-à-vis de la petite, était restée sensiblement la même.

III

S'il semble résulter des faits et des statistiques citées par M. de Foville, que les progrès de la petite propriété sont infiniment plus lents qu'on ne le suppose généralement et que leur principale cause n'est pas notre législation successorale, ils se produisent cependant, surtout aux époques de prospérité agricole. Faut-il s'applaudir de ces progrès de la petite propriété? faut-il les regretter?

Sans se poser aucunement en adversaire de la grande propriété, M. de Foville estime que, tout compte fait, le morcellement de la propriété a des conséquences heureuses, et que « cette division du sol a encore de grands progrès à faire sur bien des points, avant que ses inconvénients puissent égaler ses avantages ». Non seulement, dit-il, la petite propriété rurale constitue un sérieux élément de stabilité dans notre pays, un obstacle à l'application des idées subversives écloses dans le cerveau des chefs de la démagogie urbaine; non seulement elle ralentit cette émigration intérieure qui tend à dépeupler les campagnes au profit des villes : mais elle pousse le propriétaire, dont on connaît la passion instinctive pour *sa* terre, à la travailler avec plus d'ardeur, à la mieux soigner que ne le ferait un simple fermier, et à s'y livrer à cette culture domestique qui ne connaît les crises que par ouï-dire [1].

Il semble difficile de contester ces avantages de la petite propriété, surtout en présence des exemples si probants que donne M. de Foville [2]. Néanmoins, le judicieux auteur du *Morcellement* ne glisse-t-il pas un peu vite sur les inconvénients que la petite propriété présente en beaucoup de régions? Nul n'ignore que partout où l'amélioration du sol nécessite d'importants travaux, tels que drainages, irrigations ou autres, le morcellement apporte un obstacle presque insurmontable à leur exécution. Les immenses et

[1] On dit souvent que la petite propriété est un obstacle à la natalité. Cette influence est encore à démontrer, répond M. de Foville. A l'exemple de l'Angleterre, où la population croît vite sur un sol peu divisé, on peut opposer l'exemple de la Belgique, où la population croît très vite aussi sur un sol bien plus morcelé que le nôtre. La moyenne propriété semble à cet égard plus dangereuse que la petite. Le petit propriétaire, qui paye 5 ou 8 francs d'impôt foncier, n'est pas assez haut placé dans l'échelle sociale pour craindre de voir ses enfants déchoir s'ils sont un peu nombreux.

[2] Pour n'en citer qu'un, il résulte des travaux de M. Gimel que, dans le département du Gers, où le morcellement a fait de grands progrès, la petite propriété trouve encore, en temps de crise agricole, le moyen de faire des bénéfices, alors que la grande propriété arrive rarement à équilibrer recettes et dépenses.

coûteux travaux à l'aide desquels les grands propriétaires anglais ou écossais ont décuplé la valeur de certaines terres, autrefois presque stériles, auraient-ils été possibles sur un sol divisé? Évidemment non. En second lieu, si le lopin de terre rapproché des villes permet au propriétaire laborieux une culture rémunératrice, il en est autrement des minimes parcelles éparpillées en pleine campagne, où la charrue a à peine la place pour se retourner. La culture de ces parcelles a contre elle l'exagération des frais généraux qui ne peuvent se réduire dans la même proportion que les surfaces cultivées. Aussi les propriétaires de ces domaines minuscules les négligent-ils assez souvent, et on en voit qui préfèrent parfois les laisser en friche, au lieu d'aller les ensemencer avec l'espoir d'une récolte insignifiante.

Ces résultats d'une division trop grande du sol ont frappé, — mais au-delà de toute mesure, — une Anglaise, lady Verney, qui, jalouse sans doute de la gloire d'Arthur Young, parcourt depuis plusieurs années les différentes contrées de l'Europe pour y étudier la condition de la propriété et des propriétaires. Enthousiaste de la grande propriété anglaise, elle ne cesse, dans ses publications, de railler les petites cultures et les petits domaines qu'elle rencontre en France. Rien ne lui semble plus malheureux que le paysan français passant sa vie à retourner ses quelques arpents de terre, condamné à un labeur incessant et à la plus sévère économie. Il serait facile de lui répondre que c'est grâce à cette économie que le paysan français a pu jusqu'ici traverser, sans succomber, la crise agricole si intense et si persistante. La situation du fermier anglais que lady Verney nous propose comme un modèle, de ce fermier laborieux sans doute, mais dépensier, endetté et incapable de payer un fermage, même réduit, est-elle donc si supérieure à celle de nos cultivateurs [1]? Il est permis d'en douter. Aussi ne soyons pas trop émus des critiques de lady Verney, et accordons-lui seulement que, dans quelques parties de notre pays, la division du sol est exagérée et apporte un obstacle aux progrès de la culture.

Tout en atténuant peut-être un peu trop la gravité de ces inconvénients, M. de Foville n'en méconnaît pas l'existence, et on verra tout à l'heure les remèdes qu'il propose. Mais ce qui le préoccupe plus que la division de la propriété, c'est le morcellement entendu dans le troisième sens qui lui a été donné, c'est-à-dire l'isolement et la dispersion des parcelles d'un même propriétaire. Il faudrait

[1] Voy. *Hodge and his Masters* by Richard Jefferies. — Cet ouvrage, publié en 1880, au commencement de la crise agricole, peint sous des couleurs assez sombres la situation du fermier anglais. Évidemment, le mal n'a fait que s'accroître depuis six ans.

être bien ignorant ou bien aveugle pour contester les nombreux inconvénients que présente le fractionnement d'une même propriété en petits lots de terre, isolés les uns des autres, souvent enclavés dans des propriétés voisines. Depuis plusieurs siècles, — car le mal est ancien, — les agronomes et les économistes ne se lassent pas de signaler les difficultés qu'entraîne, pour un cultivateur, la dispersion des surfaces dont il dispose, difficultés de voisinage et d'accès, de clôture, de surveillance, d'aménagements, et obligation de suivre servilement la culture de son voisin, de semer quand il sème, de récolter quand il récolte, etc., etc.

IV

Il importe donc de chercher des remèdes à cet état de choses, comme aussi aux inconvénients qu'offre, dans certaines régions, une trop grande division de la propriété. On a déjà vu que, pour corriger les excès de cette division de la propriété, M. de Foville ne réclame pas la liberté testamentaire. Sans contester les éloges que lui a décernés M. Le Play, l'auteur estime qu'elle serait peu appréciée des Français, dont elle choquerait le goût inné de l'égalité. C'est en vain qu'on donnera au père de famille le droit de disposer, comme bon lui semble, de son héritage; il continuera toujours à diviser en parties presque égales son bien entre tous ses enfants. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher des remèdes efficaces au morcellement, surtout au morcellement entendu dans le sens de la dispersion des parcelles d'un propriétaire.

Une première réforme, réclamée depuis longtemps par tous les hommes d'expérience, et jamais réalisée, malgré la facilité qu'il y aurait à l'accomplir, consisterait à abolir les prescriptions trop absolues des art. 826 et 832 du Code civil, relatifs à la composition des lots dans les partages successoraux. Ces articles, après avoir posé, comme principe général, que, dans la formation des lots, on doit éviter, autant que possible, de morceler les héritages et de diviser les exploitations, annulent aussitôt cette sage prescription, en autorisant chaque « cohéritier à demander sa part en nature des meubles et immeubles de la succession », et en prescrivant, dans la composition de chaque lot, « la même quantité de meubles et d'immeubles, de droits ou de créances de même nature et valeur ».

C'est en vertu de ces articles que tant d'héritages ont été morcelés, au grand détriment de leur valeur, au lieu d'être attribués en bloc à un des héritiers qui aurait indemnisé ses cohéritiers, ou les aurait laissés prélever leur part sur les autres valeurs de la

succession. On sait avec quelle énergie Le Play, dans ses principaux ouvrages, s'est élevé contre ces dispositions législatives; aujourd'hui encore ses plus éminents disciples ne cessent d'en demander la modification; pas un esprit sage ne refusera de s'associer à leur vœu.

D'autres réformes ne seraient ni moins désirables ni moins fécondes en résultats.

Pour favoriser les réunions de parcelles, l'acquisition des petits lots de terre par le voisin plus capable de les bien cultiver, la première condition est que les droits fiscaux ne soient pas trop élevés. Or notre législation fiscale semble s'être proposé comme but d'empêcher toute cession d'immeubles. Nous ne parlons pas seulement des ventes judiciaires d'immeubles pour lesquelles les droits sont si forts, la procédure si coûteuse, que, lorsqu'il s'agit de très petits immeubles, les frais, égaux autrefois à 130 ou 150 pour 100, aujourd'hui, depuis une loi de 1884, à environ 100 pour 100 du prix d'adjudication, arrivent à ruiner les intéressés. Il y a là un véritable scandale contre lequel on ne saurait trop protester, surtout si les vendeurs sont des mineurs ou des interdits que *la loi est censée protéger!* Quand il s'agit de ventes immobilières à l'amiable, le droit est moins fort sans doute; il oscille aux environs de 10 pour 100, mais le taux est encore infiniment trop élevé pour favoriser la circulation des biens immobiliers. Il équivaut à trois ou quatre fois le revenu d'une année, si bien que « la terre qui changerait de mains tous les trois ans et demi rapporterait zéro et deviendrait pour ses possesseurs l'équivalent d'un jardin fruitier planté d'arbres morts [1] ». Combien de personnes, capables d'améliorer un fonds de terre qui leur conviendrait, en sont détournées par la cherté des transactions immobilières ! L'abaissement des droits de vente aiderait le vrai cultivateur à acquérir et à rendre fécondes les terres mal soignées ou stériles et aussi à reconquérir ces lambeaux de propriété « dont la désagrégation ne se perpétue que parce que l'amour du villageois pour son sillon se double de la haine que le fisc lui inspire [2] ».

Voilà des réformes pratiques et faciles à opérer pour une Chambre qui préférerait les affaires à la politique; elles réagiraient de la façon la plus heureuse contre les excès de morcellement dont souffrent réellement certaines régions de notre pays.

Ce n'est pas tout : pour obvier aux inconvénients de l'isolement des parcelles d'un même propriétaire, il faudrait favoriser les

[1] M. Fouillée, *la Propriété et la Démocratie.*
[2] M. de Foville, p. 205.

échanges amiables que ce propriétaire sera tenté de faire avec ses voisins. A ce point de vue, la législation ancienne laissait beaucoup à désirer; mais une loi du 3 novembre 1884, élargissant les dispositions d'une autre loi du 27 juillet 1870, soumet à un droit fixe de 0,20 pour 100 seulement, 0,25 pour 100 avec les décimes, les échanges de biens ruraux bâtis ou non bâtis : 1° quand ils ont pour objet de rapprocher des parcelles séparées appartenant à la même personne et que les biens échangés sont situés dans la même commune ou dans des communes limitrophes; 2° quand il s'agit de biens contigus dont l'échange facilite la régularisation de domaines discontinus possédés depuis au moins deux ans. On ne peut qu'applaudir à cette loi et en attendre de bons résultats.

Mais les échanges amiables entre propriétaires ne sont qu'un remède fort lent à l'enchevêtrement des terres. Faut-il chercher un remède plus énergique et adopter, en France, le système des échanges forcés, admis dans certains pays, notamment en Allemagne, système en vertu duquel il s'opère, à certaines périodes, un remaniement de toutes les propriétés dans une commune, une véritable expropriation générale, avec attribution de nouveaux lots aux expropriés? Nous n'hésitons pas à dire : non. Les échanges forcés présentent, à côté de quelques avantages, des inconvénients sur lesquels il est impossible de fermer les yeux. La contrainte exercée sur les propriétaires récalcitrants constitue, à leur égard, un abus de pouvoir difficile à justifier. Le propriétaire auquel on enlève son lot de terre pourra toujours se considérer comme lésé, malgré la compensation en nature qu'il recevra, et trouvera inique qu'on l'exproprie dans l'intérêt purement privé des autres propriétaires. Les agents qui font exécuter les échanges forcés au-delà du Rhin sont souvent reçus à coups de pierres dans les communes; chez nous, comme le dit justement M. de Foville, ils seraient reçus à coups de fusil. Le droit de propriété, de nos jours, ne manque pas d'ennemis, en France comme en Allemagne; gardons-nous de l'affaiblir encore par de malencontreux emprunts aux lois germaniques.

L'adoption de ce régime de contrainte est d'autant moins à souhaiter que bien des communes rurales, en France, ont déjà pu s'assurer les mêmes avantages, sans violenter ni exproprier personne. M. de Foville consacre, à l'histoire des remaniements collectifs dans certaines communes, un chapitre qui mérite toute l'attention du lecteur.

Il n'existe, en somme, qu'un nombre assez restreint de départements où l'enchevêtrement des petites propriétés soit tel, qu'on ne puisse compter sur le simple jeu des échanges individuels

pour y remédier peu à peu. Dans ces départements, l'expérience prouve qu'on peut, sans recourir à la contrainte, modifier ce vicieux état de choses. Voyons ce qui s'est passé en Meurthe-et-Moselle, un des départements où l'on comptait le plus de parcelles isolées et enclavées les unes dans les autres. Là, un exemple excellent a été donné par diverses communes, grâce aux sages conseils d'un éminent géomètre de Nancy, M. Gorce, et des deux derniers directeurs des contributions directes du département, MM. Bretagne et Beaudesson.

On sait que la loi du 21 juin 1865 sur les associations syndicales autorise la formation de syndicats *libres* « pour toute amélioration agricole ayant un caractère d'intérêt collectif ». Or la réunion de parcelles isolées et enchevêtrées, et la création de voies de communication pour aboutir aux lots de terre réunis ou redressés, constituent bien « un travail d'amélioration agricole ayant un caractère d'intérêt collectif ». Les propriétaires de plusieurs communes lorraines ont donc résolu de profiter de la loi du 21 juin 1865 pour faire un remaniement collectif de leurs parcelles, une nouvelle distribution des lots de terre, et voici comment ils ont procédé :

Dès que la grande majorité des propriétaires d'une commune est d'accord pour poursuivre ce qu'on appelle, en Lorraine, le remembrement général de leurs biens, le conseil municipal vote la réfection du cadastre et ouvre le crédit nécessaire; puis cette double délibération est soumise au conseil général, comme l'exige la loi du 7 août 1850. Le renouvellement du cadastre une fois autorisé, les propriétaires élisent une commission arbitrale de dix à quinze membres et lui confient les pouvoirs voulus[1].

La mission essentielle de cette commission est l'organisation de la viabilité dans l'intérêt de la culture. Elle statue sur les redressements ou créations de chemins nécessaires pour procurer une

[1] Voici, par exemple, la déclaration faite par les propriétaires syndiqués de la commune de Jevoncourt :

« Nous, soussignés, déclarons, par les présentes, associer nos intérêts en vue d'une opération qui constituera une des œuvres d'amélioration agricole ayant un caractère collectif prévues par le § 8 de l'art. 1er de la loi du 21 juin 1865 sur les associations syndicales, et qui comprendra :

« 1° La création de chemins d'exploitation;

« 2° Le redressement des parcelles courbes ou irrégulières ainsi que des petits cours d'eau;

« 3° Le remembrement général du territoire avec abornement des cantons, bênes et lieux dits;

« 4° Le renouvellement du cadastre. »

L'acte règle ensuite l'élection et détermine les attributions de la commission dirigeante.

issue à toutes les parcelles. Dans le cas où un tracé ne serait pas approuvé par les deux tiers des membres de la commission, on convoque tous les propriétaires que le tracé intéresse, et le projet n'est admis que s'il est voté par les deux tiers de l'assemblée.

Une autre amélioration importante, et qui concerne plus particulièrement notre sujet, consiste dans le redressement des parcelles dont la forme impose aux sillons qui y sont tracés une courbure plus ou moins prononcée. En réalité, ces redressements se traduisent par des échanges partiels; mais on fait comme s'il y avait simplement retour à d'anciennes limites indûment déplacées, et ces mutations implicites ne sont pas taxées.

Quant aux échanges proprement dits, ils ne sont obligatoires pour personne; mais il en est toujours beaucoup dont l'opportunité se trouve démontrée par les études combinées du géomètre expert et de la commission; et les intéressés écoutent d'autant plus volontiers les conseils qui peuvent leur être donnés à ce sujet, qu'ils se savent maîtres, en somme, de dire oui ou non. En général, les chemins ajoutés au réseau local font naître bien moins de parcelles nouvelles que n'en font disparaître les réunions consenties à l'amiable, au moment de l'abornement [1].

Pour fixer définitivement les droits de chacun, la commission procède au dépouillement des titres : les propriétaires apportent leurs papiers, établissent les contenances qui leur sont dues. S'il n'y a pas concordance entre les surfaces existantes et celles contenues dans les titres, on procède par voie de rectifications proportionnelles. Ceux qui soulèvent des difficultés à ce propos sont, en général, ceux dont la conscience n'est pas nette. Ceux-là, on a toujours la ressource de les poursuivre en bornage, par simple application des articles du Code. Ainsi, au point de vue des abornements, l'opposition intéressée de quelques-uns ne peut empêcher les autres de passer outre.

Le renouvellement du cadastre complète et couronne l'opération du remembrement. Les résultats en sont constatés par un plan nouveau et par un nouvel état de sections que l'on dépose, l'un et l'autre, à la mairie; et désormais, ce double document fera foi, les intéressés en ayant accepté d'avance l'autorité.

Voilà donc une opération qui, sans imposer à qui que ce soit d'autres obligations que celles qui ont été volontairement acceptées, tarit dans une localité la source des procès et profite à tout le

[1] Ainsi, à Azelot, dans la seule section A, les parcelles ont été réduites de près d'un tiers. A Clercy, autre commune lorraine, on a fait l'économie de huit cents parcelles.

monde, en permettant la réunion en un seul lot facile à cultiver de nombreuses parcelles disséminées et enclavées les unes dans les autres [1].

M. Gorce, à lui seul, a pu, depuis 1860, faire opérer ses remaniements collectifs dans quinze communes lorraines, contenant 13 762 hectares et 65 705 parcelles; il y a créé un réseau de 259 kilomètres de chemins ruraux dont l'emplacement a été prélevé à titre gratuit sur le parcellaire, et il ne semble pas que les gens du pays exagèrent la plus-value acquise par les territoires ainsi réorganisés, en l'évaluant à 6 millions.

Maintenant, combien leur coûtent ces millions?

Pour le bornage, on compte 6 francs par hectare, et tantôt 0 fr. 60, tantôt 0 fr. 75 par parcelle, plus la pose des bornes et quelques autres frais accessoires ; mais il paraît légitime de laisser cette dépense à la charge des propriétaires.

Pour le renouvellement du cadastre, il faut compter une somme de 40 francs par commune, plus 0 fr. 80 par parcelle et 1 fr. 90 par hectare. Dans une commune de 1000 hectares, par exemple, avec 4000 parcelles, le coût de cette opération ne peut dépasser 5000 francs, parce qu'il y a toujours de nombreuses parcelles pour lesquelles le bornage serait sans objet. 5000 francs, c'est encore une somme, lors même qu'il s'agit de gagner dix fois plus, et certaines communes rurales peuvent reculer devant un pareil débours. On ne peut sans doute demander à l'État ou aux départements de se charger des frais de recadastration, comme certaines communes le voudraient. Mais M. de Foville indique un moyen terme, qui pourrait rallier tous les suffrages.

Il suffirait que le Trésor étendît aux recadastrations le système d'avances remboursables que la caisse des chemins vicinaux et celle des écoles ont successivement pratiqué sur une si grande échelle. Il ne s'agirait pas cette fois de milliards, ni même de millions. Une disponibilité annuelle de 50 000 francs suffirait vraisemblablement pour répondre aux besoins de quelques départements, où l'entrelacement des propriétés paralyse réellement la culture; et que serait une annuité de 200 ou 300 francs, payable pendant trente ou quarante ans, pour une commune dont les revenus fonciers auraient été, en peu de temps, grossis de 10 ou 20 000 francs?

Les administrations locales et les pouvoirs publics auraient tout intérêt à entrer dans cette voie féconde. Outre les avantages qui en résulteraient pour une partie de la population, n'y aurait-il pas,

[1] Voy. M. de Foville, p. 155 et suiv.

selon la juste expression de M. de Foville, « honneur et plaisir à convaincre nos voisins d'outre-Rhin, que, même quand le progrès agricole est en cause, il n'est pas nécessaire que la force prime le droit? »

V

Résumons en quelques lignes les conclusions de M. de Foville, conclusions qu'il sera difficile de combattre après avoir lu son livre.

Le morcellement, dans le sens de la division du sol français entre nombreux propriétaires, est un fait fort ancien dans notre histoire; tout en ayant été notablement augmenté par les mesures révolutionnaires, il était antérieur à la Révolution. Depuis 1789, l'égalité des partages a contribué, beaucoup moins qu'on ne le croit, à des progrès : ce qu'il importe de modifier dans notre législation, c'est bien moins l'égalité ou la presque égalité de ces partages, conforme aux goûts et aux tendances du père de famille français, que les dispositions relatives à la formation des lots. Mais, à part cette réforme, il serait fâcheux d'entraver, par aucune disposition législative, la division du sol français. D'abord, des chiffres irréfutables prouvent que, sauf en certaines régions, cette division est beaucoup moins grande qu'on ne le suppose généralement; en outre, ses progrès sont fort lents, et il s'écoulera bien des années, — pour ne pas dire des siècles, — avant que ses inconvénients dépassent ses avantages. Ce qui est plus fâcheux, au moins dans certaines parties du pays, c'est l'éloignement, la dispersion des lots de terre d'un même propriétaire, dispersion à laquelle on donne aussi le nom de morcellement. Pour remédier à cet état de choses dont les inconvénients sont incontestables, il n'est pas besoin des échanges forcés de la législation allemande; on a vu comment la libre entente des intéressés peut résoudre le problème.

Telles sont les considérations par lesquelles M. de Foville termine sa remarquable étude sur le *morcellement*. Mais, à côté des vérités économiques qu'il a mises en lumière, il en est d'autres qui se dégagent de son livre : l'auteur n'a pas cru devoir les développer, parce qu'elles sont de l'ordre social plutôt que de l'ordre économique; il nous semble intéressant de les indiquer brièvement.

On a vu plus haut que la grande et la moyenne propriété couvrent encore les deux tiers, peut-être les trois quarts du sol français. Une carte et une statistique fort intéressantes, insérées dans le *Bulletin de statistique et de législation comparées* d'octobre

1884, montre que les cotes de plus de 100 hectares occupent de 60 à 40 pour 100 dans la superficie imposable de 14 départements, 40 à 30 pour 100 dans 12 autres, 30 à 20 pour 100 dans 24 départements, de 20 à 10 pour 100 dans 26 autres. Il n'y a que 11 départements dans lesquelles les cotes de plus de 100 hectares soient inférieures à 10 pour 100. Il n'est donc, pour ainsi dire, aucun département où la grande propriété ne conserve une place importante, et la même observation peut être faite à propos de la moyenne propriété.

Ne faut-il pas conclure de là que la grande propriété, en France, a encore un rôle important à jouer, des devoirs nombreux à remplir? Trop souvent les grands et même les moyens propriétaires, frappés des progrès de la démocratie et des défauts qu'elle engendre, se disent qu'ils sont réduits désormais à n'être qu'une minorité impuissante et dédaignée, et renoncent à exercer, même à ambitionner aucune influence autour d'eux. Rien de plus fâcheux que cette attitude découragée. Il est faux, on l'a vu, que les propriétaires de domaines étendus soient, aujourd'hui encore, à l'état de minorité insignifiante; il est encore plus faux qu'ils ne puissent exercer aucune action sur leurs concitoyens. Comme l'écrivait si justement ici même, il y a moins de vingt-cinq ans, le regretté M. de Falloux : « Quand on se plaint des sentiments de la commune qu'on habite et de ses inclinations hostiles..., on peut entamer son examen de conscience... et on arrive à découvrir qu'on subit la peine soit de ses propres torts, soit des torts de quelque grand-père [1]. »

Lorsqu'une de ces causes n'a pas compromis son influence, le propriétaire rural obtient presque forcément une certaine autorité sur ses concitoyens. Ceux-ci pourront se laisser égarer un instant par quelques meneurs de village, jaloux du « seigneur » de l'endroit; mais leur intérêt même ne tardera pas à leur montrer que, s'ils ont besoin de conseils et d'assistance, c'est au plus éclairé, au plus riche et au plus obligeant de la commune qu'ils peuvent le plus utilement s'adresser.

Cette prépondérance du grand ou du moyen propriétaire, ceux-là seuls pourront la regretter ou la combattre qui sont aveuglés par la jalousie démagogique. Car aucune influence n'est plus utile, plus bienfaisante que celle du propriétaire sur les familles rurales qui l'environnent. C'est l'influence de la *gentry*, c'est-à-dire du propriétaire rural, qui a fait et fait encore la force de l'Angleterre :

[1] *Dix ans d'agriculture,* par le comte de Falloux. — Voy. le *Correspondant* du 25 octobre 1862.

là est « le véritable lest du corps politique, l'arome qui pénètre la société tout entière et la préserve de toute convulsion [1] ».

A l'époque où il faisait sur l'agriculture anglaise la grande enquête d'où sortit un de ses meilleurs ouvrages, Léonce de Lavergne admirait par-dessus tout le rôle du grand propriétaire anglais, « qui se considère comme ayant au moins autant de devoirs que de droits, et qui fait tourner au profit de la population qu'il gouverne, comme de la terre qui fructifie entre ses mains pour le plus grand bien de la communauté, la fortune dont il n'est en quelque sorte que le dépositaire [2] ». Tels sont non seulement les lords anglais dont les possessions s'étendent sur 20, 50 ou 100 000 hectares, comme les ducs de Portland, de Bedford ou de Sutherland, mais l'immense majorité des propriétaires ruraux dont les domaines et les revenus sont infiniment plus modestes. Tels doivent s'efforcer d'être, en tenant compte des différences sociales entre les deux pays, les grands et même les moyens propriétaires, encore si nombreux en France : une de leurs constantes préoccupations doit être de conserver, de développer l'autorité que leur éducation, leurs lumières plus encore que leur fortune mettent entre leurs mains. Quelle n'est pas leur responsabilité, s'ils manquent à leur mission? Ici encore, on ne peut mieux faire que de citer M. Falloux : « Si, disait-il, celui qui voit entrer dans son existence celle d'une portion notable de la population d'une commune, si celui qui vit constamment en évidence, et fait, qu'il le veuille ou non, de ses exemples, bons ou mauvais, une sorte de sphère vers laquelle gravitent ceux qui l'entourent, si celui-là manque à comprendre ou à remplir sa mission, c'est plus qu'un malheur privé, c'est une banqueroute publique [3]. »

Mais, dira-t-on, pour exercer ce patronage bienfaisant dans les campagnes, pour s'y mettre à la tête de toutes les améliorations, agricoles ou autres, de toutes les œuvres de bien public, il faut une grande fortune; il faut au moins qu'on trouve dans l'exploitation de la terre des bénéfices sérieux; or, aujourd'hui, depuis la crise agricole, la terre n'enrichit plus, et appauvrit souvent celui qui la cultive. Loin de nous la pensée de contester l'intensité de la crise agricole; mais n'y a-t-il rien à répondre aux propriétaires qui voudraient invoquer cette crise pour se soustraire à leurs devoirs? On rapporte que Franklin, arrivant en Angleterre, entendait des bourgeois de Londres se plaindre des impôts qui frap-

[1] Léonce de Lavergne, *Économie rurale de l'Angleterre*, p. 171.
[2] *Ibid.*, p. 286.
[3] *Dix ans d'agriculture*. (*Correspondant* du 25 octobre 1862, p. 656.)

paient les chandelles ou les huiles à brûler : « Si vous trouvez que l'éclairage coûte si cher, répondit-il, cessez de dormir le jour et de veiller la nuit; vous dépenserez moins et vous vous porterez mieux. » Eh bien, ne pourrait-on dire aussi à bon nombre de ceux qui se plaignent de la diminution de leur fortune : « Pourquoi avez-vous sans nécessité deux domiciles, l'un à la campagne, l'autre dans une grande ville, surtout à Paris, où vous consommez en dépenses de luxe le plus clair de vos revenus? Restez à la campagne; non seulement votre bourse, mais votre santé et votre influence s'en trouveront bien.

On ne dira jamais assez haut tout le mal qu'a fait dans notre pays, au point de vue social, l'absentéisme, l'émigration dans les villes de ceux qui, possesseurs de domaines ruraux, étaient nés pour être les guides, les conseillers de la population des campagnes. On se plaint des sentiments actuels, de l'ingratitude de ces populations; mais, pour ne pas avoir à s'en plaindre, il fallait ne pas s'en séparer. Quelle reconnaissance le paysan peut-il avoir envers ceux qui le délaissent pour aller oublier leurs devoirs sociaux dans les plaisirs coûteux des grandes villes, et y absorbent, en stériles dépenses de luxe, des revenus qui pourraient trouver un emploi si utile et même si productif à la campagne [1]?

Ainsi tous les propriétaires ruraux qu'un devoir ne retient pas à Paris ou dans les autres villes travaillent de la façon la plus efficace au relèvement moral et matériel de notre pays, en restant ou en retournant à la campagne, et en s'y occupant avec bienveillance, avec sollicitude, de la population qui les environne. Non seulement, ils y retrouveront l'influence perdue ou compromise, une vie plus digne et mieux remplie que dans les villes; mais les dépenses qu'ils consacreront désormais à la terre, et non plus aux théâtres et aux cercles, seront la meilleure arme pour lutter contre la crise agricole.

A ceux qui n'auront pas le goût ou le moyen d'exploiter eux-mêmes leurs terres, le séjour à la campagne offre une ressource qu'on commence à apprécier depuis quelques années, la facilité de substituer le métayage au bail à prix d'argent.

On sait combien le métayage a été dédaigné pendant un certain

[1] Lady Verney, qui critique à tort les paysans et les petits propriétaires, constate et blâme avec beaucoup plus de raison l'aversion de certains grands propriétaires pour la campagne : « Il y a peu de ce que nous appelons la vie de la campagne dans les classes supérieures françaises, dit-elle. Celles-ci ne se retirent le plus souvent sur leurs terres que pour se *repréparer* à la vie de Paris, et la campagne est considérée par elles *comme un exil, non comme un chez-soi.* »

nombre d'années; la voix de ses rares défenseurs était bien vite étouffée par celle de ses innombrables adversaires. Il était presque universellement admis que le métayage était un système arriéré et un obstacle à tout progrès agricole. Propriétaires et métayers s'entendaient parfois pour le condamner, ceux-ci dans le désir d'éviter une surveillance gênante, ceux-là avec la conviction que le bail à prix d'argent était plus avantageux pour eux, en même temps qu'il les délivrait de tout conflit avec leurs métayers, leur facilitait l'éloignement de la campagne et le séjour plus agréable des villes.

La crise est venue : on s'est aperçu alors que, dans les pays où le métayage existait, elle sévissait moins durement qu'autre part, et que le métayer traversait sans succomber des épreuves qui ruinaient le fermier [1]; on a dû reconnaître aussi que les pays de métayage, loin d'être toujours des régions pauvres, figuraient souvent parmi les plus riches; enfin que le métayage, au lieu d'être un obstacle au progrès agricole, était compatible avec toutes les améliorations, et constituait, selon le langage d'un homme expérimenté, M. Lecoutteux, « un des meilleurs types d'organisation rurale, un des moyens les plus sérieux d'améliorer la terre, en améliorant la situation de ceux qui l'exploitent [2] ».

La faveur est donc revenue à ce régime, naguère si dédaigné, et le métayage gagne du terrain. Avant la crise, 18 pour 100 seulement de la population rurale cultivait la terre d'après ce mode, tandis que le fermage occupait 21 pour 100, et la régie directe 61 pour 100 de cette population. Depuis la crise, la proportion change à l'avantage du métayage, ainsi que le constatent de récentes et sérieuses enquêtes, notamment celle de la Société nationale d'agriculture. On ne peut, croyons-nous, qu'applaudir à cette transformation. Sans examiner la question au point de vue purement agricole, le développement du métayage attirera ou retiendra sur leurs terres un plus grand nombre de propriétaires, car le métayage ne peut être pratiqué que là où le propriétaire est souvent présent : « Quel que soit vostre mestayer, disait déjà il y a deux siècles, l'auteur du *Théâtre de l'agriculture*, n'abandonnez telle-

[1] Voy. l'enquête faite par la Société des agriculteurs et l'intéressante étude de M. Baudrillart sur le métayage. (*Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1885.)

[2] Il y a vingt-cinq ans, M. Jules Rieffet, le directeur de l'École d'agriculture de Grandjouan, opérant sur une étendue assez considérable de pays et pour des sols de toute nature constatait une rente de 25 francs par hectare avec le fermage, de 30 francs avec l'exploitation directe et de 40 francs avec le métayage.

ment vostre terre qu'en toute saison ne la visitiez, le plus souvent estant le meilleur, pour remédier aux détracts survenans [1]. » Des rapports plus fréquents s'établiront donc entre le propriétaire et le métayer, au grand avantage des deux parties; le métayer, s'il sait se faire apprécier du propriétaire, obtiendra de lui encouragement, aide sous diverses formes, et, au besoin, pour les dépenses utiles et reproductives, des avances de capitaux (ce qui est le meilleur mode de crédit agricole qui puisse être pratiqué). Quant au propriétaire, s'il est obligé à certains sacrifices, s'il doit renoncer aux luxueux passe-temps qui remplissent la vie inutile de tant de citadins, il trouvera dans sa nouvelle existence d'amples compensations; touchant de plus près sa terre, il s'intéressera à sa bonne tenue et aura à cœur de l'améliorer sans cesse, il éprouvera la noble et légitime satisfaction de celui qui, donnant de bons exemples, faisant le bien autour de lui, sent sa vie utile et bien remplie; et une influence sérieuse, stable même en ce temps de révolution, une influence à laquelle l'homme le plus désintéressé ne peut demeurer insensible, viendra récompenser les services qu'il aura rendus.

Si la crise actuelle devait avoir comme résultat de refouler ainsi nombre de propriétaires sur leurs terres, et de leur faire mieux comprendre et pratiquer leurs devoirs, on serait presque tenté de ne plus la maudire.

Anatole LANGLOIS.

[1] Édition de 1700, p. 61-62.

LA PRINCESSE NAPRAXINE

Il y a plusieurs années, lisant pour la première fois un ouvrage de Ouida, *Tricotrin*, je fus, à la suite de ma lecture et même avant de l'avoir beaucoup avancée, frappé des points de ressemblance qu'offrent Ouida et G. Sand. Cette impression, que je crois juste, *Wanda* et surtout la *Princesse Napraxine* n'ont fait que la fortifier en moi. Il y a incontestablement entre Ouida et G. Sand des liens de parenté littéraire assez étroits. Je n'ai pas la pensée de reprocher cette parenté au romancier anglais, mais, sans l'accuser de copier ou de pasticher le romancier français, j'imagine qu'il a beaucoup lu G. Sand, qu'il l'apprécie, qu'il l'admire, le sait par cœur pour ainsi dire, et que, inconsciemment sans doute, il s'en inspire.

C'est ce que je voudrais montrer dans cette étude, en résumant l'œuvre de Ouida, à laquelle, je n'en doute pas, s'intéressera le lecteur.

I

Nadèje Fédorowna, comtesse Platoff, qu'on appelait, dans l'intimité, de son petit nom de Nadine, avait été demandée en mariage, à seize ans, par Platon Nicholaïvitch, héritier de la puissante famille des Napraxine. C'était un colosse, de son état cuirassier de la garde impériale, immensément riche, très bien en cour et le meilleur garçon du monde. Il avait vingt-huit ans.

Nadine l'avait d'abord refusé sans hésitation, donnant pour motif de son refus qu'il était d'une remarquable stupidité, qu'il menaçait de devenir énorme, et qu'il lui déplaisait de toutes manières; objections vivement combattues par l'esprit pratique et la sagesse mondaine de la comtesse Platoff, sa mère, qui, tout en admettant qu'il n'eût aucune valeur, que sa figure était celle d'un Kalmouk et qu'il serait un jour monstrueusement obèse, etc., etc... dit, en dernière analyse à sa fille :

— Au bout de quinze jours, tu ne penseras plus à sa figure. La véritable question à considérer, c'est que ses mines de sel et de rubis sont

inépuisables; qu'avec lui tu vivras parfaitement indépendante, maîtresse de tes actions et sans avoir à redouter l'ombre d'une discussion. Si tu ne te décides pas, tu peux être sûre que d'autres se hâteront de prendre ce que tu auras refusé. Peut-être te laisses-tu aller aux rêveries que font souvent les jeunes filles de ton âge? Mais...

— Pas le moins du monde. Je sais très bien qu'il ne peut y avoir ici qu'une question de contrat.

Et un sourire sarcastique passa sur les lèvres de la jeune fille, à laquelle l'intérieur de la maison paternelle avait appris bien des choses lorsqu'elle n'était encore qu'une enfant.

— Vois-tu, ma petite, lui dit gravement, un matin, son père l'ambassadeur, je suis criblé de dettes, je puis mourir demain, il vaut mieux que tu le prennes. Et puis, c'est un assez bon garçon.

Au bout de deux ans de mariage, elle avait donné deux fils à son mari; après quoi « elle se regarda comme parfaitement quitte envers lui et comme parfaitement autorisée à s'arrêter dans la procréation d'autres héritiers pour les immenses propriétés des Napraxine ».

Son mari était aussi timide qu'il était amoureux. Lorsqu'elle lui fit savoir que, désormais, les seuls rapports qu'ils auraient consisteraient à se montrer ensemble dans le monde et à faire maritalement quelques visites à des intervalles discrètement espacés, il souffrit autant dans son affection que dans son amour-propre, mais il n'osa pas se révolter.

Cette délicieuse jeune femme, que je pourrais comparer à un gardénia ou à un narcisse, qui n'avait pas dix-neuf ans et qui venait de déclarer que les caresses et les obligations de l'amour lui étaient odieuses, — elle n'était nullement romanesque et pensait de l'amour que c'était le « vieux jeu », — subjuguait ce géant, terrifiait ce gros Platon Napraxine, un homme de 6 pieds 3 pouces, qui s'était comporté en héros au milieu des neiges du Caucase et sur les rives de l'Euphrate et de l'Indus.

Nature supérieure, d'une intelligence merveilleuse doublée par la culture de l'esprit, pénétrante et accessible aux nuances les plus délicates, apte à toutes les études et avide de toutes les sciences, Nadine, vingt-quatre heures après son mariage, avait pris la mesure des capacités intellectuelles et morales de son mari avec une impitoyable précision, et s'était promis de ne jamais faire que sa volonté *à elle*. Platon était un excellent garçon, un bon gros chien, un zéro sans aucune malice, mais en même temps une plaie, une calamité. Elle le raya de sa vie, totalement et irrévocablement.

Quant à ses enfants, ils étaient en Crimée avec la mère du prince. Chaque fois qu'elle les voyait : « Ils auront la face tartare de leur père, se disait-elle, et seront tout aussi gros et tout aussi bêtes. »

Lorsque monsignor Melville, qui était depuis longtemps l'ami de sa famille, lui rappelait, — et il le faisait souvent, — que c'était son devoir d'avoir ses enfants près d'elle et de prendre intérêt à leur éducation, elle répondait invariablement :

— Ils ressemblent à leur père; que voulez-vous que j'y fasse? Leur grand'mère les élève beaucoup mieux que je ne les élèverais moi-même. On tenait à ce que je donnasse un héritier, j'en ai donné deux; je ne vois pas ce qu'on peut exiger de plus.

Et si Melville insistait, elle l'interrompait; une fois même, elle avait été jusqu'à lui dire :

— Si les enfants n'étaient qu'à moi, je pourrais m'en occuper et, sans doute, en faire quelque chose. Mais l'un et l'autre sont l'image de leur père, excellents, il est vrai, d'autre part complètement nuls. Ils seront princes Napraxine et, partant, on sera à genoux devant eux, fussent-ils aussi bêtes que des mulets et aussi laids que des hérissons. Ces enfants ne m'intéressent pas. Je vous scandalise? Comment, vous, le plus original des hommes d'Église, vous avez ces préjugés! Croyez-moi, la voix de la nature ne se fait pas entendre à tout le monde. Pour moi, elle est muette.

Je serai honnête femme, s'était-elle dit, en plein hiver parisien, la première année de son mariage. C'est encore ce qu'il y a de plus « chic ».

Se laisser compromettre lui paraissait vulgaire, et c'était tout. Coquette, elle le fut quelquefois outrageusement; mais rien de plus. Elle avait cet admirable tact et cette suprême impertinence qui, généralement, imposent au monde le silence et le respect.

Son refus de vouloir comprendre les sentiments qu'elle inspirait eut quelquefois des conséquences terribles. On se tua parce qu'elle avait ri. On se battit à propos d'un gant qu'elle avait laissé tomber, à propos d'une faveur insignifiante : l'honneur de lui donner le bras pour descendre l'escalier de l'Opéra. Tout cela lui paraissait déplorable, insensé; mais, si elle le regrettait, elle ne modifiait pas pour si peu sa manière d'agir. Si encore elle avait aimé son mari, ses victimes auraient eu moins de mortification; mais on savait qu'un des fauteuils de ses salons avait autant de valeur à ses yeux que le pauvre Platon. Si elle avait aimé le monde, on se serait mieux expliqué sa froideur; mais le monde n'était pour elle qu'une affaire d'habitude, aussi avait-elle encore de ce côté une grande

supériorité sur les autres femmes. Elle conserva l'éclat de son teint et celui de ses yeux pendant que ses contemporaines perdaient leur jeunesse en deux ans. Elle n'avait qu'une nourriture fort simple, ne buvait guère que de l'eau, montait à cheval et sortait en voiture par tous les temps, refusait quarante-neuf invitations sur cinquante, ne faisait, pour ainsi dire, pas de visites et passait une partie de la journée dans un repos complet. Elle se posait en femme délicate, bien qu'elle eût dit un jour à un ami : « J'ai une santé de fer. »

Ce caractère, — je ne lui donne pas d'épithète, c'est au lecteur à combler cette lacune, — est admirablement tracé dans le roman de Ouida. Je n'ajouterai plus qu'un mot pour compléter autant que possible mon esquisse :

« Les honnêtes gens m'ennuient et les mauvaises gens me déplaisent, » disait-elle. Elle n'avait pas plus de rigidité de principes qu'on n'en trouve chez une mondaine élevée dans une société spirituelle, élégante et corrompue. Mais un tact parfait remplaçait chez elle les convictions morales. Le vice, dans sa grossièreté, lui était désagréable comme une mauvaise odeur ou une couleur criarde. Tout ce qui était débraillé lui paraissait un outrage au goût et à l'intelligence.

Bien des maris engageaient leurs femmes à prendre modèle sur la princesse Napraxine, que jamais un soupçon n'avait effleurée; et la réponse était généralement que la princesse, n'ayant pas de cœur, n'éprouvait aucune difficulté à le garder.

« Je vous promets de n'être jamais compromise », avait-elle dit à son père quelques mois après son mariage. Et lui, l'homme du monde philosophe : « Je suis certain que vous pensez ce que vous dites là; mais j'attends votre résolution à la rencontre de celui que vous devez aimer. — Celui-là, je ne pense pas le rencontrer jamais. »

Aussi Marie Stuart ne lui inspirait que du dédain, et elle formulait ainsi son opinion :

Peut-être avait-elle du charme, mais si elle avait su s'en servir, elle n'aurait jamais épousé Darnley ni Bothwell; et jamais elle ne se serait laissé battre par Élisabeth. — Une maîtresse femme, celle-là.

Joséphine, Marie-Antoinette, Héloïse, lady Hamilton, lady Blessington, ne trouvaient pas grâce devant elle :

A quoi bon alors? Moi, je régnerai tant que je vivrai; et, si je vais jusqu'à quatre-vingts ans, les hommes, quand j'aurai quatre-vingts ans, feront encore cercle autour de moi pour m'écouter.

Voilà l'héroïne du roman que j'essaye d'analyser. Au moment où l'auteur la présente au lecteur, elle est à La Jacquemerille, une villa sur les bords de la Méditerranée, près de Nice, une construction hybride qui lui a plu de loin, en photographie, et qu'elle appelle « un cauchemar » depuis qu'elle l'a louée. Cette villa est dans le voisinage de Millo, habitation des de Vannes, une famille française, et de Saint-Pharamond, une des luxueuses propriétés du banquier Otho Othmar, le principal personnage du roman, après la princesse.

Sur une terrasse qui domine la mer, nous voyons entrer en scène, dès les premières pages, quelques-uns des acteurs et des comparses du drame : lady Brancepeth et son frère, lord Géraldine, l'un des adorateurs de Nadine; monsignor Melville et le prince Napraxine.

Un domestique apporte une carte de visite. A peine le prince y a-t-il jeté les yeux qu'il relève la tête avec une exclamation joyeuse.

— Devinez qui nous arrive, Nadine? Je vous le donne en mille.

— Votre visage est si radieux, répond dédaigneusement la princesse, qu'on doit vous annoncer un pâté de foie gras ou une cloyère d'huîtres vertes.

— Non, Othmar! répond paisiblement le mari sans relever le sarcasme.

Quelques minutes auparavant, Nadine avait accueilli lord Géraldine avec un sourire aimable et tranquille; mais, au nom d'Othmar, elle changea de visage, sans que l'observateur le plus perspicace eût pu dire ce qu'elle éprouvait : ennui ou plaisir.

« Le comte Othmar », annonça Grégor, précédant Otho en haut de l'escalier de pierre montant du jardin à la terrasse.

Le nouveau venu, un homme d'environ trente ans, aux traits fins et réguliers, d'un abord froid mais sympathique, était de haute taille et avait tout à fait l'air grand seigneur. Une expression de fatigue et de tristesse se lisait sur sa physionomie, et cependant personne n'était plus envié que lui. Il donna une chaude poignée de main à Napraxine, s'inclina avec une grâce cérémonieuse pour baiser la main de Nadine et salua, comme des étrangers, lord Géraldine et sa sœur. Nadine, au moment où les lèvres d'Othmar effleurèrent sa main, rougit légèrement, ce qui n'échappa pas à Géraldine.

Otho Othmar revenait à Saint-Pharamond, après une absence de deux ans employés à voyager en Asie.

Il avait vu Nadine, pour la première fois, dans un château des Ardennes, à la saison d'automne. Il en était devenu éperdument

amoureux, et cette folie, encouragée, attisée par les coquetteries de la princesse, avait redoublé d'intensité à Paris, pendant l'hiver. Au printemps, il avait osé se plaindre; elle s'était moquée de lui.

C'est alors que, après un duel dont l'issue possible avait un instant accéléré les battements du pouls de Nadine, Othmar avait quitté l'Europe pour aller s'isoler dans le fond de l'Asie; et c'est depuis cette époque aussi que, dans son monde, la princesse avait reçu le surnom de : « Flocon de neige ».

Il revenait; il la revoyait sur la terrasse de La Jacquemerille, après ces deux années d'exil, et son regard, son attitude, disaient à la princesse qu'il avait triomphé de sa folle passion. Malheureusement ils le disaient avec trop d'insistance, avec trop d'intention pour que ce pût être entièrement vrai.

Otho Othmar était un des hommes les plus riches de l'Europe. Il lui arrivait souvent de le regretter, comme bien des gens regrettent ce que leur a donné la naissance. Il ne pensait pas qu'il eût lieu de se glorifier de sa fortune; il y avait même des moments où il en rougissait. Il lui semblait, de plus, qu'avoir une fortune exceptionnelle lui créait l'obligation d'être au moral un être exceptionnel, ce qui, parfois, peut être ennuyeux et gênant. La signature de ce nom : Othmar, valait la signature d'un souverain. D'un trait de plume, il pouvait dépenser des millions aussi facilement qu'un autre aurait dépensé une poignée de sous. Cette puissance le laissait froid. Il n'ignorait pas qu'au temps où nous sommes, la richesse fait loi; et cependant il ne l'appréciait pas; peut-être parce que, depuis sa plus tendre enfance, il vivait au milieu de la richesse. Affaire d'habitude pour lui aussi.

L'origine de la fortune des Othmar remontait à un siècle et demi. Depuis cette époque, elle avait toujours été grossissant. Le premier des Othmar connu, un Croate d'Agram, était un pauvre diable qui faisait le commerce de chevaux, d'aucuns disent, de chevaux qu'il volait préalablement. Rien n'est certain à cet égard; la seule chose positive, c'est que, à quarante ans, ce même Othmar prêtait de l'argent et montait une banque; et qu'à soixante, c'était un millionnaire dont la réputation s'étendait bien au-delà de la Croatie, et qui avait jeté les fondements d'une des plus puissantes maisons de l'Europe orientale.

Son fils quadrupla cette fortune et étendit ses opérations à l'Ouest et au Nord. Son petit-fils se fit des guerres de Napoléon un doux lit de roses; les malheurs de l'Autriche et de la Prusse, la gêne de l'Angleterre de Pitt, furent pour lui l'équivalent de la transmutation des métaux. Il devint un colosse ayant des maisons à Vienne, à Paris, à Londres et à Francfort. Il épousa une Fran-

çaise, la fille d'un duc et installa à Paris le centre de ses opérations.

Son fils aîné Stéphan, qui avait hérité de toute l'habileté astucieuse de son père, lui succéda dans la direction des affaires de la maison, habilement secondé par son frère Friedrich. Stéphan, qui s'était marié en Angleterre dans la noblesse, n'eut de son mariage qu'un fils unique, Otho, dont l'éducation se fit surtout dans le pays de sa mère, et qui n'avait rien du type Othmar, ni dans les traits du visage ni dans le caractère.

Stéphan était l'arrogance en personne; l'arrogance du bourgeois outrecuidant, bouffi de son or et de sa puissance; mais baissant le ton dès que son intérêt était en jeu. Il fut tellement stupéfait et tellement scandalisé de voir son fils rougir de son origine et mépriser sa fortune, que, s'il n'avait pas eu une entière confiance dans sa femme, dont la vertu et la froideur étaient à l'abri de tout soupçon malséant, il aurait presque douté de la légitimité d'un héritier aussi dégénéré.

Les hautes qualités d'Otho donnaient autant d'inquiétude au comte Stéphan que si ces qualités eussent été des vices. Otho avait une si grande délicatesse de sentiments, des habitudes si régulières, des goûts si paisibles, que son père eut longtemps la crainte de le voir mettre à exécution une menace qu'il avait faite souvent : embrasser le catholicisme et entrer dans les ordres.

Il eut recours, pour l'en empêcher, à un remède énergique. Il alla trouver une des hétaïres les plus séduisantes et les plus vénales de Paris, et lui dit simplement : « Vous allez me faire le plaisir de guérir ce gaillard-là de la velléité de prendre le froc. »

Elle fit consciencieusement les choses. Elle opéra comme opère la coulée de la lave; là où elle a passé, le gazon ne repousse pas. Otho, en quittant cette femme, ne croyait plus à rien. Aussi dit-il à son père :

Le jour où vous m'avez livré à Sara Vernon, vous auriez mieux fait de me tuer.

Le crime de Stéphan ne lui rapporta pas ce qu'il en avait espéré. Otho resta tout aussi dédaigneux des traditions des Othmar que par le passé. Il consentit, il est vrai, à signer l'acte qui faisait de lui un des chefs de la maison, mais c'est là tout ce que la ruine morale du fils valut au père. Quatre ans plus tard, Stéphan mourut d'une apoplexie foudroyante.

Otho en reçut la nouvelle à Lahore, à la cour d'un prince indien. Sa première pensée fut de renverser la sentine de corruption que sa famille avait mis cent cinquante ans à creuser; de rayer à tout jamais le nom d'Othmar du monde financier; mais le baron Frie-

drich, le partenaire et le frère de Stéphan, s'opposa à ce qui eût été à ses yeux plus coupable que plusieurs assassinats.

Et de fait Otho, s'il avait le droit de se ruiner, n'avait pas le droit de ruiner tous ceux qui se trouvaient étroitement mêlés aux spéculations de ses prédécesseurs. Il ne lui était pas permis de jeter loin de lui cette tunique de Nessus.

Le yacht de lord Géraldine, le *Zostera*, qui l'avait amené à La Jacquemerille, est à l'ancre au-dessous de la terrasse. Nadine a la fantaisie d'aller en mer voir le coucher du soleil. Sans s'inquiéter de ce qu'elle va faire souffrir à Géraldine, elle invite Othmar à être de la promenade.

On rencontre une barque chargée de fruits : olives, citrons, oranges; une paysanne tenait l'écoute; une jeune fille était à la barre.

« Quelle délicieuse figure ! » s'écrie Nadine Napraxine qui avait le culte de la beauté et la proclamait bien haut partout où elle la rencontrait. Elle était au-dessus des mesquines jalousies féminines.

Othmar suivit son regard. « C'est vrai; elle est charmante », dit-il avec indifférence.

Melville la nomme : c'est Yseult de Valognes, une cousine éloignée des de Vannes, avec lesquels elle est à Millo. Elle a été nourrie par la paysanne dont elle guide la barque.

— Yseult de Valognes ! Mais c'est un nom du roman de la Rose. Qui est-elle donc ?

— Ici on l'appelle Cendrillon, reprend Melville tristement. Quant à son nom véritable, les Valognes appartiennent à l'histoire de France. Il est impossible que ce nom ne vous dise rien : Aymar, qui périt au combat des Trente; Adhémar, qui fut connétable de France sous Louis XII ; Maximin, général sous les ordres de Condé ; et Guy, qui se ruina pour faire figure à Versailles. La famille est aussi historique que le Louvre. Mais la pauvre enfant est littéralement sans le sou.

— De sorte qu'elle en est réduite à se faire marchande d'oranges ? C'est véritablement touchant. Je suis sûre qu'Othmar va immédiatement lui en acheter plusieurs paniers.

— Non, elle ne vend pas d'oranges; mais elle est peut-être plus à plaindre que si elle en vendait. Porter un grand nom quand on est pauvre, c'est avoir des souliers ornés de boucles d'argent et n'avoir pas de bas.

— Comment ! elle n'a pas de bas ? Je veux dire pas de parents ?

— Elle n'a que des cousins très éloignés, les de Vannes, vos voisins.

— Est-ce qu'il n'y a plus de Valognes ?

— Plus du tout. Elle est le dernier rejeton d'une race aussi illustre qu'extravagante. Othmar doit avoir entendu parler de son père, le dernier comte de Valognes; c'était un viveur enragé qui a fini de manger le peu laissé par Guy, le héros de Versailles, et toute la fortune de sa femme, une Creusac, morte en couches. La mère de la pauvre comtesse s'était chargée de l'enfant. Quant au comte, il continua sa vie de plaisirs jusqu'au jour où il se cassa les reins aux courses de la Marche. La vieille marquise de Creusac mourut à son tour sans laisser un liard. Les de Creusac avaient été ruinés par la Révolution, et les fils de la marquise, qui ne voulurent jamais entendre parler d'Yseult, ont été tués tous les deux dans la guerre de 1870. Une seule personne pouvait désormais prendre soin de la pauvre délaissée : la duchesse de Vannes, sa cousine. La duchesse a fait pour elle tout ce que commande, si ce n'est l'esprit, du moins, la lettre de la charité. Tant qu'Yseult restera en pension, il n'y aura pas grandes difficultés: mais plus tard la question sera épineuse. Comment la marier? Elle n'a pas de dot. Je crois que les de Vannes ont l'intention d'en faire une religieuse; car, à supposer qu'on lui trouve un parti, il arriverait probablement ceci : c'est que le mari qui se présenterait ayant pour objectif une alliance avec les de Vannes, serait justement de ceux auxquels les de Vannes refuseraient de s'allier.

— Au couvent! Une enfant qui a une tête de Greuze! s'écria Othmar.

Et Nadine ajouta :

— Tout cela ne m'explique pas comment une protégée de mes voisins, les de Vannes, se trouve en ce moment dans une barque remplie d'oranges.

— Je ne sais trop, reprit Melville. Je crois que sa nourrice a une bastide près de Nice. La femme que nous venons de voir est sans doute cette nourrice. J'ai beaucoup vu Yseult enfant, quand elle vivait, avec la vieille marquise de Creusac, dans cette extrême pauvreté qui sait si bien sauvegarder les apparences qu'on ne la soupçonne pas, et dont l'ancienne noblesse seule a le secret. La marquise était une des femmes les plus pieuses et les plus charmantes que j'aie jamais eu l'honneur de connaître; mais, à l'occasion, d'un regard elle eût fait rentrer un roi sous terre. Sa petite-fille promettait de lui ressembler, mais elle avait aussi le caractère bouillant de son père; et cette impétuosité, qui perçait sous des manières distinguées et sous une tenue parfaite, faisait de cette toute petite fille un sujet d'étude très intéressant.

— Cher monsignor, dit Nadine avec une nuance d'impatience, vous me paraissez avoir manqué votre vocation. Vous auriez dû être romancier. Vos portraits sont dignes de ceux d'Octave Feuillet.

— J'ai raconté ce que j'ai vu, reprit Melville en souriant et sans

rien perdre de sa bonne humeur. Probablement Octave Feuillet se contente de faire de même.

— Othmar, vous devriez vous dévouer au sauvetage de cette belle enfant en l'épousant, dit la princesse avec un petit rire qui n'avait rien de bon. Elle semble faite pour vous; vous aimez les filiations pures et vous pouvez bien certainement passer sur l'absence de dot.

Pour toute réponse, il la regarda; mais elle comprit sa réponse. Melville comprit aussi, vaguement, que, dans cet innocent éloge de sa Cendrillon, il avait touché une corde fausse, et il était trop homme du monde pour ne pas regretter cette maladresse involontaire.

La barque devenait rapidement un petit point jaune et rouge, et se fondit bientôt entre les deux azurs de la mer et du ciel.

— Vous avez quelquefois acheté des Greuze, Othmar, reprit la princesse. Ce sont de jolis tableaux, très anodins, tout de convention, mais je ne sais pas s'ils augmentent beaucoup la valeur de votre collection.

— Ils ne sont plus de notre temps, répondit Othmar. J'imagine que Talleyrand était dans le vrai quand il disait : « Qui n'a pas vécu avant 89 ne connaît pas la douceur de vivre. »

— Non plus que l'élégance des manières, ajouta Melville. Cendrillon a quelque chose de cette antique grâce française. A deux ans, elle faisait la révérence comme l'eût faite la marquise de Sévigné elle-même.

Lorsque la princesse demanda si « Cri-Cri » (Mme de Vannes) consentirait à laisser voir Yseult, et ce que le duc pensait de sa jolie cousine, Melville répondit avec une impatience contenue qu'il supposait que, pendant son séjour à Millo, Yseult ne quittait guère la salle d'études.

Elle est avec la duchesse, parce que la fièvre typhoïde est dans son couvent et qu'on a renvoyé toutes les élèves; mais l'atmosphère de Millo n'est pas bonne pour une parente pauvre et qui, en même temps, est fière.

Melville ne se pardonnait pas de s'être laissé aller à prononcer le nom d'Yseult, ce nom qui semblait appartenir « au temps où la reine Berthe filait ». Il sentait qu'il avait été peu sage en parlant d'elle.

II

Le lendemain, Othmar dînait à Millo. Lorsqu'en sortant de table, ils rentrèrent dans le grand salon, les convives aperçurent,

assise à l'écart auprès d'une petite table, une toute jeune fille en robe blanche bien simple, sans autre ornement qu'une large ceinture noire, et dont un ruban noir retenait les magnifiques cheveux blonds.

« C'est Cendrillon, » se dit Othmar; et, se rappelant l'histoire racontée la veille par Melville, il se prit pour elle d'une sorte d'intérêt et l'examina plus attentivement.

Elle s'était levée au moment où la duchesse de Vannes avait paru, et Othmar put voir qu'elle était très grande pour son âge. Cette toilette toute simple, cette robe sans garnitures ni au corsage ni à la jupe lui seyait à merveille. Elle semblait n'être nullement préoccupée d'elle-même, ce qui l'empêchait d'avoir l'air contraint; elle n'avait ni trop de timidité ni trop d'assurance. En la regardant, on était touché. On sentait là un drame intime des aspirations ardentes étouffées. C'était l'attitude d'un pauvre animal plein de sève et de vie, dompté trop jeune et avec trop de rudesse.

« Pauvre enfant! » pensa Othmar, qui se laissa aller involontairement à un profond sentiment de pitié, en voyant la duchesse s'approcher d'elle pour la présenter avec indifférence à une de ses invitées et se hâter de s'éloigner après quelques mots de banalité. La jeune fille salua avec une grâce charmante et alla silencieusement reprendre sa place, sans paraître embarrassée de son isolement ou désireuse d'attirer l'attention. On eût dit une statue, sans le regard à demi caché de ces beaux yeux bruns si lumineux malgré le voile des longs cils noirs, et ces lèvres vermeilles qui, la veille, l'avaient fait comparer par Othmar à une figure de Greuze.

La duchesse ne peut revenir de son étonnement quand Othmar lui demande d'être présenté à Mlle de Valognes. Elle a beau vouloir s'en défendre, sous prétexte que sa cousine n'est qu'une enfant, Othmar insiste.

— Il faut donc toujours qu'on vous cède. Yseult, le comte Othmar désire causer avec vous. C'est un ami de monsignor Melville.

Cette présentation est dans la vie d'Yseult un gros événement. Othmar lui a parlé avec bonté, avec cette déférence qui indique à la jeune fille qu'elle commence à devenir femme. Son existence a désormais un intérêt nouveau.

Le lendemain matin, accoudée à sa fenêtre, ouverte malgré le froid, elle se demande qui peut être cet étranger que lui a amené sa tante, car, dans sa confusion, elle n'a pas entendu son nom. Elle n'a osé faire, à cet égard, aucune question, se rappelant les leçons de sa grand'mère :

— Apprenez par vos observations; ce sont là les épis qu'il vous est permis de glaner; mais n'interrogez jamais pour savoir. Les questions sont les raccourcis que prennent les impertinents à travers les propriétés d'autrui.

« Je voudrais bien savoir, se répète-t-elle pour la centième fois, si c'est par pitié qu'il est venu causer avec moi? »

La journée s'annonçait belle en dépit de la rigueur de la saison; le soleil promettait de se montrer dans l'après-midi.

La propriété du duc de Vannes et celle d'Othmar sont contigües; et souvent, avec la permission des jardiniers, Yseult, pendant les hivers qu'elle a passés à Millo, a été faire, dans les massifs de Saint-Pharamond, des bouquets des fleurs les plus communes, celles que les jardiniers n'auraient pas trouvé à vendre à Nice.

Elle est surprise ce même matin par Othmar, au moment où elle fait une razzia de chrysanthèmes destinés à orner l'église du village en l'honneur de la Sainte-Cécile. La pauvre enfant, en se trouvant devant le propriétaire de Saint-Pharamond, qu'elle ne savait pas être Othmar, s'imagine qu'elle a commis à ses yeux un crime impardonnable; elle s'excuse et, en tremblant, lui raconte qu'elle est autorisée à cueillir des fleurs, pourvu que ce ne soient que des fleurs ordinaires, et ne se rassure que lorsqu'Othmar, mis au courant de ses projets, fait ravager ses serres chaudes au profit de sainte Cécile, s'engage à donner au curé une soutane neuve, et, après avoir fait avouer à Yseult qu'elle chante quelquefois à l'église, promet d'y venir le lendemain.

Yseult passe la journée à arranger sur l'autel les camélias et les orchidées, demande au curé la permission de se faire entendre à l'église pour la fête et, toute heureuse de penser qu'Othmar admirera ses préparatifs, elle oublie les tristesses de l'hospitalité humiliante de Millo, les tristesses du sort qui l'attend, pour répéter mille fois tout bas : « Que Dieu est bon! »

Hélas! le lendemain n'apporta que des désenchantements et des déceptions. Les fleurs ont été gelées pendant la nuit, et Othmar ne vient pas à l'église, comme il l'avait promis.

Othmar s'intéresse à elle pourtant; il sait quel avenir la menace; souvent sa pensée s'arrête sur elle avec compassion, et, bien qu'il ait déjà, peut-être, l'intuition de ce qui se passe inconsciemment au fond du cœur de cette enfant, ses autres préoccupations ne lui laissent pas, malheureusement, le loisir de calculer les conséquences d'attentions auxquelles la pauvre Cendrillon n'a pas été accoutumée. Aussi, le dernier jour de l'année, en faisant remettre à Yseult la soutane neuve destinée au curé, y joint-il, pour elle-

même, un coffret d'ivoire monté en argent, moderne, il est vrai, mais d'un goût exquis, sur les panneaux duquel un miniaturiste fameux a reproduit des tableaux de Frà Angelico et de Botticelli. C'est un cadeau de 10 000 francs que, bravant l'étiquette, il envoie à Yseult.

« Ce bibelot lui fera plaisir », se dit-il. Quant à supposer que ce joyau — que sont 10 000 francs pour Othmar? — puisse compromettre cruellement Mlle de Valognes, il n'en a pas un instant la pensée. Il n'a pas plus réfléchi qu'il n'eût réfléchi pour lui offrir une rose de ses jardins. Tout son cœur est dans le panier de fleurs que Nadine a reçu à la même heure, Nadine n'acceptant jamais que des fleurs.

Nadine, Napraxine, Othmar, Yseult, tels sont les principaux personnages de ce drame. Ils quittent peu la scène, et toute l'action roule sur eux. Mais, avant de raconter l'incident qui crée la situation d'où sortira le dénouement, il me paraît utile de faire un peu connaître les grandes utilités et même les comparses.

Parmi les grandes utilités, il faut noter d'abord Friedrich Othmar, l'oncle d'Otho :

Il n'y avait pas d'homme plus connu à Paris que le baron Friedrich Othmar, — le baron Fritz de tous les salons d'Europe. C'était un homme de prestance majestueuse, qu'on eût pu croire dans toute la force de l'âge mûr, si sa belle figure n'avait pas été encadrée de cheveux restés abondants, mais complètement blancs. Il ne cherchait pas à paraître plus jeune qu'il n'était réellement; comme tous les hommes sensés et bien portants, il abhorrait le maquillage, et s'il avait la peau aussi blanche que celle d'une duchesse, s'il avait les mains aussi douces, c'était tout simplement une gâterie de la nature. Une existence circonspecte, quoique vierge de tous scrupules de moralité, l'avait maintenu dans un parfait état de vigueur et de santé, à part quelques atteintes de goutte. Si, grâce au sang gaulois qui coulait dans ses veines, Friedrich Othmar était un vrai Parisien d'habitudes, de goûts, de manières, c'était aussi un vrai Slave pour la finesse, la sagacité et la dissimulation.

A la Bourse, le baron Fritz était redouté comme le financier le plus fin d'Europe.

Puis, c'est la duchesse de Vannes, une mondaine perverse, qui vient de donner au marquis Raymond la succession du prince Jacques. C'est elle qu'on appelle Cri-Cri dans l'intimité. Si on ne la respecte pas, en revanche elle-même ne respecte rien. Son mari, plus qu'un viveur, — il faut des époux assortis, — et surtout un connaisseur, a fait venir de Paris, pour Yseult, un médaillon

émaillé auquel est suspendu un Saint-Esprit en perles. Quel est le but de M. de Vannes en se montrant aussi galant pour l'enfant à laquelle il donne l'hospitalité? L'auteur le laisse entendre et la duchesse ne s'y trompe pas. Informée du cadeau, elle fait comparaître la pauvre fille devant elle et l'interroge.

— Il a eu la bonté de me donner un médaillon, répond Yseult.

— Et vous a-t-il donné autre chose? Vous a-t-il donné les diamants qu'il avait achetés pour Mlle Rubis, ou le coupé de Binder qu'il destinait à la grande Laure?

Et tout en faisant à Yseult de la morale sur l'inconvenance qu'elle a commise en acceptant le cadeau d'un homme, tout en lui lançant encore le gros mot d'immodestie, la duchesse, qui a vingt-huit ans et qui « commence à baisser », suivant le propos de sa fille, une enfant de dix ans très précoce, — la duchesse murmure tout bas : « Quelle peau! quelles épaules! Oh! avoir seize ans! Alain a raison, elle est admirablement belle! »

J'arrive aux comparses, au premier rang desquels doivent figurer les filles du duc et de la duchesse de Vannes : Blanchette et Toinon. Toinon a peut-être encore gardé quelque chose de l'enfant, mais Blanchette, à dix ans, est déjà pervertie, raille sa mère et son père, ne le cède en rien, comme éducation, aux gamins des faubourgs, et parle volontiers la langue verte.

Puis, enfin, lord Géraldine et Boris Soliédoff, les victimes de Nadine. L'un, mourant à trente ans dans les glaces du golfe Saint-Laurent; l'autre, se faisant sauter la cervelle à vingt-deux ans.

Étant donnés les caractères, les instincts, l'éducation, les habitudes des personnages que le lecteur vient d'entrevoir, ce qui va se passer est logique et naturel; il ne pouvait arriver que ce qui arrive; une seule chose reste inadmissible, selon moi : le dénouement.

Othmar, que ses deux années d'exil volontaire n'ont pas guéri de son amour, et dont l'idée fixe est d'être aimé de Nadine, lui propose de fuir avec lui. Elle demande à réfléchir, bien que sa résolution de ne pas accepter n'ait pas été ébranlée un seul instant, et quand, au bout de quinze jours, terme du délai fixé, Othmar vient chercher sa réponse, elle motive son refus en lui disant :

— Vous m'avez demandé de prendre une détermination qui est terrible, parce qu'elle serait irrévocable. Et je vous ai répondu tout franchement que je ne reculerais pas devant elle, si j'étais bien convaincue que je ne la regretterais jamais. Mais je n'en suis pas convaincue.

— Si vous m'aimiez, cette conviction se ferait vite en vous, dit-il d'une voix que l'émotion rendait à peine distincte.

— Ah!... si?... reprend Nadine Napraxine, qui soupire légèrement, mais qui a le sourire sur les lèvres. Tout le secret est dans cette seule conjonction... Elle ajoute : — Vous ne ressemblez à personne, mon cher Othmar; mais vous-même ne sauriez pas m'assurer contre ma malheureuse tendance à me lasser bien vite, et j'ai la certitude qu'au bout de trois mois, je serais lasse de vous.

Quand il est parti, elle a froid au cœur, mais son sourire ne l'a pas abandonnée.

— Il reviendra, pense-t-elle. Ils reviennent toujours. Il était superbe dans sa douleur et dans son indignation. Peut-être l'ai-je trop fait souffrir et ai-je ri trop tôt?

Otho ne revient pas. Il s'est éloigné dans cet état d'excitation fébrile qui fait qu'on marche instinctivement, pour distraire la pensée par une action physique. Il souffrait ce que souffre un homme fier qui, dans une heure d'expansion, la seule de sa vie peut-être, a mis son cœur à nu, et, pour toute récompense, se voit joué, raillé, bafoué. Il s'était livré avec abandon et n'emportait, en retour, que le souvenir d'un rire étouffé et de cette phrase tombée le plus tranquillement du monde des lèvres de la princesse : « Cela, c'est le vieux jeu. »

Il ne sut jamais comment s'était passé pour lui le reste de cette journée. Il se souvint vaguement d'avoir, par des sentiers abrupts, gagné les sommets de la montagne; d'avoir eu une soif ardente, de l'avoir étanchée à l'eau d'une source sous les sapins; d'être resté des heures entières immobile, les yeux fixés sur l'immensité de la mer, ou sur les bois de chênes verts, du milieu desquels émergeaient, à peine visibles, les tours de Saint-Pharamond.

Quelle ironie du sort! Il aurait pu acheter, aussi facilement qu'il eût acheté un bouquet de violettes, tout le pays qui s'étendait à perte de vue devant lui; le poids de son or dans le plateau d'une balance, et de puissants empires étaient à son gré en paix ou en guerre; il ne lui aurait pas plus coûté de faire surgir une ville immense au milieu d'un désert, que ne coûte à un enfant l'arrangement, sur une table, d'un village de bois peint, contenu dans une boîte de carton; et il ne peut obtenir la seule chose qu'il ambitionne au monde : une pauvre petite place dans le cœur d'une femme!

En redescendant de Saint-Pharamond au crépuscule du soir, dans l'intention de prendre l'express de nuit, ou de faire chauffer un train spécial pour Paris, il se trouve en face d'Yseult, assise sur un petit mur de pierres sèches, auprès de sa nourrice.

Dans la disposition où il est, il se sent profondément touché par l'émotion qu'Yseult laisse voir, par ce rayonnement d'une joie qu'affaiblit à peine la timidité. « Elle m'aime autant qu'elle l'ose, autant qu'elle peut aimer », se dit-il en s'approchant pour lui adresser en passant quelques paroles banales. Mais il voit que ses yeux sont remplis de larmes. Il l'interroge et apprend que son départ est décidé. On la chasse de Millo; on l'exile en plein hiver dans les Vosges, c'est la duchesse de Vannes qui vient de prendre à son égard cette décision.

— Et on veut qu'elle soit religieuse, ajoute Nicole.

— Rentrons, Nicole, murmure Yseult. Tu sais qu'Henriette m'attend.

Après avoir fait quelques pas, elle s'arrête, revient en arrière, et s'approchant d'Othmar, les yeux baissés, avec un tremblement convulsif dans la voix :

— Il faut pourtant que je vous remercie, monsieur. Oh! combien je vous suis reconnaissante! C'est une merveille. Je l'aurais gardé toute ma vie.

— Ah! dit Othmar.

Il avait compris tout de suite que la duchesse n'avait pas laissé à Yseult son coffret. Il ne put réprimer un mouvement de colère qui le sortit un instant de ses préoccupations. Il avait voulu faire un plaisir à cette enfant, et n'avait réussi qu'à amener dans sa vie, déjà si triste, de nouvelles complications.

« Toute sa vie! Elle l'aurait gardé toute sa vie. » Quel trésor que cette enfant pour celui qui l'aimerait!

En arrivant à Saint-Pharamond, il trouva le coffret et une lettre de la duchesse expliquant ce renvoi. Il passa la nuit et toute la matinée du lendemain enfermé dans sa chambre sans voir personne. Quand, enfin, il en sortit, ce fut pour entrer chez son oncle et lui dire :

— Voulez-vous aller jusqu'à Millo et demander aux de Vannes s'ils veulent bien me faire l'honneur de m'accorder la main de Mlle de Valognes.

Le baron resta un instant muet d'étonnement.

— Pour vous? balbutia-t-il enfin.

— Pour moi.

En se rendant, quelques heures plus tard, cérémonieusement à Millo, le sceptique baron pensait :

Allons, il est évident que la princesse Napraxine n'a rien à dire à Otho; à la bonne heure. Il y a donc encore parmi les grandes dames,

quelques honnêtes femmes; car, si elle l'avait voulu, c'en était fait de lui à tout jamais. Il prend un drôle de moyen pour se guérir; mais ce moyen a du bon. Seulement ces sortes de guérisons ne durent jamais longtemps; et, du jour où elle verra qu'elle peut faire le malheur de deux personnes au lieu du bonheur d'une seule, Mme la princesse sera bien tentée.

Six semaines plus tard, Otho Othmar épouse Mlle de Valognes et l'emmène dans son château d'Amyot, en Touraine.

III

Le baron Fritz, après le mariage d'Yseult, s'attache paternellement à la jeune femme de son neveu.

Par la loi d'attraction des contrastes, il y avait entre elle et le baron, sympathie naturelle. Le vieillard sans scrupules, aux yeux duquel le monde, comme pour Turcaret, ne se composait que d'actionnaires, ressentait, pour Yseult, plus de respect et de tendresse qu'il n'en avait jamais ressenti pour personne; et elle, qui ne voyait que son dévouement pour Otho, sa distinction, son esprit et son affection pour elle-même, s'attacha à lui avec reconnaissance, et resta dans l'ignorance de cet égoïsme sans pitié qui eût sacrifié le genre humain tout entier à son ambition personnelle.

Il est inutile d'ajouter que la commisération entre pour une large part dans les sentiments du baron Fritz à l'égard d'Yseult : Yseult adore son mari, Othmar n'aime que Nadine.

Ce que le baron Fritz sait depuis longtemps se murmure peu à peu vaguement lorsqu'Othmar et sa femme retrouvent, à Paris, le prince et la princesse Napraxine.

Le duc de Vannes, le premier, n'épargne pas à Yseult les insinuations malveillantes contre son mari; mais Yseult, qui lit dans son jeu, ne s'y laisse pas prendre :

— Je ne sais pas à quoi vous faites allusion, lui répond-elle froidement dans une de ces circonstances. Et je ne vois pas l'opportunité pour vous de montrer une indignation qui ne vous est pas réclamée.

Elle se leva et s'éloigna.

On voit déjà que la situation est redevenue ce qu'elle n'a jamais cessé d'être au fond. Et pourtant, après son mariage, dans la solitude du vieux château d'Amyot, Yseult s'est fait illusion. Dans son innocence, elle a été longtemps à comprendre qu'Othmar n'a point d'amour pour elle; elle s'est aperçue plus vite qu'il n'est pas heureux.

— Il n'est pas en mon pouvoir de changer cela, dit-elle un jour timi-

dement à Friedrich Othmar. Ah! si je pouvais lui donner le bonheur que j'ai moi-même!

Yseult n'a pas la douceur d'être mère : son enfant meurt quelques minutes après sa naissance.

A Paris, où Othmar et sa femme viennent un peu plus tard s'établir et où l'on retrouve le prince et la princesse Napraxine, la lumière s'est faite peu à peu pour Yseult. Elle s'est faite aussi pour le monde, malgré la prudence de Nadine, car le prince est tué en duel par le duc de Prangins, et dans des circonstances tout-à-fait dramatiques.

Monsieur le duc, avait dit Napraxine avec hauteur, je sais que vous vous êtes permis de plaisanter sur moi. Je dois vous dire que ces sortes de plaisanteries ne sont pas de mon goût. Excusez-vous... autrement...

— Je ne fais jamais d'excuses, répond sèchement le duc.

— Bien... Nous verrons.

Le soir, Platon Napraxine rentra plutôt que d'habitude... il n'était que minuit. Sa femme était sortie. Il attendit, deux heures, trois heures, quatre heures... lorsqu'il entendit la voiture, il quitta le fumoir pour rencontrer la princesse dans l'escalier.

Elle lui sourit avec indifférence et voulut passer en lui disant bonsoir d'un signe de tête. Mais il l'arrêta timidement.

— Donnez-moi une de ces roses, dit-il, en effleurant le bouquet de roses thé qui ornait son corsage.

— Êtes-vous fou? répondit la princesse avec une impatience et une irritation qu'elle ne chercha pas à dissimuler, tout en se disant intérieurement : Oh! s'il veut jouer à l'amoureux, ma patience n'y tiendra pas longtemps!

Son manteau s'écarta et laissa voir son bras. Les yeux de Napraxine dévoraient cette épaule blanche sur laquelle, auprès de gros diamants, tremblotaient des papillons de pierreries qui semblaient avoir pris les veines bleues pour des fleurs azurées.

Avec une obstination qu'il n'avait jamais montrée devant elle, Platon s'empara, avant de la laisser passer, d'une des roses de sa robe.

Le lendemain il y eut duel, et lorsque le prince tomba sous l'épée du duc de Prangins, on l'entendti murmurer à trois reprises :

-- Ne le lui dites pas, ne le lui dites pas, ne le lui dites pas.

Quand on voulut ouvrir sa main crispée, on y trouva une rose thé toute fanée.

— Qui se charge de le dire à la princesse? demandèrent les témoins, dont les lèvres étaient blanches.

L'homme qui l'avait tué remit tranquillement son pardessus et répondit avec un sourire implacable :

— Vous gaspillez votre pitié, messieurs; elle fera chanter un *Te Deum*, aujourd'hui même, dans toutes les églises de Paris.

Après la mort de Napraxine, Nadine disparaît; elle se réfugie en Suisse, et, du jour où elle a quitté Paris, Othmar ramène sa femme à Amyot.

Mais la splendeur de l'été et de l'automne, dans ce beau pays de la Touraine, mais le luxe qui entoure le mari et la femme dans ce grand château de la Renaissance, ne peuvent plus leur donner même un calme trompeur.

Depuis la mort de Napraxine, ils sont gênés vis-à-vis l'un de l'autre. L'un et l'autre savent très bien qu'ils ont chacun de leur côté des pensées qu'ils gardent, des émotions dont ils ne peuvent se faire l'aveu.

Friedrich Othmar allait et venait de Paris à Amyot, mais sans pouvoir modifier un état de choses qui le désespérait. Il se disait sagement :

— Qu'avait-il à faire, ce Napraxine, de se laisser tuer? Le temps est un grand maître. Sans cette fatalité, Otho aurait fini par s'accoutumer à sa femme, par apprécier tout le charme de sa présence, et l'habitude aurait amené le contentement; tandis que maintenant...

Otho croyait avoir réussi à cacher ce qu'il pensait à Yseult; il n'aurait jamais soupçonné qu'elle connût son secret.

Yseult, peu démonstrative par nature et chez qui la timidité n'excluait pas la fierté, n'était pas femme à laisser surprendre ses émotions. De plus, son éducation l'avait mise en garde contre toute démonstration extérieure de ce qui se passait au fond de son âme; on lui avait appris que livrer l'intimité de la conscience est commun et mal porté. La froideur habituelle de ses manières de haute race était un masque; un masque bien innocent sous lequel se cachaient son chagrin, ses appréhensions, ses terreurs jalouses et la profondeur de sa tendresse.

— Il faut qu'en rien je ne sois une gêne pour lui, se répétait-elle constamment. Elle savait qu'elle ne pouvait le délivrer de ce fardeau : sa vie à elle; elle savait qu'elle ne pouvait pas le relever du serment qu'il avait prononcé le jour où il l'avait épousée; mais elle voulait, au moins, s'effacer le plus possible.

Pendant ces paisibles mois de la douce saison, on ne remarqua en elle qu'un peu de lassitude et une certaine mélancolie qu'on attribua à sa santé : elle était enceinte pour la seconde fois.

Elle s'isolait souvent, par goût, dans les grands jardins et dans les profondeurs les moins accessibles du parc ; et les pauvres vers dans lesquels son âme s'exhalait étaient les seuls confidents de son chagrin, de ses douleurs. Ses vers, elle savait bien qu'ils n'avaient pas une grande valeur littéraire, mais son cœur y parlait en liberté et cela lui faisait du bien, à elle qui n'avait pas de mère, qui n'avait pas un ami à qui confier ses souffrances : les souffrances d'un amour dédaigné, les souffrances physiques à l'approche de sa délivrance.

En se promenant, un jour, avec Othmar au milieu des massifs en pleine floraison, elle disait, à demi-voix et les yeux baissés, à son mari :

— Si... si... cette fois je venais à mourir, rappelez-vous que jamais un seul instant je n'ai manqué de reconnaissance envers vous. Je ne sais pas bien exprimer ce que je sens, mais j'espère que vous ne douterez pas de moi, que vous ne douterez pas que je ne vous aie béni pour votre bonté... si jamais vous pensez à moi quand je ne serai plus là...

Lorsque Othmar, profondément ému, veut la rassurer sur l'avenir et lui reproche doucement ce mot de reconnaissance, elle est tentée de lui crier :

— Oh ! oui, je sais, je sais, vous ne m'aimez pas ; mais, moi, oh ! que ne ferais-je pas pour vous ? Je donnerais ma vie, mon âme...

Ce second enfant, comme le premier, ne vécut que quelques minutes.

— Je ne suis rien dans sa vie, disait-elle à la suite de cette nouvelle douleur. Rien, rien, rien ! Il ne souffre même pas de la mort de mon enfant.

C'est sur les bords de la Méditerranée, aux lieux mêmes où elle a commencé, que l'action se dénoue.

Otho et Yseult sont à Saint-Pharamond. La princesse Napraxine arrive à La Jacquemerille.

Au retour d'un concert à Millo, on lui remet une lettre dont elle reconnaît l'écriture aussitôt qu'elle a jeté les yeux sur l'adresse.

— Si vite ! dit-elle.

Pendant un an, Otho avait gardé un silence absolu ; mais dès qu'il l'a sue près de lui, il n'a plus eu de force pour la résistance.

Le jour commençait à poindre. Elle entr'ouvre ses volets pour

lire. Jamais personne n'avait écrit à Nadine une lettre pareille; aussi la violence de cette passion éveille-t-elle enfin un écho dans son cœur.

— Quelle folie! murmure-t-elle.

Elle relut encore deux fois de suite la lettre, puis la brûla. A quoi bon la garder? Chacun des mots qu'elle contenait étaient désormais gravés dans sa mémoire. Elle se sentait troublée dans son indifférence.

— Moi qui n'ai jamais aimé, est-ce que j'aimerais? Si seulement j'étais sûre de ce que j'éprouve, ajouta sa pensée, avec cet égoïsme qui dominait toutes ses sensations, toutes ses actions, tant il était inné chez elle.

Elle était libre; le monde l'attendait en lui souriant, chapeau bas, comme un courtisan attend sa reine. La beauté, la jeunesse, l'esprit, elle avait tout cela; et, quand la beauté et la jeunesse l'auraient abandonnée, il lui resterait encore la fortune comme dernière puissance; et cependant elle était sous l'impression d'une vague tristesse; elle chercha vainement à la distraire en venant respirer sur la terrasse le parfum des orangers. Longtemps elle y resta, immobile, les yeux fixés sur la mer; et alors surgit devant elle le souvenir de ceux qui avaient été là autrefois avec elle, et qui n'y étaient plus. Ce fut, au milieu de la douce atmosphère, comme l'âpre rafale d'un coup de vent du nord soufflant à l'improviste et jonchant la terre de feuilles et de fleurs desséchées et flétries. Nadine frissonna, et quelque chose qui ressemblait presque à un remords — autant qu'il pouvait être dans sa nature de connaître le remords — s'agita en elle, en même temps que sa pensée allait à Platon Napraxine.

La matinée était peu avancée; elle fit atteler et prit les chemins escarpés qui conduisaient à l'église du village de Saint-Pharamond. Elle savait qu'Yseult y allait souvent, et il lui était venu un impérieux désir de chercher à rencontrer, comme par hasard, cette pauvre enfant dont elle tenait le sort dans le creux de la main, comme on tient un petit oiseau captif qu'on peut étouffer en serrant les doigts.

Yseult n'était pas dans l'église; mais au-dessous, au milieu des grands bois d'oliviers, Nadine l'aperçoit et l'aborde.

Tout en imposant à sa victime une conversation banale, elle étudiait, avec cet esprit d'analyse impitoyable qui lui était habituel, les changements rapides et successifs de la physionomie d'Yseult, et l'effroi de son regard. Elle comprenait bien que la malheureuse créature essayait de s'arracher à sa fascination comme l'oiseau à celle

du serpent, et elle s'amusait de cette lutte; qui triompherait : l'orgueil ou la peur?

Quand Nadine lui dit :

— Vous avez perdu votre enfant?...
— Pourquoi n'est-ce pas moi qui suis morte? s'écria Yseult.
— Vous n'êtes donc pas heureuse?

Yseult pâlit encore, ce qui semblait impossible. Ses sourcils se rapprochèrent sous l'empire d'une colère sourde, et son visage prit une expression de dureté glaciale. Elle regarda son ennemie en face et lui répondit :

— Vous n'avez pas le droit de me faire cette question. Vous êtes l'amie de mon mari, vous n'êtes pas la mienne.

Nadine Napraxine sourit.

Malgré sa frayeur, elle me tient tête et fait face au danger, pensa-t-elle; puis elle reprit avec cette douceur d'intonation qu'elle savait rendre si séduisante :

— Son amie et la vôtre aussi. C'est la même chose, n'est-ce pas? Et si je me trompe, si cela n'est pas, il faudrait avoir la sagesse de faire en sorte que cela fût à l'avenir.

Et après un moment de silence, toujours du même ton :

Le bonheur n'est que pour ceux qui agissent avec sagesse. Il échappe à ces joueurs nerveux, comme ceux qui sont là, derrière la colline, risquant tout ce qu'ils possèdent sur un seul coup. Mais, à votre âge, on ne comprend pas cela, et je chercherais vainement à vous inculquer les principes de ma philosophie.

— Je n'ai aucun désir de me les approprier, répond Yseult avec un accent presque de défi. Appelant à elle le courage qui était dans sa nature, elle s'était résolue à secouer l'influence magnétique dont elle se sentait enveloppée.

L'application de ces principes a cependant réussi. Nadine était redevenue glaciale.

— Mais puisque vous ne voulez pas que je sois votre amie, je vous laisse. Croyez-moi pourtant : ce bonheur que vous avez si vite perdu, ce ne sont pas vos rêveries dans les bois qui vous le rendront.

Elle pensait en s'en allant :

Il y a chez elle beaucoup d'enfantillage; elle ne sait pas comment s'y prendre; elle est naïve et déraisonnable, mais elle est brave.

La bravoure, Nadine l'honorait partout où elle la rencontrait.

Rentrée à La Jacquemerille, la princesse Napraxine s'enferma, et, pendant trois heures, personne ne la vit; ses femmes même n'eurent pas accès auprès d'elle.

Pour la première fois depuis qu'elle était au monde, un doute venu de la pitié, une hésitation venue de la conscience luttaient en elle contre tous ses instincts, contre toutes ses vanités. Sous son égoïsme, sous sa cruauté, sous sa froide ironie, il existait toujours chez elle, à l'état latent, un sentiment de grande loyauté. Une fois sa parole donnée, cette parole eùt-elle été donnée à la plus infime des créatures, elle la tenait. Lorsqu'elle était enfant, ce qui la charmait le plus dans les chroniques qu'elle avait trouvées sur les rayons de la bibliothèque de son père, c'était l'histoire du roi Jean; elle avait fait son héros de ce roi de France venant, parce qu'il l'avait promis, reprendre sa captivité en Angleterre.

Elle comprenait le mouvement irrésistible d'Othmar, qui, en apprenant qu'elle était près de lui, avait voulu la revoir, quoi qu'il en pût résulter; mais elle comprenait aussi, mieux que lui, parce qu'elle avait plus de sang-froid, toutes les conséquences de la décision qu'elle allait prendre. Elle était trop clairvoyante pour s'illusionner. Elle n'avait qu'un mot à dire : « Venez », et Othmar serait à ses pieds. Si jusqu'alors il avait pu jouer avec le feu sans danger, c'est qu'elle avait été, elle, d'une froideur de glace. Mais cette froideur venait tout à coup de se fondre, et Nadine sentait son cœur s'élancer, avec une aspiration soudaine, vers celui qu'elle avait toujours préféré à ses autres adorateurs.

— Est-ce que j'aimerais? se dit-elle encore, étonnée et impatiente tout à la fois, reculant devant ce sentiment qui, pour elle signifiait : faiblesse, servitude, déchéance.

Deux fois, elle voulut écrire le mot qu'il demandait; et, deux fois, elle rejeta la plume sans l'avoir écrit.

De pareilles tergiversations étaient bien nouvelles chez elle. Au fond, elle avait le désir de se retrouver en face d'Othmar, de le revoir, d'entendre sa voix. Ce désir vague était énervant, plein d'une dangereuse langueur. Jamais elle n'avait résisté à un caprice; jamais elle n'avait hésité à sacrifier les autres à elle-même. L'absence avait augmenté l'attraction qui la poussait vers Othmar. Et, pour peu qu'elle le voulût, il était à elle.

Pourtant, pensa-t-elle, il est bien probable que cela durerait peu chez moi; et pour elle, la pauvre enfant, c'est toute sa vie.

Une commisération dédaigneuse l'empêcha de frapper un si

chétif ennemi. C'eût été la lâcheté de celui qui tue un animal blessé, ou un oiseau sur sa couvée.

S'il ne s'agissait que d'un crime, je n'hésiterais peut-être pas; ici, il y aurait une bassesse. Quel danger ai-je à courir? Si Platon vivait encore, j'aurais à craindre sa vengeance; mais de sa part à elle, je n'ai à redouter que des larmes.

Quant au sentiment du devoir, il n'existait pas chez Nadine Napraxine. D'une main fiévreuse, elle remplit deux pages qu'elle fait porter à Saint-Pharamond, et sonne ses femmes.

Je pars ce soir pour la Russie, pour Zaraizoff. Qu'on fasse les préparatifs nécessaires.

La trahison d'un petit domestique nègre qui, par jalousie, — ce petit drôle aime sa maîtresse et a entendu dire en parlant d'Othmar : — S'il y en a un, c'est celui-là, — met entre les mains d'Yseult la lettre destinée à son mari.

Cette lettre signée : Nadèje Fédorowna, princesse Napraxine, est un adieu à Othmar.

. . . .

Je ne vous parle pas de nos devoirs réciproques; pour vous comme pour moi, c'est peu de chose. Je sais que je puis compter sur vous si j'accepte ce que vous m'offrez : votre existence. Mais je n'accepte pas, parce que vous n'avez pas le droit d'en disposer, et que je ne veux pas la voler à une femme innocente. Cette femme, je viens de la voir. Vous ne l'aimerez jamais, je le sais, et pourtant c'est un ange. Soyez juste envers elle.

Je ne vous dis pas de m'oublier; vous ne m'oublierez pas, mais vivez de manière à mériter que je vous admire au lieu de vous mépriser comme un lâche. Jusqu'ici nous avons vécu pour nous; efforçons-nous de vivre un peu pour les autres.

Yseult, jalouse de la princesse Napraxine, même avant son mariage, grâce à Blanchette, Yseult, si longtemps torturée par des doutes qui l'ont affaiblie, n'a plus aucune force de résistance devant la certitude. Pour tout ce qu'elle doit à Othmar, elle n'a pu lui donner que son amour; et, bien que cet amour valût un peu de pitié, elle trouve qu'elle reste débitrice.

Je n'ai que ma vie à lui offrir dit-elle; que ma vie m'acquitte envers lui.

Elle se jette du haut d'une tour en ruines, après avoir pris toutes les précautions nècessaires pour qu'on ne puisse attribuer sa mort qu'à un accident.

Un an après, Nadine Napraxine épouse Otho Othmar.

C'était la veille du mariage. Les yeux perdus dans le vague, la bouche souriante, la princesse rêvait, étendue sur les coussins de satin blanc de son boudoir. — Si je pouvais avoir son enthousiasme, que la vie serait douce ! — Et sa pensée revenait avec un étonnement sceptique sur les passions ardentes et la folie des hommes.

Elle avait enfin accepté l'amour qui lui était offert, mais c'est à peine si elle le partageait. Elle l'analysait encore et en calculait la force avec une vague surprise. Elle n'aurait jamais cru que l'amour pût arriver à s'approcher d'elle jusqu'à la frôler, à la toucher, à l'envelopper, à lui faire sentir sa chaleur. Aussi sa bouche gardait-elle le sourire de sa raillerie habituelle, l'expression de doute de son incrédulité accoutumée. Sa vie avait obtenu la possession de tout ce qu'elle avait désiré ; l'avenir était à elle autant que l'avenir peut nous appartenir.

Oui, c'est l'amour sans aucun doute, disait-elle ce jour-là à Othmar ; c'est même l'extase, jusqu'à présent. Mais la satiété ne viendra-t-elle jamais? Ne se produira-t-il pas une réaction, une lassitude en face de cette plaine immense et monotone : l'habitude, la continuité? Planerons-nous toujours à cette hauteur?

— Nous y resterons à jamais, murmura Othmar, dans la plénitude de son bonheur et de son adoration. En douter, c'est douter de moi.

— Non, je ne doute nullement de vous. Mais je doute de moi et de la nature humaine.

Et, bien que ce sourire indéfinissable qui lui était habituel eût accompagné sa réponse, un soupir avait, en même temps, soulevé sa poitrine.

Jamais le soupçon de la vérité n'était venu à la pensée d'Othmar, mais la pénétration féminine de la princesse en avait eu la révélation. Nadine, chez laquelle dormait un fond de mélancolie superstitieuse, avait vu là un présage funeste qui faisait passer en elle un frisson de terreur.

Notre bonheur, se dit-elle, une fleur qui s'épanouit sur une tombe.

Cette analyse est, au roman de Ouida, ce que serait la copie, au crayon, d'un tableau de Paul Véronèse ou du Titien. Ce n'est qu'un aperçu, mais un aperçu qui ne peut donner une idée fausse du roman, parce que toutes les phrases au moyen desquelles j'ai essayé de faire connaître ses personnages, de même que les paroles de ces personnages, quand ils parlent, sont traduites littéralement.

Un étrange intérêt s'attache à ces trois volumes écrits avec un merveilleux talent. Mais, en les lisant, plus encore qu'en lisant les

autres ouvrages de Ouida, j'ai vu passer dans mon souvenir plusieurs des créations de G. Sand, une surtout dont le nom sera sur les lèvres de tous les lecteurs.

Quant au dénouement, personne n'a oublié celui de Jacques; c'est identiquement le même.

Je crois que la *Princesse Napraxine* révoltera bien des lecteurs. Il est difficile de ne pas trouver Nadine odieuse; et, quant à la passion d'Othmar, sa constance, loin d'accroître la sympathie qu'on lui accorde tout d'abord, finit par l'amoindrir; un amour qui subsiste dans ces conditions est ou méprisable ou invraisemblable. La princesse a causé la mort de Géraldine, de Boris, de Napraxine, Othmar ne peut l'ignorer, et il ne peut pas espérer en un avenir que la princesse ne s'engage nullement à garantir. Aussi ce caractère met admirablement en relief l'adorable figure d'Yseult que j'ai laissée exprès à peine indiquée, pour qu'on désire la contempler dans le roman. Mais quelle faute impardonnable, mais quelle erreur monstrueuse a commise l'auteur en faisant se suicider Mlle de Valognes, la petite-fille de la marquise de Creusac!

Ce qu'on pourrait encore discuter dans ce roman, c'est le droit que les personnages semblent s'arroger en s'annonçant comme appartenant au vrai monde. Au monde interlope des Eaux et des trente-et-quarante, soit; mais pas, à coup sûr, au monde que recevait dans son pauvre salon la noble dame ruinée par la Révolution, la grand'mère d'Yseult, de Valognes, la vieille marquise de Creusac. Elle se serait vraisemblablement opposée aux allures suspectes de Blanchette et de Toinon, comme au laisser-aller compromettant du duc et de la duchesse de Vannes.

Je résume d'un mot mon opinion sur la *Princesse Napraxine :* un livre très remarquable, mais presqu'un mauvais livre.

LES

DOGMES DE LA RÉPUBLIQUE

ET LA LÉGISLATION SCOLAIRE

I

Il y a plus d'un demi-siècle que M. Jouffroy, émule en philosophie de M. Cousin, écrivait dans le *Globe : Comment les dogmes finissent*. En ce temps-là, c'est-à-dire vers les dernières années de la Restauration, dogme et symbole chrétiens étaient synonymes. C'était donc uniquement des dogmes religieux, ou pour mieux dire, du symbole catholique, que M. Jouffroy entendait parler ; et son oraison funèbre, sans exclure la mélancolie d'une conscience qui avait connu le catéchisme et en avait vécu, éclatait comme un chant de triomphe et de délivrance. La religion, en effet, lui semblait une menace pour la société civile, et en prophétisant la fin de son empire sur les âmes, il croyait proclamer l'émancipation définitive de la raison et l'avènement du règne de la liberté.

Il ne suffit pas d'être un philosophe éloquent pour être un prophète infaillible, et c'est toujours une entreprise imprudente de se faire, sans mission divine, historien de l'avenir. M. Jouffroy s'est trompé deux fois. La religion n'est pas morte en 1830, et ce n'est pas la philosophie qui gouverne la France en 1886.

M. Caro, un successeur de M. Jouffroy à la Sorbonne, en fait l'aveu dans des termes que je me plais à citer.

« La prophétie philosophique du *Globe*, remarque-t-il [1], a reçu plus d'un démenti. Depuis ce temps, la vie religieuse a reconquis, dans le domaine des âmes, sinon dans le domaine temporel, une grande portion du terrain perdu. D'autre part, les doctrines auxquelles l'auteur avait attaché sa foi philosophique sont, à leur tour, menacées. A l'heure qu'il est, si les dogmes sont en péril, cela doit s'entendre des dogmes spiritualistes comme des autres... En traçant les pages célèbres que nous rappelons aux nouvelles

[1] *Comment les dogmes finissent et comment ils renaissent* (*Revue des Deux Mondes,* 1er février 1886.)

générations comme le manifeste hautain et mélancolique d'une école, Jouffroy ne prévoyait pas assurément que la critique continuerait son œuvre d'un mouvement irrésistible, qu'un jour viendrait où elle s'attaquerait aux racines de la philosophie, où le libre examen, sous le nom de positivisme, prendrait à tâche d'établir entre la science expérimentale et la raison pure le même conflit qu'on avait élevé autrefois entre la raison et la foi. »

Est-ce bien *conflit* qu'il faut dire? N'est-ce pas plutôt une déroute complète du rationalisme spiritualiste? Qu'on en juge.

« S'il est, en effet, déclare M. Caro, un caractère saillant du monde intellectuel à l'heure où nous vivons, c'est l'*absence de tout dogmatisme*, plus encore, la *haine de tout dogme*, la guerre déclarée au nom de l'expérience positive, à toute affirmation, quelle qu'elle soit, qui dépasse la sphère de la certitude sensible, vérifiée et contrôlée. »

Un autre témoin autorisé de l'état intellectuel des esprits, le savant archevêque de Tours, Mgr Meignan, fait écho à M. Caro, et dit après lui : « Ce que les organes préférés de l'opinion appellent aujourd'hui philosophie n'est qu'une négation audacieuse de toute métaphysique, de toute cause supérieure, de Dieu, de ses attributs essentiels. L'origine du monde et des hommes, la nature des sociétés, les principes supérieurs du droit et du devoir, sont, de parti pris, volontairement ignorés. Rien de ce qui constitue ce qu'on appelait le spiritualisme chrétien, Dieu, la justice, la liberté, la vie future, la récompense et les peines qui attendent l'homme au-delà du tombeau, ne figure dans le symbole des croyances d'un nombre croissant de nos contemporains.

« Au nom du *positivisme* et du *déterminisme*, on professe la *haine de tout dogme*, de toute affirmation qui dépasse la sphère, des vérités sensibles, vérifiées par la physique, la chimie et les expériences du laboratoire. On ose à peine parler de causes et d'effets, tant on redoute ce qui, de près ou de loin, se rapporte à la finalité.

« Depuis une vingtaine d'années, des hommes célèbres et vantés partout, Stuart Mill, Darwin, Herbert Spencer, Huxley, ont pris à cœur dans leur pays, et on peut dire en Europe, le rôle d'agitateurs et de révolutionnaires dans le domaine de la pensée... Les principes de la morale traditionnelle se sont presque partout évanouis avec le dogme chrétien. Le déterminisme nie la liberté humaine et la responsabilité. Le monde moral est une annexe de la physiologie : c'est le règne, la manifestation, la transformation de la force aveugle et irresponsable[1]. »

[1] *Léon XIII pacificateur,* par Mgr Meignan, archevêque de Tours.

Les évêques et les philosophes ne sont pas les seuls à constater cet état des esprits, les prédicateurs et les moralistes à en gémir, les conservateurs à s'en effrayer; les hommes de littérature légère et de théâtre, sont obligés eux-mêmes à avouer que *la vertu n'est plus dans le mouvement.*

« Si pénible que soit l'aveu, disait naguère M. Pailleron en pleine Académie, il faut bien le faire; si peu académique que soit le mot, il faut bien le dire : *la vertu n'est plus dans le mouvement.* Pauvre vertu! Le vulgaire la raille, les physiologistes la nient, les gens de plaisir la trouvent ennuyeuse, les gens pratiques la tiennent pour inutile. Nos dramaturges qui, de temps immémorial, la récompensaient au cinquième acte, lui ont décidément supprimé les maigres bénéfices du dénouement classique et rémunérateur; nos poètes lancent contre elle des imprécations qui n'ont de nouveau, du reste, que la grossièreté; l'art lui-même délaisse la beauté qui est sa vertu, pour la laideur qui est son vice. Quant à nos romans, vous savez à quel point la vertu en est absente, quand elle n'y est pas maltraitée. Pour la voir respectée, il faut ouvrir la Bibliothèque rose; pour la voir récompensée, il faut venir à l'Académie... une fois par an! Pauvre vertu! »

Ainsi donc, à la joie des uns, à la terreur des autres, de l'aveu de tous, dans le domaine des idées, sauf chez les chrétiens, les dogmes se meurent, les dogmes sont morts. Plus de symbole, ni religieux, ni métaphysique, ni moral. Dieu, justice, liberté, devoir, vie future, pures idées, rêves de l'enfance, de l'humanité, évanouis à tout jamais et dissipés comme de vaines ombres devant le grand jour de la science.

Non seulement les dogmes sont des chimères, disent nos maîtres, nées de la crédulité des foules, des rêveries des philosophes, de l'ambition des rois, de la politique des législateurs, de la cupidité des prêtres, de la sottise de tous, et à ce titre indignes d'un peuple civilisé, ayant pleine possession de sa raison; ils sont, de plus, la source de tous les maux, et le plus grand obstacle au progrès et au bonheur de l'humanité.

Qui pourrait dire les ténèbres amoncelés, les intelligences abêties, les consciences faussées, ou opprimées, les droits foulés aux pieds, les bûchers allumés, les États bouleversés, les familles divisées, les individus fanatisés et dénaturés par la foi religieuse, philosophique et morale.

« Le pire état social est donc l'état théocratique où le dogme règne d'une manière absolue et écrase l'esprit humain sous un poids colossal de stupidité. L'effroyable aventure du moyen âge, cette interruption de mille ans dans l'histoire de la civilisation,

vient moins des barbares que du triomphe de l'esprit dogmatique chez les masses [1]. »

Je ne sache pas que la haine du dogme puisse s'exprimer en termes plus forts : une nation qui croit est pire qu'une peuplade barbare ! Il est vrai que c'est M. Renan qui le dit; mais M. Renan s'appelle aujourd'hui légion; il a pour lui et avec lui, dans le monde intellectuel et scientifique, le courant de l'opinion, le bruit et la faveur publique. Que dis-je? Il a de plus en plus, de son côté, toutes les forces et toutes les ressources de l'État, et c'est là le vrai péril de l'heure présente.

II

L'opinion, a-t-on dit, est la reine du monde. Vraie au temps de Pascal, cette maxime n'a pas cessé de l'être dans le nôtre. Mais si l'opinion est reine, heureusement elle a le caractère que Virgile prête à la femme, *mutabile femina :* elle est changeante; et ses décrets souverains de la veille sont souvent rapportés par ses caprices royaux du lendemain. Cette mobilité a ses avantages, elle ne donne pas toujours à l'erreur la consistance et le temps nécessaires pour passer des esprits dans les mœurs et des mœurs dans les institutions sociales. De plus, quand il s'agit des hauts problèmes de l'humanité, l'opinion dominante peut rester purement spéculative, régner dans les domaines de l'air sans créer des apôtres qui travaillent à l'imposer de gré ou de force à la vie privée et publique de leurs concitoyens.

C'est ainsi que nous avons vu et voyons encore en Allemagne et en Angleterre des philosophes et des savants agiter les esprits, révolutionner les écoles par des théories contraires à toutes les idées reçues, à toutes les croyances établies, sans produire une révolution analogue dans les principes, dans les lois, dans les faits de l'ordre religieux, politique et social.

Il n'en va pas ainsi en France. Soit légèreté, soit logique, soit amour du changement et de la nouveauté, une révolution dans les idées provoque immédiatement une révolution dans les faits. Grâce à ce besoin, à cette passion d'ajuster aux idées triomphantes la vie privée et sociale, Voltaire et J.-J. Rousseau ont produit notre première république. Le *positivisme* et le *déterminisme* sont en train d'en donner une nouvelle édition, à certains égards, pire que la première.

« Parmi les adversaires des vieux dogmes, remarque M. Caro,

[1] *M. Renan hier et aujourd'hui*, p. 285.

nous devons faire une place, non pas certes à tous les savants (plusieurs et des plus illustres restent persuadés qu'il n'y a rien d'incompatible entre les croyances et la science positive), mais à un certain nombre d'entre eux, d'un tempérament belliqueux et d'humeur envahissante, prêts à déclarer que tout problème qui est en dehors de la science positive est en dehors de l'esprit humain. Il saluent par des cris de triomphe, peut-être prématurés, la chute prochaine de ces doctrines dont la persistance les inquiète sourdement... Ils se réjouissent de voir le monde intellectuel entrer de plus en plus dans les voies que lui ont ouvertes les Darwin et les Huxley. Pour leur compte, ils sont bien décidés à mettre la métaphysique et la théologie à la porte de leur laboratoire, ce qui est leur devoir, ou à la porte de leur vie, ce qui est leur droit, mais aussi et du même coup, en dehors de la vie des autres, de la vie privée et publique de leurs concitoyens, ce qui est un droit moins évident. A peine délivrés du spectre de l'intolérance, qu'ils n'ont jamais cessé de dénoncer, quelques-uns d'entre eux deviennent les plus parfaits des intolérants. Contre ceux qui pensent autrement ils retournent leur certitude toute négative comme une arme meurtrière. La vérité, ou ce qu'ils croient être la vérité, leur confère le droit souverain d'expropriation sur les consciences; ils ont une telle haine du dogmatisme, que cette haine devient un dogme à son tour, et le plus redoutable des dogmes. »

Ces hommes sont ceux qui ont fondé la troisième république et en détiennent aujourd'hui le gouvernement. Tous ne sont pas savants, il s'en faut, mais tous se couvrent du manteau de la science et du voile de la liberté. Sous ce manteau et sous ce voile, il y a la réalité que peint ici M. Caro en traits si vrais et si frappants.

Il faut le reconnaître, la République, née des fautes du pouvoir, de nos malheurs et de l'audace de quelques-uns, ne se présentait pas en 1871 et n'était pas, après les horreurs de la Commune de Paris, telle que nous la voyons et la subissons aujourd'hui.

Le plus grand nombre y voyait un état provisoire qui donnait à la France le temps de se recueillir, de réparer son passé et de préparer son avenir. Les autres la regardaient comme un régime à fonds commun, qui est le propre de tous, et n'a d'autres frontières que la liberté dans les actes et l'égalité des droits. D'autres, en petit nombre, qu'on pourrait appeler les spiritualistes de la République, la concevaient à la manière de Montesquieu, la faisant reposer sur la vertu et la vertu sur Dieu.

La République est aujourd'hui tout autre chose dans sa théorie et sa pratique. C'est la tyrannie d'une secte qui constitue à propre-

meni parler une dynastie dont le fondateur est M. Gambetta.

M. Gambetta était un homme de grandes passions et de petits principes : il professait autant d'aversion pour les *bégueuleries* que de haine pour les dogmes. Singuliers caprices de la fortune! ce n'est pas une bégueule qui l'a tué, et Torquemada ne l'a pas fait brûler. La mort lui est venue d'ailleurs et l'a surpris sans lui laisser le temps d'organiser la République avec plus de succès qu'il n'avait organisé la victoire. Cependant il n'est pas mort tout entier.

Il a laissé une maxime de gouvernement qui, mieux que ses exploits militaires et son éloquence de balcon et de tribune, lui assure l'immortalité :

Le cléricalisme, voilà l'ennemi!

Nous avons, dans ces quatre mots, M. Gambetta tout entier, toute son âme, toute sa politique, son seul dogme social et le seul lien qui rattache et unisse sa tête et sa queue, l'opportunisme et le radicalisme, ces deux frères ennemis.

Qu'est-ce à dire, et quels sont donc le sens et la portée de cette formule? Qu'est-ce que le *cléricalisme* et de quoi est-il l'*ennemi?*

III

J'ouvre le dictionnaire de M. Littré et je trouve du mot *cléricalisme* la définition suivante : « Néologisme. Terme par lequel les adversaires des doctrines ultramontaines caractérisent l'esprit de l'Église catholique tendant à subordonner l'autorité temporelle à l'autorité spirituelle. »

Tel serait donc, suivant M. Littré, le sens de ce néologisme, introduit avec plusieurs autres par les adversaires des *doctrines ultramontaines* dans le langage courant des discussions politiques et religieuses. Il manque évidemment de précision et se prête, comme ses congénères, le *laïcisme* et la *neutralité*, aux interprétations les plus modérées ou les plus radicales. C'est à ce vague et à cette élasticité qu'il a dû sa popularité et qu'il faut attribuer son succès.

Il est donc important de le ramener à la signification précise que lui donnait M. Gambetta dans son discours de Romans et que lui donne officiellement aujourd'hui le parti républicain, héritier de son esprit et de ses procédés de gouvernement.

Or cette signification précise, j'allais dire officielle, la voici :

Le *cléricalisme* n'est pas seulement, comme le définit M. Littré,

la *prétendue* tendance de l'esprit de l'Église catholique à subordonner l'autorité temporelle à l'autorité spirituelle [1]; c'est l'Église catholique elle-même, plus que cela, c'est le christianisme et la civilisation chrétienne dans ses principes, ses institutions et ses œuvres.

Est-ce tout? Non. Le *cléricalisme* a une compréhension plus générale encore. Il comprend tout ce qui dépasse la nature, c'est-à-dire tout le surnaturel, en entendant par là, non le miraculeux, mais l'invisible.

La République telle que l'a conçue M. Gambetta, telle que l'entend et la pratique aujourd'hui le parti qui la gouverne, rejette tous les dogmes religieux et philosophiques, jusqu'à l'existence de Dieu inclusivement. Elle est, dans le domaine politique et social, l'application rigoureuse et logique des théories du positivisme et du déterminisme dans le domaine intellectuel et scientifique. Elle regarde, par conséquent, tout croyant, qu'il soit religieux ou simplement spiritualiste, comme un clérical et un ennemi.

Sans doute, dans le but qu'elle poursuit, son gouvernement use de certains ménagements envers les anciennes croyances; mais c'est là du pur *opportunisme*, comme on est convenu de l'appeler. Cette modération de l'action, commandée par l'habileté politique, ne va plus lentement que pour arriver plus sûrement. Ce qui distingue l'opportunisme du radicalisme de toute couleur, c'est la ligne droite: le premier nie, le second affirme qu'elle est le chemin le plus court. Le but est le même : une république établie sur le dogme unique de la négation de tous les dogmes et sur l'expropriation de toutes les consciences.

En d'autres termes, la république dont nous jouissons n'est pas un simple changement de forme dans le gouvernement de notre pays, c'est la substitution en droit et en fait, de l'irréligion à la religion, du matérialisme au spiritualisme, du positivisme à la civilisation chrétienne.

Je n'exagère rien. Les preuves abondent. Depuis sept à huit ans les paroles et les actes, l'administration publique et les lois, tout concourt à ce but, tout précipite la France vers cet abîme.

Je ne puis tout dire. Je me bornerai donc à un seul point, celui de l'enseignement public. De toutes les institutions que nous a léguées le passé, il n'en est pas une que la République ait mis plus de hâte, d'efforts et d'argent, je ne dis pas à réformer, mais à détruire dans ses principes fondamentaux, dans ses procédés séculaires et dans son organisation légale. Il n'en est pas davantage où

[1] Voy. l'Encyclique *Immortale Dei*.

se manifeste avec une évidence plus indéniable la révolution sociale qu'elle poursuit.

Voyons donc, sur ce point capital, sa théorie et sa pratique.

IV

Voici d'abord un document auquel j'attache une grande importance. C'est un discours ministre, comme on disait autrefois, de M. Paul Bert. Il fut prononcé au Cirque d'Hiver, le 28 août 1881, dans une réunion présidée par M. Gambetta, au profit de la bibliothèque et des écoles laïques du XXe arrondissement de Paris. Reproduit par tous les journaux, il passa sur les esprits, comme toute chose en France, sans y laisser de traces. Il n'était cependant pas moins que le programme de la République en matière d'enseignement.

Voici, en effet, quelques-unes des déclarations qu'il contient.

« La formule célèbre de l'enseignement laïque comprend deux ordres d'idées distinctes; la laïcité des programmes et la laïcité du personnel enseignant. La première partie de l'œuvre est accomplie : nous avons séparé l'Église de l'école; nous avons débarrassé l'instituteur du prêtre. Il nous reste à aborder la seconde partie : elle est urgente, nécessaire, indispensable. Comment voulez-vous que cette injonction légale de séparer l'instruction séculière soit exécutée par ceux-là qui, pour premier vœu, ont juré de donner d'abord l'instruction religieuse? »

Voilà donc le sens vrai et précis de ce mot de laïcité. Voilà tout ce qu'il emporte avec lui. L'enseignement donné aux enfants de la République doit d'abord être de par la loi purement laïque, c'est-à-dire exclure tout dogme religieux.

Et pourquoi cette exclusion? Et que devient alors la morale?

M. Paul Bert n'hésite pas à répondre :

« Les religions n'ont pas qualité pour parler de morale; car elles reposent sur des bases fausses, sur des hypothèses injustifiables, sur des conceptions erronées de la nature de l'homme, de son rôle dans la société et dans le monde physique... L'enseignement religieux est l'école de l'imbécillité, du fanatisme, de l'antipatriotisme et de l'immoralité. Nous avons bien fait de le chasser de l'école..... *Plus les sociétés s'acheminent vers la morale, plus elles s'éloignent de la religion.* »

Qu'entend M. Paul Bert par les religions? S'agit-il seulement des religions positives, du catholicisme, du protestantisme, du judaïsme, du mahométisme? Non! Le théisme lui-même n'a pas plus qualité que le christianisme et les autres religions pour parler

de morale ; car l'existence de Dieu repose sur des bases fausses, sur des hypothèses injustifiables, sur des conceptions erronées de la nature de l'homme, de son rôle dans la société et dans le monde physique. Comme l'ont répété, après M. Paul Bert, les interprètes de toute sa pensée :

« La science est d'accord sur ce point désormais indiscutable : l'absence de l'Être suprême. L'étude approfondie de la formation et de la transformation terrestre ne laisse plus la moindre place pour un Dieu. Si ce *fléau impur* nous accable encore, c'est la conséquence fatale de l'instruction qui se donne aujourd'hui à la jeunesse crédule. Ne nous y trompons pas, cette *monstruosité mystique*, dénuée de fondement réel, est une exploitation indigne [1]. »

Est-ce assez, pour laïciser les programmes de l'enseignement obligatoire, de les expurger des dogmes religieux et de ce *fléau impur*, de cette *monstruosité mystique* qu'on appelle Dieu?

Non, non! ces périls écartés de l'instruction laïque, M. Paul Bert voit un autre ennemi de la laïcité. Cet ennemi, c'est la métaphysique. Écoutez-le dans un second discours qui suivit de près et compléta celui du 28 août [2].

« Comme nous n'aurons plus dans l'école le péché mortel pour définir le mal, et l'enfer pour lui donner une sanction, il faut bien qu'enfin nous y organisions sérieusement l'enseignement moral. »

C'est trop juste. Mais comment faire? D'après quels principes et selon quelle méthode organiser *sérieusement* l'enseignement moral, après en avoir exclu les dogmes religieux, sans excepter le premier de tous, l'existence d'un Dieu législateur, juge et rémunérateur? Quelle sera la base de cette *morale sérieuse?* Comment définir la limite du bien et du mal, le mobile et la sanction des actes humains?

Belles questions, et bien capables d'arrêter un chimiste et un physiologiste de la force de M. Paul Bert!

« Ici, dit-il, les abstracteurs de quintessence s'exclament de bonne ou de mauvaise foi. Il nous disent : vous n'avez pas le droit de donner l'enseignement moral tant que vous n'aurez pas défini la base de la morale, tant que vous n'aurez pas catégorisé d'une façon nette ce qui est le bien, ce qui est le mal ; tant que vous n'aurez pas trouvé le mobile et la sanction, vous ne pourrez pas édifier votre enseignement moral. Et alors ils nous font cette condition étrange qui rappelle les contes de fées ; il faut perforer à travers le marais de la métaphysique jusqu'à ce qu'on ait trouvé le roc solide, — s'il y en a un.

[1] *La République sociale,* 29 septembre 1881.

[2] Ce discours fut prononcé le 18 septembre 1881, chez Véfour, dans un banquet où avaient pris place cinq cents instituteurs et institutrices.

« A ceux qui sont de mauvaise foi, en parlant ainsi, il n'y a qu'à tourner le dos. Quant aux autres, il faut leur répondre et je leur réponds : vous avez pendant des siècles, reculé la marche de l'esprit humain. Je vous connais... Nous laissons là votre métaphysique. Continuez à tourner votre roue d'écureuil; quant à nous, nous avons fait une physique et une chimie qui se portent assez bien et qui font bonne figure dans le monde des sciences. Ce qu'on a fait pour les sciences physiques, on le fera pour les sciences morales, et les métaphysiciens continueront pendant l'éternité cet étrange jeu qui ressemble à un jeu de bilboquet dont la boule n'aurait pas de trou ! »

On le voit, la métaphysique est exclue au même titre que la religion, des programmes de l'enseignement. Car la métaphysique suppose, comme la religion, qu'il y a au-dessus de l'homme et de la nature, des principes, des vérités, des réalités existantes, et cette hypothèse est antiscientifique, antirépublicaine. Son enseignement est comme l'enseignement religieux « l'école de l'imbécillité, du fanatisme, de l'antipatriotisme et de l'immoralité ».

Donc, ajoute M. Paul Bert, « nous avons bien fait de le chasser de la classe. Il est en contradiction avec l'enseignement scientifique et civil. » C'est ce qu'établit en droit et en fait l'article 1er de la loi organique de 1881, en excluant des matières de l'enseignement Dieu, la morale religieuse, tout ce qui, de près ou de loin, se rattache au surnaturel et à l'invisible. M. Bert ne s'en défend pas, au contraire, il se plaît à dire aux cinq cents instituteurs qui l'écoutent : « L'article 1er de la loi... vous a édifiés sur nos intentions. Vous savez bien que ce qu'il a de plus caractéristique, c'est d'avoir résolument écarté, éloigné de l'enseignement scientifique, sans permettre à aucune mesure subreptice de l'y faire rentrer, l'enseignement des matières religieuses. »

Il est clair que la laïcité des programmes ainsi comprise appelle comme complément nécessaire, comme conséquence logique, la laïcité du personnel. De quoi s'agit-il en effet? de rien moins que de *refaire l'école*, *refaire les consciences*. Or cette œuvre-là ne peut évidemment pas être confiée à des croyants, à des hommes de conscience rétrograde. Comment voulez-vous qu'un homme qui croit en Dieu, qui fait profession d'y croire, et d'observer ses commandements, puisse enseigner avec conviction la morale civique qui rejette Dieu et ses commandements? Un homme de foi et un homme d'honneur ne peuvent sacrifier à une place et à un salaire leurs convictions et leur conscience. La laïcité du personnel enseignant exclut donc nécessairement comme incapable et indigne d'enseigner, non seulement tout citoyen français convaincu ou

même soupçonné de professer une religion positive, mais tout homme croyant sincèrement en Dieu et ne consentant pas à dissimuler sa croyance. L'athée seul a la moralité légale et remplit pleinement les conditions de la laïcité, car, avec lui seulement il y a la certitude que la religion n'entrera pas à l'école.

Une autre conséquence découle logiquement de la laïcité du personnel de l'enseignement, c'est la suppression de la liberté d'enseignement elle-même. M. Paul Bert le reconnaît en termes très nets et très expressifs. « Oh! s'écrie-t-il, je ne dis pas de mal de la liberté d'enseignement. Je n'y ai pas grande confiance... et je la redoute beaucoup dans un pays où l'Église catholique toute-puissante sait mettre la main sur toutes les libertés pour en faire des instruments de servitude. »

Singulière façon de ne pas dire de mal de la liberté, et reproche plus singulier encore fait à l'Église. Elle a vraiment tous les torts, même contradictoires : elle demande la liberté et elle veut en même temps toutes les servitudes. Passons.

« Mais enfin je reconnais, continue l'interprète de la République, que le maître d'école libre peut enseigner très convenablement les lettres et les sciences; je reconnais qu'à la rigueur, il n'est pas besoin là de l'intervention de l'État; mais ce qui *nécessite* en définitive, je ne dis pas seulement ce qui *justifie*, l'école de l'État, l'instituteur de l'État, l'enseignement (laïque, obligatoire) de l'État, c'est l'enseignement civique.

« *Peut-on comprendre une société qui permettrait qu'une fraction importante de ses enfants fût élevée en hostilité avec les principes sur lesquels elle repose et qui, dès l'école, organiserait ainsi la sédition? Eh bien, cette société aveugle et insensée, c'est la nôtre; il est temps que cela finisse, il est temps :* le sol tremble, le danger est partout; il est partout, jusque chez ceux qui sont les gardiens de la loi, de la paix et de l'honneur national. »

Si, après cela, on se trompe sur le vrai sens de « la formule de l'*enseignement laïque* », c'est qu'on y mettra beaucoup de bonne volonté. La laïcité, telle que la définit M. Paul Bert, n'est, comme on veut le faire croire, ni la *neutralité* ni encore moins la *liberté* de l'enseignement; en réalité, c'est la main-mise de l'État sur l'intelligence et la conscience des enfants pour leur imposer légalement et souverainement l'irréligion et le matérialisme.

Mais, dira-t-on, la laïcité de M. Paul Bert est-elle bien la laïcité légale imposée par la République? Le doute ne me semble pas possible. Voici les raisons et les faits sur lesquels se fonde ma profonde conviction.

V

On doit à M. Paul Bert cette justice qu'il n'a pas inventé le laïcisme ni le système d'enseignement et de gouvernement républicain que ce néologisme représente aujourd'hui chez nous. Comme M. Gambetta, comme M. Ferry, comme M. Goblet, M. Bert n'est qu'un sous-œuvre. Il s'est fait par instinct de race, par ambition politique, par l'entraînement d'une science d'autant plus étroite qu'elle est plus spéciale, l'apôtre fanatique et intransigeant d'un système qui cadrait avec ses passions révolutionnaires, mais qu'il n'a pas inventé. On sait l'origine et on connaît les propagateurs, en France, des idées qui sont et deviennent de plus en plus aujourd'hui les principes de gouvernement et de désorganisation sociale de notre malheureux pays. Je l'ai dit et je n'y reviens pas.

Mais, cette réserve faite, on nous accordera que M. Paul Bert n'est pas le premier venu ni le moins influent des républicains qui font les lois et nous gouvernent. M. Gambetta, bon juge en cette matière, après avoir entendu l'orateur du Cirque d'Hiver, appréciait en ces termes l'homme et le discours :

« Oui, l'homme dont la pensée résonne dans vos âmes et qui entraîne vos mains à des applaudissements si sincères et si *légitimes*, cet homme, non seulement peut faire triompher la *vérité* ici, par le talent dont il arme la *raison* et la *science*, mais il est de ceux qui peuvent la faire triompher partout. C'est pour cela que vos applaudissements font mieux que couronner son passé : l'ovation que vous lui faites *illumine son avenir*. Nous n'ajoutons rien à ce qui a été dit. Il nous convient de sortir d'ici l'âme fortifiée et le cœur joyeux de nous être vus et compris. »

Et, pour mieux accuser encore l'entière conformité de ses idées avec celles de M. Paul Bert, M. Gambetta, quelques mois après, le 15 novembre 1881 le faisait entrer dans son *grand* ministère et lui confiait le portefeuille de l'instruction publique avec celui des cultes.

Il est vrai que sa carrière ministérielle ne fut pas de plus longue durée que le *grand* ministère lui-même. Mais la perte de son portefeuille n'a entraîné l'amoindrissement de son influence ni à la Chambre ni dans l'administration. Ce qui le prouve, c'est la haute position où vient de le placer le gouvernement de la République. M. de Freycinet, en l'envoyant *faire triompher* au Tonkin *la raison et la science*, avec un traitement de 200 000 francs et une maison civile et militaire, a dit assez en quelle estime il tenait sa science d'organisation et ses principes de rénovation sociale. Il trouvera là sans doute l'occasion d'*illuminer son avenir* d'un nouvel éclat. Mais si,

par une de ces fatalités qui ne manquent pas aux plus grands hommes, le succès ne répondait pas à la grandeur de ses desseins et à l'apostolat de ses doctrines dans l'extrême Orient, il lui resterait la consolation de penser que, dans la mère-patrie, « ceux qui sont les gardiens de la loi, de la paix et de l'honneur national », n'ont pas permis, pendant son absence, « qu'une fraction importante de ses enfants fût élevée en hostilité avec les principes sur lesquels repose la République. »

M. Goblet, en effet, en sa double qualité de ministre de l'instruction publique et des cultes, a continué avec une ardeur qui ne le cède en rien au zèle de MM. Ferry et Bert, l'œuvre qui a pour fin de « secouer l'enseignement religieux, de refaire l'école, de refaire les consciences et de faire passer sur la France le frisson de la liberté. »

On sait avec quel succès il a repris les arguments et le langage de M. Bert pour obtenir de la majorité du Sénat, d'avance gagnée à sa cause, la laïcité du personnel, ce complément « urgent, nécessaire, indispensable », de la laïcité des programmes de l'enseignement public.

Il lui reste, pour tout consommer, pour raffermir « le sol qui tremble », pour conjurer « le danger qui est partout », pour assurer enfin le salut et l'avenir menacés de la République, à obtenir le vote de la Chambre. Ce vote lui est assuré. Mais la *laïcité* « suscite des adversaires passionnés qui ne se lassent pas d'en dénaturer la véritable portée et de troubler l'opinion par des accusations violentes. »

M. Goblet, dont la passion n'a jamais altéré la douceur, dont la correspondance avec les cardinaux et les évêques restera un modèle d'urbanité et de délicatesse pour les écoles laïques de l'avenir, dont les actes administratifs envers les curés sont marqués au coin de la justice la plus scrupuleuse et de la bienveillance la plus libérale, dont l'autorité ministérielle ne s'est jamais exercée *manu militari*, n'a jamais violenté les consciences et a toujours respecté dans de pauvres ouvrières désarmées le droit d'entendre la messe chez elles et de prier Dieu à leur façon; dont les discours publics n'ont jamais ni dénaturé ni outragé les croyances chrétiennes, et ne respirent, avec le désintéressement personnel, que le pur et ardent amour du bien public, de la justice et de la liberté... M. Goblet, dis-je, ce doux, ce juste, ce bienveillant, ce libéral, ne peut souffrir que les violents, que les injustes, que les rétrogrades troublent l'opinion par leurs attaques passionnées et violentes, et, comme il n'est pas « homme à se laisser détourner de son devoir », à défaut de son portefeuille et de son sang, il ne cessera de prodiguer sa parole à la République.

C'est pourquoi le Congrès des sociétés savantes s'étant ouvert à la Sorbonne le 2 mai dernier, M. Goblet a saisi cette occasion pour faire un pompeux éloge de son œuvre et glorifier les nouvelles lois sur l'enseignement.

J'ai cité M. Bert. Je dois la même justice à son continuateur, M. Goblet. Voici les passages les plus importants de son discours.

« Après avoir obtenu du Sénat le vote de la loi déjà adoptée, il y a deux ans, par la Chambre, *et qui peut être considérée comme le code de l'enseignement primaire public et privé*, nous venons de déposer un nouveau projet depuis longtemps attendu, qui complète notre œuvre scolaire en réglant l'organisation financière de l'enseignement primaire public et les conditions de classement, de traitement et d'avancement du personnel enseignant.

« Je ne vous dirai rien de ce projet, qui n'a pas encore subi l'épreuve de la discussion. Mais la première de ces lois a été fort attaquée; elle l'est tous les jours encore, de la façon la plus injuste. *Puisque les adversaires passionnés qu'elle suscite ne se lassent pas d'en dénaturer la véritable portée et de troubler l'opinion par des accusations violentes*, vous ne trouverez pas mauvais que je rappelle ici que les principes que cette loi consacre ont depuis longtemps paru inséparables de la notion de l'État moderne.

« Le caractère essentiel de cette loi, c'est qu'elle fait de l'enseignement public, au premier degré comme aux autres, *un enseignement d'État.*

« Le principe est-il juste? Comment en douter quand on veut bien prendre la peine d'y réfléchir? Dans notre France démocratique, égalitaire, gouvernée par le suffrage universel, plus nous devons nous montrer soucieux d'étendre autant que possible les libertés individuelles et les franchises locales, plus nous devons avoir à cœur de fortifier aussi tout ce qui *fait l'unité de la nation.* Et la question revient par conséquent à savoir quelle est, à cet égard, la fonction de l'enseignement public.

« Or, si l'indépendance des idées et la diversité des méthodes sont une condition de vie pour l'enseignement supérieur, l'*unité* nous apparaît, au contraire, comme la règle naturelle sinon nécessaire de cette première instruction qui est commune à tous les citoyens. L'enseignement élémentaire public ouvert à tous, *imposé à ceux qui ne peuvent se faire instruire ailleurs*, ne doit-il pas être le même pour tous, animé du même esprit, régi par les mêmes programmes, donné par les mêmes maîtres ?

« *L'État qui est seul capable* d'assumer la charge d'un tel service, le premier des services publics, peut-il, dans ses propres écoles, *donner un autre enseignement que celui qu'il juge con-*

forme à ses principes, peut-il le confier à d'autres maîtres qu'à ceux qu'il a formés et agréés?

« *La loi ne fait pas autre chose.* On dit qu'elle porte atteinte à la liberté; et cependant non seulement elle assure à tous les maîtres qui remplissent les conditions de moralité et de capacités nécessaires le droit d'enseigner librement; mais elle n'oblige à fréquenter les écoles de l'Etat *que ceux qui n'en ont pas d'autres et ne peuvent recevoir l'enseignement dans leur famille.*

« On dit qu'elle menace, qu'elle opprime les consciences, et cependant pour garantir les croyances contre toute atteinte, non seulement *elle protège la liberté de l'enseignement, elle respecte la liberté des dogmes et des cultes*, mais elle limite le rôle de l'État à l'instruction proprement dite, et lui impose la plus stricte neutralité dans tout ce qui dépasse ce domaine.

« Messieurs, laissez-moi le dire en toute sincérité, comme je le pense, ceux-là seuls peuvent contester la légitimité de la loi qui se refusent à accepter l'indépendance de l'État et de la société civile. Pour tout esprit libre et sincère, la loi est juste dans son principe. Sans doute, dans l'application, les abus sont possibles, il en est ainsi de toutes les œuvres humaines. C'est au contrôle de l'opinion publique qu'il appartient de les prévenir, d'en avoir raison, au besoin; et l'opinion parle assez librement et assez haut dans notre temps pour rassurer toutes les consciences. Quant à ceux qui *ne veulent être ni rassurés ni convaincus*, ils ne sauraient nous détourner de notre devoir. »

Je n'ai pas de peine à reconnaître que ce discours de M. Goblet est moins arrogant de ton, moins injurieux de forme, que ceux de M. Paul Bert et ceux qu'il a prononcés lui-même dans la discussion de sa loi devant le Sénat. Il parlait en Sorbonne, à un Congrès de savants. Il a essayé d'être habile, en prenant un langage serein comme la science, calme comme la vérité. Il n'y a pas complètement réussi : la caque sent toujours l'huile. En traitant le vénérable cardinal Guibert, et les soixante-dix archevêques et évêques qui ont adhéré à sa grave et patriotique lettre au président de la République, d'*adversaires passionnés*, de *perturbateurs violents de l'opinion*, d'hommes de mauvaise foi et de parti pris *qui ne veulent être ni rassurés ni convaincus*, M. Goblet a montré une fois de plus la vérité de ce vieil adage romain :

Naturam expellas furca, tandem usque recurret,
Chassez le naturel, il revient au galop.

Ce qu'il a moins encore réussi à dissimuler que la forme habituelle de son style, c'est le fond de sa doctrine et les sophismes de son jacobinisme.

Sa théorie sur l'enseignement public est, en effet, la même que celle de M. Paul Bert, et il se sert absolument des mêmes sophismes pour établir la légitimité, la nécessité et le *libéralisme* des nouvelles lois sur l'enseignement.

Quel est, selon M. Goblet, le *caractère essentiel* de ces lois?

« C'est, dit-il, qu'elles font de l'enseignement public, au premier degré, comme aux autres, un enseignement d'État. »

C'est bien cela, et M. Paul Bert n'a pas dit autre chose.

Or ce *caractère essentiel* n'est rien moins que le droit attribué à l'État d'*exproprier* les consciences, en vertu d'un sophisme qui confond l'enseignement public avec l'enseignement d'État.

« L'enseignement public, remarque le *Journal des Débats*[1], avec autant de raison que d'esprit, c'est l'instruction mise à la portée de tous. L'enseignement d'État, c'est quelque chose de plus, c'est l'État docteur et même un peu pontife, ayant des doctrines et même des dogmes. Ces doctrines quelles seront-elles? M. Goblet ne serait sans doute pas embarrassé pour répondre. » Il sait en effet son Renan. « En philosophie, ce seront les doctrines que M. le ministre de l'instruction publique exposait récemment à la tribune du Sénat, ce sera la philosophie du docteur Pangloss et de Candide. Dans toutes les écoles publiques, il sera enseigné aux enfants, même (et surtout) à ceux dont les pères plient et gémissent sous le poids de la vie et succombent presque au fardeau d'un travail écrasant, que la vie est douce et riante, et que le travail est une récompense, un bienfait de la nature. Puis l'instituteur montrera à ses élèves le soleil, la lune et les étoiles, et, après leur avoir fait remarquer que tout l'univers est une chose étonnante et inintelligible, il concluera que l'homme seul est grand. »

En religion, les doctrines de l'État-Goblet se simplifient considérablement. Son symbole comprend pour tout dogme qu'il n'y a pas de dogmes. Il n'y a rien au-dessus ni au-dessous du soleil, de la lune, des étoiles et de la *planète terre*. S'il y a un Dieu qui ait fabriqué l'univers, « cette chose étonnante et inintelligible, » il est *incognoscible* et ne peut entrer dans un programme d'enseignement vraiment scientifique et civique. D'ailleurs, parler de Dieu, ce serait ouvrir la porte à l'enseignement religieux, et faire de l'école d'État « l'école de l'imbécillité, du fanatisme, de l'antipatriotisme et de l'immoralité! » Témoins les dogmes religieux du péché originel, de l'Immaculée Conception et de la virginité de Marie.

En morale les doctrines de l'État n'admettent ni le péché originel, ni le péché mortel, ni surtout les bégueuleries. Demandez plutôt à

[1] *Journal des Débats* du 3 mai 1886.

l'honorable M. Vergoin. L'État n'admet d'autre enfer que la monarchie, ni d'autres règles des mœurs que les lois de la physiologie et l'amour de la République. Toute sa morale tient en ces deux mots : sois bon républicain et fais ce que tu voudras !

« En politique, remarquent les *Débats*, il est un peu plus difficile de dire ce que seront les doctrines d'État. Cela dépendra des dernières élections et du ministère qui détiendra le pouvoir. Il pourra y avoir, à cet égard, de grandes variations et « l'unité de la nation » nous paraît fort compromise, si elle reposait sur une base aussi mobile et aussi incertaine que celle-là.

« Nous voulons bien cependant que l'État ait une doctrine ou plusieurs doctrines, et même successivement des doctrines différentes et contradictoires. Mais il nous semble bien dur d'imposer aux pères de famille l'obligation de soumettre leurs enfants à l'ingurgitation forcée de ces doctrines officielles.

« On répond à cela que les pères de famille sont parfaitement libres de procurer à leurs enfants une autre nourriture intellectuelle et de s'adresser à l'enseignement libre, puisque la liberté de l'enseignement existe.

« Mais cette liberté devient bien illusoire quand on accumule les difficultés et les obstacles devant tout enseignement qui n'est pas l'enseignement de la doctrine d'État. Cette dernière loi, dont M. le ministre de l'instruction publique vient de faire un si pompeux éloge, quel est son but, sinon de réduire autant qu'il est possible la liberté des parents qui voudraient faire enseigner à leurs enfants une autre doctrine que la doctrine d'État? N'est-ce pas dans cette intention que la laïcisation absolue des écoles publiques est décrétée? Au lieu de favoriser le développement de l'enseignement libre, la loi fait tout pour le ruiner. Elle ne tient aucun compte des vœux des parents. Elle oblige ceux-ci à envoyer leurs enfants à l'école, et elle fait en sorte qu'ils ne puissent, le plus souvent, les envoyer qu'à l'école publique, où la doctrine d'État sera seule enseignée... »

Chose étonnante, si la contradiction n'était pas pour ces hommes, comme pour M. Renan, le signe de la vérité, M. Goblet et ses pareils se disent démocrates, ils se posent en défenseurs des droits du peuple, et dans leur « code de l'enseignement public et privé », ils font de la liberté d'enseignement un privilège qui n'appartient et ne peut appartenir qu'aux riches. M. Goblet l'avoue sans embarras. « L'enseignement d'État, dit-il, ouvert à tous, est IMPOSÉ à ceux qui ne peuvent se faire instruire ailleurs... La loi *n'oblige* à fréquenter les écoles de l'État que ceux qui n'en ont pas d'autres et ne peuvent recevoir l'enseignement dans leur famille. »

Le privilège est-il évident? Il est vrai qu'il coûte cher. Celui qui le veut le doit payer deux fois : contribuer d'abord aux frais de l'enseignement d'État sans en profiter, et ensuite supporter les frais de l'enseignement privé qu'il donne à ses enfants. Le riche le peut; mais le paysan, mais l'ouvrier, mais le pauvre? Oh! pour ceux-là, pour tous ces pères de famille qui sont l'immense majorité de la nation, il leur reste l'obligation de soumettre leurs enfants à « l'ingurgitation forcée des doctrines officielles. »

Et afin qu'ils ne puissent échapper à cette obligation, au lieu de favoriser le développement de l'enseignement libre et les établissements charitables qui le donnent gratuitement, *la loi fait tout pour le ruiner.*

Elle reconnaît, il est vrai, à tous les maîtres qui remplissent les conditions de moralité et de capacité nécessaires le droit d'enseigner librement. Mais l'usage de ce droit est soumis à des conditions qui le rendent plus fictif que réel.

D'abord, en ce qui concerne la moralité, qui en sera juge? Évidemment l'État par ses délégués. Or, d'après l'esprit de la loi, l'enseignement religieux implique une présomption d'immoralité dans le maître qui le donne. Car la loi exclut des écoles publiques les maîtres religieux, précisément par cette raison que l'enseignement religieux est « l'école de l'imbécillité, du fanatisme, de l'antipatriotisme et de l'*immoralité.* »

En second lieu, l'enseignement est gratuit, c'est-à-dire payé par l'argent des contribuables. Qui ne voit que cette condition met les écoles libres dans une situation très précaire, pour ne pas dire impossible? Elles ne peuvent soutenir la concurrence des écoles de l'État qu'en donnant elles-mêmes gratuitement l'enseignement. Qui peut ignorer les dépenses énormes et annuelles que cette gratuité entraîne? Je sais par expérience ce qu'ont coûté à mes paroissiens l'établissement et l'entretien de trois écoles libres sur ma paroisse. Sans doute, la foi et la charité des catholiques ne comptent pas plus avec leurs bourses que les ministres de l'instruction publique ne comptent avec la caisse de l'État. Mais enfin la loi qui fait payer si cher le droit de se dévouer à l'instruction et à l'éducation de l'enfance n'est pas une loi de liberté!

Ce n'est pas tout. Non seulement la loi fait payer deux fois aux pères de famille ou à leurs bienfaiteurs le droit d'élever leurs enfants suivant leur conscience, mais elle ôte à l'enseignement libre le moyen de recruter ses maîtres en les privant de l'exemption du service militaire qu'elle accorde aux instituteurs de l'État. Comment concilier cette inégalité de traitement entre les maîtres libres et les maîtres de l'État? Rien n'est plus simple, dit M. Goblet, et rien

n'est plus conforme aux principes d'un sage et équitable libéralisme. « L'enseignement public est un service d'État, l'enseignement libre ne l'est pas : par conséquent, l'un aura la dispense du service militaire, l'autre ne l'aura pas. Demander d'accorder cette dispense à l'enseignement congréganiste, ce n'est pas me demander de faire de la liberté, cela, c'est me demander de faire de l'*anarchie.* » Voilà le vrai mot lâché. *Habemus confitentem reum.* La loi de 1850 regardait la mission de l'enseignement comme une lutte contre l'ignorance; elle avait pensé que cette lutte soutenue, soit par l'enseignement public, soit par l'enseignement privé, était un service social de la plus haute importance, et méritait, par conséquent, de la part de l'État, un traitement égal.

C'était là une erreur contraire *à la notion de l'État moderne*; c'était confondre les intérêts généraux de la société avec les intérêts particuliers de l'État. L'État moderne est laïque, essentiellement laïque. A ce titre, il doit exclure toute religion de l'enseignement public; il doit *refaire les consciences* avec des programmes laïques et des maîtres laïques. Comment peut-on lui demander d'être libéral jusqu'à se contredire et d'accorder à l'enseignement privé, donné par des congréganistes, le même traitement qu'à des instituteurs dont le premier devoir professionnel est d'être sans religion? « Cela c'est lui demander de faire de l'*anarchie.* »

M. Goblet est libéral, très libéral. Il aime la liberté avec passion, mais la liberté dans l'ordre. Or la première condition de l'ordre dans l'enseignement public est d'en exclure la religion. L'État, *qui a charge d'âmes*, manquerait gravement à sa mission s'il accordait à l'enseignement congréganiste, essentiellement religieux, et par conséquent, comme le dit M. Paul Bert, aux « écoles de l'imbécillité, du fanatisme, de l'antipatriotisme et de l'immoralité, » les mêmes faveurs et les mêmes privilèges qu'il prodigue à son propre enseignement. Il compromettrait, comme le dit encore M. Bert, qu'il faut toujours citer quand on veut comprendre M. Goblet, il compromettrait « tant d'efforts et de vertus qu'il a fallu à la France pour secouer cet enseignement religieux et sentir passer sur elle le frisson de la liberté ! »

La liberté! mais elle est, avant tout, l'affranchissement des consciences de la servitude des dogmes religieux, et employer toutes les ressources de la puissance de l'État pour les préserver ou les délivrer de ce joug, n'est pas une politique oppressive, mais protectrice.

Je ne nie pas que cette liberté-là n'ait fait passer son *frisson* sur les auteurs de la loi et sur la majorité des Chambres qui l'a votée, et que M. Paul Bert ne soit absolument dans l'esprit et le sens de

cette loi quand il s'écrie : « Peut-on comprendre une société qui permettrait qu'une fraction importante de ses enfants fût élevée en hostilité avec les principes sur lesquels elle repose et qui, dès l'école, organiserait ainsi la sédition? Eh bien, cette société insensée, c'est la nôtre, il est temps que cela finisse, il est temps. »

Mais cette liberté, la France l'a expérimentée et lui a donné un nom; elle s'appelle le Jacobinisme.

M. Goblet veut la chose aussi ardemment que M. Bert, mais il ne tient pas au nom. Il tient, au contraire, à prendre le masque de la liberté comme le loup les habits de Guillot. Je suis, dit-il, un républicain libéral, et notre loi est le libéralisme même. « On dit qu'elle menace, qu'elle opprime les consciences, et cependant pour garantir ces croyances contre toute atteinte, non seulement elle protège la liberté des dogmes et des cultes, mais elle limite le rôle de l'État à l'instruction proprement dite, et lui impose la plus stricte neutralité dans tout ce qui dépasse ce domaine. »

Ces affirmations audacieuses me rappellent la grave parole de nos saints Livres : *Dixerunt bonum malum, et malum bonum.*

Elles sont en contradiction, non seulement avec l'esprit et le but avoués et manifestes de la loi, comme je viens de le dire, mais avec les faits les plus nombreux et les plus constants, mais avec l'application officielle qui en est faite chaque jour, contre la religion, contre les maîtres chrétiens, contre la conscience des pères de famille. Ces faits, un livre ne suffirait pas à en raconter l'histoire. Je vais en rappeler quelques-uns.

VI

Il semble d'abord que, moins que personne, M. Goblet n'a le droit de parler du respect de sa loi pour *la liberté des dogmes et des cultes.* Comment ajouter foi à ses déclarations libérales de la Sorbonne, quand on l'a entendu, quelques jours avant, lui, le ministre des cultes, infliger un démenti formel à ses paroles du lendemain, et, en plein Sénat, attaquer directement, la prière, le culte de la sainte Vierge, le dogme de la chute originelle? Est-ce ainsi qu'il entend respecter et faire respecter la religion par ses subordonnés? Quelle place reste-t-il à la neutralité stricte qu'il affirme à la Sorbonne, quand, pour justifier l'interdiction qui doit fermer désormais aux instituteurs congréganistes, l'accès des écoles publiques, il déclare au Sénat que ces instituteurs, *étant catholiques*, enseigneraient des choses que l'État ne peut tolérer dans l'enseignement public? Qu'est-ce à dire, sinon que l'enseignement religieux est, comme le déclare avec plus de franchise M. Paul Bert, « l'école de

l'imbécillité, du fanatisme, de l'antipatriotisme et de l'immoralité. » L'État, *qui a charge d'âmes*, l'État, qui veut *l'unité de la nation*, peut-il respecter ce qu'il condamne? peut-il demeurer neutre en face d'un enseignement qu'il juge contraire à son enseignement et funeste à l'*unité nationale* qu'il poursuit?

Évidemment l'esprit et le but de la loi, sinon la lettre, ne comportent ni le respect ni même la neutralité stricte que veut y voir et y faire voir M. Goblet.

Mais une loi s'interprète surtout par la pratique. Or la pratique générale, sauf les exceptions, ce n'est pas le respect, c'est l'insulte, depuis le ministre de l'instruction publique jusqu'au dernier des instituteurs de village. Ce n'est pas la neutralité, c'est la guerre.

La guerre existe dans les écoles laïcisées contre les dogmes par la suppression de la prière et des emblèmes religieux, par l'élimination du nom de Dieu et de toute morale religieuse dans les livres classiques, par l'introduction tolérée et même imposée[1] des manuels de morale civique, notoirement antireligieux et condamnés par l'Église, tels que les manuels de MM. Paul Bert, Monteil, Steeg, etc.

L'administration fait la guerre aux écoles congréganistes en les laïcisant dans les communes, contrairement aux vœux des habitants, et aux engagements contractés par les municipalités envers ses fondateurs; en supprimant, toutes les fois qu'elle en trouve un prétexte, les écoles libres existantes, et en inventant chaque jour de nouvelles entraves et de nouveaux empêchements à la fondation et au fonctionnement légal de celles qui s'établissent; elle fait la guerre et une concurrence déloyale à celles qu'elle ne peut supprimer, en refusant, aux enfants qui les fréquentent et à leurs parents pauvres, les secours de l'Assistance publique; en menaçant de destitution ou en privant d'avancement les employés qui se montrent assez peu républicains pour tenir à l'éducation religieuse de leurs enfants.

Non seulement l'administration de l'instruction publique ne respecte pas les croyances des enfants et de leurs parents, mais elle tient surtout à ce que les maîtres n'en aient et surtout n'en professent aucune. Il lui faut des *laïques purs* sans foi et surtout sans pratique. Elle les y prépare dès l'école normale, d'où elle a exclu Dieu, son temple, son ministre, tout symbole de religion, et tout exercice du culte. Le normalien, devenu instituteur, peut impunément, que dis-je? peut utilement pour sa carrière, insulter en classe, comme son ministre au Sénat, la foi religieuse; il ne lui est pas permis, sous peine de destitution, de conduire ses enfants au

[1] Voyez la circulaire du sous-préfet de Condom (Gers) aux instituteurs de son arrondissement.

catéchisme ou à la messe, ni de paraître lui-même au lutrin; mais il lui est permis et avantageux d'assister et de conduire ses élèves à l'enfouissement civil d'un libre-penseur de trois ans.

Sans doute, tous les instituteurs n'en sont pas là, et la foi de quelques-uns résiste à tout ce qui se fait pour la détruire. Mais ils ne peuvent croire et pratiquer qu'à la condition de dissimuler en classe et dans leur vie privée leur croyance et leur conduite. Autrement, ils peuvent tout craindre, même la destitution. J'en connais, et un grand nombre, qui, pour remplir leurs devoirs religieux, sont obligés de se cacher comme des malfaiteurs, afin d'échapper à la dénonciation qui les guette.

Voilà la liberté et la neutralité de la loi fabriquée par MM. Ferry, Bert et Goblet, inspirée par MM. Renan, Berthelot et Bréal, et imposée à la majorité du Parlement par la franc-maçonnerie. La comparant à la loi de M. Guizot, M. Jules Simon résume son jugement en ces termes : « En 1833, on voulait organiser la France, en utilisant et en coordonnant tous les éléments dont elle se compose. En 1886, on veut transformer la France, en imposant les opinions politiques et les opinions philosophiques d'une secte étourdie et incrédule. Nous étions libéraux; nous sommes jacobins[1]. »

Ce jugement et cette conclusion s'imposent à tout esprit droit et réfléchi, fût-il républicain.

Ce qui a préoccupé avant tout les inspirateurs et les auteurs de la *loi jacobine* de 1886, c'est le but que poursuit leur politique sur tous les terrains.

« S'ils ne voulaient, disent à leur tour les rédacteurs républicains des *Débats*, qu'assurer les droits de la société civile et s'opposer aux empiètements du spirituel sur le temporel, — ce que pour notre compte nous souhaitons fort, — ils en viendraient aisément à bout par l'exécution loyale du Concordat.

« Mais ils veulent autre chose.

« Ils veulent, tout en maintenant le Concordat, qui est un instrument de paix, tout en conservant les avantages qu'il confère à l'Etat, faire une guerre impitoyable à l'Église et à toutes les croyances religieuses, qu'ils veulent remplacer par de nouveaux dogmes et par une philosophie d'État.

« Cette philosophie nuageuse, c'est celle que M. le ministre des cultes esquissait il y a quelques jours à la tribune, en faisant entendre qu'elle seule, à *l'exclusion de toute doctrine religieuse, ou même spiritualiste*, pouvait décemment être enseignée dans les écoles de l'État. C'est cette philosophie, c'est ce *dogme nouveau*

[1] *Le Matin*, n° du 28 avril 1886.

dont il faut faire profession, sous peine d'être tenu pour suspect et exclu des fonctions publiques.

« Ainsi l'État se pose en adversaire déclaré de tous les cultes qu'il reconnaît et dont il est sensé protéger l'exercice; il renie les principes même du Concordat, qu'il n'ose pourtant pas dénoncer[1]. »

Tout cela paraît insensé et contradictoire, et pourtant tout cela est très logique. Quel but poursuit notre gouvernemeut républicain? Je le répète, le même, au fond, que voulaient atteindre, à un siècle de distance, les jacobins de 93 : faire de l'irréligion la religion d'État, et du matérialisme le fondement de la morale civique. C'est sur le matérialisme exaspéré des foules que la République entend fonder son règne. Comme l'a dit un publiciste et un député qui connaît bien ses collègues de la Chambre, « elle se nourrit et s'inspire des misères sociales qu'elle irrite, des convoitises qu'elle éveille, des jalousies qu'elle allume, des haines qu'elle dirige, de la bestialité qu'elle déchaîne; elle plonge et s'ébat dans cette écume qui, à force d'être incessamment remuée, a fini par tout couvrir et donner au monde l'illusion de la conquête.

« Or l'enseignement catholique est la négation la plus auguste et la plus puissante de cette exploitation, et c'est bien pourquoi ils ne s'entendront jamais. Il ne sert de rien au pape et aux évêques de protester de leur impartialité. La guerre n'est pas entre l'Église et la République, c'est-à-dire entre des formes faciles à concilier : elle est entre le spiritualisme chrétien, qui dissipe le mal social par l'espérance et la foi, et le matérialisme révolutionnaire, qui l'irrite et l'aggrave, parce qu'il est l'assise de la tyrannie. Ce sont deux systèmes qui sont et resteront irréconciliables[2]. »

VII

En présence de cette lutte, commencée depuis bientôt quinze ans au cri de : Le cléricalisme, voilà l'ennemi! et soutenue, avec une ardeur qui va en augmentant chaque jour, par une secte organisée et maîtresse du pouvoir, une question se pose devant ceux qui ne séparent pas les intérêts de la France des intérêts de la religion et des doctrines du spiritualisme. Quels sont les résultats acquis dans le présent, et que doit-on craindre ou espérer pour l'avenir?

Il n'y a pas à le dissimuler, le mal déjà accompli est considérable. Le régime que subit la France ne peut se définir que par un mot : l'anarchie.

L'anarchie est partout, et partout elle apporte avec elle la désor-

[1] *Journal des Débats*, 5 avril 1886.
[2] M. Jules Delafosse, *le Matin*, 6 avril.

ganisation des services publics, le désordre des mœurs et la division des esprits. La division n'existe pas seulement dans les partis politiques qui se multiplient à l'infini et s'inspirent beaucoup moins de l'intérêt général que de la convoitise du pouvoir et des places; elle existe surtout et de plus en plus dans l'ordre moral et sur les questions vitales de toute société. A vrai dire, ce gouvernement qui prétend travailler à créer l'*unité de la nation*, a réussi à diviser la France en deux nations, qui n'auront bientôt rien de commun que le territoire et le nom.

Il y a la France officielle, la France qu'ici même le savant archevêque de Tours appelait « la France allemande, juive, helvétienne, etc. », qui revendique Voltaire et J.-J. Rousseau pour ancêtres, et l'échafaud de Louis XVI pour berceau; et la France chrétienne, la France de Clovis, de saint Louis et de Henri IV, se glorifiant de son titre historique et séculaire de fille aînée de l'Eglise. Entre ces deux Frances, l'abîme se creuse de jour en jour davantage.

La première brûle ce que la seconde adore. L'imagination la plus hardie ne pourrait parvenir à se représenter le président de la République assistant à la messe, un préfet écrivant avec politesse à un évêque, et un maître d'école saluant son curé. Sa maxime d'État est que *plus on s'éloigne du christianisme et de la morale chrétienne*, *plus on s'approche de la république*, *et plus on se rend digne de la servir*. Forte de ce principe, des places dont elle dispose, des promesses aussi séduisantes qu'illusoires dont elle fait luire le mirage aux yeux avides des ouvriers, des déclassés et des pauvres, elle entraîne dans son orbite la foule abusée des ignorants et la tourbe des êtres pervers qui, par instinct, par misère, par éducation, sont dans tous les temps, les ennemis nés de Dieu et de l'ordre social.

Mais très certainement, s'il est donné à cette France-là de gagner de tels partisans et d'égarer l'ouvrier, en le tenant dans l'ignorance et le mépris des choses divines, elle trouve et elle trouvera une résistance invincible dans la véritable France, dans la France chrétienne. Comme l'a remarqué si justement Mgr Meignan, cette invasion et cette occupation violente du territoire français par l'impiété républicaine passera comme l'invasion et l'occupation étrangères de 1871, laissant après elle beaucoup de ruines, mais impuissante à s'y établir d'une manière durable.

Quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, malgré le règne de la franc-maçonnerie, malgré la persécution qui sévit sur les chrétiens, les populations dans leur ensemble demeurent chrétiennes. Le mot de Tertullien est vrai au dix-neuvième siècle comme au deuxième : *Sanguis martyrum, semen christianorum*. J'en constate

avec consolation la vérité sur ma paroisse. On y a laïcisé deux écoles : mes paroissiens en ont établi trois. Le bureau de bienfaisance m'a retiré les secours qu'il accordait pour mes pauvres : la charité chrétienne n'y a rien perdu et s'exerce par trois cents dames dévouées, dans des proportions et avec un héroïsme merveilleux. On a retiré aux instituteurs le pouvoir et le droit d'apprendre le catéchisme aux enfants des écoles laïques, les fidèles se sont faits catéchistes, et les catéchismes de ma paroisse sont plus fréquentés, plus sérieux, suivis plus fidèlement que jamais. Le nombre des communions pascales, loin de diminuer, augmente tous les ans, et cette année même l'augmentation a été de 1200, sur l'année dernière. Enfin ce qui prouve que la foi non seulement ne diminue pas, mais qu'elle s'accuse par le sacrifice, le budget de mes œuvres paroissiales, depuis quatorze ans de république persécutrice, s'est élevé à 1 500 000 francs de dépenses !

Ces chiffres ont leur éloquence. Et ma paroisse n'est pas une exception.

Entre ceux qui défendent leur foi par de tels sacrifices et ceux qui les leur imposent pour satisfaire leur fanatisme irréligieux et assouvir leur passion du pouvoir, le bon sens français un instant troublé finira par comprendre de quel côté est le vrai patriotisme.

La religion et la liberté de l'Église refleuriront sur notre sol. C'est mon invincible espérance, et je connais assez le passé du christianisme et l'histoire contemporaine de mon pays pour répéter avec confiance aux chrétiens de ce temps ce que le héros de Virgile disait à ses compagnons, faiblissant sous le poids des épreuves :

O passi majora dabit Deus his quoque finem.

L'abbé J. Cognat.

SOUVENIRS

D'UN BOURGEOIS DE PARIS[1]

I

Jules Janin prend un jour un billet à je ne sais quelle loterie d'Allemagne, gagne le gros lot, un palazzino à Lucques ou à Florence, part pour l'Italie, constate que son palais en Italie n'est pas même un château en Espagne, et, à son retour, il écrit gaiement le *Voyage d'un homme heureux.* Homme heureux, voilà qui est bientôt dit! mais la chose est plus rare que le mot, et Janin, qui savait si bien ses auteurs, avait eu tort d'oublier le vers de Petit-Jean :

Tel qui rit *le lundi*, dimanche pleurera.

Un académicien se chargea de le lui rappeler. M. Legouvé raconte, d'une façon charmante, dans ses *Souvenirs*, ce petit épisode de la vie du *prince des critiques.* Un beau lundi, Janin s'avise de prêter gratuitement à Emmanuel Dupaty des vers ridicules. L'auteur des *Voitures versées* n'était pas patient; c'était là son moindre défaut. Il avait eu dix ou douze duels, et l'une de ces rencontres, avec Martainville, le rédacteur du *Drapeau blanc*, était restée célèbre. Cette fois, sans s'amuser à envoyer des témoins au critique des *Débats*, il tombe chez lui comme la foudre, tenant à la main deux pistolets d'arçon, et criant à tue-tête : *Il faut que je le tue ou qu'il me tue.* On pense si la rumeur fut vive dans la salle de billard où Janin, en compagnie de deux ou trois amis, faisait tranquillement sa partie. « Allons, monsieur, criait le plus bouillant des académiciens, laissez là votre partie. Un de ces pistolets est chargé, l'autre pas. Choisissez, choisissez, morbleu! Le sort décidera entre nous, mais l'un de nous deux ne sortira pas d'ici vivant! » Et notre homme de poursuivre autour de la salle

[1] *Soixante ans de souvenirs,* par Ernest Legouvé, de l'Académie française. 1re partie : *Ma jeunesse.* 1 vol. in-8°, Hetzel et Cie, éditeurs, 1886.

le pauvre Janin, qui se sauvait le mieux qu'il pouvait, sa queue de billard à la main, et répétait, faisant allusion à l'âge de son terrible adversaire : « Monsieur Dupaty, la partie entre nous n'est pas égale! — Non, certes, elle ne l'est pas! répondait Dupaty; car si je vous tue, on dira : *C'est bien fait!* et si vous me tuez, on dira : *C'est dommage!* » Et ses deux pistolets poursuivaient toujours le malheureux critique, qui laissa enfin tomber sa queue de billard sur le champ de bataille, comme autrefois Démosthène son bouclier, *relicta non bene parmula.*

Pareille aventure ne serait jamais arrivée à M. Ernest Legouvé, incapable de prêter à un galant homme de méchants vers, passionné pour l'escrime et l'un des premiers tireurs de Paris; enfin, et c'est là que j'en voulais venir, trop constamment heureux pour n'être pas à l'abri de tels accidents. Il est de ceux qui n'ont pas besoin de mettre à la loterie pour gagner le gros lot. Pas un seul jour le bonheur ne lui a faussé compagnie, si bien que j'avais eu d'abord l'idée d'intituler mon article : *M. Legouvé ou l'homme heureux.* J'y ai renoncé cependant, parce que le trait distinctif du spirituel auteur de *Soixante ans de souvenirs* n'est pas là. D'autres que lui, en effet, peuvent prétendre à ce titre d'*homme heureux*, si rare soit-il. Sans parler de M. Renan, qui ne néglige aucune occasion de nous faire savoir qu'il jouit d'une félicité parfaite, — est-ce aussi sûr qu'il veut bien le dire? — n'avons-nous pas entendu, le mois dernier, à l'Académie française, M. Ludovic Halévy, commençant son discours de réception par cette phrase : « On m'a souvent reproché d'être un homme heureux, et je n'ai jamais fait difficulté de reconnaître que cette accusation était pleinement justifiée? » Et dans la même séance, M. Pailleron, — encore un homme heureux! — n'a-t-il pas fait l'éloge de la gaieté, l'éloge du rire, « fils de la force, écume débordante de la sève humaine »? M. Maxime du Camp, à son tour, ne nous dit-il pas, à la dernière page de ses *Souvenirs littéraires*, « qu'il doit rendre grâces à la destinée, car il a été heureux »? Et de cinq, sans compter les autres. Il faut que les pessimistes en prennent leur parti : le bonheur est la règle et le malheur l'exception... à l'Académie.

L'originalité de M. Legouvé doit donc être cherchée ailleurs, et je la trouve en ceci qu'il est un *bourgeois de Paris*, et le dernier qu'il nous sera donné de connaître, puisque aussi bien le Paris nouveau n'en saurait plus produire. Autrefois, on était bourgeois de Paris, comme on était bourgeois de Chartres ou d'Orléans, parce que Paris n'était que la plus grande, la plus peuplée, la plus spirituelle des « petites villes ». En détruisant dans Paris la « petite ville », les chemins de fer ont tué, du même coup, le bourgeois.

Le 4 octobre 1831, dans le discours qu'il prononça en faveur de l'hérédité de la pairie, M. Royer-Collard disait aux députés qui l'écoutaient : « Avant de faire un pas décisif vers la démocratie, dites, dites un long adieu à la liberté, à l'ordre, à la paix, au crédit, à la prospérité. » Le jour où la première locomotive amena dans Paris le premier flot de la province et de l'étranger, aux Parisiens qui s'applaudissaient de ce nouveau triomphe de l'industrie et du *progrès*, un homme qui aurait lu dans l'avenir, comme Royer-Collard, aurait pu dire, à son tour : « Applaudissez, messieurs, mais, sachez-le bien : *Ceci tuera cela*. Dites adieu à ce qui a fait jusqu'ici la séduction, le charme, la physionomie propre de votre ville! Bourgeois, mes frères, dites adieu au bourgeois de Paris. »

Lorsqu'une famille est à la veille de s'éteindre, il arrive souvent que son dernier représentant résume en lui les traits et les caractères de la race, les qualités des ancêtres. Le vieil arbre, avant de tomber, se couronne d'une dernière et brillante frondaison. Ainsi en sera-t-il cette fois encore. A l'heure où la race des bourgeois de Paris va disparaître, il lui aura été donné de rencontrer un galant homme en qui revivent ses meilleures qualités et ses petits travers. Si M. Ernest Legouvé doit être le dernier de ses représentants, il laissera d'elle du moins à nos fils une aimable et souriante image.

II

M. Ernest-Wilfrid Legouvé est né à Paris, le 15 février 1807, au n° 14 de la rue Saint-Marc, dans la maison qu'il habite encore aujourd'hui, où sont nés et où n'ont cessé de demeurer avec lui ses enfants et ses petits-enfants. J'ajoute que l'auteur des *Souvenirs de soixante ans*, — qui, grâce à Dieu, se porte à merveille, — est assuré de mourir dans l'appartement où il est né, car la maison est à lui. Avoir toujours vécu dans la maison qui vous vit naître, telle est la première des conditions que doit remplir le bourgeois de Paris, et l'on voit si M. Legouvé est en fonds de ce côté. Il satisfait également à la seconde de ces conditions, qui est d'avoir sa maison au cœur du vieux Paris. La rue Saint-Marc n'est-elle pas située entre la place de la Bourse et les boulevards, à deux pas de la rue Vivienne et du Palais-Royal, au centre même de ce Paris de la Restauration et du gouvernement de Juillet, que Balzac nous a si merveilleusement décrit? Touchant, par un bout, à la rue Montmartre et, par l'autre, à la rue Favart, n'est-elle pas

un trait d'union entre le monde des affaires et le monde des théâtres? Les affaires et les théâtres, n'est-ce pas, en deux mots, tout Paris?

Nascuntur poetæ, non fiunt. Comme on naît poète, on naît bourgeois de Paris, on ne le devient pas. César Birotteau, qui, après avoir été garçon de magasin chez M. et Mme Ragon, *A la Reine des roses*, fait fortune à son tour, peut bien être nommé par Louis XVIII adjoint au maire du deuxième arrondissement et chevalier de la Légion d'honneur; cela ne suffit pas. Le roi lui-même, qui pouvait faire des nobles, ne pouvait pas faire des bourgeois de Paris. On ne l'était pas, à moins d'en avoir trouvé le titre dans son berceau. Condition fondamentale qui, pas plus que les autres, ne fit défaut à Ernest Legouvé. Avocat au Parlement, son grand-père paternel avait tenu sa place, non sans honneur, à côté des Gerbier, des Target, des Bellart, des Berryer, des Chauveau-Lagarde. Son père, l'auteur du *Mérite des femmes*, et de plusieurs tragédies jouées avec succès, *la Mort d'Abel*, *Epicharis et Néron*, *la Mort de Henri IV*, était membre de l'Académie française. Riche, homme du monde autant qu'homme de lettres, il tenait volontiers table ouverte. Il y a, dans la salle à manger de M. Ernest Legouvé, une statue de Houdon, la *Frileuse*, qui a vu passer devant elle, depuis quatre-vingts ans, les écrivains et les artistes les plus renommés de ce siècle, sans que jamais, paraît-il, sa présence ait refroidi la verve et l'entrain des convives. Quel joli chapitre l'auteur de *Soixante ans de souvenirs* pourrait écrire dans son second volume sous ce titre : *la Frileuse, mémoires d'une statue!* Par sa mère, Ernest Legouvé appartient également à la meilleure bourgeoisie parisienne. Jean-Baptiste Sauvan, son aïeul maternel, était, avant la Révolution, « contrôleur du mobilier des châteaux du duc d'Orléans, tant à Paris que dans les provinces ». A ce titre, et aussi en raison de sa fortune personnelle, qui était considérable, il fut arrêté deux fois, pendant la Terreur, au mois d'avril 1793 et au mois de juin 1794. La chute de Robespierre le rendit à la liberté et lui sauva la vie; il n'était accusé de rien moins, en effet, que d'être « un ennemi du peuple » et « d'avoir tenu table ouverte à des députés fédéralistes », parmi lesquels Vergniaud, Ducos et Lasource. Une de ses filles, Adèle Sauvan, alors âgée de dix-huit ans (et non de treize ans, comme le dit Charles Nodier [1]), d'une figure et d'un esprit également distingués, avait sans doute inspiré à Vergniaud le sentiment d'une vive affection, puisqu'il voulut que sa montre lui fût remise et qu'il avait, quelques heures

[1] *Le Dernier banquet des Girondins.*

avant de mourir, gravé sur la boîte, avec la pointe d'une épingle, ces mots : *Vergniaud à Adèle*[1] !

Comment M. Bouilly, qui fut le subrogé-tuteur d'Ernest Legouvé, n'a-t-il pas tiré de ce petit épisode le sujet d'un *Conte à ma fille? La montre de Vergniaud :* il me semble que je vois cela d'ici! Mariée d'abord avec M. Sue, le célèbre chirurgien, père d'Eugène Sue, Adèle Sauvan épousa, en secondes noces, le 24 janvier 1803, Gabriel Legouvé[2]. Elle mourut en 1809, alors que son fils n'avait encore que deux ans. Il en avait cinq lorsqu'il perdit son père, en 1812. L'auteur du *Mérite des femmes*, tombé dans un saut-de-loup très profond établi dans la clôture du parc du château d'Ivry, où demeurait alors Mlle Contat, chez laquelle il était en visite, s'était cassé la clavicule gauche et n'avait survécu que peu de mois à cet accident. M. Sauvan ne pouvait, par suite de son grand âge, administrer lui-même la fortune de son petit-fils; il en remit la gestion à un homme de loi, d'une probité douteuse. Elle périclita bien vite entre ces mains infidèles et se trouvait réduite à 7 ou 8000 livres de rente, lorsque, vers 1820, elle fut confiée à M. Bouilly. Ce dernier était alors à l'apogée de sa réputation. Il s'était fait applaudir sur les trois premières scènes de Paris, avec son drame de *l'Abbé de l'Épée*, sa comédie de *Fanchon la vielleuse* et son opéra des *Deux Journées*. Plus vif encore fut le succès que lui valurent ses *Contes*, depuis les *Contes à ma fille* (1809) jusqu'aux *Contes offerts aux Enfants de France*[3] (1823). Ces contes de M. Bouilly sont restés les modèles du genre. Ils présentent un intérêt anecdotique qui doit les sauver de l'oubli; les figures de plusieurs de ses contemporains, Grétry, Dalayrac, Florian, Gabriel Legouvé, Mme Helvétius, Mme Cottin, etc., etc., y revivent, non sans quelque agrément. Il est même tel de ces contes, *la Manie des romans*, par exemple, qui a fourni à Jules Sandeau la donnée première et le cadre d'une de ses œuvres les plus spirituelles, *la Chasse au roman*. Quoi qu'il en soit, chez M. Bouilly, l'homme de lettres était, paraît-il, doublé d'un homme d'affaires. Il s'acquitta si bien de sa tâche de subrogé-tuteur, il y déploya tant d'habileté, d'ordre et d'économie; tel était, d'autre part, en ces

[1] Vergniaud, *Manuscrits, lettres et papiers inédits*, par C. Vatel, t. II, p. 379.

[2] Mlle Lucile Sauvan, première inspectrice des écoles de filles de la ville de Paris, auteur de remarquables ouvrages sur l'éducation et l'une des femmes les plus distinguées de ce temps, était la sœur de Mme Gabriel Legouvé. Sa *Vie* a été écrite par M. Emile Gossot, professeur au lycée Louis-le-Grand. Un volume in-18°, Hachette et Ce, éditeurs, 1880.

[3] Mgr le duc de Bordeaux et sa sœur *Mademoiselle*, qui devait être plus tard duchesse de Parme.

temps heureux, l'essor donné par le gouvernement de la Restauration à la fortune publique et privée, que le jour où le jeune Legouvé eut vingt et un ans, le 15 février 1828, M. Bouilly lui ayant remis ses titres de propriété et ses titres de rentes, il se trouva que son patrimoine avait plus que triplé en huit ans : sa fortune s'élevait à un revenu net de 26 000 livres[1]. M. Legouvé a décrit, dans ses *Souvenirs*, les cahiers qui renfermaient ces merveilleux comptes de tutelle, « huit cahiers recouverts en papier gris bleu, attachés soigneusement par une ficelle rouge ». J'imagine que si un ami lui eût dit, ce jour-là : « Les *Contes à ma fille* sont le chef-d'œuvre de M. Bouilly », il aurait eu de la peine à ne pas répondre, en montrant les « huit cahiers recouverts en papier gris bleu » : — « Vous vous trompez. Son chef-d'œuvre, le voilà : Ce sont les *Comptes à mon pupille.* »

III

Vous vous rappelez l'*Interdiction*, un de ces contes de Balzac qui ont fait oublier ceux de M. Bouilly. La scène se passe précisément en 1828. La marquise d'Espard, une des plus grandes dames du faubourg Saint-Germain, raconte au juge Popinot comment son mari l'a quittée, « lui laissant son hôtel et la libre disposition de ses revenus ».

« — Permettez, madame, dit le juge en interrompant, quels étaient ces revenus?

« — *Vingt-six mille livres de rente*, répondit-elle. »

Ernest Legouvé, à son entrée dans le monde, avait donc tout juste la même fortune que la belle et riche Mme d'Espard, et pour un jeune homme sans parents, libre de ses actions, il y avait là un réel péril. Heureusement pour lui, il était, nous l'avons vu, de bonne race bourgeoise, et si la vie du monde l'attirait, il ne se sentait aucun goût pour la vie de luxe et de dissipation. L'honnête M. Bouilly dut être bien vite rassuré, et comme il avait un faible

[1] *Mes Récapitulations*, par J.-N. Bouilly, tome III, p. 155. — « Parmi les biens confiés à mon administration, dit M. Bouilly, mon pupille possédait, aux Champs-Elysées, Allée des Veuves, un arpent et demi de terrains incultes et couverts des rognures de pierres du pont d'Iéna. Plusieurs propriétaires limitrophes conçurent le projet d'y faire bâtir une cité nouvelle sous la dénomination de *François-Premier*. Je profitai de cette heureuse circonstance pour faire vendre aux criées ce qu'enviaient plusieurs grands spéculateurs; et cette modique propriété, dont je ne retirais aucun produit, fut adjugée à l'un des plus riches capitalistes de Paris, moyennant *cent vingt-neuf mille trois cents francs.* »

pour les citations latines (l'homme n'est pas parfait), il n'aura pas manqué d'appliquer à son ex-pupille le vers d'Horace :

Di tibi divitias dederunt, artemque fruendi.

Quelque trente ans plus tard, Sainte-Beuve, sortant de l'Académie avec M. Legouvé, lui disait : « Ce qui est frappant en vous, c'est l'unité de votre vie. Vous avez suivi des routes assez diverses, mais vous avez toujours poursuivi le même but. Dès votre jeunesse, vous vous êtes fait votre plan d'existence, comme un auteur dramatique se fait son plan de pièce, et vous avez marché au dénouement d'un pas ferme, sans vous laisser prendre aux distractions du chemin ; vous êtes le fils de votre volonté. » Sainte-Beuve ne se trompait pas ; nul doute qu'Ernest Legouvé, qui, en sa qualité de fils d'un poète tragique, devait pratiquer le monologue, ne se soit dit, dès le jour où il eut vingt et un ans : « Je suis jeune, je suis riche, on assure que j'ai de l'esprit, du talent peut-être. Avec du talent, de l'esprit et de la fortune, avec du bonheur (car j'aurai du bonheur, je le sens), on peut arriver à tout... Eh bien ! j'aurai de l'ambition ; je viserai haut ; je serai académicien, académicien comme mon père. Le but est éloigné, difficile ; pour l'atteindre, je me mettrai en route dès demain. » Et le lendemain il concourait à l'Académie française pour le prix de poésie ; le sujet proposé était *la Découverte de l'imprimerie*. Bien qu'il n'y eût pas moins de quarante-quatre concurrents, sa pièce réunit l'unanimité des suffrages. Admirablement lue par Népomucène Lemercier, dans la séance publique du 25 août 1829, elle fut saluée d'applaudissements doublement précieux pour le jeune lauréat, puisqu'ils ne s'adressaient pas seulement à lui, mais aussi à la mémoire de son père.

C'était une assez grosse affaire, en ce temps-là, qu'un prix de poésie à l'Académie. Ernest Legouvé eut le bon goût de ne point abuser de son succès ; il attendit trois ans avant de donner son premier recueil de vers, qui parut en 1832 sous ce titre : *les Morts bizarres*. De 1833 à 1838, il publia seulement deux petits volumes, un roman intitulé : *Max*, et un second volume de vers : *les Vieillards*. Il y avait, dans ces trois ouvrages, de la sensibilité, de la grâce et certain instinct dramatique où se révélait déjà l'homme de théâtre. Je ne vois pas cependant qu'ils aient beaucoup réussi, et je n'en suis pas autrement surpris. L'écrivain qui débute, s'il a une grande fortune, a bien du mal à obtenir que l'on voie en lui autre chose qu'un *amateur*. Il porte la peine de sa richesse et il lui faudra souvent, pour arriver, plus de temps, plus de persévérance, plus de talent qu'il n'en faut à un pauvre diable obligé de vivre

de sa plume. Si on le traite de « cher confrère », c'est du bout des lèvres, et plus il a de maisons sur le pavé de Paris, plus on se refuse à admettre qu'il soit *du bâtiment.*

A ce premier obstacle venait s'en ajouter un second. On était, à ce moment, au plus fort de la grande bataille romantique; tous les jeunes gens se rangeaient sous le drapeau de l'école nouvelle, et l'auteur des *Morts bizarres* eût fait volontiers campagne avec eux. Mais le pouvait-il sans commettre un acte d'impiété filiale? Pouvait-il s'associer à ceux qui couvraient d'injures et de mépris les littérateurs de l'Empire, les meilleurs amis de son père et son père lui-même? Est-ce que Victor Hugo n'avait pas ridiculisé l'auteur du *Mérite des femmes* et de la *Mort de Henri IV*, et, dans sa préface de *Cromwell*, n'avait-il pas écrit ceci : « C'est ainsi que le roi du peuple, nettoyé par M. Legouvé, a vu son *Ventre-Saint-Gris* chassé honteusement de sa bouche par deux sentences, et qu'il a été réduit, comme la jeune fille du fabliau, à ne plus laisser tomber de cette bouche royale que des perles, des rubis et des saphirs; le tout faux, à la vérité »? Comment être romantique après cela? Ernest Legouvé aurait consenti peut-être à n'accepter l'héritage paternel que sous bénéfice d'inventaire; mais le répudier entièrement, il ne le pouvait pas. Entre ses instincts et ses affections, entre les tendances de son esprit et ses traditions de famille, il était comme Sabine, dans *Horace*, partagée entre deux patries entre deux armées :

J'ai mes frères dans l'une et mon *père* dans l'autre.

De là, dans ses premières œuvres, une incertitude, des tâtonnements, des hésitations, qui suffisent à expliquer leur peu de succès. Déjà le découragement le gagnait; il allait se résigner peut-être à n'être qu'un avocat bien disant ou même simplement un homme du monde, lorsque, chez lui, fort heureusement, l'homme de lettres fut sauvé, comme nous allons le voir, par le bourgeois de Paris.

IV

C'était autrefois un commun proverbe de dire : « Ceci est à moi comme Paris est au roi. » Rien n'était moins exact; Paris était au bourgeois, le théâtre surtout était son bien propre, sa chose. Il y était véritablement chez lui. On apercevait bien, à certaines places, quelques étrangers et quelques bonnes gens de province, Picards ou Bretons, — *rari nantes*, — mais à peine quatre ou cinq sur cent. Aussi n'était-ce pas pour eux que jouaient les acteurs, mais

pour les seuls Parisiens et principalement pour les habitués; car chaque théâtre possédait les siens. En bon habitant de la rue Saint-Marc, Ernest Legouvé avait la passion du théâtre. Il n'avait que le passage des Panoramas à traverser pour être rendu aux Variétés qu'animaient alors de leur verve et de leurs joyeux lazzis ces deux comédiens excellents, Odry et Vernet. Quelques pas encore, et il pouvait entendre, rue Le Peletier, à l'Académie royale de musique, Nourrit et M[lle] Falcon, M[me] Damoreau et Duprez. Le Théâtre-Italien occupait, au bout même de la rue Saint-Marc, la salle Favart, où les dilettanti applaudissaient avec transport la Malibran et la Pasta, Julia Grisi et M[lle] Sontag, Lablache et Rubini. La salle Favart n'avait pas d'abonné plus fidèle qu'Ernest Legouvé. Il nous apprend, dans ses *Souvenirs*, que de 1829 à 1831, il a vu soixante fois *Othello*. La première fois qu'il rencontra Lablache dans un salon : « Ah! monsieur, lui dit le grand chanteur, je vous connais bien! second rang du parterre, à la sixième place. Oh! j'ai bien souvent chanté pour vous! » Presque tous les habitués du Théâtre-Italien professaient un dédain profond pour l'Opéra-Comique. Ernest Legouvé, parce qu'il admirait Rossini, ne se croyait pas obligé de mépriser Auber; il était bien trop Parisien pour cela. Il allait donc, en bon voisin, à la salle de la place de la Bourse, écouter l'*Ambassadrice* ou le *Domino noir* les lendemains de *Semiramide* ou de *Mose*. Ses plus longs voyages, et ceux-là aussi étaient fréquents, le conduisaient rue de Richelieu, au Théâtre-Français, où M[me] Dorval jouait Kilty Bell, où Célimène était jouée par M[lle] Mars. Bien souvent, le soir, en revenant de ce dernier théâtre, il se rappelait avec fierté que, sur cette scène, la première du monde, la foule avait salué de ses applaudissements les pièces de son père. « Qu'est-ce que le succès d'un livre, se disait-il, d'un roman ou d'un volume de vers, auprès de ces triomphes de la comédie ou du drame? Lorsque nous parlons au public des théâtres, il nous répond par des applaudissements, des larmes ou des sourires. Il jette des fleurs à nos acteurs, il nous donne ainsi une couronne visible et palpable. Mais le public des livres où est-il? Comment mettre la main sur les cœurs qu'on a fait battre? Comment nous mettre en communication avec ce parterre invisible et savoir même s'il existe? » Un jour donc, il prit le chemin du Théâtre-Français, non plus à l'heure où entre le public, mais à celle où se réunit le comité de lecture. Il apportait un drame en cinq actes et en prose, *Louise de Lignerolles*, écrit en collaboration avec Prosper Goubaux, chef d'institution et auteur dramatique, à qui l'on doit le collège Chaptal et *Trente ans où la vie d'un joueur*.

Depuis 1830, le Théâtre-Français, à l'exemple et à la suite des

scènes secondaires, ne se faisait pas faute de multiplier les pièces dans lesquelles le *grand monde* était peint sous des couleurs odieuses, où le titre de comte ou de marquis n'allait pas sans un peu de gredinerie, où les baronnes et les duchesses se faisaient un jeu de tromper et d'empoisonner leurs maris. Les choses ne se passaient pas autrement, par exemple, dans *Clotilde* et dans la *Famille de Lusigny*, de Frédéric Soulié. Le drame d'Ernest Legouvé, représenté le 7 juin 1838, dut procurer aux spectateurs une agréable surprise. Les personnages de la pièce appartenaient à la plus haute société; l'un d'eux même était prince, et tous, — c'était à n'y pas croire, — étaient d'honnêtes gens! La baronne de Givry trahissait, il est vrai, ses devoirs d'épouse; mais les auteurs avaient bien soin de nous apprendre qu'avant de devenir baronne elle avait été comédienne et que son mari l'était allé prendre dans les coulisses d'un théâtre de Londres. Quant à Mme de Lignerolles, une vraie comtesse celle-là, c'était le modèle des femmes et des mères; elle poussait la vertu jusqu'à l'héroïsme. Et ce n'était pas là la seule originalité du nouveau drame. Suivant une tradition plus que séculaire, l'époux trompé était toujours ridicule; dans *Louise de Lignerolles*, il a le beau rôle, et c'est l'amant qui est le personnage sacrifié. Ernest Legouvé et Prosper Goubaux n'avaient pas craint d'aller plus loin. Lorsque Danville, dans l'*École des vieillards*, abusé par de fausses apparences, se croit trompé par sa femme, il provoque en duel le duc d'Elmar. Le colonel de Givry, quand il découvre l'adultère de la baronne, au lieu d'aller sur le terrain, n'hésite pas à recourir aux armes que lui fournit le Code pénal, et, entre les coupables et lui, il ne veut d'autres juges que ceux de la police correctionnelle. Cette évocation de la sixième chambre à la Comédie-Française, cette variante du *cedant arma togæ*, qui dut réjouir fort M. le procureur général Dupin, si, d'aventure, il était, ce soir-là, dans la salle, était chose hardie au théâtre, trop hardie peut-être, car, au cinquième acte, nos deux auteurs, effrayés de leur audace, rentraient dans le *vieux jeu* et terminaient leur pièce par le coup de pistolet classique et obligatoire.

Ce drame, un peu trop triste, un peu trop gris de ton, et qui, s'il avait eu plus de flamme et d'éclat, aurait été une œuvre de premier ordre, respirait d'un bout à l'autre un profond sentiment d'honnêteté. Il renfermait des situations touchantes et habilement ménagées. Mlle Mars fit du rôle de *Louise* une de ses plus brillantes créations. « Elle y est *tout génie* », disait le lendemain le *Moniteur*. Le succès fut donc considérable. Il fait époque dans l'histoire du Théâtre-Français : la même semaine vit, en effet,

le dernier grand triomphe de Mlle Mars et le premier début de Mlle Rachel. Cinq jours après la première représentation de *Louise de Lignerolles*, le 12 juin 1838, Mlle Rachel débuta dans *Horace*, et par le rôle de Camille. Puisque je rencontre ce souvenir sur mon chemin et que mon article ne veut pas être autre chose qu'un supplément aux *Souvenirs* mêmes de M. Legouvé, je donnerai ici un détail, qui prouve une fois de plus la vérité de cette parole de Joseph de Maistre : « Toutes les grandes choses ont eu de petits commencements. » Le 23 juin 1838, on jouait *Horace* et une comédie nouvelle, *Faute de s'entendre*. La recette ne s'élève qu'à 303 francs. Au mois d'août, elle monte péniblement à 623, à 715, à 800 francs. Une fois, mais c'est un dimanche et avec *Horace*, on donne le *Tartuffe*, le chiffre atteint 1225 francs. Au mois de novembre, il dépasse 6000 francs.

V

Le 4 janvier 1845, M. Legouvé reparaissait à la Comédie-Française, avec un drame en cinq actes et en vers, *Guerrero ou la trahison*. Malgré un brillant succès de première représentation et le jugement favorable de la presse, la pièce n'attira pas le public. Qui avait tort? Le public ou l'auteur? Ce n'était pas le public. L'auteur avait essayé de peindre une passion nouvelle au théâtre, la passion de la guerre. Il avait choisi pour héros un soldat condamné à l'inaction, dévoré et perdu par elle. Mais la passion de la guerre n'est pas une passion dramatique; elle n'est pas pour toucher les spectateurs, parce qu'ils ne s'intéressent qu'aux passions générales et communes à tous, non à celles qui existent seulement à l'état d'exception; cela est vrai surtout des spectatrices : comment voulez-vous que leur cœur s'émeuve à la peinture d'un sentiment auquel elles sont nécessairement étrangères?

Est-ce pour expier la faute de les avoir trop oubliées en écrivant *Guerrero*, que M. Legouvé se mit, dès le lendemain, à écrire les premières pages de l'*Histoire morale des femmes?* Toujours est-il qu'il y travaillait depuis trois ans lorsque éclata la révolution de 1848. En sa qualité de bourgeois de Paris, il la vit, je le crois bien, sans trop de déplaisir. Il lui vint même en idée de mettre à profit ses relations avec M. Jean Reynaud, qui dirigeait, sous le couvert de M. Carnot, le ministère de l'instruction publique, pour réaliser un de ses désirs. Son père avait été joué au Théâtre-Français, il avait été académicien et professeur au collège de France; dès sa jeunesse, Ernest Legouvé s'était promis qu'il serait, lui aussi, auteur dramatique, professeur au Collège de France et

membre de l'Académie française. Il avait réalisé la première partie de son programme : il avait eu deux pièces représentées à la Comédie-Française. N'était-ce pas le moment d'obtenir une chaire au Collège de France, en attendant le fauteuil à l'Académie? Il demanda donc, au mois de mars 1848, l'autorisation d'ouvrir, au Collège de France, un cours public sur l'*histoire morale des femmes*. Pour bien marquer le caractère véritable de sa demande, il stipula expressément qu'il ne lui serait alloué aucune espèce de rétribution et qu'après un certain nombre de leçons sa mission prendrait fin.

De ces leçons de 1848 est sorti un livre qui, parvenu aujourd'hui à sa dixième édition, reste l'œuvre la plus remarquable de M. Legouvé. Si, chez lui, en effet, le poète n'a pas su marquer sa place dans les premiers rangs, le prosateur a des qualités qui tendent à devenir de plus en plus rares, la clarté, la netteté, le bon sens et, si je l'ose dire, la probité de l'expression. Poète, il n'est que le disciple et l'héritier de son père, et il semble que, retenu par un sentiment de piété filiale, il redoute de s'élever au-dessus de lui; prosateur, il se rattache, par une filiation directe, aux maîtres véritables, à ceux du dix-septième siècle. Dans une lettre de lui, qui n'était pas destinée à la publicité, mais que le lecteur, j'en suis sûr, me saura gré de mettre sous ses yeux, je trouve à cet égard de curieuses confidences. Voici ce qu'il écrivait, il y a quelques années, à un ami :

Dans ma jeunesse, jusqu'à vingt-deux ans, j'ai eu la passion de Massillon et de Jean-Jacques Rousseau. J'en savais des chapitres entiers par cœur, et involontairement je les imitais assez bien. Mais je m'en suis bientôt dégoûté. Ce qu'il y a, dans leur style, de travaillé, de symétrique (même dans la passion, comme chez Rousseau), n'a pas tardé à me choquer; ils ont trop d'art, trop de talent! Je me suis rejeté très vivement vers Bossuet, que je regarde comme le plus grand écrivain de toutes les langues, vers Pascal, M[me] de Sévigné et Saint-Simon; j'ajoute Fénelon. Cet assemblage vous étonne peut-être. C'est que pour moi le vrai caractère de la langue française, c'est d'être une langue *parlée*, même quand elle est une langue *écrite ;* tous nos grands écrivains parlent; on entend dans toutes leurs pages *sonitum vocis humanæ*. C'est ce qui fait que j'aime tant Joseph de Maistre. Il me paraît le plus éloquent de nos écrivains depuis Bossuet. J'ai eu un tel goût pour les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, que je les ai lues deux fois de suite et que j'en ai fait plus de soixante pages d'extraits. Dieu sait cependant combien de choses me séparent de lui! Mais si je ne suis presque jamais de *son opinion*, je suis presque toujours de *son sentiment*.

De ce commerce avec nos plus grands prosateurs, M. Legouvé n'a pas tiré peu de profit. Il a surtout appris à leur école qu'il est puéril de travailler son style et de ne pas travailler sa pensée, et que c'est se duper soi-même que se payer de mots et d'images; qu'il faut écrire comme l'on parle, — quand on parle bien, — et qu'au surplus la première condition pour bien écrire, c'est de ne prendre la plume que lorsqu'on a sur un sujet assez d'idées et de convictions pour sentir le besoin de les répandre au dehors. Tel était justement le cas de M. Legouvé, quand il a écrit son *Histoire morale des femmes*, et voilà pourquoi son livre est bon.

Sur le fond même de l'ouvrage et sur plus d'un détail, j'aurais des réserves à faire. Toutes mes critiques se pourraient d'ailleurs résumer dans un mot, dans une date : 1848. Ce livre, qui aurait pu être excellent, est né dans un mauvais voisinage, celui de la république de Février, et, au Collège de France même, dans un autre voisinage plus détestable encore, celui de la chaire de Michelet. De là ces sorties contre le « bon vieux temps »; ces assertions sur la prétendue ignorance des femmes sous l'ancien régime, et, dans cette question de l'émancipation et de la glorification des femmes, où le christianisme a joué un si grand rôle, la part singulièrement restreinte qui lui est faite par l'auteur.

Erreurs et lacunes fâcheuses sans doute, mais pour lesquelles demandent grâce des aperçus ingénieux, des observations délicates, des vues élevées, des pages charmantes. Nul n'a mieux parlé que M. Ernest Legouvé de la mère, de l'épouse, de la sœur, et, dussé-je le fâcher, je suis bien obligé de dire que ce n'est pas son père, c'est lui qui a écrit le véritable *Mérite des femmes.*

VI

Il y a presque toujours, dans la vie d'un écrivain, un moment où il donne toute sa mesure, où ses vraies facultés trouvent tout leur emploi. Pour peu que les circonstances viennent alors en aide à son talent, tout lui réussit : il gagne jusqu'aux batailles qu'il aurait dû perdre.

Ainsi en fut-il pour M. Legouvé pendant les années qui suivirent 1848 et qui furent marquées pour lui par trois grands succès : en 1849, *Adrienne Le Couvreur;* en 1850, les *Contes de la reine de Navarre;* en 1851, *Bataille de dames.* Ces trois pièces furent composées en collaboration avec M. Scribe, — un bourgeois de Paris, lui aussi, né, non loin de la rue Saint-Marc, en pleine rue Saint-Denis, dans le magasin de soieries où son père avait fait fortune, à l'enseigne du *Chat noir.*

MM. Scribe et Legouvé avaient écrit le rôle d'Adrienne Le Couvreur pour Mlle Rachel. Le comité de lecture du Théâtre-Français, en recevant la pièce, mit pour condition que les auteurs n'exigeraient pas le concours de l'illustre tragédienne, qui n'avait encore jamais joué dans une pièce en prose. Ce fut Rachel elle-même qui réclama le rôle. Elle avait commencé à le répéter, lorsqu'elle déclara soudain qu'elle y renonçait, non qu'elle redoutât un échec, mais parce qu'elle craignait de ne pas s'élever à la même hauteur que dans ses rôles tragiques. Scribe crut pouvoir jouer la partie sans elle et se mit aussitôt en mesure de la remplacer. Peu empressé de le suivre dans cette voie, M. Legouvé fit si bien qu'il décida Mlle Rachel à revenir sur son refus. La première représentation eut lieu le 14 avril 1849. Malgré un second acte tout à fait charmant, qui faisait pénétrer le spectateur dans le foyer intérieur de la Comédie-Française ; malgré un rôle excellent, celui de Michonnet, le *donneur d'accessoires*, la pièce, au fond, manquait de nouveauté, sinon d'intérêt ; c'était la vieille lutte, déjà bien usée au théâtre, de la comédienne et de la *grande dame*. La grande dame, et ce n'était rien moins que la duchesse de Bouillon, empoisonnait tout simplement la comédienne[1]. M. Victor Hugo lui-même, dans *Angelo*, n'aurait pas poussé la hardiesse jusque-là : Catarina Bragadini, la femme du podestat de Padoue, n'est pour rien dans la mort de la Tisbé. Et cependant la soirée du 14 avril fut un triomphe, que ne purent épuiser quatre-vingts représentations. Du drame de MM. Scribe et Legouvé, Mlle Rachel avait fait une tragédie superbe. Elle n'avait pas seulement joué en grande actrice ; elle avait vraiment *vécu* son rôle ; elle avait été vraiment Adrienne Le Couvreur, ou plutôt elle avait été elle-même. Lorsqu'elle paraissait, au second acte, sous le costume de *Roxane*, ce n'était pas Mlle Le Couvreur, c'était Mlle Rachel qui était en scène ; et quand, au cinquième acte, elle s'écriait : « Mourir si jeune ! non, non, je ne veux pas mourir ! » n'était-ce pas Rachel tout entière, Rachel qui sent venir la mort, et qui ne veut pas mourir ? Par une coïncidence étrange, Rachel et Adrienne Le Couvreur sont mortes toutes les deux au même âge, à trente-huit ans !

Les *Contes de la reine de Navarre* furent représentés le 15 septembre 1850, et cette fois encore le succès fut très grand. Le sujet de la pièce est historique et met aux prises l'empereur Charles-Quint et le roi François Ier, prisonnier à Madrid. Bien que Charles-Quint n'eût alors que vingt-cinq ans, les auteurs en ont fait une

[1] Sur ce prétendu empoisonnement d'Adrienne Le Couvreur par la duchesse de Bouillon, voy. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. Ier.

espèce de Cassandre et en ont pris, avec lui, aussi à leur aise que Casimir Delavigne dans son *Don Juan d'Autriche.* En revanche, le caractère de François I[er] est fermement tracé et d'une exactitude qui était faite pour étonner, ni M. Scribe, ni M. Legouvé ne s'étant jamais beaucoup piqués d'observer la couleur dite *locale* et de suivre fidèlement l'histoire à la scène. De cette question, d'ailleurs, la plupart des spectateurs avaient un médiocre souci, et là n'était pas pour eux l'intérêt de la soirée. Le Théâtre-Français, à ce moment, traversait une crise très grave. Comme M[lle] Rachel, depuis quelques années, avait pris pour devise le mot de l'une des héroïnes de Corneille : *Moi! moi! dis-je, et c'est assez!* il était arrivé que notre première scène avait vu s'évanouir peu à peu toute une bonne moitié de son répertoire. Passe encore si M[lle] Rachel eût toujours été là; mais elle ne se faisait pas faute de disparaître tout à coup, obligeant le théâtre à monter en hâte une pièce nouvelle qui tombait invariablement. Les choses menaçaient de tourner au tragique. La seule chance qui restât au Théâtre-Français de conjurer les périls de cette situation était de trouver enfin une actrice qui eût le talent, la beauté, le charme, et qui réintégrât la comédie dans la maison de Molière. On allait répétant partout que la comédienne longtemps désirée ferait ses débuts dans les *Contes de la reine de Navarre;* que c'était une jeune fille, presque une enfant, dont le talent ajouterait encore à l'éclat d'un nom deux fois illustré déjà sur la scène du Théâtre-Français. L'attente du public ne devait pas être déçue. Chargée du rôle de Marguerite de Valois, M[lle] Madeleine Brohan le rendit avec une distinction, une finesse, une intelligence singulièrement remarquables. Dans leur enthousiasme, les spectateurs ne se firent pas faute de lui appliquer ce nom que François I[er] aimait à donner à sa sœur : *la Marguerite des marguerites.*

Walter Scott, dans l'*Antiquaire*, traçant le portrait de son héros, M. Oldbuck, nous apprend qu'à la suite d'une déception amoureuse, il était devenu un *haïsseur de femmes.* Un *haïsseur de femmes!* M. Ernest Legouvé est précisément tout le contraire, et il faut avouer qu'il a pour cela les meilleures raisons du monde. Comment pourrait-il tenir rigueur à *ce sexe*[1] qui a fait la fortune de ses pièces; qui, après lui avoir successivement donné ces admirables actrices : M[lle] Mars, M[lle] Rachel, M[lle] Madeleine Brohan, lui tient encore en réserve M[me] Allan et M[me] Ristori?

Comédienne consommée, M[me] Allan ne se montra jamais peut-

[1] Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère.
(Gabriel Legouvé, *le Mérite des femmes.*)

être plus parfaite que dans *Bataille de dames*. Cette comédie, jouée le 17 mars 1851, n'a pas quitté le répertoire. Le dialogue est vif, alerte, de bonne compagnie; l'esprit foisonne, non l'esprit de mots, mais, ce qui est bien préférable, l'esprit de situation.

VII

Trois succès ainsi remportés coup sur coup au Théâtre-Français, trois batailles dramatiques brillamment gagnées, autorisaient M. Legouvé à poser sa candidature à l'Académie. Il se mit sur les rangs pour remplacer un contemporain et un ami de son père, M. Emmanuel Dupaty, qui avait encouragé ses débuts, lui avait souvent donné d'utiles conseils et dont il eût parlé mieux que personne. Le vote eut lieu le 12 février 1852. Il n'y avait pas moins de sept candidats; au premier tour de scrutin, les suffrages se répartirent de la manière suivante : Alfred de Musset, 11 voix; Philarète Chasles, 5; François Ponsard, 5; Ernest Legouvé, 4; M. Mazères, 3; M. Liadières, 2; M. de Valori, 2. Alfred de Musset fut nommé au second tour. Le 18 mai 1854, l'Académie avait à pourvoir au remplacement de M. Tissot et de M. Jay. Elle donna pour successeur à M. Tissot Mgr Dupanloup, et pour successeur à M. Jay M. de Sacy. M. Legouvé avait eu 2 voix pour le fauteuil de M. Jay et 6 voix pour le fauteuil de M. Tissot.

Persuadé qu'il devait attribuer son échec à ce qu'il n'avait encore composé, à l'exception de *Guerrero*, que des pièces faites en collaboration, principalement avec M. Scribe, déjà membre de l'Académie; ayant sous les yeux l'exemple de M. Mazères, qui, après avoir remporté de nombreux et éclatants succès, tantôt avec Scribe et Picard et tantôt avec M. Empis, académiciens tous les trois, se voyait repoussé depuis dix ans, en vertu du vieil adage de droit : *non bis in idem*, ce qui se pouvait traduire ainsi en bon français : « Nous vous avons déjà donné, brave homme »; voulant éviter, à tout prix, un aussi triste sort, M. Legouvé prit un parti héroïque. Il résolut d'écrire, seul, une tragédie en cinq actes et en vers, et il choisit pour héroïne... Médée, l'amante de Jason! Après tout, Médée était un sujet comme un autre, du moment que Mlle Rachel devait jouer le rôle, et elle s'y était formellement engagée. Mais il arriva qu'au cours des répétitions, elle déclara n'en plus vouloir et s'obstina dans son refus :

Obtenez un arrêt comme il faut que je joue.

M. Legouvé se mit en devoir de l'obtenir, et le 21 octobre 1854, malgré une brillante plaidoirie de Me Chaix-d'Est-Ange, Mlle Rachel

se vit condamner par le tribunal de la Seine à jouer le rôle de Médée, et, faute de le faire, à payer 200 francs de dommages-intérêts par chaque jour de retard. Elle parut peu s'en émouvoir. Outre que les procès ne l'effrayaient guère et qu'elle jouait les *Plaideurs* à la ville avec autant de supériorité qu'elle jouait *Phèdre* ou *Andromaque* au théâtre, elle avait pour elle son directeur, M. Arsène Houssaye, et M. Achille Fould, ministre d'État, de qui relevait alors la Comédie-Française. Lorsque l'huissier de M. Legouvé vint, le plus courtoisement du monde, prier le directeur d'indiquer jour pour les répétitions de *Médée*, celui-ci se retrancha derrière un décret du 5 décembre 1853, aux termes duquel aucun ouvrage reçu par le comité de lecture ne pouvait être mis à l'étude sans l'autorisation du gouvernement. C'était le cas pour M. Legouvé de se dire :

Ma partie est puissante et j'ai tout lieu de craindre.

Il tient bon pourtant; il assigne M. Arsène Houssaye : mais, à l'ouverture de ces nouveaux débats, surgit un nouvel adversaire, qui n'est rien moins que le préfet de la Seine. M. Haussmann, en vertu des instructions du ministre d'État, dépose un déclinatoire tendant à ce que le tribunal se déclare incompétent. M. Legouvé perd son procès; mais, toujours heureux, il se trouve avoir joué *à qui perd gagne*. Les salons parlementaires et les feuilles de l'opposition s'accordent à célébrer son *libéralisme;* l'impétueux J.-J. Ampère écrit qu'il reviendra de Rome tout exprès pour voter en faveur de l'*ennemi de César*, et, le 1er mars 1855, l'Académie l'appelle au fauteuil de M. Ancelot. Sur 30 votants, il obtient 18 voix contre 11 données à François Ponsard et 1 à M. Poujoulat.

Deux mois plus tard, le 7 juin 1855, M. Legouvé faisait représenter au Théâtre-Français une comédie en trois actes et en prose, écrite, celle-là, sans collaborateurs, *Par droit de conquête*. Jouée par Bressant, Provost, Mmes Allan et Madeleine Brohan, pleine de scènes tour à tour émues et piquantes, cette pièce obtint un vif succès. Elle ne valait pas cependant *Bataille de dames*, ayant le tort d'être une pièce à thèse. Traitant, à son tour, la question du mariage de la noblesse et de la roture, l'auteur prenait parti contre la noblesse; en vrai bourgeois de Paris, il humiliait les parchemins du vicomte Gontran devant les diplômes de l'ingénieur Bernard. Je n'y vois pas grand mal pour ma part; je reproche seulement à M. Legouvé de n'avoir pas abordé son sujet franchement, mais *de biais*. Son roturier est un roturier pour rire, puisqu'il a le droit

de s'appeler M. de Cernay; son ingénieur est un ingénieur pour rire, puisque, après avoir desséché des marais, endigué des rivières, enrichi son département, il *refuse de toucher ses honoraires!* Je n'insiste pas; il serait peu séant aujourd'hui de rire de l'*ingénieur*; voilà bel âge que son beau temps est passé! L'élève de l'École polytechnique a été détrôné par l'élève de l'École centrale. Si Alice de Rochegune, l'héroïne de M. Legouvé, était encore à marier, ce n'est pas un ingénieur des ponts et chaussées qu'elle épouserait, c'est un maître de forges!

VIII

Le 28 février 1856, M. Ernest Legouvé vint prendre séance à l'Académie française, à la place de M. Ancelot. Il y entrait

Et par droit de conquête et par droit de naissance.

Il avait réalisé la dernière et la plus haute de ses ambitions; il était heureux, il était célèbre, il était riche : il semble que l'heure du repos allait sonner pour lui. Il n'en sera rien pourtant. On ne divorce pas avec les lettres. Qui les a aimées aux jours de sa jeunesse leur reste fidèle jusqu'à la fin. Les *biens de fortune*, comme la Bruyère les appelle, ne sont pas pour faire oublier à qui les a connus, ne fût-ce qu'une heure, les succès du livre ou du théâtre. Les vrais hommes de lettres sont tous de la famille de cet excellent M. de Lacretelle, — Lacretelle *le jeune*, — qui fut le confrère de M. Legouvé à l'Académie. Un jour, comme il venait de publier un nouveau livre, deux gros volumes à la fois, il s'en va chez Mme Bertin de Vaux, son amie, et lui confie ses inquiétudes. La presse est muette; les *Débats* eux-mêmes n'ont pas parlé; il est le plus malheureux des hommes. Mme Bertin le rassure de son mieux. « Il faut attendre; on ne lit pas de si gros volumes en une matinée, le public est distrait pour un rien. » Bref, tout ce qu'on peut dire à un galant homme, qui ne comprend guère que son livre ne soit pas, toute affaire cessante, l'unique préoccupation de tous. Un peu remis, M. de Lacretelle se dispose à sortir : « — Mais vous êtes en deuil, et de qui? reprend Mme Bertin de Vaux. — De notre vieux cousin. — Il était riche? — Oui, trop riche... un château, des terres, plus d'un million, si j'en crois le notaire. — Et qui donc est l'héritier de ces grands biens? demandait la dame. — Ah! c'est moi, répond M. de Lacretelle, d'un air distrait. » — Elle était alors presque fâchée : « Oh! disait-elle, que vous voilà bien, vous autres barbouilleurs de papier; voilà tantôt deux heures que vous

me persécutez de votre livre, et vous ne me dites rien d'une fortune qui vous tombe du ciel[1] ! »

Et voilà pourquoi M. Legouvé, depuis son entrée à l'Académie, c'est-à-dire depuis trente ans, n'a pas cessé d'écrire de nouveaux livres et des pièces nouvelles.

Il a donné, au Théâtre-Français, *le Pamphlet*, *les Doigts de fée*, en collaboration avec Scribe, *un Jeune homme qui ne fait rien*, *A deux de jeu*, *Anne de Kervillers*, *la Cigale chez les fourmis*, en collaboration avec M. Labiche; à l'Odéon, *Béatrix ou la Madone de l'art;* au Gymnase, *Miss Suzanne;* au Vaudeville, *une Séparation;* à l'Opéra-Comique, *l'Amour africain;* au Théâtre-Italien, *les Deux reines de France*, drame en quatre actes et en vers, avec des chœurs dont la musique est de M. Charles Gounod.

Entre temps, il faisait paraître deux volumes sur les *Pères et les Enfants au XIX*e *siècle*, des *conférences* sur l'abbé de l'Épée, Lamartine, Samson, Mlle Rachel, etc., etc.; des brochures sur *Sully* et sur *Jean Reynaud*, sur l'*Escrime*, sur la *Croix d'honneur et les comédiens*, un *Petit traité sur la lecture à haute voix*, etc.

On le voit, peu d'existences littéraires ont été mieux remplies; peu d'écrivains ont eu, comme M. Legouvé, cette heureuse fortune de réussir pendant plus d'un demi-siècle, de conserver jusqu'à la fin cette sûreté de main et de coup d'œil qui permet à un bon tireur de faire mouche un coup sur deux. Et pourtant n'a-t-il pas dû se demander plus d'une fois, en jetant un regard sur le passé, ce qui resterait de tant d'œuvres où il avait mis le meilleur de lui-même, de ces vers écrits avec amour, de ces drames applaudis, de ces comédies souriantes? Ne lui est-il pas arrivé souvent de songer au sort de son prédécesseur, M. Ancelot, et de se rappeler ce qu'il en avait dit, dans son discours de réception : « M. Ancelot a écrit plus de quarante mille vers, qui presque tous ont été lus; il a composé plus de quatre-vingts pièces de théâtre, qui presque toutes ont été applaudies. » O vanité de l'esprit et du talent! De ces quatre-vingts pièces de théâtre, de ces quarante mille vers, rien ne subsiste! Quelques années seulement se sont écoulées, et, à la place même où ce galant homme avait élevé ce monument, c'est à peine si vous pourriez déchiffrer, sur une pierre à demi brisée, les lettres à demi effacées de son nom! Serait-il plus heureux que M. Ancelot? N'était-il pas menacé, au contraire, de mourir, comme lui, tout entier? Mais voilà que, pendant qu'il roule en lui-même ces pensées mélancoliques, il a écrit, en tête d'un gros cahier de papier blanc, ce titre, qui n'est pas sans lui causer

[1] Jules Janin, *Histoire de la littérature dramatique*, t. V, p. 349.

quelque émotion : *Soixante ans de souvenirs*. Il laisse *trotter* sa plume, *la bride sur le cou;* le gros cahier de papier blanc devient un volume. Aussitôt tout change de face; la partie, perdue tout à l'heure, est maintenant gagnée. Ce que n'avaient pu faire deux ou trois tragédies, quatre ou cinq drames, quinze ou vingt comédies, je ne sais combien de livres et de brochures, quelques pages de *Souvenirs* le feront de reste : le nom de M. Legouvé est désormais assuré de vivre.

La Bruyère parle quelque part des livres *faits de main d'ouvrier;* il en fait grand cas et il a raison; mais j'ai un faible, je l'avoue, pour ces autres livres où l'*ouvrier* ne paraît pas; où l'auteur (puisque auteur il y a) écrit sans préoccupation d'art et de métier, non pour le public, mais pour lui-même, ou mieux encore pour ceux qui l'ont aimé et qui ne sont plus, ses parents, ses maîtres, ses amis, lecteurs invisibles qui se pressent derrière lui dans l'ombre et lisent par-dessus son épaule la page commencée. Les *Souvenirs* de M. Legouvé sont un de ces livres. Rien de plus agréable que ces premiers chapitres, où passent tour à tour devant nous Gabriel Legouvé, Nicolas Bouilly, Népomucène Lemercier, Emmanuel Dupaty, Casimir Delavigne, Béranger, Jouy, Andrieux, Villemain, Hector Berlioz, Eugène Sue, Lablache et Mme Malibran. Tous ces portraits ont bien la couleur et la physionomie du temps. On éprouve, à parcourir cette galerie, le même charme mélancolique qui nous arrêtait, il y a trois ans, à l'exposition des *Portraits du siècle*, devant les toiles d'Hersent et de Boilly.

Çà et là, au cours du volume, j'aurais sans doute quelques légères inexactitudes à relever; mais ces rectifications seraient sans importance. Il est cependant une petite erreur que je tiens à signaler. Dans son chapitre sur Villemain, M. Legouvé lui fait honneur « d'avoir, le premier, formulé cette maxime nouvelle : *la littérature est l'expression de la société* ». Ce n'est pas Villemain, c'est M. de Bonald qui a dit cela, le premier, dans un article du *Mercure*, publié au mois de mai 1807 [1]. Que M. Legouvé, dans sa plus prochaine édition, rende à l'auteur de la *Législation primitive* ce qui lui appartient. Cette petite réparation saurait d'autant moins

[1] « En effet, revenons au principe, vrai puisqu'il est fécond, fécond parce qu'il est vrai, que la *littérature est l'expression de la société;* principe dont on peut abuser, comme de tous les principes généraux, lorsqu'on veut en faire l'application à des particularités qui ne sont assez souvent que des exceptions, mais principe qui reçoit une application certaine, entière et parfaitement juste, dans la manière générale dont nous en considérons les deux termes, la littérature d'un côté, et la société de l'autre. » (*Mélanges littéraires, politiques et philosophiques*, par M. de Bonald, t. II, p. 184.)

lui coûter qu'il occupe à l'Académie le fauteuil de M. de Bonald, prédécesseur immédiat de M. Ancelot.

M. Ernest Legouvé, dans ses *Souvenirs*, est un peu comme ces maîtres de maison qui se tiennent volontiers au second plan et s'effacent pour faire briller leurs amis. Il parle de lui le moins possible. N'étant pas de ceux qui reprochent au duc de Saint-Simon et à Chateaubriand de s'être mis tout entiers dans leurs *Mémoires*, j'aurais bien quelque chose à dire sur la trop grande réserve de M. Legouvé, sur ce procédé de salon, aimable, à coup sûr, et discret, mais peut-être un peu bourgeois. Ceci me ramène à mon point de départ, au bourgeois de Paris qui est dans l'auteur des *Souvenirs*. J'aime à me le représenter, en finissant, dans cette vieille maison de la rue Saint-Marc, qu'il aurait dû nous décrire en détail, avec ses boutiques sur le devant et ses colonnes grecques au fond de la cour, avec son mobilier qui nous rappelle l'époque de Louis XVI et celle de Napoléon I[er], le règne de Charles X et celui de Louis-Philippe. On y respire un tel parfum d'autrefois, qu'à peine dans la rue on est tout étonné de ne pas voir passer un garde national en uniforme ou, comme dans les romans de Balzac et de Charles de Bernard, « un jeune homme décoré conduisant un tilbury ». Vainement l'hôte de cet ancien logis fait profession d'aimer le « progrès », le « mouvement », voire même la « république conservatrice », comme ses voisins de la rue du Sentier :

Tout bourgeois de Paris doit tribut au malin.

Au fond, et quoi qu'il en ait, M. Ernest Legouvé est resté l'homme de sa maison : il a le culte de la famille, le respect de la tradition et le goût du passé. Il aime la flânerie sans but, l'activité sans fièvre, le bien-être sans luxe, toutes ces choses d'hier que ne connaît plus le Parisien d'aujourd'hui. Il ne prise rien tant que la simplicité, le naturel, la raison et le bon sens. La dernière fois que je l'ai vu, il relisait la Fontaine. Vous voyez bien que j'avais raison de vous dire, en commençant, que l'auteur de *Soixante ans de souvenirs* était un homme d'autrefois, — *le dernier des bourgeois de Paris*.

Edmond Biré.

LES CHINOIS PEINTS PAR EUX-MÊMES

LE THÉATRE DES CHINOIS

Par le général Tcheng-ki-tong

De tous les pays du monde, la Chine est celui vers lequel l'Occident tourne en ce moment ses regards avec le plus de curiosité. Depuis que l'établissement des relations diplomatiques et commerciales en a facilité l'accès aux Européens, on voit paraître chaque jour des documents de toute sorte sur ce vaste empire jusque-là assez mal connu.

Un Chinois même, le général Tcheng-ki-tong, attaché militaire à Paris, a publié sur son pays deux ouvrages : *les Chinois peints par eux-mêmes* et *le Théâtre des Chinois* (études de mœurs comparées), qui dénotent une grande connaissance de notre littérature et du monde dans lequel il a vécu à Paris.

Ces volumes sont intéressants en eux-mêmes, parce qu'ils nous font connaître une foule de choses sur la Chine, et aussi par les appréciations qu'ils contiennent sur notre société. A une époque et dans un pays où l'on n'a pas de convictions très arrêtées et où l'on se préoccupe beaucoup du qu'en-dira-t-on, il n'est pas indifférent de consulter l'opinion d'un observateur impartial, mais qui forcément juge à un point de vue très différent du nôtre. A ce double titre, ces productions étaient dignes de piquer notre curiosité dans n'importe quel temps; mais les circonstances actuelles leur donnent une toute autre portée. Pendant que nos vaisseaux pourrissent dans les mers de la Chine, que nos soldats meurent là-bas pour le bon plaisir de la république, au moment où le pape entame des négociations avec l'empereur de la Chine pour protéger nos missionnaires, nous allons chercher à pénétrer la pensée d'un général de l'armée chinoise, à la fois fin diplomate et profond philosophe.

Il serait curieux d'y lire en maints endroits la condamnation de l'athéisme d'État. Nos gouvernants pourront puiser là des enseignements salutaires; ce mandarin leur donnera plus d'une leçon de patriotisme, et ce disciple de Confucius plus d'une leçon de morale. « Nous

ne sommes pas encore assez pervertis pour n'avoir aucune croyance », dit-il. S'il professe parfois un scepticisme qui est la conséquence naturelle de ce qu'il ignore notre religion et de ce qu'il voit des soi-disant catholiques vivre comme des mécréants, il ne renie pas du moins le Dieu de ses ancêtres; il croit à quelque chose et il s'en glorifie. « Nos sages, en décrétant la vertu obligatoire, ont senti exactement l'instinct de la conservation de l'humanité. C'est en ceci qu'il réside : pratiquer la vertu. C'est banal, c'est rétrograde, c'est réactionnaire, ce n'est ni chic (*sic*) ni pschut, c'est tout ce que l'on voudra, mais il n'y a pas de meilleur remède contre l'orgueil des rois et l'insolence des tribuns; il n'y a pas de plus sûr réactif contre les majorités trop complaisantes; il n'y a pas de cordial plus chaud contre tous les appauvrissements de la volonté et du caractère; c'est le garde-fou de la raison, la boussole de toute la vie. » Ne sont-ce pas là des principes à méditer?

Cette citation est tirée du dernier ouvrage que le général vient de faire paraître, *le Théâtre des Chinois*, dont je parlerai tout à l'heure plus en détail. Le précédent, *les Chinois peints par eux-mêmes*, a été l'objet de trop de commentaires pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter aussi longuement. Il faut cependant en dire quelques mots, parce qu'il se rattache intimement au second.

D'abord, on ne saurait trop admirer la puissance d'observation dont il témoigne et l'étendue des connaissances de toute sorte que Tcheng-ki-tong a su acquérir en un espace de temps relativement court, si l'on considère le chemin qu'il avait à parcourir. Nos auteurs, même ceux de second ordre, lui sont familiers; il distingue d'une façon précise le genre qui est propre à chacun d'eux, et l'antiquité grecque et latine ne lui sont pas inconnues.

L'auteur compare les mœurs et les institutions de la Chine avec les nôtres, puis il conclut : « En somme, il n'y a en Europe que les satisfactions appartenant à la vie de plaisir... » ou l'ennui; d'après lui, nous sommes dans l'empire des exceptions, auquel il préfère celui du Milieu; et alors même que sa loyauté d'écrivain l'oblige à voir le mal en Chine, c'est l'Occident qu'il en rend responsable. Pourtant, il rend justice, dans une certaine mesure, à nos missionnaires : « Les missionnaires ont fondé des hôpitaux et des écoles avec les sommes provenant de la moisson des petits sous. Ces établissements rendent de grands services à la classe pauvre, et je n'ai pas à critiquer une œuvre qui fait le bien. »

Au demeurant, les critiques qu'il nous adresse proviennent le plus souvent, comme on pourra s'en rendre compte, de ce qu'ayant forcément fréquenté surtout le monde officiel, il confond Paris avec la société républicaine. Il dénonce la corruption de nos mœurs, sans prendre garde qu'il y a deux Paris, comme il y a deux Frances. S'il

appelle Paris, les boulevards, l'espace compris entre l'Élysée Saint-Honoré et celui de Montmartre, il a parfaitement raison; et puisqu'il cite Musset, il a peut-être lu ces vers :

> Ce qu'on voit aux abords d'une grande cité,
> Ce sont des abattoirs, des murs, des cimetières;
> C'est ainsi qu'en entrant dans la société,
> On trouve ses égouts. La virginité sainte
> S'y cache à tous les yeux sous une triple enceinte.

Quand il parle de son pays, il veut « nous montrer la vie simple qui s'écoule au foyer de la famille ». Ce « home », cette poésie du foyer existe aussi chez nous; je ne prétends pas qu'il l'ignore complètement, mais elle lui est mal connue. Peut-être est-ce la même raison qui nous fait calomnier la Chine? Nous avons encore en France, grâce à Dieu, des intérieurs simples et chrétiens; mais ce ne sont pas, en général, ceux qui sont ouverts aux étrangers; d'ailleurs, ils s'y amuseraient peu. L'auteur trouve du reste un grand charme aux bals officiels; seulement il paraît qu'on ne manque jamais de s'y battre pour prendre d'assaut le buffet, comme ailleurs l'argent et les places. Aussi, une fois installé, on attend que « les ministres », sans doute dans le sens ancien du mot, vous prient de céder la place à d'autres. Voilà peut-être pourquoi le monde diplomatique ne donne guère de fêtes; les représentants des puissances seraient-ils peu soucieux d'inviter cette catégorie d'affamés qui sont nombreux dans les sphères officielles? N'est-ce pas aussi la preuve que le régime de la liberté absolue, dans quelque ordre que ce soit, est difficilement praticable avec certains individus. Le général Tcheng-ki-tong prétend n'avoir pas trouvé chez nous un seul principe vraiment démocratique et libéral; je soumets à ses méditations le buffet libre dans l'État libre! « Une des plus ravissantes inventions des plaisirs mondains, dit-il, sont les bals costumés. On y voit défiler les grandes époques de notre histoire jusqu'aux derniers jours de la monarchie où commencent les décadences... du costume. » *Et nunc erudimini...*

En dehors des fêtes officielles, il y a le monde; il le déclare fort ennuyeux, — chacun prend son plaisir où il le trouve, — je puis pourtant lui affirmer qu'il y a des salons où l'on s'amuse beaucoup... sans se battre. C'est là que j'ai eu le plaisir de me trouver avec l'auteur de ces réflexions, sans être connu de lui. En admirant son aisance, son air aimable et intelligent, j'exprimais tout bas mon désir de savoir ce qu'il pensait de nous. Maintenant qu'il prend le soin de nous en instruire, j'avoue que je suis un peu déçu. La vanité nationale est sans doute pour quelque chose dans cette déception.

Le monde des artistes seul trouve grâce devant lui; les artistes,

voilà son rêve. J'aurais cru que Confucius classait ce plaisir-là parmi les dangereux. En Chine, les hommes n'ont aucun commerce avec les femmes dans l'intérêt de la famille; ils « se réunissent très souvent, mais seuls, et ils ne font pas de visites aux dames ». Ils causent, font des jeux de mots, se promènent en bateau, ou vont visiter les temples bouddhistes, cela suffit à leur bonheur. Leurs épouses s'occupent des fleurs; elles jouent aux cartes et aux dominos, elles font de la broderie; mais elles ne chantent pas. En revanche, — qui l'eût cru! — elles disent parfois du mal de leur prochain. Voilà un tableau bien idyllique et qui ne ressemble guère à ceux que tracent les voyageurs européens.

Le fondement de la morale chinoise en matière religieuse (on sait qu'il y a trois grandes sectes religieuses en Chine; celle dont je parle ici est celle de Confucius) et en matière sociale, c'est le respect : respect à Dieu, respect au souverain, respect au chef de la famille : « L'éducation nous apprend à nous rappeler ce que nous serons, si nous nous maintenons par le respect ». Il n'admet rien au-dessus de ce principe qui, sans être parfait, vaut mieux évidemment que : « Ni Dieu, ni maître. » Et il ajoute, en parlant de la morale encore officiellement enseignée par nous : « Combien de mots qui n'existent plus que derrière la vitrine... la liberté, l'égalité, la fraternité... la justice et le droit, la charité; oh! naïveté! » Notre Chinois ne se doute donc pas qu'il y a encore des personnes charitables dans le monde, et qu'il existe des ordres admirables qui se consacrent exclusivement au soulagement des misères d'autrui. Du moins, il ne doit pas ignorer, s'il connaît aussi bien son pays que le nôtre, que des missionnaires s'expatrient tous les jours pour aller y braver des morts horribles. Quel but les anime, si ce n'est l'amour du prochain, supérieur « au culte de l'humanité matérielle [1] » que professe Confucius!

Pour ce qui est des principes sociaux, il y en a d'excellents à méditer. On trouvera que la liberté d'enseignement est absolue [2]; en revanche, pas de suffrage universel, ni de liberté de la presse; les journaux, « institution bien utile, bien précieuse pour ceux qui écrivent », se réduisent à la *Gazette officielle de Pékin*, qu'on ne lit guère. Le général ajoute : « Nous n'avons pas abusé de l'imprimerie pour corrompre les esprits et exciter les passions inutiles. » — « Il vaut mieux être chien et vivre en paix que d'être homme et vivre dans l'anarchie. » Il condamne également le militarisme.

L'autorité est aussi restée maîtresse dans la famille, et le culte des ancêtres en honneur; malheureusement, le mariage, qui en est le fondement, a « pour but unique l'accroissement de la famille ». C'est

[1] Philippe Daryl : *le Monde chinois*. (Hetzel.)

[2] La base de l'éducation chinoise est contenue dans un curieux ouvrage : *le Siao-Hio, ou études des enfants,* un des livres les plus anciens de la Chine.

surtout par là qu'ils croient justifier l'adultère qui est introduit au foyer conjugal. Le côté le plus élevé de l'institution chrétienne qui seule pouvait élever la femme au niveau de l'homme leur échappe. Cependant la Chinoise jouit d'une liberté plus grande qu'on ne se le figure généralement, et il en a toujours été ainsi. On lit dans un livre très ancien, le *Shi-King*, comment une femme passe son temps en l'absence de son mari : « Elle fait caparaçonner son cheval, elle part avec sa nombreuse suite, elle franchit les rochers escarpés, épuisant sa monture, lassant ses serviteurs, et le tout sans qu'aucune volonté étrangère à la sienne intervienne dans ses desseins et dans leur exécution [1]. »

Puisque nous en sommes à la littérature, abordons les poètes chinois et le second volume consacré au théâtre. Le général nous apprend que, dans les premiers âges, les poésies, d'une extrême simplicité, étaient en général des chansons religieuses et philosophiques [2]. Plus tard, elles cherchent à peindre les sentiments et les passions du cœur humain. L'ode se transforme en élégie. Toutes ces poésies, transmises par la tradition, ont été recueillies par Confucius, au septième siècle avant Jésus-Christ.

Ce n'est guère que quinze siècles plus tard que la littérature classique brillera de tout son éclat. Alors parut le grand Tou-Fou, surnommé le dieu de la poésie. Voici des vers de lui, traduits par le marquis d'Hervey de Saint-Denys, qui est, comme l'on sait, un de nos sinologues les plus distingués :

> Je tombe dans une rêverie profonde;
> Combien de temps durent la jeunesse et l'âge mûr?
> Et contre la vieillesse que pouvons-nous?

Tout Chinois qui se respecte est tenu de se pâmer d'admiration devant ces vers; je serais surpris qu'ils eussent autant de succès en France. Je leur préfère de beaucoup « la Guitare », une poésie de la même époque très originale et aussi très mélancolique, qui unit au charme de la description un rare bonheur dans le choix des images et surtout une grande puissance dans l'expression de la tristesse dont elle est empreinte. Elle sent son vieux temps; c'est une raison de plus pour qu'elle plaise de nos jours, où même la guitare a eu son petit regain de jeunesse.

Les pièces dramatiques des Chinois ont, en général, un cachet ancien comme leurs poésies. Il y a une excellente raison pour cela; c'est que leur scène est aussi vieille que leur civilisation, et n'a pas

[1] Extrait de *la Religion primitive des Chinois*, le savant et intéressant ouvrage de Mgr de Harlez, professeur à l'université de Louvain.

[2] Les premiers Chinois furent monothéistes et spiritualistes.

fait de progrès sensibles depuis des siècles. Or, comme le dit fort justement notre auteur, on peut juger un peuple par son théâtre. Le leur n'a donc pas, comme nous le verrons, suivi la même progression que ceux de l'Occident. Au point de vue matériel encore bien moins, c'est même un point de vue, à dire vrai, auquel il est impossible de se placer, et pour cause. L'auteur convient sans difficulté que si l'on entend par théâtre l'ensemble des artistes, la salle, c'est-à-dire la réunion des spectateurs, ou l'éclat des costumes et la splendeur des décors, le terme de comparaison manque; car, en Chine, il n'y a point de théâtre, par conséquent point de coulisses, point de décors, point de costumes. On trouve que tout cela nuit à l'art! Pas plus, ce me semble, qu'un cadre à un tableau, qu'une reliure à un livre. Dans la Grèce antique, on était plus avancé; Vitruve rapporte qu'il y avait des théâtres entretenus aux frais de l'État et des décors magnifiques.

Les mandarins qui ont envie de voir jouer la comédie font venir des acteurs chez eux, et convient leurs amis par « une carte de couleur cramoisie ornée de caractères dorés ». La fête commence par un dîner. On se figure que ce repas est exécrable. Il n'en est rien; à vrai dire, on vous sert « des nids d'oiseaux, des nageoires de requins, des nerfs de daim », etc., mais tout cela est excellent! à en croire Tcheng-ki-tong.

Le festin terminé, on ouvre les portes sur la rue pour le plus grand plaisir de ceux qui ne sont pas invités; on choisit les pièces qu'on veut voir jouer, et les acteurs entrent en scène. J'oubliais un détail... il n'y a point d'actrices. Il y en avait bien autrefois, mais on les a supprimées, non plus au nom de l'art, mais de la vertu; il ne faut pas jouer avec le feu. Les représentations doivent avoir une grande analogie avec celles qui ont eu lieu dans nos collèges et petits séminaires. Pour la même raison, les dames assistent à la représentation cachées derrière un treillis, comme les femmes du sultan à Constantinople.

On ne protège pas le sexe faible; on se protège contre lui. Il faut croire qu'il est terriblement dangereux. Un certain M. Li, le héros d'un drame chinois, en sait quelque chose : « C'est que Tchang-iu est jolie en diable, qu'elle a des petits pieds charmants, un teint (*sic*) à rendre jalouses les roses du printemps. » Il l'épousera ; si elle avait eu de grands pieds et les yeux bleus, le comble de la laideur en Chine, il aurait peut-être résisté! C'est en vain que Lieou sa première femme lui chante :

Lieou. — « Vous aimez ces regards dans lesquels semblent se jouer les flots d'automne; vous idolâtrez ces sourcils peints en noir et délicatement arqués. Mais songez donc que ce front qui a l'éclat de la fleur Fou-Yang cause la ruine des maisons; que cette bouche qui a l'incarnat de la cerise et du pêcher dévore les âmes des hommes. Son haleine odorante exhale

le doux parfum du giroflier; mais je crains bien que toutes ces fleurs ne se dispersent et qu'un tourbillon de vent ne les emporte. »

Li. — « Vos craintes n'ont pas de fondement : au reste, mon parti est pris, je veux l'épouser. »

En dehors des acteurs qui jouent dans les salons, il y a des troupes qui vont de ville en ville; les habitants d'un quartier se cotisent pour avoir une représentation sur la place publique. Au moyen âge, les choses se passaient à peu près de même en France. Et récemment ne vient-il pas d'être question de représenter la *Esmeralda* sur la place Notre-Dame? Seulement, au moyen âge, on étalait un luxe de costumes presque aussi grand que de nos jours, sauf qu'on ne se préoccupait pas de l'exactitude historique ou archéologique.

Après tous ces détails, le général Tcheng-ki-tong ajoute : « N'avais-je pas raison de dire que nous devons avoir le culte passionné de l'art? Et il faut, en vérité, qu'il le soit ou que nos mœurs soient bien différentes de celles des Occidentaux. Elles ne le sont cependant pas étonnamment sous ce rapport. »

Les pièces sont divisées comme les nôtres en actes et en scènes, avec un prologue explicatif. A quelque genre qu'elles appartiennent, elles sont entremêlées de chants. Mgr de Harlez nous apprend qu'en Chine la culture de la musique est un devoir moral; elle est prescrite par les législateurs et les philosophes comme un moyen d'apaiser les passions. Il n'y a qu'un personnage qui chante : il semble « être le génie même du poète parlant aux spectateurs ». C'est un moyen ingénieux de rendre la thèse de l'auteur (la plupart des pièces chinoises sont des pièces à thèse) plus attrayante.

Dans une pièce légère : les intrigues d'une soubrette, la belle Siao-Man, envoie une messagère à son soupirant malade pour lui dire... de ne pas négliger les belles-lettres; elle s'en acquitte en chantant. Un auteur dramatique d'aujourd'hui aurait de la peine à être aussi moral même en musique.

Ce n'est qu'au dix-septième siècle que s'introduira en Italie l'usage des pièces où tous les personnages alternent le chant avec le dialogue. Ce genre un peu faux, importé en France par Catherine de Médicis, a donné naissance à notre opéra-comique.

Ce personnage qui chante rappelle la parabase du chœur antique; ce n'est pas la seule analogie que le théâtre chinois offre avec celui des Grecs. Certains drames historiques ont beaucoup de rapports avec les comédies d'Aristophane principalement.

Tcheng-ki-tong nous reproche de ne pas cultiver ce genre, qui est le plus propre à instruire le peuple et à entretenir l'amour de la patrie, en faisant revivre les gloires du passé. La remarque a sa valeur, et il

vaudrait certes mieux suivre la voie qui nous avait été tracée avec succès par de Belloy, que de fonder une chaire pour la glorification des crimes de la révolution. Des tentatives ont bien été faites de nos jours pour la création d'un théâtre historique, mais elles ont échoué pour des causes multiples. Notre fierté se choque de voir les grands faits de notre histoire prendre les allures de la fable; et notre curiosité se plaît dans une sorte de merveilleux et d'idéal qui se concilie mal avec les allures simples de l'histoire.

Les pièces chinoises, revenant éternellement sur les mêmes sujets, nous paraîtraient monotones; tandis que, par l'introduction sur la scène des individus et des mœurs de l'univers entier, nous arrivons à une variété infinie qui plaît à notre caractère. Si cela est vrai pour des œuvres sérieuses ou qui prétendent à l'être, telles que *Théodora*, qui ne serait pas arrivée à la dixième représentation sans les décors et les costumes, à plus forte raison pour celles qui sont destinées à charmer les yeux plus que l'esprit, comme les ballets et les féeries. Voilà des genres complètement inconnus en Chine.

En revanche, la comédie de mœurs y est très en honneur et a fourni d'innombrables productions. Il nous est donné d'apprécier assez exactement le génie dramatique de plusieurs de leurs auteurs qui caractérisent le mieux les grandes époques littéraires par les citations nombreuses et bien mises en lumière du général Tcheng-ki-tong. Cependant il ne nous en donne malheureusement qu'une idée trop incomplète; et je me prends à l'envier quand il parle de notre théâtre avec tant d'autorité. Dédaigneux de paraître érudit, il s'est senti l'ambition d'être du petit nombre des lettrés, et il la justifie par la façon dont il juge les « passions un peu théoriques de Corneille, l'héroïsme plus accessible et plus humain des créations de Racine... le rire comique et profond du grand Molière », etc. S'il faut lui faire un reproche, c'est d'outrer la louange quand il parle de Voltaire et de Molière qu'il appelle « le plus grand des hommes! » A ses yeux, Cervantès et Beaumarchais sont les littérateurs qui personnifient le mieux le génie de l'écrivain.

Il ne croit pas que le génie soit un don de Dieu ou de la nature; il y a sans doute « une certaine ardeur d'esprit qui excite le poète »; le reste n'est que l'œuvre du travail et non le fruit de l'inspiration.

Un de leurs romans favoris : *les Deux jeunes filles lettrées*, contient une pensée très juste sur le talent : « L'étude sert à le faire éclore, mais c'est la nature qui perfectionne sa merveilleuse puissance. »

Le but officiel de leur théâtre est la vertu; il constate que nous ne faisons pas les mêmes efforts. En revanche, il ne saurait trouver de théâtre plus moral que le nôtre au moyen âge; alors notre scène se ressentait naturellement de la foi naïve de nos pères, comme les

œuvres de Dante et de Milton se ressentent, dans leur sublime énergie, des passions violentes de leurs temps troublés; et comme celles du grand Corneille, de la splendeur et de l'éclat incomparables du siècle de Louis XIV.

Tels sont les mystères ou miracles qui, dès le dixième siècle, remplacèrent chez nous les histrions et les jongleurs. Ils prirent beaucoup d'analogie avec certaines pièces simples des Chinois; le dialogue naïf était, comme le leur, entremêlé de chant et précédé d'un prologue, destiné à expliquer les décors ou à y suppléer. A la fin du quatorzième siècle seulement, nous aurons des théâtres permanents. On représente des pièces en langue vulgaire, où l'élément exclusivement religieux des mystères est remplacé par des sujets tirés ordinairement de la chevalerie, et plus tard de l'histoire ancienne ou même contemporaine, comme le siège d'Orléans, représenté du vivant même de Jeanne d'Arc. Les auteurs de cette époque : Hardy, Théophile, Mayret, ont laissé des noms dans les annales de notre théâtre. Baïf et Jodelle marquent un genre nouveau; celui-ci est le premier qui ait donné une véritable tragédie en vers français. Sa *Cléopâtre* fut représentée en 1552; lui-même, qui était jeune et joli garçon, jouait le rôle de Cléopâtre, où il obtint beaucoup de succès. Nous voyons là un trait de ressemblance avec le théâtre grec, où l'emploi de comédien fut longtemps en honneur, et où les auteurs jouaient eux-mêmes leurs pièces. Avec l'*Avocat Pathelin*, l'art comique atteint, à la même époque, à une perfection qui ne sera guère dépassée.

L'appréciation de Tcheng-ki-tong, qui ne fait pas remonter notre théâtre au-delà du dix-septième siècle, est donc exagérée; quant à la morale, il finit par avouer lui-même qu'au fait le résultat est à peu près le même en Chine.

Critiquer ou louer le théâtre des Chinois n'est pas chose aisée, car c'est louer ou critiquer en même temps la nation chinoise, dont la scène reproduit fidèlement l'esprit, les mœurs, les goûts, les préjugés, qui diffèrent essentiellement des nôtres.

On retrouve cependant des idées générales qui sont de tous les temps et de tous les pays. Ainsi les comédies chinoises se dénouent souvent par un mariage. Mais l'amour n'est pas la passion dominante, c'est la piété filiale qui fait le fond de presque toutes les pièces. Le modèle du genre est le Pi-Pa-Ki, drame en quarante-deux tableaux, par Kao-tong-kia : Le jeune bachelier Tsaï-jong quitte ses parents et sa femme, épousée depuis deux mois, pour aller conquérir un nouveau grade universitaire à Pékin. Arrive une famine : la jeune femme vend sa chevelure pour nourrir ses beaux-parents; ils meurent, elle leur élève de ses propres mains un tombeau, puis elle prend son luth, part à pied pour la capitale, en chantant les vertus domestiques. Là, elle

retrouve dans une bibliothèque son époux... remarié. Finalement, Tsaï-jong repart pour son pays natal avec ses deux femmes. On voit que le sujet ne manque pas d'originalité.

Généralement l'action est peu dramatique et reproduit des scènes de la vie bourgeoise. L'imagination n'y joue pas un très grand rôle. Je conviens qu'il faut modérer son imagination dans la vie réelle, mais pourquoi ne pas lui donner cours dans les œuvres qui sont son domaine propre?

Je souhaite, en terminant, que le général Tcheng-ki-tong couronne l'entreprise si bien commencée de nous initier aux secrets de l'art dramatique de la Chine par la publication intégrale d'une de ces œuvres, dont le public paraît goûter vivement les extraits. Des efforts ont été tentés dans ce sens, mais personne n'est plus à même que lui d'atteindre à un résultat satisfaisant. La représentation d'une vraie pièce chinoise à Paris ne manquerait pas d'être un événement qui piquerait vivement la curiosité, quand ce ne serait que pour voir si les lettrés de la Chine diffèrent beaucoup des soi-disant amis des lettres et des sciences qui nous gouvernent aujourd'hui.

Maurice de Croze.

REVUE CRITIQUE

Les Sentiers unis, par M. Eugène Rostand. — *Impressions familières en rimes,* par M. Edouard Frémy. — *Souvenirs et fantaisies,* par M. Henri Villard. — L'*Iliade* et l'*Odyssée,* traduction en vers par M. le docteur Froment. — *Rose,* par M. de Lorgeril.

Même quand il n'est pas le rossignol, l'oiseau qui chante solitaire sur sa branche, sans souci d'être entendu, fait toujours plaisir à entendre. Autant en dirons-nous du poète qui cherche, avant tout, dans ses vers, une satisfaction personnelle et le plaisir de se dire à lui-même, dans une langue de choix, ce qu'il sent, ce qu'il désire ou ce qu'il regrette. Il y en a encore aujourd'hui — nous ne dirons pas de ces rêveurs désintéressés : nul poète ne l'est complètement — mais de ces charmants égoïstes.

M. Eugène Rostand en est un. Nous le connaissions pour sa brillante et habile traduction en vers de Catulle, couronnée, il y a trois ans, par l'Académie française et que nous avons signalés ici à cette époque ; mais nous ignorions que, tout en interprétant avec art et savoir l'émule de Properce et de Tibulle, il se laissait aller à la tentation de se servir, pour son compte, de ce don d'écrire en vers qu'il possède à un degré si remarquable. Un volume signé de son nom [1] vient de nous l'apprendre, — sans beaucoup nous surprendre, à dire vrai. Comment, en effet, se défendre du désir d'user un peu pour soi même d'un instrument qu'on emploie avec un incontestable talent pour autrui ! M. Rostand ne regrettera pas d'avoir cédé à la tentation. Les pièces qui remplissent ce volume, courtes pour la plupart, ont le charme de la chanson de l'oiseau dont nous parlions tout à l'heure et seront également goûtées; elles expriment presque toutes d'intimes jouissances de pensée et de cœur. Les sujets n'en sont pas laborieusement cherchés; ils sont de ceux qui viennent d'eux-mêmes sous la plume : l'enfant qui joue dans le cabinet de son père qui travaille, — la nourrice causant pour deux avec l'enfant encore muet qu'elle endort, — les souhaits à la fillette pâle et frêle que le médecin envoie chercher la santé à Nice ou à Menton, — la contemplation

[1] *Les Sentiers unis,* 1 vol. in-12. Librairie Hachette.

du père devant le portrait de sa fille qui a quitté le foyer des aïeux pour la cellule du couvent!

Ce portrait charmant
Laisse un regret de plus, peut-être, au père aimant
Qui songe : « En mariée, elle eût été plus belle! »
Mais qui songe aussi : « Dieu lui sera plus fidèle ! »

Tout est dans cet ordre de sentiments, ou du moins dans cette gamme pure, tendre, religieuse, naturelle enfin, à laquelle se plaît et veut rester fidèle, comme il le dit dans son épître dédicatoire à Mistral, le traducteur un peu repentant, dirait-on, de Catulle, dont le nom rappelle trop, en effet, par ses côtés mauvais, la tourbe des rimeurs de nos jours qui, dit M. Rostand, ne se plaisent

Qu'aux subtiles pensées,
Aux névroses mises en vers,
A l'art des *décadents*, aux métriques forcées,
Aux rêves savamment pervers.

Ce caractère intime et recueilli distingue aussi les *Impressions familières* [1], que publie M. Édouard Frémy, avec la simple qualification de *Rimes*, comme chez Pétrarque. Seulement, il n'y a pas de Laure ici; nous trouvons bien des *chants italiques*, des *chants napolitains*, mais point de *Canzone* amoureuses. Il y a cependant aussi une fontaine qui a fourni matière à des strophes assez fraîches, mais d'une autre inspiration que celle de Vaucluse. L'inspiration n'est point langoureuse en effet chez M. Frémy, même dans les sujets qui sembleraient d'abord plus particulièrement éveiller des sentiments tendres, comme la *Rêverie en gondole*, *Juliette au balcon*, la *Chanson pour tous*. Ce qui règne surtout dans ses vers, tout philosophiques, c'est le mélancolique sentiment de la fragilité et de la brièveté de toute existence en ce monde. Pas un morceau qui n'en porte l'empreinte. Rien ne saurait donner une plus exacte idée du recueil et en rendre mieux la physionomie que la pièce intitulée l'*Automne*, où, après avoir dépeint le dépouillement des bois, la décoloration des prés, l'aspect terne du sol, l'effeuillement de la dernière rose, symptômes d'une mort qui n'est que passagère, le poète se laisse avec tristesse aller à ce gémissement :

Il n'en est pas ainsi des hommes!
Pauvres affligés que nous sommes,
Sans relais courant au trépas,

[1] *Impressions familières en rimes*, par Édouard Frémy, premier secrétaire d'ambassade, 1 vol. in-12. Ernest Leroux, édit.

Chaque heure nous prend quelque chose,
Et, moins heureux que cette rose,
En mai nous ne renaissons pas.

Sous ce titre : *Souvenirs et fantaisies* [1], M. Henri Villard, connu déjà par un remarquable volume de poésies de ce genre recueilli, qu'il appelle les vacances de l'esprit, vient d'en publier un nouveau d'une dizaine de pièces au plus, mais auxquelles leur note douce et voilée, leur accent contenu, leur caractère privé, donnent un charme particulier. Les adresses qu'elles portent, pour la plupart, le disent du reste par elles-mêmes : *A ma mère, A ma fille, Au R. P. Fabre.* Le public n'est pour rien là dedans. Si la note du sentiment y règne, elle n'y est pourtant pas exclusive, témoins, nous ne dirons pas seulement la jolie pièce : *En wagon* — méditation souriante devant deux jeunes époux que gêne la présence d'une barbe grise — mais l'âpre épître à Louis Veuillot, avec qui l'on ne parlait pas tendresse et sentiment tous les jours.

C'est, ce nous semble, une jouissance du même genre, une satisfaction d'amateur qu'a aussi cherchée, M. le Dr Froment, dans sa traduction en vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* [2]. Il est trop homme d'esprit, en effet, et connaît trop bien son époque, pour s'être flatté d'obtenir le succès qu'il aurait eu — nous ne dirons pas au temps où, « pour l'amour du grec », les belles dames embrassaient les savants, — mais il y a cinquante à soixante ans encore, quand le renom d'Homère était tel, qu'on le lisait, même dans les versions de Bitaubé. On n'en est plus là, chez nous, et bientôt, dans notre société démocratisée, on n'aura plus même une idée de la littérature grecque. M. Froment le sait; aussi voudrait-il qu'on fît, pour ses chefs-d'œuvre comme pour les monuments de l'art qui s'effritent, qu'on en fît des copies fidèles, qu'on en prît, si l'on peut ainsi dire, des empreintes plastiques. Voilà ce que lui a fait tenter son culte particulier pour l'antique épopée. C'est moins une traduction qu'il en a essayée, qu'une sorte de moulage, où le vers grec est presque partout exactement rendu par un vers français, de rime généralement heureuse, mais de contexture, il faut l'avouer, assez souvent pénible. Quoiqu'il y ait laissé en les vêtant à la française bon nombre de mots grecs, M. Froment, plus gracieux pour les dames, à cet égard, que M. Leconte de Lisle, se fait en général lire couramment par tout le monde, sans exiger pour être compris le recours au Dictionnaire d'Alexandre ou au *Thesaurus* d'Henri Estienne.

[1] Librairie des Bibliophiles.
[2] In-8°. Librairie académique, Perrin, édit.

M. de Lorgeril, lui, ne regarde ni en lui-même, ni vers les vieux temps helléniques; ce qu'il contemple et chante aujourd'hui encore, c'est sa Bretagne, la Bretagne rustique cette fois. *Rose*, son dernier poème [1], en est un charmant tableau. Le paysan d'aujourd'hui y est mis en scène dans tous les détails de sa vie, restée fort poétique, paraît-il, au travail, à table, à la danse et à l'église, avec une aisance de plume dont on s'étonne à bon droit quand on regarde aux difficultés que notre vers, toujours un peu endimanché, avait à surmonter là pour tout dire et tout peindre, en s'abstenant des déhanchements auxquels on le soumet, dans certaine école poétique de nos jours. Tout petit qu'il est, le poème de *Rose* peut figurer avec honneur à côté de l'épopée chevaleresque du *Charme*, dû à la même plume, et dont nous parlions à cette place il y a moins d'un an.

P. Douhaire.

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Mon cher directeur,

« A la suite des études que j'ai publiées dans le *Correspondant* sur le séjour de Louis XVIII en Russie, M. le colonel de Guilhermy, éditeur des *Papiers d'un émigré*, m'a fait l'honneur de m'écrire pour protester contre l'opinion que j'ai émise, pages 475 et 476 de la livraison du 10 mai, en ce qui touche le rôle de son père pendant l'émigration.

« Sa loyauté, dit-il dans sa lettre, son désintéressement absolu, son « courage, son patriotisme, étaient de nature à lui mériter plus de « respect et d'égards, en regard d'hommes qui ne le valaient certes « pas et qui ont été comblés de récompenses, probablement parce « qu'ils étaient moins modestes et qu'ils ont été plus soucieux de leurs « intérêts. »

« Je ne crois pas, mon cher directeur, avoir excédé mon droit d'historien, droit rigoureux et absolu. Mais, M. le colonel de Guilhermy obéit à un sentiment si respectable que, renonçant à justifier mes appréciations et lui laissant d'ailleurs la responsabilité des siennes, je n'éprouve aucun embarras à vous demander de les placer sous les yeux de vos lecteurs.

« Veuillez donc insérer cette lettre et agréer l'expression de mes sentiments dévoués.

« Ernest Daudet.

« Paris, 15 mai 1886. »

CHRONIQUE POLITIQUE

22 mai 1886.

Aujourd'hui même, la princesse Amélie d'Orléans s'unit au duc de Bragance; et c'est un évènement auquel les serviteurs fidèles de l'idée monarchique n'auront pas été seuls attentifs. Fille de France, la jeune princesse a quitté sa Maison et son pays pour aller ceindre à Lisbonne, après le diadème nuptial, le diadème royal que le duc de Bragance promet, parmi ses espérances, au front de sa fiancée. Quelque destinée que Dieu lui réserve dans sa nouvelle patrie, il n'en est aucune à laquelle son cœur, la fortune et notre histoire ne l'aient préparée. Elle s'en est allée, non seulement digne de tous les biens et de toutes les gloires, mais capable de tous les devoirs. A l'envi, les auspices lui sont favorables et quel cortège de souhaits l'accompagne! Elle trouvera là-bas une monarchie populaire, une dynastie illustre, une famille qu'il lui sera facile d'aimer et un époux que lui donne une puissance autrement souveraine, avec sa secrète influence, que la politique. Quant à ces conditions qu'autant ou plus que les faveurs du sort, le bonheur veut s'assurer dans la personne humaine et jusqu'au fond de l'âme, pas une qui manque à cette princesse intelligente, simple et douce, douée d'un regard et d'un langage qui savent plaire si naturellement, brillante sans apprêt, charmante sans effort, belle d'un attrait qui ressemble à un enchantement et toute rayonnante d'une grâce dont l'empire est irrésistible. Elle est partie, déjà chère à la France; elle arrive, chère d'avance au Portugal. Dieu la bénisse, cette Fille de France dont tout le monde a pu dire, du château d'Eu à Paris et aux Pyrénées, qu'aucune princesse ne pouvait mieux représenter là-bas ni la Maison de France, ni la France elle-même, celle d'autrefois et celle de demain!

Née dans l'exil, la princesse Amélie s'exile volontairement par son mariage, mais en emportant l'amour de la France et pour être

reine un jour. La première, elle aura ramené dans la Maison de France un rayon de la royauté. La seconde, elle aura rétabli dans la Maison de France les alliances dynastiques de l'Europe. Car, après le mariage de la princesse Marie, qui, en devenant la princesse de Waldemar, est devenue la belle-sœur de quatre princes régnants ou qui règneront, celui de la princesse Amélie est non seulement pour la Maison de France un témoignage d'estime, mais un signe de force. Duchesse de Bragance ou reine de Portugal, la princesse Amélie aura toujours sous les yeux la couronne que la France lui a tressée avec ses souvenirs. Elle regardera souvent, dans son palais de Belem, tous ces dons que lui ont offerts, comme pour être devant elle des images de la France, de son goût, de son art, de son industrie, ces vieilles provinces tour à tour rattachées à l'Ile-de-France par la Monarchie, la Touraine, le Berry, la Normandie, la Bretagne, la Lorraine. Elle considèrera en particulier le présent des Dames de Paris, ce vaisseau soutenu par des syrènes sur des flots où les tempêtes n'ont pas encore pu le submerger : emblème non seulement de Paris, mais de la France elle-même. Oui, quoi qu'il advienne, la princesse Amélie restera une amie passionnée de la France. Autour de ce trône de Portugal où elle recueillera la mémoire d'un prince de sa race, qui reprit aux Maures le Portugal et qui en forma un royaume, elle répandra l'amour qu'elle aura gardé de la France. Tout ce qui pourra unir les deux peuples, elle le fera. En voyant la duchesse de Bragance, le Portugal songera moins à l'état présent de la France qu'à son antique grandeur, à ses titres immortels, à la puissance qu'elle a l'espoir tenace de restaurer. Elle, en montrant au peuple portugais tout ce que la France mérite encore de sympathie ou de confiance, elle l'habituera peu à peu à croire que la France mérite un meilleur destin. Tel est le prestige d'un glorieux et long passé! Même sans régner, la Maison de France peut encore quelque chose aujourd'hui, parmi les dynasties européennes, pour l'honneur et le crédit de la patrie...

Une famille royale, une dynastie! Comment elle contribue à la fortune d'un peuple, cet exemple, même indirect, nous l'enseigne. Debout, quand elle est sur le trône, elle représente la patrie; elle en est, pour ainsi dire, l'histoire vivante. Elle naît avec elle ou plutôt elle la crée en se créant elle-même; elle en a la généreuse ambition et le développement de la patrie est comme la nécessité de sa propre existence. Elle s'identifie avec elle; et, pendant les premiers jours, la patrie, c'est elle presque tout entière : la nation ne sait pas encore, dans son obscurité, dans le chaos de ses forces éparses, quelle sera sa destinée; cette famille le sait et

elle s'y est vouée. Elle fera peu à peu la nation, sa puissance, son unité, son renom : un jour, avec son sang, par l'épée; un autre jour, par les mariages. Elle envoie ses fils au combat; elle en laissera trente-deux sur les champs de bataille. Elle donne ses filles à l'étranger; elle leur demande, en faveur de sa politique, tous les sacrifices qu'on peut demander au cœur d'une femme, celui du ciel qui a éclairé son berceau, celui de ses jeunes amitiés, celui de sa langue, parfois même celui de sa religion. Huit, dix siècles, elle se transmet fidèlement de main en main son secret national, sa tradition; elle travaille huit, dix siècles, à la grandeur du pays : par-dessus tous les évènements, guerres et alliances, intrigues et révolutions, son suprême dessein plane toujours. Elle se confond avec la patrie, sans perdre sa responsabilité propre, et c'est une responsabilité terrible. A elle l'honneur et à elle la honte : elle incarne l'un et l'autre. Elle s'élève et s'abaisse, elle souffre et se réjouit avec la nation. Il y a dans la réciprocité qui lie la nation à sa famille royale une loi intime, une sorte de contrat tacite, où, ayant sa part, la fortune a son pouvoir : les fautes brisent cet accord; les malheurs aussi. Le peuple est pour sa dynastie un témoin et un juge, toujours prêt à lui rappeler, ses annales à la main, tout ce qu'elle a tenté ou accompli; il ne lui pardonne guère une défaillance; il oublie ses services mêmes, pour peu que, dans la longue succession de ses chefs, elle en ait un qui soit indigne de l'héritage : privilège redoutable pour la famille royale dans la famille humaine! Huit et dix siècles, elle préside aux actes principaux de la nation; elle y préside, admirée et réprouvée, haïe et chérie tour à tour. Quelle tâche glorieuse et difficile que la sienne! Mais quelle assistance pour un peuple que celle de cette famille, que sa responsabilité lui associe étroitement et qui, gardienne de la patrie, veille sur l'intérêt national comme sur son intérêt personnel, en employant à son œuvre, de règne en règne, parmi les générations passagères, un génie variable et multiple, une expérience de plus en plus savante et une constance infatigable!...

Pour reconnaître que telle fut bien, aux yeux de nos pères, la famille qui porte, devant l'Europe, ce nom superbe de Maison de France, il n'est besoin que de se rappeler notre histoire et d'y méditer un peu. Si, à la nouvelle du mariage de la princesse Amélie et du duc de Bragance, ceux qui croient encore que les alliances dynastiques ont leur importance, même en notre dix-neuvième siècle, dans les rapports diplomatiques des peuples, ont plus ou moins philosophé sur ces titres et ces mérites de la Monarchie, rien de plus naturel. Rien de plus juste aussi que la joie ressentie par tant de bons Français, en voyant le duc de Bragance choisir

une Française, une Fille de la Maison de France, pour occuper un jour avec lui le trône de Portugal. Cette satisfaction s'est manifestée dans la soirée du 15 mai, quand Monsieur le comte de Paris a réuni, au magnifique hôtel de la duchesse de Galliera, tous ceux de ses amis jaloux de rendre à la future duchesse de Bragance un dernier hommage et d'offrir à sa famille leurs respectueuses félicitations. Certes, leur empressement a été grand et cette fête a été aussi belle, dans sa solennité, que celle où la population d'Eu et du pays environnant a voulu faire ses adieux à la princesse Amélie, l'avait été dans sa simplicité. Il y avait là plus qu'un parti. La société française, avec ses noms les plus illustres comme avec les plus modestes, y était tout entière, mêlant ses rangs et unissant ses sentiments, pour saluer avec un orgueil vraiment national la jeune princesse destinée à devenir la reine du Portugal. Mais n'était-ce pas son devoir autant que son droit? S'en offenser et s'en irriter comme d'un acte politique, serait-ce rationnel? Serait-ce légitime? Serait-ce patriotique? Les journaux racontent que la foule, amassée devant le palais des Necessitades où séjourne, à Lisbonne, Monsieur le comte de Paris, criait avant-hier : « Vive le comte de Paris! Vive la France! » Celle qui s'est rassemblée, le soir du 15 mai, dans l'hôtel de la duchesse de Galliera, n'a poussé ni un cri ni un autre. N'en paraîtrait-elle que plus factieuse à nos subtils jacobins? Et, pour la punir du cri qu'elle n'a pas proféré comme ils la puniraient de celui qu'elle aurait poussé, sont-ils prêts à des lois d'exception?

Il semblerait que cette fête, donnée non par un prince à un parti, mais par un père à sa fille qui va quitter son foyer et aux amis qui désirent la complimenter une dernière fois, ait mis la République en danger. A en croire les hommes d'État vaillants et sagaces qui lui servent de journalistes, la République n'a pas été seulement bravée, insultée, mais menacée dans cette soirée du 15 mai : Monsieur le comte de Paris en ouvrant ses salons si publiquement à des invités que la République suspecte, a commis un acte inconstitutionnel; il y a plus : ces invités n'étaient, sous leur cravate blanche et leur habit noir, que des conspirateurs à qui la chanson a enseigné leur déguisement et leur métier; le prince ne leur a fait prendre ce costume que pour mieux les passer en revue. Qu'on expulse donc Monsieur le comte de Paris! La République a tout à craindre de ce complot, comme elle a tout à espérer du châtiment. Car, Monsieur le comte de Paris exilé, elle recouvre avec toute sa sécurité toute sa liberté, toute sa prospérité : ses législateurs se distribuent le baiser de paix; on travaille désormais, à la Chambre, et les grèves cessent dans le pays... Décidément, il faut que la Répu-

blique ait un tempérament bien craintif et une imagination bien irritable; il faut qu'en dépit des lois constitutionnelles qui lui garantissent son éternité, en dépit de la confiance généreuse qu'elle témoigne au suffrage universel, en dépit des défis hautains qu'elle jette aux sceptiques qui osent douter de sa durée, en dépit même du mépris qu'elle affecte d'avoir pour le parti royaliste, elle ait un sentiment singulier de sa fragilité : il n'est guère de saison où, prise d'un tremblement après un incident quelconque, elle ne s'apprête, pour raffermir son gouvernement et perpétuer son règne, à expulser Monsieur le comte de Paris. Ou plutôt sachons bien voir tout ce qu'il y a dans sa peur, tout ce qu'il y a de factice et d'arbitraire dans cette grande alarme. Les habiles feignent l'effroi, les fous s'en repaissent : ceux-là, par calcul; ceux-ci, par passion; les uns, dans l'espoir de troubler la vie du ministre régnant et de ressaisir le pouvoir; les autres, parce qu'ils ont la manie du terrorisme et qu'ils pensent fournir au populaire une satisfaction. Tel ambitieux qui ne se console pas d'avoir perdu son sceptre ministériel ne veut, en demandant l'expulsion de Monsieur le comte de Paris, que placer M. de Freycinet dans un cas difficile, dans un embarras périlleux. Tel démagogue qui ne sait plus comment contenter le parti qu'il a enfiévré par ses promesses et comment le conraindre à la patience ui offre, pour le distraire, une loi d'exil, un ordre de proscription : il lui faut bien expulser des princes, quand il n'a plus de moines à expulser!...

On a fait grand bruit de la sévérité dont le gouvernement devait et allait s'armer, dans son émotion, pour tranquilliser la République. On lui a prêté plus d'un projet : décret sommaire qui fermerait la porte de la France à Monsieur le comte de Paris revenant d'Espagne; pénalité spéciale pour emprisonner l'exilé, si, empêché de rentrer par une porte (celle que son aïeul Louis XIV établit si glorieusement sur les Pyrénées), il s'avisait de rentrer par une autre; loi d'exil votée prestement à la Chambre et au Sénat, etc... Nous ignorons l'intention véritable et la décision définitive du gouvernement. Nos consuls ont délibéré, paraît-il, et ils veillent. Proposeront-ils ceci ou cela? Les interpellera-t-on et attendront-ils l'interpellation? Nous sommes curieux de connaître le délit qu'on alléguera. Pas un discours séditieux dans cette soirée prétendue criminelle où Monsieur le comte de Paris fêtait le mariage de sa fille; pas une clameur, pas un geste qui ait trahi une conspiration; pas le moindre tumulte, ni dans la rue, ni dans la cour de l'hôtel, ni dans les salons; pas même un de ces chants d'hyménée ou un de ces refrains bachiques, comme le bon peuple de Paris les entonne et comme les agents de police les entendent, à la barrière, après

telles fiançailles ou telles noces. Quoi donc! il faudra prouver que Monsieur le comte de Paris, usant dans sa maison d'un droit sacré qui appartient à tout père comme à tout citoyen, a violé la Constitution en recevant ses amis pour le dernier hommage qu'ils voulaient offrir à sa fille, avant son mariage et son départ! L'histoire dirait : « Monsieur le comte de Paris reçut ses amis, le soir du 15 mai, pour qu'ils pussent présenter à sa fille, à la fiancée du duc de Bragance, leurs félicitations et leurs vœux; le lendemain, la République, émue de ce méfait personnel, exila Monsieur le comte de Paris. » Oui, la France, qui est encore sérieuse et qui souffre assez pour cela, s'en indignerait. Quant à l'Europe, elle rirait, et ses souverains, ses diplomates, se demanderaient quelles relations on peut avoir avec un gouvernement si peu maître de lui-même, si peu sûr de sa force, si incapable des égards courtois que les puissances se doivent les unes aux autres et qui ne sait pas même respecter, dans ses derniers adieux, une jeune fille appelée par sa destinée au trône du Portugal...

La veille pourtant, la République, loin de manifester une telle frayeur, paraissait toute triomphante; volontiers elle eût complété le mot du poète et se serait dite « triomphante, adorée. » Elle se vantait d'avoir eu, le 10 mai, son plébiscite financier. Elle avait prié la France de lui prêter un demi-milliard et la France lui en avait offert dix! L'emprunt avait été plus de vingt fois souscrit! Quel grand témoignage de la confiance qu'elle inspirait! La France ne lui refusait rien, pas même l'argent dont elle avait besoin pour payer ses dettes folles et pour en faire de nouvelles! Soit. Nous ne voulons pas troubler la joie de M. Sadi-Carnot, pas plus que celle de M. le général Boulanger changeant, par un projet de réforme radicale, toutes nos institutions militaires, ou de M. Lockroy imaginant, en guise de parade révolutionnaire pour l'an 1889, le modèle d'une petite Bastille à dresser devant le peuple. Nous doutons toutefois que M. Sadi-Carnot ait tant le droit et le désir d'illuminer la Trésorerie. Assurément, la France travaille encore, épargne encore, malgré la crise, et, ne sachant plus où placer avantageusement son épargne, elle verse son argent dans les caisses de l'État, dès qu'il emprunte : tant l'y dispose encore le crédit qu'il méritait d'elle jadis! Mais si l'emprunt a été souscrit plus de vingt fois, il l'a été dix-neuf fois sur la place de Paris seulement; même on affirme que la complaisante générosité d'un banquier fameux aurait pu suffire à la souscription totale. Que la République se garde de trop s'en glorifier! Nos contemporains ont vu un emprunt quarante-trois fois souscrit. Au surplus, ne fût-ce que par le taux de l'émission, cet emprunt coûte cher à l'État. On a forcé la demande à s'enfler outre

mesure pour se garantir la part désirée : il y a donc quelque chose de fictif dans l'énormité du capital qu'on nous présente. Et puis, ayant admis les bons du Trésor comme espèces, l'État a dû emprunter à la Banque de France, le lendemain de l'emprunt, 171 millions pour rembourser les sommes déposées sous cette forme par les souscripteurs. Aussi ne serons-nous fiers avec la République, devant cet amas des dix milliards offerts à ses finances, que de la richesse même de la France. Oh! certes, il faut que ses ressources soient bien fécondes pour pouvoir supporter, sans trop s'appauvrir, la politique de prodigalité, de gaspillage, qui gère sa fortune. Sans nous éblouir, la facilité de cet emprunt nous donne l'espoir qu'avec un régime meilleur, la France pourra encore réparer les fautes financières de la République, pourvu que la République ne les aggrave pas de plus en plus. Nous n'oublions, nous, ni les cinq milliards dont la République a surchargé la dette de la France depuis 1877; ni le déficit croissant; ni les pratiques dépensières et improductives de ce gouvernement; ni les souffrances du commerce, de l'industrie, de l'agriculture. Pas de dithyrambe! Que les apologistes de la République n'essaient pas de duper par leur faux contentement la crédulité de la foule! Pas d'illusions! Une menace de guerre, en ce moment, serait presque une menace de banqueroute... Et maintenant nos législateurs républicains peuvent siéger jusqu'au 14 juillet. Leur discorde les oblige à l'inertie, les réduit à l'impuissance. Ils n'entreprendront aucune réforme sérieuse : tergiverser et ajourner, questionner et interpeller, voilà, pendant cette période, le manège auquel ils auront à employer leur temps et leur peine, s'ils veulent réaliser consciencieusement leur programme secret, celui de ne rien faire...

Pendant que le train emportait d'Irun à Villar-Formoso la princesse Amélie, les cloches sonnaient, sur son passage, dans toutes les villes, dans tous les bourgs : elles annonçaient et célébraient la naissance de l'infant qui sera un jour le roi Alphonse XIII, s'il plaît à Dieu et à l'Espagne. Le parti carliste la fêtera-t-il, lui, par des coups de fusils, cette naissance qui met fin à l'un de ses rêves? Nous voulons en douter. C'est bien assez pour l'Espagne de tant de guerres civiles et don Carlos, qui se borne actuellement à un manifeste, doit savoir qu'aujourd'hui la régente lui ferait face victorieusement, forte de toute la popularité que sa vertu, son courage, son esprit politique lui ont acquise. Souhaitons que la paix continue de régner en Espagne, sous ces auspices. Souhaitons aussi que les hostilités qui ont éclaté avant-hier sur la frontière grecque, en Épire, cessent, au commandement même de la Turquie, sans qu'elle ait besoin d'un ordre de l'Europe.

La Grèce, après l'ultimatum des puissances et le blocus de son littoral, avait senti la nécessité de désarmer. M. Delyannis s'était retiré. Il avait refusé de convoquer la Chambre et le roi en avait confié le soin à M. Papamichalopoulo, qui acceptait par patriotisme l'éphémère honneur de former un ministère d'affaires. Mais voici que M. Papamichalopoulo s'évertue à retarder la convocation de la Chambre. Le roi appelle M. Valvis. Nouveau ministère d'affaires. La Chambre enfin se rassemble. A qui la majorité accordera-t-elle sa confiance? A M. Delyannis, son chef naturel, son ministre favori, celui qu'elle applaudissait encore si bruyamment il y a quinze jours? Non. M. Delyannis est actuellement mal vu des puissances. La majorité, par prudence, l'abandonne. Il ne présidera pas la Chambre. 139 députés, presque tous des Ulysses, donnent leurs suffrages au candidat de M. Tricoupis, à M. Stephanopoulo. M. Tricoupis reparaît alors et constitue un ministère. C'est le désarmement qu'il vient effectuer, quelles qu'aient été sa belliqueuse attitude et ses bravades d'autrefois. Il ramènera les troupes de la frontière; il rétablira l'accord entre la Grèce et les puissances. Par malheur, le jour même où M. Tricoupis commençait la pacification, le canon turc tonnait à Mézeros; il semblait que la Turquie jugeât opportun d'envahir la Grèce; son armée arrivait par Melouna, disaient déjà les nouvellistes d'Athènes. Nous aimons à croire que ce combat d'avant-postes n'aura été qu'une alerte. Qui sait pourtant? Il y a dans toutes ces complications de l'Orient une main mystérieuse qui agit... Nous invitons M. de Freycinet à regarder attentivement du côté non seulement d'Athènes, mais de Constantinople, où domine le mauvais génie dont il doit se défier. Les puissances ont voulu naguère, par leur ultimatum, moins refréner la Grèce qu'humilier la France. Que M. de Freycinet se souvienne de cette leçon! Qu'il prenne garde d'engager parmi tant d'embûches notre honneur et notre liberté diplomatique!

A Londres, le grand débat où M. Gladstone, qu'il le veuille ou non, a jeté les destinées mêmes de l'Angleterre, continue, et M. Gladstone s'efforce de le prolonger, sans pouvoir toutefois espérer que son imprévoyance en sorte victorieuse. Il a beau multiplier ses discours et ceux de son parti. Il a beau en appeler « aux masses » contre « les classes ». L'opinion publique lui résiste et le Parlement ne l'écoute plus. Ses arguments, quelque art prestigieux qu'il mette à les varier, perdent de jour en jour leur pouvoir. La crainte de voir l'Empire britannique se démembrer révolte les esprits contre toutes les raisons à l'éloquence desquelles M. Gladstone s'était fié. M. Chamberlain lui-même se montre rebelle aux offres de M. Gladstone. Lord Hartington et M. Goschen ont

groupé autour d'eux 106 libéraux qui ne voteront pas, à cette seconde lecture, le bill du *Home rule.* M. Gladstone a décidément contre lui une majorité plus que suffisante. Il ne peut plus se dissimuler sa défaite. Mais il a toute l'obstination dont un chimérique est capable et, s'il faut en croire ses amis, il tentera la lutte dans le pays; il ne s'inclinera pas devant la Chambre des communes : il la dissoudra, si la Reine le lui permet. Seulement il est douteux que la Reine le lui permette. En attendant, M. Gladstone a opéré dans sa politique étrangère un de ces miracles que lui facilite tant son inconstance, sa mobile imagination : il est devenu l'ami de M. de Bismarck. Il n'a pas seulement calmé l'ire du terrible chancelier, il s'est concilié sa faveur. Il s'en faut que les journaux dont M. de Bismarck est l'inspirateur tout-puissant soient sévères à M. Gladstone, cette année, comme ils l'étaient en 1884 : ils l'approuvent, ils le louangent; ils n'ont plus pour sa politique étrangère, principalement, qu'une approbation enthousiaste. M. de Bismarck a cessé de vouloir isoler l'Angleterre; il associe l'Allemagne à l'Angleterre, partout où il le peut. M. de Freycinet l'aura constaté à Athènes. Peut-être même le constate-t-il ailleurs, dans toute l'Europe et jusqu'en dehors du vieux continent. Le mauvais vouloir avec lequel M. Gladstone accueille nos négociateurs, dans cette affaire des Nouvelles-Hébrides où, en d'autres temps, le droit de la France n'aurait eu besoin que d'une affirmation et d'un peu d'initiative pour triompher, n'est-il excité que par la vieille jalousie et par l'ordinaire âpreté de l'Angleterre? Si l'Allemagne, au lieu de la France, revendiquait la possession des Nouvelles-Hébrides, pense-t-on que l'Angleterre lui opposât longtemps le vœu de ses colons australiens? La question a pour nous sa tristesse; elle a pour M. de Freycinet son utilité, quelque amère qu'elle soit.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'esprit de Montaigne, avec notes et commentaires, par le docteur C. Saucerotte. (Perrin et Cie.)

Cet ouvrage appartient à un genre de livre fort goûté au dix-huitième siècle, délaissé pendant un certain temps, et qui a repris faveur de nos jours. Quelle œuvre prête mieux que les *Essais*, à ce travail, qui consiste à condenser, classer les pensées d'un grand écrivain, quand, comme leur auteur, il jette dans son œuvre, sans méthode et sans suite, ses pensées, ses jugements ses confidences.

Lorsqu'on veut connaître l'opinion de Montaigne sur un sujet donné, il faut feuilleter, parcourir bien des pages, bien des chapitres des *Essais*; si l'on désire connaître l'auteur lui-même, il faut les lire en entier. Or, tout le monde ne peut le faire; les uns, et ce ne sont pas toujours des esprits incapables de le goûter, n'en ont point le temps. D'autres, les femmes, par exemple, doivent souvent être rebutées dans leur entreprise par la gangue grossière, dont sont parfois enveloppés les trésors d'originalité, de bon sens et de style de l'auteur.

Le Dr C. Saucerotte s'est surtout appliqué dans son œuvre à coordonner les matériaux précieux, dont sont édifiés les *Essais*, en usant dans cette tâche d'une méthode dont Montaigne avouait lui-même l'absence, quand il disait : « Mon esprit et mon style vagabondent de même. »

Là ne s'est point cependant borné le travail du commentateur. Il s'est livré à l'occasion à des appréciations générales sur la politique, la morale, la religion de Montaigne, appréciations tirées des entrailles mêmes du sujet. En maints endroits, il a rapproché du grand écrivain ceux qui l'ont imité; en d'autres, il a laissé dans l'ombre « ces vilaines taches » dont parle Sainte-Beuve et que la licence du langage et la grossièreté relative des mœurs au seizième siècle avaient imprimées dans son livre. Enfin, pour remplir son but, il a dû supprimer de nombreux récits tirés des historiens, de non moins nombreuses citations empruntées aux écrivains de l'antiquité, ne conservant « de toute cette marqueterie, de cette farcissure d'exemples » que ce qui pouvait élucider la pensée de l'écrivain. C'est Montaigne, ce sont ses pensées personnelles qu'il s'est attaché à faire connaître, en respectant scrupuleusement le texte et l'orthographe des *Essais*.

Le Meuble (*Antiquité, Moyen Age et Renaissance*), par M. A. de Champeaux, inspecteur des Beaux-Arts à la préfecture de la Seine. A. Quantin, éditeur.

La *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts* vient de s'enrichir d'un volume qui comble une véritable lacune dans l'histoire de notre art national. Tout ce qui s'est publié en France et à l'étranger est résumé par M. de Champeaux avec cette connaissance parfaite du sujet et cette autorité toute spéciale qui l'avaient fait choisir à l'unanimité par l'*Union centrale* comme rapporteur de la belle exposition rétrospective des arts du bois, organisée, en 1882, au Palais de l'Industrie. Son livre s'adresse tout à la fois aux amateurs qui recherchent, avec tant de curiosité, les sculptures sur bois du moyen âge et de la Renaissance, et aux artistes industriels sous les yeux desquels il place une suite de soixante-quinze illustrations, choisies avec un goût scrupuleux et

exécutées avec le soin qui caractérise la maison Quantin.

Un chapitre, nouveau entre tous, est consacré à la production spéciale de chacune de nos anciennes provinces : écoles de Normandie, de Bretagne, de Picardie, de Champagne, de Touraine, de Bourgogne, d'Auvergne, de Lyon, de Toulouse, pour ne citer que les principales.

Chacune a son étude, précisant le caractère de son art local et rappelant ses développements successifs. C'est merveille de constater avec quelle abondance et quelle variété s'est manifesté le génie de nos sculpteurs, marquant chaque époque et chaque contrée de son ineffaçable empreinte. Inutile d'insister davantage sur les mérites du volume de M. de Champeaux, digne en tous points de ses aînés, que M. Camille Doucet, parlant au nom de l'Académie française, qualifiait « d'œuvres accomplies », et destiné à contribuer encore au succès de la *Bibliothèque* dont il fait partie.

Théodore Wibaux, zouave pontifical et jésuite. 1 vol. in-12. Bray et Retaux, éditeurs.

La vie que voici est une de celles qu'on n'a pas le droit de laisser ignorer, et dont il y aurait, pour les parents, sous prétexte de modestie, une sorte d'égoïsme à se réserver l'entière connaissance. Il est bon, en effet, d'apprendre à ceux qu'afflige et parfois désespère la vue de ce qu'il y a de mauvais en nos jours, que, malgré son trop manifeste abaissement, la société actuelle a encore de quoi se glorifier et espérer. Elles sont plus nombreuses encore, chez nous, qu'on ne le croirait, ces familles où, comme dans celle de Théodore Wibaux, « les traditions chrétiennes ont conservé cette jeunesse qu'elles avaient aux âges de foi », et où les vieilles croyances président encore à l'éducation des enfants dans tous ses détails et dans toute sa durée. L'action profonde qu'elles eurent sur celle du jeune Wibaux, qui ne fut pas sans difficultés, pourra servir de leçon à bien des parents qui, pour être religieux et distingués d'ailleurs, n'en ont pas moins vis-à-vis des enfants l'indolence et la faiblesse aujourd'hui si communes. Quant à Théodore, quel plus beau modèle d'élévation et de générosité de cœur à présenter à la jeunesse! et que sa vie est bien faite pour éveiller dans des âmes neuves les nobles sentiments! Cette vie bien remplie et si chaudement dépeinte, il en est presque à la fois, par la place qu'y tiennent ses lettres, « le héros et l'auteur », ainsi que le dit son frère, à qui nous en devons la connaissance. A l'attrait que ce volume offre, sous ce rapport, il joint la révélation de beaucoup de particularités cureuses ou touchantes sur les événements militaires auxquels le futur Jésuite prit part, en Italie, de 1867 à 1870, et, en France, pendant l'invasion allemande. Ce volume est d'une intéressante et confortante lecture.

L'Église est-elle contraire à la liberté? par Georges Romain. 3e édition, 1 vol. in-8. Victor Palmé, éditeur.

La lumière et l'apaisement se font aujourd'hui sur cette question si vivement débattue de l'accord de l'Église et de la liberté. Affligé des controverses passionnées auxquelles elle a donné lieu, le Souverain Pontife, Léon XIII, a jugé, dans sa sagesse, devoir y mettre un terme; l'encyclique *Immortale Dei* est venue éclairer, sur ce point, la foi et la conduite des fidèles. C'est maintenant aux pasteurs à donner à la parole du chef de l'Église les éclaircissements et les développements dont elle peut avoir besoin, pour être par tous et partout comprise ainsi qu'il convient.

Cela n'ôte rien à l'importance des ouvrages antérieurement publiés sur ce sujet, notamment à ceux qui, par l'esprit dans lequel ils étaient écrits, préludaient, en quelque sorte, aux enseignements qui nous sont donnés aujourd'hui du haut de la chaire apostolique.

Tel est, entre autres, celui dont M. Georges Romain publie une troisième édition, avec un à-propos on ne saurait plus manifeste. Cet ouvrage est, en effet, conforme par

la pensée à la doctrine proclamée dans l'encyclique pontificale; l'auteur, catholique éclairé et instruit, l'aurait, dirait-on, pressentie, et il se trouve en avoir fait à l'avance le commentaire, à beaucoup d'égards. Après avoir démontré qu'en thèse générale, la foi catholique est conciliable avec la liberté individuelle et politique, et que l'Église n'est point hostile aux institutions modernes et aux formes diverses que revêt le pouvoir, M. Georges Romain aborde les divers problèmes que soulève la coexistence des deux pouvoirs et cherche à dissiper, par une discussion raisonnée des objections de détail, les préventions ou les inquiétudes qui règnent un peu partout là-dessus. Aussi partageons-nous sincèrement le désir du vénérable chanoine de Notre-Dame, qui écrit en ces termes à l'auteur : « Je voudrais voir ce traité — car on peut presque l'appeler ainsi — entre les mains de tout homme qui parle, lit ou écrit; et, pour mon compte, je me promets d'y recourir quelquefois. »

Éléments de grammaire latine, rédigés sur un nouveau plan, avec des explications tirées de la grammaire historique, par M. Bovier-Lapierre, officier de l'instruction publique. 1 vol. in-12. Delagrave, éditeur.

Par la restriction même dont elle est, dit-on, menacée dans les établissements de l'État, l'étude du latin restera plus particulièrement le caractère et le signe d'une éducation distinguée. Mais, comme à l'enseignement de cette langue doivent s'en joindre aujourd'hui beaucoup d'autres, il importe d'y employer une méthode plus expéditive et plus rationnelle que celles qui sont généralement suivies chez nous — que celle de Lhomond, en particulier, la plus répandue de toutes. Cette grammaire, qui date de plus d'un siècle (1779), a des mérites qu'on ne saurait contester; mais elle ne répond plus aux nécessités de notre temps et même, à dire vrai, aux dispositions actuelles de l'esprit des enfants. « Lhomond dit, avec raison, selon nous, M. Bovier-Lapierre, s'est trompé sur la portée du jugement de l'enfant. Sous prétexte d'éloigner la métaphysique de la grammaire, il a refusé toute explication sur les règles qu'il énonce; il les impose comme des articles de foi auxquelles on n'a qu'à se soumettre : *Magister dixit*. La simplicité qu'il a cru trouver ainsi n'est qu'une sécheresse stérile. » On ne procède plus ainsi dans aucun enseignement, et il est bon que celui du latin sorte aussi de la routine. C'est ce qu'après plusieurs autres maîtres, a essayé ici M. Bovier-Lapierre. Parler un peu plus à l'intelligence de l'enfant, tout en lui exposant en formules précises et bien coordonnées les lois de cette belle et simple langue romaine, qui est la mère de la nôtre, voilà ce que, éclairé par une longue expérience, s'est proposé l'auteur de ce nouveau rudiment, qui, bien que différent un peu de celui du bon abbé Lhomond, n'en aura pas moins aussi, avec le mérite « d'épargner une partie des larmes que font couler les premières études », l'avantage précieux d'en abréger sensiblement le temps.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE PRINCE DE BISMARCK

ET SON ŒUVRE

Le prince de Bismarck a soixante et onze ans. La prescience, qui est une de ses qualités maîtresses, le met en garde contre la postérité, autrement dit contre l'histoire, à laquelle il voudrait, comme Richelieu, « donner la forme après lui avoir fourni la matière ». Sa carrière prodigieuse est le plus surprenant, le plus terrible chapitre des annales européennes pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Il a précipité la marche des événements de telle sorte qu'un passé, bien récent encore si l'on mesure les jours à leur seule durée, se trouve rejeté dans un lointain presque séculaire. Son œuvre lui paraît assez complète pour qu'on puisse l'embrasser d'un coup d'œil rétrospectif; il nous y invite et nous facilite la tâche avec plus d'abandon que de discrétion.

Autrefois les hommes qui, après avoir joué un rôle prépondérant dans de grands événements, en laissaient derrière eux le récit et l'appréciation plus ou moins sincères, les Metternich, les Talleyrand, par exemple, stipulaient, pour la publication de leurs épanchements intimes, un délai qui mettait les principaux intéressés à l'abri, par la mort, de révélations souvent pénibles ou compromettantes. M. de Bismarck a changé cela, comme tant d'autres choses. Justement persuadé qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même, il charge les secrétaires, reporters, historiographes à ses gages, de lancer dans le public lettres, discours, dépêches, rapports officiels, communications confidentielles, à son choix. Le nombre en est déjà formidable, ainsi qu'on a pu le voir en 1885, lorsqu'à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, célébré par l'Allemagne avec une sorte d'idolâtrie, les libraires de Berlin firent dresser le catalogue à peu près complet de toute la *Bismarckiana* connue.

C'est une manière adroite de rappeler à l'Allemagne, si elle était tentée de se montrer ingrate, les luttes à outrance que son champion a soutenues pour elle. Dans ces publications, on le sent toujours présent; il n'est pas homme à laisser aux subalternes qu'il inspire la bride sur le cou; certaine liberté apparente, dont on pourrait naïvement s'étonner, n'est qu'un artifice destiné à séduire le public et peut-être à faire illusion aux scribes eux-mêmes.

Préoccupé des portraits qu'on fera de lui plus tard, M. de Bismarck veut que les peintres à venir se puissent bien pénétrer de sa physionomie, et, pour les y aider, il leur offre une série de photographies qui le représentent à tous les âges et dans tous ses rôles. On doit reconnaître qu'il met à cette exhibition de lui-même une franchise poussée jusqu'au cynisme, franchise qui résulte de son parfait dédain des juges, bien plus que de son respect pour la vérité. Il dévoile tout : le secret de sa conduite, son but, ses moyens d'action et d'influence, les sources de ses informations, ses ruses, les causes de ses succès, son jugement des hommes et parfois des femmes, sans plus épargner ses collègues prussiens que ses amis et ses adversaires étrangers. Peu lui importe de manquer aux usages diplomatiques, de raviver les haines, de blesser les uns dans leur confiance, les autres dans leur orgueil ou leur patriotisme, d'arracher à tous leurs dernières illusions sur ce qu'ils doivent attendre de la Prusse, aussi longtemps, du moins, qu'il tiendra en mains ses intérêts. Ce sont là des considérations bien secondaires pour l'homme dont le code moral politique se résume en ces deux mots : force et succès!

Plus que personne, M. de Bismarck aura contribué à démoraliser l'Europe politique, à faire disparaître les derniers vestiges de la chevalerie dans les rapports des adversaires, à remplacer l'ancien droit des gens des diplomates par la loi martiale du reître, l'urbanité gallo-latine par la brutalité tudesque. Il divise l'Europe en deux parties : l'une mâle, qu'il admire ; l'autre, femelle, qu'il méprise. « L'élément teuton ou germain est, dit-il, l'élément masculin, qui se répand par toute l'Europe et la féconde. Les Celtes et les Slaves représentent le sexe féminin. Nous avons déjà vu, en France, ce que valent les Franks. La révolution de 1789 signifiait la défaite de l'élément germanique et la victoire de l'élément celtique ; qu'en est-il résulté? »

Outre que cette définition nouvelle de la révolution française a de quoi surprendre, ne pourrait-on pas rappeler au chancelier que ces Franks, dont il parle si dédaigneusement, sont justement la partie germanique de notre nation? Mais voyons ce qui suit. « En Espagne, le sang gothique domina pendant longtemps, de même qu'en Italie, où les Germains avaient pris le dessus dans les provinces du Nord! Quand cela disparut, adieu l'ordre! Il en fut à peu près de même en Russie, où les Warangiens germaniques s'établirent les premiers. Si le parti national remplaçait les Allemands qui se sont établis en Russie, ou ceux qui viennent des provinces de la Baltique, le peuple serait incapable de se constituer en société régulière. » Qu'en dites-vous, Slaves de Pierre le Grand, Espagnols

de Charles-Quint, Italiens de Rome et de Florence? Sans les Warangiens, les Goths et les Lombards, vous ne seriez jamais sortis de votre obscurité!

M. de Bismarck devait s'être permis quelque boutade de cette nature, le jour où Napoléon III s'écriait : « Ce n'est pas un homme sérieux ! »

M. de Bismarck est toujours sérieux, même, et peut-être surtout, dans ses plus étranges paradoxes. On fait passer bien des choses en jouant les fous; on peut alors, comme Basile, risquer maints discours : *pour qu'il en reste quelque chose.*

Il faut un certain courage à un cœur français pour affronter les publications du chancelier! Cet amas de calomnies, d'injures, d'outrages, de sanglantes ironies, de lourd persiflage, de coups de pied lancés à la lionne blessée, ce *Væ victis* en nombreux volumes, ce plat dithyrambe à la force brutale, cette apothéose continue de gens qui se targuent surtout de modestie, le manque de sens moral qu'engendre l'adoration perpétuelle d'une idole, tout cela fait naître une succession de sensations douloureuses qui commencent par la colère et aboutissent à l'écœurement. Vainement on chercherait, dans ces épais recueils, un sentiment, un mot, un élan généreux; il y souffle ce « sirocco de l'âme » dont parle Heine, on en sort brûlé, desséché. Tous ces hommes semblent faits de fer et de pierre; rien ne les réchauffe, que le feu de la haine et la joie de la vengeance. Ce sont bien là les fils des Barbares acharnés contre la civilisation latine, dédaigneux du droit, implacables dans la force. Mais aux violences primitives, ils ont ajouté un raffinement d'hypocrisie, de *cant.* Ils ne sont plus franchement avides, comme dans le passé; c'est au nom du Seigneur et la Bible à la main, qu'ils accomplissent leur œuvre de spoliation, qu'ils parquent le bétail humain, comme autrefois les chevaliers teutons le baptisaient en masse, après la victoire, dans les eaux glacées de la Baltique. Paris ne s'appelle plus que Babel ou Babylone; le Français est l'abomination de la désolation, sans foi ni loi, sans probité ni justice, sans courage ni honneur, et l'immaculé Germain se voile la face devant ce vase d'iniquité, dont il voudrait purger la terre! Car il a pris toutes les vertus, le Germain; il n'en reste plus pour personne; il est chevaleresque, il est saint, il est *naïf!* il est *suave!* La mission de son Parlement est « de donner un brillant exemple de moralité, de politesse, de considération charitable pour les sentiments d'autrui ». Ses instituteurs sont chargés de faire pénétrer dans les pays conquis « non seulement la culture de l'esprit allemand, c'est-à-dire la langue allemande, mais la moralité allemande, la justice, la droiture allemandes! »

Cette litanie ne serait qu'irritante ; ce qui devient presque intolérable, nous l'avons dit, c'est, selon l'expression anglaise, « l'insulte ajoutée au dommage », le coup tombant sans relâche sur la blessure ouverte. Et cependant il est bon, il est utile de subir cette souffrance, car elle renferme de grands enseignements qui échappent trop à l'immense majorité des Français. Ils aiment mieux se mettre la tête sous l'aile que de regarder l'épreuve en face. Certes, ils n'apprendraient pas là à aimer ou à estimer les Allemands, mais la comparaison, tout en nous restant favorable sous bien des rapports, nous montre néanmoins, chez nos adversaires, certaines qualités dont nous pourrions faire notre profit : la discipline, le patriotisme implacable, la suite dans les idées, le respect de la loi. Nous le reconnaissons sans en être humilié, comme nous reconnaissons la grandeur d'esprit du chancelier, à défaut de grandeur d'âme.

C'est une erreur de trop rabaisser ses ennemis : on rabaisse en même temps la victoire, si on l'a remportée, ou l'on augmente l'humiliation de la défaite. Quant à nous, il nous convient mieux que la France ait été vaincue par un homme supérieur et des armées formidables, que par le premier venu et des milices sans cohésion ni valeur.

On a beaucoup parlé de l'heureuse chance de M. de Bismarck ; elle est trop évidente, la mort et l'incapacité de ses adversaires se sont faites trop souvent ses complices pour que lui-même ose le nier ; mais savoir profiter des circonstances, c'est déjà une habileté précieuse ; lorsque, en outre, on sait les prévoir et souvent les faire naître, en se rendant compte des caractères et des passions avec lesquels il faut lutter ; lorsque, à ces conditions, on ajoute une audace sans bornes, une absence complète de scrupules, une versatilité toujours prête à profiter de l'occasion, une adresse très perfide, une énergie indomptable et... l'idée fixe, on possède ce qui s'appelle le génie politique. Il serait aussi puéril de le refuser à M. de Bismarck, qu'il serait injuste de nier la dignité de sa vie privée. Qu'il n'y ait pas une vertu surhumaine à chercher le repos du foyer au milieu de tant de fatigues ; que ce soit là une des plus agréables formes de l'égoïsme, si l'on veut, nous n'y contredisons point, mais ce n'en est pas moins un trait qu'on n'a pas le droit de laisser dans l'ombre, quand on prétend donner une idée fidèle de cette physionomie vers laquelle se tournent aujourd'hui tant de regards obscurcis, les uns par le fétichisme, les autres par le ressentiment. C'est elle surtout que nous voulons dégager de la masse des documents fournis par le personnage lui-même ; si nous ne pouvons avoir l'ambition de donner ici l'histoire complète de l'Europe pendant les quarante dernières années, il nous est du moins permis de

chercher à mettre en lumière les sentiments et les procédés de l'homme qui a bouleversé le vieux monde.

D'autres avaient fait, avant lui, les rêves qu'il a transformés en réalité. Pour bien comprendre la transformation, il faut connaître celui qui en a été l'instrument, et nous ne croyons pas nous tromper en supposant qu'il est imparfaitement connu en France, si ce n'est par le très petit nombre de ceux que leur devoir professionnel a mis en demeure de sonder sa pensée, de pénétrer ses desseins. Ceux-là, n'en déplaise à l'arrogance prussienne, ne sont pas restés au-dessous de leur tâche, nos archives diplomatiques en font foi; et si Jupiter a envoyé la folie à ceux qu'il voulait perdre, il n'a pas frappé d'aveuglement tous les conseillers chargés de les servir. Mais la masse s'est contentée de haïr M. de Bismarck, comme un croque-mitaine prêt à tout dévorer, sans chercher à découvrir sa manière de voir, de comprendre, de juger les hommes et les choses, les destinées de l'humanité, en ce monde et dans l'autre; ses théories sur Dieu et sur l'âme, sur le rôle de la Providence et la part du libre arbitre, sur l'Etat, le gouvernement, la société, la famille. C'est là l'étude morale qui nous a paru intéressante à tenter, et si, parmi nos lecteurs, quelques-uns s'écriaient : Encore M. de Bismarck! Ne nous laissera-t-on jamais oublier cet homme néfaste? Nous leur répondrions : Nous n'avons pas le droit d'oublier M. de Bismarck, car lui ne nous oublie jamais, et le meilleur moyen de nous fortifier pour l'avenir, c'est de remonter aux sources du désastre passé.

I

Il est, entre l'Elbe et l'Oder, une vaste plaine sablonneuse et monotone, fertilisée par plusieurs rivières, parsemée de lacs, ombragée d'immenses forêts; contrée au climat dur, âpre et triste l'hiver, sec et brûlant l'été; c'est la Marche de Brandebourg, cœur de la monarchie prussienne, « sol où elle a été bâtie et cimentée, avec le sang de nos pères », s'écriait M. de Bismarck, à la Chambre de Berlin, en 1849.

Il n'eût été que juste de faire partager cet hommage à la province voisine et sœur, la Poméranie. Ainsi que l'a finement dit M. Funck-Brentano, dans sa belle Préface à la correspondance politique du prince de Bismarck, « le hobereau de Brandebourg n'est que le frère privilégié du grenadier de Poméranie ». Ces populations robustes, guerrières, mais facilement disciplinées, rudes encore, malgré leur intelligence assimilatrice, ont été l'instrument aveugle, redoutable de l'ambition des Hohenzollern. Dignes descendantes des ancêtres goths, hérules, germains proprement dits,

elles se disent allemandes et conservent, en partie, la naïveté féroce du barbare, sa croyance et sa soumission au chef, le courage patient, l'âpre convoitise, le mépris du droit, la soif des jouissances inconnues.

Nulle part en Europe (si l'on excepte la Russie), la greffe civilisatrice n'est aussi apparente que sur le vieil arbre teutonique; la sève nouvelle se répand vigoureuse, mais le tronc primitif garde son écorce rugueuse, et de ses racines jaillissent des rejetons sauvages, aux épines cruelles, toujours prêts à étouffer les rameaux plus délicats, à remplacer le fruit savoureux et salutaire par le fruit âcre et mortel. Rien ne ressemble moins à l'Allemand d'un blond pâle, aux yeux bleu clair, généralement petit et replet, sentimental et gai, sensualiste, bon enfant, qui boit sa chope et chante ses *lieder* sur les bords du Rhin, ou dans les délicieuses vallées du Taunus, que le Prussien au front carré, aux traits durs, aux yeux d'acier, aux cheveux rudes, au ton sec, à la haute stature osseuse, aux membres vigoureux, à la physionomie froide et hautaine, qui marche en frappant la terre d'un talon conquérant. Le vainqueur implacable des Slaves a recouvert son implacabilité d'un vernis de civilisation, mais « la bête féroce que tout homme porte en soi », s'il faut en croire Frédéric le Grand, est aujourd'hui, comme au quatrième et au douzième siècle, prête à s'élancer, à saisir et à déchirer. Le chancelier, qui s'en est servi sans scrupule, le savait bien, lorsqu'il disait : « Les Allemands laissés à eux-mêmes pratiquent trop le chacun pour soi, mais *unis de force et par la colère*, ils sont irrésistibles, invincibles. »

M. de Bismarck est le fils de ce sol et de cette race, le descendant en ligne directe de ces chevaliers teutoniques, qui considéraient comme leur bien tout ce qu'ils pouvaient prendre et, selon l'expression de l'un d'eux, « traitaient les populations conquises comme des outils qu'on brise et qu'on jette dès qu'ils sont usés ou inutiles ». Il a modifié leurs procédés d'après les exigences du siècle, comme on a modifié leur casque et leur armure; mais sa cuirasse recouvre les mêmes avidités, les mêmes ambitions, la même dureté mêlée de ruse, que recouvrait leur cotte de mailles. La Prusse, en conservant leurs sinistres couleurs, le blanc et le noir, est restée fidèle à leurs errements.

Quant à M. de Bismarck, c'est « un de ces grands hommes que la nature fait naître à propos pour la force des États ». Le sceptique Frédéric disait : la *nature;* le pieux roi Guillaume en rapporte l'honneur à Dieu, car la phraséologie biblique est devenue de mode sous son vertueux règne, et son grand ministre se met au diapason. « L'action de la Providence, en comparaison de

laquelle, nous dit-il, toute législation humaine semble inefficace, est un des agents qui concourent au développement des États. C'est par sa volonté qu'apparaissent sur la scène du monde des personnalités puissantes, distinguées par leur intelligence et leur force de caractère, aussi bien que par les qualités singulières et individuelles, des hommes appelés, *légalement* ou *autrement*, à occuper des situations élevées et influentes. Et pour tout dire, l'intervention de la Providence ne consiste pas dans la nature providentielle de certains hommes, mais dans ce fait que les hommes à la hauteur des circonstances exceptionnelles ne manquent jamais. »

On ne saurait se définir soi-même avec plus de complaisance.

Né le 1er avril 1815, à Schœnhausen, petit village de la Vieille-Marche de Brandebourg, où sa famille possède, depuis des siècles, un domaine héréditaire, Otto-Édouard-Léopold de Bismarck appartient à la noblesse provinciale, orgueilleuse et pauvre, désignée sous le nom générique de « Junkers ». (hobereaux).

M. Funck-Brentano en a tracé un portrait si vivant, si achevé, que vouloir le refaire serait s'exposer à n'en produire qu'une pâle copie; qu'il nous permette donc de présenter ici, d'après lui, « cette race toute de discipline et d'affections simples et fortes, arrogante envers l'inférieur, soumise envers le supérieur, n'ayant de l'aristocratie allemande ni le mysticisme piétiste ni les ambitions illusoires; de la bourgeoisie des villes, ni l'esprit frondeur ni les sentiments démocratiques. Dévouée à son roi, comme aux temps primitifs de l'histoire, comme le paysan russe l'est au tzar, elle est attachée à son sol, comme le Polonais l'est au sien; intelligente enfin et s'assimilant, comme ses frères du Nord, avec une facilité surprenante, le développement intellectuel et les formes raffinées des nations plus avancées, elle conserve, dans leur simplicité première, ses affections nationales et ses préjugés de caste... Il faut les voir de près, ces hobereaux du Nord, francs, ouverts, joyeux convives à table, excellents compagnons à la chasse, pour comprendre de combien de finesse et de savoir-faire ces natures, en apparence si primitives, sont susceptibles. Mélange curieux de réserve et d'abandon, de rudesse et de perspicacité, de naïveté et de raffinements, qui explique comment la diplomatie, qui, pour nous autres Occidentaux, est, en même temps, la science de la constitution des États étrangers et l'art d'y faire prévaloir les intérêts de la patrie, est, au fond, pour de tels caractères, quelque chose de spontané, d'irréfléchi ». On verra, par la suite, combien ces traits s'appliquent à la nature et au génie du chancelier, sans toutefois en exclure d'autres qui lui sont particuliers, ou qu'il doit à l'expérience, et qui concourent à le rendre si redoutable.

M. Busch, son secrétaire et l'un de ses photographes à la plume, nous apprend que le mot « junker » désignait exclusivement, à l'origine, le fils d'un noble. Comme presque tous les jeunes rejetons de l'aristocratie embrassaient la carrière militaire, on leur donna ce nom sur les listes de l'armée. Dans des temps assez reculés déjà, le *junker* paraît avoir personnifié les moins estimables aspects de la noblesse provinciale : l'arrogance, la violence, l'ignorance, la tyrannie, les excès. Un proverbe brandebourgeois dit : « Les paysans ne demandent pas beaucoup à Dieu ; ils le supplient seulement de ne pas faire mourir les chevaux du junker, car alors il monterait Jacques Bonhomme avec ses éperons. » Dans le duché de Brême, on appelle junkers les épis de blé qui, ne contenant pas de grains, n'inclinent pas leur tête vide.

Pendant la période révolutionnaire de 1848, le mot devint une arme contre la noblesse, surtout contre celle de la province, particulièrement attachée à ses antiques privilèges et opposée aux idées modernes, « classe au cœur froid et aux courtes vues », a écrit Mommsen. Depuis cette époque, l'expression « junker » est synonyme d'antilibéralisme, d'antiprogrès, et, « dans certains cercles politiques, joue le rôle du chiffon rouge, dont la vue met en furie le taureau progressiste ».

L'attitude politique de la noblesse prussienne devait forcément élever une barrière entre elle et les libéraux. Elle n'est pas, comme en Angleterre, une élite à laquelle le droit d'aînesse impose des devoirs onéreux, en lui conservant ses forces et son prestige ; qui sait partager ces forces et ce prestige avec l'élite des autres classes, et renouveler ainsi le sang de ses veines, la vigueur de ses muscles, la virilité de son intelligence ; aristocratie dont les fils aînés seuls sont nobles ; dont les fils cadets, soumis à la grande loi du travail, embrassent toutes les professions honorables, personnifient dignement un long passé d'honneur et se mêlent aux classes plus obscures, tout en gardant leur rang social.

En Prusse, au contraire, où tous les enfants du noble sont nobles, où le partage égal des fortunes amène promptement la gêne, sans détruire les préjugés de caste, entre autres ceux qui pèsent sur la mésalliance et sur les professions lucratives, la noblesse besoigneuse dépend forcément de la faveur et devient, le cas échéant, l'instrument du despotisme.

En Angleterre, l'aristocratie contribue aux réformes, modère les entraînements dangereux, sert de lien entre le trône et le peuple. En Prusse, elle résiste aux idées de progrès et rejette violemment le libéralisme vers la démocratie. « Lorsque la grande lutte fut déclarée en 1848, lorsque l'Allemagne entière, surexcitée par

l'exemple de la France, voulut conquérir ses libertés politiques, l'antagonisme éclata, et les junkers essayèrent de creuser, entre la nation et le roi, un abîme derrière lequel ils défendraient leur caste [1]. »

Tel n'est pas le rôle que le chancelier assigne, dans sa pensée, à la noblesse de son pays. « Elle devrait, selon lui, connaître mieux sa mission, considérer les intérêts de l'État, le protéger contre la vacillation dans la lutte des partis et conserver une ferme attitude. »

Ce n'est pas la fermeté qui lui manque ; ce sont les lumières et le désintéressement.

Elle devait trouver dans Otto de Bismarck, au début de sa carrière, son plus brillant représentant, l'expression la plus complète de ses préjugés, de ses ambitions, de son opiniâtreté, avec le génie en plus ; mais quand l'heure sonna pour le génie de se manifester, le junker commençait à brûler ce qu'il avait adoré et à dédaigner la caste de laquelle il était sorti.

Un historien brandebourgeois, M. de Riedel, attribue, d'après des documents du quatorzième siècle, une origine bourgeoise à la famille de Bismarck ; Rulo de Bismarck aurait, à cette époque, été membre de la Guilde des Tailleurs en drap, dans la petite bourgade de Stendal. A cela les junkers, qui refusent de voir une tache plébéienne sur l'écusson de Schœnhausen, répondent que, en Brandebourg comme en Toscane, les bourgeois des villes imposaient aux nobles de la campagne l'obligation de se faire inscrire sur le livre d'or d'une corporation quelconque, s'ils voulaient obtenir le droit d'habiter la cité. Rulo de Bismarck aurait simplement subi cette coutume, et ce serait là une preuve nouvelle de la pureté de son sang patricien.

Quoi qu'il en soit de cette importante question, il est avéré que plusieurs générations de Bismarck ont fourni, à l'armée et à l'administration civile, un nombre respectable de fidèles serviteurs.

Le chancelier se vantait, dans une conversation à Versailles, de ce que tous ses ancêtres guerriers avaient, depuis les luttes des huguenots, tiré l'épée contre la France ! « Mon père, par exemple, et trois de ses frères et mon grand-père, à Rossbach. Mon arrière-grand-père combattit contre Louis XIV, et son père aussi, dans les batailles du Rhin, en 1672-1673. Plusieurs prirent part à la guerre de Trente ans, du côté de l'Empereur ; d'autres avec les Suédois. Enfin l'un d'eux fit partie des troupes allemandes à la solde des huguenots. »

Voulaient-ils tous faire oublier le Bismarck, soldat de fortune dans l'armée de Bernard de Saxe-Weimar, qui, sous Louis XIII,

[1] Tallichet, Bibliothèque universelle de Lausanne, 1866.

avait aidé à faire passer la Lorraine aux mains de la puissance détestée? Que ses mânes dorment en paix, son arrière-petit-fils a plus que réparé son erreur!

Au dix-huitième siècle, deux membres de la famille se distinguèrent de façon très différente : l'un, grand-père du chancelier, Charles-Alexandre, surnommé le *poète*, rimait en *français* (*proh pudor!*) en l'honneur de sa femme!

C'était le temps où le grand Frédéric, trouvant que « la Prusse retardait d'un siècle sur notre pays », recouvrait la barbarie du sien d'un vernis français de médiocre qualité.

Le frère du poète, Ludolf-Auguste, ne lui ressemblait en rien. Junker pur sang, il mérita d'être appelé l'*aventurier*. Après avoir tué un de ses gens, dans un accès d'ivresse ou de colère, il fut gracié, prit, comme plus d'un Bismarck, du service dans l'armée russe et se mêla, en Courlande, à des intrigues politiques qui lui valurent un séjour forcé en Sibérie; par la suite, il reçut un pardon si complet qu'il entra dans la diplomatie russe, fut chargé de différentes missions et mourut général-commandant à Pultawa.

Des deux frères, celui qui doit, du haut des cieux, s'il y est, se reconnaître, avec le plus légitime orgueil, dans l'illustre rejeton de sa race, c'est assurément Ludolf-Auguste!

Les libéraux allemands ne négligent jamais de rappeler que le nouveau prince a, par sa mère, du sang bourgeois dans les veines. En effet, son père, capitaine de cavalerie en retraite, avait eu le courage de déroger aux traditions de sa caste, en épousant Mlle Louise-Wilhelmina Menken, qui appartenait à la classe moyenne, savante et lettrée de Leipsig.

Elle donna à son époux six enfants, dont trois moururent au berceau. Les trois survivants sont : Bernard, l'aîné de tous, plus âgé de cinq ans que son célèbre frère Otto; Malvina, la seule fille, épousa un von Arnim, cousin du Harry d'Arnim, dont la querelle avec le chancelier fit tant de bruit plus tard.

La tendresse expansive de M. de Bismarck pour cette sœur surprend dans cet homme si dur; presque toutes les lettres de jeunesse qu'il a laissé publier lui sont adressées; il lui prodigue les noms les plus doux; elle est sa petite chère, sa Malvina chérie, sa chère petite Arnim, l'ange, le trésor; elle est même ma *sœur* et *m'amie!* en français! Ce triomphateur, qui a broyé, en se jouant, tant de cœurs de femmes, est tout à fait charmant avec celles de sa famille.

Sa mère passe, comme la plupart des mères de grands hommes, pour avoir été très intelligente, et, de plus, ambitieuse, énergique et froide. Chez son fils, l'intelligence a servi l'ambition, comme on sait; quant à la froideur, où trouverait-elle place dans cette nature

violente et passionnée, dont les duretés mêmes sont les effets de sentiments intenses? Homme de fer, assurément, mais fer qui entre souvent en fusion, au feu de ses passions.

Bien que né au château patrimonial de Schœnhausen, Otto de Bismarck passa sa première enfance en Poméranie, où son père venait d'hériter de trois domaines. Ce fut dans les champs, dans les bois, au milieu de gentilshommes fermiers et chasseurs, qu'il reçut ses premières impressions, qu'il apprit à aimer la nature, les chiens, les chevaux, les exercices violents, les occupations de la campagne ; ce fut dans l'air pur, mais âpre, qu'il trempa sa jeune vigueur, acquit les éléments de sa force athlétique, dépensa, selon ses goûts, son activité débordante; ce fut aussi, malheureusement, près de son père et de ses hôtes qu'il entendit discuter la politique française, raconter comment les soldats de Soult avaient envahi la résidence paternelle, comment ses ancêtres s'étaient battus contre la France, et que son cœur s'ouvrit à la haine de notre pays; quand, plus tard, ses hordes déménageaient la France, il se rappelait qu'un sabre français avait mutilé, à Schœnhausen, l'arbre généalogique des Bismarck. Ne fallait-il pas faire expier ce forfait?

Le petit poulain, bondissant dans les prairies et les forêts de Kniephof, perdit sa chère liberté dès l'âge de six ans et ne s'en consola pas. Le « régime spartiate » de sa première pension, à Berlin, ne lui a laissé que des souvenirs désagréables; il n'aima guère plus le « gymnase ou lycée du Cloître-Gris » qui lui succéda, et ses relations avec ses maîtres ne furent jamais de nature à satisfaire ceux-ci plus que leur élève. Au Cloître-Gris, il eut pour principaux professeurs MM. Prévost et Bonnel, deux descendants de huguenots réfugiés en Brandebourg après la révocation de l'Édit de Nantes; chez eux, il acquit cette connaissance du français et de l'anglais qui étonnait l'empereur Napoléon III aussi bien que lord Beaconsfield. Il devint aussi assez bon latiniste.

« Je parlais bien le latin, disait-il à M. Busch; maintenant cela m'est devenu difficile; quant au grec, je l'ai tout à fait oublié. Je ne comprends pas pourquoi on prend tant de peine pour apprendre ces deux langues ; si c'est pour discipliner l'esprit et exercer la mémoire, on ferait mieux de leur substituer le russe, au moins ce serait utile et pratique. »

Les descendants des victimes de l'arbitraire ne réussirent pas à en inculquer l'horreur au jeune hobereau. Essayèrent-ils seulement? Les persécutés victorieux deviennent si facilement des persécuteurs! On sait que le professeur Bonnel déclama une ode en latin pour féliciter le vainqueur de Sadowa, mais on n'a pas ouï dire qu'il ait adressé la moindre remontrance à l'inventeur du « Kulturkampf ».

Ce professeur, frappé de la physionomie du jeune de Bismarck, lors de son arrivée au lycée, à l'âge de douze ans, déclara, dit-on, qu'il aurait l'œil sur lui. L'enfant semblait, à cette époque, avoir hérité de la froideur maternelle; fort réservé avec ses camarades, il n'était guère aimé d'eux; mais lorsque, après avoir terminé ses études au lycée, il se rendit, en 1832, à l'université de Göttingue, pour y faire son droit, une métamorphose complète s'opéra en lui. Jamais la jaquette de velours noir, les grandes bottes et la petite casquette traditionnelle, ne furent portées par un étudiant qui comprît mieux que ce grand jeune homme, « maigre comme une aiguille à tricoter », l'affaire principale de l'université : la paresse, avec son accompagnement varié d'ébriété, de vacarme diurne et nocturne dans les rues, de vie débraillée et de duels. Pour cette intéressante jeunesse, le séjour à l'université est un temps de repos et de liberté, entre deux esclavages : celui du collège et celui du monde. Il faut en tirer tout le profit possible. Un des professeurs de la Georgia-Augusta, a déclaré qu'Otto de Bismarck, inscrit à son cours, n'y avait jamais paru. Lui-même s'est vanté de n'avoir entendu que deux heures de cours pendant les dix-huit mois passés à Göttingue. En revanche, il buvait plus que personne, inventait son fameux mélange de champagne et de porter, fumait une pipe longue d'une aune, se promenait avec un bouledogue féroce et non muselé, se querellait à tout propos et se battait vingt-huit fois en trois semestres. Jamais l'adversaire ne sortait indemne de la rencontre; une seule fois, Otto de Bismarck reçut une blessure dont on voit encore la cicatrice sur sa joue gauche. Qui sait quel levain de rancune, déposé dans certains cœurs par tant d'arrogance et de combats heureux, a pu remonter depuis à la surface, dans les luttes politiques? On est assez disposé à expliquer ainsi l'opposition systématique de quelques antagonistes obstinés.

Se plaignant à la tribune de diverses aménités parlementaires qui dépassaient les bornes, M. de Bismarck disait, en 1879 : « Nos députés semblent ne pouvoir oublier leurs habitudes d'étudiants. La clique parlementaire est, jusqu'à un certain point, la reproduction des us et coutumes des corps d'étudiants, et l'habileté d'escrimeur, dont on a tant d'occasions de faire montre, grâce à l'institution parlementaire connue sous le nom d'*observations personnelles*, est un souvenir persistant de la vie universitaire. En exerçant leur adresse, les députés sont trop souvent *personnels*, dans la plus mauvaise acception du mot. Quelquefois même méchants et haineux, parfois insolents, *brutalement insolents.* »

Voilà qui est aussi flatteur pour les étudiants que pour les députés!

Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées depuis l'arrivée du

nouvel étudiant à Gœttingue, que déjà il avait maille à partir avec le recteur. Cité devant lui, il se présenta insolemment, dans le costume le plus hétéroclite et accompagné de son molosse. Il n'en fallut pas davantage pour le *poser* parmi ses camarades et faire de lui un chef de club. Bientôt le bruit de ses prouesses se répandit si bien que l'université d'Iéna voulut à son tour le fêter. Le tyrannique conseil troubla les réjouissances, en envoyant le recteur appréhender le belliqueux convive.

En 1833, Otto de Bismarck transporta son ardeur effervescente à Berlin, sans que l'*Alma mater* de la capitale lui inspirât une humeur plus studieuse. En vain le célèbre Savigny attirait la foule des étudiants autour de sa chaire; deux fois seulement le junker daigna se joindre à eux.

Quand et comment se prépara-t-il à passer l'examen d'État, indispensable pour entrer dans la carrière administrative? Nul ne le sait. Le passa-t-il même jamais complètement? Les paris restent ouverts, et pendant plus de vingt ans, jusqu'à Sadowa, les antagonistes de l'homme d'État se firent une arme contre lui de cet examen problématique.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il reçut son brevet d'*auscultator*, sorte de greffier ou rapporteur officiel de la loi près des tribunaux, et commença, dans ses nouvelles fonctions, à faire preuve de la violence arbitraire qu'il déploya, par la suite, sur une si grande échelle. L'occupation principale du courtois fonctionnaire, celle qui devait lui être plus utile dans sa carrière diplomatique, était alors de fréquenter les salons et d'y danser avec un entrain remarquable. Il trouva « que la bonne société parlait sur un ton d'impuissance malicieuse et que sa bonne éducation était plus apparente que réelle ». Il y rencontra, pour la première fois, son futur Empereur, alors prince de Prusse, qui dit, en appréciant sa haute stature, à la manière d'un vrai Hohenzollern : « Il paraît que la justice choisit ses jeunes recrues à la taille de la garde. »

Ce fut, en effet, dans les carabiniers de la garde que le gentilhomme de la Vieille-Marche passa son année de volontariat militaire (1838), après avoir été référendaire dans l'administration civile, à Aix-la-Chapelle et à Potsdam. La discipline militaire ne fut pas plus de son goût que celle de la bureaucratie. L'aiglon ne se met pas en cage. Otto de Bismarck était né pour imposer sa volonté, sans en subir aucune. Il n'était pas de main qui pût lui faire subir le mors; il se cabrait aussitôt qu'il le sentait. Un de ses chefs se permettait-il de lui faire faire antichambre, il lui disait : « J'étais venu pour vous demander un congé, mais, pendant cette longue heure, j'ai réfléchi : je vous offre ma démission. »

Et cependant il est bien d'une nation et d'une race de soldats, ce colosse de 6 pieds, droit et dur comme un chêne. Où trouver, dans les musées d'artillerie, une image plus parfaite de la chevalerie, au moyen âge, que le *cuirassier* Bismarck, quand, monté sur son grand coursier de bataille, revêtu de la cuirasse brillante, sa tête massive coiffée du casque au cimier d'aigle, il paraît à côté de son Empereur, non moins gigantesque? Et il est fier de son allure martiale, de pouvoir dire : « La première remarque faite sur moi, quand je fis mon début comme ministre, flatta particulièrement mes sentiments. On disait : « Tout le monde peut voir du premier coup « d'œil que c'est un officier prussien en civil ». J'acceptai avec reconnaissance cette définition de mon aspect; et mes sentiments d'officier prussien, quoique je ne fasse que porter les insignes de cette carrière, exaltent plus en moi les aspirations nationales et l'amour de mon pays, que les charges parlementaires dont je m'acquitte ici ».

Ne sent-on pas l'ardeur guerrière endormie, qui se réveille dans cette lettre adressée de Bukow à M[me] de Bismarck, le 21 septembre 1863 :

« Voulant t'écrire aujourd'hui, dernier jour de l'été, très commodément, une lettre très raisonnable, je me suis étendu, dans cette intention, sur le canapé, il y a trois heures, et j'y ai dormi à me rendre tout bête; sans compter que je me suis tordu la nuque sur le dossier à pic!... J'étais sorti à sept heures et j'étais resté à cheval jusqu'à une heure et demie, sans interruption, en qualité de major, pour voir nos braves soldats brûler de la poudre et faire des charges de cavalerie. Je me suis d'abord joint à Fritz, qui commandait trois régiments; je me suis ensuite rapproché de la garde du corps, j'ai galopé, comme un fou, à travers champs et je n'ai point passé depuis longtemps une aussi agréable journée. »

Soldat, oui, mais à la manière des Wallenstein et autres grands chefs de bandes, souverains dans leur commandement, guerroyant à leur gré, à leur heure, se retirant sous leur tente lorsque ceux qu'ils servaient leur déplaisaient, et ne rentrant dans la lice que le jour où leur colère cédait à leur caprice ou à leur ambition; voilà ce qu'eût aimé sans doute l'homme de fer. Il eût fait et défait des rois par son épée, comme il les a faits et défaits par sa politique; il n'eût pu être leur maître plus qu'il ne l'est devenu.

Celui qu'il a si bien servi rendait hommage à ses qualités guerrières, lorsqu'il lui disait, en lui remettant l'ordre du Mérite : « Pendant deux ans, vous avez été à mon côté, non seulement comme un conseiller hautement éprouvé, mais aussi comme un soldat, et je me suis rappelé qu'il est en Prusse un ordre du Mérite,

que vous ne possédez pas. Il est vrai que cet ordre a une signification spécialement militaire, mais néanmoins vous devriez l'avoir depuis longtemps, car, en vérité, dans bien des circonstances périlleuses, vous avez montré le plus noble courage du soldat et vous avez aussi prouvé complètement à côté de moi, dans deux campagnes, qu'à part toute autre considération, vous aviez le droit le plus absolu aux distinctions militaires les plus éclatantes..... Sachant, comme je le sais, combien vous êtes pénétré de l'esprit du soldat, j'espère que vous recevrez, avec plaisir cet ordre que plusieurs de vos aïeux ont porté fièrement. »

M. de Bismarck comprend trop bien le prestige du militarisme dans son pays pour n'en pas tirer profit. Il ne laisse jamais oublier à ses compatriotes que s'il est le premier après l'Empereur, dans la hiérarchie gouvernementale, il est aussi général de cavalerie, et c'est dans le petit uniforme de son régiment, avec l'épée au côté, qu'il vient rappeler le Parlement à la discipline; « à cette discipline particulièrement prussienne, en vertu de laquelle toutes les forces de l'État, tous les membres de l'organisme gouvernemental, doivent travailler ensemble, dans un but commun, pratiquer avant tout l'obéissance, ou plutôt la subordination de chaque individu, de ses tendances et de ses opinions personnelles, à celles de son supérieur, immédiat, en particulier, et aux intérêts de l'État, en général ».

C'est bien l'esprit, la tradition, la force de ce que l'on appelle sur les bords de la Sprée, « le vieux prussianisme ». Tout cela s'est incarné dans M. de Bismarck. Le militarisme en tout et avant tout! Frédéric II disait après ses victoires : « La paix devint, pour la Prusse, l'école perpétuelle de la guerre. » Le chancelier déclare, toutes les fois que s'en présente l'occasion, que « la Prusse est et restera une puissance militaire, qu'elle doit à son armée le maintien de la paix, aussi bien que les victoires de la guerre; que le gouvernement s'appuie sur elle seule, et que lui, Otto de Bismarck, ambitionne de mériter, un jour, les louanges accordées par l'histoire à la discipline prussienne ».

Faut-il conclure de ce que nous avons raconté que les années de collège et d'université aient été absolument stériles pour le futur homme d'État? Ce serait une erreur et une injustice. Comme toute intelligence ouverte, il emportait de l'école la science précieuse qui *apprend à apprendre;* et lorsque, plus tard, il voulut, avec sa puissance extraordinaire de concentration, mettre à profit les souvenirs de Göttingue et de Berlin, il trouva un champ suffisamment cultivé pour y faire lever sans peine les semences de son choix. S'il n'a jamais cherché ni conquis la réputation de savant et de lettré, il a su tirer, des connaissances acquises, un parti, des effets de style, de

parole, des corrélations de pensées, auxquels un esprit ordinaire n'aurait pas songé. En outre, s'il n'a pas voulu se charger d'un trop lourd bagage, il a su le choisir.

Ses poètes favoris sont : Shakespeare, qu'il cite avec l'à-propos et la facilité d'un Anglais érudit ; et Goethe, « dont les œuvres lui suffiraient, comme compagnie, pour passer des années dans une île déserte. » Schiller ne vient qu'après ; il le trouve trop pompeux et déclamatoire, deux défauts qu'il déteste.

Les langues étrangères, l'histoire, la géographie et l'économie politique ont toujours été les études favorites du chancelier.

Nous avons dit avec quelle facilité il parle le français et l'anglais, « Le français, dit-il, est indispensable pour l'art de causer, de parler agréablement, sans dire grand'chose.... A moins qu'un diplomate au berceau, possédant la langue française, ne soit absolument dénué de toute autre capacité, il faut un miracle pour qu'avec le temps, il ne devienne pas au moins chef de quelque légation peu importante, peu exigeante, mais à laquelle, néanmoins, est attaché le titre d'excellence, avec l'étoile, ou même la grand'croix de quelque ordre de chevalerie. » Est-ce une lourde flatterie adressée à l'idiome national que cette appréciation dédaigneuse d'une langue qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de la civilisation ; qui, selon Frédéric II (une autorité que le chancelier ne récusera pas volontiers), « a remplacé le latin, est la langue des savants et des politiques, aussi bien que des courtisans et des poètes, la langue universelle, grâce à laquelle les savants français ressemblent aux artistes, tandis que ceux de l'Allemagne ressemblent aux manœuvres et paraissent avoir divorcé avec les grâces, en maniant leur langue touffue, diffuse, confuse, pédante, sans netteté ni concision, aussi barbare que les Goths et les Huns, qui la corrompirent » ?

Le chancelier, qui est, selon l'expression anglaise, *un bon haïsseur*, retourne contre nous jusqu'aux finesses de notre langue. M. Abeken, un de ses familiers, demandait, devant lui, si la gracieuse locution, « politesse du cœur », avait été *inventée* ou *importée* en France : « Il n'y a aucun doute, répondit-il, qu'elle ne nous ait été *empruntée*. La chose n'existe que chez les Allemands ! Je la définirais volontiers : la courtoisie de la bienveillance et de la bonté, dans le meilleur sens du mot ; la courtoisie d'un homme disposé à obliger. Vous rencontrerez cela chez nos simples soldats, sous les formes les plus gauches, il est vrai ; mais les Français en sont absolument dépourvus ; *leur courtoisie n'est engendrée que par la haine et l'envie !* »

Voici un problème que nous soumettons aux méditations des

psychologues. Quant à la modestie dont elle fait preuve, le plus simple mortel la proclamera; il y en a comme cela mille exemples dans les effusions de ces gens dont la marotte est d'anathématiser la vanité française!

M. de Bismarck lit aussi l'italien assez facilement et parle suffisamment le polonais. Il regrettait, pendant la guerre, en présence du prince royal, que le général commandant les troupes polonaises ne pût leur parler en leur langue; il l'avait fait lui-même et s'était rendu compte du bon effet produit. « Ah! Bismarck, s'écria le prince en souriant, vous allez encore me prendre à partie, comme plusieurs fois déjà; non! vraiment je ne peux pas, je ne veux pas apprendre encore de nouvelles langues! » Le ministre répondit, entre autre choses, que le grand électeur parlait le polonais aussi bien que l'allemand, et que Frédéric le Grand s'était, le premier, dispensé de cette grande étude. « Je ne dis pas le contraire, répliqua le prince Fritz; mais je ne veux pas apprendre le polonais. Qu'ils apprennent l'allemand! »

Voilà la morale de l'histoire!

L'idée a fait son chemin. Aujourd'hui on prétend exclure le polonais des écoles polonaises, « pour corriger l'état pénible qui existe entre les deux peuples ». M. de Bismarck a des euphémismes qui donnent le frisson!

Le chancelier est, comme il croit pouvoir s'en vanter, le seul diplomate de son pays qui comprenne le russe. C'est là son plus bel exploit philologique. Pendant les quatre années de son séjour à Saint-Pétersbourg, il vainquit les terribles difficultés de la langue indigène. Résolu à conquérir les bonnes grâces du tzar et de la haute société, il installa, dès l'arrivée, à son foyer, un professeur émérite et un ours magnifique! Grande et très agréable fut la surprise de l'empereur Alexandre II, lorsque l'envoyé prussien lui adressa un jour la parole en sa propre langue.

En ce qui touche l'histoire ancienne et moderne, le chancelier rendrait des points à Mommsen et consorts; personne ne peut le vaincre sur ce terrain dans le parlement allemand, qui renferme cependant de nombreux érudits. Ses dépêches et ses rapports, pendant sa carrière diplomatique, sont un véritable cours d'histoire comparée. Ses discours fourmillent d'arguments, de citations historiques, que sa mémoire lui fournit généreusement dans l'improvisation.

Les historiens de tous les âges, de tous les pays, sont sa lecture favorite, car il trouve, avec Pope, que « l'étude de l'homme est celle qui convient le mieux à l'humanité »; aussi n'a-t-il accordé qu'une attention très secondaire à la science, à l'étude de la matière. Il rit

volontiers de ceux qui parcourent le monde, un marteau à la main, pour casser des petits morceaux de roche. « Pareille chose ne lui est jamais arrivée. »

Sur sa table, on trouvera plutôt un volume de Daudet, à côté de l'*Histoire de la révolution française* par M. Taine, qu'un traité de M. Pasteur. Il se réserve les recherches psychologiques de nos romanciers modernes pour les heures de délassement. « Envoyez-moi un roman français », écrivait-il à Mme de Bismarck, la veille de Sadowa; et, en homme prudent, il ajoutait : « Ne m'en envoyez qu'un à la fois. » Craignait-il de se laisser détourner des affaires sérieuses par les aventures de Tartarin ou de Mes-Bottes? La politique européenne troublée par M. Zola ou Émile Gaboriau, que le prince a surnommé l'Edgar Poë français, c'eût été imprévu!

Nous examinerons, en retraçant la carrière parlementaire et diplomatique de l'homme d'État, ses qualités d'orateur et d'écrivain; nous verrons dans sa correspondance intime son esprit *en déshabillé*, *en vacance*, mais il nous faut d'abord retourner à Potsdam, où nous avons laissé notre junker en garnison.

Sans nul doute, il y menait joyeuse vie avec ses compagnons d'armes; néanmoins on n'est pas toujours en fête au régiment, et l'on se demande curieusement quelles pensées occupaient le cerveau du jeune carabinier pendant qu'il arpentait, le mousquet sur l'épaule, les terrasses de Sans-Souci? L'ombre de Frédéric II lui apparaissait-elle aux heures sombres, comme celle du père de Hamlet apparaissait aux gardes, sur la plate-forme d'Elseneur? Le grand mort devinait-il, sous le casque du factionnaire, le génie capable de compléter son œuvre? Venait-il lui montrer le chemin déjà parcouru, « depuis que Frédéric Ier, en érigeant la Prusse en royaume, avait semé un germe d'ambition pour sa postérité, planté un aiguillon qui devait l'animer perpétuellement à rendre cette dignité solide et réelle, à fortifier cet être hybride, tenant plus de l'électorat que du royaume, et dont la *décision* lui avait paru un ouvrage digne de toute son application? » Lui indiquait-il son but : « Arracher à jamais à l'Autriche la dignité impériale »; et ses moyens : « la bonne foi facultative », « les équivoques qui dispensent les princes d'accomplir les garanties promises »; le mépris des alliances et des engagements, sous prétexte de dévouement à sa nation; « l'impossibilité pour les hommes d'État de pratiquer certaines vertus, *à cause de la corruption du siècle* »; « le danger, en politique, de se fier à un ennemi réconcilié; l'erreur de croire qu'on adoucit son ennemi en le ménageant les armes à la main, la force et la nécessité étant les meilleurs négociateurs de la paix ». Lui inoculait-il la haine de la France, la crainte de la Russie, le dédain

des faibles? On serait tenté de le croire, tant l'élève s'est pénétré de l'esprit, des doctrines et des ambitions du maître.

Plus on étudie les écrits de celui qui a fondé la grandeur prussienne, plus on se persuade que celui qui en a couronné l'édifice a fait de ces écrits sa bible et son catéchisme d'État.

Mais n'anticipons pas. Il ne s'agissait guère alors de si grands problèmes pour le futur arbitre des destinées de l'Empire. Sa jeunesse lui faisait grand tumulte aux oreilles, et il allait la dépenser avec l'ardeur indomptée, exubérante, folle, qui lui vaudrait le surnom de *junker enragé* (*tolle junker*). Période orageuse, qui fait penser aux héros de légendes, à leurs chevauchées fantastiques, à leurs orgies diaboliques, à leurs prouesses de sabbat, plus qu'aux escapades de simples chrétiens en liesse.

Le chef de la famille n'avait été ni prudent ni heureux dans la gérance de sa fortune; il offrit à ses deux fils l'exploitation des domaines de Poméranie; ils acceptèrent et, pendant huit années, de vingt-quatre à trente-deux ans, celui qui devait violenter l'Europe vécut en vrai junker, fermier, chasseur, soldat par intermittence, membre de l'assemblée provinciale, magistrat, et surtout le roi des bons compagnons.

Cette vie de grand air, de liberté, d'exercices violents et de plaisirs peu raffinés, n'était pas alors pour lui déplaire. Qu'eût-il fait sans cela de sa vitalité débordante? C'était, à cette époque, un splendide jeune homme, haut de plus de 6 pieds, robuste en proportion, au maintien facilement imposant, aux yeux bleus pénétrants et hardis, au teint éclatant, aux cheveux abondants et blonds.

Nous avons sous les yeux deux portraits de M. de Bismarck : l'un à dix-neuf ans, l'autre à soixante-dix. S'il y a du vrai dans ce singulier dicton anglais, « l'enfant est le père de l'homme », il faut convenir que, parfois, le fils ressemble bien peu au père. Comment reconnaître le colosse d'aujourd'hui, avec son visage profondément sillonné, son crâne dénudé, ses sourcils en broussailles et son épaisse moustache grise, son expression de volonté dure et invincible, dans cet adolescent aux traits fins et doux, au front lisse, encadré dans une forêt de cheveux clairs? Une seule ressemblance est restée : la ligne extraordinairement ferme du menton; mais la chevelure dissimulait alors le développement anormal du crâne. Le chancelier n'a consenti qu'une fois à poser pour son buste, et le sculpteur, M. Fritz Schaper, l'a modelé d'après des mesures prises avec le plus grand soin.

Cette tête, qui semble avoir été taillée dans un bloc de granit et posée sur un buste de bronze, n'est pas, paraît-il, aussi forte, relativement au reste du corps, qu'on pourrait le croire. Le crâne est

très extraordinaire, la partie inférieure de l'os frontal très développée. Au-dessus des yeux, à la naissance du nez, le front présente une protubérance remarquable, fuit ensuite subitement, puis se relève et forme jusqu'au sommet du crâne, au-dessus des oreilles, un arc de cercle presque régulier. L'occiput, qui tombe brusquement aplati, est d'une force exceptionnelle à la jonction du cou. Le dessin des yeux et le profil du nez sont d'une beauté classique. Les narines très ouvertes donnent, dans les photographies, un aspect presque retroussé dont s'est emparée la caricature, à ce nez de forme au contraire très aristocratique, et auquel on ne pourrait reprocher que d'être un peu trop fin pour le reste du visage. Mais ce qu'il y a de plus frappant, c'est le menton massif, nettement découpé, qui semble fait pour broyer le fer, et les épais sourcils, d'une longueur et d'une force étonnantes. La moitié inférieure du front est creusée de rides profondes; la partie supérieure, remarquablement lisse et brillante. Le résultat des études phrénologiques faites sur cette tête est de nature à confirmer la croyance des disciples de Gall. Sans entrer dans les détails donnés à ce sujet par M. Paul Lindau, à qui nous empruntons tout ce qui précède, nous dirons seulement que les facultés prépondérantes, révélées par la phrénologie, sont : le sens objectif des faits, des choses, du temps, la faculté de déduction, de comparaison, l'enthousiasme, le patriotisme, le sens de l'ordre, des chiffres, la tendance à la plaisanterie et à l'ironie, l'amour des enfants, mais par-dessus tout, la confiance en soi et la fermeté, la volonté; du reste, absence relative de vénération et absolue d'optimisme, d'amour de la louange et de sens artistique.

On ne saurait mieux résumer la nature morale de cette personnalité exceptionnelle. A la première vue du second portrait, involontairement et malgré la beauté réelle de cette tête puissante, le premier terme de comparaison qui vient à la pensée, c'est le bouledogue. Quand cette bouche a mordu, comment espérer lui faire lâcher sa proie? C'est l'idée qui s'impose tout d'abord. Mais avant la lutte gigantesque avec la vie, quand la jeunesse et l'insouciance jetaient encore leur charme sur cette mâle figure, on conçoit qu'elle devait prendre facilement beaucoup d'ascendant sur ceux qui l'approchaient.

La vie ne commençait pas brillamment pour Otto de Bismarck, et cependant il a dû plus d'une fois tourner des regards de regret vers ces années de folle jeunesse.

Comme Cromwell, à qui souvent on l'a comparé, il se croyait de bonne foi appelé à la vie des champs et des bois; il suivait les foires, vendait sa laine, inspectait ses coupes, examinait la qualité

des grains, faisait les meilleurs marchés possibles, recevait ses fermages, « se préoccupait des gelées, des bœufs malades, des moutons morts ou mal nourris, des mauvais chemins, de la rareté des fourrages, de la paille, des pommes de terre, du fumier et de l'argent ! »

L'existence était monotone ; la sœur bien-aimée, la Malvina chérie, s'était mariée ; depuis, la maison semblait bien solitaire. Otto de Bismarck réfléchissait, en fumant sa pipe près du grand poêle, à ce qu'il y a d'égoïsme, de *hors nature*, pour les filles qui ont des frères et, qui plus est, des frères garçons, de se marier, sans avoir égard à rien et d'agir comme si elles n'étaient au monde que pour suivre leurs *fabuleuses* inclinations !

« Pour le moment, écrivait-il dans la même lettre, je vis ici avec le père. Je lis, je fume, je me promène, j'aide à mon père à manger des lamproies ; puis je vais jouer, avec lui, une comédie qu'il se plaît à appeler la chasse au renard. »

Elle est fort drôle et vraiment d'un franc comique, la description de cette chasse à la poursuite d'animaux qu'on sait très bien ne pas exister dans le bois, pendant laquelle le père demande *naïvement* à son fils s'il n'a rien aperçu, ce à quoi le fils répond, « en feignant l'étonnement et d'un ton qu'il cherche à rendre aussi naturel que possible : — Mais non ! pas ce qui me tiendrait dans l'œil. »

Et l'on recommence dans un autre bois, sans que l'ardeur du père, du garde, ou des chiens se refroidisse un moment.

« Outre cela, continue le frère, nous allons visiter deux fois par jour l'orangerie, et une fois la bergerie ; nous inspectons, toutes les heures, les quatre thermomètres qui se trouvent dans le salon ; nous avançons ou reculons les aiguilles du baromètre ; et depuis que le ciel est serein, nous avons si bien réussi à régler les horloges d'après le soleil, que celle de la bibliothèque est seule d'un coup en retard, quand les autres sonnent *al tempo*. Décidément Charles-Quint n'était qu'un imbécile ! »

Il y avait, pour rompre cette monotonie, des jours d'activité, les marchés, les tournées de magistrat, « moult aventures de chasse » et le service militaire, ainsi qu'on le voit dans la lettre suivante.

« J'ai marché toute la journée au soleil ! Hier j'ai fait une apparition au bal de Plathe et bu pas mal de montebello. L'un m'a donné des crampes et l'autre m'a fait mal à l'estomac. Depuis le marché aux laines, je représente notre magistrat errant (son frère Bernard) ; j'ai tenu souvent ma cour par le plus chaud des temps et parcouru si souvent les plaines sablonneuses, que mes chevaux et moi en avons plus qu'assez. Et maintenant, après une courte

semaine de repos, il me faut recommencer à servir mon pays, en qualité de soldat... On veut me revêtir de la charge importante de surintendant des digues. Cette charge est purement honorifique, mais elle a son importance pour Schœnhausen et les domaines limitrophes, car nous surnagerons ou nous enfoncerons, selon qu'elle sera bien ou mal administrée. D'un autre côté, mon ami C..., qui veut à toute force m'envoyer dans la province de Prusse, cherche à me faire donner l'emploi de commissaire royal pour les travaux d'amélioration qui s'exécutent là-bas. Bernard m'engage aussi à aller dans cette province. *Il prétend que j'ai de l'inclination et des talents pour l'administration de l'État, et que c'est une carrière que j'embrasserai tôt ou tard.* »

Le frère a été prophète, mais, en attendant, l'ambition était modeste et les charges médiocres, pour un homme qui devait sentir bouillonner en lui des ardeurs extraordinaires.

Comme Cromwell encore, le dégoût le prenait un jour, et il rêvait d'aller chercher fortune aux Indes, de même que le fermier du comté d'Hutingdon songeait à émigrer en Amérique au moment où se réunissait le Long-Parlement.

Le Protecteur perdu dans les forêts vierges de la Nouvelle-Angleterre; le chancelier de fer échoué aux rives du Gange! quels changements, peut-être, dans les destinées de la vieille Europe!

La vigueur physique et morale du gentilhomme de la Vieille-Marche ne pouvait succomber longtemps au découragement. Ce n'était pas, comme le sombre puritain, dans les assemblées pieuses, avec les saints de la terre et dans l'étude incessante de la Bible, qu'il cherchait le remède. La vie en Poméranie, loin du toit paternel, lui offrait un champ libre pour déverser la lave du volcan. C'est là que fleurit la légende du « tolle junker »; que les jeunes filles des châteaux environnants, leurs mamans et leurs tantes frissonnaient d'épouvante, tandis que leurs papas et leurs oncles, branlant leur chef vénérable et prophétisant des calamités terribles, racontaient des histoires d'orgies furieuses, pendant lesquelles des flots de champagne et de porter étaient ingurgités; de chevauchées casse-cou, dignes du Chasseur Noir, de coups de pistolet arrachant à leur sommeil paisible, au milieu de la nuit, les hôtes du château; de défis audacieux, jetés à tout ce qui était convenances respectables, et mis en action avec une malignité et une insolence sans exemple. Les vieilles murailles de Kniephof, remplacées depuis longtemps par une construction beaucoup plus élégante, attestaient la vérité d'une partie au moins des récits [1]. »

[1] Busch, *Notre Chancelier*, t. I, p. 170.

Les plaisanteries étaient, comme on le voit, d'un goût assez sauvage. Un jour, quatre jeunes cousines, tranquillement installées au salon avec leur tapisserie, voyaient, avec terreur, quatre renards envahir leur domaine et mettre tout à sac autour d'elles. Un jeune lieutenant de hussards, de passage à Kniephof, devait se rendre dans le voisinage chez un sien oncle, vieux gentilhomme très respectueux de l'étiquette, qui donnait une grande fête à la noblesse des environs. La veille, Otto de Bismarck trouva drôle de faire boire le jeune officier plus que de raison et de le conduire le lendemain matin chez son oncle, dans une charrette non suspendue. La pluie avait transformé les chemins en lacs de boue, de sorte que les deux amis arrivèrent dans un état lamentable. Celui du lieutenant était lugubre au physique et au moral, car les effets de l'orgie de la veille, fort aggravés par les secousses de la charrette, se manifestaient par des symptômes alarmants. Une quarantaine de personnes, dames en grande toilette et cavaliers en habit noir, les regardaient avec épouvante et stupeur. Le hussard disparut aussitôt, mais le junker, sans daigner s'apercevoir du dégoût qu'il inspirait, prit place à table avec autant de flegme et de gaieté que si rien d'anormal ne se fût passé. « Il était étonnant, extrêmement étonnant, disait tout le monde, qu'il n'eût pas idée, pas la moindre idée, combien il était désagréable. »

Ceci n'était que grossier, mais comment qualifier ce qui suit? Un matin le jeune seigneur part pour la chasse aux bécassines avec un ami. On traverse un marais verdoyant, et bientôt l'ami, court, gros et lourd, enfonce jusqu'aux aisselles; en vain il s'efforce de se dégager; enfin il appelle du secours et voyant que son compagnon s'avance lentement, guettant, autour de lui, l'apparition désirée d'une bécassine, l'infortuné le supplie de se hâter, car déjà sa bouche et son nez sont menacés. « Mon ami bien-aimé, répond Bismarck, très calme, vous ne pourrez certainement jamais sortir de ce trou, et il est impossible de vous sauver. Il me serait extrêmement pénible d'être témoin de vos efforts inutiles, ou de vous voir étouffer lentement dans cette saleté dégoûtante. Écoutez-moi, mon garçon, je vais vous épargner une agonie prolongée par la suffocation, en vous logeant une balle dans la tête; de la sorte vous mourrez avec promptitude et dignité. — Êtes-vous fou? crie l'autre, en faisant des efforts désespérés pour émerger du marécage. Je ne veux ni étouffer ni être fusillé; aidez-moi donc à sortir d'ici, au nom du diable! » — Epaulant son fusil et visant avec soin, Bismarck répond d'un ton lugubre : « Ne bougez pas pendant une seconde, ce sera bientôt fini. Adieu, cher ami; je conterai vos derniers moments à votre pauvre femme. » Poussé par le danger à faire des efforts surhumains, le

malheureux chasseur réussit, on ne sait comment, à s'arracher de la boue et à gagner la terre ferme à quatre pattes. Aussitôt qu'il se sentit sauvé, il lança un torrent de reproches à son ami. Celui-ci, souriant, se contenta de répondre : « Vous voyez, j'avais raison; chacun pour soi »; et il tourna le dos à son compagnon furieux, pour retourner aux bécassines, bien heureux, ce nous semble, qu'une balle égarée ne répondît pas, par mégarde, à cette plaisanterie de Peau-Rouge.

On pourrait en citer bon nombre de la même nature, car le rire de M. de Bismarck a toujours eu quelque tendance à se changer en ricanement discordant. Une inondation grossissait-elle le petit affluent de la rivière Hampel, qui traverse le domaine de Schœnhausen, il en racontait gaiement les effets désastreux et terminait ainsi : « Je suis tout fier de pouvoir dire qu'un voiturier *s'y est noyé* avec son cheval et son chargement. »

Les paysans de ce même domaine venaient-ils lui offrir une sépulture de famille, dans leur nouveau cimetière, il les remerciait de leur prévenance, mais refusait sous prétexte qne le lieu choisi était trop exposé au vent, *pour son goût!*

Une autre fois, il disait, à propos d'une expropriation qu'il trouvait injuste : « Aucune somme ne compensera la conversion du parc de mon père en un étang pour les carpes, ou de la tombe de ma tante en marais à anguilles! » Rien n'arrête sur ses lèvres ces facéties lugubres, ni le sentiment des convenances, ni la gravité des circonstances, ni la générosité la plus élémentaire.

Paris, réduit par la faim bien plus que par les soldats allemands, se résigne à se rendre; son inexorable ennemi *siffle aussitôt un joyeux hallali!* On discute ensuite la question de contribution de guerre; on offre 200 millions. « Oh! répond le vainqueur, avec une politesse meurtrière : Paris est un trop grand seigneur, pour que nous le traitions d'une manière si mesquine; *faisons-lui l'honneur d'un milliard!* »

Le respect des vaincus, du courage malheureux! Faiblesse, sensiblerie des races féminines que tout cela! Écoutez le mâle Germain raconter son entretien, après Sedan, avec Napoléon III, défait, désespéré, précipité, presque mourant, du plus beau trône du monde, dans un abîme d'humiliation et de douleur : « Assis pendant une heure, en face de l'empereur, nous dit l'homme de fer, dans la chaumière du tisserand de Donchéry, j'éprouvais *exactement* ce qu'éprouve, *au bal*, un jeune homme qui a engagé une jeune fille pour le *cotillon*, ne trouve pas un mot à lui dire et souhaite ardemment qu'on vienne la lui enlever. » N'est-ce pas délicat et du dernier galant? Eh bien! ce n'est pas tout, M. de Bismarck se

méfiait encore de sa *sensibilité* et remettait l'empereur aux mains des militaires « qui *seraient plus durs* ». En effet, M. de Moltke trouvait moyen de surenchérir sur cette magnanimité, et tous deux, s'unissant pour ménager le cœur du roi Guillaume, redoutant la compassion que pourrait éveiller, dans son âme de souverain, une si terrible infortune, ne laissaient voir au vainqueur son prisonnier que bien définitivement garrotté! Puis on confiait celui-ci au général von Boyen, « qui ferait admirablement l'affaire, affirmait le chancelier; les autres officiers se montreraient peut-être *trop insolents* envers le captif. Von Boyen *savait être impertinent avec la plus parfaite politesse* ». O chevalerie!

C'est le même aimable humour qui, plus tard, faisait demander, par le chancelier, au majordome de M. de Rothschild, à Ferrières, s'il savait ce qu'était une corde de chanvre, et lui expliquait que c'était un objet avec lequel on liait les majordomes impertinents, de telle façon que, une fois déposés à terre, ce n'était pas le visage qui regardait le ciel. Le malheureux avait refusé, d'après les ordres de son maître, de mettre les caves au service du grand ministre. « C'était reconnaître avec bien peu de politesse et de générosité l'honneur que lui faisait le roi Guillaume, en se servant de sa maison. » Jamais on n'a pardonné cela à M. de Rothschild, quoique le majordome en fût arrivé à livrer le champagne, plutôt que de faire plus ample connaissance avec le chanvre.

C'est que la question de ce que les Anglais appellent *Creature's comforts* a toujours joué un grand rôle dans la vie des Germains en général et du chancelier, en particulier. On est stupéfait de voir dans les volumes de M. Busch, l'importance que prend la table, au milieu de préoccupations et d'événements si graves. Partout on est mis au courant de ce que l'on mange et de ce que l'on boit. Dans le même paragraphe, on passe sans transition d'une négociation avec M. Thiers à la beauté des truites de Varzin. Les menus tiennent presque autant de place que les documents officiels. On pourrait les offrir en volume à l'homme d'État, comme fit un jeune diplomate viennois à son ministre. On connaît si bien les goûts et les préférences du maître, qu'on serait à même de lui servir un dîner tout à fait à son gré. La sollicitude de ses compatriotes, pendant le siège de Paris, fut vraiment touchante. Il recevait de partout : pâtés, jambons, venaisons et vins choisis, sans oublier des cigares exquis, en quantité invraisemblable, de sorte que M. Busch s'écriait, avec une pieuse ferveur : « Dieu soit loué! en cela du moins, il a assez de ce qu'il aime! »

Le prince impérial, venant dîner chez M. de Bismarck, lui disait : « Vous êtes de vrais gourmets ici! Comme tous ces messieurs de

vos bureaux ont l'air bien nourri! — Oui, répliquait son amphitryon. Cela vient des témoignages d'affection (littéralement « dons « d'amour ») que je reçois. Ces vins du Rhin, ces pâtés, ces poitrines d'oie fumées, ces foies d'oie, sont des spécialités des Affaires étrangères. Nos compatriotes sont décidés à engraisser leur chancelier. »

Et qui sait! peut-être à justifier cette prophétie d'un Français irrévérencieux : « Bismarck mourra d'une indigestion gigantesque. » Car tout est gigantesque en lui : la nature et les besoins. Un vrai héros d'Homère!

« Nous avons toujours été de grands mangeurs dans la famille, déclarait-il un soir à table; s'il y en avait beaucoup comme nous, l'Etat n'y suffirait pas; il nous faudrait émigrer. »

Mais, ajoutait-il : « S'il faut que je travaille bien, il faut que je sois bien nourri. Je ne peux faire une bonne paix, si l'on ne me donne pas de quoi bien manger et bien boire. » Xénophon ne raconte-t-il pas la réponse de Cléarque aux envoyés du roi de Perse : « Personne n'oserait parler aux Grecs d'un armistice, sans leur fournir d'abord un bon déjeuner. »

En 1859 encore, le comte de Bismarck écrivait de Pologne à sa femme : « A propos, le thé susdit, que je viens de boire, consistait aussi en café, six œufs, trois sortes de viandes, des gâteaux et une bouteille de bordeaux. » Depuis, le temps a fait son œuvre, et la fatigue cérébrale aidant, l'estomac est tombé en décadence. Autrefois *onze* œufs durs ne laissaient derrière eux aucun remords; en 1870, *trois* suffisaient. « J'ai mangé aujourd'hui un beafsteack et demi et deux tranches de faisan, disait le « chef » à M. Busch. C'est beaucoup, mais pas trop, puisque c'est mon seul repas. Je fais un premier déjeuner, il est vrai, mais seulement une tasse de thé sans lait et deux œufs. Rien ensuite jusqu'au soir. Si je mange trop, je suis comme le boa constrictor; seulement je ne dors pas. »

Le gros mangeur était aussi un grand buveur. Il fut un temps où « il ne se préoccupait jamais de la quantité qu'il buvait ». Que d'exploits dans son orageuse jeunesse, « surtout avec les vins riches, comme le bourgogne! »

Il lui arriva, en certaine circonstance, de « sentir son homme intérieur tout détraqué » ; deux jours de chasse à courre et de grand air n'y avaient rien fait. Enfin il trouva le remède. « J'allai faire une visite aux cuirassiers de Brandebourg, qui venaient de se donner un nouveau hanap. Je devais le vider le premier, l'étrenner et le faire circuler ensuite. Il contenait environ une bouteille. Je retins ma respiration, bus jusqu'à la dernière goutte et remis la coupe sur la table. Je les étonnai grandement, car ils ne s'attendaient pas à grand'chose de la part d'un homme de plume; mais c'était la tradi-

tion de Gœttingue. Le plus étonnant, c'est que je ne me portai jamais si bien que pendant le mois qui suivit... Je me rappelle aussi que, une fois, étant à la chasse avec Frédéric-Guillaume IV, je vidai d'un trait une de ces coupes fantastiques, du temps de Frédéric-Guillaume Ier. Elle était en bois de cerf, faite de telle sorte que le buveur ne pouvait poser ses lèvres à l'embouchure, et cependant il ne devait pas laisser tomber une goutte du contenu, qui était à peu près de trois quarts de bouteille. Je la vidai, quoique remplie de champagne très sec, et pas une goutte ne fut versée sur mon gilet blanc. La compagnie ouvrit de grands yeux, quand je dis : Une autre! Mais le roi répondit : Non, c'est assez! Et il fallut bien obéir. Autrefois les hauts faits de cette espèce étaient des passeports indispensables pour le service diplomatique. On faisait rouler les têtes faibles sous la table, puis on leur demandait tout ce qu'on voulait savoir; on les forçait de faire toutes sortes de concessions, qu'ils n'étaient pas autorisés à accorder; on les leur faisait signer et quand les pauvres gens étaient dégrisés, ils ne pouvaient concevoir comment leur signature se trouvait là ! »

Nous avons dit quel étrange breuvage avait imaginé l'étudiant de Gœttingue. Il paraît que M. de Moltke avait fait mieux encore. Après une chasse, pendant laquelle on avait tué, en cinq ou six heures, cent soixante lièvres, on s'était réuni chez le célèbre stratégiste, relativement jeune alors, et l'on avait proclamé la supériorité d'un punch fait de champagne, de xérès et de thé !

M. de Bismarck pense que le vin rouge est le breuvage naturel de l'Allemagne du Nord, et préférerait voir ses compatriotes boire franchement de l'eau-de-vie, que de brouiller leur cerveau avec de la bière.

Il en déplore l'usage universel; selon lui, elle rend les hommes stupides, paresseux, bons à rien; elle est la cause de toute la politique démocratique, qu'il appelle politique de brasserie; mieux vaudrait de la bonne eau-de-vie de grain. Et joignant l'exemple au précepte, il racontait, en se faisant verser un verre de cette liqueur, qu'à Ferrières, un général avait établi, au sujet des boissons, le principe suivant : « Le vin rouge pour les enfants, le champagne pour les hommes, le *schnaps* (eau-de-vie) pour les généraux ! »

Quant au chancelier, il est éclectique. Deux jeunes Allemands de Varsovie avaient parié 100 roubles, l'un qu'il préférait le vin, l'autre qu'il aimait mieux la bière; ils s'adressèrent directement au comte pour trancher le différend. « Répondez-leur, dit-il à son secrétaire, qu'ils ont raison tous deux, car j'aime autant le bon vin que la bonne bière; et quand je me porte bien, je bois indifféremment l'un ou l'autre. »

« Heureux homme! s'écriait Gambetta, qui peut boire de la bière et fumer à volonté! » Aujourd'hui, le tribun envierait moins le chancelier! Néanmoins cet heureux état se prolongea beaucoup. En 1862, M. de Bismarck terminait ainsi une lettre à sa sœur : « Travail de toute nature, mais, au résumé, bonne santé, bon sommeil et *forte soif!* » Quelques mois auparavant, il avait eu une occasion d'étancher sa soif, que son palais de gourmet avait fort appréciée. Le 29 juillet de cette même année, il écrivait de Bordeaux à Mme de Bismarck : « J'ai fait hier, pendant toute la journée, une charmante excursion dans le Médoc, avec notre consul et un général, et j'ai bu *au pressoir*, comme on dit dans le pays, du laffitte, du pichon, du mouton, du latour, du margaux, du saint-julien, du brame, du laroze, de l'armeillac et autres vins. Nous avons à l'ombre 30 degrés et au soleil 55, mais on ne pense pas à cela, quand on a du bon vin dans le corps! »

N'est-ce pas là le digne descendant de ce Bismarck du dix-septième siècle, qui écrivait à son beau-frère : « Le tonneau de vin du Rhin m'a coûté 30 rixdalers; si mon beau-frère le trouve trop cher, je le boirai, avec l'aide de Dieu, jusqu'à la dernière goutte. »

Le chancelier ressemble tellement à cet original, dont le portrait est à Schœnhausen, que, dans sa jeunesse, il croyait se voir en le regardant. Ce n'est pas seulement dans les traits du visage que consiste la ressemblance; comme son aïeul, Otto de Bismarck s'est montré grand chasseur et très habile à tous les exercices du corps. S'il n'a pas tué, comme lui, cent cinquante-quatre daims en un an, il a néanmoins à son actif maints exploits dont les murailles et les tapis de Varzin et de ses autres résidences portent le souvenir, sous forme de ramures de cerfs, d'élans, de mouflons, de daims, de peaux d'ours, de chamois, de renards et de loups. Très fin tireur, il s'est fait remarquer à toutes les chasses auxquelles il a pris part. En Russie, on était même un peu jaloux de ses prouesses. « Comment cela s'est-il passé? demandait-on à un jeune Russe, au retour d'une expédition. Très mal pour nous, mon père. Le premier ours se levait devant nous; le Prussien tira et l'ours tomba. Il en vint un second; je tirai deux fois et deux fois le manquai, et Bismarck l'abattit du premier coup. Alors il en vint un troisième; le colonel M... fut aussi malheureux que moi, et le Prussien le tua d'un coup, de sorte qu'il les a eus tous les trois et nous rien, et il ne s'en est pas montré d'autre. Très mauvais pour nous, mon père! »

Le prince raconte qu'un jour, en Finlande, il courut un véritable danger; il ne distinguait pas très bien l'ours, parce qu'il était couvert de neige. « Enfin, dit-il, je le tirai et il tomba à six pas de moi, environ. Il n'était pas mort et put se relever. Je connaissais le

danger et savais ce que j'avais à faire. Sans bouger, je rechargeai aussi tranquillement que je pus et l'abattis pendant qu'il essayait de se mettre debout. »

On voit à Varzin des bois de cerfs, huit, dix, douze et seize cors, tués par le chancelier.

Ce Nemrod était, comme on doit le penser, un véritable centaure. Habitué aux chevaux dès son enfance, il les a toujours passionnément aimés, mais il les lui faut beaux; certaine jument alezane est devenue historique; arrivé sans elle à Paris, pour sa courte ambassade, il essayait successivement trois chevaux de louage et préférait renoncer à l'équitation plutôt que de monter ces animaux-là. Par contre, l'un des charmes de l'ambassade à Pétersbourg était la beauté des chevaux. Son père, en vrai capitaine de cavalerie, avait tenu à faire de ses fils d'excellents cavaliers; quand le jeune Otto avait bien monté, le père disait : « Il est tout comme Pluvinel! » ou bien : « Il monte comme s'il avait appris chez Hilmar Cura! » Or l'un avait été écuyer de Louis XIV, et l'autre, le maître d'équitation de Frédéric le Grand!

Ce talent a été fort utile au ministre-cuirassier; à Königgratz, et à Sedan, il resta plus de douze heures en selle. Dans la première de ces journées mémorables, la longue course à travers la vallée l'avait beaucoup fatigué; le siège et les jambes étaient meurtris; *mais il n'avait pas dépassé* ses forces. Seulement, lorsqu'il s'assit ensuite sur un banc de bois et se mit à écrire, il lui sembla être assis sur une espèce de coussin; c'était l'effet de l'enflure!

Cette nuit-là, après avoir failli se tuer en tombant dans un trou, et quel trou! il ne trouva pour se reposer que les arcades du marché, sous lesquelles il étendit trois coussins de voiture! Au milieu de la nuit, le comte Perponcher vint lui dire que le grand-duc de Mecklembourg lui offrait un abri et un lit. C'était un lit d'enfant! Le géant l'allongea d'une chaise, et le lendemain il pouvait à grand'peine se tenir debout, tant ses longues jambes avaient été mal à l'aise. Mieux vaut, selon lui, une bonne botte de paille dans un sac. On se couche au milieu et l'on dort à merveille. « Je l'ai fait quelquefois en Russie, pendant mes chasses, ajoutait le prince, en terminant son récit. — Et un jour votre sommeil fut interrompu par une dépêche de Napoléon, remarqua son cousin, M. de Bismarck! Bohlen! et vous jurâtes de faire payer cela au Gaulois, quand l'occasion se présenterait! »

C'est par miracle que M. de Bismarck n'a pas été tué vingt fois pour une dans ses courses insensées. Il s'amusait, pendant le siège, à conter quelques-unes de ses aventures à son entourage. « En disant que je suis tombé de cheval cinquante fois, je crois rester en

deçà de la vérité. Tomber de cheval n'est rien; ce qu'il y a de mauvais, c'est de tomber avec lui et sous lui. La dernière fois que cela m'arriva, c'était à Varzin; je me brisai trois côtes et je crus que c'était la fin. C'était moins dangereux que ça n'en avait l'air, mais c'était horriblement pénible. Une fois déjà, j'avais fait une chute singulière et qui prouve combien la faculté de penser dépend de la matière cérébrale. Nous retournions chez nous, mon frère et moi, et nous allions aussi vite qu'il plaisait à nos chevaux. Tout à coup mon frère, qui m'avait un peu dépassé, entendit un craquement terrible; c'était ma tête qui frappait le chemin! Mon cheval avait eu peur de la lanterne d'une charrette, s'était cabré et était tombé en arrière sur la tête. Je perdis connaissance et quand je revins à moi, la moitié seulement de ma machine pensante se trouva là, l'autre moitié était absente. Je tâtai mon cheval et sentis que la selle était brisée. J'appelai mon groom, lui dis de me donner son cheval et rentrai au château. Quand les chiens me reçurent avec leurs aboiements d'amitié, je les pris pour des chiens étrangers et je les grondai. Puis je dis que le groom était tombé avec son cheval et qu'il fallait le rapporter sur une civière. Je me mis fort en colère quand, sur un signe de mon frère, on négligea de m'obéir. Allaient-ils laisser ce pauvre homme sur la route? Je ne savais pas que j'étais moi et que j'étais rentré chez moi, ou plutôt j'étais moi et le groom en même temps. Je demandai quelque chose à manger, allai me coucher, et le matin, après avoir bien dormi, il n'y paraissait plus! N'était-ce pas étrange? J'avais fait tout ce qui était nécessaire et pratique, examiné ma selle, demandé un autre cheval, etc.» La chute n'avait produit aucune confusion dans cet ordre d'idées. C'est un exemple curieux, qui prouve quelle diversité de facultés de l'esprit est logée dans le cerveau. Une seule avait été paralysée momentanément par l'accident.

« Je me rappelle une autre chute sérieuse. Je traversais très rapidement une jeune plantation, dans une grande forêt assez loin de chez moi. Je voulus prendre un chemin plus court, en plein bois, où je tombai avec mon cheval et m'évanouis. Je dus rester en cet état pendant trois heures au moins, car la nuit venait quand je repris connaissance. Mon cheval se tenait près de moi. La localité m'était mal connue. Je n'avais pas retrouvé la jouissance de toutes mes facultés, mais, là encore, je fis ce qui était nécessaire. Je détachai la martingale qui était cassée en deux, la mis dans ma poche et repris, à cheval, le chemin qui me semblait devoir être le plus direct. Il traversait une rivière sur un pont assez long, près d'une ferme dont la propriétaire se sauva, en apercevant un grand individu dont la figure était couverte de sang. Mais le mari sortit et me

lava le visage. Je lui dis qui j'étais, que je me trouvais à 10 ou 12 milles de chez moi, que je ne pourrais les faire à cheval et que je lui serais obligé de me reconduire en voiture, ce qu'il fit sans hésiter. J'avais dû tomber à quinze pas en avant et par-dessus une grosse racine d'arbre. Quand le médecin examina mes blessures, il déclara qu'il était contraire à toutes les règles de la science que je ne me fusse pas cassé le cou! »

Ne fallait-il pas, répondrait Mme de Bismarck, que le Gaulois (le Welche) fût châtié de ses iniquités et n'étiez-vous pas la main que le Seigneur avait désignée dans tous les siècles des siècles?

L'intrépide cavalier était aussi, dans sa jeunesse, extraordinaire à la course et d'une élasticité qui lui facilitait des bonds prodigieux.

Il paraît que ses fils ont dans les muscles des bras la force étonnante qu'il avait dans les jambes, et il déclarait, quand il n'avait encore rien perdu de sa vigueur, qu'il n'aimerait pas lutter avec eux. Néanmoins un coup de poing de M. de Bismarck ne manquait pas d'énergie, comme le prouve la fameuse histoire de brasserie, que l'on a faussement attribuée à une discussion politique, agrémentée d'ivresse.

Le fait, conté par le chancelier, est celui-ci : Il était entré, un soir, en 1847, dans cette brasserie et buvait tranquillement sa chope; trop tranquillement au gré d'un voisin à moitié ivre, qui bientôt se mit à le persifler. « Je ne répondis pas, ce qui l'exaspéra tout à fait. Je ne voulais pas de tapage, mais je ne voulais pas non plus m'en aller, ce qu'on aurait pu attribuer à de la crainte. Enfin, à bout de patience, il vint à ma table et me menaça de me jeter le contenu de son verre au visage. C'en était trop. Je lui dis de sortir et quand il fit le geste de me lancer sa bière, je lui allongeai un coup de poing qui l'étendit sur le plancher, en brisant tout. L'hôtesse entra, je lui dis de ne pas s'inquiéter, que je payerais la casse; puis, m'adressant aux spectateurs : Vous êtes témoins, messieurs, que je n'ai fait que me défendre. Si ce monsieur a perdu une dent, je le regrette, et si quelqu'un demande autre chose, voici ma carte. » Personne n'en demanda davantage.

Malgré l'amour sincère et profond que la nature a toujours inspiré à M. de Bismarck, cette vie primitive et sauvage ne pouvait suffire indéfiniment à une intelligence comme la sienne. Il arrivait à Kniephof autant de ballots de livres que de tonneaux d'alcool. Parfois l'amertume montait aux lèvres du gentilhomme solitaire. Alors il allait se retremper dans quelque régiment de cavalerie, son arme favorite. Ce fut pendant un de ces intermèdes qu'il mérita la médaille de sauvetage, la seule décoration qui, pendant bien des années, orna sa poitrine, et qu'il gagna en sauvant, à ses risques et

périls, son groom qui se noyait; car M. de Bismarck rendrait des points au roi des terre-neuve. Interrogé, un jour, à la diète de Francfort, sur cette médaille peu connue du corps diplomatique, il répondit de ce ton sarcastique dont il a le secret qu'il lui arrivait parfois de sauver un homme, à ses moments perdus!

Il est souvent question de ce groom, Hildebrandt, dans les lettres de M. de Bismarck à sa sœur. Pendant longtemps lui et son frère servirent son sauveur, puis ils émigrèrent en Amérique, et en 1881, le 27 décembre, le chancelier de l'empire, le personnage le plus important d'Europe, daignait écrire à l'humble serviteur qui lui avait annoncé la mort de son aîné :

« Mon cher Hildebrandt, j'ai reçu votre lettre du 9 courant et je suis bien aise de savoir que vous êtes en bonne santé, quoique le temps ne vous ait pas épargné les deuils. Votre frère paraît avoir été plus âgé que je ne le croyais. En 1857, votre première femme était toute jeune; elle a donc dû mourir jeune. Je suis content de savoir que vous êtes heureux avec la seconde et qu'elle pense encore à l'Allemagne. Auguste doit être devenu un beau Yankee. Je suis assez bien partagé, en ce sens que les miens vivent tous et sont en bonne santé, par la grâce de Dieu, et que ma fille m'a fait cadeau de deux petits-enfants. Mes fils, je regrette de le dire, ne sont pas encore mariés, mais tous deux, Dieu merci! se portent bien, ce qu'on ne peut malheureusement toujours dire de ma femme, et de moi pas du tout. Je ne chasse plus à courre, je ne monte à cheval que rarement, étant trop languissant, et si je ne me repose pas, ma force vitale sera bientôt épuisée. Quel âge avez-vous et à quoi travaillez-vous? A moins que vous n'ayez renoncé au travail. Vous pouvez dire à votre femme que Lauenburg (son lieu de naissance) est florissante. J'y suis allé l'automne dernier, pour la première fois depuis trente ans, et suis maintenant citoyen de la ville, ce qui me donne un droit spécial de saluer votre femme. »

Il faut convenir qu'il y a quelque chose de touchant à voir cet homme tout-puissant et si occupé écrire une longue et affectueuse lettre à l'ancien serviteur dont il est séparé depuis si longtemps. Décidément il y a quelques pailles dans ce fer.

Plusieurs voyages en Hollande, en France, en Angleterre rompirent aussi la monotonie de ces huit années d'existence rurale. Sa première impression de la Grande-Bretagne fut lugubre. M. de Bismarck y débarqua un dimanche, à Hull, et s'étant mis à siffler, fut aussitôt admonesté par un indigène; indigné de cette tyrannie, il se sauva, où? A Édimbourg! C'était tomber de Charybde en Scylla! Jamais il ne surmonta son aversion pour « le jour du sabbat » en Angleterre, et, comparant à l'ennui qu'il distille la gaieté du dimanche

allemand, il rend grâce à Dieu de ne pas vivre sous ce joug! « Non pas, dit-il, que je sois hostile à l'observance du dimanche; au contraire, en ma qualité de propriétaire terrien, je fais ce que je peux pour qu'on s'y conforme, mais je ne permets pas qu'on y force mes gens. Tout homme doit se préparer à sa façon pour l'autre monde... On ne doit pas travailler le dimanche, non seulement parce qu'un commandement s'y oppose, mais parce que l'humanité a besoin de repos... Comment blâmer le paysan qui, après une longue période de pluie, profite d'un rayon de soleil, s'il se montre le dimanche, pour rentrer son foin ou son blé? Je n'ai jamais eu le courage de faire insérer cette clause dans les baux de mes fermiers. » Ayant, certain dimanche, pendant une course à cheval à Varzin, en 1876, vu tous ses paysans à l'ouvrage, il demanda des explications. Son intendant lui dit que les tenanciers, occupés toute la semaine sur ses domaines, n'avaient que ce jour pour cultiver leur petit coin de terre. En conséquence, il donna l'ordre de faire commencer le labourage par celui des paysans; et jamais, selon le rapport de l'agent principal, celui du domaine n'a été fait aussi rapidement. Ce sont là jeux de prince!

Pendant les voyages du jeune gentilhomme, ceux qui le rapprochaient de la mer lui plaisaient particulièrement. En juillet 1844, il envoyait, de Norderney, à sa sœur une lettre fort gaie, qu'il terminait ainsi, après avoir donné la caricature de sa table d'hôte : « La plage est superbe, tout à fait unie, le sable doux et sans la moindre pierre, et des vagues comme je n'en ai vu ni sur les côtes de la Baltique ni même à Dieppe. Au moment où je suis dans l'eau jusqu'aux genoux, arrive un flot haut comme une maison (elles ne sont pas aussi hautes que le Palais-Royal, à Berlin), qui me fait tourner dix fois sur moi-même et me jette ensuite à vingt pas sur le sable; plaisir assez simple, auquel je me livre chaque jour, *con amore*, aussi longtemps que le médecin le permet. Je me suis du reste familiarisé avec la mer; il ne se passe pas de jour que je ne fasse un tour en canot, ce qui me donne l'occasion de pêcher à la ligne et de chasser le phoque; jusqu'à présent je n'en ai tué qu'un, une bonne figure de chien, avec de beaux yeux bien ouverts, qui m'ont fait peine à voir...

« Porte-toi bien, mon trésor, mon cœur.

« Ton fidèle frère,

« B. »

Pendant une de ces excursions en mer, dans la barque de Tomke Hams, M. de Bismarck, surpris par une tempête qui jeta vingt vaisseaux de nationalités diverses sur les îles environnantes, passa

vingt-quatre heures au large, *sans un fil sec sur lui*, mais avec du jambon et du porto *ad libitum*, ce qui l'empêcha de prendre aucun mal. Le prince est resté fidèle à sa passion pour la mer; on en pourra juger par quelques extraits de ses lettres.

A Mme de Bismarck.

« Bruxelles, 21 août 1853.

« J'ai quitté Ostende à regret et aujourd'hui tous mes désirs me portent de ce côté. J'ai retrouvé là une ancienne bien-aimée, aussi belle et charmante que lorsque j'ai fait sa connaissance. La séparation me paraît tout particulièrement cruelle à cette heure, et j'attends avec impatience le moment où je pourrai la revoir à Norderney et presser son sein mouvant sur mon cœur. Je ne conçois pas que l'on puisse demeurer ailleurs qu'au bord de la mer, ni pourquoi je me suis laissé décider à venir passer deux jours ici, pour contempler des tas de pierres alignées au cordeau, des combats de taureaux, Waterloo et des équipages pompeux! »

« Biarritz, 4 août 1862.

« Je suis assis, en ce moment, dans une chambre qui forme le coin de l'hôtel de l'Europe et d'où je jouis de l'attrayant spectacle de la mer, dont les flots bleus poussent leur blanche écume contre le phare, à travers des rochers de formes étranges. J'éprouve des scrupules à voir tant de belles choses sans toi. Si l'on pouvait t'amener ici à travers les airs, je retournerais avec toi à Saint-Sébastien. Figure-toi les Sept-Montagnes, avec le Drachenfelz situé sur la mer; à côté l'Ehrenbrenstein et, entre les deux, un bras de mer un peu plus large que le Rhin, qui s'enfonce dans les terres et forme une anse arrondie, derrière les montagnes. C'est dans cette anse que l'on se baigne, l'eau y est d'une transparente clarté et, en même temps, si dense et si salée, qu'on reste, sans le vouloir, à la surface, d'où l'on voit la mer par la large ouverture des rochers, ou bien la terre avec les montagnes s'élevant les unes au-dessus des autres et devenant plus bleues, toujours plus bleues. »

« Biarritz, 9 octobre 1864.

« Quand je songe qu'à Bade et même à Paris, nous étions obligés de faire un bon feu et qu'ici le soleil m'a contraint à quitter mon paletot et mon pantalon de drap, qu'hier, jusqu'à dix heures du soir, nous sommes restés assis au bord de la mer, par un beau clair de lune, qu'aujourd'hui nous avons déjeuné en plein air et que maintenant je t'écris près de ma fenêtre ouverte sur le grand large, d'où je contemple la mer bleue et ensoleillée, ainsi que les baigneurs

en costume primitif, quand je songe à tout cela, je me dis qu'il y a dans ce climat un merveilleux bienfait de Dieu et que les Méridionaux sont bien favorisés. »

M. de Bismarck a la passion de l'eau ; partout où il la trouve, mer, fleuve ou rivière, il s'y plonge avec délices. Qu'on nous permette de citer encore un exploit de ce genre, vraiment original.

« Juillet 1851.

« Samedi, je suis allé en voiture, avec Rochow et Lynar, de Francfort à Rudesheim. Là, j'ai pris un bateau, ramé sur le Rhin et nagé au clair de lune, ne laissant que mes yeux et mon nez hors de l'eau, jusqu'à la tour de la Souris, à Bingen, où le méchant évêque trouva son châtiment. Il y a quelque chose d'étrangement semblable au rêve, à rester étendu sur l'eau tiède, pendant une nuit chaude et tranquille, lentement entraîné par le courant, regardant le ciel étoilé, les collines boisées, les châteaux en ruines, et sans rien entendre que le faible clapotement de ses propres mouvements. J'aimerais *nager comme cela tous les soirs*. »

Le père de M. de Bismarck mourut en 1845, lui laissant, pour sa part d'héritage, Kniephof et Schœnhausen, où il revint s'établir. Pendant deux ans, il mena « une vie de procès, de chasses et d'affaires d'endiguement ». Il confiait à Mme d'Arnim que cette existence n'était pas des plus agréables.

« Rien de plus ennuyeux que de faire des inventaires, surtout quand on a affaire à des coquins et à des commissaires-priseurs qui vous plantent là. Outre cela, la grêle m'a détruit, le 17, une partie considérable de blé et, pour surcroît de malheur, je suis tourmenté d'une toux abominable, bien que je ne prenne pas une goutte de vin, que je cherche soigneusement à éviter tout refroidissement, que je ne puisse me plaindre de mon appétit et que je dorme comme une marmotte ! Et quand je dis que je souffre de la poitrine, on se moque de moi, en me disant que je suis démenti par ma belle mine... Après-demain j'irai à Magdebourg et deux ou trois jours après, je volerai dans tes bras.

« Ton phthisique frère. »

Le seigneur de Schœnhausen allait avoir trente-deux ans et commençait à se fatiguer de sa vie échevelée de célibataire. Il devenait sentimental, à sa manière. Après une énumération de ses ennuis, il terminait ainsi :

« Ajoute à cela que Jean siffle là, au dehors, aussi continuellement que faux, une infâme schottische. Il est évident que, par

cette musique, ce garçon cherche à calmer les violents maux d'amour dont il souffre; c'est pourquoi je n'ai pas le courage de lui interdire de siffler. Celle qui était l'idéal de ses rêves vient, sur le conseil de ses parents, de lui refuser sa main et d'épouser un charron! Le cas de ce charron est au reste le mien...

« Quand le diable y serait, il faut que je prenne femme; j'en comprends d'autant plus la nécessité, que depuis que le père est parti, je me sens seul et abandonné, et que la douce et humide température qui règne me rend mélancolique et enclin à l'amour. Inutile de lutter! Il faudra que je me marie! Tout le monde a décidé que j'épouserais Mlle X***, et rien ne paraît plus naturel, puisque nous sommes restés seuls tous deux. Il est vrai qu'elle ne produit sur moi aucune impression, mais il en est de même pour toutes les autres. Heureux sont ceux qui ne peuvent pas changer d'inclination comme de linge, si peu fréquent que soit ce changement!...

« Bonsoir m'amie; je t'embrasse.

« Ton frère qui te chérit, « B. »

Enfin le cœur d'Hippolyte fut touché. Nouvelle Una, Mlle Johanna von Puttkamer enchaîna le lion et, malgré les premiers refus, les hésitations, les terreurs de sa famille, devint « l'idéal des épouses allemandes ». Il paraît que c'est une variété distincte de la gent conjugale. Enfin, dénouement moins prévu, Otto de Bismarck se transforma en mari modèle.

De ce mariage, célébré le 28 juillet 1847, sont nés trois enfants. La comtesse Marie, en novembre 1848, mariée au comte Rantzau, membre d'une famille du Schleswig-Holstein, et employé aux Affaires étrangères. La comtesse Marie avait été d'abord fiancée au comte Eulenbourg, qui mourut d'une fièvre typhoïde pendant une visite à Varzin. Le fils aîné, le comte Herbert, né le 28 décembre 1849, est aujourd'hui le sous-secrétaire d'État de son père. Il a épousé récemment la princesse de Carolath-Benthem. Son frère cadet, le comte Wilhelm, filleul de l'Empereur et habituellement appelé le comte Bill, est celui qui ressemble le plus au chancelier. « Regardez-le, disait un matin son père, à Versailles. Il est si fort, que, de loin, on le prendrait déjà pour un officier de cavalerie d'un certain âge. » Ardent conservateur et membre du Reichstag, le comte Bill a épousé, en 1885, sa cousine Sybille d'Arnim-Kochlendorff. Les deux frères s'engagèrent dans les dragons de la garde, pendant la guerre 1870-71, et le comte Herbert fut assez grièvement blessé à Mars-la-Tour.

M. Dronsart.

La suite prochainement.

MÉMOIRES

D'UN PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS[1]

Le secret du succès extraordinaire qu'obtiennent les *Mémoires* du général Grant se devine aisément. L'auteur est mort, mais ses contemporains, ses compagnons d'armes, vivent encore. Avec la double liberté d'un Américain, et d'un homme couché dans la tombe, il les a tous, dans son ouvrage, nommés, qualifiés, racontés, discutés, estimés — justement ou faussement, nous ne saurions le dire, — à ce qu'il croit être leur valeur. Chacun d'eux est tenté d'y chercher son portrait. Les familles, autant et plus peut-être que ceux qui sont eux-mêmes en cause, sont avides d'anecdotes se rapportant aux événements auxquels leurs noms sont mêlés. Les amis, les simples connaissances, partagent cette curiosité. Les États, les districts, les villes et les villages, tous les lieux qui ont été témoins de faits de guerre, aiment à se voir passés dans l'histoire. Les militaires (et tout le monde à cette époque a porté les armes) ne se lassent pas d'entendre raconter leurs campagnes par celui qui les a commandés. De là, l'impatience avec laquelle le livre était attendu et l'extrême faveur qu'il a rencontré dans le public américain.

Les deux volumes du général Grant sont presque entièrement consacrés au récit de la guerre de Sécession. C'est la guerre de Sécession qui a fait sa fortune, militaire d'abord, politique ensuite. Sans la guerre de Sécession, le général Grant n'existerait pas pour le monde. Il a été dans son pays, à cette heure décisive, l'épée du parti républicain, comme Napoléon Ier a été en Europe l'épée de la révolution française. C'est donc avec raison qu'il a confondu l'histoire de sa vie avec celle de cette phase mémorable de la vie nationale. Cela donnera à ses *Mémoires* une valeur durable; cela leur donne dès aujourd'hui un très vif intérêt pour ses concitoyens; cela contribue encore à expliquer, justifier, légitimer le prodigieux empressement des lecteurs, empressement qui a, dit-on, permis à

[1] *Personal memoirs of U. S. Grant.* 2 vol. in-8°. Londres 1886. (Sampson Low.)

l'éditeur de donner à la veuve du général un million de francs pour sa part de bénéfices dans la vente du premier volume.

Vus de loin, c'est-à-dire de ce côté de l'Atlantique, les incidents de la guerre de 1861-1865 se rapetissent par la distance. Ils se rapetissent aussi par l'indifférence relative que nous éprouvons pour les péripéties de cette grande guerre civile, maintenant que les résultats en sont acquis à l'histoire, les détails, les incidents, les questions de personnes, sont étrangers au public de France, et nous ne prédirions point la fortune au traducteur ou au libraire qui voudrait publier une édition française de ce livre fortuné. Peu après la guerre de Sécession, il a paru chez nous un ouvrage princier qui, par la clarté du récit et la part que l'auteur, continuant les traditions françaises en Amérique, avait prise aux événements militaires qu'il racontait, a satisfait notre curiosité et flatté notre patriotisme. Les *Mémoires* du président Grant ne peuvent avoir, après cela, pour nous, qu'un intérêt très général, très secondaire et très lointain. D'ailleurs, il faut bien le dire, le degré de sympathie que l'ancien président des États-Unis a témoigné à la France dans ses épreuves n'a pas été suffisant pour lui assurer la nôtre. D'aucune façon, l'histoire de sa vie, soit privée, soit politique, soit militaire, ne peut devenir un livre français.

Que cherchons-nous donc dans ces deux gros volumes, si chaleureusement accueillis dans les pays de langue anglaise! Si l'intérêt du sujet est faible pour nous à l'heure où nous sommes, et si le nom de l'auteur n'est pas, à nos yeux, « le pavillon ami qui couvre la marchandise », pourquoi lisons-nous l'ouvrage? La réponse est simple. Les *Mémoires* de l'ancien président méritent d'être étudiés même en France, surtout en France, parce qu'ils sont hautement caractéristiques des mœurs sociales, politiques et militaires des États-Unis. Un voyageur, un romancier, même un résident étranger sérieux est toujours suspect d'avoir mal vu ou mal peint. Il y a les préventions favorables ou défavorables; la faillibilité des sens et la faillibilité du jugement; il y a le point de vue et les effets d'optique qui font varier les appréciations. Nous sommes rebattus des récits optimistes ou pessimistes de ceux de nos compatriotes qui ont visité les États-Unis, et toujours il nous reste des doutes sur la sûreté de leurs renseignements. Avec le livre que nous avons sous les yeux, nous voyons pour ainsi dire les choses par nous-mêmes, et nous les voyons mieux que nous ne les eussions vues si nous avions été sur les lieux. Le général Grant écrit pour lui, pour ses concitoyens, avec l'esprit de sa nation, et raconte des choses que ses lecteurs peuvent contrôler. Au point de vue des faits, son livre doit être exact; à celui du caractère, il est très

original. Aucun détour, aucun déguisement. Il n'est pas possible d'aller plus droit au but, de moins viser à l'effet. Dans les choses qui nous sont personnelles, nous sommes, en général, toujours tentés de déguiser quelque fait ou, au moins, quelque motif : ce républicain ne l'est point. Il raconte ses affaires avec la même brusque franchise qu'il en mettrait à raconter les affaires de son voisin, et nous pouvons, dans son récit, suivre les phases de la vie publique et privée d'un citoyen des États-Unis, qui, de petit bourgeois, devient le premier magistrat de son pays.

I

Cette franchise se fait jour dès la préface. Le général Grant ne nous dissimule pas que, s'il écrit ses *Mémoires*, son but, en grande partie, est de gagner son pain. Rentré dans la vie privée, il s'était associé avec un homme qu'il reconnut plus tard être peu honnête, et s'était vu entraîné dans une faillite. Réduit à de faibles moyens d'existence et, comme il le dit lui-même, « obligé de vivre d'emprunts », c'était avec joie qu'il avait accepté, de la part du directeur du *Century Magazine*, l'offre d'écrire dans ce recueil. La plume parut légère à cet homme d'épée : il y prit goût, et l'idée lui vint de publier des *Mémoires* de sa vie, *Mémoires* qui, nécessairement, seraient une contribution importante à l'histoire de son pays. Vers cette époque, il fit une chute qui le confina dans sa chambre; et à partir de ce moment, il prit la résolution de ne faire plus autre chose qu'écrire pour vivre. « Ce fut une détermination importante pour moi, dit-il, et qui fera mon bien ou mon mal, — mon bien je l'espère. » Le général Grant n'a pas eu le temps de jouir du résultat souhaité; il est mort sa tâche à peu près achevée, mais avant la publication de son livre; il n'a pu savoir qu'un demi-million d'exemplaires en seraient rapidement vendus et qu'il rapporterait une fortune à sa famille. Ce sont ses fils qui ont mis en œuvre les manuscrits laissés par lui. C'est pourquoi peut-être les questions de personnes sont, dans le livre, si librement traitées, les noms mis si ouvertement sur les visages. L'auteur était mort; il ne devait plus rien à ses concitoyens que la vérité; il n'avait plus besoin de ménager les amours-propres.

Les particularités se rapportant à sa naissance et à sa jeunesse ne sont pas moins franchement abordées que le récit des faits intéressant les tiers. Le général Grant montre, avant toute chose, l'orgueil et la joie qu'il éprouve d'être né Américain. « Ma famille est Yankee, dit-il, et elle l'a été, depuis plusieurs générations, dans toutes ses branches, directes et collatérales. » Le premier des

ancêtres du général, établi sur la terre américaine, Mathieu Grant, y était arrivé en 1630. Pendant quarante ans, il avait rempli les fonctions de surveillant de la colonie du Connecticut. Son fils aîné avait pris là des terres, les avait défrichées, et ces terres, transmises de père en fils, sont encore dans la famille. Ulysse Grant, président des États-Unis, était le huitième descendant de Mathieu. Il y avait eu dans la famille des laboureurs, des marchands, des militaires — des militaires surtout — dont plusieurs tués à l'ennemi. Quant à lui, il était le fils d'un tanneur, établi à Pleasant-Point, district de Clermont, État de l'Ohio. Dans cette partie un peu occidentale de l'Union, on vivait plus que simplement. Peu de livres : des journaux seulement, point de luxe; point de confort, mais une certaine activité de politicien qui remplissait la vie. Le père d'Ulysse Grant était maire de Georgetown, et whig déterminé. Les élections étaient sa grande affaire, au moins autant que son industrie. Le futur président vint au monde en 1822, et jusqu'à l'âge de dix-sept ans, fut à l'école du village. C'était une bien petite école : on n'y enseignait qu'à lire, écrire et compter; mais Ulysse trouvait que c'était bien assez, car il n'était pas studieux, et, comme il le dit, « on en a connu bien d'autres qui, sans en avoir appris davantage, ont occupé de hautes positions dans l'État ». D'ailleurs il avait des frères atteints de phthisie pulmonaire — cette maladie plus commune encore en Amérique qu'en Angleterre — et on le laissait volontiers se fortifier dans les exercices du corps. Des occupations tout autres que l'étude partageaient sa vie, et étaient de nature à lui servir d'apprentissage pour l'avenir. Les jeunes Américains travaillent de bonne heure, non, comme nous l'entendons chez nous, à meubler leur esprit de connaissances théoriques, mais à produire, à gagner de l'argent. Le jeune Grant allait à l'école le soir; le jour était consacré aux travaux manuels. En ce temps-là, ce n'étaient pas les riches qui se croyaient exempts de travail, c'était, au contraire les pauvres. Son père était aisé; il possédait une manufacture de cuirs, et c'étaient lui et ses fils qui, de leurs bras, la faisaient marcher. L'idée de passer son temps, le père dans l'oisiveté, les enfants dans l'étude, et de vivre du travail d'autrui, ne leur venait même pas. Pour ces républicains d'alors, un bourgeois, si riche qu'il fût, n'était qu'un ouvrier indépendant.

Je n'aimais pas beaucoup le métier de mon père, écrit le général Grant, l'odeur du cuir tanné m'était odieuse et je tâchais d'être employé autrement. Dès l'âge de sept ans, c'est moi qui apportais tout le bois dont on avait besoin. Je ne pouvais pas le charger à cet âge

sur les voitures, mais les bûcherons le chargeaient, et moi je conduisais la charrette. Arrivé à la maison, on le déchargeait, et je retournais en prendre d'autre, faisant ainsi ma journée comme un ouvrier. A onze ans, je me trouvai déjà assez fort pour tenir la charrue, et depuis cet âge jusqu'à celui de dix-sept ans, c'est moi qui ai labouré, ensemencé nos champs et fait tous les charrois dans notre propriété. De plus, je soignais trois chevaux, une vache, quelquefois deux, je sciais le bois pour les poêles et rendais d'autres services. Cet apprentissage de la vie valait bien les leçons qu'on me donnait le soir à l'école.

Mes parents ne me grondaient jamais, et jamais ils ne m'empêchaient de m'amuser honnêtement. Quand l'ouvrage ne pressait pas, j'étais libre de pêcher, de nager, de prendre un cheval pour aller visiter mes grands parents à 5 lieues de chez nous, d'en atteler un à un traîneau pour me promener sur la glace, etc., etc. Je n'avais pas quatorze ans, que déjà j'étais allé souvent à Cincinnati, c'est-à-dire à une distance de 15 lieues, tout seul, et conduisant une voiture à deux chevaux; une fois, on me permit d'aller de même jusqu'à Chilicothe, c'est-à-dire à 25 lieues de la maison paternelle, en compagnie d'amis de la famille qui allaient, mais qui ne devaient pas revenir. Arrivé au terme de ma route, je vis un très beau cheval de selle qui me fit envie, et je proposai au propriétaire de me l'échanger contre un de ceux qui formaient mon attelage. Celui-ci hésita d'abord à entrer en marché avec un enfant; il demanda à mon compagnon de voyage, qu'il connaissait, s'il pouvait le faire sans crainte. Celui-ci répondit que mes parents me laissaient toute liberté en matière de chevaux, et l'affaire fut faite; on me donna même 10 dollars de retour. Mais ce ne fut pas tout; il fallait revenir; et ce cheval, qui n'avait jamais porté le harnais, paraissait impossible à mettre au timon. Je demandai d'abord qu'on me permît de l'atteler à un tombereau pour l'essayer, et vîs qu'il n'était pas méchant. Le lendemain, mon compagnon de voyage continua sa route, et moi, je repris la mienne avec mon attelage dépareillé. Quel voyage, bon Dieu! Mon nouveau cheval ne faisait pas un mouvement sans ruer. J'étais seul, à 25 lieues de chez moi, exposé à tous les dangers. Au sortir de Chilicothe, un chien furieux se jeta dans les jambes de mes chevaux et leur fit prendre le mors aux dents sur une route escarpée, tournante et dépourvue de parapet. Ils ne s'arrêtèrent que sur le bord d'un précipice, tremblants sur leurs jambes, et blancs d'écume. Je les laissai souffler un moment et voulus essayer de les mettre au pas : impossible; mon nouveau cheval ne faisait que ruer et bondir. Si j'avais pu seulement arriver jusqu'à Maysville; là, j'étais sûr de trouver un de mes oncles qui m'eût prêté un autre cheval, ce qui m'eût permis de conduire ma

nouvelle emplette attachée derrière la voiture; mais il y avait encore tout un jour de marche, et je ne pouvais avancer. Enfin une idée lumineuse me vint. J'ôtai ma ceinture et je m'en servis pour bander les yeux de ma bête. A partir de ce moment, elle marcha, et quand j'arrivai à Pleasant-Point, non-seulement mon beau cheval de selle était rendu chez moi, mais il était dompté. On me fit compliment de mon acquisition. Je remis les 10 dollars à mon père, et il me laissa le cheval pour mon usage.

Voilà comment on élevait, à cette époque, dans l'Ohio, un jeune garçon de quatorze ans. Cette liberté donnée à la jeunesse est dans les mœurs de tous les Américains, non seulement de ceux du Nord, mais aussi de ceux du Sud. Nous avons connu, dans ce dernier pays, des enfants de douze ans qui commandaient leur propre dîner, avaient leurs propres domestiques, leurs propres chevaux, et couraient sans permission la campagne. Il en est de même en Australie. Peut-être est-ce une nécessité dans ces pays neufs, peu peuplés, immenses, de décupler la force, la puissance, l'initiative de l'homme, en le mettant dès le berceau au régime de la liberté; nous ne contestons point les avantages de cette éducation fortifiante; mais, à côté de ces avantages, elle a d'attristants effets : plus de grâce, plus de respect, plus de douceur, plus de jeunesse chez ces enfants mûris avant l'âge! Plus de charme chez ces hommes qu'une précoce expérience de la vie a voués d'avance à une non moins précoce caducité!

Un jour, le père d'Ulysse Grant dit à son fils qu'il avait fait des démarches pour obtenir son admission à l'école militaire de West-Point, et qu'il était nommé. Celui-ci répondit qu'il ne voulait pas y entrer. « Je pense que, réflexion faite, vous y entrerez », répliqua simplement le père, sans faire aucun appel à son autorité. En effet, « réflexion faite », le jeune Ulysse se décida. Il ne voulait pas du métier de tanneur, et ne pouvait faire toujours celui de charretier. La carrière militaire s'ouvrait à lui; elle était dans ses goûts : il y entra. Quatre ans après, il en sortit avec le brevet de sous-lieutenant et un bel uniforme qui, d'abord, lui plut beaucoup. Mais un incident vulgaire le lui fit prendre en aversion. Il était dans la rue, quand un affreux gamin, sale et déguenillé, courut après lui, en criant : « Soldat, soldat, voulez-vous de l'ouvrage? Non, n'est-ce pas? Vous aimez mieux vendre votre chemise! » En y songeant, il regretta sans doute (car on était en temps de paix) de ne pouvoir prendre « de l'ouvrage ».

Mais bientôt la guerre du Texas éclata, et depuis ce moment la carrière militaire suffit à son activité. Toutefois il ne partit pas de

Saint-Louis, où son régiment tenait garnison, sans un regret de cœur. A cette époque, il avait vingt et un ans, et déjà, en véritable Américain, il avait fait choix d'une future épouse. Sans consulter ses parents, — toujours à l'américaine, — il s'était fiancé à la jeune personne qui, quatre ans plus tard, devait devenir mistriss Grant. Quatre ans de fiançailles, cela semblerait long à notre impatience française. Pour un homme du Nord, c'est un délai communément accepté. La guerre du Texas a, comme on sait, duré longtemps, et le mariage n'eut lieu qu'au retour.

Pendant ce temps, le sous-lieutenant Grant avait gagné deux galons de plus, et surtout il avait acquis une expérience des choses de la guerre qui, plus tard, fit sa fortune. On l'envoya ensuite tenir garnison en Californie. C'était le moment de la plus grande effervescence de la fièvre de l'or. Dans les placers, on travaillait; mais, à San-Francisco, on jouait, on agiotait d'une façon honteuse et déplorable. Pour un militaire qui ne pouvait ni spéculer ni travailler, ce n'était pas une existence agréable ni un séjour avantageux. Le prix des choses nécessaires à la vie était insensé. Une cuisinière ne se serait pas contentée, pour gages, des appointements d'un capitaine; elle pouvait, en effet, gagner davantage. Une livre de farine se vendait 25 sous; une livre de pommes de terre ou d'autres légumes communs, 10 sous; une livre d'oignons, 40 sous. Employés et officiers ne pouvaient pas vivre. Le capitaine Grant eut une idée : acheter une paire de vieux chevaux de trait, mettre habit bas, labourer la terre et l'ensemencer pour son usage personnel. Si sa récolte dépassait ses besoins, eh bien, il en vendrait le surplus. Aussitôt dit, aussitôt fait. Voilà le capitaine redevenu laboureur : le lieutenant de la compagnie suivait la charrue, en semant les pommes de terre dans le sillon : c'était une scène digne des temps anciens. Mais par malheur (ou par bonheur), beaucoup de gens, qui s'étaient un moment vus menacés de mourir de faim, avaient fait la même chose. Cette année-là, il y eut tant de pommes de terre à San-Francisco, que l'on fut obligé de les laisser pourrir dans les champs. La seule portion de sa récolte dont profita le capitaine Grant fut celle qu'il consomma lui-même.

Pendant ce temps, sa femme et ses enfants étaient restés à Saint-Louis. Il ne voyait aucune possibilité de les faire subsister en Californie sur sa solde. On était en temps de paix, il se décida donc à donner sa démission et à abandonner l'état militaire. Les Américains prennent aisément ces grandes résolutions, sûrs qu'ils sont, à peu près, de trouver de l'emploi pour leur activité. Presque tous ont plusieurs fois changé d'états. D'abord, il établit, avec un associé, parent de sa femme, une agence d'affaires; puis, n'y trou-

vant pas de suffisants moyens d'existence, il sollicita un emploi d'ingénieur départemental. C'est encore un trait des Américains de se croire et d'être, paraît-il, aptes à tout. La place ne lui ayant pas été accordée, l'ex-capitaine Grant retourna dans la tannerie de son père. Là, il fut employé aux écritures. A cette époque, la manufacture avait été transférée à Galena, dans l'Illinois, et avait pris un grand développement; mais Grant, comme il le dit lui-même, n'était pas né pour le métier d'homme de bureau, et il lui fallut son caractère viril pour qu'il parvînt à s'y astreindre. Pendant un an, il demeura penché sur ses livres de comptes, sans voir d'autres personnes que ses acheteurs et que ses ouvriers, sans autre distraction que de faire et d'acquitter des factures. Quand il avait un moment de loisir, l'usage qu'il aimait à en faire était d'aller couper du bois dans la forêt, d'en charger une charrette et de le rapporter à la maison; cela le retrempait au sein de la nature et lui rappelait sa jeunesse. Mais bientôt son étoile se leva à l'horizon : un astrologue eût cru la voir à travers un nuage de sang répandu dans la guerre civile.

La crise approchait; on allait procéder à l'élection d'un président et, selon qu'il serait abolitionniste ou esclavagiste, on aurait la paix ou la guerre. Coïncidence singulière, l'obscur employé aux écritures, qui devait un jour peser d'un si grand poids dans la balance des événements, ne fut pas même électeur. Sa résidence dans l'Illinois n'était pas, à ce moment, assez longue pour qu'il eût droit de suffrage. Lincoln fut élu. L'agitation publique était extrême. Jusque dans la petite ville de Galena, on faisait des processions nocturnes aux flambeaux, on convertissait l'élection en fête. Tout le monde savait pourtant que c'était le signal de bien des maux; qu'aussitôt le résultat connu, plusieurs États du Sud se déclareraient déliés du lien fédéral. Mais rien ne pouvait modérer la joie et l'enthousiasme des populations de l'Illinois. De leur côté, les États du Sud éprouvaient une telle irritation, que le nouvel élu dut se cacher pour gagner Washington. Il eût très certainement rencontré des assassins sur sa route. Au lieu d'aller, comme ses prédécesseurs, de ville en ville, en wagon spécial, recevant sur son passage les félicitations de ses électeurs, Lincoln fut obligé de se déguiser pour ainsi dire, de voyager de nuit et de ne faire connaître à ses concitoyens qu'il allait prêter serment à la Constitution, que lorsqu'il serait déjà dans la Maison Blanche.

Grant ne s'était mêlé de rien. Aussitôt qu'il vit le résultat des élections, il pensa, en homme pratique, non à se réjouir, mais à se rendre utile. Les habitants de Galena faisaient bien des feux de joie, et ne savaient pas faire l'exercice : l'ex-capitaine Grant s'offrit à

le leur enseigner. Le gouverneur de l'Illinois comprit qu'il avait là un homme sous la main, et sut s'en servir.

Je n'avais jamais été présenté au gouverneur Yates, je ne lui avais même jamais parlé, et le connaissais seulement de vue, parce que nous dînions au même hôtel. Un soir que j'avais quitté la table avant les autres et que je me tenais sur le seuil de la porte à regarder les passants, le gouverneur vint me rejoindre. Il m'adressa la parole en m'appelant « capitaine », et me pria de vouloir bien passer le lendemain à la maison du gouvernement. Là, il me mit en rapport avec l'adjudant général, me demandant de lui prêter le secours de mon expérience militaire, et m'assurant que je pourrais rendre de grands services pour la formation des régiments de volontaires.

En effet, j'en rendis. Je n'étais pas né pour le métier que je faisais. Jamais je n'ai pu mettre de l'ordre dans des papiers. Au contraire, l'organisation d'une compagnie, voire même d'un régiment, m'était familière. Je pouvais parfaitement l'équiper, le former aux manœuvres, régler le service de l'intendance. J'avais fait quatre ans la guerre; par conséquent, j'en savais plus que tous les citoyens de Galena. On me chargea du recrutement des forces fédérales de l'Illinois. Ces forces consistaient en dix régiments de différentes armes; grâce à la bonne volonté de tous, elles furent bientôt rassemblées.

Il y a dans ce simple récit la marque d'un grand calme, d'une grande puissance d'action, en même temps que beaucoup de modestie et de simplicité. L'accomplissement de sa tâche à Galena, mit le capitaine Grant en relations avec beaucoup de monde, entre autres avec le général Pope, qui, de son côté, faisait des levées à Sprinfield. « Je n'étais qu'un *Carpet-bagger*, dit-il, et lui, il occupait une position éminente dans l'Illinois. Il me dit que je devrais reprendre du service, et je lui répondis que j'étais disposé à le faire si nous devions nous battre; puis il m'offrit de me recommander à des personnages influents; je refusai de me faire protéger en cette circonstance, car il me semblait que je ne devais pas avoir besoin de protection pour offrir mon sang à mon pays; quelques jours après, j'écrivis la lettre suivante à l'adjudant général de l'armée : »

Sir, ayant servi quinze ans dans l'armée régulière, après avoir reçu mon éducation à l'école militaire de West-Point, je crois qu'il est de mon devoir, comme de celui de tout homme qui a été élevé aux frais de l'État, d'offrir à ce même État mes services pendant toute la durée de la guerre qui se prépare. J'accepterai tout emploi militaire qu'il

plaira au gouvernement de m'assigner. Je crois pourtant que, vu mon âge, mon ancienneté de services et les circonstances présentes, je suis apte à remplir un emploi de colonel, si le président en juge ainsi.

Je suis avec respect,

Votre très obéissant serviteur.

U.-S. GRANT.

Il paraît que cette lettre, dans laquelle se peint à la fois l'esprit de devoir d'un bon citoyen et l'audace d'un Américain qui demande à sauter par-dessus deux degrés de la hiérarchie militaire, ne reçut point de réponse. On ne la retrouva qu'après la guerre, au fond de quelque carton. Le tumulte des événements explique suffisamment l'incident. Mais il n'empêcha point que le capitaine Grant n'obtint l'objet de ses désirs. Pendant une courte absence qu'il avait faite, le gouverneur Yates le nomma colonel d'un des régiments de volontaires de l'Illinois, le 21e d'infanterie. Au bout de quelques jours, il était dans l'exercice de son commandement et en rase campagne.

La situation de ce régiment nous donne un échantillon de l'organisation militaire des États-Unis. Le général Grant, après avoir rendu hommage à sa composition, — il renfermait plus de bourgeois que de prolétaires, — ajoute qu'il s'y trouvait bien des éléments de désordre, parmi lesquels le précédent colonel méritait d'être compté. C'était un tout jeune homme choisi par ses propres soldats, — les hommes élisaient leurs officiers eux-mêmes, ce qui est le *nec plus ultra* de l'antimilitarisme et la négation absolue de l'esprit de discipline, — qui jouait auprès d'eux le rôle de camarade beaucoup plus que de chef. Parfois, il allait jusqu'à prendre avec lui les sentinelles et les emmener au village voisin où, tous ensemble, passaient la nuit à jouer ou à boire. Quand il s'agit d'entrer en campagne, l'instinct de la conservation personnelle se fit jour jusque chez ces soldats si peu dignes du nom; ils consentirent à ce qu'on fît descendre le colonel élu au rang de lieutenant-colonel et à ce qu'on leur donnât un chef vraiment militaire. Celui-ci eut fort à faire dans les premiers jours pour rétablir la discipline. Cependant, il se loue de l'esprit du régiment et assure que bientôt tout marcha bien : pour notre part, nous avons peine à le croire.

Voilà donc le colonel Grant sur le chemin de la haute fortune. A partir de ce moment, son récit devient presque purement militaire et il prend une grande importance pour l'histoire de l'Amérique. Nous croyons que jamais officier ne racontera une campagne avec tant de détails, tant de compétence et (nous en jugeons d'après le

ton général) tant de véracité. Le 21e d'infanterie, comme les autres régiments de volontaires de l'Illinois, n'avait d'abord été enrôlé que pour trente jours. C'était un coup d'essai; à peine les hommes furent-ils sous les armes, on leur demanda d'y rester trois mois, et bientôt on leur fit entendre que s'ils voulaient vraiment servir leur pays, ils devaient compter sur un service de trois ans. On voit, par les récits du général Grant, des hommes politiques venir stimuler leur zèle et leur adresser des discours. Toutefois ceux-ci respectent assez les convenances pour ne point le faire sans en avoir obtenu la permission du commandant.

« J'hésitai un peu à l'accorder », dit le général qui sentait probablement ce qu'il y avait à la fois d'insolite dans ces interventions, et de dangereux à annoncer ouvertement aux soldats que leur séjour sous les drapeaux serait d'au moins trois années. Se figure-t-on, en effet, des hommes qui ont quitté leurs comptoirs, suspendu l'exercice de leurs professions, laissé leurs familles pour quelques jours, et qui apprennent que c'est pour quelques années? Leur réponse, en cette circonstance, certainement force l'estime. Quand les députés Logan et Mac Clernand eurent terminé leurs discours « tous ou presque tous se déclarèrent prêts à rester au service de « l'Union, jusqu'à ce que l'Union n'eût plus besoin d'eux et que tous « ses ennemis fussent vaincus. »

A cette époque, l'enthousiasme du Nord n'avait d'égal que l'enthousiasme du Sud. L'*excitement* américain était à son apogée, et les femmes dépassaient les hommes en exaltation et en courage. Celles de Galena voulurent habiller un régiment illinois de leurs mains; elles consultèrent les officiers, empruntèrent des modèles d'uniformes, taillèrent et cousurent jour et nuit. Le colonel Grant emmenait son fils aîné âgé de onze ans. Lui qui avait été laboureur à cet âge, le jugeait capable, sinon de combattre, du moins de suivre l'armée. Mais pour rassurer Mistress Grant sur le sort de son enfant, il lui écrivait qu'il avait l'intention de lui faire faire, par eau, sur le Missouri, les trop longues étapes. Celle-ci répondit qu'elle désapprouvait hautement ce projet et désirait que son fils fît la campagne en soldat. On serait tenté de dire que de pareils sentiments étaient le gage de la victoire, si l'on ne se souvenait qu'il n'y avait pas moins d'héroïsme dans le parti que la fortune a trahi.

Tout cela n'empêchait nullement les faiblesses de l'humaine nature. En approchant de la ville de Quincy, sur le Mississipi, position qu'il devait prendre et où il s'attendait à livrer un combat, le général Grant avoue avoir eu le cœur serré. C'était la première fois qu'il commandait en chef dans une expédition : dans cette

situation, on a charge d'âmes. « Si je n'avais été que lieutenant-colonel, si un autre eût porté la responsabilité du commandement, j'eusse été parfaitement tranquille. L'habitude des champs de bataille ne me faisait pas défaut, mais je tremblais d'avoir à disposer de tant de vies. » Pour cette fois cependant, le nouveau colonel en fut quitte à bon marché. L'ennemi abandonna la position sans combattre. « Je crois bien, dit-il avec simplicité, qu'on avait eu peur des deux côtés, et un peu plus du sien que du nôtre. »

Les semaines suivantes furent uniquement remplies par des marches, ce qui n'est point la partie la moins pénible et quelquefois la moins meurtrière d'une campagne. Enfin le 21e d'infanterie reçut l'ordre de se porter contre le colonel Harris, qui campait à une dizaine de lieues de là. On est surpris de voir ce qu'un pareil mouvement put prendre de temps et causer d'embarras. Cela amoindrit bien notre idée de la guerre américaine.

En ce temps-là, écrit le général Grant, nous avions peu de moyens de transport, le pays dans lequel coule la rivière Salée était désert, et il nous fallut plusieurs jours pour rassembler des chariots et des bêtes de trait ou de somme en assez grand nombre pour pouvoir lever le camp et emporter les vivres et les munitions d'une semaine. Pendant la durée des préparatifs, je n'éprouvai aucune émotion. Mais quand nous fûmes en marche et que je trouvai les rares maisons toutes inhabitées, je commençai à me sentir mal à l'aise. Dans les 25 milles que nous eûmes à parcourir, nous ne rencontrâmes en tout que deux personnes, deux hommes à cheval, qui partirent bride abattue dès qu'ils nous aperçurent. Je m'appliquai à empêcher mes hommes d'entrer dans les maisons abandonnées et d'y prendre quoi que ce fût. Nous fîmes halte le soir, et le lendemain matin, nous nous remîmes en marche de bonne heure. Harris devait être campé au fond d'une vallée, près de la rivière; une colline que nous avions encore à gravir me dérobait la vue de son camp. A mesure que je montais, mon anxiété s'accroissait : il me semblait que mon cœur montait, montait jusqu'à ma gorge; j'étouffais, j'aurais donné beaucoup pour être encore dans l'Illinois, mais je ne m'arrêtai point. Arrivé au sommet de la colline, qu'est-ce que je vois? Le camp d'Harris abandonné! Il avait eu connaissance de mon mouvement en avant, et il était parti! Mon cœur me sembla retourner à sa place dans ma poitrine et ma gorge se desserra. Je réfléchis alors qu'Harris avait dû avoir peur de moi, comme moi de lui. L'affaire m'apparut sous un nouveau jour, et la leçon m'a bien servi. Jamais, depuis, je n'ai tremblé. Je me suis toujours dit que l'ennemi avait autant de raisons de me craindre, moi, que moi de le craindre, lui. Je n'ai pas cessé d'être en proie à

une certaine anxiété, chaque fois que j'ai dû affronter les responsabilités du commandement, mais voilà tout.

La citation est un peu longue, mais elle nous paraît curieuse. La franchise des aveux du général Grant honore certainement son caractère, et même elle nous est un garant de sa bravoure. D'un autre côté, nous ne pouvons voir sans surprise la difficulté qu'un régiment éprouve à se porter de 10 lieues en avant, par des chemins très praticables : « Il fallait plusieurs jours, dit le général, pour rassembler des moyens de transport qui pussent permettre d'emporter les vivres et les munitions d'une semaine, » Or ce régiment n'avait qu'un effectif de mille hommes. Cela n'est pas fait pour donner une haute idée de l'organisation de l'armée. D'un autre côté encore, il nous paraît au moins bizarre de voir ces deux colonels, qui, à force égale, ont peur l'un de l'autre, car il n'est pas dit dans le récit qu'aucun autre corps se trouvât dans les environs prêt à appuyer l'un des deux partis. Simultanément ils lèvent le camp, et Harris, ainsi que l'auteur l'écrit un peu plus loin, se hâte de mettre « 40 milles de plus de distance » entre lui et son adversaire. Ce général, destiné par la fortune à remporter de si grandes victoires, qui ne met pas sa confiance en lui-même, mais qui spécule tout simplement sur la peur de l'ennemi, nous paraît assez comique. Encore une fois, nous n'en inférons rien contre la bravoure personnelle du général Grant : ce n'est pas comme homme qu'il parle, c'est comme chef de corps; ce n'est pas le soldat qui tremble, c'est le colonel. Mais les Américains du Sud, eux aussi, personnellement, sont braves; nous en avons vus montrer un singulier mépris de la mort; et pourtant ils nous ont également donné le spectacle d'actes militaires étranges. Nous avons conservé le souvenir de deux généraux péruviens qui, après un premier choc, ayant fui tous les deux et s'étant trouvés un peu séparés de leurs armées, se rencontrent au même gîte et se demandent mutuellement des nouvelles de la bataille. Rien de pareil ne ressort du récit du général Grant. Mais sa franchise foule aux pieds les lauriers, ceux des confédérés, comme les siens propres.

Dans ces armées, il semble que les grades s'obtinssent avec la même facilité que la gloire. Après sa marche stérile contre le colonel Harris, le 21[e] Illinois reçut l'ordre de se porter sur un village appelé, comme la capitale du Mexique, Mexico, lequel n'était pas au pouvoir de l'ennemi. Mexico était simplement un point où l'on concentrait des forces destinées à pousser plus tard vers le Sud. Là, le colonel Grant eut le mérite de donner de bons exemples d'honnêteté et de discipline. Il paraît que les hommes des autres régi-

ments qui se trouvaient là rassemblés étaient dans l'habitude d'entrer en armes chez les habitants et de mettre leurs maisons au pillage. Le colonel du 21[e] sut faire cesser ces pratiques. Dans une guerre comme celle qui se préparait, rassurer l'habitant était le point important. Il était clair que celle des deux armées qui n'inspirerait point de crainte aux populations trouverait chez elles des secours qui seraient refusés à l'autre. Peut-être le gouvernement de Washington sut-il apprécier l'esprit de sagesse et de conduite de celui qui, hier encore, n'était que le capitaine Grant; mais, sans que ce dernier eût encore vu les couleurs de l'ennemi, il s'empressa de lui conférer un nouveau grade. Voici comment les choses s'étaient passées : Le président avait demandé aux députés de l'Illinois au Congrès de lui désigner, parmi les officiers de leur pays, l'homme qui leur paraîtrait le plus propre à remplir un emploi de général de brigade, et les députés avaient donné leur suffrage au colonel Grant. Dans cette circonstance, ils eurent certainement ce qu'on peut appeler la main heureuse; mais il faut convenir que cette manière de faire des généraux sur la recommandation de députés, et pour ainsi dire au petit bonheur, n'est pas l'idéal de l'organisation militaire, si elle est celui du régime républicain.

II

Voilà donc un capitaine passé général en quelques jours. Cette fois, la fortune ne se trompait pas. Elle avait d'avance reconnu l'homme le plus apte à commander, le mieux doué pour la grande guerre. Ce tremblement qu'avait éprouvé Ulysse Sampson Grant, au moment où il approchait (ou croyait approcher) de l'ennemi pour la première fois, en sa nouvelle qualité de chef de corps, ne provenait que de la haute intelligence qu'il avait de sa situation et de ses devoirs. A mesure que les opérations militaires prirent une plus grande extension, son assurance s'accrut, son génie se développa, et il finit par acquérir autant de sang-froid comme général qu'il en avait toujours eu comme soldat.

Son premier champ de bataille fut Belmont, dans l'État de Missouri, et ce fut aussi sa première victoire. Le combat fut livré sur les bords du Mississipi. Les blés étaient si hauts que les cavaliers y disparaissaient, comme ils disparaissent dans les pampas du Paraguay ou dans les prairies de l'Afrique. L'abondance d'eau et la chaleur produisent ces fougueuses végétations. Le général sut poster ses canons de façon à ce que leur feu suivît les espaces laissés libres entre les champs de blé et que les boulets balayassent l'ennemi, sans qu'il pût savoir d'où la mort lui venait. Le général

Grant lui tua ainsi environ six cents hommes : c'était beaucoup au début de la guerre; plus tard, les grandes batailles qui furent livrées habituèrent le pays à supporter bien d'autres pertes. D'un autre côté, comme les rives du Mississipi sont plates, il ne voyait pas non plus les mouvements exécutés par les troupes confédérées. A un moment, il se trouva entouré de tous côtés, sa ligne de retraite sur le fleuve fut coupée. La panique commença à s'emparer des officiers, et les soldats se préparaient à la fuite. Il les assura que la situation n'avait rien d'extraordinaire; qu'être entouré n'était dangereux que si l'on n'était pas en force; qu'ils étaient trois mille cinq cents contre sept mille, que ces sept mille hommes, précisément parce qu'ils formaient ceinture, étaient beaucoup plus faibles qu'eux, et qu'ils n'avaient qu'à se masser pour passer à travers leurs lignes. Ainsi fut fait; on s'ouvrit un chemin vers le fleuve; là les transports attendaient, et l'on se rembarqua, après avoir infligé une forte perte à l'ennemi. Le général présida l'embarquement et resta le dernier à terre.

A un certain moment, je me trouvai, moi seul, de l'armée nationale, placé entre les confédérés et nos transports. Je n'avais personne avec moi, pas même une ordonnance. Notre dernier steamer partait, et je serais demeuré sur le rivage, si le capitaine ne m'eût pas reconnu de loin. Il fit stopper et m'envoya une planche, dont on se sert comme de pont. Ceux qui ont vu les bords du Mississipi, savent combien ils sont escarpés. En cet endroit, il n'y avait pas de sentier, rien pour aider à descendre, mon cheval parut comprendre la situation : il rassembla ses quatre pieds et se laissa glisser comme un patineur. Il n'eut pas moins d'adresse pour monter sur la planche, que des chaînes attachaient au steamer, et nous accostâmes ainsi. Je descendis de selle, on hissa mon cheval à bord, pendant que, moi, je montais l'échelle!

Le nom de bataille, appliqué à un aussi faible engagement, paraît ambitieux. Cependant l'affaire de Belmont en eut, paraît-il, l'importance et les résultats; elle influa beaucoup sur la suite des événements militaires et, surtout, elle procura à l'armée nationale cet inappréciable avantage d'avoir inauguré la campagne par une victoire. Bientôt après, les forts Heinau, Henry et Donelson, sur les rivières de Cumberland et de Tennessee, furent enlevés, ce qui coupa deux routes fluviales à l'ennemi. Le récit de la reddition du fort Donelson est accompagné d'un échange de lettres en *fac-simile*, entre le général Grant et le général confédéré Buchner, qui a bien son cachet : le premier exigeait qu'on se rendît sans condition, le second lui répondait crûment : « Votre supériorité numérique

accablante m'oblige, malgré le brillant succès qu'ont remporté hier les armes confédérées, d'accepter les conditions si peu généreuses et si peu chevaleresques que vous me proposez. » La prise du fort Donelson fut le signal d'autres avantages ; le général Grant marcha, on le sait, de succès en succès, d'avancement en avancement, jusqu'à ce qu'il devînt adjudant général de l'armée nationale, c'est-à-dire qu'il eût la direction suprême de cette grande guerre. Grande, elle l'était devenue, elle le devenait tous les jours davantage. Des deux côtés, le pays se levait, le champ des opérations s'élargissait, les hommes apprenaient le métier de la guerre, et les maux qu'elle entraînait après elle enflammaient les passions de plus en plus. Il ne s'agissait plus de deux régiments marchant l'un contre l'autre avec crainte, et mettant une bonne distance entre eux à la première menace d'une rencontre, comme cela avait eu lieu dans l'incident presque comique de la marche de Grant contre Harris, sur les bords du Missouri, mais de grands chocs, dans lesquels on laissait des milliers d'hommes sur le terrain. Les batailles de Iuca, Corinthe, Raymond, Champion-Hill, Wauhatchie, Lookout, Chattanooga, se succédèrent dans l'espace d'un an. Dans cette dernière, les nationaux firent six mille prisonniers et prirent quarante pièces de canon. Les confédérés s'étaient défendus avec beaucoup de vigueur et de science militaire; tellement, que Grant lui-même avait douté du succès. Et tout cela n'était encore, pour ainsi dire, que le prélude de la guerre. C'en était assez toutefois pour que le général Grant eût fait ses preuves et manifesté ses hautes aptitudes pour le commandement. Après la bataille de Chattanooga, il fut élevé par le président Lincoln au rang suprême de lieutenant général de toutes les armées des États-Unis.

Alors commencèrent ces grandes campagnes qui portèrent la désolation jusqu'au cœur des États confédérés. Le général en chef n'avait pas le caractère cruel, mais la nature des choses le voulait ainsi. Au moment où il se portait en avant, la ruine devait entrer dans les États envahis. Il s'agissait d'affranchir les esclaves : donc, le premier acte des esclaves était d'abandonner leur travail. On ne voyait que plantations sans culture, que récoltes pourrissant sur terre. Les deux lieutenants de Grant, les généraux Sherman et Sheridan, qui envahirent la Georgie et la Virginie, essayèrent de faire ramasser aux nègres, que leur seule présence rendait libres, et moyennant salaire, le coton qui se perdait. Mais pour des nègres, liberté voulait dire oisiveté, et l'on ne peut évaluer les pertes matérielles qu'entraîna la guerre. Si nous réfléchissons à la position des habitants du Sud, héritiers et victimes, comme propriétaires d'esclaves, d'un ordre de choses qu'ils n'avaient pas créé; si nous

songeons à ce que furent, pendant cinq ans que dura la guerre de Sécession, leurs maux et leur courage, nos sympathies sont tout entières avec eux. D'un autre côté, il est évident que l'institution de l'esclavage ne pouvait et ne devait être qu'une institution transitoire et que le temps était venu de l'abolir. On est heureux de penser que cette abolition n'a pas entraîné pour l'avenir des conséquences trop déplorables, et qu'aujourd'hui le travail libre est, au dire des voyageurs, passablement organisé dans les États Sud de l'Union. Mais, au premier moment, la misère et la ruine des propriétaires, leur bravoure et leur constance, offrent un spectacle qui nous remplit d'intérêt et de pitié. Dans les veines des habitants du Sud, il coule encore beaucoup de sang espagnol et français. De là, le caractère chevaleresque des généraux confédérés, caractère que le général Grant n'a aucun intérêt à faire ressortir, mais qui se sent jusque dans ses récits.

A la suite de son élévation au rang de général en chef, le général Grant alla faire sa visite au président. Quoique l'un et l'autre fussent nés dans l'Illinois, ils ne s'étaient jamais vus. Il trouva dans M. Lincoln un homme de grand sens et fort sympathique. « Je n'entends pas grand'chose à l'art militaire, lui dit-il en substance, et je n'aime pas à me mêler de diriger les généraux ; mais le Congrès m'y pousse quelquefois. Ce que j'ai désiré, c'est un lieutenant général, à qui je pusse déléguer réellement tous mes pouvoirs militaires, et que je n'eusse qu'à soutenir de tout mon pouvoir civil. Prenez l'initiative en campagne, et comptez que je vous appuierai. » Le secrétaire de la guerre, M. Stanton, aimait, au contraire, paraît-il, à commander des batailles... sur le papier ; le général Grant se plaint souvent de sa facilité à intervenir dans la conduite des opérations, ajoutant que si on lui faisait sentir ses erreurs et ses torts, il en prenait son parti, mais recommençait le lendemain.

III

Nous ne pouvons suivre le général historien dans le détail de ses opérations militaires ; c'est affaire de spécialistes, et surtout de spécialistes américains. Mais on voit chaque jour les engagements et les sièges devenus plus meurtriers. A Chattanooga succède Nashville, Atlanta, Spottsylvanie, Franklin, Savannah et enfin la grande et décisive prise de Petersburg. Ce fut la chute de la forteresse de Petersburg qui ouvrit à l'armée nationale le chemin de Richmond et prépara celle de la Confédération. Richmond, capitale de la Virginie, était désigné pour être le Washington d'une autre union fédérale. Les moyens de défense avaient été concentrés

autour de ce dernier asile des intérêts du Sud, et là, le général en chef des confédérés, Lee, se défendait avec l'héroïsme héréditaire dans sa famille. Un seul échec subi par Grant, devant Petersburg, lui coûta 4000 hommes. Enfin, une grande bataille, livrée sous ses murs, lui assura la victoire; il entra dans la ville, et, de là, écrivit au président Lincoln, qui se trouvait à City-Point, pour le prier de venir le rejoindre. Leur rencontre eut lieu sur la place de Petersburg; la ville était à ce moment si déserte, que pas une âme, pas même un animal ne se voyait dans les rues. « Jusque-là, dit en substance le général Grant, j'avais gardé pour moi le secret de mon plan d'opération; non que j'eusse rien à cacher à l'excellent M. Lincoln, mais parce que je ne voulais pas ajouter inutilement à ses angoisses. Maintenant je pouvais le lui dire, puisque nous avions réussi : « Eh bien, me dit-il, j'avais « deviné que vous alliez tenter une action décisive; c'est pour cela « que je ne m'étais pas éloigné et que j'étais resté à City-Point. » Le président félicita le commandant en chef et le pria de remercier l'armée en son nom.

Une année encore de guerre et le dénouement était proche. Le courage des confédérés semblait s'accroître avec leurs défaites, ou plutôt avec leur désespoir. Il y avait quatre ans qu'ils luttaient; quatre ans que les champs étaient ravagés, les cultures abandonnées, les escalves révoltés, les familles dispersées et errantes. Qui dira ce que ces populations eurent à souffrir? Pour les habitants du Nord, c'était triste aussi; car l'industrie était suspendue et le renchérissement tel, qu'à cette époque une paire de gants ordinaires se vendait 15 francs. La production était arrêtée d'un bout de l'Union à l'autre. Dans toute l'Union, il n'y avait pas un foyer qui ne fût vide d'un ou de plusieurs des hommes en état de porter les armes. Pas une ville ou un village où l'on ne vît de pâles blessés. Il n'existe peut-être pas de tableau plus saisissant des horreurs de la guerre que celui qu'en a fait Walt Whitman, dans son poème de l'*Infirmier;* nous traduisons en prose les vers heurtés, bizarres du poète américain. Il avait suivi les ambulances et soigné les blessés pendant toute la guerre.

Pendant qne le monde du plaisir s'agite et que les vagues du temps lavent l'empreinte fugitive des pas sur le sable, mes genoux enflés par le travail du jour me ramènent encore une fois pendant la nuit dans le temple de la douleur. (Suivez-moi sans bruit, si vous avez le cœur fort.) Je porte des bandages, de l'eau, des éponges; droit et vite, je marche à mes blessés. Ils sont là, gisant à terre, sur des couches étendues à la hâte, où l'on vient de les apporter du champ de bataille,

rougi de leur sang précieux. Je vais de l'un à l'autre; l'aide me suit, avec un seau, à tout moment vidé, à tout moment rempli de lambeaux d'étoffe déchirés par les balles, collés par les caillots de sang, d'eau sanguinolente et de chairs mortes.

Les genoux enflés, mais la main ferme, je m'agenouille et panse les blessures. Les douleurs sont cruelles mais inévitables; un blessé m'implore du regard. Pauvre enfant! je ne vous connais pas; mais je crois qu'en ce moment je donnerais ma vie pour vous, si cela pouvait vous sauver.

Je panse une plaie du côté, profonde! profonde! Mais, dans un jour ou deux, il sera délivré! Voyez comme il est pâle et couleur de cadavre! — Je panse une épaule perforée, un pied broyé par une balle, et dévoré déjà par une gangrène si infecte que mon aide se tient à l'écart. Mais je reste fidèle à mon poste; la cuisse brisée, le genou fracturé, la blessure de l'abdomen, je panse tout d'une main impassible, pendant que des flammes consument ma poitrine.

Et quand tout est pansé, mon aide et moi, après avoir achevé notre tâche, nous revenons encore. J'erre la nuit entre ces lits de douleur. J'apaise les souffrances avec des caresses; je m'assieds auprès de ceux que l'insomnie tourmente. Il y en a qui souffrent tant! ô doux et triste souvenir! je crois sentir encore des bras de soldats autour de mon cou, des têtes de soldats sur mon sein, des baisers de soldats sur ma barbe blanche!

Nous ne croyons pas qu'il existe une peinture plus touchante et plus vraie des souffrances et des misères que les lauriers de la guerre dérobent aux regards de ceux qui ne voient que de loin les batailles. Quelles que soient les exagérations bizarres de sa poétique et ses erreurs de doctrine, Walt Whitman est un homme de cœur et, en faisant passer dans nos poitrines « les flammes qui dévorent la sienne », il nous inspire l'horreur des maux qu'il dépeint et le désir de voir cesser leur cause. Sans doute, ces scènes ne sont point particulières à la grande lutte américaine; c'est la guerre, la guerre dans tous les temps et en tous pays; mais elles sont rendues plus tristes encore par leur durée de quatre années, par leur fréquence et par ce fait que c'étaient des frères qui s'entre-déchiraient.

Une année encore, et ces maux allaient finir. Pendant cette dernière campagne du Potomac, que Grant appelle avec raison « la grande campagne », Lee fit des prodiges d'habileté, et les confédérés, de courage, mais ils subissaient tous les inconvénients de l'invasion, et l'on sait que celui chez qui se fait la guerre en supporte deux fois les horreurs. Le 8 avril 1865, les nationaux étaient en force sur l'Appomattox et poursuivaient les

confédérés, obligés de se replier en hâte. Le général Grant raconte qu'à ce moment il souffrait d'un violent mal de tête, qui, depuis plusieurs jours, ne cédait à aucun remède, quand on lui remit un billet du général Lee, ainsi conçu :

Général, j'ai reçu votre note écrite sur le champ de bataille, et je vous demande un rendez-vous dans le but de savoir quelles sont positivement les conditions de reddition que vous proposez.

LEE.

Au moment où il lisait le billet, son mal de tête se dissipa comme par enchantement. Il saisit une plume et indiqua le lieu du rendez-vous. Les troupes nationales le virent passer, rangées en bataille. Elles étaient dans un grand état d'excitation et disaient que c'était une ruse du général Lee pour permettre à son armée de s'échapper. Mais le général Grant avait toute confiance en la loyauté de son adversaire. Il dépendait de lui, à ce moment, d'infliger aux confédérés de nouvelles et plus sanglantes pertes; à quoi bon? Les deux généraux se rencontrèrent dans une élégante petite maison appartenant à un M. Mac Lean. Les éditeurs en donnent le dessin, comme étant désormais un lieu mémorable. Lee attendait courtoisement avec tout son état-major. Il portait un grand uniforme tout neuf et avait au côté une épée de prix, probablement celle-là même qui lui avait été offerte par la Virginie. On eût dit qu'il voulait se parer pour le sacrifice et réclamer les honneurs du jour pour les vaincus. « Je n'avais pas pris le temps de m'habiller, dit de son côté le général Grant, et je devais faire une triste figure à côté de cet homme magnifique, haut de 6 pieds et si correctement vêtu; mais je n'y pensai pas dans le moment et ne songeai à cela que plus tard. » La conversation fut d'abord toute de politesse, et ce fut Lee qui la conduisit. Il rappela au général Grant qu'il l'avait connu autrefois dans l'armée régulière, lui dit que, malgré sa jeunesse, à cette époque (Grant avait seize ans de moins que lui), il l'avait remarqué, et donna à l'entretien un tour si agréable qu'on eût dit que les deux hommes n'étaient là que pour leur plaisir.

Enfin, le général Lee aborda le sujet du rendez-vous, et me demanda mes conditions. Je répondis que je n'en connaissais pas d'autres que de mettre bas les armes avec promesse de ne pas les reprendre. Il dit qu'il fallait mettre cela par écrit, et je saisis un morceau de papier quelconque (c'était un chiffon de papier jaune, sali) sur lequel j'écrivis ceci :

« Appomattox, 9 avril 1865.

« Conformément à ma note du 8, je vous propose de faire déposer

les armes à l'armée de la Virginie ; les officiers donnant leur parole de ne plus les reprendre et les soldats leurs noms ; de me livrer votre artillerie, vos armes et vos munitions. Cela fait, tous vos hommes seront libres de retourner dans leurs foyers, et aucun ne sera molesté s'il garde sa parole.

« Votre respectueux serviteur,

« GRANT. »

Puis, je fis aussitôt réflexion que j'imposais là une humiliation inutile à des braves, et j'ajoutai :

« Les officiers de tous grades garderont leurs épées, leurs chevaux, et tout ce qui peut constituer leur propriété personnelle. »

Le général Lee me remercia de cette attention et me dit qu'elle produirait un bon effet. Je réfléchis encore que le pays était si dévasté, que, pour le remettre en culture ce ne serait pas trop de tout ce qu'il restait de chevaux et de mules dans l'armée, et je donnai permission d'emmener toutes les bêtes de trait ou de selle que l'on voudrait. Il ne fallait pas oublier que ces soldats laboureurs avaient besoin de pouvoir de nouveau atteler leurs charrues.

Le général Lee s'assit à son tour et écrivit :

« Quartier général de l'armée de la Virginie du Nord, 9 avril 1865.

« Général, j'ai lu vos propositions contenues dans votre lettre de ce jour touchant la reddition de l'armée de la Virginie du Nord. Elles sont acceptées.

« LEE. »

On fit des duplicata de ces documents, et le reste de l'entretien fut à peu près uniquement de courtoisie. Les deux généraux se présentèrent mutuellement leurs officiers d'état-major et causèrent librement de la situation de leurs armées respectives. Lee avoua que ses hommes mouraient de faim, et Grant offrit de leur envoyer vingt-cinq mille rations. Il n'y eut point du tout de « scène ». Lee ne rendit point son épée ; Grant ne la lui restitua point comme la légende l'a prétendu. Tout se passa très simplement. Mais, après que les anciens adversaires se furent séparés et que la nouvelle fut connue, les fusils des nationaux partirent tout seuls en signe de joie. Le général Grant fit défendre toute manifestation de triomphe aussi longtemps que les confédérés pourraient les voir ou les entendre.

Un à un, les généraux des autres États se rendirent de même, et le 11 mai, le président de la Confédération du Sud, M. Davis, fut arrêté dans sa fuite et fait prisonnier. Le général Grant et le prési-

dent Lincoln furent fâchés du zèle malencontreux de ceux qui l'avaient empêché de partir. Il ne pouvait plus être qu'un embarras pour eux. L'opinion surexcitée demandait qu'il fût jugé pour crime de haute trahison et condamné à mort, chose qui répugnait autant à leur humanité qu'à leur tact politique. On sait ce qui advint. L'assassinat du président Lincoln laissa le devoir de résoudre la difficulté à son successeur. Davis resta deux ans prisonnier d'État dans le fort Monroé; on fit à dessein traîner son procès en longueur; pendant ce temps, les passions s'apaisèrent, et cet apaisement rendit possible de le remettre en liberté. M. Jefferson Davis est devenu directeur d'une compagnie d'assurances sur la vie.

Après de si grandes ruines, tant d'efforts malheureux, tant d'appréhensions au sujet des effets de l'émancipation des noirs, et tant de prédictions sinistres, on eût pu croire que les États du Sud de l'Union ne se relèveraient jamais de leur désastre. Mais la Providence est inépuisable en ressources et en bienfaits. L'événement a prouvé que ces États peuvent vivre, prospérer, et même être heureux sans l'institution de l'esclavage. Les premières années, il est vrai, furent des années de désolation. C'était le pillage organisé. Une nuée de *carpet-baggers* (les gens à sacs de nuit), c'est-à-dire ceux qui arrivent avec un sac de nuit pour tout avoir et tout bagage, se rua sur le Sud à la curée des places et des profits. Ils allaient prêchant les noirs, les excitant au pillage et se servant d'eux comme de Ratons. Les planteurs après s'être battus en désespérés s'étaient, depuis leur défaite, retirés sous leur tente, s'abstenant dans toute affaire administrative ou politique, et protestant par leur silence contre un régime qui les indignait. D'un autre côté, l'ignorance, la paresse et l'incapacité des noirs égalaient la rapacité et la friponnerie des *carpet-baggers*. Or, entre tous, ils étaient le gouvernement. C'était l'ère de l'oppression à rebours; de la domination du serviteur sur le maître; de l'étranger sur le régnicole; de l'aventurier sans aveu sur le propriétaire foncier. Les malversations de ces hommes ont été pour beaucoup dans l'accroissement de la dette publique, lequel a passé toute croyance. En sept années, la dette de dix seulement des États confédérés s'est augmentée d'un milliard de francs, sans qu'aucune grande dépense d'intérêt général, aucun grand ouvrage d'utilité publique en ait rendu compte. Ajoutez à cela l'immense dépréciation de la propriété foncière, l'anéantissement de la valeur des esclaves estimée à 15 milliards, les pertes indirectes causées par le chômage, par la diminution relative de la population qu'avait décimée la guerre, par le détournement momentané du courant de l'émigration honnête, et l'on aura l'idée d'un désastre tel qu'un pays si riche et

si puissant peut seul en fournir l'exemple. Pendant plusieurs années les anciens États confédérés, privés, par acte du Congrès, de représentation dans la législature, livrés sans défense aux concussionnaires du Nord, et bouleversés dans toutes les conditions de leur vie sociale, ont offert le plus déplorable tableau. Mais peu d'années après, le temps et la providence avaient déjà fait leur œuvre. Le Sud de l'Union sortait du chaos, et, depuis lors, la prospérité s'y est rétablie sur d'autres bases. Tout fait espérer que le triomphe d'un principe, vrai au fond, n'aura en définitive rien coûté à la population blanche, pas plus qu'à la grandeur de l'Union et à l'industrie européenne, intéressée à ce que la production agricole dans le Sud de l'Union ne subisse point de décroissance.

En effet, c'est l'ignorance, ce sont les passions populaires et les déclamations des sectaires qui ont pu persuader au monde que les planteurs du Sud avaient, au temps de l'esclavage, tous les avantages de la situation. C'est le contraire qui est la vérité. L'institution de l'esclavage tenait les blancs du Sud en dehors du mouvement moderne. Ils se voyaient forcés, pour se défendre, de s'interdire des progrès qui accroissent la prospérité des nations industrieuses. Les planteurs étaient obligés, pour ne pas faire tomber la valeur vénale des noirs, de s'en tenir aux procédés agricoles qui exigent le plus de temps et de main-d'œuvre; d'élever une muraille de la Chine entre eux et le Nord, pour se garantir de la propagande abolitionniste et révolutionnaire; de défendre dans le Congrès des intérêts particuliers souvent contraires à l'intérêt général. Et puis l'oisiveté engendre la plus lourde des dépendances; les blancs, désaccoutumés du travail manuel, lequel n'est jamais honoré là où il y a des esclaves, habitués à tout attendre des hasards d'une récolte ou d'un vote du Congrès, vivaient, depuis longtemps, dans cet état d'abondance incertaine et précaire, qui a toujours engendré, dans les pays de riche production coloniale, l'esprit d'imprévoyance et de prodigalité.

L'émancipation des esclaves a tout d'abord créé, chez les planteurs, momentanément appauvris, des habitudes d'épargne qui leur étaient inconnues. Le crédit s'étant trouvé détruit dans le pays, ils ont été forcés de prendre la salutaire habitude de payer toujours comptant. Aujourd'hui, les manufacturiers du Nord, les grands marchands de *Dry goods* de New-York, n'ont pas de meilleurs acheteurs et de meilleurs payeurs que les consommateurs du Sud. Pour échapper aux premières exigences de leurs esclaves affranchis, dont les prétentions de salaire ne connaissaient pas de bornes, ils ont relevé leurs manches et mis la main à la charrue. Le résultat de cette prise d'armes par le travail a été prompt et excellent. Le

préjugé qui parquait dans l'oisiveté les blancs des classes moyennes s'est dissipé, les prétentions des noirs ont diminué, et l'entente s'est établie entre les deux races sur des bases équitables. D'ailleurs, bien que les conditions politiques des États du Sud aient changé de fond en comble, les conditions sociales ne se sont pas beaucoup modifiées. La séparation des races est restée la même. Les noirs ont, comme par le passé, leurs églises, leurs écoles, leurs théâtres, et continuent de former, du nord au sud de l'Union, une nation dans la nation. Mais le grand avantage attaché à la situation nouvelle, c'est que les propriétaires, n'étant plus arrêtés par la crainte de faire baisser la valeur des bras, ont introduit chez eux toutes les machines agricoles qui accroissent la production et diminuent la main-d'œuvre. Les grandes plaines des bassins de l'Ohio, du Missouri et du Mississippi, sont un champ favorable pour l'emploi des charrues et des faucheuses à vapeur. Les chiffres sont éloquents : Six ans après la guerre, la production agricole annuelle de la Louisiane, un des États qui avaient le plus souffert, s'élevait, d'après le *United States census*, à 272 millions de francs.

Un des résultats les plus dignes d'attention et les plus importants de la révolution politique opérée dans le Sud a été sa transformation économique. Tant que le Sud n'a eu pour producteurs que des esclaves, l'agriculture est restée sa source unique de richesse : les noirs sont impropres au travail manufacturier, aux arts mécaniques, et l'industrie proprement dite n'a jamais existé dans les pays où la main-d'œuvre leur a été exclusivement dévolue. Or, si le Sud de l'Union a été révolutionné, il l'a été d'une autre façon que ne l'attendaient ceux qui y ont opéré la révolution. Ni le Nord ni le Sud n'avaient prévu que la révolution serait industrielle autant que politique, et qu'elle tournerait au profit du vaincu autant qu'à celui du vainqueur. L'essor des anciens États confédérés vers les arts mécaniques, vers l'industrie minière et manufacturière, a créé une concurrence sérieuse contre l'entreprenant Yankee, qui, jusqu'à la guerre, avait eu l'avantage d'approvisionner le Sud de ses produits manufacturés. En une seule année, la sixième également après la guerre, les capitaux engagés dans l'industrie par les treize anciens États confédérés s'élevaient, d'après les renseignements d'une revue anglaise sérieuse, le *Fraser's Magazine*, à la somme, en chiffres ronds, de 700 millions de francs, et les produits, à celle de 1 milliard 455 millions. De plus, la position morale respective du Nord et du Sud a complètement changé depuis la guerre. C'est le Sud, aujourd'hui, qui se montre sage, économe, frugal; le Nord, téméraire dans les entreprises et extravagant dans les dépenses; le Sud qui fonde des affaires industrielles honorables; le Nord qui se

lance dans des spéculations véreuses; le crédit du Sud augmente; le crédit du Nord a baissé.

Autre chose encore : le développement pris par les États de l'Ouest est tout au profit des États du Sud, fortement unis avec eux d'intérêts et peu divisés de sentiments. Dans un temps donné, ils formeront ensemble la majorité dans le Congrès. La direction des affaires passera donc, par le cours naturel des choses, des États du Nord et de l'Est, jusqu'ici tête et cœur de l'Union, aux États du Sud et de l'Ouest agrandi. Il sera curieux d'assister à un pareil retour des choses humaines, et de voir les vainqueurs de 1865 asservis par les vaincus. Ce ne serait pas la première fois que la Providence aurait fait sortir le triomphe du sein de la défaite.

Le général Grant a vécu assez pour avoir vu s'opérer le commencement de la révolution économique qu'ont inaugurée ses victoires. Mais il n'en parle pas dans son ouvrage; ses *Mémoires* s'arrêtent au lendemain de la capitulation des armées du Sud. Quoiqu'il les ait intitulés : *Mémoires personnels*, ils n'ont de personnel que les quelques pages qui se rapportent à la jeunesse de l'auteur. Le titre d'*Histoire de la guerre de Sécession* leur eût été mieux applicable; d'autant plus qu'avec une louable modestie, le général ne parle de lui-même que tout à fait incidemment. Il a écrit des *Mémoires* desquels, chose rare, le *moi* est absent. Nous comprenons très bien que, non seulement aux divers points de vue que nous avons signalés en commençant, mais aussi à celui du bon renom des États-Unis, son livre soit extrêmement populaire. S'il y a eu du linge sale dans la guerre, le général Grant ne l'aura pas, du moins, lavé en public. Fort peu de médisances, fort peu de récriminations, fort peu d'ergotisme, fort peu de mise en scène, voilà d'abord ce qu'on remarque dans ces deux volumes. L'auteur a également laissé dans l'ombre les tristesses des champs de bataille. De plus, les actes qu'il rapporte font tous honneur à l'esprit de justice et d'humanité de ses lieutenants et au sien propre; il ne porte non plus aucune accusation en sens inverse contre ses adversaires, et leur rend à tous bon témoignage. Soit optimisme naturel, soit fine politique, il ne retourne jamais la médaille qui nous montre l'Amérique entière, la couronne de laurier sur la tête, la balance de justice dans une main, la branche d'olivier dans l'autre. Pour tout dire, en un mot : les *Mémoires* du général Grant, très précieux pour ses concitoyens, peuvent manquer d'agrément et d'intérêt direct pour nous, mais ils nous offrent un bon sujet d'étude, et dans tous les cas, de toutes façons et à tous les points de vue, ce livre est digne d'un soldat.

A. Villamus.

LA CORRESPONDANCE

DE

GINO CAPPONI[1]

Les destinées de l'Italie ont été, pendant tout le dix-neuvième siècle, l'une des plus grandes préoccupations du monde politique aussi bien que des consciences chrétiennes. Cette redoutable question touche aux intérêts religieux les plus sacrés; et la solution inattendue qu'elle a reçue, par la création du royaume d'Italie, a profondément modifié les conditions de l'équilibre européen. Tout ce qui se rattache à ces graves problèmes, tout ce travail lent et mystérieux, tour à tour secondé ou contrarié par les événements, mérite l'attention la plus sérieuse et sera plus tard l'une des parties les plus intéressantes et, assurément, les plus difficiles de notre histoire contemporaine.

C'est donc une véritable bonne fortune que de trouver, dans la correspondance d'un homme éminent, comme les Mémoires, écrits au jour le jour, de l'histoire d'Italie pendant notre temps. Le marquis Gino Capponi fut, pendant un demi-siècle, l'homme le plus en vue, le plus écouté, le plus digne du respect de tous les partis qu'ait possédé cette vieille cité de Florence, de tout temps si fertile en esprits distingués et en grands caractères. Ami sincère de la liberté, ennemi non moins déclaré des partis révolutionnaires et de l'anarchie, profondément attaché à la foi chrétienne de ses pères, ouvert à tout ce que les idées nouvelles avaient de séduisant ou de légitime, le marquis Gino Capponi réunissait tous les dons nécessaires pour exercer une grande influence, et pour la consacrer à la défense du bien. Une cécité précoce vint ajouter pour ainsi dire l'auréole de la souffrance à sa réputation; mais des mains dévouées suppléèrent à ce que ne pouvait plus accomplir la sienne. La correspondance du marquis n'en fut pas moins active; ses études, ses

[1] *Lettere di Gino Capponi e di altri a lui,* raccolte e publicate da Alessandro Carraresi. Florence, Le Monnier, 1885, 4 vol. in-12.

lectures, ses travaux littéraires de tout genre n'en furent pas poussés avec moins de vigueur, et jamais une grande âme ne prouva mieux, suivant la magnifique expression de Bossuet, qu'elle est maîtresse du corps qu'elle anime, et que l'énergie morale sait triompher de toutes les difficultés du dehors.

C'est à l'un de ces hommes dévoués qui entourèrent le marquis Capponi pour lui faciliter l'accomplissement de sa grande tâche, M. Carraresi, que nous devons la publication de cette correspondance [1]. Le secrétaire intime de Gino Capponi n'a cru faire qu'un acte de piété filiale; il a en même temps rendu un service aux lettres et fait un acte de patriotisme en publiant une correspondance, où bien des pages ont la valeur de véritables documents, en même temps qu'elles sont un remarquable exemple de cette grâce du style et de ces pensées ingénieuses dont la langue italienne sait perpétuer le charme.

Étudions cette correspondance, moins encore dans son texte que dans son esprit. Au-dessus de cet échange si varié de lettres plane en quelque sorte l'opinion dominante des libéraux italiens à chaque phase de l'histoire de l'émancipation italienne. C'est pour les lecteurs français un vrai sujet de méditations sur des événements dont les conséquences semblent à la fois difficiles à subir, impossibles à changer, tantôt heureuses, tantôt regrettables : véritable domaine de la contradiction et de l'incertitude, où le penseur, aussi bien que l'homme politique de notre temps, en quête de la vérité, en quête d'une solution qui concilie tant d'intérêts opposés, peut, à chaque instant, dans les projets qui semblent les plus sensés, ou renverser les bornes de la justice, ou sortir des limites du possible.

Gino Capponi était né à Florence le 14 septembre 1792. Son enfance fut donc frappée par le spectacle des grands événements de la révolution française. L'Italie, officiellement délivrée, dans les emphatiques proclamations du temps, du joug des tyrans qui l'opprimaient, passa sous la verge bien autrement dure du despotisme impérial. Si quelques abus furent réformés, si une administration plus puissante et plus éclairée donna aux services publics une organisation meilleure, l'augmentation des impôts et les ter-

[1] C'est à M. Carraresi que nous devons la traduction italienne de plusieurs ouvrages d'Ozanam : les *Études germaniques* et le remarquable cours sur l'*Histoire de la civilisation chrétienne au cinquième siècle*. (*Il Paganesimo ed il Cristianesimo nel quinto secolo*. Firenze, 2 vol., 1857. — *I Germani avanti il Cristianesimo*. Firenze, 1 vol , 1864. — *La Civiltà cristiana presso i Franchi*. Firenze, 1 vol., 1864.) — Le *Correspondant* ne pouvait oublier cet hommage rendu par le secrétaire intime de Gino Capponi à la mémoire d'un de ses plus vaillants et de ses plus illustres collaborateurs.

ribles réquisitions militaires dégoûtèrent vite de la France ces populations qui, sous l'ancien régime, menaient une vie fort paisible et ne se souciaient guère d'une liberté dont elles n'éprouvaient pas le besoin. Aussi ne faut-il pas oublier que, à l'exception de quelques rares patriotes ou des gens trop compromis au service du gouvernement impérial, l'Italie revit ses anciens maîtres avec joie, et à Milan même les Autrichiens furent accueillis comme des libérateurs.

Gino Capponi arrivait alors précisément à l'âge d'homme; de fortes études l'avaient préparé à jouer un rôle. Les premières lettres publiées dans cette correspondance, et qui remontent aux années 1807 et 1808, nous le montrent plongé dans la lecture des auteurs classiques, initié déjà, cependant, au mouvement de la critique moderne. Le jeune disciple des anciens n'étudiait pas servilement le texte traditionnel d'Homère; il se préoccupait des difficultés soulevées par les travaux d'Anse de Villoison et par le scepticisme de Wolf, et faisait diversion à ces travaux de littérature ancienne par la lecture des œuvres de Chateaubriand. Les arts, comme il est tout naturel sur cette terre privilégiée de Florence, ont leur grande place dans cette éducation, et l'on voit cette vive et belle intelligence s'orienter en quelque sorte dans toutes les directions et étudier passionnément tout ce qui a contribué à la gloire de sa patrie.

Les circonstances devaient se charger de donner au jeune érudit florentin les relations les plus étendues. Lorsque la pacification de l'Europe, après les traités de 1815, ouvrit à la haute société ces routes qui, pendant si longtemps, n'avaient été guère praticables que pour les armées, Rome eut une période de véritable splendeur et devint un centre intellectuel en même temps qu'un lieu de réunion privilégié pour tous les esprits les plus distingués. Le pouvoir pontifical restauré y avait repris ses traditions, parmi lesquelles figurait celle d'un gouvernement paternel. L'Autriche, moins inquiète alors qu'elle ne le fut plus tard pour son influence dans la péninsule, n'avait pas encore inauguré cette domination soupçonneuse qu'elle exerça depuis, au grand détriment de ses véritables intérêts. La famille Bonaparte, proscrite dans toute l'Europe, avait trouvé un asile à Rome, à l'ombre de ce trône pontifical que son chef avait renversé. Il n'était point de grand seigneur russe, de lord anglais, d'érudit allemand qui ne voulût passer quelque temps dans la ville éternelle. La société française de la Restauration, comme l'aristocratie de tous les pays d'Europe, aimait à retrouver à Rome les souvenirs de cet ancien régime que la révolution française avait profondément modifié là où elle ne l'avait pas anéanti. L'aris-

tocratie de l'intelligence y avait sa place; les arts et les lettres y étaient en honneur. En ce qui concerne la France, on peut se figurer ce qu'était cette vie de la société de Rome, soit par les souvenirs que Jean-Jacques Ampère a rapportés de ses premiers voyages, soit par ces *Récits d'une sœur*, dans lesquels Mme Craven a peint en traits ineffaçables le milieu social où vécut la famille de la Ferronnays.

Or Florence était la station obligée de tous ces visiteurs de la ville éternelle. En ce temps, la chaise de poste ou l'équipage des *vetturini* étaient à peu près les uniques moyens de transport des étrangers de distinction; on allait à petites journées et on n'arrivait point, comme aujourd'hui, de prime-saut au terme du voyage.

La visite de la Toscane précédait ordinairement celle de la ville éternelle; et le palais Capponi, ou la très belle villa de Varramista, aux environs de Florence, devinrent le rendez-vous de la société la plus variée et la plus haute. Les Capponi profitaient de leur grande situation de fortune pour offrir, avec l'hospitalité la plus cordiale, les relations les plus intelligentes. Le jeune marquis fut bientôt, non pas seulement un guide aimable à travers les antiquités de sa ville natale, mais un véritable maître dont les jugements méritaient de faire autorité.

Insensiblement, ce qu'il y eut de plus illustre prit l'habitude de considérer la visite à Florence comme incomplète si l'on n'avait pas été présenté au marquis Capponi; et, dès le premier volume de cette correspondance, nous voyons les noms les plus célèbres prendre place sur la liste. En cherchant les noms qui intéressent le lecteur français, nous trouverons presque immédiatement celui de Lamartine. Le grand poète, après avoir quitté Florence, regrette les entretiens qu'il a eus avec son jeune ami. « Vous ne direz pas que je suis un ingrat, mon cher marquis, lui écrit-il, car, depuis le jour où j'ai quitté votre beau, doux et heureux Arno, il n'y a pas d'instant où je ne le regrette et où je ne tourne mes yeux et ma pensée vers ceux que j'y ai connus, goûtés et aimés : les principaux sont les deux hôtes de Varramista, vous et Frullani [1]. » Et quelque temps après, au lendemain de la mort de sa mère et de son élection à l'Académie française, il lui écrit encore : « Je regrette tous les jours les montagnes qui sont entre nous. Florence! Florence! je ne reverrai plus ce beau temps, ce beau ciel et ces heures encore pleines de Varramista [2]. »

Lamartine conserva toujours à Capponi le souvenir le plus fidèle. Nul ne le plaignit davantage quand il apprit la cruelle infirmité

[1] T. Ier, p. 260. Lettre datée de Paris, 28 octobre 1828.
[2] T. Ier, p. 292. Lettre datée de Mâcon, 7 décembre 1829.

qui le privait de la vue. Il le console, en ce style un peu déclamatoire qui fut toujours celui de sa prose et de sa correspondance. Lamartine ne sut être simple qu'en vers, quand la grandeur de son inspiration dominait en lui le poète, au point d'imposer silence à la vanité de l'homme. « Cher et ancien ami, lui dit-il, vos malheurs m'occupent souvent. C'est le sort des grandes âmes d'être éprouvées par les plus grandes infortunes. Leur consolation est dans cette volonté suprême qu'ils voient et qu'ils admirent de plus près que le commun des mortels. L'âme a ses yeux qui deviennent plus clairvoyants dans les ténèbres de nos destinées[1]. »

L'allusion à la cécité de Capponi est délicate, bien que la pensée, en évoquant les grandes âmes, se reporte involontairement autant vers le poète de Mâcon que vers l'illustre aveugle de Florence. Nous retrouverons plus tard encore le nom de Lamartine. Mais n'interrompons point le cours des événements.

La révolution de 1830 vint imprimer une nouvelle secousse à l'Europe; elle attesta, par cette apparition soudaine du trouble au sein de l'ordre rêvé par les diplomates de 1815, le malaise qui couvait sous ces apparences brillantes de la société de la Restauration. Si l'Italie a secoué avec joie le joug de la France en 1814, elle n'en a pas moins retiré de son contact avec la France des aspirations vers un état nouveau. Les promesses faites par ceux qui se sont intitulés ses libérateurs ont été fort peu ou fort mal tenues. En foulant le passé sous son pied de conquérant, Napoléon a ouvert la voie à mainte idée nouvelle; et la seule chose qu'il soit allé exhumer dans l'histoire, ce royaume d'Italie, renouvelé de l'ancien royaume des Lombards et uni comme lui à la couronne du nouveau Charlemagne, c'est encore une innovation dans les circonstances présentes, une aspiration vers un état politique supérieur.

Le mécontentement de l'Italie se traduit par des tentatives révolutionnaires, par des révoltes avortées, par des conspirations que la police autrichienne finit toujours par éventer et qui aboutissent au châtiment ou à l'exil de patriotes imprudents. En 1833, Silvio Pellico publie ses *Prisons*, et l'immense retentissement de son livre associe aux rancunes des patriotes italiens les sentiments de presque toute l'Europe. La résignation de Silvio Pellico, cette douceur, peut-être plus apparente que réelle, qu'il témoigne au despotisme qui l'a brisé, valut plus qu'une armée à la cause italienne : les sympathies du public lettré européen conspirèrent désormais contre l'Autriche.

[1] T. II, p. 272. Lettre datée de Mâcon, 27 novembre 1846.

Gino Capponi ne rêvait pas cependant l'affranchissement immédiat de sa patrie par des moyens violents. La branche autrichienne de la maison de Habsbourg-Lorraine, qui régnait à Florence, tempérait d'ailleurs, par un intelligent souci des intérêts matériels du pays, non moins que par un esprit conciliant et modéré, les rigueurs du système politique auquel ses origines la forçaient de s'associer. Les princes lorrains étaient devenus aussi toscans que peut l'être une dynastie étrangère récemment restaurée. Rien ne s'opposait d'ailleurs à ce qu'il y eût une intime alliance entre leur maison et la Toscane, puisque le rêve de la plupart des patriotes ne dépassait pas l'institution d'une confédération dans laquelle la Toscane aurait évidemment conservé son autonomie.

Pour les hommes intelligents, à la fois libéraux et conservateurs, dont Gino Capponi était le centre, l'étude de l'antique histoire de l'Italie était la meilleure école où pussent se former les défenseurs des idées nouvelles. A la place de ces républiques hostiles, dont les sanglantes querelles avaient rempli tout le moyen âge, substituer un faisceau d'États libres faisant contribuer au profit de la confédération les forces qui s'usaient jadis dans des luttes stériles : tel était le but poursuivi. Mais, en même temps, on interdisait au parti républicain de rêver autre chose que cette autonomie communale dont l'Italie a la tradition, qu'elle savait concilier, au moyen âge, avec les devoirs qu'imposait la suzeraineté féodale ou la dépendance de l'Empire, et que, même jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, les villes de la Romagne concilièrent sans obstacles avec leur dépendance du pouvoir pontifical.

Pour préparer les esprits à une telle direction, l'étude de l'histoire locale semblait une voie excellente; aussi Gino Capponi fut l'ardent promoteur d'une résurrection des études historiques. Un Français, naturalisé à Florence, Jean-Pierre Vieusseux, avait fondé un modeste cabinet de lecture, qui ne devait pas, à l'origine, dépasser les proportions d'un ces établissements où l'on va lire des journaux et des revues; mais l'homme était intelligent et actif; sa maison devint bientôt une sorte de cercle littéraire, où étrangers et nationaux se réunirent, et que les hommes qui se groupaient autour de Gino Capponi prirent comme centre d'action. C'est là que fut publié et que se publie encore l'un des grands recueils dont la pensée est due à Gino Capponi, l'*Archivio storico italiano*, qui a pris rang aujourd'hui parmi les principales publications savantes de l'Europe.

L'*Archivio* est une des grandes affaires de la vie de Capponi; il y revient sans cesse dans sa correspondance, et, jusqu'à sa mort, il ne cessa de le propager et de l'inspirer de son esprit.

Telle était la situation de l'Italie, lorsque, en 1846, l'élection de Pie IX au pontificat sembla confirmer toutes les espérances les plus aventureuses de ceux qu'on avait taxés de faiseurs de projets chimériques. Cette vieille tradition guelfe des Souverains Pontifes défenseurs de l'indépendance de la péninsule semblait revivre en la personne de ce pape jeune encore, qui n'avait pour le passé que des paroles de mansuétude, qui accordait une amnistie aux condamnés politiques, et semblait ouvrir une ère nouvelle.

Capponi partagea l'enthousiasme de ses contemporains, tout en cherchant à les préserver des illusions auxquelles la vivacité de la nature italienne ne semblait que trop les disposer. Ce qui l'effrayait, à juste titre, c'est que la reconnaissance et l'admiration qu'on éprouvait pour Pie IX se changeassent en exigences, en impatiences qui pouvaient tout compromettre. Il attendait beaucoup du pape, mais il savait attendre, et ne croyait pas à cette subite métamorphose d'une situation politique que toute l'influence de Pie IX ne pouvait modifier qu'avec le double secours du temps et d'une extrême prudence. Lamartine, que j'aime à citer parmi les correspondants français de Capponi, avait compris l'attitude de son ancien ami et n'hésitait pas à l'en féliciter. « Les heures arrivent enfin, lui écrivait-il, votre infirmité ne vous empêche pas d'être la lumière de l'Italie. Éclairez et enflammez. Le vent qui souffle de Rome est bon, cette fois. Je vois dans les journaux que vous êtes modéré. C'est l'attitude de la force [1]. » Ceux qui se compromirent plus tard avec les plus avancés, comme Montanelli, reconnaissaient alors que si l'Italie avait besoin d'armes pour conquérir sa liberté, elle avait surtout besoin d'*idées saines* [2]. Nul n'était plus et mieux dans cette voie que Gino Capponi. Son rôle était sans doute celui d'un réformateur, mais avant tout d'un modérateur. Seulement il devait être bientôt dépassé et par les hommes qui, de bonne foi, l'avaient d'abord reconnu et salué pour leur guide, et par la force des événements.

La révolution française de 1848 vint en effet, comme celle de 1830, aggraver la situation et changer le caractère du mouvement national. Aux pensées réformatrices succédèrent les aspirations révolutionnaires; et Rome, au lieu d'être la réunion d'un parti sagement libéral, devint un foyer de conspirations. Le contre-coup des événements s'était aussi fait sentir à Florence. Le Piémont, autrefois docile auxiliaire de l'Autriche, avait assumé, avec Charles-Albert, le rôle de libérateur de l'Italie; les princes de la maison de

[1] T. II, p. 361. Lettre de Mâcon, 27 octobre 1847.

[2] T. II, p. 155. « L'Italia ha bisogno d'armi; ma anche di principj sani. » Lettre du 5 décembre 1847.

Toscane avaient dû quitter leur capitale; un gouvernement provisoire avait été établi, et Capponi avait dû en faire partie. La situation était on ne peut plus difficile; le patriotisme imposait une sorte de croisade contre l'Autriche, et la cause nationale était compromise par les plus regrettables excès. La mobilité du caractère italien, l'inexpérience de la plupart des hommes appelés à diriger les affaires, le sentiment fort légitime de terreur et de recul qui rejetait vers la réaction les hommes les plus libéraux des classes conservatrices, en voyant à quels excès leurs noms étaient associés, tout cela devait aboutir à un terrible aveu d'impuissance, en même temps que la répression devenait une nouvelle source de rancunes et de mécontentements.

L'autorité morale de Capponi contribua puissamment à préserver la ville de Florence des excès qui souillèrent alors la ville de Rome; et lorsque la victoire de l'Autriche, dans l'Italie du Nord, eut rendu inévitable la restauration à main armée du pouvoir grand-ducal, l'intervention de Capponi, et son influence auprès des princes, firent que, malgré la pression de l'autorité autrichienne, cette restauration demeura aussi clémente qu'il était possible. Il sut épargner ainsi à Florence, et la guerre civile et les rigueurs qui eussent inévitablement accompagné des représailles. A partir de ce moment commence une période de lutte sourde contre la restauration des gouvernements d'ancien régime. Une sorte de marasme semble avoir envahi toute l'Ialie. Découragé par l'ingratitude de ceux qui, après avoir longuement applaudi à ses premiers actes, l'ont abreuvé d'amertume, Pie IX s'enferme en quelque sorte dans le domaine des choses spirituelles, et abandonne la politique extérieure et temporelle du Saint-Siège aux partisans de la réaction. Sa personne, toujours aussi grande, aussi vénérée et aimée des catholiques sincères, se dégage en quelque sorte des entraves de la politique, mais s'en dégage en s'élevant au-dessus de cette terre italienne qu'elle abandonne à ceux qui n'ont pas compris la grande et terrible leçon des événements de 1848. Il est plus que jamais le Souverain Pontife, le père commun de toutes les nations chrétiennes; il cesse d'être aux yeux des Italiens le défenseur de leurs libertés nationales; et la personnification du pouvoir pontifical aux yeux de la multitude n'est plus le pape, mais le cardinal Antonelli.

Une scission s'opère aussi parmi les libéraux. Les uns s'allient avec les révolutionnaires pour conspirer dans l'ombre; les autres, découragés, renoncent à tout espoir de réforme. D'autres enfin, et Capponi à leur tête, sentent qu'une régénération morale peut seule préparer un avenir meilleur, et se remettent courageusement à l'œuvre pour répandre autour d'eux les sentiments et les idées sur

lesquels ils comptent pour régénérer leur patrie. Nous retrouvons encore Lamartine, dont le découragement contraste avec la mâle résignation de son ami : « Je vous aime, lui écrit-il en 1850, comme on aime par sympathie les illusions et les déceptions communes. Notre sort se ressemble beaucoup; seulement je subis plus d'ingratitudes et d'injustices que vous; car, en confidence, je peux bien vous jurer que sans moi l'Europe était en cendres, la France en ruines, et la liberté raisonnable perdue pour un demi-siècle... Priez le Dieu des vagues d'être clément pour nous. Quatre planches sur un abîme sont plus stables que la France en ce temps d'ondulations [1].

Le coup d'État du 2 décembre, en livrant la France au prince Louis-Napoléon, et en préparant le rétablissement de l'empire, semblait rendre définitif pour l'Italie, vu les tendances alors fort conservatrices du nouveau pouvoir, l'état de choses inauguré par la réaction de 1849. Gino Capponi parle peu de cet événement dans sa correspondance : les temps ne lui semblaient pas mûrs pour un nouvel effort. Les sinistres prédictions qu'on faisait pour l'année 1852 ne lui paraissaient qu'une menace d'agitations stériles. Ce qui se passa en France lui sembla une solution telle quelle, meilleure après tout, ou mieux définie au moins, que les incertitudes de l'avenir. Les craintes que lui inspiraient les destinées de l'Italie n'en subsistaient pas moins profondes. Les tristesses du présent n'étaient pas moins amères; il n'en sait pas moins presque gré aux événements « d'avoir simplifié la formule historique de 1852 [2]. » Il se consolait en travaillant plus que jamais à répandre l'*Archivio*, et se réjouissait de voir cette publication conquérir un rang dans la science européenne. Jean-Jacques Ampère s'occupait de la faire connaître en France, et il écrivait à Capponi, dans une lettre charmante : « J'ai beau courir le monde, c'est l'Italie qui a mes amours, et en Italie mon imagination se porte avec prédilection vers le petit groupe dont vous êtes le centre [3]. »

C'est vers Turin, comme vers le dernier refuge d'un gouvernement national, et vers Paris que se portent alors les regards des Italiens. A Turin, le ministère réparateur de Massimo d'Azeglio fait place à la politique plus entreprenante du comte de Cavour. A Paris, on cherche, dans les moindres actes ou les moindres paroles d'un souverain alors absolu le mot d'une énigme. Le correspondant

[1] T. III, p. 14. Lettre écrite de Marseille, au moment de s'embarquer, 20 juin 1850.

[2] T. III, p. 52. Lettre de Florence au professeur Silvestro Centofanti de Pise, 30 décembre 1851.

[3] T. III, p. 59. Lettre de Paris, 10 juin 1852.

qui met le plus souvent Gino Capponi au courant de ce qui se passe est M. Eugène Rendu. L'hospitalité gracieuse des salons de Capponi avait commencé pour lui à Florence cette intimité que rien ne vint altérer, et le grand patriote florentin ne pouvait chercher à Paris un correspondant plus sympathique ou mieux informé. Les attaches officielles de la famille de M. Rendu et sa position de haut fonctionnaire lui donnaient ses entrées dans le monde de l'empire, tandis que ses convictions catholiques lui conservaient l'affection et lui valaient parfois les confidences des champions les plus dévoués au Saint-Siège. Initié aux affaires italiennes par un séjour et des voyages qui lui permettaient des appréciations plus justes que celles qui n'avaient pour inspiration que les passions du journalisme, il pouvait servir de trait d'union entre ces libéraux italiens que les événements de 1848 avaient affligés, mais non découragés, et les hommes qui pensaient qu'en France le rétablissement de l'ordre matériel ne devait pas aboutir à la confiscation de toute liberté. Aussi avec quel plaisir Capponi ne devait-il pas accueillir les propos qu'on lui rapportait de catholiques éminents tels que Montalembert, de Falloux, Lacordaire, Dupanloup, ou d'hommes politiques ou de lettrés, tels que Thiers ou Victor Cousin, qui, en face du régime impérial, soutenaient alors, avec les droits de la liberté, les véritables droits de l'Église, bien plus que l'école imprudente qui, en échange d'une protection éphémère et intéressée, faisait de l'Église l'auxiliaire d'un gouvernement !

Tout à coup, la participation du Piémont à la guerre de Crimée, les déclarations de M. de Cavour au congrès de Paris, modifient profondément la face des choses, et l'Italie se reprend à espérer que le pouvoir qui a supprimé la liberté en France ne craindra pas de se refaire une popularité dans une partie de l'Europe, en prenant la liberté de l'Italie sous sa protection. La guerre de 1859 va éclater. « La Toscane elle-même, écrit Capponi, est profondément remuée. Malgré son tempérament doux et ses mœurs calmes, en politique comme en autre chose, elle a pris feu. On considère qu'il ne serait plus possible de ne pas aller en avant[1]. » Et cependant les vrais libéraux hésitaient à engager partie aussi grande. Si Cavour poussait à la lutte, Massimo d'Azeglio avait tout fait pour conjurer la crise[2]. Mais, la guerre déclarée, le divorce était presque

[1] Lettre de Florence, 8 avril 1859.

[2] On en trouve la preuve dans une curieuse lettre adressée de Paris, le 4 mai 1859, par M. Rendu à Gino Capponi : « M. de Cavour a dû sauter de joie en recevant ce message de guerre. D'Azeglio en a accueilli la nouvelle avec une émotion très grave. C'est en toute sincérité que, à Londres comme à Paris, il avait travaillé, pendant ces quinze jours, à dégager les

fatal entre la Toscane et les princes qui la gouvernaient. Leur devoir de famille les condamnait au rôle d'auxiliaires de l'Autriche, le sentiment national de leurs sujets leur imposait d'être les auxiliaires du Piémont. Une lettre du 11 mai 1859 nous montre Gino Capponi investi, malgré son infirmité, des redoutables fonctions de président de la Consulte d'État qui sera appelée à décider du sort de la Toscane [1]. Et si l'on pouvait mettre en doute que, à l'exemple de Massimo d'Azeglio, il cherchait avant tout, dans ces terribles et solennelles circonstances, à être et à rester chrétien, il suffirait de lire un simple billet, quelques nobles paroles adressées à des religieuses qui dirigeaient un asile fondé par sa mère [2].

« Mes chères filles, prions Dieu pour qu'il sauve et bénisse et cette ville et la Toscane, et l'Italie qui est notre patrie; pour qu'il nous donne parmi nous la paix et la concorde, la charité pour ces ennemis qu'il nous envoie à cause de nos péchés, et qu'il nous garde dans l'observance de ses préceptes divins et de sa sainte religion. » Et en se reportant à ceux qui avaient jadis fait des vœux pour l'indépendance et la régénération de l'Italie, il écrivait, au lendemain de Solférino, à la digne veuve de l'illustre Frédéric Ozanam : « Quant à moi, je dis que notre cause a triomphé déjà autant que l'on peut triompher dans ce bas monde; car elle avance sur la route qui seule est bonne, celle de l'amélioration religieuse et morale de notre pays. C'est l'unique fondement solide pour toute amélioration matérielle et extérieure et qui devrait être, si l'on y pensait, le but final de la politique à qui elle donne les seules bonnes armes [3]. »

Cependant les événements se précipitent; l'annexion de la Toscane au Piémont est un fait accompli. L'occupation des Romagnes est un premier pas dans la voie de dépossession du pouvoir pontifical, et l'Italie est prise dans ce dilemme redoutable : ou de renoncer à son unité ou de faire litière des droits acquis, et de fonder sur la violence ce nouvel état de choses auquel elle aspire.

Les catholiques français n'ont pas toujours compris la situation de ces patriotes italiens, qui, animés du plus sincère amour pour l'Église, ont cependant accepté l'unification de l'Italie et subi le renversement du pouvoir temporel du pape. La plupart d'entre eux ne rêvaient, nous l'avons vu, qu'une confédération italienne; et

dernières chances de paix. J'ai été témoin de ses perplexités, où le patriotisme était quelquefois en lutte avec de hautes préoccupations d'un autre ordre; car enfin, disait-il, *il faut être chrétien.* » (T. III, p. 259.)

[1] T. III, p. 261.

[2] T. III, p. 270.

[3] Lettre de Florence, datée du 25 juin 1859. T. III, p. 272.

l'idée, mise en avant par l'empereur Napoléon III, dans les préliminaires de paix de Villafranca, correspondait, certainement, aux vœux de la plupart des hommes intelligents de l'Italie[1]; mais cette confédération, telle que les événements permettaient de la constituer, ou conservait l'Autriche au sein de la confédération elle-même par la possession de la Vénétie, et associait ainsi à des États à peine constitués un puissant voisin soucieux de recouvrer l'influence perdue; ou bien séparait de cette association nationale une part assez notable du territoire.

La présence de l'Autriche en Italie constituait une sorte de *casus belli* permanent, et pour faire face à l'ennemi toujours en armes, il était assez naturel que l'Italie acceptât la suprématie de la seule dynastie qui eût embrassé la cause nationale, le Piémont. Charles-Albert et Victor-Emmanuel avaient combattu pour la cause italienne, tandis que les ducs de Toscane et de Modène avaient préféré leurs relations de famille à leurs intérêts de souverains et étaient allés se montrer dans les rangs de l'armée autrichienne. Les Marches et les Romagnes avaient été depuis 1849 occupées par des garnisons autrichiennes; il était presque inévitable que le départ des troupes étrangères ne coïncidât avec le renversement du régime qu'elles avaient paru protéger. Les hommes d'État qui entouraient la cour de Rome ne se rendirent pas assez compte de la gravité des événements; ils jugèrent les catastrophes de 1859 et 1860, comme une de ces tourmentes passagères qu'ils avaient traversées, soit en 1830, soit en 1849. Le parti national sentait croître ses exigences à mesure que la marche des événements semblait lui donner gain de cause, et réclamait des concessions, comme la vieille prêtresse de la légende latine, qui brûlait successivement les livres sibyllins et réclamait des derniers le même prix qu'elle exigeait au début pour livrer tous ses oracles.

En même temps une immense espérance brillait aux yeux des patriotes italiens : à cette Italie, sans nom général, sans influence sur les destinées de l'Europe, et dont le prince de Metternich avait pu dire dédaigneusement qu'elle n'était qu'une expression géographique, pouvait succéder une puissance traitant d'égal à égal avec les plus grandes nations de l'Europe. La tentation était trop forte. Sans doute les hommes intelligents et pieux voulaient toujours que la papauté eût son siège à Rome, avec cette indépendance absolue que comporte l'exercice de la souveraineté; leur

[1] Gino Capponi, dans une lettre adressée de Florence à M. Eugène Rendu, *le* 1er *mars* 1859, écrivait encore ces paroles significatives : « Notre drapeau est la parole que vous avez si justement mise en avant : *il est ce mot : Confédération.* » (T. III, p. 244.)

cœur souffrait d'être en contradiction avec les volontés de l'Église; ils s'en remettaient volontiers aux soins de la Providence pour trouver une conciliation qu'ils ne pouvaient entrevoir, et ils accusaient les ambitions piémontaises des malheurs dont ils étaient témoins.

On suit, dans cette correspondance de Capponi, les aspirations du patriote, confondues avec les angoisses du chrétien. Au moment où le départ des ducs de Toscane laisse, pendant les événements de 1859, le trône vacant et le pays livré à lui-même, il se décide résolument. Il proclame bien haut que l'unité s'impose comme système de défense contre l'étranger; le Piémont recueille donc le bénéfice de son audacieuse initiative. Les républiques, dit-on, périssent par l'influence des généraux qui les défendent. En se faisant en quelque sorte le général de cette confédération idéale rêvée par les patriotes italiens, le Piémont recueillait ainsi par avance la succession des gouvernements qui n'étaient pas entrés dans le mouvement national. Restait seulement la grave et terrible question des voies et moyens de cette unification. En Toscane, à Parme, à Modène, la question pouvait paraître simple; on pouvait prétendre qu'on occupait des biens en déshérence; mais il n'en était pas de même des Marches et des Romagnes enlevées, contre toute espèce de droit, au pouvoir pontifical, et du royaume de Naples, révolutionnairement envahi sans déclaration de guerre. L'Italie, en fondant ainsi sur l'audace et la force les éléments de sa future grandeur nationale, créait en Europe le terrible précédent dont la Prusse devait si vite et si bien appliquer les conséquences, soit au Danemark, soit à l'Autriche, soit à la France elle-même; elle a surtout créé contre elle-même une sorte de droit de représailles. Les conquêtes de l'épée n'acquièrent que par un long espace de temps la prescription qui les rend légitimes, et tant que les siècles ne sont pas intervenus, une sorte de loi du talion peut permettre à la force de réviser l'œuvre de la force.

Toutes ces difficultés n'échappent point à l'esprit sagace de Gino Capponi; il les sent avec son instinct profond d'historien, avec son esprit d'homme politique, avec son âme de chrétien. Aux adversaires de l'Italie il répond que, dans notre siècle de transformation, les événements vont vite; que ce qui repose sur un profond sentiment national acquiert rapidement l'autorité de la chose jugée; et dès les premières années où cette unité précaire commence à se réaliser, il affirme que, de Turin à Messine, une immense coalition de tous les partis attesterait au monde la volonté de l'Italie, si sa nouvelle existence nationale était mise sérieusement en péril. Mais il répond à ses compatriotes qu'en s'attaquant au Saint-Siège, en menaçant, non pas son ancienne puissance temporelle plus

étendue, qui n'était pour lui qu'une source de périls, mais ce dernier refuge d'une souveraineté indépendante, qui permettait de faire encore de Rome la capitale commune du monde chrétien, ils inquiètent les consciences, portent dans l'Italie elle-même le trouble et la division, acculent les hommes religieux à des luttes douloureuses entre leur foi et leur patriotisme, et privent ainsi la société civile, ébranlée comme elle l'est dans tous les âges de transformation, de ses soutiens les plus intelligents et les plus fermes.

C'est une situation terrible que celle des hommes qui subissent ainsi les événements pour lesquels ils rêvaient une direction toute différente et un tout autre dénouement. La séduction était grande, pour ceux qui avaient gémi sous la domination autrichienne, de voir ainsi l'Italie admise sur le pied d'égalité dans les conseils de l'Europe. L'acquisition subite d'une grande fortune inspire parfois une suprême indulgence pour le choix des moyens par lesquels elle a été gagnée; les libéraux italiens sont presque tous amenés ainsi à s'incliner devant le fait accompli. L'Europe leur accorde en quelque sorte par avance les circonstances atténuantes, en réduisant sa propre diplomatie à la reconnaissance des faits eux-mêmes. L'empereur Napoléon III, promoteur de ce grand mouvement de l'indépendance italienne par la guerre de 1859, se met, dès le début, à la simple remorque de ceux qu'il prétendait conduire, concluant à Zurich un traité qui était violé par avance, et dont il n'entendait point exiger l'exécution, tolérant ou encourageant les annexions, quitte à les désavouer par quelques protestations insignifiantes, arrivant enfin à soulever contre lui l'opinion de la France religieuse, et à mécontenter profondément cette Italie dont il s'intitulait le libérateur. Le rôle délicat de sauveur d'un peuple suppose pour aboutir une vigueur et une décision à toute épreuve; car les peuples veulent souvent être sauvés d'une manière fort différente de celle qui convient à leurs libérateurs. La reconnaissance est loin d'avoir sa place dans les lois de la politique, et les obligés arrivent très vite à cette idée que leurs protecteurs ayant surtout cherché leur propre intérêt dans le service qu'ils ont rendu, eux-mêmes sont déliés de tous devoirs, et n'ont qu'à rechercher leurs propres avantages. Les journaux officieux proclamaient bien haut en France que l'empire, en laissant faire l'Italie, se créait un puissant allié. Le plus simple bon sens révélait par avance que la France et l'Italie auraient nécessairement des intérêts rivaux dans le bassin de la Méditerranée, que cette rivalité pourrait distraire l'Italie de l'orbite de la politique française, et que, en tout cas, l'Italie ne compromettrait pas, pour travailler à notre grandeur, son existence politique si récemment conquise. Les faits devaient bien vite con-

firmer ces prévisions, et la catastrophe de 1870 devait n'être pour l'Italie que l'occasion de compléter son œuvre par l'invasion de Rome. Nous avons vu, dans nos régions de l'Est, les défenseurs qu'elle avait envoyés à la suite de Garibaldi : c'était l'écume de la péninsule, et je me souviens toujours des conseils pratiques que je lus dans une gare de la Suisse allemande, au mois de mars 1871, dans un journal de la localité. On y invitait les touristes allemands et suisses à profiter, pour visiter l'Italie aux premiers jours du printemps, d'une occasion absolument unique. L'absence d'une grande partie du rebut de l'Italie, actuellement en France, procurait aux routes, et par conséquent aux voyageurs, une sécurité exceptionnelle.

A Rome, tout était consommé; le roi d'Italie s'installait au Quirinal, et la papauté restait prisonnière au Vatican. A cette époque, un publiciste italien, jugeant les événements, s'écriait d'un ton de mauvaise humeur : « On s'arrangerait encore avec notre clergé italien; ce sont les clergés des autres pays catholiques qui demeurent intraitables. » Il énonçait, sans s'en douter, le plus grand argument contre l'occupation de Rome. La possession de la papauté est, en effet, pour le royaume d'Italie une force réelle, et un moyen d'action sur le reste de l'univers catholique. C'est un moyen de peser sur les décisions des hommes religieux de tout l'univers; à l'heure qu'il est, le pape, prisonnier et réclamant, n'est pas sans doute un auxiliaire, mais, même dans la situation présente, c'est au moins un otage d'une incomparable valeur. Or c'est cette situation d'une politique pontificale inféodée à la politique italienne, que le monde chrétien ne saurait accepter. Pour être indépendant en face du roi d'Italie, le pape ne saurait être son sujet; et s'il n'a pas un coin de terre où sa souveraineté soit indiscutée, il est entraîné fatalement dans le courant politique du pays où il réside. Conçoit-on, par exemple, l'évêque de Rome, dans le cas d'une lutte de l'Italie avec une puissance chrétienne quelconque, ordonnant des prières pour le succès des armes de sa patrie? Conçoit-on, d'autre part, qu'il les refuse, si le prince belligérant est son légitime souverain? Conçoit-on que les actes les plus importants de la vie religieuse du monde, une assemblée d'évêques, la convocation d'un concile, les réponses du pape aux prétentions des grandes puissances, dépendent du consentement du roi d'Italie ou des fluctuations de la politique au sein d'un parlement? La liberté absolue du pouvoir pontifical n'est qu'une pure abstraction théorique; la protection des autres puissances chrétiennes n'est qu'une pure chimère, vu que, en présence d'un refus de l'Italie d'obtempérer à des remontrances, il faudrait faire un *casus belli* à propos de toute

grave question religieuse. L'appel à l'opinion n'a qu'une valeur purement platonique. Je me souviens d'un optimiste qui, au moment de l'occupation de Rome par les Italiens, disait que, après les premiers moments de trouble résultant d'un si grand changement, il suffirait au pape d'ouvrir la fenêtre du Vatican, et de pousser un cri pour en appeler à la justice de l'Europe, s'il était opprimé. Ce cri a été poussé depuis en mainte occasion, en des circonstances d'intérêts majeurs et absolument religieux, comme, par exemple, au moment de l'odieuse confiscation des biens de la Propagande. L'Europe l'a entendu; la conscience des gens de bien s'est indignée, et la spoliation a continué son œuvre; car, pour porter secours au pape dans sa demeure entourée par le mur que le territoire italien trace autour du Vatican, il faudrait y pénétrer par effraction, et l'effraction, c'est une guerre que personne ne peut ni ne veut engager.

L'indépendance a pour première forme la liberté d'administrer sa demeure, et la possibilité d'en sortir ou d'y rentrer librement. L'indépendance du pape, c'est la possession de Rome, et une porte ouverte sur ce grand chemin de toutes les nations qu'on appelle la Méditerranée; c'est Rome avec Civita-Vecchia, ou Ostie, transformé en un port véritable. En tous cas, l'expérience montre, depuis quinze ans, que ces deux pouvoirs ne peuvent coexister à Rome qu'au prix d'un indicible malaise; la faute de la révolution est d'y avoir installé un ordre de choses auquel on ne sait comment remédier. La royauté italienne est elle-même à Rome, en un certain sens, doublement prisonnière : prisonnière du parti avancé qui l'y a poussée et qui lui intime de s'y maintenir; prisonnière de ces lieux qu'a remplis la majesté séculaire du pontificat, et où elle se sent, malgré elle, à l'étroit et privée de l'espace nécessaire pour se mouvoir; prisonnière enfin des circonstances qui pèsent sur elle, et qui, dans chaque circonstance où les intérêts religieux ont quelque influence, entravent sa liberté d'action, et la forcent à compter avec tout le reste de l'Europe.

Gino Capponi a donc subi et n'a jamais approuvé cette prise de possession de Rome par l'Italie; c'est une des questions sur lesquelles il est entré dans une sorte d'état de résignation passive, attendant du temps et des événements, qui sont si souvent les ministres de la Providence, une solution que toute sa sagacité n'arrivait pas à trouver. Le temps pouvait à la longue produire l'apaisement dans la situation antérieure au 20 septembre 1870; la papauté pouvait arriver à reconnaître la possession de fait du littoral de l'Adriatique et de l'Ombrie, comme jadis elle avait signé devant les armées républicaines le traité de Tolentino. La spoliation

complète a constitué à l'état d'hostilité permanente le royaume d'Italie et le Saint-Siège, et on sait le vieux texte de la loi des Douze Tables : « Contre l'ennemi, la revendication est éternelle », *Adversus hostem æterna auctoritas esto.*

Aussi Gino Capponi, qui n'avait pas hésité à appeler « un mouvement inconsidéré vers Rome [1] » celui qui aboutit à ce qu'il nomme sans détour « la pitoyable équipée de Garibaldi à Mentana [2] », ne voit pas sans un serrement de cœur s'accomplir les événements du 20 septembre 1870. La lettre la plus significative est datée de Varramista et adressée à un Allemand, à l'ancien ministre de Prusse à Florence, le chevalier Alfred de Reumont. « La chose s'est faite, lui dit-il, non comme je me le figurais; mais les conséquences ne font que commencer et dureront longtemps. Seule, la Providence sait ce qui peut ou doit en sortir... Le lieu d'où je date ma lettre suffit à vous dire que je ne suis pas des plus ardents à crier : Vive Rome ! » Il s'était en effet retiré à Varramista, comme pour se dérober à la vie publique et se recueillir en face de ces graves événements de 1870 qui modifiaient la situation de l'Europe, non moins que celle de sa patrie.

Gino Capponi n'était point de ceux qui se découragent et, au nom d'idées absolues, ne font pas tous leurs efforts pour dégager des événements tout le bien relatif que les circonstances permettent de réaliser. Laissant à la Providence le soin de résoudre le grand problème de la conciliation des droits de l'Italie et de ceux du Saint-Siège, on le voit, dans sa correspondance, se consacrer, comme autrefois, à tout ce qui peut assurer la grandeur de sa patrie, en y développant les idées généreuses et élevées, la vraie science, la foi éclairée et virile. Un des correspondants, dont le nom revient fréquemment dans les dernières années est le P. Capecelatro, de l'Oratoire de Naples, l'un des hommes que le pape Léon XIII devait honorer de sa confiance. Et quand la mort vint, au commencement de 1876, enlever à sa patrie ce grand et utile citoyen, c'est le chrétien dont la résignation touchante et la sereine confiance donne à ses compatriotes un dernier grand exemple. En présence de la mort, tous les partis s'unissent dans une commune admiration, et les funérailles de Gino Capponi sont un deuil national.

Combien d'hommes, dans notre siècle agité, s'endormiront ainsi sans avoir trouvé le mot des redoutables énigmes dont la solution aura fait le tourment de leur vie! La grandeur de l'Italie et l'indé-

[1] *Questo grande, ma inconsulto moto verso Roma.* Lettre de Florence au comte Agostino Sagredo, 15 novembre 1867, t. IV, p. 154.

[2] T. IV, p. 156. Lettre à M. Eugène Rendu, 17 novembre 1867.

pendance de la religion chrétienne ne sont pas la seule antinomie dont nos malheureux contemporains soient condamnés à détruire la contradiction. Qui conciliera, en France, l'ordre et la liberté? Qui résoudra les terribles problèmes qui menacent d'ébranler jusque dans leurs fondements les vieilles sociétés européennes? L'Italie elle-même, qui affecte parfois de voir, dans les catholiques français, des ennemis de son unité, ne découvrira-t-elle, pas un jour, plus au nord, dans les Césars germains, sur lesquels elle rêve de s'appuyer, des ennemis bien autrement redoutables, des mémoires bien autrement tenaces qui n'oublient ni un droit, ni une rancune, ni même une légende? L'empire qu'on a reconstitué à Berlin est le *Saint-Empire romain de la nation germanique.* L'Italie pourra quelque jour méditer à ses dépens sur la valeur de cette épithète et apprendre tardivement que le péril n'est pour elle ni à Rome, ni à Paris, ni même à Vienne, où elle a si longtemps regardé comme on tourne instinctivement les yeux vers le point d'où vient l'orage.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, cette sympathique figure de Gino Capponi, de ce champion si décidé, si persévérant de l'émancipation italienne, n'éveille, chez le lecteur français, qu'un sentiment d'admiration profonde et de vénération. Quand on a lu ces quatre volumes, on connaît mieux sans doute l'Italie contemporaine; mais, avant tout, on a appris à aimer une grande intelligence et un noble cœur. On se sent meilleur en une telle société, on considère comme un honneur d'avoir vécu quelques instants dans ce groupe d'amis qui se sont unis dans un concert unanime de louanges; et en joignant humblement sa voix à toutes celles qui ont proclamé les mérites de cet homme de bien, on répète comme involontairement les vers de Dante :

E più d'onore ancora assai mi fenno,
Ch'essi mi fecer della loro schiera[1].

G.-A. Heinrich.

[1] « Et ils me firent encore plus d'honneur, car ils m'admirent en leur compagnie. » (*Inferno,* cant. IV, 100-101.)

NOS POSSESSIONS ET NOS ESPÉRANCES

DANS LE GOLFE D'ADEN

OBOCK, TADSJOURAH, HARAR, ZEYLAH, LE SCHOA

SOUVENIRS PERSONNELS

OBOCK

En dépit des noms pompeux dont les premiers explorateurs ont doté le territoire d'Obock, notre nouvel établissement se présente sous un aspect désolé : c'est un des pays les plus arides que j'aie jamais visités. On a beau jeu d'appeler *plateau des Aigles*, une dune de sable; *vallée des Jardins*, un marécage; *colline des Gazelles*, un monticule hérissé de broussailles; *plateau des Sources*, un amas de rochers qui ne produira d'eau que lorsqu'un nouveau Moïse l'aura frappé de sa verge; *rivière d'Obock*, un lit de torrent visité par l'eau, quand la mer atteint son maximum de hauteur : cette eau ne descend pas des montagnes. Et ceci est tellement vrai, que, en débarquant, on aperçoit, tout d'abord, une machine à distiller l'eau de la rade.

Aussi le touriste, nourri de la lecture des différentes publications et brusquement jeté sur le sol d'Obock, éprouve une déception étrange; on ne peut mieux le comparer qu'à un acteur famélique attablé devant un festin, et qui reconnaît tout à coup que les mets qui le composent appartiennent au magasin d'accessoires de son théâtre.

Imaginez une baie environnée de récifs et limitée, à gauche, par le cap où le gouverneur s'est transporté au commencement de 1886. Au bord de la mer s'étend une plaine large de 1200 mètres, dominée par des collines de 100 mètres de haut. Sur le flanc des collines, deux carrés de murs enferment, l'un les vestiges d'une tour de pierre construite par M. Soleillet[1]; l'autre une factorerie occupée par la Compagnie française des charbons. Personne, ici,

[1] Cette tour s'est écroulée en 1885.

n'oserait habiter une maison isolée; de sorte que, avant de bâtir, on commence par dessiner l'emplacement des quatre murailles destinées à protéger l'établissement futur. Les indigènes savent fort bien que s'ils franchissent par la force les limites de ce carré, ils n'en sortiront pas vivants..

A tout seigneur, tout honneur. Je résolus d'abord d'aller visiter le commandant de la colonie; mais le hasard en décida autrement. J'entrai dans la voie de l'exécution sans avoir suffisamment mûri mon projet; la mer, fort basse, ne me permit pas d'approcher à plus de 3 ou 400 mètres du rivage et mon embarcation s'échoua. Dès lors, changeant mon itinéraire, je me dirigeai vers cette factorerie dont les murs blancs attirent les regards du côté d'Obock à plus de 10 milles en mer. Un Danakil obligeant (cette tribu est victime de la calomnie) m'offre, par gestes, de me déposer, à pied sec, sur la terre ferme. Hissé sur les épaules de cette providence, je franchis les flaques d'eau qui me séparaient de la berge, opération périlleuse, au cours de laquelle je faillis plusieurs fois perdre l'équilibre. Enfin je me sens déposé doucement sur le sable, et c'est avec une satisfaction réelle que je reprends l'usage de mes jambes. Du moins, ce petit voyage aérien m'apprit avec la dernière évidence que le lait de chaux avec lequel ces indigènes arrosent leur chevelure n'a point pour but de changer le noir bleuâtre en couleur isabelle, mais qu'il est uniquement destiné à jouer le rôle d'insecticide. Mon Danakil, subitement frappé d'immobilité, tendait la main avec obstination...

C'est sur cette même plage que je vis, en 1885, le commandant d'un bâtiment enfourcher une mule, pour se rendre au gouvernement, situé, à cette époque, auprès de la tour Soleillet. Un Abyssinien, le fusil au poing, éclairait la marche, tandis qu'un autre, armé d'un bâton, pressait la bête par derrière; et la mule marchait comme un recteur, en secouant les oreilles.

Au bout de 4 ou 500 mètres, on arrive au village des Danakils, attirés par les profits de la manipulation des charbons. Leurs huttes de branchages s'élèvent sous des mimosas, au bord des dépressions qui se transforment en flaques d'eau pendant les pluies.

Peu après, je gravissais la pente qui mène au sommet de la falaise occupée par la factorerie. Voici l'enceinte, véritable *bordj* de 100 mètres de côté, habitée, l'année dernière, par le commandant de la colonie; c'est là qu'il débarqua en 1884, avec deux tentes, l'une pour lui, l'autre pour les soldats qui l'accompagnaient. On destinait ce réduit à donner asile, en cas d'attaque, aux indigènes amis et à leurs troupeaux. Au centre, la tour Soleillet, sorte de blockhaus à trois étages, avait pour but, au temps de sa splendeur,

de prévenir les surprises, en permettant de surveiller l'horizon. Aujourd'hui, deux missionnaires, venus d'Harar, occupent provisoirement cette enceinte. Le gouvernement leur a accordé sa protection et l'autorisation de fonder un établissement à Obock; ils se sont mis courageusement à l'œuvre sur un terrain situé dans le périmètre de la ville future.

La Compagnie des charbons occupe un certain nombre d'employés européens; mais l'agent principal a péri avec sa femme et ses enfants, à bord du *Renard*, pendant le cyclone qui engloutit cet aviso, le 3 juin 1885. Cette Compagnie a passé avec l'Etat un marché, aux termes duquel elle s'engage à fournir à nos bâtiments la houille au prix courant d'Aden. Ceci est la théorie, voici ce qui se passe dans la pratique : le charbon, à la vérité, d'origine française, mais de qualité fort inférieure, coûte ici plus cher que le cardiff, débité dans la colonie anglaise.

La factorerie, pourvue de tout le confortable réclamé par le séjour des Européens dans un climat aussi peu salubre, éclipsera longtemps, par son faste, les constructions gouvernementales du cap Obock. Aussi le prestige de la Compagnie grandissait-il de jour en jour, et, dès le principe, cette dernière aurait pu tenir moralement en échec l'agent officiel. Je n'avance point que ceci ait été un fait calculé; je dis que la Compagnie occupait et payait régulièrement un grand nombre d'indigènes. Ces derniers respectaient donc une telle providence, la recherchaient et se groupaient autour d'elle. Mais celle-ci paraît éprouver aujourd'hui une certaine difficulté à tenir ses engagements. Son matériel est insuffisant, elle a mille peines à recruter des travailleurs qui ne vont plus à elle qu'à contre-cœur. Elle parlait dernièrement de diminuer le salaire de quelques ouvriers, alléguant que, pendant le mois écoulé, ces derniers n'avaient pas fourni une somme suffisante de travail. La Compagnie avait peut-être raison, mais elle s'y prit mal en tout cas, et les Çomalis faillirent se mettre en grève, à la suite de cette affaire.

Je me rendis, le lendemain, au cap Obock, chez l'agent officiel du gouvernement, qui porte le titre de commandant de la colonie. A la porte, la garde abyssinienne, le fusil au poing, contemple fixement l'horizon de la mer. De temps à autre, en se regardant, ces fidèles séides semblent dire : « Où est l'ennemi? »

Le commandant s'entretient de l'occupation récente d'Ambado et des salines du Ghubbet-Karab, avec des personnages indigènes. Le premier est le chef influent Homed Loï-tah, chef du Gobad, qui commande à deux mille lances; l'autre est le sultan de Tadsjourah, ce fameux territoire sur lequel le gouvernement français, animé de

l'esprit d'absorption qu'il manifesta sous le ministère opportuniste, étendit son bras protecteur. Remarquons, à ce propos, que la France a fait preuve d'une incontestable sagesse, en prenant pour règle de ne pas tirer un coup de fusil dans le golfe d'Aden. Car la première escarmouche eût été le signal d'une série de combats qui eussent rappelé la lutte d'Hercule contre l'hydre de Lerne. Ce que le héros mythologique ne pouvait tenter avec l'hydre, nous le pratiquons avec les Danakils, en traitant avec des égards métalliques les roitelets du pays : leur fidélité coûte, en bloc, 30 000 fr. par an, au trésor public. Ces sultans (le regret de constater que la langue française ne fournit aucun diminutif de ce substantif majestueux excuserait l'emploi d'un néologisme) jouent le rôle de grande coquette auprès des nombreux partis auxquels ils sont en butte et, en somme, ils y trouvent leur compte, on peut en être assuré.

A côté des Danakils de Tadsjourah, musulmans intraitables, on trouve des Abyssiniens qui, eux, professent le catholicisme. Les premiers offrent des exemples quotidiens de duplicité ; les seconds se gardent de faire mentir le proverbe çomali : « Marche sur un Abyssinien ou sur un serpent, ils te mordront tous les deux. » C'est pourtant parmi ceux-ci que le commandant choisit la garde qui l'accompagne partout et qui surveille l'horizon avec une attention si scrupuleuse ; et, à tout prendre, les Abyssiniens se montrent moins remuants que les autres. Au commencement de l'occupation, les complots étaient toujours fomentés par des musulmans venus de l'intérieur ; mais, de l'aveu même des gens du pays, ces individus se contentaient de faire de vaines démonstrations avec leurs lances et leurs boucliers, et rien n'était plus facile que de les désarmer. D'ailleurs, ils ne se hasardaient jamais, bien entendu, à pénétrer dans les réduits qui entourent les habitations, ce qui rendait la défense assez facile.

De leur côté, les Italiens établis à Assab cherchèrent à nous créer des difficultés : ils assuraient que le territoire d'Assab englobait celui d'Obock, prétention aisément réfutable, en se reportant à la cession faite à la France, en 1862, par les chefs indigènes. Une note diplomatique n'eut pas de peine à établir notre droit de priorité. Je ne parlerai que pour mémoire d'une tentative plus récente : le marabout Othman prêcha la guerre sainte contre les nouveaux venus ; il frottait les indigènes de graisse de chèvre, en leur prédisant que les balles françaises s'écraseraient sur cet oint sacré. Faut-il ajouter que cette tentative n'eut pas même un succès d'estime ?

Ainsi que nous le faisions pressentir tout à l'heure, l'habitation

du commandant n'est nullement en harmonie avec la nature des fonctions que cet agent est appelé à remplir. C'est une grande cabane de planches, exhaussée sur piliers de briques et ornée d'un escalier avec rampe en ciment. Elle occupe le sommet du cap Obock; derrière elle, s'élèvent les casernes, l'hôpital et des maisonnettes en nombre suffisant pour loger les fonctionnaires et la garnison de cent hommes.

Près du cap, au bord de la mer, les indigènes ont construit un village qui grandit de jour en jour. Et l'on se demande avec inquiétude à quel genre de commerce ils comptent se livrer, d'autant que quelques-uns de ces infortunés, venus d'Aden ou de Zeylah, ne trouvant pas à vivre, reprennent déjà la route de leur pays : c'est le commencement des désillusions.

Par un surcroît de prévoyance, on a réservé, entre les casernes et le village, l'emplacement de la future ville européenne; c'est un plateau conquis sur la mer, couvert de débris de coraux, stérile, sans un arbre, ni un brin d'herbe.

La population, très mélangée, du village indigène comprend des Arabes, des Abyssiniens, des Çomalis, des Danakils et des Dankalis. Les marchands arabes édifient des maisonnettes de pierre qui ressemblent à des forteresses; les autres bâtissent à la hâte des huttes de branches noueuses, couvertes de nattes grossières. Ce qui moleste le plus les concessionnaires, c'est la loi de l'alignement. Le gouvernement se montre, avec raison, inflexible sur ce point; car, si on laissait les nouveaux venus suivre leurs instincts, Obock ne serait qu'un fouillis de cabanes séparées par d'inextricables ruelles infectes et marécageuses. C'est exactement ce qui se passe à Tadsjourah, où le sultan du lieu traite avec un mépris royal tout ce qui entre dans les attributions ordinaires de l'édilité.

Bien que les demandes de concessions deviennent chaque jour plus nombreuses, cet établissement paraît provisoire; on sent que les indigènes le fuiront, à la première alerte. Arrivés seuls à Obock (les femmes sont restées au campement), ils sont hantés par l'idée fixe d'aller rejoindre ces dernières, après avoir amassé quelque argent. Revêtus d'un lustre nouveau, ils brigueront alors des charges importantes dans la tribu; car la royauté de l'argent est parfaitement admise chez ces peuplades à demi sauvages. Tous, pourtant, n'y sont pas venus pour chercher fortune; je transcris textuellement le dialogue suivant :

« — Qui es-tu? Çomali? Galla? Dankali?

« — Galla.

« — Que fais-tu ici?

« — Je gardais des moutons près de Zeylah; les Arabes d'un boutre m'ont pris et m'ont conduit à Obock.

« — Et ton père?

« — Je ne sais pas où il est. »

Et une sublime indifférence se peignait sur la figure du Galla. C'est un esclave, destiné plus tard à passer en d'autres mains, sans plus s'émouvoir. Le minaret étant aux Arabes ce que le clocher est au paysan, un tel groupe de musulmans appelait la création d'une mosquée. Beaucoup plus primitif que les restes du druidisme que l'on visite à Karnac, cet édifice consiste en un carré de 4 mètres de côté, bordé de pierres verticales; le ciel lui tient lieu de coupole, le soleil de flambeau, et le grondement des flots, qui viennent briser à la plage, accompagne les invocations à Allah, le maître du monde.

Les fidèles se rendent en foule au petit temple pour faire leurs dévotions. Avant d'enjamber la rangée de pierres, chacun d'eux enlève gravement ses sandales et puise, dans une vieille boîte de fer-blanc, l'eau nécessaire à la purification du corps : Mahomet s'est montré un homme supérieur en réussissant à faire laver cinq fois par jour la population la moins propre du monde, et celle qui possédant le moins d'eau dans son pays ne la recherche pas par instinct.

Considérez ces hommes, et dites si ce ne sont pas de vrais croyants. Agenouillés humblement, ils baisent, à plusieurs reprises, le gros gravier de l'enceinte sacrée; ils se relèvent, en élevant les mains, pour s'agenouiller de nouveau. Pendant qu'ils récitent leurs prières ferventes, rien ne saurait détourner leur attention; le monde entier leur est indifférent. Toutefois, le fanatisme mahométan s'enfermant ici dans des limites raisonnables, l'Évangile et le Coran vivent dans un touchant amour, et les Arabes ne mettent pas en doute que le gouvernement ne les gratifie, un peu plus tard, d'une véritable fontaine aux ablutions, d'un muphti, d'un muezzin et d'un minaret. Une pareille munificence aurait pour résultat de fixer à Obock les Arabes qui s'y trouvent déjà, et peut-être d'en attirer d'autres. Le calcul ne serait, d'ailleurs, pas si mauvais : c'est l'élément le plus vivace et le plus laborieux. Comme le Chinois et l'Israélite, l'Arabe vit de peu; la sobriété, qu'il puise dans les préceptes du Coran, rappelle celle de l'animal des caravanes; il est méthodique et il calcule. En somme, il retire de petits bénéfices d'un commerce qui n'en semble point comporter. Ajoutons qu'il est l'intermédiaire presque obligé entre les Européens et les tribus de l'intérieur; il faut, en un mot, considérer les Arabes comme les commis-voyageurs du commerce de l'Europe en Afrique.

L'élément africain (Danakils, Abyssiniens, Çomalis, Dankalis) montre une passivité et une infériorité évidentes, en exerçant simplement la profession de journalier. A raison de 1 franc par jour, il fait des corvées, remue de gros poids, coupe de l'herbe pour les troupeaux et détache, à l'aide d'un pic, des pierres à l'usage des constructions. Mais le commerce dépasse les forces de son activité, et l'industrie, celles de son intelligence. Relativement à sa nourriture, la mer lui offrirait de grandes ressources : il suffit de jeter un filet dans la rade pour faire une pêche miraculeuse. Pourtant ces Africains ne possèdent pas un bateau. Cela tient-il à leur insouciance ou au manque de bois? Le pays ne produit, en effet, que quelques dattiers, du côté de Tadsjourah, et des mimosas, du côté d'Obock, deux essences également impropres à la construction des embarcations.

Au moment où j'entre dans le village, de jeunes Danakils m'entourent, en me criant : *Bakschisch!* L'un d'eux, portant un tout jeune enfant blessé à la jambe, me suivit pendant toute ma promenade : « *Bakschisch* pour le petit », semblait-il dire de ses yeux suppliants.

Un certain mouvement règne à l'entour des cases de paille. Des groupes accroupis discutent avec animation; de temps à autre, un orateur se lève et prononce un discours qui provoque l'assentiment général; ils devisent ainsi, jusqu'à ce que le soleil ait disparu sous l'horizon. D'autres, enveloppés d'une large pièce d'étoffe multicolore, un casse-tête à la main, se promènent dans les ruelles, la tête nue et rasée, sans aucun souci des rayons d'un soleil de plomb. Les cabarets indigènes regorgent d'oisifs qui regardent dans le vide, en fumant des narguilehs. Des Danakils reviennent de la plage, en chantant un de ces airs tristes si fort en honneur chez les Orientaux. Involontairement, je songe aux Indiens du Pérou, qui, eux aussi, psalmodient des complaintes lugubres, en l'honneur de leurs ancêtres, si misérablement décimés par les *conquistadores*.

Tout à coup nous tombons sur une figure de connaissance : notre pilote arabe, accroupi devant une cabane, fume un immense narguileh, en débitant les œufs et les oranges achetés à Port-Saïd, et embarqués comme composant son bagage personnel. En nous apercevant, il se lève, nous fait traverser la rue et nous conduit auprès d'un rectangle limité par un fossé : « Voici, dit-il, ma maison. » Sur la concession qu'il vient d'obtenir, il construit un cabaret où, au mépris des lois du prophète, il compte empoisonner, à prix fixe, ses coreligionnaires. Mohamed est décidément un rusé compère.

Certains organes de publicité augurent très bien de l'avenir d'Obock; c'est montrer, croyons-nous, beaucoup d'optimisme. Au commencement de 1885, deux colons, arrivés ici sur la foi de ces publications, se proposaient de fabriquer du beurre en grand. Peut-être leur avait-on parlé du *ghi* ou beurre clarifié de Sokotora, à la fois objet d'alimentation et base des échanges dans les régions du golfe d'Aden. Mais restons à Obock : chacun sait que pour faire un civet, il faut d'abord un lièvre; de même, pour fabriquer du beurre, il faut aussi et avant tout du lait. Or c'est à peine si l'on aperçoit ici quelques troupeaux de chèvres, broutant l'écorce des mimosas. Aussi ces industriels naïfs sont-ils revenus en France, jurant, mais un peu tard, de se montrer, à l'avenir, plus circonspects.

Sur cette plage déserte, on rêve pourtant de créer une ville et de construire un chemin de fer. Ceci démontre que l'expérience ne nous sert à rien. On apporte ici des maisons toutes faites; recrutera-t-on de même des colons d'une seule pièce? Il faut bien qu'on le sache : on ne trouve, dans notre nouvel établissement, que des rivières sans eau, des collines sans arbres, un entrepôt sans charbon. Obock ne produit rien et ne produira jamais que la houille apportée de la Grand'Combe ou de Swansea. Les fameux jardins, sur lesquels semblait reposer notre avenir colonial dans la mer Rouge, fournissent des légumes pendant l'hiver; mais quand vient le mois d'avril, le khamsin[1] brûle tout, en deux heures : des jardins et des mimosas, il ne reste plus que des feuilles mortes et des troncs roussis.

Dans le principe, on a prétendu que l'on vendait les terrains d'Obock, à raison de 300 francs l'hectare, et que l'impôt sur les boutres arabes avait éloigné de la côte le petit cabotage indigène. Quelques Français demandèrent, en effet, des concessions dans la colonie naissante; ils spécifiaient en même temps qu'ils entendaient, par concessions, des *terrains propres à la culture maraîchère*. Or les terrains de l'espèce comprennent à peine 5 hectares; impossible, par conséquent, de donner suite aux demandes de cette nature.

Quant à l'impôt sur les boutres, je ne sais s'il a jamais été appliqué à Obock; ce que je puis affirmer, c'est que j'y ai rencontré, en tout temps, un grand nombre de ces petits navires : les uns se livrent à la pêche des huîtres perlières sur les bancs environnants; les autres trafiquent avec Aden ou Zeylah.

Grâce au crédit de 600 000 francs voté par le parlement en 1885,

[1] Vent brûlant du désert.

la colonie reçoit un commencement d'organisation; mais le commerce y reste nul, et malgré ce que l'on a pu dire, il sera fort difficile, sinon impossible, de détourner sur Obock une fraction du commerce africain. En effet, isolée au fond du golfe d'Aden, notre colonie est en dehors du cercle d'action des caravanes, et l'annexion du Ghubbet-Karab ne semble pas de nature à modifier l'itinéraire des négociants arabes. Routiniers par essence, les indigènes ont leurs traditions; ils fréquentent, depuis des siècles, les mêmes marchés, ils suivent les mêmes routes et, par-dessus tout, ils entendent se livrer sans entraves au système d'échanges qui leur convient. L'une des branches importantes du trafic sur cette côte, c'est la traite des esclaves, que, bien entendu, nous interdirons dès le premier jour. Peut-on, avec quelques chances de succès, essayer de modifier de telles coutumes? Nous ne le pensons pas.

Loin de renoncer à l'idée de rejoindre le grand courant qui part des sources du Nil ou du Shoa, pour se rendre à Zeylah ou à Berbereh, les plus audacieux proposent d'aller au-devant de lui, en construisant un chemin de fer qui relierait Obock à l'Abyssinie. Vaste combinaison qui fait songer à l'entreprise sénégalaise du Haut-Feuve! A la vérité, quelques-uns de nos compatriotes, à visées moins hautes, ont noué des relations directes avec Ménélick II; mais leur exemple tend à démontrer qu'il est prudent de renoncer à ces entreprises. Tout d'abord, que d'argent à distribuer, que d'inertie à vaincre, que d'obstacles à surmonter! Pendant la marche, que de périls à affronter, que de privations à endurer, que d'énergie à déployer! A l'arrivée, que de patience à montrer, que de diplomatie à faire, que d'amertume à éprouver! Nous verrons à Tadsjourah une caravane en formation, et, du récit des explorateurs, nous conclurons sans peine que les Arabes peuvent seuls mener à bien ces sortes d'expéditions. Eux seuls ont assez de sobriété, de ruse et d'énergie pour arriver au but sans dégoût et sans découragement.

Résumons-nous : Obock ne sera jamais qu'un dépôt de houille, où les bâtiments pourront renouveler leur combustible sans aucune préoccupation de l'*Enlistment act* (pourvu que l'on traite avec une Compagnie sérieuse[1]), et où ils feront bien de ne séjourner que le moins possible.

[1] Aux termes du marché, la Compagnie s'engage à maintenir à Obock un stock de 3000 tonnes de charbon; or l'approvisionnement est toujours manifestement inférieur à ce chiffre. A la fin de 1885, plusieurs bâtiments de guerre français embarquaient, en même temps, du charbon sur la rade d'Aden : « Les Français n'ont donc plus de charbon à Obock? » disaient les Anglais.

TADSJOURAH

Groupées autour d'un golfe parsemé d'écueils, les huttes de Tadsjourah forment, au pied des montagnes, une tache grisâtre, égayée par cinq mosquées blanchies à la chaux. Un petit fort, où flotte le drapeau français, domine le village; quelques boutres arabes, dont le commerce occulte provoque périodiquement les colères européennes, fréquentent seuls le petit port danakil.

L'arrivée d'un bâtiment avait attiré sur la plage une bonne partie des habitants. Ces gens de Tadsjourah, enveloppés de draperies blanches, sont de fort beaux hommes; nègres par leur teint, aucun de leurs traits ne rappelle le type de l'Afrique équatoriale : ni leurs lèvres amincies, ni leur nez droit ou aquilin, ni leur chevelure longue et ondulée, mais non crêpue, pas plus que leur démarche assurée, leur air martial et presque farouche. Le poignard est pour eux ce qu'était pour les Romains la toge virile, le tatouage pour les Maoris. Cette arme, que tous portent à la ceinture, fait vaguement songer aux anciens *samouraï* du Japon.

Aussi bien que les Çomalis, ces Danakils sont issus du croisement des Arabes avec les races africaines. On ignore le nom du chef qui, à une époque inconnue, conduisit ici cet exode. En revanche, on sait positivement que le pays des Çomalis (de Zeylah au cap Guardafui) est occupé, depuis trois siècles, par des colons venus de l'Yémen et de l'Hadramaout. Plus récente que la première, cette migration traversa le golfe d'Aden, sous la conduite d'un marabout nommé Isaakh, qui se fixa dans la ville de Meyt, où, plus tard, son tombeau devint un lieu de pèlerinage pour tous les trafiquants de la côte.

Mais revenons à Tadsjourah. La foule se compose uniquement d'hommes et d'enfants. Ceux-ci ont pour vêtement une ficelle attachée à la hauteur de la ceinture, ou bien un verset du Coran suspendu au cou dans un petit sachet de cuir. Comme dans tous les pays soumis à l'Islam, les femmes demeurent invisibles, sauf à la fontaine, où nous les rencontrerons ce soir.

Notre débarquement est accueilli par des acclamations. *Bakschisch!* nous crie en chœur cette multitude, et deux cents paires de mains se tendent vers nous. « Comment, me dis-je, dès le premier pas, ces gens comptent partager nos dépouilles? »

De bonne heure, les fils des grands personnages apprennent à demander l'aumône; poussés par une cupidité précoce, ils roulent dans la poussière avec les Danakils de leur âge. A la recherche des sous neufs qui tombent en pluie étincelante, l'enfant du pêcheur

et du chamelier poussent ceux du vizir et du sultan; ils portent tous, ensuite, sur leur peau noire, des marques du pugilat. Cependant, un petit cortège, où dominent le blanc et le rouge, s'avance à notre rencontre; les turbans qui coiffent les personnages indiquent l'importance de ces derniers. Quelques minutes encore, et nous pressons les mains noires du sultan, du vizir et du cadi. Ces chefs danakils ont vraiment grand air; le sultan de Tadsjourah les dépasse tous de la tête et possède une prestance remarquable. Il jouit, dans sa tribu, d'un pouvoir illimité qu'il emploie au service des caprices les plus étranges. Il trame des complots; il laisse passer des marchands d'esclaves sur son territoire, moyennant redevance; et, tout en essayant de lui démontrer que la morale réprouve le genre de trafic auquel il se livre (raisonnement qu'il n'entendra pas de sitôt), on le ménage et on l'amuse, afin de le détourner des relations qu'il entretient avec ses voisins. On essaye de l'amadouer; on le flatte, on l'invite, pour l'occuper; on lui paye une pension régulière de 8000 francs; on l'habille au moins une fois par mois, aux frais du Trésor français. Pourtant, à l'entendre, il ne possède pas un maravédis; on l'a vu, dans les mauvais jours, contracter un emprunt de deux roupies, avec le sergent français qui commande le poste de Tadsjourah. Ses trois femmes légitimes ne cessent d'élever des réclamations; l'hospitalité grandiose qu'il offre à tous ses clients achève de faire le vide dans son coffre-fort; et, comme la *nature* des anciens physiciens, son coffre-fort « a horreur du vide ».

Ébauchant une demande de subsides, après avoir exposé ses embarras pécuniaires, il nous propose de nous montrer, tout d'abord, sa bonne ville, et, suivis de tous les enfants du village, qui font à notre générosité des appels réitérés, nous pénétrons dans les ruelles tortueuses.

Des huttes de branches noueuses, couvertes de nattes grossières, bordent les espaces vides, parsemés eux-mêmes de petits cailloux. Ce pavage, mouvant et sonore, a pour but de déceler la présence des rôdeurs, pendant la nuit. Les gens du pays marchant pieds nus, les cailloux précités résolvent le problème avec élégance.

Voici le palais du sultan, agglomération de cases de paille, construites avec plus de solidité que les autres. Puis, la *zaouïa*, où la jeunesse psalmodie des versets du Coran, sous la baguette d'un *taleb*, au regard sévère. Le fils aîné du sultan, mis en pénitence, les deux pieds attachés comme ceux d'un chameau au pâturage, essaye vainement de dissimuler ses entraves derrière une longue planchette constellée de lettres arabes. Avec une facilité véritable, l'interprète qui nous accompagne déchiffre ces hiéroglyphes. C'est

précisément le verset qui, interprété à la lettre, eut une influence si prépondérante sur l'art des Arabes; en voici la traduction :

« O croyants! le vin, les jeux de hasard, les statues, la recherche de la connaissance de l'avenir, sont des abominations inventées par Satan; abstenez-vous-en, si vous voulez parvenir au bonheur. »

Selon les plus rigides, le mot « statue » prohibe toute représentation de la figure humaine. Cette interprétation nous a valu les arabesques, auxquelles, d'ailleurs, l'écriture arabe, si fine, si déliée, si décorative, se prête admirablement.

A la demande de son père, le jeune héritier lit couramment le verset. Puis, fixant sur nous son œil noir, il tend la main en murmurant : *Bakschisch!* Le Danakil est mendiant, de naissance.

Arrivés à l'habitation particulière du souverain, celui-ci frappe mystérieusement à la porte, en prononçant quelques mots inarticulés. Des cris effarés lui répondent et, le silence une fois rétabli, nous entrons dans la chambre nuptiale du sultan, celle de son premier mariage, car il possède actuellement trois épouses sans que sa conscience ait rien à lui reprocher, puisque le Coran lui en permet quatre. Le plancher est parsemé de petits cailloux comme les ruelles; des nattes aux couleurs éclatantes couvrent les murailles; des vases brodés de perles, destinés à contenir le lait et la graisse, allongent, çà et là, leurs cols bizarres. Au fond, une échelle conduit à la *chambre d'été*, placée juste sous le toit, mais où la moindre brise pénètre aisément. N'oublions pas que à Tadsjourah, le thermomètre atteint, pendant la canicule, la hauteur invraisemblable de 50 degrés; c'est alors que les Européens s'enveloppent d'un drap mouillé, en ayant soin de faire remplacer fréquemment le liquide enlevé par l'évaporation.

Le sultan possède deux salles d'audience : l'une, en plein air, rappelle la mosquée d'Obock par sa rusticité; elle a pour limites des pierres verticales plantées en demi-cercle, devant la porte du palais. C'est ici que le chef danakil vient siéger chaque matin. Les choses se passent fort simplement, les avocats avec leurs discours, les avoués avec leur procédure, étant encore inconnus à Tadsjourah. Chacun plaide sa propre cause : accroupi à l'extérieur de l'hémicycle, le plaignant expose ses doléances et le sultan, prononce des amendes dont il encaisse le montant, car l'amende, inscrite en caractères ineffaçables dans le code danakil, est, pour ainsi dire, l'unique moyen de répression des crimes et délits.

Les audiences de cérémonie ou *kalam* se donnent dans une grande case de paille. Un tel lieu de réunion est indispensable chez un peuple de beaux parleurs qui passe la moitié de son existence à discourir, sans jamais conclure, bien entendu. Aussi faut-il

posséder une patience peu ordinaire pour traiter une question avec de pareilles gens. Heureusement les diplomates ont à leur disposition un argument que Bonaparte appelait le nerf de la guerre; cet argument gagne les consciences et précipite les résolutions en réduisant à néant tous les scrupules.

Le sultan, le vizir et le cadi prennent place sur un divan. Au-dessus d'eux, une tête de chèvre, pendue au plafond, consacre le souvenir de l'avènement du sultan. D'après la coutume de Tadsjourah, ce trophée, nouvelle édition de l'épée de Damoclès, n'abandonnera plus le souverain, jusqu'à la tombe inclusivement. Le frère de Loï-tah, chef du Gobad, le grand juge, et Ahmed-Dini, ex-ambassadeur à la cour de Napoléon III, s'accroupissent, à droite et à gauche, sur des sièges moins élevés. Ces personnages, à la solde de la France, ont l'idée fixe d'obtenir une augmentation de pension; ils appellent cela une répartition *plus équitable* des traitements.

Chaque peuple, on le sait, exhale une odeur spéciale qu'il tire de sa manière de vivre et de ses habitudes. Sans compter beaucoup de parfums non classés et que je n'ai point à décrire ici, le Chinois répand l'odeur du musc; le Maori, celle de l'huile de coco; le Turc, celle des pastilles du sérail; le Danakil, celle de la graisse de mouton. Je ne puis mieux comparer ces émanations qu'à l'odeur atroce dégagée par les *saladeros* de la république de l'Uruguay. Plus vous fuyez ces effluves nauséabonds, plus ils s'acharnent à votre poursuite, infectant vos aliments et l'air que vous respirez. Il y a une raison à ceci : le Danakil se nourrit de mouton; la graisse de ce ruminant lui sert de pommade; il la regarde comme une panacée contre les douleurs et comme un préservatif contre les moustiques. De là cet usage de s'en enduire la peau comme les athlètes grecs se frottaient d'huile avant d'entrer dans le stade.

De grands Danakils, le poignard à la ceinture, la chevelure imprégnée d'un mélange de beurre et de graisse de mouton, font circuler du lait de chamelle dans de larges bols et, par une attention délicate, le sultan y trempe les lèvres le premier, afin d'établir que le breuvage peut être absorbé sans arrière-pensée ni inquiétude.

On discerne sur ces physionomies un singulier mélange de rapacité, de grandeur, de ruse et de mansuétude. Inspirés par le Coran, ces fanatiques nous font bon accueil, puisque nous les payons; ils nous détestent pourtant, affaire de race et de religion. Ils donnent à tout venant l'hospitalité avec ostentation et se livrent, sans le moindre remords, à l'exploitation des misérables nègres de l'intérieur. Depuis l'occupation française, ce n'est plus à Tadsjourah que se fait la traite, mais à 2 ou 3 lieues, dans les vallées envi-

ronnantes. Prohiber par mer ce genre de trafic est chose facile; mais, le moyen de poursuivre les caravanes à l'intérieur d'un pays brûlé, sans routes, sans eau ni végétation? Méditer de semblables expéditions, ce serait condamner à mort, par avance, les colonnes volantes. C'est pour cela que les Arabes tournent si aisément la difficulté. Le sultan, le vizir et les autres continuent donc à percevoir un impôt déterminé par tête de Galla ou d'Abyssinien qui traverse la région soumise à leur autorité.

Ci-dessous, je m'efforce de traduire aussi fidèlement que possible l'entretien qui suivit notre réception. Mieux qu'une description, le dialogue indiquera l'état et la tendance des esprits dans ce malheureux pays.

— La caravane de MM. Brémond et Borelli, en formation ici, est sur le point de partir; mais les deux Français se plaignent de plusieurs choses. D'abord, on leur promet des chameaux qui n'arrivent jamais; ensuite on leur demande de tous côtés des *bakschisch*, qui élèvent singulièrement le prix stipulé par les conventions.

Le sultan. — Il y a, pour le moment, très peu de chameaux disponibles dans le pays; c'est de là que viennent les retards; mes hommes, obligés de les aller chercher au loin, réclament nécessairement, pour prix de leur peine, une augmentation de salaire.

— La convention est formelle; à chaque caravane, le sultan prélève le *thalari*, c'est-à-dire un thaler par chameau amené au campement. Tous les *bakschisch* intermédiaires doivent donc disparaître, puisque le *thalari* est un droit fixe qui les remplace, en fermant la porte à l'arbitraire et à la fantaisie.

Le sultan. — En tout cas, les retards ne sont pas de mon fait. Une partie des bêtes vient de Zeylah, l'autre, d'Ambabo et des environs de Tadsjourah.

— Si tu continues à faire naître des difficultés, les Français construiront un chemin de fer, allant directement d'Obock au Schoa.

Le sultan. — Combien durerait le voyage, en chemin de fer?

— Les caravanes mettent trente-cinq jours, en moyenne, pour franchir les 500 lieues qui séparent Obock du Schoa. Un train mettrait dix heures.

Le sultan. — Oui, mais vous serez vite arrêtés par les montagnes.

— Nous les percerons et nous passerons dessous.

En entendant ceci, le vieil Ahmed-Dini prend la parole :

— J'ai vu cela en France, en 1862, quand j'allai saluer, à Paris, le sultan des Français. Le chemin de fer passait très vite dans de grands trous noirs percés sous les montagnes, et il y avait des lumières pour éclairer en dedans.

Et le vénérable Ahmed, allongeant le bras sous sa chaise, indique le passage du train sous la montagne. Devant cette mimique si expressive, chacun des assistants manifeste son admiration, en faisant entendre un claquement de la langue contre le palais. Le vizir qui, la tête appuyée sur sa canne, s'était profondément endormi, ouvre les yeux et se fait mettre au courant de la conversation.

Pendant ce temps, plusieurs indigènes, entrés sans façon dans la salle, essayaient de surprendre au vol quelques phrases et demeuraient bouche béante, au récit du vieil Ahmed. Un marchand se détacha du groupe, une corbeille à la main :

— Combien ta corbeille? lui demandai-je.

— 4 thalers.

Je lui donne 4 sous neufs et, se confondant en remerciements, il me laisse sa marchandise entre les mains.

Un Arabe, les yeux cerclés de *k'hol*, les pieds et les mains teints de *henné*, se présente devant l'aréopage. Il prend à terre une poignée de cailloux et ne cesse de les faire passer d'une main dans l'autre, en discourant :

— Ma maison, dit-il, menace ruine; je la tiens de mon père qui l'avait construite avec du corail, au bord de la mer, à Zeylah. Ma maison est vieille; la terrasse est fendue; le plâtre des murailles est tombé; mais je suis trop pauvre, aujourd'hui, pour la faire restaurer. J'ai donc demandé un sursis d'un an, jurant, par Allah, de la réparer au bout de ce temps. Mais le consul anglais refuse de m'accorder cette autorisation, et il veut acheter 10 thalers mon héritage, ce qui est un prix dérisoire. Je suis de Tadsjourah, protégé français, par conséquent; je réclame justice.

— Cette affaire ne regarde en rien le gouvernement d'Obock; c'est au consul français de Zeylah, que la réclamation doit être adressée.

Le sultan. — Quel est le consul de France à Obock? demande le sultan.

— La France entretient des consuls seulement dans les pays étrangers, pour protéger ses nationaux; mais il n'y en a pas plus dans les colonies que dans les villes de la métropole.

Ici, un long silence : le sultan n'avait pas compris. Au sortir de la salle d'audience, nous allâmes visiter la caravane, campée dans un bois de dattiers, hors de Tadsjourah. C'est toujours avec plaisir que l'on rencontre des compatriotes dans des lieux aussi reculés du monde; on est plus heureux encore, lorsque l'on tombe sur de hardis explorateurs, comme MM. Brémond et Borelli, qui, après avoir triomphé de difficultés inouïes, partent, pleins d'espérance, pour un nouveau voyage, semé de périls. Nous leur

laissons la parole; car ils racontent avec une bonne grâce parfaite, leurs tribulations :

« Notre caravane est destinée à transporter, au Schoa, des armes pour Ménélick II. Mais il y a loin, vous le savez, de la coupe aux lèvres, et nous nous consumons depuis six mois en négociations et en préparatifs de toute sorte : il fallait trouver des chameaux, réunir des approvisionnements, engager des hommes sûrs, pour soigner les bêtes et, à l'occasion, tirer un coup de fusil, en cas d'attaque.

« Des obstacles imprévus nous arrêtèrent dès les premiers pas. Nous avions choisi Tadsjourah pour point de départ, et l'on devait nous amener ici la plus grande partie des chameaux achetés à Zeylah. Car imaginez-vous bien que Zeylah est le centre d'approvisionnement de la côte; impossible de rien entreprendre sans s'adresser à ce port. On réunissait, pendant ce temps, les marchandises à Tadsjourah, et quand tout fut prêt, nous apprîmes que quarante-trois des chameaux avaient été pris par les indigènes, aux environs du Ghubbet-Karab. Il fallut entamer des pourparlers qui amenèrent enfin la restitution des bêtes de somme.

« Il nous manque encore quelques bêtes, et le sultan du lieu objecte mille arguments, pour traîner le temps en longueur et se faire payer des sommes d'argent. Voici la chose : nous demandons des chameaux; le sultan, qui connaît fort bien la loi de l'offre et de la demande, prétend que le pays en est dépourvu. Vous pensez bien que cette assertion est difficile à vérifier. Il envoie des émissaires aux tribus du voisinage : première demande de fonds.

« Le chef de la tribu voisine expédie, à son tour, des agents aux environs : seconde demande de fonds. Que si vous désirez activer les choses, il faut passer par un troisième cadeau métallique. Enfin, quelques chameaux arrivent, et le sultan s'empresse de prélever le *thalari*. En un mot, c'est une véritable orgie de *bakschisch*, et l'argent fond entre nos mains, avant que la caravane soit formée.

« Supposez que nous parvenions à nous mettre en route : l'ère des *bakschisch* continue et le danger commence. Il faut traverser le territoire de populations musulmanes, belliqueuses, braves, âpres au gain et, de plus, nos ennemis naturels, puisque, de parti pris, les adeptes de cette religion militante se montrent hostiles aux sectateurs des autres cultes. J'ajoute que de tels adversaires sont insaisissables : ils connaissent admirablement le pays où ils opèrent; ils ont partout des intelligences et ne procèdent que par escarmouches. C'est donc un danger permanent, contre lequel il ne faut cesser de se tenir en garde. Le gouvernement, on s'en rend compte, ne peut guère nous accompagner que de ses vœux; occuper, pour le moment, d'autres points que ceux du littoral est

une tâche au-dessus de ses forces. D'ailleurs, pour assurer la sécurité des caravanes et surveiller leur commerce, il faudrait garder les puits, et transformer chacun d'eux en un fort détaché : nous n'en sommes pas encore là.

« Hier, on m'a prévenu que nous serions attaqués en route. Les Anglais interceptent les convois d'armes qui se dirigent sur Harar, et l'émir veut, je crois, essayer de s'en procurer par la force. Il faudra donc se défendre, traiter et, finalement, payer pour obtenir le droit de passage.

« Au bout de trente-cinq ou quarante jours, nous arrivons à Ankober, où nous trouvons Ménélick, à moins que ce dernier n'ayant abandonné sa ville, ce qui lui arrive quelquefois, il ne faille avancer plus loin dans les montagnes. Les fusils que nous transportons au Schoa représentent le seul objet d'échange qui soit accueilli avec une faveur marquée. Ménélick n'entend pas se laisser entamer sans combattre : il arme ses milices à l'européenne et, à leur tête, il se retirerait, au besoin, dans les montagnes qui couvrent les deux tiers de son territoire. Après la livraison des armes, des difficultés surgissent de nouveau quand il s'agit d'extorquer, à Ménélick, le payement du prix convenu, et jusqu'à ce que l'on ait obtenu satisfaction, la caravane demeure, pour ainsi dire, prisonnière. Dès lors les dangers du retour se reproduisent.

« Si le sultan payait invariablement, ce trafic produirait de beaux bénéfices. Nos fusils, de fabrication belge, reviennent à 20 francs environ et valent 50 francs au Schoa. Mais ce commerce est encore à l'essai ; aucun Européen, jusqu'ici, n'y a fait fortune. Par contre, j'en connais un qui a déjà perdu 60 000 francs. D'ailleurs, les Anglais cherchent, par tous les moyens possibles, à l'entraver. M. Soleillet, en ce moment à Aden, avec deux mille fusils, a mille peines à obtenir l'autorisation de transporter ces armes à Obock. Il viendra certainement un moment où l'Angleterre opposera un véto formel à ces sortes d'expéditions ; car elle désire pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, et elle n'entend pas que les tribus puissent lui opposer des *remington*.

« Ces voyages nous réservent parfois des surprises éminemment désagréables. Rien ne saurait donner une idée de l'audace de certaines tribus et de la manière dont elles font la police, quand la cupidité entre en jeu. Citer plusieurs exemples, *quorum pars magna fui*, me serait chose aisée ; je prends, au hasard, le trait suivant : Je revenais un jour d'Abyssinie, avec une caravane chargée de café; deux des chameaux, dispersés parmi les autres, portaient des sacs, au milieu desquels j'avais introduit des lingots d'or. A deux journées de marche du Schoa, la caravane est atta-

quée; on fait feu de part et d'autre; deux animaux disparaissent dans la mêlée : c'étaient les bêtes chargées de métal précieux. »

Après avoir remercié les explorateurs, nous prîmes congé d'eux, en leur souhaitant un heureux voyage à travers les sables du désert.

A 500 mètres du campement, on trouve l'unique puits de Tadsjourah, où les femmes du pays viennent, chaque soir, puiser l'eau dans de petites outres. Que ces femmes appartiennent à la tribu des Danakils, à celles des Çomalis ou des Dankalis, elles se font, comme les Indiennes, un point d'honneur de porter sur elles toute leur fortune. Elles se surchargent de colliers et de bracelets d'argent; leurs oreilles soutiennent des globes si pesants, que le lobe, démesurément allongé, tend à se détacher du pavillon. Leur chevelure, divisée, comme celle des statues assyriennes, en une multitude de nattes très fines juxtaposées, s'applique sur le crâne à l'aide de graisse de mouton. Combien d'heures absorbe une pareille toilette? Nul ne le saurait dire; mais, à coup sûr, les soins du ménage laissent de longs loisirs à ces infortunées. Toutes leurs occupations se résument, en effet, à maintenir la provision d'eau et à faire cuire le *doura*. Quant aux enfants, ils s'élèvent tout seuls, sur le sable et sous le soleil.

Ici, comme dans tout l'Orient, la plus belle partie du genre humain, humble servante de la plus laide (il est vrai qu'à Tadsjourah les rôles sont renversés), végète dans une condition misérable. D'ailleurs, la plupart des femmes, véritablement esclaves, acceptent sans sourciller les ordres du maître. Aussi leur maintien dénote une résignation profonde, une indifférence qui confine à l'abrutissement total. Au repos, elles regardent dans le vide, sans prononcer une parole, et Tadsjourah est peut-être le seul pays du monde où l'on puisse assister à une réunion de cinquante femmes sans que le bruit de leurs commérages ou de leurs disputes vous assourdisse. Il ne se dégage de cette assemblée qu'un bruit de ferraille, occasionné par le choc ou le frôlement de l'orfèvrerie massive indigène.

Le puits, sans margelle, s'ouvre de plain-pied, sur la plaine, par un orifice béant, environné de pierres. Arrivée au bord, chacune des femmes tient une outre de la main gauche, en lance une autre, dans l'eau, de la main droite; elle remonte cette dernière une fois pleine et, après en avoir saisi la corde avec les dents, elle la fait basculer pour emplir la première. En répétant quatre ou cinq fois cette manœuvre primitive, la tâche est terminée. Venues en silence, elles partent de même, et, courbées sous le poids de leur charge, elles disparaissent entre les dattiers.

Des chameaux broutent les lentisques qui croissent auprès du

puits. Quelquefois, l'un d'eux s'approche, en trébuchant sur les pierres; dominant le cercle des femmes, il allonge le cou, il pousse des cris plantifs et regarde d'un œil avide l'eau s'écouler d'une outre dans l'autre. Mais, je dois le dire, il est rarement écouté; le plus souvent, baissant la tête, la pauvre bête se résigne à regagner la plaine, sauf à tenter plus tard de nouveaux essais, jusqu'à ce qu'une bonne âme ait pris en pitié sa détresse.

Cependant, le jour commence à baisser. La fontaine devient déserte; les bruits qui trahissent le campement de la caravane s'assoupissent peu à peu; la voix du muezzin retentit dans le lointain; les croyants, accroupis sur les terrasses des mosquées, récitent la prière du soir.

En regagnant le village, nous passons au pied du petit fort sur lequel flottent les couleurs françaises. Cet ouvrage tomba entre nos mains sans effusion de sang (système anglais). Seul, l'officier égyptien qui le commandait résista à toutes les offres et quitta le fort, avec sa troupe, les larmes aux yeux.

Nous voici au palais du sultan. Des files d'indigènes ouvrent sans façon la porte de paille et pénètrent chez le souverain : « Ce sont mes invités d'aujourd'hui, me dit le sultan; nous autres musulmans, nous pratiquons, vous le savez, l'hospitalité sur la base la plus large; quelquefois, le soir, cent de mes hommes s'invitent chez moi; je les fais entrer dans ma cour; on leur distribue des dattes et du doura. Grâce à ce régime, nous n'avons point de vagabonds, et les gens de Tadsjourah peuvent se livrer à l'oisiveté, quand il leur plaît. »

— Et il leur plaît souvent, pensai-je.

Peu d'instants après, nous reprenions la mer pour rentrer à Obock; la lune roulait silencieusement son globe dans l'azur du ciel; et, pareils à des fantômes, les personnages qui avaient tenu à nous accompagner dressaient sur la plage leurs formes blanches et immobiles.

Trois importantes régions de l'intérieur, l'Harar, l'Ogaden, le Schoa, ne sont pas fort éloignées de nos possessions du golfe d'Aden. Peut-être n'est-il pas sans intérêt de donner ici quelques renseignements sur ces pays et quelques considérations sur leur avenir.

Le pays d'Harar tente depuis longtemps la curiosité et la cupidité européennes. A l'aube de toutes les recherches et découvertes qui ont le commerce pour but final, on rencontre les Anglais; aussi ne serons-nous pas surpris de les retrouver à Harar, dès 1842. A cette époque, un Anglais, chargé par son gouvernement d'aller faire une reconnaissance de ce côté, procéda avec méthode; il prit le costume musulman et se rendit à la Mecque,

afin d'y conquérir le titre de *hadji*. De là, venu à Harar, il fréquenta assidûment la grande mosquée, tout en s'enquérant, avec discrétion, des ressources du pays, de la nature de son commerce et des objets qui pourraient constituer l'importation. Un vieil Arabe observa pendant quelques jours ce nouveau venu et, finalement, l'ayant accosté : « Quitte Harar avant la nuit, lui dit-il, si tu veux en sortir vivant. » Le sujet de Sa Majesté Britannique ne crut pas devoir se faire répéter l'avertissement ; il partit et rapporta dans son pays des renseignements précieux, dont la politique anglaise s'est peut-être inspirée depuis.

Cette anecdote montre qu'en 1842, Harar était fermé par les musulmans, avec un soin jaloux ; nous pouvons ajouter que, aujourd'hui même, les étrangers n'y pénètrent que par surprise. Un missionnaire français, qui rejoignait l'évêché d'Harar, dut camper pendant plusieurs mois hors des portes, attendant du hasard une occasion favorable. Un jour, l'émir tombe malade ; il est pris d'une forte fièvre contre laquelle les médicaments indigènes demeurent impuissants. En désespoir de cause, on court chercher le prêtre français. Celui-ci s'empresse d'accourir, guérit le malade, et obtient l'autorisation de rester dans la ville. « Que serait-il advenu, ajoutait le missionnaire qui me contait cette histoire, si l'émir était mort ? »

Harar est habité, depuis des siècles, par une migration venue d'Arabie ; les habitants y professent rigoureusement le mahométisme, et la ville passa peu à peu à l'état de ville sainte, comme Kairouan de Tunisie. Elle est fortifiée depuis deux siècles. A son lit de mort (en 1675), le sultan Nour réunit ses principaux officiers et leur dit : « Entourez-vous d'une muraille pour empêcher les étrangers de pénétrer et restez maîtres chez vous. » Ce moyen réussit au-delà des désirs de l'émir défunt ; il est encore infaillible, aujourd'hui, pour protéger, contre les indigènes, les propriétés privées. Demandez plutôt aux colons d'Obock.

Harar, situé à 400 kilomètres de la côte, compte environ 30 000 âmes. Autant le littoral est stérile et désert, autant le territoire d'Harar est populeux et fertile. La ville est bâtie dans un pays vert et arrosé, rempli de collines où croissent en abondance le café et le doura[1]. On y fait un si grand commerce de café, que les deux tiers du produit connu sous le nom de moka provient de cette région, au lieu de croître sur les collines de l'Yémen. Le café coûte, à Aden, 45 francs les 28 kilos ; il se vend 12 francs à Harar, et pourrait devenir la base d'un trafic aussi rémunérateur qu'important.

Les habitants des régions environnantes, surtout les Gallas, sont

[1] Gros millet qui est à la nourriture des peuplades africaines ce que le riz est à celle des populations de l'extrême Orient.

doux et hospitaliers. Sans cesse obligés de se défendre contre leurs voisins, ils se donneraient au premier qui assurerait la liberté et, surtout, la sécurité du commerce. Loin de se montrer fanatiques comme les musulmans, ils n'ont point d'ennemis religieux; leur culte, mal défini, se rapproche de l'idolâtrie, par la conception vague de la divinité et le culte qu'ils rendent aux arbres et aux plantes.

L'adoption joue, chez eux, un grand rôle. Quand un Galla adopte quelqu'un, la tribu tout entière acquise au nouvel adopté doit le défendre envers et contre tous. C'est par l'adoption qu'agissent les missionnaires, pour s'établir au milieu d'eux, sans être inquiétés.

Les mœurs des Arabes qui habitent l'enceinte de la ville font un contraste frappant avec celle des Gallas. L'émir Abdullah-ben-Mohamed règne actuellement à Harar, depuis la mort de son père Mohamed, tué par les bachi-bouzoucks égyptiens, à l'instigation, dit-on, des Anglais. Aussi Abdullah a-t-il voué à ces derniers, une haine implacable.

Pressé par le besoin, l'émir se livre à la fabrication de la fausse monnaie et donne cours forcé aux jetons qu'il fait frapper. Les Anglais, ayant appris cet embarras pécuniaire, ont expédié quatre caisses d'argent à Abdullah, que celui-ci aurait, dit-on, refusées. Qui sait si le nouvel émir ne périra pas, comme son père, pour avoir refusé les présents d'Artaxerxès?

Zeylah, port désigné d'Harar, est la clef de la position, dans le golfe d'Aden. L'Angleterre l'a compris depuis longtemps, et elle cherche obstinément à y implanter son influence, mais sans réussir, à son entière satisfaction; le caractère ombrageux des Arabes ne s'accommode pas de l'orgueil et de la raideur britanniques. Au temps d'Abou-Bekre, la France aurait pu prendre pied dans ce pays; elle ne sut pas ou ne voulut pas profiter du bon vouloir de l'émir. Cet homme singulier réunissait en lui le fanatisme, la loyauté chevaleresque et la barbarie. Sa vie est un conte des *Mille et une Nuits*. Né à Ambabo, de parents réduits à une pauvreté extrême, il s'adonna au commerce, noua partout des relations; et ses boutres, parcourant sans cesse le golfe d'Aden, portèrent ses produits, de Zeylah à Tadsjourah et d'Aden à Berbereh. Son habileté et sa haute intelligence le firent nommer émir de Zeylah. Sa logique était irrésistible. Accusé d'une tentative d'assassinat sur la personne de Soleillet, l'explorateur bien connu, il répondait : « Si j'avais eu l'intention de l'assassiner, il ne se plaindrait pas, aujourd'hui, je l'aurais fait disparaître. » Un autre assassinat est commis aux environs de la ville; on cherche partout le coupable, chacun nomme Abou-Bekre. Mandé chez le consul de France, l'émir se contente de répondre : « Voyons, à quoi pouvait me servir

ce meurtre? » Le consul, reconnaissant, en effet, que ce crime ne servait en rien les intérêts de l'émir, abandonna l'accusation.

Ennemi juré des Anglais, Abou-Bekre est mort presque subitement, sans que l'on ait pu diagnostiquer la maladie qui l'emporta. Plusieurs personnes dignes de foi, parlant de cette ténébreuse affaire, ont émis l'avis qu'on l'avait empoisonné.

Ménélick II, sultan du Schoa, ne cherche pas, comme son voisin Abdullah, un équilibre budgétaire dans l'altération des monnaies. Il reçoit volontiers les armes et les munitions apportées par les caravanes; mais c'est à grand'peine que les négociants parviennent à se faire rembourser. Il se passe des mois, des années même, sans que le sultan se décide à délier les cordons de sa bourse. Aux réclamations des intéressés, Ménélick ne répond que par des arguments dilatoires.

Il n'est pourtant point sans ressources et, pour ne parler que d'un chapitre de son budget des recettes, on peut dire que la traite lui fournit une bonne partie de ses revenus, bien que le roi d'Abyssinie, Johanès, interdise formellement, à son vassal, le commerce des esclaves. Mais comment ce dernier résisterait-il à la tentation? Ce trafic peut si aisément se dissimuler, il rapporte tant d'argent, et le marché de Moulou est si près d'Ankober... C'est, en effet, de Moulou que vient la majeure partie des esclaves et non d'Harar, comme on l'a prétendu. Les négociants arabes qui se rendent à Zeylah, à Berbereh ou dans le Sud, vers la région du Zambèze, sont obligés de passer de nuit dans les environs d'Harar, pour ne pas être en butte à l'hostilité des habitants. Cela se comprend, lorsque l'on sait que les Arabes des caravanes, voleurs d'enfants, comme les bohémiens, traînent les Gallas en esclavage et les destinent à pourvoir d'eunuques les harems de Constantinople.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'Harar et l'Ogaden sont les points de mire de deux nations. L'Harar, pays du café, des troupeaux et du doura, est visé par les Anglais, du côté de Zeylah, point d'aboutissement des caravanes. L'Ogaden, pays de l'ivoire et de la poudre d'or, est visé par l'Allemagne, qui l'attaquera, probablement, par la côte orientale d'Afrique. Il existe, en effet, de ce côté, une voie bien tentante. Un fleuve, le Wabbi, part de l'Ogaden et se perd dans les sables, à 30 lieues de la côte, près Magadoxo. Plusieurs Européens ont essayé déjà de pénétrer, par le Wabbi, dans l'Ogaden et dans l'Harar; mais les Arabes de la côte font bonne garde et ne laissent pénétrer aucun étranger. Le temps aura-t-il raison de ces résistances?

Albert de Chenclos.

L'HÉRITAGE DU MARQUIS

La vieille race des Charville, qui, du temps de Guillaume de Normandie, donnait déjà des chevaliers au Conquérant, a gardé jusqu'à nous, avec l'intégrité d'un patrimoine d'honneur et de gloire, une singulière indépendance à l'égard des idées modernes en ce qui concerne le droit d'aînesse. Depuis la révolution, en effet, le chef des armes et du nom, n'a jamais cessé de réunir sur sa tête toute la part disponible de la fortune de la famille, à l'exclusion des femmes ou même des fils de branches cadettes, sans que ceux-ci, respectueux des vieilles coutumes, aient voulu invoquer le bénéfice d'une égalité de partage où s'anéantit chaque jour la fortune territoriale et industrielle de la France.

C'est en vertu de cet usage que, au préjudice de quelques cousins et de Marguerite, sa propre sœur, Raoul de Charville, lieutenant au 8e hussards, s'était trouvé, à la mort de son grand-oncle, héritier du château historique de Charville, du titre de marquis et de 300 000 livres de rente.

Il n'était pas de ceux qui ne voient dans l'épaulette qu'un élégant ornement destiné à parfaire la bonne grâce d'un futur époux le jour où il gravit, au bras de sa mère, le haut escalier de la Madeleine ou le seuil aristocratique de Sainte-Clotilde, quitte à déposer ensuite, avec le même entrain et pour jamais, les vertus du fiancé et l'uniforme du lieutenant. Il resta donc au régiment.

Bon, généreux, d'une gaieté franche et communicative, le millionnaire marquis de Charville n'y fit point oublier celui qu'on appelait joyeusement le lieutenant Porthos, plutôt à cause de son humeur joviale qu'en raison de sa haute stature, dont l'élégance native ne rappelait que de très loin le fidèle mais massif ami de d'Artagnan. Sa bourse s'ouvrit plus largement aux camarades peu fortunés, et, dans une confortable écurie, auprès du cheval d'ordonnance, vinrent se ranger trois ou quatre bêtes de sang, que leur maître mettait volontiers à la disposition de ses amis; ce fut tout. Quant à son brosseur, il devint le plus heureux brosseur de France et de Navarre.

La guerre éclata. Le marquis fit noblement son devoir, gagna sur le champ de bataille ses épaulettes de capitaine; et, un jour

qu'il avait défendu avec quatorze hommes, contre tout un détachement prussien, une vieille masure confiée à sa garde, il eut la joie de voir son général, accouru à son secours, prendre sur sa propre poitrine le ruban rouge qui la décorait, pour l'attacher sur son uniforme brûlé de poudre et déchiré par les balles. Bien qu'il eût reçu un coup de sabre dans la figure et une balle dans le bras, il aimait à dire que ce jour-là il avait eu tous les bonheurs. Pendant cette héroïque défense, en effet, se battait auprès de lui un jeune volontaire de dix-sept ans, dont le sang-froid et l'énergie l'avaient frappé; malgré la chaleur du combat, il regardait involontairement ce courageux enfant, lorsqu'il vit tout à coup le sabre d'un ulhan levé sur la tête du petit soldat; d'un bond il fut auprès de lui, et d'un geste rapide comme l'éclair, il déchargea son revolver à bout portant sur le Prussien, qui tomba comme une masse.

Le soir, à l'ambulance, Raoul retrouva le volontaire dont le chirurgien pansait la jambe labourée par une balle. Le jeune capitaine vit avec une émotion inoubliable le regard de l'enfant et les larmes d'un jeune soldat, qui l'accompagnait et baisait les mains de Raoul, en le remerciant d'avoir sauvé son maître.

Ce fut là l'origine d'une amitié tendre et profonde, qui unit les deux hommes. La guerre finie, le jeune volontaire, qui se nommait Bertrand de Kermaleuc, obtint rapidement ses premiers grades, et entra dans le régiment de Raoul.

Brave comme un preux et tendre comme une femme, Bertrand trouvait chez son ami cet entrain de jeunesse et de gaieté qui manquait à sa nature d'une tristesse invincible. Orphelin à dix ans, il avait passé son enfance dans le sombre château de Kermaleuc, entre son oncle, un austère marin, célibataire et morose; sa nourrice, naïve et superstitieuse; Jean-Louis, un vieux serviteur qui lui apprenait à monter à cheval et à haïr les Anglais; et enfin, Alain, son frère de lait, qui le respectait comme son seigneur et l'aimait comme son propre sang.

Cet étrange milieu avait eu une influence profonde sur un caractère déjà mélancolique. L'irrésistible tristesse des landes où s'était écoulée sa jeunesse, avait marqué son empreinte sur cette âme impressionnable à l'excès. Bercé par les légendes poétiques et charmantes qui tiennent une si large place dans les têtes bretonnes, Bertrand souriait de ces folles croyances que repoussaient également sa raison et sa foi; mais, dans certains jours de spleen, il chassait avec peine l'impression laissée par ces souvenirs d'enfance.

Raoul, avec sa gaieté joyeuse et exubérante, avait d'abord plaisanté doucement les « papillons noirs » de son ami, sans obtenir d'autre résultat que de prolonger les accès de tristesse de Ber-

trand. Il avait donc renoncé à ses tentatives inutiles; et quand il le voyait sombre et silencieux, il n'insistait pas, se montrait plus affectueux que jamais, et laissait passer les nuages.

Les deux amis menèrent pendant trois ou quatre ans une vie très douce; la carrière leur plaisait et promettait d'être brillante; mais, au moment où tout semblait sourire au jeune capitaine, une grande et subite douleur vint le frapper : Mme de Charville fut emportée par une courte maladie, et Raoul eut à peine le temps d'arriver à Paris pour recevoir le dernier soupir de sa mère, et s'entendre confier par elle la mission de veiller sur sa jeune sœur.

La charge qui venait de lui être imposée au lit de la mourante était d'autant plus impérieuse et sacrée, que le marquis restait seul pour s'occuper de l'orpheline. Quelques cousins éloignés, avec lesquels on n'entretenait que de très rares relations, composaient toute la famille. Aussi, malgré sa passion pour l'état militaire et la perspective d'un avancement rapide et certain, le pauvre capitaine, doublement brisé, et par la perte qu'il faisait, et par les adieux qu'il fallait dire à son régiment, n'hésita pas à donner sa démission pour se consacrer entièrement à son nouveau devoir.

La reconnaissance attendrie de la jeune Marguerite, qui comprenait tout le prix du sacrifice que s'imposait son frère, lui en adoucit l'amertume. Il aurait désiré n'appeler aucun tiers dans leur intimité; mais il comprit l'impossibilité, pour un jeune homme de trente ans, de se constituer l'unique chaperon d'une jeune fille de quinze. Il demanda donc à une vieille parente de sa mère, la baronne de Jacquey, de venir passer auprès d'eux les quelques années qui, dans sa pensée, le séparaient du mariage de Marguerite. Après s'être fait prier pour la forme, Mme de Jacquey consentit à quitter la maison un peu délabrée qu'elle habitait dans la maussade ville de Guéret, pour venir s'installer dans le splendide hôtel de ses petits-neveux.

Elle n'y apporta pas tout le charme qu'on aurait pu désirer. Égoïste et personnelle, elle comprit qu'elle était utile aux jeunes gens, et agit en conséquence : acariâtre avec Raoul et Marguerite, exigeante avec les domestiques, elle abusait de la situation, sentant bien que l'avenir comme le présent lui était assuré par la générosité du jeune marquis.

M. de Charville, dont la patience avait des bornes, essaya d'en poser quelques-unes à l'humeur fantasque de sa cousine; ce fut vainement. Il se résigna donc, pour conserver une ombre de paix, à fermer les yeux et les oreilles quand les incartades n'étaient pas trop fortes, et à prendre patience jusqu'au mariage de Marguerite, après lequel Mme de Jacquey reprendrait le chemin de Guéret.

Telle était du moins la pensée de Raoul; il ignorait que sa parente en avait une autre.

Le deuil des jeunes gens s'achevait, et ils songeaient à sortir un peu de leur solitude, lorsque l'installation de M. de Kermaleuc à Paris vint rendre à Raoul un ami dont l'éloignement l'affligeait.

Lorsque M. de Charville avait donné sa démission, Bertrand de Kermaleuc avait éprouvé un violent chagrin. Cette nature profonde, mais sans expansion, ne se donnait pas à demi. Son amitié pour Raoul était empreinte d'une sorte de passion; le départ de son ami l'atteignit en plein cœur. Sans lui, il eut au régiment le sentiment d'une solitude absolue. Son service lui pesa, ses accès de tristesse redoublèrent, les allures bruyantes de ses camarades l'irritèrent, aussi bien que les railleries qui n'épargnaient pas le « hussard ténébreux ». Aussi donna-t-il brusquement sa démission le lendemain d'un jour où, chrétien et royaliste, il dut avec son escadron, rendre les honneurs militaires à je ne sais quelle notoriété républicaine qui se faisait enfouir.

Aussitôt libre, il arriva à Paris, et s'installa dans un charmant entresol, tout près de son ami, dont la demeure hospitalière devint bientôt le centre de sa vie et de ses affections. Marguerite accueillit comme une ancienne connaissance cet ami de son frère dont elle entendait parler depuis si longtemps. Inconsciemment d'abord, et par cet instinct délicat et charmant qui attire vers les êtres souffrants les cœurs véritablement féminins, elle s'intéressa au caractère mélancolique de Bertrand et entreprit de rasséréner cette âme un peu désenchantée.

Pleine de grâce aimable, de tact et de délicatesse, elle sut bientôt lui rendre la confiance qui lui manquait en la vie et en lui-même. Comme un soleil bienfaisant fond les neiges, répare les ruines des hivers et fait reverdir le monde, Marguerite donnait un printemps à cette nature qui ne semblait connaître qu'un ciel chargé de nuages; Bertrand, sous cette douce influence devenait un autre homme; et ce que n'avaient pu accomplir la saine raison et l'amitié de Raoul, se réalisait sous l'impression d'un sentiment plus intime et plus puissant encore.

De même, la sympathie, qui seule avait d'abord dirigé la jeune fille, se transformait en tendresse véritable. Elle s'attachait à cette âme qui fleurissait par elle seule, et peut-être pour elle seule. Raoul suivait avec joie l'aurore de cet amour; car, s'il avait pensé bien souvent à unir deux êtres aimés qui étaient tout pour lui, il avait hésité à parler, dans l'intérêt de leur bonheur même, et renfermé pieusement son espoir dans son cœur : il ne voulait point que l'expression d'un vœu pût influencer deux volontés dont

l'exquise délicatesse aurait peut-être considéré comme un devoir de se conformer à ses désirs. Mais lorsque Bertrand vint le prier un matin de parler à sa sœur, et que Marguerite, interrogée, se cacha en rougissant dans les bras de son frère, Raoul crut toucher au comble du bonheur, et deux jours plus tard, on fixait gaiement la date du mariage.

II

Depuis qu'il avait donné sa démission, le marquis de Charville ne manquait jamais, à l'heure où les oiseaux s'éveillent et où la rosée s'évapore, d'aller au bois faire prendre l'air à Freischütz ou à Esméralda, deux admirables purs-sangs, dont les allures vertigineuses et les gracieuses fantaisies étaient légendaires dans tout Paris. Aussi fût-ce une révolution dans l'hôtel, lorsque le matin du 4 mai 1880, il donna dès l'aurore, l'ordre de desseller les chevaux qui déjà piaffaient dans la cour, et de n'entrer sous aucun prétexte dans son cabinet où il s'enferma.

Un radieux soleil de printemps inondait la vaste pièce, et semblait railler l'inexplicable réclusion du marquis.

— Allons ! dit-il en soupirant, il faut en finir !

Il alluma un cigare, s'assit devant l'immense bureau qui occupait le milieu du cabinet, fourragea dans les tiroirs, en sortit de nombreux papiers, variés de formes et de couleurs, et poussa un nouveau soupir, devant la pile respectable qui se dressa bientôt devant lui. Puis, il ouvrit la porte-fenêtre, fit deux pas sur le perron, huma une large bouffée d'air, comme pour prendre des forces, revint tomber sur son fauteuil, trempa la plume dans son encrier d'un geste découragé, et se mit au travail.

Le cabinet du marquis, situé au rez-de-chaussée du magnifique hôtel de sa famille, s'ouvrait sur un des rares jardins encore épargnés par ce que l'on nomme les embellissements de Paris. Devant un large perron, le gazon d'un vert joyeux déroulait le velours de son tapis et, par une pente légère, allait se perdre sous la voûte assombrie de quelques vieux marronniers. Les lilas, humides encore de la rosée de la nuit, se balançaient sous une brise matinale, en faisant pleuvoir autour d'eux des gouttelettes irisées tout imprégnées de parfums; des bandes de moineaux piaillards sautillaient, se pourchassant à grand bruit sur le sable des allées, tandis que, vers la cime des grands arbres, les ramiers aux reflets bleus planaient d'un vol alourdi ou roucoulaient autour de leurs nids leurs mélancoliques amours.

L'intérieur du cabinet s'harmonisait admirablement avec ce luxe de verdure. De superbes boiseries Louis XV, dues aux élégants

caprices d'un grand seigneur ou aux fastueuses prodigalités d'un fermier général, revêtaient la pièce dans toute sa hauteur. Ces grands panneaux sobrement encadrés de fines sculptures, eussent paru peut-être un peu froids et solennels à nos yeux habitués à l'encombrement bariolé de nos appartements modernes; aussi le marquis, avec un goût discret, et sans rien sacrifier de la pureté des lignes, en avait-il voilé l'austérité avec de lumineuses tapisseries drapées sous les houlettes et les carquois, les roses et les banderoles, qui, sculptées en plein bois, se déroulaient en guirlandes au-dessous des corniches.

En face de la cheminée, rayonnait une splendide panoplie, où les armes d'Orient incrustées de nacre, niellées d'argent, constellées de cabochons, se mariaient aux aciers bleus des lames fines et terribles des mignons de Henri III; et les larges épées des reiters de Wallenstein, aux merveilleux poignards de la Renaissance florentine. Entre les fenêtres, se dressait dans son cadre de vieux chêne, le portrait en pied d'un officier de hussards; mais, à première vue, il était facile de constater qu'il n'y avait entre le propriétaire de l'hôtel et le modèle du peintre aucun air de famille; il était même difficile d'imaginer une disparate plus complète.

La taille du marquis dépassait la moyenne, et ses larges épaules auraient fait honneur à un carabinier. Son teint vif, son regard clair et brillant, son épaisse moustache et ses cheveux d'un ton presque fauve, donnaient à sa physionomie une expression très vivante et très gaie, que ne démentait même pas le pli momentanément creusé entre ses sourcils, par un travail pénible et inaccoutumé. C'était un robuste et beau Normand, mais l'exercice avait assoupli sa vigueur, et l'empreinte d'une vieille race se voyait à n'en pas douter dans la simplicité exquise de ses manières, et jusque dans la finesse d'un pied et d'une main que lui enviait plus d'un ami.

Le hussard du portrait, au contraire, avait le visage d'un blanc mat, dont la pâleur ressortait davantage sur le fond sombre du tableau. Quoiqu'il parût encore tout jeune quelques rides précoces sillonnaient déjà son front, et ses cheveux grisonnaient sur les tempes. De grands yeux bleus, pâles et mélancoliques, s'enfonçaient sous une arcade sourcilière profonde; et dans leur fixité un peu étrange, semblaient poursuivre au-delà des choses réelles, quelque fantôme insaisissable. Le pinceau d'un maître avait admirablement rendu la physionomie attachante et rêveuse de Bertrand de Kermaleuc.

Au-dessous de ce tableau, dormait, avec l'apparence la plus pacifique, un meuble remarquable en ébène incrusté d'ivoire,

rappelant le fameux bureau de Créqui, que le musée de Cluny compte parmi ses trésors. Objet de luxe dans toute la vérité du mot, du moins pour M. de Charville qui y faisait de très rares et très courts pèlerinages, ayant poussé l'horreur de l'écriture jusqu'à des limites invraisemblables.

Aussi, cedit matin du 4 mai, le vénérable monument était-il aussi stupéfait de servir à son maître, que son maître de se servir de lui, et que Freischütz et Esméralda de ne pas servir du tout.

Cependant Raoul écrivait toujours, avec une ardeur inusitée, alignant, additionnant des chiffres, livré tout entier enfin, à cette torture qu'on appelle « faire des comptes »; torture que Dante a oubliée dans son Enfer, probablement parce qu'elle tenait peu de place chez ses contemporains, si ce n'est parmi les juifs et les usuriers. Machinalement, il arriva au marquis de lever les yeux vers le mélancolique hussard, qui du haut de son cadre semblait contempler ironiquement le travailleur; il ne put s'empêcher de sourire et de s'écrier avec une lamentable expression de détresse : « Ah! mon cher Bertrand! quelle peine je me donne pour toi! » Et, comme si cette protestation l'eût soulagé, il reprit avec un nouveau courage son labeur un instant interrompu.

Midi était sonné déjà depuis quelque temps, lorsqu'on frappa discrètement à la porte.

— Entrez! fit Raoul qui, dérangé au milieu d'une laborieuse addition, appuya sa réponse d'une interjection un peu hussarde.

Firmin, le vieux maître d'hôtel, se glissa timidement dans la pièce.

— Eh bien! Firmin, que se passe-t-il donc? j'avais pourtant commandé qu'on me laissât travailler!

— Aussi ne me serais-je pas permis de venir déranger monsieur le marquis, si madame la baronne ne m'avait chargé de prévenir Monsieur que midi...

— Comment, midi!... déjà midi?...

— Certainement, monsieur le marquis... passé de quelques minutes.

— Diable!... Et la tante qui a l'estomac d'une exactitude militaire!... Firmin, dites à madame que je suis à elle dans cinq minutes.

— Je me permettrai d'avouer aussi à monsieur que le chef se lamente; il prétend que ses kranowski...

— Exactitude militaire aussi, le sieur Varin!... au moins celui-là sort du régiment, il est excusable. Est-ce que mademoiselle est descendue?

— Oui, monsieur le marquis; mademoiselle est avec Mme la baronne dans la serre.

— La malheureuse!... dit M. de Charville à demi-voix; elle n'est pas tendre, la tante, quand elle a faim, et même quand... heureusement Marguerite a tant de bonheur dans l'âme, qu'elle n'entendra même pas les philippiques de la baronne... Faites servir, Firmin, je vous suis.

Le marquis jeta un dernier coup d'œil sur une interminable colonne de chiffres, l'additionna et écrivit au bas de la page le total : 947 530 francs.

— Pauvre sœur! dit-il en soupirant, pas même le million!

Puis il engouffra vivement toutes les paperasses dans les profondeurs d'un tiroir, ne gardant avec lui que le résultat de cinq heures de travail, c'est-à-dire une simple feuille de papier qu'il plia en quatre et glissa dans la poche de son gilet.

— Enfin! ce n'est pas malheureux! s'écria Mme de Jacquey d'un ton aigre, quand le jeune homme apparut et lui offrit son bras pour entrer dans la salle à manger.

— Je vous demande bien pardon, ma tante, mais je...

— Vous devez pourtant bien savoir, depuis le temps que je vous le dis, qu'attendre le déjeuner me fait mal à...

— Aux nerfs! oui, ma tante, je le sais; mais, comme j'essayais de vous l'expliquer, j'ai été fort occupé toute la matinée. Et, du reste, votre santé, chère tante, toujours florissante, comme d'habitude!

— Ce n'est pas votre faute! voilà midi et demi qui sonnent, et si je n'ai pas ma migraine aujourd'hui...

— Vous l'aurez un autre jour, c'est entendu.

La baronne ne répondit rien, étant pour lors profondément absorbée par les fouilles savantes qu'elle pratiquait dans le poulet à la financière que lui présentait le maître d'hôtel. Mais à peine en eut-elle goûté qu'elle fit un geste d'impatience.

— Firmin, dit-elle de sa voix maussade, emportez-moi cela!... c'est brûlé... pas mangeable!... Voulez-vous que je vous dise, Raoul, vous ferez de Varin un gargotier... comme si ce n'était pas assez pour lui d'être un ancien troupier!...

— Pas troupier!... hussard! ma tante, s'il vous plaît!

— Hussard!... comme vous voudrez... tous vos militaires me prennent sur les nerfs! ce n'est plus une maison, cela... c'est une caserne!

— De si braves gens!... si dévoués!...

— Ce n'était pas une raison pour prendre à votre service la moitié de votre régiment!

— Oh! la moitié de mon régiment, ma tante... pour quatre ou cinq que j'ai ici... et peut-être une demi-douzaine à Charville!

— Enfin, vous avez votre manière de voir.

— Mais oui, ma tante, mais oui!

— Je sais que je ne vous en ferai pas changer.

— Mais non, ma tante, mais non.

— Il est donc complètement inutile que...

— Je me permettrai de vous faire observer, chère tante, que c'est exactement ce que vous disiez hier, ce que vous disiez avant-hier, et ce que vous direz probablement demain.

— C'est bien! je me tais, c'est le rôle qui me convient ici; je n'ai pas 300 000 livres de rente, moi!

— Ce n'est point ma faute, ma tante, je vous le jure!

— Je n'ai pas eu toute ma famille aux croisades, moi!

— Moi non plus!... deux ou trois ancêtres... tout au plus, et je m'en contente.

— Vous en êtes même assez fier!

— Jugez donc... si j'y avais eu toute la famille... y compris les tantes!...

— Voyons, voyons, Raoul, fit la douce voix de Marguerite, laisse donc notre pauvre tante tranquille, et explique-nous plutôt quelle grave occupation t'a retenu ce matin dans ton cabinet. Je suis descendue un instant pour porter du sucre à Colibri, et j'ai vu dans son boxe, Freischütz dont c'était le jour de sortie, et qui avait l'air de s'ennuyer... oh! mais de s'ennuyer... comme ma tante aux *Huguenots!...*

— Vous aussi, Marguerite?

— Oh! pardon, ma bonne tante, cela m'a échappé, fit la jeune fille d'une voix caressante.

— A moi aussi, je vous jure, ma tante, répéta Raoul en imitant l'accent de sa sœur.

Mais la baronne n'entendait pas raillerie.

— Je n'aime pas qu'on se moque de moi, dit-elle sèchement.

— Allons, Raoul, en finiras-tu! interrompit Marguerite qui intervenait toujours pour mettre un frein aux taquineries innocentes de son frère, tu es incorrigible! Dis-moi plutôt si tu as reçu des nouvelles de Bretagne.

— Oh! non; mais tu sais, Bertrand est doué comme moi de la haine de l'écriture; d'ailleurs tu m'avoueras qu'il ne doit guère avoir le temps de prendre une plume; et les huit jours que tu lui as accordés pour aller disposer Kermaleuc seront probablement bien remplis.

— Tel que je m'imagine ce fameux Kermaleuc, fit la baronne, je crains bien qu'il ait peine à en faire quelque chose d'habitable! presque abandonné depuis vingt ans, ce doit être un nid de hiboux,

perdu au milieu des landes, avec des rochers en guise de potager. Et puis à cinq lieues de Quimper, à mille lieues de toute civilisation, au milieu de sauvages qui parlent une langue de l'autre monde, ma pauvre Marguerite, je redoute pour vous plus d'une désillusion, et je ne voudrais pas être à votre place.

— N'ayez pas peur, reprit le marquis souriant, on ne vous y mettra pas. Même pour vous, chère tante, Bertrand ne sera pas infidèle à Marguerite. Du reste, ne t'effraye pas, petite sœur; telle que je te connais, je suis sûr que Kermaleuc te plaira beaucoup.

— Et moi aussi! s'écria Marguerite avec conviction; d'abord avec Bertrand!...

— C'est cela, interrompit vivement la baronne, toujours le même refrain des petites filles : une chaumière et un cœur!...

— Pardon, ma tante, Kermaleuc n'est pas une chaumière, Kermaleuc a victorieusement subi un siège en 1429 contre les Anglais, et Kermaleuc est encore debout; les chaumières, d'habitude, n'ont pas la vie aussi dure.

— Alors ce doivent être de belles ruines! Je suis sûre que la pauvre enfant n'y trouvera même pas un calorifère.

— Incontestablement! Je suis forcé de le reconnaître; tu entends, ma pauvre Marguerite? Pas le moindre calorifère! Mais des cheminées sculptées, hautes et larges à engloutir des arbres entiers; un splendide donjon à mâchicoulis qui domine toute la vallée et d'où l'on aperçoit la mer se perdre à l'horizon; tout autour, en guise de potager, comme dit la chère tante, de pittoresques amoncellements de rochers gris, avec des bouquets de genêts dorés et de bruyères roses, et tout près, le grand bois de Pen-Oel, touffu, sombre, mystérieux, et ses vieux chênes aux grands bras contournés, aux têtes écimées par la foudre, sous lesquelles viennent, pendant la nuit, danser les korrigans et les fées.

— C'est d'une poésie achevée, reprit la baronne, ce qui n'empêche pas qu'il faut faire cinq lieues pour avoir une côtelette!

— Eh bien, ma tante, on fait cinq lieues, voilà tout. C'est même pour cela qu'on a un fourgon; et l'on s'en console en vivant dans un paysage comme on n'en voit qu'en rêve.

L'argument touchait peu la positive baronne, et le déjeuner s'acheva sans qu'elle eût cessé de plaindre sa nièce.

— Mais, Raoul, dit Marguerite en rentrant au salon, tu ne m'as pas dit à qui ou à quoi tu avais fait ce matin le sacrifice de ta promenade habituelle?

— Mais à toi, la plus charmante de toutes les ingrates!

— J'attends des détails plus précis pour savoir au juste quelle somme de reconnaissance je te dois.

— Eh bien, ma chère amie, comme frère et comme tuteur, j'ai eu à préparer mes comptes de tutelle et à établir les éléments de ta dot... et cela a été long.

— On emploie d'autant plus de temps à écrire une lettre qu'on n'a rien à mettre dedans, murmura la baronne.

— Comment! mais j'ai additionné des colonnes de chiffres hautes comme d'ici à la lune; j'aurais voulu vous y voir, ma tante; il est vrai que c'est votre partie, à vous, les chiffres!

— Enfin, parlons de la dot de cette pauvre enfant; une petite Cendrillon, n'est-ce pas? dépouillée par ce vieux marquis.

— Oh! ma tante! s'écrièrent à la fois les deux jeunes gens.

— Que vous protestiez, vous, Marguerite, cela prouve votre bon cœur; mais Raoul, comblé par son oncle, à votre préjudice! Enfin, si on m'avait consultée, on eût fait deux parts de cette grande fortune.

— Une pour Marguerite... et l'autre pour vous, n'est-ce pas? demanda Raoul en riant.

— Je n'étais pas la nièce du marquis de Charville, répondit sèchement Mme de Jacquey; quoi qu'il en soit, puisque vous venez de vous occuper de la dot de votre sœur, serait-il indiscret de vous en demander le chiffre?

— Je croyais déjà vous l'avoir dit : ma sœur aura en dot 600 000 francs laissés par ses parents, plus 200 000 francs, souvenir du marquis, et enfin les économies que j'ai réalisées pour elle depuis que j'administre sa fortune; en un mot, la somme de 947 530 francs, comme vous pouvez le voir, ajouta Raoul en présentant à la baronne le résumé de son travail du matin.

— Et vous n'êtes pas honteux?

— De quoi donc, me tante?

— Mais de vos 300 000 livres de rentes.

— Je ne vois aucune honte à posséder 300 000 livres de rentes qui vous arrivent en héritage d'un honnête homme.

— Dût-on laisser sa propre sœur dans une situation de fortune ridiculement disproportionnée?

— Ma tante, reprit Raoul gravement, il est d'usage dans notre famille, vous le savez, de garder à la volonté des morts une inviolable fidélité; nos traditions, à cet égard, sont plus vieilles que le Code, et elles nous sont plus sacrées que toute l'autorité des lois. Lorsqu'un Charville meurt, il sait que ses ordres, quels qu'ils soient, seront exécutés, et il emporte la certitude qu'aucune protestation n'osera s'élever autour de sa tombe, eût-il enlevé aux cadets et aux filles la part que le droit actuel leur permet d'exiger. Déshérités ou favorisés, ils acceptent avec une égale déférence la volonté de celui qui n'est plus, car les uns et les autres savent

que cette fortune qui vient apporte de grands devoirs à celui à qui elle arrive. Depuis plusieurs générations déjà, l'héritier du nom a été aussi le dépositaire des biens de la maison; il n'a pas considéré ce privilège comme un encouragement ou une licence donnés à ses goûts ou à ses caprices, mais comme un dépôt dont il devait compte à ceux qui le lui abandonnaient, non sans mérite parfois, pour obéir à une généreuse tradition. Entre les mains de l'héritier, le patrimoine d'argent doit rester intact comme aussi le patrimoine d'honneur, de noblesse, de générosité légué par ses aïeux. Fardeau lourd et difficile à porter, qui impose quelquefois à ses goûts, à ses préférences, à son cœur de cruels brisements, mais qu'il accepte sans songer à se dérober à cette tâche, parce que d'autres avant lui lui ont tracé la route des généreuses abnégations, et, quels que soient les sacrifices que le devoir commande, lui ont appris à aimer le périlleux honneur d'incarner dans le nom qu'il porte les nobles souvenirs de plusieurs siècles. Aussi, malgré ma tendresse pour Marguerite, ne me suis-je pas cru le droit de lui proposer un partage, que d'ailleurs, étant qui elle est, elle n'eût sans doute pas accepté.

— Oui, Raoul, répondit la jeune fille, je suis une Charville, et je suis fière de l'être quand c'est toi qui es chargé de l'honneur du nom. J'aurais été blessée, je l'avoue, si, m'offrant une partie de ta fortune, tu m'avais crue capable d'être la première à violer nos anciens usages.

— Voilà de beaux sentiments et qui vous font honneur, Marguerite, reprit la baronne avec une nuance d'ironie. Je vous félicite de les avoir, puisque la satisfaction un peu creuse de voir l'héritier des Charville vivre en grand seigneur doit remplacer pour vous cent cinquante bonnes mille livres de rentes, que, pour ma part, je trouverais infiniment plus séduisantes. Vous n'êtes pas de votre temps; et, avec vos principes, pour s'assurer encore votre humble héritage, votre frère aurait eu beau jeu de vous jeter dans un couvent.

— Oh! ma tante... jeter dans un couvent! par-dessus les murs! si peu que pèse Marguerite, je n'en aurais jamais eu la force! Mais nous nous attardons, il me semble, et tu oublies, ma chère petite, que nous devons sortir pour nos courses, et être à quatre heures chez Jalabert.

— Ah! c'est juste! fit la baronne, ce fameux portrait! Eh bien, savez-vous à quoi je pensais hier au soir dans mon lit, avant de m'endormir? C'est que pour 100 francs, vous auriez pu avoir une très belle photographie coloriée, au lieu de payer ce monsieur 25 000 francs... 25 000 francs! c'est-à-dire plus de mille livres de rentes, plus de vingt obligations du Crédit foncier, plus...

— Eh bien! précisément, ma tante, répondit Raoul, voilà ce que mon oncle ne voulait pas! Il ne voulait pas qu'au moment du mariage de sa sœur, le marquis de Charville, désirant avoir l'image de sa chère Marguerite, allât bêtement, comme son tailleur ou son bottier, « faire tirer » ledit portrait par un photographe ou un barbouilleur quelconque; il voulait, qu'à côté de Jean Claude, ambassadeur de France en Espagne, peint par Rigaud, de Marguerite-Marie, peinte par Nattier, et de lui-même peint par Delaroche, son héritier pût placer une toile digne de ces illustres maîtres, et qui fût une œuvre d'art, en même temps qu'un cher souvenir. Il lui a donc donné les moyens d'aller chez un artiste de talent, sans avoir à s'inquiéter de la somme qu'on lui demanderait, et sans avoir à calculer le nombre d'actions bleues, vertes ou roses que peut représenter le prix du tableau... et c'est ce que j'ai fait. Quant à toi, Marguerite, tu n'as guère que vingt minutes pour changer de robe.

— A propos, ma tante, continua M. de Charville pendant que sa sœur disparaissait derrière la grande portière de tapisserie, à propos, vous qui savez si bien calculer, auriez-vous l'obligeance de me dire combien il y a de fonciers dans 6000 francs?

— Dans 6000 francs?... pourquoi cela?

— C'est pour le cadre... le marquis exige positivement une œuvre d'art... il l'exige.

La baronne fit un mouvement d'épaules, puis, changeant de ton :

— Raoul, puisque nous sommes seuls, parlons sérieusement, voulez-vous?

— Volontiers, de quoi s'agit-il?

— Avez-vous vraiment songé à laisser votre sœur se marier avec sa seule fortune?

— Mon Dieu, ma tante, j'espérais que nous en avions fini sur ce sujet. Je vous ai dit mes intentions et ce que je regardais comme mon devoir, je supposais que vous saviez à quoi vous en tenir.

— C'est que je ne puis croire que vous ayez songé à l'avenir que vous préparez à Marguerite.

— Qu'entendez-vous par là?

— Votre sœur, presque depuis son enfance, a été habituée à la vie fastueuse que votre grande fortune avait permis de lui faire; cette vie, il lui faudra y renoncer. Oh! je le sais bien, vous avez formé le beau projet de vivre ensemble, de ne faire qu'une seule famille; le jeune ménage aura son appartement dans votre hôtel, sa place à votre table, dans votre loge à l'Opéra, jouira de vos chevaux, de vos voitures, de vos gens; c'est un rêve sentimental et naïf dont l'inanité frapperait les moins clairvoyants. Vous vous

marierez à votre tour; quelle que soit votre affection pour M. de Kermaleuc et votre tendresse pour votre sœur, il faudra tenir compte des goûts et du caractère de votre femme. Si soumise, si soucieuse de vous plaire que vous la rêviez, croyez-vous qu'elle acceptera cette vie de phalanstère que vous projetez? Ne sera-t-elle pas choquée, irritée, de voir un ménage presque étranger pour elle, tenir tant de place à la fois dans votre cœur et dans votre maison? De là à des froissements, à des aigreurs, à une lutte d'abord dissimulée, bientôt ouverte, il n'y aura qu'un pas, et le plus clair résultat de vos imprudents projets sera une rupture entre vous.

— Vous voyez l'avenir en noir, ma tante; pour nous, il nous paraît rose. Quinze ans de plus que Marguerite ont fait de moi presque un père; et si je me marie, je tâcherai que ma femme soit pour elle une sœur aînée qui s'associe à notre vie, et s'en trouve heureuse. Quant à Bertrand et à sa fiancée, s'ils pensent à l'avenir, ils n'en paraissent pas fort inquiets; et leur amour...

— Oh! leur amour!... je ne le mets pas en doute; je voudrais seulement qu'il eût un nid assuré,... comme disent vos amis, les poètes.

— Mais, sac à papier, ma tante, quand même vos aimables prévisions se réaliseraient, ce que je n'admets pas, on n'est pas sur la paille avec soixante-dix bonnes mille livres de rentes et le château de Kermaleuc!

— Oh! ne vous fâchez pas! vous méconnaissez mes bonnes intentions. Je voudrais éclairer vos illusions généreuses avec ma vieille expérience, vous me repoussez... je n'ai plus qu'à me taire.

— C'est que aussi, véritablement, vous feriez damner un saint! Voilà un mariage souhaité par tous, qui s'accomplit le plus heureusement du monde; les jeunes gens s'aiment, ils ont, morbleu! bien raison, étant aussi charmants l'un que l'autre, et, je les connais, je pense, étant le frère de l'une, et, depuis plus de dix ans, l'ami de l'autre. Famille, fortune, tout est à souhait; nous nous réjouissons tous; et depuis deux mois que nous l'avons officiellement annoncé, il n'est pas de défaut que vous n'ayez trouvé à Kermaleuc, pas de brèche que vous n'ayez inventée à sa fortune, pas d'insinuation malveillante que vous n'ayez imaginée, pas de malheur que vous n'ayez prévu pour ces deux enfants!... Du diable! si je comprends ce que vous voulez!...

— Moi? mais, rien du tout! C'est vous qui êtes susceptible et nerveux! Je souhaite à tous le parfait bonheur; seulement, je crains que vos principes au sujet de votre fortune ne soient point faits pour l'assurer... et surtout qu'ils ne soient point partagés par M. de Kermaleuc.

— Par Bertrand?... allons donc!... il y a dix ans qu'il connaît la situation.

— C'est possible! mais peut-être qu'il n'en avait pas envisagé les conséquences. Je lui en ai parlé l'autre soir...

— Ah! vous nous avez rendu ce service-là!

— L'autre soir, vous êtes rentré tard de chez Jalabert avec Marguerite; M. de Kermaleuc vous attendait. Nous avons naturellement causé de votre sœur; et, comme il parlait avec enthousiasme de la douce vie que vous comptiez mener ensemble, j'ai cru devoir, en conscience, le ramener un peu sur la terre, lui dire, ce que je vous répétais tout à l'heure au sujet de votre mariage possible, et lui faire pressentir enfin l'avenir moins brillant qui pourrait être le sien. Il m'a répondu à cela que l'amour de Marguerite lui suffisait, c'était prévu. J'avais essayé de mettre un peu de prose dans votre poésie, je n'étais pas comprise. Je devais me borner comme je l'ai fait à regretter que le marquis n'eût pas disposé de sa fortune avec plus de justice entre vous deux...

— Et Bertrand vous a paru partager cet avis?

— Oh! pour un amoureux comme lui, c'eût été impardonnable! Mais depuis ce jour-là, cependant, je ne le trouve pas le même.

— Quelle folie!

— Folie tant qu'il vous plaira! il n'empêche qu'étant de sang froid, moi, je regarde, j'observe, j'étudie, et je constate qu'il est changé.

— Bertrand qui n'a jamais eu un secret pour moi! Bertrand l'honneur et la délicatesse même! Bertrand désintéressé et chevaleresque jusqu'à la déraison! vous n'y pensez pas!

— Parfaitement, j'y pense : et, si vous n'étiez volontairement aveugle, vous verriez ce que je vois : son regard, d'ordinaire rêveur, devenu sombre et quelquefois effrayant de fixité quand il se pose sur vous; ses allures, plus étranges que jamais; souvent il me fait peur. Croyez-moi, Raoul, si sûr que l'on soit d'un ami, il est dangereux de l'exposer à de mauvaises pensées...

— Mais, c'est révoltant ce que vous dites-là! s'écria le marquis indigné. Grâce à Dieu! Bertrand a l'âme trop noble pour être effleuré par de semblables idées...

— Vous reconnaissez mal ma franchise, Raoul, et...

— Assez! n'est-ce pas? il y a longtemps que je sais à quoi m'en tenir, reprit brusquement le marquis; aussi bien vaut-il mieux nous quitter sans rancune. Le mariage de Marguerite sera, vous le savez, l'époque de notre séparation. Eh bien, d'ici là, plus de discussion, s'il vous plaît, ma tante; nous parlerons d'affaires d'argent quand nous règlerons les vôtres.

M. de Charville prononça ces derniers mots d'un ton sec qui n'admettait pas de réponse et sortit du salon. La baronne, demeurée seule, resta plongée dans une méditation profonde. Le bruit du coupé, qui roulait sur les antiques pavés de la grande cour et emmenait Raoul et Marguerite, la tira de ses réflexions; elle regagna sa chambre avec un mauvais sourire sur les lèvres en murmurant à voix basse : « Le mariage de Marguerite!... Il n'est pas encore fait!... »

III

Il faut posséder une force de caractère et de volonté peu commune pour se soustraire entièrement aux impressions causées par des insinuations malveillantes. En vain notre cœur se révolte, en vain notre raison argumente : la confiance est atteinte; bientôt l'évidence même s'obscurcit; l'imagination bouillonne, et, comme un ferment vénéneux qui s'infiltre dans les veines et y chemine sourdement, les paroles calomnieuses déposées dans notre pensée y germent, s'y développent et engendrent de cruels soupçons.

Raoul, plus que tout autre, connaissait la noblesse des sentiments de Bertrand; il était assuré de son désintéressement et de son culte pour toutes les traditions de famille. Les avantages faits, par le vieux marquis, au dernier des Charville se trouvaient trop conformes à ses idées personnelles pour qu'il pût songer à en regretter les conséquences. Du reste, il l'avait dit souvent : s'il s'était sans remords, et dès les premiers jours, abandonné à l'inclination qui l'attirait vers Mlle de Charville, c'est que la parité de leurs deux fortunes écartait d'abord toute ombre de calcul et ne permettait ni au monde ni à Raoul de supposer qu'il eût voulu profiter de l'amitié du frère pour parvenir à la fortune de la sœur.

Le désintéressement de Bertrand ne pouvait donc être soupçonné : Raoul en était sûr, et cependant il restait préoccupé.

Mme de Jacquey, soigneuse de ses intérêts, devait voir avec dépit les projets de mariage de Marguerite : son récent entretien avec Raoul en témoignait surabondamment. Mais, à quel point ses perfides insinuations avaient-elles agi sur l'esprit impressionnable de Bertrand?...

Si M. de Kermaleuc était par lui-même indifférent aux avantages d'une grande fortune, son amour tendre et profond ne pouvait-il craindre pour sa fiancée un changement de vie et de situation dont elle aurait peut-être à souffrir? De là à songer à l'héritage du marquis la pente était glissante, pour un amoureux surtout. Car un cœur bien épris ne considère plus rien qu'à travers son amour, ce qui fait qu'il n'a pas toujours une vue très juste des personnes et

des choses. Si Bertrand donc, dominé par la pensée de Marguerite, se rappelait la part que les usages modernes eussent attribuée à la jeune fille sur la fortune de son oncle, que ferait-il? M. de Charville se le demandait avec anxiété; et si M. de Kermaleuc se décidait à lui faire part de ses appréhensions, que résoudrait-il lui-même?... Blesser dans son amour un ami comme Bertrand ou manquer aux intentions formelles de son oncle et aux traditions de sa race, telle était la pénible alternative qui le menaçait; et, quelque solution qui s'offrît à son esprit, la perte, ou tout au moins le trouble, d'une amitié très chère lui en apparaissait comme la conséquence inévitable et fatale.

Raoul se rappelait maintenant mille riens où la préoccupation de M. de Kermaleuc l'avait frappé, sans qu'il se fût d'ailleurs avisé de l'attribuer à autre chose qu'aux ennuis matériels qui assiègent toujours un homme qui se marie, et que notaires, fournisseurs, tailleurs, carrossiers, se disputent comme une proie sans défense. Maintenant ces riens prenaient un corps; sans doute, les paroles de la baronne avaient profondément porté dans l'âme de Bertrand, puisque, pour la première fois, depuis tant d'années d'une intimité sans nuages, le fiancé de Marguerite laissait s'élever, entre ses amis et lui, un secret dont il semblait jaloux.

Toutes ses pensées se pressaient à la fois, rapides et douloureuses, dans l'esprit de Raoul. Tantôt il les rejetait avec horreur, se reprochant l'ombre même d'un soupçon à l'égard d'un ami comme Bertrand; tantôt elles l'envahissaient tout entier avec l'intensité d'un cauchemar.

Contre son habitude, il restait indifférent au travail de Jalabert, dont le pinceau délicat et ferme fixait alors le ravissant sourire de Marguerite, sur cette toile lumineuse où semblait déjà revivre toute la grâce élégante de la jeune fille. Muet et rêveur, au fond de l'atelier, il ne répondait que par quelques phrases évasives aux questions de sa sœur, qui s'étonnait de cette préoccupation extraordinaire et inexplicable.

— Voyons, mon pauvre Raoul, qu'as-tu donc aujourd'hui? demanda-t-elle de nouveau avec une insistance affectueuse, quand, après la séance, ils se trouvèrent seuls dans le coupé qui les reconduisait à l'hôtel.

— Moi?... rien, presque rien, je t'assure,.. une conversation un peu désagréable avec la tante... je devrais y être habitué..., et cela ne vaut certainement pas la peine d'en parler. Du reste, nous n'avons plus longtemps à la supporter; et je lui ai fait comprendre que dès le lendemain de ton mariage, elle pourrait reprendre le chemin de Guéret.

— J'ai peur que tu ne te sois montré un peu hussard avec elle.

— Oh! ne crains rien! je sais les égards... et la reconnaissance que nous lui devons, repartit Raoul avec une nuance d'amertume.

Marguerite le regarda étonnée; son frère avait parlé avec un ton qu'elle ne lui connaissait pas. Elle eut le frisson vague qui traverse le cœur en face d'un danger inconnu, et elle resta muette jusqu'à l'hôtel.

— Que fais-tu, maintenant, Raoul? lui demanda-t-elle en descendant de voiture.

— Pas grand'chose... fumer un cigare et lire les journaux en attendant le dîner.

— Je voudrais rester avec toi, cela ne te dérange pas?

— Pas du tout, au contraire, tu n'auras pas à subir notre désagréable parente, qui semble profiter des derniers jours de notre vie commune, pour nous faire apprécier dans toute son étendue son aimable caractère, et nous éviter tous regrets de son départ. Reste dans mon cabinet. Puis, pour te consoler de l'absence de Bertrand, tu pourras au moins contempler son portrait, ajouta Raoul avec malice.

Le bureau du marquis se trouvait encombré des prospectus variés qui, dès qu'un mariage a été affiché à la mairie, assaillent les futurs époux et leur famille : annonces dithyrambiques et alléchantes de bijouterie, dentelles, fourrures, trousseaux, meubles, etc., etc... — lettres mêmes de restaurants suburbains offrant des salons de cent couverts, avec jardins ombragés pour des repas de noces, à partir de 3 francs par tête — landaus très propres pour la promenade traditionnelle au bois de Boulogne enfin, l'habit noir, presque neuf, à louer pour le grand jour, etc...

Cet étrange courrier finit par distraire le frère et la sœur de leurs pensées, et Marguerite riait aux éclats des plaisanteries de Raoul qui menaçait d'accepter au moins quelqu'une des propositions de ces aimables industriels, lorsqu'on frappa discrètement à la porte. Firmin parut chargé du magnifique bouquet qui, chaque soir, apportait à Marguerite le souvenir de l'absent.

La jeune fille, ce jour-là, saisit la gerbe parfumée avec plus d'empressement et de vivacité encore qu'à l'ordinaire. Elle choisit une rose épanouie et, toute rougissante, la posa dans ses cheveux, en jetant sur le portrait de Bertrand, un regard imprégné de tendresse.

Raoul la suivait des yeux en souriant d'avance au démenti que préparait à Mme de Jacquey, cette fleur fidèlement arrivée par les ordres du fiancé.

— Tu l'aimes donc bien, mon brave Bertrand? lui demanda son frère en prenant affectueusement les mains de la jeune fille.

— Comment ne l'aimerais-je pas? il est si bon, si loyal, si géné-

reux, si chevaleresque!... il semble être d'une autre race que les autres hommes.

— Même que moi?

— Oh toi! il ne m'est jamais venu à l'idée que personne puisse t'être comparé, tu es à la fois mon père et ma mère... c'est hors concours!... Du reste, en y réfléchissant, vous êtes bien frères tous les deux par les nobles sentiments...

— Surtout par l'affection, petite sœur, et ton enthousiasme...

— Reproche-le moi! quand tu as tout fait...

— Oh!... tout fait!... pour ce que tu m'as laissé à faire!

Un léger coup frappé à la porte interrompit les deux jeunes gens, et de nouveau, Firmin parut portant sur un plateau d'argent les journaux et le courrier du soir.

— Une lettre de Kermaleuc, dit Raoul à sa sœur en déchirant l'enveloppe, il nous annonce probablement le jour de son arrivée. Marguerite s'était rapprochée.

— Voyons! fit-elle.

Raoul jeta les yeux sur le papier, à l'instant même il pâlit affreusement; la lettre, datée de Marseille, était conçue en ces termes :

« Mon cher Raoul! mon frère!

« Il y a des hommes qui sont fatalement voués au malheur, et qui ne sont jamais si éloignés du bonheur que lorsqu'ils s'imaginent enfin l'atteindre; je suis de ceux-là! la vie m'a toujours été amère... J'espérais qu'à la fin la destinée se lassait de m'éprouver! et... je viens te dire à toi, et à ma bien-aimée Marguerite un éternel adieu!... Le rêve que nous avions si longtemps caressé de n'être qu'une famille, de fortifier encore par des liens sacrés notre tendre affection, est devenu impossible!... de toute impossibilité... Plaignez-moi tous les deux!... mais, ne m'accusez pas... et quelle que soit la douleur que je vous cause, que mon souvenir ne vous soit point amer, mais plein de pitié pour un malheureux que vous ne reverrez plus, dont vous n'entendrez plus parler! Je quitte la France pour toujours, la mort aura peut-être bientôt pitié de moi. Alors, et seulement alors, vous saurez pourquoi je suis condamné à renoncer à ce qui m'apparaissait comme le suprême bonheur... vous saurez pourquoi je vous quitte, pourquoi je ne serai plus!

« Adieu Marguerite! adieu Raoul!

« Ton malheureux ami, ton frère désespéré,

« BERTRAND. »

« *P. S.* — Mme de Jacquey est une méchante femme, il faut t'en méfier. »

Marguerite, la tête appuyée sur l'épaule de son frère, avait lu jusqu'au bout la lettre dans laquelle elle croyait trouver la date du prochain retour de son fiancé. Raoul, atterré, n'avait pas eu la pensée de l'en empêcher. Quand la malheureuse enfant fut parvenue à la dernière ligne, elle poussa un cri, et tomba comme une morte. Son frère la retint dans ses bras et la porta sur un canapé, puis il sonna vivement, Firmin entra.

— Allez dire à Florence de venir et d'apporter des sels, ordonna-t-il, mademoiselle se trouve mal... dépêchez-vous.

Quelques minutes après, Marguerite revenait à elle. Presque au même moment, la voix aigre de Mme de Jacquey se faisait entendre derrière la porte :

— Peut-on entrer? disait-elle.

A ces mots, Marguerite se redressa comme mue par un ressort, et s'écria avec colère :

— Raoul!... Raoul!... je ne veux pas la voir!... c'est elle!... Bertrand le dit!... Chasse-la... chasse-la!...

La dernière ligne de la lettre de Kermaleuc coïncidait d'une manière trop frappante avec les préoccupations de Raoul, pour qu'il songeât à résister à sa sœur, et ouvrant brusquement la porte :

— Votre présence ici est inutile, madame, dit-il d'un ton bref, je vous rejoindrai tout à l'heure.

Et il referma la porte, derrière laquelle Mme de Jacquey resta pétrifiée. Rien, en effet, ne justifiait cette brusque réception. Quelle part pouvait-elle avoir à l'indisposition de Marguerite? Telle était la question fort naturelle que se posait la baronne en regagnant le salon. Il est juste d'ajouter cependant que, avec l'obstination habituelle aux consciences troublées, elle ne put s'empêcher de songer immédiatement à M. de Kermaleuc, et à la conduite qu'elle avait tenue depuis quelque temps au sujet de son mariage. Cette conduite était loin d'être nette.

Fort indifférente au bonheur des autres, Mme de Jacquey était profondément occupée de s'assurer à elle-même les conditions d'existence larges et faciles en dehors desquelles la vie lui paraissait inacceptable, surtout depuis qu'elle avait pris chez ses neveux l'habitude d'un luxe raffiné. En quittant Guéret, elle avait cru se créer une fortune en insinuant à M. de Charville que, pour reconnaître le service qu'elle lui rendait, il devrait lui promettre une pension qui la mît, à son retour en province, en état de mener une existence ne contrastant pas trop avec celle qu'elle allait trouver à Paris. Mais son séjour rue de Grenelle avait développé, dans cette nature toute positive, un monde d'instincts matériels jusqu'alors endormis, et qui, ainsi entretenus, étaient devenus impérieux.

La pension promise, si large qu'elle fût, lui paraissait désormais bien insuffisante, puisqu'elle ne lui permettrait plus les fastueuses habitudes qui lui étaient chères. Elle n'avait donc pas vu sans effroi se conclure un mariage qui devait être pour elle le signal du retour à Guéret et à la vie froide et mesquine qu'elle y avait jadis menée. Mais elle avait vite compris qu'une union de cette sorte n'était point de celles que l'on peut rompre sans peine.

La vieille amitié de Raoul, l'amour des deux jeunes gens, la valeur personnelle et inattaquable de M. de Kermaleuc, lui laissaient peu d'espoir d'arriver à une rupture, lorsque, par une diabolique inspiration, elle songea à l'inégalité de fortune qui existait entre Raoul et sa sœur. Si Bertrand y était insensible pour lui-même, on pouvait éveiller en lui l'intérêt de sa fiancée, et, alors, quoi qu'il advînt, le but de Mme de Jacquey était atteint. M. de Kermaleuc réclamait la part de Marguerite : ou cette demande blessait profondément Raoul, qui refusait; alors le mariage se trouvait compromis, et Mme de Jacquey restait à l'hôtel; ou M. de Charville cédait, et alors M. de Kermaleuc, devant à la baronne l'heureuse inspiration qui lui donnait 150 000 livres de rentes, lui en exprimait sa reconnaissance par quelque généreux présent.

Ce plan aussitôt conçu, Mme de Jacquey en avait commencé l'exécution et l'avait patiemment poursuivie dans l'ombre. Elle l'avait fait avec toute l'habileté possible, et la certitude de ne pas avoir trahi ses véritables intentions rendait en ce moment sa surprise parfaitement explicable.

Elle était donc plongée dans ses réflexions, lorsque la porte de la salle à manger s'ouvrit à deux battants devant M. de Charville, suivi du maître d'hôtel, qui annonça que le dîner était servi. La physionomie sombre de Raoul arrêta toute parole sur les lèvres de la baronne; à peine hasarda-t-elle quelques mots pour s'informer de Marguerite. Le marquis n'entendit pas, ou ne voulut pas entendre. Absorbé dans ses douloureuses pensées, M. de Charville mangeait et buvait machinalement ce qu'on lui présentait. En face de lui, Mme de Jacquey, pâle et troublée, interrogeait vainement d'un regard furtif le visage contracté de son neveu.

Elle eût donné beaucoup pour connaître le mot de l'énigme, pour savoir quel coup avait ainsi frappé le frère et la sœur, et paraissait devoir la menacer elle-même. Aussi, bien que la voix de Raoul lui semblât rude et brève, Mme de Jacquey éprouva un vague soulagement lorsque, à la moitié du repas, il se leva brusquement, et se dirigeant vers la porte, lui dit :

— Quand vous aurez fini, madame, je vous serai obligé de passer au salon où je vous attends.

Quelques instants après, elle rejoignait son neveu.

Celui-ci se promenait de long en large en mordant sa moustache.

— Qu'avez-vous dit à M. de Kermaleuc? demanda-t-il tout à coup en s'arrêtant devant sa tante.

— Moi? fit la baronne interdite par cette vive attaque.

— Oui, vous! Vous lui avez parlé.

— Mais... je ne vous comprends pas... Je lui parle tous les jours...

— Pas de comédie!... vous savez ce que je veux dire. Vous lui avez parlé de ma fortune, de celle de Marguerite, du testament de mon oncle! encore une fois que lui avez-vous dit?...

— Rien d'extraordinaire. Rien de plus que ce dont je vous ai parlé moi-même ce matin. J'ai regretté que Marguerite n'eût pas eu part égale dans l'héritage du marquis, voilà tout. Que pouvez-vous supposer? D'ailleurs, attendez le retour de M. de Kermaleuc, interrogez-le!

— Interroger Kermaleuc!... répéta Raoul avec amertume.

— Pourquoi non? Ne revient-il pas bientôt?

— Que vous importe? répondit brutalement le marquis.

Il lui répugnait de livrer à son égoïste parente le triste mystère qui semblait donner raison à ses prédictions malveillantes; il aurait voulu la percer à jour, sans se trahir lui-même; mais l'émotion le rendait incapable de poursuivre habilement son interrogatoire, surtout vis-à-vis d'une femme qui paraissait en pleine possession d'elle-même.

— Vous ne voulez pas répondre? reprit-il après un court silence.

— Je vous ai dit tout ce que j'avais à vous dire, répondit Mme de Jacquey en détournant les yeux.

A ces mots, Raoul, qui jusque-là s'était promené dans le salon avec agitation, s'arrêta à quelques pas de la baronne, et redressant sa haute taille, laissa tomber sur elle un regard d'indicible mépris.

— Que peut valoir votre secret? dit-il tout à coup avec un ton qui, à lui seul, valait une injure, 100 000 francs?

— Monsieur, vous m'insultez! s'écria Mme de Jacquey pâle de colère. Je n'ai rien à vous dire, je vous le répète, et dès demain j'aurai quitté cette maison.

Et elle disparut, laissant Raoul seul avec son désespoir.

Comte MORRYS.

La fin prochainement.

UN SERMON LAÏQUE DE M. RENAN

I

On sait que les vieux dogmes religieux, philosophiques et métaphysiques qui ont éclairé et dirigé l'ancien monde ont passé à l'état de vieilles lunes. Ils sont éteints et n'éclairent plus rien. Mais le monde moderne n'est pas pour cela livré aux ténèbres. Au contraire, une lumière plus pure s'est levée sur lui et le couvre de ses splendeurs. Les vieux dogmes ont été éclipsés par les nouveaux principes de l'État moderne.

Or l'un de ces principes lumineux est que, sans croire ni à la spiritualité ni à l'immortalité des âmes, *l'État a charge d'âmes*. Vous voyez du premier coup d'œil toutes les conséquences qu'implique ce grand principe. L'État est le soleil qui illumine tout républicain venant en ce monde. A lui le droit, à lui le devoir d'éclairer les intelligences, de définir le vrai et le faux, de former les consciences en décrétant le bien et le mal, de diriger les volontés à la pratique de l'un et à la fuite de l'autre, en un mot, à lui de *sanctifier les âmes*, comme dit l'Église dans son langage suranné.

L'État est donc docteur, et même, comme disent les *Débats*, un peu pontife. Ce magistère et ce pontificat laïques ne sont pas encore définitivement constitués. Mais en attendant leur constitution définitive qui s'élabore, ils commencent à fonctionner. Le ministère sacerdotal laïque n'est pas obligatoire; il le deviendra sans doute quand le rituel en sera fixé. Aujourd'hui, le baptême civique s'administre à volonté; cérémonies, lieu et ministres sont fort divers. L'État n'y intervient que pour le nom de baptême qui se donne à la mairie. Quant aux cérémonies, elles sont à la merci du ministre qui baptise, et tout républicain peut baptiser, à la seule condition d'être libre-penseur. Victor Hugo baptisait à ses heures, et l'on sait avec quelle solennité! Nul mieux que lui n'avait la majesté de l'emploi.

Le mariage laïque est plus réglé et l'État l'abandonne moins à l'arbitraire capricieux des citoyens et citoyennes. Il en a institué les ministres, différents, suivant qu'il s'agit de le faire ou de le défaire. Pour le faire, c'est l'officier municipal, orné de son écharpe en guise d'étole. Mais là s'arrête son pouvoir, et il n'a pas, comme

un ouvrier ordinaire, le droit de détruire son œuvre. Ses mains ne peuvent délier le nœud qu'elles ont formé ; c'est au glaive du magistrat civil qu'il appartient de le trancher.

L'enterrement est le troisième acte de la religion laïque. L'État-Pontife y préside par son représentant, officier municipal ou officier de police, suivant le cas. A cela se borne ordinairement son pontificat funéraire. Il faut excepter cependant les funérailles qu'il fait à ses frais pour honorer ses grands hommes. Ce n'est pas qu'il y ajoute des prières : la prière est contraire aux principes sur lesquels il repose, comme l'a démontré M. Goblet après M. Renan. Mais, sauf la prière, l'État-Pontife y met tout ce qu'il a, ministres, magistrature, armée, administration, et surtout, comme plus bel ornement, toutes les confréries de la libre-pensée, pénitents rouges de la République, portant à leur boutonnière une fleur d'immortelle, pour mieux protester contre l'immortalité.

Il n'y pas de religion sans fête, et l'État-Pontife manquerait à tous ses devoirs, s'il n'en instituait pas. Jusqu'à ce jour, il a établi la fête du 14 juillet. C'est une grande date. Mais c'est peu. Il est vrai que tout ne se fait pas en un jour, ni même en quinze années ; d'ailleurs, le chômage n'y perd rien. Au lieu de celui des fêtes, nous avons celui des grèves. L'un est compensé par l'autre : voilà tout.

Oui, voilà tout, et je me permets de trouver que c'est insuffisant. Comparé aux cultes des religions positives, ce culte laïque manque de prestige. C'est qu'il n'est pas facile, quelque bon cuisinier que l'on soit, de faire un civet sans lièvre, et un culte sans Dieu. M. Gambetta, qui aimait la cuisine au moins autant que la religion, l'avait compris. Aussi, convaincu avant M. Goblet que l'État a *charge d'âmes*, et qu'il ne peut remplir ce grand devoir sans religion et sans culte, il trouva une formule qui ne manque pas d'ingéniosité et peut fournir à l'État-Pontife, sans chercher bien loin, plus de lièvres qu'il n'en faut pour faire son civet religieux.

« Ce mot sublime de religion, dit ce grand théologien de la République, ne veut pas dire autre chose que *le lien qui rattache l'homme à l'homme et qui fait que chacun, égal à celui qu'il rencontre en face, salue sa propre dignité dans la dignité d'autrui* et fonde le droit sur le respect réciproque de la liberté. »

Je ne sais ce qu'il y a de plus *sublime* ici ou de la religion ou de la définition qu'en donne le génie du grand citoyen. *Deus, ecce deus!* Voilà Dieu trouvé et le culte facile. Il n'y a pas à le chercher, ce Dieu, par delà les cieux ni dans les entrailles de la terre et des autres planètes. Il est partout, en tout pays, en tout lieu, et de préférence dans les clubs, les cabarets, les théâtres, les conseils

municipaux, les Chambres et le Sénat; on le voit moins dans les couvents et les églises. Ce Dieu enfin, il est près de vous, il est en vous, c'est vous-même.

Avec un Dieu si visible, si tangible, si répandu, les actes de religion, *ce mot sublime*, sont tout ce qu'il y a au monde de plus facile, de moins compliqué. Il suffit de se *rencontrer en face d'autrui*, et de se dire mutuellement : « Je suis digne et grand; vous êtes grand et digne, car, vous êtes mon égal, étant homme. Je salue ma dignité dans votre dignité. A genoux! adorons en nous l'humanité, le seul Dieu adorable, l'humanité qui fonde entre nous l'égalité et nous rend également dignes de respect et d'adoration. Et vive l'égalité, la liberté et la fraternité! »

Se peut-il rien concevoir, je le demande, de plus grand que cette conception religieuse? Une république de dieux, unis entre eux par le lien de l'adoration réciproque! C'est vraiment divin.

Reste à savoir si ces dieux de la terre s'entendront mieux entre eux que ne le faisaient autrefois les dieux de l'Olympe. J'en doute, pour ma part, et, à voir la peine qu'ont tous ces dieux nouveaux à se *concentrer*, et même à trouver un centre de *concentration*, il est bien difficile de croire à leur future entente. La divinité a beau être déclarée, en théorie, une, égale et inamissible, dans tous les républicains, il s'en trouvera toujours qui se persuaderont avoir une part de divin plus grande que les autres et qui, agissant en conséquence de cette conviction, rompront l'équilibre de l'égalité, de la liberté et de la fraternité.

M. Gambetta, le promoteur de cette *religion sublime* de l'*autothéisme réciproque*, s'est vu condamné à constater, par son expérience personnelle, la difficulté pratique d'un culte qui lui paraissait le dernier mot du sentiment religieux et le meilleur et plus solide fondement de la république universelle. Parmi ses *divins* collègues de la Chambre, on s'en souvient, il a eu la douleur, avant sa mort, de découvrir grand nombre de *sous-vétérinaires*, et, parmi ses électeurs *adorables* de Belleville, combien lui ont paru mériter d'être refoulés dans *leurs antres*, *manu militari*, à la façon des fauves? M. Goblet, qui a les visées et le haut sentiment religieux de M. Gambetta, sans en avoir la taille, ne semble pas empressé de *saluer sa propre dignité dans la dignité* de M. Chesnelong et des sénateurs de la droite, ni même *dans la dignité* de MM. Jules Simon, Bardoux, de Marcère et autres républicains avérés, quand il les *rencontre en face*, au Sénat, et il éprouve quelque embarras à *fonder le droit sur le respect réciproque de la liberté.* Il sent bien le divin qu'il porte en son humanité, mais il ne voit pas aussi clairement le divin qui doit être également dans l'humanité d'autrui.

La nouvelle religion d'État a donc contre elle quelques inconvénients pratiques, c'est évident; mais elle a pour elle M. Renan.

II

M. Renan m'écrivait en 1845 les lignes suivantes :

« Au moment où je marchais à l'autel, je pris pour mon partage cette vérité qui est le Dieu caché; je me consacrai à sa recherche, renonçant pour elle à tout ce qui n'est que profane, à tout ce qui peut éloigner l'homme de la fin sainte et divine à laquelle l'appelle sa nature. Ainsi je l'entendais, et mon âme m'attestait que je ne me repentirais jamais de ma promesse. Et je ne m'en repens pas, et je répète sans cesse avec bonheur ces douces et suaves paroles : *Dominus pars*... Alors seulement elles me seront un reproche quand, prostituant ma pensée à des soins vulgaires, je donnerai à ma vie un de ces mobiles grossiers qui suffisent aux hommes profanes et préférerai les jouissances inférieures à la sainte poursuite du beau et du vrai. Jusque-là, je me rappellerai sans regret le jour où je les prononçai. L'homme ne peut jamais être assez sûr de sa pensée pour jurer fidélité à tel ou tel système qu'il regarde maintenant comme le vrai. Tout ce qu'il peut, c'est de se consacrer à la vérité, quelle qu'elle soit, et de disposer son cœur à la suivre partout où il croira la voir, dût-il lui en coûter les plus pénibles sacrifices. »

En donnant une interprétation si étrange à la formule consacrée des promesses cléricales, afin de réserver sa liberté de penser, M. Renan reniait assurément au fond de son cœur la foi catholique qu'il professait extérieurement, mais il entendait bien en conserver l'esprit et la morale et se consacrer, comme il le dit, à la sainte poursuite du vrai et du beau. C'est par cette restriction mentale qu'il rassurait sa conscience contre le remords d'un mensonge public fait aux pieds des autels. « Ces douces et suaves paroles *Dominus pars* ont, se disait-il, un double sens, un sens étroit et dogmatique qui enchaîne la raison au symbole catholique, et un sens philosophique plus large et plus élevé qui, laissant à la raison toute sa liberté, ne lui impose d'autre devoir que de se consacrer à la vérité quelle qu'elle soit, et de renoncer pour elle à tout ce qui n'est que *profane*, à tout ce qui peut éloigner l'homme de la fin *sainte* et *divine* à laquelle l'appelle sa nature. C'est ce dernier que j'adopte. »

Ainsi en refusant, contrairement au sens reçu des paroles qu'il prononçait, de se consacrer au service de Jésus-Christ et de son Église, M. Renan a pris l'engagement de se dévouer à la vérité, de

disposer son cœur à la suivre partout, même au prix des plus pénibles sacrifices.

Ce vœu l'a-t-il rempli? A-t-il tenu, comme il dit, « la gageure paradoxale de garder les vertus cléricales sans la foi qui leur sert de base et dans un monde pour lequel elles ne sont pas faites? »

On connaît sa réponse. Sans retenir tout ce qu'on lui avait appris dans son éducation cléricale, il a gardé du moins toutes les vertus qui ne tiennent pas à une croyance positive et qu'un clerc philosophe peut approuver. De ces vertus du cléricalisme, il en est quatre notamment auxquelles, assure-t-il, est demeuré fidèle toute sa vie, à savoir : « la pauvreté, la modestie, la politesse et la règle des mœurs », c'est-à-dire la chasteté.

Or c'est évidemment tout ce que l'on peut exiger d'un clerc libre-penseur, et tout ce que contiennent les promesses cléricales qu'il a faites aux pieds des autels.

En annotant les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* de M. Renan, j'ai dit les doutes que laissait dans mon esprit la démonstration de ses vertus cléricales. Je ne suis pas demeuré absolument convaincu de sa *pauvreté* et de sa *modestie*. Quant à sa politesse, je ne la mets pas en cause, mais il n'en va pas de même pour la *règle des mœurs*. Il m'est difficile sur ce point, aussi important que délicat, de reconnaître qu'il a pleinement tenu sa « gageure paradoxale » de ne jamais préférer les *jouissances inférieures à la sainte poursuite du beau et du vrai*.

Les écrits qu'il a publiés, les discours qu'il a prononcés depuis la mise au jour des ses *Souvenirs*, tels que le *Prêtre de Nemi*, le *Dialogue de l'Éternel avec l'ange Gabriel* et autres œuvres de son zèle clérical, loin d'effacer mes premières impressions, n'ont fait que les fortifier.

La *règle des mœurs* qu'il vient de prêcher aux étudiants ne me laisse plus de doute et n'en peut laisser à ses admirateurs les plus résolus : il professe la morale que pratique M. Vergoin.

Il me répugne d'étaler devant mes lecteurs de si lamentables abaissements et d'effleurer, même du bout du pied, cette fange. Mais de tels scandales, quand ils sont donnés par des hommes que leur âge, leur célébrité et leur situation officielle exposent aux regards de la foule, et font de chacun de leurs actes un événement et de chacune de leurs paroles un oracle, doivent provoquer une protestation publique et un blâme égal à leur immoralité.

III

Pour parler de tout et surtout de lui-même, toutes les chaires et tous les fauteuils sont bons à M. Renan. Mais là où il se sent tout à

fait à l'aise et en verve pour révéler le fond de sa pensée et de son cœur, c'est de préférence quand il siège au milieu d'un banquet.

Quid non ebrietas designat? operta recludit,
Spes jubet esseratas.

M. Renan est né pour les présidences.

Il lui manque, il est vrai, celle du Sénat et peut-être mourra-t-il sans occuper celle de la république. Mais en revanche il préside au Collège de France, à l'Académie, au ministère de l'instruction publique, et il ne se repose de ces graves présidences que pour présider aux banquets de Paris, de Tréguier ou de Quimper-Corentin.

Le banquet, sous la république, tend de plus en plus à devenir le centre des esprits et le lien des cœurs. Sous ce double rapport, l'association des étudiants de Paris ne pouvait se priver d'une institution si nécessaire, et depuis deux ans elle a son banquet.

C'est le 15 mai qu'il a eu lieu cette année sous la présidence inévitable de M. Renan, le plus célèbre des étudiants du passé et des professeurs du présent, dans les salons du Grand-Véfour. Le Grand-Véfour est le cénacle où l'esprit de la république rend ses oracles. On n'a pas oublié que c'est là, qu'en 1881, M. Paul Bert a promulgué, devant cinq cents instituteurs et institutrices primaires, les grands principes de morale civique qui doivent *refaire* la conscience républicaine des enfants du peuple. Il appartenait à M. Renan de compléter l'œuvre régénératrice de son confrère en apostolat, et de tracer à son tour aux maîtres et aux élèves de l'enseignement supérieur, les règles de conduite, propres à former des hommes, des savants et des citoyens selon le cœur de la république.

Ecoutons ce Mentor parlant aux Télémaques du quartier latin.

Il commence son prône, comme il commence et finit toujours, en parlant de lui-même :

« Messieurs, je vous remercie de m'avoir invité à venir me réjouir aujourd'hui avec vous. Votre jeunesse me réchauffe et me ravive. Il est si doux, quand les fenêtres se ferment d'un côté, de les voir s'ouvrir de l'autre. » C'est, en effet, un excellent moyen d'éviter les courants d'air ou les coups de soleil, sans manquer de lumière.

« J'ai coutume de dire : heureux les jeunes ! car la vie est devant eux. » La vie présente étant le tout de l'homme, il est clair qu'il est plus heureux de l'avoir devant que derrière. Il est clair aussi qu'il la faut bien mener et s'en faire un bon programme. M. Renan reconnaît humblement que ce bon programme lui a manqué.

« Des deux parties du programme de la vie scolaire, travailler

beaucoup, s'amuser beaucoup, je n'ai connu à vrai dire, que la première. Le temps où les autres s'amusent, fut pour moi un temps d'ardent travail intérieur. » — Il faillit en avoir une encéphalite. — « J'eus tort peut-être ; il en est résulté que, sur mes vieux jours, au lieu d'être, selon l'usage, un conservateur rigide, un moraliste austère, je n'ai pas su me défendre de certaines indulgences que les puritains ont qualifiées de relâchement moral. J'aurais mieux fait peut-être de me réjouir quand j'étais jeune et de chanter à ma guise le *Gaudeamus* des clercs du moyen âge... Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'une des moitiés de l'activité de votre âge n'empêche pas l'autre. La joie et le travail sont deux choses saines et qui s'appellent réciproquement. »

Voilà l'exorde, la division et la proposition du prône. Rien n'y manque du côté des règles de la rhétorique. On dirait que le prédicateur s'est inspiré d'une chanson que j'ai entendu chanter dans mon enfance, et où un curé de village, de l'école du *Vicaire Savoyard*, disait à ses paroissiens :

Heureux habitants du village,
Prêtez-moi l'oreille un moment.
Ma morale est douce, elle est sage,
Elle est toute de sentiment.
Vous pourrez très bien me comprendre,
Car c'est mon cœur qui parlera.
Bons habitants, venez m'entendre
Et le bon Dieu vous bénira!

Passons à la démonstration.

« Oui travaillez, travaillez sans cesse, et pourtant, amusez-vous ; ne vous fatiguez jamais. » Goblet, notre grand ministre, orateur aussi éloquent que profond penseur, l'a dit en plein Sénat. Il ne faut pas qu'on laisse enseigner dans les écoles d'un peuple libre cette erreur dégradante propagée par l'Église, que le travail est une peine et un châtiment. Il n'y a que des esclaves ou des imbéciles qui consentent à manger leur pain à la sueur de leur front. Dès que le travail devient une fatigue, la grève devient le premier des droits et le plus saint des devoirs. Mais comment « travailler sans cesse et ne se fatiguer jamais? » Oh! le secret est très simple.

« Ce qui fatigue c'est la contention, c'est l'effort pénible. Laissez la pensée venir à vous, avec son vêtement naturel qui est la parole ; ne l'appelez pas, ne la pressez pas. »

Vous n'êtes pas, messieurs, sans avoir lu mes *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, et je n'ai pas à vous apprendre que la vérité est une grande coquette qui fuit quand on la poursuit, et qui se

livre quand on se retire. Vous me direz peut-être que la terre n'est pas de même humeur et qu'elle ne livre ses richesses, blé, marbre ou charbon, qu'à ceux qui la pressent et lui font violence. Je ne dis pas non. Mais je m'adresse ici aux ouvriers de la pensée. Quant aux autres, je l'ai dit, ils ont pour éviter la fatigue, la ressource des grèves.

Je reviens donc au travail de la pensée. « Je vais vous donner à cet égard quelques-unes de mes recettes. Reposez-vous d'un travail par un autre; ayez des objets d'étude assez divers. » Cette recette je la tiens d'un vieux Sulpicien auquel je me confessais dans ma jeunesse cléricale. Le bon M. Gosselin — c'était son nom — n'était pas sans érudition, mais il manquait de critique. Aussi il ne comprit pas plus le jeu de ma conscience que celui de mon esprit; et en me recommandant de me reposer, à son exemple, d'un travail par un autre, il ne sut pas me dire pourquoi. Le pourquoi le voici :

« Les cases du cerveau occupées par un travail laissent des vides, qui sont avantageusement remplis par un autre travail. Il y a un beau mot d'un vieux rabbin du premier siècle. On lui reprochait de faire déborder le vase de la loi en y mettant trop de préceptes : « Dans un tonneau plein de noix, répondit-il, on peut « encore verser plusieurs mesures d'huile de sésame. » Que c'est bien dit! Oui, on peut faire à la fois des choses très diverses, à la condition de les caser les unes dans les autres. Le temps qu'on donne au travail n'est pas seulement celui qu'on passe devant sa table et son écritoire. Il faut savoir travailler toujours, ou, pour mieux dire, il faut s'arranger pour que le temps du travail et celui du repos ne soient pas distincts. Pendant que vous causez, si la conversation ne vous passionne pas beaucoup, suivez vos idées. De même, pendant vos promenades, pendant vos repas, pendant tous les actes de la vie. »

Je n'ai pas inventé cette recette que je pratique depuis longtemps avec grand avantage. Mais j'ai contribué pour ma part à l'introduire dans la méthode actuelle de l'enseignement public, sous le nom de *leçons de choses*. S'amuser étant la raison dernière de la vie humaine, et d'autre part le travail étant une nécessité, ne fût-ce que pour s'amuser, il faut habituer de bonne heure l'enfance à s'amuser en travaillant, ou si vous le préférez, à travailler en s'amusant.

La recette qu'il me reste à vous conseiller a rencontré des critiques chagrins parmi les ennemis de la république et du progrès. Ils ont trouvé qu'on apprenait trop de choses à la jeunesse et que les programmes d'enseignement étaient trop chargés, comme si un étudiant pouvait trop apprendre et trop savoir! N'écoutez pas ces routiniers, figés dans les méthodes d'un passé bien fini.

« Ne mettez pas de bornes à votre curiosité, aspirez à tout savoir; les limites viendront d'elles-mêmes. C'est ici surtout que je vous porte envie. Dans l'humanité les derniers venus sont les privilégiés. » Je parle ici à des jeunes gens pour qui l'évolutionisme et le déterminisme n'ont pas de secrets. « Que de choses vous saurez que nous ne saurons jamais! Que de problèmes, dont j'achèterais la solution par des années de vie, si j'en avais à ma disposition, seront clairs pour vous! Les sociétés modernes sortiront-elles de la crise où elles sont engagées? Les questions sociales sont-elles des impasses comme les essais manqués du quatorzième et du quinzième siècle », qui n'ont abouti qu'au concile de Trente, « ou bien trouveront-elles des solutions applicables? Que sera le monde en 1920 ou 1930? Et dans l'ordre purement scientifique, à quelles vues » — je ne dis pas à quelle science certaine — « arrivera-t-on sur la race, l'embryon, l'espèce, l'individu, la vie, la conscience? En histoire, de quelles admirables découvertes vous jouirez » grâce à mes travaux de critique historique », si ces belles recherches se continuent. Dans cinquante ans, la littérature babylonienne comptera des vingtaines de volumes, et on la lira. A l'heure qu'il est, nous avons deux inscriptions hébraïques anciennes, qui sont pour le pauvre historien comme des phares lumineux dans cette obscure antiquité. Vous verrez peut-être un temps où vous en connaîtrez des dizaines. Voilà un bonheur dont vous ne vous doutez pas. Ah! que je vous porte envie! Que je voudrais ressusciter dans cinquante ans! »

Mais, hélas! je ne crois pas plus à la résurrection de la chair qu'à l'immortalité de l'âme et aux autres articles du Symbole des Apôtres. Nous n'avons que la vie présente pour tout savoir. Travaillez donc. Mais nous n'avons non plus que la vie présente pour jouir. En vérité, en vérité, je vous le dis : amusez-vous! C'est la seconde partie de votre programme et de mon sermon. Continuez-moi pour le développement de ce second point, le plus important, sans contredit, votre bienveillante attention.

IV

« Soyez toujours de très honnêtes gens. Vous ne pourriez pas bien travailler sans cela. Il me semble qu'on ne saurait bien travailler ni même bien s'amuser que si on est un honnête homme. La gaîté de la conscience suppose une bonne vie. »

Mais ici pas de malentendu. N'allez pas, en m'entendant vous recommander l'honnêteté et la bonne vie, me prendre pour un moraliste à la Bourdaloue. Nous ne prêchons pas le même évangile, et sa manière de comprendre l'honnête homme et la bonne vie

repose sur des dogmes trop tristes pour que je m'entende avec lui. Ç'a été autrefois un lieu commun d'exalter la sublimité de la morale évangélique. Elle est si sublime en effet, qu'elle se perd dans les nues et n'est d'aucun usage pour les hommes qui habitent notre planète. On le comprend enfin aujourd'hui, et les idées si saines de mon savant ami Paul Bert commencent à prévaloir. Elles sont dans les lois d'enseignement, elles seront bientôt dans les mœurs. Allons au pratique et au positif. La vie doit être gaie ou n'être pas. Or, sans la femme, il n'y a pas de vraie gaieté en ce monde, surtout à votre âge. La moralec hrétienne ne l'entend pas ainsi, et ses prédicateurs épuisent toutes les comparaisons pour inspirer l'éloignement de la plus belle moitié du genre humain. Ils la comparent tantôt à la mort qui monte par les fenêtres : *mors ascendit per fenestras;* tantôt aux ailes de papillon que l'on souille dès qu'on les touche: *tetigisse periisse;* tantôt, ce qui est le comble, à un pistolet qui blesse de loin. Il m'a fallu des années pour effacer les impressions profondes que ces inepties, débitées par mes premiers maîtres, le front plissé, le regard au ciel, avaient faites sur mon cerveau de séminariste. Grâce à mes amis Mérimée et Sainte-Beuve, il ne m'en reste plus de trace; et je vois clairement aujourd'hui que l'*Ecclésiaste* seul fut un sage quand il dit : « Va donc, mange ton pain en joie avec la femme que tu as une fois aimée. » Il est bon que vous n'arriviez pas comme moi jusqu'à la vieillesse pour le comprendre.

« Il y a des sujets bien délicats; il est convenu qu'on n'en parle pas. Mais vous me témoignez tant de confiance que je vous dirai tout ce que je pense. Ne profanez jamais l'amour; c'est la chose la plus sacrée du monde; la vie de l'humanité, c'est-à-dire de la plus haute réalité qu'il y ait, en dépend ». — Rien en effet n'est au-dessus de l'homme, et le vieil adage, *quæ supra nos quid ad nos*, est un non-sens. — « Regardez comme une lâche trahison de trahir la femme qui vous a ouvert pour un moment *le paradis de l'idéal;* tenez pour le plus grand des crimes de vous exposer aux malédictions futures d'un être qui vous devrait la vie et qui, par votre faute peut-être, serait voué au mal. Vous êtes des hommes d'honneur; regardez cet acte que l'on traite avec tant de légèreté comme un acte abominable. Mon opinion est que la règle morale et légale du mariage sera changée. La vieille loi romaine et chrétienne paraîtra un jour trop exclusive, trop étroite. » — Mon ami Naquet nous a fait faire le premier pas dans cette voie d'une réforme qu'appelle une intelligence plus large de la nature de l'homme et de ses plus impérieux besoins. La loi du divorce a établi la polygamie successive; la polygamie simultanée ne peut plus se faire attendre bien longtemps. — « Mais il y a une vérité qui sera éter-

nelle, c'est que des relations des deux sexes résultent des obligations sacrées, et que le premier des devoirs humains est de s'interdire, dans l'acte le plus gros de conséquences pour l'avenir du monde, une coupable étourderie. »

Vos applaudissements me prouvent que nous nous sommes compris et me donnent l'assurance que je n'ai pas parlé dans le désert. Du reste, pour plus ample informé, je vous renvoie à Onan et à Malthus.

Permettez-moi seulement, pour compléter ce sermon, de vous dire un mot de la morale civique.

V

« N'oubliez jamais que, par votre éducation exceptionnelle, vous avez des devoirs plus stricts que les autres envers la société dont vous faites partie. Pauvre France!... » Son état ne semble pas brillant aujourd'hui, et nous ne voyons pas poindre encore l'ère de la revanche, de la prospérité, de la concentration et de la paix que nous a promise la république, ce *régime qui divise le moins*. Mais patience. « Vous la verrez, j'en suis sûr, vengée, florissante, apaisée. Ayez une règle absolue; c'est de suivre la France, c'est-à-dire la légalité, malgré toutes les objections, toutes les répugnances, toutes les antipathies. Que ce soit le panache blanc qui vous guide. » Gardez-vous, par-dessus tout, d'être des doctrinaires, d'avoir des principes, des convictions politiques. Les dogmes politiques ne valent pas plus que les dogmes religieux et métaphysiques. Ils sont nécessairement variables et périssables. La loi fonde le droit et la justice, et la légalité est la règle infaillible du devoir social.

« Ne vous brouillez jamais avec la France. Donnez-lui toujours de bons conseils; ne vous fâchez pas si elle ne les suit pas. Elle a peut-être ses raisons pour cela. Quelque chose de mystérieux agite ce peuple; suivez-le, même quand il refuse de vous écouter, quand il s'abandonne aux plus indignes. Ainsi ont fait nos pères en 93. Ils ont eu raison. Le sang a été versé sans doute. Mais il ne fallait pas moins pour nous donner la liberté, l'égalité et la fraternité. « Ne vous croyez pas obligés de prendre des airs consternés, parce que les choses ne vont pas de la façon que vous croyez la meilleure. Que de fois on arrive à se féliciter que l'avis qu'on avait émis n'ait pas été suivi et que les événements vous aient donné tort. »

« En politique, si c'est à réussir que vous tenez, ne suivez pas trop mes conseils. J'ai visé par-dessus tout, dans ma vie, à conserver le repos de ma conscience, et j'y ai réussi. » Au prix de ce bénéfice que je tiens de mon horreur du dogme, j'ai raté la politique. Voulez-vous savoir pourquoi, ayant pu aspirer aux plus

hautes dignités de l'État, et sans fausse modestie, être mis en comparaison avec M. Grévy, je ne suis pas même maire de Tréguier, qui me doit son illustration? Je vais vous le dire.

« Je suis, par essence, un légitimiste; j'étais né pour servir fidèlement, et avec toute l'application dont je suis capable, une dynastie ou une constitution tenues pour autorité incontestée. Les révolutions m'ont rendu la tâche difficile. Mon vieux principe de fidélité bretonne fait que je ne m'attache pas volontiers aux gouvernements nouveaux. Il me faut une dizaine d'années pour que je m'habitue à regarder un gouvernement comme légitime. Et, de fait, c'est au bout de ce temps que les gouvernements commencent à faire quelque chose de bon. Jusque-là ils ne font que payer leur dette de premier établissement. »

Mon ami Jules Ferry appelle cela des légitimismes successifs. Il se trompe. Ce n'est pas mon légitimisme qui change, c'est son objet qui varie, et l'entraîne, toujours fidèle, dans ses variations.

« Mais voyez la fatalité! Ce moment où je me réconcilie, et où les gouvernements commencent de leur côté — comme la république à cette heure — à devenir assez aimable avec moi, est justement le moment où ils sont sur le point de tomber et où les gens avisés s'en écartent. Je passe ainsi mon temps à cumuler des amitiés fort diverses et à escorter de mes regrets, par tous les chemins de l'Europe, les gouvernements qui ne sont plus. Je leur suis plus fidèle que leurs affidés. »

Qui le sait mieux que Son Altesse Impériale le prince Napoléon? Le comte de Paris lui-même ne peut pas en douter. J'approuve la république qui les expulse parce que ma règle absolue est de suivre la France, c'est-à-dire la légalité; mais mon cœur est à moi et nulle puissance ne pourra m'empêcher de les escorter de mes regrets. Qui sait s'ils ne reviendront pas?

« Si la République venait jamais à tomber (ce qu'à Dieu ne plaise!), voyez quel serait mon sort. Moi qui ne suis pas un républicain *a priori*, qui suis un simple libéral, s'accommodant volontiers d'une bonne monarchie constitutionnelle, je serais plus fidèle à la république que bien des républicains de la veille. Je porterais le deuil du régime que je n'ai pas contribué à fonder. Or j'ai soixante-trois ans; vous voyez combien mon cas est étrange; les légitimistes à ma façon se préparent en notre siècle de cruels embarras, car il faudrait aussi que les gouvernements fussent fidèles à eux-mêmes, et ils ne le sont pas toujours.

« Ne venez donc pas me demander des conseils d'habileté; je suis peu qualifié pour cela. »

Je suis sans doute parvenu à une situation que plusieurs d'entre vous peuvent ambitionner. Je suis administrateur du Collège de

France, commandeur de la Légion d'honneur; je suis membre ou président d'une multitude de comités ou conseils, institués par l'État; rien ne se fait, sans mon avis, au ministère de l'instruction publique; le gouvernement républicain qui se montre de plus en plus aimable pour moi, à mesure qu'il s'assagit, vient de me nommer membre de la commission de l'Exposition nationale de 1889, tant il semble tenir à ce que je sois de toutes ses fêtes. Et vous-mêmes, venez de me choisir pour présider ce banquet. On pourrait en conclure que je n'ai pas manqué de dextérité pour diriger ma petite barque et naviguer entre les écueils. Le vrai pourtant est que je dois tout cela à mon travail, à ma science si vous voulez, mais surtout à ma modestie. Voulez-vous faire comme moi et vivre en paix avec vous-même : voici ma dernière recette.

« Ne demandez jamais aucun mandat; n'en refusez aucun; ne déclinez pas la responsabilité, mais ne la cherchez pas. De la sorte on vous laissera bien tranquilles. Vous aurez votre repos et vous vous rendrez en même temps ce témoignage que vous aurez fait ce qui dépendait de vous. Vous pourrez vous dire intérieurement : *Dixi, salvavi animam meam.* Nous devons à la patrie d'être à sa disposition pour la servir; mais nous ne sommes pas obligés de sortir de notre caractère pour obtenir ses mandats. Ne croyons jamais être nécessaires à la patrie; il suffit qu'à un jour donné nous puissions lui être utiles. »

On m'a reproché d'avoir fait, pendant le siège et la famine de Paris en 1871, d'excellents repas chez Brébant avec mon intime ami, l'illustre Berthelot, et quelques autres écrivains, et d'avoir fait frapper une médaille à la gloire de notre restaurateur. Fallait-il donc jeûner parce que la foule mourait de faim, et manquer de reconnaissance envers un pourvoyeur qui, mieux inspiré que mon ami Jules Ferry, avait su trouver le moyen de nous faire faire bonne chère dans une ville affamée de deux millions d'âmes? Je conclus.

« En somme, le temps où vous vivez n'est pas plus mauvais que bien d'autres. » Cette fête et ce dîner en sont la preuve. « Le sol tremble quelquefois; mais les tremblements de terre n'empêchent pas le pied du Vésuve d'être un lieu fort agréable, » quand la lave ne coule pas trop loin. « Préparez-vous pour la vie une ample provision de bonne humeur. Hors les cas de désastre national, » et encore! « faites une part au sourire et à l'hypothèse que ce monde ne serait pas quelque chose de bien sérieux. Il est sûr, en tout cas, qu'il est charmant tel qu'il est. » Je l'ai dit ailleurs : lors même que je pourrais réformer le monde, peut-être le trouverais-je si curieux tel qu'il est, que je n'en aurais pas le courage. « Soyez contents de vivre comme nous sommes contents d'avoir vécu. La vieille gaieté

gauloise est peut-être la plus profonde des philosophies. Ne vous corrigez pas trop radicalement de ce qu'on appelle les défauts français; ces défauts sont susceptibles de devenir un jour des qualités.

« Pardonnez-moi ce long sermon laïque. En vieillissant on devient donneur de conseils. »

VI

Voilà tout entier le sermon du grand rabbin de l'enseignement laïque et de la morale civique. Cet enseignement et cette morale, l'ancien monde les a connus, et M. Renan a des ancêtres qui datent de plus loin que ses maîtres contemporains d'Angleterre et d'Allemagne. Il y a dix-huit siècles que saint Paul, « ce laid petit Juif » en a tracé aux Romains un portrait qui n'a pas vieilli. Pour révéler la cause, apprécier la nature et dévoiler le but des conseils qu'un vieillard de soixante-trois ans ose publiquement donner à la jeunesse française, c'est assez de reproduire ici les traits immortels de ce portrait vengeur.

« Les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, sont devenues visibles depuis la création du monde, par la connaissance que ses créatures nous en donnent; en sorte que ces hommes impies qui retiennent la vérité de Dieu dans l'injustice sont inexcusables; parce qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu et ne lui ont point rendu grâces : mais ils se sont égarés dans leurs vains raisonnements, et leur cœur insensé a été rempli de ténèbres.

« Ainsi ils sont devenus fous en s'attribuant le nom de sages; et ils ont transféré l'honneur qui n'est dû qu'au Dieu incorruptible, à l'image d'un homme corruptible...

« C'est pourquoi Dieu les a livrés aux désirs de leur cœur, aux vices de l'impureté ; en sorte qu'ils ont déshonoré leur propre corps, eux qui avaient mis le mensonge à la place de la vérité de Dieu, et rendu à la créature l'adoration et le culte souverain, au lieu de le rendre au Créateur qui est béni dans tous les siècles.

« C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions ignominieuses... Et comme ils n'ont pas voulu reconnaître Dieu, Dieu aussi les a livrés à un sens dépravé, en sorte qu'ils ont fait des actions indignes.

« Remplis de toute sorte d'injustice, de méchanceté, de fornication, d'avarice, de malignité, ils ont été envieux, meurtriers, querelleurs, trompeurs; ils ont été pleins de perversité, semeurs de faux rapports, calomniateurs, contempteurs de Dieu, arrogants, superbes, altiers, inventeurs de nouveaux moyens de faire le mal...

sans sagesse, sans modestie, sans affection, sans bonne foi, sans miséricorde. »

Ce sombre et saisissant tableau de la décadence des mœurs dans le paganisme n'est-il pas la vivante image des mœurs que produit sous nos yeux l'incrédulité moderne? Et ne retrouvons-nous pas traits pour traits, dans les apôtres de cette incrédulité, l'immoralité que flétrit le grand apôtre de la foi chrétienne dans les doctrines et la conduite des philosophes païens du premier siècle?

M. Renan, dans ses *Souvenirs*, proteste qu'il n'a pas quitté l'état ecclésiastique pour d'autres raisons que celles tirées de l'hébreu et de la philologie; et il ajoute « l'éternel lieu commun : *où est la femme?* par lequel les laïques croient pouvoir expliquer tous les cas de ce genre, est quelque chose de fade qui porte à sourire ceux qui connaissent les choses comme elles sont. » Hélas! s'il n'a pas commencé par la femme, il finit tristement par elle. L'*inconvenance*, pour me servir de son expression, n'est pas moins *choquante* dans un vieillard de soixante-trois ans qu'elle ne l'eût été dans un jeune homme de vingt et un. Ce qui est plus triste encore, et le signe d'un sens moral plus mortellement atteint, c'est qu'il ose donner à des jeunes gens qui, certes, n'ont pas besoin de pareilles excitations, des *conseils* d'une morale « qu'eût professée, dit un mondain, Priape au retour d'un festin chez Bacchus. » Voilà où en est aujourd'hui son *Dominus pars* et sa gageure paradoxale de garder les vertus cléricales sans la foi qui leur sert de base, et son vœu de ne jamais préférer les *jouissances inférieures* à la *sainte poursuite du beau et du vair.*

La foi reniée se retourne contre lui, et Dieu, pour livrer le blasphémateur de son nom à l'ignominie des pensées et des désirs les plus abjects, se contente de lâcher la bride aux suggestions de son orgueil.

C'est par là que devait finir M. Renan, après Michelet et tant d'autres. L'y voilà, et il n'exprime qu'un regret, celui de n'y avoir pas été toujours!

Cela, du reste, ne nuit pas à sa popularité ni à la considération dont il jouit. Le gouvernement de la république n'en est pour lui que plus *aimable.* Ce régime n'aime pas, on le sait, les *bégueuleries;* ce qu'il préfère ce sont des républicains parlant à la Margue et vivant à la Vergoin. Il trouve donc dans ce Mentor sexagénaire, regrettant *les plaisirs que l'âge lui refuse*, le type des maîtres qu'il lui faut pour *refaire* la conscience des générations nouvelles, et par l'école sans Dieu, flanquée à droite d'un cabaret, à gauche d'une maison Duhamel, leur *ouvrir le paradis de l'idéal!*

L'abbé Cognat.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Trop de fleurs! Les festivals du Trocadéro. M. Pasteur et M. Chevreul. Les chanteurs russes. La Russie en France. Fêtes de charité. Fètes du commerce et de l'industrie. Carrousel du Champ de Mars. Le Grand Prix. Kermesse des Tuileries. Un jardin royal trop démocratisé. — Les expositions. Exposition d'hygiène et d'horticulture. Les jardiniers décadents. Les refusés et les impressionnistes. Expositions Bonvin et de Nittis. Les aquarelles de Gust. Moreau et les *Fables* de La Fontaine. Le concours pour l'Exposition de 89. Ventes A. de Neuville, Defoër, etc. — Eugène Isabey. Karl Daubigny. Edouard Frère. Le docteur Legrand du Saulle et le *Délire des persécutions*. — Théâtres. Le Vaudeville. Opéra-Comique : *Maître Ambros*. Comédie-Française : reprise du *Fruit défendu*. Représentation gratuite. L'anniversaire de Victor Hugo et la *Fin de Satan*. M. Ed. Drumont et la *France juive*.

Le Parisien pourrait dire, comme Voltaire à la représentation d'*Irène* : « Vous voulez donc me faire mourir de plaisir! » Il s'agit seulement de mettre *plaisir* au pluriel. Pendant tout le cours du mois de mai surtout, il n'a su littéralement où donner de la tête : du Champ de Mars au bois de Boulogne, les attractions le sollicitaient de toutes parts, et les chroniqueurs ont dû se mettre en quatre pour ne point se laisser déborder.

C'étaient d'abord les festivals, tels que le festival Pasteur donné au Trocadéro le 4 mai, et qui pendant quatre heures consécutives, a déroulé aux oreilles du public un long programme de chants et de déclamations où l'on avait fait entrer, vaille que vaille, tous les noms capables de piquer la curiosité du public : Got à côté de Faure; Mlle Baretta à côté de Mme Judic, empressée de reprendre pied devant un parterre parisien, après une tournée en Amérique où elle a récolté moins de dollars qu'on ne lui en avait promis, et beaucoup moins encore de gloire que de dollars; Coquelin avec Talazac, et Mlle Biancha Bianchi, accourue tout exprès de Vienne, avec les chanteurs russes de la troupe Slaviansky d'Agréneff.

Gounod et Saint-Saëns dirigeaient eux-mêmes l'exécution de leurs morceaux, et M. Eugène Manuel avait composé pour la circonstance des strophes en l'honneur du vainqueur de la Rage, dont la présence dans une loge restait encore, au milieu de toutes les richesses du programme, le principal attrait de la séance. Il semblait que ce programme eût été composé tout exprès, non seulement pour séduire le public et grossir notablement le total de la souscription, mais pour faire passer en revue à l'illustre savant des artistes et des œuvres qu'il n'avait guère eu jusqu'alors l'occasion de connaître, pour lui donner en quelques heures une sorte de résumé vivant de l'art contemporain et combler ainsi d'un seul coup une lacune dont il n'a pas craint, au banquet qui a suivi le concert, de dévoiler la profondeur devant les artistes, stupéfaits peut-être de la franchise d'une pareille confession, malgré la précaution qu'il avait prise de les désarmer d'abord par ses compliments.

« Oserai-je vous avouer, leur a dit M. Pasteur, que je vous entendais presque tous et presque toutes pour la première fois? Je ne crois pas avoir passé dans ma vie dix soirées au théâtre. Mais je n'ai plus de regrets à avoir, puisque, dans l'intervalle de quelques heures, vous m'avez donné, comme dans une synthèse exquise (un extrait Liebig, eût-il pu dire, si le chimiste n'avait fait des concessions à l'académicien), les sentiments que tant d'autres mettent plusieurs mois et plusieurs années à rassembler. »

Le banquet devait être présidé par M. Chevreul, qu'il a fallu remplacer au dernier moment, pour cause d'indisposition, par l'amiral Jurien de la Gravière. L'indisposition était légère, et la preuve, c'est que, deux ou trois jours après, M. Chevreul s'est rendu à l'Académie des sciences pour y recevoir l'hommage de ses confrères en l'honneur du centième anniversaire de sa naissance. On avait devancé d'un trimestre cette petite fête de famille, uniquement, croyez-le bien, parce que les membres de l'Institut seront dispersés loin de Paris au mois d'août, et non en conséquence d'un doute injurieux sur l'accomplissement intégral du cycle séculaire par l'éminent chimiste. M. Chevreul a des pétulances et des étourderies toutes juvéniles. Il oublie volontiers qu'il y a un hiver et un été, que les soirées sont souvent fraîches et qu'il peut n'être pas sans inconvénient, même pour un jeune homme tel que lui, de se lever la nuit dans le *simple appareil*, en marchant pieds nus sur le carreau, pour aller consulter quelques bouquins dans sa bibliothèque. Il lui arrive donc de s'enrhumer comme un écolier qui s'est exposé à un courant d'air après avoir trop longtemps joué aux barres. C'est une de ces imprudences, je le crains, qui finira par lui jouer quelque mauvais tour, à moins qu'il ne se fasse écraser par un

omnibus dans un moment de distraction. Mais soyez tranquilles : M. Chevreul sait bien qu'il nous doit son siècle, que la France a la coquetterie de vouloir célébrer son centenaire et qu'il ne pourrait, sans une sorte d'abus de confiance, frustrer notre attente, comme l'historien Léopold de Ranke vient de le faire pour celle des Prussiens en se laissant mourir dans sa quatre-vingt onzième année, au sixième volume de cette *Histoire universelle* qu'il avait eu le magnifique aplomb de commencer à quatre-vingts ans.

Le Trocadéro a été souvent à pareille fête dans le courant de ce mois de mai. Il a eu les prémices, en France, du grand oratorio de Gounod : *Mors et vita*, exécuté deux fois, sous la direction du maître, au profit des ateliers d'aveugles. Il a servi également de théâtre aux deux concerts où les chanteurs russes ont fait entendre leur répertoire sacré et profane, depuis les hymnes composés par les moines du couvent de Kiew jusqu'aux chansons des bateliers du Volga.

La Russie est à la mode aujourd'hui. Il y a longtemps déjà que le mouvement s'était prononcé; depuis deux ou trois ans il s'accentue de plus en plus. Je ne sais quelles affinités secrètes et bien difficiles à définir ont empêché que, malgré les souvenirs de la Bérésina, de l'incendie de Moscou, des Cosaques et des Baskirs; malgré la différence absolue des civilisations et l'éloignement naturel de la France démocratique pour les autocraties, il ait jamais régné entre les deux nations une de ces haines vraiment profondes et populaires comme celles qui se raniment toujours, à un moment donné, contre l'Anglais ou le Prussien. Même à l'époque de la guerre de Crimée, lorsqu'on ravivait la mémoire de l'invasion et qu'on essayait d'exciter les masses par les articles des journaux et la représentation des *Cosaques*, la haine resta toujours à fleur de peau. Les deux peuples se sont massacrés à Sébastopol, mais en se saluant de l'épée et en sortant de la lutte plus rapprochés que ne l'avaient été la France et l'Angleterre alliées sur le champ de bataille. Ce qui devait les séparer est peut-être ce qui a contribué le plus à serrer le lien. Le dernier effort de notre haine contre la Russie en 1815 a été de traiter les Cosaques de mangeurs de chandelles : les caricatures suffisaient à la satisfaire et elle se mêlait de gaieté. Un trait caractéristique à cet égard, c'est que le gouverneur de Moscou en 1812, l'homme qui incendia la cité sainte pour en chasser Napoléon, s'est allié avec une famille française, et précisément avec celle qui portait le nom de l'historien de la grande armée et de la campagne de Russie. Sa fille a écrit par vingtaines, dans notre langue, des récits dont la belle humeur, la verve et l'entrain inépuisables ont charmé des générations d'enfants, et lui-même, le farouche

Rostopchine, était le plus spirituel des Parisiens. Cette facilité à se faire Parisiens, que dis-je? boulevardiers, est commune à tous les gentilshommes russes. L'Opéra et la Maison Dorée sont à eux aussi bien qu'à nous. Personne ne goûte davantage notre cuisine, nos spectacles, nos plaisirs et notre vin de Champagne. Personne n'apprend mieux et plus aisément les finesses de notre langue. Ils vont sans peine jusqu'à l'argot du jour, et comprennent Labiche ou Meilhac comme Molière. Pétersbourg est la terre promise des comédies, des comédiens et des comédiennes de France. Il me semble qu'on pourrait établir bien des analogies entre ce type du *prince russe* et notre noblesse de cour avant la Révolution.

Quel curieux chapitre à écrire que celui de l'infiltration, de la pénétration de la Russie dans notre littérature contemporaine! Il y a une trentaine d'années à peine que l'initiation a commencé avec Nicolas Gogol, auquel on peut joindre Pouschkine, tué en duel par un Français, le baron de Heeckeren, qui était son beau-frère. Notre excellent collaborateur M. Douhaire ne doit pas être oublié parmi les premiers révélateurs de la Russie littéraire, avec son *Décaméron russe*, où il présentait au lecteur français, dès 1855, des œuvres de Zagoskine, Odoïefski, Lajechnikoff, etc., et les travaux biographiques ou critiques, les adaptations publiées dans cette Revue. Mérimée a témoigné plus d'une fois de son goût pour les sujets et les conteurs russes. Ivan Tourguéneff, qui a si longtemps vécu et qui est mort en France, comme Herzen, a même écrit plusieurs de ses romans dans notre langue, et on peut le considérer comme celui de tous les écrivains moscovites qui a le mieux servi de trait d'union entre les deux littératures et les deux pays.

Pendant ce temps, nos romanciers et nos auteurs dramatiques popularisaient chez nous les mœurs russes. L'Odéon jouait les *Danicheff* avec un succès éclatant; M[me] Henry Gréville publiait coup sur coup *Dosia*, l'*Expiation de Savéli*, la *Princesse Ogheroff*, les *Koumiassine*, les *Nouvelles russes*, les *Epreuves de Raïssa*, le *Violon russe*, etc. M. Victor Cherbuliez, après avoir débuté par le *Comte Kostia*, cette étrange et dramatique histoire d'un boyard russe à demi francisé par les mœurs, mais demeuré sauvage par nature, et qu'un désespoir secret rend féroce, revenait encore aux mœurs slaves avec l'*Aventure de Ladislas Bolski* et *Samuel Brohl*. M[me] Craven nous donnait l'admirable *Récit d'une sœur*. Beaucoup d'autres romanciers, le prince Lubomirski, M. Georges Ohnet dans *Serge Panine*, M. Claretie dans le *Prince Zilah*, suivaient le même courant. On écrivait des histoires de la littérature russe. Enfin les études de M. Melchior de Vogüé révélaient en quelque sorte au public français les noms de Tolstoï, de Dostoïevski et de beaucoup

d'autres. Ce fut comme une traînée de poudre, en un clin d'œil, le public lettré se jeta sur les trois volumes de *la Guerre et la Paix*, mis en français depuis plusieurs années déjà et dont on n'avait pas vendu vingt-cinq exemplaires. On se hâta de traduire *Anna Karénine* et *Katia* de Tolstoï, qui trouvèrent des lecteurs, malgré leurs bizarreries, leurs longueurs, les vices d'une composition fatigante pour un esprit français; *Humiliés et offensés*, le *Crime et le châtiment*, de Dostoïevski; *Mille âmes* de Pisemski, et Gontcharof, et Krestovski, et Chtetchine même, que sais-je encore? C'est par leurs tendances réalistes, leurs préoccupations des souffrances et des instincts du peuple qu'ils se rapprochent de nous. Les journaux, après les revues, se mirent à publier en feuilletons des versions du russe. L'invasion dure toujours; on pourrait même dire qu'elle est dans son plein. Les peintres, comme Vereschagine, ont essayé, eux aussi, mais avec un moindre succès, d'exploiter la vogue à leur profit. Le tour des musiciens et des chanteurs devait venir.

La troupe que dirige M. Dmitri Slaviansky d'Agréneff s'était fait entendre pour la première fois au théâtre de la Gaîté, dans l'un des entr'actes du *Grand Mogol.* Le décor de cette opérette bouffonne, dont on prolonge ou renouvelle le succès à l'aide de billets à prix réduits jetés par paquets dans les boîtes de toutes les maisons de Paris, formait un singulier cadre aux chants populaires et nationaux de la sainte Russie, modulés avec une solennité presque hiératique par de vrais sujets du czar revêtus de costumes indigènes; et la violence du contraste n'était pour profiter ni aux chanteurs ni à l'opérette elle-même. Aussi l'épreuve n'obtint-elle qu'un succès d'étonnement et de curiosité. M. Slaviansky d'Agréneff espérait mieux sans doute et il méritait mieux; mais, quoique le terrain semblât si bien préparé et que ses concerts fussent en même temps de riches et imposants spectacles, il n'a pu sur aucun autre théâtre, pas même dans cette vaste salle du Trocadéro, dont l'étendue est si difficile à peupler, trouver un succès capable de le retenir parmi nous.

M. Slaviansky d'Agréneff n'est pas, dit-on, un vulgaire entrepreneur de tournées artistiques. On assure que c'est un châtelain lettré, épris d'un véritable culte pour les chants populaires du pays, qu'il recueille pieusement de toutes parts, et ayant établi dans sa résidence, entre Pétersbourg et Moscou, une sorte de Conservatoire pour les étudier et les interpréter. Sa troupe est bien une *chapelle*, comme il la désigne; ses concerts sont des offices, et l'*impresario* pontifie. Tout, même l'entrée des artistes, est calculé pour produire une impression religieuse. Figurez-vous un défilé silencieux, lent,

solennel, d'abord d'enfants, puis de jeunes gens des deux sexes, puis de femmes et d'hommes faits, vêtus de riches et magnifiques costumes, comme la cour d'un monarque de l'Orient, précédant de quelques pas Mme d'Agréneff, qui s'avance seule, le front mitré, couverte d'une robe éclatante dont la traîne de velours écarlate brodée d'or est soutenue par deux pages ; enfin, pour clore le cortège, après un nouvel intervalle destiné à redoubler le respect du spectateur, M. Dmitri Slaviansky d'Agréneff, marchant dans sa majesté solitaire, sacerdotal comme un archimandrite, auguste comme un mage, éblouissant comme le soleil. Il monte et se tient debout sur une sorte de trône, ôte sa tiare d'un geste qui est tout un poème et, après une minute de recueillement, donne le signal en imposant les mains, comme s'il bénissait. Alors les voix s'élèvent, mariées, fondues dans un ensemble harmonieux, croissant, décroissant, se perdant au loin, se rapprochant par degrés avec une précision et un sentiment des nuances qui prouvent qu'une seule âme vit dans toutes ces voix. Il y a là surtout de magnifiques basses profondes, comme on n'en trouve guères qu'en Russie. Mais quoi! il eût fallu commencer par apprendre le russe au public français, qui aime à comprendre ce qu'on lui chante autant pour le moins que ce qu'on lui dit.

Et pendant que les concerts et les festivals se succédaient au Trocadéro, les fêtes de charité s'organisaient de toutes parts : bal de l'Hospitalité de nuit, bal des Ambulances urbaines, vente au profit des blessés dans la salle des États, grand bazar de charité dans la salle Albert-le-Grand où, pendant un mois, le flot des acheteurs a coulé devant les comptoirs tenus par les femmes du monde au bénéfice de toutes les œuvres chrétiennes et bienfaisantes de Paris; fêtes organisées par le comité du commerce et de l'industrie : kermesses des Tuileries et du Palais-Royal, représentations gratuites, carrousels du Champ de Mars, le tout couronné par la fête des Fleurs et le Grand Prix.

Je n'entreprendrai point, profane que je suis, de vous décrire ces deux carrousels, où les cavaliers de Saumur et de Saint-Cyr avec leurs manœuvres savantes, leurs mouvements au galop, leurs mêlées, leurs poursuites; avec le jeu des têtes, le jeu des bagues, le jeu des javelots; les spahis, venus tout exprès d'Afrique, avec leur éblouissante *fantasia* et leur charge foudroyante, ont fait merveille sous les yeux du public à 20 et à 40 francs, mais hors portée de la cohue à 20 sous, qui s'est fâchée de ne rien voir, a brisé les barrières, envahi le champ d'exercices, et a dû être refoulée, balayée, presque chargée ainsi qu'en un jour d'émeute. Les vainqueurs ont été couronnés — ou plutôt enrubannés — par les dames, comme

dans les tournois du moyen âge. M. Grévy, qui n'est pas un homme de guerre, ni même un homme de cheval, ayant su, par les érudits de l'Élysée, la part que prit Louis XIV au carrousel de la cour des Tuileries, a honoré celui du Champ de Mars de sa présence. On lui a fait comprendre que c'était là une charge de sa position et que, pour fermer la bouche aux mauvais plaisants qui raillent ses austères principes d'économie domestique, il serait bon de contribuer (par sa présence) à l'éclat d'une fête au bénéfice des pauvres. M. Grévy a donc prodigué sa personne dans la tribune officielle, mais il faut lui rendre cette justice, qu'il avait l'air de s'ennuyer plus considérablement encore que ses ministres.

Une pluie inexorable a contrarié le Grand Prix, sans pouvoir décourager les intrépides *sportsmen*, ni même beaucoup de curieux des deux sexes, pour qui cette solennité annuelle est sacrée. Impossible du moins d'inaugurer en ce déluge les merveilleuses toilettes si savamment combinées pour éblouir les populations avant le départ général et que les *reporters* s'apprêtaient à décrire avec l'enthousiasme séant. L'Angleterre, dans la personne de Minting, a triomphé devant un parterre *d'imperméables*, qui semblait, comme le ciel lui-même, porter le deuil de notre défaite.

Pour la kermesse des Tuileries, il suffira largement de la résumer en ces traits essentiels : des portiques d'illuminations tout le long de la grande allée, un théâtre de danses et de pantomimes, sur le bassin un feu d'artifice, — par une heureuse innovation de M. Alphand, il n'y avait pas de ballon, — une rangée de saltimbanques d'un côté, de l'autre une rangée de cafés et de cabarets, ayant la prétention de ressusciter les fameux Porcherons où allaient parfois s'encanailler *incognito* petits marquis et grandes dames au milieu de la populace en goguette, — et particulièrement le *Tambour royal* de Ramponneau, avec son enseigne, son portail bariolé, ses devises charbonnées sur les murailles, ses garçons vêtus de couleurs gaies et voyantes, ses chanteurs populaires et ses amuseurs. La fête des Tuileries a repris la suite des affaires de la foire au pain d'épices, ouverte sur la place du Trône au lendemain de Pâques et qui n'avait pas dit son dernier mot, mais qu'il a fallu fermer brusquement, sans la prolongation d'usage, pour qu'elles ne se fissent pas tort l'une à l'autre. Ce sont les baraques du cours de Vincennes qu'on a retrouvées le long de la terrasse des Feuillants. Hélas! pauvre jardin des Tuileries jeté en proie aux bateleurs de tout genre, à l'homme-tronc, aux chevaux de bois, à Cocherie, à Marseille jeune, à la femme colosse, à la somnambule lucide, à la belle Fatma, aux acrobates, aux bohémiens, à la *Tour de Nesle* jouée par des garçons bouchers sans ouvrage, des lutteurs démusclés

par l'âge, des blanchisseuses romantiques et des hussards polonais! Peut-être les pauvres y gagneront-ils quelques sous, mais, en fait de commerce et d'industrie, je crains bien que les seuls bénéfices de la fête n'aillent aux commerçants en bocks des Porcherons et aux industriels forains.

Je ne méprise ni les lutteurs à mains plates, qui maintiennent parmi nous les traditions des jeux olympiques accommodées à la civilisation actuelle, ni les acrobates qui voltigent entre ciel et terre comme les oiseaux et les papillons. Seulement ces honorables artistes ne manquent pas de débouchés : outre la foire de la place du Trône ils ont la fête de Neuilly, la fête de Saint-Cloud, la fête des Loges, toutes les fêtes des quartiers excentriques, de la banlieue et des environs de Paris, et peut-être est-ce acheter un peu cher les enseignements esthétiques qu'ils apportent au peuple que de les payer à ce prix : le plus beau et le plus central des jardins de Paris envahi par un campement de bohêmes; les oiseaux mis en fuite par la grosse caisse, la clarinette et le cornet à piston; ce grand réservoir d'air pur, d'ombrages et de fleurs enlevé pendant tout un mois, le plus beau de l'année, aux mères et aux enfants, saturé d'exhalaisons méphitiques, empoisonné de miasmes pestilentiels, souillé de détritus innombrables! Nous avons vu sur la terrasse des Feuillants laver des chaussettes, sécher des maillots, vider des lapins, bouillir d'effroyables ragoûts. Songez à l'armée de microbes qui servira, longtemps encore peut-être, d'arrière-garde à ce bataillon nomade. Les Mémoires de 1815 nous parlent de troupes de Cosaques campées avec leurs chevaux aux Champs-Élysées. Était-ce pis que cet amas de banquistes, de garçons cabaretiers, de saltimbanques et de populaire faisant ripaille! Pauvre jardin! On dirait qu'il n'a été épargné par M. Haussmann, en sa qualité de jardin impérial, que pour être d'autant plus dévasté et ravagé par la république en expiation de sa tache originelle. Voilà dix fois qu'on en fait un champ de foire. Encore quelques petites fêtes démocratiques comme celle-ci, et vous verrez ce qu'il en restera.

II

On eût pu demander avis, sur ce point, à la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle qui a pris l'initiative de l'exposition d'hygiène urbaine installée à la caserne Lobau. Certainement l'art d'assainir les égouts, les conduites d'eaux ménagères, les maisons, les hôpitaux, les rues, a réalisé de notables progrès et continue à être l'objet d'études incessantes dont les résultats viennent

d'être mis sous nos yeux; mais pourquoi défaire d'un côté ce que l'on fait de l'autre? Il me faut, d'ailleurs, avouer ma profonde incompétence en la matière. Pendant une heure ou deux, je me suis promené, à peu près comme cet aveugle que j'ai rencontré un jour au musée du Louvre se faisant expliquer Véronèse et Raphaël par un cicerone, à travers ces engins perfectionnés de désinfection, ces véhicules pour le transport des malades contagieux, ces étuves pour la purification des lazarets, ces appareils de ventilation ou de chauffage, tous ces ingénieux systèmes de nettoyage et d'épuration sans lesquels les grandes agglomérations d'hommes périraient bien vite suffoquées et submergées par l'ordure. On trouve à la caserne Lobau jusqu'au plan du monument projeté pour la crémation des morts au Père-Lachaise, jusqu'à des cercueils hygiéniques! Le laboratoire municipal s'y est fait représenter par une série d'instruments de travail et d'échantillons. Mais les curieux recherchent avec plus d'empressement un autre laboratoire : celui de M. Pasteur, avec ses bouteilles, ses cornues, ses bouillons de culture, ses cages à chiens, à lapins, à cobayes, et son petit fragment de moëlle rabique suspendu à un fil dans un flacon. Par une extension imprévue du programme, la Ville a trouvé moyen de rattacher à l'hygiène ses services scolaires, qu'elle est si fière et si empressée d'exhiber partout. Mais elle a beau étaler ses mobiliers perfectionnés, une chose y manque dont rien ne peut suppléer et dont tout fait mieux ressortir l'absence : il y manque le Christ, qui voulait qu'on laissât venir à lui les petits enfants et que les nouveaux déicides ont chassé comme un malfaiteur. Tous ces bancs, ces tables, ces modèles, ces tableaux, c'est un corps sans âme. A cette hygiène physique il manque l'hygiène morale.

Vers le milieu du mois, l'exposition d'horticulture a charmé pendant quelques jours des milliers de visiteurs. C'était là la véritable fête des Fleurs, et non celle des 5 et 6 juin, qui n'a été que la fête des Parapluies. Le pavillon de la Ville de Paris et ses alentours avaient été métamorphosés, avec un goût exquis, en un vaste jardin où toutes les séductions des formes, des couleurs et des parfums étaient prodiguées et nuancées à la fois. La fleur est la grâce, le sourire, le charme de la nature. Pas toujours pourtant : il est des fleurs redoutables et des fleurs rébarbatives, dont les jardiniers savants s'appliquent à perfectionner l'horreur, comme ils s'efforcent de développer l'attrait des autres. Quasimodo et la Esméralda ne formaient point une plus violente antithèse que ces euphorbes monstrueuses et velues, ces cactus aux formes bizarres, biscornus, hérissés, farouches, menaçants, avec les massifs de géraniums, de pétunias, de calcéolaires pointillées de couleurs éclatantes, d'azalées, de roses et de

rhododendrons comme il devait en pousser dans le paradis terrestre, mais dont il a fallu six mille ans pour retrouver le secret. Dans ce dernier massif, combien de regards se sont braqués avec une admiration pleine de convoitise sur le *Sapho*, blanc comme neige, avec des taches d'un violet superbe sur ses pétales! L'art du jardinier, qui a produit cette merveille, est parvenu aussi à faire pousser sur une même tige des chrysanthèmes blancs et des chrysanthèmes jaunes; il a obtenu des capucines vert bronze; après la rose jaune et la rose noire, il a créé la rose verte; il a réuni sur le calice de certaines tulipes des nuances stupéfaites de se trouver ensemble. Ce n'est pas que j'admire toujours le résultat de ces laborieux efforts. Je n'ai point flairé la rose verte, mais je voudrais savoir si elle sent aussi bon que la simple rose rose. La science ne laisse guères de parfums derrière elle. Depuis longtemps l'horticulture a ses raffinements et ses complications : le poème latin de Walafried Strabo démontre qu'il en était déjà ainsi vers le neuvième siècle et dans les parterres des cloîtres, et l'on trouvera un jour sur quelque brique la preuve qu'il en était de même dans les jardins de la reine Sémiramis. Cependant l'art pourrait raffiner la nature sans la torturer. Tel jardinier *parnassien* a un faible pour la perversité décadente, comme nos romanciers et nos poètes : voilà ce qu'on se dit en voyant des orchidées pareilles à des bêtes fantasmagoriques enchaînées par la patte; des calcéolaires hybrides qui faisaient songer à un poème de Paul Bourget, et des *caladiums* qui ressemblaient aux *fleurs du mal* de Baudelaire.

L'actualité se glisse dans la botanique comme partout. J'ai rencontré beaucoup de mes contemporains parmi les fleurs de l'exposition horticole. Passe encore quand ce sont des contemporaines! Nul ne s'étonnait d'y voir *la princesse Amélie*. On était un peu plus surpris déjà de trouver au nombre des rosiers M. *Léon Say* (*hybr.*, ajoutait l'étiquette). Du moins M. Léon Say, s'il est économiste, homme politique et financier, est aussi président de la Société d'horticulture. Mais l'*Eugène Delattre!* Mais le *Jules Grévy!* M. Grévy baptisant une rose, M. Grévy devenant fleur. Quel rêve! Il y a là le thème d'une nouvelle ode funambulesque pour Théodore de Banville. Jusqu'où l'envie d'être décoré ne peut-elle conduire un honnête jardinier! J'ai peine à me figurer une dame mettant la rose Jules Grévy dans son bouquet, sur sa cheminée, dans ses cheveux, à son corsage, penchée sur la rose Grévy et respirant son parfum!

Quinze jours plus tard, l'exposition des chiens remplaçait l'exposition des fleurs au Cours la Reine. Le Salon a bien remplacé le concours hippique au palais de l'Industrie, — sans parler de l'exposition internationale de la Société des sciences et arts industriels.

Mais si nous voulions entrer dans toutes les expositions, il serait impossible d'en finir. En voici déjà une demi-douzaine. Et croyez-vous que le Salon ait nui aux autres exhibitions artistiques? Loin de là : il semble, au contraire, qu'il en ait doublé, triplé le nombre. Comptons, si vous voulez bien. En même temps que le Salon annuel, l'exposition des refusés et l'exposition des impressionnistes s'ouvraient rue Laffitte ; l'exposition des tableaux offerts pour le monument de Claude Lorrain, rue des Tuileries; l'exposition Bonvin, galerie Bernheim; l'exposition de Nittis, galerie Rothschild; l'exposition des aquarelles de Gustave Moreau, galerie Boussod et Valadon; l'exposition Paul Baudry continuait jusqu'à la fin de mai au palais des Beaux-Arts; l'exposition des pastellistes, qui venait de finir rue de Sèze, était remplacée par l'exposition Alphonse de Neuville. Enfin chacune des grandes ventes artistiques, les ventes Stein, Defoër, Viot, Bida, Laurent Richard, John Saulnier avait pour prologue l'exposition des tableaux ou des dessins. Complétez la liste par le concours pour l'Exposition universelle de 89. Voilà donc encore une douzaine qu'il faut ajouter à la demi-douzaine de tout à l'heure. Et j'en néglige ou j'en oublie. N'y a-t-il point de quoi reculer d'épouvante devant une telle accumulation de plaisirs? Quel appétit, quelle voracité même pourraient suffire à un pareil menu? Le chroniqueur consciencieux serait excusable de plier sous le faix, mais il ne le serait pas s'il voulait le faire partager sans pitié à ses fidèles lecteurs.

Nous simplifierons donc notre tâche, et d'ailleurs elle se simplifie d'elle-même, car nous avons déjà parlé des expositions Baudry, Claude Lorrain et des pastellistes; en outre, l'exposition des refusés, qui comprend à peine une cinquantaine d'ouvrages, sur plusieurs milliers, n'est rien, et celle des impressionnistes est bien peu de chose. Suivant l'usage, le groupe des artistes qui se qualifient d'*indépendants* est déserté chaque année par de nouveaux transfuges, dès que les ailes leur ont poussé suffisamment pour s'envoler. Il y reste M. Forain, avec quelques esquisses d'un intérêt médiocre; Mlle Berthe Morizot, dont les minces et sommaires ébauches présentent parfois un joli gazouillis de tons; M. Rouart, qui commence à devenir net dans ses vues et ses marines, d'où nous conjecturons qu'il est à peu près perdu pour le groupe; enfin, M. Degas, qui reste le grand homme de l'école, et dont les scabreuses études de nu féminin, volontairement effrontées jusqu'à une sorte de cynisme, faites d'une main ferme et brutale, sur un modèle dont la distinction est loin d'égaler celle de Maritorne, obtiennent un peu enviable succès. Presque tout le reste se compose de croquis d'écoliers, où la nature semble vue par un œil malade

et traduite par une main paralysée. Il y a là des paysages et des portraits qui eussent fourni à Schaunard des inspirations pour sa grande symphonie sur l'*Influence du bleu dans les arts*. A côté du réalisme la fantaisie a sa place. Je recommande surtout un éventail peint de taches transversales et longitudinales, qui ont évidemment une signification dans l'idée de l'auteur, quoiqu'il soit absolument impossible, je ne dis pas d'y entrevoir, mais d'y deviner un être ou un objet quelconque, et les visions fantastiques d'un Monsieur poursuivi par des cauchemars qu'il a le tort de vouloir raconter et à qui l'on doit aussi, outre une *Salomé* inénarrable, une *Tentation* d'un comique irrésistible.

Au sortir des impressionnistes, on goûte d'autant mieux Bonvin, qui n'est pas impressionniste du tout. C'est un bon, franc et honnête ouvrier, qui peint solidement des sujets simples, en les pénétrant d'une pointe d'idéal discret, de poésie sobre et contenue, plus facile à sentir qu'à définir. On voit qu'il aime les braves gens qu'il peint, et c'est peut-être là, comme chez les maîtres hollandais qu'il rappelle souvent, tout le secret de sa poésie. Les figures qu'il met en scène, ce sont des religieuses, des capucins, des chartreux au laboratoire, des Frères, des écoliers, des ménagères, de bonnes vieilles ou de robustes filles qui tricotent, récurent, repassent, font la cuisine; des soldats, des cordonniers, des forgerons, bref toujours des gens du peuple, mais du vrai peuple, tranquille et laborieux. Ses plumeuses et ses cuisinières sont dignes de Chardin. Son réalisme n'a rien de brutal ni de bas, sa facture est large et simple comme ses sujets. Je ne lui reprocherai que de ne point varier quelquefois d'un sourire l'expression trop uniformément morne et triste de ses physionomies. La ferme sobriété du coloris s'assortit aux sujets; elle sait toutefois s'égayer d'une note éclatante; souvent une robe, un tablier, surtout un corsage, rouges jettent, dans le recueillement de ses tableaux, une fanfare qui l'anime sans le troubler, comme ces sons de cor que l'on entend le soir, dans le silence des champs. Il sait aussi tirer un heureux parti de la distribution de la lumière, et nombre de ses toiles, telles que le *Coin d'église*, le *Réfectoire*, l'*Ave Maria*, font songer à la fois à Granet et à Pierre de Hoog.

Tout autre est Joseph de Nittis, sur lequel, d'ailleurs, nous n'avons pas à revenir longuement, car nous avons esquissé récemment le portrait du jeune peintre à l'occasion de sa mort, et l'exposition organisée par sa veuve, si elle renferme quelques œuvres que nous ne connaissions pas, ne nous apporte cependant aucune note nouvelle. Nittis, Napolitain comme l'abbé Galiani, était devenu Parisien aussi aisément que lui, et du reste il est remarquable que,

parmi les vrais Parisiens, huit sur dix sont nés en province et le neuvième à l'étranger. Il n'avait pas l'esprit exubérant, la verve folle et endiablée de son compatriote; mais, à peine descendu à Paris, dans un triste garni du boulevard Montparnasse, sans savoir un mot de français, il se mit à connaître, à comprendre, à peindre Paris, le Parisien et la Parisienne, comme s'il eût grandi dans l'atmosphère subtile et affinée des boulevards. Toutefois, Paris n'eut pas son cœur et son art tout entier; il en garda une part à Naples, et il en donna aussi une part à Londres. Naples répondait à son amour du soleil; Paris, à sa finesse pénétrante, à la vivacité de son coup d'œil et de son coup de pinceau, à son élégance native, à sa tournure d'esprit toute moderne; Londres, au fond de mélancolie sombre qu'il cachait sous les apparences de la gaieté, et qui alla toujours croissant jusqu'à sa mort.

Figurez-vous seulement que La Fontaine, au lieu d'être Français, soit un fabuliste persan ou indien, et la série d'aquarelles qu'un riche amateur a demandée à M. Gustave Moreau pour l'illustrer et dont on a pu voir l'exposition dans la galerie de l'ancienne maison Goupil, sera une série de chefs-d'œuvre. Cet artiste ingénieux et compliqué, dont la facture ressemble à un travail d'orfèvrerie, n'était vraiment pas désigné par la nature pour traduire la naïveté du bonhomme. S'il est une qualité qui lui manque, c'est précisément la qualité caractéristique de La Fontaine : la simplicité, le naturel. Mais, M. Gustave Moreau a tant de talent et un talent d'une telle distinction, qu'il a mis dans son œuvre de quoi dédommager amplement le plus difficile. On en est quitte pour l'hypothèse que je suggérais plus haut. Ce n'est pas La Fontaine, c'est Lockman ou Pilpay, et cette illustration du *Pantchatantra* est à la fois un charme et un éblouissement.

Quelques-unes de ces images sont des épopées, d'autres des allégories d'un symbolisme subtil. L'échoppe du Savetier, dans la fable célèbre du livre VIII, est un pavillon indou. Les haillons du paysan du Danube arrivent à la richesse à force de pittoresque. Quelle composition admirable en son genre que la *Mort et le bûcheron!* Mais comment le bûcheron de La Fontaine pourrrait-il deviner la mort sous les traits de la femme qui lui frappe sur l'épaule en se voilant le visage, et demander à cette belle créature de l'aider à recharger son fagot? On juge bien qu'il n'a eu garde d'oublier les fables dont la scène est en Orient ou dans les pays du soleil : le brahmine de la *Souris métamorphosée en femme*, la sultane du *Rat et l'éléphant*, le *Songe d'un habitant du Mogol*, les *Compagnons d'Ulysse*, les *Deux amis du Monomotapa*, où il pouvait, sans *anachronisme*, se livrer à la richesse de son ima-

gination et de son style, en se jetant sur un détail. En son ensemble, l'œuvre de M. G. Moreau est comme une transposition magnifique qui ne change pas seulement la langue des *Fables*, qui en change le stlye et le caractère. Reconnaissons pourtant qu'il a su çà et là être simple et, si je puis ainsi dire, se mettre au point de La Fontaine, par exemple dans l'*Homme entre deux âges*, dans le *Berger et la mer*, dont il a fait une idylle largement traitée.

Ce n'est pas une foule, c'est une cohue qui a visité, à la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, les cent sept plans envoyés au concours pour l'Exposition de 89. On pouvait à peine approcher des châssis. Le trait commun le plus saillant de tous ces projets est la grande tour de 300 mètres de haut, imaginée par M. Eiffel, pour laquelle le programme ordonnait de réserver un emplacement et que presque tous les concurrents avaient copiée sur l'avant-projet publié par M. Eiffel lui-même, l'un de ceux qui ont remporté la première prime, avec MM. Dutert et Formigé. Sauf un ou deux plans, où on lui a donné la forme d'une colonne ou substitué une énorme coupole (la variante la plus originale est celle qui la figure sous l'aspect bizarre de quatre tabourets gigantesques superposés en retrait), partout on voyait reparaître cette tour largement évasée à sa base, reposant sur une ou plusieurs arcades superposées, s'effilant presqu'à la façon d'un clocher et terminée par une lanterne. Il est bien difficile de saisir la raison d'être de ce monument disgracieux, qui engloutira des millions et qui aura le tort, entre beaucoup d'autres, d'écraser le reste des constructions, de les réduire à l'état de taupinière, même en forçant les architectes à leur donner une élévation exceptionnelle. Je n'en puis voir d'autre que le désir de dépenser beaucoup d'argent, en prouvant une fois de plus que la république, toute ruinée qu'elle est, se considère toujours comme assez riche pour payer une extravagance, d'étonner les populations et de rivaliser avec la tour de Babel. Mais il se pourrait bien que son dernier mot fût aussi *confusion* et que la montagne en travail accouchât d'une souris, car l'Europe ne témoigne décidément pas d'un grand empressement à venir fêter le centenaire d'une révolution dont les fruits ne sont pas mieux faits que les actes pour la séduire.

La vente Alphonse de Neuville, — ou plutôt Deneuville, car tel est le vrai nom de l'artiste, encore inscrit sur l'enseigne de l'épicerie de Saint-Omer où il vit le jour, — nous a fourni l'occasion de revoir en grande partie l'œuvre de l'excellent peintre militaire. Les œuvres absentes étaient représentées tantôt par des répétitions et des réductions, tantôt par des ébauches, des études et des dessins ou des aquarelles. Avant de composer ses tableaux, A. de Neuville non seulement en esquissait chaque figure séparément,

comme tous les peintres, mais il lui arrivait même de faire un tableau de chacune de ces parties isolées. C'est sans doute à cette habitude consciencieuse, qui explique la fermeté et la précision de ses ouvrages, qu'on doit ces petits paysages d'une finesse d'exécution et d'une profondeur si étonnantes où il s'est révélé, dans son exposition posthume, sous un aspect nouveau. Le plus haut prix de la vente — 27 500 francs — a été atteint par le *Parlementaire*, qui est vraiment une belle œuvre, d'une composition excellente, très étudiée dans les contrastes de ses personnages. Ce fut un des talents particuliers d'Alphonse de Neuville que la justesse absolue des mouvements et des attitudes, même dans la rage du combat, même dans ces convulsions de la mort dont la vue vous fait passer un frisson sur l'épiderme. Il savait exactement la physionomie de chaque corps, de chaque grade, de chaque arme, et ne confondit jamais la tenue d'un réserviste, d'un mobile, encore moins d'un garde national avec celle d'un *lignard*.

Les ventes artistiques ont retrouvé quelques beaux jours. La vente des meubles, tapisseries, objets d'art du cabinet Stein a produit 1 300 000 francs; celle des tableaux de M. Defoër, près de 1 200 000 : la collection Defoër, plus riche par la qualité que par le nombre, ne comprenait que quarante tableaux et onze dessins, pastels ou aquarelles, tous de l'école française moderne et de premier choix. M. Hector Defoër, si je ne me trompe, est un Belge, sorti d'une humble condition, qui habitait le Caire et s'appelait Hector Bey lorsque nous allâmes assister à l'inauguration du canal de Suez en 1869. Son frère était ou avait été valet de chambre, et lui-même fournisseur du khédive — le seul et unique khédive Ismaïl, prince éblouissant, des mains duquel coulait le Pactole, qui civilisa la terre des Pharaons en bâtissant au Caire un Cirque et un Opéra, en engageant des danseuses, en faisant jouer *Aïda* et la *Grande-Duchesse* devant une jeune Égypte épicurienne et sceptique, dressée à boire du vin de Champagne, à lire le *Figaro* et à *blaguer* Mahomet; souverain fastueux que n'ont peut-être pas beaucoup regretté les fellahs, mais dont les palefreniers, les aubergistes, les fournisseurs, les fonctionnaires, les femmes du harem, les parasites et même aussi les savants, car il s'intéressait aux fouilles des hypogées presque autant qu'aux ballets, regrettent encore la perte. — Le triomphateur de la vente Defoër a été Meissonnier, dont le 1814 est monté à 128 000 francs. Après lui, Fromentin avec sa *Fantasia*, Corot avec les *Nymphes et Faunes*, Millet avec l'*Homme à la houe*, Th. Rousseau avec les *Bords de la Loire*, se sont échelonnés de 55 à 68 000 francs. Ce sont là de beaux prix, mais, si brillants qu'ils paraissent, ils ne laissent pas cependant de se sentir quelque peu

de la décadence générale, puisque, malgré toutes les convoitises allumées par la dispersion d'un cabinet si célèbre, les adjudications sont restées, pour le total, inférieures d'environ 120 000 francs aux prix demandés par les experts.

III

Nous aurons sans doute prochainement plusieurs nouvelles ventes ou plusieurs expositions artistiques. Eugène Isabey est mort au moment où paraissait ma dernière chronique. Il avait quatre-vingt-deux ans et la paralysie immobilisait ses jambes, mais il était toujours jeune d'esprit, de caractère et de verve. On pourrait presque dire de lui qu'il n'a cessé de peindre qu'en cessant de vivre : il exposait encore dans la galerie Georges Petit, en 1884, sept aquarelles où l'on retrouvait son coloris vivant, sa tournure alerte et le pétillement de sa fantaisie. Peintre de marines et de batailles, ou de fêtes, de cortèges, de cérémonies éclatantes, d'épisodes de la vie châtelaine, Eugène Isabey demeura jusqu'au bout un romantique de 1830, épris des belles armures, des étoffes chatoyantes, des costumes éblouissants ou étranges, du mouvement, de la vie, des grands ensembles pittoresques; aimant à évoquer, dans un carillonnement de couleurs pimpantes et tapageuses, les brillantes visions du passé. Il se plaisait à grouper les seigneurs et les grandes dames le long des galeries ou sur l'ample escalier d'un palais, comme dans le *Mariage d'Henri IV;* à sonner les airs les plus joyeux de la palette pour célébrer un *Départ de chasse sous Louis XIII;* à jeter entre le ciel et l'eau la flamme crépitante d'un incendie en pleine mer; à ressusciter la fantasmagorie d'un cabinet d'alchimiste cherchant le grand œuvre; à faire tourbillonner autour de saint Antoine la ronde vertigineuse de la tentation; à faire briller les soies, les satins, les velours, en distribuant les groupes, en ménageant les coups d'œil, en déroulant et en étageant la composition à souhait pour le regard, comme dans la *Cérémonie de l'église de Delft*. Les yeux fermés, je revois encore, après plus de vingt-cinq ans, l'*Écu de France*, avec son *brio* prestigieux : qu'elles sont gaies et spirituelles les coquetteries de ce pinceau chatoyant, dont la couleur éclate en étincelles d'or, parmi les reflets pailletés des robes et les rubis qui constellent la figure de l'hôte !

On sait qu'Eugène Isabey était le fils du miniaturiste célèbre, mort plus vieux encore que lui, à quatre-vingt-onze ans. Son père ne tenait pas à en faire un peintre, et il le laissa d'abord se former lui-même : ce ne fut qu'en voyant ses premiers essais qu'il se mit,

émerveillé de cette facilité brillante, à lui donner des leçons. Le jeune Isabey, qui n'avait été jusque-là qu'un dandy, gaspillant ses forces et jetant sa vie au vent, menacé de se voir couper les vivres, partit un beau jour pour le Havre, avec une boîte à couleurs toute neuve et deux amis qui s'appelaient Bonington et Camille Roqueplan. La mer le charma, et s'il faut s'en rapporter aux récits complaisants des biographes, il se serait trouvé peintre de marine sans avoir appris. Le plus sûr est de croire qu'il était déjà allé quelque peu à l'école, et que les deux amis ne lui furent pas inutiles, surtout Bonington, qui a souvent peint la mer, et qui lui a laissé quelque chose de sa touche délicate et brillantée. Isabey est un miniaturiste comme son père, en ce sens qu'il n'a jamais peint que de petites figures, même dans de grands tableaux; mais, comme on l'a dit avec une spirituelle justesse, il ne lui ressemble que comme un joaillier à un lapidaire.

Karl Daubigny était, lui aussi, le fils d'un peintre illustre qui avait créé la célébrité du nom. Il ne l'a point accrue. Les paysages du fils, exécutés sommairement, et qui se contentaient trop de donner l'impression générale, en poussant la négligence du détail à l'extrême, avaient surtout les défauts paternels, et son épuisement précoce apparaissait dans ses dernières toiles.

Nous avons appris le même jour la mort de M. Édouard Frère, qui ne fut jamais un peintre éclatant, qui fut un peintre aimable, honnête, consciencieux, et qui n'a fait aucun sacrifice malsain à la popularité. Personne mieux que lui n'a représenté les enfants. Ses écoles, ses asiles, toutes ses scènes domestiques sont étudiées avec beaucoup de simplicité, de naïveté et d'esprit, mais la couleur en reste uniformément terne et grise, et jamais un rayon de soleil n'a visité ses intérieurs. Sa palette est triste, même lorsque les sujets sont gais. Du moins la touche est fine, avec de jolies demi-teintes, avec des tons vrais, sans aucune mièvrerie, sans que l'étude de la réalité tombe dans le réalisme. M. Ed. Frère a toujours su borner son ambition et ne point forcer son talent.

C'était un sage. Il n'a jamais connu cette folie ambitieuse qui travaille tant d'artistes et dont le docteur Legrand du Saulle a magistralement tracé le diagnostic, en montrant par quels liens étroits, inaperçus du vulgaire, elle tient à la folie des persécutions. Le docteur Legrand du Saulle, médecin de Bicêtre, de la Salpêtrière, du Dépôt, était le plus renommé de nos aliénistes, mais sa personne ne répondait guères à l'idée qu'éveille cette spécialité : grand, fort, la parole sonore, les manières un peu solennelles, le thorax puissant, les mains épaisses, il avait l'air bonhomme et ressemblait plutôt à un magistrat, bien portant, qu'à un homme

en contact perpétuel avec tous les problèmes et toutes les variétés de la folie. Il est vrai qu'il était un magistrat à sa manière, l'auxiliaire perpétuel des tribunaux, le trait d'union entre la médecine et la justice par ses fonctions de médecin légiste. Il nous apprend dans la préface d'un de ses derniers ouvrages qu'il avait rédigé plus de soixante mille rapports pour le parquet, et combien d'autres n'a-t-il pas encore écrits depuis! En dehors de sa clientèle particulière et de la population des grands hospices spéciaux, chaque jour il voyait défiler devant lui, au Dépôt de la préfecture de police, toutes les formes, les plus immondes, les plus dangereuses, les plus troublantes, de la démence et de la déraison humaine. Il semble que, à se tenir sans cesse ainsi penché sur ces abîmes, on doive en rapporter le vertige. Mais rien n'avait pu ébranler son calme imperturbable. En dépit de la solennité de son allure, il était même gai dans ses relations privées, et sa conversation toujours expansive, souvent pleine de verve, ressemblait à celle d'un curieux qui recueille chaque jour des observations piquantes sur les misères de l'humanité, qui s'en amuse, qui les raconte volontiers.

Ah! si le docteur Legrand du Saulle avait dit tous ses secrets! Il n'en disait pas même la moitié, et il les disait comme il sied à un médecin retenu par la discrétion professionnelle et qui cause d'ailleurs avec des profanes. Pourtant on ne se fût jamais lassé de l'entendre sur tous ces mystères inquiétants de la folie, spécialement de la folie parisienne, et les monstrueux dérèglements qu'elle entraîne à ses degrés divers. Que d'histoires ne savait-il pas sur les femmes du monde qui volent au *Bon Marché*, sur la folie criminelle, sur la folie hystérique, sur la folie pornographique, sur les folies causées par la peur et par les révolutions, sur le Dépôt pendant la Commune! Il se vantait de n'avoir jamais pris un homme sain pour un fou, mais avouait s'être trompé plus d'une fois en relâchant des fous comme étant sains d'esprit. C'est que, en dehors même de la vigilance et de la ruse que les aliénés poussent souvent fort loin, la limite est souvent bien incertaine et bien frêle qui sépare la raison de la folie. La démence est un Protée qui revêt toutes les formes, les plus mobiles et les plus insaisissables. Il y a des folies localisées, intermittentes, raisonneuses et même raisonnables, si je puis ainsi dire, qui se dissimulent au regard le plus pénétrant jusqu'à ce qu'elles éclatent en une irrémédiable explosion. Qui pourrait marquer mathématiquement la borne par où certaines excentricités de caractère et même certaines originalités d'esprit confinent à la folie ou s'en séparent? Dans ces cas ambigus et complexes, de quelles angoisses ne doit pas se sentir accablé un aliéniste

qui se voit placé entre deux devoirs également pressants : sa justice envers l'individu, sa responsabilité envers la société !

L'ouvrage qui a le plus popularisé le nom du docteur Legrand du Saulle est celui qu'il publia chez Plon, en 1871, sur *le Délire des persécutions*. On y retrouvera tout l'intérêt à la fois piquant et poignant, médical et anecdotique à la fois, de ses conversations. Avant lui, le délire des persécutions était connu sans doute, mais il n'était pas officiellement classé. C'est lui qui l'a délimité et séparé, qui en a établi la personnalité pathologique, qui en a relevé les éléments constitutifs et essentiels avec une précision scientifique. Depuis Rousseau, cet aliéné de génie, qui a écrit ses *Confessions* et ses *Rêveries d'un solitaire* pour raconter comment Diderot, Grimm, Hume, Mme d'Épinay, tous ses amis et tous ses bienfaiteurs s'étaient coalisés pour lui tendre des pièges, le diffamer et le torturer, jusqu'à Berbiguier, qui dépensa une fortune pour apprendre à ses contemporains et à la postérité, en trois volumes in-octavo, les niches innombrables que lui jouaient des légions de farfadets, combien de nuances, de degrés et de variations! Legrand du Saulle a décrit tous les symptômes, tous les caractères, et aussi toutes les ramifications de ce genre de folie, toutes les influences qui peuvent la produire, tous les effets qu'elle peut causer. Il la poursuit sous ses divers déguisements; il en signale une conséquence imprévue dans le délire des grandeurs. Il faut lire aussi, comme un chapitre d'histoire, l'appendice sur l'état mental des Parisiens pendant les événements de 1870-1871. Le grand nombre d'*observations*, pour la plupart tirées de sa pratique personnelle, sur lesquelles s'appuie l'auteur, constituent comme autant de monographies des diverses formes du délire.

Nul roman n'offre le dramatique intérêt de ce diagnostic si patient et si perspicace, de cette dissection, ou plutôt de cette vivisection de la pauvre et fragile raison humaine? A moins d'avoir une tête solide et des nerfs à l'épreuve comme Legrand du Saulle, on sort de là inquiet, agité et se demandant s'il ne se cache point une part de vérité dans l'impertinent paradoxe qui prétend que les hommes ont bâti des maisons de fous pour faire croire que ceux qu'on n'y enferme pas jouissent de toute leur raison.

IV

Plusieurs salles de spectacle sont déjà fermées depuis le 1er juin. Il est rare que les théâtres se mettent en frais de nouveautés importantes dans le mois qui précède leur clôture annuelle, et ceux même

qui demeurent ouverts ne donnent naturellement alors que des pièces d'été. Des deux comédies représentées par le Vaudeville le même soir (11 mai), l'une, la *Veuve de Damoclès*, par MM. Victor Bernard et Paul Bilhaut, gaie pourtant, mais d'une gaieté un peu vieillotte, et qui refaisait, avec moins de verve, le *Plus heureux des trois*, de Labiche, a disparu de l'affiche après trois ou quatre jours. L'autre, *Allo! allo!* par un débutant qui se cache sous le pseudonyme de Pierre Valdagne, a été plus heureuse. C'est un simple lever de rideau où l'auteur a eu l'idée, comme son titre l'indique, de donner pour la première fois droit de cité sur la scène au téléphone, en le prenant non seulement comme accessoire, mais comme un des agents principaux de l'action; et nous en louerions plus volontiers les développements ingénieux et les traits piquants, si ce marivaudage naturaliste ne faisait vraiment trop bon marché de la morale. Il y a dans la situation qui constitue la pièce et dans le langage de la jeune femme qui s'apprête à renouer avec son mari sans rompre avec son amant, un accent de corruption élégante, de cynisme naïf et raffiné en même temps qui n'a pas manqué d'arracher une fois de plus aux Prudhomme du vice, car le vice a ses Prudhomme aussi bien que la vertu, cette exclamation d'une triomphante sottise : « Comme c'est parisien! »

Nous ne nous arrêterons pas beaucoup plus à *Maître Ambros*, drame lyrique de MM. Coppée et Dorchain pour les paroles, de M. Widor pour la musique. Le livret, au fond, n'est qu'une assez banale histoire d'amour, mais encadrée dans une histoire politique et patriotique tirée du siège d'Amsterdam par Guillaume d'Orange. La disproportion est flagrante, et, au lieu de faire valoir le tableau, le cadre l'écrase. On attendait mieux des deux poètes, du premier surtout; malheureusement, dès qu'ils touchent le terrain de l'opéra, on dirait que nos meilleurs écrivains dramatiques sont dépaysés aujourd'hui. Sans doute, ils riment généralement mieux que Scribe, dont on s'est tant moqué; mais qu'ils sont loin de son intérêt. Un opéra de Scribe se tient debout par lui-même : c'est une pièce, et les opéras actuels ne sont presque jamais qu'un assemblage parfois incohérent, toujours décousu, de morceaux que le compositeur semble avoir taillés, réunis ou disjoints à sa guise. On ne sait plus faire l'opéra-comique, comme si l'incertitude et les hésitations de la musique nouvelle, qui cherche sa voie et ne l'a pas encore trouvée, rejaillissaient sur le *libretto*.

Cette fois, il est permis de se demander si ce sont les poètes qui ont été les victimes du compositeur, ou si ce n'est pas le contraire. M. Widor, en effet, paraît avoir été bien empêché entre la solennité du cadre et l'intimité du sujet véritable, entre l'épopée et l'idylle.

De son tempérament naturel, il est délicat et gracieux; c'est de ce côté qu'il penche et qu'il réussit le mieux. *Maître Ambros* a plus d'une page charmante, spirituellement orchestrée, plus d'une mélodie exquise, tendre ou rêveuse, dont le maniérisme même porte son cachet. Mais il s'est cru obligé d'emboucher la trompette héroïque et d'assourdir nos oreilles par des sonorités redoutables, pour répondre aux scènes ambitieuses qui sont comme un écho de *Patrie*. De là une partition sans unité, intolérablement bruyante par accès et toute en contrastes. L'interprétation est d'une bonne moyenne. Nous n'en détacherons que le nom de Mlle Salla, chanteuse fort habile, mais parfois un peu affectée et dont la voix manque de jeunesse.

La Comédie-Française a repris et le public a revu avec agrément le *Fruit défendu* de M. Camille Doucet, dont la première représentation date déjà de près de trente ans. C'est une aimable comédie, du genre tempéré, dont le sujet se devine suffisamment. Au lieu de pousser les caractères à fond et les situations à outrance, comme elles s'y prêtaient et comme n'eût probablement pas manqué de le faire un écrivain de la nouvelle école, M. Camille Doucet, qui est de la lignée des Andrieux, des Picard, des Collin d'Harleville, se contente de les effleurer d'une main légère, juste dans la mesure qu'il faut pour la démonstration de sa thèse : l'attrait qu'exerce le fruit défendu. Avec cette thèse, il était aisé de faire soit un drame émouvant, soit une comédie philosophique, empreinte du pessimisme à la mode. Mais Schopenhauer était encore inconnu chez nous en 1857, et même aujourd'hui je suis sûr que M. Camille Doucet aime mieux lire Horace. Il est tels et tels passages de son œuvre qui, par la raison souriante, le bon sens malin et les *gratiæ decentes*, rappellent l'ami de Mécène, spécialement en ses épîtres morales. Et au fond, le *Fruit défendu*, qu'est-ce autre chose qu'une épître, ou plutôt un conte moral, adroitement disposé, gradué, nuancé, agencé pour le théâtre, distribué en scènes d'un parallélisme antithétique, qui se répondent en s'opposant, se renforcent par la répétition ou se font valoir par le contraste! La jeune troupe, avec M. Coquelin cadet et Mlle Reichenberg pour chefs de file, joue excellemment ces trois actes, sans laisser aucun regret même à ceux qui l'ont vue avec l'éclatante distribution de 1857.

Quelques jours auparavant, pour célébrer l'anniversaire de la mort de Victor Hugo, la Comédie-Française avait donné une représentation gratuite, ou plutôt une séance de récitation, composée tout entière de morceaux de son dernier livre, dits par les sociétaires et les pensionnaires de la maison. On sait que Victor Hugo, non content de publier un ou deux volumes de vers chaque année

jusque dans l'extrême vieillesse, en a laissé de quoi publier encore pendant dix ou quinze ans. Il en a paru deux volumes depuis sa mort : le *Théâtre en liberté* et la *Fin de Satan*. Cette fécondité poétique, sans pareille dans l'histoire de l'art, est véritablement *monstrueuse*. Hugo aura voulu être le premier par le nombre comme par la qualité. Quoi qu'il en ait dit un jour, il ne *désencombrera* pas avant la fin ce siècle dont il a vu la naissance. La tombe n'a pas éteint le rayonnement de cet astre. Comme le Cid qu'il a chanté, mort, mais toujours debout sur son cheval de bataille, il remporte encore des victoires, et les pauvres poètes qui respiraient, se sentent toujours sous le joug de cette royauté écrasante.

Cependant la nuance est sensible à l'œil nu. Quoique la *Fin de Satan* paraisse, pour la vigueur de la coulée poétique, de la bonne époque de Victor Hugo, comparez l'accueil qu'a reçu l'ouvrage et le bruit qu'il a fait aux acclamations délirantes qui saluaient chaque production du poète de son vivant. On s'est occupé du nouveau volume pendant quarante-huit heures, pas davantage. La souscription pour la statue de Victor Hugo marche dix fois plus lentement que celle de Gambetta, et la tombe du poète au Panthéon n'a pas revu les longues théories qui défilaient jadis sous ses fenêtres ou derrière son cercueil. L'anniversaire du 22 mai tombait un samedi; les fidèles espéraient du moins que le dimanche amènerait la foule; mais le dimanche on avait à la fois la fête des Tuileries, le carrousel du Champ de Mars, le derby de Chantilly, le grand rendez-vous annuel des drapeaux rouges au Père-Lachaise : c'était trop, et l'ombre illustre n'a pu lutter. La bourgeoisie est allée à Chantilly et au Champ de Mars; le peuple, au jardin des Tuileries ; la populace, au mur des fédérés, et le tombeau rayonnant est resté presque désert, sans même recueillir, au retour, le regain des manifestations du Père-Lachaise.

Le livre qui a fait le plus de bruit depuis six semaines, ce n'est pas la *Fin de Satan*, c'est la *France juive*, de M. Ed. Drumont. Réclamations virulentes, menaces de procès, duels retentissants, polémique qui n'est pas encore éteinte, rien n'a manqué au succès de l'ouvrage, qui en est aujourd'hui à sa cinquantième édition et qui serait à la centième si l'auteur avait eu l'habileté de le faire plus court. On avait essayé d'organiser contre lui la conspiration du silence; il a déjoué les mots d'ordre, il a brisé violemment le cordon sanitaire, il a crevé toutes les digues. On en parlait partout pour convenir qu'il était impossible d'en parler nulle part; mais ceux que la plume du virulent écrivain a touchés en pleine poitrine, comme un coup d'épée, n'ont pu se tenir, et ils ont été des premiers, en bondissant sous le coup, à propager le retentissement du

livre dont ils voulaient étouffer la voix. Il n'y a donc pas moyen de se taire; il faut céder au courant et dire son mot dans ce brûlant débat.

La *France juive* a les qualités et les défauts d'un pamphlet. Et par ce mot je ne prétends pas rabaisser l'ouvrage. Un pamphlet inspiré par une cause juste à une âme généreuse, à un esprit passionné et cultivé à la fois, peut être une grande chose et faire tout à coup ce que n'ont pu, pendant de longues années, des milliers de dissertations bien pondérées et de sages écrits. Qui dit pamphlet, dit généralement une œuvre courte, faite pour agir sur l'esprit populaire, toute d'actualité, agressive, violente, perfide, tissue de passion et de haine. Or la *France juive* comprend deux énormes volumes; on y trouvera beaucoup de violences, mais pas une perfidie, car l'auteur y combat au grand jour, sans prendre une précaution, s'attaquant seul, avec une intrépidité presque extravagante, à un ennemi puissant et nombreux; enfin ses haines sont inspirées par l'amour, l'amour de sa foi et l'amour de la patrie. Mais ce pamphlet, l'un des plus longs qu'on ait jamais écrits, en est aussi l'un des plus ardents. Une flamme court, sans jamais s'éteindre ni se refroidir, d'un bout à l'autre de ces douze cents pages. Et pour sentir toute la vibrante actualité du livre, pour se convaincre qu'il est bien venu à son heure, il n'y a qu'à voir l'effet qu'il produit, l'émotion et le trouble profond qu'il a causés.

M. Drumont s'applique à montrer les rapports de la grandeur et de la décadence de la France avec la décadence et la grandeur des Juifs. Quand le Juif monte, la France baisse, et réciproquement : c'est en cette ligne qu'il résume toute l'histoire de notre pays. Or le Juif est à son apogée aujourd'hui; il a tout inondé. Il occupe toutes les avenues, et le cercle va se resserrant et s'épaississant de plus en plus. Comme l'Oreste de la tragédie antique qui, de quelque côté qu'il veuille fuir, se heurte aux Euménides lui barrant le passage, nous ne pouvons nous tourner non seulement du côté du commerce et de la finance, mais du côté des lettres, des arts, des sciences, du journalisme, de la politique, de la diplomatie, de l'armée, de la magistrature, de tout ce qui leur était soigneusement fermé autrefois, sans voir les Juifs affluer et croître à vue d'œil. Mais vous en rencontrerez quelques-uns à peine dans les métiers manuels et pas un dans l'agriculture. Le juif pauvre n'est pas ouvrier : il est *camelot;* il aime mieux vendre les lorgnettes que les fabriquer; il brocante, il ne produit pas. Il ne se fond jamais dans le peuple : il n'en porte pas le costume; il n'en a ni les traditions, ni les habitudes, ni le langage, ni les défauts, ni les qualités. C'est l'homme des villes. Dans la France entière, parviendrait-

on à en trouver un dans un village? Il est juste de faire observer que s'il n'a jamais mis la main à la charrue, ce n'est pas tout à fait et uniquement sa faute. Malgré les patriarches, le Juif n'a jamais été un peuple très pastoral sans doute; mais son genre de vie à travers l'histoire, les menaces toujours suspendues au-dessus de sa tête, la nécessité de se tenir sans cesse prêt à affronter la confiscation ou l'expulsion ne lui permettaient guère de s'attacher à la terre, et, en développant son génie financier, devaient l'éloigner des travaux à long terme, de la culture laborieuse d'un sol qu'il ne pouvait emporter à la semelle de ses souliers.

Les circonstances se sont accordées avec le tempérament particulier de la race pour faire du Juif ce qu'il est, du haut en bas de l'échelle sociale : non un producteur, ni même un consommateur, mais l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, vivant aux dépens de l'un et de l'autre. Son rôle économique est essentiellement parasitaire. Les Israélites forment comme une grande corporation internationale, établie chez tous les peuples sans faire partie d'aucun, et qui butine sur tous. C'est la cagnotte, qui prélève sa part de toutes les mises sans jamais mettre au jeu. On a dit de l'Église qu'elle est un État dans l'État, et je ne serais pas étonné que ce fût un Juif qui a le premier lancé ce mot, destiné à faire fortune. Combien n'est-il pas plus vrai des Juifs eux-mêmes! Le voilà, l'État dans l'État, l'État en dehors et quelquefois au-dessus de l'État, quand il ne dit pas, comme aujourd'hui : « L'État, c'est moi! »

Le tableau fantastique tracé par Eugène Süe de la Compagnie de Jésus, et adopté avec une crédulité naïve par l'imagination populaire, à qui l'on fait prendre aisément le change, n'est que la transposition d'un thème qui, dans son ensemble, s'applique à merveille aux Juifs. Et cette compagnie, non de Jésus, mais d'anti-Jésus, gardant à travers les âges la marque originelle et nationale, qui, même lorsqu'elle était le peuple de Dieu, lui faisait interpréter l'annonce du Messie dans son sens le plus abaissé, consacre à un but tout terrestre et tout pratique sa puissance collective, sa force de perpétuité, ses instincts de race, les facultés qu'elle tient de nature et d'une longue expérience, son invincible ténacité. C'est comme une machine colossale à drainer et à pomper l'argent, une pieuvre étendant ses gigantesques ventouses sur toutes les nations pour en aspirer le sang, la substance et la moëlle. Les mains hébraïques ont je ne sais quelle vertu mystérieuse qui attire l'or, comme l'aimant attire le fer.

Nulle conquête n'a jamais été comparable à celle de cette conquête juive, poursuivie à travers les vicissitudes les plus extraordinaires,

tantôt souterrainement, dans la persécution et l'opprobre, tantôt au grand jour, avec l'aplomb et l'audace que donnent les millions. Maintenant elle est achevée; le triomphe bat son plein; la revanche est complète. Le vaincu, le battu, le méprisé d'autrefois a mis la main jusque sur le gouvernement. Quelquefois il daigne s'allier au chrétien; il choisit un nom parmi les plus glorieux et les plus aristocratiques, parmi ceux de la salle des croisades — ou des environs, — et il prend ce nom pour sa fille. Est-ce pour l'honneur de s'allier au *goy*, pour se fondre avec lui? C'est pour se régénérer et se retremper par le croisement; pour refaire, par cette transfusion, son sang appauvri.

Combien sont-ils en France? On ne sait. Les éléments d'évaluation précise manquent, depuis surtout que la déclaration du culte n'est plus de règle dans les recensements et que beaucoup de Juifs se cachent sous l'étiquette de libres penseurs. Les chiffres avancés varient étonnamment. Ce qui est certain, c'est qu'ils n'ont pas encore, malgré la faveur des circonstances, remonté au niveau du quatorzième siècle, où la France ne renfermait pas moins de huit cent mille Juifs, dont elle se débarrassa par une énergique poussée. Mais, selon le mot du troupier, « ils sont trop ». Aucune province n'a échappé à l'invasion, sauf, dit-on, la Normandie. Exception caractéristique! Le Juif a trouvé là plus fort que lui. Après avoir tâté le terrain, il a senti qu'il ne pouvait lutter. Le Normand est le seul chrétien qui ait vaincu le Juif : honneur au Normand!

Dans le chapitre de la persécution juive, l'auteur a mis en tout son jour la parenté étroite de la juiverie et de la franc-maçonnerie. La franc-maçonnerie est juive d'origine; tout son rituel est juif, les Juifs y abondent et la mènent. Toutes deux se confondent dans l'abominable persécution organisée en un pays essentiellement chrétien contre les prêtres, les moines, les religieuses. Ces choses-là se payent, et la *France juive* est le début du châtiment.

M. Drumont estime que le précepte évangélique qui nous recommande, lorsqu'on nous a frappé sur une joue, de tendre l'autre, n'est plus de mise aujourd'hui, surtout avec des gens dont la lâcheté naturelle s'autorise de la faiblesse ou de la modération de ceux qu'elle persécute pour redoubler ses coups. Il a éprouvé la colère du chevalier qui voyait insulter une femme par les mécréants, du fils qui voit insulter sa mère, et, saisi d'une indignation généreuse, il a fondu, l'épée à la main, seul contre tous, sans calculer le péril, non seulement sur les insulteurs, mais sur ceux qu'il soupçonnait d'être avec eux ou de ne pas être suffisamment contre eux, et il s'est mis à frapper comme un sourd, prenant pour cri de guerre le mot que n'a

pas dit le légat Milon au sac de Béziers : « Frappons-les tous, Dieu reconnaîtra les siens. »

Cette œuvre sincère, convaincue, souvent éloquente, salutaire dans la pensée qui l'a inspirée, est donc aussi, par malheur, une œuvre excessive, pleine de partis pris, et où l'on regrette de rencontrer trop d'injustices et d'erreurs. Certes on ne peut demander à la passion une œuvre de sang-froid, ni à une charge de cavalerie de garder la modération et la mesure. Avec plus de pondération et d'équilibre, M. Drumont n'eût point écrit son livre, et, somme toute, ce serait dommage. Il a été obsédé, halluciné par la vision de la France telle que l'ont faite les Juifs, alliés aux francs-maçons et aux républicains, car c'est ainsi qu'il faut entendre son titre pour expliquer la manière dont il a compris le sujet et tout ce qu'il y a rattaché. Mais comment ne pas souhaiter qu'il ait contrôlé ou fait contrôler plus sévèrement toutes ses assertions, afin de ne pas prêter le flanc? Comment ne point regretter qu'il se soit montré parfois si dur pour les conservateurs quand il se montrait si indulgent pour les radicaux, à la seule condition qu'ils ne fussent pas Juifs? Pourquoi foudroyer si rudement des peccadilles, des faiblesses, des impuissances, de simples relations mondaines? Dans cette exécution en masse, cette extermination, cet *autodafe* colossal, il ne fallait pas englober d'excellents chrétiens, et, même parmi les Israélites, il était équitable de distinguer, en réservant ses colères pour les spoliateurs et les persécuteurs. Ainsi tous les coups eussent porté. Mais en frappant trop fort et d'une main trop prodigue, il a aliéné à sa cause plusieurs de ses auxiliaires naturels; il a enlevé à de braves gens, qui ne s'attendaient pas à rencontrer leur nom sous sa plume en méchante compagnie et affublés d'une épithète méprisante, le plaisir d'applaudir à son œuvre et l'honneur de s'y associer.

La *France juive* est le coup de feu d'un soldat d'aventure, d'un franc-tireur que l'indignation, le dégoût et la colère ont seuls sacré défenseur de l'Église. Quoi qu'on ait essayé d'en dire, les uns avec légèreté, les autres avec perfidie, il n'a pris mandat que de sa foi outragée. Seul il est responsable, et il a prouvé qu'il n'était pas homme à reculer devant cette responsabilité, de ses jugements personnels, de la solidarité qu'il fait partager çà et là au peuple de Dieu et à l'Ancien Testament avec les Juifs actuels, surtout du moyen révolutionnaire, arme redoutable et à deux tranchants, qu'il propose pour *liquider* la question. M. Drumont voudra bien nous excuser si, d'une part, nous sommes trop évirés par la civilisation pour le suivre dans cette voie et, de l'autre, si nous ne voulons pas être plus catholique que le pape, à qui le grand sanhédrin de 1807

décernait solennellement et librement le titre de bienfaiteur et de protecteur des Israélites.

Ce livre retentissant, qui n'a pas encore produit tous ses effets, doit être considéré, et c'est là l'enseignement principal que nous en voudrions retenir, comme le résultat naturel d'une politique d'oppression et de persécution, comme un acte de révolte et de revanche, comme une riposte véhémente au cri de guerre plus stupide encore qu'odieux : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Œil pour œil, dent pour dent, disait la loi mosaïque, et c'est une sentence que les Israélites ne peuvent récuser. L'abîme appelle l'abîme ; on ne sème pas le vent sans récolter la tempête. A travers les siècles et à travers les frontières, il reprend avec la puissance de ces échos prodigieux qui centuplent les bruits, le grand cri : *Sus aux Juifs !* Et en transportant chez nous le mouvement antisémitique dont les explosions se multiplient en Russie et en Allemagne, c'est avec la force qu'y ajoute l'enrôlement cynique d'un trop grand nombre d'entre eux dans les rangs des persécuteurs athées. Une minorité confessionnelle qui s'allie aux maîtres du moment pour opprimer la conscience de la majorité, commet à la fois un crime et une faute qu'elle expiera tôt ou tard. Pour ceux qui ne sont pas sourds, le livre de M. Drumont, l'un des plus terribles coups de tocsin qu'on ait jamais entendus contre « les rois de l'époque », est donc dans ses excès mêmes, et surtout dans ses excès, un très grave avertissement.

Victor Fournel.

L'INVASION JUIVE

Les Juifs, entrés depuis moins d'un siècle dans la société française, y ont fait une irruption peu remarquée d'abord, mais qui frappe aujourd'hui tous les yeux; il est impossible, en effet, de ne pas les voir, tout en gardant leur caractère étranger, leur nationalité distincte, leurs prédilections et leurs intérêts de race, se glisser à travers la population indigène, y arriver aux positions les plus avantageuses, s'y installer et les exploiter avec une habileté suprême, mais trop souvent dénuée de scrupules. Quoiqu'il n'eût pas échappé à l'œil des observateurs, le fait n'avait pas été, jusqu'à ces derniers temps, formellement dénoncé par la presse; et lorsque, il y aura deux ans bientôt, nous signalâmes ici les premières attaques dont cette invasion commençait à être, chez nous, l'objet, en rapprochant cette manifestation antisémitique de celle qui se faisait, à la même époque et d'une façon autrement formidable, en Allemagne et en Russie, le Moniteur des Juifs français : *les Archives israélites*, nous accusa de dispositions malveillantes envers la nation juive et nous reprocha de chercher à donner aux publications dont nous avions parlé une importance qu'elles ne méritaient pas, disait-il, et ne pouvaient avoir par leur nature même, n'étant pour la plupart que des fictions romanesques ou des peintures satiriques de ce qu'on appelait alors, dans le jargon à la mode, le *high life* parisien.

Il n'en était pas ainsi pourtant, et c'était bien une véritable guerre qui commençait contre le monde juif, guerre d'escarmouche alors, qui se faisait dans les hauteurs, mais qui est descendue en plaine et ne se fait plus seulement à coups de plume..., M. Drumont le sait. De toutes les attaques dirigées contre le sémitisme français, la sienne est la plus rude. Son livre, aujourd'hui dans toutes les mains, *la France juive*, est une charge à fond de train, peu ordonnée et avec armes de toutes sortes, mais qui fera sa trouée. Pour M. Drumont, la guerre qu'il fait aux Juifs n'est point une agression; c'est une guerre défensive. Le Juif, en effet, selon lui, est essentiellement notre ennemi, et à deux titres principaux; il a, pour nous Français, une haine de race et une haine de sectaire. En sa qualité de Sémite, il déteste, en nous, les descendants les plus brillants de l'antique famille des Aryas, avec laquelle il fut en guerre dès l'origine des temps et à laquelle, par ses instincts, il restera à jamais antipathique. Par leurs qualités comme par leurs défauts, les deux races, aryenne et sémite, sont destinées à toujours se heurter, dit M. Drumont. Le Sémite est mercantile, cupide, intrigant, subtil, rusé; l'Aryen est enthousiaste, héroïque, chevaleresque, désintéressé, franc, confiant jusqu'à la naïveté... Le Sémite

est négociant d'instinct, il a la vocation du trafic, le génie de tout ce qui est échange. L'Aryen est agriculteur, poète, moine et surtout soldat; rien de tel chez le Sémite.

A ces oppositions de nature, dont l'énumération de détail serait longue, est venue s'ajouter, avec le temps, l'opposition de religion, la plus terrible de toutes. La haine du chrétien est si intense chez le juif, que, tout intéressé qu'il fût, dans les siècles passés, à la dissimuler, il n'a pas su toujours en contenir l'expression et s'abstenir, à cet endroit, de manœuvres plus ou moins ouvertement hostiles. M. Drumont relève, de ce chef, contre les Israélites venus de bonne heure dans notre pays et mieux accueillis que nulle part ailleurs des accusations dont il ne serait guère possible de les disculper. Il les montre partout mêlés, par quelque côté, aux affiliations antichrétiennes, aux schismes, aux hérésies, dans l'insurrection éclatante des Albigeois et le ténébreux complot des Templiers. Certes, il n'est pas sans commisération pour les souffrances qu'éprouvèrent en plusieurs occasions et surtout vers le temps dont nous venons de parler, les « Juiveries » de France; mais il est loin d'y voir des victimes toujours innocentes. Les rigueurs qu'ils subirent au treizième et au quatorzième siècle, les Juifs il faut en convenir, se les étaient le plus souvent attirées; et si quelqu'un y compatit, ce fut l'Église, que la tourbe des historiens accuse de les avoir provoquées. La France entière applaudit aux châtiments qui furent tirés d'eux pour leurs abominables usures, leurs outrages à la religion et leurs trahisons envers la nation qui les avait accueillis la première et les mieux traités qu'aucune autre.

C'est de cette époque, en effet, que date, en France, l'aggravation des sévérités déployées contre les Juifs, des humiliations qui leur furent infligées, des avanies qu'on leur prodigua.

Un prêtre de grand talent, sorti de leur race, et à qui l'émotion causée par leur existence à travers l'histoire a inspiré une publication nouvelle du plus haut intérêt [1], M. l'abbé Joseph Lémann, trace du sort qui leur fut fait dans toute la chrétienté, jusqu'à la fin du dernier siècle, un tableau qui, venant de sa plume, ne saurait être soupçonné d'exagération, et moins encore du désir secret d'excuser, chez ses anciens coreligionnaires, le ressentiment qu'un trop grand nombre en conservent. Ce que M. l'abbé Lémann a voulu leur montrer, dans cette peinture sévèrement historique, c'est la réalisation du châtiment que le peuple avait appelé sur sa tête quand, demandant la mort de Jésus à Pilate, qui le déclarait innocent, il s'était écrié avec une aveugle fureur : « Crucifiez-le! Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants! » Ce châtiment de dix-huit siècles est, trait pour trait, la reproduction de la passion de Jésus-Christ; les enfants des fanatiques qui avaient calomnié, traîné devant les juges, outragé, flagellé, raillé,

[1] *L'Entrée des Israélites dans la société française et les États chrétiens*, d'après des documents nouveaux, par l'abbé Joseph Lémann. 1 vol. in-8°, librairie Lecoffre.

conspué et mis à mort le Juste, furent, jusqu'à nos jours, traités de même chez tous les peuples de la terre, et le sont encore en plus d'un pays. Cette similitude est trop frappante pour n'y pas reconnaître une suprême et providentielle justice. Il faut lire, dans l'auteur même, ces pages saisissantes.

« Le Juste avait été par nous abreuvé d'outrages, dit M. Lémann. Nous avions mis un manteau de dérision sur ses épaules, une couronne d'épines sur sa tête, un roseau à sa main. Coups, crachats, insultes, conspuations, hontes de toutes sortes lui avaient été prodigués; rien de ce qui est opprobre n'avait été épargné par nous. Et, comme dernier trait, lorsqu'il s'était agi de l'acheter à prix d'argent pour le faire mourir, nous l'avions estimé un être vil : 30 deniers!

« Ces opprobres se sont retrouvées depuis, comme châtiment et peine du talion, dans la vie du peuple juif. Rien de ce qui est avanies et tristesses ne lui a pareillement manqué. Qui oserait le méconnaître? Peuple malheureux que, toutefois, on ne sait comment plaindre, a écrit saint Jérôme. Réflexion qui semble douce, à côté de l'arrêt prononcé par notre grand législateur lui-même, par Moïse : « Vous serez « comme la fable et la risée de tous les peuples où le Seigneur vous « aura conduits. » Pour être devenu la fable et la risée de l'univers, alors qu'on avait été le peuple de Dieu, il faut assurément avoir commis un grand crime.

« Dressons, l'histoire en main, le catalogue de quelques-unes de ces humiliantes afflictions qui nous ont rendus la fable et la risée des autres peuples. Ce sera mieux mettre en relief, par un contraste qui n'a pas encore été établi, les bienfaits de Louis XVI à notre égard et sa mission de miséricorde.

« Nous énumérons sans développer. Par exemple :

« La vente des Juifs, comme bétail en foire, après la ruine de Jérusalem. — Nous avions vendu le Juste pour 30 deniers : à la foire de Térébinthe, on donna trente Juifs pour 1 denier.

« 2° La défense, pendant plusieurs siècles, de venir pleurer sur Jérusalem. — On repoussait les pauvres Juifs visiteurs avec dureté et mépris. Plus tard, on leur accorda cette faveur, un seul jour dans l'année. Mais il fallait alors payer nos larmes, et acheter bien cher le droit de regarder et de pleurer du haut d'une colline.

« 3° L'exclusion des Juifs des rangs de la société, et cela partout. Nous étions moins que des lépreux... mais, lui aussi, ne l'avions-nous pas regardé comme un lépreux.

« 4° Le soufflet qu'à Toulouse, à Béziers, et ailleurs, un député de la communauté juive avait été obligé de venir recevoir publiquement, le jour du vendredi saint.

« 5° La *rouelle* ou l'étoile jaune. C'était un morceau d'étoffe jaune sur nos poitrines, ou encore une corne de cette même couleur à nos chapeaux, afin que, de loin, chacun pût nous apercevoir et dire : « C'est un Juif! »

« 6° Les quartiers à part ou juiveries, ruelles étroites, insuffisantes, souvent infectes, où nos familles étaient parquées à l'écart et entassées.

« 7° L'obligation, dans certaines villes, de payer en quelque sorte l'air qu'ils y respiraient, comme à Augsbourg, où ils payaient 1 florin par heure, et à Brême, 1 ducat par jour.

« 8° La défense de paraître en public certains jours de l'année. — Il fallait nous cacher; presque toujours, depuis le matin des Rameaux jusqu'au jour de Pâques, nous semblions rayés de la liste des vivants... Mais lui aussi, ne l'avions-nous pas rayé? N'avions-nous pas, chez Caïphe, caché son divin visage, pour mieux le frapper : « devine qui t'a frappé? »

« 9° Les insultes au Juif errant, les coups, les avanies de toutes sortes.

« En Orient, on vit un Abdallah faire marquer les Juifs d'un fer chaud; un Montahaval leur interdire d'autres montures que des ânes ou des mulets; un calife, El-Acham-Allah, leur faire porter au cou la figure d'un veau, à cause de celui que leurs pères avaient adoré dans le désert. Actuellement, en Perse, on les insulte impunément; en Afrique, on leur crache au nez dans les rues, les enfants les poursuivent à coups de pierre. A Fez, un jour est indiqué pour recevoir leurs impôts sur une place publique; à mesure que chacun d'eux paye, il reçoit un coup de pied ou un coup de bâton, et se retire en faisant une profonde révérence, au bruit des huées de la populace. En Turquie, surtout au faubourg de Galata, beaucoup sont porte-faix, mais il leur est défendu de mettre un sac de foin sous leurs fardeaux comme font les Turcs. Un de ces malheureux avait ramené à Constantinople Mahomet IV, égaré à la chasse; il demanda pour récompense la liberté d'avoir un sac, et il l'obtint. Le grand-duc Constantin, en passant ses revues journalières sur la place de Saxe, à Varsovie, lorsqu'il apercevait un Israélite, lui faisait ramasser le fumier des chevaux et le lui faisait emporter dans son bonnet à poils. Il en riait à gorge déployée. Il ne se trouvait pas un seul homme pour protester contre ce misérable et méprisable abus.

« 10° La défiance, la croyance à une malice perpétuelle de notre part, même dans les causes qui nous regardaient. Au Puy, les différends qui s'élevaient entre deux Juifs étaient soumis à des enfants de chœur, afin que l'extrême innocence des Juifs mît en défaut l'extrême malice des plaideurs.

« 11° Les supplices infâmes. — On suppliciait un Juif entre deux chiens. En Allemagne, en Suisse, on les pendait par les pieds, à côté d'un chien, par dérision, parce qu'il est le symbole de la fidélité.

« 12° La permission donnée à tout officier public d'user d'épithètes flétrissantes envers les Juifs, dans les plaidoyers, dans les actes judiciaires... mais Lui, quand il était devant les tribunaux de Jérusalem, ne l'avions-nous pas accablé de désignations odieuses, le poursuivant et le vilipendant jusque sur la croix.

« 13° L'expulsion, tous les soirs, de certaines villes, au son de la trompe : Ils devaient, quand la trompe sonnait, se disposer à partir, et avoir quitté la ville à l'heure de la fermeture des portes.

« 14° La défense de se baigner dans les rivières où se baignaient les chrétiens. En Provence et en Bourgogne, ils étaient exclus des bains publics, sauf le vendredi où l'on ouvrait ces établissements aux danseuses et aux prostituées.

« 15° L'interdiction de certaines promenades, places, jardins publics. Il n'y a pas cinquante ans, que, dans une cité d'Allemagne, on lisait encore à l'entrée de la promenade publique cette inscription :

« Défense aux Juifs et aux cochons d'entrer ici. »

« 16° Mais ce qui nous a semblé particulièrement amer et doulou-

reux, c'étaient les empêchements mis au baptême par la saisie des biens du Juif qui se faisait baptiser. En effet, le Juif qui devenait chrétien cessait d'être soumis aux taxes qui pesaient sur ceux de sa nation ; il diminuait donc d'autant le fief de son seigneur : or, un tel acte était défendu, et le suzerain croyait compenser cette diminuation de fief par la saisie de tous les biens du Juif. Il lui rendait ensuite telle portion qu'il estimait convenable.

« Est-ce bien vrai?

« Tels furent nos opprobres. On peut dire qu'il y eut pour les Juifs des institutions de mépris, un mépris publiquement organisé.

« Nous étions enveloppés de ce mépris des pieds à la tête..... Mais en Lui aussi, des pieds à la tête, quand il fut l'homme de douleurs, il n'y avait pas un seul endroit que nous eussions laissé sans plaies!

« Comme la Providence en courroux avait dispersé Israël en tous les pays, ces opprobres se sont retrouvés sous une forme ou sous une autre, dans tous les pays. Ils ont duré chaque jour de l'année, durant dix-huit cents ans. O Moïse! vous n'avez rien exagéré en disant que nous serions la fable et la risée de tous les peuples!

« David, également, dans ses visions sur le Christ, avait entrevu que nous lui donnerions du vinaigre à boire; il avait annoncé, tout de suite après, que notre dos serait contraint de se courber. Sa prophétie, comme celle de Moïse, s'est réalisée à la lettre. Notre dos s'est littéralement courbé sous le mépris qui a pesé sur nous.

« O Dieu des justices et des miséricordes, si, en acceptant ces opprobres, nous pouvions vous faire oublier ceux dont nous avons abreuvé votre Fils, notre Messie, eh bien! nous inclinons la tête et nous vous disons maintenant : Pitié!..... »

« Parmi ces outrages et ces institutions de mépris, nul, peut-être, ne fut plus sensible aux Juifs que le péage corporel qui les assimilait aux animaux.

« Le péage était un droit qu'on percevait sur chaque Juif à l'entrée des villes. Le passeport dont ils étaient porteurs contenait ces seuls mots : un tel..., Juif. Et le Juif alors payait pour son entrée, de la même manière qu'il payait pour sa monture. »

« C'est Louis XVI, bénie soit sa mémoire, qui a fait cesser cet opprobre. Au mois de janvier 1784, ce bon prince donna un édit dans lequel étaient contenues ces belles paroles :

« Les Juifs sont assujettis à une taxe corporelle qui les assimile aux « animaux, et comme il répugne aux sentiments que nous étendons « sur tous nos sujets de laisser subsister à l'égard d'aucun d'eux une « imposition qui semble avilir l'humanité, nous avons cru devoir « l'abolir, etc... »

« Un long cri de reconnaissance, dit M. Lémann en terminant cette énumération, accueillit, parmi les Israélites, l'apparition de cet édit. Depuis la chute de Jérusalem et la foire de Térébinthe, où les Juifs avaient été vendus comme du bétail, c'était la première fois qu'un souffle de réhabilitation et d'honneur passait sur les os si longtemps humiliés du vieux peuple... et ces os tressaillirent. »

C'est que, à côté de l'abominable cri de la foule déicide qui avait traîné Jésus devant Pilate : « Crucifiez-le et que son sang retombe sur nous! » un autre cri avait été poussé : « Mon Père, pardonnez-leur,

ils ne savent ce qu'ils font. » Ce dernier avait aussi été entendu au ciel, et, en même temps que la justice de Dieu frappait les coupables et laissait la vengeance populaire s'exercer sur leurs descendants, sa bonté leur suscitait des protecteurs là où il semblait qu'ils en dussent le moins rencontrer, — dans l'Église, chez les évêques et les papes. C'est un fait singulièrement touchant que cette protection des Juifs par les Souverains Pontifes durant tout le moyen âge. M. l'abbé Lémann l'établit par des preuves incontestables, empruntées aux documents officiels et souvent aux témoignages des écrivains juifs et des auteurs les plus formellement hostiles à l'Église. Il rappelle, en le constatant par les textes mêmes, les défenses expresses par lesquelles l'Église protège et fait respecter la liberté de conscience des Juifs : — défense de les forcer à embrasser la religion chrétienne; défense de leur ôter leurs synagogues; défense de troubler leurs sabbats et leurs fêtes; défense de profaner leurs cimetières et de les forcer à changer leurs habitudes et leurs coutumes. Et la plupart de ces défenses, remarquons-le, sont faites : *sous peine d'excommunication.*

Oh! sans doute, ces défenses furent maintes fois enfreintes, ces menaces d'excommunication bravées bien souvent dans les emportements de la colère populaire provoquée par les exactions des Juifs, par leurs attentats sacrilèges contre les choses saintes, la profanation des hosties et des sanctuaires, l'immolation d'enfants chrétiens dans de superstitieuses et sanglantes cérémonies : crimes fréquents et que nul historien de bonne foi n'oserait nier. Que le clergé lui-même, le prêtre de village, le moine enfant du peuple, exaspérés par le spectacle des misères causées par l'affreuse usure des Juifs, ou par leur connivence avec les sectaires impies dont la propagande troubla si souvent la paix de l'Église dans ces temps malheureux, se soient mêlés à l'émeute ou y aient poussé, cela est possible, naturel et probable; mais il n'en est pas moins certain que les Juifs n'ont alors rencontré d'intérêt qu'auprès des papes et des évêques, et n'ont eu qu'eux pour intermédiaires et protecteurs contre les violences d'ailleurs trop souvent explicables, sinon excusables toujours, des populations. Où les débris nomades de la race d'Israël ont-ils trouvé un asile assuré et toujours ouvert, où ils fussent à l'abri de toute exaction, sinon à Rome et dans les États pontificaux? N'est-ce pas un spectacle touchant que celui de ces descendants du peuple qui avait crucifié Jésus-Christ abrité sous la main tutélaire de son vicaire ici-bas? Le cri de miséricorde poussé au Calvaire eut toujours son retentissement à Rome.

Et si les Juifs ont aujourd'hui droit de cité chez presque tous les peuples chrétiens et ne sont plus, légalement au moins, des parias, à quoi et à qui le doivent-ils? A l'adoucissement général des mœurs par le christianisme et à l'initiative du dernier des rois très chrétiens. Le souffle d'humanité inspiré par l'Évangile et qui a peu à peu tempéré la rude et sauvage nature des peuples envahisseurs ne s'est pas détourné, dit M. Joseph Lémann, des malheureux Juifs, quoique d'eux-mêmes ils se soient tenus à l'écart de la société chrétienne, par hostilité contre

elle et pour mieux pratiquer leur loi, dont leurs historiens le reconnaissent, on leur laissa toujours le libre usage. Quant au bon roi Louis XVI, qui prépara leur affranchissement et travailla avec tant de sollicitude à les élever au rang de ses autres sujets, c'était bien une pensée chrétienne et non une des idées humanitaires dès lors en circulation dans les cercles philosophiques, qui inspira toutes les études qu'il fit faire et fit lui-même, de concert avec son ministre Malesherbes, sur cette grave question de l'émancipation des Juifs. Lisez le long et curieux travail de M. l'abbé J. Lémann sur ce sujet. Il abonde en renseignements nouveaux du plus haut et plus puissant intérêt. Vous y constaterez que ce fut d'un sentiment pieux et tendre que naquit, chez Louis XVI, la pensée d'abaisser et d'enlever même la barrière qui tenait à l'écart et dans un état d'avilissement relatif une portion considérable des hommes sur lesquels il régnait; vous admirerez la prudence avec laquelle il préparait une réforme qu'il savait devoir produire une grande secousse en Europe, et d'où pouvait sortir beaucoup de bien ou beaucoup de mal. Il ne lui fut pas donné de l'accomplir avec les tempéraments qu'elle réclamait. La révolution ne lui en laissa pas le temps. C'est elle, la Révolution, qui fit l'émancipation des Juifs et qui la fit sous l'influence de sociétés secrètes, des sectes philosophiques et maçonniques coalisées, et, partant, contre l'Église qui y avait préludé. La grande mesure que Louis XVI tenait prête fut fondamentalement altérée par ses éditeurs. De même qu'une voleuse qui démarque l'objet volé pour se le mieux approprier, de même, dit M. Lémann, la Révolution a dénaturé l'émancipation des Juifs, en substituant au souffle chrétien, qui animait le projet de Louis XVI, le souffle du philosophisme et d'une philanthropie incroyante. Au lieu d'entrer dans la grande communauté chrétienne à qui est réservé l'avenir, le Juif émancipé a, dès le premier jour, pris rang parmi ses persécuteurs; et c'est en lui que, comme le dit M. Drumont, se personnifie aujourd'hui la persécution religieuse. Voilà, par suite, Israël loin de l'unification avec la société moderne qu'il était prêt d'atteindre. Car cette société est chrétienne, au fond, et ce n'est pas en lui faisant la guerre qu'il se la conciliera. Quant à vaincre le christianisme, il y aurait à lui, trop de présomption à le rêver. Son alliance avec l'incrédulité lui apporte-t-elle donc tant de force? Non, il ne faut pas s'abuser sur la valeur de l'élément juif; ses qualités sont d'ordre secondaire et plus négatives que positives; il manque d'ailleurs, aux *enfants d'Israël*, comme les Juifs aiment à s'appeler, deux choses, entre autres, qui les maintiendront toujours en dehors, pour ne pas dire au-dessous de l'ensemble de la nation : ils ne sont ni agriculteurs ni soldats. Avec ces lacunes, on ne peut se flatter de dominer, au moins chez des Français. Se faire accepter est tout ce à quoi l'on peut prétendre.

P. Douhaire.

REVUE DES SCIENCES

Hygiène publique. Le blanchissage et les eaux d'essangeage. — Le rinçage au baquet. — Dangers de contamination. — Les lavoirs publics de Paris. — Nombre des microbes trouvés par centimètre cube. — Des milliards de germes virulents. — Exploitation des chemins de fer. — Matériel roulant. — Traction. — La résistance de l'air au mouvement des trains. — Une économie de 28 millions par an. — Locomotive à grande vitesse : *la Parisienne*. — Vitesse de 130 kilomètres à l'heure. — La malle des Indes. — Itinéraire actuel. — Vitesse effective de Calais à Brindisi. — Les petits moteurs hydrauliques dans les grandes villes. — Le prix de l'eau. — Variétés : Les hommes et les femmes à corne. — La corne de Mme X. — Affections cutanées. — Une corne de 26 centimètres. — La sensation de poids. — Erreurs de jugement. — Les corps volumineux semblent peser plus que les autres. — Loi de Fechner. — Explication probable du phénomène.

Il est à peu près établi que la plupart des maladies contagieuses peuvent se transmettre surtout par les souillures du linge, par les vêtements, etc. Dès lors on avait quelque droit de se demander jusqu'à quel point il est licite d'autoriser le lavage des vêtements souillés dans les cours d'eau. Il est clair que l'opération doit contaminer l'eau, et il est beaucoup de rivières dont l'eau sert à la fois aux lavages et à l'alimentation des habitants en eau réputée potable. En ce qui concerne Paris, on a voulu savoir l'influence qu'exerçaient les bateaux-lavoirs échelonnés le long des quais sur la contamination de l'eau de Seine. M. le docteur Miquel, sur la demande de M. Yunfleisch, a examiné cette influence au point de vue du nombre et de l'innocuité des organismes microscopiques envoyés en Seine par l'essangeage.

L'eau d'essangeage, c'est l'eau des baquets dans lesquels les blanchisseuses passent leur linge avant de le soumettre à la lessive. M. Miquel a trouvé par centimètre cube de cette eau de 17 à 30 millions de bactéries. Le lavage rapide qui précède le lessivage du linge à la température de l'eau bouillante fait passer dans l'eau employée à cette opération une moyenne de 26 millions de germes de bactéries par centimètre cube; soit 26 000 milliards de microgermes par mètre cube. Or, en supposant que dans un lavoir de 100 places, on use par baquet un hectolitre d'eau dans chaque opération d'essangeage, le total des germes lancés à la Seine ou à l'égout s'élève à 260 milliards

par lavoir public; ce qui évidemment n'est pas une quantité négligeable.

Le nombre des germes apportés chaque jour par les lavoirs de Paris suffirait à rendre aussi impure que l'eau de Seine, qui déjà titre 3000 bactéries par centimètre cube, le volume énorme de 10 milliards de mètres cubes d'eau microscopiquement pure. Or c'est cette eau souillée par les lavoirs que beaucoup d'habitants de la banlieue boivent ordinairement.

Voici du reste, d'après M. Miquel, le nombre de bactéries trouvées par centimètre cube dans diverses eaux.

Vapeur d'eau atmosphérique (Parc de Montsouris).	1,4
Eau de pluie (Montsouris, période pluvieuse). . .	4,3
Eau des draines de Genevilliers.	12
Eau de pluie (caserne Lobeau, période pluvieuse). .	18,7
Eau de la Vanne à Montrouge	120
Eau de la Seine à Choisy.	300
Eau de la Seine à Bercy.	1 400
Eau de la Seine à Saint-Denis.	200 000
Eau d'égout à Clichy	6 000 000
Eau d'essangeage des lavoirs de Paris.	26 000 000

M. Miquel a trouvé parmi les bactéries des eaux d'essangeage les organismes les plus fréquents, mais aussi des microbes capables de produire une putréfaction intense dans le bouillon de bœuf, puis divers bacilles qui n'ont pas été déterminés. Toutefois on en a inoculé plusieurs espèces à des cobayes, et ils ont engendré une septicémie chronique très manifeste. M. Miquel conclut qu'il y a par centimètre cube des eaux d'essangeage de 1 à 2 millions de germes dont la virulence ne serait pas à mépriser.

Evidemment ces recherches auront pour résultat la condamnation absolue des lavoirs publics en Seine. Nous signalons ces faits à l'attention, parce que, certainement, ce qui est mauvais pour Paris l'est aussi pour beaucoup d'autres villes. Nous les signalons aussi pour montrer la nécessité de changer souvent l'eau des baquets d'essangeage. Aux environs de Paris, la même eau sert longtemps pour rincer de grandes quantités de linge. Il est clair que les tissus doivent souvent rester pénétrés de microbes. Et comme les linges de diverses familles sont ainsi en contact dans une eau souillée, il peut y avoir là une cause de transmission de maladie. On devrait exiger partout le rinçage à l'eau courante. Il n'y a pas de petite question en hygiène, et la question du blanchissage n'a pas fait assez jusqu'ici les préoccupations des conseils d'hygiène et de l'administration supérieure.

Depuis une vingtaine d'années le matériel roulant de nos chemins de

fer a reçu de grands perfectionnements. Il semble cependant qu'avant dix ans, on lui fasse subir encore des modifications profondes. On a entrepris sur les chemins de fer de l'État des recherches qui font espérer que l'on parviendra à réduire l'usure des locomotives et à diminuer notablement les frais de traction. C'est du moins ce qui résulte clairement d'un rapport de M. Ricour, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Voici sur quels points portent surtout les modifications à faire.

Jusqu'à présent la distribution de la vapeur de la chaudière dans les cylindres moteurs s'est effectuée par des tiroirs plans. Le tiroir va et vient et commande l'introduction. Or, en substituant aux tiroirs plans des tiroirs cylindriques, on réalise de ce chef un progrès constaté par une expérience de deux ans. L'usure est diminuée. Ainsi, par millimètre d'usure, les tiroirs plans ne font que 3300 kilomètres; pour la même usure, les tiroirs cylindriques font 200 000 kilomètres. Le rapport de l'usure, est de 1 à 60. L'augmentation de la durée du mécanisme de commande est dans la même proportion. Les relevés pris au dépôt de Saintes montrent que du 1er janvier au 31 décembre 1882, alors que toutes les locomotives avaient des tiroirs plans, le combustible brûlé par 1000 tonnes kilométriques atteignait 75 kilogr. Or du 1er janvier au 31 décembre 1884, alors que 30 locomotives sur 40 avaient des tiroirs cylindriques, le poids de combustible brûlé pour 1000 tonnes kilométriques, était descendu à 60 kilogr. Il en résulte une augmentation de rendement de 13, 4 pour 100.

On étudie de même en ce moment l'influence des écrans réfractaires enveloppant les foyers de façon à diminuer les pertes de calorique. Mais le point capital bien mis en relief par M. Ricour, c'est l'atténuation de la résistance qu'offre l'air à la marche des trains rapides. La résistance de l'air devient énorme aux grandes vitesses : elle joue le plus grand rôle dans l'ensemble des résistances d'un train. D'après les expériences de M. Ricour, cette résistance augmente comme le carré de la vitesse; elle a été trouvée de 49 kilogr. par mètre carré à la vitesse de 70 kilom. à l'heure. La surface résistante d'une locomotive et de son tender, normalement au sens de la marche, peut être estimée à 12,5 mètres carrés. La résistance qu'oppose l'air au mouvement est donc, à la vitesse de 70 kilom., de 612 kilogr. 50; c'est énorme.

D'après les calculs de M. Ricour, on pourrait abaisser notablement cette résistance en donnant à l'avant des locomotives une surface analogue à celle d'un bateau, c'est-à-dire une surface à double plan incliné fendant l'air bien mieux que la surface plate actuelle. On pourrait gagner ainsi 13 pour 100 du travail utile.

Avec les modifications actuellement introduites dans le matériel aux chemins de fer de l'État, M. Ricour conclut à une économie de

9,1 pour 100 sur les frais de traction les plus bas obtenus en France et de 12,9 pour 100 sur les prix moyens de l'ensemble des réseaux français. Lorsque tout le matériel des chemins de fer de l'État aura été transformé d'après les plans de M. Ricour, les dépenses de traction seront réduites de 4000 francs par machine et par an. Cette réduction appliquée aux 7000 locomotives qui existent en France produirait une économie annuelle sur la traction de 28 millions de francs pour l'ensemble du réseau français.

Signalons aussi, dans le même ordre d'idées, la locomotive construite dans les ateliers de M. J. Boulet sur les plans de M. Estrade. La locomotive *la Parisienne* est une machine qui peut atteindre des vitesses inconnues jusqu'à ce jour. Elle est combinée pour marcher couramment aux vitesses de 120 kilomètres à l'heure. Voici ses principales dimensions :

Longueur totale.	9^{m},950
Largeur entre les longerons.	1^{m},240
Diamètre des six roues.	2^{m},500
Poids à vide.	38 tonnes.
En charge.	43 tonnes.

Cette machine a son essieu d'avant muni de boîtes à graisse articulées. En ralentissant à propos la marche, il ne semble pas impossible de franchir les courbes de rayon usuel. Il est évident que cette locomotive est surtout conçue en vue d'applications spéciales, pour le service de la malle des Indes, par exemple, pour les grandes voies rectilignes de Russie, d'Asie et du nouveau monde.

A propos de la malle des Indes, on a encore souvent des idées erronées sur ce service intéressant organisé par le *Post-office* pour porter les correspondances dans le grand empire indien. Ce service, d'abord mensuel, est devenu hebdomadaire ; il se fait une fois par semaine dans les deux sens et il emprunte une grande partie du réseau français. Autrefois la malle des Indes débarquée à Calais traversait toute la France jusqu'à Marseille. A Paris, à la gare du Nord, elle était aiguillée sur le chemin de ceinture et gagnait Bercy où elle prenait la grande ligne P.-L.-M. Un service de paquebots emmenait les sacs de dépêches jusqu'à Alexandrie d'où ils étaient dirigés à destination par la mer Rouge. Depuis quinze années l'itinéraire a été modifié deux fois. Dès l'automne de 1869, la malle quittait la ligne P.-L.-M. à Mâcon, pour prendre la voie de Culoz, Chambéry, le mont Cenis et aller à Brindisi. Le *Post-office* tend avec raison à préférer réduire au minimum la voie maritime. Depuis le 20 novembre 1884,

l'itinéraire a encore été changé aux environs de Paris. La malle passe par le chemin de fer de grande ceinture. Actuellement l'itinéraire adopté est le suivant : Calais, Boulogne, Amiens, Creil, chemin de grande ceinture jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges, Melun, Tonnerre, Dijon, Bourg, Culoz, Modane, Turin, Alexandrie, Plaisance, Parme, Reggio, Modène, Bologne, Rimini, Ancône, Castellamare, Bari, Brindisi.

Les trains ont lieu normalement le samedi, de Calais à Brindisi; le retour dépend de l'arrivée du paquebot-poste à Brindisi ; normalement, le départ de la malle d'Alexandrie a lieu le lundi soir, et l'arrivée à Brindisi le jeudi soir. Chaque train est conduit par un pilote sur la partie du réseau qui appartient à chaque compagnie.

Le train spécial de la malle de l'Inde et de l'Australie est très limité. Trois allèges du ministère des postes et télégraphes pour les dépêches; un sleeping-car de la compagnie internationale des wagons-lits pour les voyageurs, un fourgon de tête, un fourgon de queue; enfin une locomotive à grande vitesse dont les roues motrices ont plus de 2 mètres de diamètre. Chaque tour de roue correspond à environ 7 mètres de chemin parcouru. Le train parti de Calais le samedi matin à minuit 36 minutes (heure française) arrive à Brindisi le lundi à 1 h. 20 m. du matin (heure italienne). Or la distance qui sépare ces deux gares est d'environ 2194 kilomètres. Ce voyage s'accomplit donc en 48 heures en tenant compte de l'avance de 45 minutes de l'heure de Rome sur celle de Paris. C'est une vitesse effective, arrêts compris de près de 50 kilomètres à l'heure, vitesse énorme, eu égard à la grande distance parcourue. La vitesse réelle atteint par moments jusqu'à 112 kilomètres.

Il est question de modifier encore cet itinéraire pour gagner quelques kilomètres et quelques minutes. La malle serait dirigée par Laon, Reims, Châlons, Chaumont, Dijon où elle reprendrait la grande ligne P.-L.-M. De leur côté, les Allemands préconisent l'itinéraire par le Gothard, Calais, Reims, Châlons, Chaumont, Vesoul, Belfort, Delle, Bâle, Lucerne, Saint-Gothard, Bellinzona, Chiasso, Milan, Bologne, Brindisi. Nous ne croyons guère à l'avantage de ce nouvel itinéraire. On perdrait bien vite les quelques kilomètres gagnés par la difficulté de marcher vite sur les lignes suisses à nombreuses rampes, et d'ailleurs en hiver l'itinéraire serait impraticable. Jusqu'à nouvel ordre, jusqu'à la construction du *Grand central asiatique*, la malle des Indes conservera très vraisemblablement l'itinéraire que nous venons d'indiquer.

Pourquoi, demande-t-on souvent, n'utilise-t-on pas l'eau à Paris et en province pour distribuer de petites forces à domicile. Il serait bien plus simple de prendre l'eau dans la canalisation plutôt que de

construire à grands frais des canalisations d'air comprimé et d'air raréfié. On aurait, comme en Suisse, de petit moteurs hydrauliques qui feraient marcher les machines à coudre, les outils, les machines électriques pour nous éclairer, etc. Eh non! ce ne serait pas simple du tout, car l'eau coûte extrêmement cher dans les grandes villes. Pour mettre en mouvement un tout petit moteur de 10 kilogrammètres, donnant le travail d'environ un huitième d'homme, il faudrait encore dépenser à la pression effective de 1 atmosphère 1/2, 4000 litres, 4 mètres cubes à l'heure, soit 40 mètres cubes en 10 heures. Or le prix du mètre cube se solde, à Paris, à 55 francs par an de gré à gré pour usages industriels. La dépense par an s'élèverait au minimum à 2200 francs, soit à environ 6 francs par jour. Pour un cheval, la dépense serait près de huit fois plus grande, soit de 48 francs. Un cheval, à 48 francs par journée de dix heures! On ne peut évidemment employer l'eau comme force motrice que dans quelques villes où son prix est exceptionnellement bas. Voici du reste les prix marchands pour les consommations usuelles de 1 mètre cube.

Paris, Rennes, Rouen, le Havre, 30 centimes. Orléans, 27. Clermont, 25; Saint-Étienne, 21; Toulouse, 20; Lyon, Reims, Angers, 18; Bordeaux, 15; Lille, Dijon, 14; Limoges, Nancy, 10; Tours, 8 à 13; Roubaix, Tourcoing, 7 à 12; Grenoble, 6, Fribourg, 11; Genève, 7 à 10; Bienne et Berne, 7. Les prix de Grenoble sont récents. On a dérivé les sources de Bochefort situées à 10 kilomètres sur la rive gauche du Drac, et la ville dispose aujourd'hui de 1000 litres par jour et par habitant; elle n'avait eu jusqu'alors que 160 litres par habitant. Conclusion : que l'on ne nous parle plus des moteurs hydrauliques dans les grandes villes, c'est une utopie par le temps qui court. L'eau coûte à Paris aussi cher que le gaz, qui, lui-même, coûte encore très cher.

M. Vidal a présenté à l'Académie de médecine, au nom de M. le Dr Dubrandy, une énorme corne, une corne de 26 centimètres de longueur... Cette corne avant son ablation appartenait à Mme X.!

Il y a, en effet, des femmes et même des hommes à corne. Le chirurgien Demarquay en a relevé cinquante-neuf exemples bien authentiques. Le baron Jules Cloquet a cité une femme qui portait sur le cuir chevelu un appendice de 14 centimètres. Bartholin en a mentionné une dont la corne atteignait 16 centimètres. Celle qui avait poussé sur le sommet de la tête Mme de X. est une des plus grandes connues. On pourra la voir au musée de l'hôpital Saint-Louis. Elle a 21 centimètres parce qu'elle est tordue en spirale comme une corne de bélier, mais, développée, elle mesurerait réellement 26 centimètres. Sa circonférence, en moyenne de 6 centimètres, atteint en certains endroits plus de 7 centimètres. La surface présente des stries et des cannelures dans le sens

longitudinal. A sa base naissent deux petites cornes auxiliaires, l'une de 3 centimètres, l'autre de 7 centimètres; elle sont grosses comme un tuyau de plume. La couleur de cette corne rappelle celle de la cire brute et tourne au brun vers son extrémité.

Il ne s'agit pas bien entendu d'une production cornée de la nature de celle des ruminants, mais bien d'une production cutanée, d'une affection morbide. C'est pourquoi la corne, au lieu d'être envoyée au Muséum, a été déposée à l'hôpital Saint-Louis, hôpital spécial aux affections de la peau.

M. Dubrandy en a débarrassé Mme X. au mois de novembre 1885. Mme X. est une femme de cinquante ans, très obèse; elle pèse 95 kilogrammes... sans la corne, elle est de très petite taille. Jamais elle n'avait eu d'affections cutanées. C'est à quarante ans que se montrèrent sur le cuir chevelu les rudiments de cette corne, son développement a été très lent. Jusqu'à quarante-sept ans, la corne atteignit à peine 15 millimètres de longueur. Puis, à l'époque de la ménopause, elle grandit tout à coup et rapidement. En moins de quatre ans, elle avait atteint 21 centimètres. Si on ne l'avait pas enlevée, on peut se demander quelle dimension elle eût prise en 1895?

Une autre corne est tombée d'elle-même en 1883. Mme X. possède aussi plusieurs loupes. La grande corne se dirigeait d'abord obliquement en arrière et se continuait en spirale vers le bas. Un peu molle à la racine, sa consistance cornée devenait résistante à 2 centimètres au-dessus de la base.

Parfaitement dissimulée sous le bonnet de sa propriétaire, elle ne produisait aucune gêne pendant le jour. Mais pendant la nuit elle rendait difficile le décubitus dorsal et la moindre pression accidentelle en provoquant de la douleur réveillait Mme X. Aussi elle se décida à se faire opérer.

On serra la corne avec une ligature élastique et trois jours après cette singulière production cutanée tombait. Sa structure est celle de toutes les productions de même nature. Elle est formée de cellules épidermiques dépourvues de noyaux, tassées en long les unes contre les autres, et faciles à dissocier avec de la potasse ou de l'ammoniaque.

Six mois se sont écoulés depuis l'opération. Et voilà la corne qui repousse. Elle a déjà 4 centimètres. Il faudra encore l'enlever, sinon, nous aurons bientôt une corne cadette. Il est arrivé souvent que l'on n'a pu se débarrasser de ces productions qu'après trois ou quatre ablations successives. La nature est quelquefois décidément bien bizarre.

Un kilogramme de duvet pèse-t-il autant qu'un kilogramme de plomb? La question a l'air d'être naïve. Et cependant elle l'est moins

qu'elle ne le paraît. Il y a des personnes qui affirment que 1 kilogramme de substances volumineuses pèse plus, ou du moins donne une sensation de poids plus grande que 1 kilogramme de substances à faible volume. En d'autres termes, prenez dans la main une sphère de liège de 1 kilogramme et une boule de plomb de 1 kilogramme. Le liège étant plus volumineux paraîtra peser davantage. Cette question a fait l'objet d'une discussion très sérieuse à la Société de biologie, et elle n'a pas abouti. On ne voit pas bien pourquoi les corps volumineux semblent plus lourds que les corps plus petits. On en a rejeté la cause sur une erreur de notre jugement. Un corps gros est habituellement plus pesant qu'un corps petit, il est plus difficile à embrasser, d'où l'erreur de sensation.

En fait, un corps volumineux tenu dans la main devrait paraître plus léger qu'un autre, car la pression supportée par la peau est en raison inverse de la surface touchée. Le même poids se distribuant sur une surface plus grande, chaque unité de surface devrait supporter une pression moindre, et le réseau nerveux devrait nous transmettre une sensation plus petite, à moins que chaque impression ne se totalise pour nous donner en somme une sensation réellement proportionnelle au poids, ce qui est peu probable. Nous ressentons, en effet, en même temps l'impression du volume et l'impression de poids. Dès lors comment expliquer l'illusion à laquelle la généralité des observateurs paraît sujette? Précisément sans doute parce que le nombre des papilles nerveuses mises en activité est plus grand dans le cas d'un corps volumineux. Les impressions suivent la loi de Fechner : « Les impressions croissent comme les logarithmes des excitations. » C'est-à-dire que si les poids deviennent 2, 4, 8, 16, etc., les sensations ne deviendront que 1, 2, 3, 4..., si bien qu'une petite différence dans la diminution de la pression passera absolument inaperçue, tandis que l'augmentation du nombre des points de la peau touchée accroîtra notablement la sensation. En réalité, il y aura diminution de pression; en apparence, par suite de l'accroissement du nombre des excitations, au total la sensation de pression grandira. Aussi le poids semblera-t-il augmenté quand on tiendra dans la main un corps volumineux. Telle est pour nous la cause de ce phénomène bizarre inexpliqué jusqu'ici.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 juin 1886.

La Chambre a rouvert ses portes. Nos députés ont repris, le 25 mai, leur besogne, après un mois d'heureuse oisiveté. Toutefois, le 2 juin, haletants d'avoir tenu cinq séances, ils ont décidé de se reposer: ils se sont accordé un congé de cinq jours, bien plus par embarras de bien faire que de ne rien faire. Et quelle a été l'œuvre de leur majorité, pendant ces cinq journées de travail? Elle a failli attribuer aux conseillers généraux une indemnité, comme si, partout où naguère il n'y avait encore que l'honneur et le devoir, il fallait maintenant établir le salaire et comme si le régime républicain n'était que la curée de la démocratie. Elle a pensionné les insurgés de février 1848 : elle aime à célébrer ses souvenirs de barricades; elle ne marchande pas aux héros de ses émeutes ses récompenses civiques. On a offert à sa peur des prétendants un double moyen de s'apaiser : M. de Freycinet, un projet d'expulsion; M. Basly, une demande de confiscation; c'est, paraît-il, le traitement qu'on doit, selon la justice radicale, aux princes dont les familles ont régné sur la France et dont les glorieux efforts, comme ceux des Bourbons, ont créé notre patrie. La commission du budget a eu la joie de supprimer, pour vingt-quatre heures, le budget des cultes; la majorité a voulu avoir la sienne : elle a résolu de discourir plus ou moins académiquement sur la séparation de l'Église et de l'État; elle verra si, dès cette année, on peut ou non abolir le Concordat pour mieux détruire l'Église. Enfin, elle a eu sa troisième interpellation sur la grève de Decazeville, sa troisième série de harangues vociférées contre « l'infâme capital », et le gouvernement a bien voulu lui annoncer, lui proposer une loi qui, sous couleur de réformer la législation minière, attente à la propriété même et prépare au socialisme d'État l'expérience de son principe. Voilà comment, ministres ou députés, nos républicains ont employé leur temps, pendant ces cinq jours! On n'avait

pas encore amassé, à la Chambre, plus de choses révolutionnaires dans une période plus courte. Salut à cette ère nouvelle!...

Dans la Chambre, hors la Chambre, il semble qu'il n'y ait plus qu'une question : celle de la loi qui menace d'exil les princes de la Maison de France et, comme par surabondance et obliquement, les Bonaparte. Les expulser sous un titre ou sous un autre; tous, ou par catégories, ou individuellement; en vertu d'un acte législatif ou ministériel; selon une ordonnance obligatoire ou facultative : c'est là, depuis plusieurs semaines, le doute et le débat quotidien de l'opinion publique, dans le monde parlementaire et ailleurs. On pourrait remercier les proscripteurs d'avoir tant prolongé leur discordante agitation, sans donner à la nation un autre témoignage que celui de leur ridicule et féroce incapacité. Aujourd'hui il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître ce qu'il y a de factice et d'artificieux au fond de cette question; pour ne pas voir qu'elle ne sert, soit aux ministres, soit aux partis, que comme un moyen de se dérober les uns aux autres le pouvoir et l'influence. Le premier usage qu'on en ait voulu faire, c'était, certainement, de mettre le ministère dans un cas difficile et périlleux : on savait qu'il répugnait à une loi d'expulsion; on espérait le contraindre ou à la subir en se déshonorant, ou à la rejeter en risquant non seulement son autorité, mais son existence. Eh bien! de ces deux espérances, la seconde du moins a été trompée. M. de Freycinet a eu, pour ainsi dire, une occasion suprême de devenir un de ces hommes d'État qui dominent tout, dans le gouvernement de leur parti et du pays; l'ambition courageuse de la saisir lui a manqué. Le 25 mai, il était libre. Supposons que, bravant en face ses perfides adversaires, ses concurrents dissimulés, il eût déclaré, du haut de la tribune, que la République n'était pas plus à la merci d'un prétendant qu'il y a trois mois; qu'il se sentait suffisamment armé pour le salut de la République; qu'il revendiquait, le 25 mai comme le 4 mars, son droit d'initiative et sa responsabilité; qu'il n'accepterait rien de plus que le vote de confiance obtenu par lui déjà, le 4 mars : ses ennemis n'auraient pu que se taire, ou se démasquer, trahir leur dessein personnel et perdre la bataille. Mais M. de Freycinet a son tempérament et son genre d'habileté. Il a cédé. Il a cru devoir préparer une loi d'expulsion. Dès lors on a été sûr qu'il céderait une fois de plus et les quatre ministres qui, dans son cabinet, obéissent aux conseils impérieux de M. Clémenceau, ont forcé M. de Freycinet, même par des simulacres de conflit et de séparation, à présenter à la Chambre une loi plus rigoureuse qu'il n'aurait voulu. Et voilà comment, capitulant encore, il a bientôt changé sa loi d'expulsion contre celle qu'a fabriquée un

obscur député radical qui s'appelle Brousse. M. de Freycinet transige si facilement avec n'importe qui et avec n'importe quoi, quand, effrayé de cœur ou d'imagination, il tremble de se voir arracher son portefeuille! Non qu'il ait devant lui, en pleine lumière, les compétiteurs qui prétendent lui succéder. Les plus avides ne se montrent pas et attendent. M. Jules Ferry sait que l'heure ne lui est pas propice. M. Clémenceau a conscience qu'il ne règnerait pas même vingt-huit jours. M. Floquet aime mieux la majesté de sa présidence, au Palais-Bourbon; le pouvoir, en ce temps de république, lui paraît chose trop éphémère. Néanmoins M. de Freycinet vit dans la crainte; il se défie d'une surprise. Toute sa politique se résume actuellement dans cette maxime : expulser les princes, pour n'être pas expulsé soi-même. C'est qu'il prête à ses envieux, aux mécontents, une maxime analogue : expulser les princes, pour expulser M. de Freycinet. Et ainsi, parce qu'il aura convenu à quelques politiciens, dans un coin de la Chambre, de se faire avec cette loi d'expulsion un instrument de guerre parlementaire et de conquête ministérielle, Monsieur le comte de Paris et les princes de sa famille seront chassés de leur patrie comme des parias!...

L'histoire de la loi d'expulsion serait amusante, si une telle loi n'était si dure et si lâche; ceux-là en riraient, qui regardent volontiers dans le tragique des choses le burlesque qui s'y mêle. Quelle variation dans l'incertaine volonté des proscripteurs! Combien leur anarchie est plaisante, à la fin! Naguère, ils affirmaient que la République possédait un droit de haute police, droit naturel et quasi constitutionnel qu'ils jugeaient supérieur à la loi même. Mais M. Grévy, qui a sa doctrine et son jeu, n'aventure pas si aisément sa responsabilité : il lui déplaît de signer un décret d'exil; il ne le signera pas. Un arrêté ministériel ne peut-il pas suffire? Un instant il se murmure que, quand Monsieur le comte de Paris reviendra de Lisbonne, on lui barrera le passage, sur la frontière, et que, s'il s'obstine, on lui mettra la main au collet pour le forcer à rebrousser chemin. Cependant M. de Freycinet préfère une loi : il ne lui plaît pas plus qu'à M. Grévy de se faire l'auteur responsable d'un acte si arbitraire. Donc, il se forge une loi. Il est vrai que, le 4 mars, M. de Freycinet niait la nécessité d'une loi. Mais un ministre flexible et souple, comme l'est M. de Freycinet, s'inquiète-t-il de changer d'attitude? A-t-il cure d'une contradiction de plus ou de moins? Il présente sa loi d'expulsion : « Article 1er. — Le gouvernement est autorisé à interdire le territoire de la République aux membres des familles ayant régné en France. L'interdiction est prononcée par un arrêté du ministre de l'Intérieur pris en conseil des ministres. » — Article 2. — Celui qui, en violation

de l'arrêté d'interdiction, sera trouvé en France, en Algérie ou dans les colonies, sera puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans. A l'expiration de sa peine, il sera reconduit à la frontière. » On est à la date du 27 mai. Le surlendemain, les onze commissaires qui auront à examiner la loi sont nommés. Six veulent l'expulsion obligatoire, totale, immédiate. Ce sont MM. Madier de Montjau, C. Pelletan, Brousse, Burdeau, Desmons et Tony-Revillon. Cinq repoussent toute espèce de loi d'expulsion : M. Albert de Mun et M. Jolibois, d'une part, et, de l'autre, trois républicains connus pour leur libéralisme radical, MM. Anatole de la Forge, Henry Maret, M. Michou, qui, par principe et par politique, refusent d'exiler qui que ce soit, prince ou citoyen. Le travail de la commission commence le 31 et, alors aussi, commence une confusion où la versatilité des proscripteurs et leur impuissance, leurs intrigues, leurs démarches diverses, leurs disputes, leurs colloques mystérieux, leur métaphysique, leurs projets changeants et les disparates de leurs votes, leurs discours incompréhensibles, leurs airs ahuris excitent, de stupéfaction en stupéfaction, la gaieté. C'est moins un drame qu'un vaudeville joué dans la tour de Babel! Contentons-nous d'énumérer leurs propositions. Voici d'abord celle de M. Brousse : « Article 1er. — Le territoire de la République est et demeure interdit aux chefs des familles ayant régné sur la France et à leurs héritiers directs dans l'ordre de primogéniture. — Article 2. — Le gouvernement est autorisé à interdire le territoire de la République aux autres membres de ces familles. — Article 3. — Celui qui, en violation de l'interdiction, sera trouvé en France, en Algérie ou dans les colonies, sera puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans. A l'expiration de la peine, il sera reconduit à la frontière. » Puis, la proposition de M. Brousse, qui est un personnage multiple, et de M. Burdeau : « Article 1er. — Le territoire de la République française est et demeure interdit à tous les membres des familles ayant régné sur la France. Néanmoins, le gouvernement pourra laisser résider temporairement sur le territoire de la République un ou plusieurs des membres de ces familles, autres que les chefs et leurs héritiers directs dans l'ordre de primogéniture. — Article 2. — Celui qui en violation de l'interdiction, sera trouvé, etc. » M. de Freycinet abandonne son projet; il accepte la proposition de M. Brousse. La commission, de son côté, accepte la proposition mixte de M. Brousse et de M. Burdeau. C'est parmi ce trouble et cet antagonisme qu'au 5 juin, on choisit le rapporteur de la loi : M. Pelletan a cinq voix, M. Henry Maret cinq; immobile et silencieux, M. Brousse s'abstient de voter pour l'un ni pour l'autre. M. Henry Maret se trouve élu,

au bénéfice de l'âge. Étrange équivoque, bien digne du régime parlementaire de cette république : M. Henry Maret est le rapporteur d'une loi qu'il désapprouve, qu'il ne sanctionnera pas! Le 7, on se rassemble. M. Henry Maret lit son rapport; il y enregistre honnêtement, simplement, les propositions mises sous les yeux de cette commission bizarre qui n'a plus ni majorité, ni minorité. On se récrie, on se querelle; M. Madier de Montjau, avec sa faconde tonitruante, tempête. Las, éperdu, on reprend l'ancienne proposition de M. Duché, celle que la Chambre repoussa, le 4 mars : « Le territoire de la République est et demeure interdit à tous les membres des familles ayant régné en France. » On y ajoute l'article 2 du projet de M. de Freycinet. M. Henry Maret quitte son faux rôle de rapporteur et M. Pelletan le remplace. Telle a été la péripétie d'hier. Que sera celle de demain?...

Si cette loi d'expulsion, tant controversée, s'accorde avec le sentiment de la nation et si réellement elle peut servir l'intérêt de la République, M. de Freycinet doit le savoir; il ne manquera pas de le dire à la Chambre, ne fût-ce que pour l'édification de ceux qu'il étonne dans sa fonction nouvelle de proscripteur. Le 4 mars, il doutait qu'une loi d'expulsion fût bonne à ranimer le travail dans le pays et à en faire refleurir la prospérité. « Nous traversons, s'écriait-il, une période dans laquelle les évènements ont accumulé des éléments qui, sans être un danger, méritent néanmoins, de notre part, la vigilance la plus grande : les classes ouvrières souffrent autour de nous, le travail a ralenti son œuvre, nous sommes sous le coup d'une crise économique, commerciale, qui sévit sur le monde entier et sur certains points de la France : est-ce que vous croyez que des mesures d'exception seront de nature à diminuer cette crise? » Il faudra que M. de Freycinet démontre que ces « mesures d'exception » sont plus salutaires et plus profitables, plus propres à « diminuer la crise », pendant le mois de juin, qu'elles ne l'étaient au mois de mars. Mais, où les curieux attendent surtout sa dialectique et sa persuasive éloquence, c'est dans le commentaire qu'il devra donner au discours qui a été prononcé, selon ses instructions mêmes, par M. Billot, ministre plénipotentiaire de France à Lisbonne, quand ce diplomate, accrédité par M. le Président de la République en qualité d'ambassadeur extraordinaire pour le représenter au mariage du duc de Bragance, est venu offrir au roi de Portugal les félicitations de son gouvernement. M. Billot adressait au roi ces paroles : « C'est à la fois un témoignage du vif intérêt que M. le Président de la République porte à tout ce qui touche la famille de Votre Majesté, et de la sympathie avec laquelle mon gouvernement envisage une union qui doit établir un lien de

plus entre les deux nations. » Le roi lui répondait : « J'ai le plus grand plaisir à entendre dire de votre bouche, monsieur l'ambassadeur, que dans l'opinion de votre gouvernement, l'heureux événement qui est à la veille de se réaliser en Portugal doit constituer un lien de plus, destiné à unir ensemble les deux pays. Pour ma part, je l'ai toujours entendu ainsi, et je suis heureux de recevoir en ce moment la confirmation de l'espoir que je nourris de voir les relations entre la France et le Portugal devenir de plus en plus cordiales. » Singulière sincérité que celle de la République qui a dicté à M. Billot un tel langage et qui dicte à M. de Freycinet sa loi d'expulsion! Pour le même événement (et M. Billot, comme le roi de Portugal, l'appelle un « heureux évenement ») la République salue là-bas le roi de Portugal et sévit ici contre Monsieur le comte de Paris. A Lisbonne, elle reconnaît que, par le mariage de la princesse Amélie et du duc de Bragance, Monsieur le comte de Paris forme entre les deux nations « un lien de plus »; elle le constate si bien que, sans le nommer, elle s'en félicite officiellement pour la France, pendant qu'elle en félicite le Portugal. Mais, à Paris, elle estime que ce mariage amoindrit sa force et son honneur, à elle république; elle s'en irrite, elle s'en effraye; elle en prétend punir Monsieur le comte de Paris, d'autant plus qu'il est coupable d'avoir laissé ses amis lui apporter, à lui et à sa fille, dans l'hôtel de la duchesse de Galliera, les patriotiques compliments que M. Billot apportait, quelques jours plus tard, au roi de Portugal. Ah! vraiment, la République a une logique qu'on doit apprécier à Lisbonne! Comme les compliments qu'elle a mis sur les lèvres de M. Billot ont de valeur pour le roi de Portugal et pour le peuple portugais! Quelle loyauté! Quelle bienséance aussi! Et si, après cet exemple, l'Europe compare les discours et les actes de la République, quelle confiance elle lui accordera! Quelle sûreté les monarchies européennes sentiront dans les relations qu'elles ont ou qu'elles peuvent avoir avec la République!...

Déjà le prince Napoléon proteste, par devant « messieurs les députés », contre la loi d'expulsion. Il ne lui est pas difficile de se plaindre. On le confond avec les princes d'Orléans : ce sont eux qu'on craint, eux qu'on suspecte, eux qu'on frappe, et néanmoins on menace de le frapper, lui aussi, à la suite... Eh bien! il demande à la République de quel droit, dans sa vindicte, elle l'associe, lui Jérôme Bonaparte, à Monsieur le comte de Paris. Car il est bien innocent de l'acte séditieux en punition duquel M. de Freycinet veut bannir Monsieur le comte de Paris! « Un prince d'Orléans, dit-il, marie sa fille; il convie ses amis à célébrer cet événement de famille. Ce fait ne saurait être incriminé, même au point

de vue de la raison d'État. J'y suis étranger, et M. le Président du Conseil s'en félicite à Lisbonne. Voilà cependant ce qui m'a subitement transformé en prétendant, alors que je ne l'étais pas la veille! » Outre que le grief lui paraît futile et vain, le prince Napoléon s'indigne qu'on lui attribue cette qualité de prétendant qu'il ne s'attribue pas lui-même. Prétendant! Mais il est républicain, il respecte la République! Il y a plus : il l'a défendue, la République, en compagnie des 363! Et le prince Napoléon, avec une modestie habile, s'abstient d'énumérer tous les autres titres qu'il a consciencieusement à la confiance généreuse du parti régnant : les conservateurs, les catholiques se les rappellent toutefois. Humble ou non, le prince Napoléon ne se trompe pas : la République peut le considérer comme un allié, comme un ami qui n'a qu'un tort, celui de prétendre à la présidence de la République pour s'en faire par un plébiscite une sorte de Consulat. Le temps n'est même pas loin où le prince Napoléon, le plus égalitaire des princes de ce monde, déclarait bonne et juste pour les princes d'Orléans une loi d'exception dont il serait exempt, grâce à sa démocratie personnelle. Le prince Napoléon soupçonne donc que, si la République le proscrit, ce sera parce qu'il est « le chef de la famille des Napoléons ». Grave illusion : s'il a une famille, il n'en est le chef que civilement; le prince Victor ne lui obéit pas et ne le connaît plus. L'un est républicain, l'autre impérialiste; Jérôme ne brigue que la succession de M. Grévy; Victor revendique l'héritage du prince impérial; le père souhaite que la République le laisse jouir en paix de son électorat; le fils aspire à l'honneur d'être proscrit, pour paraître dangereux et ne pas paraître inutile. Assurément, la République serait cruelle au prince Napoléon, si elle le punissait de la prétendance et de la prétention de son fils!

L'état et la destinée de la Maison de France n'ont, Dieu merci, rien d'analogue avec ceux de la famille Bonaparte. Rien de commun non plus dans les raisons virtuelles de l'exil auquel Monsieur le comte de Paris et le prince Napoléon pourront être condamnés ensemble : la République témoigne au prince Napoléon une indifférence dédaigneuse; elle néglige en lui non moins ce qu'il peut faire et ce qu'il veut être que ce qu'il est et ce qu'il fait; Monsieur le comte de Paris inspire à ses inquiets proscripteurs une autre estime. Certes, le prince Napoléon se flatte, quand il déclare que « le seul motif de la proscription » dont on le menace, c'est qu'il est « le chef de la famille des Napoléons » : cette qualité qu'un fils rebelle lui dénie et que le parti bonapartiste lui conteste presque tout entier, le prince Napoléon l'annule suffisamment en soi par le

soin même qu'il prend à se dire « le moins prince des citoyens ». Qu'il se rassure! la République ne lui reconnaît cette qualité que pour le besoin qu'elle a de mettre un peu de logique apparente, un peu de symétrie dans ses décrets de proscription : la sentence qui l'atteindra ne l'aura frappé que comme par surcroît. Au contraire, c'est bien pour le nom qu'il porte, c'est bien pour la cause qu'il représente et personnifie que la République s'acharne à vouloir proscrire Monsieur le comte de Paris : elle a beau s'efforcer de donner le change, par ses allégations, à l'opinion publique; il est manifeste qu'elle vise en lui le chef de la Maison de France, avec le cortège de souvenirs et d'espérances qui l'accompagne. Ah! Monsieur le comte de Paris pourra partir, le front haut! Il a rempli tous ses devoirs et il n'a usé que de ses droits. Il n'a pas provoqué ses proscripteurs, mais il n'aura pas essayé d'éviter la proscription et la France saura bien discerner ce qu'il y a de misérable dans les prétextes que les justiciers de la République se fournissent comme arguments ou comme excuses. En 1848, parmi le tumulte qui l'emportait hors de ce Palais-Bourbon où une loi d'expulsion se prépare aujourd'hui contre lui, Monsieur le comte de Paris, qui n'était encore qu'un enfant, sentit la main ensanglantée d'un de ces émeutiers que la République va pensionner. En 1886, il verra un commissaire de police le chasser du château d'Eu et lui intimer l'ordre d'exil. En 1848, quand il lui fallut franchir la frontière, son cœur se déchira : il protestait et il suppliait avec des larmes qu'on le laissât dans la patrie. En 1886, ce déchirement sera plus profond encore; mais, devenu un homme et devenu aussi le chef de la Maison de France, Monsieur le comte de Paris, qui a l'âme vaillante, regardera virilement de la frontière son infortuné pays; il se rappellera notre histoire; il pourra presque mesurer le temps du retour et, à l'heure où il arrivera sur la terre étrangère, il entendra, dans les derniers souffles qui lui viendront de la France, la voix consolatrice du poète :

> Bannis! bannis! bannis! C'est là la destinée.
> Ce qu'apporte le flux sera dans la journée
> Repris par le reflux.
> Les jours mauvais finiront sans qu'on sache leur nombre.
> Et les peuples joyeux et se penchant sur l'ombre
> Diront : « Cela n'est plus! »

Parce que Monsieur le comte de Paris aura marié sa fille au duc de Bragance, au futur roi de Portugal, et parce qu'il aura reçu, un soir, ceux de ses milliers d'amis qui voulaient présenter à la jeune princesse leurs compliments, leurs hommages, il

ne sera pas seulement expulsé : on lui confisquera, pour ce crime paternel, ses biens et ceux mêmes de toute sa famille. Voilà comment M. Basly veut compléter la justice de M. de Freycinet. La confiscation! On a haussé les épaules, quand M. Basly l'a proposée, et nous aimons à croire que, cette proposition indigne d'une république honnête, il se trouve encore, à la Chambre, une majorité pour la rejeter. Mais les questions les plus chimériques, les plus odieuses, même les plus sottes, ont, dans notre république, une étrange façon de se poser et de s'imposer. On commence par les juger déraisonnables, détestables. On les écarte. Elles reparaissent. On s'y habitue; on se familiarise avec leur audace. On se laisse étourdir par les cris du parti qui leur est favorable. On veut se débarrasser de cette obsession. On chuchotte aux modérés et aux pusillanimes : « Voilà une question irritante! Elle nous divise. Finissons-en! » Et on finit par commettre l'injustice, la folie : on ne s'y est pas plus tôt résigné qu'on s'est passionné pour elle. Le 27 mai, M. Basly demande la confiscation des biens des princes d'Orléans; on s'exclame. Le 3 juin, M. Burdeau conseille, à son tour, l'abrogation de la loi du 28 décembre 1872, qui restitua aux princes ces biens si diminués, sur la valeur desquels ils consentirent à perdre plus de 70 millions; et, pour s'attirer quelques suffrages, M. Burdeau espère, sans doute, qu'il lui suffira de déclamer avec certains journalistes radicaux contre l'Assemblée « monarchiste » qui fit cette loi ou, plutôt selon le mot même de M. Robert de Massy, « cet acte de vulgaire probité ». Mais on offense la République, on injurie les républicains, en osant affirmer que des monarchistes seuls ont pu faire une telle loi, au nom du droit et de la vérité, au nom de l'honneur français. Déjà les républicains de 1848 avaient solennellement reconnu légitime et valable la donation en vertu de laquelle le roi Louis-Philippe constitua, le 7 août 1830, son domaine privé, après avoir apporté au domaine de l'État toute sa fortune apanagère. « Nous ne sommes pas des spoliateurs »! s'écriait Armand Marrast, devant M. de Montalivet. « Nous ne voulons pas violer la propriété privée », disait M. Garnier-Pagès. Dans le même sentiment, le général Cavaignac prononçait ces belles paroles : « La République que je veux est le terrain de l'honnêteté et du droit, ou elle n'est rien... » Les républicains de 1872 ne l'avaient pas oublié. Ils furent nombreux parmi les 614 députés qui votèrent la restitution des biens d'Orléans, sans qu'un seul membre de l'Assemblée leur opposât son vote. C'étaient, entre autres, MM. Bardoux, Bérenger, Christophle, de Marcère, Léon Say, Waddington; c'étaient MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Jules Simon, Cochery, le général Billot, Marcel Barthe;

c'étaient MM. Jules Favre, Ernest Picard, Henri Martin, le colonel Denfert-Rochereau, Littré, Crémieux, Carnot, Pelletan, avec MM. Le Royer, Magnin, Tirard, Méline, Charles Brun, Gent, Seignobos, Langlois; ce furent aussi MM. Sadi-Carnot, Goblet, Rousseau, Wilson. Et, s'il le fallait, M. Brisson lui-même pourrait citer à M. Basly, à M. Burdeau, ses propres mots, son propre jugement : « Pas plus que l'honorable M. Pascal Duprat, je n'ai la pensée de défendre les décrets du 22 janvier 1852, et les honorables amis de la Maison d'Orléans se rappellent peut-être que ces décrets, au moment où ils furent rendus, ne soulevèrent pas, dans le parti républicain, moins de réprobation que chez eux-mêmes; ils nous blessaient parce qu'ils étaient un attentat à la propriété »...

Pauvre France! pauvre pays où la politique, parmi nos luttes perpétuelles et nos discordes implacables, ne semble plus consister que dans ces deux formules et ces deux procédés : expulser! spolier! Toujours la violence, même alors que, sur nos places publiques et dans nos assemblées, tous les partis réclament ou proclament, alternativement et à l'envi, la liberté, la justice, la tolérance!... Voilà un siècle que nous nous faisons la guerre civile, par l'ostracisme et par la confiscation, quand ce n'est pas par le meurtre, par la tuerie et l'incendie. Quel cycle! la guillotine! la fusillade! l'émigration! la déportation! le pillage! les palais saccagés! les églises fermées! les autels renversés! les maisons closes! Et toutes ces étapes de l'exil! Londres et Bruges! Prague et Frohsdorff! Claremont et Twickenham! Jersey et Bruxelles! Sainte-Hélène et Chilsehurst! Et les vaincus se succédant si vite sous le toit de l'étranger! Et les exilés d'hier rentrant pêle-mêle, dans la déroute de nos drapeaux, à travers la fumée des batailles où nos armées succombent, pour décréter la proscription du lendemain! Oui, voilà un siècle que nos révolutions changent non seulement notre gouvernement, non seulement la fortune de la France, mais les foyers et les tombeaux de ses enfants. Nous finissons par ne plus connaître notre frontière que comme le chemin de l'exil, quand nous ne devrions la connaître que comme la limite jalouse qui nous sépare de nos voisins, comme la borne où nous disputons à l'ennemi l'espace, l'avenir et la gloire de notre patrie. La frontière ne devient pour nous, vraiment, que l'endroit maudit où nous nous reconduisons les uns les autres, meurtris et pleurant, pour errer autour de la France en attendant des temps meilleurs. Nous ne sommes plus qu'une race de proscripteurs et de proscrits. Nous nous privons, nous privons la France des vertus et des mérites dont elle a tant besoin pour soutenir son rang parmi les nations; nous nous spolions, sans enrichir la patrie.

Et nous croyons que l'expulsion, la confiscation sauvent les gouvernements qu'ils semblent un moment débarrasser! Quelle est donc notre folie? Nos partis s'exaspèrent : les coups furieux dont ils se frappent les rendent impitoyables, tour à tour. Et puis nous oublions les devoirs sacrés de notre patriotisme. Nous expulsons des Français comme on expulse ces bandits, ces vagabonds qu'il faut que notre police rende à l'étranger qui nous les envoie! Nous expulsons les fils de ceux qui ont fait la grandeur et l'unité de notre pays, quand il y a là, sur la frontière, deux ombres qui se dressent devant la République, deux ombres, celles de l'Alsace et de la Lorraine, qui se plaignent à Dieu et à la France des lois cruelles de la conquête au nom de laquelle M. de Bismarck a confisqué sur notre patrimoine national deux provinces et contraint trois cent mille Français à un exode dont leur cœur et le nôtre gémissent encore!...

La fatale politique de ce gouvernement qui ne sait que nous agiter et qui, comme à plaisir, nous inquiète si violemment pour l'État, pour l'Église, pour la société, pour tout ce qui constitue la force et l'honneur de la patrie, détourne malheureusement de nos affaires extérieures l'attention de la France. Le spectacle des choses européennes a pourtant, aux yeux de tout observateur perspicace, un intérêt qui s'accroît de jour en jour. Autour de la France, la lutte est ardente entre les partis qui se disputent le pouvoir. Si, en Italie, en Espagne, M. Depretis et M. Sagasta ont renouvelé leur Parlement par des élections qui maintiennent ou qui augmentent leur autorité ministérielle, celles de la Belgique seront plus passionnées, les difficultés y seront plus ardues et l'importance des choix y est plus grave, dans la situation présente du peuple belge. Les élections provinciales ont, en somme, donné l'avantage au parti conservateur. Selon toute vraisemblance, les élections législatives leur seront également favorables. Les troubles du Hainaut ont averti la Belgique qu'elle a maintenant besoin non plus tant d'amplifier ses libertés que de protéger l'ordre et d'assurer sa paix sociale. On ne peut que féliciter le bourgmestre de Bruxelles, M. Bulls, naguère l'heureux champion du parti libéral, d'avoir interdit la manifestation que le parti socialiste y voulait faire, le 13 juin, avec 80 000 ouvriers, pour la prétendue glorification du suffrage universel. Souhaitons que cette sagesse dure et que les prochaines élections du peuple belge en soient le ferme témoignage. Par quelque vote que se termine, cette nuit, à la Chambre des Communes, le long débat du bill de M. Gladstone, on peut prédire que ce vote nécessitera des élections générales : la nation prononcera; elle dira si, la juste réparation due par l'Angleterre à cette Irlande

qu'elle a tant opprimée et appauvrie, M. Gladstone la lui offre dans la mesure raisonnable, ou s'il a excédé cette mesure par les utopies, par l'arbitraire et par l'espèce de socialisme gouvernemental qu'il y mêle. Pour plus d'une raison, la France n'y peut rester indifférente; d'autant moins qu'elle connaît l'accord qui mène la diplomatie de M. Gladstone et celle de M. de Bismarck. Le Livre Jaune que M. de Freycinet vient de publier fournit aux plus incrédules la preuve de cet accord. Hélas! il en fournit une autre aussi : celle de la présomptueuse impéritie de M. de Freycinet. Car comment juger autrement la précipitation, la légèreté avec laquelle M. de Freycinet est intervenu à Athènes, en séparant la France des puissances par un besoin de gloriole qui nous a valu une si fâcheuse humiliation? Voici que la Grèce désarme et le blocus de son littoral cesse, à la demande de qui? du sultan. La Grèce n'aura guère eu à se louer de l'imprévoyante amitié de M. de Freycinet... Il est fort heureux pour M. de Freycinet que la République s'occupe si fiévreusement de sa loi d'expulsion. Avec un peu plus de loisir et de patriotisme, nos députés étudieraient ce Livre Jaune et demanderaient compte à M. de Freycinet de l'inconstante et maladroite politique qu'il a pratiquée en Grèce. Pourraient-ils ne pas s'en indigner, pour la dignité de la France? Pourraient-ils surtout, si les nouvelles sinistres de Madagascar se vérifiaient, garder à M. de Freycinet, quelque ingénieux proscripteur de religieux et de princes qu'il soit à son gré, une confiance qui coûte tant à la France, non seulement en Europe, mais dans le monde entier, d'Athènes à Tananarive, comme de Rome à Pékin et d'Alexandrie à Saint-Pétersbourg?

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA FRANCE

ET LE

PROTECTORAT DES MISSIONS

DANS L'EMPIRE CHINOIS

Tous ceux qui, au milieu de notre anarchie intérieure, ont conservé quelque souci de nos intérêts internationaux ont éprouvé une douloureuse émotion, en apprenant que notre protectorat sur les missions catholiques dans l'extrême Orient pouvait se trouver menacé à bref délai par l'établissement de rapports directs entre le Saint-Siège et la cour de Péking.

Sans doute, la nouvelle est moins grave qu'on ne le craignait tout d'abord : il s'agit, non pas de l'envoi d'un nonce, mais simplement de la nomination d'un délégué apostolique, qui ne fera pas partie du corps diplomatique. La mesure que le Souverain Pontife paraît sur le point d'adopter n'en constitue pas moins à notre adresse un premier avertissement; elle avait été, en effet, mise à l'étude à plusieurs reprises depuis une quinzaine d'années, et, à la suite des représentations du gouvernement français, le Saint-Siège avait renoncé jusqu'ici à la mettre à exécution. S'il croit, cette fois, devoir passer outre, il faut sans doute en chercher la raison dans les persécutions qui ont désolé dernièrement plusieurs des chrétientés du Céleste-Empire, et celles-ci ont été la conséquence de la politique religieuse adoptée par le parti opportuniste et des fautes qui ont signalé l'expédition du Tonkin.

Il n'y a pas à se le dissimuler, notre influence morale dans l'extrême Orient est ébranlée, et elle ne tarderait pas à être irrévocablement compromise si, sourds à l'avertissement qu'ils viennent de recevoir, les hommes qui dirigent notre politique ne se décidaient pas à adopter une ligne de conduite différente.

Nous avons, à ce sujet, deux questions à nous poser :

1° La Chine a-t-elle un avenir, et, conséquemment, la protection des missions catholiques en Chine est-elle assez importante pour que nous devions, à tout prix, tenir à la conserver?

2° Si le gouvernement français persévère dans une politique

intérieure hostile au catholicisme, aura-t-il longtemps encore, vis-à-vis de la Chine, vis-à-vis de la cour de Rome et vis-à-vis des puissances européennes, assez d'autorité morale pour exercer cette protection?

I

L'existence de cet empire de 400 millions d'habitants, contemporain de Babylone et de Ninive, et qui a traversé quarante siècles sans subir de démembrement, constitue assurément le phénomène historique le plus extraordinaire et le plus difficile à comprendre. Les uns, sans chercher à l'expliquer, ont déclaré simplement qu'il était sur le point de prendre fin, et que la Chine, longtemps isolée du reste du monde, allait se décomposer au souffle de l'Occident; les autres, l'envisageant à un point de vue superficiel, y ont cherché la justification de théories préconçues.

M. Prévost-Paradol a été l'interprète le plus distingué de la nouvelle école; à l'entendre, l'empire chinois, usé et corrompu, serait en proie à une irrémédiable décadence, et deviendrait un jour la proie des États-Unis ou de l'Australie, comme les Indes ont été celle de l'Angleterre [1].

L'autre école, — se rattachant à la tradition de Diderot et des encyclopédistes, — exalte la Chine, voit dans son long passé le gage d'un avenir peut-être plus long encore, mais, s'appuyant sur le prétendu scepticisme de la nation et sur ses institutions prétendues démocratiques, croit y trouver la justification de l'athéisme officiel et de vagues théories sociales.

Les écrivains de l'une et de l'autre de ces écoles n'ont pas vu la Chine ou n'en ont vu que la partie extérieure, les ports de mer, ce qui revient à peu près au même.

La première n'a pas aperçu, derrière la populace corrompue de Canton et d'autres grandes villes, les populations saines et vigoureuses des campagnes, 200 millions au moins d'agriculteurs et 50 millions de pasteurs; elle a confondu la décadence d'une dynastie avec la décadence d'un empire qui a déjà subi vingt-quatre révolutions dynastiques; enfin elle ne s'est pas rendu compte que l'indépendance dont jouissent les vice-rois dans leur gouvernement, — à la différence de ce qui se passait dans l'empire du Grand-Mogol, — avait pour contre-poids la solidarité qui existe entre eux et leur étroite subordination vis-à-vis de l'empereur, considéré comme l'incarnation même de la civilisation et de la nationalité chinoises.

Quant à la seconde école, elle a envisagé à tort, comme l'expres-

[1] *La France nouvelle.*

sion même de l'esprit national, le scepticisme de quelques blasés, et elle n'a compris l'institution du mandarinat ni dans son esprit ni dans ses rapports avec les institutions sociales.

L'homme qui, servi par sa profonde connaissance des faits sociaux et s'appuyant sur ses propres observations, a le mieux compris la Chine à notre époque est M. Le Play, et il a dit d'elle que, après une si longue existence, « elle présentait encore tous les caractères sociaux de la jeunesse ». L'expression même dont les Chinois se servent parfois pour désigner leur pays : « l'Empire des cent familles », est la manifestation de ce fait, qu'ils ont développé leur puissance, groupé d'immenses populations agricoles, commerciales, industrielles, en restant fidèles à ces traditions primitives ou plutôt éternelles[1] qui permettent aux nations qui les conservent de traverser les plus grandes crises, tandis qu'en dehors d'elles les civilisations les plus brillantes s'effondrent dans la poussière. Le respect du Décalogue, la pratique de la loi morale, la forte organisation des familles[2] entre lesquelles le pouvoir souverain et ses représentants servent simplement de lien, aussi bien de nos jours, où elles se chiffrent par millions, qu'aux premiers jours de l'empire où elles n'étaient que cent, voilà les véritables bases de la puissance chinoise, et il est permis de penser que celle-ci durera aussi longtemps que ces principes seront maintenus d'un commun accord par les populations et par les souverains ou par les dynasties qui pourront encore se succéder sur le trône.

La religion dominante des Chinois, appelée communément religion de Confucius, du nom de celui qui en a été, non pas le créateur, mais simplement l'interprète le plus éloquent, tout au plus le restaurateur après une période de décadence, n'est autre que la religion des patriarches fidèlement gardée jusqu'à nos jours. Il est vrai que le bouddhisme, introduit au premier siècle de notre ère, a conquis les classes populaires; mais on peut lui appliquer le proverbe : « La Chine est comme la mer qui sale tous les fleuves qui s'y jettent »; il s'est tellement modifié en se mêlant aux croyances nationales, qu'un vrai disciple de Çâkyamouni aurait quelque peine à le reconnaître, et la religion primitive est restée prépondérante. Elle se réduit à quelques cérémonies fort simples : les sacrifices au Ciel ou à l'Être suprême, faits par l'empereur en sa qualité de pontife-roi, les sacrifices en l'honneur des ancêtres,

[1] Les Jésuites du dix-septième siècle estimaient avec raison que les traditions religieuses des Chinois constituaient, par rapport à la prédication de l'Évangile, non pas un obstacle qu'on devait détruire violemment, mais un point de départ naturel.

[2] La polygamie n'existe pas parmi le peuple.

témoignages d'une piété filiale qui est la vertu nationale par excellence, les cérémonies en l'honneur de Confucius, manifestations de reconnaissance envers le représentant le plus illustre des traditions nationales.

Chaque chef de famille fait les sacrifices en l'honneur des ancêtres, de même que le souverain fait les sacrifices au Ciel et que les mandarins, représentants de l'empereur au milieu des « cent familles », président aux cérémonies en l'honneur de Confucius. Et, en réalité, chaque père de famille est à peu près aussi souverain au milieu des siens que l'empereur, enfermé dans le cercle des traditions, l'est au centre de ses vastes États; l'empire chinois est un absolutisme théorique, tempéré par des mœurs et des coutumes plus fortes que les lois. L'autorité du père sur ses enfants est fort étendue : il les fait élever comme il l'entend, — les écoles populaires, généralement tenues par les bonzes, sont très fréquentées, — et dispose librement de sa fortune; celle-ci reste parfois indivise durant plusieurs générations sous la direction de celui des fils qui a été désigné comme le plus capable de la bien administrer. La plupart des contestations entre membres d'une même famille sont jugées en premier ressort par le chef, et celles qui éclatent entre des familles différentes sont le plus souvent, d'un commun accord, déférées à un arbitre. Ceux qui ont vu, à Péking, de petits jurys improvisés juger, avec une gravité à la fois touchante et comique, sous l'œil bienveillant de la police, les disputes qui se produisent sur la place publique, peuvent se rendre compte du développement qu'a pris l'esprit d'arbitrage chez un peuple naturellement doux et pacifique.

Bien qu'en principe le pouvoir des mandarins de tout ordre ne soit limité que par celui de leurs supérieurs, ils exercent surtout, en réalité, une mission de contrôle et de surveillance, et il est rare qu'ils prennent une résolution importante sans consulter les chefs de famille, les notables de leur circonscription [1].

Ceux qui s'en affranchissent s'exposent parfois à de singulières mésaventures; c'est ainsi qu'un mandarin d'un *tchéou* — sous-préfecture — de la province du Honan ayant lassé, par des mesures arbitraires, la patience de ses administrés, ceux-ci vinrent un beau jour le trouver à son tribunal, escortant une chaise à porteur, et, sans se départir de la politesse la plus exquise, lui tinrent à peu près ce langage : « L'air de ce pays ne vous convient décidément pas, il nuit, chez vous, à cet équilibre moral et physique sans lequel l'homme ne peut ni pratiquer le bien ni trouver le bonheur;

[1] Chaque village a à sa tête un chef nommé, sur la désignation des chefs de famille, par l'empereur, qui ratifie presque toujours le vœu populaire.

nous nous sommes cotisés pour vous fournir l'occasion de vous rendre dans la ville de Péking, — éblouissement de lumière, de pourpre et d'or, — et nous vous souhaitons bon voyage, sans conserver grand espoir de vous revoir. » Un émissaire, chargé de remettre une supplique à l'empereur, accompagnait le voyageur malgré lui, qui ne fut pas renvoyé au milieu de ses administrés.

Ce n'est pas à dire assurément que le mandarinat soit l'idéal d'un système gouvernemental : le grand vice dont souffre la Chine est l'absence d'un contrôle sérieux et libre sur les finances publiques et les services administratifs; les mandarins, peu payés par le gouvernement, considèrent leur circonscription comme une sorte de ferme générale qu'ils exploitent parfois sans mesure; il n'en est pas moins certain qu'on ne s'expliquerait pas la durée de cet immense empire, si l'on ne se rendait compte que les faits incriminés ont été ou exagérés ou trop généralisés. L'esprit d'association, fort répandu en Chine, restreint, sur bien des points, le pouvoir mandarinal.

Le recrutement du corps des mandarins réserverait d'ailleurs bien des surprises à ceux qui voudraient y chercher l'expression la plus pure du système démocratique. Sans doute, toujours en théorie, chacun peut parvenir aux charges publiques en se présentant aux concours annuels; mais les succès obtenus dans ces concours rendent seulement les candidats aptes à exercer des fonctions officielles; ils doivent, en outre, acheter, pour ainsi dire, leur charge en versant entre les mains du gouvernement des sommes plus ou moins considérables, et, sauf de rares exceptions, les fonctions se répartissent entre les familles les plus puissantes et les plus riches. Les mandarins forment, en réalité, une sorte d'aristocratie administrative.

Doués d'un esprit de corps, d'une solidarité admirables, ils ont maintenu à travers les siècles l'unité de l'empire, et, si l'on en excepte deux ou trois personnages dont le règne a été éphémère, les plus élevés en dignité ont toujours préféré gouverner de concert le plus grand État du monde que de profiter des époques de crise pour se constituer des souverainetés indépendantes. La décentralisation administrative est poussée à un tel point, que certains vice-rois ont leurs troupes, leurs finances séparées; mais, à l'occasion, ils se prêtent un appui mutuel, et tous s'inclinent devant l'empereur autant par patriotisme que parce qu'ils n'ignorent pas que l'obéissance qu'ils rencontrent chez leurs administrés est subordonnée à celle qu'ils manifestent eux-mêmes vis-à-vis du chef de l'État.

L'empereur est respecté comme le fils du Ciel, c'est-à-dire le représentant de Dieu, mais il est aussi considéré comme le représentant de la nation; et le dévouement au bien public, qui est la

raison d'être de son pouvoir, lui assigne certaines limites. Les philosophes chinois s'expriment, sous ce rapport, avec une liberté qui rappelle bien plus le langage des théologiens du moyen âge que celui des légistes de la renaissance. Selon la doctrine de Confucius, le gouvernement est l'accomplissement d'un mandat céleste au profit de tous, mandat qui est retiré au mandataire par le fait même qu'il cesse de s'en montrer digne; si l'empereur ne veille pas attentivement sur lui-même pour pratiquer le bien et éviter le mal, il mérite de perdre l'empire. Un des principaux disciples de Confucius, Meng-tseu, développe cette idée. « Toutes les fois, dit-il, qu'un prince régnant perd l'affection de la grande majorité du peuple en agissant contrairement à ce que ce dernier regarde comme le bien général, ce prince est rejeté et désavoué par le Ciel, et il peut être détrôné par celui qui, au moyen d'un saint et généreux accomplissement de ses devoirs, a gagné le cœur de la nation. »

C'est ainsi que les Chinois ont subi vingt-quatre révolutions dynastiques, sans que celles-ci aient amené aucune révolution sociale ou politique, si l'on en excepte celle du premier siècle avant notre ère qui a opéré la transformation de l'empire féodal en empire unitaire fortement décentralisé. Les révolutions ne sont chez eux que des vagues de surface. Laborieux, obéissants, industrieux, sobres, patients, ils ont supporté sans se plaindre bien des mauvais règnes, mais, quand le mal arrive à son comble, il se trouve toujours, parmi les grands mandarins, un homme énergique et déterminé qui, inscrivant sur sa bannière la maxime de Meng-tseu, invite les autres à collaborer avec lui au salut du pays. Après la victoire, considérée comme un décret du Ciel, il est investi sans conteste du pouvoir qui appartenait aux souverains de la dynastie déchue, et l'empire ne tarde pas à se relever sur la base des traditions morales, sociales et politiques consacrées par l'expérience des siècles. Les conquêtes mongoles et mandchoux n'ont pas modifié cet état de choses, car les conquérants ont été conquis moralement à leur tour, ils se sont absorbés dans la civilisation du peuple vaincu.

On s'explique sans peine qu'une nation qui a des institutions aussi solides ne soit pas aisée à entamer, et de fait, en voyant l'impression différente que l'établissement de relations avec l'Occident a produite sur le Japon et sur la Chine, on peut prévoir que cette dernière ne se laissera pas facilement pénétrer.

Le Japon, après avoir été pendant plusieurs siècles le pays le plus complètement fermé aux étrangers, est passé d'un extrême à l'autre; il adopte avec enthousiasme nos idées, nos mœurs, nos lois et jusqu'à nos coutumes, il nous demande des professeurs et des

jurisconsultes, il envoie ses jeunes gens étudier dans nos écoles, et nul doute que si Sieyès vivait de nos jours, il ne se vît sollicité d'envoyer à Yédo une constitution toute faite par le prochain paquebot.

Les Chinois ont suivi une ligne de conduite différente. Obligés d'entrer en rapports avec l'Europe, ils n'ont fait à ses idées que le minimum de concessions nécessaire, et ils ont conservé leurs coutumes aussi bien que leurs costumes. Un riche marchand chinois, établi à Singapoore, ayant envoyé son fils en Angleterre, et le voyant revenir avec des vêtements européens, lui déclara qu'il ne consentirait à le revoir que lorsqu'il aurait repris le costume national. Ce marchand s'appelle Légion, et ce simple fait divers en dit plus que bien des volumes sur la différence de caractère qui existe entre les deux peuples. Du reste, nous avons vu l'an dernier un écrivain militaire chinois, doublé d'un fin lettré, proclamer avec quelque indulgence peut-être, mais avec un ardent patriotisme et avec beaucoup de talent et d'esprit, l'excellence des us et coutumes du Céleste-Empire [1].

Il ne faudrait pas conclure toutefois de ce qui précède que les hommes d'État chinois soient rebelles à toute amélioration ; bien au contraire, ils se rendent compte des progrès matériels réalisés par les nations occidentales, et, tout en maintenant le *statu quo* dans l'ordre social et politique, ils se montrent disposés à emprunter à l'Europe les moyens de lutter contre elle sur le terrain militaire et de rivaliser avec elle sur le terrain économique. Mais cette double tendance nous autorise à croire qu'il sera aussi difficile d'entamer la Chine par l'action des lois ou des mœurs que de la soumettre par les armes. D'autre part, les moyens de communication rapprocheront de plus en plus l'Europe de cet immense empire, avant la fin du siècle peut-être les chemins de fer l'auront placé à quelques journées de distance; il entrera à son tour dans le concert européen, et il y jouera peut-être un rôle plus considérable encore que celui que l'Empire ottoman a joué pendant plusieurs siècles, car on se trouvera cette fois en présence d'une population compacte de 400 millions d'habitants soumis au même sceptre, ayant la même civilisation, possédant une incomparable unité morale. L'importance que la Chine acquerra à l'époque plus ou moins éloignée — plutôt moins que plus — où la guerre éclatera en Asie entre la Russie et l'Angleterre est incalculable, et la puissance qui y exercera à cette époque la plus grande influence pourra être l'arbitre de la paix du monde.

[1] *Les Chinois peints par eux-mêmes,* par le général Tcheng-ki-tong, attaché militaire de Chine, à Paris.

Or le protectorat des missions est le principal moyen d'action dont une puissance européenne puisse disposer. Les esprits positifs seront sans doute plus sensibles au développement des intérêts commerciaux; mais l'action des commerçants se borne aux transactions des ports de mer, elle ne s'étend pas au-delà de cette bande de terrain fort étroite que l'on appelle la Chine officielle, la Chine qu'on voit, et d'après laquelle on s'est fait si souvent une idée fausse de la vraie Chine, celle qu'on ne voit pas. Le commerce, en Chine, est d'ailleurs sur le point de subir une crise qui, dans un avenir prochain peut-être, le fera passer presque entièrement des mains des Européens entre les mains des indigènes; déjà les lignes de bateaux à vapeur qui font le service des côtes appartiennent à des compagnies chinoises, et celles-ci se disposent à établir des communications directes avec l'Europe. Les producteurs et les commerçants chinois, soutenus par ces associations puissamment organisées auxquelles nous faisions allusion plus haut, tendent de plus en plus à se passer des intermédiaires de race blanche, et le moment approche peut-être où, renversant l'ordre des facteurs, ils parviendront non seulement à éliminer les maisons européennes de Shanghaï et de Canton, mais à établir des comptoirs chinois à Londres et à Marseille.

Si l'on en excepte quelques rares voyageurs, les missionnaires pénètrent seuls dans l'intérieur de la Chine, seuls ils y représentent la civilisation européenne. Il est vrai que le nombre des chrétiens est encore bien peu considérable; mais les chrétientés progressent partout[1], et, répandues maintenant sur toute la surface de l'empire comme autant de foyers qui tendent de plus en plus à se rapprocher, à se rejoindre, à se confondre, elles sont pour la puissance qui les protège des alliées utiles. Sans s'arrêter à l'hypothèse hasardée, fort éloignée, en tous cas, d'une conversion complète de la Chine au christianisme, on peut affirmer que le nombre des chrétiens est devenu assez considérable dans certaines provinces — dans le Set-Chuen, par exemple — pour que les mandarins soient tenus de compter sérieusement avec eux; leurs écoles, leurs hôpitaux, leurs œuvres de toute sorte, sont dans un état florissant, et les missionnaires savent rendre populaire le nom de notre pays, en faisant pénétrer partout sa langue, ses idées, son génie. Dans l'intérieur de la Chine, comme jadis en Orient, le nom de Français est encore synonyme de celui d'Européen.

Je n'oublierai jamais l'émotion que j'éprouvai lorsque, bien peu de temps après nos désastres, j'eus l'honneur d'aller représenter le

[1] Le vicariat du Tchély méridional, placé entre les mains des Jésuites, a doublé le nombre de ces chrétiens en l'espace de vingt ans.

chargé d'affaires de France [1], alors empêché, au sacre du vicaire apostolique d'une mission belge, nouvellement créée au nord de la grande muraille. Les chrétiens accouraient de toutes parts à ma rencontre, guidés par leurs prêtres européens et leurs catéchistes indigènes, que j'entendais avec un étonnement joyeux m'adresser la parole en latin ou en français, et partout le cri de : *Vive la France!* se joignait à celui de *Vive Jésus-Christ!* Ce jour-là, j'eus le sentiment que le nom de Soldat de Dieu, donné par Shakespeare à notre pays, n'était pas une simple figure de rhétorique, mais une grande et féconde réalité, et je songeai qu'à ceux qui, après lui avoir enlevé la prépondérance politique, voudraient encore détruire sa primauté morale, la France pouvait répondre : « Je suis toujours la première, puisque c'est sous mes auspices que s'avance jusqu'aux extrémités du monde la plus belle des armées : celle des missionnaires et des sœurs de Charité! »

Voici quel est, d'après les derniers recensements, l'état des missions catholiques en Chine :

MISSIONS FRANÇAISES

CONGRÉGATION DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Vicariat apostolique de Mandchourie.

12 618 chrétiens. — 1 vicaire apostolique (évêque). — 27 missionnaires. — 4 prêtres indigènes et 5 catéchistes. — 44 églises ou chapelles, 2 séminaires. — 68 écoles ou orphelinats.

Vicariat apostolique du Setchuen Occidental.

37 800 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 24 missionnaires. — 40 prêtres indigènes et 50 catéchistes. — 45 églises ou chapelles, 2 séminaires. — 180 écoles ou orphelinats.

Vicariats apostoliques du Setchuen Oriental.

31 539 chrétiens. — 2 vicaires apostoliques. — 33 missionnaires. — 37 prêtres indigènes et 261 catéchistes. — 106 églises ou chapelles, 2 séminaires. — 148 écoles ou orphelinats.

Vicariat apostolique du Setchuen Méridional.

18 037 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 25 missionnaires. — 9 prêtres indigènes et 42 catéchistes. — 35 églises ou chapelles, 1 séminaire. — 69 écoles ou orphelinats.

Vicariat apostolique du Thibet.

1049 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 14 missionnaires. — 9 églises ou chapelles, 1 séminaire. — 9 écoles ou orphelinats.

[1] M. le comte Julien de Rochechouart, qui, durant un séjour de dix années en Chine, a rendu à la France d'éclatants services.

Vicariat apostolique du Yun-nan.

9025 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 24 missionnaires. — 8 prêtres indigènes et 57 catéchistes. — 53 églises ou chapelles, 1 séminaire. — 48 écoles ou orphelinats.

Vicariats apostoliques du Kouy-tchéou.

16 892 chrétiens. — 2 vicaires apostoliques. — 28 missionnaires. — 7 prêtres indigènes et 88 catéchistes. — 73 églises ou chapelles, 2 séminaires. — 110 écoles ou orphelinats.

Vicariats apostoliques du Kouang-tong.

28 076 chrétiens. — 2 vicaires apostoliques. — 42 missionnaires. — 5 prêtres indigènes. — 65 écoles ou orphelinats, 1 séminaire.

Vicariat apostolique du Kouang-si.

1093 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 11 missionnaires. — 4 prêtres indigènes et 14 catéchistes. — 10 églises ou chapelles, 2 séminaires. — 20 écoles ou orphelinats.

CONGRÉGATION DES LAZARISTES

La congrégation de Saint-Lazare, fondée par saint Vincent de Paul, possède en Chine : dans le Nord, le vicariat apostolique de Péking et du Pé-tchi-ly occidental; dans le Sud, les trois vicariats de la province du Kiang-si et celui de la province du Tchékiang. Ces missions sont desservies par 90 missionnaires européens, dont 70 pour 100 sont français, et par 85 Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, qui prêtent leur concours aux missionnaires dans des établissements hospitaliers (hôpitaux et pharmacies) et dans des orphelinats.

Les cinq vicariats renferment un total de 92 000 chrétiens au moins [1].

MISSIONS DES PP. JÉSUITES

Vicariat apostolique du Kiang-nan.

103 235 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 75 missionnaires. — 27 prêtres indigènes. — 57 districts, 620 chrétientés. — 372 écoles de garçons, 335 écoles de filles.

Vicariat apostolique du Tchély Méridional.

33 633 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — Une vingtaine de missionnaires. — 511 chrétientés. — 369 églises, 102 chapelles. — 44 écoles de garçons, 32 écoles de filles.

[1] Les Trappistes ont fondé récemment un établissement dans le nord de la province de Péking, et y réalisent déjà les merveilles qui les ont rendus si célèbres à Staouéli et à Saint-Paul-des-Trois-Fontaines.

MISSIONS NON FRANÇAISES

MISSIONS DES PP. FRANCISCAINS ITALIENS

Vicariat apostolique du Houpé Nord-Ouest.

5802 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 8 missionnaires. — 8 prêtres indigènes. — 25 églises ou chapelles, 1 séminaire. — 1 collège, 18 écoles, 2 orphelinats.

Vicariat apostolique du Houpé Oriental.

12 690 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 16 missionnaires. — 13 prêtres indigènes. — 57 églises ou chapelles, 1 séminaire. — 1 collège, 27 écoles, 3 orphelinats, 1 hôpital.

Vicariat apostolique du Xen-si.

25 306 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 11 missionnaires. — 18 prêtres indigènes. — 110 églises ou chapelles, 2 séminaires. — 1 collège, 10 écoles.

Vicariat apostolique du Houpé Méridional.

4109 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 6 missionnaires. — 5 prêtres indigènes. — 20 églises ou chapelles, 1 séminaire. — 1 collège, 4 écoles.

Vicariat apostolique du Chan-si.

17 084 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 10 missionnaires. — 21 prêtres indigènes. — 16 églises ou chapelles, 1 séminaire. — 2 collèges, 160 écoles, 3 orphelinats.

Vicariat apostolique du Chang-tong.

16 991 chrétiens. — 11 missionnaires. — 10 prêtres indigènes. — 154 églises ou chapelles, 1 séminaire. — 1 collège, 85 écoles, 4 orphelinats.

Vicariat apostolique du Hou-nan Méridional.

5129 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 3 missionnaires. — 10 prêtres indigènes. — 29 églises ou chapelles, 1 séminaire. — 10 écoles.

CONGRÉGATION DE MILAN

1115 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 3 missionnaires. — 3 prêtres indigènes. — 11 églises et chapelles. — 1 collège et quelques écoles et orphelinats.

MISSIONS BELGES

Vicariat apostolique de la Mongolie centrale.

10 000 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 12 missionnaires belges et hollandais. — 3 prêtres indigènes.

Vicariat apostolique de la Mongolie Occidentale.

2000 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 11 missionnaires. — 1 prêtre indigène.

Vicariat apostolique de la Mongolie Orientale.

5300 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 8 missionnaires. — 5 prêtres indigènes.

Vicariat apostolique du Kansou.

2000 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 13 missionnaires.

DOMINICAINS ESPAGNOLS

Vicariat apostolique du Fokien.

30 000 chrétiens. — 1 vicaire apostolique. — 12 missionnaires. — 14 prêtres indigènes.

Vicariat apostolique de Amoy.

10 000 chrétiens. — 10 missionnaires. — 3 prêtres indigènes.

AUGUSTINS ESPAGNOLS

Vicariat apostolique du Hou-nan N. O.

Un millier de chrétiens. — 1 provicaire apostolique. — 4 missionnaires. — 1 prêtre indigène.

CONGRÉGATION DE STEYL (ALLEMANDS ET HOLLANDAIS)

Vicariat apostolique du Chantong Méridional.

Un millier de chrétiens. — 1 vicaire apostolique (Bavarois). — 10 missionnaires.

On voit par ce tableau que les missionnaires français représentent encore plus des deux tiers du nombre total des missionnaires. Aussi dévoués au Saint-Siège que patriotes, ils souffriraient cruellement s'ils devaient renoncer à la protection française. Ils ont inculqué ces sentiments à leurs ouailles, et un Chinois catholique assez haut placé disait dernièrement : « En qualité de Chinois, je désirerais la suppression du protectorat français, mais, en qualité de chrétien, je forme des vœux pour son maintien. »

II

Après nous être efforcés de démontrer l'importance du protectorat des missions catholiques en Chine, il nous reste à répondre à cette question : A quel prix sommes-nous assurés de conserver ce protectorat?

Ceux qui font — qu'on nous passe l'expression — de la politique

de commis-voyageur s'en vont répétant le mot prêté à M. Gambetta : « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation »; à les entendre, le protectorat des missions nous ayant été accordé par un traité est absolument indépendant de notre politique intérieure, et, quelles que soient les tendances de celle-ci, il ne saurait nous être enlevé.

Alors même que le protectorat en question serait réellement stipulé d'une manière formelle dans un acte diplomatique, on pourrait répondre à ces profonds politiques qu'un traité ne vaut que par la manière dont il est exécuté, et que la confiance réciproque en constitue essentiellement l'âme. On a vu certains traités rudimentaires, interprétés de bonne foi par des gouvernements désireux de s'entendre, acquérir une portée beaucoup plus grande que ne l'avaient prévu les plénipotentiaires chargés de les négocier, tandis que d'autres, conçus théoriquement d'une manière parfaite, ne tardaient pas, sous l'empire de circonstances contraires, à perdre toute leur valeur.

Mais, en réalité, le protectorat dont nous nous occupons ici ne se trouve formulé d'une manière positive dans aucune convention, il résulte simplement de la nature des choses. Les traités de 1844 et de 1858 ayant accordé aux missionnaires le droit de résider en Chine et d'y fonder des établissements, et ayant concédé aux chrétiens chinois l'exercice public de leur culte, le gouvernement français s'est trouvé naturellement appelé à se faire l'avocat de ceux auxquels sa signature garantissait la liberté religieuse et à intervenir en leur faveur chaque fois que cette liberté recevait quelque atteinte.

Le gouvernement chinois, malgré nos éclatantes victoires, n'avait accepté tout d'abord cette situation qu'en frémissant; mais, dirigé par des hommes auxquels leur bon sens et leur finesse ne permettent pas de s'insurger longtemps contre la logique des faits, il avait fini par s'incliner. Il lui semblait assez naturel que la France, la première des nations catholiques, s'intéressât au sort de ses coreligionnaires, pour lesquels elle avait fait de si grands sacrifices; les chrétiens étaient d'ailleurs généralement de fidèles sujets de l'empereur, on ne les avait jamais vus participer aux révoltes des musulmans, malgré les avances que ceux-ci leur avaient faites; enfin les mandarins les plus intelligents se trouvaient amenés peu à peu à penser que, du moment où le Céleste-Empire était obligé de sortir de son isolement, mieux valait encore se rapprocher de la France, qui se bornait à patronner une œuvre de transformation morale, que de l'Angleterre ou de la Russie, dont les visées avaient un caractère bien autrement positif.

Quel ne fut donc pas l'étonnement de la cour de Péking, lorsque, admirablement renseignée par les agents qu'elle venait d'accréditer en Europe, elle apprit que le gouvernement français inaugurait une politique de défiance, puis bientôt après de persécution, à l'égard des institutions catholiques et spécialement de certains ordres religieux qui, à l'époque la plus florissante des missions, avaient joui de la faveur des grands souverains de la dynastie mandchoue. Déjà en 1874, affectant de rendre les puissances européennes solidaires les unes des autres, le Tsong-ly-yamen, ou conseil des affaires étrangères, avait fait de timides allusions au *Kulturkampf* qui sévissait alors en Allemagne et en Suisse; mais, cette fois, il ne pouvait y avoir aucun doute, la France entrait dans la même voie, son gouvernement déclarait la guerre à des idées et à des hommes au nom desquels elle avait combattu à Pali-kao, et qu'elle ne cessait de défendre en Chine.

On rapporte que le prince Kong, président du Tsong-ly-yamen, adressa, à cette occasion, à M. de Freycinet la lettre suivante :

« Le ministre de France vient de me donner lecture d'une lettre de Votre Excellence, dans laquelle Celle-ci, appelant mon attention sur le règlement de certaines difficultés pendantes entre le gouvernement chinois et les missions catholiques, fait ressortir l'importance que le gouvernement de la république française attache à l'observation intégrale des traités et des édits qui assurent à ces missions une pleine liberté.

« J'ai reçu par le même courrier une dépêche du ministre de Chine à Paris, qui me rend compte des événements survenus dans cette ville dans la matinée du 30 juin. Si je dois en croire le représentant de mon gouvernement, la maison des Jésuites, située dans votre capitale, aurait été envahie dès quatre heures du matin par les mandarins Clément et Dulac, accompagnés d'un grand nombre de satellites; les serrures de ces religieux auraient été forcées, leurs portes brisées et eux-mêmes arrachés violemment de leur domicile sans égard pour leur âge et leur caractère. Le marquis de Tseng m'affirme que parmi les expulsés se trouvait un vieillard accablé d'infirmités contractées au service de la France dans les pénitenciers de Cayenne, et que deux autres appartenaient aux nationalités russe et anglaise, de telle sorte que si un sujet de l'empereur de la Chine s'était trouvé parmi eux, le même traitement lui aurait été infligé; enfin, chose invraisemblable, il me dit que le procureur même des missions dont Votre Excellence revendique si hautement la protection, le P. Tailhan, aurait partagé le sort de ses confrères. Le grand mandarin Andrieux,

prévenu des événements qui s'accomplissaient, aurait approuvé la conduite de ses subordonnés et ordonné lui-même l'arrestation de plusieurs personnes qui poussaient le cri séditieux de : *Vive la liberté!*

« Je dois avouer que ces nouvelles m'ont singulièrement étonné, et que je n'ai pu m'empêcher de les rapprocher des exigences manifestées par le représentant de votre gouvernement. Sachant combien l'esprit logique avait été développé en vous par l'étude des mathématiques à laquelle vous vous êtes livré pendant la plus grande partie de votre vie, je ne m'expliquais pas comment ce qui vous paraissait mauvais à Paris vous semblait excellent à Péking, et en vertu de quel principe vous nous obligiez à respecter chez nous des religieux que vous persécutiez chez vous. En effet, tous les philosophes, tant Chinois que Français, soutiennent que les principes créateurs de la civilisation sont également propres à en assurer le développement. S'il est vrai, ainsi que le prétendent les religieux que vous protégez — en Chine, — que l'établissement du christianisme parmi nous soit destiné à nous élever à un état moral supérieur et à établir entre les âmes une plus grande harmonie, j'ai le droit de me demander pourquoi les vérités chrétiennes telles qu'ils les enseignent vous semblent menaçantes pour la sécurité de l'État français. Les religieux français, me dites-vous, n'ont d'autre but que de porter les Chinois à faire le bien et à pratiquer la vertu; comment se fait-il donc qu'en France ils ne vous semblent bons qu'à corrompre la jeunesse et à jeter le trouble dans les esprits? Est-ce que les éléments constitutifs de la nature humaine ne sont pas les mêmes chez tous les peuples, et se peut-il qu'une doctrine destinée, d'après vous, à nous rendre bons, ne soit pas propre à vous rendre meilleurs?

« Depuis que les événements qui se sont accomplis à Paris, le 30 juin, sont connus ici, je me trouve dans un cruel embarras. S'appuyant sur les contradictions que je vous signalais plus haut, les chefs du vieux parti chinois me reprochent d'avoir permis l'accès de l'empire aux missionnaires catholiques et spécialement aux Jésuites. Ils prétendent que, bien loin d'obéir à une pensée humaine et civilisatrice, le gouvernement français veut introduire chez nous les germes de corruption et de division qu'il détruit chez lui, afin de nous affaiblir en vue d'une lutte prochaine. Je sens le doute pénétrer dans mon propre esprit. A vrai dire, tout en considérant la doctrine de notre vénéré maître Confucius comme supérieure à toutes les autres, je reconnais que, suivant la parole d'un de nos plus grands empereurs, « il y a plusieurs voies pour arriver au ciel, de même qu'il y a plusieurs doigts à la main »; je ne puis m'empêcher

d'admirer la charité de vos prêtres et de vos religieuses, et, parmi les nations européennes avec lesquelles nous entretenons des relations, la France est assurément une de celles pour lesquelles j'éprouve les plus vives sympathies. Je crois l'avoir suffisamment prouvé lorsque, en apprenant la nouvelle de la bataille de Sedan, je me suis rendu chez le chargé d'affaires de votre pays, pour lui dire qu'à mes yeux l'honneur ne se mesurait pas au succès, et que, ami de la France et de l'Allemagne, j'avais tenu à rendre visite tout d'abord au représentant de la nation qui avait été malheureuse. Mais aujourd'hui je ne sais plus en vérité quelle attitude prendre en présence des faits qui me sont signalés, et je vous prie de vouloir bien me renseigner le plus promptement possible au sujet de la conduite que vous avez l'intention de tenir désormais.

« *P.-S.* Est-il vrai que, tandis que votre ministre m'adresse des représentations, les catholiques français signent une pétition pour demander la liberté religieuse, comme en Chine? »

Je n'aurai garde assurément de garantir l'authenticité de cette lettre; mais, s'il était permis de puiser dans les archives du ministère des affaires étrangères ou dans celles de la légation de France à Péking, il est probable qu'on y trouverait plus d'une communication qui, sous le rapport du fond, sinon sous celui de la forme, ne s'écarterait pas sensiblement de celle que je viens de formuler.

Il est certain que, depuis deux ou trois années déjà, notre situation à Péking se trouvait ébranlée, lorsque la politique inaugurée au Tonkin est venue lui porter des coups redoutables. Contrainte par les traités d'ouvrir ses ports aux Européens, la Chine s'était soigneusement réservé le droit de leur interdire l'accès de ses frontières méridionales; et, quelque contestables que fussent les droits historiques qu'elle invoquait sur le Tonkin, il n'en est pas moins évident que, depuis les temps les plus reculés, cet ancien royaume s'était trouvé placé dans sa sphère d'influence. Le rejet du traité Bourée, l'incident de Bac-Lé, le départ de Péking de notre chargé d'affaires, M. de Semallé, enfin la retraite de Lang-Son, marquèrent les étapes de la décadence de notre influence sur le gouvernement chinois. Nous avions successivement perdu à ses yeux nos titres de puissance chrétienne, de puissance désintéressée, de puissance redoutée; nos adversaires pouvaient, — ils le croyaient du moins, — tout se permettre contre nous. Ils n'y manquèrent pas, et chacun a encore présents à l'esprit les télégrammes qui, au lendemain des massacres du Tonkin, nous apprirent qu'ils avaient eu leur contrecoup dans l'empire chinois, spécialement dans les provinces du

Set-Chuen, du Yunnan et de Canton, où des chrétientés furent détruites de fond en comble.

La cour de Rome, habituée à nous voir exercer en Orient une protection séculaire vis-à-vis des chrétiens du rit latin, s'était trouvée amenée naturellement, — sans qu'aucune convention eût été rédigée à ce sujet, — à nous attribuer le même rôle vis-à-vis des missions de l'extrême Orient, sans distinction de nationalité. Elle estimait que, quelles que pussent être les fluctuations de notre politique intérieure, nous resterions dignes de remplir ce rôle de premier-né de la civilisation chrétienne, auquel nous avions dû les plus belles pages de notre histoire. Mais du moment où les sentiments de respectueuse bienveillance que notre gouvernement avait manifestés précédemment vis-à-vis de l'Église faisaient place à l'hostilité, tandis que, d'autre part, l'adoption d'une politique aventureuse nous rendait plus difficile l'accomplissement de notre mission, nous devions nous attendre à voir se manifester à Rome des influences hostiles à notre protectorat [1]. Léon XIII, dont la politique pacificatrice avait été couronnée de succès en Europe, se montra disposée à nouer des rapports directs avec le gouvernement chinois, et l'accueil fait au P. Giulanelli, chargé de porter à l'empereur de la Chine une lettre autographe du Souverain Pontife, lui permit de supposer que, le cas échéant, ces avances ne seraient pas repoussées. Notre protectorat n'aurait plus eu dès lors aucune raison d'être. Fort heureusement, le pape, comprenant que les erreurs de quelques politiciens ne sauraient anéantir les titres d'une nation entière, n'a pas voulu pousser les choses à l'extrême, et la nomination d'un simple délégué apostolique constitue, eu égard aux projets qui avaient été mis en avant, un minimum que nous devons nous estimer heureux d'avoir obtenu. Il dépend encore de nos gouvernants de s'arrêter dans la voie où ils se sont engagés et d'empêcher ainsi que des mesures plus radicales ne viennent ruiner à jamais notre influence sur le plus vaste théâtre où il lui ait encore été donné de s'exercer.

Les puissances rivales seraient toutes prêtes à nous y supplanter.

Au lendemain du traité de 1858, base de notre protectorat, trois puissances européennes étaient seules représentées à Péking : la France, l'Angleterre et la Russie. Depuis cette époque, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, y ont établi à leur tour une représentation diplomatique; trois de ces puissances sont catholiques et sont représentées dans les missions,

[1] On ne doit pas oublier de mentionner l'effet déplorable produit sur la cour de Rome par la nomination, au poste de résident général en Annam, de M. Paul Bert, si connu pour son hostilité violente contre le christianisme.

ainsi que nous l'avons vu plus haut, par des prêtres de leur nationalité; l'Allemagne vient de fonder une mission à son tour, et il a été question, à plusieurs reprises, de créer des missions catholiques anglaises. Aussi longtemps que nous avons pu être considérés comme la première des puissances catholiques, les autres se sont résignées à nous laisser occuper une situation privilégiée, conquise au prix du sang de nos soldats, et qui n'était pas exempte de charges; leur politique était d'ailleurs, à cette époque, dominée par des préjugés confessionnels ou antireligieux, ou annulée par des difficultés intérieures. Mais la situation s'est de plus en plus modifiée depuis l'avènement de Léon XIII. Tandis que nous choisissions ce moment, le plus inopportun de tous, pour soulever la question religieuse, la modération et l'esprit de conciliation du nouveau Pontife amenaient un rapprochement entre le Saint-Siège et les deux grandes puissances protestantes, et l'Angleterre, frappée du contraste qui existait entre la stérilité des missions protestantes et la fécondité des missions catholiques, terminait une évolution commencée depuis longtemps, en confiant à un catholique, le marquis de Ripon, les fonctions de vice-roi des Indes. Bientôt l'Italie elle-même, laissant prudemment dans l'ombre la question de principes, cherchait à amener une détente sur le terrain de la pratique; et la nomination, au poste de ministre des affaires étrangères, du comte de Robilant, vieux serviteur de la maison de Savoie et catholique convaincu, nous est un gage qu'elle est disposée à aller plus avant dans cette voie.

Notre protectorat peut nous être enlevé de deux façons : 1° La cour de Rome peut confier à une puissance mieux intentionnée à son égard le soin d'assurer l'observation des traités signés à une époque où l'on s'inspirait, dans nos sphères officielles, de sentiments différents de ceux qui y prévalent aujourd'hui. — 2° Elle peut accréditer à Péking un nonce, lui laissant le soin de s'adresser, pour la défense des intérêts catholiques, à l'une ou à l'autre des puissances, selon la nationalité des missionnaires dont les chrétiens auraient été lésés, ou suivant l'intérêt du moment.

Dans la première hypothèse, on peut admettre que l'Espagne, désireuse de remonter au rang de grande puissance, l'Allemagne, entraînant dans son orbite l'Autriche-Hongrie, ou l'Angleterre, se chargeraient volontiers de ce rôle éminemment propre à développer leur influence; qu'on ne s'empresse pas trop d'arguer de ce fait que l'Angleterre et l'Allemagne ne sont pas des États catholiques, car il y a des précédents : à la fin du siècle dernier, on a vu le pape Pie VI reconnaître, en qualité de grand maître de l'ordre de Malte, le schismatique empereur de Russie Paul I[er], et profiter de la

bienveillance qu'il témoignait aux catholiques pour lui confier la défense des intérêts de l'Église.

La deuxième hypothèse est la plus vraisemblable. La présence d'un nonce à Péking enlèverait au ministre de France la prépondérance morale qu'il exerce parmi les représentants des autres pays possédant des missions ; tous se trouveraient placés sur le même pied, et, pour maintenir l'équilibre, la cour de Rome pourrait juger utile, lors de la création de nouveaux vicariats, de multiplier le nombre des vicaires apostoliques étrangers au détriment des Français [1].

A supposer même que le principe de notre protectorat demeurât intact, la perte de l'autorité morale en vertu de laquelle nous avons pu l'exercer ne tarderait pas à en amener la dissolution. Si, en effet, toutes les réclamations concernant les missions doivent *officiellement* passer par le canal de la légation de France, aucun texte n'empêche les autres ministres d'user *officieusement* de leur influence en faveur de leurs nationaux missionnaires, surtout si le nonce apostolique voit cette intervention d'un œil favorable; aucun article de traité ne leur interdit de visiter les chrétientés, et, s'il est vrai que le ministre de France, seul, doive être l'objet de certains honneurs en sa qualité de protecteur des missions, il n'en est pas moins certain que les autres ministres doivent être accueillis avec la considération due à des personnages revêtus d'un caractère officiel; il y a là des questions de nuance qui, bien évidemment, échapperaient complètement aux indigènes. Or jusqu'ici cette intervention officieuse, ces visites, ne s'étaient pas produites; il me souvient qu'il y a quelques années, le ministre de Belgique évitait de se rendre dans les missions belges, soit avec le représentant de la France, parce qu'il lui aurait été subordonné, soit seul, pour ne pas lui porter ombrage. Mais déjà cette discrétion commence à disparaître avec les causes morales auxquelles elle était due, et les diplomates italiens viennent de donner des exemples qui seront vraisemblablement suivis. Le consul d'Italie à Tchéfou réclamait récemment le droit de protéger les missionnaires italiens et les chrétiens placés sous leur direction, et le ministre d'Italie faisait, vers la même époque, une excursion dans le vicariat apostolique du Houpé, dirigé par des missionnaires de sa nationalité, qui le recevaient avec les plus grands honneurs, et échangeaient avec lui devant leurs chrétiens des paroles aussi flatteuses pour leur pays que peu obligeantes pour le nôtre.

[1] La loi militaire italienne dispense du service militaire les prêtres qui se destinent aux missions. Si une disposition analogue ne trouve pas sa place dans le projet préparé par le général Boulanger, le recrutement de nos missions deviendra à peu près impossible.

Si de pareils incidents venaient à se renouveler, c'en serait bientôt fait de notre prestige, et la France, dont le nom avait seul retenti jusqu'ici dans l'intérieur de la Chine, ne tarderait pas à s'y trouver supplantée, comme elle l'a déjà été, hélas! sur d'autres terrains, par des rivaux actifs, entreprenants et prêts à profiter de nos moindres fautes.

La conclusion de cet article découle naturellement des faits que nous venons d'exposer. C'est une utopie de croire qu'on puisse, à l'intérieur, faire la guerre aux idées et aux institutions du catholicisme, et continuer à jouer à l'extérieur le rôle d'une nation catholique. Grâce à la force d'impulsion d'un glorieux passé, cette anomalie pourrait peut-être subsister encore pendant quelques années, mais la logique ne tarderait pas à reprendre ses droits. La politique extérieure peut s'inspirer, elle doit même souvent s'inspirer de principes différents de ceux de la politique intérieure, mais ces principes ne doivent pas être diamétralement opposés. Lorsque, sous le ministère du cardinal de Richelieu, la France catholique prêtait son assistance aux États protestants, elle se réclamait en Europe des idées de tolérance qui avaient triomphé avec Henri IV. S'imagine-t-on le premier des Bourbons s'inspirant des maximes de Philippe II, et prétendant néanmoins recueillir les bénéfices d'une politique internationale fondée sur le principe de la liberté religieuse? C'est là exactement ce que prétendent faire de nos jours les représentants de la doctrine jacobine et ceux qui s'en font les serviteurs.

Le moment est venu de choisir. Ou bien, à l'exemple d'un grand politique voisin, nous renoncerons au *Kulturkampf*, dont le seul but est de satisfaire les passions étroites de quelques sectaires, ou bien nous sommes destinés à voir disparaître, dans un avenir prochain, non seulement la paix intérieure et la liberté religieuse, mais notre influence dans le monde, ce qui reste de notre prestige extérieur, en un mot, tout ce qui constitue la raison d'être d'une puissance de premier ordre.

Mais l'histoire dira de ceux qui auront choisi la seconde alternative que s'ils avaient été payés par nos pires ennemis pour détruire les meilleurs éléments de notre grandeur nationale, il leur aurait été impossible de s'y prendre mieux.

Comte Renaud de Moustier.

LA DESTRUCTION DE ROME

Il ne s'agit ici ni des Vandales ni des Goths du cinquième siècle; il s'agit des Italiens du dix-neuvième. La différence n'est pas si grande, et l'on pourrait aisément s'y tromper quand on voit les nouveaux maîtres de Rome travailler avec un si déplorable acharnement à renverser et à abattre ce qu'avaient respecté les bandes d'Alaric. La brèche de la porta Pia a été le prélude d'une série de démolitions et de mutilations sacrilèges qui se poursuivent outrageusement sous nos yeux. Il a suffi de quinze ans pour altérer notablement et d'une façon peut-être irrémédiable, la physionomie séculaire de la Ville éternelle; son aspect devient tous les jours, hélas! plus affreusement méconnaissable.

Quoi d'étonnant que l'Europe et le monde civilisés se soient effrayés et émus, que des voix aussi éloquentes qu'autorisées se soient élevées de toute part et dans les camps les plus divers pour stigmatiser cette rage dévastatrice dont semble animée le nouveau régime. Rome n'a-t-elle pas partout des amants passionnés? N'est-ce pas à Rome plus qu'à toute autre ville qu'on pourrait appliquer, en le modifiant, le vers du poète :

Dès l'instant qu'on la *voit* on lui devient ami.

Il n'est personne qui, ayant goûté le charme de Rome n'en ait gardé un souvenir profond et inoubliable. On ressent pour elle cette affection qu'on a, non pour les choses inanimées, mais pour les personnes. Aucune ville du monde n'a eu et ne possède encore le privilège d'exercer une attraction aussi puissante et de provoquer des attachements aussi durables. Mais ce n'est pas ici le lieu de peindre ce charme pénétrant et enveloppant de la Ville éternelle. On ne pourrait rien dire qui n'ait été dit déjà cent fois et mieux. Nous voulions rappeler seulement que rien de ce qui touche à Rome n'est étranger au reste du monde et que la « déformation » ou la mutilation de ce chef-d'œuvre intéresse et doit préoccuper non seulement les catholiques, mais encore tous les amis de l'art et de la civilisation.

Aussi bien, circonstance singulièrement humiliante pour l'amour-propre italien, c'est de l'Allemagne protestante, cette Allemagne que le jeune royaume a si servilement adulée, qu'est parti le signal des protestations. Un article d'un savant allemand, M. Grimm, dans la *Deutsche Rundschau*, a ouvert la campagne. Après M. Grimm est venu M. Gregorovius. Ce dernier, dans sa lettre au président de l'Académie de Saint-Luc, a dressé un acte d'accusation en règle contre le gouvernement italien et la municipalité romaine. La protestation du célèbre historien a une valeur et une autorité spéciale. Personne n'est plus versé que lui dans les choses et le passé de la ville éternelle. Il a écrit une *Histoire de la ville de Rome* qui a été traduite par les soins de la municipalité romaine, et ce livre a valu à son auteur le titre honorifique de citoyen romain, sans doute parce que les papes n'y étaient guère ménagés. C'est dire que Gregorovius a toutes les qualités et tous les antécédents voulus pour apprécier impartialement les procédés et l'attitude du nouveau régime installé à Rome.

L'article de M. Grimm et la lettre de Gregorovius ont produit dans le monde officieux italien un sentiment de douloureuse stupéfaction. De quoi se mêlaient ces Allemands? s'écria-t-on. Était-ce bien à eux de traiter les Italiens de barbares? Les feuilles purement officieuses nièrent énergiquement et sans façon aucune les faits allégués par les deux savants. Plusieurs journaux indépendants, au contraire, leur donnèrent raison et laissèrent échapper, à cette occasion, des aveux qui ne sont pas sans prix. Le *Corriere di Roma* déclara que l'épithète de « barbare » lancée contre la municipalité romaine était « méritée ». Le nouveau plan régulateur de Rome, disait ce journal, n'a fait que déchaîner la rage des spéculateurs. La *Rassegna* reconnut que la Rome nouvelle était tout simplement « monstrueuse ». D'après la *Riforma* « on ruinait la ville ancienne en la remplaçant par une Rome qui est une honte pour l'art. » Et ainsi de suite. Nous pourrions multiplier les citations, mais celles-là suffisent pour montrer que les protestations des étrangers contre la réformation de la Ville éternelle ont trouvé un écho profond même parmi les Italiens les plus attachés au nouveau régime.

Au cours de cette polémique, un groupe d'artistes, de savants et d'écrivains allemands, parmi lesquels figuraient M. Dœllinger, le peintre Lenbach, et plusieurs des personnalités les plus distinguées de la science protestante, s'associèrent aux plaintes exprimées par MM. Grimm et Gregorovius, dans une déclaration publique reproduite par l'*Allgemeine Zeitung* de Munich. C'était donc l'Allemagne savante tout entière qui s'élevait contre la destruction de Rome.

La discussion publique semble aujourd'hui épuisée. Mais la

question n'a rien perdu de son importance et de son actualité. L'intérêt reste le même. Aussi voudrions-nous exposer brièvement, devant le public français, l'état de la question. La France a toujours été à Rome la sentinelle séculaire du Saint-Siège. Aucune des nations modernes qui ont passé sur ce vieux sol romain n'y a laissé des traces aussi profondes et des souvenirs aussi ineffaçables. La dernière grande transformation de Rome par ce procédé s'est accomplie sous la domination française. Mais tandis que le gouvernement de Napoléon Ier a su agrandir et embellir Rome tout en respectant ses monuments et son caractère historique, le passage des Italiens dans la ville éternelle n'aura été qu'une invasion de barbares sacrilèges.

*
* *

L'histoire des transformations de Rome est l'histoire de ses évolutions politiques et religieuses. Aucune ville n'a subi à ce point l'empreinte matérielle des événements. Le passé y apparaît par des couches successives de monuments semblables à des couches géologiques.

La Rome actuelle, dans ses grandes lignes, date de Sixte-Quint. La transformation que Rome subit alors était la plus considérable depuis la chute de l'empire romain. En cinq ans, la face de la Ville éternelle sembla renouvelée. Jamais on ne fit tant et de si grandes choses dans un si court espace de temps.

Deux siècles plus tard, la domination française, sous la république et l'empire, continua l'œuvre grandiose de Sixte-Quint. De 1809 à 1814, des quartiers entiers de Rome changèrent d'aspect. Beaucoup de ces monuments furent remis au jour; on découvrit le Forum de Trajan. La place du Peuple fut élargie et embellie telle à peu près qu'elle existe aujourd'hui. C'est aussi à l'administration française qu'on doit cette admirable promenade du Pincio, ce magnifique jardin suspendu, un des grands charmes de Rome. Lorsqu'il fut réintégré à Rome, Pie VII s'empressa de suivre l'exemple des Français, et il acheva une partie des travaux qu'ils avaient commencés.

Après 1850, quand les chemins de fer firent affluer à Rome un courant de vie et un mouvement plus intense, l'administration pontificale travailla aussitôt à mettre la ville en harmonie avec ces besoins nouveaux. On construisit la gare actuelle, qui est certainement, au point de vue de l'architecture une des plus élégantes de l'Italie. C'est un Français, Mgr de Mérode, qui dressa et fit exécuter en partie les plans de la via Nazionale destinée à relier la ville

ancienne à la gare. La via Nazionale est la plus commode et la plus artistique de toutes les rues de la Rome nouvelle et elle a été construite sous les papes. Cette œuvre de transformation progressive qui agrandissait et embellissait Rome, mais conformément à ses traditions et sans lui ôter son cachet séculaire, allait s'accomplissant peu à peu, quand la Ville éternelle tomba au pouvoir des Italiens.

A peine installés à Rome, les Piémontais n'eurent qu'un souci, se créer une capitale confortable et luxueuse. A côté de la Rome ancienne, on vit bientôt s'élever sur l'Esquilin, derrière Sainte-Marie Majeure, une Rome nouvelle, aux rues larges et rectilignes, une ville moderne, banale, une contrefaçon quelconque de Turin ou de Milan. Si l'on se fût borné à construire ces quartiers nouveaux, sans toucher à la Rome antique, les inconvénients de l'occupation eussent été grandement atténués, bien que l'art n'y eût pas gagné grand'chose. Rien de plus laid et de plus ennuyeux, en effet, que ces quartiers de l'Esquilin, construits contre toutes les règles de l'art et tous les préceptes de l'hygiène des pays du Midi, et où s'alignent avec une régularité monotone des maisons sans style ni architecture.

Bientôt cependant, le gouvernement se mit à l'œuvre pour refaire et transformer Rome tout entière, comme il disait : « Tous les grands monuments de la Ville éternelle ne tardèrent pas à subir l'empreinte et à essuyer les outrages du nouveau régime, on les *repaganisa*. Le chemin de croix du Colisée fut abattu. On enleva également de la tour du Capitole la croix qui le dominait, symbole de la pacifique conquête de Rome par le christianisme. Mais une plus triste et plus honteuse profanation était réservée à la glorieuse colline. On l'a choisie pour y ériger le monument à Victor-Emmanuel. La pose de la première pierre a eu lieu l'année dernière. Ce monument est une véritable chinoiserie; il déshonorera Rome à tous les points de vue. Comment les Italiens n'ont-ils pas craint le voisinage et la comparaison de l'admirable statue équestre de Marc Aurèle qui orne la place du Capitole, un des chefs-d'œuvre de l'art antique. Quel contraste entre Marc Aurèle, avec sa belle tête frisée, sa physionomie si fine de philosophe résigné, sa noblesse incomparable d'attitude, son grand geste pacificateur, et le magot à cheval qui est censé représenter le roi galant homme! Victor-Emmanuel fera tout simplement, sur le Capitole, l'effet d'un repoussoir.

Pour faire place à ce hideux monument, on n'a pas reculé devant la plus inepte et la plus scandaleuse des profanations : la destruction achevée à l'heure qu'il est de la tour de Paul III et du couvent de l'*Ara Cæli*. On sait que Rome est généralement pauvre

en monuments du moyen âge : la tour de Paul III en était un des plus antiques et des plus vénérables. Elle faisait partie de l'ancien palais d'été des papes. Au point de vue de l'art et de l'histoire, sa disparition est doublement regrettable. Mais que dire de la démolition du couvent de l'*Ara Cæli*, c'est l'acte de vandalisme le plus sacrilège qui ait été commis à Rome depuis la brèche de la porta Pia. Le couvent de l'*Ara Cæli* comptait parmi les plus célèbres de la Ville éternelle; ses murs, ses cellules, étaient tout parfumés des souvenirs de la vie franciscaine; les plus grands saints de l'ordre, saint François d'Assise, saint Bonaventure y avaient passé et vécu tour à tour. Ce cloître était, en outre, intimement lié à l'histoire municipale de Rome, parce que c'est dans ses salles que, pendant le moyen âge, se réunissaient les sénateurs et les magistrats du peuple romain. Pendant de longs siècles, l'*Ara Cæli* a été l'hôtel de ville du municipe romain. Il semble qu'en dehors de sa destination et de son caractère religieux, ces vieux et vénérables souvenirs auraient dû plaider pour sa conservation. Mais rien n'y a fait, et ce qu'il y a de plus triste, c'est que la démolition du couvent entraînera fatalement la disparition de l'église qui est une des merveilles de Rome : M. Gregorovius en est du moins persuadé.

Après le Capitole, c'est le tour du Vatican et de Saint-Pierre. Placé à l'extrémité de Rome, loin du tumulte de la foule et du brouhaha de la rue, le palais de Bramante et la basilique de Michel-Ange s'élevaient jusqu'ici dans une solitude pleine de recueillement et de majesté. Il y avait à l'entour comme un désert de tranquillité, une zone de silence qui doublaient l'émotion et le frisson sacré qu'ils produisent. De quelque côté que ce fût, l'œil pouvait embrasser sans peine le jet hardi de la gigantesque coupole et les lignes si harmonieusement pures du palais des papes. Les quartiers abandonnés, les terrains vagues des *prate di Castello*, derrière le môle d'Hadrien, entouraient le Vatican d'un cadre, d'un horizon fait à souhait pour y rêver, semblable à celui dont la campagne romaine environne la Ville éternelle. Hélas! tout cela va disparaître et a déjà disparu en partie. Le quartier qui avoisine le Vatican et Saint-Pierre commence à se couvrir d'abominables constructions qui masquent la vue et détruisent la perspective. La fumée qui en sort s'étend en nuages immondes sur les jardins du Vatican. Dans quelques années, le palais apostolique et la basilique seront noyés au milieu d'un amas de bâtiments informes, d'une agglomération de maisons colossales, qui leur ôteront une partie de leur beauté et leur aspect grandiose.

Mais le plan régulateur ne s'attaque pas seulement aux grands monuments de Rome pour les défigurer et les rapetisser, c'est la

ville toute entière qu'il déforme sous prétexte de l'embellir. Pour construire des quais sur le Tibre, on a gravement endommagé les fresques de Raphaël dans le beau palais de la Farnésine. On a détruit le magnifique aspect de l'île Saint-Barthélemy et du couvent du même nom par la hideuse construction d'une morgue. En voulant l'élargir, on mutile le Corso, la rue de l'Europe qui a le plus de style d'après Stendhal. On prolonge la via Nazionale jusqu'au pont Saint-Ange. On aura ainsi la consolation d'aller en tramway jusqu'au Vatican, mais au lieu de ces rues étroites et pittoresques, pleines d'ombre et de fraîcheur qui se déroulaient jusqu'au delà du Tibre, s'alignera une longue et interminable lignée de maisons, une sorte de boulevard, à l'aspect ennuyeusement monotone et qui, l'été, se changera en une véritable fournaise.

Les ruines elles-mêmes perdent leur caractère. Le Forum et le Palatin sont devenus méconnaissables. On y a fait de nouvelles fouilles absolument inutiles qui en ont gâté la physionomie grandiose et monumentale. Les colonnes et les pierres du Forum sont aujourd'hui si bien lavées et peignées, qu'elles ont un faux air de décor d'opéra. Les Italiens *truquent* les ruines de Rome comme les Suisses font pour leurs glaciers et leurs cascades.

Aimez-vous le *tourniquet?* on en a mis partout. Il y aurait là de quoi exciter la verve humoristique de M. Daudet, s'il avait poussé le voyage de Tartarin jusqu'à Rome.

Mais la perte la plus douloureuse et la plus irréparable, occasionnée par cette transformation de Rome, c'est certainement celle des villas. Au milieu du désert fiévreux de la campagne romaine, ces villas étaient comme des oasis de fraîcheur et de verdure, des réservoirs d'air pur en été. Avec leur libéralité traditionnelle, les princes romains les ouvraient à la population, qui en profitait comme d'un jardin public. Leur destruction est contre toutes les règles les plus élémentaires de l'hygiène et de la salubrité. Quand ces magnifiques bosquets qui conservaient à l'air un peu de saine fraîcheur auront disparu, Rome deviendra inhabitable l'été. Il est vrai que nos nouveaux maîtres ne s'en préoccupent guère. A peine le mois de juin arrive-t-il, que fonctionnaires, députés, ministres, etc., s'empressent de fuir Rome comme s'il s'agissait d'un pays empesté. Ils vont respirer l'air pur des montagnes ou les brises fraîches de la mer. La population romaine, celle qui ne peut se donner ni le luxe ni le loisir d'une villégiature, est seule à en souffrir. Tant pis pour elle si la *mal'aria* augmente le nombre de ses victimes.

La destruction des villas romaines a suivi une progression croissante. Elle a commencé en 1872 par la villa Grazioli : puis sont venues la villa Torlonia près la porta Pia, la villa Aldobrandini,

une partie de la villa Farnèse, la villa Mellini sur le monte Mario (1880), une partie de la villa Barberini (1882), une partie des jardins Farnèse sur le Palatin, la villa Corsini, la villa Casale sur le Cælius, la villa Giustiniani, la villa Bonaparte, enfin la plus belle de toutes, la villa Ludovisi. La destruction de cette dernière a arraché à M. Gregorovius des accents émus de douleur et d'indignation. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

« Personne ne comprend en Allemagne quelle nécessité pressante il y avait de transformer les plus belles villas de Rome en terrains de construction. Déjà la villa Ludovisi a été impitoyablement détruite, cette villa qui semblait un parc tel que pouvaient le désirer des rois et des sages de l'antiquité, d'un charme si profond et si mystérieux, qu'à l'ombre de ses lauriers et de ses cyprès, Horace et Virgile, Dante et Marc Aurèle, auraient pu se promener avec recueillement, cette villa si classiquement belle qu'elle a été digne de servir, pendant deux siècles, d'asile à la fameuse statue de la Junon Ludovisi. Je crois que de tous les arbres frappés par la hache du bûcheron un cri de douleur a dû s'échapper, plus plaintif que celui de l'arbre de Pierre de la Vigne, que Dante entendit proférer ces mots :

Pourquoi me déchires-tu ?
Ton âme n'a donc nulle pitié ?

« Rien, soyez-en sûr, n'a plus blessé le sentiment en Allemagne que la destruction de cette célèbre villa. Ceux qui ont ordonné et exécuté cette destruction auraient du se rappeler les graves paroles que Bélisaire, le grand défenseur de Rome, adressait au roi des Goths, Totila, en le suppliant d'épargner la Ville éternelle :

« C'est l'œuvre de tout homme raisonnable et civilisé d'orner les « villes de beaux ouvrages, quand elles n'en possèdent pas encore ; « il appartient, au contraire, à l'homme inintelligent de détruire ces « ouvrages et de transmettre ainsi sa flétrissure à la postérité. De « toutes les villes qu'éclaire le soleil, Rome est la cité la plus grande « et la plus merveilleuse. Car, ce n'est pas la puissance d'un seul « homme qui l'a bâtie et ce n'est pas non plus en quelques années « qu'elle est arrivée à ce degré de majesté et de splendeur, mais une « longue suite d'empereurs, d'hommes illustres, après de longs siècles « et grâce à d'immenses richesses, ont travaillé à y rassembler les « plus belles choses et les plus grands artistes de toute la terre. En « construisant lentement cette ville que tu as sous les yeux, ils l'ont « laissée à la postérité comme un monument des vertus du monde, « si bien qu'un attentat commis contre un si grand ouvrage serait un « crime perpétré contre les hommes de tous les âges, car il priverait

« les ancêtres du monument de leurs vertus et la postérité de la « contemplation de leurs chefs-d'œuvre. »

« Bélisaire avait tort de craindre pour Rome, car Totila n'était pas un barbare. »

Ce dernier trait est aussi sanglant que mérité.

*
* *

D'après Gregorovius, la transformation actuelle de Rome est « la plus considérable que la Ville éternelle ait subie depuis Auguste. » Les journaux italiens se sont inscrits en faux contre cette affirmation comme étant exagérée et paradoxale. Et cependant il faut convenir que l'historien allemand a raison. Cette transformation, en effet, a pour résultat non seulement d'altérer profondément, sinon de détruire, la physionomie et le cachet monumental de Rome, mais encore, ce qui est plus grave, de changer sa destination historique et providentielle. On peut donc considérer la destruction de Rome sous deux points de vue : le point de vue purement artistique et le point de vue politique et religieux. Nous verrons tout à l'heure qu'il y a entre les deux une connexion intime et une étroite solidarité.

Quand même elle ne serait pas le siège de la papauté, cette puissance universelle et internationale par excellence, Rome resterait encore la ville la plus cosmopolite qu'il y eut ici-bas, « la seule ville commune et universelle », la ville métropolitaine des nations chrétiennes, comme s'exprime Montaigne, « la cité de l'âme », comme l'appelle Byron, le patrimoine commun et inviolable de tous les peuples. Rome n'est pas seulement, selon la forte expression de Mgr Gerbet, « l'ossuaire le plus complet du christianisme », mais elle est encore le plus gigantesque reliquaire de souvenirs et de gloires que possède l'humanité. L'art et la religion ont travaillé à l'envi pour l'entourer d'une auréole de lumière et de splendeur incomparable. « Rome, dit fort bien M. Grimm dans son article de la *Deutsche Rundschau*, Rome est la doyenne d'âge des villes. Elle forme une chaîne ininterrompue des destinées qui ont agi sur l'histoire des peuples. Toutes les époques ont marqué leur empreinte sur ce centre du monde... Les génies les plus nobles de l'Allemagne, de l'Amérique, de l'Angleterre et de la France datent de l'heure bénie où ils ont reçu, au contact de Rome, comme un nouveau baptême intérieur, comme une rénovation intellectuelle. Rome n'est pas seulement un lieu d'attraction et de pèlerinage pour le savant et l'artiste, elle était aussi, jusqu'à présent, un asile et comme une

oasis de calme et de tranquillité, « un appui à toutes les lassitudes de l'âme ». Au milieu de notre monde moderne si fiévreux et tourmenté, Rome apparaissait comme ce cloître béni où Dante, fatigué des agitations de son siècle, venait chercher la paix. Bref, Rome était comme un centre incomparable d'influences à la fois vivifiantes et tranquillisantes auquel nul homme cultivé ne pouvait rester insensible. Eh bien, cette ville unique au monde, cette ville cosmopolite et universelle au premier chef, on est en train de la transformer en une simple ville *italienne* quelconque, une capitale vulgaire et banale, comme toutes les capitales modernes.

Cette « haussmanisation », cette modernisation de Rome (qu'on nous passe ces termes barbares, ils le sont moins que la chose) est, il faut le dire, une conséquence logique et forcée de l'installation de la capitale à Rome, et ceux qui reconnaissent, comme Gregorovius, la légitimité de Rome capitale sont mal venus de protester contre les destructions d'aujourd'hui.

La transformation de Rome en capitale du royaume d'Italie devait nécessiter son agrandissement matériel. En 1870, Rome avait 220 000 habitants : elle en a, en ce moment, plus de 350 000. La population a presque triplé. Sans doute, pour agrandir Rome, on aurait pu procéder autrement qu'on ne l'a fait, avec plus de respect de l'art et des monuments du passé; on aurait pu bâtir une ville nouvelle sans toucher à l'ancienne, et en laissant aux ruines et aux monuments leur cadre historique et leur majesté solitaire. « La Rome des Césars, dit Gregorovius, avait une population que Rome capitale de l'Italie n'atteindra jamais, et cependant elle renfermait de vastes étendues où, à côté de splendides monuments, des thermes, des colonnades, des temples, des théâtres, il y avait encore de la place pour des villas et des jardins à l'aspect enchanteur, tels que le Champ de Mars, le Pincio, les Carènes, l'Esquilin, le Viminal et le Transtévère. »

Malheureusement, et il fallait s'y attendre, la spéculation n'a pas tardé à tout envahir. Il est arrivé à Rome ce que nous avons vu se produire à Paris sous l'Empire, à Berlin et à Vienne après 1870. Presque toujours, les grandes crises politiques sont suivies de ces enivrements de spéculation qui changent la face des capitales. Ç'a été le cas fatal de Rome. Il fallait bien loger toute cette population nouvelle qui s'est abattue sur la ville à la suite de l'installation des Italiens. On a démoli et on a construit à tort et à travers. On a été pressé de faire vite, et on a fait mal, si mal que des maisons entières, avant d'être achevées, se sont écroulées dans les nouveaux quartiers. A la suite des épouvantables catastrophes qui se sont produites, on a vu les habitants d'une place entière, la place Victor-

Emmanuel, dans la Rome nouvelle, déménager en toute hâte et implorer l'intervention de l'État. En outre, les spéculateurs et les *affaristi* ne se sont guère souciés de conserver à Rome sa beauté artistique et son cachet séculaire. L'art, les souvenirs, l'histoire, toutes ces choses touchantes ou sublimes de la Rome antique et chrétienne, les ont peu préoccupés. La spéculation s'est emparée du quartier des *Prati*, près le Vatican, sans s'inquiéter le moins du monde si elle allait gâter la perspective du palais de Bramante et de la basilique de Michel-Ange. Et franchement, ce n'est pas aux entrepreneurs qu'on peut en faire un reproche, mais bien à l'État, qui, au lieu d'intervenir, comme c'était son droit et son devoir, non seulement a laissé faire, mais a encouragé par son exemple ces scandaleuses destructions et ces constructions plus scandaleuses encore.

Dans la Rome des papes, la bourgeoisie n'existait pas pour ainsi dire. Il n'y avait en présence que le peuple et l'aristocratie, celle-ci libérale, fastueuse, ouvrant généreusement ses palais, ses villas et ses musées ; celui-là insouciant et paresseux, mais se contentant de peu et vivant à bon marché. Ah ! la vie à bon marché ! c'est l'éternel regret des Romains ! *Si stava meglio quando si stava peggio*. Que de fois j'ai entendu cette exclamation : « Cela allait mieux quand cela allait plus mal. » Combien de vieux Romains ne se rappellent qu'en soupirant le règne de Grégoire XVI, alors que l'on vivait largement avec une trentaine de baïoques par jour, que les étrangers affluaient dans la Ville éternelle et que Rome ne formait pour ainsi dire qu'une grande famille, régie paternellement par le Souverain Pontife. Ah ! que la vie était gaie sous les papes !

L'entrée des Italiens a bouleversé violemment et brusquement les mœurs et les coutumes de la vie romaine. Elle a peu à peu introduit dans Rome cette bourgeoisie commerçante et industrielle telle qu'elle existe dans toutes les grandes villes de l'Europe. Et cette bourgeoisie-là, en général, est fort peu sensible aux choses de l'art et aux souvenirs de l'antiquité ; elle leur préfère les commodités et les élégances de la vie moderne. Son idéal comme capitale, c'est une ville bien propre et bien confortable ; aussi son premier soin, en s'installant à Rome, a été de travailler à le réaliser. Elle n'y a que trop réussi.

Encore une fois, tout cela est une conséquence fatale de l'occupation de Rome. On a posé les prémisses : comment sera-t-il possible aujourd'hui d'empêcher les conséquences. Rome capitale est la cause primordiale, la cause efficiente de toutes les transformations et destructions actuelles. Ceux qui admettent la première n'ont aucun droit de rejeter et de blâmer les autres.

*
* *

L'Europe s'aperçoit enfin de la faute énorme qu'elle a commise en laissant les Italiens s'installer à Rome. C'est qu'en effet la Rome antique et monumentale ne peut pas se séparer de la Rome catholique. Seule la dynastie des Papes, avec son génie profondément conservateur, son amour et son intelligence des choses de l'art, peut transmettre intact à la postérité ce dépôt précieux et sacré de la Rome historique. Le protestant Gregorovius le reconnaît lui-même. Pendant treize siècles, dit-il, Rome a été confiée à la garde de la papauté, et elle a su remplir sa tâche avec un *génie vraiment romain*. On comprend mieux la valeur de cet éloge et le mérite des papes, quand on voit aujourd'hui ce que Rome est devenue après quinze ans seulement de domination étrangère.

On aurait tort de croire, cependant, que la transformation actuelle de Rome s'accomplisse sous la seule impulsion fatale de la nécessité. Non, elle procède, au contraire, d'un plan habilement ourdi et audacieusement exécuté. C'est là le côté purement *politique* du débat ; les conséquences qui peuvent en découler nous paraissent de la plus haute gravité. Il ne s'agit pas seulement d'art et d'architecture ; les intérêts les plus élevés du christianisme et de la civilisation y sont engagés, si l'on veut bien admettre, ce qui est indiscutable, que l'indépendance du gouvernement suprême de l'Église intéresse la civilisation tout entière.

La transformation actuelle de Rome a tout simplement pour but d'empêcher *une solution de la question romaine à Rome*. Les Italiens, nous l'avons dit, après le 20 septembre, avaient commencé à bâtir une ville nouvelle à côté de l'ancienne, sur l'Esquilin. Puis, tout à coup, la spéculation s'est jetée sur les quartiers qui avoisinent le Vatican.

Le *Moniteur de Rome* nous a donné jadis la clef de l'énigme dans des révélations qui ont eu partout un grand retentissement. C'est sur un mot d'ordre expédié des loges qu'on a commencé à environner le Vatican d'une zone de nouveaux quartiers où se trouveront tous les monuments officiels de l'Italie nouvelle, entre autres le palais du parlement italien. Ce qu'on veut, c'est resserrer plus étroitement le cercle de la captivité matérielle du Souverain Pontife. A deux pas du Vatican, on a déjà bâti trois immenses casernes de carabiniers ; un fort construit sur le monte Mario croise ses feux avec ceux du château Saint-Ange. Bref, on veut étouffer la demeure du pape au milieu des édifices officiels du gouvernement usurpateur. Cette intention paraît d'autant plus évidente si l'on réfléchit

que ces quartiers des *Prati* qui se couvrent en ce moment de constructions sont des plus malsains et que même dans l'antiquité ils étaient inhabitables.

Le raisonnement des Italiens est d'ailleurs bien simple. Si une fois, disent-ils, Rome a un million d'habitants (et avec l'accroissement continu de la population que nous voyons aujourd'hui, cette éventualité n'a rien d'irréalisable), si par suite il y a là une fortune immense accumulée, on ne pourra jamais nous demander de quitter Rome, parce que Rome, restituée au pouvoir des papes, retomberait au rang d'une ville purement ecclésiastique. Ce serait pour la ville elle-même et le pays tout entier la disparition d'un capital immense qui entraînerait l'effondrement d'innombrables fortunes particulières. Le mobile de l'intérêt est parfois si puissant, que bien des catholiques eux-mêmes, malgré leurs convictions intimes, s'uniraient à nous pour désirer et demander le maintien de la capitale à Rome.

Ainsi, d'après le calcul des Italiens, tout cet ensemble, tout cet enlacement d'intérêts engagés dans l'agrandissement et la transformation de Rome, doit être l'étranglement définitif de la question romaine; tout au moins l'éloignement de la capitale de Rome provoquerait un tel désastre économique et financier, que la solution de cette question par la formule « Rome au pape » deviendra toujours plus difficile.

Tel est le plan du gouvernement italien, et personne ne peut nier qu'il ne soit fort habilement conçu. Ainsi s'explique la hâte fiévreuse que l'on met à construire et à démolir. On est pressé de faire vite parce qu'on veut gagner du temps et empiéter sur les événements. On accumule les constructions immenses et informes, qui sont une injure à l'art et font tache dans la Ville éternelle, mais qu'importe? L'essentiel, c'est de transformer Rome au plus vite, de l'*italianiser*, pour rendre impossible tout retour de la domination pontificale. On veut attacher à Rome l'étiquette de capitale par le lien le plus fort et le plus difficile à rompre, celui de l'intérêt personnel de milliers et de milliers d'Italiens et de Romains.

C'est ainsi que, dans cette question de la transformation de Rome, le côté politique domine le côté purement artistique en même temps toutefois qu'il en est solidaire. Ce n'est qu'en se plaçant résolûment sur le terrain de la question romaine qu'on peut résoudre le problème actuel. La conservation de la Rome artistique et monumentale est inséparable de la possession de Rome par les papes. La papauté a été le principe générateur de la Rome chrétienne, elle seule peut la conserver et la léguer intacte aux générations futures.

D'ailleurs, quoi que fassent et quoi que puissent dire les Italiens

de Rome, la grande Rome ne saurait devenir une ville purement italienne, la capitale exclusive d'une nationalité. Elle est le siège de la papauté, cette institution cosmopolite et universelle par excellence. Elle est aussi la propriété collective et commune du monde catholique. Tous les peuples y ont leurs églises et leurs établissements nationaux. Elle renferme dans son sein la maison mère de tous les ordres religieux, de cette milice qui se recrute dans tous les pays et qui combat sur toutes les plages de l'univers. Rome a été faite par les papes, mais avec l'argent et les ressources des catholiques du monde entier. La basilique de Saint-Pierre, qui est le centre culminant de Rome, l'œuvre la plus grandiose que le génie humain ait pu concevoir et exécuter, a été érigée et cimentée dans chacune de ses pierres par l'aumône et l'obole de tous les fidèles de l'univers catholique; à ce titre, elle n'est pas seulement le plus beau temple élevé par l'homme à la divinité, elle est aussi le symbole le plus vivant et le plus magnifique de l'universalité et de la fécondité du catholicisme. Eh bien, on peut en dire autant de tous les monuments de la Rome chrétienne; aucun peuple n'a le droit de les exproprier, parce qu'ils sont l'œuvre et la propriété commune de tous les peuples chrétiens.

Il n'y va pas seulement de l'intérêt du catholicisme, mais de celui de la civilisation tout entière. Rome représente, comme l'a dit fort bien M. Grimm, une « valeur idéale d'un prix infini »; si on la laisse se déprécier, c'est une perte pour l'humanité. Veut-on conserver à Rome son cachet sublime et séculaire, veut-on que la postérité puisse goûter et admirer, comme nous, cet incomparable chef-d'œuvre qu'on a mis des siècles entiers à polir et à repolir? Eh bien, qu'on le rende à ses antiques et légitimes possesseurs, aux papes. Telle est la conclusion qui ressort logiquement de cette étude.

C. Torelli.

LE MONDE DE DEMAIN

Quo te fata trahunt!

Une crise d'une intensité effrayante sévit en ce moment sur l'Europe entière, mais particulièrement sur la France : l'industrie, l'agriculture et le commerce, en un mot, toutes les sources de la richesse sont atteintes. Chez nous, c'est l'agriculture qui a été la première frappée. Sully disait à Henri IV que « labourage et pâturage » étaient les deux mamelles de la France. Voilà plus de deux cents ans que ces mots ont été prononcés. Pendant bien longtemps, ils sont restés l'expression exacte de la vérité, car le dernier recensement constatait encore que plus des deux tiers des Français vivaient uniquement du travail direct de la terre.

Or ces deux mamelles sont bien près d'être taries. Il semble que cette riche terre de France ne peut plus nourrir ses enfants. Dans l'Aisne, un des plus riches de nos départements, situé aux portes de Paris, celui, peut-être, où la culture était le plus avancée, il y a, au moment où j'écris ces lignes, plus de neuf cents fermes qui sont vacantes, et leur nombre s'accroît sans cesse. Leur superficie représentait en janvier dernier 63 000 hectares[1], un huitième de la surface cultivée dans le département! Ces terres se louaient, il y a peu d'années, de 60 à 150 francs l'hectare, et ces prix laissaient encore de beaux bénéfices aux fermiers, puisqu'on se les arrachait littéralement. Elles sont maintenant abandonnées, la charrue n'y passe plus, les propriétaires les proposent à qui voudra les prendre pour l'impôt, et personne n'en veut, car, même à ces conditions, les cultivateurs ne croient pas pouvoir se tirer d'affaire.

Quelques fermiers luttent encore. Ils savent qu'ils ne gagnent plus d'argent, que leur travail n'est pas rétribué et leur capital à peine rémunéré; mais ils espèrent qu'à force d'économie, ils pourront tenir jusqu'à des jours plus heureux et profiter de la reprise, s'il doit y en avoir une. D'ailleurs, ils se demandent ce qu'ils deviendraient, s'ils abandonnaient la seule profession qu'ils connaissent. Échapperont-ils au sort commun? Ce qui rend l'agri-

[1] Déposition de M. F. Jacquemart, vice-président de la Société des agriculteurs de France, devant la commission parlementaire des céréales.

culture si dangereuse, c'est que c'est une industrie dans laquelle on ne s'aperçoit de sa ruine que longtemps après que l'on a commencé à être en déficit. C'est celle où il est le plus facile de se faire des illusions. Un banquier peut dresser le 1er janvier de chaque année un inventaire qui lui révèle sa situation à un centime près. Un industriel ou un négociant peut arriver au même résultat avec une exactitude moindre, mais encore suffisante. Les inventaires d'un agriculteur sont toujours des opérations de haute fantaisie, puisqu'on y voit figurer la valeur d'une récolte à peine germée, qui sera peut-être gelée le lendemain, et celle de veaux ou de poulains qui ne sont pas encore nés.

Voilà où en est l'agriculture dans ce joyeux pays de France, en l'an quinzième de la république, une, quoique très divisée. L'industrie est-elle plus favorisée? J'avoue que lorsque j'entends des industriels parler de leurs affaires, ils me font toujours l'effet d'acrobates dansant sur la corde raide. — Je dînais, il n'y a pas bien longtemps, avec les directeurs de deux des plus importantes usines métallurgiques de France ; chacun d'eux emploie plusieurs milliers d'ouvriers. Ils se plaignaient de la dureté des temps, de la stagnation des affaires et de la rareté des commandes. Je demandai au premier où il en était.

— J'ai pour huit jours de travail, me répondit-il.

— Et après?

— Après! nous avons pour principe absolu de ne congédier jamais un ouvrier. Comme il faut employer notre personnel et notre matériel, nous fabriquerons des fers ronds que nous entasserons sous nos hangars en attendant une reprise à laquelle, du reste, je ne crois guère.

L'autre était plus heureux. Il avait du travail pour trois mois. Mais voici comment il se l'était procuré.

Il avait appris qu'une puissance étrangère mettait au concours la fourniture de plaques de blindage, destinées à d'énormes cuirassés qu'elle construisait. Il étudia la question. Pour avoir quelques chances de réussir, il fallait fondre d'un jet une plaque d'acier pesant plusieurs tonnes, sans qu'une paille se produisît : il fallait ensuite la projeter, à peine solidifiée, dans une cuve d'huile destinée à la tremper.

On construisit seize fourneaux spéciaux pour pouvoir fondre simultanément cette masse de métal. Pour chaque groupe de quatre fourneaux, il fallut monter une grue d'une puissance extraordinaire : on creusa un réservoir revêtu de maçonnerie dans lequel on versa 150 000 litres d'huile de colza, à 1 franc le litre. A côté, était installé un colossal agencement d'hydrothérapie. Au contact

de la masse d'acier portée au rouge blanc, l'huile devait s'enflammer : il fallait pouvoir l'éteindre immédiatement.

Quand sa première plaque fut terminée, elle lui coûtait 4 millions tout juste. On l'envoya au polygone où devaient se faire les expériences. Il avait quatre concurrents : un Anglais et trois Allemands, auxquels, sûrement, leurs plaques revenaient à peu près aussi cher. Ce fut la plaque française qui résista le mieux, et ce fut lui qui eut la commande. S'il ne l'avait pas eue, ses 4 millions étaient absolument perdus, car son outillage avait tout juste la valeur du vieux fer. Que penser d'un état de choses qui fait qu'on ne peut vivre qu'à la condition de tenter constamment de pareils tours de force et de réussir constamment? Et, soit dit entre parenthèses, si l'industrie, telle qu'elle est pratiquée, exige que de tels capitaux soient ainsi joués sur un coup de dé, comment admettre qu'elle soit jamais accessible à des associations ouvrières, comme le veulent les socialistes? Pendant les longs mois de travaux préparatoires qu'a exigés la construction de cette plaque, de quoi auraient vécu les ouvriers? Et, étant donnée l'incertitude du résultat, où auraient-ils trouvé un capitaliste qui leur avançât des fonds?

Le commerce ne vit, en définitive, que des échanges des produits de l'industrie avec ceux de l'agriculture. Quand l'une disparaît, faute de débouchés, et que l'autre n'a plus de commandes, il est tout naturel que le commerce souffre, ce que prouvent surabondamment les recettes décroissantes des chemins de fer et le nombre toujours plus grand des faillites. Il y a d'ailleurs une cause qui fait que nous souffrons plus que les autres. Les Anglais, les Allemands, fournissent au monde entier des objets de première nécessité : ceux qu'on achète toujours. Ils ont la clientèle des classes pauvres ou moyennes; nous avions la clientèle riche. Nos cotonnades, par exemple, ont de tout temps fait assez pauvre figure sur les marchés étrangers; mais nos velours, nos soieries, nos objets de luxe, étaient sans rivaux, et le monopole, dont nous jouissions de fait, nous procurait des bénéfices fantastiques. Notre richesse s'alimentait encore à une autre source. Les étrangers riches de toutes les parties du monde venaient dépenser leurs revenus, et quelquefois même leur capital, à Paris, qui était la ville des plaisirs par excellence. J'évaluais, ici même, à 200 millions les sommes que dépensaient annuellement chez nous les seuls Américains. Pour arriver à ce chiffre, j'avais pris une base que je croyais juste. Chaque saison dix-huit à vingt mille Américains traversent l'Atlantique; j'admettais que, en moyenne, ils laissaient derrière eux une dizaine de mille francs, en retournant dans leur pays. Il paraît que je m'étais trompé, car, peu de temps après la

publication de mes articles dans le *Correspondant*, un banquier de New-York m'écrivait que ce n'était pas 200 millions, mais bien 500, qui étaient dépensés chaque année en Europe par ses compatriotes.

Or cette source de revenus est encore en train de disparaître. Elle a déjà diminué considérablement. Partout en France, sauf dans un petit cercle très restreint, le luxe diminue. Nous n'avons plus à offrir aux étrangers que les fêtes austères auxquelles président M. Grévy et son estimable famille. Assurément, le Conseil municipal fait ce qu'il peut pour multiplier les attractions de la capitale. Il vient de décréter la publicité de ses séances et de permettre à M. Marseille d'exhiber les biceps de ses hercules à la Petite-Provence. Mais il est à craindre que les Américains ne se disent que ces attractions ne constituent pas une contre-partie suffisante à une dépense de 500 millions.

La crise existe donc partout, apportant avec elle son cortège habituel de souffrances et de colères dont nous voyons les terribles explosions. Personne ne doute plus de la gravité de la situation. Cette crise, qu'est-ce qui l'a amenée? Comment finira-t-elle? Quels sont les remèdes propres à la conjurer? Voilà les questions que chacun se pose et auxquelles je voudrais répondre.

Mais je désirerais entreprendre cette étude en me plaçant à un point de vue tout différent de celui adopté d'ordinaire par les doctrinaires économistes. Ces messieurs, dont je ne conteste d'ailleurs aucune des conclusions, se contentent de formuler des lois qui résultent pour eux de l'observation des phénomènes économiques. Ils font de la science pure, sans se soucier des conséquences que peuvent avoir leurs doctrines pour tel peuple particulier. Je ne me pique pas d'un tel désintéressement. Un des leurs a dit un jour : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe! » En matière économique, les principes m'importent peu; et je suis tout disposé à les sacrifier tous, si leurs conséquences me semblent devoir entraîner la ruine de mon pays.

La doctrine économiste se résume en deux formules célèbres : la première, déjà bien vieille, est : « Laissez faire, laissez passer! » et l'autre découle de la première : « Chaque peuple doit se borner à produire ce qu'il produit mieux que les autres, sauf à échanger le surplus de ses produits contre les produits des autres nations, dont il peut avoir besoin. » Je ne nie pas que l'application de ces principes ne soit de nature à améliorer le sort de l'espèce humaine en général : cela me semble même incontestable; mais, avant de les adopter, je voudrais savoir si ce n'est pas, au moins provisoirement, aux dépens de l'Europe en général, et de la France en particulier, que doit se faire cette évolution : et, s'il en est ainsi,

je désire la voir enrayer le plus possible, estimant que charité bien ordonnée commence par soi-même, et que la France n'a nullement pour mission de se saigner aux quatre membres pour faire monter d'un degré les Patagons, les Botocudos ou les naturels du Grand Popo, dans l'échelle de la civilisation.

Tout d'abord, pour déblayer le terrain, posons-nous une question.

Est-ce notre état social qui est responsable de la crise? Beaucoup de gens le disent. Ont-ils tout à fait raison? Je ne le crois pas. Assurément, si l'ouvrier était plus sobre et plus économe, ses souffrances seraient moindres. Dans toutes les rues des faubourgs de nos grandes villes, il y a un café chantant, quelquefois plusieurs; le nombre des cabarets va toujours s'augmentant, et tous ces établissements semblent faire encore de brillantes affaires, malgré la détresse générale. Leur clientèle se recrute cependant exclusivement dans la classe ouvrière. Si les millions qui s'engouffrent dans leurs caisses étaient dépensés d'une manière plus utile, on verrait moins de mendiants dans les rues; car c'est trop souvent en privant les femmes et les enfants du nécessaire que les maris et les pères trouvent assez d'argent pour s'offrir ces divertissements.

Mais, tout en déplorant ces faits trop réels, est-il juste de dire que notre état social soit aussi mauvais que le prétendent certains moralistes chagrins. Nos ouvriers, nos paysans, sont-ils aussi indisciplinables, aussi peu travailleurs que certains l'affirment? En tout cas, il faudrait prouver que les classes correspondantes des pays étrangers sont supérieures aux nôtres en sobriété et en moralité; je suis absolument convaincu du contraire. Tous ceux qui ont parcouru les villes manufacturières anglaises ou américaines un soir de paye savent à quoi s'en tenir là-dessus. Je me rappelle m'être promené dans la Canongate d'Édimbourg un samedi; on ne rencontrait pas un ouvrier sur cinq qui ne titubât. Dans celles de nos villes manufacturières où l'ivrognerie fait le plus de ravages, on n'en voit pas le samedi un sur cinquante qui soit dans cet état. La cause immédiate de la ruine de notre agriculture, c'est la concurrence américaine; ceci n'est nié par personne. Or tous les lecteurs du *Correspondant* qui m'ont fait l'honneur de m'accompagner dans mes pérégrinations à travers les Montagnes Rocheuses savent ce que sont là-bas les classes agricoles. Un fermier du Dacotah est régulièrement ivre deux ou trois jours par semaines; sa femme ne fait jamais œuvre de ses dix doigts. Peut-on sérieusement prétendre que nos paysans français si sobres, si laborieux, si économes, si secondés par leurs femmes, ne sont pas bien supérieurs à ces gens-là qui s'enrichissent pendant que nous nous appauvrissons.

Ce n'est donc pas notre état social qui est cause de notre infériorité. Est-ce la forme de nos institutions? Je ne suis pas suspect de sympathies exagérées à leur égard. Je crois fermement que les institutions politiques que nous subissons depuis quinze ans ont fortement contribué à développer la crise et à l'aggraver; je crois également que, tant qu'elles subsisteront, il sera à peu près impossible de prendre les mesures qui peuvent, selon moi, la conjurer en grande partie, sinon la supprimer entièrement : mais il n'est pas juste de dire que c'est parce que nous sommes en république que nous subissons cette crise, et il est trop facile de le prouver.

D'abord, toutes les autres puissances européennes sont atteintes, non en proportion de l'esprit plus ou moins monarchique de leurs institutions, mais en raison directe de leur richesse. La monarchique Angleterre souffre peut-être plus que nous. Les fermes abandonnées sont tout aussi communes chez elle que chez nous [1], tandis que de toutes les nations européennes, celle qui est la moins touchée, c'est la Russie, parce que c'est la plus pauvre.

D'autres disent, au contraire, que nos souffrances proviennent de ce que l'évolution démocratique, conséquence de notre état politique, n'est pas suffisamment accentuée. Pour soutenir cette théorie, il faudrait conclure que les institutions de nos heureux concurrents, les Américains, chez lesquels cette évolution a été assurément poussée jusqu'à ses dernières limites, sont supérieures aux nôtres. Je sais que c'est une opinion qui compte encore quelques adeptes chez nous. Toute une série d'écrivains fort remarquables se sont donné la tâche de la défendre. Les plus anciens, les contemporains de M. de la Fayette, nous ont peint les Américains d'autrefois sous les couleurs les plus flatteuses. Les portraits étaient-ils ressemblants? Je veux bien le croire. Mais quand M. Laboulaye, par exemple, a la prétention de nous dépeindre une ville de l'Amérique moderne dans son livre de *Paris en Amérique*, on voit bien qu'il n'a jamais quitté le vrai Paris, celui des bords de la Seine.

La vérité est que, là-bas, les corps politiques, la police, l'administration, sont à vendre : encore ces jours derniers, les journaux nous apprenaient que tout l'ancien conseil municipal de New-York, à l'exception de quatre membres, venait d'être mis sous les ver-

[1] Dans les comtés les plus riches de l'Angleterre, les propriétaires ont été obligés, à peu près partout, de consentir à leurs fermiers des diminutions qui vont jusqu'à 25 pour 100 de leurs fermages. Un certain nombre louent leurs fermes pour l'impôt. Ces jours derniers, le *Times* racontait l'histoire d'une dame veuve ayant, nominalement, 12 000 francs de rentes, en terres, qui était venue solliciter du Workhouse une aumône de 1 shilling par semaine. Ses fermiers ne lui avaient rien payé depuis trois ans.

rous comme concussionnaires : ce qui indiquerait qu'ils n'ont pas pris la précaution de faire la part assez belle aux juges. Ils ont pu trouver dans la prison ceux qu'ils avaient remplacés; et ils y seront probablement rejoints par leurs successeurs. Ces résultats sont prévus, et cette honteuse vénalité est si bien la conséquence directe des institutions, que personne ne cherche sérieusement à y porter remède. On fait la part du feu en établissant le budget : voilà tout. Mais il faut vraiment beaucoup de parti pris pour soutenir que ce soit dans un pareil régime que les Américains trouvent les éléments de la supériorité qu'ils ont sur nous dans la guerre économique qu'ils nous font.

On ne saurait trop le répéter : la crise que traverse l'Europe n'est pas une crise sociale; ce n'est pas davantage une crise politique : c'est une crise économique, envenimée, il est vrai, de questions politiques et sociales; mais c'est avant tout une crise économique : c'est-à-dire qu'elle procède logiquement de la situation économique de l'Europe, et qu'elle passerait à peu près par les mêmes phases quand même aucune question de politique ou de socialisme ne viendrait la compliquer : ce qui, du reste, n'est nullement une consolation, car les crises économiques sont, bien certainement, les plus terribles de toutes; et je suis convaincu que, si on refaisait sérieusement l'histoire de l'antiquité, on découvrirait que tous les empires qui se sont écroulés, l'un après l'autre, ont été détruits par des causes économiques, au lieu de l'avoir été, comme on nous le raconte, par des causes d'ordre politique.

Prenons l'histoire de Rome, par exemple : un petit peuple énergique, pillard et guerrier, favorisé d'ailleurs par les circonstances, grandit peu à peu, d'abord en s'emparant des pays voisins, puis, à mesure que ses forces augmentent, il recule ses frontières de plus en plus loin, et finit par conquérir tout le monde connu.

Pour en arriver là, il a fallu que ce peuple se donnât une forte organisation puissamment centralisée. Aussi sa capitale, centre de cette organisation, a grandi à mesure que grandissait l'empire. Le choix du site de cette capitale avait été dicté, à l'origine, par des considérations politiques et surtout militaires : mais l'agglomération humaine qui s'est établie sur ce point a eu une influence immédiate sur l'aspect des campagnes voisines. Il y a une proportion nécessaire entre le nombre des citadins, administrateurs, marchands, artisans ou soldats et celui des campagnards qui les nourrissent. Cette proportion varie avec les époques, suivant les progrès de la science agricole, mais, pour une même époque, elle est à peu près constante. A mesure que la population de la ville augmentait, il a donc fallu qu'une population rurale, de plus en

plus nombreuse, vînt peupler les campagnes voisines. Ce qui les attira, ce n'est pas la fertilité du sol, c'est la proximité du marché. Cette dernière condition a une telle importance, vu la difficulté des communications, qu'on ne craint pas d'entreprendre les travaux les plus gigantesques pour augmenter la surface du sol utilisable. Les deux millions de Romains, qui habitaient la ville, fournissaient aux quinze ou vingt millions d'Italiens de la péninsule un marché si avantageux, la terre avait pris une telle valeur, qu'on avait fini par transformer en cultures florissantes des cloaques abominables, comme les Marais-Pontins ou la Maremme toscane, que les ingénieurs modernes, avec toutes les ressources de leur science, ne parviennent pas à dessécher, maintenant qu'ils sont redevenus des foyers de fièvres paludéennes.

C'est cet état de choses qui permit à l'empire romain de subvenir pendant tant d'années à l'effroyable consommation d'hommes qui résultait de ses guerres perpétuelles. On a beaucoup dit que c'était la constitution de la grande propriété qui y avait mis fin. N'a-t-on pas pris la cause pour l'effet? Je ne suis pas un bien grand clerc, mais il me semble que le phénomène qui s'est produit doit s'expliquer d'une autre façon.

Dans ce temps-là, comme maintenant, la plus grande partie des charges qui résultent fatalement d'une civilisation avancée étaient supportées par la propriété rurale.

Du reste, à l'origine des sociétés, il ne peut guère en être autrement, puisque la propriété rurale est à peu près la seule qui existe. L'agriculteur et le berger commencent par consacrer une partie de leur revenu à payer le soldat qui les défend et le magistrat qui les gouverne; puis, au fur et à mesure qu'on s'enrichit, de nouvelles professions surgissent, qui procèdent toujours des premières. Finalement, le luxe augmentant, on en vient à payer des professeurs de chinois qui n'apprennent le chinois à personne et des présidents qui ne président rien. L'argent qui sert à payer tout cela est recueilli à différentes cascades, mais la source qui alimente le ruisseau est toujours l'agriculture, et c'est d'ailleurs à la source même qu'on pratique les plus grosses saignées.

De nos jours encore, on lui prend 30 pour 100 de son débit, au bas mot, soit un tiers environ[1] : ce qui revient à dire qu'un paysan travaille deux jours par semaine, uniquement pour le fisc. Cela est encore supportable si, vendant ses produits un tiers de plus, il peut repasser une partie de ses charges aux citadins et les faire contribuer à peu près dans les mêmes proportions. Mais, si le

[1] Voy. les ouvrages de M. Le Trésor de la Roque et ceux de M. le comte de Luçay.

citadin trouve moyen, tout en jouissant des bénéfices de l'état de choses, d'en éluder les charges en se fournissant à l'étranger, alors le rural, ne trouvant plus à vendre ses produits, ne tarde pas à être écrasé.

Or c'est ce qui est arrivé à Rome. Pendant longtemps, la Méditerranée fut tellement infestée par les pirates, que le commerce maritime était presque nul. Quand la république fut devenue puissante, elle détruisit ces pirates : la navigation prit alors une grande extension. M. l'amiral Jurien de la Gravière a donné, sur ce sujet, des détails pleins d'intérêt. Les communications se multipliant et devenant de plus en plus faciles, on s'aperçut bien vite que, au lieu de dessécher des marais en Italie et d'entretenir à grands frais des digues et des canaux pour faire pousser du blé, il était bien plus simple et plus économique d'apporter par mer à Ostie celui qui poussait presque sans frais dans les alluvions du Nil. La destruction des pirates donna à la navigation l'impulsion qu'elle a reçue de nos jours de la découverte de la vapeur, et la vallée du Nil devint le grenier de Rome, comme la Prairie américaine tend à devenir le grenier de l'Europe. Ce fut le premier coup porté à l'agriculture italienne. L'intelligente démocratie romaine se chargea de l'achever.

Caïus Gracchus, dans son désir de faire échec aux « marquis du pain cher » de son temps, avait déjà fait passer sa fameuse loi sur les céréales (*lex frumentaria*), qui prescrivait des distributions de grains presque gratuites au peuple : c'était le trésor qui supportait les frais de ces libéralités. Elles se faisaient sur une très grande échelle, car, avant la dictature de César, 320 000 citoyens sur 450 000 avaient fini par y prendre part. César parvint à réduire ce chiffre à 150 000, mais ces restrictions n'eurent pas une bien longue durée. Le fisc percevait en nature, sous forme de grains, la majeure partie des tributs que payaient la Sicile et l'Égypte. On finit par prendre l'habitude de distribuer gratuitement ces réserves au peuple.

D'un côté, les riches trouvaient donc avantage à acheter leur blé à l'étranger; de l'autre, les pauvres n'en achetaient plus, puisqu'ils recevaient gratis celui dont ils avaient besoin. On se demande à qui les fermiers italiens auraient pu vendre celui qu'ils auraient produit. Il est donc très naturel qu'ils aient renoncé à la culture. Voici, du reste, ce que dit M. Simonde de Sismondi, à ce sujet :

« Il devint absolument impossible aux petits propriétaires de se maintenir autour de Rome, et tout le reste des petits héritages fut vendu aux riches. L'abandon de l'agriculture s'étendit de proche en proche. La vraie patrie des Romains, l'Italie centrale,

comme elle avait à peine achevé la conquête du monde, n'avait plus de population agricole. Dans les campagnes, on ne trouvait point de paysans pour recruter les légions ; point de guérets pour les nourrir. De vastes pâturages, où quelques bergers esclaves conduisaient des milliers de bêtes à cornes, remplacent les nations qui avaient apprêté de nouveaux triomphes à la république romaine. »

En s'exprimant ainsi, l'éminent Genevois auquel nous empruntons ces lignes indique l'un des symptômes les plus caractéristiques de la crise qui emporta Rome : symptômes qui se retrouvent également dans celle que nous subissons. Pour dire que, sous l'influence de cette crise, la petite propriété disparaissait, la fortune tendant à se concentrer de plus en plus entre les mains des riches, il se sert du mot *guéret*, parce que, au temps des anciens Romains, la terre constituait à peu près la seule propriété ; et puis, parce que, en sa qualité d'économiste de la vieille école, il adorait le style noble. Mais le phénomène auquel il fait allusion, la disparition de la petite propriété, est bien sensible de nos jours, et, chose bizarre, ce phénomène, si important au point de vue économique et au point de vue social, ne semble pas attirer l'attention.

Supposez que, il y a cinquante ans, un amateur de statistique se fût amusé, pour se rendre compte de la fortune de la France, à représenter l'avoir de tous les Français de son temps, au moyen de sacs de sable de même diamètre, mais de hauteurs proportionnées à cet avoir ; puis qu'il eût placé ces sacs debout l'un contre l'autre, prenant d'abord les plus longs, puis appuyant les autres contre les premiers, en suivant la même règle. Il aurait formé ainsi une sorte de colline dont je me figure parfaitement la forme. L'aspect général eût été celui d'une pyramide à base très large. Un pic central eût été formé par l'affleurement des sacs représentant les quelques grandes fortunes territoriales, industrielles et même financières qui existaient alors. Des sacs nombreux et de hauteurs décroissantes d'une manière régulière auraient édifié les contreforts. Ces sacs-là auraient représenté les fortunes de 100 à 40 000 livres de rentes. Puis seraient venus deux ou trois plateaux constitués d'abord par les fortunes de 40 à 15, puis par celles de 10 à 5. Ces plateaux, de plus en plus larges, se seraient cependant reliés les uns aux autres par des pentes presque insensibles, car, dans cet heureux temps, la grande propriété procédait de la moyenne, par sélection, et la moyenne, comme la petite, procédait de même de l'épargne. Je dis « cet heureux temps » car, il est très certain que le meilleur état social est celui dans lequel chacun sait que, avec du travail et de la bonne conduite, il est moralement sûr de pouvoir devenir de prolétaire petit propriétaire, montant len-

tement les degrés de l'échelle sociale, et laissant à ses fils la tâche d'escalader le nouvel échelon dont l'accès leur aura été facilité par le travail du père.

J'affirme, sans crainte d'être contredit par ceux qui connaissent notre pays, que si, de nos jours, on se livrait au même travail, le résultat serait tout différent. Au lieu d'une pyramide on construirait un obélisque très haut, très pointu, mais presque totalement dépourvu de contreforts. Notre nation, si passionnée pour l'égalité, en arrive rapidement à un état social qui est la négation la plus brutale de l'égalité, car vous voyez poindre une aristocratie sans devoirs ni responsabilité et disposant cependant d'une puissance telle que, à un moment donné, toutes les forces vives de la nation seront à sa merci, puisqu'elle est la maîtresse de son crédit. En Amérique, la chose a pris des proportions encore plus grandes et, de l'aveu de tous les hommes politiques, elle constitue un véritable danger. On cite tel homme qui possède à lui seul quatre ou cinq lignes de chemins de fer aussi longues que le Paris-Lyon-Méditerranée.

On commence, ici comme là-bas, à se préoccuper de cette question. Mais on a le très grand tort de citer des noms. Cela est odieux d'abord, inutile ensuite. Pourquoi reprocher à des individus d'avoir profité des facilités de s'enrichir que leur offrait une période de transition. A vrai dire, ces fortunes ne résultent ni de l'épargne ni même du travail, mais seulement d'opérations financières habiles et surtout heureuses. Une fois qu'elles ont atteint un certain chiffre, elles vont fatalement toujours en augmentant, comme poussées par une force d'inertie spéciale. En voyant ces fortunes, beaucoup s'indignent et leur attribuent une origine malhonnête. Je suis convaincu du contraire. Pour quelques-unes cela peut être vrai, mais pour la plupart cela n'est pas. Ces fortunes résultent nécessairement du milieu; elles se sont produites à Rome, comme elles se produisent chez nous. J'ajoute que plus les institutions politiques d'un pays riche se rapprochent de la forme démocratique pure, plus ces fortunes ont de chances de se produire et plus elles sont dangereuses. On connaît, à tel Américain que je pourrais citer, plus de 50 millions de francs de revenus. Un autre a hérité de son père 1 milliard de francs. Le seul pays de l'Europe où il y eut autrefois de très grosses fortunes, c'était l'Angleterre, et là, bien loin d'être une cause d'instabilité, elles étaient plutôt, pour la nation, en général, une cause de sécurité, parce que ceux qui les détenaient, se trouvant par là même investis de certaines charges publiques, se trouvaient engagés dans un parti politique à la discipline duquel ils étaient pour ainsi

dire obligés de s'astreindre. En Amérique, au contraire, MM. X ou Z, absolument indépendants, peuvent impunément tenter des coups de bourse dans lesquels ils opèrent à coup sûr et dans lesquels des milliers de petites fortunes, péniblement amassées, sombrent en quelques heures. Ces faits se produisent journellement.

En même temps, les fortunes moyennes disparaissent : les petites également. Consultez la dernière page des journaux de province. Partout vous verrez des châteaux et maisons de campagne à vendre au quart de leur valeur. Le petit propriétaire de province, malgré sa proverbiale économie, est ruiné, car sa terre ne lui rapporte plus rien. Le boutiquier parisien est tué par le grand magasin. Partout le salarié remplace le petit patron. Causez avec un notaire de Paris : il vous dira que les trois quarts des gens que vous rencontrez dans les salons, j'entends ceux qui avaient les fortunes les mieux assises, qui formaient le fonds de la société française, ne vivent plus que d'emprunts depuis trois ou quatre ans et que dans ce monde, comme dans le monde industriel, un krach ne tardera pas à se produire.

C'est dans des conditions économiques analogues qu'ont pris naissance à Rome ces fameux *latifundia*, qui ont fourni à tant de générations de professeurs de rhétorique des périodes si savamment arrondies. Les villes isolées au milieu des campagnes désertes moururent bientôt d'inanition. Ce ne sont pas les *latifundia* qui ont perdu l'empire romain : c'est l'abandon de la campagne romaine et la dépréciation du sol qui en fut la conséquence, qui ont permis et même nécessité l'établissement de ces *latifundia* si malmenées par l'histoire.

Je ne crois guère à la reconstitution des *latifundia* en France. Ce n'est pas que la constitution d'une grande propriété, si difficile il y a cinquante ans, ne soit devenue très facile actuellement. Le territoire entier de bien des communes est à vendre : et on l'achèterait très bon marché. Je m'étonne même toujours que ce genre de placement ne soit pas adopté par les nombreux capitalistes gouvernementaux qui nous assurent que la crise actuelle n'est que passagère. Ils ne se laissent cependant pas tenter, et cela me fait toujours soupçonner qu'ils ne sont peut-être pas très convaincus de la vérité de ce qu'ils disent si haut. M. Victor Hugo a célébré en très beaux vers et en non moins belle prose l'ère de prospérité qui attendait la France régénérée par l'application de ses principes. En bonne logique, il aurait dû acheter de la propriété de France, car, chez lui, le poète était doublé d'un homme d'affaires très fin et très retors. Ses éditeurs l'ont appris, souvent à leurs dépens. Or il paraît que sur 5 millions qu'il aurait laissés,

300 000 francs seulement étaient placés en France. Cela représentait le prix de la maison qu'il habitait. Tout le reste était prudemment placé en valeurs des deux pays les plus rebelles à ses principes, l'Angleterre et la Belgique.

Il y a d'ailleurs une autre raison qui empêche la reconstitution des grandes propriétés foncières. Quand la possession de la terre donne de l'influence, cela contribue, souvent dans une très grande mesure, à lui conserver une haute valeur vénale. Chez nous, cette propriété n'est plus qu'une cause de tracasseries. Tout semble donc prouver que la terre doit aller continuellement en se dépréciant et que le jour est proche où elle n'aura plus aucune valeur. Pour arriver à cette conclusion, il suffit de jeter les yeux autour de soi et de suivre avec un peu d'attention les phases de l'évolution qui se produit. Mais, d'abord, il faut se rendre compte des éléments qui ont, de tout temps, constitué la valeur du sol.

Il y a cent ans, certains herbages de Normandie et du Perche, se louaient aussi cher que maintenant, tandis que des herbages tout aussi bons, mais situés en Bretagne, n'avaient presque aucune valeur. C'est que les bœufs engraissés dans les premiers n'avaient que 30 ou 40 lieues à faire pour venir à Paris, tandis qu'un bœuf breton, si on s'était avisé de lui faire faire le voyage, serait arrivé à l'état de squelette. Aujourd'hui, à qualité égale, les herbages se louent aussi bien en Bretagne qu'en Normandie, parce que les bœufs voyagent en chemin de fer et que la différence des prix de transport est insignifiante.

De même pour les légumes. Autrefois la banlieue de Paris fournissait tous ceux qui se consommaient dans la capitale. On ne pouvait pas amener une charrette de carottes de Tours à Paris. Les maraîchers de la banlieue avaient donc un véritable monopole dont ils partageaient les bénéfices avec les propriétaires. Aussi les terres avaient une très grosse valeur. Je ne sais pas combien pouvait valoir, à cette époque-là, un hectare de terre dans la Métidjah : mais je me figure que pour 100 francs on y aurait eu tout une oasis, Arabes et chameaux compris. Maintenant que tous les matins il arrive à Paris des trains entiers de légumes d'Algérie, les terres y ont pris une valeur énorme, tandis que bien des anciens marais sont abandonnés dans la banlieue parisienne.

Ce qui est vrai pour la viande et pour les légumes ne l'est pas moins pour le blé. Un fermier de la Beauce, qui amenait lui-même son blé sur le marché de Paris, le vendait 40 francs : si le voyage lui avait coûté 2 francs, il lui restait 38 francs de bénéfice brut qu'il partageait avec son propriétaire ; et ses bénéfices provoquant la concurrence, ce propriétaire recevait de ses terres un loyer assez élevé.

Supposez que, le même jour, on ait vendu le même prix un blé de qualité identique, mais venant d'Odessa. Les frais de transport s'étant élevés pour lui à 25 francs, le propriétaire et le fermier russes n'avaient plus à se partager que 15 francs. Que restait-il pour le loyer de la terre : presque rien. Cependant cette terre, la fameuse terre noire de l'Ukraine, était certainement plus fertile que celle des plaines de la Beauce.

Ce qui ressort de tous ces exemples, c'est que le principal élément, on peut presque dire l'unique élément de la valeur de la terre, a toujours été, jusqu'à présent, non sa fertilité, mais sa proximité du lieu où doivent se consommer ses produits.

Ce principe admis, quelles conséquences doit-on en déduire.

A l'heure présente, il n'en coûte pas beaucoup plus cher d'apporter un quintal de blé de Omaha, par exemple, dans le Far-West, que de Chartres à Paris. Nous avons ici même expliqué par suite de quelles circonstances ce résultat avait pu être obtenu (*En visite chez l'oncle Sam*). Ces frais de transport seront encore notablement réduits le jour où la construction d'un canal permettra aux transatlantiques d'aller s'amarrer directement au quai des élévateurs de Chicago.

Puisqu'il en coûte à peu près le même prix pour amener du blé d'Omaha à Paris, que de Chartres à Paris, il n'y a aucune raison pour que la terre des environs de Chartres ait plus de valeur que la terre des environs d'Omaha. Or celle-ci se vend couramment 20 francs l'hectare. Donc celle des environs de Chartres doit tomber jusqu'à ce qu'elle ne vaille plus que 20 francs l'hectare.

J'ajoute qu'à parité de valeur, le fermier qui exploitera de la terre en France ne pourra pas encore lutter contre le fermier américain qui n'a ni impôt ni service militaire, surtout si l'anarchie gouvernementale lui enlève même la sécurité qui était le seul élément de succès qui lui restât.

Voici donc, dores et déjà, tous les cultivateurs, fermiers et propriétaires agricoles, soit une population de 18 à 20 millions de Français, condamnés à abandonner la profession qui les faisait vivre.

Jusqu'à présent, ces gens étaient des consommateurs des produits manufacturés dans les villes. Pourront-ils, du jour au lendemain, se transformer de consommateurs en producteurs? Évidemment non. Car enfin ce n'est pas quand la consommation baisse que la production peut augmenter impunément. Bien loin de pouvoir donner du travail à de nouveaux bras, l'industrie tendra — elle tend déjà — à se restreindre. La population agricole, jusqu'à présent, a pu écouler dans les villes son trop-plein. Elle n'aura

plus désormais cette ressource. On croit, notamment, que la population de Paris a déjà baissé, depuis deux ou trois ans, de 200 000 âmes. En tous cas, on s'aperçoit qu'elle consomme sensiblement moins. Dans ces conditions, il ne reste plus à la population agricole, chassée des villages, qu'un parti à prendre : l'émigration, Nous sommes donc amenés à formuler une seconde loi.

Le perfectionnement des transports ayant amené la suppression effective des distances, cette suppression a pour effets :

1° De ramener, dans le monde entier, à un niveau commun la valeur des terres de même qualité, et, par suite, les pays d'ancienne civilisation ayant une superficie infiniment moindre que celle des nouveaux continents où le sol n'a aucune valeur, de faire perdre au sol presque toute sa valeur dans l'Europe occidentale. Cette loi s'appliquant, non seulement aux produits agricoles, mais à tous les produits du sol.

2° Ensuite et comme conséquence, la suppression des distances doit forcément amener la dépopulation des pays les plus peuplés et les plus lourdement imposés au profit des autres. Cet effet devant être particulièrement sensible en France et en Angleterre.

Quand, dans l'étude des sciences physiques, on en est arrivé, à la suite d'un certain nombre d'observations, à formuler une loi, on la vérifie en examinant de nouveaux phénomènes, et en recherchant s'ils sont explicables par l'application de cette loi.

Appliquons les mêmes procédés et voyons si le principe que nous venons de poser ne fournit pas l'explication de tous les phénomènes sociaux et économiques, réels ou simplement supposés, qui attirent l'attention en ce moment.

Examinons, par exemple, ce qui se passe à Decazeville.

Il y a là un bassin houiller d'une certaine étendue. Seulement le charbon qu'on en tire est assez médiocre. De plus, sa composition chimique est telle, que des incendies spontanées et très considérables se déclarent à chaque instant dans les galeries, ce qui augmente considérablement les frais d'extraction. Il est de toute évidence que si une mine d'excellent charbon, très abondante et d'extraction facile, existait dans les environs, on n'eût jamais exploité celles-ci. On les a exploitées parce qu'on n'avait pas d'autre charbon sous la main, et toutes les usines de la région se contentaient de ce charbon, parce qu'elles n'en avaient pas d'autre. La compagnie concessionnaire employait environ trois mille ouvriers, auxquels elle distribuait quotidiennement en salaires un peu plus de 10 000 fr. En supposant que chaque ouvrier fît vivre en moyenne trois personnes, c'était donc une population de 10 000 âmes environ, formant une agglomération dont la seule raison d'être résidait dans

ce fait qu'il n'existait pas d'autre mine de charbon dans le pays, ou du moins que toutes les autres se trouvaient dans le même cas.

Or il existe en Angleterre, à Sunderland notamment, des mines d'un charbon excellent. Elles sont si près de la rivière, qu'un wagonnet sortant du puits est lancé sur un plan incliné, abandonné à son propre poids, et vient culbuter dans la cale d'un navire accosté à l'appontement. De tout temps, ce charbon a pu être extrait très économiquement. Mais quand les transports étaient chers, il ne pouvait pas venir faire concurrence à ceux de Decazeville. Or maintenant les frets sont tombés à rien, grâce à l'emploi d'immenses navires charbonniers naviguant dans des conditions d'économie telles, que j'ai vu acheter en Chine du charbon anglais à 30 francs le tonneau, c'est-à-dire moins cher qu'à Paris. Le gouvernement français a, du reste, fait ce qu'il a pu pour diminuer les frets par son système de primes à la navigation.

Si, grâce à cet état de choses, les industriels du midi de la France, peuvent avoir du charbon excellent au même prix que celui de Decazeville ou même à un prix inférieur, il est bien évident qu'ils seront obligés de renoncer à l'emploi de celui de Decazeville. Si la compagnie veut lutter, elle ne pourra pas le faire en se contentant de bénéfices moindres, parce que ces bénéfices sont déjà nuls. Elle n'a donc qu'un parti à prendre : il lui faut fermer ses usines. En le faisant, ses directeurs suivraient, du reste, l'avis des économistes qui posent comme principe absolu, que chaque pays doit se borner à produire ce qu'il produit mieux que les autres. Or il est incontestable que nous produisons la houille moins bien que les Anglais. Mais alors que deviendront ces dix mille personnes qui ne vivaient que de cette production? Comme les agriculteurs dont nous parlions tout à l'heure, eux aussi n'auront d'autre ressource que l'émigration.

Veut-on un autre exemple du même phénomène?

La consommation de cuivre de l'Europe était, jusqu'à présent, assurée par un certain nombre de mines plus ou moins riches, dont le minerai contenait le cuivre à l'état de sel ou de pyrites. Pour l'avoir pur, il fallait donc des manipulations assez dispendieuses, et des populations entières ne vivaient que de cette industrie.

Or on a trouvé, en Amérique, non loin du lac Supérieur, des gisements immenses de cuivre à l'état pur. Des lingots, pesant probablement quelques millions de tonnes, sont moulés dans leurs creusets de roc. Il n'y a plus qu'à les découper. Si, en Europe, le travail d'un homme arrivait à produire par jour 10 kilogrammes de cuivre, il est évident qu'en Amérique le même travail en produira 50. Jusqu'à une époque récente, la difficulté des transports

a empêché l'exploitation de ces gisements de se faire d'une manière bien efficace. Et puis il y avait là-bas des tribus de Peaux-Rouges qui scalpaient les mineurs.

Maintenant que les derniers chefs des Peaux-Rouges se font notaires, comme cela a eu lieu dernièrement à Québec, et que des lignes de chemins de fer sillonnent la Prairie, il est sûr que ces mines vont tuer les nôtres et que les mineurs de cuivre du Rio-Tinto, par exemple, comme les mineurs de charbon de Decazeville, n'ont plus qu'à aller exercer leur industrie ailleurs.

Nous pourrions multiplier les exemples, les conclusions seraient toujours les mêmes. Le jour où le monde sera constitué *économiquement*, je veux dire, bien entendu, selon les principes des économistes, il n'y aura plus place en France que pour les industries ou les cultures dans lesquelles nous excellons et dont les produits devront inonder l'univers. En fait de culture, je ne vois guère que celle de la vigne qui rentre dans cette catégorie, et encore faut-il qu'on vienne à bout du phylloxéra.

Quelles sont les conséquences de l'application de ce principe sur la répartition de la population dans la France de demain?

Au midi, le long du littoral de la Méditerranée, une zone étroite gardera un assez grand nombre d'habitants. Ils vivront de bouillabaisse, d'olives et surtout de l'exploitation des étrangers qui probablement continueront à affluer à Cannes, à Nice et Monaco. Il en sera de même de la Gascogne, de la vallée du Rhône et de la Bourgogne, qui conserveront leurs populations de vignerons. Mais tous les pays où l'on cultive le blé et la betterave, et où aucune autre culture n'est possible, seront complètement dépeuplés. La Bretagne, la Normandie, retourneront à l'état sauvage. Leur seule industrie est l'élevage du bétail. Or un bœuf, amené du Far-West à la Villette, ne revient pas actuellement à plus de 300 à 350 francs. L'expérience a été faite cet été et va se recommencer sur une grande échelle. Élevé en France, il en coûterait le double. Dans une conférence de M. Pouyer-Quertier à Caen, l'orateur a établi qu'un bœuf américain de trois ans avait coûté à son éleveur, comme nourriture et comme élevage, moins que n'eût coûté en France le seul impôt de l'hectare d'herbages nécessaires à son entretien. Et il paraît prouvé que les bœufs de la Colombie peuvent être amenés dans des conditions encore plus avantageuses. Il ne se mangera donc plus un seul bœuf français en France, et les pays où on les élevait redeviendront de vastes solitudes explorées de temps en temps par des caravanes d'antiquaires.

Les propriétaires des environs de Paris seront moins malheureux : ils auront la ressource de replanter toutes leurs terres et d'y lâcher

des lapins; ce qui leur rapportera des locations de chasse de 60 à 80 francs l'hectare. C'est, déjà à l'heure qu'il est, la seule industrie agricole qui prospère : si tant est que cela puisse s'appeler une industrie agricole. Un Américain me racontait, l'autre jour, qu'il s'était constitué une très belle chasse presqu'aux portes de New-York, sur des fermes qui, autrefois, avaient une grande valeur, mais qui maintenant sont abandonnées : car, et c'est là un point sur lequel il faut insister, en Amérique, comme en France, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Elles les produisent même, là-bas, plus vite que chez nous.

Dans les États de l'Est, colonisés depuis longtemps, et où la population était devenue assez dense, la terre avait pris une valeur relativement considérable. Maintenant que le Far-West se trouve aux portes de New-York, le nivellement se fait là comme chez nous : et les fermiers propriétaires des États de l'Est en souffrent aussi cruellement que les nôtres. C'est même en équivoquant sur ces faits que les économistes officiels ont pu venir, lors des dernières élections, dire aux populations que la crise sévissait aussi bien en Amérique que chez nous, et en conclure que ce n'était pas l'importation américaine qui l'avait causée.

Que sera la capitale de la France ainsi remaniée? Un état économique aussi complètement différent de celui que nous connaissons doit nécessairement comporter un état social tout nouveau. Paris restera-t-il le centre des plaisirs et aussi, hâtons-nous de le dire, le centre de la vie intellectuelle comme il l'est actuellement? C'est possible : mais cela n'est pas probable car on ne voit pas où pourront se recruter dans l'avenir les éléments qui avaient amené ce résultat. Ce n'est assurément pas la tourbe des politiciens alternativement faméliques et repus qui en constituera l'aristocratie.

En tous cas, si nous continuons à admettre que chaque pays doit se contenter de produire ce qu'il produit le mieux, les habitudes industrielles de la capitale devront être bien profondément modifiées. Ce qu'on appelait autrefois l'article de Paris se produit maintenant aussi bien et plus économiquement à Londres, Berlin ou Vienne qu'à Paris. Les fenêtres et les portes de nos maisons viennent toutes faites de Norwège, les cheminées de Belgique. Un banquier me faisait admirer dernièrement une magnifique grille en fer forgé qu'il a fait poser dans la cour de son hôtel. Pour la faire, l'entrepreneur parisien lui demandait 22 000 francs. Elle a été exécutée à Vienne, et, toute posée, elle revient à 13 000 francs.

Sur trois chapitres seulement, notre industrie a conservé une supériorité incontestable et incontestée. Nos acteurs — surtout nos actrices — nos modistes et nos cuisiniers sont les premiers du

monde. Paris est-il donc appelé à devenir une vaste académie dont les élèves, missionnaires de la mode, de la cuisine ou de l'art dramatique, rayonnant dans le monde entier, rapporteront de leurs voyages une ample récolte de dollars, de roubles ou de roupies, qu'ils dépenseront dans les loisirs de leur vieillesse? C'est peut-être cela l'avenir : mais quelle drôle de société qu'une société ainsi composée!

Ce n'est pas seulement en France, bien entendu, qu'aura lieu cette évolution sociale et économique. L'Europe entière s'en ressentira, mais les différentes nations qui la composent en souffriront d'une manière fort inégale. Elles seront, on peut dire elles sont, atteintes en raison directe de leur richesse, ce qui prouve bien que c'est un nivellement qui se fait.

De toutes ces nations, la plus riche, il y a vingt ans, c'était incontestablement la France : et ce résultat était dû en très grande partie à la prospérité de son agriculture. Cette prospérité avait permis la constitution de la petite propriété. Il serait peut-être même tout aussi exact de dire que la petite propriété en avait été la conséquence. La petite propriété existait, en effet, chez nous, longtemps avant la Révolution, à une époque où nos institutions ne différaient pas sensiblement de celles du reste de l'Europe et alors qu'elle n'existait nulle part ailleurs. Cela tient probablement à ce que certaines de nos cultures françaises, notamment celle de la vigne et celle des légumes, qui a une si grande importance chez nous, sont les seules qui soient *économiquement* compatibles avec la petite propriété. La culture de 10 hectares de vignes ne coûte pas plus cher, s'ils sont entre les mains de vingt propriétaires, que s'ils appartiennent à un seul : tandis que la culture de 10 hectares de blé ou de betteraves coûte infiniment moins à un seul fermier qu'à vingt. En tous cas, que la petite propriété ait été la conséquence ou l'origine de la prospérité de notre agriculture, elle y a certainement puissamment contribué par les habitudes de travail et d'économie qu'elle a données à notre population agricole. Or, nous l'avons dit plus haut, nos populations agricoles sont déjà ruinées. L'Angleterre est tout aussi atteinte. Non seulement son agriculture se meurt, mais plusieurs de ses autres industries sont à la veille de disparaître. La Grande-Bretagne devait sa richesse au monopole industriel et commercial qu'elle s'était assuré, d'abord par la force, puis par la supériorité de son outillage. Ainsi, depuis deux cents ans et plus, ses industriels avaient la spécialité de l'habillement du genre humain. Partout où leurs marins avaient signalé un nègre se promenant tout nu sur une plage, il arrivait un Anglais qui représentait tout doucement à ce nègre qu'il violait

les lois de la pudeur la plus élémentaire, en ne s'habillant pas. De gré ou de force, le nègre finissait toujours par se laisser persuader. Il était pris dans l'engrenage et ne pouvait plus échapper dès qu'il avait accepté un mètre de cotonnade, pour s'en faire un turban. Car chacun sait que le premier vêtement dont un nègre sente le besoin, c'est un turban. Je me souviens même que cette observation, d'une vérité incontestable pour qui a vécu chez les fils de Cham, m'a fourni un argument écrasant dans une discussion théologique que j'eus naguère avec un missionnaire méthodiste nègre. Il expliquait, devant moi, à des Antankares, qu'Adam et Ève étaient noirs. Je lui fis observer qu'en l'absence de textes précis, cette opinion me semblait peu soutenable, car s'il en avait été ainsi, ils ne se seraient certainement pas confectionné une ceinture, après leur faute, mais bien un turban ; et la vérité de cette remarque ingénieuse était si bien démontrée par les costumes des auditeurs et par l'emploi qu'ils avaient fait des mouchoirs qu'on leur avait distribués pour les attirer à la conférence, que toute la théologie du méthodiste en fut chavirée du coup.

Je disais donc que le bon nègre, dès qu'il s'était enturbanné de coton, était fatalement destiné à devenir la victime de la civilisation anglaise. On lui envoyait des gens pour lui apprendre à cultiver le coton; d'autres, habillés de rouge, pour protéger les premiers. Puis, quand le coton était récolté, il venait des navires qui l'emportaient en Angleterre, d'où on le rapportait sous forme de belles cotonnades, qui revenaient du reste assez cher au nègre, parce que, naturellement, sur le prix du turban qu'il s'achetait, il fallait payer les planteurs, les soldats, les marins, les fabricants, leurs ouvriers et toutes leurs petites familles. Il aurait pu éviter tous ces faux frais en fabriquant lui-même son turban, s'il tenait absolument à en porter un : mais cela, on ne le lui permettait pas, car l'interdiction d'établir des manufactures était l'essence même de l'ancien système colonial des Anglais, comme des Espagnols [1]. Plus tard, on le lui permit bien, mais ce fut

[1] Il est bien curieux d'étudier l'acte de navigation qui a été pendant deux cents ans la loi de l'Angleterre et qui lui a permis de devenir, sur le tard, la puissance libre-échangiste que l'on sait.

Cet acte fut passé dès 1651. Il réservait d'une manière absolue le cabotage au pavillon national. Pour la pêche, il était un peu moins exclusif : on se contentait de frapper les produits de la pêche étrangère d'un double droit. Le commerce de la métropole avec ses colonies et *des colonies* entre elles était exclusivement réservé aux Anglais. Les exportations des colonies, même à destination de l'étranger, étaient également réservées. Enfin, et ceci montre combien, déjà à cette époque, on se préoccupait de la protection du travail national, le capitaine et les trois quarts de l'équipage

quand cette permission fut devenue illusoire : parce que, à Birmingham et ailleurs, on avait pu, sur les premiers bénéfices réalisés, établir un outillage si perfectionné, que la concurrence coloniale était tuée d'avance.

Mais, actuellement, les capitaux sont devenus si abondants, qu'ils cherchent à s'employer sur tous les points du globe. Des filatures s'élèvent comme par enchantement de tous les côtés, aux Indes, en Chine et ailleurs. Les Anglais prévoient le jour où toute leur ancienne clientèle leur échappera; celle des Indes, notamment; il ne restera plus à la reine que le titre assez creux d'impératrice et le droit d'imprimer son portrait sur des roupies dont pas une ne viendra remplir son échiquier. Il faut trouver de nouveaux clients : et John Bull, un ballot de cotonnade sous le bras, erre dans le monde entier à la recherche de nudités à couvrir.

Mais cet emploi lucratif a éveillé des concurrents. De nos jours, les Belges eux-mêmes s'en mêlent, et déclarent qu'eux seuls auront l'honneur d'habiller les sujets de Makoko. Et puis les nudités sont devenues récalcitrantes. Elles protestent à leur manière. A la Nouvelle-Zélande, tous les Maories qu'on habille meurent phthisiques. Quant aux Soudaniens, ils ont revendiqué si énergiquement leur droit imprescriptible de se promener tout nus, que les Anglais n'osent plus insister. En somme, c'est une industrie perdue.

Nous l'avons déjà dit, les pays très pauvres, la Russie par exemple, se ressentent infiniment moins de la crise. Il est même bien probable que certains de ces pays y gagneraient, si leur état politique ne venait pas compliquer leur état économique en l'alourdissant.

Ce qui, en effet, rend la situation de l'Europe particulièrement sombre, et ce qui la paralyse dans la lutte qu'elle est obligée de subir, ce sont les nécessités qui résultent de sa situation politique. Nos charges sont énormes. Comme nous le disions plus haut, sur six jours de travail, il y en a un ou deux dont le produit ne nous appartient pas. Nous avons à payer nos dettes, nos armées et notre administration. En admettant, ce qui, je crois, est, ou du moins devrait être, assez vrai, que l'administration nous rende en sécurité ce que nous lui donnons en argent, il nous reste les dettes et l'armée. Nos dettes, nous ne pouvons pas les renier. Les socialistes eux-mêmes, du moins ceux d'aujourd'hui, ne proposent encore la banqueroute que timidement et à mots couverts. Ils font tout ce

des longs-couriers devaient être de nationalité anglaise. Les caboteurs ne pouvaient admettre aucun étranger sur leur rôle.

La législation coloniale des Espagnols qui, du temps d'Élisabeth, indignait tant les Anglais, s'inspirait cependant des mêmes principes.

qu'il faut pour la rendre inévitable, mais c'est inconsciemment. En revanche, tous, ou à peu près, demandent la suppression des armées permanentes.

On pourrait leur objecter que l'économie ne serait peut-être pas aussi réelle qu'ils le disent. Un armateur qui n'assure pas son navire fait une bonne affaire, à condition que ce navire ne se perde pas : mais s'il se perd, l'armateur est ruiné. Or les dépenses militaires ont beaucoup d'analogie avec les primes d'assurance. Si demain nous congédions notre armée, qui nous dit qu'après-demain nos voisins qui, eux, auront gardé la leur, ne profiteront pas de notre désarmement pour nous obliger à prendre à notre compte tout ou partie des dépenses de cette armée : on a vu des choses plus étonnantes.

Mais la question du licenciément des armées permanentes, si à l'ordre du jour actuellement, mérite d'être étudiée à un autre point de vue plus spécial à notre sujet.

Nous souffrons d'une maladie de pléthore. Tous les marchés sont engorgés : celui du travail comme les autres, naturellement. Partout on voit des ouvriers sans ouvrage. Tout indique qu'une crise terrible va sévir sur les salaires. Dans l'Aisne, par exemple, les salaires agricoles sont déjà tombés de 20 pour 100. Dans les villes, la diminution est plus forte encore. De temps en temps, il est vrai, on entend le président d'un comice agricole se plaindre de ce que l'agriculture manque de bras : mais il est trop facile de lui répondre que si l'agriculture manque de bras, c'est qu'elle ne peut plus les payer, et que si les ouvriers agricoles émigrent dans les villes, c'est que, si languissante que soit l'industrie, elle peut encore leur donner des salaires supérieurs à ceux qu'ils trouvent dans les campagnes. La vérité est que, dans cette industrie comme dans toutes les autres, il y a plus de bras que de travail rémunérateur et que l'offre dépasse la demande.

Supposez que demain les socialistes, arrivant au pouvoir, licencient d'abord les quatre cent mille hommes qui sont sous les drapeaux, en France : puis, car il ne faut pas s'arrêter en si bonne route, les quatre ou cinq millions de soldats qui remplissent les casernes de l'Europe. Où trouveront-ils à s'occuper? L'industrie s'est outillée précisément dans le but de se passer de ces bras. Elle suffit largement à la consommation, puisqu'il y a pléthore. Elle ne pourra donc pas les absorber. Le premier effet de cette mesure sera donc de faire baisser les salaires par la concurrence, et cela dans une proportion prodigieuse; le second, de créer une misère telle, que le seul commerce florissant sera celui des agences d'émigration.

Les socialistes se recrutant presque exclusivement parmi les ou-

vriers, on peut s'étonner de leur voir patronner des théories qui doivent amener de pareils résultats. Du reste, le parti ouvrier européen qui a déjà une si grande influence, qui aspire à diriger le monde et qui annonce pour un avenir prochain son avènement au pouvoir, donne, vraiment, une bien pauvre idée de son intelligence politique et de sa prévoyance. Car il n'a pas l'air de se douter que c'est, en définitive, l'ouvrier européen qui est appelé à perdre le plus dans l'évolution qui se prépare et qu'il acclame avec tant de joie, sous le mot un peu vague de progrès.

Quand un navire est en perdition, il arrive souvent qu'une partie de l'équipage, profitant de la confusion qui règne à bord, enfonce les panneaux des soutes, s'empare des barils d'eau-de-vie, et qu'au bout de quelques instants la plupart des matelots soient ivres-morts. Ceux-là ne se préoccupent pas de l'avenir : ils trouvent l'occasion de se procurer impunément les jouissances dont ils sont privés, ils en profitent : c'est une manière de voir.

L'immense majorité du parti socialiste ne raisonne pas autrement. Le cataclysme qu'ils appellent durera ce qu'il durera : mais tant qu'il durera, il n'y aura pas de gendarmes. Ils n'ont rien à perdre et s'en donneront à cœur-joie. Avec des brutes de cette espèce, on ne peut raisonner qu'à coups de fusil.

Mais ce qui les rend dangereux, c'est qu'à leur tête se trouvent un grand nombre de gens parfaitement honnêtes qui n'ont qu'un tort : ils sont des illuminés. Doués d'un cœur tendre et d'une imagination ardente, ils se contentent de constater qu'autour d'eux il y a des hommes qui souffrent. Ils ne recherchent pas si quelques-uns de ces hommes ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes de leur souffrance; si d'autres, en plus grand nombre, ne souffrent pas uniquement de la privation de jouissances auxquelles un état de prospérité extraordinaire les avait habitués, mais auxquelles l'immense majorité des hommes ne peut pas prétendre. Ces philanthropes s'en prennent à la société, la rendent responsable de ce qui se passe, déclarent l'œuvre de la révolution incomplète ou faussée, et appellent de nouveaux bouleversements d'où sortira une ère de paix et de bonheur universels. Ce sont eux qui font tout le mal, car, mettant au service d'une chimère leur honorabilité et leur passion humanitaire, ils rendent dangereux un parti qui n'a que des appétits et qui, sans eux, n'aurait aucune consistance.

Lorsque la révolution française lança ses armées à l'assaut de la vieille Europe, elle inscrivit sur leurs drapeaux trois mots devenus célèbres : « Liberté, Égalité, Fraternité ! » Ces trois mots caractérisaient, mais caractérisaient inégalement, le nouvel état social qu'elle entendait imposer au monde.

Au fond, elle faisait assez bon marché de la liberté. Les Anglais, par exemple, auxquels elle déclarait la guerre, jouissaient depuis fort longtemps d'une liberté bien plus complète et autrement garantie que celle qui serait résultée des innovations révolutionnaires, quand même elles eussent pu être mises complètement à exécution. D'ailleurs, l'essence de la révolution était l'entraînement du pays dans la voie du progrès et de la civilisation, et il n'est pas bien prouvé que la civilisation n'exclue pas, dans une assez grande mesure, la liberté.

L'homme le plus complètement libre est manifestement le sauvage qui vit, seul avec sa famille, de pêche ou de chasse. Quand les difficultés ou les dangers de cette existence inspirent, à lui et à ses voisins, l'idée de se constituer en tribu, il lui faut déjà abdiquer, entre les mains d'un chef, une partie de cette liberté ; quand plusieurs tribus, se réunissant, forment une nation, les avantages, et notamment la sécurité qui en résulte pour les individus, ne s'achètent qu'au prix d'une nouvelle et très sensible diminution de la liberté individuelle : plus cette nation se police, plus cette diminution s'accentue. C'est ainsi que nous en sommes venus, petit à petit, à trouver naturel d'accepter pendant six ou sept ans de notre vie un véritable esclavage, — sous le nom de service militaire, — sacrifice qu'on n'eût jamais obtenu de gens qui d'ailleurs se passaient fort bien de n'être ni électeurs ni éligibles, il y a deux ou trois siècles.

Il y a une manière très simple et très sûre de mesurer l'étiage de la liberté chez un peuple. La lecture des constitutions n'apprend pas grand'chose : car il y a bien des manières différentes d'appliquer une constitution. La véritable manière de se renseigner, c'est de rechercher comment sont traitées les minorités et quelles garanties effectives elles ont contre l'oppression des majorités. Dans tous les temps et sous tous les régimes, les amis du pouvoir ont toujours joui d'une très grande liberté. Au Canada, il y a quelques années, la population française, conquise, promenait publiquement dans les rues de Québec, à certaines fêtes, des drapeaux anglais, trophées des victoires de Montcalm, et cela sous les yeux des Anglais conquérants, qui laissaient faire : ne se reconnaissant pas le droit d'intervenir. Il suffisait d'être témoin de ce fait, pour pouvoir affirmer que les Canadiens jouissaient d'un régime libéral, quels que fussent les termes de sa constitution.

A la même époque, des Français auxquels la loi et la constitution reconnaissaient solennellement le libre exercice des droits de l'homme étaient guillotinés pour crime de négociantisme ou de modérantisme. De nos jours, tout l'arsenal de nos lois s'est trouvé

insuffisant pour empêcher des ministres d'expulser de leur domicile des citoyens français dont le seul crime était d'être vêtus d'une soutane noire ou d'un froc gris. Il est donc vrai de dire que la révolution française a bien inscrit en tête de son programme le mot de liberté, mais qu'elle s'est toujours assez peu souciée de la chose.

Quant au mot de fraternité, c'est un terme vague, qui, s'il signifie quelque chose, n'est qu'un synonyme de celui de charité. Or la charité était connue et pratiquée depuis bien longtemps.

C'est donc, dans le troisième terme de la formule, dans le mot d' « égalité », qu'il faut trouver l'essence même des revendications de la révolution. Ce qu'elle a voulu obtenir, ce qu'elle a obtenu en France, ce qu'elle veut obtenir dans le monde entier, chaque jour plus complètement, c'est l'égalité entre les hommes, non seulement leur égalité politique, mais, autant que possible, l'égalité des jouissances. Elle a voulu diminuer, autant que faire se peut, les différences de conditions qui étaient la pierre angulaire des anciennes civilisations.

Ce résultat, elle l'a obtenu en France au prix de quelques efforts, mais, en somme, sans de trop grandes difficultés. Il est bien certain que, sous les différents régimes que nous avons traversés et qui, tous, se sont inspirés plus ou moins de ces principes, grâce, il faut bien le dire, à un concours de circonstances heureuses, l'ouvrier français a vu, depuis soixante ans, augmenter son bien-être dans une mesure prodigieuse. Partout le sort du travailleur s'est amélioré, les perfectionnements de l'outillage ayant eu pour effet de décupler la production sans augmenter nécessairement la consommation. Un ouvrier horloger fait maintenant dix montres en moins de temps qu'il ne lui en fallait pour en faire une, il y a vingt ans, et il n'en a qu'une dans son gousset. Mais nulle part le progrès n'est comparable à ce qu'il a été chez nous. Les ouvriers français sont logés, nourris et vêtus, on peut ajouter *abreuvés*, comme ils ne le sont nulle part ailleurs. Cette réflexion est la première qui frappe l'esprit des voyageurs. Or, il faut le dire tout bas, si nous sommes au-dessus de la moyenne, et de beaucoup au-dessus, c'est que les autres sont au-dessous, et comme les autres sont beaucoup plus nombreux que nous, si la moyenne doit s'établir, ils gagneront un peu, mais nous perdrons beaucoup. Si nos couturières et nos modistes vendent, pour 20 millions de robes à 1500 francs et des chapeaux à 150, aux femmes riches du monde entier, c'est que les maris de ces femmes nous apportent ces 20 millions qui sont perdus pour les ouvriers de leurs pays et gagnés par les nôtres. S'il est vrai que les touristes américains

dépensent chez nous, chaque année, 4 ou 500 millions, c'est encore un demi-milliard acquis directement ou indirectement par nos ouvriers et qui appauvrit d'autant l'Amérique, car pour cent touristes américains qui viennent chez nous, il n'y a pas un touriste français qui aille chez eux. Ces usages, qui ont pris une si grande extension, sont une forme mitigée de l'absentéisme, et on sait ce que l'absentéisme a fait de l'Irlande.

L'ouvrier français, ce grand destructeur de privilèges et de monopoles, a donc été jusqu'à présent un monopoleur et un privilégié. Or ce privilège, ce monopole, tout cela est en train de disparaître au souffle de nos idées. Il a fait, c'est de l'ouvrier que je parle, comme ces grands seigneurs qui, à la fin du siècle dernier, venaient déposer leurs titres sur l'autel de la patrie. Lui, c'est sur l'autel de l'humanité qu'il dépose les siens. Nous avons tant convié l'univers entier au banquet de l'égalité, que les convives arrivent de tous les points du globe. Chacun apporte bien sa part, mais celle des nouveaux venus est si chétive, que c'est la nôtre qu'il faut rogner. Or beaucoup d'entre nous se plaignaient déjà que leur part ne fût pas assez abondante. Si, au lieu de regarder au-dessus d'eux, où ils voyaient quelques rares favorisés du sort, ils avaient regardé au-dessous, ils auraient peut-être pu constater qu'ils n'étaient pas tant à plaindre qu'ils le croyaient, et n'auraient plus trouvé aussi mauvais l'état social qui leur assurait ces avantages.

Quand on lit ce qui s'écrit tous les jours sur ces questions, on est vraiment stupéfait de la sérénité inconsciente avec laquelle elles sont traitées. Pas un des auteurs qui les abordent ne semble se douter des conséquences qui découlent logiquement de ses théories. Prenons pour exemple un des maîtres, M. Zola. Il a fait paraître l'année dernière un livre : *Germinal*, qui eut un très grand succès, mérité d'ailleurs de tous points, car, à côté de certaines crudités de langage, inutiles peut-être, il contient une étude de la vie des mineurs très accusée, très approfondie, et même très attendrie, malgré la forme impersonnelle qu'affectionne l'auteur. M. Zola nous raconte l'histoire d'une famille Maheu, dont les personnages principaux sont le père, la mère, le beau-père, le fils et la fille Catherine; tous gagnent leur vie en travaillant dans un charbonnage. Il veut nous prouver que cette vie est abominablement dure, et que les hommes qui y sont condamnés sont de véritables ilotes. Des gens bien informés affirment qu'il a un peu poussé les choses au noir. Supposons que ses descriptions sont absolument exactes. Admettons toutes ses données et, procédant par rapport à la mine imaginaire de Montsou, dont M. Zola nous décrit le fonctionnement, comme nous l'avons fait pour Decazeville, voyons si la

civilisation et la société moderne sont bien réellement coupables des souffrances de la famille Maheu; si, au contraire, grâce à elles, cette famille n'est pas, jusqu'à un certain point, encore privilégiée parmi les êtres humains, si, au cas où l'égalité qu'elle réclame si ardemment existait réellement sur cette terre, elle ne devrait pas renoncer à beaucoup des rares jouissances dont elle profite, ces jouissances lui étant accessibles seulement parce que, sur différents points du globe, il y a des hommes et des femmes, en somme tout aussi intéressants, qui travaillent pour elle et mènent une vie encore bien plus sobre, bien plus dure et bien moins assurée que la sienne.

Au moment où l'action s'engage, une crise industrielle sévit. La consommation de la houille diminue partout, et les salaires s'en ressentent. Un homme ne gagne plus que 3 francs environ par jour. Mais, quelque temps auparavant, il en gagnait 6 : c'est une conversation du directeur et de l'ingénieur qui nous l'apprend. A cette époque, la compagnie faisait de gros bénéfices, — les ouvriers en ont eu leur part : — rien de plus juste.

Mais, enfin, il paraît que les trois hommes de la famille Maheu ont gagné, pendant plusieurs années, 6 francs par jour, et nous ne comptons pas ce que gagnaient les femmes; il entrait donc chaque mois, dans la maison, quelque chose comme 500 francs. De plus, la compagnie, cette compagnie sans entrailles, s'était imposé de gros sacrifices pour fournir à son personnel des logements à bon marché. Elle leur donnait gratuitement le charbon. Il me semble que, pendant ces années de prospérité, les Maheu auraient pu bien facilement mettre de côté au moins 300 francs par mois. Faites le budget des habitants de n'importe quelle famille de France, et vous verrez que l'immense majorité des familles d'ouvriers ne dépense pas 200 francs par mois. Que faisaient-ils de tout leur argent, puisqu'il ne leur en est rien resté? Ils l'ont dépensé probablement aussi intelligemment que cet ouvrier verrier dont on a conté l'histoire, l'autre jour, à propos des grèves de Belgique, qui, gagnant 7 ou 800 francs par mois, alla, un jour de paye, dans un hôtel et se fit préparer un bain de pieds avec six bouteilles de champagne à 6 francs. Maintenant que son usine est saccagée, il fréquente probablement les réunions publiques, et déclame contre l'infâme capital. Trouvez-vous son cas bien intéressant?

Qu'est-ce que l'épargne, sinon la différence entre les services qu'on rend à la société et ceux qu'on en reçoit. Un mineur a extrait pour 6 francs de charbon : il a rendu un service que, d'un commun accord, on a évalué à 6 francs; s'il en paye 4 à son logeur, il peut se dire, en s'endormant, que les 2 francs qui restent dans la

poche de son gilet, représentent la somme des services dont il reste créancier vis-à-vis de la société. Si, gagnant 6 francs, il en dépense 6, cela prouve qu'il a rendu à la société, précisément, autant de services qu'il lui en a demandés. A partir de ce moment, ils sont quittes. S'il veut lui demander encore quelque chose, c'est à la charité du chrétien qu'il devra faire appel et non à sa justice.

La famille Maheu, ou plutôt son historien, a donc absolument tort quand il rend la société et la civilisation moderne responsables de ses souffrances. Le Paradis terrestre n'existe plus. Il est des lois dont personne ne peut s'affranchir. Pour vivre sur cette terre, l'homme doit travailler, et tout travail est pénible. Aucune civilisation n'a jamais pu et ne pourra jamais rien contre cette loi. Seulement toutes ont, pour effet, de multiplier les besoins, par suite de multiplier les travaux rémunérateurs. A l'origine, l'homme ne pouvait vivre qu'en travaillant le sol ou en recueillant ses rares produits spontanés. Plus tard, quelques-uns suffisant à ces soins, les autres ont vécu de l'échange de services rendus et acceptés. Je dis acceptés, car il est trop évident qu'on ne me forcera jamais à rétribuer le travail de quelqu'un qui prétendrait m'imposer un produit dont je ne sens pas le besoin. C'est cependant ce que veulent les théoriciens du droit au travail.

Or notre civilisation, bien loin d'avoir aggravé ces lois fondamentales, les a singulièrement adoucies. Elle en a, notamment, prodigieusement atténué les conséquences. Quand un Indien ou un Esquimau n'a pas pu tuer le buffle ou le morse dont il comptait se nourrir, il meurt de faim. Chez nous même, autrefois, les crises aboutissaient immédiatement à la famine et à des famines où des milliers de personnes périssaient. Il en est encore de même dans bien des pays. Un jour, il y a quelques années, j'allais faire une visite officielle au Ichy-Taï de Shang-haï. En entrant dans la ville, j'avais remarqué au-dessus de la porte sept ou huit petites cages en bambou dans lesquelles grimaçaient des têtes noires à moitié décomposées, et mon interprète m'avait expliqué que c'étaient celles des malfaiteurs exécutés dans le courant de la semaine : on les exhibait ainsi pour inspirer une salutaire terreur.

Après les compliments d'usage, ne sachant trop quoi dire au gros mandarin qui me recevait, je m'avisai de lui parler de ce que j'avais vu, en le félicitant de la vigilance de sa police.

— Ah! me dit-il d'un ton de regret... Vous n'en avez vu que six ou sept! La semaine dernière il y en avait bien davantage, mais la famine est si grande parmi le peuple, qu'une nuit on a enlevé toutes celles qui étaient sur la porte, pour les manger! Je suis maintenant obligé d'y entretenir un poste de soldats!

Voilà ce qu'étaient les crises dans d'autres temps et ce qu'elles sont encore dans d'autres pays. Grâce à Dieu, ces choses-là sont impossibles maintenant chez nous; et, si elles sont impossibles, hâtons-nous de le dire, cela tient, en grande partie, à la facilité des transports. Après en avoir signalé les mauvais effets, il est trop juste d'en constater les heureuses conséquences. Seulement, c'est une arme à deux tranchants. Cette facilité des transports fait que la famille Maheu ne meurt pas absolument de faim dans les mauvaises années; c'est elle qui lui permettra d'émigrer quand ces mauvaises années seront devenues trop nombreuses. Mais c'est elle aussi qui, permettant au charbon anglais d'arriver sur nos marchés, et aux ouvriers belges, allemands et italiens de venir faire concurrence aux nôtres, empêche cette même famille Maheu de pouvoir prétendre aux salaires d'autrefois.

Quand on a eu 6 francs à dépenser par jour, il est assurément dur de n'en pouvoir plus dépenser que 3. Mais il faut bien dire que ce qui est la misère pour les Maheu serait encore un véritable luxe pour bien d'autres, et que c'est parce que d'autres se contentent de bien moins, qu'eux peuvent encore vivre comme ils le font. Ils boivent comme boisson ordinaire du café; ils ont des chemises de coton, ils mangent de la morue.

Or qui est-ce qui produit le café, au Brésil? Ce sont des nègres que des négriers ont été enlever de force dans leur pays. Ils travaillent tout nus, quinze heures par jour, en plein soleil et sous le fouet du commandeur, et se nourrissent d'eau claire et de manioc.

Ce sont encore des nègres ou des Indiens travaillant à peu près dans les mêmes conditions qui produisent le coton. Le jour où ces nègres auront lu les livres de M. Zola ou de quelqu'un de ses disciples, ils auront la prétention, bien justifiée en somme, d'être aussi bien nourris et aussi bien vêtus que la famille Maheu, et alors le café et le coton doublant de prix, les Maheu devront s'en passer.

On dira peut-être que les nègres n'ont pas autant de besoins que les blancs, je ferai remarquer que c'est nous qui le disons, et que les nègres, eux, affirment au contraire avoir de très grands besoins, notamment le besoin de ne rien faire, besoin auquel la chabouque des commandeurs vient mettre obstacle d'une manière tout à fait incompatible avec le principe d'égalité. Mais admettons qu'il en soit ainsi et parlons de la morue que mangent les petits Maheu. Celle-là est le produit du travail de matelots bretons, qui eux sont aussi intéressants à coup sûr et ont autant de besoins que n'importe quel mineur. Or il faut avoir fréquenté les pêcheries

du grand banc ou celles d'Islande pour se faire une idée de la somme de souffrances et de privations que représente le baril de morue qu'on voit chez les épiciers.

Pendant quatre ou cinq mois, la goëlette de pêche reste mouillée en pleine mer par 80 brasses de fond. Elle roule constamment, et les roulis sont souvent si violents que l'on embarque l'eau des deux bords; de la cale se dégage une telle odeur de poisson pourri, qu'on a un haut-le-cœur en mettant le pied à bord.

Les quarante ou cinquante hommes qui forment l'équipage couchent dans un poste qui a 4 pieds de haut. Par suite des brumes qui règnent presque constamment, l'humidité est telle, que l'eau ruisselle partout; les vêtements ne sont jamais secs, la nourriture est exécrable. Chaque année, les grands transatlantiques passant comme des météores à travers l'obscurité, coupent cinq ou six de ces goëlettes, faisant disparaître d'un seul coup plus d'hommes qu'il n'en meurt en dix ans dans une mine ordinaire. Ceux qui reviennent à l'automne n'ont souvent presque rien, car ils naviguent à la part et courent toutes les chances de la pêche. En moyenne, un homme ne gagne pas plus de 800 à 1000 francs. Et si cet homme gagnait davantage, la famille Maheu ne pourrait pas manger de morue.

Pour continuer le genre d'existence à laquelle elle s'était habituée, il faudrait que ses salaires revinssent au moins à leur ancien niveau. En effet, ceux des nègres tendent constamment à s'élever, car eux aussi veulent améliorer leur sort. Il en est de même pour les pêcheurs de morue. Or dépend-il des compagnies minières de revenir à l'ancien état de choses? Évidemment non. Il faudrait pour qu'elles le pussent que le prix de leurs charbons montât, et nous avons vu que, grâce à la facilité des transports, la concurrence étrangère s'y opposera toujours. Dans les conditions actuelles, les compagnies ne gagnent déjà plus rien. Il y a deux ans, lors de la grève d'Anzin, l'administration avait pris le parti, pour exécuter ses engagements, de livrer des charbons belges et anglais : elle gagnait plus qu'elle ne l'aurait fait en livrant les siens. Supposez que ces compagnies tombent en faillite : personne ne se présentera pour les remplacer, même en reprenant pour rien leur immense outillage, puisque le plus souvent l'extraction seule coûte plus qu'elle ne rapporte. Si, comme le leur conseillent les socialistes, les mineurs veulent se syndiquer et continuer l'exploitation à leur compte, ils verront à combien ressortiront leurs journées.

L'autre jour, M. Duc-Quercy, interpellant le ministère public, s'écriait : « Nous sommes les défenseurs d'une idée sublime : la mine aux mineurs! » Si cette idée est sublime, pourquoi n'est-elle

appliquée nulle part avec succès? L'expérience est cependant bien facile à faire. Il y a dans le monde une foule de mines parfaitement connues et fort riches qui ne sont pas exploitées. Toutes ou presque toutes ont été découvertes par des ouvriers mineurs de profession qui n'ont eu qu'une idée, c'est de vendre leur découverte à des capitalistes, car ils savent bien, souvent par expérience, que l'exploitation d'une mine sans un capital, et même un fort gros capital, est le moyen le plus rapide et le plus sûr de mourir à l'hôpital.

Les Maheu ne veulent pas conformer leur genre de vie à la baisse inévitable des salaires. Et j'ai tort de dire « ils ne veulent pas », il serait plus juste de dire « ils ne peuvent pas. » Assurément ils pourraient, en vivant encore plus modestement, lutter avec ces Borains, que la compagnie embauche pour les remplacer. Les Borains sont de la même race et habitent le même pays. Mais si la compagnie, au lieu d'embaucher des Borains, avait embauché des Piémontais, la difficulté serait déjà devenue plus grande; parce que les familles de ces Piémontais seraient restées dans un pays où le climat est doux, où les dépenses de chauffage et de vêtements sont moindres. A salaires égaux, les Piémontais gagnent donc, en définitive, plus que des Français. Et si vous faites entrer en ligne le Chinois, par exemple, qui appartient à une race sobre par exemple, on voit tout de suite que la lutte est matériellement impossible.

D'un autre côté, la compagnie se ruine déjà aux prix actuels : il est donc bien évident que, dans un avenir prochain, quand même Souvarine le nihiliste n'aurait pas pris le parti de la détruire, la mine de Montsou, comme celle de Decazeville, aura dû être abandonnée. Je le disais au commencement de cet article : les phénomènes auxquels nous assistons sont tous d'ordre économique. A première vue, on est souvent tenté de les attribuer au socialisme, mais on reconnaît bien vite que le socialisme n'est qu'un ouvrier inconscient. En voici un exemple, c'est la main de Souvarine qui détruit la mine, mais cette mine ne pouvait plus être exploitée, et cela uniquement parce que la distance de Sunderland à Montsou n'existe plus.

Souvarine néglige de nous dire, avant de partir, ce que doivent devenir les Maheu : mais on peut sûrement prévoir ses conclusions. L'attachement au sol natal lui semblant la plus stupide des superstitions, il n'aurait pas manqué de leur conseiller l'émigration. D'ailleurs, il leur en donne l'exemple. Voyons maintenant quel est le sort qui les attend.

E. DE MANDAT-GRANCEY.

La suite prochainement.

LE PRINCE DE BISMARCK

ET SON ŒUVRE[1]

On conçoit sans peine que la famille Puttkamer, vouée au culte austère des Moraves (les quakers allemands), ait d'abord reculé devant la réputation peu orthodoxe du gentilhomme qui recherchait son alliance. « De la part d'un tel homme, c'est une insolence! » s'était écriée la mère de famille; mais Mlle Johanna n'était pas de cet avis, et son cœur voyait plus clair que la raison maternelle.

Elle arrivait au moment psychologique. La satiété s'emparait du viveur excentrique et blasé. Sa robuste constitution commençait à souffrir des assauts qu'on ne lui ménageait pas; la mélancolie montrait sa face jaune. Le hobereau enragé tournait au Hamlet pessimiste et rêvait d'émigrer dans les forêts polonaises, avec les quelques milliers de thalers qui lui restaient en poche, pour y recommencer une vie nouvelle de simple fermier-chasseur.

Il est facile de suivre les phases philosophico-religieuses par lesquelles a passé l'âme d'Otto de Bismarck, car il les a lui-même décrites sans la moindre réticence. D'abord rationaliste et incrédule, il fut ensuite ramené au christianisme, et même, dans une mesure très restreinte, à la pratique religieuse, qu'il négligea plus tard. La foi en Dieu, en l'ordre divin des choses, en l'immortalité de l'âme, en une existence personnelle continuée après la mort, tel est, en somme, le *credo* très simple auquel se réduit sa doctrine.

Pendant sa première jeunesse, le rationalisme régnait encore en Prusse, mais bientôt le spiritualisme de Schleiermacher (qui, par parenthèse, confirma le jeune Bismarck) détrôna les idées de Voltaire et de Rousseau. Après l'accession au trône de Frédéric-Guillaume IV, la piété, ou plutôt le piétisme, devint de mode; la noblesse s'y jeta avec ardeur. L'ancienne incrédulité fut déclarée vulgaire, et

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juin 1886.

le *surnaturel* fournit matière aux conversations esthétiques des *thés de cinq heures*, déjà en vogues dans ces pays lointains.

La libre pensée ne parlait ni au cœur ni à l'imagination; non seulement on la dédaignait, mais on la redoutait comme l'alliée du libéralisme révolutionnaire; Hegel et son rejeton, le jeune Hegelisme, menaçaient les institutions; il fallait conjurer le péril, et pour les âmes pieuses, guidées par les Bunsen, les Stahl, les Gerlach, le christianisme, avec ses enseignements d'abnégation, d'humilité, de sainteté, pouvait seul élever une barrière solide contre « l'hydre de la révolution ». L'usage d'une phraséologie onctueuse et mystique s'implanta dans les plus hautes sphères de la société. Les anciens dogmes du péché originel, de la corruption naturelle à l'homme, reprirent leur empire et parurent destinés à exorciser l'anarchie.

M. de Bismarck, présenté par un ami chez une pieuse et docte dame, Mme de Blachenburg, puis à la famille Puttkamer, se trouva tout à coup transporté dans une atmosphère qui agit comme un sédatif sur sa lassitude morale. On voit à quel point il s'en laissa envelopper, pénétrer d'une manière durable, par la lettre suivante, écrite de Francfort à Mme de Bismarck, le 3 juillet 1851. « Avant-hier, je suis allé à Wiesbaden, où j'ai contemplé, avec un mélange de mélancolie et de tristesse à l'antique, la scène de mes folies passées. Plaise à Dieu d'emplir de son vin généreux et pur ce vase dans lequel, il y a quatorze ans, le champagne de la jeunesse moussa si inutilement, ne laissant derrière lui qu'un dépôt amer... Combien sont morts, avec qui j'ai eu des amourettes, avec qui j'ai bu, avec qui j'ai joué! Combien mes jugements sur les choses de ce monde ont subi de transformations dans l'intervalle! Et toujours la dernière me semblait la meilleure. Combien de choses me paraissent petites, qui me semblaient grandes autrefois, et combien de choses j'honore aujourd'hui, que je méprisais naguère! Combien de feuilles peuvent encore croître, verdir, frémir et se flétrir pendant les quatorze années à venir, si nous vivons jusqu'en 1865! Je ne conçois pas comment un homme qui médite sur lui-même et qui ne sait rien, ou ne veut rien savoir de Dieu, peut endurer la vie, malgré l'ennui et le mépris qu'elle doit lui inspirer. J'ignore comment autrefois j'ai pu me contenter de cette existence; si je devais la recommencer sans toi et les enfants, je ne saurais vraiment dire pourquoi je ne m'en débarrasserais pas comme d'une chemise sale. »

Pendant cette excursion sur les bords du Rhin, M. de Bismarck fut saisi de l'esprit de prosélytisme; en revenant d'une promenade « où il avait secoué la poussière des paperasses à l'air vivifiant d'une belle nuit d'été », il racontait, à Mme de Bismarck, le bain au clair

de lune dont nous avons déjà parlé et ajoutait : « J'ai bu ensuite du très bon vin et je suis resté longtemps avec Lynar à fumer sur le balcon, le Rhin à nos pieds. Ma petite bible et le ciel étoilé nous amenèrent à parler religion. Je secouai longtemps ses idées à la Rousseau, sans arriver à autre chose qu'à le réduire au silence. »

M. Busch pense que l'idée religieuse aurait pris moins d'empire sur le prince, s'il n'eût existé dans sa nature morale un élément de tristesse que rien n'a pu détruire et qui trouble l'harmonie de sa vie; si, de plus, le christianisme ne lui avait semblé être la base même de l'État et un moyen de défense contre l'esprit subversif du siècle; si, enfin, la croyance en un Dieu personnel et en la vie immortelle de l'homme ne lui avait servi de boussole et d'étoile conductrice, ne fût devenue un principe de force et de consolation dans ses doutes et ses luttes d'homme d'État. « Le pessimisme, dont il souffre plus souvent peut-être qu'il ne l'avoue, trouve un écho sympathique dans le mépris des choses de ce monde qu'enseigne la doctrine chrétienne, et c'est là surtout, selon le même témoin de sa vie, c'est dans le sentiment profond qu'il a de la brièveté et de l'inanité de l'existence terrestre, qu'il faut chercher la cause et la raison d'être de sa foi religieuse. » Ce sentiment se fait souvent jour dans sa correspondance intime et dans sa conversation. Le 2 juillet 1859, il écrit de Saint-Pétersbourg à sa femme : « Que la volonté de Dieu soit faite! Tout n'est ici-bas qu'une question de temps; les races et les individus, la folie et la sagesse, la paix et la guerre, vont et viennent comme les vagues, et la mer demeure. Il n'y a sur la terre qu'hypocrisie et jonglerie! Que ce masque de chair nous soit arraché par la fièvre ou par un balle, il faut qu'il tombe tôt ou tard; alors apparaîtra, entre un Prussien et un Autrichien, une ressemblance qui rendra très difficile de les distinguer l'un de l'autre, s'ils sont de la même taille; les squelettes des imbéciles et des gens d'esprit ne diffèrent guère. Si l'on se place à ce point de vue, il est facile de se débarrasser du patriotisme, mais il faudrait désespérer, si l'on en était réduit à ce pis-aller. »

Ne croirait-on pas entendre Hamlet au cimetière d'Elseneur?

Dans une lettre à son beau-frère, M. Oscar d'Arnim, qui venait de perdre un fils, il disait, en 1861 : « Nous ne devons pas nous attacher à ce monde et nous y croire chez nous; dans vingt ou trente ans au plus, nous serons débarrassés de ces soucis, tandis que nos enfants auront atteint notre âge actuel et constateront avec étonnement que leur existence (commencée aujourd'hui si joyeusement) a gravi le sommet et descend la montagne. Si tout devait finir ainsi, la vie ne vaudrait pas qu'on prît la peine de s'habiller et de se déshabiller. »

Les discours du chancelier proclamèrent, dès le début de sa carrière politique, qu'il considérait la religion comme une des bases et des défenses de l'État. C'est là, pour lui, l'un des premiers et des plus évidents enseignements de l'histoire. Qu'on en juge par ces paroles prononcées, le 15 juin 1847, à la Diète, et que nos législateurs pourraient méditer avec avantage :

« Dans ma pensée, la conception d'un État chrétien est aussi ancienne que le ci-devant saint-empire romain et que tous les États de l'Europe; c'est dans ce sol qu'ils ont tous pris racine, et tout Etat, s'il veut assurer sa durée et prouver son droit à l'existence, doit reposer sur une base religieuse. Pour moi, les mots : « par la grâce de Dieu », que les souverains chrétiens ajoutent à leur nom, ne sont nullement vides de sens. J'y aperçois la reconnaissance de ce principe : que les princes sont appelés à tenir, selon la volonté de Dieu, les sceptres terrestres que la Divinité leur confie. Mais je ne peux reconnaître comme volonté de Dieu, que celle qui est révélée dans l'Évangile chrétien... Si nous privons l'État d'une base religieuse, nous trouverons que ce qui reste est simplement une agrégation de lois, faite au hasard, une sorte de barrière élevée, contre l'état de guerre perpétuel, par la philosophie antique. La législation ne tirera plus ses inspirations des sources de l'éternelle vérité, mais des conceptions vagues et changeantes de l'humanité. Comment il sera possible alors de combattre les doctrines communistes, qui prétendent réhabiliter le vol et l'assassinat, en faire les armes légitimes contre l'immoralité du capital et de la propriété, j'avoue, pour ma part, ne pas le comprendre. »

M. de Bismarck doit le comprendre moins que jamais, en voyant ce qui se passe en 1886!

Logique jusqu'au bout, il s'opposait alors à toutes les innovations qui, dans sa pensée, « attaquaient ce que le peuple tenait pour sacré : le mariage civil, une tolérance égale envers tous les cultes, l'émancipation absolue des juifs, l'abolition de la peine de mort, et en général toutes les lois « par lesquelles une sensibilité maladive semblait vouloir protéger le criminel avec plus de sollicitude que sa victime ». Entraîné par son ardeur, il s'écriait : « Si nous allons plus loin dans cette voie, j'espère voir le jour où le vaisseau du siècle, avec son équipage de fous et d'imbéciles, viendra s'échouer sur le roc de l'Église chrétienne. »

Depuis cette époque, l'expérience, les nécessités de situation et de circonstance, ont souvent mis ses actes en contradiction avec ses paroles. M. de Bismarck n'a jamais hésité à écarter une théorie qui le gênait dans la pratique, mais, au fond, ses convictions sont restées fidèles à elles-mêmes.

Quant aux pratiques extérieures du culte, il n'y a jamais attaché beaucoup d'importance et il s'en est de plus en plus dispensé. Un de ses premiers biographes, M. Hesekiel, écrivait, il y a longtemps déjà : « Le chancelier et sa maison fréquentent l'église voisine de la Trinité, où il fut confirmé par Schleiermacher. Il reçoit la communion de la main du conseiller consistorial (?) Souchon, qui a confirmé tous ses enfants. Quand il est empêché par quelque indisposition de venir à l'église, l'office divin est célébré, pour lui et sa famille, par un jeune chapelain. »

M. Busch déclarait, en 1884, qu'il ignorait à quelle époque ceci se rapportait et que cette assertion avait cessé d'être exacte depuis longtemps.

Le chancelier reçoit la communion deux fois par an. « Une des raisons qui l'empêchent d'assister plus souvent aux sermons et aux réunions de sa congrégation est, nous dit l'auteur à qui nous empruntons ces détails, très justement exprimée par ce proverbe : « Servez votre maître d'abord et Dieu ensuite. » Dans ma vie, écrivait, en 1865, M. de Bismarck à sa sœur, il y a tant à faire par nécessité, que je peux bien rarement faire ce qui me plaît. » Et il disait, à Versailles : « J'ai tant à faire, qu'il me faudrait des jours plus longs de cinq ou six heures. » Il ne se donne donc guère le loisir d'aller à l'église et il n'en prend aucun pour les plaisirs. En outre, il redoute le froid des temples, qui lui cause de grandes douleurs de tête : or « il n'a pas le temps de se rendre malade ». Peut-être, aussi, pense-t-il servir Dieu en servant son maître, car il proclame hautement sa mission providentielle. Comme tous les hommes appelés à jouer un grand rôle historique, à conduire les peuples, à marquer une époque de leur sceau, il évoque une divinité qui est sienne, qui lui montre la voie et dont il est l'instrument; divinité complaisante, spécialement occupée à servir les haines, les prédilections, les ambitions de celui qui l'adore. Trop souvent elle n'est qu'un leurre, un moyen dont le grand homme, connaissant bien la puissance de l'élément surnaturel sur l'imagination des masses, se sert pour les exalter et les subjuguer; parfois, aussi, la croyance est réelle et centuple les forces de l'acteur.

Cromwell était un odieux fanatique, mais il était sincère. M. de Bismarck l'est-il toujours? Quand on lui reprochait, pendant les débats du *Kulturkampf*, de ne pas agir en 1872 conformément aux principes qu'il professait en 1849, il répondait : « Je pourrais disposer de cette allusion, en faisant simplement remarquer que j'ai eu l'habitude d'apprendre quelque chose depuis vingt-trois ans, c'est-à-dire pendant les meilleures années de ma virilité, et que moi, du moins, je ne suis pas infaillible. Mais j'irai plus loin. Tout ce

qui, dans mes paroles d'autrefois, a pu être considéré comme une profession de foi chrétienne *vivante* (l'orateur voulait, par ce mot, faire entendre que, pour lui, certains dogmes étaient morts), j'en fais encore ouvertement profession aujourd'hui, en public ou dans ma maison, et en tout temps. Mais c'est précisément ma foi chrétienne, évangélique et *vivante*, qui m'impose l'obligation de protéger, de toutes les manières, les hautes fonctions qui m'ont été confiées dans mon pays natal, pour le service duquel Dieu m'a créé. »

M. Busch affirme que son « chef » n'a jamais reculé, malgré les luttes intérieures et douloureuses qu'il a dû subir, devant le *sacrifice* de ses convictions religieuses au bien de l'État, « ayant été mis où il est, pour faire de la politique et non pour proposer des dogmes ».

Nous voulons bien croire au sacrifice; quant à la souffrance qu'a pu causer cette immolation, elle nous paraît avoir été suffisamment compensée par le succès.

Voici, du reste, comment un ami de M. Busch, et par conséquent un admirateur du chancelier, a défini le sentiment religieux de celui-ci : « Bismarck est évidemment un *dilettante* en matières religieuses; il n'est pas théologien et n'a pas inventé, pour son usage personnel, un système complet de croyances. Sa religiosité est celle d'une personne pratique, qui s'efforce de protéger ses derrières le mieux possible. Il peut beaucoup, mais cependant il sent qu'il ne peut pas *tout*, que des choses et des circonstances sans nombre lui échappent. Quand ce sentiment s'empare de lui, il cherche et trouve un supplément de force; ce supplément est ce que Napoléon Ier appelait l'*ordre des choses*, et ce que Bismarck appelle Dieu. Ces deux grands hommes ont éprouvé parfois des inquiétudes, malgré toute leur puissance et leur prescience; ils ont été envahis par une sensation d'isolement et se sont plongés, de temps à autre, dans le matérialisme et les généralités, en secouant les entraves de leur individualité. Bismarck reconnaît un autre Dieu que lui-même. »

« Toutefois son sentiment du devoir est *vieux-prussien*. Kant et Fichte aussi sont *Vieux-Prussiens*, prophètes de l'énergie, de la volition. Bismarck me paraît être une personnification géniale, merveilleuse, de la Prusse. Les vrais Prussiens se trouvent dans les rangs de la petite noblesse, de l'armée et des fonctionnaires. Bismarck est le noble, le soldat, le fonctionnaire typique en Prusse. Avec tout cela, et pour former un contraste nécessaire, il ne manque pas d'un léger alliage de *frivolité*. »

Ce jugement est curieux; il explique, par le Vieux-Prussianisme, l'étrange code de moralité politique, si commodément mis en pratique par la Prusse, et par le léger alliage de frivolité, les fréquentes excentricités de l'homme de fer. Ce qu'il y a de certain, c'est que

le nom de son Dieu, quel qu'il soit, se retrouve sans cesse sous sa plume et sur ses lèvres.

Le 4 septembre 1863, après la dissolution des Chambres, il écrit à Mme de Bismarck : « Dieu sait à quoi cela servira... Avec l'aide de Dieu, je vais assez bien, mais l'*humilité dans la foi* est bien nécessaire pour ne pas désespérer de l'avenir du pays. »

Le 16 mai 1864, on lit, dans une lettre adressée à M. de Gerlach, à propos du Schleswig-Holstein : « Plus je m'occupe de politique, et moins j'ai foi dans les prévisions humaines. » Et il termine ainsi, après avoir exposé sa manière de voir : « Vous verrez, là dedans, mon opinion au point de vue de l'intelligence humaine ; quant au reste, je suis animé d'une reconnaissance de plus en plus grande envers Dieu, pour l'appui qu'Il me donne, en me faisant croire qu'Il sait tourner à bien, jusqu'à nos erreurs. C'est une expérience que je fais chaque jour, à ma profonde et salutaire humiliation. »

C'est une force immense, vis-à-vis de soi-même et des autres, de se persuader et de faire croire qu'on est le bras dont la Toute-Puissance se sert pour diriger et frapper ; et ces grands joueurs, dont les peuples sont les jetons, ont tant d'intérêt à s'en convaincre, qu'on peut admettre, jusqu'à un certain point, leur sincérité, sinon au début, du moins lorsque l'expérience leur a démontré l'efficacité du moyen.

En 1847, M. de Bismarck disait à la Diète : « N'abaissons pas le christianisme aux yeux du peuple, en lui montrant que ses législateurs ne le considèrent pas comme une nécessité. Ne le dépouillons pas de la croyance que notre législation émane d'une source chrétienne et que l'État tend à la réalisation du christianisme, quoiqu'il ne puisse pas toujours atteindre ce but. » Il s'agissait alors de l'émancipation des juifs, et le gentilhomme de la Vieille-Marche avouait que « s'il avait à obéir à un israélite, en qualité de représentant de la Majesté très sacrée du roi, il se sentirait foulé aux pieds, écrasé ; la joie et l'exaltation d'honneur, avec lesquelles il remplissait ses devoirs envers l'État, s'éteindraient en lui ». Trente et un ans plus tard, le 9 octobre 1878, il s'écriait, pendant les débats sur la loi contre les socialistes démocrates : « Je mène une existence bien active ; j'occupe un poste très lucratif, mais si j'en étais arrivé à partager les idées attribuées à ces hommes, si je ne croyais ni en Dieu ni en un avenir meilleur, rien de tout cela ne me ferait désirer de vivre un jour de plus. »

C'est sous l'influence des mêmes pensées (et peut-être aussi d'un très bon dîner), qu'il avait dit, un soir, à Ferrières, en 1870 : « Si je n'étais pas chrétien, je ne consentirais pas à servir le roi une heure de plus ; si je n'obéissais pas à mon Dieu, si je ne comptais pas sur

lui, je ne me préoccuperais certes pas des affaires de ce monde. J'aurais assez pour vivre et pour occuper une position suffisamment distinguée. Pourquoi me tourmenterais-je et travaillerais-je incessamment? Pourquoi m'exposerais-je aux embarras, aux ennuis, aux calomnies, si je ne me sentais pas obligé de faire mon devoir, pour l'amour de mon Dieu? Si je ne croyais pas à la volonté divine, qui a décrété que la nation allemande deviendrait vertueuse et grande, je ne serais jamais entré dans la carrière politique ou, du moins, j'y aurais renoncé depuis longtemps. J'ignore d'où me viendrait le sentiment du devoir, sinon de Dieu. Les titres et les décorations sont sans charme pour moi. Je crois fermement à la vie après la mort, et c'est pourquoi je suis royaliste ! Par nature, je serais plutôt porté à être républicain ! C'est à ma foi inébranlable, seule, que je dois la force qui m'a permis de résister à tant d'absurdités diverses, depuis dix ans. Privez-moi de ma foi et vous me dépouillez de ma patrie. Si je n'étais fermement chrétien, si mon édifice ne reposait pas sur la base miraculeuse de la religion, vous n'auriez jamais possédé un chancelier fédéral en ma personne. Trouvez-moi un successeur pénétré des mêmes principes, et je me retire immédiatement. Avec quel plaisir je donnerais ma démission ! La vie à la campagne, les bois et la nature me ravissent. Séparez-moi de Dieu, et je suis capable de faire mes malles demain, pour aller récolter mes avoines à Varzin. »

M. Busch aura peine, sans doute, à nous pardonner si, dans cet épanchement intime et attendri, nous ne voyons que le délassement d'un homme très fatigué, dont les idées se brouillent un peu, sous l'impression d'un grand bien-être. M. de Bismarck confondait, ce soir-là, les époques et faisait remonter en arrière bien des pensées qui lui étaient venues successivement, ou qui même surgissaient au moment où il parlait; son républicanisme nous paraît avoir été du nombre, et nous doutons fort qu'à son entrée dans la carrière, il ait entrevu si clairement la grandeur future de l'Allemagne, ou se soit tant préoccupé de sa vertu. Quant à ses velléités de retraite, il pouvait les exprimer en toute sécurité, puisqu'il les subordonnait à la découverte peu vraisemblable d'un successeur pareil à lui. L'éventualité n'était pas bien menaçante.

Que M. de Bismarck en soit arrivé progressivement à se modeler une divinité à son image et à sa convenance, c'est très humain et par cela même fort probable; de plus, on ne saurait nier que la pensée de cette divinité le préoccupe et qu'il cherche à mettre sa conscience d'accord avec elle. Quand le lendemain de la bataille de Sedan, le général Reille fit savoir, le matin, de très bonne heure, au chancelier, que l'empereur Napoléon III désirait s'entretenir avec

lui, on trouva sur sa table de nuit, après sa sortie, un livre de piété, tandis qu'un autre gisait sur le tapis, près de son lit; son valet de chambre, interrogé, répondit que son Excellence avait l'habitude de lire ces livres avant de s'endormir.

M. de Bismarck est-il tolérant? Oui, absolument, en ce qui touche les dogmes; nous l'avons entendu affirmer que chacun doit aller au ciel par le chemin qui lui plaît; « il sait qu'il vit au milieu de païens (même dans la vertueuse Allemagne!) mais il n'a pas envie de faire des prosélytes ». Cependant il met à sa tolérance une restriction formidable par son élasticité : l'intérêt de l'État! Formule redoutable sous toute tyrannie, qu'elle soit monarchique ou républicaine. Où commence et finit l'intérêt de l'État?

Un homme de génie peut reconnaître qu'il s'est trompé, qu'il est allé trop loin et, après avoir décrété le *Kulturkampf*, se rapprocher de Rome; mais on ne possède pas toujours un homme de génie, nous en savons quelque chose, et alors le soi-disant intérêt de l'État sert à justifier toutes les intolérances.

On a fait grand bruit des superstitions de M. de Bismarck. En résumé, elles se réduisent à bien peu de chose; à une très ancienne et très vague histoire de revenant, dans un vieux château de Poméranie, à une répugnance pour certains jours et certaines dates; et encore le chancelier disait-il en 1883 : « Toutes ces absurdités, au sujet de mes superstitions, ne reposent que sur des plaisanteries, ou sur les égards que j'ai pour les sentiments de certaines personnes. Je prendrai place à une table de treize convives aussi souvent qu'il vous plaira, et je m'occupe des affaires les plus importantes le vendredi ou le 13 du mois, *si c'est nécessaire*. »

Nous espérons avoir fait connaître, par ce qui précède, un des aspects de la nature morale que nous cherchons à définir, nature, en somme, plus malléable qu'on ne pourrait s'y attendre, si l'on ne connaissait depuis longtemps l'impressionnabilité de M. de Bismarck.

Si nous avons choisi pour traiter ce sujet le moment où il acceptait le joug conjugal, c'est que l'influence de la femme qu'il associait à sa vie s'est exercée surtout en ces matières.

Ce joug, sous lequel se courbait le *tolle Junker*, en 1847, il l'a porté depuis, avec la meilleure grâce du monde; il ne pouvait, paraît-il, être maté que par la douceur. La main de Johanna von Puttkamer prit et conserva un empire, auquel rendent hommage maints passages des lettres de son illustre époux, et, par un raffinement de flatterie, il a voulu donner à cet hommage l'éclat de la publicité. M. de Bismarck a pu, le 28 juin 1872, en célébrant ses noces d'argent, répéter le triomphant *all right!* qu'il écrivait à

Mme d'Arnim, en lui annonçant que l'opposition à son mariage avait cessé. M. Busch nous dit que la princesse, élevée dans la crainte de Dieu, est naturellement vive et gaie, douée d'esprit naturel, de sensibilité, de bon goût; qu'elle aime beaucoup la musique et joue très bien du piano; qu'elle est une maîtresse de maison judicieuse et soigneuse et fort experte en l'usage des simples, comme les nobles dames d'autrefois. Elle a su partager avec intelligence les préoccupations et les espérances de son mari, même en politique, mais elle n'est pas de ces femmes qui se mêlent des affaires de l'État.

La charité chrétienne et la sensibilité de Mme de Bismarck ne s'étendent pas jusqu'à la France; il faut en faire notre deuil. Le ministre répondait, à Versailles, au prince Albert de Prusse, qui lui demandait des nouvelles de la comtesse : « Oh! elle va très bien, maintenant que son fils se rétablit, mais elle souffre toujours de sa sombre haine des *Gaulois* qu'elle voudrait voir fusiller ou passer au fil de la baïonnette, sans en excepter un seul, pas même les petits enfants, qui ne sont vraiment pas responsables d'être nés de si abominables parents! » Quelques jours après, cette douce chrétienne écrivait à son mari : « Je crains que vous ne trouviez pas de bible en France!!! En conséquence je vous envoie le livre des *Psaumes*, afin que vous puissiez lire la prophétie contre les Français : « Je vous le dis, les impies seront exterminés! » Le prophète voyait de loin!

La noble dame doit bien souffrir, car il en reste encore beaucoup de cette race impie, malgré le zèle pieux que ses compatriotes ont mis à en occire le plus possible. Nous lui affirmons, pour adoucir un peu sa peine, que l'on trouve en France des bibles de toutes les dimensions et dans toutes les langues!

Dans ses lettres, M. de Bismarck prodigue à cette belle âme les expressions les plus tendres : Mon cœur, mon cœur bien-aimé, etc. Il lui écrit de partout, quand et comme il peut : au Parlement : « entre une déclaration faite et une déclaration à faire, en face d'un Monsieur qui lui dit des sottises! » (7 octobre 1862.) A la chasse, en suivant le roi. Parfois le temps manque de telle sorte, que le laconisme rappelle la lettre du roi à la reine, dans *Ruy-Blas*.

22 octobre, 9 heures du soir, 1859.

« Nous avons chassé le daim pendant cinq heures; nous avons couru quatre lièvres et nous avons été à cheval pendant trois; je m'en trouve très bien! »

C'est tout, mais l'intention s'y trouve, et Mme de Bismarck est « obligée de convenir qu'il est un correspondant exemplaire ».

Il lui envoie du jasmin de Peterhof, des clochettes bleues de Bordeaux, des *Edelweiss* de Gastein. Il n'oublie jamais de lui préparer quelque surprise pour son jour de naissance; il charge Mme d'Arnim d'acheter des bijoux, des robes, « *un joli éventail doré qui fasse frou-frou*, mais ne soit pas trop cher, car il déteste ces inutilités ! »

Seize ans après son mariage, il refait, à la suite du roi, une partie de son voyage de noces et, pour l'anniversaire du grand événement, il écrit à sa femme « que ce jour-là, elle mit le soleil dans sa vie de garçon ».

Puis d'Ofen il lui souhaite le bonsoir de loin et ajoute : « Où ai-je entendu ce refrain qui m'a poursuivi tout le jour : « Par la mon-« tagne d'un bleu sombre, sur l'écume blanche de la mer, reviens, ô « toi la bien-aimée; reviens à ta maison solitaire. » De Neufchâtel, il exprime le regret de n'avoir pu, en allant de Vienne à Salzbourg, où se trouve le roi, refaire toute la route parcourue autrefois avec elle.

De Schœnbrunn, 20 août 1864.

« Par une singulière coïncidence, j'habite précisément les appartements du rez-de-chaussée, qui sont contigus au jardin réservé, dans lequel, il y a juste dix-sept ans, nous nous sommes introduits par un beau clair de lune. Lorsque je porte mes regards à droite, j'aperçois, à travers une porte vitrée, cette sombre avenue de hêtres, où, savourant la joie intime du fruit défendu, nous nous sommes promenés jusqu'aux fenêtres derrière lesquelles j'habite en ce moment. C'était alors un des appartements de l'impératrice, et, maintenant, je refais avec plus d'assurance notre promenade d'autrefois. »

Le souvenir attendri du *home* et de la famille et le désir d'en jouir davantage se montrent dans toute sa correspondance avec Mmes de Bismarck et d'Arnim. A cette dernière, il écrit, le 28 juin 1854 : « J'aspire à la campagne, aux bois, à la paresse, en y ajoutant des femmes aimantes et des enfants propres et bien élevés. Toutes les fois que j'entends crier dans la rue un de ces rejetons plein d'espoir, mon cœur se remplit de sentiments paternels et d'axiomes à leur usage. Comment s'entendent nos successeurs respectifs? Les miens se conduisent-ils à peu près bien? »

Arrivé à Saint-Pétersbourg, en 1860, il trouvait, après avoir tant erré depuis 1859, « la sensation de vivre avec les siens, n'importe où et n'importe comment, si délicieuse, qu'il ne pouvait plus s'arracher de la maison; de cette maison où il était si heureux de voir Mme de Bismarck reprendre le commandement ».

La proéminence qui indique sur le crâne de M. de Bismarck l'amour des enfants ne révèle que la vérité. Sa sollicitude pour les siens se manifeste dès leur petite enfance. Écrivant en 1850 à sa sœur, pour lui souhaiter sa fête, devoir auquel il ne manque jamais, il lui dit : « Jeanne t'aura dépeint mon sort actuel : le garçon hurlant en majeur, la fille en mineur; deux bonnes d'enfants chantant au milieu des langes mouillés et des biberons, et moi m'occupant de tout en bon père de famille. J'ai résisté longtemps à l'idée d'envoyer Mariette aux bains de mer, mais comme toutes les mères et tantes déclaraient unanimement que l'eau de la mer et le grand air pouvaient seuls sauver la pauvre petite, j'ai cédé, car on m'aurait reproché ma barbarie paternelle et ma lésinerie, à chaque rhume que l'enfant aurait attrapé, jusqu'à sa soixante-dixième année. Tu vois bien! m'aurait-on dit. Ah! si Mariette était allée aux bains de mer! Le petit être souffre, du reste, beaucoup, depuis quelques jours, de ses yeux qui sont tout larmoyants et collés. Peut-être cela vient-il des dents œillères? Jeanne est inquiète outre mesure et, pour la satisfaire, j'ai fait venir le docteur de Stendal. »

C'était peut-être bien pour se satisfaire aussi; car, pendant plusieurs années, les épreuves successives, imposées par la nature à l'enfance, tinrent une grande place dans la vie de l'homme politique et se jetèrent à la traverse des devoirs officiels.

Plus tard, pendant la première jeunesse de ses enfants, ce furent les questions d'éducation qui absorbèrent l'attention du père. A Saint-Pétersbourg, il les examinait; chaque samedi, sur les études de la semaine, puis s'entretenait ensuite, avec leurs professeurs, sur les meilleures méthodes d'enseignement. Le terrible climat russe était aussi un sujet de préoccupation; les mères russes enferment leurs enfants dès que le thermomètre marque 10 degrés de froid; M. de Bismarck allait jusqu'à 15, mais cette limite dépassée, il était inflexible et constatait, avec un soulagement évident, « qu'après trois semaines de prison et les friandises de Noël, les mines restaient assez bonnes ».

Pendant ce temps, Mlle Marie « faisait des progrès qui réjouissaient le cœur paternel; elle devenait une petite personne raisonnable, mais restait très enfant, à la grande joie de son père ».

Après 1871, il s'occupa spécialement de compléter lui-même l'éducation du comte Bill, qui, moins indépendant que le prince Fritz, dut apprendre la langue polonaise.

Quant à l'instruction administrative et politique de ses fils, voire même de son gendre, le chancelier y ajoute sans cesse, en les appelant tour à tour près de lui, en qualité de collaborateurs.

Nous avons déjà parlé de la lettre qu'il adressait à son beau-frère, M. d'Arnim, dont le fils aîné venait de mourir. Sa première pensée avait été de courir près des parents désolés, mais l'état de sa propre santé l'avait retenu. « Un pareil coup ne saurait être atténué par aucune consolation humaine, disait-il, et cependant on éprouve naturellement le désir d'être près de ceux qu'on aime, lorsqu'ils souffrent, et de mêler ses plaintes aux leurs. C'est là tout ce que nous pouvons faire. Tu ne pouvais guère être atteint d'une plus grande douleur. Perdre ainsi un enfant si aimable et qui prospérait si bien, et perdre, avec lui, toutes les espérances qui devaient faire la joie de tes vieux jours, c'est là un chagrin dont tu ne guériras pas, tant que tu seras sur cette terre; je le sens, à la compassion profonde et douloureuse que tu m'inspires. »

« J'éprouve pour *** la plus vive compassion, écrivait-il, dans une autre circonstance; perdre des enfants est pire que de mourir soi-même; c'est tellement contre nature! Mais il se passe peu de temps avant qu'on les suive dans la tombe. »

Cet homme, à qui la destinée prodigue tout, se réjouit aujourd'hui dans les enfants de ses enfants. Sa fille lui a donné trois petits-fils, « vigoureux petits gaillards » qui viennent égayer le palais de la Wilhelmstrasse, et dont l'aîné porte invariablement la casquette de petite tenue des cuirassiers jaunes, le régiment de son grand-père!

Le jeune seigneur de Schœnhausen avait donc rompu avec le célibat et ses folies; il voyageait en plein pays de Tendre, par la Suisse, l'Autriche, le Tyrol et l'Italie, quand il rencontra, par hasard, à Venise (d'aucuns prétendent qu'on aida au hasard), son maître et seigneur, le roi Frédéric-Guillaume IV. Le roi invita son féal à sa table. Pourquoi désirait-il voir de près et s'entretenir avec ce jeune homme, considéré par tous comme un cerveau brûlé? Pourquoi écouta-t-il avec tant d'intérêt sa parole hardie et, après l'avoir entendue, se promit-il de ne plus perdre de vue celui qui exprimait mieux que lui sa pensée secrète?

C'est que déjà cette parole audacieuse et vibrante avait retenti et soulevé des tempêtes dans le Parlement, nouvellement assemblé, pour satisfaire aux aspirations libérales de la nation, trop longtemps étouffées.

Lorsque M. de Bismarck épousa M[lle] von Puttkamer, il était, depuis quelques mois, membre de la diète fédérale prussienne, où il avait apporté sa violence et conservé très justement son surnom de *tolle Junker*. Aussitôt qu'il parla, il devint l'enfant terrible du parti réactionnaire. Plus royaliste que le roi, il arriva résolu à enrayer de toutes ses forces le mouvement libéral.

Le chevalier de la Vieille-Marche incarna en lui le sentiment féodal d'attachement personnel au souverain et combattit ce souverain lui-même quand il crut le voir s'engager dans la voie des concessions dangereuses.

Son premier discours déchaîna un tumulte qui se renouvela dans presque toutes les circonstances, pendant les trois années qui précédèrent sa nomination à Francfort. Si l'on consulte les annales parlementaires de cette période, on voit que chaque apparition du jeune orateur est accompagnée de ces remarques : « Acclamations, profonds murmures, grand tumulte, interruption orageuse, commotion, sensation, exclamation, » etc. Néanmoins cette parole impétueuse, violente, inégale, frappait par ses excès mêmes et forçait l'attention, à défaut de grande estime.

Ici se pose cette question : M. de Bismarck est-il un orateur? Non, sans doute, au point de vue strict des règles de l'art; oui, certes, si l'originalité, la spontanéité, la force de l'expression et la profondeur de la pensée, donnent des droits à ce titre. Lui-même n'y prétend pas; il professe un certain dédain pour l'éloquence proprement dite. « J'ai déjà fait observer, disait-il à la Chambre, le 4 février 1866, que je ne suis pas un orateur. Je ne peux ni vous émouvoir ni obscurcir les faits, en jonglant avec les mots; ma parole est simple et sans art. »

Il aime à rappeler que Macaulay, Kant et d'autres grands penseurs, ont exposé, comme lui, les dangers de l'éloquence, le mal qu'elle a causé dans les parlements, le temps qu'elle a gaspillé. A l'appui de sa thèse, il citait un jour le conseil fédéral : « Il ne fait pas étalage d'éloquence, disait-il, et cependant il a fait plus que personne pour la cause allemande. Je me souviens qu'au début, il paraissait vouloir entrer dans cette voie, mais je coupai court par ces mots : « Messieurs, il n'y a rien à gagner ici par les beaux « discours, attendu que chacun de vous apporte ses convictions, « autrement dit ses instructions, dans sa poche. L'art oratoire n'est « qu'une perte de temps. Bornons-nous à exposer les faits. » C'est ce qu'ils firent. Personne, après cela, ne prononça un long discours, et notre besogne s'accomplit promptement. »

Il soutient, non sans raison, que « dans tout grand orateur, il y a un poète, et que, par conséquent, il ne peut se restreindre à la vérité. Il faut qu'il soit inflammable, pour enflammer son auditoire; d'où je conclus qu'il ne peut être un homme d'État *sûr*. La sensibilité, et non le bon sens, doit dominer dans sa nature, et je crois incompatible avec la constitution physique de l'humanité qu'un homme soit jamais en même temps un grand orateur et un juge de sang-froid. »

L'occasion de décocher une de ses flèches aux Français était trop belle pour la laisser échapper. « Tout ce qu'il leur faut, selon lui, c'est une attitude majestueuse, un langage pompeux, un maintien imposant. Peu importe ce que contient un discours, pourvu qu'il résonne bien et promette quelque chose. »

Les annales de l'éloquence française peuvent dédaigner une telle attaque, bien étrange de la part d'un homme qui sait l'histoire.

Ce n'est donc pas par l'élégance, le brio, la rhétorique, l'agencement des parties, que se distingue la parole du chancelier. Les frivoles Gaulois (on affecte, au-delà du Rhin, de nous désigner ainsi), qui ont la faiblesse de prendre en considération ces futilités, pourraient lui appliquer le mot de Diderot, à propos de Frédéric : « C'est dommage que l'embouchure de cette belle flûte soit gâtée par quelques grains de sable du Brandebourg ! »

Pas plus que Cromwell, M. de Bismarck n'est un rhétoricien de race. Ses gestes manquent de grâce ; sa voix de ténor enroué n'est ni musicale ni puissante. « Non seulement il parle lentement, mais encore, au commencement de son discours, il s'arrête tous les trois ou quatre mots ; on pourrait le croire obligé de surmonter quelque difficulté organique pour prononcer ses paroles. Il se balance en avant et en arrière, roule ses pouces et, de temps en temps, regarde un petit papier, sur lequel il a jeté quelques notes. Quelqu'un qui ne le connaîtrait pas le croirait embarrassé, voire même intimidé. Il n'en est rien. Il prend en considération ceux qui l'écoutent, mais leur présence le gêne probablement moins que tout autre orateur. Il met son cœur et son âme dans ce qu'il dit ; il veut exprimer tout ce qu'il pense sur la question en cause et ne se préoccupe guère de savoir si sa manière de parler plaît ou non. Quand il s'arrête, ses auditeurs sentent qu'après tout ils ont écouté quelque chose qui en valait la peine, que chacun des mots dont Bismarck s'est servi, après s'être donné tant de peine pour le trouver, était bien le mot de la situation. Quelqu'un l'interrompt ; il ne réplique pas avec la promptitude de l'éclair, mais après quelques secondes ; le temps de peser ce qu'il vient d'entendre ; alors une réponse écrasante tombe lourdement sur l'interrupteur et fréquemment fait rire à ses dépens. Bientôt l'orateur s'échauffe et la fin de son discours est très bonne, même au point de vue exclusivement oratoire. La plus grande partie de ce qu'il dit, pendant le débat, ne perd pas à la lecture (quoique, selon un autre écrivain, la phrase imprimée soit parfois longue d'un pied) : c'est plein de sens commun, de logique et dépourvu de phrases sonores et creuses. Si ce que dit Bismarck était sans valeur et sans force, on n'y ferait aucune attention ; mais, en général, ce qu'il énonce a tant de

poids, que, tout en parlant mal, il se fait écouter plus que personne[1]. »

Comment s'en étonner devant tant de force, de richesse d'idées, de profondeur et de lucidité? Quelle adresse perfide, quel *humour* mordant, quelle ironie incisive et souvent cruelle! Quelle habileté à dissimuler son objectif réel, quand il le croit nécessaire; à faire étalage de franchise, quand elle peut égarer; à exposer les contradictions, le manque de sens pratique chez ses adversaires, sans révéler le fond de sa propre pensée. N'a-t-il pas fait croire, pendant longtemps, qu'il était incapable de cacher ses projets? Que de béquilles ce Sixte-Quint moderne a jetées! Et comme il a joui des mystifications qu'il a semées partout! Combien de fois il a pu dire, comme à propos de son discours sur l'admission du grand-duché de Bade dans la confédération du Nord, le 24 février 1870 : « Mon discours dissimulait un important mouvement en avant, que *ces bonnes gens* n'ont pas remarqué. J'ai seulement tâté le terrain. »

Cependant l'habile homme se rappelle la maxime de son prédécesseur, Frédéric : « La réputation de fourbe est aussi flétrissante pour le prince, que désavantageuse à ses intérêts »; et, confiant dans la *badauderie* humaine, il essaye de faire croire à son impeccable loyauté, en la proclamant à tout propos.

« Il croit comprendre l'honneur prussien (encore une variété spéciale, comme l'idéal de l'épouse allemande!) aussi bien que personne et pense l'avoir prouvé par toute sa conduite..... Il prie ses adversaires de croire qu'il a une conscience, qu'il est homme d'honneur et que, si on ne lui accordait pas ce caractère, il n'aurait pu conserver si longtemps l'administration d'un peuple auquel l'honneur est cher; et si, s'appuyant sur sa conscience, ce dont il a le droit pour le moins autant que tout autre (il dit : conscience pour conscience), on ne veut pas faire comme il fait, il dépose son mandat et la triste question de cabinet, etc., etc. »; refrain connu! Ces protestations de franchise, de droiture, de bonne foi et de désintéressement, deviennent suspectes par la trop fréquente répétition.

Parfois l'abondance des idées embrouille, enchevêtre la parole de l'orateur; la phrase lourde, heurtée, décousue, semble péniblement travaillée; puis tout à coup, de ce chaos, de ces obscurités, jaillissent l'éclair et la foudre. Une image saisissante jette des flots de lumière : un mot définit un homme, résume une situation, un long passé, ouvre les horizons de l'avenir. Tout lui est bon alors; il emprunte aux langues étrangères, au théâtre, aux chansons, aussi bien qu'à la Bible et aux grands poètes. Ne trouva-t-il pas un jour, dans le libretto du *Freischütz*, une de ses plus heureuses inspira-

[1] *Le Prince de Bismarck,* par un de ses contemporains, M. Ludolp Lindau.

tions oratoires? C'était en 1848; les ultra-libéraux offraient à Frédéric-Guillaume IV la couronne impériale : « C'est le radicalisme qui apporte au roi ce cadeau, s'écria le Junker député; tôt ou tard le radicalisme se dressera devant le roi, réclamera sa récompense et, montrant l'emblème de l'Aigle, sur le nouveau drapeau impérial, il lui dira : « Pensais-tu que cet aigle fût un don gratuit? »

Ce sont les propres paroles que, dans le drame, le démon, sous les traits de Robin, adresse à Max, quand il exige son âme, en échange des balles enchantées.

Pour bien expliquer sa pensée, M. de Bismarck ne recule ni devant les métaphores risquées ni devant les expressions familières. C'est rude et trivial souvent, mais c'est toujours fort. On les connaît ces mots terribles, inoubliables, qui ont sillonné l'Europe comme des traits de feu, laissant derrière eux une lueur sinistre; et nous aurons, en avançant, l'occasion d'en rappeler quelques-uns. On peut sans injustice lui appliquer ce qu'il a dit de son adversaire Windthorst : « L'huile de ses paroles n'est pas de l'espèce qui cicatrise les blessures, mais de celle qui entretient les flammes. » Il en donna l'avant-goût dès son début au Parlement et montra, du premier jour, à quelle intrépide insolence on allait se heurter. Assailli par des apostrophes qui couvraient sa voix, il tira de sa poche un journal qu'il se mit à lire tranquillement; puis, le tumulte apaisé, il répéta, sans y rien changer, ce qu'il avait déjà dit, et descendit de la tribune sur ces mots prophétiques : « On me rappelle que je suis jeune, que je n'ai rien fait pour mon pays et que je n'ai pas de leçons à donner; soyez sans crainte; le jour n'est peut-être pas éloigné où je ferai pour mon pays ce que vous me reprochez de n'avoir pas fait. »

La révolution de mars 1848 éclata; une constitution libérale fut arrachée au poétique, bien intentionné, mais faible et indécis monarque, Frédéric-Guillaume IV. Pendant que le sang coulait sur les barricades et que les meneurs habituels de ces sortes de drames déclamaient dans toutes les villes de la confédération, le gentilhomme de la Vieille-Marche, frémissant de colère, déclarait, sans ambages, « que toutes les grandes cités devraient être détruites et rasées de la terre comme des foyers éternels de révolution ». Pour lui, la révolution c'était le vol et pas autre chose. Il se tenait à l'écart, farouche et dédaigneux, ne comprenant pas « pourquoi le roi ne débarrassait pas les rues et le gouvernement par une bonne volée de mitraille ».

Mais il n'était pas fait pour rester longtemps inactif dans la tourmente. S'il dédaignait de siéger dans une assemblée de démocrates, il pouvait servir sa cause par d'autres moyens. Il revint à Berlin,

se jeta résolument dans le parti réactionnaire et, puisqu'on ne faisait pas appel à son épée, il prit une plume pour frapper d'estoc et de taille dans la *Gazette de la Croix*.

Le roi, qui n'avait pas oublié les conversations de Venise, appelait souvent son fidèle serviteur à Sans-Souci. Un jour, il lui demanda s'il approuvait sa politique constitutionnelle. M. de Bismarck répondit hardiment : « Non! — Alors vous n'êtes pas décidé à me soutenir dans mes réformes libérales? — Logiquement, Votre Majesté, je ne le puis. — Et quoi! pas même comme vassal assermenté de la couronne? »

Le gentilhomme s'arrêta, changea de couleur et réfléchit. Le roi avait touché la corde sensible. Eh bien, oui, il serait fidèle à Sa Majesté jusqu'au bout, même dans l'aventure téméraire et sans espoir où elle s'était engagée!

A partir de ce jour, il fut l'homme du roi quand même, plus par conscience que par conviction. Afin de le mieux servir, il se fit élire député au premier parlement prussien, qui se réunit le 26 février 1849, pour réviser et sanctionner la constitution accordée par la couronne.

Le député de Brandebourg en défendit exclusivement les parties qui confirmaient le droit divin de la monarchie. Intransigeant pour le trône et pour l'autel, il se fit gloire « d'appartenir à une opinion accusée d'obscurantisme et de tendances moyen âge ». Il n'admettait nullement la souveraineté du peuple et déclarait que le suffrage universel, introduit plus tard par lui dans tout l'empire allemand, était un péril social et un outrage au bon sens. Le vieil esprit prussien ne reconnaissait que les droits de la couronne, et ce vieil esprit, disait-il, « est un Bucéphale qui se laisse monter par son maître légitime, mais qui jettera par terre tout cavalier d'occasion ».

Jamais il n'accepta le parlementarisme comme on l'entendait en Angleterre et en France, parce que les conditions n'étaient pas les mêmes. « Allait-on, chaque fois que la couronne se prévaudrait des droits que lui réservait la constitution, ouvrir un feu roulant d'adresses, de votes hostiles, etc., jusqu'à ce que le ministère se rendît à discrétion? Ce serait admettre que le pouvoir exécutif est transféré à la Chambre basse; que les ministres ne sont pas les serviteurs du roi, mais de la Chambre, et que, en fait, il ne reste au souverain que les symboles extérieurs du pouvoir. « J'espère, messieurs, que, grâce à Dieu, nous n'en arriverons pas là! », s'écriait M. de Bismarck le 22 janvier 1864.

Contraint de subir le Parlement qu'il déteste, il le brave plus souvent qu'il ne le flatte et frappe, sans se lasser, sur ses ignorances, ses présomptions, ses curiosités indiscrètes; il relève ses attaques

virulentes et souvent grossières par des répliques plus violentes encore, et se vante néanmoins, avec audace, de n'avoir jamais dépassé les limites d'une liberté permise. Il est vrai qu'il a étrangement reculé ces limites. Se permet-on de rire quand cet apôtre de l'absolutisme parle du *libéralisme exagéré* de la Prusse, il répond :

« Vous pouvez penser avec quelle hilarité intérieure j'entends vos rires, qui témoignent d'une telle ignorance des faits! » Un député suggère-t-il que les opinions de M. de Bismarck paraissent inhérentes à l'habit qu'il porte : « Je ne traite des questions de toilette, réplique-t-il, qu'avec les gens qui ont ces questions-là dans leur ressort! » Voici comment il s'adresse à un homme considérable, M. de Bunsen : « Quant à ce qui se passe dans les séances du conseil des ministres, le préopinant n'en a qu'une idée obscure. Je lui dirai seulement que, dans ces séances, quoi qu'il arrive, personne ne s'étonne. Nous départirions-nous de cette habitude, si l'on nous tenait un discours comme celui qu'on vient d'entendre, avec cette prétention de se donner une importance d'homme d'État : c'est ce que je ne peux aussi sûrement affirmer. »

La colère est mauvaise conseillère, et, sous son influence, M. de Bismarck se laisse emporter à des invectives qui rabaissent singulièrement son caractère et sa dignité. N'eut-il pas le triste courage de répondre par un misérable jeu de mots aux *adversaires aveugles* qui plaidaient la cause du roi de Hanovre? Et, quelques jours après, à propos de la légion hanovrienne réunie en France, et des mesures de surveillance occulte, prises à son égard, ne trouvait-il pas des expressions grossières pour qualifier les émigrés fidèles à leur serment et à l'infortune : « Partout où la *pourriture* s'est mise, dit-il, foisonne une vie que l'on ne peut guère saisir avec des gants propres. Retirez donc vos reproches d'espionnage. Je ne suis pas né pour le métier d'espion; ce n'est pas là ma nature. Mais nous devons poursuivre ces *reptiles* jusque dans leurs repaires et voir ce qu'ils y font. C'est par là que nous mériterons vos remerciements. Essayez vous-mêmes de toucher de la poix sans vous salir les mains. » Et la Chambre écoutait sans protester! Comment s'étonner, après cela, des insolences du maître?

Un orateur de la droite se permet, un jour, de désigner du doigt le ministre; avec un bon goût qu'on appréciera, celui-ci prétend que « monsieur le député n'avait pas besoin d'employer *force gesticulations* qui laissent à désirer sous le rapport de la grâce ».

Enfin, comble de modération, le 2 juin 1865, M. de Bismarck proposait poliment à M. de Virchow, l'orateur de la gauche qui a, peut-être plus que tout autre, le don de l'exaspérer, de se couper la gorge ensemble!

Que faisait, pendant ce temps, le président? Que pouvait-il faire? M. de Bismarck, rappelé un jour à l'ordre, en 1863, avait « dénié », à M. le président, le droit de faire une interruption disciplinaire, au sujet des paroles prononcées par lui. « Je n'ai pas l'honneur, avait-il ajouté, d'être membre de cette Assemblée; je n'ai pas fait votre règlement; je n'ai pas pris part à l'élection de votre président; je ne suis donc pas soumis aux règles disciplinaires de la Chambre. Le pouvoir de M. le présideut a pour limite la place que j'occupe ici. Je ne reconnais d'autorité supérieure à la mienne, que celle de Sa Majesté le roi... Je parle ici en vertu, non pas de votre règlement, mais de l'autorité que Sa Majesté m'a conférée et du paragraphe de la constitution qui prescrit que les ministres, en tout temps, devront obtenir la parole, s'ils la demandent, et être écoutés. (*Interruptions.*) Vous n'avez pas le droit de m'interrompre! » Depuis, les présidents se le sont tenu pour dit.

Conclusion : M. de Bismarck ne se reconnaît responsable qu'envers le roi; or le *roi règne et gouverne.* La constitution lui en confère le droit, et quels que soient les compromis qu'on ait acceptés pour arriver à s'entendre, le droit de la couronne n'a jamais été sacrifié. Sur ce point, les discours du chancelier n'ont varié en aucune circonstance; en 1882, comme en 1849, il déclarait à la Chambre que les prérogatives de la monarchie sont immuables en Prusse. Il disait, le 24 janvier de cette année : « Je trouve, dans l'admirable ouvrage de M. Taine sur l'origine de la France contemporaine, la définition du gouvernement que vous voudriez avoir : le roi, tel que le rêvaient les girondins, serait une sorte de président honoraire de la république, auquel on donnerait un conseil exécutif, nommé par l'Assemblée. » C'est ce que la Prusse n'a jamais vu et ne verra jamais, tant que son grand homme d'Etat restera au gouvernail. Ce serait en opposition flagrante avec la tradition, l'histoire, le sentiment populaire, qui est absolument monarchique, et la constitution, qui veut que le roi gouverne, décide la paix et la guerre, choisisse ses ministres, et que les lois rejetées par lui ne soient plus proposées.

Il défendait la même cause, quand il s'écriait, en 1864, mû par une de ces inspirations pittoresques dont il a le privilège : « Le rocher de bronze de Frédéric-Guillaume Ier n'est pas ébranlé; il représente la fondation de l'histoire prussienne, de la renommée prussienne, du rang de la Prusse parmi les grandes puissances, de sa monarchie constitutionnelle. Vous ne réussirez pas à ébranler ce roc par vos associations nationales, vos résolutions et votre *liberum veto.* »

M. de Bismarck réduit, autant que possible, la Chambre des députés à la portion congrue. Il lui refuse le droit, reconnu partout

ailleurs, de fixer le budget; si elle résiste, il passe outre; on l'a vu administrer ainsi pendant des années, pourvoir, de son autorité privée, aux dépenses qu'exigeait la réorganisation des armées allemandes et venir ensuite réclamer un bill d'indemnité, signé : Sadowa!

S'il y a conflit, peu lui importe; trois volontés sont en présence : celle du roi, celle des seigneurs et celle des députés; elles sont égales d'après la constitution, donc il faut transiger; mais pour le chancelier, la volonté du roi est supérieure à tout, et l'idée qu'elle puisse céder est inadmissible. Et les seigneurs? Là, c'est très simple; on nomme, au besoin, un certain nombre de nouveaux membres, pour se faire une majorité ministérielle. Mais on s'est autrefois élevé très énergiquement contre ce procédé : ce n'est pas une raison; n'a-t-on pas déclaré qu'on s'instruisait avec le temps? En conséquence, si le Parlement parle économie, on lui répond utilité publique; s'il prétend savoir pourquoi et comment on fera la guerre, on « lui donne l'assurance, ainsi qu'à l'étranger, que si l'on juge nécessaire de faire la guerre, on la fera *avec* ou *sans* son approbation ». S'il se montre trop curieux de la politique étrangère, il s'entend dire « que la voie adoptée entre gouvernements, pour s'arranger, est celle de la correspondance diplomatique et *non celle de la déclamation publique.* »

L'ancien hobereau en vient à qualifier ceux qui lui font de l'opposition « de hobereaux parlementaires, abusant de leurs privilèges ».

Et le bon Parlement accepte tout, comme on l'a dit, « avec une soumission de cadavre ».

Donc, en matière gouvernementale, M. de Bismarck n'admet que l'ombre du régime constitutionnel : il l'a proclamé hardiment : « Ce qu'il veut, c'est une dictature, pour une politique allemande. » L'État, c'est le roi; et le vrai roi, c'est le chancelier; aussi met-il à défendre son pouvoir tout ce qu'il a d'audace, d'habileté ou de violence, selon le cas. Lorsque, le 16 avril 1869, on proposa la création d'un ministère fédéral, chargé d'assurer l'administration régulière de la confédération du Nord, il bondit sous le coup et se déclara prêt à résigner ses fonctions, « plutôt que de devenir une cinquième roue à un carrosse »; rappela tout ce qu'il avait accompli, se plaignit « que, pour lui faciliter la tâche, on voulût lui lier les pieds et les mains et le faire tenir en laisse par des collègues, quand, pour lui, l'idéal d'un bon gouvernement serait *un seul* ministre responsable »; et il ajouta : « Ce ne serait pas me faciliter le travail que de me donner des collègues, et *je ne suis pas homme à en accepter*. Je m'appuie sur les droits que me donne la constitution.

Tel l'office de la chancellerie fédérale est institué, tel j'ai accepté de le maintenir. Me donner un collègue, ce serait nommer mon successeur. »

La question de cabinet et le spectre français sont les deux épouvantails au moyen desquels le chancelier réduit son Parlement à l'esclavage le plus complet. Ils ont beaucoup servi et ils n'ont rien perdu de leur puissance terrifiante!

Faut-il s'étonner d'entendre M. de Bismarck « remercier le ciel de ce que le système parlementaire des Anglais, des Français, des Belges et des Italiens, ne règne pas en Prusse? De ce que la constitution de son pays, ne livre pas, de jour en jour, son bien-être et sa prospérité à la merci des majorités ». N'a-t-il pas le droit d'affirmer que rien n'est plus lourd à porter que le joug de celles-ci et de croire que rien ne protège plus réellement les intérêts des faibles, qu'un pouvoir monarchique fort et solide, capable de contenir les représentants du peuple, avec leur fanatisme pour les doctrines *à la mode?*

Pas n'est besoin d'être Junker, pour craindre les effets de ces doctrines. L'expérience en a démontré quotidiennement le danger, aussi bien pour leurs partisans que pour leurs adversaires, et les paroles prononcées, en 1848, par le député de la Vieille-Marche, apparaissent en lettres de feu, comme un *Mané thécel pharès* menaçant : « Ce ne sont pas les débats et les majorités parlementaires qui décideront entre les deux principes hostiles, mais, tôt ou tard, le Dieu des batailles tranchera la question d'un seul coup de son dé de fer. »

Dès la première rencontre, le *tolle Junker* entra en lutte avec les démocrates. L'un d'eux, M. d'Ester, lui dit un jour : « Monsieur de Bismarck, vous êtes le seul de votre parti qui nous combattiez courtoisement. En conséquence, nous vous proposons un arrangement : si nous sommes vainqueurs, nous vous protégerons; dans le cas contraire, vous en ferez autant pour nous? » La proposition n'agréa pas au Junker. « Non, répondit-il poliment; si votre parti l'emportait, mon petit d'Ester (M. d'Ester était en effet très petit), la vie n'aurait plus aucun charme pour moi; si nous l'emportions, le gibet serait à l'ordre du jour, mais toujours poliment, jusqu'au dernier degré de l'échafaud; nous vous pendrions avec une corde de soie! »

C'est à ce même M. d'Ester qu'il montrait, après une discussion à la Chambre, une petite branche d'olivier cueillie sur la tombe de Pétrarque et de Laure, à Vaucluse, en lui disant que quelque jour il la tendrait au parti progressiste. On sait qu'il a tenu parole.

Les compromis ne l'effrayent pas; il a peu à peu accepté cette

maxime d'Odilon Barrot, « que le régime constitutionnel est une série de compromis ». Si la loi devenait immuable, « elle détruirait la liberté individuelle, le progrès, et cristalliserait les aspirations les plus élevées d'un peuple. Toutefois les conflits ne sont que des épisodes pendant lesquels il faut combattre vaillamment, mais qu'il ne faut pas considérer comme une institution permanente. »

M. de Bismarck « ne regarde pas comme son devoir de ministre de fermer les voies ou de rejeter les moyens qui modèrent l'acrimonie des antagonismes et unissent les adversaires, pour atteindre un but élevé ». Il s'empresse, au contraire, de tendre la petite branche d'olivier. Il est avant tout pratique. Pour lui, penser et agir en homme d'État, c'est savoir ce que l'on veut, penser et agir conformément aux enseignements de l'histoire et à la nature des choses, ne désirer que ce qui est possible et ne pas dédaigner le bien, parce qu'on ne peut pas atteindre au mieux; faiblesse qui, s'il faut l'en croire, caractérise la race germanique.

Le chancelier affirme que l'homme d'Etat *ignore la vengeance et l'arrogance*, et ne fait la guerre que pour assurer la paix. Il se pose en instrument impassible du destin, sans passion d'aucune sorte; c'est le char de Jaggernaut écrasant, sans le savoir, tout ce qui se jette, ou est jeté sous ses roues! Il y aurait là de quoi confondre, s'il n'avait reconnu hautement la *jobarderie* (le mot est de lui) de l'humanité. Cependant il est plus facile de le reconnaître quand il déclare « que la seule base solide d'un grand État, est l'égoïsme, et qu'il est indigne de tout grand État de combattre pour autre chose que pour son intérêt ».

Ici, encore, nous retrouvons le disciple de Frédéric, pour qui « l'avantage de la nation faisait la règle et constituait tout le devoir du souverain ». Aussi M. de Bismarck méprise-t-il, au suprême degré, le sentiment en politique et n'y voit-il que inintelligence ou pose. C'est pourquoi il se vante de n'avoir jamais, quoi qu'on ait prétendu, été inféodé à un parti, et de s'être rapproché de tous, tour à tour et invariablement, dans l'intérêt de la Prusse et de l'Allemagne.

De même qu'en 1850 il disait aux libéraux : « Démontrez-moi que l'intérêt de mon pays veut la guerre, et je vote avec vous »; de même, trente ans plus tard, il se rapprochait d'eux, parce qu'ils avaient une majorité incontestable dans la Chambre et qu'avant tout il fallait maintenir le prestige de l'empire à l'extérieur et faciliter sa politique étrangère, en prouvant que l'union et l'harmonie régnaient à l'intérieur. »

Un discours, prononcé le 24 février 1881, résume nettement le système progressif du chancelier et en même temps donne un

excellent spécimen de son éloquence familière. On lui reprochait d'avoir trop souvent et trop brusquement changé sa manière de voir sur différentes questions.

« Oui, répliquait-il, il y a vingt ans, vous et moi nous pensions de même, nous étions aussi sages l'un que l'autre; aujourd'hui je suis plus sage que vous, car j'ai appris quelque chose. Mais ce n'est pas ainsi que j'entends m'excuser. Pour moi, une seule boussole a jamais existé : la *salus publica*. J'ai souvent agi témérairement et sans assez réfléchir, mais toutes les fois que j'ai eu le temps de la réflexion, j'ai tout subordonné, tant que je n'ai été que Prussien, à cette question : Qu'est-ce qui vaut le mieux pour mon pays natal? Qu'est-ce qui sera le plus utile à ma dynastie? Et aujourd'hui j'ajoute : Qu'est-ce qui convient le mieux à la nation allemande? Je n'ai jamais été un doctrinaire; tous les systèmes par lesquels les partis se considèrent liés ou désunis ne sont, pour moi, que des considérations secondaires; avant tout, il y a la nation son rang à l'extérieur, son indépendance, son organisation à l'intérieur, afin qu'elle puisse respirer à l'aise dans le monde, comme un grand peuple. Après cela, libéraux, réactionnaires, conservateurs, constitutionnels, j'avoue très franchement, messieurs, que tout cela n'a plus pour moi qu'une importance très relative et que les doctrines ont une bien mince valeur. Avant de bien meubler la maison, il faut la construire solidement. Élevons d'abord un édifice durable, fortifié au dedans comme au dehors, et solidifié par des liens nationaux; ensuite vous pourrez me consulter sur la manière plus ou moins libérale de décorer l'intérieur. Peut-être vous répondrai-je : je n'ai pas à ce sujet d'opinion préconçue; faites-moi des propositions, et si elles agréent au souverain que je sers, vous ne vous heurterez pas, par ma faute, à des obstacles insurmontables. Il y a plus d'une façon d'arranger les choses; tout chemin mène à Rome (M. de Bismarck y est allé par celui du *Kulturkampf*). Parfois il est nécessaire de gouverner d'après des principes libéraux; d'autres fois, une dictature est nécessaire; tout change, rien n'est éternel ici-bas ! »

On ne saurait être plus accommodant. Malheureusement on risque, en courtisant tous les partis, de n'en contenter aucun, et c'est ce qui est arrivé à M. de Bismarck. Il a été traité de renégat par les uns et de faux ami par les autres, mais tous lui ont servi, et il a pris philosophiquement son parti, du reste. « J'ai été haï par tous et aimé d'un très petit nombre », disait-il en 1869; et encore en 1874 : « Il n'y a pas d'homme si bien détesté que moi, de la Garonne à la Néva. Lorsqu'en 1862 j'acceptai le ministère, vous devez vous rappeler à quelle hauteur s'éleva contre moi la haine

que je me permettais de qualifier d'antipatriotique; je ne lui permis pas de m'égarer et je n'en tirai pas vengeance. »

Le chancelier en est arrivé à qualifier de mansuétude son dédain pour ce qui ne le gêne pas, et de strict accomplissement du devoir, l'annihilation de ce qui lui fait obstacle; le patriotisme autorise et excuse tout. Ce sentiment donne à son œuvre une unité, une logique absolues, malgré la diversité des moyens. *Tout pour et par la Prusse.* L'Allemagne se ferait d'étranges illusions, si elle croyait qu'il a travaillé pour elle. Elle n'a été que l'instrument de l'agrandissement de son pays natal, et le mot de la reine Victoria à sa fille la princesse Alice de Hesse est resté vrai après Sedan, comme après Sadowa : « On voit bien plutôt une Prusse agrandie, qu'une Allemagne unifiée. »

M. de Bismarck, qui prétendait, dans un discours du 9 juillet 1859, n'avoir eu pour objectif que cette unification, ne voulait pas, au début, en entendre parler; mais il sait que l'on mène les hommes avec des mots, et quand il eut reconnu la magie de celui-là, il en usa, sans se préoccuper de ses dédains passés.

Avec quelle âpreté, quelle ironie cruelle et quelle audace, il combattit, en 1849, « ces doctrinaires qui, depuis le *Contrat social*, n'avaient rien appris, mais avaient oublié beaucoup! Ces théoriciens dont les fantaisies avaient coûté à la nation plus de sang, d'argent et de larmes en six mois, que l'absolutisme en trente-trois ans! »

Avec quelle ardeur il défendit le roi, qui refusait la couronne impériale, et chanta les louanges de l'armée prussienne, de ses antiques vertus d'honneur, de dévouement à la monarchie, d'obéissance et de bravoure! Cette armée, sur les épaules de laquelle l'État prussien, avait dit Frédéric, « repose aussi fermement que le ciel sur les épaules d'Atlas ». « Cette armée, s'écriait-il, ne ressent pas un *enthousiasme tricolore.* C'est la bannière blanche et noire qu'elle veut suivre et, guidées par elle, ses légions mourront pour leur pays avec joie. Les Vieilles-Marches de Dessauer et de Hohenfrieberg lui sont familières et chères, mais jamais, jusqu'ici, je n'ai entendu un soldat prussien chanter la patrie allemande. Le peuple, d'où cette armée est tirée et qu'elle représente avec le plus de vérité, n'a aucun désir de voir son royaume prussien se fondre dans la *fermentation putride* de l'anarchie de l'Allemagne du Sud... Nous désirons tous voir l'aigle de Prusse étendre ses ailes puissantes et protectrices, de Memel au Donnersberg, mais nous le voulons libre, non pas enchaîné par une nouvelle diète de Ratisbonne, et les ailes coupées par la serpe égalitaire, brandie à Francfort, comme une arme offensive contre le prussianisme et les ordonnances de notre roi. Prussiens nous sommes, et Prussiens nous resterons! Je sais que,

par ces paroles, j'exprime la croyance de l'armée et de la majorité de mes concitoyens, et j'espère que Dieu nous permettra de rester Prussiens longtemps après que ce chiffon de papier (la constitution allemande) sera tombé en poussière, comme une feuille morte d'automne. »

L'échec de Francfort ne découragea pas Frédéric-Guillaume IV; il réunit un second parlement à Erfurt, pour essayer d'arriver à former une sorte de gouvernement fédéral, par l'union restreinte; parlement soi-disant allemand, qui ne contenait que les délégués de la Prusse et de quelques États secondaires.

M. de Bismarck s'y laissa élire à contre-cœur, prévoyant « que la Prusse y sacrifierait beaucoup de son autorité, au seul profit des petits États », et dans cette même église des Augustins où Martin Luther avait dit sa première messe, Otto de Bismarck vint démontrer à ses compatriotes comment l'unité nationale ne pouvait pas se faire!

Le roi voulut que son premier ministre, M. de Manteuffel, amenât, si c'était possible, une entente entre les libéraux modérés et le parti prussien, et dans ce but, MM. de Gagern et de Bismarck se rencontrèrent. Voici comment celui-ci a raconté l'entrevue : « Je pris Gagern corps à corps et lui expliquai ma position sobrement et sérieusement. Alors, si vous l'aviez entendu! Il prit son masque de Jupiter, leva ses sourcils, hérissa ses cheveux, roula ses yeux, puis les fixa sur le plafond à les faire sortir de l'orbite et me lança ses grandes phrases, comme si j'eusse été une réunion publique! Bien entendu, cela ne me fit aucun effet. Je lui répondis avec beaucoup de sang-froid, et la séparation demeura aussi complète. Il est horriblement stupide; une borne-fontaine de phrases; il n'y a rien à faire avec lui. »

Le parlement d'Erfurt ne fut jamais, aux yeux de M. de Bismarck, qu'une mauvaise plaisanterie; il ne doutait pas « que les gouvernements alliés ne déchirassent promptement le filet de fraternité germanique jeté tout à coup sur leurs têtes, et que la constitution nouvelle n'eût bientôt le sort du malade de la Fontaine, entre les deux médecins. En effet, le « tournoi de langues » ne dura qu'un mois; la charte resta lettre morte, et le château de cartes fut dispersé dans toutes les directions par la première brise réactionnaire ».

Une accalmie permit alors à M. de Bismarck de se retirer, comme il le disait en riant, « sous les canons de Schœnhausen ». Le 30 juin, il écrivait de sa retraite au rédacteur en chef de la *Gazette de la Croix :* « Je mène une vie incroyablement paresseuse, fumant, lisant, errant à l'entour et jouant au père de famille. Je ne lis rien de politique, si ce n'est la *Gazette de la Croix*, et ne cours donc

aucun danger de contagion hétérodoxe. Cette solitude idyllique me va très bien. Je m'étends sur l'herbe, lis des poésies, écoute de la musique et attends que les cerises mûrissent. En vérité, je ne serais pas du tout surpris que cette vie pastorale donnât à mes prochaines élucubrations politiques, à Erfurt ou à Berlin, quelque chose de mystique, un souvenir des douces brises d'été, chargées des parfums des fleurs! Je n'ai pas lu la loi sur la presse; il sera temps lorsque approchera la discussion; je ne sais donc si je souscris à toutes vos critiques... Selon moi, l'erreur consiste moins en la trop grande influence des fonctionnaires, que dans leur caractère général. Un État qui ne peut pas, au moyen d'un bon coup de tonnerre, se détacher d'une bureaucratie comme la nôtre est et reste voué à la destruction, puisqu'il lui manque les instruments nécessaires pour remplir toutes les fonctions incombant à un État; fonctions qui ne se bornent pas à la surveillance de la presse.

« Je ne peux nier que j'ai, comme le calife Omar, un certain désir, non seulement d'annihiler tous les livres, excepté le « Coran » chrétien, mais aussi les moyens de les faire renaître. L'art de l'imprimerie est l'arme choisie de l'Antechrist, plus en vérité que la poudre à canon; celle-ci, à l'origine, semblait être le principal ou du moins le plus apparent engin capable de bouleverser l'ordre politique naturel, mais elle assume de plus en plus le caractère d'un remède salutaire contre les maux qu'elle a créés. Peut-être bien entre-t-elle dans la catégorie de ces remèdes employés par le médecin qui guérissait un cancer à la face, en coupant la tête du patient! »

Dans cette lettre, M. de Bismarck touche à deux questions sur lesquelles il s'est exprimé avec son énergie habituelle : la bureaucratie et la presse. Il désire restreindre la première le plus possible et surtout la tenir à l'écart des discussions parlementaires, où elle apporte son esprit ergoteur et oublie trop qu'elle doit défendre le gouvernement dont elle dépend. La seconde, qui est en quelque sorte le corollaire du parlementarisme, partage, avec celui-ci, l'aversion du chancelier. Comme un de ses anciens collègues, il placerait volontiers une potence à côté de chaque journal, pour y accrocher les folliculaires. Il qualifie la presse de *taupe*, d'*oie imbécile*, mais néanmoins c'est une puissance avec laquelle il faut compter. Il le reconnaissait dès 1849, en devenant l'un des plus actifs écrivains de la *Gazette de la Croix*, « pour s'opposer avec force au démon de la révolte et s'occuper spécialement du développement intérieur de la Prusse et de l'Allemagne ». On sait par le premier directeur du journal, M. Wagener, le triste héros du *krach* prussien, en 1873, que, « pendant la session parlementaire, à cette époque, il était rare

que le journal ne contînt pas un article plus ou moins long du *tolle Junker*. En tout ce qui concernait les Chambres, c'était le meilleur collaborateur ». M. von Unruch, président de l'Assemblée constituante, lui demanda comment il pouvait permettre à cette feuille d'être remplie à ce point de calomnies et de mensonges, sans même épargner des femmes honnêtes. Il répondit que c'était contraire à son sentiment, mais qu'on lui avait assuré que dans la lutte on ne pouvait éviter cela; « et mon observation que de telles armes déshonoraient ceux qui s'en servaient resta sans effet », ajoute M. von Unruch. « J'aurais pu conclure de cet incident, ce qui devint tout à fait évident plus tard, à savoir que Bismarck n'était pas fort scrupuleux dans le choix des moyens pour atteindre son but. » En vérité, c'est mal à lui d'avoir été si dur pour les Jésuites, car il a pratiqué toutes les pires doctrines qu'on leur attribue.

Tout en déplorant amèrement le mal que fait la presse, en temps de paix et plus encore en temps de guerre, la soif de nouvelles à sensation qu'elle entretient, le tort qu'elle fait souvent aux affaires, les idées fausses et subversives qu'elle répand dans les masses, les antagonismes qu'elle nourrit, le chancelier reconnaît qu'elle fait du bien, en exposant les griefs légitimes et parfois les moyens d'y remédier, en communiquant promptement des informations utiles, en exprimant et stimulant, en cas de conflit avec l'étranger, le sentiment national; il admet qu'elle est une puissance politique pour le bien comme pour le mal, et que tout gouvernement doit s'en servir *pour éclairer ou corriger l'opinion publique*. Le clergé catholique n'y manque pas, et l'évêque Ketteler, qui écrivait assidûment dans les journaux cléricaux, dit un jour : « Si saint Pierre était de ce monde aujourd'hui, il fonderait certainement un journal. »

Pendant toute sa carrière diplomatique, M. de Bismarck fit grand usage de la presse. D'après son biographe Hesekiel, c'était sa principale occupation à Francfort, où la direction du bureau de la presse lui avait été confiée; par ce moyen et sur le désir de M. de Manteuffel, il élucidait les questions commerciales pendantes.

En janvier 1854, un de ces hasards qui ont souvent favorisé la Prusse, depuis le jour où le traité d'alliance conclu contre lui tomba dans les mains de Frédéric II, un de ces heureux accidents, disons-nous, mit le gouvernement prussien en possession de la correspondance autographe de l'envoyé autrichien, M. de Prokesch, avec des agents de la presse. Il s'agissait de l'impulsion qu'il conviendrait de donner à une agitation antiprussienne dans la presse allemande. A cette correspondance étaient joints plusieurs modèles d'articles vigoureux. Comment utiliser tout cela? M. de Manteuffel consulta son envoyé à Francfort et reçut une série de conseils et de sugges-

tions, dont la finesse perfide prouva une fois de plus combien il est vrai que la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée! Il n'y avait même que cela de vrai dans ce morceau de littérature diplomatique. Les pauvres petits *reptiles* de Vienne n'étaient plus que d'innocentes couleuvres comparées à ce *cobra-capello*.

M. Busch assure qu'à Francfort M. de Bismarck souffrit beaucoup de l'attitude antipatriotique des journaux prussiens. Le 8 décembre 1854, il écrivait à M. de Manteuffel : « Si j'avais voix au chapitre, j'accorderais plus de liberté aux journaux, en ce qui touche les affaires intérieures, mais j'insisterais inexorablement pour que la politique étrangère du gouvernement, non seulement ne fût pas attaquée, mais fût défendue par toute feuille prussienne, et que tout journal imprimant une seule *virgule* contre elle fût supprimé sans autre avertissement. Cette manière de contraindre au patriotisme ne serait pas, je crois, désapprouvée par l'opinion publique ! »

Plus tard, il pressait M. de Manteuffel de prier officiellement le sénat de Francfort d'exercer une surveillance plus stricte sur la presse locale; il demandait l'interdiction de certains journaux, fulminait contre les agissements de l'Autriche, et, aussitôt au pouvoir, s'empressait de les imiter en les perfectionnant. Comment? M. Busch refuse méchamment de nous l'expliquer. Mais M. de Bismarck a été assez explicite, du moins quant à ses principes. Il est évident pour lui, et ce doit l'être pour tous, que le premier ministre d'un grand État a besoin d'être représenté et soutenu dans la presse. Il n'est pas moins clair et indiscutable que, dans un État organisé plus ou moins bureaucratiquement, le journalisme favorable au gouvernement doit être, au moins en partie, confié à des fonctionnaires et payé par les deniers publics. Il faut donc que le premier ministre ait à sa dévotion, au moins un journal, outre la feuille officielle. Cependant, en l'état actuel des choses, il est aussi désirable et légitime que les informations et la manière de voir, émanant des cercles gouvernementaux, soient communiquées au public par l'intermédiaire de la presse indépendante. Le gouvernement ne fait que son devoir quand il s'efforce d'influencer autant que possible l'opinion publique... Toutefois les inspirations et informations ne peuvent émaner que d'une seule source, placée dans le *voisinage immédiat* du premier ministre. L'action gouvernementale doit être aussi uniforme dans la presse que dans la diplomatie, autrement elle égare et jette l'incertitude.

Tout système a ses inconvénients, et M. de Bismarck s'est plaint plus d'une fois qu'on abusât du mot *officiel*, pour faire passer bien des absurdités sous son nom, « déposer bien des œufs de coucou

dans son nid ». Mais comment jongler chaque jour avec des reptiles, sans être piqué de temps à autre?

Sait-on avec quoi fut formé ce fameux « fonds des reptiles », et d'où lui vint son nom? Le fait vaut la peine d'être rappelé, car il montre à quel raffinement de malignité peut descendre un esprit supérieur uni à une âme sans grandeur. Le roi Georges de Hanovre, dépossédé de son royaume, avait reçu, par un acte de *magnanimité sans égal*, une partie des sommes dont on le dépouillait et, par une *noire ingratitude*, continuait à *intriguer contre son bienfaiteur* avec un certain nombre d'amis fidèles, que M. de Bismarck qualifiait de *reptiles*. Il lui parut de bonne guerre de tourner contre l'ennemi les canons capturés, autrement dit, d'employer les revenus séquestrés, au service secret du gouvernement, à la lutte occulte contre tout ce qui résistait à sa politique intérieure ou étrangère. Seulement il arriva que la conscience publique stigmatisa désormais de ce nom injurieux de reptile, dont on avait prétendu flétrir les courtisans du malheur, les instruments vénaux du pouvoir.

Personne ne les méprise plus que M. de Bismarck lui-même; il les regarde comme « les parias de la société », mais « il accepte un allié quand il le trouve ». Et il en a certes trouvé dont le zèle a été presque féroce. Il traite, selon les circonstances, cette puissance utile et dangereuse. Tantôt il la dénonce aux populations comme un *poison moral;* tantôt il demande pour elle une liberté sans limite, s'il s'agit, par exemple, de combattre un adversaise redoutable, comme l'Autriche ou la France; ou bien, il demande, pendant une période de conflit, des lois restrictives, auprès desquelles les ordonnances de M. de Polignac sont un jeu d'enfant. Il s'est borné, en dernier lieu, à faire édicter une loi dont le but est « d'établir dans l'esprit de tout publiciste, un équilibre salutaire entre la crainte et la liberté ».

Autrefois, il y avait à Berlin un bureau chargé spécialement de réfuter les mensonges et les calomnies dirigés contre le chancelier; mais la tâche devint si lourde, qu'on y renonça, au moins d'une manière régulière. Il eût fallu organiser un ministère tout entier.

Rien n'a mieux prouvé l'importance attachée par M. de Bismarck au rôle de la presse que le soin avec lequel il organisa ce service pendant la guerre de France, l'activité qui ne cessa d'y régner et la part qu'il y prit lui-même. M. Busch, attaché au bureau de la presse, a, raconté presque jour par jour, comment son *chef* se faisait rendre compte de tout ce qui paraissait dans les journaux d'Europe, dictait ou inspirait les réponses aux adversaires et les encouragements aux amis. Était-on en marche, dès qu'on arrivait aux quartiers indiqués pour la nuit, on installait un bureau où l'on pouvait :

dans une salle d'école, dans la première chambre venue, sur des planches, n'importe comment. Ne s'arrêtât-on que pour une nuit, le « chef », infatigable lui-même, distribuait les tâches à la quinzaine de conseillers privés, messagers, secrétaires, etc., qui composaient le « Foreign-Office mobilisé », et les tenait à l'œuvre jusqu'à une heure avancée. Rapports, questions, articles de journaux tombaient en foule des quatre points cardinaux. Le *chef* avait réponse à tout, examinait tout, jugeait, prévoyait, décidait tout avec une puissance de travail que M. Busch qualifie de surhumaine, et d'autant plus surprenante, qu'il dormait très peu. Le sommeil ne lui venait guère que le matin et, généralement, il ne s'éveillait que vers dix heures. A peine levé, souvent même avant d'être habillé, il recommençait à travailler, à lire et annoter des dépêches, à parcourir des journaux, à donner ses instructions autour de lui, à poser toutes sortes de questions, à écrire, ou à dicter. Plus tard, c'était le tour des audiences, des rapports à faire au roi. Puis venait l'étude des dépêches et des cartes, la correction des documents qu'il avait fait préparer, les notes jetées avec le gros crayon si connu, la composition des lettres, les nouvelles à télégraphier ou à envoyer aux journaux, sans compter quelques visites inévitables. Il était rare que le ministre *respirât* avant trois heures de l'après-midi. Alors il faisait presque toujours une course à cheval; après quoi, il se remettait au travail jusqu'au dîner et, une heure et demie au plus s'écoulait, avant qu'il ne reprît le crayon, la plume ou ... la méditation.

Les jours de grand combat, il vivait sur le champ de bataille. Le labeur exigé de ses collaborateurs était énorme, mais il savait les tenir en haleine par ses bons procédés, leur faisant partager, autant que le permettaient les circonstances, son toit et sa table (cette dernière fort bonne, comme on sait), s'entretenant familièrement avec eux, les charmant par sa parole facile, qu'il sait rendre séduisante au besoin. La pauvre France payait, en cela comme en tout, les frais de la guerre. Toutes les accusations, plus ou moins fausses, contre notre population et notre armée, toutes les fables qui représentaient les princes d'Orléans prêchant l'assassinat, les femmes et les paysans français généralement occupés à martyriser les soldats allemands, ou qui essayaient de faire croire que l'honneur était mort dans l'armée française; les élucubrations savantes, destinées à prouver que la pauvre Allemagne, innocente de toute ambition, cherchait, uniquement et bien malgré elle, à protéger ses foyers contre la convoitise sans frein de la France; les comptes rendus fantastiques de combats où les Français, quoique vaincus, avaient mis en ligne, contre leurs héroïques adversaires, des forces *écrasantes;* les histoires ingénieuses, démontrant que les Allemands

respectaient tout et tout le monde, et que, si, par hasard, ils commettaient quelques dégâts, ce devait être *par erreur et dans l'obscurité* (textuel); les exécrations lancées contre les francs-tireurs qui avaient l'infamie de défendre leur pays, et les excellentes raisons pour brûler les villages, emmener des prêtres comme otages sur des locomotives; en un mot, toutes les véridiques annales chantant les vertus du Germain et vouant aux dieux infernaux les iniquités du Gaulois, tout cela était soigneusement, savamment préparé sous les yeux du maître et dépêché aux feuilles de nationalités très diverses, et de dévouement plus ou moins coûteux, *inspirées* par M. de Bismarck. Quand l'une d'elles avait bien travaillé, comme le *Times* du 12 décembre 1870, on l'en récompensait par une bonne note. « Voilà un admirable article! Nous le ferons connaître à nos amis de Versailles par l'entremise du *Moniteur* (prussien bien entendu). »

Qu'espérer de plus glorieux?

Mais si, plus tard, ce même *Times* se permettait d'envisager les événements à un point de vue déplaisant, on lui faisait répondre, par l'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord*, « que jamais on ne sacrifierait les os d'un seul carabinier poméranien à d'autres intérêts que ceux de l'Allemagne ».

Un très petit incident suffira pour démontrer à quel point l'œil du ministre surveille les moindres détails. Il se produisit pendant le bombardement de Paris : M. Busch venait de préparer un télégramme à ce sujet et de le soumettre, comme toujours, au *chef;* celui-ci effaça un passage relatant que des obus étaient tombés dans le jardin du Luxembourg : *c'était impolitique!*

Jouer d'un instrument avec cette précision minutieuse, c'est rendre un hommage éloquent à la valeur qu'on lui attribue.

La virtuosité du chancelier est si hautement appréciée par-delà l'Océan, que les Yankees, dont l'audace, comme on sait, ne connaît pas d'obstacle, eurent, un jour, l'idée stupéfiante d'embaucher M. de Bismarck, en qualité de collaborateur à l'un de leurs plus importants journaux. Une fois par semaine, dans un article court ou long, à son choix, il exposerait ses opinions sur telles matières qu'il lui plairait, deviendrait ainsi le phare politique du monde entier et, comme pour être chancelier de l'Empire, on n'en est pas moins homme, on ajoutait, aux arguments platoniques, l'offre pratique de 130 000 dollars, environ 650 000 francs par an! Le prince rit beaucoup, mais n'en fit pas moins répandre sérieusement que ses nombreuses occupations l'empêchaient d'en accepter de nouvelles! Puis, aussitôt que la réponse fut partie, il s'écria, en se tournant vers son fils aîné : « Que je suis stupide! nous aurions pu leur offrir une lettre de toi, à moitié prix! »

Lorsque M. de Bismarck lançait, en 1850, sa boutade contre l'imprimerie et la presse, sa carrière parlementaire proprement dite approchait de la fin. Les derniers jours en furent mémorables. Une semaine à peine s'était écoulée, depuis que le parlement d'Erfurt s'était ajourné; la presse libérale n'avait pas assez d'encre pour noircir l'égoïsme et l'esprit rétrograde du parti junker, qu'elle accusait d'avoir fait échouer le projet de confédération. Tout à coup l'Autriche, soutenue par la Russie et plusieurs des petits États antiprussiens, proposa une réunion plénière de l'ancienne diète. Peu à peu les partisans de la Prusse, assemblés à Berlin, l'abandonnèrent pour accepter l'invitation de l'Autriche, et la rivalité secrète des deux grandes puissances éclata ouvertement. L'électeur de Hesse, menacé par « une révolution en pantoufles et en robe de chambre », faillit mettre le feu aux poudres; mais la Russie ayant déclaré, par la voix de l'empereur Nicolas, « qu'elle ferait feu sur le premier qui tirerait un coup de fusil », la Prusse remit son mousquet au râtelier; son ministre, le comte de Brandenburg, en mourut de chagrin et fut remplacé par M. de Manteuffel, considéré, alors, comme l'homme de la paix à tout prix. Celui-ci courut à Olmütz, où il devait négocier avec le prince Félix de Schwarzenberg, l'habile ministre du jeune empereur François-Joseph, et le 21 novembre 1850, la Prusse dut souscrire aux dures concessions exigées, renoncer à ses projets d'union restreinte, permettre l'exécution fédérale dans la Hesse et les duchés de l'Elbe, pour écraser la rébellion contre l'électeur et le roi de Danemark, et consentir au rétablissement de l'ancienne diète, sous la présidence de l'Autriche. Depuis Iéna, on n'avait pas vu de journée aussi néfaste ! Et, chose étrange ! celui qui devait plus tard en ressentir si haineusement l'humiliation, travailler avec tant d'ardeur et de succès à en détruire les effets, à en venger la blessure, celui-là fut *le seul* dont la voix s'éleva pour répondre aux attaques passionnées, pour défendre la politique qui en était responsable. Avant tout, il applaudissait à la défaite de la démocratie, et s'il fallait, pour la compléter, se subordonner à l'Autriche, il y consentait. L'unité nationale était moins pressante; on avait le temps d'y penser.

« L'honneur national ne consistait pas, pour la Prusse, à jouer au don Quichotte, partout en Allemagne, au profit de célébrités parlementaires mortifiées, qui voyaient leur constitution en danger, mais plutôt à se tenir à l'écart d'une alliance honteuse avec la démocratie... Si l'on partait en guerre pour cette idée d'unité, des mains violentes auraient bientôt fait d'arracher aux fédéralistes leur manteau d'unité, pour ne leur en laisser que la doublure *rouge*. Il ne pouvait comprendre pourquoi on refusait de regarder l'Autriche

comme une puissance allemande, sous prétexte qu'elle avait l'honneur de régner sur différentes races subjuguées par les armes de l'Allemagne; il considérait l'empire d'Autriche comme le représentant et l'héritier d'une antique puissance, qui avait souvent et glorieusement porté l'épée nationale. La guerre qu'on prétendait lui faire serait une guerre de propagande démocratique; mais le drapeau prussien n'était pas fait pour indiquer le lieu de réunion de tous les condamnés politiques d'Europe. Quant à lui, il appelait, sur tous ceux qui pourraient empêcher cette guerre et ne le voudraient pas, la malédiction de tout honnête soldat exposé à mourir pour une cause que, dans son cœur, il méprisait et condamnait. »

L'événement répondit au désir de M. de Bismarck. « La course de Phaéton dans la région des nuages et de la foudre » fut brusquement arrêtée; « la colonne renversée du droit fut relevée », le *statu quo* rétabli aussi complètement que s'il n'avait jamais été question de débats, de combats, de luttes sanglantes, de discours royaux, d'efforts patriotiques et de rêves philosophiques. La joie du Junker éclata bruyamment; dans sa maison, « il chevaucha sur une chaise, autour de la table, en se versant force rasades de champagne » ; à la Chambre, il défia ses collègues de lui montrer une époque, dans l'histoire de l'Allemagne, depuis les Hohenstaufen, excepté pendant la suprématie espagnole de Charles-Quint, où le pays eût été plus respecté au dehors, où son union politique eût été plus complète, son autorité diplomatique plus grande, que pendant la période où la diète tant décriée avait présidé aux relations étrangères de l'Allemagne.

Le roi Frédéric-Guillaume IV jugea qu'avec de telles opinions si hautement exprimées M. de Bismarck serait *persona grata* auprès de la diète et de l'Autriche, à Francfort. Il le nomma donc, sans qu'il eût passé par la filière officielle, conseiller privé de légation et secrétaire du ministre prussien, M. de Rochow, avec promesse de le remplacer prochainement. Sa carrière parlementaire était close; désormais il ne devait plus paraître dans les assemblées, comme simple député, mais comme la plus haute expression de l'autorité gouvernementale et royale. Il s'y est montré plus ou moins assidûment, il a monté à l'assaut et combattu sur la brèche, avec plus ou moins d'acharnement, selon les circonstances; toujours sa présence a été un événement politique dont le monde entier s'est occupé. « Qu'il parle debout ou assis, comme ses infirmités l'y obligent souvent, écrivait, en 1882, un témoin oculaire, le Reichstag présente toujours un spectacle frappant. Les membres dispersés se précipitent vers la salle des séances ; le bourdonnement des conversations s'éteint, on entendrait tomber une épingle, et les députés de

toute nuance se massent devant le siège du chancelier, avec l'air d'étudiants attentifs devant la chaire du professeur. Il est curieux d'observer leur physionomie, pendant que le prince avance dans son discours, absorbant, verre sur verre, de son breuvage parlementaire favori : un léger mélange d'eau et de cognac, ou de vin de Moselle. Qu'il défende la doctrine en décadence du droit divin, sonne le glas de sa force à son déclin, ou flagelle l'esprit querelleur des partis; qu'il adresse une audacieuse réprimande à quelque gouvernement malveillant, ou un appel pathétique, en faveur de la *misera contribuens plebs;* qu'il interpelle, en arpentant l'étroite tribune, son athlétique stature frémissant d'émotion, la voix et le geste menaçants, celui qui l'a interrompu ou sifflé; ou bien encore, qu'il s'élève, dans une péroraison indignée, contre les tentatives du libéralisme qu'il combattra jusqu'à sa mort; quoi qu'il dise, les députés mêmes qui dédaignent de joindre leurs applaudissements à ceux de la droite laissent percer, malgré eux, une sorte d'admiration étonnée pour la force titanique de l'adversaire qu'ils combattent, sans pouvoir se passer de lui [1]. »

Nous joindrons à ce témoignage d'un admirateur fanatique, dont on pourrait suspecter l'impartialité, quelques lignes empruntées à un écrivain américain, M. Herbert Tuttle, et publiées, en 1882, dans l'*Atlantic Monthly :* « Le chancelier ne se montre plus régulièrement ni fréquemment à la diète... Il annonce rarement son intention d'y paraître, même à ses meilleurs amis, et leurs questions à ce sujet sont toujours inutiles. Cependant, sans autre donnée qu'une idée vague de la voie dans laquelle entrera la discussion tel ou tel jour, le public paraît avoir l'instinct infaillible de la part qu'y prendra le prince. Il semble qu'un courant électrique, une prescience de l'événement, se communique à la société de la capitale. »

Des députés peu zélés, dont on voit rarement les visages, se glissent à leur place, quand tinte la sonnette du président. Un adjudant ou un secrétaire du palais, parfois un membre de la famille impériale, vient écouter par procuration pour l'empereur; les diplomates, armés de leurs cannes à pomme d'or, attendent leur maître à tous; les *reporters* ont l'air important et nerveux, et des galeries publiques mille regards se concentrent sur la place que le chancelier occupe ordinairement.

Il est rare que l'auditoire soit désappointé. Il peut être plus ou moins tard, mais le prince qui, de chez lui, a suivi le cours des débats, arrive au moment critique. Soit peu avant le vote, soit pendant le discours d'un adversaire de prédilection, une porte

[1] *Le prince de Bismarck,* par Charles Lowe.

s'ouvre au fond de la salle, et d'une pièce située derrière le siège du président, sort un personnage de haute taille, vêtu du petit uniforme de général de cavalerie, la main posée sur la poignée d'un sabre massif. Un vif regard jeté sur l'assemblée, un salut au président et il s'avance vers le premier des sièges élevés, réservés aux membres du gouvernement. Sa manière d'être est si constamment la même, qu'il semble obéir à une sorte de discipline. Il s'installe sur son siège, parcourt des yeux les notes prises par un de ses subordonnés, lit les lettres qui se trouvent sur son pupitre, examine les derniers télégrammes disposés commodément pour son regard, puis, ces formalités remplies, il se renverse sur le dossier de son fauteuil, croise une jambe sur l'autre et lorgne l'assemblée. Tout cela peut durer dix minutes. Alors commencent les affaires sérieuses. Si les débats se traînent et ne demandent pas son intervention immédiate, il ouvre les portefeuilles qu'on peut avoir envoyés du ministère, et voit les dépêches ou autres documents originaux qu'il doit corriger ou signer. Dans le cas contraire, il écoute attentivement les discours et prend souvent des notes, de sa grosse écriture griffonnée, avec un crayon long de 20 pouces environ.

Quelle cible facile il devient alors pour les flèches d'un antagoniste malicieux! Au Parlement, sous les traits acérés d'un Windthorst ou d'un Richter, le chancelier semble perdre entièrement l'admirable sang-froid qui fait de lui un diplomate accompli. Il devient nerveux, agité, tortille sa plume, chiffonne son mouchoir, parfois même porte la main à son épée et trahit son irritation de mille petites manières, qui seraient fatales à un homme réduit aux seules ressources de l'orateur et du *debater*. Un adulateur dirait que c'est la faiblesse du lion tourmenté par le moucheron et condamné à ne se défendre qu'avec les armes, la tactique et les procédés de l'insecte. En tout cas, ce lion-là, quand il est excité, sait piquer, à son tour, par une répartie à nulle autre seconde. Sans égard pour les personnes et prodigue d'esprit, il possède, plus qu'aucun de ses adversaires, la faculté de donner à quelque vérité frappante, à quelque aspiration nationale, une forme nette, familière et cependant pittoresque, qui devient aussitôt une maxime inoubliable.

En général, il hait les phrases, même les phrases patriotiques. Évitant avec raison un style dans lequel des centaines de rhétoriciens anciens et modernes sont au moins ses rivaux, il préfère un humour caustique, grotesque au besoin, qui lui est plus naturel et ne produit pas moins d'effet. En cela, il n'a pas de supérieur. Tous ses discours en sont assaisonnés et en conséquence ne manquent jamais d'amuser, malgré les sophismes exaspérants qu'ils présentent

de temps à autre aux spécialistes. Avec toute son humeur querelleuse et tout son esprit, il n'est pas habile à invectiver. Il lui manque la déclamation pathétique et indignée; et les explosions de pétulance enfantine, au moyen desquelles il répond aux critiques hostiles, affligent l'Assemblée par leur contraste avec les vastes proportions de sa force physique et politique. Sa colère s'exprime trop aisément par des rires dédaigneux, qui se retournent contre lui. Justement pénétré des difficultés de sa situation et sachant qu'il possède la confiance du pays, il s'offusque des sages avis que donnent les conseillers choisis par la nation comme d'obstacles jetés avec ingratitude sur sa route. Pour échapper aux discours d'Eugène Richter, un antagoniste obstiné, mais toujours courtois, il ne trouva rien de mieux que de s'enfuir. Lasker et Schorlemer, le mettent invariablement en fureur. Comme il faut s'y attendre, il n'est jamais moins éloquent que dans ses colères; aussi ses plus judicieux amis sont toujours inquiets lorsque, la voix tremblante, les mains agitées, son corps robuste frémissant d'émotion, il s'efforce de répondre aux attaques personnelles d'un *debater* de sang-froid et expérimenté.

Les jours où M. de Bismarck paraît à l'Assemblée ne sont pas jours de fête pour les sténographes. Quand circule ce bruit : « Le prince de Bismarck est ici! » l'inquiétude règne au banc des reporters officiels, situé au-dessous du conseil fédéral, de sorte que l'orateur parle par-dessus leur tête.

Ce n'est pas tant qu'il s'exprime plus rapidement que bien d'autres, mais il est très inégal et généralement parle le plus vite aux moments les plus intéressants. Souvent il s'interrompt par des phrases incidentes; et puis il a un style tout particulier, des tournures de phrase inattendues; il mêle à son discours des citations, fréquemment en langues étrangères; et vers la fin d'une période, sa voix devient si basse, qu'elle arrive à peine jusqu'aux sténographes. Leur tâche est rendue encore plus difficile par la foule de députés qui les entourent, interceptent le son et laissent échapper des exclamations de louange ou de blâme.

Et comment ne pas se sentir oppressé par l'importance de ce qu'on écrit, de ces paroles que toute l'Europe écoute? Enfin, dernière fatigue : par ordre du « chancelier de fer », les sténographes doivent, en recopiant son discours, qu'il corrige ensuite lui-même, écrire deux fois plus gros qu'à l'ordinaire. »

Lassé par les années, la maladie et un labeur incessant, le chancelier se retire de plus en plus des assemblées parlementaires, mais les circonstances nécessitent-elles son action personnelle, il reparaît tout entier, « résolu à combattre, ainsi qu'il le disait en

1879, avec la vivacité qui continuera, il l'espère, à le caractériser tant qu'il vivra, dans toutes les questions qu'il croira concerner le bien de son pays et les droits de son souverain ».

Pour se convaincre que le vœu a été exaucé jusqu'ici, il suffit de lire le discours prononcé par le prince, le 28 janvier dernier, après cinq années de silence. Tel il était il y a quarante ans, tel on le revoit : avec les mêmes ironies, les mêmes perfidies, les mêmes violences ; avec ses haines tenaces, ses dédains insolents, ses fureurs contre tout ce qui échappe à la force brutale. Aucune de ses passions n'a désarmé. La moindre résistance suffit pour détruire la joie et l'orgueil des triomphes passés. Cet homme a un pied dans la tombe; tout en lui trahit l'affaiblissement physique; le jour approche où il devra rendre compte des terribles responsabilités qu'il a assumées, et l'âme reste implacable. Il craint qu'on n'oublie sa politique de fer et de sang; il la rappelle avec ostentation! Il craint qu'on ne laisse les vieilles haines s'assoupir; il les secoue et les réveille! Il craint que le sentiment de sécurité n'engendre l'aversion pour ce fléau barbare qui est la guerre; il tire, de son arsenal aux épouvantails, des spectres auxquels il croit moins que personne. Ceux qu'il qualifiait autrefois de *reptiles* sont aujourd'hui des *laquais*. Il frémit de rage à l'idée que des âmes lui échappent et il les frappe, les torture dans tout ce qu'elles ont de cher et de sacré ; leur culte, leur patrie, l'avenir de leur famille; et pour tenter un triomphe impossible sur deux millions de Polonais, cette Prusse, qu'il a faite forte, mais qu'il n'a pas pu ou voulu faire grande, renouvelle, à la fin du dix-neuvième siècle, les plus condamnables agissements des époques d'absolutisme et de demi-barbarie.

L'élève de MM. Prévost et Bonnel, ces exemples vivants de ce que l'intolérance peut enlever de forces vives et intelligentes à un pays, recommence la révocation de l'édit de Nantes par celle des mesures éclairées de Frédéric-Guillaume IV, en dépit de l'expérience, en dépit de deux siècles d'émancipation dont a joui la pensée humaine.

Plus d'illusion possible! laissez toute espérance, vous tous qui subissez la loi du chancelier de fer!

M. Dronsart.

La suite prochainement.

LA RÉPUBLIQUE ET L'ALCOOL

« L'État, marchand d'alcool, ne me choque pas plus que l'État, marchand de tabac, ou de cartes à jouer, ou de poudre de chasse. » M. Francis Magnard, qui, tous les matins, donne en quelques lignes un résumé des questions pendantes, et qui le fait avec une finesse, une modération, un bon sens, auxquels tout le monde rend justice, a apprécié ainsi le projet de M. Jules Roche, sur le monopole de l'alcool réservé à l'État.

M. Magnard a raison : l'État, se livrant à ce nouveau commerce, ne dérogera pas plus qu'il n'a déjà fait. Cela n'a rien de choquant. On créerait même un ministère spécial, que nous n'y verrions aucun inconvénient. Ministre des cafés et liquoristes, sous-secrétaire d'État des guinguettes; ce sont des titres qui conviendraient à beaucoup de députés, pour lesquels les anciennes dénominations des ministères : « Instruction publique, Finances, Beaux-Arts », sont vraiment un peu trop solennelles.

Seulement nous nous défions aujourd'hui de l'État, pour deux raisons. D'abord il nous ruine. Jamais il n'a été à la fois si exigeant et si besoigneux. Jamais il n'a si bien résolu le problème de faire très peu de choses avec beaucoup d'argent. On a, depuis 1877, augmenté la dette publique de près de 4 milliards, et on ne peut plus guère emprunter : État, départements et villes, ne savent plus comment échelonner leurs émissions et finissent par emprunter tous à la fois. Quant aux impôts, M. Brisson, sitôt après les élections, en avait annoncé la révision, c'est-à-dire l'élévation, et il avait promis de chercher quels étaient ceux « qui pesaient le moins lourdement sur les contribuables ». Il voulait réparer un oubli et augmenter bien vite la charge. Les successeurs de M. Brisson cherchent toujours, et ils ne trouvent rien; il paraît que rien n'avait été oublié, et que tous les impôts pesaient déjà sur les contribuables avec une égale lourdeur.

Au mois de janvier dernier, l'État n'avait pas de quoi payer les arrérages de nos rentes. Pour attirer de l'argent dans ses caisses, il doubla l'intérêt des bons du Trésor : il offrit jusqu'à 3 pour 100, pour des prêts à courte échéance. Aucune société de crédit, ni la Société générale, ni le Crédit lyonnais, n'acceptent de si mauvaises

conditions. C'est qu'aucune société de crédit n'est aussi besoigneuse que l'État. Le compte du Crédit lyonnais à la Banque de France dépassait 103 millions au 15 janvier dernier, tandis que l'État, l'État français n'avait qu'un pauvre crédit de 66 millions. Il avait eu 145 millions le 15 janvier 1885, 214 le 15 janvier 1883, 319 le 15 janvier 1882! Pour les sociétés un peu bien posées, et sans doute même pour quelques juifs de Paris, la pauvre république, avec ses 66 millions déposés à la Banque, est un objet de pitié. Ces renseignements ont été donnés, avec une incontestable autorité, par M. Paul Leroy-Beaulieu, dans les *Débats*.

Mais l'État et ses représentants sont fiers. Malgré tout, ils ont encore une fois réussi à emprunter. Ils ont ouvert leurs guichets et ils ont trouvé des gens qui leur ont apporté de bon argent en échange de titres de rentes. De bon argent, le fait n'est pas certain. Il faudrait savoir le rôle que l'agio a joué en tout cela. Mais enfin l'emprunt a été couvert, plusieurs fois couvert. Pourquoi emprunter encore? N'avait-on pas assez des 4 milliards empruntés depuis six ans? A-t-on à payer les frais d'une guerre? Non, mais tout simplement les frais de quelques années de république. Pense-t-on entreprendre quelque grande œuvre d'utilité publique; et, imitant M. de Bismarck, qui cherche en ce moment de nouvelles ressources pour donner à son pays le canal de la mer du Nord à la Baltique, nos ministres ont-ils rêvé de nous offrir le canal de l'Océan à la Méditerranée? Non, non, il s'agit simplement de consolider de vieilles dettes. Qu'est-ce que consolider? Un propriétaire emprunte pour drainer des terres et bâtir des fermes; s'il n'a pas de capitaux disponibles, il fait bien, et ses enfants, qui trouveront les fermes bâties et les drainages exécutés, ne pourront l'accuser d'avoir géré en mauvais père de famille. Celui-là ne consolide pas. Mais un autre propriétaire, ayant la fâcheuse habitude de dépenser plus que ses revenus, doit à son tailleur, à son bottier, à son carrossier, peut-être même à son boulanger : il se dit : « Donnons une hypothèque et, pour payer toutes ces notes, empruntons au Crédit foncier. » Celui-ci consolide : malheureusement on ne peut pas indéfiniment consolider.

Voilà donc comment l'État emprunte et consolide. Étrange expression! Il consolide ses dettes : il ferait mieux de consolider un peu son crédit, qui finira par tomber en ruine. S'il nous laissait de grandes œuvres, il ressemblerait à notre premier propriétaire. « Nos successeurs profiteront de nos travaux, il est juste de leur faire porter une partie de nos charges. » Ceci est un cliché fort souvent employé dans les assemblées délibérantes. Il faudrait ici le changer et dire : « Débarrassés, que Dieu le veuille, du régime

que nous aurons subi, ils pourront bien, sans trop se plaindre, porter une partie de nos peines!

Ainsi l'État se ruine et nous ruine. C'est beaucoup; ce ne serait rien encore s'il n'avait la manie de se mêler de toutes nos affaires. On tolère un régisseur tatillon, désagréable, indiscret et entêté, s'il est intègre et habile; mais s'il est, par-dessus le marché, inintelligent et malhonnête, on le met à la porte.

Vous voulez bien que l'État soit marchand d'alcool, comme il est marchand de tabac, de poudre de chasse, de cartes à jouer. Il est déjà entrepreneur de toutes les routes et de beaucoup de chemins de fer, fondeur de canons, grand panetier de l'armée, et constructeur de navires; il est maître d'école et professeur de lycée. Pour un peu, il voudrait être Primat des Gaules : voyez comme il réprimande les évêques! Vous le croyez sans principes et libre penseur : grave erreur! Il a des systèmes de morale, d'éducation, d'hygiène, d'économie politique; et il nous les impose avec une inflexible autorité. Il ne s'occupe pas seulement de nous protéger et de nous gouverner, mais il nous apprend à élever nos enfants, à bâtir nos maisons, à placer nos fonds. Il se charge même pour nous du placement. Accablé de tant d'affaires, il a besoin d'une légion de fonctionnaires et d'employés, aussi est-il le grand distributeur des places, des traitements et des retraites. Il n'y aura plus bientôt d'enseignement, d'industrie, de professions, de carrières possibles en dehors de l'État.

Est-ce là un idéal? Tout donner d'abord à l'État, tout lui demander ensuite et, en un mot, abdiquer tout à fait entre ses mains, est-ce là l'avenir que nous devons poursuivre de nos vœux? Certes, nous sommes loin de le croire. C'est le rêve de certains hommes politiques fort avancés : sont-ce les possibilistes ou les radicaux socialistes? J'avoue l'oublier. Un de mes collègues du Conseil municipal, qui, sans la politique, eût été un homme instruit et agréable, ancien élève distingué de l'École centrale, mais aussi ancien membre de la Commune, sortait un jour avec moi d'une des grandes manutentions de l'État, et me disait : « Un boulanger qui mènerait ainsi son affaire aurait bientôt déposé son bilan. » Il n'est que trop vrai; mais vous n'obtiendrez jamais mieux, lui disais-je, de tout un peuple de fonctionnaires; et la France telle que vous voulez la faire ne sera plus qu'une grande manutention comme celle-ci. Personne ne travaillera plus. Je compte bien dormir pour ma part dans ce phalanstère, où je n'aurai ni droit sur mes enfants ni comptes à leur rendre.

Nous avions visité aussi l'usine où, sous l'administration essentiellement laïque de M. Peyron, se fabrique le pain des hôpitaux.

Ce pain n'est pas blanc; il coûte aussi cher que le pain blanc des boulangers. Et pourtant les boulangers ont en plus à payer leur loyer, leur patente, leur eau, leur gaz au prix double [1]. Quelle est la cause de cette inégalité? L'administration est-elle malhonnête? Mon Dieu, non; mais elle est naturellement, presque forcément, routinière et négligente. On travaille moins pour gagner un petit traitement, suivie d'une retraite assurée, que pour se tirer d'affaire et créer sa situation. Chose étrange, l'espoir même de recevoir un mot flatteur de M. Peyron ou de M. Poubelle ne suffit pas à enflammer le zèle d'un fonctionnaire. Dans l'industrie libre, la retraite, le repos de la vieillesse, dépendent de la valeur, non de la longueur des services.

D'autre part, on est maître chez soi. Cette condition ne nuit pas au caractère; mieux vaut une France composée de gens maîtres chez eux qu'une France toute composée de fonctionnaires, habitués à cacher leurs sentiments, si bien qu'on ne sait plus à la fin s'ils en ont. La crainte d'être *épurés* leur tient lieu de devoir et d'honneur.

« Selles à tous tyrans, sénateurs omnibus », comme a dit Victor Hugo, ils courbent la tête et font ce qui leur est ordonné. Croyez-vous que les fonctionnaires de la république, à Paris, aient tous le goût de chasser les sœurs des hôpitaux? J'en sais, et des plus haut placés, qui les ont enlevées aux vieillards d'Ivry, aux Enfants assistés, aux malades de l'hôpital Cochin; et qui l'ont fait à regret, la conscience désolée mais muette, la mort dans l'âme. Odieuses besognes, semonces des ministres, injures des assemblées délibérantes, ils acceptent tout; ils cèdent toujours, mais ne se retirent jamais. Leur devise est : « Frappez; j'ai quatre enfants à nourrir. »

Tout ceci ne rend pas bien désirable la création d'une nouvelle division de fonctionnaires grands et petits. L'invasion de l'État ira plus loin encore; et l'invasion de cet État anonyme qui est tout le monde et qui finit par n'être plus personne. Qui donc voudra bien nous crier enfin : « L'État, c'est moi ! » Au moins nous saurions à qui porter nos doléances. En attendant, on nous parle toujours d'autonomie communale; ne saurait-on inaugurer le règne de l'autonomie personnelle? Ce règne-là ne commencera que lorsqu'une réaction libérale aura renversé le despotisme jacobin.

II

Nous ne pouvons pas, il faut en convenir, demander aux gens qui nous gouvernent d'être touchés de ces raisons. La république

[1] Le prix du gaz est 15 cent. pour la ville, 30 cent. pour les particuliers.

sera donc marchande d'alcool; c'est fort probable; elle est pauvre, et ce monopole lui promet des ressources. Elle aime à se mêler de toutes choses, et ce monopole lui permettra de transformer encore en employés une multitude de Français. Bien petits employés, dira-t-on! Employés précieux! Ils seront nombreux, faciles à conduire, et très puissants. Il y a là, non seulement un expédient financier, mais un expédient politique. La république acceptera l'un et l'autre : elle en arrive au point où l'on ne refuse rien.

Un gouvernement appauvri a besoin d'expédients financiers pour vivre; un gouvernement déconsidéré a besoin d'expédients politiques pour se soutenir. La ferme des alcools serait un de ces expédients, et des plus efficaces. Voyez-vous tous les marchands de vins, tous les cafetiers, liquoristes, teneurs de guinguettes, devenus agents de l'État? Voyez-vous l'Assommoir officiel présidé par un fonctionnaire modeste mais dévoué, et exerçant sur le suffrage universel la plus énorme influence? Imaginez-vous, dans tous les villages et dans tous les quartiers des villes, le préfet nommant et révoquant à son gré les membres de cette corporation si puissante, qu'elle en arrive à vendre impunément de l'eau teinte de fuchsine, tout en gardant pour elle la bonne opinion des buveurs et des électeurs? Que ne saura-t-elle pas leur faire avaler? Et quel appoint pour messieurs les préfets de la république! Ils prétendent que le curé tonne contre eux du haut de sa chaire : le marchand de vins, en revanche, parlera pour eux derrière son comptoir de zinc. C'est l'avocat qu'ils choisissent; c'est celui qu'ils méritent, et il ne faut pas s'y tromper : c'est un utile avocat.

III

En principe, une horreur déclarée pour l'intervention perpétuelle de l'État, et une préférence marquée pour les ressources de l'initiative privée; dans le cas présent, la crainte franchement exprimée de donner de nouveaux agents à un gouvernement qui s'entend bien assez déjà à frauder les élections et à tourmenter les consciences : tels sont les motifs qui de prime abord nous ont inspiré quelque aversion pour le monopole de l'alcool réservé à l'État. Autrement, nous pensons comme M. Magnard : ce commerce n'a rien de plus choquant que les autres. L'État nous vend déjà des cigares qui ne brûlent pas, et des allumettes qui ne flambent pas. Il nous vendra aussi de l'eau-de-vie qui ne nous grisera pas, j'en ai la confiance. S'enrichira-t-il à ce commerce? Avant de répondre à cette question, disons quelques mots de l'*alcool* et de sa production.

L'alcool : ce nom signifie pour les médecins une maladie au-

jourd'hui bien définie; pour les moralistes, un thème inépuisable de conseils excellents et de menaces funèbres; pour les agriculteurs, une ressource suprême et un dernier espoir quand les prix du blé tombent trop bas. Enfin l'alcool, aujourd'hui, a tiré d'embarras les hommes politiques en peine de rendre au budget un équilibre qu'ils ont eux-mêmes rompu. Le mot est sur toutes les lèvres; le liquide brûlant en a humecté beaucoup. Mais tout le monde, nous le pensons, ne sait pas très exactement ce que signifie ce mot tiré de l'arabe et d'où provient l'eau de feu chère aux Peaux-Rouges.

Les matières formées par la vie se détruisent et retournent à l'état minéral, en subissant une opération restée longtemps mystérieuse, la fermentation. Ces matières, en leur état parfait, se divisent en deux catégories : celles qui contiennent le carbone, l'oxygène, l'hydrogène et l'azote, et celles qui ne contiennent que les trois premiers corps : matières quaternaires et ternaires. Les quaternaires sont les albumines; les ternaires sont les sucres et les corps qui s'en rapprochent, amidon, fécule, cellulose; puis les corps gras. Toutes ces substances, lorsque la vie de l'organisme dont elles faisaient partie à disparu, se décomposent, et finissent par se résoudre en des éléments minéraux, l'eau, l'acide carbonique, et, pour les matières quaternaires contenant de l'azote, l'ammoniaque. C'est la destruction de l'œuvre de la vie : la substance vivante se reconstruit lorsque les feuilles respirent, pendant le jour; on sait que les feuilles vertes se nourrissent d'acide carbonique, dissociant les éléments de ce gaz, fixant le carbone et laissant échapper l'oxygène.

De même que la reconstruction, la destruction des matières organiques ne s'opère pas tout d'un coup. Elles traversent plusieurs états avant d'arriver à l'état final. Les sucres se transforment d'abord en alcool et acide carbonique; puis l'alcool est oxydé et fournit l'acide acétique ou vinaigre; ou bien il subit un degré de plus d'oxydation, et donne comme résidu l'acide carbonique et l'eau. Les albumines se dédoublent, leur molécule devient plus simple; au lieu d'être des substances plastiques, insolubles, incristallisables, elles deviennent solubles, cristallisables, à mesure qu'elles font retour au monde minéral : l'urée est le dernier degré de cette transformation, et l'urée se change aisément en carbonate d'ammoniaque, matière minérale.

Ainsi, des éléments minéraux, eau, acide carbonique, ammoniaque, la vie aura tiré par synthèse les matières organiques supérieures, sucres et albumines. Puis cet édifice moléculaire se sera rompu; et, degré par degré, la matière décomposée fera retour à son point de départ.

Ce retour s'opère au moyen de la fermentation, et les agents de cette décomposition sont des êtres vivants. La connaissance des ferments n'a été acquise à l'humanité qu'après bien des siècles; et les phénomènes de la fermentation, observés et utilisés depuis les temps les plus reculés, étaient restés inexpliqués et mystérieux. Il est curieux de constater combien la *science*, pour parler le langage des gens qui ont voué à cette muse pédante un culte exclusif, a su longtemps se payer de mots. C'est une habitude qu'elle ne paraît pas toujours avoir tout à fait perdue, au moins en médecine.

« La fermentation est excitée, disait Lemery, en 1675, par le sel acide naturel de ces substances (substances fermentescibles), lequel, se dégageant et s'exaltant par son mouvement, raréfie et élève la partie grossière et huileuse qui s'oppose à son passage, d'où vient qu'on voit soulever la matière. » Ceci exprime, en termes assez habiles, la boursouflure ou le bouillonnement produits par des gaz qui se dégagent; mais voici où la doctrine devient tout à fait confuse. « La raison pour laquelle l'acide ne fait point fermenter les choses sulfureuses avec tant de bruit et tant de promptitude qu'il fait fermenter les alcalis, c'est que les huiles sont composées de parties pliantes qui cèdent à la pointe de l'acide, comme un morceau de laine ou de coton céderait à des pointes qu'on pousserait dedans. »

Il dit à propos de la fermentation du vin : « Pour expliquer cet effet, il faut savoir que le moust contient beaucoup de sel essentiel; ce sel, comme volatil, faisant effort dans la fermentation pour se détacher des parties huileuses par lesquelles il était comme lié, il les pénètre, il les divise et il les écarte jusqu'à ce que, par ses pointes subtiles et tranchantes, il les ait raréfiées en esprit. Cet effort cause l'ébullition qui arrive au vin et en même temps sa purification, car il en fait séparer et écarter les parties les plus grossières sous forme d'écume, dont une portion s'attache et se pétrifie aux côtés du vase, et l'autre se précipite au fond. C'est ce qu'on appelle le tartre et la lie. L'esprit inflammable du vin n'est donc autre chose qu'une huile exaltée par des sels[1]. »

Nous voici bien renseignés. Quel curieux effort pour rendre avec des mots les choses qu'on ne comprend pas! Les auditeurs du bon Lemery devaient être flattés de savoir que l'esprit-de-vin n'est après tout qu'une huile exaltée par des sels! C'est un trait digne des médecins de Molière.

Becher, en 1682, faisait une utile découverte : il s'apercevait que les corps sucrés produisaient seuls l'alcool en fermentant, et

[1] Lemery, cité par Schützenberger, *les Fermentations*, p. 12 et 13.

qu'après la fermentation du vin, l'alcool y avait remplacé le sucre. C'était montrer un progrès dans l'art de l'analyse et marcher vers la vérité.

Stahl, l'auteur de la *Théorie du phlogistique*, donna aussi, au dix-huitième siècle, une théorie de la fermentation. C'était un esprit étrangement puissant, un philosophe qui considérait les choses par leur grand côté et se plaisait à chercher des conceptions générales. Il avait compris que le phénomène de la fermentation n'est pas une réaction chimique ordinaire. Là nulle proportion n'existe entre la quantité du réactif qu'on emploie et l'étendue des changements qu'on provoque. Un corps en voie de fermentation ou de putréfaction est mis en présence d'un autre corps du même ordre : les mêmes phénomènes se propageront indéfiniment à travers ce nouveau corps, quelle que soit la quantité mise en œuvre. C'est là, pensait Stahl, un mouvement qui se communique. Willis, son précurseur et son maître, avait écrit déjà une diatribe : *de Fermentatione*. On y lisait :

Fermentatio est motus intestinus cujusve corporis, cum tendentia ad perfectionem ejusdem corporis vel propter mutationem in aliud.

Plures sunt modi quibus fermentatio promovetur. Primus et præcipuus erit fermenti cujusdam corpori fermentando adjectio; cujus particulæ cum prius sint in vigore et motu positæ, alias in massa fermentanda otiosas et torpidas exsuscitant et in motum vindicant.

Ceci est assurément fort bien dit; et les idées de Willis et de Stahl, idées fort sensées et qui, au premier aspect des phénomènes, donnent une certaine satisfaction à l'esprit, devaient régner longtemps dans la science. Le baron Liebig professait une théorie qui ne différait en rien de celle de ces vieux maîtres. « La levûre de bière, disait le célèbre chimiste bavarois et, en général, toutes les matières animales et végétales en putréfaction, reporteront sur d'autres corps l'état de décomposition dans lequel elles se trouvent elles-mêmes; le mouvement qui, par la perturbation d'équilibre, s'imprime à leurs propres éléments, se communique également aux éléments des corps qui se trouvent en contact avec elles. »

Ni Willis, ni Stahl, ni le baron Liebig, ne donnaient une explication d'un fait que nous avons signalé au début. Il y a plusieurs fermentations; elles produisent tantôt l'alcool, tantôt l'acide acétique, tantôt l'acide carbonique et l'eau, tantôt des produits de putréfaction tels que l'acide butyrique. MM. Frémy et Boutron, au moyen d'une hypothèse ingénieuse, poussèrent plus loin le système

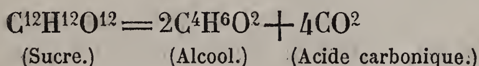
de Liebig. « Ils supposèrent[1] que, dans les matières capables d'agir comme ferments, le caractère de la fermentation varie avec le degré d'altération de la substance. Celle-ci serait successivement ferment alcoolique, ferment lactique ou butyrique, suivant l'état plus ou moins avancé de sa décomposition. »

Toutes ces hypothèses ont fait place aujourd'hui à la théorie de M. Pasteur. Si la clarté parfaite, la concordance absolue avec les phénomènes, la réponse à toutes les questions, peuvent assurer une longue existence à une théorie scientifique, celle de M. Pasteur restera immortelle. Ce n'est pas à proprement parler une théorie : c'est l'expression même de la nature; l'explication de la nature par un observateur de génie.

En ce qui touche la fermentation alcoolique, M. Pasteur a fixé les idées des savants sur deux points. D'abord sur le résultat du phénomène : il a donné une exacte analyse des produits de la décomposition du sucre. Ici, il avait eu un illustre précurseur, Lavoisier. Lavoisier ne s'était pas contenté des vagues notions de Stahl, qui croyait les matières fermentescibles formées de sels, d'huile et de terre intimement unis : sous l'influence du mouvement intérieur provoqué par le ferment, les particules hétérogènes étaient, disait Stahl, séparées, les unes d'avec les autres, puis recombinées de manière à former des composés plus stables, renfermant les mêmes éléments en proportions nouvelles. Les lignes suivantes suffiraient à elles seules à faire comprendre avec quelle précision merveilleuse Lavoisier avait ouvert à la chimie des voies nouvelles :

« Les effets de la fermentation vineuse se réduisent donc à séparer en deux portions le sucre, qui est un oxyde, à oxygéner l'une aux dépens de l'autre, pour en former l'acide carbonique; à désoxygéner l'autre en faveur de la première, pour en former une substance combustible qui est l'alcool; en sorte que, s'il était possible de recombiner ces deux substances, l'alcool et l'acide carbonique, on reformerait du sucre. »

Lavoisier avait pesé les quantités de carbone hydrogène et oxygène contenues dans le sucre et dans l'alcool, les quantités de carbone et oxygène contenues dans l'acide carbonique. D'après ses analyses, Gay-Lussac donna, plus tard, l'*équation chimique* de la fermentation :



$$C^{12}H^{12}O^{12} = 2C^4H^6O^2 + 4CO^2$$

(Sucre.) (Alcool.) (Acide carbonique.)

Mais cette équation n'était pas tout à fait exacte : c'est M. Dubrunfaut qui s'en aperçut. M. Pasteur, s'étant alors mis à l'œuvre,

[1] Schützenberger, p. 36.

découvrit que le dédoublement du sucre n'était pas aussi simple qu'on l'avait pensé. Toujours on trouvait, outre l'alcool et l'acide carbonique, de petites quantités d'acide succinique et de glycérine. On sait que la glycérine est un des éléments du vin. Ce n'est pas tout : même ainsi rectifiée, l'équation n'était pas encore parfaite. C'est qu'une petite partie du sucre, très petite, à la vérité, mais constante, avait été absorbée par la levûre, employée à en réparer les tissus.

Ceci nous conduit au second chapitre de la théorie de la fermentation donnée par M. Pasteur : la cause. La cause, l'agent de la fermentation, est un être vivant; la levûre est une plante microscopique qui pousse, se nourrit, se reproduit avec un extrême rapidité, et qui, mise en présence du sucre, le décompose. La levûre des brasseurs et des distillateurs, cette pâte molle qui se recueille au fond des cuves et se débite en sacs, est un amas de millions de cellules vivantes. Les soi-disant *fabricants* de levûre ne sont que des éducateurs, qui la font pulluler en la cultivant en des conditions favorables. D'où vient-elle? D'où viennent la première fève, le premier grain de blé, le premier germe vivant... La levûre du vin apparaît sur la peau des grains de raisin, lorsqu'ils mûrissent, comme un parasite : écrasez les raisins, la levûre pullulera dans le liquide nutritif et sucré, et, mise en présence du sucre, le décomposera. Enveloppez de coton, avant que la levûre ne se soit semée, les raisins verts de votre treille, et laissez-les, du mois de juin au mois de septembre, mûrir sous leur enveloppe : ils vous donneront un moût qui ne fermentera pas, à moins que vous n'y jetiez quelques cellules de levûre.

Ici encore, M. Pasteur avait eu des précurseurs : Leuwenhœck, Schwann, Cagniard de Latour, avaient annoncé que le microscope leur faisait voir, dans les levûres, des êtres organisés. Mais à M. Pasteur revient l'honneur d'avoir décrit ces êtres, d'en avoir séparé les différentes espèces, opérant, parmi des infiniment petits, un merveilleux triage; enfin, d'en avoir exactement défini les fonctions physiologiques.

Comment agit la levûre? Elle vit privée d'air, mais à deux conditions : d'abord, d'avoir du sucre à sa disposition, et ensuite, d'être ravivée, de temps en temps, par l'oxygène libre; faute de quoi, elle cesse de se reproduire au bout de quelques générations, et finit par mourir. Elle vit, privée de sucre, dans un liquide contenant des principes albuminoïdes, mais à la condition d'avoir beaucoup d'air. En présence de l'air, elle fait fermenter le sucre beaucoup plus vite, mais se reproduit plus vite aussi; en sorte qu'il y a moins de sucre transformé, eu égard à la quantité de levûre formée. Dans la fer-

mentation, la levûre a la propriété de rompre la molécule du sucre, pour lui prendre les éléments dont elle manque, un peu d'oxygène et de carbone; et l'alcool et l'acide carbonique sont les déchets qu'elle rejette en abondance.

Une bien belle expérience confirme cette manière de voir : elle est due à MM. Lechartier et Bellamy. Privez d'air, plongez dans l'acide carbonique des fruits sucrés, tels que les cerises ou les prunes : les cellules mêmes de ces fruits deviendront ferments; elles agiront comme des cellules de levûre; et leur énergie vitale restera telle, que plutôt que de ne plus respirer, elles attaqueront les liquides sucrés dont elles sont baignées. Au bout de quelque temps le fruit deviendra dur, et on trouvera sa chair imbibée d'alcool!

Le système de Liebig, on le comprend maintenant, ne se défend plus. Une ou deux cellules de levûre provoquent le phénomène dans un liquide qui ne contient, outre le sucre, que des sels minéraux. L'expérience a été faite par M. Pasteur : où serait le mouvement communiqué par un corps en voie de décomposition à un corps similaire?

La levûre peut-elle se transformer, comme l'avaient pensé MM. Boutron et Frémy? Non : chaque fermentation a sa levûre, son ferment spécial. Il y a la levûre lactique, le vibrion butyrique, le mycoderme du vinaigre, le mycoderme du vin : chacun est doué de propriétés physiologiques distinctes, et produisent des corps différents, opérant en plusieurs fois et par degrés la décomposition du sucre et le retour de cette matière organique à ses éléments minéraux. Toutes les phases de cette décomposition ont été admirablement étudiées par M. Pasteur, qui préludait ainsi à ses grands travaux sur la destruction des êtres vivants par les parasites microscopiques, et pénétrait les secrets de la fermentation avant de livrer ceux des maladies contagieuses.

Avant de quitter ce sujet, qui nous est cher et sur lequel nous aurions mille choses encore à conter, nous voudrions faire connaître une remarque qui nous paraît singulière. On se souvient de notre point de départ : eau, acide carbonique; tels sont les éléments dont la végétation s'empare et qu'elle met en œuvre pour former enfin, lors de la maturité du fruit, le sucre, produit supérieur de la vie. Puis, par les fermentations successives, le sucre donne l'alcool, l'alcool donne l'acide acétique; et l'on revient enfin à l'eau et à l'acide carbonique. Mais restons à la première et principale opération. Le sucre se dédouble sensiblement par moitié en alcool et acide carbonique; de sorte que le fermier distillateur ne recueille en alcool que la moitié du sucre qu'il a produit. L'autre moitié s'envole. Lui, si jaloux des produits de sa

terre, si désireux de lui rendre en amendements et engrais tout ce qu'il lui prend, il jette au vent une moitié de ces produits. C'est comme s'il brûlait la moitié de sa récolte. Il ne peut pas faire autrement : l'alcool, qui, somme toute, ne profite guère à l'humanité, ne s'obtient que par un lourd sacrifice, une perte sèche de la moitié du carbone accumulé dans les végétaux cultivés par nous.

Mais revenons, après ce trop long détour, à l'étude du rôle qui convient à l'État vis-à-vis des producteurs et des buveurs d'alcool.

IV

Est-il moral, est-il utile de grever l'alcool de lourds impôts et de le transformer artificiellement en une marchandise de haut prix? Cela n'est pas douteux; ce n'est pas là un de ces objets de consommation dont la consommation doit être encouragée. Un rapport, fait au sujet d'une pétition et déposé au Parlement des États-Unis, contient les estimations suivantes. L'usage de l'alcool aurait depuis dix ans : 1° imposé à la nation une dépense directe de 400 millions de dollars, et 2° une dépense indirecte de 600 millions; 3° détruit 300 000 existences; 4° envoyé 100 000 enfants dans les asiles d'indigents; 5° fait mettre en prison et dans les workhouses au moins 150 000 individus; 6° déterminé 100 000 suicides; 7° causé la perte, par incendie ou par violence, d'au moins 10 millions de dollars de valeurs; 8° fait 200 000 veuves et un million d'orphelins. L'alcool tue 50 000 personnes par an en Angleterre, 10 000 en Russie; 46 pour 100 des prisonniers prussiens sont des ivrognes. En France, le nombre des suicides attribués à l'alcool a monté, de 1849 à 1876, de 6,69 à 13,41 pour 100. En Belgique, l'alcool fait 4000 victimes par an [1].

Ce triste tableau ne paraît point chargé. Nous ne voyons pas bien comment l'alcool coûte des millions à l'État; en tout cas, il en doit rapporter encore davantage. Mais, pour ce qui est des crimes, des suicides, des gens réduits à la misère, des veuves et des orphelins privés par l'alcool de leurs soutiens naturels, l'auteur du rapport n'a rien exagéré.

Cet hiver, le journal le *Soleil* faisait de justes remarques sur l'assassin Drapier, exécuté au mois de février pour avoir assassiné son frère. « C'est l'ivrognerie, avait dit ce misérable, qui est cause de ma mort. » Elle était cause aussi de la mort de son frère : elle était coupable de deux morts. « A jeun, disait Jean de Nivelle [2], ce

[1] *Univers*, 13 avril 1886.
[2] *Soleil*, 18 février 1886.

monstre n'eût point été pire qu'un autre, mais, une fois l'absinthe ingurgitée, il ne se connaît plus. Comme tous ses pareils, il ne l'ignore pas lorsqu'il se réveille après le lourd sommeil de l'ivresse. Mais il boira quand même... Ce n'est qu'avec une nouvelle dose de poison qu'il peut se soustraire à ses idées noires. L'alcoolique à jeun a presque toujours la manie du suicide...; ivre, il tue les autres... »

Tout cela n'est que trop vrai, et l'alcoolisme est devenu un grave embarras pour les magistrats chargés de déterminer les responsabilités. Ils ne peuvent condamner un homme à mort pour s'être enivré; mais d'autre part, s'il a tué étant ivre, lui suffira-t-il de dire : « J'avais bu de l'absinthe », pour s'en aller excusé, acquitté de son crime? Où finit la responsabilité? Et dans quelle mesure la société doit-elle faire grâce à celui qui, après s'être volontairement réduit à l'état des brutes, a tout naturellement agi comme une brute? Ce sont de graves problèmes.

En France, une enquête a été ordonnée, sur la consommation de l'alcool, à la fois au point de vue des finances, et au point de vue de la moralité et de la salubrité publiques. Cette enquête avait été demandée, sur l'intervention de M. Claude (des Vosges), par le Sénat, ému du nombre de crimes et de cas de folie dus à l'alcool. « Le ministre de l'intérieur, disait, au mois de mai, le journal la *Justice* [1], pour répondre aux demandes de la Commission sénatoriale, vient d'envoyer aux préfets une circulaire destinée à fournir la statistique des cas d'aliénation mentale produits par l'alcoolisme depuis vingt-cinq ans.

« De son côté, le ministre de la guerre va recueillir des renseignements analogues en ce qui concerne les effets de l'alcool, au point de vue de l'affaissement physique des hommes appelés sous les drapeaux.

« Enfin, le ministre des finances s'est occupé de rechercher l'influence de la consommation de l'alcool sur les finances départementales. »

Nous n'avons pu connaître encore les résultats de cette enquête.

Le 30 mai dernier, la Société de tempérance était réunie à Paris, sous la présidence de M. Duverger, professeur à la Faculté de droit. M. le docteur Decaisne, rapporteur, rendait compte de divers mémoires composés sur le sujet suivant, qui avait été mis au concours par la Société : « Étudier sur un point déterminé du territoire l'influence de la loi du 17 juillet 1880, d'une part, sur le nombre des débits de boissons et, d'autre part, sur le chiffre des condamnations

[1] *Justice*, 9 mai 1886.

pour ivresse publique, des morts accidentelles déterminées par des excès de boisson, des folies et des suicides de cause alcoolique. »

Les résultats sont aussi désastreux que ceux de l'enquête américaine. Par exemple, la consommation de l'alcool, entre 1850 et 1885, monte de 585 000 hectolitres à 1 480 000! Voilà de quoi expliquer bien des révolutions! L'effet de la loi de 1880 a été immédiat dès 1881, le nombre des débits avait augmenté de 27 pour 100. Une statistique curieuse démontre l'influence de ce que les spécialistes appellent la *sollicitation incessante :* plus le métier qu'on fait expose à absorber de petits verres avec les camarades, plus la mortalité par l'alcoolisme est fréquente entre quarante-cinq et cinquante-cinq ans.

Sur mille cordonniers, on a compté	15 décès par an.
Sur mille épiciers,	16 décès
Sur mille mineurs,	20 décès
Sur mille boulangers,	21 décès
Sur mille débitants,	28 décès

Le cordonnier est un solitaire, à l'humeur morose; l'épicier est plus sociable; le mineur boit volontiers, mais je pense qu'il y aurait lieu de dresser une double statistique pour le mineur en temps ordinaire et le mineur en grève. Le boulanger, interrompant son travail nocturne, aime à aller montrer chez le débitant sa figure enfarinée et son costume primitif. Mais le débitant lui-même, obligé de trinquer avec ses clients, est le plus exposé.

En Hollande, disait M. Decaisne, une loi contre l'ivrognerie fut adoptée en 1881, pour réprimer l'ivresse publique et restreindre le nombre des débits : loi efficace, car, dès 1882, le nombre des débits tombait à Amsterdam de 2003 à 1640; et la consommation de l'alcool en cette ville diminuait de 40 000 hectolitres.

En France, la législation suit une marche toute contraire, et l'alcoolisme est en progrès constant.

L'alcoolisme est une maladie du système nerveux, dont tous les caractères sont aujourd'hui bien déterminés. Le premier signe est le tremblement des mains. Plus tard apparaissent de graves désordres : l'*ataxie*, singulière impuissance de régler les mouvements du corps; ils échappent à l'action de la volonté. Puis, trop souvent la folie. La folie a fait chez nous, depuis vingt ans, de terribles progrès, et les statistiques révèlent une effrayante augmentation de ce mal, le pire qui puisse frapper les hommes. Trois ou quatre causes, toujours les mêmes, ne cessent de l'engendrer. On a connu la folie des grandeurs; mais celle-là a dû diminuer beaucoup.

Imagine-t-on, au temps où nous vivons, un homme qui se figure un beau matin qu'il est ministre, et qui en perde la tête de joie et d'orgueil? Ce n'est pas vraisemblable. On a vu des fous qui disaient d'un air majestueux : « Je suis le pape » ou « je suis le roi ». On n'en a jamais vu qui se vantent d'être M. Goblet. Ce seraient de pauvres fous!

La folie de la richesse a fait beaucoup de victimes depuis les divers krachs, et l'agiotage effréné de la Bourse et des bourses. Ce n'est pas en vain qu'on pense devenir riche, ou qu'on cesse de l'être, par un coup de bourse, du jour au lendemain. Mais la folie, de beaucoup la plus fréquente est celle de l'alcool : ce n'est qu'une ivresse prolongée. Et celle-là est toujours marquée des mêmes caractères, la mélancolie profonde et la férocité.

Ce mal ne ressemble guère à la joyeuse ivrognerie autrefois célébrée par Rabelais. Quand on buvait trop de vin, de bon vin, de vrai vin, on en était quitte pour avoir le visage enluminé et le nez fleuri : le jus de la treille, comme disaient nos pères, n'attristait pas le caractère, loin de là; et rarement il abrégeait l'existence : de vieux buveurs, un peu goutteux, un peu apoplectiques, mais l'œil guilleret et la face réjouie, assistaient gaillardement à leur soixante-dix ou soixante-quinzième vendange. Il y a beau temps que le jus de la treille a fait place aux produits du laboratoire : là sans doute est la cause des effrayants progrès du mal.

Le vin pur est maintenant fort rare. Le mouillage paraît à MM. les débitants une honnête et inoffensive opération, comme s'il ne constituait pas par lui-même une fraude sur la quantité de la marchandise vendue. Le mouillage, de plus, conduit nécessairement à deux autres fraudes plus dangereuses : la coloration et le vinage. On vole d'abord; puis, pour cacher le vol, il faut rendre au vin de la couleur et de la force : alors on empoisonne. Un vin viné, c'est-à-dire additionné d'alcool, est certainement plus indigeste qu'un vin naturel, et porte plus facilement à la tête, même si l'alcool qu'on ajoute est de bonne qualité. Mais naturellement on n'emploie pas à cela le meilleur alcool, tiré de la distillation du vin. Combien toutes ces fraudes sont fréquentes à Paris! Tous les vins de coupage passent la barrière, riches de 15 degrés d'alcool; car au-dessus de 15 degrés seulement les droits seront augmentés. La barrière franchie, les vins de Paris tombaient à 7 ou 8 degrés en moyenne, avant la guerre acharnée déclarée aux marchands de vin par M. le directeur du laboratoire municipal; la Seine, la Marne, la Vanne, la Dhuys avaient passé par là; et après elles la fuchsine, la cochenille, le bois de campêche destinés à rendre des couleurs au

liquide trop pâle! Le vinage avant la barrière; après la barrière, le mouillage et la coloration : telle est la suite naturelle des opérations auxquelles se livre un marchand de vin.

Chose extraordinaire, cette corporation est si puissante, qu'on ose à peine s'attaquer à elle. Feu Gambetta lui fit l'honneur naguère de la haranguer, et lui déclara que l'ordre et la liberté étaient réfugiés chez les marchands de vin, pendant le seize-mai et les autres coups d'État, quand la révolution et la tyrannie occupaient les ministères! Il avait de ces trouvailles : et son grand mérite était de choisir les auxiliaires qui convenaient à son tempérament et méritaient de servir sa politique. Il en dit bien d'autres aux commis voyageurs... M. Lockroy, qui est ministre, a fait aussi sa cour aux marchands de vin : il est vrai qu'ils ont bousculé l'orateur et *chaviré* la tribune comme un simple comptoir, un jour de rixe. Les grands de la terre les saluent; le peuple les adore; il les nomme députés, témoin M. Hude. M. Hude, marchand de vin, est peut-être un peu oublié aujourd'hui : mais enfin il a été acclamé par deux cent cinquante mille Parisiens, en octobre dernier. C'est que leur cause est devenue populaire : le mouillage est un nouveau grand principe, et à la suite des droits de l'homme, on inscrira les droits du marchand de vin. Un homme d'esprit me disait un jour : « Nos trois couleurs sont vraiment nationales; car la France est le pays classique des vins, et elle en a de rouges, de blancs et de bleus. » Le bleu l'emporte à Paris.

Cette puissante corporation le prend de haut avec les profanes. Elle a un journal, le *Moniteur des alcools*, journal dont les polémiques dépassent en virulence tout ce dont la presse politique a pu donner l'exemple. Le vocabulaire des injures y est d'une richesse inouïe; et la défense du mouillage deviendrait quelquefois presque éloquente, avec un peu plus de grammaire.

M. Girard, l'intelligent et savant directeur du laboratoire, a eu besoin d'une vraie vaillance pour tenir tête à l'orage. Tous les jours on déversait sur lui un torrent d'imprécations.

Membre de la commission de surveillance du laboratoire, j'ai eu moi-même l'honneur de recevoir quelques éclaboussures. J'avais dit un jour : « Sans rien entendre au commerce, je pense que vendre de l'eau pour du vin n'est point honnête. » Mauvaise formule, j'en conviens; il ne faut jamais dire qu'on n'entend rien à des choses si simples; les intéressés en feront aussitôt des arcanes, et prendront des airs profonds. Le lendemain le *Moniteur des alcools* s'emparait de mon aveu : « Parler de ce qu'on ne sait pas, quelle ânerie! » Après cet aimable début, suivaient de longues explications, entremêlées d'invectives. Cette dure leçon devrait m'ap-

prendre qu'on ne peut pas parler du *mouillage* à la légère; pour le bien comprendre, il faut l'avoir pratiqué.

La grande querelle vient de la question de la *moyenne*. Renseigné par les statistiques et par l'expérience, M. Girard s'était dit : « Le vin, pour être déclaré bon et marchand, doit contenir tant d'alcool, tant d'extrait sec, tant de glycérine, tant de sels minéraux, etc. » On le querella à propos des chiffres adoptés, mais plus encore à propos de la méthode elle-même. Or était-il humainement possible d'en choisir une autre?

— Point de *moyenne*, lui criait-on.

— Qu'entendez-vous par là? répondait M. Girard. Donnez-moi un échantillon d'une provenance et d'une année connues, je le comparerai à d'autres échantillons de la même année et de la même provenance. Mais vous m'apportez des mélanges de vins divers, des produits de coupage simplement déclarés bons et marchands : à quoi reconnaître s'ils sont bons et marchands? Il faut bien que mon esprit se soit tracé, pour en juger, une règle idéale, une *moyenne*. Il n'est pas concevable que je puisse agir autrement.

Non, non, point de *moyenne;* et le Conseil municipal, sur le rapport de M. Chautemps, invite M. Girard à renoncer à la *moyenne*.

D'ardentes campagnes ont été menées pour la suppression du laboratoire, et il n'est nullement certain qu'elles ne doivent pas réussir un jour. Toutes les raisons imaginables ont été invoquées contre lui. Le croirait-on? Le patriotisme lui-même est intervenu! Les révélations du laboratoire déshonoraient le commerce français. Il était inutile et même nuisible de crier si haut. Voilà un patriotisme que nous ne comprenons guère et nous n'hésitons pas à répondre : « Tant pis pour le commerce français. » De pareilles institutions garantissent à la fois la santé du public contre le poison, et la bourse du public contre la fraude, et le commerce honnête ne saurait qu'en profiter.

Mais ce sont là des vérités trop évidentes. Revenons aux falsifications de l'alcool : nous les connaissons mieux qu'autrefois, grâce à M. Girard et au laboratoire municipal.

Le vin ne peut plus être appelé, comme autrefois, le jus de la treille; l'alcool ne peut pas davantage être appelé esprit-de-vin. Esprit-de-vin, c'était un de ces vieux mots de la langue quelquefois baroque, mais souvent expressive et poétique des alchimistes; quand on distillait le vin dans l'alambic, une vapeur, un esprit se dégageait, ou, comme on disait alors, *se sublimait*. Cette vapeur condensée avait fourni l'alcool.

L'alcool de vin, ainsi préparé, n'a-t-il point d'équivalents? Ne peut-on point tirer d'ailleurs la même substance chimique? On le

peut, sans doute. Les sucres, en fermentant, donnent de l'alcool; c'est le sucre du raisin qui a produit l'alcool du vin. Et tous les végétaux qui produisent le sucre fermentescible peuvent par conséquent produire l'alcool semblable à celui du vin, l'alcool *éthylique*, pour parler le langage de la chimie. Bien plus, diverses substances végétales, la dextrine, l'amidon, la fécule, la cellulose, se changent aisément en sucre : on en peut donc aussi tirer l'alcool éthylique. C'est ainsi qu'on tire le tafia des résidus de cannes à sucre, l'eau-de-vie des pommes de terre, qui contiennent de la fécule, ou des grains qui contiennent de l'amidon. Le bon marché de ces eaux-de-vie d'une part, et, d'autre part, la destruction des vignes par le phylloxéra, ont amené les industriels à renoncer presque complètement à l'eau-de-vie de vin. Un journal prétendait dernièrement que, depuis 1840, cette fabrication était tombée de 715 000 hectolitres à 15 000. Et cependant la fabrication des alcools, au total, a augmenté. Il n'y aurait d'après cela plus d'illusion à conserver : sauf quelques hauts banquiers d'Israël, ou quelques hauts fonctionnaires de la république, personne en France ne boirait d'eau-de-vie.

Qu'importe, dira-t-on, si l'on consomme toujours des liqueurs dont la chimie prouve l'identité? L'alcool éthylique est toujours le même, quelle qu'en soit la provenance. Sans doute, mais il est accompagné de produits accessoires, plus ou moins sains et agréables, et variant avec la matière première d'où on l'a tiré. Par exemple, l'eau-de-vie de fécule de pommes de terre contient de l'alcool amylique, des acides gras volatils et des produits huileux; l'eau-de-vie de grains est toujours accompagnée d'acides œnanthique, margarique, caprylique; l'alcool de mélasse de betteraves est souvent sali par des alcools étrangers et des acides gras [1]. Ne prolongeons pas cette nomenclature, et disons seulement que tous ces produits étrangers constitueraient ce que l'industrie appelait l'alcool *mauvais goût*. Nous devons dire qu'elle est arrivée à purifier beaucoup mieux l'alcool, et à supprimer en grande partie le mauvais goût.

Nous doutons qu'elle ait aussi bien réussi à supprimer la mauvaise influence sur l'organisme. L'action de l'alcool éthylique pur est de beaucoup moins pernicieuse que celle de la plupart des corps similaires : le fait a été prouvé, il y a quelques années, par des expériences restées célèbres de M. le docteur Dujardin-Beaumetz : il opérait *in anima vili*, sur des porcs, et les rendait horriblement alcooliques, atteints du *delirium tremens*, en leur prodiguant les rhums, cognacs, anisettes, absinthes, achetés chez le

[1] Baudrimont, *Dictionnaire des falsifications*, p. 108.

marchand de vin; l'alcool pur causait beaucoup moins de ravages. Dans les liqueurs frelatées, il paraît qu'on trouve souvent des substances chimiques fort voisines des alcools, les *aldéhydes*, et que l'effet en est fort dangereux.

Mais ce n'est pas tout d'ôter le mauvais goût; il faut donner le bon goût et l'apparence aimée par les buveurs. Le buveur d'absinthe tient à voir un fin précipité se former dans son verre, quand il mêle l'absinthe et l'eau : un peu de résine dissoute dans l'alcool lui procurera ce plaisir. Les amateurs des liqueurs diverses veulent y retrouver un certain parfum, un *bouquet* caractéristique : ces *bouquets* divers se débitent, sous forme d'essences, en petits flacons. Il y a quelques années, écrivant sur les falsifications, je signalais un *bouquet de cognac :* c'était un éther obtenu par la réaction de l'acide sulfurique sur l'huile de ricin. Il y en a bien d'autres aujourd'hui. M. Girard a saisi le *bouquet de rhum*, mélange d'éther butyrique, d'éther acétique, de teinture de vanille et d'essence de violette. La coloration s'obtient par l'écorce du chêne. Le bouquet de kirsch s'obtient avec de la nitro-benzine ou de l'eau de laurier-cerise. Quand on désire obtenir un bouquet fin, on prend de l'acide cyanhydrique, de l'aldéhyde benzoïque, ou du cyanure de phényle.

Enfin il existe un nouveau bouquet de cognac, composé de cachou pulvérisé, de sassafras, de fleur de genêt, d'iris, de véronique, de thé Hishwin, de capillaire du Canada, de réglisse en bois macérée dans l'alcool.

Ayez pitié des pauvres ivrognes que vous rencontrez de nos jours. Non, ce ne sont plus les faces rubicondes des joyeux buveurs de Bourgogne. Ils ont les yeux cernés, le regard inquiet; ils vont tomber au coin de la route et s'endormir dans d'affreux cauchemars; ce sont des empoisonnés, destinés un jour au *delirium tremens* ou à la folie. Plaignez-les, et évitez-les aussi, car leur folie est souvent dangereuse.

De tout ceci résultent avec évidence pour l'État un droit et un devoir. Le droit, c'est de prélever un impôt, un lourd impôt, sur une boisson qui n'est point de première nécessité et qui devient très nuisible sitôt qu'on en abuse. Le devoir, c'est de poursuivre et de réprimer sévèrement les falsifications. La fraude est ici funeste, non seulement aux intérêts de l'État et des particuliers, mais à la santé du public.

Est-ce à dire que l'État, pour mieux user de ses droits, et aussi pour mieux remplir ses devoirs envers les citoyens, doive se charger lui-même de vendre l'eau-de-vie? Le système a été essayé et préconisé chez plusieurs de nos voisins.

V

Plusieurs pays d'Europe ont déjà fait l'expérience du monopole des eaux-de-vie. Ce monopole règne encore en ce moment en Norwège, et il est confié à une Compagnie, la *Braendevins-Sambag*. Un médecin allemand, qui a parcouru le pays l'été dernier, a fait à son gouvernement un rapport où il se déclare pleinement satisfait. Il paraît que les débits sont beaucoup plus rares qu'en Allemagne, la Compagnie n'en ouvrant que fort peu, et n'autorisant même pas tous les restaurants et tous les hôtels à vendre de l'eau-de-vie. Quelquefois elle n'accorde la permission que pour certaines heures ou certains jours, par exemple du samedi soir au lundi matin; et le plus souvent on ne peut acheter que par trois quarts de litres à la fois. Il suit de là que le Norwégien éprouve les plus grandes difficultés à s'enivrer d'eau-de-vie : c'est un plaisir à la fois coûteux et incommode. Il faut qu'il aille acheter trois quarts de litre entre le samedi et le lundi, les emporte chez lui... tout cela suppose une volonté bien arrêtée; le hasard et la fantaisie n'y sont plus pour rien. Le médecin allemand prétend que l'ivrognerie et le *delirium tremens* sont beaucoup plus rares en Norwège que dans sa patrie. Ceci n'est pas, remarquons-le en passant, faire l'éloge du monopole, mais faire l'éloge de la manière dont il est mis en pratique.

Les Russes ont pratiqué très longtemps pour les alcools le système du monopole. Cet hiver, la *République française* annonçait que M. Jules Roche, qui entend les questions financières aussi bien que les questions religieuses, allait partir pour la Russie. Le célèbre député voulait voir par ses yeux la pratique du monopole; et chacun sait, disait le moniteur officiel de l'opportunisme, qu'en Russie un système analogue est déjà en vigueur. Dans un article fort intéressant, signé de M. Raffalowitch, les *Débats* répondirent que c'était là se tromper de vingt-trois ans. Depuis 1863 le régime a changé en Russie, et les alcools ne sont plus frappés que d'un impôt indirect ordinaire.

Le régime du monopole avait duré deux siècles. Alexis Michaïlowitch, qui régna de 1645 à 1676, avait décidé que le gouvernement achèterait toutes les eaux-de-vie et les revendrait aux débitants à des prix déterminés. Ceux-ci devaient s'engager par serment à se contenter du bénéfice légal, sans chercher à l'augmenter par la fraude. « Le contrôle des débits [1] et la perception des recettes étaient confiés à des fonctionnaires élus, aux chefs des villes ou aux employés de

[1] Raffalowitch, *Débats,* mercredi 17 février 1886.

districts. Ceux-ci remettaient l'argent recueilli à l'administration centrale. Pierre le Grand chargea le conseil communal, dans les villes industrielles et commerciales, de la gestion du monopole. Il reconnut à l'État le droit de fabriquer l'eau-de-vie, et obligea en même temps ceux qui voulaient avoir le droit de bouillir à livrer le produit à un prix déterminé à la Couronne. Quelques personnes, les nobles, les couvents, avaient le privilège de fabriquer librement pour la consommation domestique. On accordait même aux paysans, moyennant une légère redevance, l'immunité de l'impôt pendant quelques jours, dans des circonstances exceptionnelles, fêtes, noces, baptêmes.

« Le monopole ne donna pas toujours des résultats satisfaisants lorsqu'il était exercé par le gouvernement, et Alexis Michaïlovitch l'afferma à diverses reprises, mais pour un temps très court. Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, le monopole demeura monopole d'État. Les impératrices Élisabeth et Catherine II essayèrent plusieurs fois du système de la ferme; mais le peuple s'en montra mécontent, et l'on revint au monopole gouvernemental. A dater de 1795, le système de la ferme fut introduit d'une façon permanente. Jusqu'à cette époque, les recettes avaient été de 980 000 roubles en 1725, de 3 450 000 en 1756, de 10 775 000 en 1794. La Couronne avait toujours vendu à un prix élevé au débitant : en 1793, 3 roubles les 12 litres 1/2. »

En 1795, un marchand appelé Kandalinzeff proposa d'établir une ferme générale des eaux-de-vie. L'État se déchargeait du monopole et conférait le soin de l'exploiter à des traitants : c'est ce qui se fait en ce moment en Norwège, et ce qui se fait chez nous, pour les allumettes. Ce nouveau système fut adopté. La franchise des nobles fut réduite à 1125 litres par an. Les recettes de l'État augmentèrent; elles montèrent en moyenne à 12 millions et demi par an, de 1799 à 1803; à 14 millions et demi, de 1811 à 1815. Mais l'ivrognerie fit aussi beaucoup de progrès. Il paraît que les fermiers russes poussaient les gens à boire et ne connaissaient pas tous les procédés décourageants des austères fermiers de la Norwège. De plus, les contrebandiers s'organisaient en troupes et luttaient ouvertement contre les soldats du tzar, envoyés au secours des fermiers.

En 1817, l'empereur Alexandre Ier supprima la ferme. Les revenus de l'État tombèrent presque aussitôt de 15 à 12 millions; les affaires s'arrêtèrent; en 1814, au milieu de la guerre européenne, on avait exporté pour 3 millions et demi de roubles d'eau-de-vie; en 1825, l'exportation tombe à 109 000 roubles. Et l'ivrognerie, paraît-il, devenait de plus en plus fréquente, malgré les

plus sévères ordonnances. Le comte Bancrin rétablit la ferme en 1829. Le système devait durer jusqu'en 1862. Voici, nous dit M. Raffalowitch, comment il était organisé. « La fabrication était libre, mais à la condition de livrer toute l'eau-de-vie fabriquée au fermier du monopole, à un prix déterminé. Le fermier fixait le prix, qui ne devait jamais tomber au-dessous d'un taux minimum convenu avec le gouvernement. Ordinairement ce prix couvrait seulement la valeur du produit et il variait suivant le cours des céréales. Le fermier avait d'ailleurs le droit de fabriquer lui-même ou d'importer des autres provinces. L'administration annonçait que la ferme, pour tel ou tel gouvernement, était à céder : il fallait envoyer les soumissions cachetées au sénat dirigeant, qui concédait l'exploitation à l'offre la plus avantageuse. On procédait également par adjudications publiques. La ferme était accordée pour un gouvernement et pour quatre ans. Le fermier devait déposer un cautionnement représentant environ la moitié de sa redevance annuelle, et acquitter par quinzaine au Trésor la somme convenue; il était obligé d'acheter aux distillateurs de la province toute l'eau-de-vie produite à un prix minimum déterminé et ne pouvait la revendre plus cher qu'un prix maximum. En moyenne, les fabricants vendaient à la ferme à raison de 45 kopeks le vedro de 12 litres 1/3 à 40 degrés; le fermier cédait l'eau-de-vie entre 6 et 10 roubles le vedro aux débitants. Il avait main libre entre les limites fixées par l'État pour l'achat et la revente. Les frais d'exploitation étaient à sa charge, et comme sa sphère d'action était étendue, les frais étaient très considérables. Il devait non seulement surveiller les distilleries de son ressort, mais encore garder les frontières intérieures contre la contrebande des provinces voisines. La corporation des fermiers de l'eau-de-vie était très puissante et disposait d'une grande influence; les bénéfices en général étaient énormes. On cachait soigneusement le chiffre de vedros vendus dans chaque province. L'État a encaissé, en 1828, 21 millions; en 1850, 41 millions 1/2; en 1859, 74 millions. Les fermiers poussaient de toutes leurs forces à la consommation. En 1849, la ferme de l'eau-de-vie fut étendue à la totalité de l'empire. »

Quand l'empereur Alexandre II, en 1862, voulut supprimer la ferme, les fermiers offrirent, dit-on, à l'État jusqu'à 300 millions de roubles pour maintenir leurs privilèges; et, n'obtenant pas gain de cause, ils brûlèrent leurs archives afin d'embarrasser le ministère des finances. L'État était leur créancier pour 53 millions de roubles; leurs cautionnements ne dépassaient pas 23 millions. La liquidation ne se fit pas sans procès longs et compliqués; et

l'empereur dut montrer une fermeté singulière pour mener à bon terme la réforme qu'il avait conçue. Une commission nommée dès 1858 avait élaboré un projet de loi qui entra en vigueur le 1er janvier 1863, après avoir reçu la sanction impériale.

Depuis lors l'impôt est indirect. Les usines sont soumises à l'exercice, et payent d'après le *degré*, c'est-à-dire d'après la richesse, la pureté de leurs produits; mais il y a un minimum légal, au-dessus duquel les fabricants jouissent de la franchise, et sont ainsi encouragés à chercher de nouveaux et meilleurs procédés. L'impôt sur les boissons a rapporté en Russie, en 1884, 244 millions de roubles, c'est-à-dire 617 millions de francs.

Au sujet du monopole des eaux-de-vie, la toute-puissance du prince de Bismarck vient de subir un échec. Le gouvernement espérait tirer de ce monopole un produit net de 378 750 000 francs, et on comprend que cette perspective lui sourît. Il avait à pousser les travaux du canal de la mer du Nord à la Baltique, à augmenter les pensions de retraite des vieux officiers, à solder mille autres dépenses utiles. L'opposition ne manquait pas d'arguments. Dans un certain nombre de provinces, telles que le Sleswig-Holstein, la Westphalie, les provinces du Rhin, le Hanovre, la Hesse, etc., le projet devait avoir pour résultat de faire diminuer d'au moins 25 pour 100 le prix de l'eau-de-vie dans les cabarets : c'est le prix de l'eau-de-vie en bouteilles qui devait être augmenté. Ce n'était pas le moyen de restreindre le nombre des ivrognes, des aliénés, des malades du *delirium tremens :* tous ces malheureux sont des victimes du cabaret. Il est beaucoup plus rare que l'acheteur d'une bouteille ou d'un baril, le bourgeois qui fait sa provision et remonte sa cave, s'alcoolise à domicile. On arrivait donc au résultat contraire à celui qu'il fallait poursuivre.

Mais là n'étaient pas les seules raisons. Il est certain que les opposants voyaient dans ce monopole impérial un puissant moyen de centralisation : auprès des conseils des différents États alliés, le système eut peu de succès. Bien entendu, le conseil fédéral de l'empire l'avait approuvé, et le landtag prussien l'avait voté. Mais le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, le refusèrent. Au landtag bavarois, l'échec fut complet; le projet de M. de Bismarck fut repoussé par 90 voix contre 45. Tous ces États montraient qu'ils voulaient garder leur libre arbitre et ne point accepter aveuglément les ordres politiques du grand chancelier. Le prince, avait dit M. Windthorst, confond volontiers les mots *allemand* et *prussien*, quand il s'agit des intérêts de l'empire. Cette parole paraissait avoir été entendue d'un bout à l'autre de l'Allemagne.

En Prusse même, le projet avait été adopté, mais non sans

quelque opposition. Les habitants du Lauenbourg signèrent en foule une pétition contre le monopole de l'alcool : détail assez piquant, les habitants du Lauenbourg sont précisément les électeurs de M. le comte Herbert de Bismarck, le fils du chancelier de fer. Le comte Herbert n'hésita pas à leur répondre; il écrivit une lettre à ses électeurs et leur déclara que, si le monopole n'était pas voté, il faudrait augmenter dans des proportions énormes tous les impôts payés au profit de l'empire.

Au Reichstag, l'opposition se manifesta dès le début de la discussion et fit comprendre qu'elle était en force. Une commission de vingt-huit membres fut nommée à l'effet d'examiner le projet; et, d'après les noms des membres qui composaient la commission, il fut facile de prévoir que le projet de M. de Bismarck serait ou tout à fait rejeté, ou tellement amendé et transformé, qu'il changerait complètement de caractère. Le chancelier, disait-on déjà, a été aussi mal inspiré que le jour où il proposait le monopole du tabac [1].

Le 11 mars, le ministre des finances fut prié de comparaître devant la commission. On lui demanda si le gouvernement consentirait éventuellement à ce que la commission discutât l'adoption d'une forme différente d'imposition des alcools. Le ministre ne se montra point intraitable. Il répondit que si un membre de la commission avait à émettre une proposition ferme, permettant de tirer de l'imposition des alcools un revenu supérieur à celui qu'on en tirait actuellement, le gouvernement ne se refuserait pas à étudier cette proposition nouvelle : ce serait pour lui un devoir. Cependant, ajoutait le ministre des finances, le gouvernement ne pouvait *a priori* consentir à faire dores et déjà une déclaration qui pourrait être considérée comme un engagement et être plus tard invoquée contre lui.

Deux jours après, la commission avait rejeté les deux premiers articles du projet. Ils en contenaient la partie essentielle.

Le premier article fut repoussé par 19 voix contre 6, et le second par 20 voix contre 5. Entre les deux votes, un des fidèles du chancelier avait lâché pied.

Dès lors le résultat final devenait certain, le vote ne pouvait être enlevé que grâce à l'appoint du centre, et le centre paraissait peu disposé à accorder son appoint. M. Windthorst n'avait pas dissimulé sa mauvaise humeur. Malgré l'amélioration des rapports avec l'Église, les membres catholiques ne laissaient pas d'avoir encore d'assez nombreux sujets de mécontentement; les Bavarois,

[1] Agence Havas, 12 mars.

notamment, se plaignaient de voir les chaires de leurs facultés peuplées de professeurs protestants ou athées, expédiés de l'Allemagne du Nord. Beaucoup craignaient encore, — avaient-ils tout à fait tort? — que la réconciliation entre l'empereur et le Saint-Père ne se bornât à de grands témoignages de respect. Certes, tous avaient applaudi à ce grand spectacle qui fut donné au monde, lorsque l'arbitrage du pape fut sollicité par un prince protestant. Mais enfin le chancelier ne pouvait espérer ramener à lui les cœurs catholiques uniquement pour avoir donné au pape les noms de Sire et de Majesté. A cela on eût pu répondre que l'illustre Pontife qui gouverne en ce moment l'Église, quelque haut intérêt qu'il y ait à voir les peuples et les princes rendre au Siège apostolique les hommages extérieurs qui lui sont dus, n'avait jamais paru capable d'oublier, pour quelques marques de respect rendues à sa personne auguste, les droits de l'Église confiés à ses mains. Non, tel n'est point le caractère du Très Saint-Père actuellement régnant, et devant cette puissance morale, pacifique et désarmée, il n'y avait point à craindre que le chancelier de fer lui-même pût longtemps s'en tenir à de platoniques protestations.

Mais, encore, les griefs avaient été trop nombreux et les blessures étaient trop récentes et trop mal guéries, pour que les catholiques pussent accepter aveuglément la politique du chancelier. Dans son numéro du 7 mars, le journal *l'Univers* fit connaître en France cet état des esprits.

« Le projet de M. de Bismarck, disait-il, projet relatif au monopole de l'alcool, soulève une très sérieuse opposition ; le chancelier ne pourra sans doute triompher que par l'appui du centre, mais l'aura-t-il? Cela ne semble pas certain, et l'on se demande si, en faisant dire qu'il souffre de rhumatismes qui l'empêcheront de prendre part à la discussion, M. de Bismarck ne se ménage pas prudemment une porte de sortie. »

C'était bien mal connaître M. de Bismarck. Ce ne sont point là de ses façons d'agir : le courage n'est pas sa moindre qualité ; et vis-à-vis de son parlement, il ne paraît pas avoir jamais daigné user de faux-fuyant. Il prit la parole, avec cette éloquence franche, originale, un peu brutale, que toute l'Europe connaît bien ; éloquence de grand seigneur, sans redondances, sans étude, sans petites habiletés, l'orateur ne se souciant de passer ni pour un avocat, ni pour un cuistre, ni pour un parlementaire. Heureuse et bienvenue l'éloquence qui sait échapper à ces trois genres !

Il montra un peu un défaut, qui nous paraît assez répandu parmi les hommes âgés parvenus à de très hautes situations. Ils ont une tendance naturelle, non pas précisément à sortir des questions

proposées, mais à les élargir d'une façon prodigieuse. Ils font intervenir l'avenir du pays ou son glorieux passé, Dieu, l'honneur, la conscience, à propos de tout projet soutenu par eux. Cela tient à la grande hauteur de vues qu'ils ont atteinte, grâce au temps et à l'expérience; peut-être aussi à la haute importance qu'ils attachent à leurs vues, et à l'étonnement qu'ils éprouvent de s'être entendu contredire; ne doutant pas que l'avenir et l'honneur du pays ne dépendent de leurs paroles et que Dieu même n'y prenne quelque intérêt. Peut-être encore n'est-ce là qu'une habileté suprême destinée à dérouter leurs adversaires, qui ne s'attendaient point à tant de conséquences, à propos d'un projet sur les alcools ou sur les allumettes; ils se sentent atterrés de constater la brièveté de leur entendement et la pauvreté de leurs petits arguments pratiques : ils n'osent plus les mettre en avant. Chez nous, M. Thiers avait ce défaut, — ou possédait cet art, — au suprême degré.

« Messieurs, dit le prince de Bismarck aux membres du Reichstag, nous avons un besoin pressant d'augmenter les recettes de l'empire et pourtant nous ne pouvons de nouveau recourir aux impôts directs. L'eau-de-vie est un objet de consommation qui peut très bien supporter l'impôt et qu'il est fort à propos de grever. Si vous refusez le monopole, il faudra augmenter l'impôt. Mais vous feriez mieux de voter le monopole. En effet, messieurs, c'est là un projet du gouvernement, et vous nous paraissez depuis quelque temps ne pas traiter avec toute la considération voulue les projets du gouvernement. La majorité du Reichstag les discute, les ajourne et pense pouvoir les rejeter : est-ce avec une pareille majorité que nous pourrons consolider l'unité allemande ?

« Oui, continua le chancelier, tant que le Parlement ne comprendra pas mieux ses devoirs, l'avenir de l'empire restera pour nous un sujet d'inquiétude. Des complications sont possibles... Il n'y en a point encore, et rien ne fait prévoir que la sécurité de l'empire puisse être menacée. Mais qui donc prévoyait des complications au début de l'année 1870 ? Nous devons constamment nous tenir prêts à subir même de plus rudes épreuves. »

Telles furent, en substance, les menaces de M. le prince de Bismarck. En terminant son discours, il ne parlait plus de l'expédient financier qu'il fallait chercher, mais ne craignait pas de dire, avec une entière franchise, qu'il regardait le monopole de l'alcool comme un moyen efficace d'affermir l'empire d'Allemagne. Le rejet du projet de loi serait à ses yeux un coup porté à l'empire.

La discussion fut suspendue. Lorsqu'elle reprit, M. Richter s'étant permis quelques objections : « Devant toutes les propositions du gouvernement, s'écria M. de Bismarck, on trouve M. Richter intran-

sigeant. Vous m'accusez, ajouta-t-il, d'avoir fait prendre à mon souverain le chemin de Canossa; vous m'avez fait prendre, dans le sein même du Reichstag, un chemin bien plus pénible encore. »

Aucune parole, aucune menace, ne put changer l'opinion du Reichstag. Par cent quinze voix de majorité cette assemblée rejeta le projet de loi sur le monopole de l'alcool. Cet échec, disaient alors les correspondances d'Allemagne, a porté au plus haut point l'irritation du chancelier; on se demande s'il ne médite pas, soit la suppression du Reichstag, soit du moins un moyen de lui enlever tout pouvoir. Quelques nouvellistes effarés prétendirent même qu'après une telle défaite, le prince, pour ressaisir le pouvoir, devait songer à provoquer de nouveau quelque grave mouvement européen.

VI

M. Jules Roche sera-t-il plus heureux?

Un des plus hauts fonctionnaires de la direction des finances, à la Ville de Paris, me disait, il y a quelques jours : « Le monopole des alcools est un rêve. Pour concevoir de tels rêves, il faut être un professeur, un théoricien, un esprit abstrait; ou bien être le prince de Bismarck! » Le tout-puissant chancelier n'a rencontré qu'un retentissant échec. Le professeur tient bon et défend habilement chez nous son idée : c'est M. Alglave, professeur d'économie politique au Collège de France, premier inventeur et grand défenseur du projet déposé par M. Jules Roche.

M. Alglave procède à l'anglaise, par meetings et par conférences. A Paris, à Lille, à Toulouse, il s'est fait entendre, et il a discuté avec ses adversaires. En général, il commençait par démontrer que l'impôt sur les eaux-de-vie peut être augmenté : ce n'était pas la partie la plus difficile de sa tâche. Voici le raisonnement en résumé [1] :

« La France consomme actuellement environ 1 500 000 hectolitres d'alcool pur; l'hectolitre coûte 55 francs au cours actuel, et paye au Trésor une taxe de 156 francs. Donc, à l'heure qu'il est, l'hectolitre d'alcool pur ressort à 211 francs, soit 2 fr. 11 le litre.

« Mais il est évident que le débitant auquel l'alcool revient à ce prix ne le vend pas à 100 degrés. Avec un litre à 2 fr. 11, il en fait deux et même deux et demi par addition d'eau, pour donner au liquide 40 à 45 degrés. Dans un litre, on peut trouver jusqu'à 40 petits verres de 2 centilitres 1/2 qui, au prix classique de

[1] *Moniteur*, 19 février. Conférence de M. Alglave, à Lille.

10 centimes, donnent une recette de 4 francs par litre, soit un bénéfice de 5 francs, c'est-à-dire 300 pour 100. Ce bénéfice se réduit sans doute beaucoup pour la vente en gros, mais on estime qu'il est encore assez élevé.

« La conclusion, c'est qu'on peut sans grand danger, et sans risquer de faire augmenter le prix pour le petit consommateur, surtaxer l'alcool pur de 50 et même de 80 francs. La recette du Trésor, pour la perception de la taxe actuelle, atteint à 250 millions à peu près, ce qui est un joli denier. Et pourtant, parmi toutes les nations européennes, c'est en France que l'alcool est taxé le moins lourdement. En fixant la surtaxe à 50 francs, on arriverait à une plus-value de recettes de 75 millions. »

Jusqu'à présent les surtaxes de l'alcool n'ont point arrêté la consommation. Elle a été constamment en progrès depuis 1851. M. Bocher disait, dans un célèbre rapport à l'Assemblée nationale : « En même temps que le droit s'élevait, la consommation des alcools s'est accrue dans de fortes proportions [1]. » Il y a lieu de penser, avec M. Alglave, que l'expérience n'est point dangereuse et que les choses continueront ainsi.

« Mais, poursuit M. Alglave, le péril naît d'un autre côté. Il est, en effet, à craindre que les débitants, voyant réduire ainsi leurs bénéfices, ne cherchent à trouver par ailleurs une compensation, et cette compensation, ils ne la peuvent avoir qu'en achetant ou en débitant des produits de qualité très inférieure, souvent nuisibles à la santé publique. Il faut bien avouer que ce péril est grave et mérite d'attirer l'attention des législateurs. »

Tel est donc le motif qui le conduit à souhaiter le monopole. Avec l'augmentation d'impôt, il faut craindre une augmentation de la fraude. Grâce au monopole, l'État encaissera l'impôt et ne laissera plus de place pour la fraude. Il achètera tous les alcools aux producteurs par voie soit d'adjudication, soit de soumission, et les débitants deviendront ensuite ses entrepositaires, obligés à vendre à prix fixe et gratifiés d'une rémunération déterminée.

C'est ici que M. Alglave se sépare d'un autre auteur d'un projet de loi sur les alcools, M. Hervé. M. Alglave a écrit aux journaux pour éviter des confusions et revendiquer la paternité de son système. Ce n'était point nécessaire. Les deux systèmes diffèrent grandement. M. Alglave veut établir un monopole ; M. Hervé se contente d'augmenter, dans une mesure considérable, les droits actuellement payés.

L'originalité du système de M. Hervé consiste en ce que cet

[1] Cité par la *République française*, 3 février 1886.

éminent homme politique ne parle pas seulement de nous imposer des charges nouvelles, mais aussi de nous dégréver, de nous débarrasser d'une très lourde charge qui pèse en ce moment sur nous. Singulière originalité, au temps où nous vivons! Il n'est jamais question, en effet, que de prendre, quand on renonce à emprunter.

M. Hervé veut supprimer les octrois : c'est une fort sage et, en même temps, fort généreuse entreprise. L'octroi pèse sur l'habitant de la ville et sur celui de la campagne, sur le consommateur et sur le producteur : c'est un mémoire qu'ils ont à régler à eux deux. On sait que le producteur agricole n'est pas riche. Quant au consommateur, habitant des villes, il a de bonnes raisons de trouver l'impôt mal réparti. C'est un impôt établi sur les objets de première nécessité, surtout sur les matières alimentaires : impôt payé, par conséquent, à peu près également par le pauvre et le riche, sans aucune proportion gardée avec les ressources de chacun et le train de vie qu'il mène. Or un bon impôt doit toujours être, non certes progressif, mais proportionnel.

L'embarras est de remplacer l'octroi. Ce n'est pas facile, surtout à Paris. Le total du revenu des octrois, dans toutes les villes de France qui en possèdent, s'élève, suivant M. Hervé, à 275 millions. L'octroi de Paris, à lui seul, compte pour plus de la moitié. Depuis que les mauvaises années ont commencé, depuis que les matériaux de construction ne rapportent plus rien et que le *bâtiment n'allant plus*, *rien ne va*, le revenu de l'octroi n'est plus que de 140 millions : il avait monté, naguère, à 152. M. Hervé remarque que 140 millions partagés entre 2 000 000 de Parisiens, donnent 70 francs par tête et par an, ce qui est une fort pesante charge.

Comment donc remplacer l'octroi? Au conseil municipal de Paris, où la question a été plusieurs fois discutée, on ne voit qu'un moyen, toujours le même : taxer la propriété, bâtie ou non bâtie. Des vœux ont été émis en ce sens. On avait pensé aussi à taxer la propriété non louée, ce qui rapporterait, en ce moment, à la ville de beaux revenus, car, dans tous les quartiers, la moitié des maisons portent des écriteaux et restent vides. On a beaucoup bâti, dans des temps de prospérité et de travail; mais la population, au lieu d'augmenter régulièrement, comme elle le faisait depuis trente ans, a diminué. Paris se vide. Il y a une grève des locataires. Ce n'est peut-être pas en grévant les locaux non loués, qu'on engagera les gens à bâtir; ce n'est pas ainsi qu'on fera « aller le bâtiment ».

Évidemment le moyen préconisé par M. Hervé vaut bien mieux. On lui a objecté seulement qu'il ferait payer les uns pour les autres : tous les habitants des villes et villages non pourvus d'octroi

payeraient le droit sur l'alcool au profit des habitants de Paris, de Rouen ou de Bordeaux, dégrévés d'octroi. Mais enfin un dégrèvement était promis. M. Alglave n'en promet pas; il dit seulement qu'on verra ce qu'on pourra faire après avoir essayé quelques années de son système. En somme, le fond du projet de M. Hervé, c'est la suppression des octrois; le fond du projet de M. Alglave, c'est l'établissement du monopole.

Le monopole profitera-t-il aux consommateurs? L'ivrognerie, l'alcoolisme, deviendront-ils plus rares? Peut-être l'eau-de-vie sera moins frelatée et par conséquent plus saine. Mais, en revanche, si elle est agréable au goût et ne coûte que deux sous, on en boira beaucoup. Je ne compte pas beaucoup sur M. le préfet pour en régler, en restreindre l'usage, comme on fait en Suède : ce serait nuire aux finances de son gouvernement qui déjà sont peu brillantes, et faire du tort à sa politique, dont les alcooliques sont rarement ennemis. Plus d'ivrognes! Et qui donc chanterait désormais la *Marseillaise?*

La grande difficulté vient des débitants. La *République française* le dit, et nous n'en doutons pas; nous sommes même touchés en leur faveur par beaucoup de raisons que les rédacteurs de ce journal officieux ne sauraient apprécier. Examinons leur situation.

L'État, disions-nous, supprimera la cause même de la fraude, tout en encaissant l'impôt.

Il encaissera aussi une forte partie du bénéfice du marchand. Celui-ci vendant 2 sous le petit verre, et ne recevant que 20 pour 100, le *Soleil* a remarqué assez justement que, pour payer ses frais généraux, un débitant, à Paris, devra, sous le monopole, vendre deux mille petits verres par jour : cela ne ferait que 40 francs pour le marchand. La *République française*, indignée (elle est des chauds partisans du monopole), répond : « Le *Soleil* connaît donc, à Paris, des débits où on ne vend ni vin, ni bière, ni cidre, ni aliments d'aucune sorte, et où le loyer, la patente, le service, s'élèvent à près de 15 000 francs par an? Nous voudrions bien avoir l'adresse d'un pareil débit[1]. »

N'importe : il faudra bien des petits verres. Il en faudra beaucoup pour que la situation d'entrepositaire de l'État soit enviable; et enfin, comme dirait le *Moniteur des alcools*, en son *premier Bercy*, pour que le jeu en vaille la chandelle.

Songez que ces débitants, soumis à d'incessantes inspections, seraient obligés à employer des bouteilles bizarres, imaginées par M. Alglave, qui se videraient à la rigueur, mais que les agents de

[1] *République française*, 3 février 1886.

l'État auraient seuls l'art de remplir. Vous souvenez-vous du « noyau d'Alsace », qui se débitait après la guerre dans de petites statues de M. Thiers ; et de la liqueur du bon patriote, qui remplissait le torse, la barbe et le nez crochu d'une foule de Gambetta en verre, ornements des vitrines de marchands de vins? On reprendrait sans doute ces modèles incommodes, mais remis au goût du jour, et rappelant les traits de nos grands hommes. Le cassis ou l'anisette couleraient des lèvres de M. de Freycinet; et l'eau-de-vie de propriétaire jaillirait du crâne de M. Grévy. On aurait là les bouteilles les plus malaisées à remplir jusqu'au goulot.

Mais ceci est un détail. Songez surtout que tous ces débitants sont indépendants, ou à peu près, et qu'ils vont devenir des fonctionnaires, des employés du préfet. C'est payer bien cher les 40 francs qu'ils peuvent espérer gagner en vendant deux mille petits verres. Le préfet, dira-t-on, ne les molestera pas plus que les marchands de tabac : quelle erreur! Le marchand de tabac, — vieux soldat le plus souvent, — est un être sans ambition et aujourd'hui sans prestige; on entre chez lui, on emporte sa petite provision sans échanger deux paroles. Le marchand de vin est une puissance; on consomme dans sa boutique, et, fort rarement, sans jouir de son entretien. Le préfet aura soin de lui. Voilà des gens qui aujourd'hui s'abonnent au journal qui leur plaît, envoient leurs enfants à l'école qu'ils choisissent, vont où ils veulent, même à l'église, saluent qui leur convient; et qui demain seront espionnés, dénoncés, semoncés, révoqués, taillables et corvéables à merci par M. le préfet, le tout pour 2 centimes par petit verre.

Donc nous demanderons cette fois grâce pour les marchands de vin : surveillez-les, poursuivez-les, s'ils vendent des drogues falsifiées. Imposez-les, si cela est nécessaire, mais n'en faites point des fonctionnaires. Il en existe trop déjà, et nous les connaissons trop.

VII

Voici une étude où nous aurons mêlé des éléments bien différents, un peu de science, un peu de politique, un peu d'histoire contemporaine. Il fallait, pour nous faire pardonner ce défaut, auquel prêtait notre sujet, tirer, du moins, de tout ce mélange une conclusion nette. Nous le faisons avec la plus candide, on dira peut-être, la plus cynique franchise : c'est bien le moins, après avoir promené la patience du lecteur en tant de contrées diverses.

Le monopole de l'alcool pourrait-il être confié à l'État? Cela pourrait être; cela n'aurait rien d'effrayant ni de choquant en des

temps réguliers, en des temps de liberté, où tous les impôts ne se seraient pas alourdis à l'excès et où l'ingérence tracassière de l'État ne se mêlerait pas de toutes choses. Mais aujourd'hui, étant donnés les gens qui nous gouvernent, est-il opportun de leur laisser prendre le monopole des alcools? Non, cent fois non. C'est un nouveau coup de force que méditent les petits Bismarck de la république et un nouvel instrument de tyrannie. Quand l'État aura le monopole de l'enseignement, le monopole des chemins de fer, le monopole des postes, le monopole des routes et des ponts, le monopole des fournitures militaires, le monopole des spiritueux, la France ne sera plus guère qu'un peuple de fonctionnaires et d'employés. Le phalanstère rêvé par M. Vaillant sera prêt de se réaliser.

S'il n'y avait point d'autre monopole de l'État, on pourrait admettre celui-là. Certes, j'aimerais mieux l'État seul marchand de liqueurs que seul maître d'école, comme il va l'être. Mais nous n'avons pas le choix, et il s'agit seulement d'ajouter ce monopole à tous les autres.

D'autre part, si cet impôt, perçu sous cette forme, devait nous dégréver d'autres impôts, la charge serait acceptable. Mais pense-t-on sérieusement que les hommes politiques qui réduisent le pays à vivre d'emprunts annuels soient capables d'alléger aucune de nos charges? M. Alglave sent bien que non : il ne nous promet rien : c'est agir avec prudence. Et M. Hervé, qui veut généreusement commencer par supprimer l'octroi, a peu de chances d'être entendu. On imposera de nouveau, on ne dégrévera pas.

Nous comprenons que la *République française* appuie le projet et veuille revenir à des procédés jadis appliqués en Russie. Ce journal entend la liberté un peu à la manière d'Alexis Michaïlowitch; et M. Jules Roche nous plaît assez, dans le rôle du marchand Kandalinzeff, inventeur du système. Mais nous faisons nos réserves et nous avons pour cela mille raisons.

Denys Cochin.

L'HÉRITAGE DU MARQUIS[1]

IV

La soirée et la nuit furent horribles pour le frère et la sœur, Marguerite pleurait son amour perdu, avec les sanglots déchirants de la jeunesse qui porte, dans ses douleurs comme dans ses joies, une violence d'expression dont la vie n'a pas encore émoussé ni réglé les ardeurs. Raoul, d'un effort viril, faisait taire son propre cœur pour lutter contre l'épreuve et n'y céder qu'après avoir épuisé toutes les armes et tous les combats.

Mais que faire d'abord? Seul, Bertrand pouvait donner le mot du mystère : mais où le trouver? La lettre était datée de Marseille, et annonçait un prochain départ, mais pour où? Les routes de l'exil sont nombreuses autour de Marseille! Cependant une active et intelligente recherche pouvait mettre sur les traces du fugitif; et, si la douleur de Marguerite retenait son frère auprès d'elle, des agents auxquels on promettrait une forte récompense, des avis promptement envoyés aux grandes compagnies maritimes et aux consulats, devaient laisser quelque espérance de suivre et de retrouver Bertrand. Alors Raoul partirait, et comment douter qu'il ne parvînt à ramener son ami? Mais, d'abord, il ne fallait négliger aucun indice. M. de Kermaleuc avait dû peser longtemps une telle résolution; ses gens pouvaient avoir su ou deviné quelque chose, il fallait donc aller chez lui.

Le lendemain, après avoir embrassé sa sœur, M. de Charville courut chez son ami. Le concierge naturellement ne put rien lui dire, si ce n'est que M. le comte de Kermaleuc était parti depuis quatre ou cinq jours, mais que le valet de chambre qui n'avait point accompagné son maître pourrait, sans doute, donner plus de détails.

Ces mots frappèrent tristement Raoul. Bertrand était donc parti seul, n'emmenant pas même avec lui son fidèle Alain, son frère de lait, qui ne l'avait jamais quitté!... Il voulait donc vraiment aban-

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juin 1886.

donner sans retour tout ce qu'il aimait... faire autour de lui un impénétrable silence. Quand Raoul sonna à la porte, ce fut le jeune Breton qui vint lui ouvrir; en voyant M. de Charville, il ne put retenir ses larmes.

— Où est-il?... où est-il?... vous devez le savoir, vous, s'écria le pauvre garçon se précipitant vers le marquis.

Celui-ci, ému de ce touchant désespoir, serra dans les siennes la rude main du fidèle serviteur, puis il l'interrogea doucement. Alain raconta que son maître était parti le samedi précédent, disant qu'il allait à Kermaleuc, préparer le château. Alain avait d'autant plus insisté pour l'accompagner, qu'il était depuis longtemps déjà séparé de sa famille, et que sa mère était malade.

— Patiente un peu, mon ami, avait répondu le comte... plus heureux que moi, tu as une famille; avant peu, tu pourras la voir autant que tu voudras et ne plus la quitter.

— Moi qui savais, continua Alain, qu'après son mariage, M. le comte devait passer l'hiver à Paris avec M. le marquis, cette parole m'avait donné un coup, et je lui dis : Est-ce que monsieur le comte n'est pas satisfait de mon service, qu'il parle de me laisser à Kermaleuc?

« — Si!... si!... toujours très satisfait, me répondit-il, tu t'es conduit avec moi non comme un serviteur, mais comme un frère, je ne t'oublierai pas et tu en auras bientôt la preuve.

« — Et, continua Alain en pleurant, c'est vrai, que j'en ai eu la preuve!... et que j'aurais préféré ne pas l'avoir... et que mon maître fût encore là!... »

— Tu as donc reçu quelque nouvelle depuis le départ du comte? demanda vivement M. de Charville.

— Oui, monsieur le marquis, hier soir! tenez, voilà où il prouve, comme il l'avait promis, qu'il ne m'a pas oublié et où il dit que nous ne nous reverrons plus et que je peux retourner à Kermaleuc... et rester auprès de ma famille!...

Et le pauvre garçon tira de sa poche une lettre toute froissée qu'il avait dû relire souvent depuis la veille.

Elle ne contenait que quelques lignes :

« Mon brave Alain, tu peux, comme je te l'ai dit, retourner à Kermaleuc et y rester. J'écris à mon notaire de te constituer une rente de 2000 francs.

« De bien malheureuses circonstances me forcent à renoncer à des projets qui m'étaient chers!... Je quitte la France!... y reviendrai-je jamais? j'espère que non!... Tu n'oublieras pas ton malheureux maître, et, quand tu passeras près de la grande croix de

Kermaleuc, tu prieras pour lui. Adieu encore une fois, mon brave Alain !

« Comte DE PLÉMEUR DE KERMALEUC. »

Cette lettre, pas plus que celle qu'il avait reçue lui-même, n'éclairait la situation pour le marquis.

— Et, fit-il, après avoir achevé sa lecture, rien, avant le départ de ton maître, n'avait pu te faire supposer qu'il méditât cette fatale résolution ?... Il avait confiance en toi, je le sais, tu ne l'avais jamais quitté et il t'aimait bien — rappelle-toi? Il n'a laissé échapper aucune allusion à ses projets ?...

— Rien du tout, monsieur le marquis ; seulement, ce que je peux vous dire, c'est que, depuis quelque temps, mon pauvre maître était devenu tout extraordinaire, comme qui dirait que la tête déménageait.

— Ah !... fit M. de Charville, qu'as-tu remarqué ?...

— Quand j'entrais dans sa chambre pour le réveiller, il avait les yeux gros comme quelqu'un qui a mal dormi ; il était sombre, silencieux toute la matinée, et, quelquefois, pendant sa toilette, je l'entendais qui disait entre ses lèvres : « C'est à ne plus y tenir !... Il faut en finir !... Jamais je ne pourrai !... » Et alors il avait une figure effrayante.

— Tu n'as pas surpris autre chose?

— Autre chose ?... balbutia Alain hésitant... Autre chose ?...

— Voyons, qu'est-ce ?... Tu n'ignores pas que je suis l'ami de ton maître ?... presque son frère... que crains-tu ?

— Oh !... c'est bien pour cela que je vais tout vous dire. — Oui, il y a autre chose, et c'est depuis que j'ai vu comme cela que mon maître était tout changé que je me suis mis à examiner... Oh ! point par curiosité, je vous jure !...

— Je te crois ; mais qu'as-tu découvert ?

— Tenez, je puis vous les montrer... ils sont tous là, dans un tiroir... Quand il allait chez monsieur le marquis, j'étais bien sûr d'être seul, alors je les ai examinés ; il y en a une dizaine, et le dernier est presque tout doré.

Et Alain montra à M. de Charville une série de dessins représentant tous le même objet : c'était un couteau, ou plutôt un poignard de forme bizarre. Les premières feuilles offraient des ébauches, des traits hésitants, des retouches multipliées, comme l'œuvre, en un mot, de quelqu'un qui s'efforcerait de reproduire un souvenir. Peu à peu, la conception ou le souvenir se fixait, le croquis devenait plus ferme, plus net, plus précis ; il se rehaussait de couleurs, on voyait sur le manche des incrustations de pierres précieuses,

et surtout une succession de turquoises qui semblaient retracer des caractères hiéroglyphiques, et qui, sur la dernière feuille, ressortaient sur un fond d'or ciselé. La succession des ébauches était telle, que l'on pouvait suivre pas à pas le développement de l'idée première, indiquant à peine la forme d'un couteau quelconque, pour aboutir à l'arme étrange et magnifique qui clôturait cette série d'études. Du reste, pas une ligne, pas un mot explicatif. Ces dessins n'avaient en eux-mêmes rien d'effrayant ni d'anormal pour un amateur d'armes comme le marquis.

— Je ne vois là rien d'extraordinaire, mon ami, dit M. de Charville à Alain; c'est le dessin d'une belle arme orientale; j'en ai chez moi qui y ressemblent même un peu. Pourquoi ces dessins t'ont-ils autant frappé?

— Pour cela, monsieur le marquis, je ne saurais pas bien le dire : monsieur Bertrand avait l'air sombre quand il y travaillait, et se parlait à lui-même, puis il les cachait vivement quand j'entrais, et les rangeait toujours au fond d'un tiroir avant de sortir, comme s'il avait peur qu'on les voie, et cela n'était pas dans ses habitudes de se cacher de moi.

— Tout cela n'est pas bien concluant, dit M. de Charville. Qui sait s'il ne voulait pas faire exécuter une arme d'après ce dessin, et peut être m'en faire la surprise pour son mariage?

Alain branla la tête.

— Monsieur le marquis a peut-être bien raison, mais cependant on ne m'ôtera pas de l'idée que c'est quelque chose de pas naturel... jamais je ne l'avais vu comme cela, et il a commencé à faire toutes ces affaires d'armes juste deux jours après une fois où il est rentré tout triste...

— Bien! mais à quelle époque?... t'en souviens-tu?

— Je crois que oui. Ce jour là il avait été, naturellement, chez monsieur le marquis, comme à l'ordinaire. Ah! je me souviens, maintenant, il est rentré assez tard, même que le commandant Saint-Régnier dînait à la maison et commençait à s'impatienter. Alors monsieur le comte est arrivé tout sombre, lui qui revenait d'ordinaire si joyeux de chez monsieur le marquis, et il a dit au commandant que ce n'était pas de sa faute, et que vous aviez été retardé chez le peintre.

— Chez le peintre! dit vivement Raoul se rappelant les paroles de Mme de Jacquey. — Tu es bien sûr qu'il a dit cela?

— Oui, monsieur le marquis... Mais est-ce que monsieur le marquis saurait quelque chose?

— Hélas!... rien de bien utile pour le moment. Et ton maître n'a fait ici aucun préparatif indiquant qu'il se préparait à un long voyage?

— Aucun!

— Mais enfin, reprit M. de Charville, puisqu'il te dit que tu peux retourner à Kermaleuc!... on ne laisse pas ainsi une maison à l'abandon surtout lorsque l'on part avec l'idée de ne pas revenir. Il a dû certainement prendre des arrangements, charger quelqu'un, un homme d'affaires sans doute, de régler sa situation, renvoyer les domestiques. — Es-tu bien sûr de n'avoir rien remarqué?

— Il y a bien M. Hugard, le notaire, qui est venu plusieurs fois dans ces derniers temps, et qui a causé longuement avec mon maître; mais je supposais que c'était pour le mariage.

— Peut-être là saurais-je quelque chose, pensa Raoul.

Quelques instants plus tard il sonnait chez M. Hugard. Celui-ci ne recevait pas à cette heure matinale; mais le marquis lui ayant fait passer sa carte, il fut bientôt introduit dans le cabinet du notaire.

— Ah! monsieur! fit l'homme de loi, je suis bien heureux de vous voir! connaissant votre intimité avec M. le comte de Kermaleuc, et vos projets d'alliance, j'espère que vous pourrez m'expliquer ce qui se passe et me rassurer sur son compte.

— Comment! s'écria Raoul, vous ne savez rien? moi qui venais précisément auprès de vous dans l'espoir que vous pourriez éclairer cette énigme... Le valet de chambre de Kermaleuc m'avait dit que vous aviez eu ces jours-ci quelques conférences avec mon malheureux ami.

— C'est parfaitement exact, monsieur; seulement il n'a été question entre nous que d'affaires d'intérêts, que je supposais se rapporter à son prochain mariage.

— Ah! fit Raoul, serait-il indiscret de vous demander si, à ce propos, il n'aurait point fait allusion à la grande disproportion de fortune qui existe entre ma sœur et moi?

— Assurément, monsieur, dès que son mariage avec Mlle de Charville a été décidé, M. de Kermaleuc m'a chargé d'établir un compte exact de ses biens, et m'a parlé de l'héritage considérable qui vous venait de M. le marquis, votre oncle.

— Et, dit Raoul, — hésitant à associer même un instant une basse pensée d'intérêt à la chevaleresque figure de son ami, — et vous a-t-il paru quelquefois regretter que ma sœur n'eût pas eu part à l'héritage de mon oncle de Charville?

— Jamais, monsieur; vous connaissez d'ailleurs mieux que moi le rare désintéressement de M. de Kermaleuc.

— Oui, je le connais... mais tout cela est si étrange!... Et les conversations que vous avez eues récemment avec lui ne vous ont en rien fait pressentir ses projets d'expatriation?

— Pas au moment où nous avons causé ensemble; ses instructions s'expliquaient très naturellement par son prochain changement d'existence, et elles me paraissaient toutes simples; aujourd'hui, en y réfléchissant, je vois très bien qu'elles pouvaient aussi se rapporter à son prochain départ.

— Puis-je savoir quelles étaient ces instructions?

— Je ne vois aucun inconvénient à vous les faire connaître : en premier lieu, il s'agissait de vendre chevaux et voitures, et aussi son mobilier de garçon, sauf certains objets destinés a être transportés chez vous; puis, je devais renonveler à longs termes les baux de Kermaleuc, enfin je lui ai remis, sur sa demande, une somme de 30 000 francs, ce qui ne pouvait m'étonner au moment d'un mariage. Mais hier, tout m'est apparu sous un nouveau jour, quand j'ai reçu, en date de Marseille, un pli volumineux contenant d'une part le testament de M. de Kermaleuc, et de l'autre un mot de lui, me chargeant de payer et de congédier ses domestiques, et m'annonçant son départ pour une destination qu'il ne précise pas.

— Nous ne*sommes guère plus avancés, fit tristement le marquis; et, ajouta-t-il, rien dans ses paroles n'a pu vous faire supposer la rupture prochaine de son mariage?

— Absolument rien!... Au contraire, il ne cessait de me parler de vous avec la plus grande affection, mais toujours avec un fond de tristesse qui m'aurait étonné si je n'avais pas connu depuis longtemps le caractère un peu sombre de mon client. Il a même prononcé plusieurs fois, avec une certaine émotion, le nom de Mlle Marguerite, faisant son éloge, disant que c'était la femme la plus parfaite qu'il cût jamais rencontrée, et que si le bonheur devait se trouver quelque part sur la terre, c'était certainement dans l'amour d'une pareille jeune fille...

— Définitivement je n'y comprends rien, fit le marquis découragé; et vous n'avez aucune idée de la route qu'il pourrait avoir prise en quittant Marseille?

— Aucune; il a pu gagner l'Algérie, l'Égypte, et par Suez, les Indes, et, tenez, fit le notaire consultant un itinéraire, il y a justement le 4, le lendemain du jour où il nous a écrit, un départ pour la Cochinchine; mais cette coïncidence n'est pas un indice...

M. de Charville revint tristement chez lui; ses meilleures espérances étaient déçues. Dans la journée, il envoya des télégrammes aux principaux hôtels, aux bureaux d'embarquement de Marseille. Il écrivit à différents consuls; il demanda à la préfecture de police des agents actifs et expérimentés. Tous les moyens possibles furent mis en œuvre. Mais, après trois semaines environ de poursuites inutiles et de vaines recherches, il fallut s'avouer que toute trace de

l'exilé était perdue, et que, décidé à disparaître, il avait caché son nom sans doute dès le début de son voyage, qu'en un mot, tout était bien fini!

V

L'éclat de cette rupture subite et inexplicable survenue presque à la veille du mariage et la disparition de M. de Kermaleuc, n'avaient pas manqué d'exciter dans le monde le plus vif étonnement. Les amis, par sympathie, les indifférents, par curiosité, avaient bientôt afflué à l'hôtel de la rue de Grenelle. Quelques journaux mêmes avaient fait plus ou moins discrètement allusion à ce mariage manqué et à ce fiancé qui s'était éclipsé au dernier moment.

Froissés et troublés dans leur douleur par le bruit qu'ils n'évitaient qu'à demi, en fermant rigoureusement leur porte, Raoul et Marguerite résolurent de quitter Paris et de se retirer à Charville où ils trouveraient au moins la solitude et le silence.

Qu'elle fut triste et morne l'arrivée dans cette grande demeure! Depuis longtemps déjà Raoul rêvait d'y offrir une fête princière au jeune ménage, la première fois qu'il quitterait Kermaleuc, et voilà qu'il y ramenait Marguerite seule et désolée!...

Et... Bertrand... où était-il?...

C'est ce que la jeune fille se demandait avec angoisse pendant les longues heures qu'elle passait dans sa chambre ou sur la terrasse d'où elle voyait se dérouler comme un océan de verdure, les riches et vastes prairies qui ondulaient dans la vallée. Où était-il? que faisait-il?... Assurément, aucune pensée amère ne s'était élevée dans le cœur du frère et de la sœur contre le malheureux fugitif; on le connaissait trop pour l'accuser et le maudire, malgré toute la douleur dont il était la cause. Sans doute, il souffrait aussi, et des motifs bien graves avaient dû lui inspirer une telle résolution. Mais que ne pouvait-on redouter!... Il ne se tuerait pas. Marguerite et Raoul le savaient. Mais il irait au-devant d'une mort facile à trouver dans les contrées perdues où l'emportaient sans doute son désespoir et son dégoût de la vie. Et au prix de quelles tortures n'achèterait-il pas cette suprême délivrance! Mort obscure, loin de la patrie, loin de tous ceux qu'il aimait!... Ignoré, perdu; plus ignoré, plus perdu que le dernier des soldats, à qui son bataillon forme au moins une famille dont les membres, au jour du combat, peuvent, en le voyant mourir, lui jeter un dernier adieu, et redire à ceux qu'il a laissés : « C'est là qu'il est tombé! » Mais lui... caché sous un faux nom, sans ami, sans compagnon qui s'intéres-

serait à lui?... Et Marguerite le voyait blessé dans quelque embuscade ou frappé par les terribles fièvres de ces dangereux climats, tournant vers la France ses dernières pensées et ses derniers regards, appelant Raoul, l'appelant elle-même, mais vainement, dans un suprême délire!

Raoul partageait la tristesse de sa sœur, mais avec une nuance d'irritation contre le mystère de ce départ inexplicable. Sans se lasser, il interrogeait ses souvenirs. Sa conversation avec Mme de Jacquey, les inquiétudes d'Alain, la lettre de Bertrand, rien ne lui paraissait indifférent et il ne cessait de poursuivre le moindre indice capable de faire jaillir la lumière dans son esprit troublé. Mais l'obscurité restait complète comme autour de son malheureux ami.

La vie que l'on menait à Charville était bien triste; quelques promenades à cheval en rompaient seules la monotonie.

En septembre, Marguerite soucieuse du changement qui apparaissait chez son frère, le pria d'accompagner comme autrefois ses gardes à la chasse; et, lorsque, en novembre, les feuilles tombées permirent à la meute de reprendre ses laisser-courre, elle obtint encore que Raoul suivrait les chiens, « qui s'ennuyaient », disait le maître piqueur, « à travailler sans monsieur le marquis. »

Mais le joyeux veneur d'autrefois avait disparu, et M. de Charville ne rapportait de ses longues chevauchées qu'une lassitude morale dont il avait peine à secouer la torpeur.

VI

Le 31 décembre était venu. Depuis sept longs mois déjà, Raoul et Marguerite vivaient à Charville seuls avec leur douleur, et le dernier jour de l'année leur paraissait plus lourd et plus triste encore que les autres. Après le dîner, ils s'étaient assis tous les deux en face de la cheminée monumentale où flamblait un tronc d'arbre entier; et, tandis que son frère parcourait les journaux, la jeune fille écoutait en frissonnant les rafales de neige à demi glacée qui fouettaient les volets, et les tourbillons de vent qui faisaient, au dehors, gémir les arbres dépouillés. Cette désolation de la nature lui parlait de la désolation de son âme; et son cœur avait si froid, qu'elle se sentait glacée auprès de l'ardent foyer qui rougissait son visage et ses mains.

Un coup de tempête plus violent ébranla tout à coup les portes et les hautes fenêtres; Marguerite se serra instinctivement contre son frère.

— Tu as peur, mignonne? dit celui-ci en passant son bras autour de la taille frêle de sa sœur.

— Un peu, dit-elle avec un mélancolique sourire... puis cette soirée est si triste!... si triste!...

— Et celle d'il y a un an à pareille époque était si heureuse!... n'est-ce pas?

— Oui! si heureuse!... Il avait fait venir de Kermaleuc une grande caisse de bruyères; nous en avions rempli le salon; et lorsque minuit sonnant nous nous étions serrés la main pour la nouvelle année, il m'avait murmuré quelque chose de si doux, de si tendre, sur le bonheur qu'il attendait!... O Raoul, nous étions trop heureux!...

La jeune fille posa la tête sur l'épaule de son frère, dont le visage s'assombrissait encore. Soudain, elle se redressa et prêta l'oreille :

— Écoute! écoute!... dit-elle avec agitation.

— Quoi donc?

— Mais les chiens!

— Les chiens?... tu sais bien qu'à cette heure-ci les danois sont lâchés!

— Oui! oui, mais ils n'aboyent pas comme cela d'habitude! il doit y avoir quelque chose d'extraordinaire.

Malgré lui, Raoul sentait l'inquiétude de Marguerite le gagner à son tour; il écoutait les chiens qui aboyaient avec fureur.

— Raoul, je t'en prie, ouvre les volets, vois ce qu'il y a.

Le marquis entr'ouvrit une des fenêtres qui donnaient sur la cour, et, soulevant la lourde barre de fer qui les arrêtait, écarta les volets. Un tourbillon de neige, poussé par le vent, s'engouffra dans le salon et couvrit les jeunes gens d'une avalanche glacée. Dans la cour, un homme à cheval, le manteau tout blanc de neige, était arrêté à la porte des cuisines. Trois ou quatre domestiques avec des lanternes l'entouraient et tâchaient d'apaiser les chiens. Il n'était pas bien extraordinaire qu'un paysan ou un fermier, occupé tout le jour, vînt ainsi le soir pour parler au marquis, et il fallait que celui-ci fût sous l'empire d'une impression bien vive pour que le fait lui parût étrange. Il allait appeler, lorsque le cavalier, tournant bride, reprit au grand trot l'avenue du château; les domestiques fermèrent les portes, tout rentra dans l'obscurité, et on n'entendit plus que la tempête qui continuait à mugir et la voix des énormes dogues qui poursuivaient jusqu'à la route le visiteur nocturne.

Raoul referma la fenêtre en silence et rejoignit Marguerite auprès du feu.

— Je voudrais savoir qui était là? dit-elle d'un air préoccupé.

— Quel enfantillage, ma chère petite! C'était jour de marché aujourd'hui, les domestiques auront donné quelque commission, qu'on est venu leur apporter ce soir; cela arrive constamment.

Le marquis parlait encore, lorsque la porte s'ouvrit et Firmin parut portant sur un plateau une de ces lettres d'avis, imprimées sur papier jaune, par lesquelles le chemin de fer annonce l'arrivée d'un paquet.

— Qui donc a apporté cela? demanda M. de Charville, il n'y a pas de facteur à cette heure-ci?

— Monsieur le marquis, c'est Jean-Marie qui était à la station quand le chef de gare allait faire partir l'avis; et comme le facteur ne l'aurait porté que demain dans la journée, et que le colis est indiqué *très pressé*, le chef de gare a demandé à Jean-Marie de s'en charger.

Très pressé? dit Raoul; du gibier probablement... C'est bien! dit-il au maître d'hôtel qui se retira, et il ouvrit le papier. Presque aussitôt il poussa une exclamation de surprise.

— Qu'est-ce que c'est? demanda sa sœur.

— Du diable si j'en sais quelque chose! Regarde, un colis, valeur déclarée dix mille francs!... quant au nom de l'expéditeur, du chinois comme d'habitude!

— Dix mille francs! répéta Marguerite, qu'est-ce que cela peut être? Cela vient de Paris, ajouta-t-elle en montrant le timbre d'expédition : mais ce nom?... ce nom?...

— L'école des Chartes se récuserait, répondit Raoul en jetant la lettre avec un peu d'impatience. Laissons cela, nous verrons bien demain ce qu'il en est.

Pendant qu'avec un crayon il esquissait machinalement sur la marge d'un journal, quelque hippogriffe invraisemblable, Marguerite avait repris la lettre, et ses yeux s'attachaient avec persistance sur ce nom indéchiffrable. Au bout d'un moment elle pâlit et poussa un cri :

— Raoul! dit-elle d'une voix étranglée, il y a *Plémeur!*

— Plémeur! s'écria Raoul en faisant un bond sur son fauteuil.

— Oui! Plémeur! et tu sais que Bertrand qu'on appelle toujours Kermaleuc, signe constamment Plémeur de Kermaleuc; au chemin de fer on aura abrégé son nom!

M. de Charville examina attentivement les signes tracés à la hâte par le chef de gare, et reconstitua sans beaucoup de peine le nom patronymique de son ami. Le frère et la sœur se regardèrent sans trouver d'abord une parole. L'absent était revenu!... il vivait! il était à quelques heures, à Paris, où il avait été les chercher!... Le mystère de son départ, la douleur de la séparation, tout était

oublié!... il était là!... on allait se revoir!... Et le bonheur, l'amour et la vie envahissaient à grands flots ces deux cœurs naguère désolés. Les larmes gagnaient Marguerite, et ce fut tout en pleurs qu'elle se jeta dans les bras de son frère pour lui dire :

— Raoul! que nous allons être heureux!

Il ne fallait pas songer à entrer le soir même en possession de cet envoi extraordinaire qui mettait en déroute toutes les suppositions possibles. La gare était fermée, il fallait attendre au lendemain, mais M. de Charville donna ordre que les chevaux fussent sellés dès six heures, et Marguerite obtint facilement de le suivre dans cette course que leur curiosité et leur impatience ne voulaient confier à personne.

A peine rentrée dans sa chambre, Marguerite sonna et demanda son habit de cheval qu'elle revêtit à l'instant : il lui semblait qu'elle ne serait jamais prête assez tôt pour partir. Quant au sommeil, elle n'y songeait guère, et après avoir congédié sa femme de chambre stupéfaite, elle s'agenouilla sur son prie-Dieu, le cœur débordant de reconnaissance envers Celui qui avait exaucé tant d'ardentes prières; puis elle s'assit auprès d'un grand feu et se mit à songer tout éveillée à ce bonheur qu'elle avait cru perdre et qui revenait éclairer sa vie.

Que lui importait à présent cet étrange départ, cette longue et douloureuse absence?... Bertrand était là..., il lui expliquerait tout. Qui sait s'il n'allait pas arriver lui-même demain?... Et la jeune fille écoutait, comme si, au milieu du vent et de la tempête, elle entendait le galop pressé d'un cheval.

A quelques pas d'elle, dans la vaste et haute chambre des sires de Charville, Raoul songeait aussi. Lui non plus ne s'était pas couché. Mais le pli qui creusait son front, le regard soucieux avec lequel il suivait inconsciemment les caprices de la flamme, révélaient l'inquiétude de sa pensée. A la joie de retrouver un ami si cher se mêlaient en effet de pénibles préoccupations.

Là où l'amour et la jeunesse de Marguerite ne voyaient qu'un retour chèrement désiré, son expérience d'homme lui faisait entrevoir un nouveau mystère.

Si Bertrand était en France, à Paris, pourquoi ne pas venir à Charville? Pourquoi y envoyer cet objet dont la valeur était encore un sujet d'étonnement? Pourquoi ne pas écrire? Sans doute, tout pouvait s'expliquer, et M. de Kermaleuc l'expliquerait certainement par d'excellentes raisons; mais ces raisons échappaient, pour le moment, aux recherches de Raoul, et toutes ces idées, se heurtant à la fois dans son cerveau, y produisaient une extrême et douloureuse fatigue.

La tempête s'était calmée. Vers deux heures du matin, M. de Charville se jeta sur son lit pour tâcher d'oublier dans quelques instants de sommeil l'énervant problème qui l'obsédait.

A cinq heures et demie, il était debout, achevant sa toilette, et descendait aux écuries afin de surveiller lui-même le harnachement du cheval de Marguerite; c'était un soin qu'il n'abandonnait jamais à personne. En traversant la cour, il aperçut de la lumière aux fenêtres de sa sœur, et devant l'une d'elles l'élégante silhouette de la jeune fille, qui, appuyée contre les vitres, attendait impatiemment l'heure du départ.

Malgré l'obscurité que dissipait à peine autour de lui la lanterne portée par un domestique, Marguerite reconnut ou plutôt devina son frère : et en quelques minutes elle le rejoignit aux écuries. La veille et l'attente l'avaient pâlie, et son regard si calme et si doux d'ordinaire, avait un éclat fébrile qui frappa son frère. Il n'eut pas toutefois le courage de l'interroger, et lui serra silencieusement la main.

Peu de temps après, tous deux galopaient sur la route de la gare. Qui les eût vus courir ainsi sans bruit sur l'épais tapis de neige, qui assourdissait le pas des chevaux, eût pensé assurément aux plus fantastiques légendes de la vieille Bretagne. Les lueurs mourantes de la lune à son déclin éclairaient d'une lumière froide et incertaine la campagne couverte de son linceul blanc. La tempête avait cessé, mais l'horizon restait sombre, et la ramure des vieux arbres se détachait à peine en formes indécises sur un ciel encore obscur.

Le marquis et sa sœur restaient silencieux. L'émotion les étreignait à la gorge; et au moment de saisir enfin la clef du mystère qui les oppressait depuis huit mois, ils éprouvaient comme un redoublement d'angoisses. Marguerite elle-même se sentait envahir par cette vague terreur de l'inconnu qui trouble parfois les natures les plus fortes; et de sa joie du premier moment, elle ne gardait plus qu'un pâle souvenir qui s'évanouissait dans une inexplicable appréhension.

Quand les jeunes gens aperçurent les lumières de la gare, d'un même mouvement ils pressèrent encore leurs chevaux écumants. Quelques minutes plus tard, Raoul recevait des mains de l'employé une boîte longue et mince, soigneusement scellée. L'adresse était de la main même de M. de Kermaleuc.

Quelque précieux que dût être un envoi si chèrement recommandé, la patience manqua à Raoul, et d'un coup du talon de sa botte, il brisa le couvercle de la caisse. Un pli cacheté s'en échappa.

— Voici une lettre, dit Marguerite, dont l'œil avait suivi le mouvement de son frère.

Mais Raoul ne l'écoutait pas. Sous une couche de ouate, il venait de découvrir un poignard d'une forme étrange et d'un merveilleux travail où les pierres enchâssées dans l'or couvraient la poignée et le fourreau d'ornements et d'hiéroglyphes bizarres.

M. de Charville reconnaissait à n'en pas douter l'arme magnifique dont il avait vu le dessin chez son ami peu de temps avant son départ. Jamais il n'avait parlé de cet incident à sa sœur; jamais non plus il n'avait oublié cette série d'études que, à la réflexion, il avait depuis trouvée plus inexplicable qu'au premier moment.

— Lis donc la lettre! lui dit Marguerite.

Raoul rompit le cachet, et déploya plusieurs feuilles d'une écriture serrée : la première était ainsi conçue :

« Mon cher Raoul,

« J'arrive en France, et, j'espère, pour y rester à tout jamais. J'ai trouvé là-bas ce que je n'osais espérer... la paix, la tranquillité, l'espoir, la joie!... Je te l'envoie sous la forme d'un poignard que j'ai eu la satisfaction de recueillir dans l'Inde, non sans peine, je t'assure! Mais le voilà! c'est le principal! Tu trouveras ci-joint le dessin reproduisant cette arme; je l'avais tracé avant mon départ, et tu verras qu'il n'y a pas à s'y tromper. C'est le même! Garde-toi bien de le déposer dans ta panoplie... Mais, aussitôt que tu l'auras reçu, brises-en toi-même la lame, et jette-la dans la petite rivière qui coule au bas du parc de Charville. Je le désire, j'y tiens, je le veux!

« Puis lisez tous les deux les quelques pages qui accompagnent mon envoi. Ensuite, si vous me pardonnez les souffrances que je vous ai causées, par pitié pour celles que j'ai éprouvées moi-même, dites un mot, et j'accours vers vous, le cœur délivré, et prêt, plus que jamais, à consacrer ma vie toute entière à votre bonheur!

« Bertrand. »

A la lecture de cette lettre, Raoul et Marguerite se regardèrent avec stupeur; la même pensée s'emparait de leur esprit, et Raoul se souvenait de la parole d'Alain : « Bien sûr, mon pauvre maître a quelque chose dans la tête! » Comment la possession de ce poignard dont il avait dessiné l'image avant son départ pouvait-elle lui rendre la paix, la tranquillité, le bonheur?... C'était donc pour posséder cet objet d'un puéril caprice qu'il les avait abandonnés, et que, brisant un amour partagé, il avait voulu s'expatrier, en laissant à ses amis des adieux qui semblaient devoir être éternels?

Ces réflexions absorbaient le frère et la sœur. M. de Charville sentit le premier l'étrangeté de leur situation.

— Viens! dit-il à Marguerite; rentrons vite, nous lirons le reste au château.

Ils remontèrent à cheval, confiant le précieux poignard au domestique qui les suivait. Peu de temps après, ils s'enfermaient dans le salon, et lisaient ensemble ce qui suit.

VII

« Mai 1880. A bord du *Singapour*.

« Je pars pour un voyage dont je ne reviendrai sans doute pas, mes chers amis; ne voulant point attenter à mes jours, je vais au-devant de la mort, c'est la seule solution possible à ma douleur!... je l'attends avec impatience, elle mettra un terme aux tortures sans nom qui déchirent mon cœur!...

« Quand vous recevrez ces lignes, je n'existerai plus..., j'aurai expié mon crime!... et vous ne conserverez de moi que le souvenir attristé d'un être aimé qui aura payé de son bonheur et de sa vie une pensée coupable. Je vous dois ma confession tout entière... la voici, avec ses tristesses, son repentir, et sans doute son expiation.

« Jamais depuis mes fiançailles avec ma bien-aimée Marguerite, il ne m'était venu à l'idée, mon cher Raoul, de jeter un regard d'envie sur ta grande fortune. Je vivais dans la sérénité d'un cœur qui se croit incapable d'une bassesse, lorsque la parole envenimée d'une femme, Mme de Jacquey, vint pour ainsi dire soulever la fange qui, comme au fond d'un lac tranquille, dort dans les profondeurs de toute âme humaine.

« Un jour où je me trouvais seul avec elle, cette femme me parla longuement de la différence de ta situation avec celle de Marguerite, de nos projets d'avenir que ton mariage viendrait anéantir, du changement d'existence pénible pour celle qui allait être ma femme... elle osa même faire allusion à l'héritage considérable que tu laisserais, si un accident venait t'atteindre...

« Mon indignation fut violente, et je répondis vivement à cette odieuse créature. Je me croyais bien au-dessus de tentations semblables, et je rentrai chez moi révolté de l'impudence de pareils propos.

« Mais le soir même de ce jour fatal, en m'endormant, et dans cette demi-somnolence qui précède l'anéantissement du vrai sommeil, les paroles de cette femme me revinrent à l'esprit.

« Si un accident arrivait à Raoul, vous hériteriez de 300 000 li-
« vres de rentes! » Cette pensée me remplissait d'horreur; cependant elle s'imposait à moi; et, dominé par une sorte d'halluci-

nation, j'imaginais les accidents possibles... Le sommeil vint et n'interrompit point ces horribles idées... Je voyais Raoul... mort! je ne sais comment... et moi... en possession de son héritage!...

« Je me réveillai le lendemain tout enfiévré d'horreur et de dégoût qu'un tel cauchemar pût hanter le cerveau d'un homme de cœur... La nuit suivante, le même rêve s'empara de moi... Raoul était mort aussi, mais, cette fois,... c'était moi qui l'avais tué,... volontairement,... bien volontairement!... Et, de plus, l'arme qui m'avait servi à accomplir mon crime commençait à se dessiner vaguement devant mes yeux... C'était un poignard d'une forme étrange...

« Dès lors, chaque nuit m'apportait le même cauchemar. Je voyais le poignard prendre une forme précise... Dans l'obsession qui m'étreignait, je dessinai, un matin, l'arme que le sommeil mettait dans ma main, et qui, peu à peu, se gravait plus nettement dans mon imagination. Alors... ce n'était plus la nuit seulement que me hantait cette horrible vision!... Le rêve prenait un corps et me poursuivait tout le jour... Je ne pouvais me trouver en ta présence, mon cher Raoul, sans te voir frappé par moi... expirant... tel, enfin, que tu m'apparaissais dans la nuit...

« Bientôt, une autre torture vint s'ajouter à celle-ci : il me sembla que cette idée fixe et persistante constituait en moi comme un consentement au crime,...., et que j'étais réellement un assassin,... un fratricide!... Je n'osais presque plus te regarder, et quand ta main pressait la mienne, tout mon être tressaillait!..... C'était à devenir fou!...

« Plus le moment fixé pour le mariage approchait, plus je comprenais et je sentais l'impossibilité d'une pareille union!... La vue même de Marguerite ne parvenait pas à me rendre la paix, au contraire; son doux regard, qui cherchait le mien, était un supplice suprême pour ma conscience affolée!...

« Il fallait en finir!... Je ne pouvais plus lutter!... Je vous avertis un soir que je partais pour Kermaleuc afin d'y donner les ordres nécessaires.

« Jamais je n'oublierai cette soirée du 1er mai que nous passâmes sur le perron de l'hôtel!... Tous les deux vous étiez heureux et calmes, et souvent, dans la demi-obscurité qui se faisait autour de nous, je voyais vos regards tendrement émus se fixer sur moi, ma bien-aimée Marguerite! et j'avais l'enfer dans mon sein! Je comprenais qu'en vous quittant j'allais briser un autre cœur que le mien, un cœur mille fois meilleur et plus précieux!... Ce que je souffrais, nulle parole ne pourrait le rendre!... Le lendemain, j'étais loin... Où allais-je?... Je l'ignorais... Qu'importe?...

« Je montai sur le premier bateau qui pouvait m'emmener loin du lieu de mon supplice. Et, me voici en route, m'éloignant toujours davantage de la France, de vous, et de mon bonheur perdu!

. . . .

« Juillet.

« Nous sommes arrivés dans l'Inde anglaise... Là où ailleurs, tout m'est bon!... J'ai déjà vu plusieurs officiers anglais. Je voudrais mourir en soldat, et partir avec eux comme volontaire pour quelque expédition dans l'intérieur. Mais il n'est pas question de se battre pour le moment. On parle seulement d'une grande chasse aux tigres; les ravages de ces animaux sont terribles cette année. On a convoqué des officiers, des chefs, des étrangers. Je me joindrai à eux. »

« Septembre.

« Mes amis bien-aimés! dans quelle joie, dans quelle fièvre de bonheur j'achève ce journal si tristement commencé! Ah! qu'il y a d'heureux moments dans la vie, et que nous bénirons Dieu ensemble de nous en avoir donné de semblables!

« Je vais partir pour vous revoir enfin!... et vous revoir sans crainte désormais de vous perdre, car j'emporte avec moi le talisman qui m'a rendu à moi-même, et qui nous rendra à tous le bonheur!

« Mais je vous dois le récit de cette merveilleuse conquête.

« Vers la fin de juillet, je me rendis, comme je vous le disais plus haut, à cette fameuse chasse aux tigres où m'appelait l'attrait du danger, et je ne sais quel pressentiment. C'était une inspiration providentielle!

« Je ne vous peindrai pas l'éclat pittoresque de cette chasse, la richesse du cortège des rajahs, les dangers courus, les tigres abattus, les indigènes mis en pièces, car tout cela est passé sous mes yeux sans les arrêter un instant. Je n'ai vu qu'une seule chose : c'est le poignard que vous avez en ce moment entre les mains!

« A peine étions-nous en marche que j'aperçus au côté d'un des principaux rajahs cette arme merveilleuse et maudite qui hantait mes rêves depuis trois mois!... c'était elle! hélas! je la connaissais trop pour m'y pouvoir tromper! Même forme, mêmes ornements, mêmes caractères étranges tracés par un semis de turquoises. Dans mon émotion, je poussai mon cheval au côté du rajah, et je ne le perdis pas de vue. Pendant la chasse je demeurai insensible à tout ce qui m'entourait, je ne voyais qu'une chose : ce poignard!... je ne désirais qu'une chose, et ce désir me dévorait; m'emparer de cette arme à tout prix, et la détruire, car avec elle, j'en étais sûr, disparaîtrait aussi mon terrible cauchemar.

« La chasse terminée, je résolus d'en finir, et m'adressant à l'Indien qui parlait assez correctement l'anglais :

« — Vous avez là un curieux poignard? lui dis-je.

« — Oui, répondit-il froidement.

« — Quand je retournerai en Europe, je serais heureux d'y rapporter une arme semblable; ne consentiriez-vous pas à vous en défaire? Je ne regarderai pas au prix.

« A ces mots, je le vis pâlir, et d'un geste furieux épaulant sa carabine, il me mit en joue.

« Plus rapide que l'éclair, un jeune officier qui nous accompagnait releva le canon, le coup partit au-dessus de ma tête, et dix personnes accourues au bruit entourèrent le rajah qui m'accablait d'injures, et se débattait furieusement pour s'élancer sur moi. C'est un mortel outrage, paraît-il, je l'appris alors, d'offrir de l'argent à un chef en échange de ses armes. Je n'eus pas un instant l'idée d'alléguer mon ignorance; et comme l'Indien répétait exaspéré : « Je le tuerai! je le tuerai! »

« — Si vous voulez, lui criai-je, nous nous battrons à l'arme que vous choisirez!

« Une sauvage exclamation de joie me répondit.

« — Avec ma carabine! dit-il, et vous seriez le premier qu'elle manquerait, ajouta-t-il avec un sourire féroce.

« — Faisons vite! lui dis-je.

« — Vous êtes brave! reprit-il d'un air étonné.

« — Peut-être!

« Quatre ou cinq officiers anglais, les seuls Européens qui fussent avec nous, essayèrent de s'interposer; mais le rajah jurait que si nous ne nous battions pas, il me tuerait comme un chien. Pour moi, la vie n'était plus rien. On nous laissa faire. Mon adversaire tira d'abord. Je ressentis une vive douleur dans la poitrine, mais je restai debout, et fis feu à mon tour. Ma balle enleva sur la coiffure de l'Indien une plume que je vis flotter dans l'air... puis, je ne vis plus rien... Après trois longues semaines, pendant lesquelles, paraît-il, j'ai été entre la vie et la mort, le délire m'a quitté, et je me suis éveillé un matin dans la maison du consul français qui m'avait fait recueillir comme un compatriote.

« En ouvrant les yeux et en regardant autour de moi, quelle n'est pas ma stupéfaction de voir suspendu au pied de mon lit, le poignard pour la possession duquel j'avais failli mourir!... Je crois à la suite de mes hallucinations, mais, sur ma demande, on le met entre mes mains: je l'examine, je le touche, je le palpe... le doute n'est plus possible... c'est bien lui!...

« Le consul me dit alors que le rajah, étonné qu'avec une balle

en pleine poitrine j'eusse, debout et ferme, tiré sur lui, s'était montré frappé d'admiration; et que détachant son poignard pour le jeter sur la civière qui m'emportait : « Bodaor, avait-il dit, ne vend pas ses armes, mais il les donne aux braves », puis il était remonté sur son cheval et avait disparu.

« Que vous dire de plus, mes chers amis? la guérison du corps a suivi celle du cœur et de l'esprit. Le poignard est là! En le détruisant lui-même, Raoul détruira jusqu'au souvenir de ces cruels moments, et vous me pardonnerez tous les deux, j'espère!... J'ai tant souffert!... et je vous aime tant!... »

VIII

Le manuscrit s'arrêtait là. Le doute terrible qui s'était tout d'abord emparé de Raoul étreignait douloureusement son cœur. D'un regard anxieux il interrogea Marguerite, celle-ci, emportée par son amour, souriait et pleurait à la fois.

— Pauvre cher Bertrand!... comme il a dû souffrir! dit-elle d'une voix émue.

Son frère ne répondit pas. Il songeait, et machinalement tirait de son fourreau la lame d'acier aux reflets bleuâtres que lui envoyait l'exilé.

— Ah! fit-il tout d'un coup; mais ce poignard coupe comme un rasoir! et il essuya, avec son mouchoir, son doigt d'où s'échappaient quelques gouttes de sang.

. . . .

Deux jours après, la cloche de la petite église de Charville sonnait le glas, et au château, dans le vestibule tendu de noir, Marguerite, en grand deuil sanglotait auprès du cercueil de son frère.

Bertrand de Kermaleuc, en envoyant chez ses amis l'arme qu'il regardait comme le gage de son bonheur et de son repos, y avait envoyé la mort; et le poison subtil dont le poignard était imprégné, pénétrant dans les veines de Raoul, avait fait en deux heures son œuvre foudroyante.

IX

Sur la lande en fleurs qui ondule et rougit au soleil comme un océan de feu s'élève un vieux castel noirci par le temps. Sur ses murs séculaires la pariétaire a posé ses touffes d'or, et dans la

sombre cour d'honneur, entre les pavés, l'herbe pousse. Les étroites fenêtres qui percent façades et tourelles restent closes; et le fier donjon d'où le guetteur jetait autrefois l'alarme à l'approche de l'ennemi, n'entend plus à présent que le bruit sans fin de la mer qui vient mourir à ses pieds. Comme une main pieuse, cependant, pose sur un tombeau les fleurs du souvenir ou d'un amour fidèle, ainsi, sur la terrasse qui borde la grande façade du château, des marguerites blanches s'épanouissent en un brillant parterre, et semblent illuminer de leur vie et de leur éclat cette demeure d'un temps disparu...

Souvent, quand le jour tombe, deux hommes, jeunes encore, sortent de la vieille salle des gardes, et viennent sur la terrasse. L'un d'eux, vêtu avec une extrême élégance, marche avec quelque peine, et son pâle visage, éclairé d'un regard doux et vague, s'anime à la vue des fleurs. Il se penche vers elles, il leur parle à voix basse, leur sourit et semble écouter avec extase de mystérieuses réponses. Si quelque plante étrangère se montre par hasard au milieu des marguerites, il l'arrache avec fureur, la broie entre ses mains et la jette dans la mer.

D'ordinaire, il rentre après quelques instants. Mais quelquefois il s'arrête, s'assied sur le balcon de pierre qui surplombe les vagues, puis il tire de son sein une miniature qui représente, sous la cornette des Filles de Saint-Vincent de Paul, un doux et mélancolique visage de jeune fille; et la montrant à son compagnon :

— Alain, lui dit-il, elle arrivera demain, n'est-ce pas?

— Oui, monsieur le comte, répond le fidèle serviteur.

— Et Raoul?

— M. le marquis arrivera aussi.

— Ils t'ont bien promis de briser le poignard, n'est-ce pas?

— Oui, monsieur le comte.

— Ah!... bien!... bien!... Allons, viens, Alain... rentrons, Marguerite m'attend... Écoute!... elle m'appelle!...

Et le dernier seigneur de Kermaleuc rentre dans l'antique manoir où le deuil a pris la place préparée pour l'amour.

Comte MORRYS.

UN NOUVEL ESSAI

SUR LES ORIGINES

DE LA SOCIÉTÉ MODERNE[1]

Il faut une certaine hardiesse, à l'heure où nous sommes, pour présenter au public un livre d'histoire qui ne contient que des idées générales, où ne se trouve pas un renvoi, pas même une note. Alors que l'érudition règne en souveraine et bannit les idées du domaine de l'histoire comme de vaines déclamations, ce n'est pas sans surprise qu'on ouvre un volume tout récent dont les pages sont pleines, où il n'y a ni documents cités en entier ni étalage de science destiné à humilier le lecteur, mais qui est, par contre, rempli d'idées et de vues, se suivant et s'enchaînant jusqu'à former un système complet. Cette tâche, singulièrement ardue, qui consiste à composer un ouvrage, qui ait un commencement et une fin, qui ait un but moral et mette vivement en lumière les convictions personnelles de son auteur, un savant professeur de l'université de Liège a osé l'entreprendre et l'a menée à bien avec une vigueur et une simplicité qui donnent à son livre une véritable originalité. Car n'en est-ce pas une que de faire paraître, en l'an de grâce 1886, une nouvelle histoire générale des origines de la civilisation moderne, en deux volumes fort bien imprimés, mais qui ne sont ni bien compacts ni très lourds à manier, et que n'enrichissent pas les nombreuses pièces justificatives si souvent placées maintenant à la fin d'un ouvrage.

Une chose cependant méritera peut-être à leur auteur un peu plus d'indulgence de la part des savants, c'est la longue liste des travaux, tant anciens que modernes, qui ont servi de matériaux pour composer cet essai d'histoire générale. Cette liste est si chargée, si complète dans tous les sens, que le plus difficile érudit

[1] *Les Origines de la civilisation moderne,* par Godefroid Kurth, professeur à l'université de Liège. 2 vol. Louvain, 1886.

sera forcé d'avouer qu'au moins les sources, comme on dit dans la langue d'aujourd'hui, n'ont pas été négligées : c'est là un motif de considération et d'estime, qui fera peut-être pardonner à M. Kurth de s'être laissé aller au désir de résumer les impressions et les idées, que lui ont inspirées ses longues études et d'en faire une sorte de tableau d'ensemble.

A cette première originalité que nous venons de signaler, le livre de M. Kurth en joint une autre qui n'est pas moindre peut-être : celle de sortir de l'université de Liège, c'est-à-dire du centre des idées libérales belges, où les opinions dominantes sont en contradiction directe avec celles de l'université catholique de Louvain, et d'être cependant d'un bout à l'autre animé d'un esprit de sincère et ardent christianisme. On y sent circuler partout un souffle de foi rare aujourd'hui, d'une foi que l'étude consciencieuse de l'histoire et des documents a affermie, développée et fait passer à l'état de conviction raisonnée et inébranlable. Cette voix qui s'élève ainsi du milieu même de l'école où les adversaires du christianisme recrutent le plus d'adhérents n'est rendue que plus éloquente par le contraste même, et, pour une fois, je crois qu'il serait bon pour les chrétiens d'aller s'asseoir sur les bancs de l'université de Liège. A ces deux titres que nous venons d'exposer, le travail de M. Kurth mérite d'être signalé au lecteur; nous allons essayer de mettre rapidement en lumière ses principales qualités, et nous serions heureux de contribuer, pour notre part, à déjouer cette conspiration du silence si souvent et si habilement mise en pratique par nos adversaires, contre les œuvres qui leur inspirent des inquiétudes et peuvent porter atteinte à leurs théories : l'ouvrage de M. Kurth est de ceux qu'il est bon et utile de mettre en pleine lumière.

Le rapide tableau tracé d'une main ferme et sûre d'elle-même, par l'auteur de ce nouveau travail sur les origines de la civilisation embrasse, en effet, toute une période de l'histoire, celle qui a assisté aux deux plus grands faits qu'ait vus le monde, la chute de l'empire romain tombant sous le faîte même de sa puissance et le prodigieux développement du christianisme venant recueillir l'héritage des anciennes sociétés, pour en former une nouvelle. Ainsi resserré dans une suite de scènes qui se succèdent rapidement, l'effet produit par ses émouvantes péripéties, d'où est sorti la société moderne a une force surprenante et quelque chose de saisissant. Il semble qu'on entende le bruit que fait le vieil empire en s'écroulant et les cris des barbares qui assistent à sa ruine. L'auteur suppose son lecteur au fait des grands événements historiques, et il se borne à lui présenter comme dans une vue

générale tout ce qui ressort d'une période de l'histoire. De temps à autre, un fait, une citation, viennent donner plus de relief à la pensée, mais pas de récit ni de narration suivie. C'est ainsi qu'un chapitre est intitulé « l'Empire romain » et trace à grands traits un tableau du monde civilisé à la fin de l'empire, tandis que le suivant, « le Monde germanique », dépeint avec une singulière énergie l'autre face du monde à cette époque, celle qui guette pour ainsi dire la partie opposée pour la dévorer et l'anéantir. Un troisième chapitre intitulé « l'Église » montre la naissance et l'étonnante croissance du troisième élément qui grandissait dans l'ombre et allait, par la force des choses et la grâce de Dieu, intervenir entre les deux adversaires et les empêcher de s'entre-détruire. Cette succession rapide de tableaux si divers donne, en quelque sorte, l'intérêt du drame à ces grandes révolutions de l'histoire et anime un récit auquel sa concision même et sa brièveté sembleraient devoir enlever tout autre intérêt que l'intérêt philosophique ou moral qui s'attache à la contemplation des grands événements de l'humanité.

Mais, d'un autre côté, il est facile de saisir ce qu'un pareil procédé peut avoir d'un peu factice, si l'on ne va pas jusqu'à lui reprocher d'être trop étroit. Pour donner corps à des vues d'ensemble aussi générales, il faut de toute nécessité les grouper un peu arbitrairement, concentrer en un seul trait une foule de remarques et d'observations, condenser, pour ainsi parler, en un seul rayon les mille faces diverses d'une époque. Nul doute que ce procédé ne rencontre plus d'une critique et que les assertions de l'écrivain moraliste ne soient plus d'une fois contredites.

Elles sont parfois, il faut l'avouer, bien absolues, et M. Kurth n'échappera pas toujours au reproche d'être guidé trop exclusivement par les besoins de son système. Il force même, à certains endroits, sans nécessité la mesure : la cause qu'il défend, celle de l'influence première et principale de l'Église dans la formation de la société moderne n'a pas besoin d'être défendue avec tant de véhémence, c'est un fait incontestable et que nul esprit de bonne foi ne peut nier. Il suffit de le mettre en pleine lumière pour qu'il frappe comme évident, et c'est le rendre plus évident encore que de ne pas ménager la justice et l'éloge à ce qu'il y a pu y avoir de beau et de bon dans les anciennes sociétés. La seule comparaison parle si haut, que c'est un argument dont il ne faut à aucun prix se priver. Comme on l'a dit spirituellement, il faut quelquefois dire du bien de ses ennemis, afin de donner plus d'autorité et de poids au mal, qu'on veut en dire ensuite. C'est ainsi que M. Kurth refuse aux civilisations antiques, plus peut-être que de raison, la part qui leur revient dans le domaine commun de la civilisation

humaine, tandis que, d'un autre côté, il fait de la foi chrétienne trop exclusivement un instrument d'amélioration de l'état social. Comme il ne s'occupe que de la formation de notre société, il fait peut-être trop prévaloir aux dépens de sa mission spirituelle le rôle humain du christianisme dans le monde. L'Évangile a inauguré ici-bas le règne de Dieu inconnu aux hommes et, du même coup, il a jeté dans le champ mystérieux de l'humanité ce surcroît d'éléments de civilisation, qui ont inégalement germé. De même si l'Église a sauvé les débris du monde antique et été le fondement de la société moderne, c'est presqu'à son insu et malgré elle : le vin nouveau a fermenté et brisé les vieilles outres par un travail providentiel, mais inconscient.

Si, par la teneur même de son sujet, M. Kurth a été forcé de mettre surtout en lumière cette partie sociale du rôle de l'Église dans nos origines, rôle que l'histoire met chaque jour plus en évidence, ce n'est pas qu'il ait méconnu la mission morale du christianisme; au contraire. Il sait, en effet, mieux que personne, l'abîme qui sépare le monde chrétien du monde païen, et il n'a nullement l'esprit atteint de cette sorte de manie paradoxale, qui cherche à rabaisser l'action morale du christianisme en montrant à découvert les faiblesses trop réelles des chrétiens, tout en leur opposant les exemples de vertu des anciennes sociétés, où, grâce à Dieu, le bien n'est jamais resté sans témoignage. M. Kurth, au contraire, a trouvé des accents d'une éloquence sincère pour peindre avec autant de vigueur que de vérité le changement inouï, prodigieux, la révolution morale telle qu'il n'y en a jamais eu et qu'il n'y en aura jamais, que produisit dans les âmes comme dans les esprits l'apparition terrestre de cette Parole vivante, qui a révélé au monde la voie de la vérité.

Nous ne nous risquerons pas à analyser dans le détail cet ouvrage qui demanderait à être jugé par quelqu'un, qui eût autorité pour parler de semblables sujets. Les passages qui nous semblent être les plus remarquables sont ceux où il nous dépeint la chute de l'empire de Rome et l'impuissance radicale de cette forme de gouvernement à se renouveler sous le souffle des idées nouvelles. Il y a là de belles pages et beaucoup d'art pour peindre vivement toute une situation à l'aide d'un trait frappant. C'est ainsi que l'anecdote suivante, citée avec beaucoup d'à-propos, montre mieux que bien des dissertations l'état des esprits à ces heures douteuses et le détachement graduel de la puissance romaine qui s'opérait, même chez les populations qui s'étaient longtemps abritées sous son ombre.

« Un jour, raconte notre auteur au milieu du récit qu'il trace de

la chute de l'empire romain en Occident, une ambassade romaine s'en allait, humble et tremblante, trouver le farouche Attila dans sa cité de bois sur les bords du Danube. En errant dans les rues de cette ville étrange, qui était un camp, un des membres de l'ambassade, c'est le narrateur lui-même, fut étonné de s'entendre saluer en grec par un homme vêtu du costume barbare. Dans la conversation qu'il engagea avec lui, il apprit que son interlocuteur était un marchand grec qui, victime comme tant d'autres de la ruine universelle, s'était réfugié parmi les Huns et qui, heureux et enrichi, se félicitait de sa condition nouvelle parce qu'il y trouvait trois choses qu'on ne rencontrait plus dans l'empire : la liberté, la sécurité, le bien-être. Ce néo-barbare traça un tableau sombre et douloureusement exact des maux qu'il avait eu à souffrir sous le régime romain. Les entraves mises à la liberté individuelle, la lâcheté et l'impuissance des défenseurs de l'État, la rigueur impitoyable déployée dans l'exaction des impôts, l'iniquité de la justice qui ne punissait que les pauvres et les faibles, laissant échapper les riches à prix d'argent, tels étaient les griefs invoqués contre l'empire par un homme dont la vie était une accusation plus éloquente encore que ses paroles. Priscus entreprit de lui répondre, mais, accablé sans doute par la difficulté du sujet, il omit de réfuter les trop justes plaintes de son interlocuteur et il déplaça instinctivement le terrain du débat en présentant, non pas la défense de la société romaine telle qu'elle était, mais le panégyrique de ce qu'elle aurait dû être. Il évoqua devant ses yeux le tableau enchanteur de la civilisation idéale; il énuméra tous les bienfaits dont le genre humain lui est redevable : une législation sage et prévoyante, des institutions destinées à satisfaire tous les intérêts, la justice rendue par des tribunaux éclairés, l'armée combattant aux frontières pour protéger la sécurité du laboureur dont les sueurs alimentent le trésor public, la liberté pour chacun de disposer de sa propriété, enfin la douceur des mœurs romaines qui formait un si éclatant contraste avec la férocité hunnique. Le néo-barbare n'avait que trop bien appris combien la réalité s'éloignait de ce rêve magnifique; néanmoins il lui suffit de l'entendre évoquer pour que la nostalgie de la civilisation le reprît au milieu de sa condition nouvelle et, saisi d'une émotion profonde, il répondit, en versant des larmes : « Oui, c'est une excellente chose que la civilisation romaine, mais les gouvernements d'aujourd'hui n'ont plus la sagesse de ceux d'autrefois, et ce sont leurs fautes qui l'ont amenée à sa ruine. » Cette curieuse anecdote, tirée des fragments de Priscus, ne peint-elle pas à merveille l'état de découragement profond qui s'empara du monde romain à l'heure où les barbares, mettant la

hache dans le vieil édifice, il devint évident pour tous que sa fin était proche.

Le tableau de Byzance, de ce fantôme d'empire qui dura mille ans, sans remuer, pour ainsi parler, est tracé aussi avec autant d'intelligence que de fermeté; l'on n'y retrouve aucun des paradoxes mis en avant de nos jours sur ce sujet. La momie vivante qui de loin faisait encore sur les peuples enfants de l'Occident l'effet d'une domination puissante est peinte de main de maître et traitée avec la curiosité méprisante, qu'elle mérite. Les autres résumés qui forment la suite de l'ouvrage ne sont pas menés avec moins de vivacité : la description des royaumes barbaro-romains, visigoths et lombards, stérilisés par l'arianisme, est particulièrement intéressante. Puis vient la peinture du rôle des Francs dans l'invasion barbare, et celle de la barbarie mérovingienne, tandis qu'au milieu du chaos, toujours grandissant, l'influence de l'Église, appuyée par l'action puissante des ordres monastiques, qui sont comme les pionniers de la civilisation, domine de plus en plus le monde barbare jusqu'au jour où paraît la prodigieuse figure de Charlemagne. Le portrait de cet homme de génie, auquel le demi-jour de l'histoire donne quelque chose de gigantesque, est fort remarquable : résumée ainsi en quelques pages, l'œuvre de celui qui sut pour ainsi dire faire reculer le flot montant de la barbarie, a quelque chose de surhumain, et l'on comprend l'impression produite par un si grand homme sur les peuples auxquels il permit de respirer. C'est là un morceau d'analyse historique tout à fait intéressant et que sa brièveté même rend plus original encore.

Il nous semble, du reste, qu'au point de vue littéraire, la qualité dominante de l'ouvrage de M. Kurth est celle de la composition, qui est si rare aujourd'hui. D'un bout à l'autre du livre, les idées se suivent, s'enchaînent, marchent d'après un plan unique dont l'auteur ne s'écarte pas. Le style n'est pas toujours à la hauteur de la composition : non dépourvu de force et d'éclat, il manque souvent de souplesse et l'on pourrait y relever des mots qui sont plus latins que français. Peut-être le sujet l'exigeait-il, mais il est difficile de soutenir en écrivant, pendant deux volumes, le ton de l'éloquence parlée : plus d'une fois le lecteur demande à respirer, et un peu plus de simplicité ne ferait que donner plus de force aux passages où l'élévation des idées entraîne naturellement le style avec elle. L'auteur gagnerait en autorité comme sa plume gagnerait en agrément, s'il savait varier plus souvent le mode qu'il emploie, et nous faire parfois descendre des hauteurs, où il se plaît trop à demeurer.

Ces réserves une fois faites, il nous faut encore revenir sur le

côté vraiment original du livre. Si le mot n'était pas trop ambitieux, nous l'appellerions volontiers un essai de synthèse de la science historique moderne sur les origines de la civilisation. Tout ce qui a été découvert depuis un siècle sur cet immense sujet, tous les ouvrages qui en traitent, et ils sont nombreux, tout a été mis à contribution. L'auteur, sans abdiquer aucune de ses opinions personnelles, a su tirer parti des travaux des adversaires comme des défenseurs du christianisme. L'ardeur de ses convictions ne le rend ni aveugle ni injuste, et il a ce culte sincère pour la vérité qui est la marque du véritable historien. Depuis longtemps il n'était pas paru d'ouvrage historique aussi digne d'attirer l'attention, et celui qui veut savoir l'état actuel des idées sur ce point si délicat et si complexe des origines de la civilisation trouvera là un tableau complet et animé, d'une brièveté substantielle, qui le mettra au courant de ce qu'on enseigne aujourd'hui sur ces matières. Ce n'est pas avoir fait preuve de médiocre capacité littéraire que d'avoir su mener à bien une œuvre aussi vaste, qui va d'un jet, de la chute de l'empire romain à ce jour mémorable où le pape, mettant sur la tête de Charlemagne cette couronne impériale qui transportait l'empire du monde de l'Orient à l'Occident, signa, comme dit M. Kurth, « l'acte de naissance de la société moderne ».

Emmanuel de Broglie.

POÉSIES

A UN CHRIST COUVERT D'UN CRÊPE

O Christ, ouvre sur moi tes bras crucifiés,
Penche ton front saignant sur mes blessures vives,
Montre-moi, Dieu mourant, sous ta croix, à tes pieds,
Le remède éternel aux peines fugitives!

Un soir entre ses bras on la vit te poser,
Elle nous nomma tous de sa voix faible et douce,
Tu reçus sa prière et son dernier baiser,
Et de la brusque mort tu sentis la secousse.

Depuis, toi seul, ô Christ, as ma fidélité,
Mes pleurs ont sur ton bois réchauffé son étreinte,
Et j'ai voilé de deuil ta sainte nudité
Pour garder son haleine à ton ivoire empreinte!

Où sont cachés, Seigneur, les morts que tu nous prends?
Peut-on être partie à la fois et présente?
Ne parles-tu donc plus, toi que partout j'entends?
N'es-tu vraiment plus là, toi que je vois vivante?

Que la mort soit l'aurore ou le terme fatal,
Pourquoi passent premiers ceux qui devraient nous suivre?
Si cruelle pour nous, pour eux est-elle un mal?
Qu'a-t-on fait pour mourir quand on commence à vivre?

Quand mon tour va venir d'ètre mis au cercueil,
Quand l'heure aura sonné du revoir en famille,
J'emporterai ton Christ... mais sans crêpe de deuil,
Chère âme retrouvée, ô ma sainte, ô ma fille!

LA TANTE SUZON

Elle était la sœur de mon père,
Très aînée et pourtant très chère;
Car ce temps sans égalité
Connaissait la fraternité.
Pieuse comme la madone,
Suzanne rêvait du couvent;
Fillette, elle habillait souvent
Sa poupée en petite nonne!

— Ses cadets, toute la maison,
La voyant si grande et si sage,
L'appelaient la tante Suzon,
Et du *Vous* lui rendaient l'hommage.
Dès qu'elle eut vingt ans, il fallut
Obéir à la voix divine,
Et, ne songeant qu'à son salut,
Elle devint Sacramentine.

— Quelle vie, ou mieux quel trépas!
Le cloître à toujours, le cilice,
De tout plaisir le sacrifice,
Peu de sommeil, peu de repas...
C'est là pourtant, délire étrange,
Qu'au nom du peuple et de la loi,
On vint charger un plein convoi
Pour la guillotine d'Orange[1]!

— Les cinq ou six coupe-jarrets,
En juges changés par dépêches,
Siégeaient sans robe et buvaient frais,
Car Messidor lançait ses flèches.

[1] Treize religieuses du couvent du Saint-Sacrement de Bollène furent conduites devant la commission révolutionnaire d'Orange et judiciairement assassinées. Dans ma jeunesse, j'ai pu encore retrouver, chez beaucoup de témoins oculaires, le souvenir de leur interrogatoire et de leur mort. C'est plus qu'héroïque, c'est une page de l'histoire des martyrs. Ces saintes filles furent à l'échafaud en chantant le *Te Deum*. Quelques-unes jetaient des dragées à la foule, en disant que c'était « le jour de leurs noces avec le divin Jésus ».

Que reprocher à des nonnains?
On les accusa sans réplique
D'avoir armé les citoyens
Contre la sainte république!

De Pitt et Cobourg on parla :
— Oh! Monsieur, c'est une imposture,
Jamais ceux que vous nommez là,
N'ont pu franchir notre clôture!
— Voulez-vous prêter le serment?
— Nous n'en ferons qu'un, dirent-elles,
Celui d'être à Jésus fidèles! »
Et tout fut dit de ce moment.

On craignait tant « ces fanatiques »,
Qu'on les sépara pour mourir.
Mais que peuvent les politiques
Sur ceux qui voient le ciel s'ouvrir?
Sur tes bancs, charrette fatale,
Retentit l'hymne triomphale!
C'était, quoi? la tante Suzon
Qui commençait son oraison!

— Ah! fit quelqu'un, ce n'est pas l'heure
Du *Te Deum!* » Reproche vain.
— N'allons-nous pas vers la demeure,
Dit-elle, de l'Époux divin?
Célébrons la noce mystique! »
Et le chant reprit, se mêlant
Aux cris de cent tigres, hurlant :
« A mort! Vive la république! »

Muet sous le joug jacobin,
Le peuple voit ce char de fête,
Plein d'êtres vivants le matin,
Et le soir plein de corps sans tête!
On nous dit : C'est la Nation
Qui régnait et qu'on voulait une!
Répondez : C'est la faction
Avec l'échafaud pour tribune!

Dix fois sur le billot fumeux
A rebondi la lourde hache,

Et la voix chantait sans relâche,
Semblant déjà venir des cieux!
Mais on vit le fer redescendre,
Puis un bruit sourd se fit entendre...
C'était, quoi? la tante Suzon
Qui terminait son oraison!

Léopold DE GAILLARD.

P.-S. — Je crois devoir donner ici, comme pièce justificative à l'usage de ceux qui aiment les documents, le jugement de la commission populaire d'Orange qui « condamne à la peine de mort, comme *convaincue d'attentats à la liberté et de conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la république...* Suzanne-Gabrielle Gaillard, ex-noble, âgée d'environ trente-trois ans, née à Bollène, ex-religieuse insermentée de la Congrégation du Saint-Sacrement, au couvent dudit Bollène, y demeurant... n'a jamais servi la révolution, a fait au contraire tout ce qui a pu dépendre d'elle pour en arrêter la marche par le fanatisme et la superstition, qu'elle excite par son exemple. Réfractaire à la loi de son pays, elle a constamment refusé de prêter le serment qu'elle lui imposait, elle s'est déclarée par là l'ennemie de la république et la complice des tyrans armés pour la détruire.

« Fait à Orange, en audience publique de la commission populaire établie dans ladite commune, ce jourd'huy 19 de messidor, l'an 2 de la république. »

On devine pourquoi nous nous abstenons de reproduire les signatures. Ceux qui auraient quelque intérêt à les connaître n'ont qu'à demander à la bibliothèque d'Avignon le recueil officiel où j'ai copié tout ce qui précède.

J'ajoute que parmi les condamnés à mort de ce même jour se trouvent : 2 prêtres, 2 ex-nobles, 2 hommes de loi, 2 cultivateurs, 1 orfèvre, 1 serrurier, 1 maçon et 1 commis au district.

On voit que, contrairement à ce qui se lit partout, ce n'était pas les prêtres et les ci-devant qui fournissaient le plus de victimes à l'échafaud de la Terreur.

Si les familles décimées à cette horrible époque voulaient s'inquiéter de mettre sous les yeux du public ce qu'on peut appeler les pièces du procès, l'opinion reculerait d'horreur devant un si monstrueux étalage de scélératesses et d'ineptie. Ce serait de l'histoire par les faits, de l'histoire vengeresse et définitive comme M. Taine nous a appris à l'écrire. Peut-être les apologistes de cette politique de valets de bourreau auraient-ils quelque honte. Tout au moins y gagnerait-on qu'une Chambre française ne laisserait plus dire devant elle qu'on n'a pas assez guillotiné en 1793!...

L. G.

REVUE CRITIQUE

Les Grands écrivains de la France : Molière, t. IX et dernier. — *La Fontaine,* t. I, II et III. — *Saint-Simon,* tome supplémentaire. — *Mémoires du marquis de Sourches,* t. V. — *Histoire de l'art dans l'antiquité,* par MM Georges Perrot et Charles Chippiez, t. IV. — *Dictionnaire des antiquités grecques et latines,* par MM. Charles Daremberg et Edm. Saglio.

On ne donnerait pas une idée juste et suffisante du mouvement littéraire d'aujourd'hui, si, à côté des nombreux, mais généralement peu volumineux ouvrages qui surgissent de toutes parts, on ne rappelait les amples et belles publications entreprises par quelques-unes de nos grandes maisons de librairie et qui se poursuivent avec calme et persévérance au milieu des oscillations commerciales de l'époque. Telles sont, au premier rang, celles de la maison Hachette, auxquelles beaucoup de nos lecteurs prennent un intérêt particulier, et notamment la monumentale collection des *Grands écrivains de la France.* Nous n'en avons rien dit depuis longtemps. Cette œuvre d'une importance nationale avance régulièrement, sur le vaste plan et dans le large esprit de critique où elle a été conçue, nonobstant la perte de plusieurs des hommes distingués qui s'y étaient consacrés, à l'origine.

La dernière fois que nous en avons parlé ici, c'était au sujet des œuvres de Molière, qui en étaient à leurs derniers volumes, et à celles de la Fontaine, dont les premiers volumes commençaient à paraître. Le Molière est achevé aujourd'hui, le tome IX et dernier a paru dans les premiers jours de cette année. Dirigée d'abord par un écrivain d'une rare sagacité et d'une loyauté plus rare encore, M. Eug. Despois, que la mort a arrêté au troisième volume, cette édition a été poursuivie et achevée par un commentateur de grande distinction aussi, M. Paul Mesnard, qui s'est absorbé dans l'étude du dix-septième siècle au point de s'y égarer parfois, mais qui en connaît certaines régions mieux que personne, celles du théâtre, en particulier, ainsi qu'en témoignait déjà son *Racine* des *Grands écrivains de la France,* et comme l'atteste de nouveau le *Molière* dont nous annonçons l'achè-

vement. Le IXe et dernier volume, plus riche encore de recherches et d'éclaircissements de tous genres que les précédents, contient, avec *les Femmes savantes* et *le Malade imaginaire*, les *Poésies diverses* authentiques et autres. On ne saurait rien imaginer de plus que ce qu'a fait M. Paul Mesnard pour nous montrer dans tout leur jour et mettre à notre point, si nous osons ainsi parler, les deux dernières comédies de l'auteur du *Misanthrope*, — dernières en date, mais non en mérite assurément. Rien n'y accuse en effet lassitude ou affaiblissement; nulle part du moins la verve et l'esprit d'observation ne brillent plus vivement. Les *Introductions* et les *Notices* de M. Mesnard nous préparent admirablement à entendre ces pièces dans tout ce qu'elles ont à la fois de générale et profonde vérité, ainsi que de physionomie contemporaine. Quant à la critique littéraire et grammaticale, elle est réservée aux notes. Ce luxe parfois exubérant d'informations ne nous déplaît point, quand il s'agit d'œuvres de haute valeur, comme le sont la plupart des pièces de Molière; mais n'est-il pas permis de le trouver excessif appliqué à des pièces dénuées d'importance littéraire, et qui n'en ont guère d'autre, comme *la Gloire du Val-de-Grâce*, œuvre de complaisance écrite par Molière pour célébrer les peintures faites par Mignard à la coupole de la chapelle de ce nom, en 1669, et qui, n'en déplaise au commentateur du grand comique, ne frappe guère que par la surprise qu'on éprouve à rencontrer de tels vers sous sa signature. N'est-ce pas beaucoup qu'une thèse de vingt-cinq pages pour démontrer qu'ils sont victimes d'une prévention traditionnelle et irréfléchie, et pour chercher à prouver qu'après tout ils ne sont pas indignes du titre de *poème* qu'ils portent dans l'original? *Timeo hominem unius libri*, disait un proverbe latin. C'est des commentateurs que cela doit s'entendre, selon nous; ce sont des enthousiastes à leur façon; quand ils se sont pris à un ouvrage, ils s'en grisent, et si, comme M. Mesnard, ils savent écrire, on a peine à ne pas se laisser entraîner par eux.

En même temps qu'elle achevait de s'enrichir de Molière, la collection des *Grands écrivains de la France* s'ouvrait pour la Fontaine, dont la publication était confiée à M. Henri Régnier, fils, croyons-nous, du savant directeur de l'entreprise. Quoique ce ne soit point par ses *Fables* que la Fontaine a débuté dans les lettres, c'est par cette galerie de chefs-d'œuvre que s'ouvre cette édition. Elles en remplissent les trois premiers volumes aujourd'hui publiés et forment plus et mieux que le portail de l'édifice, qui doit en comprendre six ou sept. La Fontaine est tout entier dans ces apologues, qu'il n'a point inventés, mais qu'il a fait siens. Ses autres ouvrages, ses *Contes* en

particulier, condamnables à bien des titres, et ses œuvres de théâtre ne sont pas sans valeur, mais n'en ont pas de si réellement distincte et de si personnelle.

C'est de tous les livres français celui qui se passe le mieux de commentaires et celui toutefois qui en provoque le plus. Ces fables s'entendent toutes seules; l'enfant du peuple, le villageois, les comprennent du premier coup dans leur action et leur portée morale aussi bien que le lettré. Mais quel charme, pour celui-ci, que l'étude de leurs beautés de toutes sortes! Il y a un intérêt piquant à voir d'où l'idée en est venue et comment elle s'est transformée, à rechercher les circonstances qui ont pu y donner lieu, les usages auxquels il y est fait allusion, ainsi qu'à observer, dans ces réductions minuscules et nettes comme celles de la photographie, les tableaux et quelquefois les drames de la vie humaine. Eveiller et satisfaire ces jouissances délicates, voilà ce que s'est proposé M. Henri Régnier dans le commentaire historique, littéraire et moral dont il a enrichi le texte dûment contrôlé de l'œuvre la plus française peut-être de la collection des *Grands écrivains de la France*.

Saint-Simon avait, à des titres peu classiques il est vrai, mais de la plus haute légitimité, sa place marquée dans la collection des *Grands écrivains de la France*. Il y est déjà pour quatre volumes, publiés par M. de Boislisle, d'après le large programme qu'avait tracé ici même, il y a trente ans, M. de Montalembert. Le tome V, aujourd'hui sorti de la presse, est sur le point de paraître. Nous en rendrons compte avec empressement, assuré que nous sommes d'y trouver, comme dans les précédents, le judicieux et laborieux éditeur fidèle au plan dont il s'est inspiré en entreprenant ce colossal travail.

Tout en s'occupant de sa grande édition, M. de Boislisle a publié, pour servir de complément à l'édition de 1873, et dans le même format naturellement, un volume qui pourrait en être aussi bien la préface. Les trois quarts de ce volume sont en effet remplis par un travail historique de Saint-Simon sur sa famille. Ce morceau inédit est emprunté, comme les six volumes qu'en a déjà tirés M. Feugère, à l'inépuisable fonds de manuscrits laissés par l'infatigable auteur des *Mémoires*. « C'est, dit M. de Boislisle, la notice que Saint-Simon avait faite sur sa famille, sur son père et sur lui-même, pour prendre rang, à la date d'ancienneté d'érection, dans les *Notes sur les duchés-pairies existant depuis l'an* 1500. Cette notice est la dernière de ce genre qu'il ait terminée : son manuscrit autographe nous le montre s'arrêtant court au milieu de la suivante, celle du duché de Larochefoucauld, renonçant à persévérer dans le rôle de commentateur de l'*Histoire généalogique des grands officiers de la couronne* et du *Journal*

de Dangeau, et entreprenant de refondre tout ce qu'il avait écrit jusque-là sous la forme définitive qui en a fait un chef-d'œuvre. Elle marque donc l'instant, l'endroit précis où a commencé la conception des *Mémoires*, et nous présente le premier état, le type primitif au développement duquel les dernières années de la vie de Saint-Simon furent presque exclusivement consacrés. »

Ces pages, — ce volume pourrait-on dire, car elles en contiennent la matière, — sont intéressantes sous ce rapport, mais elles sont curieuses aussi sous plusieurs autres. Nulle part l'infatuation aristocratique de Saint-Simon n'éclate plus passionnément. Les rattachements généalogiques tout enfiévrés d'orgueil à l'aide desquels il entend établir, à la barbe des plus vieilles familles de France, que la sienne descend ni plus ni moins que de Charlemagne, stupéfient par leur audace; son zèle de parvenu pour la cause des ducs et pairs est bien près d'agacer; mais son attachement à la mémoire de son père édifie, touche et désarme. On l'aime pour le soin qu'il met à relever cet honnête et obscur favori et à grandir son rôle honnête auprès de Louis XIII. Nous devons aux empressements de cette biographie filiale la connaissance de beaucoup de particularités piquantes et manifestement vraies sur quelques-unes des révolutions de palais, si fréquentes sous ce règne, au nombre desquelles nous citerons la fameuse *Journée des Dupes*. La plume qui a gravé et le pinceau qui a coloré les innombrables et vivantes scènes des *Mémoires* se montrent déjà fréquemment dans les pages de cette *Notice* qui en est, littérairement parlant, le prélude.

Une publication qui ne fait point partie de la collection des *Grands écrivains de la France*, comme les *Mémoires de Saint-Simon*, mais qui se relie par différents côtés à celui-ci, les *Mémoires du marquis de Sourches, sur le règne de Louis XIV*, se poursuit également avec tout le soin que mérite ce document véridique. Nous sommes en retard avec le tome V, qui a paru il y a plusieurs mois déjà et qui n'est pas moins intéressant que les autres pour l'étude du grand règne. Il en embrasse, en effet, les années les plus malheureuses : — 1695, qui vit la mort du maréchal de Luxembourg, le bombardement de Saint-Malo, de Calais et de Dunkerque par les Anglais, et l'aggravation de tous les impôts; — 1696, où, pour regagner quelques anciens alliés, nous nous vîmes forcés de rendre plusieurs de nos conquêtes; — 1697, où nous dûmes signer le traité de Ryswick, qui nous imposa de si grands et si mortifiants sacrifices... moins humiliants toutefois que ceux de la république de 1871, puisque nous gardions l'Alsace et la Lorraine! Se trouver transporté à Versailles pendant ces cruelles années, y entendre jour par jour les nouvelles qui y arrivent, observer l'effet qu'elles y produisent et demeurer spectateur réservé de tout

ce qui s'y passe, voilà ce que fait éprouver la lecture de ce volume, journal dénué de toute fascination littéraire, mais saisissant de réalité.

Une publication de longue haleine aussi, mais d'un autre genre, et qui avait été un moment suspendue, vient de reprendre sa marche à la librairie Hachette. Nous voulons parler de l'*Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, par MM. Georges Perrot et Charles Chipiez, dont nous avons fait mention plusieurs fois, mais avec trop peu d'étendue, à notre gré, et sur laquelle nous comptons revenir, comme nous le commande le sujet qu'elle aborde aujourd'hui en inaugurant son quatrième volume.

Ce sujet est le temple de Jérusalem. L'étude en est abordée pour la première fois, à notre connaissance, au point de vue purement artistique, et, à ce titre, elle excite un vif intérêt. L'ouvrage n'en est encore qu'aux préliminaires; mais comme il se publie par livraisons, nous avons cru que nos lecteurs nous sauraient gré de le leur signaler dès aujourd'hui. Les auteurs nous semblent y apporter une gravité particulière. Leur examen des sources à consulter pour le travail très neuf qu'ils se sont proposé ici est, par lui-même, extrêmemnt curieux. Quant à la description, elle n'en est encore qu'au début, à l'érection et à la distribution de l'édifice; le chapitre de la décoration est à peine entamé; mais déjà, grâce aux gravures intercallées dans le texte, on voit la masse surgir et se dessiner. Les prochaines livraisons nous montreront l'œuvre dans son éclat, et sans doute aussi avec ses dispositions rituelles et ses harmonies religieuses.

Notre dette envers les autres publications à long terme de la maison Hachette, le *Dictionnaire de géographie universelle* de M. Vivien de Saint-Martin, et la *Géographie universelle* de M. Reclus, par exemple, est moins ancienne et moins grosse. Nous avons parlé, il y a deux mois, du dernier volume de M. Reclus et appelé l'attention sur ce qu'il dit des progrès que la France a fait faire à l'Afrique septentrionale et de la part que les établissements catholiques y ont eu et peuvent y avoir encore, si la politique républicaine ne vient pas en entraver l'action. Quant au grand et pratique répertoire géographique de M. Vivien de Saint-Martin, nous en recevons à l'instant le trente-troisième fascicule, qui n'en est malheureusement encore qu'aux lettres MAT. Mille vœux pour que nous vienne bientôt celui qui s'arrêtera à Z!

Les petits journaux avaient, sous la Restauration, une manière assez piquante de critiquer la lenteur avec laquelle étaient menés alors certains grands travaux publics. « Aujourd'hui, disait, de temps en temps *le Corsaire* en tête de ses *Nouvelles*, on a placé une pierre à l'arc de triomphe de l'Étoile. »

On serait parfois tenté d'en faire autant pour quelques-unes des publications sur lesquelles nous revenons ici. Il en est qui donnent si rarement signe de vie, qu'elles inspirent des inquiétudes sur leur sort à ceux qui n'ont pas réfléchi aux labeurs qu'elles exigent.

Tel est le savant et intéressant *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, commencé, il y a douze ans, par MM. Daremberg et Saglio, et dont il n'a pas paru jusqu'ici un fascicule par année. Mais, dès la lecture du premier, on a dû pressentir qu'il en serait et qu'il devrait en être ainsi. A la façon dont les auteurs ont compris leur sujet, aux vastes proportions qu'ils lui ont données, et aux consciencieux détails où ils entrent sur chaque chose : — mœurs, institutions, arts, sciences, littérature, guerre et marine, vie publique et privée, — il était évident que leur œuvre ne pouvait marcher bien vite. Ce qu'ils s'étaient proposé, c'était de nous montrer, sous tous ses aspects extérieurs, la civilisation de ces deux mondes dont nous ne savons à peu près que les guerres. Que de recherches variées ne demandait pas l'exécution d'un pareil dessein. Ajoutez que, dans ce domaine-là, il se fait chaque jour des découvertes nouvelles dont l'érudition la plus avancée et la plus sûre est obligée de tenir compte. Un volume par deux ans, — les fascicules donnés jusqu'ici en ont la matière et au delà, — accuse, ce semble, autre chose que de la lenteur et de l'anémie.

Le dernier publié de ces fascicules est, par le hasard des matières qu'appelle l'ordre alphabétique des lettres COE-CON qu'il embrasse, et par le contraste qui en résulte parfois, l'un des plus curieux et des plus piquants. Il y a là à lire pour tout le monde, même pour les dames, comme nous l'avons déjà remarqué dans quelques autres. Ainsi, à côté d'un article plein d'aperçus nouveaux sur l'esprit de colonisation et le régime des colonies chez les Grecs et les Romains, on lira ici des détails peu connus sur les *colliers* qui, d'instruments de captivité pour les animaux et de servitude pour les esclaves, deviennent des parures pour les femmes et même quelquefois pour les hommes libres. Tout près d'une étude d'architecture sur l'emploi des colonnes dans les édifices, on lira, non sans surprise, en certains passages, un long mémoire sur la *coiffure* chez les deux sexes, tant en Grèce qu'en Italie, et où des dessins pris sur des monuments parfaitement authentiques montreront que, même dans les choses de cet ordre, nous ne sommes pas toujours inventeurs. Nous ne le sommes pas non plus, ni beaucoup plus heureux, on le verra là également, pour les *comités* politiques, les *concours* en matière de littérature et d'art, et les résultats qui en naissent.

P. DOUHAIRE.

LE JUBILÉ DE SAINT-JEAN DE LYON[1].

Outre le jubilé universel que S. S. le Pape Léon XIII a concédé cette année à toute la chrétienté, l'antique Église de Lyon célèbre, par permission spéciale, un jubilé qui lui est propre. Chaque fois que la fête de saint Jean-Baptiste coïncide avec la Fête-Dieu, c'est-à-dire chaque fois que la Fête-Dieu tombe le 24 juin, il y a dans l'église primatiale de Saint-Jean-Baptiste, la cathédrale de Lyon, un Jubilé solennel qui dure trois jours et qui a tous les privilèges des jubilés séculaires de Rome. Ces jubilés ne sont pas fort nombreux. Depuis l'institution régulière de la Fête-Dieu, étendue à toutes les Églises de la chrétienté par le concile de Vienne, en 1311, cette occurrence ne s'est présentée que quatre fois, en 1451, en 1546, en 1666 et en 1734.

Notre année 1886 en offre le cinquième exemple, et la coïncidence ne se représentera plus qu'en 1943, et plus tard en 2038. C'est en moyenne, si l'on ne tient pas compte d'intervalles très irréguliers, une fois par siècle que ce fait se produit. Il faut en effet pour cela la réunion d'une foule de circonstances; il faut que l'année commence un vendredi, qu'elle ne soit pas bissextile, que Pâques tombe à la limite extrême du cycle pascal, c'est-à-dire le 25 avril, de façon que le calcul imposé par la succession régulière des fêtes, qui sont réglées elles-mêmes par celle de Pâques, place ainsi la Fête-Dieu le jour de Saint-Jean et élimine, à cause de la solennité, l'office de Saint-Jean-Baptiste, qui est reporté au lendemain 25.

Le retour de ce « grand pardon », comme disaient nos pères, a été, pour un savant ecclésiastique du diocèse de Lyon, M. l'abbé Sachet, l'occasion d'une publication archéologique des plus intéressantes. Il a recherché les origines de ce jubilé, que la tradition seule consacre; il a exhumé, dans les archives et les écrits contemporains, les divers récits des fêtes et cérémonies qui ont été données à cette occasion. La reproduction de vieux plans, d'anciennes gravures, de sceaux et de médailles, donne à son livre un intérêt historique et archéologique des plus sérieux; la reproduction des cérémonies et des offices en fait un témoin de notre ancienne liturgie. Les collections publiques d'archives, les bibliothèques particulières, la bibliothèque du Vatican elle-même, ont été mises à contribution; rien n'a été négligé, en un mot, pour faire de ce très beau volume une œuvre digne de la science moderne et digne de cette Église de Lyon dont il raconte l'une des gloires.

Pourtant ce curieux travail débute par un aveu d'impuissance, et je sais vraiment gré à l'auteur de le constater avec une loyale franchise.

[1] *Le Grand Jubilé séculaire de Saint-Jean de Lyon*, par l'abbé A. Sachet, professeur de philosophie au petit séminaire de Saint-Jean. Un vol. grand in-8°. Imprimerie Waltener. Librairie Vitte et Perrussel, 1886.

Quand on se résout à ignorer, on est en droit d'être cru sur parole quand on affirme. Les réserves que fait l'auteur sur le jubilé de 1451 ne donnent que plus de poids à sa parole quand il traite des jubilés suivants.

C'est en effet une chose étrange qu'on voie, au second jubilé, en 1546, la tradition populaire avertir en quelque sorte le chapitre de Saint-Jean du retour des fêtes qui se préparent; qu'on puisse constater dans la ville des souvenirs assez vivants pour que l'autorité ecclésiastique diocésaine et la cour de Rome elle-même acceptent ce consentement universel comme la preuve de l'antiquité de l'institution; et que cependant aucun acte authentique de l'année 1451 ne nous présente la moindre trace et des fêtes qui ont eu lieu et des mesures prises pour les célébrer.

Sans doute les analogies ne font point défaut. Dans plusieurs Églises, la coïncidence de deux fêtes donne lieu à des jubilés semblables. Dans une savante introduction, M. Sachet en retrace les divers exemples. Dans la région du sud-est de la France, un jubilé très célèbre et très populaire, celui de Notre-Dame du Puy, a lieu toutes les fois que la fête de l'Annonciation (25 mars) coïncide avec le vendredi saint. Ce jubilé revient à peu près trois fois par siècle. Dans la ville de Lyon même, une concession du pouvoir pontifical, qui remonte probablement à la présence dans nos murs du pape Innocent IV au concile œcuménique où fut déposé l'empereur Frédéric II, accordait à l'église collégiale de Saint-Nizier un jubilé semblable toutes les fois que la fête de Pâques tomberait le premier jour où le cycle pascal en rend possible la célébration, c'est-à-dire le 22 mars; ce qui place la fête patronale de Saint-Nizier le jeudi de Quasimodo, c'est-à-dire le 2 avril; occurrence qui revient aussi à peu près une fois par siècle, à quelques exceptions près. On a en effet laissé passer sans célébrer ce jubilé l'année 1818, et la coïncidence ne se reproduira plus qu'en 2285.

Mais, au moins pour le jubilé de Saint-Nizier, bien qu'on ne possède pas la bulle d'Innocent IV, on se trouve en présence d'une tradition assez positive et du nom d'un grand pape. Rien de semblable n'a lieu pour le jubilé de 1451. Les archives du chapitre de Saint-Jean attestent que les chanoines contemporains se sont préoccupés de la coïncidence des deux fêtes et de la nécessité de déplacer l'office de Saint-Jean. Mais rien ne fait mention d'une préoccupation qui dépasse la solution d'un problème de liturgie.

Les hypothèses n'ont point manqué, chez les divers historiens de la ville et de l'Église de Lyon, pour expliquer soit les origines de ce jubilé local, soit le silence des plus anciens documents. M. Sachet les énumère consciencieusement, les discute avec une grande sagacité,

et conclut résolument qu'aucune d'elles n'est satisfaisante. M'est-il permis de lui proposer aussi mon explication?

Il reconnaît lui-même que, dans les siècles troublés du moyen âge, la coïncidence extraordinaire de deux grandes fêtes a souvent été considérée comme le présage de la fin du monde ou tout au moins de grands malheurs. La coïncidence de la Fête-Dieu et de la Saint-Jean-Baptiste n'avait pas échappé à cette sorte de loi des superstitions populaires. On trouve, à ce sujet, un quatrain fort ancien qui, résumant tous les détails de cette occurrence, c'est-à-dire la coïncidence du vendredi saint (23 avril) avec la fête de saint Georges; du jour de Pâques (25 avril) avec celle de saint Marc, s'exprime ainsi en son naïf langage :

Quand George Dieu crucifiera,
Quand Marc le ressuscitera,
Et lorsque Jean le portera,
La fin du monde arrivera.

Ce qui fut ensuite corrigé ainsi pour le dernier vers :

Grand jubilé dans Lyon sera.

Je présume que la forme menaçante du quatrain doit être antérieure à la simple indication de la fête locale. Or reportons-nous à l'année 1451. Nous sommes à la fin de la guerre de Cent ans; la France vient de traverser l'une des périodes les plus effroyables de son histoire. Au moment des grandes luttes qui ont rempli les trente premières années du siècle, combien d'âmes naïvement crédules ont pu répéter cette prophétie et croire à son accomplissement! Mais dans les vingt années qui précédèrent la coïncidence, la scène change. Le sacrifice héroïque de Jeanne d'Arc a rendu à la France conscience d'elle-même. L'Anglais est chassé; le gouvernement réparateur de Charles VII fait sentir par tout le pays son influence; la prospérité renaît, et on entrevoit la fin de cette terrible guerre qui, commencée en 1337, va se terminer en 1453.

Une sorte d'élan de reconnaissance anime alors le peuple chrétien. Comme jadis pour l'avènement de l'an mil, la date menaçante qui présageait la fin du monde semble être au contraire un gage de la miséricorde divine et le signe de la réconciliation du ciel avec la terre. De là un concours immense, absolument inattendu, de toutes les populations voisines dans l'église dédiée à saint Jean-Baptiste. On expliquerait ainsi et le silence des actes officiels du temps, qui ne pouvaient prévoir un tel concours, et la tradition persistante qui, un siècle plus tard, rappelait cette affluence comme un fait extraordinaire. Le jubilé de Saint-Jean aurait été ainsi décrété en quelque sorte par

la voix populaire, dans laquelle un vieux proverbe croyait entendre la voix de Dieu. Les papes, en lui donnant leur sanction, auraient consacré, comme ils l'ont fait en d'autres circonstances, une de ces traditions vénérables que la sagesse de l'Église respecte toujours quand elle les trouve solidement établies.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, les jubilés de 1546, de 1666 et de 1734 se présentent à nous entourés du plus imposant cortège de preuves historiques et de documents qu'on puisse désirer. Ils ne soulèvent aucun problème, mais donnent les plus curieux détails sur l'histoire de nos coutumes et de nos mœurs. En ces trois solennités, les autorités lyonnaises prirent part à la fête, et des réjouissances publiques s'ajoutèrent aux cérémonies de l'Église. En 1886, il n'en sera pas de même. Le jubilé de Lyon sera une fête absolument privée dont les vieux murs de la cathédrale seront seuls témoins. Ce n'est qu'un motif de plus de se reporter à ces vieux âges où la vie de l'Église était celle de tout le peuple chrétien. Le livre de M. Sachet est, à ce point de vue, un excellent guide. Il honore l'Église de Lyon, dont il raconte les anciennes gloires, et il prouve une fois de plus qu'à l'ombre de la vieille basilique, qui conserve son titre de primatiale des Gaules, vivent toujours des prêtres dévoués et des savants infatigables.

G.-A. HEINRICH.

LA LIGUE ET LES PAPES

Par le comte Henri DE L'EPINOIS, ancien élève de l'École des chartes, Membre de l'Académie royale de la religion catholique.[1].

Les dix années écoulées de 1585 à 1595 peuvent assurément être mises au nombre des plus agitées de notre histoire. En 1585, le manifeste du cardinal de Bourbon indique le commencement de l'action militaire de la Ligue. En 1595, l'absolution donnée au roi par le Souverain Pontife en marque la fin. Quels ont été alors les pensées et les actes du roi et des ligueurs? Quels ont été surtout les pensées et les actes des souverains pontifes, de leurs nonces ou de leurs légats? Voilà ce que M. de l'Epinois a voulu préciser dans son remarquable ouvrage. Dès 1866, le savant écrivain recevait communication des papiers des nonces et légats accrédités alors en France par les Souverains Pontifes, papiers conservés à Rome dans les archives du Vatican. Toute cette correspondance était inédite, et on comprend la richesse d'informations qu'elle contient. Ancien élève de l'École des chartes, honoré pour ses travaux précédents du diplôme de membre de l'Académie de la religion catholique, M. de l'Epinois a voulu, pour

[1] In-8° de 672 pages. Paris, 1886, chez V. Palmé.

compléter ses recherches, interroger à Rome les archives des princes Borghèse et Barberini; à Paris, les Archives et la Bibliothèque nationale. Aussi les documents abondent dans son livre : ces documents éclairent particulièrement la politique des papes, jusqu'ici imparfaitement connue.

Si les papes eussent soutenu les ligueurs autant que ceux-ci le réclamaient, les chefs de la Ligue se seraient partagé les provinces plus ou moins courbées sous la puissance de l'Espagne. C'en était fait de la France monarchique. Si les papes eussent abandonné les ligueurs et se fussent unis aux royalistes comme ceux-ci le demandaient, le roi, peu empressé peut-être, après être monté sur le trône, à tenir ses promesses de conversion, eût très probablement établi le protestantisme dans le pays. C'en était fait de la France catholique. Approuver chez les ligueurs leur dévouement à l'Église et blâmer leur rébellion contre le roi; exciter les royalistes à abandonner leur chef protestant et rester néanmoins en relations avec eux; ménager, en fin de compte, le retour des ligueurs au principe monarchique et celui des royalistes et du roi au principe catholique, telle fut, même dans son apparente contradiction, sous Sixte-Quint, Grégoire XIV et Clément VIII, la politique constante des Souverains Pontifes. On peut discuter cette politique, en contester l'utilité, mais nul ne dira qu'elle fut sans grandeur.

L'important ouvrage de M. de l'Epinois, où tant de documents se trouvent cités, analysés, condensés, portera la lumière sur plus d'un point resté obscur. On retrouvera dans ces temps une lutte entre le principe catholique et le principe politique qui avaient fait la vieille France. Comme le dit très bien M. de l'Epinois, royalistes et ligueurs, après avoir, chacun de leur côté, cherché une solution en dehors de la double tradition religieuse et politique du pays, reconnurent leur égale impuissance, ceux-ci à faire accepter un roi autre que le « légitime et naturel, né au vrai parterre des fleurs de lys de France », ceux-là à obtenir l'adhésion d'un peuple catholique à un roi protestant. C'est parce que deux éléments de la vérité traditionnelle parmi nous se sont trouvés en opposition que la lutte a éclaté et a duré, c'est parce qu'ils se sont réconciliés que la paix a été fructueuse. Tant que la ligue catholique n'a pas reconnu le principe monarchique, tant que le roi n'a pas été un enfant de l'Église, le conflit a été sans issue. C'est pour sauver la France de l'anarchie et l'enlever à l'influence espagnole que royalistes et ligueurs. réunis pour « considérer les remèdes qui se pourraient apporter à ce mal », ont scellé leur réconciliation, et alors, après quarante ans de révolutions, on a retrouvé heureuse et forte la France catholique et monarchique d'Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV.

Ainsi en étudiant avec un guide aussi sûr que M. de l'Epinois l'histoire du passé, on peut, par voie d'analogie, rencontrer pour les luttes que nous traversons plus d'un enseignement fécond.

Louis JOUBERT.

LES ARTISANS ET LES DOMESTIQUES D'AUTREFOIS

Par Albert BABEAU[1].

Il y a certainement peu d'hommes qui connaissent mieux l'ancienne France que M. Albert Babeau. Il en est peu qui l'aient étudiée avec plus de soin dans ses plus minutieux détails, peu qui aient su reconstituer avec une érudition plus sûre cette vie intime de nos pères, trop ignorée aujourd'hui. Car ce n'est pas seulement dans les documents imprimés, dans des récits plus ou moins sincères, écrits en vue de la postérité, c'est dans des documents manuscrits, d'une authenticité incontestable, et revêtus d'un caractère officiel, c'est dans les études des notaires qu'il a cherché les éléments de cette reconstitution. Les inventaires sont pour lui une source des plus précieuses; il y puise à pleines mains et il en tire les plus curieuses et parfois les plus inattendues conclusions. Prenez par exemple l'inventaire d'un maître passementier en 1622: avec cette sèche nomenclature, M. Babeau refera en un instant le tableau de la maison et de la famille du défunt : le père, la mère et leurs sept enfants, vivant dans une salle haute qui sert à la fois de cuisine et de chambre à coucher, avec ses trois grands lits de noyer à pieds tournés, ornés d'un custode de serge verte ou de vieilles courtines en tapisserie, son vieux buffet de bois de chêne, sa chaise « caquetoire » entourée de chaises d'enfants, sa vaisselle d'étain, et — preuve que le propriétaire faisait partie de la milice citoyenne — sa hallebarde et ses deux épées; le père en pourpoint de serge de Mouy, avec un bonnet de drap rouge, la mère, avec ses anneaux d'or et de cornaline passés aux doigts; et, dans une autre pièce, les « compagnons » travaillant à leur huit métiers et prolongeant leur besogne le soir à la clarté de « huit lumyers de cuivre à queue de fer ». Voici, en 1636, une boulangère, Catherine Chenat, qui, sans doute, pour parler comme la chanson populaire, « a des écus » ; car elle siège à son comptoir avec une croix et un cœur de cristal, un carcan de corail, un « petit chappeau de semences de perles, garni de grains jaulnes et marques rouges », des crochets et une clercellière d'argent; et, le dimanche, on peut la voir passer avec « sa cotte de serge de Beauvais, passementée de deux passements de velours noir et doublée de serge bleue, avec son man-

[1] Un vol. in-8° chez Firmin Didot.

chon de velours cramoisie à ramages et son chaperon de serge noire à carreaux de velours ». Dans sa chambre, elle a des gravures et même des tableaux à l'huile, elle a de belles faïences sur son dressoir.

Sans doute ce ne sont là que des individualités; mais multipliez les inventaires, confrontez-les, complétez-les ou corrigez-les l'un par l'autre, vous aurez les familles, vous aurez les corporations, les unes modestes, les autres riches, quelques-unes luxueuses, comme généralement celles des bouchers.

C'est que dans l'ancienne France comme dans la nouvelle, et peut-être plus que dans la nouvelle, l'ouvrier laborieux et économe pouvait arriver, sinon toujours à la richesse, du moins à l'aisance. Et, dégagés de certains soucis que connaît trop l'ouvrier de nos jours, celui des impôts, par exemple, que ne payait pas l'ouvrier des villes, il avait en général beaucoup plus de gaieté et d'égalité d'humeur; c'est une remarque que font presque tous les voyageurs en France, aux deux derniers siècles. Le compagnon devenait maître, l'artisan devenait bourgeois, le bourgeois achetait une charge et devenait noble. La division des classes était loin de constituer une hiérarchie fermée; avec ce grand levier, qui est de tous les temps, la fortune, il était possible et souvent facile de passer d'une classe à l'autre. Les progrès de la science moderne, en substituant aux petits métiers les grandes industries et les vastes usines qui exigent un capital considérable, n'ont pas toujours été favorables aux petites gens; il est bien plus malaisé aujourd'hui, faute des fonds nécessaires, à un ouvrier de devenir patron que cela n'était aux dix-septième et dix-huitième siècles.

Et en parlant de ceux qui savaient s'élever par leur labeur et leur intelligence au-dessus de leur condition première, nous n'entendons pas seulement les exceptions, comme Peirenc de Moras, perruquier avant d'être un opulent financier; comme Paris, tisserand avant de devenir un mathématicien célèbre; comme Sedaine, maçon avant de composer des opéras. « Ce qui était la règle, dit excellemment M. Babeau, c'était l'amélioration lente de la condition matérielle pour ceux dont le travail n'était pas traversé par une fortune adverse... D'ordinaire les communautés industrielles n'étaient pas fermées, et les membres se renouvelaient au bout d'une ou de plusieurs générations. Ceux qui échouent disparaissent dans la foule des compagnons; ceux qui réussissent entrent dans le rang des marchands, des négociants en gros, voire même des nobles. Il n'est pas de régime politique ou social qui puisse garantir aux hommes le maintien de la fortune et la régularité des gains professionnels; l'instabilité est une des conditions de la nature humaine; il y a pour les individus et pour les familles un flux et un reflux, comme pour la mer. Tout ce que l'on peut demander à l'ordre social existant, c'est qu'il facilite aux hommes les moyens de

s'élever moralement et matériellement, et nous croyons qu'en ce qui concerne les artisans, l'ancien régime n'a pas manqué à cette tâche. » (Pages 246, 247.)

Cet ancien régime, trop décrié par les uns, trop vanté par les autres, n'avait ni toutes les vertus ni tous les vices que, sous l'influence de préoccupations politiques, — le plus déplorable guide pour celui qui veut trouver la vérité historique, — les partis opposés ont prétendu lui reconnaître. Comme toutes les institutions humaines, il avait ses qualités et il avait ses défauts. C'est le grand mérite de M. Babeau d'avoir su mettre impartialement les uns et les autres en lumière, à la suite de recherches infatigables et à l'aide d'irréfutables documents. Nul plus que lui n'est l'ennemi des légendes en histoire; nul n'a plus contribué à détruire toutes celles que la passion a accumulées sur la France d'avant 1789. A ses yeux, suivant un mot célèbre, « le respect du passé est la piété filiale des peuples »; mais ce respect n'enlève rien à sa clairvoyance et à sa sincérité; qu'on lise, par exemple, le chapitre sur les domestiques d'autrefois. Il a étudié sans parti pris et il a publié sans arrière-pensée le résultat de ses études. Il n'est ni un panégyriste à outrance ni un détracteur systématique. Il est un historien impartial et juste, soucieux seulement d'une chose : trouver la vérité. Et nous nous associons de grand cœur aux lignes suivantes, qui sont comme le résumé de ce livre, fruit de tant de recherches et de tant de veilles :

« En somme, le sort des classes laborieuses ne paraît pas s'être sensiblement modifié depuis cent ans, bien que leurs membres aient pu profiter en partie des grandes découvertes industrielles et scientifiques dont notre siècle s'honore. Ces classes ont acquis de nouveaux droits et de nouvelles jouissances; elles en ont perdu d'autres. L'ancienne France avait ses qualités et ses défauts, comme la nouvelle. Nos pères, à tout prendre, n'étaient ni plus malheureux ni plus heureux que nous. Si nous jouissons de progrès qu'ils ne connaissaient pas, ils ne souffraient pas de ne pas en jouir, puisqu'on ne peut pas sentir les privations de ce qu'on ne connaît pas. Chaque âge a ses mérites propres, ses plaisirs et ses peines, et l'on ne saurait reprocher à la jeunesse de ne pas avoir les qualités de l'âge mûr. Elle a les siennes, qui en valent bien d'autres. » (*Introduction.*)

Maxime DE LA ROCHETERIE.

HISTOIRE DES PERSÉCUTIONS

Par Paul ALLARD [1].

L'écueil des philosophes qui s'adonnent à l'histoire est de généraliser de grands événements en quelques mots et de les enfermer dans de courtes formules. La variété des faits se prête difficilement à ces généralisations hasardées.

Ainsi on a présenté l'œuvre de la propagation chrétienne comme un combat persévérant contre la société païenne et contre l'autorité des Césars; les empereurs, de leur côté, n'auraient pas cessé de voir des rebelles dans les chrétiens, et de leur faire ainsi qu'à l'Église une guerre à mort [2]. Ce double point de vue n'est pas juste parce qu'il est trop absolu, et ne laisserait aucune place aux péripéties diverses de cette lutte entre la plus grande autorité matérielle qu'il y ait jamais eu dans le monde, l'empire Césarien, et la plus merveilleuse force morale qui se soit montrée sur la terre, le christianisme révélé par Dieu même [3].

On sait que c'est cette force morale, dépouillée de tout appui humain, qui finit par triompher.

Or, dans son nouveau volume de l'*Histoire des persécutions* [4], M. Allard prouve que ces persécutions ne furent pas la conséquence d'un système suivi, qui aurait pu procéder d'un patriotisme erroné, d'une idée fausse de la *Majesté* romaine, mais qui aurait eu sa grandeur et sa noblesse. Loin de là, si un César persécute, c'est presque toujours par réaction contre un règne précédent, pendant lequel l'Église avait joui de la faveur personnelle du prince, odieux à son successeur, qui est souvent son meurtrier. « Septime Sévère, dit M. Allard, est peut-être le seul empereur du troisième siècle qui ait persécuté par suite d'une idée fausse, d'une crainte chimérique, mais sans mélange de passions basses et de sentiments inavouables. Les autres ont revêtu d'une couleur politique de mesquines rancunes ou de grossières superstitions [5]. »

D'autre part, l'Église ne chercha jamais à démolir la société romaine; « elle réclama et se fit donner peu à peu sa place dans cette société, non comme une force étrangère et conquérante, mais comme l'auxiliaire, la sauve-garde et déjà l'un des éléments essentiels de la civilisation menacée par les barbares [6] ».

[1] Paris, librairie de Victor Lecoffre.

[2] *Revue historique*, nº de novembre 1885, p. 417.

[3] Tome II, récemment paru, chez Victor Lecoffre. Paris, 1885-1886.

[4] L'article paru le 25 octobre, ici même, contenait de nombreux emprunts faits au premier volume de M. Allard.

[5] *Introduction*, p. XII.

[6] *Ibid*, p. XIV-XV.

Les vues de M. Allard sont comme le résumé de son nouveau volume; les faits si intéressants qui y sont racontés en sont la justification.

Les incohérences du système Césarien se montrent sans cesse dans cette histoire. Les persécutions du Césarisme sont interrompues depuis la fin du second siècle par les règnes d'Héliogabale, d'Alexandre Sévère et de Philippe; tous les trois étaient aussi peu Romains que possible, et montraient peu de ferveur pour le culte de Jupiter Capitolin; de plus, Alexandre Sévère avait une mère chrétienne, et Philippe était chrétien lui-même en secret. Cependant, jusque sous le sceptre de ces empereurs, il y avait, çà et là, des émeutes contre les chrétiens, et ces émeutes restent impunies.

Décius, meurtrier et successeur de Philippe, devint, comme on sait, l'un des plus grands persécuteurs de l'Église. M. Allard appelle Décius « un homme d'autrefois égaré dans un siècle où le passé achevait de mourir ». Ce que voulut surtout cet empereur, ce fut de réagir contre la séparation de l'ordre civil et religieux, inaugurée par le christianisme, et de tout ramener au paganisme officiel. La liberté de conscience, réclamée par les chrétiens, lui paraissait être une diminution de l'autorité Césarienne. Il ne pouvait supporter l'idée que l'empire des âmes lui fût disputée par d'obscurs sectaires.

Ce fut surtout en Afrique et en Orient que Décius organisa la persécution. Il donna le funeste exemple de s'en prendre aux chefs avoués du christianisme, et c'est lui qui voulut l'arrestation et les tortures d'Origène.

Après la mort de Décius, dit M. Allard, l'Église resta debout, purifiée par l'épreuve, retrempée dans son propre sang, prête à ces alternatives de guerre et de paix qui vont être désormais son lot jusqu'à la fin des siècles, et il ajoute : « Soixante ans vont s'écouler avant qu'un empereur, jetant sur l'avenir de la civilisation romaine le regard du vrai politique, reconnaisse dans le christianisme la seule force capable de vaincre ou au moins d'absorber la barbarie. »

Aujourd'hui encore, dans cette guerre intestine que la société moderne a à soutenir contre de nouveaux barbares sortis de son sein, le christianisme est la seule force capable de lutter victorieusement contre eux, et de sauver la civilisation.

Albert du Boys.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 juin 1886.

La loi d'expulsion est édictée. Monsieur le comte de Paris prendra demain la voie douloureuse de l'exil. Il n'est pas le premier de sa race qui, depuis un siècle, l'aura suivi, hélas! ce dur chemin de l'étranger, et ce n'est même pas la première fois qu'on l'aura banni. Mais il est le premier qui ne quitte pas la France au bruit d'un trône brisé, dans le trouble d'une révolution. La République lui a dit : « Sortez de ce pays où vous demeuriez depuis quinze ans, à l'abri de la loi, et où la paix règne autour de vous; j'ai peur de la Monarchie que vous représentez; je vous retire le droit de cité que la France vous avait rendu en 1871; je vous proscris. » Donc, après cet intervalle de quinze années où la politique et la mort, tour à tour, ont opéré autour de lui tant de changements, Monsieur le comte de Paris passera demain la frontière, le cœur déchiré, mais le front haut et comme entouré d'une auréole. Il sera parti, emportant une grande espérance et accompagné d'acclamations qui retentiront dans les âmes de plusieurs millions de Français. Il sera parti, en sentant sous son dernier pas la République qui tremble et qui se ruine. Il sera parti, honoré par tous les royalistes et par plus d'un autre comme un prince vraiment digne du principe. Il s'en va du château d'Eu. C'est à Paris, directement, qu'il rentrera, le jour où il reviendra de l'exil. Il n'y a plus désormais qu'une seule place pour lui en France : celle de roi.

Oui, certes, il sera dans l'exil le prince réparateur que la France attend; elle le verra, par-delà la frontière, tel que la République, en l'exilant, se sera plu à le considérer elle-même : il apparaîtra comme le chef de la Monarchie possible et probable, de celle que, nous autres, nous appelons la Monarchie nécessaire. M. de Freycinet est naïf, s'il a cru que la frontière protègerait mieux la République contre cette monarchie que ne le faisait la barrière de la ville d'Eu. Quelle que soit la perspective du lointain, la France, que la République désabuse et alarme, saura bien toujours reconnaître Monsieur le comte de Paris. Où qu'il soit, elle tournera son regard vers lui, vers l'idéal du gouvernement qu'il personnifie pour nous tous. Ce gouvernement que M. de Freycinet l'accuse d'avoir représenté au château d'Eu, il le représentera au-delà de la frontière,

non plus seulement avec la majesté des souvenirs que son nom évoque dans l'histoire, mais avec celle que donnent l'exil et le malheur. Que, sur le sol de la patrie, il fût le premier des Français, la République l'a craint et voilà pourquoi elle l'expulse. Eh bien! il le sera en Europe, il le sera par la vertu de son titre, il le sera dans l'estime des souverains, il le sera pour tous les hommes d'État qui songent aux destinées de la France autrement que comme M. de Bismarck. Ce n'est pas dans l'exil que la République peut se flatter de l'amoindrir. Quant à l'intérieur, elle n'aura diminué ni l'activité ni l'énergie du parti monarchiste; au contraire. La frontière, à moins que M. de Freycinet n'y trace une ligne d'investissement, n'empêchera pas les amis de Monsieur le comte de Paris d'aller le saluer, et, jusqu'à l'heure où Dieu et la France rouvriront la porte que la République prétend fermer, cette frontière, qui ne peut arrêter nos vœux, n'arrêtera pas davantage les opinions, les jugements, les volontés qui prépareront le rétablissement de la Monarchie...

Les ennemis de Monsieur le comte de Paris l'auront voulu, inconsciemment : leur loi d'expulsion l'a plus que mis hors de pair; par cette loi qu'elle a si spécialement édictée contre lui, la République l'a désigné comme le prince le plus capable et le plus sûr de lui disputer l'avenir; elle l'a proclamé le roi de demain. En le bannissant avec son fils, elle a reconnu ou du moins consacré, malgré elle, le droit héréditaire, le principe monarchique; en ne leur donnant pour compagnons d'exil que des princes qu'elle refusait de considérer ni comme leurs rivaux ni comme les siens, elle n'aura pas seulement attesté qu'ils n'ont pas d'égaux, elle les a vraiment élevés sur le pavois avant de les conduire à la frontière. « La loi me crée une situation si exceptionnelle et si haute que, si je l'avais prise, on m'en eût fait un crime », disait Monsieur le comte de Paris à un journaliste étranger, le 10 juin; et M. de Freycinet vient, le 11, dire lui-même à la Chambre : « En 1879, quand le prince impérial est mort, et surtout, en 1883, quand le comte de Chambord à son tour est descendu dans la tombe, il n'est plus resté sur le territoire de la République qu'un seul concurrent sérieux, qu'une seule aspiration sérieuse à la domination, celle de la Maison d'Orléans. » Monsieur le comte de Paris, à entendre encore M. de Freycinet, « incarnait » en lui « un principe de gouvernement »; il était, « à côté du gouvernement établi, comme la promesse d'un gouvernement nouveau; » il semblait, volontairement ou non, « constituer un gouvernement en expectative; » qu'il fût à Eu ou à Paris, il formait, en face du gouvernement réel, le gouvernement de l'espérance; il régnait d'avance, au nom de l'histoire, et les ambassadeurs pouvaient s'y tromper, pour peu qu'ils allassent « alternativement dans le domaine de la République et dans ce domaine latéral. »

M. de Freycinet a cru justifier sa loi d'expulsion en s'efforçant de prouver par ce genre d'exception que l'ostracisme dont il frappait Monsieur le comte de Paris était nécessaire. Soit. Il l'a isolé pour l'exiler, mais il l'a grandi, ou plutôt il l'a montré dans toute sa grandeur, et il l'a entouré d'une telle lumière que la France le verra partout, dans cet exil : elle n'en aura que moins de peine à l'appeler pour la sauver, le jour où elle se sentira périr sous le néfaste régime de cette république oppressive, licencieuse, prodigue, déshonorante.

La loi d'expulsion a été votée, le 11 juin, au Palais-Bourbon ; le 22, au Palais du Luxembourg; là, son article Ier, par 315 députés contre 232; ici, par 137 sénateurs contre 122. Si l'éloquence avait pu suffire, si elle avait eu tout le pouvoir persuasif qu'elle devait avoir, si le fanatisme des uns et la lâcheté des autres avaient permis aux proscripteurs d'écouter d'un cœur libre et honnête, non, la loi d'expulsion n'eût pas été votée. Que M. de Freycinet ait contredit, le 11 et le 22 juin, son propre langage du 4 mars ; que les raisons qu'il a osé alléguer fussent dérisoires, vaines ou fictives ; qu'il ait été impuissant à faire autre chose que dénoncer vaguement, sans preuves, la conspiration contre laquelle il se munit d'une arme si cruelle ; qu'il n'y ait au fond de cette loi d'expulsion que le soupçon et la haine, l'injustice et l'intolérance; qu'elle soit inutile et inefficace autant qu'arbitraire ; qu'elle confonde avec une audace ironique le droit commun et le privilège ; qu'elle manque de générosité non moins que d'équité ; qu'elle viole un devoir national; qu'elle efface une des notions sacrées du patriotisme français; qu'elle soit contraire au sentiment public et qu'elle ne puisse pas supporter l'épreuve du suffrage universel; que la République dût employer plutôt sa peine et son temps aux véritables intérêts du pays ; qu'elle s'aveugle, si elle ne voit pas que c'est elle qui conspire contre elle-même, par ses fautes, et que, si quelqu'un travaille avec une activité particulière au rétablissement de la Monarchie, c'est son gouvernement persécuteur, dépensier et désordonné ; que, de plus, elle trahisse sa peur en expulsant Monsieur le comte de Paris; qu'elle infirme tout ce qu'elle a dit si pompeusement de sa force suprême, de sa puissance éternelle, de sa destinée; qu'elle laisse s'ériger à côté d'elle, dans l'Hôtel de Ville de Paris, un gouvernement autrement hardi que celui de l'idée monarchique; enfin, qu'elle inaugure réellement par cette loi d'expulsion le règne de la violence jacobine, fût-ce sans le savoir : il n'y aura, parmi les gens sensés, personne pour en douter, après tout ce qu'ont dit à l'envi, du haut de la tribune du Sénat ou de la Chambre, MM. Albert de Mun, Jacques Piou, Frédéric Passy, Jules Simon, Léon Renault, Bardoux, Bérenger et le duc d'Audiffret-Pasquier, dans une suite de discours dont

nous garderons un long souvenir et dont plus d'un sera répété fidèlement, fréquemment, à la France par nos amis.

M. de Freycinet, voulant un dernier argument qui fût décisif, a prononcé, devant le Sénat, un mot désespéré qu'il a proféré comme une sorte de mot magique : « Si la loi est rejetée, on croira, s'est-il écrié, que c'est la République qui a succombé, que c'est la Monarchie qui l'emporte. » Il ne nous déplaît pas que M. de Freycinet ait posé la question entre la République et la Monarchie ; nous en prendrons le droit après lui et c'est avec la ferme espérance que, cette question, la France se la posera, tôt ou tard, dans son angoisse, en rappelant d'au-delà la frontière Monsieur le comte de Paris. Oui, nous sommes tentés de remercier M. de Freycinet d'avoir posé cette question : il nous permet déjà de mettre plus ou moins au compte de la Monarchie les suffrages des 232 députés et des 122 sénateurs qui ont voté contre la loi d'expulsion... Mais la République dont cette loi, au gré de M. de Freycinet, assure le triomphe, qui donc est-elle, si ce n'est celle dont M. Madier de Montjau possède la formule ? « Débarrassons-nous de ce qui nous gêne » : ce mot de M. Madier de Montjau résume en soi toute la politique et toute la jurisprudence de la République qui, après avoir amnistié les héros scélérats de la Commune, expulse les princes, ces soldats dont les aïeux ont créé la France. « Débarrassons-nous de ce qui nous gêne. » Dans la Chambre, M. Frédéric Passy a répondu, aussi justement que vivement, à cette odieuse parole de M. Madier de Montjau : « C'est la glorification de la force et la négation même du droit... Vous géniez l'Empire, M. Madier de Montjau !... » Puis, au Sénat, M. Jules Simon, commentant avec une indignation superbe la maxime de M. Madier de Montjau, s'est écrié : « Oui, voilà le système du gouvernement. Chassons qui nous gêne ! Chassons les congrégations, si elles nous gênent ; chassons les prêtres des écoles où ils nous gênent ; chassons les insignes de la religion partout où ils nous gênent ; chassons-les des tribunaux, chassons-les des prisons, chassons-les des cimetières ; chassons-les ! chassons-les ! chassons ce qui nous gêne ; chassons les magistrats qui rendent des arrêts et qui ne veulent pas rendre des services. Chassons l'inamovibilité, qui est la sauvegarde de la loi ; chassons le Sénat, s'il nous fait obstacle ; chassons les princes, si nous craignons qu'ils ne nous succèdent : chassons-les ! chassons-les ! » Mais une république qui prend comme devise la formule de M. Madier de Montjau, c'est la république révolutionnaire. Si donc M. de Freycinet pose la question entre la République et la Monarchie, M. Léon Renault, comme M. Jules Simon, a bien raison de la poser, lui, entre la République et la Révolution : rien de plus logique pour quiconque connaît l'histoire du gouvernement répu-

blicain, et, après eux, nous serons dans la vérité en posant la question entre la Révolution et la Monarchie...

Que M. de Freycinet le veuille ou non, l'état révolutionnaire dont la loi d'expulsion est le prélude ne tardera pas à se manifester. Quand, les princes expulsés, on constatera néanmoins qu'on n'en a pas davantage amélioré les affaires de la République et celles du pays; que, dans le Parlement et au dehors, tout continue d'être aussi incertain, aussi trouble, aussi misérable; que l'ordre n'en est pas plus affermi; que le lendemain de la République n'est pas plus assuré : alors la violence jacobine cherchera de nouveau à qui s'en prendre; on voudra excuser par tel ou tel complot le mal persistant; on s'y ingéniera; on brûlera de sévir contre les « réactionnaires », contre les royalistes, tout naturellement assimilés aux pires anarchistes. Déjà même on parle de restreindre ou de supprimer certaines libertés. Ce qui est sûr, c'est qu'après avoir épuré les princes, on se dispose à épurer les fonctionnaires : les délégués de la gauche, sans distinction de groupe, le demandent formellement aux ministres. Il y a des suspects, paraît-il, parmi les fonctionnaires; il doit s'en trouver qui, bien que choisis naguère par M. Constans ou par M. Waldeck-Rousseau, dissimulent certainement sous leur bonnet phrygien les conspirateurs de demain, des amis des princes; qu'on les expulse, les « orléanistes » déguisés en républicains! Et puis, la République n'a largement épuré le personnel des fonctionnaires que quatre ou cinq fois, pendant ces huit années : on en connaît qui sont en train de vieillir au service de la République, alors qu'à leur porte s'impatiente toute une « couche sociale » d'ambitieux et de faméliques. Allons! messieurs les ministres, épurez les fonctionnaires, ces autres princes... Seulement, ne l'oubliez pas : il y aura toujours quelqu'un à qui la République reprochera de ne pas lui laisser le loisir de faire, selon son souhait, le bonheur et la gloire de la France; il y aura toujours quelqu'un à bâillonner, à dépouiller, à écarter ou à déporter, pour que, ce loisir noble et fécond, la République en jouisse à l'aise. Oui, si la République, avant de mettre en œuvre tous les exploits et tous les bienfaits qu'elle promet au peuple, doit attendre qu'elle n'ait plus en son sein personne qui la gêne, l'attente sera longue; et longue aussi, la série des sévices qu' vous seront nécessaires, messieurs les ministres, pour la débarrasser complètement de tout ce qui vous paraîtra entraver ou retarder l'accomplissement de ses promesses. Vous avez à craindre que la Monarchie n'ait, d'ici là, le temps de lui succéder...

A l'heure où Monsieur le comte de Paris viendra demander pour un peu de temps à l'Angleterre sa vieille hospitalité, il trouvera M. Gladstone et ses adversaires luttant, non plus dans la Chambre

des Communes, mais dans l'arène électorale. M. Gladstone a été vaincu à Westminster, malgré toute sa prestigieuse éloquence; il a eu contre lui une majorité de trente voix; on a rejeté son bill du *Home Rule*. Le « grand vieillard » allait-il se retirer dans son manoir de Hawarden, pour y finir ses jours? Non, il s'est hâté de relever le gant devant les électeurs, dans le pays. Son dernier mot avait été pour crier à ses contradicteurs : « Nous croyons avoir le cœur du peuple. » Il a voulu l'interroger, ce « cœur du peuple »; il prie le peuple de se prononcer. La Chambre sera dissoute samedi. Les élections commenceront dès les premiers jours de juillet et dureront jusqu'aux premiers jours d'août. Pour les Anglais qui composent ces classes élevées que M. Gladstone attaque si vivement, la question est toute nationale, en vérité : ils auront à décider si le Royaume-Uni se désagrégera ou non. Mais telle n'est pas, telle ne doit pas être la question pour le peuple, s'il faut écouter M. Gladstone : au peuple d'Irlande il déclare qu'il s'agit d'une réparation historique; au peuple d'Angleterre, qu'il s'agit d'une réforme démocratique autant que parlementaire. Il invite les électeurs à sanctionner, par le choix de leurs nouveaux députés, non pas tant son bill que le principe seulement du *Home Rule*, comme si la querelle était de proclamer métaphysiquement l'autonomie législative de l'Irlande et non de régler, par l'application du principe, l'exercice de cette autonomie. M. Gladstone s'efforce d'enfermer dans un dilemme la raison et la volonté des électeurs. « Notre plan, dit-il, consiste à laisser l'Irlande sous des conditions qui ont été mûrement réfléchies, s'occuper de ses propres affaires; le plan de lord Salisbury consiste à demander au Parlement de nouvelles lois répressives et de les maintenir résolument pendant une période de vingt ans, au bout desquels, assure-t-il, l'Irlande sera en état d'accepter les avantages du gouvernement local ou l'abrogation des lois de coercition que vous voudrez bien lui accorder. » Mais lord Salisbury proteste et lord Hartington, s'adressant aux électeurs du Lancashire, leur apporte un programme où il propose de créer un régime commun qui assure aux intérêts locaux de l'Irlande comme à ceux de l'Écosse et à ceux de l'Angleterre leur représentation propre, sans qu'il faille employer nulle part la force, la violence, la coercition. L'Angleterre jugera. Mais, pendant qu'elle prête l'oreille aux harangues électorales qu'on lui débite, elle se garde bien de négliger ses affaires étrangères, surtout celles de ses colonies. M. Gladstone, candidat pour la vingt-cinquième fois, a beau courir le Midlothian, d'ovation en ovation; il n'en est pas moins attentif aux plaintes des Anglais de l'Australie : une rumeur plus ou moins fausse lui apprend-elle que la France a planté son drapeau sur la terre des Nouvelles Hébrides, il dépêche à M. de

Freycinet lord Lyons, et M. de Freycinet présente à lord Lyons les excuses dont il a coutume : « C'est par erreur », affirme humblement M. de Freycinet, que le drapeau français a été arboré dans ces îles dont l'Angleterre, avec son âpre jalousie, nous dispute si injustement la possession. Ah! M. de Freycinet! Toujours l'imprudence, le jeu oblique, la chimère! Toujours le faux-fuyant, la capitulation, la honte!...

Plus sagace et plus sage que la France, la Belgique a vu le péril social qui la menace et elle aide son gouvernement à l'en préserver. Ce gouvernement, elle veut qu'il reste conservateur, qu'il réprime énergiquement le mouvement révolutionnaire, qu'il maintienne la Constitution. Les radicaux ont demandé le suffrage universel, sans souci d'en faire l'instrument des anarchistes et des niveleurs qui annonçaient naguère, dans le Hainaut, leur règne sinistre. La Belgique veut qu'on le leur refuse. Telle a bien été, ce semble, la signification de son vote, dans cette journée du 8 juin où elle a renouvelé la moitié de la Chambre, peu de jours avant que la Hollande ne renouvelât également la moitié de la sienne, sans y rompre l'équilibre des partis. La veille du 8, on comptait sur les bancs de la Chambre belge 86 catholiques et 52 libéraux. Le lendemain, les catholiques y étaient au nombre de 97; les libéraux 41 : dans la seule ville de Gand, les libéraux avaient perdu huit sièges. Ces élections assurent pleinement le pouvoir aux mains des catholiques, pour deux années encore. Le ministère continuera d'en user avec la même modération et la même fermeté, nous n'en doutons pas : il n'a eu qu'à se féliciter de cette politique durant ces deux premières années. Le péril dont la Belgique est menacée n'est pas pour frapper uniquement la Monarchie, mais avec elle la société. Les libéraux ne peuvent plus s'y tromper, devant le spectacle qui leur est donné. C'est un des leurs, l'honorable bourgmestre de Bruxelles, qui a dû interdire dans cette ville la manifestation tumultueuse que le parti dit « ouvrier », recrutant ses factieux et ses badauds dans tout le royaume, préparait pour le 13 juin. Les nouvelles grèves et les désordres qui ont troublé le Borinage sont un avertissement de plus : il faudra prendre garde au rassemblement immense que, munis d'armes, les socialistes projettent de former, à Bruxelles, le 15 août, jour de la fête nationale. Les libéraux ne voudront pas oublier, dans cette phase ou plutôt dans cette crise, que rien ne saurait les séparer des catholiques en face des artisans d'émeute qui, sous couleur d'instituer le suffrage universel, agitent avec tant de violence leur pays. Malheur à la Belgique, à sa chère et fière indépendance, si jamais, sous l'œil avide qui la surveille, elle devenait « un nid de démagogues »!

Un de ces petits rois dont M. de Bismarck a fait les satellites de l'empereur d'Allemagne, Louis II, qui ne régnait plus sur la

Bavière que comme dans un rêve, a perdu la couronne et la vie, en quelques jours; il avait déjà perdu la raison. Le 10 juin, on le déposait. Le 13, il mourait mystérieusement, avec le médecin qui le soignait : on retrouvait son cadavre dans les eaux de ce lac de Starnberg où, jadis, comme un personnage de féerie, il se promenait, revêtu du costume du Lohengrin, sur une nacelle traînée par des cygnes. Quelle existence singulière! Il commence, ce petit-fils des Wittelsbach, par être un prince adoré qui veut devenir un grand prince. Sa jeunesse toute rayonnante a on ne sait quoi de noble et de bon qui captive le peuple bavarois. Il se passionne pour la musique jusqu'à en oublier la politique. Heureux d'avoir à Bayreuth son compositeur bien-aimé, son Wagner, il ne sait presque plus s'il y a un Bismarck à Berlin. Il se brouille avec son peuple, en l'honneur de Wagner. Mais ils se réconcilient ; car il est le favori de la Bavière encore plus que Wagner n'est le sien. Voici la guerre de 1870. Il ne se contente pas de joindre ses armes à celles du roi de Prusse; il vient le saluer empereur d'Allemagne à Versailles, dans ce palais où pourtant il révère l'ombre de Louis XIV, son idole. Puis il s'enveloppe d'une tristesse vague; il est farouche; il s'isole ; il se retire dans son château du Berg; il ne s'occupe plus de sa royauté ; il n'a plus d'autre goût, d'autre métier, que ceux du dilettante et de l'architecte; il dépense presque tout l'argent de sa liste civile à se construire çà et là des palais fantastiques; il se ruine ; il a 14 millions de dettes. C'est alors qu'obligé de reconnaître sa démence, on le remplace, malgré sa résistance et sa fureur, par son oncle, le prince Luitpold. Tel est toutefois, à Munich, le respect gardé au principe monarchique qu'on a proclamé roi le prince Othon, l'héritier légitime de la couronne, bien que lui-même il soit en proie, comme l'était son frère, à la folie. Le prince Luitpold a été nommé régent : il possèdera tous les droits souverains. Quelle politique il pratiquera, on l'ignore. Catholique fervent, conservera-t-il le ministère si peu « clérical » qui exerce actuellement le pouvoir? Se souviendra-t-il qu'il était, en 1866, l'ennemi de l'hégémonie prussienne et qu'il combattit alors, à Helmstadt, les soldats de la Prusse? Ou bien subira-t-il docilement, comme son voisin de Saxe ou de Wurtemberg, la domination du chancelier? On ne saurait le dire et, de ces deux questions, nous croyons, vraiment, que la seconde n'inquiète guère l'esprit de M. de Bismarck.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Mes Mémoires, deuxième série, par A. de Pontmartin. 1 vol. (Calmann-Lévy.)

Nous n'avons pas à parler longuement de ce volume, qui a paru tout entier dans le *Correspondant*, et dont nos lecteurs ont pu apprécier les premiers toute la verve et tout l'attrait. Aucun d'eux n'a oublié les amusants souvenirs, les portraits piquants, les scènes pittoresques, les spirituelles anecdotes dont il est émaillé; et si beaucoup ont pu s'unir, par un sentiment sympathique, aux impressions intimes dont l'auteur fait, dès le début du livre, la douloureuse confidence, tous certainement s'accordent à penser qu'il a trouvé, dans la gloire littéraire acquise depuis quarante ans à son nom, une enviable compensation aux biens hypothétiques qu'il croit avoir perdus.

Pourquoi M. de Pontmartin a-t-il fait aux admirateurs de son talent la tristesse de maintenir dans ce volume les pages regrettables qui nous avaient déjà imposé l'obligation d'une formelle réserve et d'une réponse? Il nous apprend lui-même que les meilleurs de ses amis l'avaient pressé de les retirer du livre, comme une tache politique et littéraire qui en déparait la couleur et l'harmonie? Pourquoi ne s'est-il pas rendu à ces sages conseils? Il se serait honoré en s'élevant au-dessus de bien petites rancunes et en montrant qu'il n'a pas le cœur moins haut que l'esprit.

L'Empereur Guillaume et son règne, par Edouard Simon. (Ollendorff.)

La compétence spéciale de l'auteur, rédacteur depuis de longues années du *Mémorial diplomatique*, donne une importance particulière à ce livre qui comble une lacune dans l'histoire de l'Europe durant les cinquante années qui viennent de s'écouler. Jusqu'ici il n'y avait pas d'histoire de l'empereur Guillaume et il n'était presque pas connu avant son avènement. L'auteur s'est attaché à nous expliquer le travail opiniâtre et les ressorts de cette politique habile qui a créé l'hégémonie de la Prusse sur les Etats Allemands. Il montre que l'empereur Guillaume, loin de jouer un rôle secondaire à côté du grand Chancelier, aurait été, au contraire, l'initiateur de cette politique et de ces vastes projets dont il a confié l'exécution aux hommes reconnus et choisis par lui comme les plus aptes pour cette tâche. Sans l'empereur Guillaume, il n'y aurait pas eu de Bismarck.

L'auteur répand sur ces grands événements une lumière nouvelle, en s'appuyant sur des documents authentiques. Nous voyons Guillaume Ier, jeune prince, se consacrant de préférence aux études militaires; prince de Prusse, défenseur du pouvoir absolu de la couronne; exilé par la révolution, méditant la réalisation de l'idée nationale au profit de la dynastie

prussienne; régent, préparant l'instrument militaire et les alliances; roi, luttant contre le parlementarisme qui contrecarre ses desseins et que ses victoires finissent par subjuguer.

C'est assez pour indiquer tout l'intérêt d'un ouvrage dont plus d'une page est douloureuse à notre patriotisme, mais où le patriotisme trouve aussi à tirer d'utiles leçons.

Pitt et Frédéric-Guillaume II. — L'Angleterre et la Prusse devant la question d'Orient, en 1790 et 1791, par J.-H. Creux. 1 vol. in-12. (Librairie académique Perrin.)

L'arrivée des Russes aux portes de l'Afghanistan, l'effervescence qui règne dans les Balkans, la politique rivale de l'Angleterre et de la Russie, donnent un intérêt particulier à la publication de ce livre qui nous initie aux origines de la question d'Orient et nous montre comment elle était envisagée en 1790.

Depuis 1787, la Turquie est en guerre avec la Russie et l'Autriche. Deux États, la Prusse et l'Angleterre, sont vivement préoccupés de la lutte, au point d'être disposés à intervenir. Tous deux redoutent l'esprit envahissant de Catherine II et l'un d'eux veut tirer parti des événements pour s'agrandir.

La Prusse, hostile à la Russie et à la veille d'une prise d'armes contre elle, est un spectacle rare dans les cent dernières années. Cette politique de 1790 et 1791 ne deviendrait-elle pas, le cas échéant, celle du prince de Bismarck?

Saint Louis, prince royal, évêque de Toulouse, et la famille d'Anjou, au treizième siècle, par l'abbé Verlaques. 1 vol. in-12. (Plon et Nourrit, éditeurs.)

L'angélique figure que nous révèle ce volume est peu connue, mais d'une authenticité incontestable. L'auteur en a emprunté les traits charmants à des documents contemporains et inédits pour la plupart, et recueillis dans les bibliothèques étrangères, notamment à une vie manuscrite du saint, écrite quelque temps après sa mort et probablement à la prière de sa famille, par un prêtre, Jean de Orta, qui avait été son aumônier et son confesseur, et pouvait parler de lui mieux que personne. Cette notice est conservée aujourd'hui au *British Museum* de Londres. Confirmée par des pièces tirées d'autres archives, elle est devenue une de ces biographies curieuses autant qu'édifiantes que nous a fournies le treizième siècle, et dont l'*Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie*, par M. de Montalembert, est le type accompli. Celle de saint Louis de Toulouse s'en rapproche, non sans doute sous le rapport littéraire, bien qu'à cet égard même elle ne soit pas sans distinction, mais par le caractère des vertus qu'elle retrace, par le rang du personnage et ses liens de famille. Saint Louis de Toulouse, ou d'Anjou, fils de Charles II, roi de Naples, et petit-neveu de saint Louis, roi de France, appartenait, par sa mère, à la famille de sainte Élisabeth de Hongrie. C'était, chez l'un comme chez l'autre, le même caractère de piété douce, compatissante et charitable; soulager les pauvres, délivrer les prisonniers, évangéliser les hérétiques et les juifs, voilà ce que désirait le fils de Charles le Boiteux, et pourquoi il voulait se faire Franciscain. On le fit, malgré lui, évêque de Toulouse, où son zèle abrégea sa frêle et courte existence. L'histoire, comme la piété, a sa part dans ce petit volume.

La France coloniale. — *Histoire, Géographie, Commerce*, par M. Alfred Rambaud, professeur à la Faculté des lettres de Paris, avec la collaboration d'une Société de diplomates, de voyageurs et de géographes. (Armand Colin.)

La question coloniale a perdu de son acuité : après la période militaire et de conquête, on inaugure la période d'organisation. C'est le moment de signaler un livre qui renferme les renseignements les plus

précis et les plus étendus sur nos possessions coloniales et sur l'ensemble de ressources qu'elles peuvent offrir à la mère patrie.

M. Rambaud a confié la notice de chaque contrée à un collaborateur ayant vu le pays, l'ayant habité ou ayant été mêlé directement à sa vie politique ou sociale. Il suffit de citer les noms de MM. le commandant Archinard, de l'artillerie de marine, qui a pris part aux campagnes sur le Haut-Sénégal et le Haut-Niger; Pierre Foncin, inspecteur général de l'Instruction publique, chargé de plusieurs missions en Algérie; Dutreuil de Rhins, ancien commandant dans la flotte du roi d'Annam, l'un des compagnons de Savorgnan de Brazza, dans l'exploration du Congo; Paul Soleillet, le célèbre explorateur africain; le capitaine Bouinais, aide de camp du gouverneur de la Cochinchine, aujourd'hui membre de la commission franco-chinoise de la délimitation des frontières du Tonkin; Jules Léveillé, professeur à la Faculté de droit de Paris, chargé d'une mission officielle en Guyane, et qui a visité le pays en détail; Jacob de Cordemoy, membre du Conseil général de la Réunion; Isaac, sénateur de la Guadeloupe; Hurard, député de la Martinique; Deloncle, attaché au ministère des Affaires étrangères, etc., pour donner une idée du caractère sérieux de l'ouvrage et du profit qu'on peut trouver à le consulter.

Lorsqu'on aborde cet ordre d'études, il est au moins curieux de comparer le système colonial anglais au système français. On peut le faire aisément aujourd'hui, grâce à un volume qui a eu du retentissement en Angleterre, et dont la traduction a paru récemment. Nous voulons parler de *l'Expansion de l'Angleterre*, par J.-R. Seeley, professeur à l'Université de Cambridge, traduit par MM. Alfred Rambaud et le colonel Baille.

Le Naturalisme, par Emilia Pardo Bazan. (E. Giraud.)

Mme Emilia Pardo Bazan est un des écrivains les plus goûtés en Espagne; en quelques années, elle a touché à tous les sujets, roman, critique, histoire, histoire littéraire hagiologie et critique scientifique. Le livre dont M. Albert Savine nous offre une élégante traduction est le premier qui soit mis à la portée des lecteurs français. Il est intitulé, dans la langue originale, *Question palpitante*, et a pour but de faire connaître au public espagnol l'état du naturalisme ou réalisme en France et en Angleterre. C'est une sorte de manuel de l'histoire du roman contemporain, en même temps qu'un intéressant spécimen des jugements que l'on porte à l'étranger sur nos auteurs. Mme Emilia Pardo Bazan, qui a travaillé à répandre dans son pays des théories littéraires empruntées pour la plupart à la France, est elle-même le chef d'une école littéraire qui compte beaucoup d'adhérents au-delà des Pyrénées; elle est naturaliste, mais son naturalisme catholique n'a rien de commun avec le matérialisme qui inspire le nôtre, ce qui rend d'autant plus attrayantes ses appréciations sur l'œuvre des Flaubert, des Zola, des Goncourt et des Alphonse Daudet.

Précis d'histoire de l'art, par M. Bayet, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes. (Quantin.)

La *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts*, publiée sous la direction de M. Jules Comte, continue à se développer avec un succès toujours croissant. Le *Précis d'histoire de l'art*, qui vient de paraître, forme le vingt-deuxième volume de cette curieuse collection. Quelques lignes, extraites de la préface, indiqueront le but que s'est proposé l'auteur. L'histoire de l'art n'occupe pas encore dans notre enseignement, aux divers degrés, la place qu'il serait juste de lui accorder : un jeune homme d'esprit cultivé, après de longues études sur les matières les plus variées, peut n'en avoir aucune idée précise. Ce petit livre, fort élémentaire, s'adresse à la jeunesse de nos écoles et à cette partie du public qui voudrait acquérir quelque connaissance du développe-

ment artistique sans compulser un grand nombre de volumes spéciaux...

Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art savent, en effet, que si elle est représentée en France par des écrivains et des érudits de premier ordre, leurs œuvres sont, en général, ou des monographies savantes ou des publications de luxe qui, pour des raisons diverses, n'arrivent que difficilement au grand public. Les ouvrages de vulgarisation sont rares chez nous. A l'étranger au contraire, en Allemagne, par exemple, il est facile de citer de bons manuels de ce genre, qui jouissent d'un succès légitime et bien assuré.

M. Bayet a voulu combler cette lacune en éditant un Précis qui fût à la portée de tous, qui pût servir aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts et de Dessin, aux étudiants des Facultés, à la nombreuse population des établissements d'enseignement secondaire, des lycées et collèges de jeunes filles et de garçons, s'introduire enfin dans l'enseignement primaire et dans toutes les écoles.

Le volume est orné de nombreux dessins et illustrations qui en éclairent le texte.

Les Postes françaises : Recherches historiques sur leur origine, leur développement, leur législation, par Alexis Belloc, sous-chef de bureau au cabinet du ministre des postes et des télégraphes. (Firmin Didot.)

Les publications sur l'histoire de la poste sont plus nombreuses qu'on ne pourrait le croire, aussi semblerait-il que, sans parler des ouvrages de Lequien de Neuville, de J. Naudet, Gouin, Bernède, Tempels, etc., les travaux plus récents de MM. Maxime Du Camp et Arthur de Rothschild eussent dû épuiser ce vaste sujet. Malgré ces belles études, cependant, tout n'a pas été dit sur l'histoire et le fonctionnement de ce grand service public. L'essai que nous offre M. A. Belloc en est la meilleure preuve; encore faut-il remarquer que l'auteur n'a pas prétendu écrire l'histoire universelle des postes, mais qu'il a limité ses recherches à notre pays. Il a voulu étudier la *Poste française*, remonter à son origine, suivre ses développements à travers toutes les époques et rechercher les transformations successives qu'elle a subies pour arriver à son état actuel. Le plan de M. A. Belloc est fort simple; il a suivi l'ordre chronologique, le seul compatible, du reste, avec la variété des faits et la multiplicité des détails que comportait le sujet. Ainsi, après avoir brièvement résumé la période qui s'étend de l'origine de la Gaule à la mort de Charles VII, il nous montre Louis XI créant, par son édit du 19 juin 1464, dans un but tout politique, il est vrai, l'institution féconde qui devait devenir un si puissant instrument de progrès. A partir de ce roi, l'auteur suit, de règne en règne et pas à pas, la marche du service des postes en France, faisant ressortir à merveille l'influence des événements historiques sur son organisation et sur son développement, ainsi que le rôle respectif des soixante-dix-neuf personnages qui ont été placés à sa tête, depuis Robert Paon, « contrôleur des chevaucheurs de l'écurie du Roy », jusqu'au ministre actuel, M. Granet.

Cet ouvrage, destiné avant tout aux spécialistes, intéressera aussi les économistes et les historiens.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT QUARANTE-TROISIÈME

(CENT SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE[1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article ; — C. R., compte rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 juin 1886.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT QUARANTE-TROISIÈME

TABLE

DU TOME CENT SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT QUARANTE-TROISIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 AVRIL 1886

2e LIVRAISON. — 25 AVRIL 1886

3e LIVRAISON. — 10 MAI 1886

4e LIVRAISON. — 25 MAI 1886

5e LIVRAISON. — 10 JUIN 1886

6e LIVRAISON. — 25 JUIN 1886

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

